BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1883
v.4

CANADA. PARLEMENT.

Documents de la session

exDATE	NAME - NOM

DOCUMENTS DE LA SESSION.

*S
J
103
H63
1883
v.4
ex.2

VOLUME 4.

PREMIÈRE SESSION DU CINQUIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION 1883.

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME XVI.—SESSION 1883.

CLASSÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A	N°
Accidents sur le ch. de fer G.T	76*a*
do do Intercolonial	40*d*
Accidents survenus aux navires canadiens sur les grands lacs	58
Accise, Montréal	13*b*
Acte d'extradition du Canada	32
Administration de la justice, réclamations des provinces	119
Agents, droit imposé par le registraire de la cour suprême	63
Agriculture, rapport annuel	14
Albert, cour de comté	67*a*
Albert (Port), havre de	46*e*
Allan, tarif de fret sur la ligne, saison 1882-83	39 et 39*a*
Allemagne, arrangements commerciaux avec l'	89
do communication par steamers avec l'	71
Amendes et saisies	38
Amendes perçues et comment disposées	38
Antilles, commerce entre le Canada et les	98
Articles en fer, remise de droits sur	45*a*
Assurances	12 à 12*c*
do rapport du surintendant des	12
Assurance contre le feu, de 1880 à 1882, inclusivement, dans Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Ottawa, Halifax, Saint-Jean, N.-B	12*c*
Assurance contre l'incendie et maritime, relevé sommaire pour 1882	12*a*
Assurances sur la vie et contre les accidents, relevés des, pour 1882	12*b*
Auditeur général, rapport de l'	6
B	
Baie des Chaleurs, subvention à la cie de ch. de fer de la	121
Baker, David, nomination de	110
Banques, liste des actionnaires	19
Banque de Saint-Jean	34
Baptêmes, marriages et sépultures	44
Batterie de campagne de Richmond	31*c*
Batteries A et B, personnel des officiers	56*a*
Batteries A et B, nombre de ceux qui ont suivi un cours d'instruction dans les	31*e*
Bayfield, havre de	46*f*
Belgique, arrangements commerciaux avec la	89
Bernatchez, N., saisie de	35*a*
Berthier, camp de, en 1882	31*f*
Bibliothèque du parlement, rapport annuel	15
Blackeby, rapport de	16
Boissons fermentées et distillées, importées	58
do do matières employées	59
Bouées et balises, lac Huron	87
Brae, comté de Prince, I.P.E	52*e*
"Brandy Pots" et Rivière-du-Loup, sémaphores	78
Brésil, commerce entre le Canada et le	9*c*
Brise-lames	52 à 52*a*
do New-Harbor, N.-E	524

B	N°
Brise-lames, Port-Lorne, N.-E	25
Budget, 1883-84	1
do supplémentaire	1
do do 1883-84	1
do do de autre	1
Bureau de poste, Montréal	13*b*
C	
Cadets, collège militaire royal	56
Callander et Gravenhurst, subvention au chemin de fer entre	121
Campbellton, steamer en correspondance avec le ch. de fer Intercolonial	40*k*
Canada, canons pour le	116
do carte indiquant les ch. de fer du	8*a*
do commerce entre les Antilles, le Brésil et le	98
do acte d'extradition du	32
Canada Central, ch. de fer, acquisition par la cie du ch. de fer du Pacifique	27*n*
Canada Central, chemin de fer du, boni de Pembroke	69
Canada, statuts du	17 à 17*b*, 28
Canadien du Pacifique, octroi de terre	27*e*, 27*f*
do chemin de fer	27 à 27*r* 69
do commission du	27*g*
do carte, etc., du	27*o*
Canadien, tabac	35 et 35*a*
Canaux	4, 81, 83, 105 à 105*c*, 109
Canaux, statistiques des	4
Canaux et chemins de fer, rapport annuel	8
Canaux, dette publique encourue pour les	109
Canons pour le Canada	116
Cap-Breton, constitution, etc	70
Caraquet, N.-B., subvention à la compagnie de chemin de fer de	121
Carillon et Grenville, canal de	105 à 105*b*
Cartouches, fabrique de, Québec	99
Charybdis, vapeur	120
Chemin de fer Intercolonial, réclamations contre le	40*b*
Chemin de fer Intercolonial, accidents sur le	40*d*
Chemin de fer Intercolonial	40 à 40*l*
Chemin de fer canadien du Pacifique	27 à 27*r*
Chemin de fer du Grand-Tronc	76 à 76*c*
Chemin de fer du lac Saint-Jean	90
Chemin de fer de l'I. P.-E	86
Chemins de fer du Canada, cartes des	8*a*
Chemins de fer et canaux, rapp. annuel des	8
Chemins de fer, dette publique encourue pour les	109
Chemins de fer, subventions aux	121
Cinquième élection générale	77 et 77*a*
Cockburn, James, C.R., commission à	17 à 17*b*
Colombie-Britannique, vaisseaux de guerre de S.M. sur les côtes de la	106
Colombie-Britannique, constitution, etc	70
do immigration dans la	93, 93*a*
do pénitencier	29*a*
do pilotes et pilotage,	111
Colonisation, concession pour fins de	117

C N°

Colonisation, terres pour 84
Commerce entre le Canada, les Antilles et le Brésil..... 98
Commis surnuméraires, douane de Montréal 49
Commissaire des pêcheries, rapport du..... 7
do en France..... 60
Commission, chemin de fer Intercolonial..... 40*b*
do donnée à J. Cockburn, C.R..17 à 17*b*
do révision des statuts fédéraux 17 à 17*b*
Commission du chemin de fer Intercolonial. 40*b*
Commission du chemin de fer Canadien du Pacifique..... 27*g*
Communication par steamers avec l'Allemagne..... 71
Compagnie britannique canadienne de prêt et de placement..... 73
Compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes, relevé pour l'année 1882.. 12*a*
Comptes des crédits..... 6
Comptes non réglés avec les provinces..... 20
Comptes publics pour 1881-82..... 41, 1
Constitutions, etc., du C.-B., N.-E., I.P.-E., N.-B., C.-B. et de l'île de Vancouver..... 70
Construction, progrès des travaux de, C.C.P. 27*d*
Contrats A et B, C.F.C.P., changement du mode de construction..... 27*p*
Contrats, C.C.P..... 27*i*
Cour de comté, Nouveau-Brunswick..... 67
Cours de comté, élévation du traitement des juges des..... 67*b*
Cours de comté..... 67 à 67*b*
do Kings et Albert..... 67*a*
Cour maritime..... 68 et 68*a*
Cour maritime, Ontario, règlements de la, etc 68*a*
do procédures de la..... 68
Credit-Valley, intérêt dans le chemin de fer C.P. de..... 27*n*
Credit-Valley, bons..... 27*a*
Criminelle, statistique, pour 1881..... 14

D

Dauphenée, Jas., réclamation de 115
De la Chevrotière. M. O. C..... 51
Département des travaux publics, dépenses pour télégrammes..... 124
Dépenses, pénitencier de la Col.-Britannique 29*a*
do police fédérale..... 18
do et recettes, imputables sur le fonds consolidé 30
Dépenses et revenu, C.F.I..... 40*a*
do imprévues..... 22, 42
Dette publique encourue pour les chemins de fer, canaux, etc..... 109
Digby, N.-E., quaiage à..... 97
Dionne, — compte des médecins pour soins à. 40*e*
Distribution des statuts du Canada..... 28
Douanes, Montréal, département des.....13*b*, 49
do droits payés par le C.C.P..... 27*m*
do do remboursés à Toronto..... 91
Drogues, analyse des..... 4*a*
Droits sur le sel..... 65
Droits payés par le C.C.P. sur importations 27*m*

E

Equador, arrangements commerciaux avec.. 89
Egypte do do ... 89
Elections générales, 1882-83..... 77 et 77*a*
Espagne, arrangements commerciaux avec l' 89
Examen des seconds..... 7
Exportat. et import., dernier semestre, 1882. 92
Expropriation de terrains, à Saint-Jean, pour le chemin de fer Intercolonial..... 40*h*
Extradition du Canada, acte d' 32
Fabre, l'hon. Hector, commission en France 60

F N°

Fabriques, travail dans les.....16 et 16*a*
Falsification des substances alimentaires..... 4
Fédérale, police, dépense de la..... 18
Fédéraux, huissiers, nomination des... .....63 et 62*a*
Fédéraux, statuts .....17 à 17*b*, 28
Fonds consolidé, recettes et dépenses imputables au 30
Fonds d'amélioration des terres..... 20
France, arrangements commerciaux avec la. 89
do commissaire en..... 70
Frontenac, terrasse, Québec..... 113

G

Garanties et sécurités. 25
Gaspé, pétition des marchands de poisson de 98
do steamer en correspondance avec le C.I..... 40*k*
Gatineau, subvention à la cie du chemin de fer de la Vallée de la..... 121
Générales, élections, 1882 .....77 et 77*a*
do do liste des officiers rapporteurs..... 33
Genii, requête du patron du, demandant de relaxer certains marins 72
Glendon, steamer pour remplacer le 97
Goodwin, Jas., montant payé..... 105
Gouvernement, hypothèque sur C.G.T.....
Gouvernement, arpentage du, lot n° 133, Manitoba..... 107
Gouverneur général, mandats du 26, 43
Grain et produit du grain 100
Grand-Tronc, chemin de fer .....76 à 76*c*
Grande ligne directe entre l'Amérique et l'Europe, subvention à la cie du ch. de fer de la..... 121
Gravenhurst et Callander, subvention au chemin de fer entre..... 121
Greece's Point, canal Grenville 105*a*, 105*b*
Grenville et Carillon, canal de.....105 à 105*b*

H

Halifax et Cap-Breton, cie de ch. de fer et de charbon d'..... 40*j*
Halifax, primes d'assurance, de 1880 à 1882. 12*c*
do troupes à 88
Hamilton, assur. contre le feu, de 1880 à 1882 12*c*
Hamilton et Nord-Ouest, achat de parts de la cie, par le G.T..... 76
Hangar à marchandises et des entrepôts à Saint-Jean, N.-B., C.I..... 40*g*
Havelock et Petitcodiac, N.B., subvention au ch. de fer d'..... 121
Hébert, H., manœuvres frauduleuses 78
Heney, Stewart et cie, entrepreneurs...105*a* et 105*b*
Houille, quantité exportée..... 36
do do de la N.-E..... 36
Hudson, baie d'..... 104
Huissiers fédéraux, nomination des.....62 et 62*a*
Huron, bouées et balises sur le lac. 8
Hydrographique, levée 64

I

Immigration..... 93 à 93*c*
Immigration des Chinois dans la Colombie-Britannique..... 93*a*
Importations et exportations, semestre 1882. 92
Inspection des bateaux à vapeur..... 7
Instruction, personnel d', collège militaire royal..... 56*a*
Instruments aratoires, etc., importés dans le Manitoba et les T.N.-O..... 103 à 103*b*
Intercolonial, chemin de fer..... 40 à 40*l*, 121
do do commission..... 40*b*
do do subvention à l'... 121

I	N°
Intérieur, rapport annuel du revenu de l'.....	4
Intérieur, revenu de l', Montréal.	13*b*
Intérieur, rapport annuel du département de l'	23
Iona, salles d'exercices.....	50
J	
Jamaïque, arrangements commerciaux avec.	89
Jetées et quais. ..... 46 à 46*g*,	75
Juges de cours de comté, augmentation de salaire des.....	67*b*
Juifs de Russie, réfugiés au Canada.....	93*c*
Justice, administration de la, réclamations des provinces	119
K	
Kaministiquia, rivière, terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique	27*r*
Ketchum, H. G. C., réclamation sur le chemin de fer Intercolonial	40*l*
Kings, cour de comté de.....	67*a*
L	
Lac des Bois, steamers pour le.....	114
Lac Huron, bouées et balises	87
Lac Saint-Jean, chemin de fer du.....	90
Lebel, Dr, compte du.....	40*e*
Législation de la province de Québec, relative à la vente des liqueurs.....	59*a*
Levée hydrographique.....	64
Licences de bois de construction sur le territoire en contestation de l'Ontario	118
Liqueurs enivrantes ..... 59 à 59*b*	
Liqueurs, distillées et fermentées.....	59
do vente des..... 59*a* et 59*b*,	61
Liste des personnes mises à la retraite.....	21*a*
Liverpool, baie de, brise-lames à la.....	52*b*
Luke, rapport de.	16*a*
Lyon, M. J. A.....	122
M	
Mandats du gouvernenr général 26,	43
Manitoba, instruments aratoires importés dans le..... 103 à 103*b*	
Manitoba, agence des sauvages du.....	123
Manitoba, subventions au.....	108
Mariages, baptêmes et sépultures	44
Marine et pêcheries, rapport annuel..	7
Matériel roulant, chemin de fer I..... 40, 40*f*,	40*i*
Mélasse, importée par les navires	58*b*
Méridien unique.....	48
Miller, J.A., juge.....	53
Milice, achat de couvertures pour la.....	31*b*
Milice ..... 31 à 31*f*	
Milice, rapport annuel	9
Miliciens de 1812..... 31 à 31*a*	
Miramichi, Cie du chemin de fer de la vallée du, subvention à.....	121
Mise à la retraite..... 21 à 21*b*	
Montagnes Rocheuses et de Selkirk, ligne du C.C.P.....	57*l*
Montenegro, arrangements commerciaux avec.....	89
Montréal et de l'Ouest, subvention à la Cie du chemin de fer de.....	121
Montréal, département des douanes.....	49
Montréal, assurance contre l'incendie, de 1880 à 1882.....	12*e*
Montréal, Ottawa et Occidental, Cie du chemin de fer, acquisition par le chemin de fer Canadien du Pacifique.....	27*n*
Moravian et *Newfield*, steamers.....	101
Morocco, arrangements commerciaux avec..	89
Morpeth, havre de, sur le lac Erié.....	46*g*
Murray, canal.....	83
Mc	N°
McCallum, correspondance concernant W.D.	40*e*
McMillan, destitution de J. D. McMillan.....	110
N	
Napanee, Tamworth et Québec, subvention au chemin de fer.....	121
Navigation et commerce, Tableaux	2
Navires canadiens, accidents survenus aux, sur les grands lacs	58
Navires, remise de droits sur les matériaux pour la construction des.	45
Navires enregistrés dans la prov. de Québec	58*a*
Navires qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse.....	58*b*
Newfield et *Moravian*, steamers	101
New-Harbor, N.-E., brise-lames.....	52*a*
Nord, chemin de fer du, acheté par le chemin de fer du Grand-Tronc.....	76
Nord-Ouest, instruments aratoires importés dans les Territoires du. ..... 103 à 103*b*	
Nouveau-Brunswick, constitution, etc., du..	70
do cour de comté du.....	67
Nouvelle-Ecosse, constitution, etc., de la....	70
O	
Obligations d'octrois de terres, chemin de fer Canadien du Pacifique 27*c*,	27*f*
Océanique, service postal..... .39 et	39*a*
O'Connor, honorable John.....	85
Officiers d'état-major des batteries "A" et "B".....	56*a*
Officiers-rapporteurs, liste des.....	33
Okanagan et Shuswap, canal.....	81
Ontario et Québec, chemin de fer d'.....	27*n*
Ontario, sentence arbitrale relative aux limites.....	95
Ontario, lac, stations de sauvetage.....	112
Ontario, cour maritime d'.....	68*a*
Ottawa, assurances contre le feu, de 1880 à 1882.....	12*e*
P	
Pêche du homard, saison prohibée	37*e*
Pêches, réclamations de primes pour..... 37,	37*c*
do baux ou permis de, dans le N.-B.....	37*a*
do du saumon, clôture de la saison.....	37*e*
Pêcheries..... ..... 37 à	37*e*
do et marine, rapport annuel	7
do rapport du commissaire	7
Pêcheries, instructions aux inspecteurs des.	37*b*
do saisies par les inspecteurs des.....	37*b*
Pêcheurs, primes aux.....	37*c*
Pembroke, chemin de fer du Canada Central, bonis de.....	69
Pénitenciers, rapport annuel.....	29
Pénitencier, Colombie-Britannique.....	29*a*
Perley, réclamation de Amos.....	37*d*
Permis d'exploiter les mines dans le territoire en contestation de l'Ontario.....	118
Petitcodiac à Havelock, N.-B., subvention au chemin de fer entre	121
Phare de Quaco.....	57
Pictou et Truro, embranchement du C. I....	40*j*
Pilotes et pilotage, Colombie-Britannique ...	111
Poids et mesures.....	4
Pont de chemin de fer de Saint-Jean ..... 47 et	47*a*
Portage, île du.....	96
Port-Albert, havre de.....	46*e*
Port-Lorne, N.-E., brise-lames.....	52
Prime de pêche, réclamations..... 37,	37*c*
Prime aux pêcheurs.....	37*e*
Prince-Edouard, constitution, etc., de l'Ile du	70
do chemin de fer de l'Ile du....	86
Produits du grain, et grain.....	100
Prolongement-Est, N.-E	40*j*
Promotions, service civil..... 21,	13*a*

P N°

Provencher. J. A., surintendant des sauvages du Manitoba 123

Q

Quaco, phare de 57
Quais et jetées ..... 46 à 46*j*
Québec et lac Saint-Jean, subvention à la compagnie du chemin de fer 121
Québec, fabrique de cartouches de 99
do cité de, assurance contre le feu, 1880-82 ..... 12*c*
do terrasse Frontenac 113
do subvention provinciale de ..... 94 et 94*a*

R

Rapide Plat, canal du 105*c*
Rapport annuel du directeur-gén. des postes 3
Rapport général des travaux publics, 1867 à 1882 ..... 10*a*
Recensement et statistique 24
Recettes et dépenses, imputables au fonds consolidé 30
Réclamations de primes le pêche 37
Réclamations du gouvernement de l'I. P.-E. pour le remboursement des dépenses faites pour l'entretien des prisonniers. 46*o*, 46*d*
Réclamations de l'I. P.-E. pour le remboursement des dépenses faites pour quais et jetées ..... 46*c* et 46*d*
Réciprocité entre le Canada et les E.-U. 55
Règlements concernant les terrains miniers autres que les houillers 102
Remise de droits sur les matériaux employés pour la construction des navires 45
Remise de droits sur les articles fabriqués 45*a*
Renouf, compte du Dr 40*e*
Revenu et dépenses, C.F.I. 40*a*
Réserves de la marine et terres de l'artillerie ..... 82 et 82*a*
Richmond, batterie de campagne de 31*c*
Riv.-du-Loup et "Brandy Pots," sémaphore 74
Rivière-du-Loup, embranchement de la, vendu au chemin de fer G.T. ..... 76*b* à 76*c*
Riv.-du-Loup et à la Riv.-Ouelle, quais à la 75
Roumania, arrangements commerciaux avec 89
Royal, collège militaire 56, 56*a*
Russell *vs.* la Reine 80
Russie, réfugiés juifs de 93*c*

S

Sa Majesté, vaisseaux de guerre de, sur les côtes de la Colombie-Britannique 106
Saint-Laurent et Ottawa, chemin de fer, acheté par le G.T. 76
Saint-Jean, banque de 34
Saint-Jean-Port-Joli, jetée à ..... 46 et 46*a*
Saint-Jean, terrains pris pour l'Intercolonial 40*h*
Saint-Jean, N.-B., assurance contre le feu, de 1880 à 1882 ..... 12*c*
Saint-Jean, pont de chemin de fer de ..... 47 et 47*a*
Saint-Jean, rivière, N.B. 12*g*
Sainte-Anne (Chicoutimi), quai de 46*b*
Sainte-Agathe, Man., réclamations du lot n° 133 106
Saisies et amendes 38
do aux ports d'entrée 38
Saisies de tabac 35*a*
Salle d'exercice, Iona 50
Saumon, pêche du 37*b*
Sauvages, rapport annuel des affaires des 5
do agences des, Manitoba 123
Secrétaire d'Etat, rapport annuel 11
Sections 14 et 15, C.C.P. 27*g*
Sécurités et garanties 25

S N°

Sel, droits sur le 65
Selkirk et des Montagnes Rocheuses, ligne de, C.C.P. 27*l*
Sémaphores de la Rivière-du-Loup et de "Brandy Pots" 74
Sentence arbitrale relative à l'Ontario 95
Sépultures, baptêmes et marriages 44
Serv. postal entre le Canada et le Royaume-Uni ..... 39 et 39*a*
Service civil, nominations et promotions ..... 13 *a*, 21
do rapport des examinateurs 13
do Montréal 13*b*
Servie, arrangements commerciaux avec la 8_9
Shelburne, sifflet d'alarme du havre de 6
Shuswap et Okanagan, canal de ..... 8_1
Sifflets de brume, havre de Shelburne ..... 6_6
Spellmacheen-Okanagan, canal de ..... 8_1
Stations de sauvetage ..... 11_2
Statuts fédéraux refondus, etc ..... 17 à 17_b
Statistique criminelle, pour 1881 1
do des chemins de fer ..... 8_a
Steamers pour le lac La Pluie ..... 11_4
Steamers *Newfield* et *Moravian* ..... 10_1
Stewart, John, volontaire de 1837-38 ..... 31_d
Substances alimentaires, falsification des ..... 4 et 4_a
Subvention provinciale de Québec ..... 94 et 94_a
Subventions au Manitoba ..... 10_8
Subventions à certains chemins de fer ..... 12_1
Sucre et sirop importés par des navires ..... 58_b
Summerside, havre de ..... 5_4
Supplique de marins d'être relaxés de prison 7_2
Suprême, cour, règle amendée ..... 6_3

T

Tabac canadien 35
Tableaux du commerce et navigation 2
Tarif du fret entre le C.I. et la ligne Allan pour la saison 1882-83 ..... 39 et 39*a*
Tarif du fret, section ouest, C.C.P. 27*j*
Télégrammes, dépenses pour, département des travaux publics 124
Terrains cédés au Canada par le gouvernement impérial 113
Terrains houillers, Nord-Ouest, ventes et locations de 36*a*
Terrains houillers, règlements pour 36*b*
Terrains miniers, règlements concernant les 102
Terres de l'artillerie et réserves de la marine ..... 82 et 82*a*
Terres pour la colonisation 84
Terres, chemin de fer Canadien du Pacifique 27*k*
Tonnerre, baie du, terminus du C.C.P. 27*r*
Toronto, droits de douanes remboursés à 91
Toronto, assurance contre le feu, 1880 à 1882 12*c*
Tracé de la section Est, ch. de fer C. du P. 27*j*
Travail dans les fabriques ..... 16 et 16*a*
Travaux publics, rapport annuel ..... 10 et 10*a*
Troupes à Halifax 88
Truro et Pictou, embranchement du C.I. de 40*j*

U

Unique, méridien 48

V

Vancouver, constitution de l'Ile de, etc 70
Vapeurs pour le lac des Bois et le lac La Pluie 114
Vente de liqueurs ..... 59*a*, 59*b* et 61
Vétérans de 1812, décédés depuis 1875 31
do survivants ..... 31 et 31*a*
do veuves des 31

W

Wellington, Grey et Bruce, achat de part fait par le G. T. du chemin de fer 76
Whitehead, Jos., entrepreneur 27*g*

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME A.

RECENSEMENT DU CANADA, 1880-81, vol. III.

MATIERES DU VOLUME N° 1.

N° 1.... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

BUDGET :—Des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1884.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2.... COMMERCE ET NANIGATION :—Tableaux, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3.... DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES :—Rapport du, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

4.... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistiques du, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Supplément n° 1 :—Statistique des canaux, pour la saison de navigation, 1882.

Supplément n° 2 :—Poids et mesures, 1882.

Supplément n° 3 :—Falsification des substances alimentaires, 1882.

4*a*... Réponse à une adresse (Sénat) ; état indiquant—Les divers médicaments (drogues) et produits alimentaires dont l'analyse a été ordonnée aux chimistes nommés officiellement, et le rapport des analystes sur ce sujet.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5.... AFFAIRES DES SAUVAGES :—Rapport annuel du département des, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

6.... AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur-général sur les comptes des crédits ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

7..... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministre de la, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Supplément n° 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, de l'examen des aspirants, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1882.

Supplément n° 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

N° 8... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport annuel du ministre des, pour le dernier exercice terminé le 30 juin 1883.

8*a* STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER DU CANADA :—Capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec carte indiquant les chemins de fer du Canada.

9... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice, pour l'exercice 1882.

10... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du ministre des, pour l'exercice 1881-82.

MATIÈRES DES VOLUMES Nos 7 ET 8.

10*a* TRAVAUX PUBLICS :—Rapport général du ministre des, du 30 juin 1867 au 1er juillet 1882.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

11... SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA :—Rapport du, pour l'année terminée le 31 décembre 1882.

12... ASSURANCES :—Rapport du surintendant des, pour 1881.

12*a* Compagnies d'assurance contre l'incendie et maritimes :—Relevés sommaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1882.

12*b*. Assurances sur la vie et contre les accidents :—Relevés des, pour l'année 1882.

12*c*. Réponse à ordre :—Etat des montants collectifs des primes d'assurance contre le feu perçues, et des pertes payées, pendant chacune des années 1880, 1881 et 1882, dans chacune des cités suivantes : Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Ottawa, Halifax et Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

13... SERVICE CIVIL :—Rapport des examinateurs.

13*a*. Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882, et spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue,—conformément aux prescriptions de l'Acte du Service Civil, 1882.

13*b*. Réponse à ordre :—Etat contenant le nom, l'âge et l'origine de toutes les personnes employées dans les bureaux des douanes, des postes ou de l'accise, à Montréal, depuis le 1er mai 1882 jusqu'au 20 février 1883, et le montant du salaire alloué à chacun des dits employés ; aussi les noms des employés dans les bureaux de la douane et de l'accise, qui se trouvent inscrits sur la liste du service civil, ayant droit à une pension. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

14... AGRICULTURE :—Rapport du ministre, pour l'année de calendrier 1882.

Statistique criminelle, 1881 :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1882.

15... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire.

16... TRAVAIL DANS LES FABRIQUES :—Rapport (Sénat) de A. H. Blackeby, sur le fonctionnement des lois qui règlent le travail dans l'Etat du Massachusetts.

16*a*.. Rapport de W. Lukes sur les manufactures en Angleterre et sur le continent en Europe.

17... STATUTS FÉDÉRAUX :—Rapport du commissaire chargé de colliger, etc., les statuts passés par le Parlement de la Puissance du Canada, depuis la confédération.

17*a*. Réponse à adresse :—Etat détaillé de toutes dépenses faites au sujet de la commission donnée à l'honorable James Cockburn, C.R., de refondre les statuts fédéraux, et copie de la commission, et de tous rapports faits par lui à ce sujet.

17*b*. Réponse à adresse :—Copie de toute correspondance, etc., concernant la nomination d'un commissaire pour réviser les statuts du Canada.

N° 18 ... POLICE FÉDÉRALE :—Relevé des dépenses de l'année 1882. (*Pas imprimé.*)

19.... BANQUES :—Liste des actionnaires des banques canadiennes. (*Pas imprimée.*)

20.... FONDS D'AMÉLIORATION DES TERRES :—Réponse à une adresse ; copie de toutes lettres, etc., entre ce gouvernement et les gouvernements d'Ontario et de Québec, depuis le 1er juin 1882 jusqu'à date, au sujet de ce fonds et des comptes non réglés ; aussi, un état faisant connaître les balances, s'il en est, actuellement dues aux dites provinces. (*Pas imprimée.*)

21.... MISES À LA RETRAITE :—Etat faisant connaître les noms, etc., de chaque personne mise à la retraite, conformément à l'acte du service civil, 45 Vic., ch. 4, sec. 55, par. 3

21*a*.. Liste indiquant les noms des personnes à la retraite, 23 février 1883, ainsi que le montant de la pension payée à chacune.

21*b*... Réponse (partielle) à ordre ; état indiquant séparément, pour chaque année, depuis l'établissement de la caisse de retraite,—1° le nombre de personnes placées sur la liste de l'année comme ayant droit aux bénéfices de l'acte ; 2° le nombre de personnes mises à la retraite avec pension, pendant l'année, en vertu de l'acte ; 3° le nombre de personnes qui se sont retirées pendant l'année avec une gratuité, en vertu de l'acte ; 4° Le montant total versé à la caisse depuis l'origine par celles qui, pendant l'année, ont été mises à la retraite avec pension, ou qui se sont retirées avec une gratuité, faisant la différence entre celles dont la mise à la retraite a été occasionnée par l'abolition de la charge ; 5° le nombre de personnes sur la liste de l'année qui sont décédées pendant leur service ; et 6° le montant total versé à la caisse depuis l'origine par les personnes mortes, dans l'année, pendant leur service.

22.... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés en vertu d'ordres en conseil, depuis le 1er juillet 1882, jusqu'à date, conformément à l'acte 45 Vic., chap. 2, cédule B.

23.... INTÉRIEUR :—Rapport annuel du département de l', pour l'année 1882.

24.... RECENSEMENT ET STATISTIQUE :—Rapport, requis par la clause 25 de l'Acte concernant le recensement et la statistique, de 1879, sur les travaux faits et les sommes dépensées pendant l'année civile, 1882. (*Pas imprimée.*)

25 ... GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'État du Canada, soumis au parlement du Canada, conformément à l'Acte 31 Victoria, chap. 37, section 15. (*Pas imprimé.*)

26.... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Etat des, émis depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte 41 Victoria, chapitre 7, section 32, par. 2, pour l'exercice 1881-82, et 1882-83.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

27.... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à résolution ; rapport donnant des renseignements complets sur toutes les matières relatives au chemin de fer du Pacifique canadien jusqu'à la date la plus rapprochée : 1° le choix de la route ; 2° le progrès des travaux ; 3° le choix ou la réserve des terres ; 4° le paiement de deniers ; 5° la construction des embranchements ; 6° le progrès des travaux sur ces embranchements ; 7° les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ; 8° les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à l'expiration de l'exercice précédent ; 9° les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la présentation de l'état ; 10° copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, concernant les affaires de la compagnie.

27*a*.. Réponse à une résolution ; memorandum quant à la substitution par le chemin de fer de Credit-Valley pour $1,000,000 déposées en espèces.

27*b*... Réponse à une résolution ; Rapport de la compagnie, en compte avec le gouvernement du Canada, savoir :—compte d'avance sur rails, compte d'obligations hypothécaires, compte courant et compte de subvention. (*Pas imprimée.*)

27*c*... Réponse à une résolution ; cédule de la correspondance au sujet des obligations hypothécaires du Pacifique canadien.

27*d*... Réponse à une résolution ; memorandum sur le progrès des travaux de construction du chemin de fer, daté de Montréal, le 21 fevrier 1883. Aussi, une carte de la région que traversera le chemin de fer. (*Pas imprimée.*)

N° 27*e*... CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—Réponse à une résolution ; nouveau rapport donnant des renseignements complets, non contenus dans le n° 27 ; et aussi, un plan montrant les régions à exproprier par le ch. de fer s'étendant de la partie sud-ouest du village de Prince-Arthur's-Landing en allant à l'est jusqu'à la rivière du Courant.

27*f*... Réponse à une résolution ; Copie des diverses communications reçues de la Cie du chemin de fer, au sujet du partage et du transport des terres auxquelles elle a droit en vertu du contrat.

27*g*.. Réponse à ordre ; relevé détaillé de toutes les sommes dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique canadien, avec les dates et les noms des personnes qui ont été payées, et le service spécial qui a donné lieu à tel paiement—copie de toute correspondance, contrats, comptes ou arrangements, non encore produits, concernant l'impression de la preuve ou du rapport.

27*h*.. Réponse à une résolution ; carte indiquant le tracé de construction du chemin de fer entre Callander et Algoma Mills, 191 milles. (*Pas imprimée*).

27*i*... Copie des contrats passés pour le chemin de fer, conformément aux prescriptions de l'acte 37 Vic., chap. 14, section 19 :—

Entre Horton et fils, et Sa Majesté la reine, etc., pour la fourniture de 72 tonnes de boulons et écrous en fer. (Contrat n° 94.)

Entre Bayliss, Jones et Bayliss et Sa Majesté la Reine, etc., pour la fourniture de boulons, écrous et carvelles. (Contrat n° 95.)

Entre Guest et Cie, et Sa Majesté la reine, etc., pour la fourniture de rails et éclisses d'acier. (Contrat n° 96.)

Entre John McDonald et Sa Majesté la reine, etc, pour la construction de six gares mixtes, à voyageurs et à marchandises, sur la 42e section. (Contrat n° 97.)

Entre Colin Nichol Black et le ministre des chemins de fer et canaux, etc., pour la fourniture de 30,000 traverses en épinette rouge 8'—0'x 7'' x 6'' à 25 cts. chaque. (Contrat n° 98.)

27*j*.. Réponse à une résolution ; tracé de la section est, la Rivière-du-Courant Nipigon, et le tarif de transport, section ouest.

27*k*.. Réponse à ordre ; relevé de la quantité totale de terre qui doit être vendue par la Cie, du prix total à être payé pour ces ventes, chaque mois, jusq. qu'au 1er mars 1882 ; faisant la différence entre les ventes de terres pour fins agricoles, et celles pour emplacements de villes, villages ou stations, terrains boisés, miniers, de carrière ou autres terrains de nature spéciale, y compris les quantités et les prix réalisés pour des terrains dans lesquels la compagnie a acquis des intérêts par suite de contrats se rapportant à l'emplacement des stations. (*Pas imprimée.*)

27*l*.. Réponse à une résolution ; communication de W. C. Van Horne, gérant général de la Cie, datée de Montréal, le 18 avril 1883, donnant de nouvelles informations sur la ligne que l'on se propose d'adopter à travers les Montagnes Rocheuses et les montagnes de Selkirk.

27*m*. Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant de droit payés par la Cie, pour articles importés par elle depuis la date de son contrat jusqu'au 28 février 1883 ; spécifiant les ports d'entrée où ces articles ont été déclarés en douane et le montant payé à chaque port. (*Pas imprimée.*)

27*n*. Réponse à une adresse ; Copie du mémorandum officiel de la Cie, daté du 12 décembre 1882, expliquant sa position et ses perspectives. L'annonce publiée subséquemment par la compagnie, demandant des souscriptions pour son capital social augmenté ; et tous mémoires émis à ce sujet.

Etat indiquant le montant du stock de la compagnie souscrit antérieurement à l'autorisation de porter son capital social de 25 à 100 millions de piastres, et le montant versé sur le stock ainsi souscrit avec la date de chaque paiement en espèce, et aussi les montants de stock (s'il y en a) donnés pour l'acquisition de propriétés ou autrement, spécifiant, dans ces cas, le prix de celles-ci et le montant de stock donné, et la date.

Exposé des faits concernant l'acquisition par la compagnie des chemins de fer Canada Central et Montréal, Ottawa et Occidental, et de tout intérêt dans le chemin de fer de Credit-Valley et dans celui d'Ontario et Québec.

Enumération des divers objets sur lesquels il doit être fait rapport en vertu de l'acte refondu des chemins de fer, 1879, et ses amendements, séparém.

Etat des sommes totales dépensées par la compagnie jusqu'au 1er février en vertu de son contrat.

N° 27*o*.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre ; carte ou des cartes montrant (1) le tracé du chemin de fer jusqu'où il a été approuvé ou construit ; (2) le tracé jusqu'où il a été proposé au gouvernement sans être encore approuvé ; (3) le tracé de tout embranchement construit ou de tout embranchement maintenant projeté par la compagnie, autant que le gouvernement en a reçu avis ; (4) les terres mises en réserve pour la compagnie mais non encore cédées ; (5) les terres cédées ; (6) les terres demandées mais non encore mises en réserve. (*Pas imprimée.*)

27*p*... Réponse à ordre ; état faisant voir la réduction opérée par suite du changement apporté dans le mode de construction sur les sections A et B, et le montant compris dans ce changement ; aussi, un état indiquant le chiffre de chacun des paiements faits chaque mois aux entrepreneurs respectifs depuis l'adjudication des travaux ; aussi, un état de toutes les réclamations présentées par les entrepreneurs de ces travaux et la date de chacune d'elles. (*Pas imprimée.*)

27*q*.. Papiers relatifs aux sections 14 et 15, Joseph Whitehead, entrepreneur. (*Pas imp.*)

27*r*.. Mémoire concernant la Baie du Tonnerre et la rivière Kaministiquia.

28.... STATUTS DU CANADA :—Rapport officiel de la distribution des, 45 Victoria, 1882. (*Pas imprimé.*)

29.... PÉNITENCIERS DU CANADA :—Rapport du ministre de la justice sur les, pour l'année terminée le 30 juin 1882.

29*a*.. Rapport supplémentaire ; dépenses du pénitencier de la Colombie-Britannique pour l'exercice terminé le 30 juin 1882. (*Pas imprimé.*)

30.... RECETTES ET DÉPENSES :—Réponse à ordre ; un état détaillé des, imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1882 au 1er février 1883. (*Pas imprimée.*)

31.... MILICE :—Réponse à ordre ; état du nombre de vétérans de 1812, survivants ; du nombre de vétérans décédés depuis 1875 et du nombre de veuves des vétérans décédés qui ont fait application pour secours. (*Pas imprimée.*)

31*a*.. Réponse à ordre ; état comprenant les noms et résidence de tous les miliciens de 1812 qui ont reçu leur pension pendant le dernier exercice, ainsi que le montant donné à chacun. (*Pas imprimée.*)

31*b*.. Réponse à une adresse ; comptes, etc., relatifs à l'achat de couvertures pour la milice, pendant la vacance. (*Pas imprimée.*)

31*c*.. Réponse à ordre ; copie de toutes requêtes et correspondances demandant de nouveaux canons pour la batterie de campagne de Richmond. (*Pas imp.*)

31*d*.. Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative à la supplique de John Stewart, de Woodbridge, l'un des volontaires de 1837-38, demandant de l'assistance pour ses services dans la défense du pays pendant ces années. (*Pas imprimée.*)

31*e*.. Réponse à ordre ; état donnant le nombre d'officiers, sous-officiers et soldats qui ont suivi un cours d'instructions dans les batteries A et B, chaque année depuis leur établissement ; le nombre de ceux qui ont obtenu un certificat d'aptitudes, chaque année, et le coût complet, par année, de chaque batterie pendant la même période.

31*f*.. Réponse à une adresse (Sénat) ; copie des soumissions pour les ouvrages qu'il y avait à exécuter au camp de Berthier en 1882 ; le prix de ces diverses soumissions, le nom des personnes auxquelles elles ont été accordées, etc. (*Pas imprimée.*)

32.... ACTE D'EXTRADITION DU CANADA :—Réponse à une adresse ; correspondance, non encore produite, concernant l'acte et la suspension de l'acte impérial dans les limites du Canada.

33.... OFFICIERS-RAPPORTEURS :—Réponse à ordre ; liste des officiers-rapporteurs nommés pour l'élection générale de 1882, autres que les régistrateurs ou shérifs, la profession et le domicile de tels officiers, et une liste des shérifs et régistrateurs des districts dans lesquels tels officiers-rapporteurs ont été nommés.

34.... BANQUE DE SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; copie des rapports faits par la Banque de Saint-Jean, au gouvernement, tant annuels que mensuels, depuis 1875. Aussi, copie des certificats accordés par la trésorerie à la dite banque, lors de l'ouverture de ses opérations. (*Pas imprimée.*)

N° 35.... TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état indiquant : 1, Le nombre de fabriques de tabac licenciées à la date du 1er février 1883, dans lequel le tabac canadien est employé exclusivement ; 2, la quantité de tabac canadien employé dans les manufactures de tabac depuis la passation de l'Acte du Revenu de l'Intérieur de 1880, jusqu'au 1er février 1883 ; et 3, la quantité respective de cigares et de cavendish, manufacturés depuis le 1er mai 1880 jusqu'au 1er février 1883, dans les manufactures qui emploient uniquement le tabac canadien. (*Pas imp.*)

35*a*. Réponse à ordre ; copie de tous documents, etc., se rattachant à une saisie de tabac faite chez M. N. Bernatchez, et autres marchands de Montmagny. (*Pas imprimée.*)

36.... HOUILLE :—Réponse à ordre ; état de la quantité de tonnes de houille exportée de chaque port de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 30 juin 1882, et pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882, et les pays où elle a été exportée ; aussi, indiquant (séparément) les quantités expédiées par voie ferrée et par eau dans les ports de Québec et d'Ontario, et les noms de ces ports.

36*a*. Terrains houillers ; règlements pour la disposition des, approuvés par Son Excellence l'administrateur du gouvernement en conseil, en date du 2 mars 1883, substitués à ceux du 17 décembre 1881.

36*b*.. Réponse à ordre ; copie de toutes demandes de ventes ou de locations de terrains houillers dans le Nord-Ouest, de toute correspondance et rapports à ce sujet, et de tous baux passés pour tels terrains qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre ; aussi, un relevé des paiements effectués en vertu d'affermages de terrains houillers.

36*c*.. Réponse à ordre ; état complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant les années expirées le 30 juin 1881 et 1882.

37.... PÊCHERIES :—Copie des ordres en conseil, instructions et formules de demandes de primes de pêche, conformément aux prescriptions de l'acte 45 Vic., chap. 18.

37*a*. Réponse à ordre ; état des baux ou permis de pêche dans les rivières de la province du Nouveau-Brunswick et le montant du loyer stipulé dans chaque cas ; aussi, le nombre de baux ou permis annulés ou abandonnés.

37*b*. Réponse à ordre ; copie des instructions adressées aux inspecteurs et aux autres officiers des pêcheries relativement à la mise en vigueur de l'ordre en conseil du 11 juin 1879, prohibant la pêche du saumon au Canada, sauf pour les personnes tenant des baux ou licences du département de la marine et des pêcheries ; le nombre de saisies et de plaintes portées devant des juges de paix contre des personnes faisant la pêche sans avoir un bail ou une licence, et le nombre de condamnations, etc.

37*c*.. Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil privé, approuvé par son Excellence le Gouverneur Général en conseil, en date du 2 mai 1883, concernant l'affectation d'une somme de $50,000 au moins, à titre de prime d'encouragement aux pêcheurs.

37*d*. Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., échangée depuis le 1er janvier 1877 jusqu'au 31 mars 1883, entre le département de la marine et des pêcheries à Ottawa, et l'inspecteur des pêcheries du Nouveau-Brunswick, au sujet de la reclamation de l'ex-garde-pêche, Amos Perley, de Chatham, pour services se rattachant à la pêche d'éperlan de Miramichi pendant les années de 1876 à 1878.

37*e*.. Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil en vigueur fixant la saison pendant laquelle la pêche du homard est prohibée, etc.

38.... SAISIES ET AMENDES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant le dernier exercice, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre 1880 ; le chiffre des amendes perçues et la manière dont on en a disposé. (*Pas imprimée.*)

39.... SERVICE POSTAL OCÉANIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; correspondance, etc., en la possession de quelque département ou fonctionnaire du gouvernement sur le sujet du service postal entre le Canada et le Royaume-Uni, ou sur les prix de transport reçus par les proprietaires de la ligne de paquebots qui exécute ce service.

36*a*. Réponse supplémentaire (Sénat) à la précédente.

40.... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; état donnant la quantité de matériel roulant acheté pendant l'année finissant le 31 décembre 1882, etc. Aussi, un état montrant ce qui a été construit pendant l'année aux ateliers du gouvernement.

N° 40*a*. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; état indiquant les recettes et les frais d'exploitation pour les six mois de chaque année expirée le 31 décembre 1880, 1881 et 1882, sous les mêmes chefs.

40*b*. Réponse à une adresse ; copie de tous ordres en conseil, correspondances, etc , et de la commission concernant les réclamations présentées au gouvernement touchant la construction du chemin de fer ; et un état des questions qui leur ont été soumises jusqu'à présent, et des honoraires qui leur ont été payés ainsi qu'au secrétaire de la commission, etc.

40*c*. Réponse à ordre ; toute correspondance relative au transfert et au renvoi de William D. McCallum, chef du mouvement à Truro. (*Pas imprimée.*)

40*d*.. Réponse à ordre ; état des accidents arrivés aux convois sur le chemin de fer, lorsqu'il n'y a pas eu perte de vies ou blessures, depuis le 1er mars 1883, avec les causes respectives ; le chiffre des dommages à la propriété et le montant de l'indemnité payée ainsi que le montant des réclamations qui ne sont pas encore réglées. (*Pas imprimée.*)

40*e*.. Réponse à ordre ; copie de la réclamation des docteurs Le Bel et Renouf, de St-Gervais, pour avoir soigné l'un des employés de l'Intercolonial, nommé Dionne, et un état des sommes à eux payées. (*Pas imprimée.*)

40*f*.. Réponse à ordre ; état indiquant la nature du matériel roulant acheté pour le chemin compris dans l'item de $153,853 84, des comptes publics de 1882 ; l'endroit où il a été fabriqué, et le prix payé.

40*g*. Réponse à ordre ; état de toutes les soumissions présentées pour la construction des hangars à marchandises et des entrepôts au dépôt de l'Intercolonial à St-Jean, N.-B. ; les noms des divers entrepreneurs et le montant de chaque contrat ; le nombre et le nom des surintendants et surveillants des travaux et les montants payés pour leurs services. (*Pas imprimée.*)

40*h*. Réponse à ordre ; état des sommes payées pour expropriation de terrains sur les rues Mill et Pond, à Saint-Jean, N.-B., pour le chemin de fer ; les noms des arbitres nommés pour évaluer les terrains et les appointements qu'ils ont reçus ; les diverses sentences arbitrales qu'ils ont rendus.

40*i*.. Réponse à ordre ; état indiquant le matériel roulant acheté chaque année depuis le 1er juillet 1878 ; la nature de tel matériel et l'endroit où il a été fabriqué, etc.

40*j*.. Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et les départements des chemins de fer et des travaux publics, au sujet du transfert de l'embranchement de chemin de fer entre Truro et Pictou, et avec la Cie de chemin de fer et de charbon de Halifax et du Cap-Breton, concernant les affaires du chemin de fer de prolongement vers l'est dans la Nouvelle-Ecosse.

40*k*. Réponse à ordre ; copie de toutes communications relatives au steamer qui voyage entre Campbellton, Gaspé et les ports intermédiaires, en correspondance avec le chemin de fer (*Pas imprimée.*)

40*l*.. Papiers relatifs à la réclamation pour surcharge présentée par F. G. C. Ketchum, pour transport de rails en 1866, 1867 et 1868. (*Pas imprimés.*)

41... COMPTES PUBLICS :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains articles des comptes publics pour l'exercice expiré le 30 juin 1882. (*Pas imprimée*)

42... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains articles du relevé des paiements portés au compte des dépenses imprévues, déféré par la Chambre au comité des comptes publics, le 23 février 1883. (*Pas imprimée.*)

43... MANDATS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Réponse à une adresse ; copie des ordres en conseil affectant certains items du relevé des mandats du gouverneur général, émis pendant les exercices 1881-82 et 1882-83, déférés par la Chambre au comité des comptes publics, le 23 février 1883. (*Pas imprimée.*)

44... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etats généraux des,—dans certains districts de la province de Québec, pendant l'année 1882. (*Pas imprimés.*)

45... REMISE DE DROITS SUR LES MATÉRIAUX EMPLOYÉS POUR LA CONSTRUCTION DES NAVIRES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les demandes faites pour remise de droits sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 31 juin 1882, et aussi, pendant les six mois expirés le 31 décembre 1882. (*Pas imprimée.*)

N° 45*a*. REMISES DE DROITS SUR LES ARTICLES FABRIQUÉS :—Réponse à ordre ; état de toutes réclamations faites depuis le 2 mars 1882, pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation ; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de telles réclamations, ainsi que copie de toute réclamation acceptée et la déclaration sous serment qui l'accompagne, de chaque exportateur de bouilloires, engins, machines à coudre ou autres articles en fer.

46... QUAIS ET JETÉES :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative à la construction d'une rallonge au quai de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, etc., à dater de l'ouverture du crédit voté à cet effet pendant la dernière session du parlement. (*Pas imprimée.*)

46*a*. Réponse à ordre ; pour compléter la réponse précédente, en donnant la date du memorandum qui se trouve à la fin de ces documents. (*Pas imprimée.*)

46*b*. Réponse à ordre ; rapports, etc., concernant la construction d'un quai ou d'une jetée à Sainte-Anne, sur la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi. (*Pas imprimée.*)

46*c*. Réponse (partielle) à une adresse ; correspondance, etc., concernant toute réclamation présentée par le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard pour le remboursement des dépenses qu'il a faites pour des quais ou jetées d'utilité publique. et aussi, concernant l'entretien des prisonniers condamnés pour une courte période, dans cette province, depuis son entrée dans la Confédération. (*Imprimée pour distribution.*)

46*d*. Réponse supplémentaire à la précédente. (*Imprimée pour distribution.*)

46*e*. Réponse à ordre ; copie de tous rapports, coût estimatif, etc., faits par les ingénieurs du gouvernement concernant le havre de Port-Albert ; aussi, copie de toute correspondance échangée entre la Cie des jetées de Port-Albert et le gouvernement au sujet du dit havre.

46*f*.. Réponse à ordre ; copie de tous rapports, etc., du havre de Bayfield, dressés par des ingénieurs du gouvernement.

46*g*. Réponse à ordre ; copie de la correspondance, des rapports, etc., concernant les améliorations du havre de Morpeth, sur le lac Erié.

47... PONT DE CHEMIN DE FER DE SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée en 1882 avec le gouvernement touchant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, à Saint-Jean.

47*a*. Télégramme de Shadroch Holly, maire de Saint-Jean, N.-B., accompagné de la copie d'un mémoire à Son Excellence le gouverneur général au sujet de la résolution concernant le prêt projeté à la compagnie du pont et du chemin de fer de Saint-Jean

48... MÉRIDIEN UNIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie du mémoire de la société royale du Canada, de l'institut canadien de Toronto, et de tous documents se rattachant à ce mémoire concernant la représentation du Canada à la conférence internationale qui sera appelée à déterminer un méridien unique suivant les vues du Congrès des Etats-Unis. (*Imprimée pour la distribution.*)

49... DÉPARTEMENT DES DOUANES, MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; état contenant les noms des personnes au service du département des douanes, dans la ville de Montréal, comme commis surnuméraires, et qui ont été constamment employées pendant pas moins de six mois préalablement au 1er jour de juillet 1882. (*Pas imprimée.*)

50... SALLES D'EXERCICES, IONA :—Réponse à ordre ; copie du contrat, etc., pour la construction de la salle d'exercices à Iona, Ontario, et du rapport d'inspection de cette salle. (*Pas imprimée.*)

51... DE LA CHEVROTIÈRE, O. C., DESTITUTION DE :—Réponse à une adresse ; copie de l'ordre en conseil, etc., destituant M. Octave C. de la Chevrotière de sa position de gardien d'un phare situé dans la paroisse de Lotbinière, comté de Lotbinière. (*Pas imprimée.*)

52... BRISE-LAMES :—Réponse à ordre ; copie de l'annonce relative à la construction du brise-lames à Port-Lorne, N.-E., et des diverses soumissions reçues ; le nom de l'adjudicataire des travaux et le montant du contrat. (*Pas imprimée.*)

52*a* Réponse à ordre ; copie de tous papiers, rapports d'ingénieurs, etc., touchant la construction d'un brise-lames à New-Harbor, comté de Guysborough, N.-E. (*Pas imprimée.*)

52*b*. Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., relativement à la construction d'un brise-lames sur le côté ouest de la Baie Liverpool, depuis 1870 jusqu'à 1882. (*Pas imprimée.*)

52c. BRISE-LAMES :—Réponse à ordre ; pour copie du rapport de l'ingénieur qui a fait un relevé hydrographique à Brae, comté de Prince, I.P.E., en vue d'améliorer le havre de cette localité. (*Pas imprimée.*)

53... MILLER, JUGE J. A. :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée avec M. J. A. Miller, ci-devant juge de la cour du Banc de la Reine, Manitoba, antérieurement à sa nomination, au sujet de sa promotion à la charge de juge de cette cour, et après sa nomination, au sujet de la démission de sa charge. (*Pas imprimée.*)

54... SUMMERSIDE, HAVRE DE :—Réponse à ordre ; copie du rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé du havre de Summerside, I.P.E., l'été dernier, en vue d'améliorer la navigation du dit havre. (*Pas imprimée.*)

55... RÉCIPROCITÉ ENTRE LE CANADA ET LES E.-U. :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée, depuis 1878, entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis ou entre aucune chambre de commerce du Canada et des Etats-Unis au sujet de la question d'une réciprocité commerciale entre les deux pays basée sur le traité de réciprocité de 1854.

56.. COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—Réponse à ordre ; pour un rapport du nombre de cadets qui ont obtenu leurs diplômes au collège militaire royal depuis son établissement ; le nombre de ceux qui ont obtenu des commissions dans le service impérial ; le nombre de ceux qui ont été nommés dans des corps de la milice permanente ; aussi, les noms des officiers nommés dans les batteries A et B depuis le 6 février 1880 et qui n'ont pas pris leurs diplômes au collège militaire royal, et de ceux qui ont été nommés ayant reçu leurs diplômes au collège. (*Pas imprimée.*)

56a. Réponse à ordre ; un état indiquant le nom et le salaire et les fonctions de chaque officier faisant partie du personnel d'instruction du collège militaire royal, et la date de sa nomination. Aussi, un état indiquant le personnel complet d'instruction des batteries A et B respectivement, avec le chiffre du salaire et la date de la nomination. (*Pas imprimée.*)

57... QUACO, PHARE DE :—Réponse à ordre ; état des soumissions reçues pour la réfection du phare de Quaco, N.-B., le nom de l'adjudicataire des travaux et le montant mentionné dans le contrat. (*Pas imprimée.*)

58... ACCIDENTS SURVENUS AUX NAVIRES CANADIENS SUR LES GRANDS LACS :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance relative aux accidents survenus aux navires canadiens naviguant sur les grands lacs et la baie Georgienne, pendant les trois dernières années. (*Pas imprimée.*)

58a. NAVIRES ENREGISTRÉS :—Réponse à ordre ; état relatif au nombre de navires enregistrés dans la province de Québec ; aussi, le nombre des navires vendus et perdus depuis le 1er janvier 1873, jusqu'au 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)

58b. NAVIRES QUI ONT IMPORTÉ DU SUCRE, DU SIROP ET DE LA MÉLASSE :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de navires, y compris le tonnage, la nationalité et le port où ils ont fait leur déclaration, qui ont importé du sucre, du sirop et de la mélasse pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881 ; la quantité de sucre au-dessus du No 14 T H., et la quantité de sucre de qualité inférieure importée par chaque navire ou steamer ; aussi un état semblable pour les six mois compris entre le 1er juillet 1881 et le 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)

59... LIQUEURS ENIVRANTES :—Réponse à ordre ; les quantités, sous leurs différents noms, tels que mentionnés aux rapports du commerce, des liqueurs distillées et fermentées importées et consommées au Canada depuis 1868 jusqu'à 1882, calculées en gallons impériaux, chaque province séparément, avec leur valeur et les droits payés ; la somme des matières employées pour la fabrication de la bière et la distillation des liqueurs alcooliques dans les diverses provinces du Canada, pendant les mêmes années.

59a. Réponse à ordre ; copie de toutes pétitions venant de la province de Québec au sujet de la législation projetée relative à la vente des liqueurs enivrantes. (*Pas imprimée.*)

59b. Réponse à une adresse ; copie des dépêches, etc., au sujet des lois du Canada et des provinces relatives à l'imposition de restrictions sur la vente des boissons enivrantes. (*Pas imprimée.*)

60... FABRE, HONORABLE HECTOR :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, etc., relative à la nomination de l'honorable Hector Fabre à la position qu'il occupe maintenant en France ; aussi, un état faisant connaître la nature de ses fonctions et le salaire et la commisssion qui lui sont ou qui lui seront payés pour tels services, etc. Aussi, copie de tous rapports faisant connaître les résultats de sa mission. (*Pas imprimée.*)

N° 61... VENTE DES LIQUEURS :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée entre tout membre du gouvernement et tous hôteliers licenciés, de toutes pétitions, etc., présentes par toute telle personne au sujet de mesures législatives affectant la vente des liqueurs. (*Pas imprimée.*)

62... HUISSIERS FÉDÉRAUX :—Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance échangée avec les municipalités et des pétitions présentées par elles, touchant la nomination de huissiers fédéraux pour escorter les prisonniers des prisons de comté aux pénitenciers. (*Pas imprimée.*)

62*a*. Réponse supplémentaire à la précédente. (*Pas imprimée.*)

63... COUR SUPRÊME, RÈGLE AMENDÉE :—Déclaration de la cour suprême du Canada, à l'effet que la cédule D des règles de la dite cour soit amendée, et qu'il soit impose, par le régistraire, et à sa discrétion, sur l'agent régulièrement inscrit dans tout appel, allocation jusqu'au montant de $20. (*Pas imprimée.*)

64... LEVÉE HYDROGRAPHIQUE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée entre toute personne et le gouvernement, au sujet de la levée hydrographique des grands lacs, du fleuve et du golfe Saint-Laurent et des autres côtes maritimes du Canada.

65... DROITS SUR LE SEL :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., en possession du gouvernement, se rapportant aux droits sur le sel. (*Pas imprimée.*)

66... SIFFLET DE BRUME, SHELBURNE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., adressés au ministère de la marine et des pêcheries depuis le 1er janvier 1881, au sujet de la pose d'un sifflet de brume à l'entrée du port de Shelburne, N.-E. (*Pas imprimée.*)

67... COURS DE COMTÉ :— Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral, au sujet de la création d'une nouvelle cour de comté dans cette province et de la nomination d'un juge pour la dite cour. (*Pas imprimée*)

67*a*. Réponse à une adresse ; état du nombre de causes entendues dans chacune des cours de comté des comtés de King et Albert depuis le 1er juin 1882, ainsi que du montant des verdicts et des sentences portés dans ces causes. (*Pas imprimée.*)

67*b*. Réponse à ordre ; pour copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les juges de cours de comté du Canada, et autres, concernant la résolution présentée à la Chambre lors de la dernière session du Parlement, par le ci-devant ministre de la justice, au sujet de l'élévation projetée du traitement de tels juges. (*Pas imprimée.*)

68... COUR MARITIME :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de causes décidées, etc., par le juge et les différents juges subrogés de la cour maritime depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

68*a*. Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance échangée entre le juge ou quelques-uns des juges de la cour maritime de la province d'Ontario et le gouvernement concernant les règles, etc., de la dite cour et leur simplification Aussi, copie de toutes règles modifiées ou de projets de modification, depuis le 1er janvier 1882. (*Pas imprimée.*)

69... CANADA CENTRAL, CHEMIN DE FER DU, BONI DE PEMBROKE :—Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance concernant le fait que le gouvernement a pris à sa charge le montant du paiement octroyé par la ville de Pembroke pour aider au chemin de fer du Canada Central

MATIÈRES DU VOLUME No 12.

70... CONSTITUTIONS DU C.-B., N.-E., I. P. E., N.-B., C.-B. ET DE L'ILE DE VANCOUVER :—Réponse à une adresse ; copie des chartes ou constitutions octroyées par la couronne ou le parlement impérial aux provinces du Cap-Breton, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Ile Vancouver ; aussi, copie de tous actes, chartes, instructions royales, commissions, ordres en conseil ou dépêches altérant ou modifiant les dites chartes ou constitutions telles qu'octroyées dans le principe, ou conférant ou retirant tous droits ou privilèges politiques avant ou après l'octroi de telles chartes.

71... COMMUNICATION PAR STEAMERS AVEC L'ALLEMAGNE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance échangée entre aucun membre de cette Chambre ou autres personnes et le gouvernement, au sujet de l'établissement d'une communication directe par steamers entre Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., Halifax et les ports de mer de l'Allemagne.

N° 72... SUPPLIQUE DE CERTAINS MARINS D'ÊTRE RELAXÉS DE PRISON :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance entre le secrétaire d'Etat et les départements de la marine et des pêcheries et de la justice, concernant les suppliques de divers marins du port de Québec, demandant d'être relaxés de prison pour retourner en mer, etc., à la demande de R. Temple, patron du navire anglais, le *Genii* (*Pas imprimée.*)

73... COMPAGNIE BRITANNIQUE CANADIENNE DE PRÊT ET DE PLACEMENT :—Etat (Sénat)—Liste des actionnaires et état des affaires de la, à la date du 31 déc. 1882. (*Pas imprimée.*)

74... SÉMAPHORE RIVIÈRE-DU-LOUP ET "BRANDY POTS :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance au sujet de l'érection de sémaphores sur le quai de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata, et sur le "Brandy-Pot." (*Pas imprimée.*)

75... QUAIS À LA RIVIÈRE-DU-LOUP ET À LA RIVIÈRE-OUELLE :—Réponse à ordre ; copie des rapports faits jusqu'à ce jour, touchant les mouvements de la glace au quai de la Rivière-du-Loup et à celui de la Rivière-Ouelle. (*Pas imprimée.*)

76... CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la compagnie relativement à l'achat de bons et actions du chemin de fer de Wellington, Grey et Bruce, et aussi, l'achat de certaines actions et parts de la compagnie du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest et de la compagnie du chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa; aussi, copie de la correspondance concernant l'achat ou la vente du chemin de fer de la rive Nord. (*Pas imprimée.*)

76*a*.. Réponse à ordre; rapport de tous les dommages et accidents qui ont eu lieu sur la ligne du chemin de fer ou sur aucun de ses embranchements ou chemins de fer sous son contrôle entraînant soit perte de vie ou tort aux personnes ou aux choses. (*Pas imprimée.*)

76*b*.. Réponse à ordre ; copie de toute la correspondance entre la compagnie et le gouvernement du Canada relativement à l'acquisition ou vente de l'embranchement sur la Rivière-du-Loup du dit chemin de fer, maintenant la propriété du gouvernement ; aussi de toute correspondance montrant la manière dont la dite compagnie a dépensé ou se propose de dépenser l'argent ainsi reçu ; et aussi de toute la correspondance concernant l'hypothèque du gouvernement pour cette dette de £3,111,500 et l'intérêt échu.

76*c*. Réponse supplémentaire au précédent.

77... CINQUIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE :—Rapport sur les élections fédérales de 1882, et aussi de chaque élection faite subséquemment jusqu'à cette date.

77*a*. Réponse à ordre :—Etat indiquant toutes les sommes payées pour défrayer les dépenses des dernières élections fédérales dans les différents districts électoraux.

78... HÉBERT, H., MANŒUVRES FRAUDULEUSES :—Réponse à ordre ; copie de toute plainte portée contre Hubert Hébert, employé comme chef de gare à Montmagny, relativement à une accusation de manœuvre frauduleuse soutenue affirmativement par P. B. Casgrain, écuier, député de l'Islet. (*Pas imprimée.*)

79... QUAIAGE À DIGBY, N.-E. :—Réponse à ordre ; état du montant perçu pour droit de quaiage au quai public à Digby, N.-E., pendant chacune des années comprises entre 1879 et 1882, inclusivement. (*Pas imprimée.*)

80... RUSSELL VS. LA REINE :—Réponse à une adresse; copie des jugements dans la cause de Russell *vs.* la Reine dans la cour suprême du Canada et le Conseil privé, et des jugements dans toutes cours provinciales de juridiction supérieure ou dans la cour suprême du Canada, dans toutes les causes traitant de la question du droit d'une législature provinciale de passer des lois affectant, réglementant ou restreignant le nombre ou le caractère des personnes licenciées pour vendre des liqueurs enivrantes ou les heures de telle vente.

81... CANAL SHUSHWAP ET OKANAGAN :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, etc., se rapportant aux études faites en 1882, pour la construction d'un canal entre les lacs Shushwap et Okanagan, dans la Colombie-Britannique.

82... TERRES DE L'ARTILLERIE ET RÉSERVES DE LA MARINE :—Réponse à ordre ; état donnant le montant brut des recettes provenant de la vente ou de la location des terres de l'artillerie ou des réserves de la marine dans les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse, depuis le 1er juillet 1856 jusqu'au 1er juillet 1882, et les objets auxquels les sommes ainsi perçues ont été appliquées ; aussi, un état désignant les différentes propriétés dont partie a été ainsi vendue ou louée, et le nombre d'acres dans chaque cas. (*Pas imprimée.*)

82*a*. Réponse supplémentaire au même.

83... CANAL MURRAY :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copies de toutes soumissions reçues pour la construction du canal Murray, ainsi que toute correspondance, etc., se rapportant à cette entreprise.

84... TERRES POUR LA COLONISATION :—Réponse à ordre ; état indiquant, jusqu'au 1er janvier 1883, le nombre total de demandes de concessions de terre pour fins de colonisation conformément au projet numéros un et deux des règlements concernant les terres, en date du 23 décembre 1881 ; les noms des personnes qui ont fait ces demandes, la date de la demande et la quantité de terre demandée dans chaque cas.

85... O'CONNOR, HONORABLE JOHN :—Réponse à une adresse ; relevé de toutes les sommes payées à l'honorable John O'Connor depuis qu'il s'est démis de sa charge et de l'arrangement en vertu duquel telles sommes ont été payées. (*Pas imprimée.*)

86... ILE DU PRINCE-EDOUARD, CHEMIN DE FER DE L' :—Réponse à ordre ; copie de tous rapports, relevé du coût d'un projet de chemin de fer d'embranchement entre la station de Harmony, sur le chemin de fer, et Elmira, East Point, I.P.-E.

87... BOUÉES ET BALISES, LAC HURON :—Réponse à ordre ; copie de toute la correspondance avec le gouvernement pendant les quatre dernières années, avec copie de tout contrat et des dépenses relatifs aux bouées et balises dans le chenal du nord du lac Huron. (*Pas imprimée.*)

88... TROUPES D'HALIFAX :—Réponse à une adresse ; copie de toutes dépêches, ordres en conseil et rapports touchant le rappel des troupes de Halifax. (*Pas imprimée.*)

89... ARRANGEMENTS COMMERCIAUX AVEC LA FRANCE, L'ESPAGNE, ETC. :—Réponse à une adresse ; copies de toutes dépêches, etc., entre les gouvernements du Royaume-Uni et du Canada et entre le gouvernement du Canada et le haut commissaire, touchant les négociations pour des arrangements commerciaux avec la France, l'Espagne ou d'autres contrées.

90... LAC SAINT-JEAN, CHEMIN DE FER DU :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, relativement au subside octroyé à la dite compagnie, et un état de toutes les sommes payées à la dite compagnie sur le dit subside jusqu'à ce jour. (*Pas imprimée*).

91... DROITS DE DOUANE REMBOURSÉS À TORONTO :—Réponse à ordre ; état donnant les noms et les montants respectifs des droits de douane remboursés, au port de Toronto, pendant le dernier exercice, et les articles sur lesquels les droits ont été perçus et remboursés. (*Pas imprimée.*)

92... IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Réponse à ordre ; état des importations et exportations, du 1er juillet 1882 au 1er janvier 1883, indiquant les pays avec lesquels s'est fait ce commerce d'importation et d'exportation. (*Pas imprimée.*)

93... IMMIGRATION :—Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance, etc., échangée récemment entre le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique au sujet de l'immigration dans cette province.

93*a*. Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada relativement à l'immigration dans la Colombie-Britannique ; aussi, de toute correspondance au sujet de l'immigration chinoise.

93*b*. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre d'agents d'émigration (autres que ceux mentionnés sur les listes officielles et publiées) envoyés du Canada en Europe qui ont retiré un salaire du gouvernement pendant les années civiles 1881 et 1882 ; les noms des personnes ainsi employées ; les instructions qu'elles ont reçues, etc.

93*c*. Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., concernant l'immigration des réfugiés juifs de Russie au Canada et l'entretien ultérieur et le placement de tels immigrants. (*Pas imprimée.*)

94... SUBVENTION PROVINCIALE DE QUÉBEC :—Réponse à une adresse ; copie de toute représentation par la législature de Québec au sujet d'une augmentation de la subvention provinciale.

94*a*. Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de toutes lettres, correspondance, etc., que les autorités fédérales ont pu recevoir du gouvernement ou de la législature de la province de Québec au sujet de la révision des conditions de l'union dans le sens d'une augmentation de la subvention fédérale.

N° 95... SENTENCE ARBITRALE RELATIVE À L'ONTARIO :—Réponse à une adresse ; copie de toute correspondance non encore soumise à cette Chambre, échangée entre le secrétaire d'Etat et le lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario au sujet de la sentence arbitrale relative aux limites nord et nord-ouest de cette province.

96... ILE DU PORTAGE :—Réponse à une adresse ; Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement britannique, au sujet de la cession au Canada de l'île du Portage, à l'entrée de la rivière Miramichi ; aussi, copie de tous les rapports, etc., à ce sujet.

97... STEAMER POUR REMPLACER LE "GLENDON" :—Réponse à ordre ; copie de l'annonce demandant des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le *Gle ndon* ; les diverses soumissions reçues ; le nom de la personne qui a obtenu le contrat et le montant mentionné dans le dit contrat. (*Pas imprimée.*)

98... COMMERCE ENTRE LE CANADA, LES ANTILLES ET LE BRÉSIL :—Réponse à ordre ; copie de la pétition relative au commerce entre le Canada et les Antilles et le Brésil, signée par les principaux marchands de la côte de Gaspé et de la Baie des Chaleurs et adressée à l'honorable ministre des finances, et copie de la lettre accompagnant la dite pétition.

99... FABRIQUE DE CARTOUCHES À QUÉBEC :—Réponse à ordre ; état donnant le coût de la fabrique de cartouches à Québec, depuis sa création, et les noms et salaire de tous les officiers et employés et la valeur et la quantité des munitions fabriquées. (*Pas imprimée.*)

100... GRAIN ET PRODUITS DU GRAIN :—Réponse à ordre ; état indiquant : 1° Le montant de droits perçus, du 15 mars 1879 au 1er janvier 1883, sur les céréales comprises sous le titre "Grain et produits du grain" ; aussi, les quantités totales importées ; 2° La quantité importée et entrée pour la consommation au Canada ; aussi, un état de la quantité exportée de 1874 à 1882, inclusivement.

101... STEAMERS NEWFIELD ET MORAVIAN :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance échangée entre le ministre de la marine et des pêcheries, concernant l'emploi du steamer du gouvernement, le *Newfield*, pour aider le steamer naufragé, le *Moravian.*" (*Pas imprimée.*)

102... RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MINES :—Copie des règlements pour régir la cession des terrains miniers autres que les houillers. (*Pas imprimés.*)

103... INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC., IMPORTÉS DANS LE MANITOBA ET LES T. N.-O. :—Réponse à ordre ; état de l'importation des instruments aratoires dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et des wagons, traîneaux et voitures, du 30 juin au 31 décembre 1882.

103*a*. Réponse à ordre ; état de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada, entre le 1er juillet et le 31 décembre 1882.

103*b*. Réponse à ordre ; état de tous les instruments aratoires, voitures, wagons et traîneaux expédiés en entrepôt au Manitoba des autres provinces du Canada pendant l'exercice expiré le 30 juin 1882.

104... BAIE D'HUDSON :—Réponse à une adresse ; copie des renseignements recueillis, touchant la durée de la saison de navigation dans la baie d'Hudson, indiquant les sondages et dans quelle étendue la baie se congèle ; aussi, copie de tous rapports et documents relatifs à ses ressources probables ; aussi, tous rapports sur les richesses minières des régions voisines de la baie et des îles qu'elle renferme.

105... GRENVILLE ET CARILLON, CANAL DE :—Réponse à ordre ; copie de la sentence arbitrale sur la demande d'indemnité pour dommages présentée par l'entrepreneur du canal de Grenville et Carillon en vertu du contrat en vigueur en 1871-72, et un état des sommes payées aux termes de ce contrat.

105*a*. Papiers relatifs à la construction de deux écluses, et autres travaux, à Greece's Point.

105*b*. Sentence arbitrale de John Page, ingénieur en chef, sur la réclamation de MM. Heney, Stewart et Cie, entrepreneurs de travaux à Greece's Point.

105*c*. Rapport de J. Page, écr., ingénieur en chef, sur le canal du Rapide Plat.

N° 106... VAISSEAUX DE GUERRE DE S. M. SUR LES CÔTES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, et entre le gouvernement canadien et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement au stationnement permanent d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre de Sa Majesté sur les côtes de la Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)

107... LOT N° 133 DE L'ARPENTAGE DU GOUVERNEMENT, MANITOBA :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de toutes correspondances échangées entre le bureau des terres à Winnipeg, ou le département de l'intérieur et toutes personnes réclamant la propriété ou des droits à la propriété n° 133 de l'arpentage du gouvernement, située dans la paroisse de Ste-Agathe, comté de Provencher, province du Manitoba ; aussi, copie de tous ordres en conseil ou ordres du département de l'intérieur au sujet de la dite propriété. (*Pas imprimée*).

108... SUBVENTIONS AU MANITOBA :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, depuis le commencement de la dernière session, concernant les subventions ou octrois à la province du Manitoba.

109... DETTE PUBLIQUE ENCOURUE POUR LES CHEMINS DE FER, LES CANAUX, ETC. :—Réponse à ordre ; état indiquant les montants portés au compte de la dette publique de la Puissance du Canada qui ont été dépensés pour obligations de chemins de fer, canaux et navigation dans la Colombie-Britannique, le Manitoba, Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse proprement dite, et l'Ile du Cap-Breton, jusqu'au 1er juillet 1882, etc.

110... MCMILLAN, DESTITUTION DE J. D. :—Réponse à ordre ; copie de toute la correspondance, etc., relative à la destitution de John D. McMillan de son emploi comme garde-pêche, et à la nomination à sa place de David Baker. (*Pas imprimée.*)

111... PILOTES ET PILOTAGE, COLOMBIE-BTITANNIQUE :—Réponse à ordre ; copie de la correspondance, etc., échangée entre le gouvernement et l'administration du pilotage dans la Colombie-Britannique ou toutes autres personnes, dans cette province, concernant les pilotes et le pilotage.

112... STATIONS DE SAUVETAGE :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, etc., touchant l'établissement et l'entretien de stations de sauvetage à des endroits dangereux sur la côte du lac Ontario et autres nappes d'eau de l'intérieur, aussi, tous autres rapports sur la construction et le fonctionnement des stations de sauvetage des pays étrangers, que le gouvernement peut avoir en sa possession. (*Pas imprimée.*)

113... TERRASSE FRONTENAC, QUÉBEC :—Réponse à une adresse ; copie de tous documents relatifs à la cession par le gouvernement impérial au gouvernement fédéral, et par ce dernier au gouvernement provincial, de divers terrains et notamment de celui sur lequel est érigée la terrasse Frontenac, en la cité de Québec. (*Pas imprimée.*)

114... LAC DES BOIS ET LAC LAPLUIE :—Papiers relatifs à la construction de steamers pour le "lac des Bois et le lac La Pluie." (*Pas imprimée.*)

115... DAUPHENÉE, JAMES, RÉCLAMATION DE :—Réponse à ordre ; copie de toutes pétitions, etc., concernant la réclamation de James Dauphenée, de Bridgewater, dans le comté de Lunenburg, pour remboursement des dépenses encourues par lui dans l'exercice de ses fonctions comme gardien de pêche de ce comté. (*Pas imprimée.*)

116... CANONS POUR LE CANADA :—Réponse à ordre ; copie du contrat, correspondance, etc., relatifs à la fabrication de canons de grand modèle pour le gouvernement du Canada. (*Pas imprimée.*)

117... CONCESSIONS DE TERRES POUR LA COLONISATION :—Réponse à ordre ; état faisant connaître chaque formule de lettres patentes, d'arrangements, etc., entre les compagnies et le gouvernement au sujet des concessions pour fins de colonisation.

118... PERMIS DE COUPER DU BOIS ET D'EXPLOITER LES MINES DANS LE TERRITOIRE EN CONTESTATION DE L'ONTARIO :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance, des ordres en conseil et papiers, non encore soumis, concernant la permission de couper du bois et d'exploiter les mines sur les terres situées dans les limites du territoire actuellement en contestation avec l'Ontario ; aussi, toute correspondance, etc., et tous les permis et baux octroyés pour couper du bois de construction, traverses, poteaux de télégraphe et billots de sciage dans le district du lac et de la rivière La Pluie et du lac des Bois et le long de leurs tributaires.

N° 119.. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, RÉCLAMATIONS DES PROVINCES :—Réponse à une adresse ; copie de la correspondance échangée depuis le 1er juillet 1867, jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux, relativement aux réclamations de chacun de ces gouvernements pour le remboursement des sommes dépensées pour ces provinces, pour le compte du gouvernement fédéral, pour l'administration de la justice ; aussi, état détaillé des réclamations réglées.

120... STEAMER "CHARYBDIS" :—Réponse à ordre ; copie de toute correspondance, exposé de dépenses, et rapports concernant le *Charybdis*, qui n'ont pas encore été produits. (*Pas imprimée.*)

121... SUBVENTIONS À CERTAINS CHEMINS DE FER :—Rapport au conseil du 14 mai 1883, recommandant l'octroi d'une subvention de $3,200 par mille, pour 12 milles, en tout $38,400, pour construire une ligne de chemin de fer entre Petitcodiac et Havelock Corner, N B.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 80 milles, de Canso à Louisbourg ou Sydney, ne dépassant pas en totalité $256,000, à la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 49 milles, ne dépassant pas en totalité $156,000, à la compagnie du chemin de fer International.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 36 milles, ne dépassant pas en totalité $115,200, à la compagnie de chemin de fer de Caraquet, N.-B.

Subvention projetée ne devant pas dépasser $3,200 par mille, en tout $160,000, à la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Gatineau.

Subvention projetée de $3,200 par mille pour la première section de 50 milles en dehors de Saint-Jérôme, n'excédant pas $160,000, à la compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 28 milles, de Napanee à Tamworth, en tadt $89,600, à la Cie de chemin de fer de Tamworth et Québec.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 25 milles, de Saint-Raymond au lac Saint-Jean, ne dépassant pas en totalité $80,000, à la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 100 milles, de Métapédiac à Paspébiac, ne dépassant pas en totalité $320,000, à la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Subvention projetée de $3,200 par mille, pour 32 milles (depuis l'Intercolonial jusqu'aux moulins de M. Laggan), ne dépassant pas en totalité $102,400, à la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Miramichi.

Subvention additionnelle projetée ne dépassant pas $6,000 par mille, ou une nouvelle subvention n'excédant pas, en totalité, $660,000, de Gravenhurst à Callander, 110 milles, à toute compagnie approuvée par le gouverneur en Conseil.

122.... RIVIÈRE SAINT-JEAN, N.-B. :—Réponse à une adresse (Sénat) ; copie de tous rapports, lettres, etc., depuis 1878, entre le département des travaux publics et M. J. A. Lyon ou toute autre personne, au sujet de l'enlèvement des obstructions qui embarrassent le lit de la rivière Saint-Jean, N.-B. (*Pas imprimée.*)

123.... MANITOBA, AGENCE DES SAUVAGES DU :—Réponse à ordre ; rapport, avec témoignages, sur la condition et la gestion de l'agence des sauvages du Manitoba, sous J. A. N. Provencher, surintendant des sauvages du district de Manitoba, fait par la commission d'enquête instituée ; aussi, copie de pièces justificatives en date du 25 juin 1875, pour $180 ; 25 juin 1875, pour $1,290 ; 26 décembre 1875, pour $600, signée par le nommé Tremblay, etc. (*Pas imprimée.*)

124.... TÉLÉGRAMMES, DÉPENSES POUR, DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS :—Réponse à ordre ; état faisant connaître la dépense faite pendant chaque mois du présent exercice pour dépêches télégraphiques débitées au compte des divers travaux dans le département des travaux publics ; aussi, un état semblable pour la période comprise entre novembre 1881 et le 30 juin 1882, inclusivement. (*Pas imprimée.*)

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT

DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE

1882.

Imprimé par ordre du Parlement

OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON
1883

INDEX.

PAGE

Rapport du surintendant général des affaires des sauvages 1

PARTIE I.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET AGENTS.

ONTARIO.

Institution des Mohawks—Extrait du rapport sur l' 237
Surintendance de la Grande-Rivière—J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire 1
do Centrale—Wm. Plummer do do 121
do du Nord—1re division, J. C. Phipps, surintendant-visiteur 3
do de l'Ouest, 1re do E. Watson do des sauvages 5
do do 2e do Thomas Gordon, agent 6
do do 3e do John Beattie do 7
do du Nord—2e do Skene, surintendant-visiteur 8
do do 3e do Wm. Van Abbott, agent des terres des sauvages 228
do do 4e do Amos Wright, agent 10
do du lac d'Or, James Paul 10
do d'Ottawa, John McGirr 11

QUÉBEC.

Rév. R. Duranquet 231
Institutions Shingwauk et Wawanosh—Extrait du rapport sur les 232
Agence de Caughnawaga—Geo. E. Cherrier, agent 14
do de Saint-Régis—John Davidson, agent 15
do de Saint-François—Henri Vassal, agent. Pas de rapport 159
do de Viger—Antoine LeBel—agent 16
do du lac Saint-Jean—L. E. Otis, agent 17
do de Maria—Rév. J. Gagné, ptre 18
do de Ristigouche—Rév O. Drapeau, ptre 18
do de la rivière Désert—Charles Logue, agent 19
do de la Jeune-Lorette—Rév. G. Giroux, ptre, missionnaire. Pas de rapport.
do de la rive nord du fleuve Saint-Laurent—L. F. Boucher, surintendant 21

NOUVELLE-ECOSSE.

District n° 1—John Harlow, agent ..... —
do 2—J. E. Beckwith, agent 24
do 3—Rév. T. J. Butler, agent. Pas de rapport.
do 4—Rév. E. J. McCarthy, agent 25
do 5—Rév. D. C. O'Connor do 25
do 6—James Gass do 123
do 6—D. H Muir, M.D. do 26
do 7—A. T. Clark do 26
do 8—Rév. H. McDonald do 123
do 9—Rév. W Chisholm do 27
do 10—Rév. John McDougall do Pas de rapport.
oo 11—Rév. D. McIsaac do 28
do 12—Rév. R. Grant do 20
do 13—Rév. M. McKenzie do 29

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Surintendance du Nord-Est—Charles Sergeant, surintendant-visiteur 32
do du Sud-Ouest—1re division, Wm. Fisher, surintendant-visiteur 30
do do 2e do Moses Craig do 32

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault, surintendant des sauvages 33

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

PAGE

Rapport du commissaire des sauvages du Manitoba, Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, du surintendant James F. Graham, et des divers agents des sauvages et des inspecteurs des agences et des fermes.
E. Dewdney, commissaire des sauvages pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest..... 194-213
James F. Graham, surintendant des sauvages 155
Francis Ogletree, agent, traité n° 1..... 33
A. M. Muckle do do 1..... 35
Jos Kent do do 1..... 37
A. Martineau do do 2..... 38
L. W. Herchmer do do 2..... 42-157
R. J. N. Pither do do 3..... 124
Geo. McPherson do do 3..... 40
John McIntyre do do 3..... 125
Lt.-col. A. McDonald, agent, traité n° 4, (reçu trop tard pour être publié à sa place)... 205-260
A. MacKay, agent, traité n° 5..... 43
Hayter Reed, agent, traité n° 6..... 49
J. M. Rae, sous-agent, traité n° 6..... 51, 210, 227
Wm. Anderson, agent, traité n° 6, (son rapport n'est pas arrivé à temps) ..... —
C. E. Denny, agent, traité n° 7 168-211
E. McColl, inspecteur des agences du Manitoba, traités 1, 2, 3 et 5 126
T. P. Wadsworth, inspecteur des agences des Territoires du Nord-Ouest, traités 4, 6 et 7..... 179
Sœur M. U. Charlebois..... 215

RAPPORTS DES ARPENTEURS.

John C. Nelson, A.T.F..... 216
Wm. S. Jemmett 228
W. A. Austin, I.C., A.T.F 261

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Lt.-col. I. W. Powell, surintendant des sauvages 160
W. H. Lomas, agent..... 52
H. Guillod do 56
P. McTiernan do 57
H. Cornwall do 62
G. Blenkinsop do 64
A. E. Howse do 66
P. O'Reilly, commissaire des réserves des sauvages..... 75

TABLEAUX.

N° 1.—Indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881 ; le montant total des prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages, arpentées et cédées, qui n'étaient pas vendues à cette date 240a
2.—Statistique agricole et industrielle..... 242
3.—Statistique scolaire..... 244
4.—Tableaux du recensement..... 255
Indiquant la quantité de grains et de légumes semés et récoltés sur les réserves des sauvages, etc., dans le Manitoba et le Nord-Ouest 264

PARTIE II.

A. 1. Officiers et employés au bureau central..... 2
A. 2. do do à l'extérieur 3

ÉTATS FINANGIERS.

B. Etat analytique de la caisse des sauvages, avec états secondaires, 1 à 66 11

1. Sauvages de Batchewana.
2. Chippewas de Beausoleil.
4. Chippewas de Nawash.
4. Chippewas de Rama.
5. Chippewas de Sarnia.
6. Chippewas de Saugeen.
7. Chippewas de l'Ile au Serpent.
8. Chippewas de la Thames.
9. Chippewas de l'île Walpole.
10. Bande de Fort-William.
11. Sauvages de la rivière des Français.
12. Sauvages de la rivière au Jardin.
13. Sauvages de Henvy's Inlet.
14. Sauvages du lac Nipissingue.
15. Sauvages de l'île Manitouline (non cédée).
16. Sauvages Meganattewan.
17. Mississaguas d'Alnwick.
18. Mississaguas de Crédit.
19. Mississaguas du lac et de la rivière à la Vase.
20. Mississaguas de Scugog.

21. Mohawks de la Baie de Quinté.
22. Moraves de la Thames.
23. Munsees de la Thames.
24. Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline.
25. Ojibbewas du lac Huron.
26. Ojibbewas dn lac Supérieur.
27. Ojibbewas de la rivière Mississagua.
28. Oneidas de la Thames.
29. Sauvages de l'île Parry.
30. Pottawattamies de l'île Walpole.
31. Sauvages de la rivière au Serpent.
32. Six Nations de la Grande-Rivière.
33. Sauvages de Shawanaga.
34. Sauvages de la rivière des Espagnols.
35. Sauvages de la rivière Thessalon.
36. Tootoomenai et sa bande.
37. Sauvages de la rivière au Poisson-Blanc.
38. Wyandotts d'Anderdon.
39. Abénakis dé Saint-François.
40. Abénakis de Bécancour.
41. Amalécites de l'île Verte et de Viger.
42. Sauvages du lac d'Or.
43. Hurons de Lorette.
44. Iroquois de Caughnawaga.
45. Iroquois de Saint-Régis.
46. Sauvages du lac Saint-Jean.
47. Sauvages du lac des Deux-Montagnes.
48. Nipissaguas, etc., de l'Outaouais supérieur.
49. Sauvages de la rivière Désert.
50. Sauvages de la Colombie-Britannique.
51. Sauvages du Manitoba et des T. du Nord-Ouest.
52. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse.
53. Sauvages du Nouveau-Brunswick.
54. Sauvages de Tobique.
55. Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.
56. Clench, J. B.
57. Maiville, Nancy.
58. Manace, Jamhs.
59. Wabbuck, William.
60. Caisse des sauvages de la province de Québec.
61. Caisse d'administration des terres des sauvages.
62. Compte indéterminé.
63. Caisse des écoles des sauvages.
64. Compte de l'arpentage.
65. Séminaire de Saint-Sulpice.
66. Caisse de retraite.

C. 1. Nouvelle-Ecosse .....
C. 2. Nouveau-Brunswick .....
C. 3. Ile du Prince-Edouard.....
C. 4. Colombie-Britannique.....
} Etat des dépenses.

C. 5. Compte général—Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, avec états secondaires de A à Q.
A. Annuités en vertu des traités.
B. Instruments aratoires, bestiaux, grains, outils, munitions et ficelles fournis aux termes des traités.

C. Outils.
D. Bestiaux.
E. Grains de semence.
F. Munitions et ficelle.
G. Provisions à fournir pendant les paiements annuels.
H. Secours donnés aux sauvages pauvres.
I. Vêtements.
J. Ecoles.
K. Arpentages.
L. Main-d'œuvre sur les fermes.
M. Entretien des fermes.
N. Sioux.
O. Dépenses générales.
P. Maison et bureau du commissaire.
Q. Moulin à farine.

ERRATUM.

SKENE, page 9, ligne 19.—"Parry-Sound" lisez "Ile Parry."

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1882.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 31 décembre 1882.

A Son Excellence le Très honorable
Sir JOHN DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL,
Marquis de Lorne, gouverneur général du Canada,
etc., etc.

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département des affaires des sauvages, pour l'année 1882.

Votre Excellence apprendra avec plaisir que les mesures adoptées par le département pour améliorer la condition des sauvages des différentes provinces et des territoires du Canada ont donné, pendant la dernière année, des résultats bien satisfaisants.

La politique que les employés du département avaient reçu instruction de mettre en pratique avec le plus grand zèle possible, consistait, d'une part, à encourager et stimuler les sauvages en état de travailler, et, d'autre part, à protéger les vieillards, les invalides et les malades.

L'état des affaires des sauvages des territoires du Nord-Ouest, durant les cinq dernières années, que Votre Excellence connaît déjà parfaitement, a eu nécessairement pour effet de diriger l'attention du département, d'une manière spéciale, sur les sauvages de cette partie du Canada, et les efforts qu'on a faits pour les rendre capables de se supporter eux-mêmes autant que possible, ont donné des résultats qui ont pleinement justifié les moyens adoptés pour arriver à ce but.

Les rapports des commissaires des sauvages du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, de même que ceux des inspecteurs et des différents agents des sauvages, —lesquels forment les annexes du présent rapport,—indiquent que les sauvages des

plaines ont fait, pendant la dernière année, des progrès importants. En effet, ils se sont établis sur leurs réserves, ont adopté les habitudes des gens civilisés, se sont construit des maisons, des granges, des magasins ou serres à légumes, et ont cultivé le sol. Aussi le confort qu'ils ont dû éprouver en habitant des maisons au lieu de leurs anciens taudis ou tentes misérables, et le succès remarquable qu'a eu, presque partout dans les territoires, la culture de leurs terres pendant la dernière année, aura pour effet, on l'espère, de les encourager à redoubler d'énergie à l'avenir.

Cependant, tout en observant cet heureux état de choses, pour ceux qui sont établis sur les réserves, il ne faut pas oublier qu'un nombre considérable d'autres sauvages n'ont pas encore abandonné la vie nomade des plaines, et paraissent nourrir encore l'espoir, quelque lointain qu'il puisse être, que le bison reviendra en nombre assez grand pour leur donner les moyens de vivre et les amusements dont ils jouissaient jadis. Ces sauvages habitent principalement les environs de Fort-Walsh. Sauf la bande de Gros-Ours, ce sont des vagabonds de différentes réserves qui n'ont pas voulu se livrer à la culture du sol, occupation servile à leur point de vue, et qui sont allés dans le voisinage de ce poste de la police à cheval du Nord-Ouest, où ils préfèrent endurer les privations de vêtements et de nourriture, en attendant vainement des indices du retour du bison.

Cependant, Votre Excellence sera heureuse d'apprendre que Gros-Ours, le seul chef de la zone fertile qui, conjointement avec sa bande, n'a pas encore voulu faire de traité avec le gouvernement, a récemment donné son adhésion et celle de sa bande, au Traité n° 6, lequel couvre le district de la Saskatchewan. La bande compte de 400 à 500 âmes; Gros-Ours a promis de s'établir sur une réserve au printemps et de s'occuper de culture. S'il le fait, cela contribuera sans doute beaucoup à disperser les vagabonds dont il est parlé plus haut, et les amènera à rejoindre, sur les réserves, leurs bandes respectives. On devra alors adopter de prudentes mesures pour empêcher autant que possible, que ces nouveax venus ne détournent les sauvages déjà établis de leurs occupations industrieuses, et en même temps, pour les encourager à travailler, comme les autres l'ont fait, à la culture du sol.

A part ces considérations d'économie, la présence de ces sauvages dans le voisinage de Fort-Walsh, offre des objections à un point de vue international. La frontière n'est pas très éloignée, et la tentation de la traverser et d'aller voler les chevaux et les bestiaux de leurs voisins a quelquefois été si forte, que les sauvages des deux côtés de la frontière n'ont pu y résister. Cette question avait pris une tournure si grave, au commencement de l'année, que le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement impérial échangèrent à ce sujet une correspondance, qui, communiquée à Votre Excellence, donna lieu, en autant que le gouvernement de Votre Excellence y était concerné, à l'arrêté du conseil du 24 avril dernier (dont copie fait partie des annexes de ce rapport), en vertu duquel il était proposé d'adopter une méthode pour contrôler, au moyen de passes, leurs fréquentes allées et venues d'un côté à l'autre de la frontière. Copie de l'arrêté du conseil fut transmise au Très honorable ministre des colo-

nies, pour lui permettre d'en donner communication au gouvernement des Etats-Unis. Jusqu'ici, cependant, ce dernier n'a encore fait aucune réponse, du moins à la connaissance du département. Mais il est bon d'ajouter que nos sauvages n'ont pas été accusés, depuis quelques mois, d'avoir volé des chevaux ou tué des bestiaux sur le côté américain de la frontière.

Je serais heureux de constater que les sauvages habitant le côté canadien de la frontière n'ont pas à se plaindre sous ce rapport. Malheureusement, tout dernièrement encore, les Pieds-Noirs du district d'Alberta, et le campement sauvage établi à proximité du Fort-Walsh, dont j'ai déjà parlé, ont perdu un grand nombre de chevaux, qui leur ont été volés sans qu'on puisse dire avec certitude si c'est le fait de sauvages habitant le côté canadien ou américain de la frontière. Néanmoins, à raison de l'animosité qui existe entre les Pieds-Noirs et les Cris, chacune de ces tribus soupçonne l'autre des vols de chevaux dont elle est de temps à autre la victime. Mais ceux qui sont familiers avec les affaires des sauvages des deux côtés de la frontière, et en mesure par conséqunce de former une opinion à ce sujet, soupçonnent les sauvages américains d'être les coupables. Quoi qu'il en soit, c'est un fait certainement remarquable, que malgré les recherches qui ont été faites dans le campement des Cris, toutes les fois que des chevaux ont été volés aux Pieds-Noirs, et sur les réserves de ces derniers, quand les Cris étaient les victimes, on n'a pu trouver aucun des chevaux disparus; et, il est notoire qu'une bande de sauvages américains,—les Piégânes du Sud, —dont la réserve se trouve sur ou près des frontières, parcourent les plaines, l'agent ne pouvant les maintenir sur leur réserve, et que ces derniers sont coutumiers d'actes de pillage de ce genre.

De rigoureuses mesures furent prises, au commencement de la saison, afin d'engager les sauvages qui campaient près de Fort-Walsh à se diriger vers le nord, et elles ont réussi jusqu'à un certain point; mais comme Gros-Ours, le chef des Cris, dont il est question plus haut, persista à rester avec sa bande près du Fort, plusieurs de ceux qui avaient émigré vers le nord sont revenus. Actuellement, ces derniers, de même que Gros-Ours et ses gens, sont encore campés en cet endroit, et tout probablement ils y passeront l'hiver, quoiqu'ils soient exposés à beaucoup de privations et de misères, car le gouvernement ne leur donnera que tout juste le nécessaire pour les empêcher de mourir de faim.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que l'état favorable des sauvages de plusieurs des réserves des territoires, a permis d'y supprimer pendant la dernière saison les fermes des instructeurs. En établissant ces fermes, nous nous proposions d'enseigner aux sauvages d'une manière pratique, comment elles devraient être exploitées, et ce but a été atteint. J'espère que les sauvages de plusieurs autres localités seront assez avancés, l'automne prochain, pour y opérer aussi le même changement.

La suppression de ces fermes aura pour effet de diminuer de beaucoup les dépenses. Ce n'est pas, cependant, que nous ayions l'intention de cesser de surveiller les opé-

rations agricoles des sauvages d'aucune des localités ou la ferme de l'instructeur a été abolie, car si ces derniers étaient laissés à eux-mêmes, ils retomberaient bientôt dans leurs anciennes habitudes.

Nous placerons sur chaque réserve un homme habile et de confiance qui aura pour mission d'encourager et de diriger les travaux des sauvages. Il est d'ailleurs fort douteux qu'il soit sage, au moins tant que la génération actuelle ne sera pas disparue, de ne plus exercer cette surveillance. Les personnes qui auront à remplir cette fonction importante, seront placées sous le contrôle immédiat des agents des sauvages de leur district, et l'inspecteur des agences des sauvages et des réserves devra, après un examen minutieux, faire rapport au département de temps à autre de l'ouvrage exécuté et de l'état des affaires générales sur chaque réserve. Il y a toute raison d'espérer qu'avant peu d'années, le département pourra inaugurer ce système sur toutes les réserves sauvages des territoires. Le pays épargnera ainsi des frais considérables qu'entraîne l'alimentation des sauvages, et n'aura plus à payer que les appointements des agents et des instructeurs d'agriculture, ainsi qu'à fournir peut-être quelques instruments aratoires et outils pour permettre aux sauvages de cultiver avec plus de succès.

Le bétail et les instruments aratoires qui se trouvent sur les fermes, seront mis à la disposition des réserves, et les fermes louées ou vendues, selon qu'il sera plus avantageux.

Le commissaire des sauvages des Territoires du Nord-Ouest fait rapport que les sauvages des réserves comprises dans la partie est des territoires, jusqu'à Ellice, dans la direction du sud, et qui sont compris dans le traité n° 4, peuvent, sauf quelques bandes qui ont habité leurs réserves pour la première fois cette année, se supporter eux-mêmes.

Les sauvages de cette section possèdent de vastes champs arables, et il leur reste de la récolte de l'année, après avoir mis en sûreté ce qu'il leur faut de semence pour le printemps suivant, un fort surplus de grains et de légumes pour la consommation. Les fermes des cultivateurs près de Fort-Pelly et sur le Creek de la Queue d'Oiseau, ont été abandonnées.

Ces sauvages sont très bien situés pour trouver de l'occupation, en dehors de leurs réserves, chez les colons blancs.

Ceux qui habitent la section Ouest des territoires couverte par ce traité ne sont pas aussi avancés. Toutefois, le commissaire pense que l'année prochaine ils seront dans une condition également satisfaisante.

Les Cris, qui avaient abandonné Fort-Walsh au commencement de la saison pour aller au nord, se sont rendus, après avoir atteint Qu'appelle, sur leurs différentes réserves.

Ils y demeurent maintenant et font d'assez bonnes affaires, à l'exception cependant d'un chef du nom de Pie-a-pot et de la moitié à peu près de sa bande. Ce chef avait choisi une réserve à Indian-Head, et tout d'abord il se montra satisfait de son choix et de la manière dont il fut traité. Mais par la suite Pie-a-pot demanda des choses si extraordinaires qu'on ne pouvait les lui accorder sans causer du mécontentement parmi les autres bandes de sauvages. Voyant ses demandes repoussées, il est revenu à Fort-Walsh avec la moitié des gens de sa bande.

Les Assiniboines, qui avaient aussi consenti l'année dernière à aller au nord, avaient choisi une réserve dans la même localité et bâti 21 maisons. Pendant quelque temps ils ont paru très satisfaits, mais à la fin ils sont revenus à leur ancien poste des Montagnes-aux-Cyprès, et un de leurs chefs a informé le commissaire que, tout en étant satisfaits du traitement qu'ils avaient reçu, ils préféraient vivre dans le sud parce que tous leurs amis s'y trouvaient et que leurs morts y étaient enterrés.

On espère pouvoir les engager de nouveau à retourner à Indian-Head, où la terre est d'excellente qualité, bien arrosée et le bois abondant.

Il n'est pas distribué de vivres ni de vêtements aux sauvages bien portants de la section couverte par le traité n° 4, s'ils ne travaillent pour en gagner, et aucune plainte n'a été faite à l'agent que les sauvages quêtaient chez les colons.

Plusieurs bandes des territoires situés au nord et au sud de la Saskatchewan-Nord, section qui est comprise dans le traité n° 6, ont fait des progrès très satisfaisants, paraît-il. Dans le district de Carlton, le rendement du grain a été même plus considérable que l'année dernière, et les récoltes de pommes de terre et autres légumes ont été très bonnes. Tout a été moissonné dans le temps favorable, et les instructeurs d'agriculture du Lac aux Canards et du district du Prince-Albert, ont reçu avis que le département supprimerait tout prochainement leurs fermes.

L'état comparatif suivant de la quantité de grains ensemencés, pendant les trois dernières années, donnera une idée du progrès fait par les sauvages de ce district:

En	1880—	220	boiss. de blé,	200	boiss. d'orge,	750	boiss. de pommes de terre.		
"	1881—	645	"	565	"	750	"	"	
"	1882—	1125	"	504½	"	668	"	"	et 90

boisseaux d'avoine.

En 1881 il a fallu acheter pour $2,073 de grains de semence, que ces sauvages ont employés ; tandis qu'en 1882, les sauvages et leurs instructeurs ayant cultivé presque tout ce dont ils avaient besoin, les grains de semence n'ont coûté que $333.

Et pour les approvisionnements, si l'on compare la quantité fournie aux sauvages pendant la première partie de l'année 1881, avec celle de la même période de 1880, on constate une diminution de 3,505 lbs. de farine, 8,959 lbs. de bœuf, et 4,492 lbs. de lard séché; et en 1882, en comparant également avec une même période de 1881, la diminu-

tion s'est élevée à 29,898 lbs. de farine et 1,040 lbs. de lard séché. Il n'a pas été distribué de bœuf en 1882.

Cette diminution est due au fait que les sauvages ont consommé les produits de leurs propres terres.

Les sauvages de l'agence de Carlton habitent tous des maisons faites de troncs d'arbres. Le chiffre de la population, réparti entre douze bandes, est de 1,667 âme Ils possèdent 88 granges, 933 acres de terre en culture, et 469 acres qui ont été défoncés dernièrement; ils ont aussi 377 chevaux, 120 vaches, 80 bœufs et 160 têtes de jeune bétail. Pendant l'année 1881, la récolte a été de 3,959 boisseaux de blé, 1,642 boisseaux d'orge, 3,460 boisseaux de pommes de terre. De plus, ils ont engrangé 927 tonnes de foin. Deux de leurs chefs ont payé, l'année dernière, la moitié du prix d'une machine à battre pour leur propre usage.

Il y a cinq écoles en opération dans l'agence de Carlton.

Avant la nomination de M. Hayter Reed au poste d'agent du district de Battleford, plusieurs sauvages s'étaient montrés fort récalcitrants; mais je suis heureux de pouvoir faire rapport que, grâce à la sage administration de cet agent, les plus désobéissants mêmes sont devenus fort dociles. Et bien que plusieurs des sauvages aient été un peu dérangés pendant l'été par l'arrivée de 400 à 500 de leurs amis, venus des Montagnes aux Cyprès et qui n'avaient encore jamais habité de réserves, le résultat de la moisson indique que cet incident n'a pas eu de conséquences graves.

Le chef Faiseur d'Etangs (*Pondmaker*), dont la réserve est située sur la Rivière-à la Bataille, et qui a causé autrefois bien des embarras aux employés de ce département, travaille maintenant avec énergie, et tout ce qu'il désire c'est d'avoir assez d'instruments aratoires et de bestiaux pour permettre à sa bande de cultiver une plus grande étendue de terrains, et d'en venir bientôt à pouvoir se passer de l'aide du gouvernement. Lorsque l'inspecteur a visité cette réserve, dans le cours de l'été dernier, il eût peine à trouver le temps de parler à Faiseur-d'Etangs (*Pondmaker*), tant ce dernier était absorbé par ses travaux.

Sur presque toutes les réserves de cette agence, l'étendue de terre que les sauvages ont ensemencée l'année dernière a plus que doublée cette année, et il a été labouré une vaste surface qui servira à la récolte de la prochaine année. Tout le travail a été fait par les sauvages.

L'agent fait rapport qu'à mesure que ces sauvages se civilisent et qu'ils adoptent des occupations industrielles, ils abandonnent les coutumes et cérémonies païennes, dont la célébration leur faisait perdre un temps précieux et négliger leurs champs et récoltes.

A part ce qu'ils ont fait sur leurs fermes, les sauvages de l'agence de Battleford ont beaucoup travaillé sur les routes, particulièrement sur celle allant de Fort-Pitt au Lac aux Grenouilles (*Frog Lake*), parcours de 40 milles. Cette route a été mise en

bon état et on a construit des ponts dans les endroits où la chose était nécessaire. Les sauvages ont aussi coupé des quantités considérables de bois de chauffage, qu'ils ont vendues. L'argent que ces travaux leur ont rapporté leur a permis d'acheter des vêtements à leurs familles.

La population de l'agence de Batteford, répartie entre douze bandes, est de 1,129 âmes. Ces sauvages occupent 28 maisons construites de troncs d'arbres et 85 tentes ou baraques; ils possèdent 83 granges, 536 acres de terre en culture, et 282 acres qui ont été défoncés dernièrement pour la récolte de l'an prochain; ils ont aussi 125 chevaux, 83 vaches, 74 bœufs et 116 têtes de jeune bétail. Ils ont récolté, pendant l'année 1881, à peu près 150 boisseaux de blé, 95 boisseaux d'avoine, 1,955 boisseaux d'orge, 157 boisseaux de carottes, 1,450 boisseaux de navets, 2,800 boisseaux de pommes de terre, et engrangé 452 tonnes de foin.

Il y a cinq écoles en opération dans l'agence.

Les rapports du district d'Edmonton sont également très satisfaisants. Il y a sept réserves dans le voisinage de la rivière à la Bataille, et en chacune d'elles, les opérations agricoles, qui ont passablement réussi cette année, ont été faites sous la surveillance d'un instructeur dont la ferme est aux Buttes de la Paix. Cette ferme est exploitée, paraît-il, d'une manière très habile, et a tous les caractères d'une ferme-modèle industrielle; tous les travaux y sont faits par les sauvages. Les bâtiments sont très bien faits.

Sur les cinq bandes qui ont leurs réserves entre la rivière Qui-Barre et Edmonton, trois se sont bien tirées d'affaires. Ces dernières cultivent 117 acres de terre, se composant de champs de 4 à 10 acres bien enclos, ont construit de bonnes maisons et possèdent un bon nombre de bestiaux. L'inspecteur rapporte que la ferme de l'instructeur d'agriculture de ces sauvages a été très habilement exploitée, mais qu'elle n'est plus utile et peut être supprimée, parce que les sauvages sont très avancés. Toutefois, on ne devra pas cesser de surveiller ces réserves, afin d'empêcher les sauvages de négliger leurs travaux.

Les sauvages du lac à la Selle (*Saddle Lake*) ont fait des progrès remarquables. L'instructeur d'agriculture demeure sur la réserve, au lac à la Selle, et il y possède une très bonne ferme et de bons bâtiments. Il a sept bandes sous sa surveillance et il est d'avis qu'elles ont des connaissances suffisantes en agriculture et qu'il n'est plus nécessaire de continuer la ferme.

Je regrettre d'être obligé de faire rapport que l'inspecteur n'a constaté que bien peu d'amélioration dans l'état des cinq bandes confiées aux soins de l'instructeur d'agriculture du lac aux Grenouilles.

Il y a trois écoles en opération dans l'agence d'Edmonton.

J'éprouve beaucoup de satisfaction de pouvoir informer Votre Excellence que tous les sauvages du traité 7, qui comprend le territoire maintenant connu sous le

nom d'Alberta, se sont établis sur les réserves et ont fait des progrès remarquables en agriculture, à l'exception seulement de deux bandes. Les tribus les plus populeuses sont celles des Gens-du-Sang et des Pieds-Noirs. Elles ont chacune des réserves sur les rivières du Ventre et de l'Arc, et elles ont remarquablement bien réussi.

Les Gens-du-Sang sont au nombre de 3,400 âmes. Ils ont fait beaucoup d'ouvrage pendant l'année ; ils ont planté leurs pommes de terre, enclos leurs champs et fait un peu de labourage avec leurs propres chevaux. Ils ont été partagés en plusieurs bandes qui vivent dans des villages séparés. Leurs terrains sont bien enclos, quoiqu'il y ait peu de bois pour cet objet. Ces sauvages commencent à occuper des emplacements distincts sur les réserves. Ils ont récolté une grande quantité (à peu près 200,000 lbs) de pommes de terre, ainsi que des navets, de l'avoine et un peu d'orge. Ils n'aiment pas cependant cette dernière céréale, et quoique le sol la produise mieux que toute autre, ils la sèment avec répugnance.

Il y a dans cette tribu de 700 à 800 sauvages vigoureux qui désirent vivement se livrer à la culture, et plusieurs s'en acquittent déjà avec succès.

Les Pieds-Noirs ont cette année pour la première fois fait de la culture du sol un moyen de subsistance, et j'ai le plaisir d'apprendre que leurs efforts sont couronnés de succès. Ils ont récolté à peu près 100,000 lbs. de pommes de terre, un peu de navets, et ils avaient de très beaux champs d'orge, grain qu'ils ont cultivé pour la première fois. Ces résultats les encourageront à faire encore plus d'efforts. Ces sauvages ont construit pendant l'année plusieurs nouvelles maisons.

Les Pieds-Noirs du nord, au nombre d'environ 900 âmes, et leur chef Ma-ta-si-a-piw (ou Vieux-Soleil), se sont séparés des Pieds-Noirs du sud, dont le principal chef se nomme Cha-po-mex-i-co (ou Pied-de-Corbeau), et sont allés habiter une autre partie de la réserve située à 14 milles en amont de la Traverse des Pieds-Noirs, et plusieurs villages ont depuis surgi entre ces deux points. Nous avons cru devoir établir une sous-agence sur la réserve des Pieds-Noirs, parce que le territoire compris dans ce traité est trop vaste pour permettre à l'agent du Fort-McLeod de surveiller attentivement les bandes du nord, ce qui est nécessaire dans l'intérêt des sauvages et du département. L'agent de Fort-McLeod est chargé des Gens-du-Sang et des Piégânes, et celui de la Traverse des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines.

Il s'est élevé, l'hiver dernier, un conflit entre les sauvages de la réserve des Pieds-Noirs et des gens employés par les fournisseurs de viande à abattre les bestiaux. Comme par le contrat les bouchers n'étaient pas obligés de livrer la tête et les débris des animaux, ils vendaient ces parties aux sauvages qui pouvaient les acheter. Ceci donnait lieu à des mécontentements continuels, et enfin, un sauvage qui se croyait lésé par un de ces bouchers, qu'il soupçonnait d'avoir revendu à un autre la tête qu'il lui avait vendue, fit feu sur lui. L'officier commandant la police à cheval de Fort-

MacLeod reçut la plainte, et il envoya des gens sur la réserve des Pieds-Noirs pour arrêter l'accusé. Il fallut cependant renforcer la police avant que l'accusé ne fût livré. Conduit à Fort-MacLeod, il y subit son procès et fut condamné à l'emprisonnement pendant une période de quatorze jours.

Finalemant, le département parvint à apaiser les sauvages en consentant à prendre des fournisseurs les têtes et débris au prix de $1.00 par animal, et à les distribuer en rations.

Des haches et autres outils furent ensuite donnés aux sauvages, qui s'en servirent beaucoup pendant le reste de l'hiver pour construire un grand nombre de maisons.

Les Piégânes, dont la réserve est située sur la rivière du Vieux, et qui comptent à peu près 900 âmes, ont récolté plus de pommes de terre, d'avoine et d'orge que toutes les autres bandes de cette agence. En conséquence, les rations de farine ont été de beaucoup diminuées sur cette réserve; la distribution quotidienne est maintenant d'un quart de livre par tête, au lieu d'une demi-livre. La ration de farine a également été réduite sur les réserves des Gens-du-Sang et des Pieds-Noirs, pour les mêmes raisens.

Les Piégânes ont d'excellentes et confortables maisons; ils sont plus avancés en agriculture que toutes les autres bandes de l'agence.

On a pu recueillir assez de grains de semence pour le printemps prochain sur les fermes d'approvisionnement des creeks Pincher et du Poisson, ainsi que des sauvages. L'agent rapporte que les Gens-du-Sang cultiveront probablement, l'année prochaine, une étendue de terre deux fois plus considérable.

Les Sarcis, dont la réserve est située au creek du Poisson, près de Calgarry, ont eu le malheur de voir des gelées hâtives endommager considérablement leurs récoltes pendant le mois de juillet; et les Assiniboines, dont la réserve est à proximité de Morleyville, ont tout perdu par la même cause, à peu près vers la même époque. Les réserves de ces bandes sont trop à proximité des Montagnes Rocheuses, et pour cette raison il n'est pas possible d'espérer qu'elles aient jamais de bonnes récoltes.

Les Assiniboines réussissent bien, paraît-il, dans l'élève des bestiaux. Ce sont aussi d'habiles chasseurs, et comme ils sont travaillants, ils trouvent facilement de l'ouvrage comme gardiens de troupeaux ou journaliers. Malheureusement, les Sarcis n'habitent pas un endroit aussi favorable, et ne sont pas, non plus, aussi bien disposés au travail. Ils perdent beaucoup de temps dans les environs de Calgarry.

L'agent de Fort-McLeod rapporte que les sauvages font moins de cas qu'autre fois des dances de la médecine, et que tout en les ayant célébrées cette année, peu ont subi l'épreuve de la torture qui accompagnait nécessairement, par le passé, ces cérémonies païennes. Il ajoute qu'ils perdent peu à peu l'habitude de s'absenter longtemps de leurs réserves, et que les rapports des journaux au sujet de dépradations qu'ils auraient commises de l'autre côté de le frontière n'étaient aucunement fondés.

Les fermes d'approvisionnement des creeks Pincher et du Poisson ont été supprimées tout dernièrement.

Les sauvages n'ont pas paru mécontents de la construction du chemin de fer ; ils n'ont pas, non plus, fait d'embarras aux arpenteurs et ingénieurs employés à la construction de cette grande voie ferrée.

Il n'a été intenté qu'une poursuite pour vente illicite de liqueurs aux sauvages de cette agence ; l'accusé fut arrêté et subit son procès, mais il fut acquitté, la preuve n'ayant pas été suffisante pour le faire condamner.

Le nombre des Gens-du-Sang, des Pieds-Noirs et des Sarcis va en diminuant, dit-on ; mais la population des Piégânes et des Assiniboines reste à peu près la même.

Le montant total des annuités payées en vertu de ce traité a été considérablement réduit, si on le compare avec celui des années précédentes. Comme tous les sauvages ont habité leurs réserves quelque temps avant le jour des paiements, ce qu'ils n'avaient jamais fait encore, les employés du département ont eu l'occasion de découvrir nombre de fraudes qui avaient été pratiquées systématiquement les années précédentes par les sauvages à qui l'on payait des annuités. Il en fut de même pour la distribution des rations, ce qui permit d'effectuer également une réduction de la depense sous ce titre.

Les produits des différentes réserves et des propriétés des instructeurs diminueront les frais de subsistance des sauvages ; mais il faut bien se rappeler que ces derniers n'ont pas l'esprit d'économie des blancs, et qu'ils consomment plus que de raison lorsqu'ils ont le contrôle des approvisionnements.

Le commissaire des sauvages des Territoires du Nord-Ouest est d'opinion qu'on épargnera probablement 20 pour cent sur les frais de nourriture des sauvages qui sont établis sur les réserves et qui ont eu de bonnes récoltes. Mais il me faut dire, d'un autre côté, que le département aura à payer tous les frais de subsistance de 4,000 à 5,000 sauvages lorsque ces derniers abandonneront les plaines pour s'établir sur les réserves ; et, de plus, les 3,000 à 4,000 qui se sont établis sur les réserves pendant la dernière année ne sont pas encore assez avancés pour subvenir d'une manière bien appréciable à leurs propres besoins.

ÉCOLES.

De nombreuses causes s'opposent au succès des écoles sauvages des territoires du Nord-Ouest. Les réserves sont presque toutes éloignées des établissements des blancs, et pour cette raison, les instituteurs d'origine blanche n'aiment pas à aller y résider, et d'un autre côté, il y a fort peu d'instituteurs capables parmi les indigènes. Aussi, très souvent la maison d'école est construite depuis bien des mois, et il est impossible de trouver un instituteur ; et ordinairement, la personne qui prend cette charge est incapable ou bien s'occupe peu que son école donne de bons résultats. Pour réussir l'instituteur doit posséder, outre les aptitudes ordinaires qu'on exige, beaucoup de

patience et une connaissance suffisante de la langue maternelle de ses élèves pour pouvoir leur expliquer clairement ce qu'il a mission d'enseigner.

L'indifférence que les parents manifestent à envoyer leurs enfants à l'école, et souvent le manque de vêtements, sont de sérieux obstacles à la fréquentation générale et régulière.

Cependant, grâce au zèle infatigable et à l'habileté des instituteurs, plusieurs des écoles ont produit des résultats remarquables. Parmi elles, il faut mentionner particulièrement les institutions du lac du Poisson-Blanc, du lac La Biche, de Saint-Albert, de Morleyville et celle de la réserve des Gens-du-Sang. A part ces dernières, il y a dans les différentes agences, d'autres écoles qui ont donné des résultats plus ou moins bons. On doit aussi établir prochainement plusieurs écoles sur les réserves où il y a raison d'espérer qu'elles réussiront passablement.

MANITOBA ET KEWATIN.

Les rapports des agents de plusieurs des réserves accusent une amélioration encourageante, et à l'exception des sauvages des réserves du lac Winnipeg, tous ceux qui ne peuvent gagner leur vie à cultiver la terre, ont l'avantage de trouver un emploi lucratif chez les colons, les propriétaires de moulins ou les commerçants de bois.

Parmi les réserves qui ont fait le plus de progrès se trouvent les suivantes :

Saint-Pierre—On rapporte que la récolte a été plus abondante que depuis nombre d'années passées, et qu'il y a une amélioration très encourageante dans l'état des sauvages.

Fairford—Les sauvages y ont cultivé du blé, de l'orge, des pommes de terre et des légumes de différentes sortes, et prennent beaucoup d'intérêt à l'ouverture des routes et à la construction des ponts. Ils possèdent aussi un nombre suffisant de vaches pour pouvoir vendre du lait et du beurre.

Rivière-aux-Grues—Il a été récolté la moitié plus de maïs et de pommes de terre que l'année dernière, ainsi que de l'orge et des légumes de différentes espèces.

Rivière-de-la-Poule-d'eau—D'après les rapports, cette réserve a progressé de toutes manières, et ces sauvages ont aussi un nombre suffisant de vaches pour pouvoir vendre du lait et du beurre.

Rivière de la Tête-aux-Brochets, lac Wnnipeg—Les sauvages de cette réserve ont agrandi considérablement leurs établissements, et en ont aussi augmenté le nombre ; la récolte de pommes de terre a été très abondante.

Rivière Fisher—De grandes améliorations ont été faites sur cette réserve, et il a été récolté une asssez bonne quantité de blé et d'orge. Les sauvages prennent grand soin de leurs bestiaux et ont construit quelques nouvelles maisons.

Les Grands Rapides, rivière Bérens.—Les jardins passent pour les meilleurs qu'il y ait sur le lac Winnipeg, et les sauvages ont fait des progrès très satisfaisants en agriculture.

Lac à la Crosse.—Les sauvages ont construit, cette année, un bon nombre de maisons sur la réserve; les récoltes ont été passables et le bétail est en excellent état.

Le Pas.—Sur cette réserve les pommes de terre ont gelé dans le cours de l'hiver dernier, et les sauvages n'ont pu semer qu'à peu près les trois quarts de la quantité ensemencée l'année dernière. La récolte a cependant été bonne; il y a eu aussi du blé et de l'orge. Les sauvages prennent bien soin de leurs bestiaux.

Lac Plat.—Les jardins y sont bien cultivés, et plusieurs maisons ont été construites pendant la dernière année.

Bande de la Terre-Rouge.—Ce que je viens de dire de la bande du lac Plat, en ce qui concerne la culture, s'applique également à ces sauvages, qui possèdent de très beaux bestiaux, qu'ils ont achetés de leurs propres deniers; ils ont aussi beaucoup de poneys.

Il y a déjà des écoles en opération sur plusieurs des réserves dont je viens de parler, et prochainement d'autres seront établies ailleurs. Les provinces du Manitoba et de Kéwatin comptent en tout 56 bandes de sauvages, et 22 écoles. Le département ouvrira d'autres écoles à mesure que les bandes prendront des habitudes régulières, et qu'on pourra compter sur un nombre d'élèves suffisant. Parmi celles qui sont actuellement en opération, on parle en termes très flatteurs des suivantes:

Saint-Pierre d'en bas,
Rivière Fisher,
Fort Alexandre,
Le Pas, et
Fairford.

Les mêmes causes qui s'opposent au succès des écoles sauvages des territoires du Nord-Ouest nuisent également à celles du Manitoba et de Kéwatin.

Les sauvages du lac des Bois se sont plus occupés de culture cette année qu'ils ne l'avaient encore fait jusqu'ici, et leur récolte de pommes de terre, le seul produit qu'ils aient cultivé, promet d'être très considérable. Ils ont aussi construit des maisons.

Ces sauvages travaillent sur le chemin de fer et dans les chantiers et peuvent gagner assez de cette manière et à la chasse pour se supporter, sans avoir à cultiver la terre.

Il est regrettable qu'on vende tant de spiritueux aux sauvages de ces endroits, et que les autorités semblent indifférentes ou ne peuvent faire cesser ce mal, bien que la loi punisse sévèrement les coupables.

Les réserves situées rur la rivière La Pluie renferment de meilleures terres arables que celles du lac des Bois. Cependant, sur les sept bandes qui habitent la réserve, quatre seulement ont fait des progrès satisfaisants. Ces sauvages auraient certainement récolté beaucoup plus s'ils avaient été encouragés à redoubler d'efforts, et si leur agent les avait visités plus souvent.

Sur les quatre bandes qui ont leurs réserves dans la section est du territoire couvert par le traité passé à l'angle nord-ouest du lac des Bois pendant l'année 1873, deux seulement ont fait quelque progrès en agriculture.

La plupart des sauvages du lac Winnipeg et quelques-uns de ceux de la rivière La Pluie ont souffert pendant l'hiver dernier; les premiers d'une manière sérieuse parce que leur récolte de pommes de terre a manqué, et les derniers par suite de la rareté des lièvres, sur lesquels ils comptent principalement pour vivre.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cette province n'a encore que six agences, aux endroits que j'ai mentionnés dans mon rapport de l'année dernière. Cependant, le département se propose de demander prochainement à Votre Excellence de vouloir bien sanctionner l'établissement de deux nouvelles agences, savoir: celle du district de Lillooet ou du lac William, et celle de la côte nord-ouest de la terre ferme. Dans ces deux districts, le commissaire a dernièrement assigné en partage aux diverses tribus ou bandes, les réserves qu'ils réclamaient comme leurs terrains de chasse.

Il est particulièrement nécessaire de nommer un agent capable pour la côte nord-ouest de la terre ferme, parce que cette région se trouve sur la frontière du territoire américain appelé Alaska, et qu'il y a déjà eu des différends entre les sauvages de ce dernier pays et les nôtres, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport de l'année dernière. Si ces conflits se renouvelaient, ce qui n'est pas improbable, un agent prudent qui se trouverait sur les lieux pourrait de suite les régler d'une manière satisfaisante et prévenir ainsi de graves complications.

Le surintendant de la province rapporte que les sauvages qui ont eu le privilège de prendre part aux démonstrations loyales faites à l'occasion de la dernière visite de Votre Excellence et de Son Altesse royale à la Colombie-Britannique, ont été tout à enchantés.

Votre Excellence a sans doute eu l'occasion, dans ce voyage, de connaître personnellement l'état d'au moins une partie de la population sauvage de la province, état qui est si différent sous tous les rapports de celui des sauvages d'aucune autre province ou territoire du Canada, et dont le trait le plus marquant est de pouvoir très bien suffire eux-mêmes à tous leurs besoins.

Le surintendant des sauvages a inspecté, pendant la saison de la navigation, les six agences, ainsi que les parties de la province qui ne sont pas comprises dans aucune des agences, et il rapporte que presque partout on constate un progrès notable et continuel, et que, généralement parlant, les sauvages sont très contents de leur sort. Il n'y a pas eu de plaintes graves.

Chaque fois que les terres de la couronne ont été affectées à des réserves, les sauvages se sont déclarés entièrement satisfaits de la manière équitable dont le gouvernement les traitait.

Le commissaire-chef des terres et des travaux publics de la Colombie-Britannique a dernièrement accepté, au nom du gouvernement de cette province, la distribution des réserves que M. P. O'Reilly, le commissaire des réserves des sauvages, a fait en 1881, sauf l'emplacement des réserves des Tchimsiens de Fort Simpson et de Metlakahtla.

Les lettres du commissaire des sauvages, contenant la description des réserves qu'il a lui-même assignées en partage jusqu'à la fin de juillet 1881, se trouvent parmi les annexes de mon rapport de l'année dernière, et celles qui ont trait aux réserves qu'il a assignées depuis cette époque font partie des annexes du présent rapport.

Un léger aperçu de l'état des sauvages de chaque agence de la province intéressera peut-être Votre Excellence.

L'agence de Cowichan renferme 30 bandes qui occupent des réserves sur la côte est de l'île Vancouver et sur les îles voisines. La population totale atteint le chiffre de 2,264 âmes. L'agent fait rapport qu'il y a une amélioration notable dans l'état de ces sauvages. C'est une main-d'œuvre très recherchée et les gages sont plus élevés qu'ils ne l'ont encore jamais été. Leurs récoltes ont été, cette année, très bonnes. Néanmoins, bon nombre de vieillards et d'invalides sont dans un dénûment extrême, et il y a de plus quelques orphelins qui sont incapables de subvenir à leurs besoins.

Des emplacements particuliers ont été répartis sur la réserve de Cowichan pendant la dernière année, et les sauvages ont prouvé qu'ils appréciaient cette mesure en améliorant leurs terrains, qu'ils ont enclos, et en cultivant sur une plus grande échelle qu'ils ne l'ont encore fait. Quelques-unes de leurs fermes, de même que leurs bâtiments, peuvent être comparés avec avantage, dit-on, avec ceux des blancs du voisinage.

Une des bandes, celle de Quamichan, a construit pendant l'année dernière, dans son village, le pont le plus considérable qu'il y ait sur la rivière Cowichan. C'est une construction qui leur fait honneur.

De toutes les bandes de cette agence, les sauvages de Nanaïmo sont les plus civilisés et les plus avancés sous tous les rapports. Presque tous les jeunes gens de la bande ont de propres et confortables demeures, munies de grilles, et plusieurs des

maisons sont proprement tapissées et bien meublées. Ces sauvages sont continuellement employés dans les houillères et par les gardiens de quais.

Bien différente est la condition des sauvages de Comox et de Sooke, endroits situés aux limites extrêmes nord et sud de l'agence. Ces sauvages se composent des restes de certaines tribus. A peu d'exceptions près, ils ont tous des habitudes dépravées et dégoûtantes. Le poisson constitue leur principal aliment, et ils n'ont aucune misère de s'en procurer de grandes quantités.

L'agent rapporte que le trafic des spiritueux, parmi les sauvages de la côte a presque entièrement cessé, sauf dans le voisinage de Victoria.

La réserve des Songhees, près de Victoria, est tout à fait mal située, car elle est trop à proximité de cette ville. Ces sauvages sont, paraît-il, les plus dépravés de tous ceux qui habitent la côte.

Il me fait plaisir de pouvoir faire rapport que les sauvages de la côte est abandonnent peu à peu la célébration de l'ancienne fête païenne, connue sous le nom de *potlatche*, ou grand régal. A cette occasion les tribus ont l'habitude de se faire mutuellement cadeau d'une grande quantité de biens meubles, et celles qui ont l'avantage (?) de recevoir ces dons doivent par la suite donner en retour autant, sinon plus, qu'elles ont reçu. Les médecins sauvages perdent aussi leur influence sur cette côte, à ce que l'on rapporte, et les sauvages préfèrent quelqefois parcourir de longues distances pour aller demander des médicaments à l'agent.

L'agence de la côte ouest renferme dix-huit bandes de la nation des Ahts. La population totale compte plus de 2,828 âmes. Ces sauvages vivent de pêche, font la chasse à la loutre et au phoque, et fabriquent de l'huile ; il ne leur est pas nécessaire de cultiver pour trouver le moyen de vivre. Quelqus-uns ont de bonnes maisons, mais la majorité d'entre eux vivent dans les anciennes rancheries. Ils achètent une grande quantité de marchandises que les blancs seuls ont l'habitude d'acheter. Le trafic des spiritueux est également contrôlé parmi les sauvages de cette côte. Ces derniers ont cependant beaucoup de goût pour les fêtes du *potlatche* et les jeux, quoiqu'ils soient plus industrieux et plus dociles que leurs voisins les Kwahkwelths. Quelques membres de la tribue des Ahts désirent vivement améliorer leur état social et faire instruire leurs enfants.

L'agence des Kwahkwelths renferme 25 bandes ayant une population de 2,264 âmes. Ce sont les sauvages les plus dépravés et les moins civilisés de la province. La fête ruineuse du potlatche existe en permanence parmi eux. Dans l'automne de 1881, ces sauvages se sont réunis à Fort-Rupert, pour y célébrer une suite de fêtes non interrompues, et ils sont restés en cet endroit jusqu'au mois de juillet. Ils ont ainsi perdu le meilleur temps de la saison de pêche. Lors de la visite du surintendant, leur campement présentait un aspect misérable, bien qu'ils eussent de grandes quantités de marchandises à donner, à l'occasion de ces *potlatches*. Pendant l'hiver dernier, les rancheries étaient encombrées ; aussi, la maladie a fait du ravage, et bon nombre d'entre eux sont morts.

Plusieurs dénominations religieuses ont tour à tour établi des missions parmi ces sauvages, mais elles ont dû les abandonner comme incorrigibles. Actuellement, l'Eglise d'Angleterre a une école et une maison de mission à la baie de l'Alerte. Le missionnaire espère réussir, et sa femme travaille avec un zèle digne d'éloges à enseigner à des jeunes filles l'économie domestique.

Le nombre de ces sauvages va diminuant. Il y a eu pendant l'année 148 décès, contre 40 naissances. Il paraît qu'ils se rendent coupables d'infanticide.

La danse de la médecine, ou *Tama Wawas*, a été célébrée par ces sauvages l'hiver dernier dans le campement de Fort-Rupert ; mais l'agent les ayant menacés de les poursuivre pour assaut, cela a eu l'effet d'empêcher la partie dégoûtante de la représentation.

Il est satisfaisant d'apprendre que même parmi ces sauvages dégradés, quoique les plus âgés ne veuillent pas abandonner la célébration des fêtes du potlatche, les plus jeunes paraissent être favorables à l'abolition de ces cérémonies païennes, plus nuisibles qu'utiles.

L'agence de la Fraser inférieure renferme 42 bandes formant une population de de 3,556 sauvages. Leurs réserves sont situées entre Yale et le port de Waddington.

Règle générale, ces sauvages sont très industrieux. Ils sont en grande demande comme journaliers sur le chemin de fer, et gagnent jusqu'à $2 par jour. Dans les pêcheries ils reçoivent $1.75 par jour.

Deux scieries de Burrard-Inlet paient, en moyenne, par année, $18,000 à la main-d'œuvre sauvage, et cette année, il a été payé aux sauvages, sur le chemin de fer, au moins $40,000. De plus ils se procurent assez d'huile de chien de mer pour y trouver leur compte.

Sur presque toutes les réserves, les maisons sont bien construites et proprement entretenues. La crue inusitée des eaux de la Fraser et le débordement qui a suivi ont détruit les récoltes et les clôtures des réserves de Chilliwack, de Shokale, du lac Cuttes, de Sumas, de Naccounan, de Squeam, de Clattawa, de Whonack, de Matsqui, de Langley, de Kattseye et ailleurs. Cet accident a quelque peu découragé les sauvages, car la plupart avaient jeté de bonnes semences en terre et considérablement amélioré leurs réserves.

A New-Westminster même, centre où habitent beaucoup de blancs, l'ivrognerie fait la moitié moins de ravages qu'autrefois.

Les sauvages de cette agence ne se sont rendus coupables d'aucune offense criminelle pendant la dernière année.

Le rapport de l'agent mentionne spécialement la propreté et l'industrie des sauvages de Burrard-Inlet. La pêche au saumon leur est si profitable qu'un sauvage, à ce qu'on dit, en a pris pour la valeur de $280 dans l'espace de quatorze jours.

Le débordement de la Fraser les a empêchés de faire des progrès en agriculture pendant cette année. Cependant, comme ces sauvages peuvent facilement trouver

de l'ouvrage à des gages lucratifs, et qu'ils profitent généralement de cet avantage, ils ne souffriront que peu ou point de la perte de leurs récoltes. Sur les 42 bandes, il n'y en a que deux qui soient prodigues et paresseuses, au dire de l'agent.

L'agence des Kamloops renferme 18 bandes et 211 sauvages.

L'agent fait rapport que les progrès de ces bandes sont très satisfaisants. Il dit que les sauvages sont dans une condition prospère, se conduisent bien et sont contents. A peu d'exceptions près, chaque bande a défoncé de nouvelles terres sur sa réserve cette année. Leurs animaux augmentent en nombre—surtout les chevaux, dont l'élève judicieux améliore la qualité. La récolte a été très belle, l'approvisionnement de saumon ample, et les baies (qui constituent un comestible important chez les sauvages) abondantes.

L'agent n'a reçu aucune demande de secours. Un très grand nombre de ces sauvages ont constamment de l'ouvrage comme journaliers, chez les colons blancs. Leurs maisons sont mieux tenues, et eux-mêmes plus propres dans leurs habitudes qu'ils ne l'étaient autrefois. Ils sont, en général, très industrieux. Les chefs sont de braves gens et désirent beaucoup voir leurs peuples prospérer. Chaque bande a sur sa réserve une construction affectée au service divin. L'agent fait spécialement de grands éloges de la bande Boothroyd, dont les jardins sont très bien cultivés, les maisons bien construites et très propres. Et il ajoute que l'apparence du village leur fait grand honneur. Ils sont au nombre de 141.

Malgré tous ces avantages, il est regrettable que le trafic des boissons, qui a été supprimé en grande partie dans presque toutes les autres agences, se fasse toujours sans frein dans celle des Kamloops.

L'agence O'Kanagan renferme treize bandes, comptant 1,213 membres. L'agent rapporte que le peu de distance qui sépare ces sauvages de ceux du territoire de Washington, dans les Etats-Unis, leur est très nuisible. Les sauvages américains inculquent dans leur esprit des soupçons sur la bonne foi du gouvernement ou du département. Il en résulte de cela que nos sauvages refusent de fournir des renseignements statistiques sur leurs récoltes, leurs industries, etc. Ils refusent aussi d'accepter comme don, les graines de jardin ou autres, qu'on leur offre ; ils préfèrent les payer. L'agent peut cependant constater des progrès parmi ces bandes. Leurs maisons, leurs étables et leurs clôtures sont mieux faites qu'autrefois, et ils ont défoncé plus de terre cette année que l'année précédente.

Il y a beaucoup de maladies parmi ces sauvages, surtout des maladies de poitrine.

Ceux qui sont en état de travailler ne prennent pas soin des vieillards et des infirmes, bien que ces derniers reçoivent des entrepreneurs de chemins de fer de bons gages comme muletiers.

Il est regrettable que le commerce des boissons se fasse aussi sans contrainte dans cette agence.

Je regrette d'avoir à dire que la petite vérole s'est déclarée à Osooyos dans cette agence, au cours de l'été. Une quarantaine sévère a été établie, mais douze sauvages sont morts de la maladie. Les sauvages de cette agence avaient auparavant refusé de se faire vacciner.

Les sauvages de Soda Creek, du lac Alcalin et du creek au Canot, ont de bonnes raisons de se plaindre de l'insuffisance des terres arables qu'ils possèdent. Le commissaire des réserves des sauvages a visité cette section de la province, et n'a trouvé aucune terre de la Couronne disponible pour en faire des réserves. L'ancien gouvernement colonial paraît avoir vendu toutes les terres aux colons sans faire de réserves pour les sauvages, et il en résulte que les seules terres disponibles appartiennent à des particuliers qui ne les vendent qu'à des prix élevés.

Les mêmes difficultés existent près de Lillooet. L'abandon que font cependant plusieurs colons blancs de leur droit aux terres dans cette section permettra d'en avoir assez pour les sauvages.

Le surintendant des sauvages de la province a visité cette année des bandes qu'il n'avait pas vues auparavant sur la côte. Il a aussi inspecté l'agence Kwahkewlth, et les trois agences de l'intérieur, savoir, les agences du Bas-Fraser, d'Okanagan et de Kamloops.

ARPENTAGES.

Il n'y avait qu'un seul détachement d'arpenteurs en campagne durant la dernière saison, et il s'est occupé à tracer les lignes de bornage des réserves entre l'embouchure de la rivière Harrison et Lillooet. L'ouvrage du bureau a occupé l'arpenteur chargé de la direction de l'autre détachement au-delà de l'époque où les arpenteurs ont l'habitude de commencer les travaux de campagne dans la Colombie-Britannique. Et lorsque le détachement fut organisé, la crue inusitée de la rivière Fraser menaçait tellement de l'écarter de la route qu'il se proposait de suivre pour arriver sur le théâtre de ses opérations, qu'il a dû renvoyer ses aides, car il jugea que les frais seraient beaucoup plus élevés que ne le justifieraient les résultats à obtenir.

A part les sauvages compris dans les agences dont il vient d'être question, il y a une nombreuse population sauvage en des endroits qui ne sont encore classés dans aucune agence. On peut en porter le nombre à 20,000, chiffres ronds.

La valeur du saumon et autres poissons exportés durant l'année a été de $870,631. Les sauvages ont été en grande partie employés à l'exploitation de cette industrie; la valeur des fourrures prises pour la plupart par eux a été de $392,646, et celle de l'huile de poisson produite principalement par eux aussi, de $30,840.

LES ANCIENNES PROVINCES.

L'état des affaires des sauvages dans ces provinces est, en somme, satisfaisant. Il y a eu un peu de souffrance parmi certaines bandes de la Nouvelle-Ecosse qui n'avaient pas assez de provisions pour leur subsistance pendant l'hiver, qui a été extraordinairement long. Cependant, les dons faits aux agences dans cette province, ont permis aux sauvages de vivre. Les animaux appartenant aux différentes bandes de la Nouvelle-Ecosse ont un peu diminué en nombre, parce qu'on n'avait pas gardé assez de foin pour les nourrir. La perspective pour cet hiver est meilleure, parce que les récoltes ont été au-dessus de la moyenne, et l'hiver tardif que nous avons ne pèsera pas autant sur leurs ressources.

Le désir toujours croissant parmi les sauvages des anciennes provinces d'avoir de nouvelles écoles sur les réserves dans lesquelles il n'y en avait aucune jusqu'à ce jour, ou dans lesquelles celles qui existent ne suffisent plus, peut être regardé comme un indice que la demande des droits de citoyens de la part de quelques-unes, si non de plusieurs de ces bandes, sera la conséquence de leur inclination vers une meilleure éducation, et l'on devrait accorder à celles qui le désirent, toutes les facilités possibles d'en arriver à ce résultat. Il est possible que la loi puisse être avantageusement modifiée sous ce rapport, de manière à donner aux sauvages qui veulent leur affranchissement, plus de facilités pour atteindre leur but.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que cinq bandes de la province d'Ontaris et deux de la province de Québec ont accepté des permis d'occupation de terres qu'elles possèdent individuellement. Et 36 des membres de la bande des Wyandots d'Anderdon, comté d'Essex, ayant, comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, été admis à la jouissance des droits de citoyens, ont reçu des lettres patentes leur accordant la propriété des terres qu'ils réclamaient.

ONTARIO.

Les sauvages de la côte nord du lac Supérieur ont souffert d'une épidémie de rougeole d'un caractère malin ; plusieurs d'entre eux ont succombé. Les écoles qui avaient été établies au Pic, au lac Hélène et au lac Népigon, ont vu leurs cours interrompus par cette épidémie.

Les récoltes de la réserve près de Fort-William, sont, paraît-il, supérieures à celles de l'année précédente, et la bande qui les possède se trouve par conséquent à l'aise, car ses membres trouvent facilement de l'ouvrage à des prix rémunératifs.

Les sauvages de la rivière du Jardin, et le peu qui reste à la Baie Batchewana, ont beaucoup souffert de maladies qui ont eu un résultat fatal dans bon nombre de cas. Les récoltes ont été à peu près comme d'habitude, et les sauvages ont pu obtenir de l'ouvrage à de bons gages, dans les mines et dans les chantiers.

Il y a deux écoles sur la réserve de la Grande-Rivière. L'assistance est plus régulière qu auparavant.

On rapporte que les sauvages dispersés sur les réserves de l'île Manitouline sont dans une condition très prospère. Leurs récoltes sont bonnes, ils trouvent facilement un emploi profitable, le poisson abonde, et ils ont un excellent marché pour écouler le surplus de leurs produits de la ferme et de la pêche.

Les sauvages de la rive nord du Lac Huron vivent pour la plupart des produits de la chasse, et ne reviennent sur leurs réserves que très peu de temps pendant l'été.

Le rapport du révérend M. Duranquet, directeur de l'école industrielle pour les garçons et les filles sauvages à Wikwemikong, sur l'île Malitouline, intéressera beaucoup, ainsi que les rapports annuels des maisons industrielles de Shingwauk et de Wawanosh, à Sault-Sainte-Marie, qui sont des institutions semblables à celle de Wikwemikong. L'institut Mohawk, près de Brantford, depuis longtemps établi, et favorablement connu, a fait de grands progrès depuis quatre ou cinq ans, dans son œuvre utile de dresser les jeunes sauvages, garçons et filles, dans les arts industriels, et de leur donner les bienfaits d'une éducation d'un ordre supérieur. L'intéressant rapport du directeur de cette institution se trouve aux annexes de celui-ci.

L'institution de Mount Elgin, à Munceytown, qui est aussi une école industrielle depuis longtemps établie pour les sauvages, paraît également avoir reçu une nouvelle impulsion. Elle est conduite avec encore plus d'énergie et d'habileté.

Dans le district de Parry-Sound, on ne peut rapporter que peu de progrès en agriculture chez les diverses bandes. Les sauvages de ce district chassent et pêchent plus qu'ils ne cultivent. Ils trouvent aussi de l'emploi dans les chantiers et sur les quais, l'été, pour charger les bateaux. Au lac Nipissingue, beaucoup de sauvages travaillent au chemin de fer Canadien du Pacifique.

La vente des boissons enivrantes aux sauvages dans ce district ne paraît pas avoir été contrôlée comme on serait en droit de s'y attendre de la part des autorités.

Les sauvages de la réserve établie près de Sarnia ont nivelé un chemin depuis le township de Moore, situé sur le côté sud de la réserve, jusqu'à la ville de Sarnia; ils ont en même temps fait un bon fossé à côté du chemin. Ces travaux sont très avantageux pour la réserve. Le conseil municipal a promis d'améliorer la chaussée en l'empierrant.

Il devrait y avoir et il y aurait de belles fermes sur cette réserve, si elles étaient convenablement dirigées. Aujourd'hui, les propriétaires sauvages épuisent le terrain en le cultivant outre mesure, ou bien ils le laissent envahir par les mauvaises herbes. Sur la réserve de Kettle Point et de la rivière aux Sables, il y a des fermes passablement bien cultivées et de bons vergers. Sur l'île Walpole, les choses sont un peu

mieux que sur la réserve de Sarnia. On peut cependant faire la même observation quant à l'excès de culture.

Les Iroquois du lac des Deux-Montagnes, qui sont venus s'établir sur une réserve du township de Gibson, dans le district de Muskoka, ont grandement profité des avantages qu'on leur avait offerts. Ils ont moissonné une belle récolte, et ils peuvent en aucun temps obtenir un emploi rémunératif dans les chantiers et les scieries qui se trouvent dans le voisinage de la réserve.

Le département espérait qu'un plus grand nombre de sauvages, sinon tous ceux qui sont restés à Oka, viendraient s'établir sur la réserve de Gibson dans le cours de l'année ; mais d'après les mauvais conseils qui leur ont été donnés par des personnes qu'ils regardent comme des amis, ils en ont été empêchés jusqu'à présent. On croit, cependant, qu'ils écouteront encore la voix de la raison et se prévaudront des bons avantages que leur offre la réserve de Gibson d'améliorer sensiblement leur condition et celle de leurs enfants après eux.

Les récoltes sur la réserve des Chippewas et des Munceys, dans le townshp de Caradoc, ont été très passables. Plusieurs de ces sauvages travaillent pour des cultivateurs blancs. Des permis d'occupation de propriétés individuelles sur cette réserve ont été donnés dans le cours de l'année. Des baux de lots ou de partie de lots qui ne sont pas utilisés par les sauvages, ont été,avec le consentement de la bande et d'autres, seront probablement loués à de respectables cultivateurs blancs en vertu de baux de courte durée qui obligent les locataires à payer un bon prix de location, faire de notables améliorations sur la terre, la cultiver comme un bon cultivateur doit le faire, et à l'expiration du bail, remettre paisiblement la possession de la terre sans compensation pour les améliorations. Les sauvages qui ont individuellement droit de propriété sur les terrains loués recevront le prix du loyer, pourvu qu'ils cultivent convenablement les pièces de terre qu'ils gardent pour eux. Autrement le prix du loyer sera placé au crédit de la bande.

La réserve Onéïda, dans le township de Delaware, a été récemment subdivisée en lots de 50 acres dans le but de faire une nouvelle répartition des terrains et de donner des permis d'occupation.

Les membres de cette bande sont très entreprenants. Il y a quelques bons cultivateurs parmi eux.

L'agent local représente que la conduite générale des sauvages de ces trois trois dernières réserves est bonne, et que leur condition s'améliore.

L'institution de Mount-Elgin, dont il a été parlé plus haut, est située sur la réserve Caradoc.

La bande Morave, du township d'Oxford, a eu de très bonnes récoltes cette année. Il y a cependant beaucoup de bonnes terres qui ne sont pas cultivées sur sa

réserve. Les chemins sont, d'après les rapports, entretenus en très bon état. Les sauvages, dans le cours de la dernière année, ont construit une église épiscopalienne. Tout l'ouvrage a été fait par les sauvages, et d'une manière très-habile.

La surintendance connue sous le nom de Surintendance centrale des sauvages de l'Ontario, qui renfermait autrefois plusieurs bandes et réserves situées à divers endroits entre la partie inférieure de la baie Georgienne et le fort de la baie de Quinté, a été abolie par ordre de Votre Excellence en conseil le 27 juillet 1882, comme j'ai dit dans mon dernier rapport que je le recommanderais, et des agences locales sont sur le point d'être établies pour chaque bande. De fait, trois de ces agents ont déjà été nommés, et les autres le seront bientôt, avec l'assentiment de Votre Excellence.

Les bandes sauvages comprises dans cette surintendance aujourd'hui abolie, font des progrès sous tous les rapports; au dire de l'officier qui les a dirigées jusqu'à tout récemment, il n'y avait que peu de cas de pauvreté réelle, et les fonds de la bande sont toujours généreusement employés pour soulager ces misères. Dans presque chaque village ou établissement sauvage, on a fondé une société de tempérence dont les résultats ont été des plus avantageux. Sur plusieurs des réserves, l'agriculture est pratiquée avec plus de succès et plus d'habileté, et une plus grande quantité de terre a été cultivée, et les récoltes ont été plus abondantes qu'en aucun temps auparavant.

Les opérations de pêche des bandes qui occupent des réserves sur les bords des lacs ont été aussi très productives. Mais, en quelques endroits, surtout à Saugeen et sur les îles du Chrétien, dans la baie Georgienne, les pêcheurs blancs ont beaucoup nui aux sauvages, en empiétant sur leurs fonds de pêche.

Sur quelques-unes des réserves on s'aperçoit des progrès qu'ils font dans l'éducation. Les écoles sont dirigées avec plus d'efficacité, et il existe un plus grand désir d'avoir des écoles supérieures. Sur la réserve de Saugeen, deux nouvelles écoles en brique et des cottages pour les instituteurs, ont été construits cette année au prix de $4,630, avec les fonds de la bande.

Les chemins sur les diverses réserves sont bien entretenus, par corvée exigée de tous ceux qui peuvent travailler. Plusieurs de ces chemins sont en très bon état.

QUÉBEC.

La surintendance du bas de Saint-Laurent comprend les sauvages connus sous le nom de Montagnais, qui, en bandes, sous la conduite de leurs chefs, se rassemblent le printemps sur divers points de la rive nord, à leur retour de la chasse. Ils s'occupent à pêcher du poisson, qu'ils échangent avec les trafiquants, pour d'autres articles nécessaires. Ci-suit une liste des endroits qu'ils fréquentent pendant la belle saison :

Grande-Romaine.—Les sauvages de cette localité forment, dit-on, un peuple très sobre et facile à conduire. Il n'y a pas de misère parmi eux, les animaux à fourrures et le caribou ayant été très abondants l'hiver dernier, et leur pêche à la morue, ce printemps, excellente. Une maison qui servira de chapelle et d'école est en voie de construction pour les sauvages et leurs enfants qui viennent ici.

Mingan.—Le surintendant fait sur ces sauvages un rapport plus favorable que l'année dernière. Il dit qu'ils sont sobres maintenant et faciles à conduire.

Il n'y a pas d'indigents parmi eux. Leur chasse de l'hiver dernier a bien réussi, et ils ont pris ce printemps une grande quantité de saumon.

Sept Iles.—Je regrette d'avoir à rapporter qu'il y a eu 27 décès contre 13 naissances parmi ces sauvages. Les maladies qui ont causé ces décès ont été la consomption et la bronchite.

Ils n'ont pas souffert de faim, bien que la capture des animaux à fourrures ait été restreinte par les grands feux qui ont dévasté leurs terrains de chasse; le caribou était abondant et la pêche à la morue (qu'ils ont fait pour la première fois ce printemps) a été heureuse.

Il est regrettable que les traficants vendent encore ici des boissons aux sauvages. Deux des délinquants ont été cependant trouvés coupables et punis, et un troisième a fui pour échapper à la justice.

Godbout.—Le surintendant rapporte qu'il n'y a eu aucun décès ici pendant l'année, que la capture des animaux à fourrure a été assez bonne, la chasse du phoque productive, et qu'il n'y a eu aucune misère quelconque parmi les sauvages.

Escoumains.—Les sauvages de cet endroit sont, dit-on, faciles à conduire, et comme ceux de Godbout, ils n'ont eu aucun décès à déplorer. Et bien que leur capture d'animaux à fourrure ou de phoque n'ait pas été considérable, il n'y a eu aucune misère, parce qu'ils ont trouvé moyen de subvenir à leurs besoins en vendant des raquettes et des mocassins et en travaillant comme flotteurs au printemps. Ces sauvages peuvent aussi (contrairement à ceux qui habitent d'autres endroits dans le bas du Saint-Laurent, où le sol est tout à fait improductif) cultiver des pommes de terre et autres légumes, ainsi que quelques céréales. Ils ont eu de bonnes récoltes cette année.

Betsiamis.—Cet établissement sauvage est le plus considérable de la rive nord. Il y a ici pour les sauvages une réserve régulière, avec mission catholique romaine; ils sont au nombre de 447. Cette réserve avait été destinée à tous les Montagnais du bas du Saint-Laurent. Un grand nombre cependant ayant la prédilection qui distingue tous les sauvages pour leurs anciennes retraites, continuent de retourner le printemps aux divers endroits déjà décrits.

La quantité de fourrures prises par les sauvages de Betsiamis dans le cours de l'hiver dernier, n'a pas été considérable. Le caribou abondait cependant, et ils ont par conséquent nullement souffert de la faim ou d'autres besoins.

Toutes les maisons sur la réserve ont été repeinturées et blanchies pendant l'année.

La présence du surintendant, qui réside sur la réserve, et les mesures qu'il a prises pour arrêter le trafic des spiritueux, ont eu pour effet de causer un changement dans la conduite de ces sauvages. Ils étaient autrefois intraitables et intempérants ; le surintendant dit qu'ils sont devenus sobres. Le département a placé un constable sur la réserve cet été pendant l'absence du surintendant, qui était allé visiter les autres sauvages de la côte nord.

Je regrette d'avoir à rapporter que de récentes informations ont été reçues par le département à l'effet que des feux considérables ont dévasté cet été les terrains de chasse des sauvages du bas du Saint-Laurent, à un tel point qu'ils ont dû revenir à la côte, parce qu'ils ne pouvaient trouver dans la région incendiée aucun anima à fourrure et aucun gibier; et ils n'avaient pas assez de provisions pour vivre. Le gouvernement a donc dû leur venir en aide, car ils étaient dans un état très misérable.

Le surintendant a reçu instruction de leur fournir les provisions nécessaires pour vivre, jusqu'à concurrence de mille piastres ; et il faut espérer qu'ils pourront avec cette aide passer l'hiver, et que lorsque arrivera le printemps, ils trouveront dans la pêche assez pour vivre.

Le nombre de ces sauvages, d'après les derniers rapports, est de 1,264 âmes.

Les Montagnais du Saguenay forment la tribu suivante, qu'on rencontre en venant vers l'ouest. Cette réserve, qui est très bonne, est magnifiquement située à la Pointe Bleue, lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi. Ils cultivent de grandes étendues de terre et ont eu cette année des récoltes considérables. Plusieurs d'entre eux ont aussi défoncé de nouvelles terres pour la prochaine saison. Ils ont sur la réserve une école qui est plus fréquentée qu'autrefois. Il y a aussi un hôpital qui sert d'asile à ceux de la bande qui pourraient revenir blessés de la chasse ou être atteints par la maladie sur la réserve.

Ces sauvages ont réalisé, avec les produits de leur chasse de la saison dernière, de $10,000 à $12,000.

Ils sont au nombre de 315 âmes.

Les Micmacs de Ristigouche et de Maria occupent des réserves situées à la Pointe de la Mission, sur la Ristigouche, vis-à-vis Campbellton, N.-B., et dans le township

de Maria, dans le comté de Bonaventure. Ils vivent des produits du sol, de pêche, de chasse et d'articles qu'ils fabriquent.

A Maria il ne se fait pas grand progrès, excepté dans la construction de nouvelles maisons et dans le clôturage des champs. Le sol de la réserve est d'excellente qualité, et ils peuvent, de plus, gagner facilement de l'argent de quelque autre manière pendant tout l'été.

A Ristigouche, les sauvages, d'après les rapports, font des progrès constants en agriculture. Ils ont une grande réserve et gagnent leur vie à peu près de la même manière que leurs frères de Maria.

Il y a une école sur chacune de ces réserves. La population de ces deux localités est de 445 et de 96 âmes.

Les Amalécites de Cacouna, de Rimouski et de la Rivière-du-Loup.—Ces sauvages ont des habitudes nomades. Une réserve a été achetée pour eux il y a quelques années et on les a aidés à construire des maisons; mais ils ont subséquemment abandonné la place, emportant avec eux les châssis, les portes, et tout ce qu'ils ont pu enlever; et depuis cette époque ils ont toujours continué à errer d'un endroit à l'autre, quelques-uns sont même venus vers l'ouest aussi loin que la Pointe-Lévis, vis-à-vis Québec, où ils sont campés, et ils fabriquent et vendent des ouvrages sauvages dans cette dernière ville et ailleurs. Plusieurs d'entre eux sont, paraît-il, adonnés à l'intempérance, et il est regrettable qu'on ait assez peu de conscience pour leur fournir des spiritueux. Toutefois, des poursuites intentées contre les délinquants ont eu pour résultat d'en faire condamner un certain nombre à l'amende et à l'emprisonnement, ce qui aura, il faut l'espérer, un effet salutaire.

Le département a, enfin, été obligé d'annuler un certain nombre de ventes faites il y a quelques années dans le township de Viger, de terres qui avaient été abandonnées par ces sauvages pour être vendues à leur bénéfice, parce que les acheteurs, malgré des avis souvent répétés de payer les arrérages dus depuis longtemps, avaient négligé de le faire—gardant ainsi de l'argent pour lequel les sauvages auraient dû recevoir des intérêts, et les privant en même temps de l'usage de ces terres.

Les Hurons de Lorette ont un village et une réserve près de Québec, connus sous le nom des *Quarante Arpents.* Ils paraissent avoir dans leur missionnaire actuel, qui prend un profond intérêt à leur bien-être, un digne successeur de leur ancien missionnaire, qu'ils aimaient tant.

Leur école a été complètement réparée durant l'été, et peinturée à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle est assez bien fréquentée, et dirigée par un excellent instituteur.

Ces sauvages sont pour la plupart aussi à l'aise que les colons blancs qui les entourent. Quelques-uns d'entre eux seraient même considérés riches parmi des cultivateurs.

Ils sont au nombre de 270.

Les Abénakis de Saint-François, Yamaska.—Ces sauvages avaient coutume de fabriquer des paniers, de très beaux chapeaux de paille et d'écorce, des mocassins et des ouvrages en rassades, etc., et les vendaient aux Etats-Unis avec de grands bénéfices ; jusqu'à cette année leurs produits étaient admis en franchise, mais les autorités américaines ont imposé des droits sur ces articles, ce qui a eu pour effet de diminuer sensiblement les bénéfices des sauvages ; et comme leurs récoltes ont malheureusement manqué, ils se trouvent à la gêne.

Il y a deux écoles sur la réserve—une pour les protestants et l'autre pour les catholiques de la bande.

La population de cette bande est de 259.

Les Abénakis de Bécancour.—Cette petite bande n'est sous la conduite d'aucun agent. Leur missionnaire, le rév. M. Malo, a la bonté de s'intéresser à leurs affaires temporelles aussi bien que spirituelles.

Ils avaient une réserve de 2,000 acres dans le township de Coleraine, dans le comté de Mégantic, mais ils n'y ont jamais demeuré et ne s'en sont jamais servi, préférant rester sur leur réserve plus petite de Bécancour. Ils ont récemment abandonné la réserve de Coleraine pour la faire vendre à leur bénéfice. Le bois a depuis été vendu, ainsi qu'une partie du terrain. Avec le produit de la vente ils désirent acheter d'autres terres dans une localité plus avantageuse.

Ils sont au nombre de 54 âmes.

Les Iroquois de Caughnawaga ont récolté de belles moissons et plusieurs avaient, en sus des produits dont ils avaient besoin pour vivre, un surplus à vendre. Plusieurs maisons ont été bâties dans le cours de l'année, et les choses en général ont certainement changé pour le mieux parmi ces sauvages. L'intempérence et la débauche ont considérablement diminué. Les services d'un constable énergique ont grandement contribué à cette amélioration. Ces sauvages font beaucoup d'argent en vendant des articles de leur industrie, et quelques-uns même sont passablement riches, grâce à leur esprit d'entreprise.

Le sous-ministre du département a visité la réserve de Caughnawaga, cet été, et il dit qu'il a trouvé les choses en général dans un état très satisfaisant.

Un agent est occupé à diviser la réserve autant que possible en lots de cinquante acres chacun, afin de faire une distribution équitable des terrains, et à donner des permis d'occupation aux sauvages. Cette mesure sera éventuellement suivie de la

concession du droit de citoyens à la majorité, sinon à toute la bande. L'arpentage est hautement apprécié par la bande en général.

Ils comptent 1,485 âmes; ils possèdent beaucoup de chevaux, de bêtes à cornes et autres animaux.

Il y a sur la réserve une école dont les progrès sont considérablement retardés par l'irrégularité des élèves.

Iroquois de Saint-Régis.—La condition de cette bande est très peu satisfaisante. Les sauvages peuvent se procurer des boissons *ad libitum*, parce qu'il n'y a qu'une ligne conventionnelle entre leur réserve et l'Etat de New-York, où les spiritueux se vendent constamment et ouvertement, même sur la réserve contiguë, qui appartient à une partie de la même bande, placée sous les soins du gouvernement des Etats-Unis.

Le département désire soustraire les jeunes gens à cette mauvaise influence, et comme certains baux de terres, appartenant à ces sauvages et louées depuis de longues années dans le township de Dundee, sont expirés, on se propose de disposer de ces terres en faveur des jeunes membres de la bande qui n'en ont pas; et de les engager à se consacrer à l'agriculture, ce qu'un grand nombre d'entre eux expriment le désir de faire. Il serait à propos d'y poster un constable et de construire une maison de détention à Saint-Régis, afin de punir promptement ceux qui violent la loi et troublent l'ordre dans le village.

La population de cette bande est de 1,095.

Les Algonquins et les sauvages Têtes-de-Boule de la rivière Désert.—Il y a eu une augmentation considérable dans les produits des fermes de ces sauvages cette année, les récoltes ayant été au-dessus de la moyenne. Le nombre de leurs bestiaux augmentent également. Il n'y a pas de misère.

Les sauvages ont ouvert un nouveau chemin sur le bord de la rivière Désert et l'ouvrage a été fait par eux d'une manière très satisfaisante, sous la conduite du chef de la bande.

Leur conduite générale a été bonne cette année. L'école de la réserve dirigée par les sœurs fait de notables progrès.

La population des deux bandes est de 414.

Les Algonquins du lac Temiscamingue et du Haut de l'Ottawa. — Une réserve a été faite il y a bien des années pour eux sur le lac Témiscamingue.

Il n'y a cependant qu'environ 200 sauvages établis sur ces terres; quant aux autres, quelques-uns ont conservé leurs habitudes nomades, d'autres se sont établis sur des terres inoccupées de la couronne en différents endroits.

Un moulin à farine a été construit sur la réserve; les sauvages cultivent du grain, des pommes de terre et des légumes de différentes espèces. Une école est aussi en opération.

Les sauvages ont récemment demandé des instruments aratoires et des bœufs pour se liver plus efficacement à l'agriculture.

Sur le Saint-Maurice, il y a plusieurs bandes éparses qui n'ont pas de réserve. Mais vu la diminution rapide du gibier, elles ont demandé au département qu'on leur assignât des terres de la couronne, Québec, et il y a lieu de croire qu'il pourra satisfaire aux demandes des sauvages.

La population sauvage du Saint-Maurice, est, d'après le dernier recensement, de 174 âmes.

NOUVELLE-ECOSSE.

Comté du Cap-Breton.—Les sauvages de ce comté, dont la réserve se trouve à Eskasoni, ont eu d'assez belles récoltes cette année. Ils sont très industrieux, et sauf pendant des hivers froids et longs comme celui de l'an dernier, ils parviennent à vivre avec assez de confort.

Quelques-unes de leurs bêtes à cornes sont mortes dans le cours de l'hiver dernier à cause du manque de fourrage. Les sauvages n'avaient pas prévu un hiver aussi long, et n'avaient par conséquent pas gardé une quantité suffisante de foin.

La diphthérie a fait des ravages terribles parmi les enfants de la bande. Les maisons dans lesquelles régnait la maladie ont été de suite mises en quarantaine, l'école fermée et des mesures prises pour établir la propreté.

La populatien sauvage est de 250.

Comté de Victoria.—Les sauvages de ce comté ont leur réserve sur la rivière du Milieu. On les dit industrieux et contents de leur sort. Leur principale récolte est la pomme de terre. Les hommes fabriquent et vendent un grand nombre de cuvettes; les femmes font et vendent des paniers et des mocassins.

On est sur le point de construire une maison d'école sur la réserve, et lorsqu'elle sera terminée, le département s'assurera les services d'un instituteur pour instruire les enfants de la bande.

Ces sauvages comptent 105 âmes.

Comté d'Inverness.—L'agent constate les preuves indubitables de progrès constants parmi les sauvages de ce comté. Leurs réserves sont situées à Whycocomah et Malagawatches. Ces sauvages sont, parait-il, sobres, honnêtes, se conduisent comparativement bien, et la plupart désirent et s'efforcent d'améliorer leur sort.

Il y a une école sur la réserve, mais l'assistance des enfants est très irrégulière, et ils sont retirés de l'école trop jeunes pour profiter des avantages qu'elle offre.

La population sauvage est de 90.

Comté de Richmond.—Les sauvages de ce comté sont, règle générale, très industrieux, honnêtes et de bonne conduite. Leur réserve est située sur les îles Rouges. Ils cultivent le blé, l'avoine et les pommes de terre; quelques-uns travaillent dans les scieries.

Ces sauvages comptent 187 âmes.

Comté d'Antigonish et de Guysboro.—Ces sauvages possèdent plusieurs petites réserves; mais ils cultivent très peu. Ils préfèrent travailler à la journée dans les scieries, à flotter le bois, ou dans les établissements de conserves de homard.

La population sauvage est de 169.

Comté de Pictou.—Ces sauvages vivent principalement de la vente de cuvettes et autres articles de leur fabrication. Mais vu les fortes tempêtes de l'hiver dernier, ils ont eu beaucoup de difficultés à se procurer les matériaux nécessaires pour la confection de ces articles, et ils ont par suite enduré beaucoup de privations.

Leurs récoltes ont été bonnes cette année et consistaient surtout en pommes de terre et en blé. Ils ont aussi réservé du foin pour leurs animaux. Ils ont sur leur réserve de Fisher's Grant une école qui n'est pas bien dirigée; mais on se plaint ici des mêmes obstacles qui s'opposent, presque partout dans les réserves des sauvages, aux progrès de l'éducation, c'est-à-dire l'irrégularité des enfants à l'école.

Les sauvages comptent ici 200 âmes.

Comté d'Halifax.—Les sauvages ont fait un bon usage des grains et des légumes de semence qu'on leur avait donnés le printemps dernier. Ils s'efforcent de vivre, eux et leurs familles, en vendant des articles de leur fabrication et en cultivant quelques produits de jardins. Ils ont plusieurs réserves dans le comté.

La population sauvage est de 165.

Comté de King.—L'agent constate une augmentation de 74 à 106 dans la population sauvage de ce comté, dans le cours de l'année. Cette augmentation est due à des sauvages qui ont immigré d'autres comtés. Les cultivateurs de celui-ci sont riches, et les sauvages, y trouvant pour la vente des articles de leur fabrication un marché plus avantageux que dans la généralité des autres endroits, préfèrent demeurer ici, bien qu'il n'y ait jamais eu de réserve dans le comté. Ils s'établissent sur des terres appartenant à d'autres personnes, ou bien ils achètent un petit terrain sur lequel ils construisent une maison et font un jardin.

Comté de Queen.—Les sauvages de ce comté, à peu d'exceptions près, ne résident pas sur leurs réserves, bien que la terre y soit exceptionnellement bonne. Les quelques sauvages qui habitent et cultivent des terres dans les réserves sont plus à l'aise que ceux qui vivent ailleurs. La majorité de ces sauvages est établie à Milton, à

environ deux milles de Liverpool, où ils habitent des maisons confortables, et vivent pour la plupart de pêche, de chasse et de la fabrication des paniers.

Les sauvages de ce comté sont très moraux et se conduisent bien, et quoiqu'ils aient les plus grandes facilités de se procurer des boissons, ils sont strictement tempérants. La population sauvage est de 100.

Comté de Lunenburg.—D'après les rapports, les sauvages de ce comté observent fort bien les lois et donnent un bon exemple par leur conduite morale. Ils désirent faire instruire leurs enfants, et ont promis de construire une maison d'école si le département voulait leur fournir un instituteur.

Les réserves sont situées sur Gold River, près de Chester, et à New-Germany. La population sauvage est de 54.

Comté de Colchester.—Les sauvages de ce comté n'ont pas de réserves. Ce sont des vagabonds des autres pays qui font des environs de Truro leur quartiers généraux, parce qu'ils trouvent généralement à vendre dans ce centre les articles de leur fabrication. Ils ont souffert du froid et de la longueur de l'hiver. Les dons que le département fait chaque automne aux sauvages malades et âgés parmi eux et parmi les bandes des autres comtés de la province, ont allégé leur misère. La diphthérie et les maladies de poumons ont été fatales dans plusieurs cas. La population sauvage de ce comté est, dit-on, d'environ 100. Elle varie, cependant, suivant les circonstances mentionnées plus haut.

Comté de Cumberland.—La condition des sauvages de ce comté s'est, suivant les rapports, considérablement améliorée, et la population augmente naturellement. Il n'y a eu aucun décès pendant l'année. Ceux qui se sont établis sur la réserve du lac Michemin, montrent du goût pour l'agriculture ; ils prennent un grand soin de leurs champs, etc. Les jeunes gens sont honnêtes et industrieux, et trouvent constamment de l'emploi chez les cultivateurs blancs qui demeurent près de la réserve. La population sauvage du comté est de 130.

Comté de Hants.—Ces sauvages ont une réserve à *Indian Brook*, Shubénacadie, et paraissent faire quelques progrès. Une maison d'école est en voie de construction sur laréserve. La population sauvage est de 169 âmes.

Comtés d'Annapolis, de Digby, de Yarmouth et de Shelburne.—Ces comtés formaient jusqu'ici une seule agence. On a trouvé cependant que le district était trop grand pour qu'un seul agent pût le surveiller convenablement. Il a donc été divisé en deux agences, l'une comprenant Digby et Yarmouth, et l'autre Annapolis et Shelburne. Il faut espérer que par cet arrangement les affaires des sauvages dans ces comtés seront à l'avenir mieux conduites qu'elles l'ont été jusqu'à présent, et j'espère être en état dans mon prochain rapport annuel, de donner à Votre Excellence des renseignements

satisfaisants au sujet des sauvages qui habitent ces comtés, ce qu'il m'est impossible de faire aujourd'hui, attendu que l'ancien agent a négligé d'envoyer un rapport. Je puis dire, cependant, que les sauvages de ces quatre comtés, sont au nombre, croit-on, de 300 à 400 âmes.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Il y a deux surintendances sauvages et une agence dans cette province.

Les comtés du nord et de l'est forment une surintendance, et les comtés du sud et de l'ouest constituent l'autre. Les comtés de Victoria et de Madawaska sont sous le contrôle d'un agent.

Dans la première les sauvages sont des Micmacs. D'après les rapports, ils paraissent avoir fait un bon usage des grains de semence qu'on leur a donnés le printemps dernier. Les sauvages trouvent facilement de l'ouvrage dans les scieries et les autres industries. Ils ont deux écoles en opération, savoir, sur la réserve de l'Eglise Brûlée, et sur la réserve d'Eel Ground dans le comté de Northumberland. Cette dernière n'a été établie que cette année. Ces deux institutions font d'assez bons progrès.

Dans cette surintendance il y a dix réserves, savoir :—

A Dalhousie,	comté de	Ristigouche,	population	sauvage	.....	42
" Bathurst,	"	Gloucester,	"	"	.....	40
" l'Eglise Brûlée,	"	Northumberland,	"	"	.....	200
" Eel Ground,	"	"	"	"	.....	128
" Red Bank,	"	"	"	"	.....	68
" Ile des Sauvag.,	"	Kent,	"	"	.....	85
" Grande Anse,	"	"	"	"	.....	248
" Bouctouche,	"	"	"	"	.....	46
" Shédiac,	"	Westmoreland,	"	"	.....	44
" Folly Point,	"	"	"	"	.....	43
Total					.....	944

Dans la surintendance des comtés du sud et de l'ouest, on rapporte que les récoltes ont été au-dessous de la moyenne cette année. Les sauvages de ces comtés s'engagent comme flotteurs de bois, et trouvent de l'emploi chez les cultivateurs. Des écoles vont être établies sur les réserves de Sainte-Marie et de Kingsclear, des maisons ayant été construites à cette fin par le département dans le cours de la dernière année, à la grande satisfaction des sauvages.

Les sauvages de cette surintendance sont des Amalécites, qui résident aux endroits suivants :—

Woodstock,	comté de	Carleton,	population	sauvage	.....	38
St. Stephens,	"	Charlotte,	"	"	.....	72
Sainte-Croix,	"	"	"	"	.....	
Saint-George,	"	"	"	"	.....	
Saint-Jean,	"	Saint-Jean,	"	"	.....	20
King,	"	King,	"	"	.....	9
Georgetown,	"	Queen,	"	"	.....	42
———	"	Sunbury,	"	"	.....	9
Kingsclear,	"	York,	"	"	.....	168
Sainte-Marie,	"	"	"	"	.....	
Total						358

Dans l'agence de Victoria et de Madawaska, il n'y a aucun changement remarquable dans la condition des sauvages. Ils sont passablement à l'aise et augmentent en nombre. Sur la réserve de Tobique, il y a une école dont les rapports parlent favorablement.

Ces sauvages sont des Amalécites. Ceux qui habitent la réserve de Tobique, dans le comté de Victoria, sont au nombre de 152 ; et ceux des Petites-Chutes, dans le comté de Madawaska, de 32.

Le département a récemment reçu avis que son honneur le lieutenant-gouverneur en conseil avait réservé pour les sauvages les lots 99 et 100, situés à la décharge du lac Cheputneticook.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Les sauvages de cette province appartiennent à la tribue des Micmacs. Ils ont trois réserves, deux sur l'île principale à Mount Suart, l'autre comprend l'île Lennox, qui est située au nord-ouest de l'île principale, et forme une réserve spéciale gardée par des fidéicommissaires pour les sauvages. Le total de la population sauvage est, dit-on, de 312.

L'agent, qui est en même temps instituteur de l'école et instructeur d'agriculture, réside sur l'île Lennox. Il rapporte que les sauvages font graduellement des progrès en agriculture et qu'ils ont défriché et défoncé plus de terre pour la première fois cette année qu'en aucun temps auparavant.

Le très petit nombre d'enfants qui fréquentent l'école et leur irrégularité sont très regrettables.

EDUCATION.

Je regrette d'avoir à faire rapport qu'on n'a pas encore donné une application générale à l'arrangement dont j'ai parlé dans mon rapport de l'an dernier, et à l'aide duquel on espérait que les écoles sauvages, dans les diverses provinces seraient ins-

pectées par les inspecteurs des gouvernements provinciaux, de la même manière que les écoles fréquentées par les enfants des autres origines.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse est le seul, jusqu'à présent, qui ait fait connaître son désir de co-opération, et le département a acquiescé aux conditions qu'il a proposées pour faire faire l'inspection nécessaire.

Dans presque toutes les provinces de nouvelles écoles ont été établies sur des réserves. Le tableau n° 3, qui se trouve aux annexes du présent rapport, contient une statistique au sujet de chaque institution.

CONDITION SANITAIRE.

Je suis heureux de pouvoir informer Votre Excellence que le redoutable fléau de la petite vérole qui a fait tant de ravages parmi les tribus sauvages de Etats-Unis, à épargner les nôtres.

Sauf quelques cas de variole, dont douze ont eu des résultats fatals, autour de Osooyoos, dans le district Okanagan, de la Colombie-Britannique, et un type très malin de rougeole qui a sévi parmi quelques-unes des bandes établies sur la rive nord du lac Supérieur, les sauvages du Canada ont été, l'année dernière, exempts d'épidémies. Dès le début de la saison, des mesures furent prises pour vacciner autant de sauvages que possible ; malheureusement, ceux du district d'Okanagan n'ont pas voulu se soumettre à l'opération, et il est digne de remarque que sur ce point seulement la petite vérole a fait quelques victimes parmi les sauvages.

COMPTABILITÉ.

Le montant au crédit de la caisse des sauvages, qui comprend tous les deniers gardés en dépôt au bénéfice des tribus ou bandes sauvages, était, le 30 juin 1882, de $3,147,271.43, soit une augmentation de $57,672.65 sur le chiffre de l'année dernière à la même date.

Pendant l'exercice la somme payée à même cette caisse a été de $257,277.97, soit une augmentation de $7,915.15 sur celle payée l'année dernière.

Suit un état de la dépense des crédits votés par le parlement pour la même période :

Manitoba et Nord-Ouest	$1,099,706 90
Nouveau-Brunswick	4,498 69
Nouvelle-Ecosse	4,490 65
Colombie-Britannique	40,333 75
Ile du Prince-Edouard	1,994 41

Les détails complets du revenu et de la dépense relatifs à chaque tribu, sont contenus dans le tableau B, ci-annexé, et les tableaux supplémentaires, numérotés de 1 à 66 inclusivement, qui le suivent. Les tableaux C 1, 2, 3, 4, 5, et les dix-sept tableaux supplémentaires de A à J, donnent également des renseignements au sujet des crédits votés par le parlement pour les affaires des sauvages.

VENTE DES TERRES.

Pendant le dernier exercice on a vendu, au bénéfice des sauvages, 48,903$\frac{75}{100}$ acres de terre; soit 15,610$\frac{4}{100}$ acres de plus qu'au précédent. Ces ventes ont réalisé $54,-192.84.

L'étendue approximative des terres des sauvages restant à vendre est de 493,404 acres.

Il a été perçu $70,475.65 des ventes anciennes et nouvelles—soit $20,028.84 de plus que l'année dernière.

L'on trouvera dans l'état D, l'une des annexes de ce rapport, tous les renseignements concernant les terres qui ont été vendues pendant l'année dans chaque township, de même que l'étendue des terres encore disponibles.

AFFAIRES GÉNÉRALES.

Nombre de ventes nouvelles, inscrites	536
" paiements sur baux, inscrits	441
Ropports d'agents, examinés, etc	158
Concessions de terres, examinées et enregistrées	353
Description de terres pour lettres patentes, examinées, etc	339
Transports de terres examinés et expédiés	339
Annulations de ventes	32

Lettres reçues, 10,380—soit 1,055 de plus que l'année dernière.

Lettres écrites, 8,797, couvrant 12,085 feuillets,—soit 790 lettres, 1,635 feuillets de plus que l'année dernière.

Mémoires, rapports, etc., couvrant 1,379 feuillets,—augmentation de 724 feuillets.

Comptes tenus et balancés chaque jour, 190,—augmentation de 37.

Chèques donnés, 3,593,—augmentation de 316.

Certificats pour crédit, 140.

Etats et pièces justificatives transmis à l'auditeur général, 544,—soit 28 par mois de plus que l'année dernière.

Il y a, de plus, beaucoup d'autres ouvrages, tels que recherches de documents, mémoires nécessitant des lettres, etc., dont il est impossible de tenir compte, ce qui pourrait se faire facilement, mais qui néanmoins demandent beaucoup de travail et de temps.

Comme d'habitude, des états tabulaires contenant la statistique du recensement, des écoles, etc., accompagnent le présent rapport. Les rapports des commissaires surintendants, inspecteurs et agents, se trouvent pareillement aux annexes.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN A. MACDONALD,
Surintendant général des affaires des sauvages.

RAPPORT *d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le* 12 *avril* 1882.

Le comité du Conseil a pris en considération une dépêche, datée le 31 mars 1882, de M. Sackville West, ministre de Sa Majesté à Washington, qui transmet des communications de M. Frelinghuysen, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, ainsi qu'un mémoire de Son Excellence le gouverneur général sur cette dépêche, attirant l'attention sur une correspondance antérieure au sujet de prétendues incursions de sauvages britanniques sur le territoire des Etats-Unis.

Le très honorable sir John A. Macdonald, premier ministre, à qui la dite dépêche et son contenu, ainsi que le mémoire de Son Excellence ont été renvoyés, fait rapport comme suit :—

Avant le transfert des Terrritoires du Nord-Ouest au Canada par la compagnie de la Baie d'Hudson, les sauvages de cette région, sur les deux côtés de la frontière, avaient la liberté de se livrer à la poursuite du bison ; de fait, la limite internationale était inconnue des aborigènes. Les sauvages appartenant à la même tribu, à la même race, à la même lignée, vivant des deux côtés de la frontière, ne faisaient qu'un seul peuple.

Depuis l'acquisition de ce pays par le Canada, le gouvernement canadien a fait tous les efforts possibles pour amener les sauvages britanniques à abandonner leurs habitudes nomades et à s'établir sur des réserves préparées pour eux.

Dans la partie la plus septentrionale des territoires canadiens, ces efforts ont été couronnés d'un plein succès ; mais impossible d'en arriver au même résultat avec les sauvages établis près de la frontière, vu la présence sur le territoire canadien, jusqu'à tout récemment, de plusieurs milliers de sauvages des Etats-Unis.

Ces sauvages étant aujourd'hui retournés aux Etats-Unis, Votre Excellence sait que la détermination qui avait été prise d'amener les nôtres à quitter la frontière et à aller s'établir sur des réserves préparées pour eux dans l'intérieur, est poursuivie avec une nouvelle vigueur et avec espoir de succès. Cependant, il ne faut pas s'attendre que les résultats d'une seule saison leur fassent abandonner ce qu'ils appellent un droit de tradition.

Dans le cas des Pieds-Noirs et des Assiniboines, tribus attachées l'une à l'autre par les liens du sang et qu'un traité conclu entre les gouvernements américain et canadien a fixées dans un voisinage immédiat, il n'est pas raisonnable d'exiger qu'elles ne se visitent point ; mais on pourrait faire des règlements à cette fin, tout en établissant un châtiment pour les dépradations commises.

Un corps militaire, quelque nombreux qu'il serait, ne pourrait prévenir les incursions qui se font de temps en temps, d'un côté ou de l'autre ; la chose est démontrée par les vols continuels de chevaux et de bêtes à cornes que les sauvages des Etats-Unis viennent commettre sur le territoire canadien.

La recommandation faite par Votre Excellence, à l'effet que les autorités des deux nations accordent des permis individuels à ceux de leurs sauvages qui voudraient passer la frontière pour faire la chasse ou pour visiter leurs parents, permettrait à ces autorités si elle était adoptée, de satisfaire à toutes les demandes raisonnables des différentes tribus qui se sont alliées par des mariages mixtes ou qui voudraient chasser ensemble. Un court signalement, couché sur le permis du sauvage qui en est le porteur, en empêcherait le transfert à un autre.

Si le gouvernement des Etats-Unis abondait dans l'idée de Votre Excellence, le soussigné recommanderait l'adoption d'une formule de permis et d'instructions qui pourraient s'appliquer aux fonctionnaires des deux pays et établirait une uniformité d'action. Sur ce sujet un rapport de l'honorable E. Dewdney, lieutenant-gouverneur et commissaire des sauvages des territoires du Nord-Ouest est annexé au présent. Aucun des deux gouvernements ne devrait être tenu responsable des mauvaises ac-

tions d'un sauvage muni d'un permis ; mais le délinquant lui-même devrait en porter personnellement la responsablilité, être puni aussi rigoureusement que la loi le permettrait, et privé pour toujours du droit de demander le renouvellement de son permis.

En soumettant ce que ci-dessus à l'approbation de Votre Excellence, le premier ministre expose que le gouvernement canadien est animé du plus vif désir de prévenir les dépradations que des sauvages du Canada pourraient commettre sur le territoire des Etats-Unis, et qu'il apprécie les bonnes intentions du gouvernement américain d'en agir de même avec les sauvages des Etats-Unis. On espère qu'une entente parfaite entre les fonctionnaires des deux pays facilitera l'adoption d'un arrangement tendant à contrôler ce qui ne peut pas être tout à fait prévenu, c'est-à-dire les mouvements des sauvages sur la frontière.

La dépêche télégraphique adressée par Votre Excellence au ministre de Sa Majesté, le 4 avril courant, exprime clairement l'intention du gouvernement canadien d'aider à prévenir les incursions et de donner tous les renseignements possibles sur les émigrations de nos sauvages vers le sud.

Sir John A. Macdonald suggère qu'un arrangement soit conclu entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis, en vertu duquel les sauvages de l'un ou de l'autre pays, sur plaintes attestées sous serment les accusant de félonies ou d'atteintes graves à la propriété, seraient arrêtés et livrés pour subir procès dans le pays où les délits auraient été commis, bien que ces délits ne seraient pas visés par les traités d'extradition existants.

Naturellement, la chose ne peut se faire que par des négociations entre les deux gouvernements, car le Canada ne peut agir en cette affaire.

Sir John Macdonald suggère de plus que le gouvernement des Etats-Unis soit informé que le statut du Canada, 32-33 Vict. chap. 21, section 112, décrète ce qui suit :—

"Si quelqu'un apporte au Canada, ou y a en sa possession, quelque propriété, volée, détournée, appropriée ou obtenue par fraude ou faux prétextes dans un autre pays, de telle manière que le vol, le détournement ou l'obtention de cette propriété par les mêmes moyens au Canada constituerait, d'après les lois du Canada, une félonie ou un délit, alors le fait d'apporter telle propriété au Canada, ou de l'y avoir en sa possession, sachant qu'elle a été ainsi volée, détournée ou appropriée, ou illégalement obtenue, constituera une offense de la même nature, punissable de la même manière, que si le vol, le détournement, l'appropriation ou l'obtention illégale de cette propriété eût eu lieu au Canada, et le délinquant pourra être jugé et condamné dans tout district, comté ou lieu, au Canada, dans lequel il apporte cette propriété ou l'a en sa possession."

D'après cet article, un sauvage qui vole des bestiaux ou autre propriété dans les Etats-Unis peut être jugé pour cette offense comme si elle avait été commise au Canada. Si une loi semblable existait dans les territoires des Etats Unis, son exécution mettrait un frein aux incursions qui se pratiquent sur la frontière.

Le comité concourt dans le rapport du très honorable premier ministre et suggère qu'une copie de ce rapport, après approbation, soit transmise au ministre de Sa Majesté à Washington.

JOHN J. McGEE,

Greffier du Conseil privé par intérim.

PARTIE I

DU

RAPPORT DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE LA GRANDE-RIVIÈRE,
BRANTFORD, 6 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—L'état tabulaire et le présent rapport pour l'exercice expiré au 30 juin dernier, vous donneront des preuves satisfaisantes du progrès fait par les sauvages des Six-Nations et les Mississaguas du Crédit.

Les récoltes ont, en somme, été bonnes, malgré qu'elles aient manqué dans certains endroits et qu'on en ait souffert ; toutefois, on a distribué des secours à ceux qui en avaient besoin.

On poursuit les améliorations dans les différentes parties de la réserve, en bâtiments, clôtures et défrichements.

Les Six-Nations comptent		3,195 âmes.
Décès	95	
Naissances	75	
Diminution	20	
Les Mississaguas comptent		217 "
Naissances	7	
Décès	6	
Augmentation	1	
Population totale		3,412 âmes.

La diminution des sauvages des Six-Nations est un fait inusité et est due à un règlement moral adopté l'année dernière par le conseil sauvage, à l'effet d'exclure les enfants illégitimes, suivant en cela l'ancien exemple des Mississaguas ou Chippewas.

Une chose digne de remarque, c'est que les chefs païens ont approuvé ce règlement, et cela aura un bon effet, croit-on, sur les jeunes membres de la tribu.

L'exposition de la société d'agriculture des Six-Nations a eu lieu au mois d'octobre et lui a fait honneur, bien qu'on eût le désavantage d'un bâtiment inachevé, érigé pour cette fin dans un enclos de 12 acres. Le nombre des visiteurs, tant blancs que sauvages, était considérable.

Les concours annuels de labour ont eu lieu en novembre sur une ferme admirablement située sur la Grande Rivière, presque vis-à-vis Onondaga. Vingt-deux laboureurs et leurs attelages se sont disputés les prix des différentes classes, consistant en dix intruments aratoires, y compris la charrue offerte par le gouverneur général.

Plusieurs centaines de spectateurs étaient présents et y ont pris beaucoup d'intérêt ; en général le labour était excellent.

La nouvelle salle du conseil des Mississaguas a été terminée. C'est un bâtiment fait en brique et proprement meublé. Sa position au centre d'un parc de dix acres, ses portes-cochères, ses promenades et ses chemins, présentent un coup d'œil charmant.

Les corvées sont faites d'une manière convenable et les chemins rivalisent maintenant avec ceux de leurs voisins blancs.

Les différents missionnaires habitant la réserve accomplissent avec zèle leur bonne œuvre. Grâce aux louables efforts du Rév. Wm. Needham, on a inauguré avec succès une nouvelle industrie, la fabrication de la brique, que plusieurs sauvages ont apprise, mais le marché en est encore très limité.

Sauf quelques exceptions, les sauvages de la réserve sont sobres et leurs sociétés de tempérance sont toujours florissantes. Il y a eu un échange de visites entre elles et celles d'autres bandes habitant le Canada et les Etats-Unis.

La loi contre les personnes offrant de la boisson est appliquée avec vigueur, avec punitions pour les sauvages et les blancs.

L'état sanitaire des sauvages est à peu près comme d'habitude, ils sont encore sujets aux fièvres paludéennes et à la pulmonie, mais le nombre des décès n'a pas été aussi considérable que ces dernières années.

La vaccine a été donnée avec succès par les médecins à 913 sauvages. Aujourd'hui, à part quelques individus, qui, à raisons de leurs idées païennes et superstitieuses, n'ont pas voulu y consentir, tous sont prémunis jusqu'à un certain point contre la terrible maladie.

L'intérêt croissant que les parents et les tuteurs portent à l'éducation, en même temps que les efforts faits par le bureau des écoles des Six-Nations, ont donné pour agréable résultat la fréquentation plus régulière de leur huit écoles, et ces dernières sont pourvues de tout ce qui est nécessaire à l'instruction et au confort des élèves.

M. Ashton, secrétaire honoraire et inspecteur félicite dans son rapport "le bureau des écoles de l'immense progrès qui a été fait l'année dernière, car le nombre des élèves a augmenté de 28, et la fréquentation quotidienne moyenne s'est élevée de 100 à 154; les progrès faits par les élèves ont donné plus de satisfaction et la moyenne du nombre des points donnés aux examens, qui était de quarante-sept, a atteint soixante-onze ; et 116 élèves ont été avancés à de plus hautes classes. Ces résultats sont dus à l'énergie et à l'habileté des instituteurs."

Le bureau des écoles reçoit une subvention annuelle de $1,500 de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, $1,500 du conseil des Six-Nations, et $400 du département des sauvages pour rétribuer les instituteurs ; c'est donc en tout $3,400. Depuis sa formation, le bureau a dépensé $3,538 pour réparer et construire des maisons d'écoles, à part la rétribution des instituteurs et toutes les autres dépenses d'entretien des écoles.

Comme la plupart des instituteurs ont pris leurs degrés à l'Institut de Mohawk, il y a uniformité d'enseignement et de discipline dans ces écoles.

La réserve possède quatre autres écoles, dont deux sont sous le contrôle de la conférence wesleyenne, lesquelles ne font pas leurs rapports par mon entremise.

Nombre des élèves inscrits sur les listes des 12 écoles..	624
Fréquentation journalière (en moyenne).....	215
Présents aux examens.....	310
Fréquentation pendant le dernier semestre.....	452

A l'Institut de Mohawk, le nombre total, qui est de quatre-vingt-dix (quarante-cinq garçons et quarante-cinq filles), se maintient, et l'éducation donnée aux élèves est telle que nombre d'autres demandent à y être admis, ce qui malheureusement ne peut être accordé.

Au nombre des étudiants marquants de l'Institut se trouve Thomas D. Green, qui, par ses fortes études, a pu suivre les cours du collège de Brantford, puis ceux de l'Université McGill de Montréal, où il a obtenu cette année ses degrés avec honneur, y compris celui de bachelier ès science. M. Green fait actuellement partie du personnel des ingénieurs de la compagnie de chemin de fer de Montréal à Sorel.

L'anniversaire de la naissance de Sa Très Gracieuse Majesté a été duement célébré par les sauvages en leur manière loyale habituelle, au grand plaisir d'une immense assemblée de la population.

En apprenant la mort du président des Etats-Unis, le général Garfield, le conseil des Six-Nations a tenu une assemblée spéciale et envoyé une dépêche de condoléance et de sympathies au secrétaire d'Etat, qui répondit comme suit :—

"La famille éplorée du Président reçoit de tout cœur le touchant tribu de sympathies des chefs des Six-Nations—qui est tout à fait flatteur pour le peuple américain."

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. S. GILKISON,
Surintendant-visiteur et contrôleur.

SURINTENDANCE DU NORD—DIVISION N° 1.
BUREAU DES SAUVAGES,
MANITOWANING, 21 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintentendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire en même temps que la statistique indiquant le progrès qu'ont faits les sauvages de cette surintendance pendant l'année terminée le 30 juin dernier.

Les sauvages ont joui d'une année de grande prospérité. La récolte a été bonne, la pêche abondante, et tout s'est vendu à des prix élevés. La valeur de certaines fourrures a augmenté. L'ouvrage a été abondant et les gages élevés. Tous ceux qui ont voulu travailler sur les chemins de fer que l'on construit actuellement dans le district, ainsi que dans les différentes scieries et les chantiers, y ont trouvé de l'emploi bien rétribué, tandis que ceux qui préféraient rester sur leurs réserves ont pu travailler avec avantage à la fabrication de traverses de chemin de fer et de poteaux de clôtures et de télégraphe.

La moisson de 1881 a été passablement abondante, et si l'on remarque une légère diminution pour certains produits c'est que le nombre des sauvages qui se sont occupés d'agriculture a été moins considérable que l'année précédente, plusieurs s'étant engagés pour la saison au lieu de continuer l'exploitation de leurs fermes.

On a distribué une somme de $11,519.70 aux sauvages de cette surintendance pendant l'année expirée au 30 juin 1882.

Profitant de la présence des sauvages du continent, lors du paiement des annuités en vertu du traité Robinson, on a vacciné tous ceux qui ont voulu se soumettre à cette opération, 266 ont été inoculés et dans presque tous les cas avec succès.

Au mois de juillet 1881, Son Excellence le gouverneur général visita l'île et fût cordialement accueilli par les blancs et par les sauvages.

Les colons de l'île Cockburn ont demandé au département de leur aider à ouvrir des chemins. Cela leur a été promis à certaines conditions qui n'ont pas encore été remplies.

On a reçu et distribué aux vieillards, aux malades et aux invalides, l'approvisionnement ordinaire de couvertures (90).

De nouvelles écoles ont été ouvertes à la Rivière-aux-Serpents, ainsi qu'au village de Buzwahs, sur la baie Manitowaning.

On a aussi aidé à la construction d'une nouvelle maison d'école à Sheguiandah. L'école de Sheshegwaning a été pourvue de nouveaux sièges et de nouveaux pupitres, et on a donné des livres et les autres fournitures aux écoles sauvages qui en avaient besoin.

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ayant demandé le droit de passage sur la réserve des sauvages de la Rivière-aux-Serpents, ils se réunirent en conseil et cédèrent à la Couronne les terres dont on avait besoin.

Il y a quelques années des blancs s'étaient établis sur une partie de la réserve des sauvages Mississaguas, dans l'espérance qu'on arpenterait la réserve et qu'elle serait offerte en vente. Les sauvages ont cédé la partie de la réserve dont on s'était ainsi emparée, et on l'a arpentée et divisée en lots propres à l'établissement.

Les colons établis près des limites de la réserve, entre les townships de Bidwell et de Billings, ont éprouvé de grands inconvénients de ce que les feux de bois avaient détruit les poteaux indiquant la délimitation de leurs lots; ces poteaux ont été remplacés depuis par M. McNab, A.T.F., en vertu d'instructions envoyées par le département.

On a vendu et remplacé par un nouveau bateau construit par les sauvages de l'île, celui dont on s'était servi pendant dix-huit ans pour visiter les sauvages sur leurs réserves, et qui était devenu hors de service.

Pendant l'année il y a eu de nombreux cas d'intempérance parmi les jeunes sauvages. Dix-neuf ont été condamnés à l'emprisonnement pour des termes variant de cinq à vingt jours, et un à une amende pour ivresse. Malheureusement, les personnes qui fournissent les liqueurs échappent en général à la loi, car presque toujours les sauvages préfèrent subir l'emprisonnement plutôt que de dénoncer la personne qui leur a donné de la boisson.

On a visité aussi souvent que possible les différentes écoles sauvages. Dans quelques-unes les progrès sont satisfaisants, mais en général les enfants fréquentent irrégulièrement les écoles, et pour cette raison ne profitent pas autant qu'ils le devraient des dépenses libérales faites par le gouvernement pour leur donner l'instruction.

Un rapport spécial sur l'école d'industrie de Wikwemikong sera transmis tout prochainement au département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. C. PHIPPS,
Surintendant-visiteur.

ONTARIO.
SURINTENDANCE DE L'OUEST,
SARNIA, 6 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire pour l'année expirée au 30 juin dernier, concernant les différentes bandes de cette surintendance (à part celle des Wyandotts d'Anderdon, dont les membres ont maintenant presque tous reçu leurs lettres patentes de naturalisation).

J'ai visité presque chaque emplacement des réserves de l'île Walpole, de Sarnia, de Kettle-Point et des Sables, et aidé d'un interprète j'ai recueilli la statistique avec le plus grand soin possible.

Il faut avouer que les progrès faits par les sauvages de ces réserves sont lents; cependant il y a une différence notable entre leur état actuel et celui de leurs pères il y a cinquante ans.

Le plus grand nombre de leurs maisons, qui sont construites en charpente ou en troncs d'arbres, quoique de petites dimensions, offrent passablement de confort, et plusieurs sont tenues avec une grande propreté. Les wigwams ou huttes ont un aspect très misérable et ne sont pas propres à abriter des êtres humains. Beaucoup de sauvages n'ont pas même de wigwam permanent et conservent leurs habitudes nomades.

Il me faut dire relativement aux granges et étables que ces constructions sont généralement misérables. Sur toutes les réserves il n'y a, à proprement parler, que dix à douze granges qu'on puisse appeler ainsi avec quelque raison; le nombre des étables passables est d'environ le double, et toutes les autres ne valent presque rien.

Nombre de sauvages accomplissent bien les travaux ordinaires, mais ils ont le grand défaut de manquer d'application. Puis ils sont toujours tellement à bout de tout qu'il faut leur payer de suite leur travail, en sorte qu'il leur est impossible de

prendre et de défricher une terre et d'en attendre avec patience le rapport. S'ils le pouvaient et s'ils évitaient de s'adonner à l'usage des liqueurs, ils se trouveraient avant longtemps dans un état d'indépendance relative,

Plusieurs d'entre eux ont appris à lire et à écrire d'une manière passable, et connaissent aussi assez bien les premiers éléments de l'arithmétique; mais il est regrettable qu'il y en ait comparativement peu qui puissent lire un livre ordinaire anglais et le comprendre.

CHIPPEWAS DE SARNIA.

Ces sauvages, au nombre d'un peu plus de 500, occupent trois réserves, savoir: celles de Sarnia, de Kettle-Point et des Sables. Le sol de la réserve de Sarnia, d'une étendue de plus de 6,000 acres, est presque partout très riche, et une partie considérable en est admirablement bien située; cependant, un grand nombre des terres sont basses et auraient besoin d'être égouttées avant qu'on puisse les cultiver avec profit. On a inauguré sur cette réserve un système de drainage qui, je l'espère, sera tout à fait avantageux une fois bien établi. Bien que plusieurs de ces sauvages soient d'excellents travailleurs et qu'ils connaissent la manière de bien cultiver, presque tous n'ont pas la persévérance qu'il faut absolument pour réussir. Au lieu d'agrandir leurs petits défrichements, bon nombre y laissent croître des broussailles, en sorte que dans bien des cas les défrichements ne sont pas aussi considérables que par le passé. Quelques-unes de ces petites pièces de terre, qu'on a cultivées d'année en année, sont tellement épuisées qu'elles ne rapportent presque rien.

Les réserves de Kettle-Point et des Sables (principalement la première) contiennent de la terre de qualité supérieure, et les sauvages y ont des fermes passablement cultivées et quelques très bons jardins. En général, ces réserves offrent un aspect de confort. Cependant, la plus grande partie des terres sont de qualité inférieure et consistent alternativement en coteaux de sable et en marécages profonds.

Six familles de Pottowattomies se sont établies il y a plusieurs années sur le côté nord-est de la réserve des Sables, avec le consentement de la bande, je suppose. Elles possèdent environ soixante acres de terres défrichées, et il y a deux ou trois maisons tout à fait proprettes. Ces familles n'ont pas part à la distribution semi-annuelle, mais elles reçoivent une partie des couvertures quand la distribution en est faite.

CHIPPEWAS ET POTTOWATTOMIES DE L'ILE WALPOLE.

Ces sauvages, au nombre d'environ 800, occupent les îles Walpole, Sainte-Anne et aux Ecureuils. Ces îles n'ont jamais été arpentées, et en conséquence la répartition faite n'est pas satisfaisante.

La partie ouest de l'île principale et aussi, je crois, de l'île aux Ecureuils, a été établie il y a quelques années par les blancs, qui n'en avaient pas obtenu les titres, et presque toutes les améliorations qui ont été faites leur sont dues. Il y a là de très belles fermes, mais elles ont été très mal entretenues. Plusieurs d'entre elles, où l'on a semé et récolté pendant nombre d'années consécutives, sans y déposer aucun engrais, sont fort épuisées; mais la richesse naturelle du sol y est si grande qu'on pourrait, en y voyant de près pendant quelques années, lui rendre sa première fertilité. J'ai visité presque chaque endroit de cette île, de même que des îles Sainte Anne et aux Ecureuils. Le sol y est d'une qualité supérieure presque partout, mais le terrain est fortement accidenté de marais, dont quelques-uns sont considérables.

La partie centrale de l'île Walpole est presque entièrement couverte de bois. Le sol y est excellent, mais une forte partie des terres auraient besoin d'être drainées pour être arables.

Les fermes sont pour la plupart trop petites. Au lieu de continuer à défricher leurs terres et d'augmenter ainsi leurs moyens de subsistance, dans plusieurs cas ils cultivent des terres ayant moins d'étendue qu'elles n'en avaient il y a dix ou douze ans. Les cas où l'on a défriché de nouvelles terres sont rares. Dans toute l'étendue de l'île il n'y a que deux fermes ayant plus de soixante acres chacune, trois en ont

soixante ; cinq de quarante à soixante ; onze de trente à quarante, et quatorze de vingt à vingt-cinq chacune. Les autres ont une grandeur variant de un à dix-sept ou dix-huit acres, et beaucoup de quatre à dix. Ces petits morceaux de terres, labourés d'année en année, sont vite épuisés.

Plusieurs des anciennes fermes possèdent d'excellents jardins où l'on récolte une quantité considérable de pommes et de cerises. A peine se sert-on d'enclos pour le pâturage, car toute la partie de l'île laissée libre offre de gras pâturages. Ces îles sont tout à fait propres à la culture des produits ordinaires de la terre ainsi que des différentes espèces de fruits qu'on cultive en Canada. Elles conviennent aussi parfaitement à l'élève des bestiaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EBENEZER WATSON,
Surintendant des sauvages.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE L'OUEST,
STRATHROY, 23 août, 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre, pour votre information, un état tabulaire indiquant le recensement, les industries et les affaires en général des sauvages de cette agence, pour l'année expirée le 30 juin 1882.

Le nombre total des sauvages de cette agence qui ont pris part à la distribution semi-annuelle est de 600, la bande des Chippewas en compte 479, et la bande des Munceys 12[illegible] ; ces sauvages habitent la réserve des sauvages de Caradoc.

Les Oneidas de la Thames comptent 702 âmes et habitent le township de Delaware. Ces derniers n'ont pas part à la distribution régulière de l'argent que le département accorde. A part ces sauvages, il y en a quelques autres qui demeurent sur la réserve des sauvages de Caradoc ou dans le voisinage ; ces derniers, au nombre de douze, n'appartiennent à aucune des bandes ci-dessus nommées.

Il n'y a rien de particulier à mentionner relativement à la récolte ; le rapport moyen a été celui de l'année précédente, malgré la sécheresse de la saison et le tort que cela a causé dans certains endroits.

Les sauvages ne font pas d'aussi rapides progrès en agriculture que je le désirerais ; cependant, en somme, il y a certainement progrès, et plusieurs qui, il y a quelques années, n'auraient pas voulu s'occuper de culture, travaillent aujourd'hui à l'amélioration des terres.

Règle générale, les jeunes gens des différentes bandes travaillent la plupart du temps pour les blancs du voisinage. Les sauvages sont pour la majorité plus à l'aise qu'ils ne l'étaient il y a quelques années, mais il y a encore parmi eux des vieillards et des invalides obligés de compter sur les secours de la bande pour vivre. Sur la réserve des sauvages de Caradoc se trouve un certain nombre de lopins de terre dont personne ne peut tirer grand profit, car ils sont entièrement couverts de mauvaises herbes et de broussailles, et ceux qui les possèdent n'ont pas les moyens de les rendre arables ; mais comme maintenant on a cédé au département une partie très considérable de ces terres pour lui permettre de les louer, j'espère que bientôt on pourra les cultiver et que ce sera une source de revenus pour nombre de sauvages.

La majorité des sauvages à qui le département a donné des permis d'occupation depuis douze mois, les a grandement appréciés.

Relativement aux écoles je n'ai rien de particulier à mentionner, sauf qu'on a bâti sur la réserve des Oneidas une nouvelle maison d'école pour l'avantage des enfants qui ne pouvaient commodément fréquenter les deux autres écoles en opération. Il y a encore un certain nombre d'enfants qui sont d'âge à aller à l'école et qui n'y vont pas. J'en ai souvent parlé à leurs parents ainsi qu'aux instituteurs et les ai priés

d'essayer de leur faire fréquenter l'école, mais on ne saurait s'imaginer combien sont frivoles les raisons que donnent les parents pour ne pas les y envoyer.

L'école d'industrie de Mount-Elgin, qui compte cinquante élèves, continue de prospérer sous ses habiles directeurs.

Les différentes bandes de cette agence appartiennent aux dénominations chrétiennes suivantes, savoir : celles de l'église d'Angleterre, des méthodistes canadiens, et aussi quelques membres de la secte des baptistes. Cependant, quelques Pottowattomies qui n'appartiennent à aucune des bandes et qui habitent la réserve des sauvages de Caradoc, n'ont pas abandonné le paganisme.

En général la conduite des sauvages a été bonne, mais il n'est pas rare d'en voir quelques-uns sous l'influence des boissons enivrantes. On applique la loi toutes les fois qu'on le peut, mais le manque de preuve empêche de sévir, car il est très difficile de découvrir où ils se procurent de la boisson, les sauvages refusant de le dévoiler, malgré toutes les promesses qu'on peut leur faire pour les y engager.

Conformément à vos instructions j'ai distribué les couvertures que vous m'avez envoyées l'automne dernier à ceux de la bande qui en avaient le plus pressant besoin, ainsi qu'aux invalides. Quelques Chippewas de la Thames se sont trouvés dans un état de dénument extrême, mais on les a secourus avec les fonds appartenant à la bande.

L'état sanitaire des sauvages de cette agence, pendant l'année, a été généralement bon. Je puis dire en toute sûreté que l'état des sauvages s'améliore ; ils se nourrissent et s'habillent beaucoup mieux que par le passé, et sous bien des rapports un bon nombre d'entre eux peuvent très avantageusement soutenir la comparaison avec leurs voisins blancs.

Comme on le verra par l'état ci-inclus, la statistique diffère peu de celle de l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,
Agent des sauvages.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE L'OUEST,
HIGHGATE, 30 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, avec mon rapport, un état tabulaire pour l'année expirée au 30 juin 1882.

La récolte de 1881 a été très bonne, malgré qu'à certains endroits le rendement n'ait pas été aussi considérable que l'année précédente ; le grain était de première qualité, et celui qu'on a vendu a obtenu le plus haut prix du marché.

Ainsi qu'on le verra par l'état tabulaire, le nombre des bestiaux a beaucoup diminué. J'attribue cela à l'état de prospérité actuel et aux prix élevés qui sont payés dans ce voisinage pour tous les différents produits de la ferme.

La quantité des terres cultivées sur cette réserve n'est pas aussi grande que je le désirerais. Quand la terre est bonne presque partout et qu'elle peut rémunérer amplement le travail de l'homme, on ne devrait pas laisser improductives autant de bonnes terres ; cependant j'espère pouvoir, à force de persévérance, les engager à mieux faire sous ce rapport à l'avenir.

La population a quelque peu diminué dans le cours de cette année, mais à prendre une année dans l'autre le nombre de la bande reste à peu près le même.

L'état sanitaire actuel est bon et les maladies de différentes sortes sur la réserve sont rares.

La mission de l'église d'Angleterre a construit cet été, sur la réserve, une très bonne église en charpente, et la plus forte partie des travaux qui sont certainement

de première classe ont été exécutés par des menuisiers sauvages. L'église compte un grand nombre de membres et fait beaucoup de bien.

La vieille église des Moraves, la plus ancienne de la réserve, subit actuellement d'immenses réparations ; elle compte aussi un grand nombre de membres, et les affaires de cette église sont excellentes.

Les écoles ne sont pas encore fréquentées d'une manière satisfaisante, mais le chef et le conseil s'occupent actuellement de cette question et ils pourront avant longtemps suggérer au département quelque remède à ce mal.

Tous les chemins sont en bon état et font honneur au chef actuel et au conseil. Le conseil du comté de Kent est à faire construire actuellement de nouveaux abords au pont des Moraves ; la circulation y est à présent arrêtée, mais le tout sera fini prochainement, à la grande satisfaction des sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN BEATTIE,
Agent des Sauvages, Hiyhgate, Ontario.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 19 août 1882.

Au Très Honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En même temps que l'état tabulaire pour l'année expirée au 30 juin dernier, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur les affaires générales des sauvages dans cette surintendance.

Tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur la récolte de 1881 étant vagues et incertains, il m'est impossible d'en donner un relevé de quelque valeur. Je puis dire, cependant, qu'on a récolté une quantité passable de pommes de terre et de blé-d'inde, et que je n'ai entendu personne se plaindre sous ce rapport.

On a encore cette année la perspective d'une bonne récolte de pommes de terre. Cependant, en quelques endroits, la mouche des patates a fait grand tort à ce tubercule ; les sauvages ayant objection à se servir du vert de Paris, se sont contentés d'enlever les insectes à la main, mais je ne pourrais dire que ce moyen paraisse efficace.

Comme on a eu un printemps tardif qui a empêché de semer à l'époque favorable, suivi de grandes sécheresses, le blé-d'inde ne paraît pas devoir donner un aussi bon rendement ; cependant, dans quelques rares endroits, la perspective est meilleure et les dernières pluies doivent avoir fait du bien à la récolte générale. Pourvu qu'il n'y ait pas de gelées hâtives la récolte sera probablement passable. En somme, cependant, les sauvages de cette surintendance s'occupent peu d'agriculture. Comme le printemps est ordinairement tardif, que l'été est court et que la récolte manque souvent par suite de sécheresse ou de gelées, les sauvages qui n'ont jamais beaucoup pris l'habitude de la culture, se découragent et en conséquence ne s'y livrent pas avec ardeur. Ils trouvent un plus grand profit à pêcher, chasser, ou tendre des pièges. Pendant la saison de la navigation, plusieurs travaillent dans les chantiers au chargement des navires ou à transporter le bois. Les gages sont bons et ils accomplissent bien ce travail. Mais ils n'y sont pas employés continuellement, et je doute fort qu'ils y voudraient travailler constamment. En conséquence, on ne peut dire qu'ils recherchent une occupation régulière, j'entends, pendant une période de quelque longueur, car ils ne travaillent que peu de temps à la fois, mais alors ils le font de manière à contenter ceux qui les emploient.

J'ai constaté au lac Nipissingue que plusieurs membres de cette bande étaient employés sur le chemin de fer Canadien du Pacifique qui traverse la réserve ; et on m'a informé que ces derniers y avaient travaillé régulièrement. En s'occupant de

cette façon les sauvages font beaucoup d'argent et ils pourraient subvenir à leurs besoins toute l'année ; malheureusement ils n'ont pas encore appris, je le crois, à mettre de côté pour les mauvais jours, et ils s'occupent plus du jour présent que du lendemain.

Je ne spécifie pas les progrès qu'on a faits en agriculture sur les différentes réserves, mais sur chacune j'ai vu des pommes de terre qui promettaient un bon rendement, et en quelques endroits du blé-d'inde passable et même bon, mais dans plusieurs endrois les mouches à patates ont fait dommage à ce tubercule, et le blé-d'inde a souffert pour avoir été semé si tard et par suite de la sécheresse.

Je ne puis parler des autres produits agricoles, parce qu'on en voyait peu d'autres, et ceux que j'ai vus s'annonçaient mal. En somme, il y a peu de progrès en agriculture. L'étendue des terres cultivées atteint à peine la proportion d'un acre par tête, les membres de toutes les bandes comptés ; en conséquence, l'agriculture se trouve sur une bien petite échelle.

Le département des sauvages m'a permis cette année d'offrir des prix pour les produits agricoles et de fabrication sauvage qui seront exposés à Parry-Sound le 11 octobre. Je ne pourrais dire jusqu'à quel point cela encouragera les sauvages à mieux faire, mais j'en attends de bons résultats.

La bande de Parry-Sound s'est décidée à ouvrir un chemin allant de la maison d'école, près de Parry-Sound, au village sauvage, qui se trouve à une distance d'environ cinq milles. On avait grand besoin de ce chemin, car il n'y en avait aucun sur l'île. On a commencé les travaux le 7 août. Le 11, en vertu d'instructions du département, j'allai inspecter la ligne et je fis un rapport à ce sujet. J'ai constaté que le tracé en avait été fait avec une habileté qu'aucun arpenteur n'aurait pu surpasser, et que les travaux avançaient d'une manière satisfaisante.

ÉCOLES.

Bien qu'il y ait sur les réserves quatre bonnes maisons d'école, je regrette d'avoir à dire que plusieurs ont été fermées pendant la plus grande partie de l'année faute d'instituteurs. Les sauvages désirent vivement voir les écoles en opération, afin que leurs enfants aient l'avantage de s'instruire, et les bandes rétribuent les instituteurs aussi libéralement qu'elles le peuvent. Toutefois, je dois avouer que les enfants fréquentent bien irrégulièrement les écoles. Vu leur manque d'instruction, les parents ne comprennent pas la nécessité de les y envoyer régulièrement, et lorsque les chefs de famille vont à la pêche ou à la chasse, leurs enfants sont naturellement obligés de les suivre. Malgré tout, dans les endroits où les écoles ont été en opération, je suis satisfait du progrès des élèves.

Le département des sauvages a maintenant élevé la rétribution des instituteurs à $250 par année au lieu de $200, et comme ce maigre salaire était, je crois, l'une des causes qui nous empêchait de trouver des instituteurs, nous en aurons à l'avenir, plus facilement, je l'espère. Je dois ajouter ici que le surintendant des écoles et moi-même avons été satisfaits de la manière dont les écoles sont tenues, et des progrès qui ont été faits.

Bien que je ne l'aie pas constaté par moi-même, j'ai été informé que les cas d'ivresse étaient assez communs sur l'île Parry. Un sauvage qui jusqu'alors s'était généralement bien conduit a eu le malheur de se noyer, pendant qu'il était ivre, son canot ayant chaviré. J'ai appris cet accident par les journaux, car il a eu lieu à l'époque où je visitais les réserves du nord.

Durant l'année, un nombre considérable de sauvages ont été vaccinés, et conformément aux instructions du département, j'ai chargé un médecin d'inoculer tous ceux qui le demanderaient. J'ai aussi visité les différentes réserves dans ce but. La plupart se sont soumis à l'opération, mais quelques-uns ont refusé pour eux-mêmes et leurs familles.

En terminant, je ne puis dire que les sauvages ait changé leurs habitudes. Les personnes âgées ne peuvent se réformer et les écoles n'ont pu encore produire aucun effet sur les plus jeunes, et comme ces derniers doivent vivre avec leurs parents ils

en prennent nécessairement les manières et habitudes, et l'on ne peut espérer de grands changements.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. SKENE,
Surintendant-visiteur.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DU NORD, 4E DIVISION,
PRINCE-ARTHUR'S-LANDING, le 1er septembre 1881.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le tableau annuel statistique des affaires des sauvages de cette division pour l'année expirée au 30 juin 1882.

La salle du conseil de la réserve des sauvages de Fort-William, dont je parlais dans mon dernier rapport, a été donnée à l'entreprise, et elle sera terminée pendant cette saison. Les récoltes, tant sous le rapport de la quantité que de la qualité, sont supérieures à celles de toutes les années précédentes, et tous les membres de la bande en général sont à l'aise. Ceux qui désirent travailler n'ont aucune difficulté à se procurer de l'ouvrage bien rétribué, et un bon nombre sont employés sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les sauvages demeurant sur la rive nord du lac Supérieur sont affligés d'une épidémie qu'on dit être la rougeole, et un bon nombre de personnes, adultes et enfants, sont mortes de cette maladie. Je me suis efforcé de les soulager autant que possible et leur ai donné des remèdes de temps à autre. Pour ce motif principalement les nouvelles écoles n'ont pas été ouvertes, et il y a eu très peu de progrès pendant la saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

AMOS WRIGHT,
Agent des sauvages.

AGENCE DE LA BANDE DU LAC D'OR,
ALGONQUINS, 5 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire indiquant les progrès faits par cette bande pendant la dernière année.

Il m'a été difficile d'engager les sauvages à cultiver leurs terres, mais, en somme j'ai aussi bien réussi que je pouvais raisonnablement l'espérer, et ils me promettent de faire encore davantage une autre année. Ils se sont bien acquittés de la corvée.

J'ai aussi eu de la peine à leur persuader d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école, mais ils me promettent de mieux faire à l'avenir sous ce rapport. Je les ai menacés de me plaindre et de les priver des avantages d'une école, ce qu'ils ont paru craindre. J'espère qu'une autre année mon rapport sera plus favorable. L'étendue des terres en état d'être cultivées était si petite, ce printemps, qu'à part les pommes de terre on a semé bien peu d'autre chose ; mais la récolte s'annonce bien, et pour la première fois les sauvages auront assez de pommes de terre pour leur usage de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES PAUL,
Agent des sauvages.

GRAVENHUST, 9 novembre 1881.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de faire rapport que les sauvages n'ont encore construit aucune maison, n'ayant eu que le temps de conduire leurs familles d'ici à la réserve. Ils seraient arrivés au lieu de leur destination beaucoup plus tôt si le temps l'eût permis. Ils ont décidé de n'accepter du Séminaire cet automne aucuns matériaux de construction, mais de se bâtir des petites cabanes de troncs d'arbres pour y vivre jusqu'au printemps prochain, alors qu'ils demanderont au Séminaire d'exécuter sa convention de construire une maison à chaque famille. Le Séminaire, disent-ils, peut facilement rendre sur les lieux, pendant l'hiver, tous les matériaux nécessaires, de manière qu'on puisse commencer les opérations aussi à bonne heure que possible ce printemps. Il est tout probable qu'ils commenceront cette semaine la construction de leurs cabanes, et comme ces demeures ne sont que provisoires, il n'est pas nécessaire d'en faire l'inspection officielle. Dans l'intervalle, leurs familles vivent confortablement sous des tentes, lesquelles au besoin pourraient les abriter convenablement pendant quelque semaines.

En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, je dois vous informer qu'il m'est impossible de donner au département les numéros des lots sur lesquels les sauvages vont s'établir, car plusieurs n'en feront pas le choix avant le printemps prochain. Je leur ai annoncé que le département ne pouvait leur fournir régulièrement les provisions dont ils auraient besoin et qu'ils devaient chercher de l'occupation dans les nombreuses scieries du voisinage. Ils me prient de vous dire qu'ils sont entièrement satisfaits et enchantés de leur nouvelle réserve, et qu'ils remercient le gouvernement de la manière satisfaisante dont s'est accompli leur voyage d'Oka ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN McGIRR,
Agent intérimaire des sauvages.

OTTAWA, 24 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport qu'en conformité des instructions contenues dans votre lettre (n° 34151) du 17 courant, je me suis rendu à la reserve de Gibson, dans le district de Muskoka, et dès mon arrivée je m'abouchai avec le chef afin de lui expliquer le but de ma visite. Il m'annonça que neuf (9) des sauvages, qui n'avaient pu avoir les maisons abandonnées par les *squatters*, étaient absents et travaillaient dans les scieries, etc., en différents endroits, pour ne revenir qu'à l'époque de la moisson. Je réunis les familles, au nombre de sept, qui se trouvaient alors sur la réserve et leur fis connaître la proposition que quelques-uns m'avait faite, lors de ma visite au mois de mai dernier, de recevoir en argent la valeur des maisons que le Séminaire devait leur construire. Après avoir délibéré pendant quelques instants les sauvages me répondirent que depuis ma dernière visite les absents et eux-mêmes avaient beaucoup réfléchi à ce sujet, qu'ils avaient évalué le coût approximatif de chaque maison, et qu'à raison de la cherté du bois, des gages élevés des travailleurs, ainsi que des frais de transport des matériaux sur le terrain, il leur était impossible de construire à moins de $100 chacun, et qu'en réalité ils préféreraient que le Séminaire accomplît sa convention d'après les termes de l'arrêté du conseil à ce sujet, parce qu'ils avaient déjà trop à faire sur leurs fermes pour en outre s'occuper de construction.

J'informai donc par la suite M. Choquet, l'agent du Séminaire, du désir des

sauvages à cet égard, et ce dernier me dit que le séminaire commencerait la construction des maisons le plus tôt possible.

Comme chaque sauvage avait déjà choisi l'emplacement de sa maison, j'ai approuvé leur choix afin de leur épargner le temps d'en faire de nouveaux.

J'ai aussi inspecté personnellement les fermes de chaque famille sauvage de la réserve, et je suis heureux de pouvoir dire que tout y est dans un état très satisfaisant. Les toits de quelques-unes de leurs maisons auraient besoin de réparations, mais peu considérables, et à part cela elles sont confortablement installées.

Leurs récoltes, comprenant le foin, l'avoine, le blé, les pois, les pommes de terre et le maïs, ont une belle apparence et promettent un rendement considérable. Je n'ai rien vu de mieux sur toute la route entre Ottawa et la réserve. Ils ont cultivé cette année environ 200 acres de terre, et ils travaillent avec énergie et espèrent que l'année prochaine ils en auront le double. Leur plus grand désir, disent-ils, c'est de pouvoir se suffire à eux-mêmes d'ici à quelques années, et de ne plus demander l'aide du département.

Ils sont satisfaits de leur état et plusieurs m'ont dit qu'en fin de compte ils se trouvaient mieux qu'ils ne l'ont jamais été à Oka, et que rien ne leur ferait changer de place avec leurs amis de là-bas.

En ce qui concerne l'établissement d'une école sur la réserve, je suis allé inspecter le bâtiment qu'on se propose d'occuper à cette fin. Quoique de petite dimension, il peut contenir facilement tous les enfants qui se trouvent aujourd'hui sur la réserve. Ils ont choisi l'emplacement de la maison d'école qu'ils se proposent de construire l'année prochaine. Ce bâtiment, disent-ils, sera assez grand pour les enfants de toute la bande, quand elle aura quitté le lac des Deux-Montagnes.

On me prie d'informer le département que l'école pourra être occupée vers la fin de ce mois, et que l'institutrice, Katie Kerente, sera prête en aucun temps après cette date à entrer en fonctions.

Je puis ajouter que, pendant notre séjour sur la réserve, on m'a dit que le gouvernement d'Ontario faisait ouvrir un chemin allant de Bala aux limites de la réserve, et que les sauvages pourraient trouver de l'ouvrage à des gages de $1.25 à $1.50 par jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McGIRR,
Agent des sauvages.

OTTAWA, 7 novembre 1882.

Au très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du département, que du [illegible] ma récente visite à la réserve de Gibson, dans le district de Muskoka, j'ai pris de nombreux renseignements sur la récolte, l'état des sauvages, etc., et je suis extrêmement heureux de pouvoir dire que leurs récoltes de légumes et de céréales surpassent, sous le rapport du rendement et de la qualité, tout ce que j'ai vu depuis des années.

Les sauvages sont enchantés de la récolte qu'ils ont eue cette année, et la plupart d'entre eux travaillent actuellement avec ardeur à défricher et préparer de nouvelles terres pour les ensemencer le printemps prochain.

J'ai été bien agréablement surpris de les voir travailler avec autant d'énergie et d'après un aussi bon système. Ils ont raison d'être fiers de leur nouvelle réserve, et je ne crois pas me tromper en disant avec eux que le terrain y est aussi propice à la culture que dans aucune autre partie de la province d'Ontario.

Ils ont aussi de splendides avantages s'ils désirent pêcher, chasser ou tendre des pièges mais il est rare qu'ils en profitent depuis qu'ils possèdent d'aussi bonnes terres

arables. Leur principal désir consiste à se rendre indépendants au moyen de leurs fermes.

Leur état s'est de beaucoup amélioré depuis leur départ d'Oka. Tous, vieux et jeunes, sont mieux vêtus, et si l'on en juge par les plats de viande abondants qu'ils servent sur leur table chaque midi, il est évident qu'il y a un changement pour le mieux sous ce rapport.

Ils désirent vivement que le département leur donne leurs permis d'occupation dès qu'on pourra le faire commodément. Dans ce but, je vous transmets sous ce pli un état indiquant les noms des familles sauvages, ainsi que les numéros des lots et des concessions que chacune d'elles possède sur la réserve.

Relativement au chemin que le gouvernement était à faire ouvrir entre le village de Bala et les limites de la réserve, parcours d'environ quatre milles de longueur, et dont je parlais dans un de mes rapports du printemps dernier, je suis heureux de vous annoncer qu'il n'en reste que trois quarts de mille à faire, et on espère les terminer à bonne heure le printemps prochain.

On a aussi amélioré pendant l'été dernier le chemin du gouvernement qui va de Bala au village de Gravenhurst, et de cette manière les sauvages éprouveront peu ou point de difficulté en allant pour leurs affaires soit à Bala, soit à Gravenhurst.

Je me suis efforcé de leur démontrer la nécessité d'ouvrir un bon chemin à partir du terminus de celui du gouvernement jusqu'à leur propre établissement, distance d'environ trois milles.

Le chef m'a assuré que sa bande ferait ce chemin aussitôt qu'on en aurait le temps.

Quant aux affaires d'écoles, je vous envoie avec ce rapport une liste des fournitures dont on a besoin pour la nouvelle école. Les sauvages désirent vivement qu'elle fonctionne aussitôt que possible. Le bâtiment qu'on doit occuper cet hiver est maintenant prêt. On a besoin d'un poêle, mais le chef m'a informé qu'il pourrait en avoir un pour cet hiver. La jeune femme sauvage est aussi prête à entrer en fonctions et veut bien prendre charge de l'école jusqu'à ce qu'on ait trouvé un instituteur.

Le chef m'a dit que sa bande avait l'intention de faire, durant l'hiver, des préparatifs pour construire sur la réserve une bonne maison d'école.

Relativement aux maisons que le Séminaire fait construire sur la réserve, j'ai l'honneur de vous informer qu'une seulement, sur les quatorze, est complètement finie. Les autres sont toutes plus ou moins avancées et les sauvages ne pourront en prendre possession d'ici à assez longtemps, à moins que le Séminaire ne fasse de grands efforts pour les terminer.

Les sauvages désireraient beaucoup y déménager avant les froids.

Quant aux sauvages qui occupent maintenant les cabanes abandonnées par les *squatters*, (au nombre de 11), ils prétendent que le Séminaire doit mettre ces cabanes sur le même pied que les maisons en voie de construction sur la réserve.

Si ce n'est pas fait, je suis presque certain qu'il y aura des troubles parmi les sauvages.

Ceux qui habitent les maisons achetées des *squatters* en sont satisfaits.

En terminant, je puis ajouter qu'on devrait prendre tous les moyens possibles pour engager les sauvages qui sont encore à Oka à venir à la réserve de Gibson. Leurs amis les y attendent et leur feront une réception cordiale et chaleureuse, sans compter qu'ils y seront mieux qu'ils ne l'ont jamais été à Oka.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McGIRR,
Agent des sauvages.

(*Original.*)

AGENCE DE CAUGHNAWAGA,
PROVINCE DE QUÉBEC, 28 août 1882.

A l'honorable surintendant général
des affaires des sauvages, Ottawa,
Ontario.

MONSIEUR.—Voici les principaux points que j'ai à signaler depuis le dernier compte-rendu concernant les sauvages de cette tribu.

Les récoltes ont été bonnes et beaucoup d'entre eux ont récolté suffisamment pour pourvoir aux besoins de leurs familles. Cette année, je n'ai pas eu à aller ailleurs pour leur procurer des grains de semence, parce que plusieurs en avaient à vendre dans le village.

Quelques-uns ont été à même de se procurer des animaux et des instruments aratoires; mais un grand nombre encore, faute de ces secours et aussi faute de terrains, n'ont pu réaliser le désir qu'ils ont de se mettre à la vie agricole. Ceux-là même qui ont une certaine étendue de terre, ou du moins plusieurs d'entre eux voyant la position précaire des propriétaires et prévoyant qu'un jour viendrait où l'ancien système suranné de possession en commun serait mis de côté et que les terres se partageraient, voulaient attendre les événements avant de se livrer à l'agriculture. Aussi la très-grande majorité du village et de la tribu a-t-elle hautement applaudi à la bonne pensée qu'a eue le département de procéder à la subdivision de la réserve dans l'espérance qu'ils seront par là encouragés à travailler chacun sur leurs terres sans crainte d'en être dépossédés. Si depuis quelques-uns ont changé d'idée, c'est ou parce que se connaissant paresseux et sans industrie, ils craignent de ne pouvoir conserver leurs terrains, ou par suite d'une basse jalousie contre ceux qu'ils appellent les riches—jalousie qui leur fait supposer que ceux-ci pourront avec de l'argent accaparer des terres. Mais il n'y a pas à s'inquiéter de ce que peuvent dire des gens qui, quelles que soient les mesures que pourra prendre le gouvernement, dut-il même agir au gré de leurs désirs, sont par la force des circonstances destinés à demeurer pauvres par le fait ou de leur paresse, ou de leur intempérance ou de leur manque de talent et d'énergie.

Le commerce de la rassade va très-bien et donne de grands profits à plusieurs familles. On voit s'élever sur plusieurs points du village de belles et élégantes maisons neuves.

Cette ressource de la rassade avec celle des chantiers restera encore sans doute, du moins pendant un certain temps, à ceux qui ne pourront réussir dans la vie agricole, et ainsi l'on peut dire que sous le nouveau système comme sous l'ancien, tous ceux qui voudront, pourront gagner leur vie.

Il est hors de doute que le constable Leford, par son zèle et l'énergie qu'il met à remplir ses fonctions, a grandement contribué à arrêter les désordres dans le village. Il ne s'y trouve plus une seule auberge; le repos de la nuit n'est plus troublé comme autrefois par les cris et les disputes des ivrognes. Les filles et les femmes de mauvaise vie sont elles-mêmes sur leurs gardes plus que par le passé.

Il est à regretter que plusieurs sauvages, poussés par de mauvais conseillers, ne veulent pas payer les dettes les plus légitimes qu'ils ont contractées pour la subsistance de leurs familles, consistant en achat de fleur, de lard et provisions de bouche de toutes sortes; malgré que des jurisconsultes comme M. Loranger et autres sont d'opinion que les sauvages sont tenus de payer de même que les mineurs qui contractent pareilles dettes.

Sans doute ce n'a pas été l'intention de ceux qui ont fait cette loi de leur donner l'idée d'en tirer ces conséquences injustes et immorales; mais il semble qu'il serait désirable dans l'intérêt même des sauvages que cette loi fût clairement modifiée. La loi à ce sujet pourrait être plus clairement définie pour ne donner lieu à aucune interprétation ou décision à ce contraire. Comme il suffit de mentionner le moindre abus au département pour que vous y apportiez remède de suite, il est à espérer que ce sujet sera par le département considéré sérieusement.

L'instruction ne fait que des progrès lents à cause du peu d'importance qu'y atta-

chent les parents et du peu d'assiduité du grand nombre d'enfants à l'école ; n'importe quel maître ne saurait bien réussir dans de semblables conditions.

Les livres de récompense qu'a fournis le département ont eu pour effet d'attirer plusieurs enfants à l'école; néanmoins plusieurs sont venus recevoir ces livres et depuis ne sont plus revenus. Peut-être serait-il plus sage de ne donner des livres qu'à ceux qui ont fréquenté et fréquenteront plus assidûment l'école en leur annonçant cette décision au commencement de l'année scolaire.

Quelques-uns des plus fortunés mettent leurs enfants dans les collèges et couvents, et ces enfants y font des progrès qui démontrent que sous le rapport des talents et de l'intelligence, ils ne sont pas inférieurs aux autres races.

Quant à la moralité en général, elle est bonne.

Les détails statistiques qui vous sont soumis ont été recueillis avec le plus grand soin, car la plupart des hommes étant absents, il n'est pas possible de prendre des informations plus détaillées auprès des femmes, qui ne s'occupent que des ouvrages de rassade et ignorent la quantité des grains, etc., que leurs maris ont récoltés.

La population a augmenté cette année, car jusqu'ici les naissances ont dépassé de vingt-trois le nombre des décès.

Les carrières qui se trouvent dans la réserve ont une renommée bien étendue qui promet beaucoup pour plus tard ; car on est venu de Montréal, de Sainte-Anne, de Carillon et de Yamaska y chercher de la pierre qui a été considérée de première qualité pour toutes sortes de travaux.

M. W. McLea Walbank, l'arpenteur, mérite qu'une mention spéciale soit faite de la manière qu'il accomplit ses devoirs. Il est excessivement laborieux, intelligent et d'une conduite morale exemplaire qui est admirée par les gens de la tribu, dont il a toute la confiance.

Tels sont les points que je crois dignes d'attirer l'attention du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. E. CHERRIER,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AGENCE DE SAINT-RÉGIS,
DUNDEE, 24 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du département, l'état tabulaire pour l'année expirée au 30 juin dernier et le rapport suivant :

Le chiffre de la population sauvage de cette agence a augmenté de 38 durant l'année, c'est l'augmentation la plus considérable qui se soit produite depuis longtemps.

Il n'y a pas eu d'accidents à déplorer, et l'état sanitaire, en général, ainsi que la prospérité de la réserve, sont les mêmes que durant les années précédentes.

Dans le moment actuel, les sauvages s'occupent principalement de ravoir les terres dans Dundee, dont les baux sont expirés. Dans le cours du mois d'avril dernier, le département a envoyé un arpenteur fédéral pour visiter la réserve spéciale, voir dans quel état se trouvait l'étendue des terres qu'ils occupent maintenant, ainsi que pour inspecter les lots dont le terme du bail était expiré et faire rapport. Je puis dire que l'inspection de leurs terres, etc., a été faite d'une manière aussi complète qu'il était possible dans le temps et d'après la méthode suivie, et j'ai toute confiance que le rapport sera impartial et consciencieux.

La question de savoir que faire pour améliorer l'état des sauvages est assez difficile à résoudre. S'ils faisaient leur possible pour se soutenir eux-mêmes, les

dépenses à faire, ainsi que la responsabilité de ceux qui sont chargés de les diriger, seraient bien moindres. Que vous passiez dans le village presque dans n'importe quel temps, vous y verrez un grand nombre de jeunes gens vigoureux flânant de côté et d'autre, ou jouant au " sou," tandis qu'ils pourraient avoir de bons gages aujourd'hui que les travailleurs sont si rares.

L'école sauvage du Chenal venait d'être ouverte à l'époque ou j'écrivais mon dernier rapport. Le nombre des élèves qui la fréquentent dépasse celui de toutes les autres écoles en opération et les progrès sont aussi satisfaisants qu'on pouvait s'y attendre. A l'école de Saint-Régis les élèves ne sont pas plus assidus que par le passé, malgré tous les efforts de l'instituteur pour engager les parents à y envoyer leurs enfants. Dans ces derniers temps l'école de Cornwall s'est quelque peu vidée, mais cela vient de ce que les protestants ont ouvert une nouvelle école sur l'île. Ces derniers n'auraient pas cessé d'envoyer leurs enfants à la première école, malgré la différence de religion, si on y avait conservé un instituteur sauvage, parce qu'ils trouvent très avantageux de posséder un instituteur parlant les deux langues. Mais on n'a pu trouver d'instituteur sauvage catholique romain et le révérend Père qui a charge de la mission défendit, sous certaines pénalités, aux membres de son église d'envoyer leurs enfants à l'école si l'instituteur n'était pas un catholique. En conséquence, comme la majorité des habitants de l'île appartient à la religion catholique romaine, l'école leur revenait de droit et les protestants se séparèrent et établirent une école sous les auspices de la congrégation méthodiste et sous la direction d'un instituteur sauvage de la Baie de Quinté. Je suis d'avis qu'un instituteur sauvage capable et parlant les deux langues vaut mieux qu'un autre ne connaissant que sa langue maternelle. Un des traits caractéristiques du sauvage, c'est le désir du changement, principalement de ceux qui remplissent quelque charge, et ils ne cessent d'inventer des accusations contre leurs chefs, les chefs et les sauvages en général contre leur agent, et il n'y a pas jusqu'au révérend Père qui n'en ait sa part. Si on les laissait faire à leur guise, personne ne pourrait occuper un emploi pendant plus de six mois ou un an. Ainsi, par exemple, le commis sauvage que le chef nomme, est changé au moins chaque année, et quelque fois il n'occupe son emploi que pendant la durée d'un paiement. La tranquillité du village n'est troublée que lorsque un ou plusieurs sauvages font un usage immodéré de liqueurs fortes ; ils ont alors le besoin d'éprouver la force de leurs poumons, au grand ennui des autres habitants et au désagrément des personnes nerveuses, mais il est rare qu'on ait à déplorer quelque accident sérieux.

Quelles que soient les pénalités ou la vigueur des lois contre les personnes qui vendent ou donnent des liqueurs aux sauvages, ils en obtiennent tant qu'ils en veulent. S'ils ne peuvent boire à l'hôtel ou y acheter des liqueurs, ils trouvent quelqu'un qui leur en achète une bouteille ou une cruche, et très souvent ils s'en vendent les uns aux autres. Plusieurs des jeunes gens et même des vieux qui vont gagner quelques piastres, les dépensent en liqueurs au retour, alors que leurs familles en ont si grand besoin.

Les sauvages sont à meubler quelques chambres du presbytère pour un jeune prêtre qui doit venir prendre charge de la mission dès que le pasteur actuel lui aura enseigné leur langue. Il est à souhaiter que les sauvages réparent alors leur église et la mettent en meilleur état. Plusieurs n'ont voulu rien faire dans ce sens avant le départ du curé actuel, parce qu'il est trop vieux et trop faible pour remplir ses fonctions et qu'il est trop exigeant. Ils ont donné jusqu'ici cette excuse, mais j'ai peur qu'ils en trouvent une autre lorsqu'ils auront leur nouveau curé et qu'il leur demandera de l'argent pour cette fin.

Règle générale, si les chefs n'étaient pas toujours à se quereller, la bande ne serait pas difficile à conduire, mais les uns et les autres s'accusent continuellement, ce qui est très désagréable, car la plupart du temps ces accusations sont frivoles.

Partout sur la réserve la récolte promet de donner un bon rendement, mais l'on pourrait ensemencer une plus grande étendue de terres si l'on travaillait un peu plus car il y a dans le village nombre de lots d'un quart d'arpent à un arpent qui sont couverts de chardons lorsqu'on pourrait les faire profiter.

La question la plus épineuse qu'on aura à résoudre avant longtemps est sans

contredit celle du bois, car il est très rare sur ce côté-ci de la frontière, et leurs voisins du côté américain, qui ont maintenant d'abondantes forêts, ne veulent pas permettre qu'on prenne du bois sur leur réserve, bien qu'ils aient autrefois, dit-on, aidé à dépenser le nôtre.

J'ai l'honneur d'être, mousieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN DAVIDSON,
Agent des sauvages.

(*Original*)

AGENCE DE VIGER,
RIVIÈRE-DU-LOUP, 25 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année expirée au 30 juin dernier. Il y a eu, comme vous le remarquerez par l'état tabulaire, une augmentation de dix-huit âmes. Cette augmentation est due à leurs habitudes nomades, c'est-à-dire qu'ils voyagent continuellement de côté et d'autres, et il arrive souvent que plusieurs familles s'absentent pendant des années et reviennent ensuite.

Depuis mon dernier rapport, il n'y a eu aucun progrès à constater, si ce n'est qu'il n'y a pas eu de dissention parmi eux, comme l'an dernier.

Durant l'année aucune maladie n'est venue fondre sur la bande.

Il y a eu cinq décès, dus en partie à la consomption.

Plusieurs de la bande sont adonnés à l'ivrognerie, ce qui est cause d'une grande misère dans ces familles.

Jusqu'à ce jour je n'ai pu sévir contre ceux qui leur distribuaient ainsi des boissons enivrantes, mais j'ai la certitude de pouvoir le faire avant peu.

L'argent du département a été distribué avec autant d'économie que possible, comme vous pourrez le constater par les bordereaux de paie que vous recevrez par la première malle.

La perception du produit de la vente de la réserve de Viger se fait lentement ; je crois qu'il serait urgent que le département me donnât des instructions formelles à ce sujet, car tous s'attendent à la remise des intérêts par le département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ANT. P. LEBEL,
Agent des sauvages.

(*Original*)

AGENCE DU LAC SAINT-JEAN, P.Q.,
17 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus l'exposé tabulaire pour l'année expirée au 30 juin dernier.

Ainsi que vous le verrez par cet exposé, trois mortalités et huit naissances ont eu lieu durant l'année, donnant une augmentation de huit.

Il y a eu des défrichements assez considérables et mis en bon état de culture ce printemps. Les semailles ont été faites en grande partie par les sauvages eux-mêmes. D'après les apparences la récolte sera bonne.

Plusieurs préparent encore cet été de la terre neuve pour le printemps prochain.

Le blé d'automne que j'avais fait semer l'été dernier sur la terre du chef, comme essai, n'a pas réussi ; les gelées au commencement de mai lui ont été défavorables.

Tous mes efforts tendent depuis que je suis au milieu d'eux à ce que les sauvages fassent des défrichements pour ne s'occuper que de culture.

Le prix élevé de la pelleterie, a rendu leur chasse abondante. Le montant des fourrures vendues durant l'année a été de dix à douze mille piastres. Il n'y a pas eu de misère parmi eux, ni de maladie contagieuse.

A l'hôpital, le docteur Matte continue à donner ses soins aux malades, et je suis heureux de constater qu'il le fait toujours avec habileté et toute la générosité possible. Une vingtaine de patients ont été admis à cet hospice depuis le mois de septembre dernier.

L'école a été plus fréquentée qu'à l'ordinaire et presque tous les enfants apprennent à lire et à écrire.

J'ai remarqué que le conseil établi l'année dernière en vertu de la 43e Vict., chap. 28, a déjà porté ses fruits ; des assemblées régulières ont eu lieu et on y a passé des règlements pour la gouverne de leur réserve.

Il existe près du lac de Mistasini une cinquantaine de familles de la tribu des Montagnais. Six familles sont arrivées ici ce printemps et se proposent d'y revenir une autre année. Ces sauvages n'ont jamais eu de secours du gouvernement. Un de ces Montagnais est tombé malade sur la rivière et j'ai cru devoir le faire entrer à l'hôpital, où il est mort quelques jours après.

J'ai été obligé de secourir une de ces familles qui se trouvait dans le plus pressant besoin.

L'argent reçu du département a été employé pour secourir les veuves, les vieillards et les invalides, et à l'achat de grains de semence.

J'ai l'honneur d'être,
Honorable monsieur,
Votre dévoué serviteur,
L. E. OTIS.

(*Original.*)

AGENCE DES MICMACS DE MARIA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
COMTÉ DE BONAVENTURE, 30 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre par la malle de ce jour un exposé tabulaire concernant les Micmacs de mon agence, pour l'année terminée le 30 juin dernier.

Depuis mon dernier rapport, je n'ai remarqué aucun progrès notable en agriculture dans mon agence, puisqu'il n'y a eu qu'environ trois acres de terre nouvellement défrichées. Mais en revanche, plusieurs ont fait de bonnes clôtures et se sont construit de jolies petites maisons. Aujourd'hui, presque toutes leurs anciennes huttes sont disparues. C'est toujours un progrès que je dois mettre à leur avoir.

Une des grandes causes qui paralysent le progrès matériel et pervertissent les Micmacs, c'est la boisson forte. Tant qu'ils trouveront moyen d'en acheter, une grande partie de l'argent qu'ils gagnent sera employée pour boire. Cependant, depuis que j'ai fait publier les "*Avis*" que le département m'a transmis, cela a fait un grand bien. Si je puis réussir à leur faire prendre des habitudes de tempérance et d'économie, ce à quoi tendent tous mes efforts, je n'ai nul doute que mes Micmacs ne prospèrent beaucoup, puisqu'ils ont ici d'excellentes terres, et qu'ils ont l'avantage de gagner de l'argent tout l'été.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le surintendant,
Votre obéissant serviteur,
J. GAGNÉ, ptre., A.M.

(*Original.*)

PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE BONAVENTURE.
SAINTE-ANNE-DE-RISTIGOUCHE, CROSS-POINT, P.O., 2 sept. 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, suivant les instructions reçues, avec le présent rapport, le recensement et les progrès des sauvages Micmacs de la réserve de Sainte-Anne-de-Ristisgouche, dans l'agriculture, etc.

Je dois dire avec plaisir, que les distributions des divers octrois du gouvernement n'ont pas été l'objet de trouble, et comme d'ordinaire, j'ai tâché de les faire pour le plus grand avantage de la bande.

La récolte de l'année dernière n'a pas été abondante, à raison de la grande quantité de pluie qui est tombée pendant l'été; mais celle de la présente année promet beaucoup. Les sauvages de cette réserve font en général des progrès constants dans l'agriculture, et rien n'est épargné pour mettre ce qu'ils appellent une bonne semence dans la terre.

La population n'a augmenté que pour les sauvages étrangers qui sont venus s'établir ici, et la raison de la diminution des sauvages d'ici, est que la consomption est dans un grand nombre de familles et fait beaucoup de victimes. Suivant moi, cette consomption est due aux travaux durs des chantiers pendant l'hiver, et surtout aux excès de boissons fortes pendant l'été.

Les avis qui ont été affichés défendant la vente des boissons fortes aux sauvages, n'ont eu aucun effet, et il y a tout lieu de croire qu'il en sera toujours ainsi tant que la loi ne pourra pas être mise à exécution, au moins une fois.

J'ai toujours beaucoup de difficulté à faire tenir en bon état, pour les raisons déjà connues du département, le premier chemin qui traverse la réserve, appelé "Chemin de Cross-Point."

Je ne crois pas devoir omettre dans ce rapport, que les messieurs du "Ristigouche Salmon Fishing Club," qui emploient une grande partie des sauvages pendant la saison de la pêche, m'ont fait cadeau de $220 pour réparer les édifices religieux, qui menaçaient ruine.

L'assistance à l'école, comme le prouvent les rapports scolaires, a été plus régulière et plus nombreuse depuis un an qu'elle l'était autrefois.

J'ai l'honneur d'être,
Honorable monsieur,
Votre tout dévoué serviteur,
O. DRAPEAU, ptre.,
Missionnaire.

PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ D'OTTAWA,
MANIWAKI, 20 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre pour votre information le rapport suivant, ainsi qu'un état tabulaire indiquant le recensement, les industries et les affaires générales des sauvages de l'agence de Maniwaki, pendant le dernier exercice.

Le chiffre de la population est à peu près le même que l'année dernière, le nombre des naissances ayant été presque égal à celui des décès.

L'état sanitaire des sauvages durant l'année a été exceptionnellement bon. Il n'y a pas eu de dénûment, et le seul cas où j'aie cru devoir accorder un secours spécial a été celui d'un sauvage invalide du nom de François Passassiwan, âgé de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

Je vous ai déjà fait un rapport à ce sujet, et ce que vous lui avez généreusement accordé le mettra à l'abri du besoin à l'avenir.

5—2½*

Il y a eu une légère augmentation dans le nombre des bestiaux, et la quantité des produits agricoles que les sauvages ont récoltés pendant la dernière saison a été plus considérable que par le passé.

En général la récolte a dépassé la moyenne.

On a eu un peu de difficulté à rentrer le foin en bon état, car il a plu presque tout le temps de la fenaison, mais la plus grande partie a cependant été engrangée dans un état passablement bon.

Les progrès des sauvages pendant l'année ont été très passables. Cette remarque s'applique naturellement à ceux qui ont continuellement habité la réserve et qui ont consacré leur temps et leur attention à cultiver ainsi qu'à continuer les améliorations.

La grande demande de travailleurs et les gages élevés que les marchands de bois ont payés aux bons flotteurs pendant le printemps et l'été ont tenté un certain nombre des sauvages de la réserve. Cela a eu pour effet, dans quelques cas, de leur faire négliger en partie la culture de leurs fermes.

J'ai employé sur ma ferme, pendant l'été, quatre jeunes sauvages, afin de donner à quelques-uns d'eux une connaissance exacte et pratique de la culture. Dans les premiers temps ils étaient un peu gauches, mais après quelques jours, je fus agréablement surpris de constater combien ils apprenaient vite à accomplir les travaux ordinaires, de façon à se rendre non-seulement utiles, mais même d'excellents garçons de ferme. Je crois que ce système d'enseignement est préférable à tout autre, et je me propose de le suivre de nouveau l'année prochaine.

Le grand secret de faire d'un sauvage un cultivateur pratique, c'est de lui donner le goût de son travail. On n'y parviendra que par un système d'éducation prudent et réglé comme celui dont j'ai parlé.

Le nouveau chemin qu'on a ouvert pendant l'été, le long de la rivière du Désert, sur la réserve de Maniwaki, est d'un avantage incalculable pour les sauvages établis dans cette partie. Ils ont maintenant une excellente route dont ils peuvent se servir en toutes les saisons. On paraît justement l'apprécier, car avant l'exécution de ce chemin les sauvages étaient obligés de se servir de canots pour se rendre à leurs habitations ou en sortir. Ce chemin n'a pas seulement procuré des avantages aux sauvages qui ont fait des améliorations sur son parcours, mais il a en outre ouvert à l'agriculture une étendue des meilleures terres de la réserve. Les sauvages ont travaillé seuls à ce chemin. Il étaient sous le contrôle du chef Peter Tetesse, qui, en sa qualité de contre-maître, a rempli à mon entière satisfaction les différents devoirs qu'on lui avait confiés. L'étendue de chemin qu'on a ouvert et livré à la circulation pour la somme d'argent dépensé prouve d'une manière positive qu'on a fait d'excellents travaux, et démontre au-delà de tout doute que les travailleurs sauvages, lorsqu'ils sont bien conduits et traités, ne sont pas inférieurs à ceux de la race blanche.

Les progrès des enfants sauvages qui ont fréquenté l'école sont très satisfaisants. Le nombre des élèves a beaucoup augmenté, bien que la fréquentation moyenne n'ait pas été plus considérable que l'année précédente. Informé par vous qu'il était désirable, dans l'intérêt des sauvages de la bande de la rivière du Désert, de leur conseiller de céder au gouvernement une partie dee terres de la réserve de Maniwaki, pour être vendues à leur profit, je réunis en conseil tous les membres mâles de la bande, suivant leurs règlements, et leur expliquai que la plus grande partie de leurs terres n'étaient pas cultivées, qu'ils ne pourraient jamais en utiliser plus d'un quart, et que si les terres dont ils ne se servaient pas étaient vendues, le produit augmenterait considérablement leurs fonds, et qu'en réalité la vente de ces terres leur procurerait une source directe de revenu. L'assemblée paraissait être favorable à la cession dans le sens que je suggérais, mais quelques-uns s'y opposaient. La majorité, par amour de l'harmonie, crut sage de suspendre sa décision pour quelque temps, de sorte que l'assemblée se dispersa sans en être arrivée à aucun résultat satisfaisant. Les chefs sont fortement en faveur de la cession projetée, et comme plusieurs autres sauvages le sont également, j'espère que dans quelque temps tous seront de la même opinion sur cette question, et qu'on cédera au gouvernement une grande partie des terres inoccupées.

PROPERTY OF THE LIBRARY.

Le nombre des animaux à fourrures va toujours en diminuant, et la plupart des sauvages de la réserve ont entièrement abandonné la chasse. Ils trouvent que c'est une manière très précaire de gagner leur vie, tandis qu'ils peuvent employer leur temps d'une manière plus profitable. La conduite générale des sauvages de la réserve pendant la dernière année a été très bonne ; en réalité, s'ils ne se procuraient pas aussi facilement des liqueurs enivrantes, il serait difficile de trouver une population plus tranquille ou plus inoffensive.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
CHARLES LOGUE,
Agent des sauvages.

(Original.)

PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ ET DISTRICT DE SAGUENAY,
NOTRE-DAME-DE-BETSIAMITS, 31 août 1882.

Au Très l'honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa, Ontario.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre, suivant vos instructions, mon rapport annuel concernant les sauvages Montagnais, et l'exposé tabulaire ci-joint.

GRANDE ROMAINE.

Durant l'année il y a eu 21 naissances et 8 décès, dont 5 enfants et 3 adultes Ces décès ont été causés par une fièvre compliquée d'un gros rhume ; et tout le mois de juin, plusieurs familles ont eu cette fièvre et ce rhume ; mais maintenant ils sont tous bien.

La pêche à la morue, qu'ils ont faite l'été dernier, leur a été d'un grand secours. Je ne puis vous dire au juste la quantité prise, car ils savent peu compter. D'ailleurs, ils nous disent bien moins qu'ils ont fait. Il en est de même des fourrures, et cela pour qu'on leur donne davantage ; c'est la même chose pour chaque bande. Durant l'été, lorsqu'ils étaient à la mer, ils ont vécu avec la morue et en ont vendu aux marchands pour se procurer d'autres effets nécessaires à la vie. Par ce moyen, ils vivaient bien. Ils ne se sont pas endettés durant l'été, et ont pu avoir des marchands quelques avances pour aller passer l'hiver sur leurs terres de chasse. La chasse aux fourrures a été bonne ; ils ont tué beaucoup de caribou et n'ont point souffert du tout de la faim. Cette année, la pêche à la morue promet très peu ; je crains qu'ils aient un peu de misère pendant qu'ils seront à la mer.

Le missionnaire, avec un peu d'aide des sauvages, (ceux qui ont put le faire) et aussi avec l'aide de quelques bons citoyens dévoués à nos sauvages, a pu leur commencer un bâtiment de 25 pieds sur 18, pour instruire leurs enfants, et qui leur servira en même temps de chapelle ; mais je ne sais quand on pourra l'achever, faute de moyens. C'est un peu dispendieux, vu que c'est bien éloigné, et il a fallu transporter d'ailleurs tous les matériaux servant à la construction de ce bâtiment, qui est déjà trop petit, car toutes les familles de Nataskouan sont maintenant à la Grande-Romaine. Le gouvernement ne pouvant donner aux sauvages le terrain de la Grande-Romaine, comme réserve, après bien des réflexions j'ai prié le missionnaire de construire ce bâtiment à Maskonaw, ancien poste sauvage de la compagnie de la Baie d'Hudson retiré en arrière du fleuve, à vingt-quatre milles à l'ouest de la Grande-Romaine, plutôt qu'à ce dernier endroit, pour la raison qu'il y a déjà plusieurs familles de blancs à la Grande-Romaine, et que beaucoup d'autres se bâtissaient, tandis qu'à Maskonaw les sauvages seront seuls, les navigateurs ne pourront pas y aborder, ils seront moins en contact avec les blancs, et par conséquent bien moins exposés à la démoralisation. Ils sont contents de ce changement.

Ces sauvages sont très reconnaissants envers le gouvernement pour les articles de pêche et de chasse qu'ils en ont recus ; ça leur aide beaucoup à vivre. Ils prient de nouveau le gouvernement de vouloir bien leur donner encore, le printemps pro-

DOMINION BUREAU OF STATISTICS

chain, de la poudre, du plomb, des capsules, cent piastres pour leur avoir de la farine, du saindoux, etc.; deux douzaines de lignes à morue, et deux rets à hareng, car les rets à hareng leur procurent l'appât absolument nécessaire pour pêcher la morue. Dans l'intérêt des sauvages, je serai bien reconnaissant si le gouvernement se rend à leur demande. Ils aimeraient mieux avoir le sel à l'automne, mais, comme je le leur ai fait remarquer, la chose n'est pas facile, vu la longue distance; c'est d'ailleurs dispendieux, et on n'a pas même de hangars pour l'abriter durant l'hiver.

Je n'ai pas eu connaissance de cas d'ivresse parmi eux; je crois qu'ils ont été généralement sobres durant l'année, et je puis vous dire qu'ils se conduisent bien; c'est une bande qui donne de l'encouragement.

Dans l'exposé tabulaire, vous verrez que la population de cette bande a augmenté; cela est dû au déplacement des familles de Nataskouan.

MINGAN.

Dans le cours de l'année, il y a eu 8 naissances et 6 décès, dont 3 adultes et 3 enfants.

La chasse au caribou a été bonne; personne n'a souffert de la faim; la chasse aux fourrures a été moyenne. L'été dernier, le feu s'est communiqué dans la forêt jusqu'à la baie des Esquimaux, détruisant tout, ce qui a fait un grand tort aux terrains de chasse.

Comme il n'y a que deux malles-poste sur la côte pendant l'hiver, la personne que j'avais chargée de faire des rets à saumon a reçu ma lettre trop tard et n'a pu les faire; cette personne était partie pour la chasse au loup-marin dans le golfe. Au retour des sauvages, l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson leur a livré du fil à saumon, etc., et du fil à truite pour des rets qu'ils ont faits eux-mêmes et qu'ils ont tendus. La pêche à saumon était bonne durant mon passage; c'était un grand secours pour eux et ils étaient très contents. Ces sauvages seraient bien disposés à faire d'autres pêches pour vivre avec leurs familles; mais je ne vois aucun autre endroit où ils pourraient pêcher. Je désire beaucoup qu'il leur soit permis de tendre des rets à truite; c'est peu dispendieux pour eux et cela les soulagerait beaucoup dans leur misère. Je désire aussi qu'ils pêchent la truite jusqu'à la fin du mois d'août, pendant qu'ils sont à la mer; j'applique ces demandes à tous les sauvages de la côte.

Si vous me le permettiez, je ferais faire le reste des rets à saumon que je vous ai demandés pour eux l'année dernière, par une autre personne que celle que je vous ai recommandée pour tendre leur pêche; les sauvages en retireraient un plus grand profit.

Ils étaient bien contents que la distribution soit arrivée à temps, surtout pour les veuves.

J'ai l'honneur de vous dire qu'ils ont été sobres durant l'année, qu'ils se sont bien conduits et que leur santé a été bonne.

SEPT-ILES.

Pendant l'année, il y a eu 13 naissances et 27 décès, dont 10 adultes et 17 enfants.

Plusieurs adultes sont morts de consomption, d'autres, ainsi que les enfants, à la suite d'un gros rhume avec inflammation de la gorge. Maintenant il n'y a point de maladie parmi eux, ils sont tous bien.

Ils ont tué beaucoup de caribous durant l'hiver; personne n'a souffert de la faim. Les deux sauvages que les gens disaient être morts de faim sont morts de consomption. La chasse aux fourrures a été bien moyenne, à cause des grands feux de l'été dernier qui ont presque tout détruit.

Lors de mon passage, une partie avait commencé à pêcher la morue, avec les lignes, le sel, etc., que vous leur avez donnés; ils en avaient déjà pris trente barils, qu'ils échangeaient aux marchands pour des provisions. L'an prochain, je vous ferai connaître le résultat de leur pêche. Pour qu'ils puissent pêcher en plus grand nombre, il leur faudrait encore deux barges, que je puis avoir sur les lieux, et à bas prix, avec les voiles, etc.

Le chef et sa grande famille ne sont pas satisfaits de la distribution. Cela s'explique, parce qu'ils n'ont pas en main comme par le passé, l'allocation dont ils profitaient au détriment des sauvages pauvres. Ce parti se compose d'hommes tous très gros et très capables de gagner leur vie, soit à la pêche, soit à la chasse ; mais ils ne veulent point faire la pêche. Je me permettrai d'ajouter que je ne puis vous cacher qu'ils sont conseillés ou mal avisés par la plupart des traiteurs et quelques canadiens jaloux qui leur font croire que l'agent les vole, que l'agent vit au détriment des sauvages sur l'allocation que le gouvernement leur donne, enfin toute espèce d'entraves pour nuire à l'agent.

Durant l'année, il y a eu plusieurs cas d'ivresse parmi les sauvages ; la boisson leur avait été vendue ou donnée par des marchands des Sept-Iles et de Moisie. J'ai l'honneur de vous dire que deux délinquants ont été punis, un autre a pu échapper momentanément par la fuite ; mais j'espère parvenir à l'atteindre ; le constable est à sa poursuite.

Le magistrat stipendiaire de la côte, M. F. H. O'Brien, a montré beaucoup de zèle et de bon vouloir, et a eu la bonne idée d'amener le constable me rejoindre aux Sept-Iles pour faire les arrestations des délinquants ; cela produira un bon effet pour l'avenir. En même temps la présence du commandant Wakeham nous a été d'un grand secours et a produit un bon effet sur l'esprit des sauvages.

GODBOUT.

Tous les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année ; point de décès parmi eux ; il n'y a eu qu'une seule naissance.

La chasse aux fourrures a été moyenne comme partout ailleurs ; la chasse au loup-marin a été bonne ; personne n'a eu de misère.

La récolte des patates a été faible, à cause de la sècheresse et de la gelée ; cet été elle promet mieux.

Ces sauvages désirent beaucoup faire la pêche à la morue durant l'été. Il n'y a pas de morue sur les lieux, mais à quelques milles de distance, ils pourraient pêcher comme les blancs. A Godbout, tous les vieillards, femmes et enfants restent à la mer, l'hiver comme l'été. La pêche leur serait d'un grand secours pour l'été, et ils pourraient saler du poisson pour l'hiver ; pour cela, il leur faudrait une barge, quelques lignes à morue, du sel, etc. C'est ce que les sauvages demandent au gouvernement, et dans leur intérêt je serais bien aise que leur demande fût accordée, et je puis facilement trouver une barge pour eux.

Il me reste en mains une petite balance sur leur allocation que je garde pour l'hiver prochain ; c'est le temps où ils en ont le plus grand besoin.

ESCOUMAINS.

Tous les sauvages se sont bien conduits durant l'année, et leur santé est bonne. Point de décès parmi eux. Il y a eu deux naissances.

La chasse aux fourrures et au loup-marin a été médiocre ; cependant personne n'a souffert de la faim. Ils ont fait beaucoup de raquettes et de souliers qu'ils ont vendus aux blancs ; cela les a aidé à vivre, et plusieurs d'entre eux sont allés, au printemps, avant de faire leurs semences, travailler à la descente des billots à l'établissement voisin.

La récolte a été bonne en proportion de ce qu'ils ont semé, et leur petite semence de grain et de patates, cette année, promet bien. En général ils font leur possible pour bien vivre.

RÉSERVE DE N.-D.-DE-BETHSIAMITS.

Pendant l'année, il y a eu 17 naissances et 12 décès, dont 5 adultes et 7 enfants.

La santé des sauvages est bonne. Ils n'ont point souffert de la faim sur leur terrain de chasse durant l'hiver. La chasse aux fourrures a été moyenne ; mais il y a eu plus de caribou que ces années dernières.

J'ai l'honneur de vous dire que nos sauvages de la réserve ont été en général sobres durant l'année ; personne d'entre eux, jusqu'à présent, n'a été sur la côte sud pour se procurer des liqueurs enivrantes. Après informations prises et au meilleur de ma connaissance, j'ai l'honneur de vous dire, comme dans une lettre précédente, que nos sauvages Montagnais n'ont point commis de désordres sur la réserve, ni même en dehors. Un traficant de boisson s'étant établi en dehors de la réserve, il a été poursuivi, mais il s'est enfui ; nous espérons cependant l'atteindre tôt ou tard.

Au commencement de mon absence pour les postes d'en bas, quelques traiteurs sont venus sur la réserve pour vendre des effets et d'autres pour acheter des fourrures ; mais à l'arrivée du constable, tous ont disparu. Le constable produit un bon effet sur les traiteurs, ainsi que sur l'esprit des sauvages. Dans l'intérêt de nos sauvages, si votre ministère le veut bien, je désire, pour le printemps prochain, que le constable soit sur la réserve au premier du mois de juin, vu que c'est le temps de mon absence pour les postes d'en bas, et qu'il y reste jusqu'à la fin du mois d'août ou vers le 15 de septembre, afin que les traiteurs ne viennent pòint sur la réserve durant mon absence ; je crois que ce serait le meilleur moyen de s'en débarrasser pour l'avenir.

Dans l'intérêt de nos sauvages, je désirerais que la loi pourvût à ce qu'on puisse faire de suite des recherches pour les liqueurs enivrantes à bord des bateaux, bâtiments, etc., venant à la réserve ou en dehors, sans attendre qu'il en soit vendu ; cela éviterait bien des désordres, et les traiteurs seraient sur leurs gardes.

Sur l'allocation du printemps pour les sauvages, il me reste en mains une balance que je leur distribuerai cet automne, vu que le besoin se fait plus sentir en hiver, à cause du grand nombre de veuves: Bethsiamits est le rendez-vous de toutes les veuves, des vieillards, etc.

Toutes les maisons ont été réparées et blanchies à la chaux, elles sont en bon état et propres.

Le chef, Jean-Baptiste Estlo est un sauvage très respectable, sobre et honnête ; il a l'estime de tout le monde et fait tout en son pouvoir pour maintenir le bon ordre.

Au milieu du bien, il se glisse toujours un peu de mal. Ainsi, je vous disais plus haut que nos sauvages se sont bien comportés et que nous n'avions plus à déplorer les désordres qui régnaient les années dernières. Cependant, il y a encore des mécontents, surtout parmi ceux qui s'étaient faits les soutiens des traiteurs qui venaient leur vendre de la boisson. Ils sont toujours prêts à prendre fait et cause pour ceux qui cherchent à les pervertir ; leurs paroles, leurs mauvais conseils sont reçus par eux comme mots d'évangile. Si l'agent n'a pas été battu et chassé, ce n'est pas faute d'avoir été conseillés par tous les traiteurs et autres personnes sans principes. C'est ainsi qu'ils les ont portés à faire une requête pour mon expulsion, en leur faisant entendre qu'ils seraient alors plus riches, et qu'ils profiteraient du salaire que le gouvernement me donne ; que ma présence ici leur est nuisible et que je les vole. Ces gens sont partout les mêmes. Ce sont ceux qui ne sont jamais satisfaits de ce que le gouvernement fait pour eux. Ils sont ordinairement tous des mauvais payeurs, des ivrognes, des voleurs et des paresseux de profession ; heureusement que leur nombre n'est pas grand, et j'espère qu'à l'avenir il diminuera de jour en jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
L. F. BOUCHER,
Surintendant des sauvages Montagnais.

AGENCE DES SAUVAGES N° 2.
CORNWALLIS, N.-E., 26 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire que j'ai compilé avec l'aide des plus intelligents de nos sauvages.

Bien que j'aie la certitude que le nombre des sauvages de la Nouvelle-Ecosse diminue par suite de causes naturelles, cependant ceux qu'on a perdus ont été remplacés et au delà par les arrivants d'autres comtés.

La population sauvage de cette agence comptait, en 1877, 74 âmes ; l'état de cette année indique 106 âmes. La raison de cette augmentation n'est pas difficile à trouver. Les cultivateurs des vallées de King et d'Annapolis sont dans un état très prospère, et les sauvages écoulent facilement tous les objets qu'ils fabriquent ; de plus, ils m'informent qu'ils peuvent vivre ici avec beaucoup plus de confort que partout ailleurs. Il nous est arrivé pendant l'été dernier une nombreuse famille venant de la réserve de New-Germany, qui s'établira, je crois, sur la réserve. Une autre est revenue du Massachusetts, après y avoir passé huit années ; mais le père et la mère sont morts dans l'espace d'une demi-heure l'un de l'autre, laissant trois malheureux enfants dont on devra prendre soin. Nos fonds sont entièrement épuisés, et il m'a fallu dépenser environ neuf piastres pour des maladies imprévues. Dans le cours de l'année, il est mort trois chefs de famille, ainsi que deux des enfants de nos propres sauvages, et les naissances ont été au nombre de trois seulement, mais la bande a adopté plusieurs enfants.

Six familles avaient rentré, l'automne dernier, des pommes de terre qu'elles ont bien trouvées pendant l'hiver, et je me suis toujours fait un devoir de les encourager à travailler dans ce sens, mais tous ceux chez qui le sang sauvage prédomine, ne s'habitueront jamais aux durs travaux des champs.

Balance au 30 juin 1881		$ 2 63
Subvention ordinaire pour 1882		89 00
Chèque additionnel n° 413		7 22
" " n° 304		1 21
		$100 06
J'ai dépensé pour les pauvres	$66 23	
Balance du fonds pour grains de semence	17	
J'ai dépensé pour les semences	23 83	
		$ 90 23
Balance en caisse		$ 9 83

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

DISTRICT DES SAUVAGES N° 4.
CHESTER, 2 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli un état tabulaire des affaires des sauvages du district N° 4.

J'ai peu de choses à signaler cette année. La récolte a été plus ou moins bonne. Celle du foin principalement aurait été excellente et meilleure que par le passé si les pluies n'en avaient gâté une grande quantité avant l'époque de la fenaison.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport qu'il y a eu une amélioration générale dans l'état moral des sauvages de mon agence. C'est une population paisible, et, sauf quelques exceptions, elle donne un exemple que quelques-uns de nos blancs les plus civilisés feraient bien d'imiter. Ceux qui habitent Bridgewater et New-Germany ont paru dernièrement prendre un très grand intérêt à leurs enfants et désirer vivement les voir instruire. A Bridgewater, cinq sur onze vont à l'école publique. Les autres désireraient beaucoup y aller aussi, mais il paraît qu'ils n'y seraient pas admis, parce que l'école est déjà pleine. Les commissaires à qui j'ai parlé il y a quelques semaines de

la nécessité de fournir une chambre d'école aux enfants sauvages, m'ont informé qu'ils le voulaient bien pourvu que le département des sauvages paie l'instituteur. Les sauvages de New-Germany ont exprimé le désir de se construire eux-mêmes une petite maison d'école si on veut leur fournir un instituteur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre dévoué serviteur,

E. J. McCARTHY,
Agent des sauvages.

DISTRICT DES SAUVAGES N° 5,
PROSPECT, COMTÉ D'HALIFAX, N.-E., 5 juin 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité des instructions du département, je vous transmets un état tabulaire ainsi qu'un rapport en duplicata concernant les sauvages de l'agence district n° 5, ou du comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse, pour l'année expirée au 30 juin 1882.

Les sauvages ont montré un grand désir d'utiliser cette année les grains de semence qui leur ont été donnés. A part le poisson qu'ils prennent, la pomme de terre est le principal article de nourriture qu'ils récoltent. D'autres sauvages ont paru mieux disposés que l'année dernière à se transporter à la réserve de Cole-Harbor. Deux familles ont demandé qu'on les aidât à acheter du bois pour leur permettre de se construire des cabanes en cet endroit. Tous étaient très reconnaissants de l'aide que le département leur a donnée l'hiver dernier. Les demandes très pressantes qu'on m'a faites pour obtenir plus de secours ont été duement transmises à Ottawa. On doit les attribuer à la rigueur exceptionnelle de l'hiver et du printemps derniers. En général les sauvages s'efforcent de gagner leur vie au moyen de leur propre industrie.

L'état de leur santé, l'année dernière, a été excellent. Il y a eu cependant quelques maladies graves. Un homme s'est fait opérer un œil avec grand succès. L'œil a été enlevé, mais on lui a sauvé la vie. J'ai affiché dans le comté, à des endroits bien en vue, les avis contenant la loi et les pénalités, etc., imposées contre ceux qui donnent ou vendent des liqueurs aux sauvages, et cela a fait du bien. Les secours en espèces ont été partagés également, au meilleur de ma connaissance, l'hiver dernier, entre les sauvages de tout ce comté, de même que les grains de semence ce printemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Bien à vous,

D. C. O'CONNOR,
Agent des sauvages.

TRURO, NOUVELLE-ECOSSE, 28 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année expirée au 30 juin 1882.

L'hiver a été exceptionnellement long et rigoureux, mais grâce aux allocations accordées par le département pour secourir les sauvages, ils ont pu le passer sans trop souffrir.

Les décès enregistrés ont eu pour cause principale la consomption ; on a aussi constaté quelques cas de diphtérie et deux personnes y ont succombé.

Les grains de semence ont tous été distribués, et à en juger par l'apparence actuelle de la récolte, j'espère que les sauvages auront quelque chose pour entrer dans l'hiver.

Votre obéissant serviteur,

D. M. MUIR,

Agent des sauvages du comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse.

PARRSBORO, 29 octobre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et l'état tabulaire ci-joints, pour l'année expirée au 30 juin dernier.

Rien de spécial à signaler depuis mon dernier rapport.

L'état des sauvages de l'agence s'est grandement amélioré pendant les dernières années. La population va en augmentant. Plusieurs familles, ainsi que des membres individuels de la bande, qui étaient allés vivre au Nouveau-Brunswick, nous sont revenus. Il n'y a eu aucun décès, et, autant que je le sache, les différents townships n'ont pas eu à secourir de sauvages dans le besoin.

Les sauvages de la bande du lac Halfway se sont vivement intéressés à l'agriculture. Ils ont semé cette année environ quarante boisseaux de pommes de terre, ainsi qu'une quantité considérable de pois, fèves et autres légumes dont ils ont bien pris soin, et qui présentaient une très belle apparence à l'époque de mon inspection au mois d'août. La manque de bœufs et d'instruments aratoires restreint et retarde beaucoup leurs progrès en agriculture. Ils sont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux cultivateurs du voisinage pour faire leurs labours, et de cette façon il leur faut semer quand la saison est déjà avancée, car ces derniers ne veulent travailler pour eux qu'après avoir ensemencé leurs propres terres. Les jeunes gens de la bande sont honnêtes et industrieux et trouvent facilement de l'ouvrage chez les cultivateurs et les commerçants de bois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. T. CLARKE,

Agent des sauvages.

DISTRICT N° 9.

POMQUET-CHAPEL, ANTIGONISH, N. E., 29 juillet 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli un état tabulaire concernant les affaires des sauvages de cette agence.

Dans nombre de cas il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de donner un exposé fidèle et exact de leur état et condition. Ainsi, par exemple, on ne peut s'assurer exactement quelle quantité de pommes de terre ils récoltent,—la pomme de terre compose en grande partie leurs semences,—parce qu'ils en consomment beaucoup en automne avant de les entrer. Il est également impossible d'évaluer exactement ce que leur rapportent leurs ouvrages de tonnellerie et les paniers qu'ils confectionnent, parce qu'ils les troquent ordinairement en petits lots dans le cours de l'année, contre des objets dont ils ont besoin pour vivre.

C'est pourquoi l'agent ne sait jamais comment évaluer le produit de ces ouvrages et ne peut en donner qu'un état approximatif.

Les sauvages de cette agence sont mieux disposés à s'engager chez les blancs qu'ils ne l'ont encore été jusqu'à présent. Quelques jeunes gens de la bande ont travaillé cet été dans des établissements de conserves de homard, d'autres dans des scieries ou au flottage du bois, et partout ils font d'excellents ouvriers, dit-on. Ils

paraissent avoir plus de dispositions pour ces genres d'occupation que pour cultiver leurs propres terres, qui, après un certain temps, leur rapporteraient plus de profit.

Comme les sauvages ont conservé leurs habitudes nomades, que les familles sont disséminées sur chaque réserve, et que certaines réserves sont à une grande distance les unes des autres, on ne pourrait, quant à présent au moins, établir parmi eux une école qui leur soit propre. Quelques-uns de leurs enfants fréquentent les autres écoles et font des progrès satisfaisants.

Les sauvages Mimacs possèdent une littérature propre à eux seuls. Elle consiste en hiéroglyphes ou caractères ressemblant beaucoup à ceux dont se servent les Chinois, et qui sont au nombre de quatre à cinq cents, dit-on. Un de ces caractères peut exprimer l'idée du nom, de l'adjectif qui le qualifie et du verbe. Cette importante manière de se communiquer leurs idées existait parmi eux lors de l'arrivée des premiers blancs. Un de leurs premiers missionnaires leur fit, avec ces caractères, un livre de prières, un recueil de la doctrine chrétienne et leurs chants d'église. Il y a environ vingt-cinq ans, ces manuscrits ont été réunis et imprimés par une association religieuse d'Allemagne dévouée aux intérêts spirituels des sauvages d'Amérique. On en envoya un nombre d'exemplaires suffisant pour en donner à tous les membres de la tribu. Un tiers environ des sauvages de cette agence peuvent se servir de ce livre.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre humble serviteur,

WM. CHISHOLM,
Agent des sauvages.

DISTRICT DE SAUVAGES N° 11.
RIVIÈRE DES HABITANTS, COMTÉ D'INVERNESS, N.E.,
Septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je n'ai que peu de chose à ajouter aux informations détaillées contenues dans l'état tabulaire ci-joint. Le changement dans la manière de vivre du Micmac, dans l'espace d'une année, est ordinairement si faible,—même lorsqu'il y a progrès,—que ses chroniqueurs ne peuvent toujours avoir beaucoup de nouveau à constater. Mais dans les circonstances actuelles nous devons être sans doute satisfaits si chaque année nous remarquons des indices non équivoques d'un progrès sûr et constant, fut-il même graduel. Le changement que j'ai pu observer depuis mon dernier rapport, parmi les sauvages de mon district, est certainement pour le mieux. Graduellement ils deviennent industrieux et prévoyants. Quelques-uns, il est vrai, paraissent parfois vouloir reprendre la vie sauvage et nomade de leurs ancêtres, mais je crois qu'avec une direction sage (ce qui veut dire surtout un traitement généreux), on parviendra à écarter toute difficulté et à les mettre sur le même pied que les membres les plus instruits et les plus avancés de leur race.

Le vif désir que montrent une grande partie des sauvages de mon agence, (la majorité, je puis dire,) ainsi que les louables efforts qu'ils font pour améliorer leur état, me réjouissent grandement. Je dois parler en bien d'eux tous sous plusieurs rapports. Ainsi, ils sont sobres, honnêtes et ne commettent jamais ces crimes dont se souillent parfois quelques-uns des blancs du voisinage. Ils méritent à ce sujet de grandes louanges. A tout prendre c'est une population admirablement morale. J'attribue entièrement ce résultat aux efforts salutaires de ceux qui, en différents temps, ont travaillé à inculquer dans leur esprit aussi impressionable que l'est la mousse de leurs forêts primitives—le respect de la loi du pays et des préceptes de la religion qu'ils professent.

L'école sauvage de Whycocomah est encore dirigée par M. McEachen, qui depuis quelque temps enseigne avec beaucoup de succès dans les écoles publiques du comté. Deux choses nuisent constamment à l'efficacité de l'école—d'abord la fréquentation

irrégulière de la plupart des élèves, et ensuite le fait qu'ils sortent tous de l'école encore trop jeunes. En somme, cependant, l'école fait du bien et mérite d'être encouragée.

La rougeole a fait des ravages à Whycocomah l'hiver dernier, et pour cette raison plusieurs familles de la bande qui y résidaient sont parties pour d'autres endroits, mais elles reviendront probablement bientôt.

En terminant, je désire exprimer l'opinion que plus on traitera les Micmacs avec libéralité, tout en y mettant du discernement, le plus tôt on en fera des citoyens capables de gagner leur vie, indépendants et utiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McISAAC,
Agent des sauvages.

DISTRICT N° 12,
IONA GRAND NARROWS, N.-E., 5 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ce premier rapport sur l'état des sauvages de ce district pour l'année expirée au 30 juin dernier. L'état tabulaire qui l'accompagne vous fera connaître le chiffre de la population, les progrès en agriculture, etc., des sauvages de la réserve de la Rivière-du-Milieu, seul établissement sauvage du comté de Victoria.

Le sol de cette réserve est tout à fait favorable à la culture des pommes de terre et du blé, et on y cultive plus de pommes de terre que tout autre produit. Ce tubercule, je puis le dire, est le principal article de nourriture de la tribu, et quelquefois même le seul, surtout lorsque les anguilles sont rares dans le voisinage.

Règle générale les sauvages de cette bande sont industrieux. Leur vie est pénible, cependant, et ils sont loin d'être à l'aise et d'avoir du confort. Encore sont-ils heureux et satisfaits, beaucoup plus qu'aucune autre classe de la population ne le serait dans de semblables circonstances. Quelques-uns seulement paraissent aimer le luxe de vivre dans des maisons de charpente ou de troncs d'arbres, la grande majorité préfère de beaucoup la vie sous la tente.

Pendant l'hiver, les hommes s'occupent généralement à confectionner des cuves et des barils, et les femmes des paniers et des mocassins. Ils vendent ensuite ces articles dans le comté afin de se procurer les nécessités de la vie. Leur principal marché se trouve à Baddeck, la ville du comté, qui est située à une distance d'environ douze milles de la réserve. Les *squatters* possèdent encore l'ancienne réserve, et d'après les apparences actuelles, il n'y a pas grand espoir que les pauvres sauvages recouvrent jamais les terres qui leur appartenaient originairement. Plusieurs des personnes qui occupent ces terres ont négligé de prouver la validité de leurs titres dans les délais prescrits, et n'ont jamais rempli aucune des conditions que le gouvernement leur avait imposées. Les faits relatifs à la prise de possession de ces terres ont été soumis au département à plusieurs reprises, mais jusqu'ici rien n'a été fait. J'ai demandé, avec l'autorisation du département, des soumissions pour construire une maison d'école à la Rivière-du-Milieu. L'entreprise sera donnée cet automne et l'ouvrage terminé sous le plus court délai possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. GRANT,
Agent des sauvages.

DISTRICT N° 13.
CHRISTMAS ISLAND, N.-E., 12 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre pour votre information, mon rapport sur les affaires des sauvages de ce district pendant la dernière année. Les renseignements contenus dans l'état tabulaire ci-joint ont été puisés aux meilleures sources possibles. On verra que l'état est à bien peu de choses près, le même que celui de l'année dernière. La population demeure dans le *statu quo.* Il n'y a ni diminution ni augmentation à signaler. On a enregistré pendant l'année quatre naissances et le même nombre de décès. La récolte a été un peu plus abondante, principalement celles des pommes de terre et du foin, mais le nombre des bestiaux est moins considérable. On attribue cette diminution à la rigueur inaccoutumée de l'hiver dernier, pendant lequel nos pauvres sauvages ont dû dépenser toutes leurs ressources pour vivre et pour nourrir leurs animaux jusqu'au printemps. L'approvisionnement de fourrage rentré l'automne dernier aurait suffi dans les années ordinaires, mais il était épuisé vers le milieu du mois de mars et nos pauvres sauvages ont dû partager avec leurs bestiaux les pommes de terre destinées à leur propre usage. Par ce moyen, et grâce à la petite quantité de foin qu'ils se sont procuré chez leurs voisins, ils ont réussi, sauf quelques exceptions, à les hiverner tant bien que mal. Les sauvages se trouvaient le printemps dernier dans un dénûment plus grand et plus général qu'ils ne l'avaient peut-être jamais été avant cela, et dans ces circonstances l'allocation ordinaire accordée par le département ne pouvait leur être d'un grand secours, quelque égale ou impartiale qu'en ait été la distribution. En conséquence, la quantité des grains ensemencés ce printemps était bien inférieure à la moyenne ordinaire. La Providence les a cependant favorisés. Bien que leurs champs de pommes de terre aient peu d'étendue, le rendement est abondant et excède de beaucoup celui des années précédentes. La récolte du foin est aussi très bonne, 110 tonnes au moins ont été coupées sur la réserve cette année.

Je regrette d'avoir à dire que la diphthérie fait des ravages parmi les enfants à Eskasoni. Jusqu'ici trois sont morts et trois autres qui ont été malades sont guéris. Dès que la maladie s'est déclarée parmi eux, je me suis empressé d'attirer l'attention du médecin, qui, après examen, reconnut les symptômes d'une diphthérie d'une nature très contagieuse. Des mesures furent prises immédiatement pour empêcher la maladie de se propager. On isola les maisons et les camps infectés ; toutes les matières en état de décomposition qui se trouvaient dans le voisinage des demeures furent enlevées, le chef et les capitaines reçurent instruction de faire régner la plus grande propreté dans toute l'étendue de la réserve, et on prit tous les autres moyens possibles afin de restreindre dans ses limites actuelles cette maladie si terrible. L'école a été fermée, et il faudra un permis du conseil sanitaire pour l'ouvrir de nouveau, ou bien attendre assez longtemps pour qu'il n'y ait aucun danger à permettre aux enfants de se réunir. Il faut espérer qu'avec toutes ces précautions les résultats ne seront pas très graves.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
M. McKENZIE,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DE L'OUEST,
FRÉDÉRICTON, N.-B., 4 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité de votre circulaire du 15 avril dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport sur les affaires des sauvages de ma surintendance pour l'année expirée au 30 juin 1882.

J'ai transmis à votre département, il y a quelque temps, un état tabulaire aussi complet qu'il m'a été possible de le dresser, car on éprouve beaucoup de difficulté à obtenir des sauvages et autres personnes tous les renseignements qu'il doit contenir.

En consultant cet état, vous remarquerez que la population a augmenté pendant la dernière année. Cette augmentation est due à une infinité de causes, et il est tellement dans les habitudes du sauvage d'être nomade et de se déplacer comme il le fait chaque année, qu'il est presque impossible de s'assurer à aucune époque du chiffre exact de la population sauvage.

J'espère être en état de vous informer bientôt que les maisons d'école qu'on est à construire à Kingsclear et à Sainte-Marie, dans le comté de York, sont terminées et prêtes à recevoir les pupitres, sièges, poêles et autres fournitures nécessaires afin de loger les instituteurs et les élèves. Les sauvages sont enchantés de la brillante perspective que leur offre la construction de ces maisons d'école. Ils espèrent qu'on y donnera à leurs enfants cette instruction qu'ils ont vivement désirée depuis plusieurs années, et je compte sincèrement que par ce moyen on pourra les attirer sur les réserves, les y réunir en plus grand nombre près de ces écoles, où on leur enseignera à mieux remplir les différents devoirs de la vie, et où ils prendront un plus grand goût à la culture du sol, tout en poursuivant leurs occupations ordinaires, et que de cette façon ils vivront d'une manière plus conforme à l'état avancé de la civilisation.

Sur la réserve de Kingsclear on s'est beaucoup plus occupé d'agriculture que dans aucune autre partie de ma surintendance, mais par suite des pluies abondantes de la saison de 1881 et du ravage causé par la mouche des patates, la récolte a été moins considérable que d'habitude. Les sauvages n'ayant point d'animaux qui leur fournissent un engrais pour leurs terres, ne peuvent bien réussir dans la culture, même en petit, malgré plusieurs autres avantages qu'ils possèdent, et je leur ai conseillé d'avoir, s'il était possible, des bestiaux dont ils pourraient tirer profit de plusieurs manières, comme de se procurer le lait, le beurre, etc. Il a été fait peu de culture, en général, sur les autres réserves. Sur la petite réserve de Sainte-Marie, les terres achetées des personnes du voisinage y comprises, ainsi qu'à Oromocto, dans le comté de Sunbury, à Scotch-town, dans le comté de Queen, et dans différentes parties du comté de Charlotte, tous endroits où j'ai distribué des grains de semence, la quantité des produits agricoles récoltés pendant la saison de 1881 a été peu considérable à raison du mauvais temps et parce que quelques sauvages ont fait usage des grains de semence pour se nourrir.

Ils se livrent peu à la chasse, et comme l'occupation des terres par d'autres parties de la population va en augmentant, que les terrains de chasse sont éloignés, que d'ailleurs les sauvages s'engagent plus généralement comme garçons de ferme, ou pour la descente du bois sur les rivières et cours d'eau, etc., et qu'ils s'occupent davantage de la fabrication des différents produits de leur industrie, la quantité des fourrures qu'ils se procurent diminue graduellement. Peu de sauvages s'occupent de pêche et le poisson qu'ils prennent sert à leur propre usage et pour les besoins immédiats, sauf cependant à Saint-George, dans le comté de Charlotte, où l'on a toujours fait plus ou moins la chasse au marsouin.

Je regrette d'avoir à dire que malgré l'opération de l'Acte appelé l'*Acte de Scott*, et la vigilance de la police sauvage et autre, l'ivrognerie fait encore des ravages parmi cette population. Les liqueurs qu'ils achètent de trafiquants malhonnêtes sont d'une qualité très inférieure, elles sont frelatées et composées d'ingrédients tout à fait malfaisants et nuisibles, (plus encore, je crois, et il me fait peine de le dire, depuis que le dit acte est en opération,) car ils cherchent à faire le plus d'argent possible à cause de l'amende qu'ils auraient à payer s'ils étaient poursuivis et condamnés.

L'état sanitaire des sauvages des différentes bandes est bon en général ; il y a eu cependant plus ou moins de maladies pendant l'année sur les réserves de Kingsclear et de Sainte-Marie et dans quelques endroits du comté de Charlotte. Leur santé souffre de leur manière de vivre, car ils ont des tentes et maisons de petites dimensions, mal aérées et parfois excessivement chaudes et dans d'autres temps très froides ; de plus, ils y exercent des occupations malsaines, comme le nettoyage et le

huilage des peaux, etc. J'ai souvent attiré leur attention sur ce sujet, afin de les amener à un changement, mais cela n'a pas eu beaucoup d'effet.

Il y a parfois amélioration. Quelques-uns se construisent de meilleures demeures et d'autres réparent celles qu'ils habitent ou les rendent plus confortables. L'église, le cimetière, la maison de la mission et la grange à Kingsclear font honneur à l'industrie et au bon goût des sauvages de cet endroit.

En terminant, je dois dire que, généralement parlant, il ne me paraît pas y avoir beaucoup de changement parmi eux, mais j'espère que l'ouverture des écoles aura pour effet d'améliorer leur état physique, intellectuel et moral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM FISHER,
Agent des sauvages.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
PERTH-CENTRE, COMTÉ DE VICTORIA, 31 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les sauvages, de mon agence pour l'année expirée au 30 juin dernier, en même temps que l'état tabulaire ci-joint.

Leur état n'a pas subi de changement depuis mes rapports précédents. La population a augmenté de quatorze pendant l'année et compte maintenant cent quatre-vingt-quatre âmes.

Ils souffrent beaucoup du fait que les animaux errent à l'abandon et détruisent leurs récoltes, et il n'y a pas moyen de les en empêcher, car il n'y a pas de fourrière ni de règlements autorisant la mise en fourrière des animaux errants.

L'école de Tobique a été régulièrement tenue depuis le 1er février 1881 jusqu'au 30 juin de l'année courante; elle rouvrira de nouveau au mois d'octobre pour tout l'hiver.

Les enfants de la bande des Petites-Chutes ne fréquentent pas l'école comme ils le faisaient autrefois, et l'on m'informe que c'est à la suite de difficultés survenues entre eux et les enfants des blancs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MOSES CRAIG,
Agent des sauvages.

CHATHAM-HEAD,
NOUVEAU-BRUNSWICK, 10 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser l'état tabulaire pour l'année expirée au 30 juin dernier. Il est aussi complet que j'ai pu le faire dans les circonstances.

Le recensement indique une augmentation de trente âmes. Cette augmentation est due au fait qu'il nous vient des sauvages d'autres endroits pour avoir de l'ouvrage.

Sur la plupart des réserves, les sauvages ont fait un bon usage de la semence qui leur a été donnée. Quelques-uns cependant sont peu disposés à planter ou à semer, et il est difficile d'en décider quelques autres à s'occuper de culture, parce que, quand vient le temps des semailles, ils n'ont rien pour vivre et il leur faut travailler dans les scieries ou ailleurs afin de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles.

L'école de Burnt-Church donne de bons résultats, mais la fréquentation irrégulière, qui deviendra peut-être meilleure avec le temps, nuit beaucoup à l'avancement des élèves.

L'école à Eelground, mise en opération tout récemment, est bien fréquentée et fonctionne bien. Elle est sous la direction d'un instituteur distingué et expérimenté.

Je suis heureux de dire que l'intempérance diminue, les cas d'ivresse étant plus rares qu'autrefois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. SARGEANT,
Surintendant visiteur et agent.

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
ILE LENNOX, 14 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné de statistiques, sur les opérations de cette agence pendant l'exercice expiré au 30 juin 1882.

Les sauvages de l'Ile du Prince-Edouard possèdent trois réserves : la réserve de l'île Lennox située sur la baie Richmond, comté de Prince, qui contient 1,300 acres de terre ; la réserve Morell, située près la rivière Morell, comté de King, qui contient 204 acres ; et une réserve de 100 acres près Mount-Stewart, dans le comté de Queen. Quelques familles seulement résident sur cette dernière et en cultivent une partie.

Cette réserve fut, je crois, donnée il y a quelques années par le gouvernement local en échange d'une autre étendue de terre sur le lot 67, dans lequel les sauvages avaient un intérêt.

Je suis heureux de pouvoir dire que les sauvages établis sur les réserves font graduellement des progrès en agriculture. Il ont cette année défriché et labouré plus de terre que l'année dernière ; ils ont aussi semé plus de pommes de terre et d'avoine qu'auparavant. Leurs récoltes ont belle apparence et promettent un bon rendement.

Mais s'il y a amélioration sensible, il existe encore une lacune très importante. Ici, sur l'île Lennox, les sauvages n'ont, pour transporter leurs récoltes, qu'un attelage de chevaux et qu'une paire de bœufs ; ceux des réserves Morell et Mount-Stewart n'en ont pas du tout, et ils sont obligés de cultiver à la houe ou de louer des attelages chez leurs voisins blancs. Ils voudraient bien avoir des chevaux, mais ils n'ont pas les moyens d'en acheter.

La population a augmenté cette année.

Il y a eu beaucoup de maladie parmi les sauvages. Les frais de médecins ont été si considérables qu'une bonne partie de la subvention annuelle a dû y passer.

Je fais encore l'école ici. Le nombre des enfants en âge d'y venir est très restreint, en sorte que l'assistance quotidienne est faible. Les enfants qui fréquentent l'école font des progrès satisfaisants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN O. ARSENAULT,
Surintendant des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, ——— 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné de tableaux statistiques, sur les différentes bandes de sauvages placées sous mon contrôle pendant l'année dernière.

Je dois dire que l'agriculture a fait peu de progrès depuis mon dernier rapport; mais maintenant que nous avons un instructeur, j'espère être en mesure de faire dorénavant un rapport plus favorable.

LA BANDE DE LA LONGUE PLAINE

a semé, cette année, trente-six boisseaux de pommes de terre, trois livres de graine de navet, une de graine d'oignon et une de carotte; ces semences avaient bonne apparence à l'époque où j'ai fait le paiement des annuités.

J'ai essayé de faire faire quelque labour sur cette réserve; mais comme la main-d'œuvre et les attelages de chevaux étaient en grande demande sur le chemin de fer et pour d'autres travaux publics, je n'ai pu réussir. Je suis allé jusqu'à offrir de forts gages aux sauvages eux-mêmes pour les engager à labourer une quinzaine ou une vingtaine d'acres, mais je n'ai pas été plus heureux. J'espère que l'année prochaine nous serons en mesure de donner du labour à l'entreprise au commencement de la saison, afin qu'il soit prêt pour la récolte.

Les deux bœufs que possède cette bande sont bien peu utiles, l'un étant aveugle et l'autre très vieux. Si on me le permet et si une bonne occasion s'en présente, je me propose de les vendre pour les convertir en viande.

LA BANDE DU LAC AUX CYGNES

persiste à ne pas vouloir se rendre sur sa réserve située dans la partie méridionale de la province. Elle est campée sur une pièce de terre désignée sous le nom de Jardin des sauvages et qui se trouve être un terrain scolaire. Ces sauvages y avaient fai quelques améliorations avant que le traité fût passé avec eux.

Ils avaient aussi semé trente-six boisseaux de pommes de terre, trois livres de graine de navet, une de graine d'oignon et une de graine de carotte qui leur avaient été fournies par le gouvernement, et un peu de blé qu'ils s'étaient procuré: ces diverses semences couvraient six ou sept acres, et, à l'époque où j'ai fait les paiements, elles avaient aussi belle apparence que toutes celles que j'ai vues dans ma tournée. En leur distribuant les grains, j'ai averti les sauvages que s'ils ne se rendaient pas sur leur réserve cette année, ils ne seraient pas payés. Je leur enjoignis aussi, par avis écrit, de venir me rencontrer sur la réserve le 12 juillet, jour fixé pour le paiement; mais ils refusèrent positivement, et par suite la plus grande partie d'entre eux n'ont pas reçu leur annuité.

Quelques-uns, qui résident au Portage, étaient disposés à se rendre sur la réserve et à venir avec moi à l'endroit où le gros de la bande était campé; mais ils avaient peur d'aller plus loin. Ceux-là je les ai payés, ainsi que quelques vieilles femmes qui étaient incapables de voyager.

J'ai informé M. le surintendant Graham qu'ils s'étaient emparés des provisions, ce que, je présume, vous savez déjà.

Il sera nécessaire d'en venir à un arrangement avec cette bande, car nombre de colons blancs établis dans le voisinage du campement se plaignent que ses chevaux détruisent leurs moissons, à telle enseigne qu'ils ont dû les mettre en fourrière et obliger la bande à payer les dégâts qu'ils avaient causés.

J'ai fait tout en mon pouvoir, depuis plusieurs années, pour les amener à s'en aller sur leur réserve, mais sans succès. Ils persistent à réclamer l'ancienne réserve comme leur appartenant, ils menacent même d'en chasser les colons blancs,

et s'il n'est rien fait pour prévenir une collision qui me semble imminente, je crains fort les conséquences.

LA BANDE DE LA BAIE AU SABLE

a fait très peu de semences cette année, attendu que sa réserve a été inondée le printemps dernier, comme d'habitude, par la crue du lac. Cette inondation en a découragé un grand nombre ; ceux qui ont semé l'ont fait sur un plateau en arrière de la réserve, et les grains ont une belle apparence.

En ce moment les eaux du lac sont plus basses qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs années, et les apparences actuelles me font espérer que le lac va reprendre son ancien niveau ; le cas échéant, cette réserve sera des meilleures pour l'élève des bestiaux et pour la pêche. La bande a perdu un certain nombre de bêtes à cornes le printemps dernier, parce que les hautes eaux et un long hiver l'avaient empêché de faire une provision de foin suffisante.

Plusieurs des jeunes gens et des hommes vigoureux des différentes bandes placées sous mon contrôle obtiennent de l'ouvrage sur le chemin de fer, ainsi que chez les cultivateurs au temps de la fenaison et des récoltes ; ils ont quelquefois jusqu'à $2 par jour.

LES BANDES DE ROSSEAU.

Je suis allé les voir au commencement de juin ; mais les crues du printemps les avaient chassées de leur réserve, et bien peu y étaient revenus lors de ma visite. Je n'ai pu les payer cette année, attendu que l'époque des paiements avait été fixée avant que j'eusse le contrôle de ces bandes. En conséquence, il m'est impossible de faire un rapport statistique cette année.

Je me trouve dans la même impossibilité en ce qui regarde la bande du lac aux Cygnes ou de la Plume-Jaune, parce qu'elle n'est pas allée sur sa réserve pour être payée. Je dois dire que j'ai donné instruction à M. Paul Kane, l'instructeur d'agriculture, de faire labourer dix acres de terre à l'entreprise, à raison de $4.50 l'acre,—ce qu'il a fait. Si j'avais su que les sauvages ne voulaient pas s'en aller sur leur réserve, je n'aurais rien fait avant que l'affaire ne fût arrangée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRANCIS OGLETREE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA.
AGENCE DE SAINT-PIERRE ET DE LA RIVIÈRE-À-LA-TÊTE-OUVERTE,
CLANDEBOYE, 23 août 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné de statistiques, sur les bandes sauvages placées sous mon contrôle.

N'ayant pas reçu les bordereaux, je me contente de donner le recensement des sauvages que j'ai trouvés sur la réserve.

La différence qui existe entre le nombre porté au tableau et le bordereau, indique le nombre de ceux qui sont venus sur la réserve seulement pour retirer leur annuité.

BANDE DE SAINT-PIERRE.

Les récoltes sont infiniment meilleures qu'elles ne l'ont été dans cette partie du pays depuis quatre ans, spécialement celles du blé, de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre. Les jardins n'ont pas rapporté autant que d'habitude,—résultat

qu'il faut attribuer à la sécheresse et au fait que les sauvages n'ont pas encore adopté le système de l'arrosage.

La récolte de foin a été au-dessous de la moyenne ; mais les gens ont persévéré et ils ont meulonné en bon ordre plus que jamais, je crois.

Dix faucheuses achetées et payées par des sauvages, ont été mises en œuvre cette année ; un des indigènes a fait près de cent tonnes de foin.

L'année dernière je suis parvenu à en convaincre un certain nombre de faire des labours d'automne afin de n'avoir plus, le printemps arrivé, qu'à semer et herser leurs récoltes ; ceux-là ont obtenu plein succès, car ils auront de quatre à cinq boisseaux de plus que si leur terre avait été labourée au printemps. En outre, plus de gens ont pu utiliser les bœufs, car ceux qui avaient labouré à l'automne n'ayant plus qu'à herser, ont pu passer les bœufs à leurs voisions ; de la sorte une plus grande étendue de terre a été cultivée.

Dans la partie septentrionale de la réserve la rivière Rouge inonda, au printemps, une douzaine de jardins. J'ai essayé d'inciter les sauvages à s'en aller sur une partie plus favorable et plus élevée de leur réserve, où ils pussent cultiver sans danger de voir leurs récoltes inondées tous les ans ; mais sans succès. Comme la rivière Rouge, près de là, abonde en poisson, ils peuvent s'y procurer de quoi manger et, ainsi qu'ils le disent eux-mêmes, avoir une subsistance plus facile que par l'agriculture.

La corvée n'a guère eu de succès cette année ; mais on a réparé les ponts et fait quelques travaux de chemin.

La déposition du chef Henry Prince par le gouvernement aura un bon effet, non seulement dans cette réserve, mais encore dans toutes les autres ; elle prouve aux sauvages (ce qu'ils croyaient difficilement auparavant) que le gouvernement sait et peut châtier les plus élevés parmi eux, quand ils font mal.

Le nouveau chef William Prince et ses conseillers réussissent bien, et par leur conduite donnent un bon exemple aux autres ; il faut, néanmoins, en excepter Mat-Wa-Ra-Re-Re-Took, un des conseillers, lequel ne voit pas du tout à ses affaires.

Les sauvages sont très inquiets au sujet de la question des terres, car ils entendent souvent dire que des lettres patentes vont émaner pour parties de leur réserve ; de fait il y a sur la réserve des personnes, non comprises dans le traité, qui les surexcitent continuellement à l'aide de toutes sortes d'histoires, si ce n'est à propos des terres, à propos d'autres choses.

Ces individus sont réellement la cause de tout le mal qui existe à Saint-Pierre ; sans eux et sans leurs funestes conseils, cette réserve serait aussi tranquille et d'administration aussi facile que toutes les autres du Nord-Ouest.

Il y a six écoles sur cette réserve. L'école du gouvernement est dirigée par le révérend M. Cochrane, et elle peut avantageusement soutenir la comparaison avec les écoles communes de la campagne en cette province ; elle ne peut même être surpassée par celles-ci, sous le double rapport de l'enseignement et du progrès des élèves.

L'école de Saint Pierre sud est dirigée par des personnes, non comprises dans le traité, qui ont, il y a quelques années, fondé un district scolaire sous le contrôle du bureau protestant de l'instruction publique.

Trente-cinq enfants compris dans le traité fréquentent ces écoles. Les commissaires s'attendent à recevoir pour eux l'aide du département des sauvages.

La " Church Missionary Society " a sous son contrôle deux écoles qui font beaucoup de bien.

Sur le côté est de la rivière Rouge, le R. P. Allard a une école fort bien dirigée. Il a aussi établi, l'hiver dernier, parmi les sauvages païens du ruisseau Netley, une école qui est fréquentée par une quinzaine d'enfants.

Lors du paiement des annuités cette année, six personnes comprises dans le traité furent traduites devant moi par des constables pour s'être enivrées. Je leur ai infligé la punition prescrite par la nouvelle loi.

Je suis à prendre des mesures qui, avec la coopération du chef et de son conseil, mettront fin, je l'espère, à l'ivrognerie dans la réserve.

Dans son rapport daté le 10 décembre 1881, M. McColl dit que " la réserve de Saint-Pierre est rapidement dépouillée de son bois le plus précieux, par les sauvages, pour les fins du trafic." Que la réserve soit rapidement dépouillée de ses bois, c'est vrai, mais non par les sauvages.

Presque tous les automnes des feux allumés dans le voisinage du chemin de fer, au sud-est de la réserve, soit par la négligence de gens qui campent là ou par des étincelles échappées des locomotives, se sont propagés dans la réserve et ont détruit beaucoup de bois.

Ce bois brûlé ou sec est celui que les sauvages ont vendu l'hiver dernier, et ils remercient le gouvernement de leur avoir permis de le vendre.

RIVIÈRE À LA TÊTE-OUVERTE.

Ici les récoltes sont passables. Il y a du blé qu'on peut dire très bon, si l'on considère qu'il a été semé à la fin de mai.

Ceux qui sont chargés de distribuer les grains et les pommes de terre ont fait preuve d'une grande négligence cette année ; ils sont allés à Saint-Pierre et à la Tête-Ouverte deux semaines après le temps où ils auraient dû s'y trouver. Conséquence : un tiers des pommes de terre, étant si longtemps restées enfermées dans des sacs à bord des barges, furent échauffées et ne poussèrent pas ; puis il était trop tard pour les semer.

Le blé, l'orge et les pommes de terre que les sauvages avaient économisés pendant l'hiver et qu'ils ont semés à temps, sont bons.

Après les récoltes, j'essayai de faire faire des labours par les sauvages ; mais je dus bientôt abandonner cette entreprise, car il était devenu impossible de faire marcher les bœufs, à cause des moustiques ; ces pauvres animaux en étaient littéralement couverts des pieds à la tête.

J'ai observé cette année que les bêtes à cornes, bœufs et vaches, qui étaient gras au mois de mai étaient devenus très maigres au mois d'août, résultat du travail des mouches. Cela explique comment il se fait qu'un si grand nombre de jeunes bêtes meurent dans les réserves situées sur les bords du lac : elles ne sont pas assez fortes pour résister à leurs ennemis les moustiques, mouches noires, etc.

Le foin est bon sur les bords du lac, et les sauvages en ont récolté trois fois plus qu'il ne leur en faut. L'hiver dernier, ils en avaient vendu vingt cinq tonnes à des fabricants de bois, et ces ventes leur avaient rapporté un si bon bénéfice qu'ils ont décidé de faire encore plus de foin cette année.

Le vieux chef Nasekepenais essaie toujours de l'agriculture, et il travaille fort bien pour un homme de son âge ; mais son influence sur la bande, à l'exception de ceux qui restent avec lui sur la réserve, se réduit à rien.

La bande des sauvages païens, saufs ceux portés au tableau, ne vient jamais sur la réserve et je ne la vois qu'à l'époque des paiements. Toutefois, je pense qu'on peut la voir à la rivière au Roseau, à Fort-Francis, et un grand nombre au lac Rouge, dans le Minnesota.

En ce moment elle est toute à la Montagne à la Tortue ou au lac du Diable, Dakota, où, me dit-on, le gouvernement est à faire avec les Ojibways un traité auquel notre bande participera sans doute.

Depuis plus d'un an il n'y a pas eu d'école dans cette agence ; mais M. Dennet espère réunir cet hiver un nombre d'enfants suffisant pour pouvoir reprendre l'école. Il y a sans doute beaucoup d'enfants ; mais leurs parents sont si souvent en chasse et si indifférents quand ils reviennent, que, tout désireux qu'il soit de les instruire, M. Dennet est découragé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. MUCKLE,

Agent des sauvages et instructeur d'agriculture.

FORT-ALEXANDRE, 30 juin 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau statistique pour l'exercice terminé le 30 juin, ainsi que le rapport qui suit :

La condition générale des agences placées sous mon contrôle n'a pas subi de changement appréciable depuis mon dernier rapport ; seulement, il a été défriché plus de terres pour recevoir les semences.

Une très bonne quantité de pommes de terre a été confiée au sol ce printemps, ainsi qu'une plus grande quantité de grains. Les réserves ne sont pas encore très prospères ; mais les sauvages semblent avoir plus à cœur de travailler pour leurs familles chez eux, au lieu d'aller chercher leur subsistance à l'aventure.

Ils travaillent aussi aux moulins et gagnent de la sorte quelques piastres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOSEPH KENT,
Agent des sauvages.

MANITOBA, TRAITÉ N° 2,
VILLAGE DE MANITOBA, AGENCE DES SAUVAGES, 21 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans la circulaire datée Ottawa, 15 avril 1882, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant les sauvages de la section couverte par les traités n° 2 et n° 4, et placés sous mon contrôle ; j'y joins un état tabulaire.

LAC MANITOBA.

Cette bande est encore divisée : il s'en trouve une partie au ruisseau aux Cygnes, où elle construit des maisons et défriche la terre ; mais le chef, ses conseillers et le reste de la bande sont restés sur leur première réserve, qu'ils refusent de quitter et sur laquelle ils se proposent de construire une maison d'école cet automne. Ils ont perdu beaucoup de produits l'automne dernier par la crue du lac, mais ils me disent que la réserve sera aussi sèche que n'importe quel autre terrain quand le lac aura repris son niveau ordinaire. J'ai visité quelques-uns de leurs jardins dont les récoltes ont belle apparence ; on voit quelques nouvelles pièces de pommes de terre autour de leur campement actuel.

Le bétail paraît être dans une bonne condition. Une vache et un veau, appartenant au gouvernement, sont morts le printemps dernier, faute de soins. Le conseiller qui en avait la garde étant absent lors du paiement des annuités, je n'ai pu faire d'enquête sur cette circonstance.

Un enfant est mort de la rougeole au moment de notre départ, le lendemain du paiement.

LAC DU FLUX ET DU REFLUX.

La plus grande partie de cette réserve qui donne sur le lac est encore inondée. La bande a fait de louables efforts pour défricher du terrain plus loin en arrière, et l'on voit là de nouveaux jardins qui promettent un bon rendement de pommes de terre. Il y cette année une bonne terre à foin sur cette réserve. Les sauvages ont construit les murs d'une maison d'école, et ils attendent maintenant des secours du

département pour leur permettre de la terminer. Les membres de la bande étaient si éparpillés l'hiver dernier que l'école est restée fermée. Je regrette d'apprendre, depuis mon retour, la mort du chef Pennaise, qui a succombé à la rougeole.

FAIRFORD.

La partie supérieure de cette réserve est fort bien située sur un plateau qui borde la rivière Fairford. Cette bande est la plus nombreuse, elle se compose de sauvage et de métis. La terre y est très bien cultivée; les champs de blé, d'orge, de pommes de terre, de navets et autres légumes ont une apparence superbe. On vendait ici des pommes de terre nouvelles, du bon beurre et du lait. Ainsi que je le disais dans mon rapport de l'année dernière, les habitants du village d'en bas ont été victimes de l'inondation, et quelques-uns ont fait des pertes considérables. Un, entre autres, George Sabistone, véritable modèle d'industrie dans toutes les réserves, a perdu $522.50, représentant tous les produits de sa ferme, blé, orge et pommes de terre; de fait il fut presque réduit à la mendicité, et obligé de rebâtir ses étables dans un temps où il aurait dû être à la pêche d'automne. Son père a perdu, lui aussi, pour une somme de $305, et comme il est très vieux, cette perte est cruelle. Un autre membre de la même famille, Sarah Caldwell, pauvre veuve, a perdu $47.50 ; plusieurs autres ont aussi subi des pertes également importantes.

Deux écoles furent établies sur cette réserve l'hiver dernier, dont l'une est dirigée par William Anderson, qui, dans le principe, dirigeait les deux écoles du village d'en haut et du village d'en bas. Mais on s'est plaint qu'Anderson n'était pas absolument compétent pour la première ; il avait enseigné tout ce qu'il savait, et c'était peu. Une institutrice plus capable, mademoiselle Julia Murray, fut nommée, et le résultat est très satisfaisant. Anderson n'a pas le même nombre d'élèves qu'auparavant dans l'école d'en bas, l'inondation ayant chassé plusieurs familles de cette partie de la réserve. Des champs et de grandes pièces de terre défrichée ne peuvent pas être mis en culture pour le moment.

La rougeole était ici à l'état épidémique lors de ma visite.

Conformément à des instructions datées de Winnipeg le 3 juillet, n° 4327, j'ai réintégré le conseiller Samuel Sumner, de Fairford, qui avait été déposé en 1880, sur la demande unanime du chef, des conseillers et de la bande, et dont la démission avait été sanctionnée par M. Taillefer, chargé de me remplacer pendant une indisposition temporaire.

LAC SAINT-MARTIN.

Les membres de cette bande m'ont exprimé le désir de voir leur réserve prolongée vers l'ouest en faisant face au lac Saint-Martin. Ils ont abandonné l'idée que cette réserve se trouvât sur les deux côtés du détroit du lac Saint-Martin.

Le chef m'a dit que sa bande et lui étaient extrêmement satisfaits d'avoir une école et un instituteur très compétent dans la personne de Francis Storr. Ils se proposent de bâtir une maison d'école cet automne.

Selon des instructions reçues du département des affaires des sauvages par l'intermédiaire du bureau de Winnipeg et portant la date du 8 mai 1882, n° 4085, au sujet du conseiller David Marsden qui avait tué une vache du gouvernement dans l'été de 1881, je l'ai destitué de sa charge, et la bande a choisi un autre conseiller pour le remplacer. Le chef et la bande approuvent ce que le gouvernement a fait en cette circonstance.

PETITE SASKATCHEWAN.

Il s'est opéré un progrès notable parmi cette bande depuis ma dernière visite. Les jardins ont très belle mine et promettent un bon rendement de pommes de terre. Les sauvages vont bâtir des habitations pour eux-mêmes et une maison d'école cet automne.

Le bétail est en bonne condition; une vache s'est blessée le printemps dernier en tombant sur la glace.

L'école fut tenue aussi régulièrement que possible dans tout le cours de l'année.

RIVIÈRE AUX GRUES.

Cette petite bande s'est déclarée satisfaite des cinq bêtes à cornes qui lui ont été fournies par le gouvernement; lorsque je les visitai, je les trouvai en bon état et augmentées d'un veau. Les sauvages ont de bonnes étables et du foin à volonté. Ils auront une récolte beaucoup plus considérable cette année, grâce aux défrichements qu'ils ont faits. Les pommes de terre sont abondantes. Ils ont aussi un peu d'orge, de blé-d'inde, d'oignons, de navets et de carottes.

RIVIÈRE DE LA POULE D'EAU.

Cette bande a terminé la maison d'école qui était en voie de construction lors de ma dernière visite; elle n'attend plus que les fenêtres et l'ameublement pour être occupée. On a fait une belle c ôture autour. Cette année j'ai fait les paiements dans l'intérieur de la bâtisse. Le département a promis d'ajouter vingt-cinq piastres ($25) aux cinquante ($50) qu'il a déjà données par un mandat sur la Compagnie de la Baie d'Hudson, faisant en tout soixante-quinze piastres ($75). Cette maison vaut aujourd'hui environ $150, et, s'ils le veulent, les sauvages peuvent fournir un bon équivalent pour l'aide que le gouvernement leur a donnée. J'ai visité les jardins, maisons, étables, etc., et constaté des progrès en tout depuis ma dernière visite. Les sauvages ont semé des pommes de terre, du blé-d'inde, des navets et des oignons qui promettent un bon rendement. On vendait ici du bon lait et du beurre.

Ils ont demandé un instituteur, et, conformément à des instructions venues de Winnipeg à la date du 16 décembre 1881, n° 3697, je suis à prendre des arrangements pour leur en envoyer un.

BAIE AUX CANARDS.

Cette bande, composée pour la plus grande part de métis français, a fait de notables progrès en jardinage. J'ai visité les jardins, qui se trouvent presque tous sur des îles, et, si j'en juge par leur apparence, ils rendront un très bon rapport. Les sauvages ont aussi fait des labours pour semer une plus grande quantité de grains, tels que blé, orge, etc., qu'ils espèrent que le gouvernement va leur fournir afin qu'ils puissent cultiver cette terre. Ils ont une charrue et une herse, mais ils auraient besoin d'une paire de bœufs. Le gouvernement en avait donné une paire à leur chef Kisiconse pour eux, mais ils disent que ces bœufs ont été tués et mangés par leur chef sur sa réserve à la rivière aux Cygnes.

Les provisions furent distribuées à temps dans toutes les réserves, excepté au lac du Flux et Reflux et à Fairford, par suite du mauvais temps; mais les sauvages ne se sont pas plaints et ont tenu compte des circonstances qui avaient occasionné ce retard.

La saison ayant été plus sèche que les années dernières, j'ai constaté des progrès très marqués en jardinage et en agriculture, ce qui promet pour l'avenir, à la condition toutefois que le lac ne déborde pas comme auparavant.

Une épidémie de rougeole a sévi dans la plupart des réserves cette année, et plusieurs cas ont été fatals. Les bandes ont exprimé le désir qu'un médecin vînt les voir le plus tôt possible.

Je trouvai à la Baie aux Canards une députation des sauvages de la réserve de la rivière du Cygne, traité n° 4. Elle était venue me demander de soumettre au département les faits suivants: Le chef La Clef et quelques partisans avaient abandonné la réserve de la rivière du Cygne dans l'espoir d'en avoir une autre à Pelley ou aux environs, et de forcer par ce moyen les autres membres de la bande, qui constituaient la majorité, de les suivre. Ils me dirent qu'il leur était impossible de quitter le foyer de leur enfance, et de fait ils n'avaient pas les moyens d'errer par les prairies comme le chef et ses quelques partisans qui étaient habitués à cette vie

vagabonde et possédaient des animaux pour cela. Ils demandent en conséquence au département de leur permettre de changer de réserve, car ils forment la majorité.

Ils voudraient avoir une réserve dans le voisinage immédiat de la rivière à la Batture, au nord du lac Winnipegoosis, réserve qui renfermerait les maisons et les petites pièces de terre qu'ils possédaient avant le transfert. Ils voudraient aussi être couverts, comme la bande de la baie aux Canards, par le traité n° 3, pour le paiement des annuités.

De grandes quantités de whisky ont été vendues parmi les sauvages. Deux causes ont été portées devant moi et je les ai jugées selon la loi. Depuis il n'y a plus eu de contraventions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

AGENCE D'ASSABASKASING,
LAC DES BOIS,
KÉWATIN, 22 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, en double, le rapport et l'état tabulaire suivants, concernant les sauvages de cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

La récolte de blé-d'inde et de pommes de terre n'a pas été aussi bonne qu'on pourrait l'espérer. Cet insuccès est dû aux sécheresses de l'été et à la présence des mouches à pommes de terre, qui ont exercé de sérieux ravages dans le district du lac des Bois. Cependant les sauvages en ont sauvé une certaine quantité pour la semence et vendu le reste aux blancs. Je suis heureux de dire qu'ils en ont semé une plus grande quantité que depuis quelques années.

Les sauvages du lac des Bois n'ont accepté qu'à peu près la moitié des pommes de terre que le département leur avait envoyées pour être semées et qui arrivèrent à l'agence le 27 mai. Ils avaient conservé assez de grains pour ensemencer les terres qu'ils avaient préparées, et ils avaient à peu près fini les semailles lorsque les pommes de terre arrivèrent. Les sauvages d'Islington et du Portage-du-Rat acceptèrent tout le grain qui leur fut donné et vendirent les pommes de terre qu'ils avaient conservées pour les semailles. Le blé et l'orge expédiés aux sauvages d'Islington arrivèrent trop tard pour être semés ce printemps.

Je crains que les récoltes de cette année se ressentent encore de la sécheresse et des mouches à pommes de terre, qui ont été plus nombreuses que l'année dernière.

La pêche d'automne a manqué. La récolte de riz sauvage a pareillement fait défaut, et si les sauvages n'avaient eu à compter que sur cette céréale et sur les produits de la ferme pour leur subsistance en hiver, ils auraient passé bien misérablement ces longs mois; mais ils ont eu un ample dédommagement par l'ouvrage que leur ont donné les entrepreneurs du chemin de fer et les propriétaires de chantiers de bois. Au mois de janvier, les sauvages du Portage-du-Rat et d'Islington m'informèrent qu'ils n'avaient rien à manger; dès que j'eus constaté par moi-même cet état de chose, je demandai à M. le surintendant Graham de leur envoyer des provisions. L'officier préposé au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson au Portage-du-Rat se chargea obligeamment de loger et distribuer ces approvisionnements, dont la plus grande partie fut confiée à ses soins; mais plusieurs des sauvages ayant trouvé de l'ouvrage dans le même temps, il reste encore une bonne partie de ces provisions.

Je crains fort que les sauvages de ce district ne se livrent pas à la culture de leurs terres tant que le chemin de fer sera en voie de construction. L'ouvrage

qu'ils y trouvent et la chasse suffisent pour les trois quarts du temps à leur subsistance.

La récolte de foin a été meilleure que l'année dernière, et les sauvages en ont fait assez pour nourrir leurs troupeaux pendant l'hiver; ils en ont aussi coupé en dehors des réserves pour le vendre.

Depuis mon dernier rapport, la rougeole a fait sa réapparition parmi les sauvages; toutefois, très peu de cas ont été fatals. Une maladie vénérienne secondaire existe aussi parmi eux depuis plusieurs années, et elle se propage d'une manière alarmante. En dehors de cela, les sauvages sont bien portants. Il y a eu 43 naissances et 21 décès pendant l'année. Deux personnes ont succombé à des affections mentales, une dont sa famille prenait soin et l'autre qui avait été envoyée à Winnipeg.

Les dix bandes établies sur le lac des Bois désirent que les annuités leur soient dorénavant payées sur le terrain de campement qui leur a été donné par le gouvernement à l'époque du traité.

Le chef Pawahwassin voudrait savoir si les six milles carrés qu'ils demandaient l'embouchure de la rivière La Pluie, près Hungry Hall, leur ont été accordés

Le chef David Land et la bande d'Islington sont grandement désappointés de n'avoir pas reçu les deux milles carrés de réserves au lac d'Un-Homme, sur la rivière aux Anglais. Ils disent que la réserve en question leur a été promise, qu'elle est bonne pour la culture du riz sauvage, que c'est une excellente station de pêche et que la terre est propre à l'agriculture. Les sauvages ont quelques maisons et jardins sur cette réserve.

Les provisions et munitions destinées aux annuités ont été livrées à temps et en bon état; elles paraissent être de la meilleure qualité. Les vêtements pour les chefs et les conseillers étaient bons, sauf les pantalons et les chemises, qui étaient inférieurs et qui n'ont pas duré trois ou quatre jours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. McPHERSON,
Agent des sauvages.

MANITOBA, FORT-ELLICE,
BIRTLE, 24 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que les sauvages de mon district ont fait des progrès satisfaisants l'année dernière, mais que plusieurs d'entre eux, spécialement dans les réserves où le gouvernement a établi des fermes, n'apprennent pas suffisamment à compter sur eux-mêmes et s'attendent toujours à recevoir de l'aide et des secours même en travaillant pour leur propre compte.

Les bandes de Sioux font sans doute fort bien leur affaire, quoiqu'elles ne se livrent pas à l'agriculture autant que je l'aurais désiré, trouvant plus profitable de travailler pour les colons, vu le chiffre élevé que les gages ont atteint. Leurs familles sont toutes fort bien vêtues, et plusieurs logent dans des maisons très confortables. Ces bandes se livrent très peu à la chasse; l'agriculture leur fournit la subsistance, et elles ne reçoivent pas d'aide du gouvernement, excepté quand une famille commence à cultiver, ainsi que dans le cas de maladies, alors que des secours sont quelquefois donnés. Le bétail croît rapidement, et, en général les Sioux le traitent bien. Ces sauvages sont fort bien disposés à l'égard des colons, et, quand il y eu des conflits, j'ai toujours constaté qu'ils étaient provoqués par ces derniers, qui n'aiment pas voir les sauvages en possession de localités fort désirables. La bande des Sauteux établie à la Montagne du Dauphin réussit également bien, et ceux de ses membres qui font de l'agriculture ont ensemencé cette année des champs de bonne dimension. Ils ont fait une chasse très heureuse l'hiver dernier, et beaucoup d'entre eux n'ont que ce moyen d'existence.

Il y a un grand moulin à moudre et une scierie dans le voisinage immédiat de cette réserve, et les membres de la bande peuvent y trouver de l'ouvrage quand ils sont disposés à travailler; en sorte qu'ils n'ont guère besoin d'autres secours.

Les bandes de Pelley et des alentours réussissent assez bien. Plusieurs des gens de Côté ont de grands jardins principalement semés en orge, navets et pommes de terre. Le blé est peu cultivé, car il demande à être semé de bonne heure au printemps et exige des labours d'automne. La ferme que le gouvernement exploite dans cette réserve produit un blé superbe, mais les sauvages sont trop lents au printemps pour réussir dans cette culture. Les deux tiers de cette bande ne se livrent pas à l'agriculture, mais à la chasse exclusivement. Actuellement, il n'y a pas de concurrence; par suite les grains sont très chers et la farine se vend jusqu'à dix dollars le sac; mais la rapide colonisation du pays va bientôt donner aux sauvages un marché plus avantageux. La bande des Sauteux qui a Bee-che-couse pour chef, s'améliore. Plusieurs de ses membres construisent de très bonnes maisons, et maintenant qu'ils ont des bêtes à cornes, ils vont sans doute faire des progrès rapides. La bande de La Clef s'en va graduellement dans sa nouvelle réserve de Pelly. Plusieurs membres de cette bande font de très bons artisans et construisent de fort belles maisons. Le rapide établissement du pays va donner de l'ouvrage à ces sauvages, et une fois à l'œuvre, ils n'auront guère besoin d'aide.

Bon nombre de sauvages de Pelly possèdent des bêtes à cornes et de jeunes chevaux, dont quelques-uns assez gros pour les travaux agricoles.

La ferme du gouvernement est très bien exploitée, et les sauvages sont parfaitement à même d'apprendre l'agriculture. Les Sauteux de la Pointe Lizard ont fait cette année des semailles considérables qui promettent. Ces sauvages sont parfaitement en état de se soutenir par eux-mêmes, attendu que le pays est bien établi; dès que la ferme n° 1 qui se trouve sur leur réserve sera fermée, ils compteront probablement plus sur leur travail. Cette bande est la plus incommode de mon district, et elle donnerait plus de trouble peut-être si elle était plus nombreuse.

La bande du Joueur, établie au Ruisseau d'Argent (*Silver creek*), et qui jusqu'à l'année dernière faisait partie de la bande de la pointe Lizard, est dans d'assez bonnes circonstances, mais elle demande constamment des secours. Possédant d'excellents ponies, elle fait passablement d'argent par le charroi.

Les Asssiniboines établis à la Montagne de l'Orignal font des progrès considérables sur leurs réserves; ils ont clôturé et labouré quelques champs; mais ils sont considérablement en arrière, vu que les eaux hautes et la rareté des transports les a mis dans l'impossibilité de recevoir les grains de semence le printemps dernier; cependant, ils sont pleins de courage et comptent semer en grand le printemps prochain, car j'ai l'intention de leur envoyer le grain cet automne. Les orages accompagnés de grêle sont très fréquents dans ces parages, et je crains fort que le blé n'y vienne pas à maturité.

Les Sauteux ayant l'Ours Blanc pour chef et qui sont établis à l'extrémité est de ces montagnes, n'ont pas eu beaucoup de chance, car il a été impossible de maintenir un instructeur parmi eux. Six familles seulement résident sur cette réserve, et le rapide établissement des environs va leur fournir de l'ouvrage et un marché avantageux pour l'écoulement de leur poisson, car le lac que renferme cette réserve abonde en poisson commun. Tous ces sauvages de la montagne de l'Orignal sont de pauvres chasseurs des bois, et ils auront encore besoin de secours avant de pouvoir trouver leur subsistance dans l'agriculture. Les sauvages de mon district sont très honnêtes, et pas un seul n'a été poursuivi cette année pour infraction à la loi. Bien peu d'entre eux sont bigames, et le nombre en diminue rapidement.

Il n'y a qu'une seule école dans mon district; elle se trouve sur la réserve de Côté, près Pelley. Les enfants font de rapides progrès. Je considère que le meilleur moyen et le moins dispendieux d'en arriver à ce que le sauvage puisse se soutenir lui-même, c'est de lui apprendre l'anglais, car alors il peut obtenir de l'ouvrage et de bons gages.

La seule bande de mon district qui n'a jamais reçu de l'aide du gouvernement est celle des Sauteux ayant pour chef La Plume du Sud. Ces sauvages demandent une

réserve près de l'embouchure de la Rivière Roulante, tributaire de la petite Saskatchewan ; mais sauf un peu de pommes de terre semées à la houe, ils ne se sont jamais livrés à l'agriculture. Comme ils vont bientôt avoir une réserve en cet endroit et quelques secours pour commencer, ils faut espérer qu'ils ne tarderont pas à améliorer leur condition. La chasse ayant manqué dans leur voisinage, ils ont été obligés de vendre leurs chevaux pour des vivres, et ils sont très pauvres en ce moment.

J'espère qu'une importante réduction des frais occasionnés par l'administration de mon district sera opérée l'année prochaine, attendu que les sauvages n'auront alors que très peu besoin de secours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. HERCHMER,
Agent des sauvages.

GRANDS RAPIDES, TRAITÉ n° 5,
30 septembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter, avec un état tabulaire, mon rapport annuel concernant les affaires des sauvages de la section couverte par le traité n° 5.

En faisant le paiement des annuités, j'ai appris par les sauvages qu'ils avaient beaucoup souffert de la faim pendant l'hiver et le printemps. Ils ont aussi été affligés par la maladie, spécialement dans les réserves du Pas, de Cumberland, de la rivière de Beren et de Norway-House ; la coqueluche a emporté un grand nombre d'enfants du Pas et de Cumberland. Cette mortalité est due en grande partie à l'absence de médicaments et de nourriture. La récolte de pommes de terre n'ayant pas réusie, l'année dernière, il n'en a été semé que très peu le printemps, surtout à Cumberland, au Pas, à Norway-House et au lac à la Crosse. Les sauvages m'ont informé que le département n'avait pas distribué de grains de semence dans ces réserves, tandis que celle de la rivière Beren en a reçu plus qu'elle n'en avait demandé.

Je quittai les Grands Rapides le 15 juin afin d'être à Winnipeg à temps pour faire ma tournée. Là j'engageai un équipage et un bateau d'York, et je partis le 4 juillet. J'arrivai à Tête de Chien le 8.

BANDES DE L'ILE.

Les sauvages furent empêchés par le mauvais temps de traverser le lac. Lundi, 10 juillet, je payai tous ceux qui étaient présents. La tempête dura jusqu'au 13, alors que les sauvages commencèrent à arriver de Hollow Water, des détroits du Huard et de Blood Vein ; les derniers arrivèrent le 14.

Ils firent des instances urgentes et déraisonnables pour avoir des instruments aratoires et des outils. Ils prétendirent que l'inspecteur des agences avait promis de leur donner tout ce qu'ils demanderaient et leur avait conseillé d'adresser leur demande au département ; que l'agent pourrait bien leur donner plus de bestiaux, s'il le voulait ; qu'ils étaient maintenant en mesure de formuler leur demande, attendu qu'ils faisaient des progrès dans la culture du sol, et que chaque chef de famille recevrait un filet tous les ans. Ils demandèrent aussi à être reconnus comme formant quatre bandes séparées, ayant chacune un chef et son conseil ; et que chaque bande reçût des bestiaux, ainsi que la chose avait été promise. La bande de la Tête-de-Brochet a fait de grands progrès dans l'agriculture et dans la construction des maisons. Les jardins de pommes de terre avaient fort belle apparence lorsque je les visitai. Ils construisirent les murs d'une maison d'école qui fut ensuite terminée et meublée, d'après contrat, par le révd. M. Ross. Ils désirent beaucoup avoir immé-

diatement un instituteur. Ils se plaignent de ce que certains particuliers ont fait des arpentages et tiré des lignes sur leur réserve, sans même respecter leurs maisons et leurs jardins.

Les sauvages des détroits du Huard font aussi un peu de plantation. Ils ont érigé les murs d'une maison d'école dont ils m'ont dit avoir l'intention de se servir aussi comme église ou lieu de réunion. Il n'y a dans cette bande que neuf enfants en âge d'aller à l'école.

La bande d'Hollow-Water fait peu de culture. Elle se plaint qu'une compagnie ait établi et exploité une scierie sur sa réserve, coupant son bois sans plus s'occuper de ses réclamations.

La bande de Blood-Vein ne fait à peu près rien en labours et en agriculture. De fait, le terrain qu'elle a choisi pour réserve est si rocheux, si boisé et si marécageux, qu'il serait presque impossible de le cultiver. Les sauvages n'ont pas essayé de construire ; ils ne prennent aucun soin des outils et instruments qu'ils ont reçus du département. A l'exception d'une seule vache, tout le bétail donné à cette bande par le département a péri faute de soins.

RÉSERVE DE LA RIVIÈRE FISHER.

Les membres de cette bande améliorent considérablement leur réserve. Leurs jardins avaient une très belle apparence lorsque je les ai vus le 18 juillet. J'ai aussi remarqué quelques très bonnes pièces de blé et d'orge. Plusieurs familles ont été transférées cette année de Norway-House et de la rivière Beren à cette bande. Les bestiaux fournis par le département sont entretenus avec soin et ont bonne apparence ; mais je ne puis en dire autant des instruments aratoires que j'ai trouvés, en plusieurs endroits, exposés au mauvais temps et en partie couverts de boue.

L'école est très bien dirigée par mademoiselle Lyness, malgré la négligence des parents, qui n'y envoient pas régulièrement leurs enfants. Le toit de la maison fait eau, et c'est un grand inconvénient par les temps de pluie.

Les sauvages voudraient savoir la quantité de terre que la société des Missions et la compagnie de la baie d'Hudson possèdent sur leur réserve. Ils demandent aussi de la graine de blé et d'orge.

RIVIÈRE DE BEREN.

J'ai payé les annuités à cette bande le 21 juillet. Elle a fait très peu de progrès en agriculture. Pas de terre neuve cette année ; et quoique le chef m'ait dit que la bande a reçu plus de deux cents boisseaux de pommes de terre, il n'en a été confié qu'une très petite quantité au sol ; aussi plusieurs des potagers paraissaient très négligés.

Le 22 juillet je remontai la rivière de Beren en canot, avec six hommes, pour aller visiter la bande des Grands Rapides. La rivière est de navigation extrêmement difficile. Nous avons été obligés de faire cinquante portages sur une distance de cent cinquante milles. J'ai trouvé assez bonne la localité choisie comme réserve, meilleure même que la réserve de la rivière de Beren. Les jardins ont une apparence magnifique ; ce sont les plus beaux que j'aie vus dans cette agence ; j'en ai même été surpris. Quelques-uns des sauvages m'ont informé que la réserve n'est pas propre à la culture ; c'est pour cela que le chef et quelques autres de la bande ont demandé de l'échanger pour une autre à la rivière aux Tourtes. Si l'échange avait été demandé par tous les membres de la bande, il serait avantageux pour le département, car il épargnerait des voyages extrêmement difficiles sur un parcours de trois cents milles ; mais il n'est désiré que par une partie de la bande.

Le chef et les conseillers m'ont représenté que la bande a grandement besoin de médicaments, et ils recommandent que l'officier préposé au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson en cet endroit soit chargé de les distribuer. Ils m'ont aussi représenté que les pauvres de la bande manquent de provisions, et ils demandent que le département leur donne la nourriture. Il n'a pas encore été construit de maison

d'école en cet endroit. Les sauvages se plaignent de l'instituteur de la mission, qu'ils disent très irrégulier.

Il ne reste plus qu'un bœuf et une vache des sept bêtes à cornes fournies par le département, et la bande demande à les remettre au gouvernement.

Le chef demande une copie du traité sur parchemin, laquelle lui a été promise par les commissaires en 1875.

La partie de cette bande établie sur la réserve de la rivière au Tremble voudrait avoir une école. Le chef a construit une maison qu'il offre pour le moment à faire servir de maison d'école. Les jardins de pommes de terre avaient une très belle apparence lorsque je visitai la réserve le 28 juillet.

RÉSERVE DE NORWAY-HOUSE.

J'arrivai en cet endroit dans la soirée du 29. Les sauvages étaient à la pêche, mais ils se réunirent bientôt. Je commençai, le 30, à payer les annuités.

Les jardins de pommes de terre avaient une très belle apparence; mais les sauvages n'en ont pas semé autant qu'à l'ordinaire cette année, parce que, m'ont-ils dit, le département ne leur a pas envoyé de graines ce printemps et qu'ils n'avaient aucun moyen de s'en procurer. Ils prennent bien soin de leurs bestiaux et instruments aratoires.

Les sauvages sont très satisfaits de leur chef Thomas Balfour; mais ils regrettent de voir qu'il n'a reçu cette année que cinq piastres d'annuité, et ils demandent qu'il soit reconnu et payé comme les autres chefs par le département. Celui-ci lui a donné une médaille d'argent et une copie du traité sur parchemin.

Ils étaient très inquiets au sujet des écoles, car ils n'ont pas d'instituteur depuis le départ de mademoiselle Britty et de M. Cookes. A mon retour du Lac à la Crosse, j'ai appris que la mission a engagé un instituteur et que celui-ci a commencé l'école vers le 1er août.

BANDE DU LAC À LA CROSSE.

J'arrivai en cet endroit dans la matinée du 4 août, et je fis les paiements le même jour. Le chef était mort pendant l'hiver, et les sauvages en avaient choisi un autre, ainsi qu'un sous-chef, pour remplacer le Fier McKay, lequel avait été déposé pour cause de malhonnêteté. Ils ont construit eux-mêmes un certain nombre de maisons cette année. Leurs jardins de pommes de terre avaient une assez belle apparence.

Il y a encore deux vaches, deux bœufs et un taureau sur les sept bêtes à cornes données à la bande.

Les sauvages demandent un instituteur. Ils n'ont pas encore construit la maison d'école qu'ils avaient promise, vu la rareté des provisions.

RÉSERVE DES GRANDS RAPIDES.

J'arrivai ici le 10 août à midi. Je n'y trouvai que deux hommes. A la demande urgente des sauvages qui travaillaient au Portage, je traversai la rivière et les payai là; ce fut un avantage pour eux, car ils ne pouvaient quitter leur ouvrage pour longtemps.

Les membres de cette bande n'ont fait que très peu de progrès et ne se sont guère améliorés depuis un an. Leurs jardins de pommes de terre avaient une chétive apparence lorsque je visitai la réserve le 14 septembre. Ils ne prennent aucun soin de leurs instruments aratoires et les laissent traîner dans les jardins.

Il ne leur reste qu'un veau de tout le troupeau de bestiaux que le département leur avait fourni. Ils ont laissé périr le reste, faute de soins.

L'école de la mission a été fermée pendant près d'un an; mais elle fut rouverte dans la maison d'assemblée de la mission, vers le 1er septembre, par mademoiselle Badger, qui m'a dit avoir été engagée comme institutrice par M. le surintendant Graham pendant qu'elle était à Winnipeg. Elle s'est plaint du petit nombre des enfants qui fréquentent l'école, fait qu'elle attribue à l'indifférence des parents. J'ai

été attardé ici pendant deux jours, attendant que mon bateau et les provisions eussent passé le portage, car je ne pouvais me servir du tramway, attendu qu'il n'appartient plus à la compagnie de la Baie d'Hudson qui l'a cédé à la *Winnipeg and Western Transportation Company ;* à preuve, ayant demandé au directeur du tramway le service de deux voitures, ce monsieur ne s'est pas montré disposé à me l'accorder. Autrefois la compagnie de la Baie d'Hudson était toujours libérale à cet égard, et je devais à son obligeance de pouvoir faire passer mon bateau et le bagage par le portage en moins de trois heures.

RÉSERVE CHE-MA-WHA-WIN.

J'arrivai ici dans la nuit de samedi le 12 août, et fis les paiements lundi le 14. Cette localité n'a fait aucun progrès depuis l'année dernière. Cette réserve n'est guère favorable à l'agriculture, et les sauvages ne paraissent pas y tenir non plus. En la visitant le 11 septembre, je me suis convaincu que les sauvages ne prenaient aucun soin des instruments aratoires qui leur ont été donnés : ça et là on voyait les charrues et les herses à peu près enterrées dans la boue ; quelques-unes n'ont même jamais servi, et elles se perdent.

RÉSERVE DU PAS.

J'arrivai ici dans la matinée du 17 août, après avoir voyagé nuit et jour depuis Che-ma-wha-win. Je commençai les paiements le même jour. Les sauvages m'apprirent que le département leur avait envoyé le printemps dernier très peu de grains de semence et de pommes de terre ; ils en manquaient eux-mêmes, par suite de l'insuccès des récoltes de l'année précédente, car les provisions étant rares, ils avaient été obligés de manger les pommes de terre qu'ils réservaient pour la semence. Cependant le peu qui avait été semé promettait une excellente récolte. Le peu de blé et d'orge semé était venu à parfaite maturité et la récolte en était faite lorsque je visitai la réserve le 7 septembre.

Le bétail a belle apparence ; les sauvages paraissent en prendre grand soin, ainsi que des instruments aratoires que le département leur a fournis. L'école est fort habilement dirigée par mademoiselle Budd, mais elle a été temporairement fermée le printemps dernier pour cause de maladie parmi les enfants et en attendant que la maison d'école de la mission, qui était délabrée, fût mise en état d'occupation. L'institutrice m'a dit que ces retards ont été très préjudiciables aux enfants. Les sauvages ont l'intention d'établir une école en cet endroit, et une autre au Grand-Remous.

Lorsque j'y passai le 7 septembre, M. Austin, arpenteur des terres fédérales, était à faire l'arpentage du village du Pas. Il devait ensuite arpenter les réserves de Terre-Rouge, du lac à la Batture et de la rivière au Bouleau, appartenant à cette bande.

Pour revenir de Cumberland au Pas je pris un canot et six hommes et je me mis en route pour la montagne du Pas, afin de visiter les réserves du lac à la Batture et de Terre-Rouge. La route est très longue et difficile lorsque les eaux des lacs sont basses. J'ai constaté aux deux endroits que le sol est assez propre à l'agriculture. Dans la réserve du lac à la Batture les sauvages ont commencé la construction d'une maison d'école, et ils demandent l'aide du département pour la finir et la meubler.

Ils ont plusieurs maisons, et leurs jardins de pommes de terre offrent la plus belle apparence.

Dans la réserve de Terre-Rouge, qui se trouve à 170 milles du village du Pas par la route suivie, les sauvages ont un très beau champ de pommes de terre, un sol excellent et d'assez bon bois.

Ils paraissent avoir le plus grand soin des instruments aratoires qui leur ont été donnés. Cette réserve est la seule où j'aie remarqué un bâtiment spécialement construit pour y mettre les instruments aratoires et les outils. Le bétail que les sauvages possèdent, ils l'ont acheté eux-mêmes, et je dois dire que je n'en ai pas vu de plus beau. Ils sont également bien montés en fait de ponies indigènes, et ils paraissent en prendre grand soin.

Les réserves du lac Plat et de Terre-Rouge sont couvertes par le traité 6, car elles se trouvent un peu éloignées à l'ouest de celles que couvre le traité 5.

Ces sauvages trouvent pénible d'être obligés de faire tous les ans 350 milles pour aller recevoir leurs annuités au village du Pas. Aussi, demandent-ils au département qu'à l'avenir les paiements leurs soient faits dans leurs réserves propres. Il en est de même des sauvages de la rivière du Bouleau, qui sont forcés de faire tous les ans un voyage de 35 milles pour recevoir leurs annuités.

La bande se compose de 669 sauvages : 90 dans la réserve de la rivière du Bouleau, 70 dans celle de Terre-Rouge, 61 dans celle du lac Plat et 448 dans la réserve du Pas.

Celle de la rivière du Bouleau fait quelques progrès. Ses champs de pommes de terre ont la plus belle apparence. J'y ai vu aussi du blé et de l'orge magnifiques. Le blé n'était pas encore mur ; mais l'orge était déjà récoltée lorsque je visitai la réserve le 23 août. La maison d'école n'est pas encore construite, mais le bois est rendu sur les lieux. Les sauvages justifient ce retard par l'absence de l'outillage et la rareté des provisions, mais ils sont bien déterminés à en finir cette année.

RÉSERVE DE CUMBERLAND.

J'ai fait les paiements ici le 25 août. Quelques-uns des sauvages furent très désappointés en apprenant que les demandes répétées qu'ils avaient faites d'être transférés dans le voisinage du Fort à la Corne avaient été rejetées par le département. Ils y persistent cependant, en s'appuyant sur le prétexte qu'à Cumberland il leur est impossible de compter sur l'agriculture pour vivre, attendu que le sol est rocheux, marécageux et buissonneux.

En arrivant je vis que la bande s'opposait à ce que M. Austin, spécialement envoyé dans ce but, fit l'arpentage de la réserve. Lorsque j'eus conféré avec eux, ils changèrent d'idée. J'informai M. Austin de la chose, et il me dit qu'il se rendrait jusqu'à Cumberland quand il en aurait fini avec les réserves du Pas.

Les sauvages me dirent que le département ne leur avait pas envoyé de grains de semence le printemps dernier et que, vu les rigueurs de l'hiver précédent et l'insuccès partiel de leurs dernières récoltes, ils ne pouvaient s'en procurer. Conséquence : peu de semailles dans la réserve. Ce que j'en ai vu offrait une assez belle apparence ; mais elles ne seront pas suffisantes.

L'école était faite par M. Davis, dans la maison d'assemblée de la mission. On m'a dit que le révd. M. Reader avait l'usage de cette maison, à la condition qu'il n'enseignât qu'aux enfants protestants et que les catholiques en fûssent exclus. Cependant, les sauvages ont préparé du bois pour une maison d'école à eux.

Ils n'ont pas le moindre soin des instruments aratoires et du bétail ; j'ai vu des charrues et des herses qui traînaient au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson depuis leur arrivée dans la réserve. J'ai chargé la compagnie d'en mettre quelques-unes au dépôt, puisque les sauvages n'en voulaient pas prendre soin.

RÉSERVE DU LAC À L'ORIGNAL.

Après avoir visité la réserve de la montagne du Pas, j'ai fait les paiements dans cette réserve le 9 septembre.

Le sol ne vaut rien pour l'agriculture ; il est rocheux et couvert de pin gris, d'épinette, de tremble et de bouleau.

Les sauvages m'ont appris que le département leur avait fait parvenir, le printemps dernier, un peu de graines de pommes de terre, par l'intermédiaire de la compagnie de la Baie d'Hudson. Leurs pièces de terre avaient une bien triste apparence,—résultat d'un sol aride, de semailles tardives et de la négligence.

Excepté comme sol arable, cette réserve est très bonne pour les sauvages, car le lac abonde en poisson blanc qui leur donne la nourriture en hiver comme en été.

Il n'y a pas encore d'école en cet endroit, mais j'ai su que M. l'inspecteur McColl a fait des arrangements avec M. Settie pour en ouvrir une cet automne.

Il ne reste plus que deux vaches des sept bêtes à cornes données par le département; les cinq autres ont été tuées ou sont mortes faute de soin. Après avoir terminé les paiements au lac à l'Orignal samedi soir, le 9 septembre, je revins au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson où j'arrivai à 10 p. m.; dimanche le 10 je repartis pour les Grands Rapides où j'arrivai le 13; après une orageuse traversée du lac Winnipeg et avoir essuyé des tempêtes, nous arrivâmes au débarcadère de Colville (*Colville's landing*) le 22 septembre.

En visitant les différentes bandes, je me suis informé des sauvages qui avaient été vaccinés l'année dernière, et j'ai su que le vaccin, étant de mauvaise qualité, n'avait pas pris sur eux.

Les approvisionnements de farine, lard séché, thé, tabac, munitions et ficelle expédiés aux bandes couvertes par le traité 5, ont été reçus et livrés en bon état aux différentes réserves; des échantillons en ont été envoyés à M. l'inspecteur McColl.

J'ai changé les 110 houes à essarter que j'avais aux Grands-Rapides pour les houes de jardins que j'avais mises en réserve au Pas et à Cumberland en 1880; mais n'ayant plus de houes à essarter, je n'ai pu en laisser aux sauvages de la rivière de Beren et de Norway House pour celles que j'avais mises en réserve en ces endroits; j'ai enlevé les houes à essarter et les ai envoyées au bureau des sauvages, à Winnipeg.

Comme les sauvages n'ont pas droit, en vertu du traité, à des fourches et à des faucilles, je n'ai pas livré de ces instruments aux réserves de la Tête du Chien, de la rivière Fisher et de la rivière de Beren, où il en avait été expédié quelques-unes.

Avec mes instructions de cette année, j'ai reçu une liste supplémentaire d'instruments à être distribués parmi les différentes bandes. Je n'ai pas reçu ces instruments, car ils n'étaient pas encore arrivés dans les localités mentionnées lorsque je fis ma tournée. En vertu du traité les sauvages n'ont droit qu'à une très faible proportion des instruments aratoires expédiés aux différentes réserves. Etant au Pas, j'appris par le chef-facteur Bélanger, de la compagnie de la Baie d'Hudson, qu'une partie des instruments, outils et harnais destinés aux bandes du Pas, de Cumberland et du lac à l'Orignal avait été débarquée aux Grands-Rapides. Voulant éviter toute autre dépense inutile, je le priai d'avertir son agent de retenir ces effets jusqu'à ce que je reçusse du département de nouvelles instructions relativement à leur distribution, car on m'avait donné ordre de ne les livrer qu'aux sauvages qui y avaient droit en vertu du traité; mais j'appris plus tard que, pour une raison ou une autre, une partie de ces articles était déjà expédiée au Pas.

M. A. W. Reynolds m'a aidé à faire les paiements cette année, et je suis heureux de dire qu'il ma été d'une grande utilité; toujours prêt à rendre service jour et nuit, il a su s'attirer, de la part des sauvages, le respect et l'estime que commandent toujours ceux dont la manière de traiter mérite les plus grands éloges.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. MACKAY,
Agent des sauvages.

TRAITÉ N° 6,
TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
BUREAU DES SAUVAGES, BATTLEFORD,
1er août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon tableau statistique annuel, accompagné d'un état détaillé de toutes les propriétés du gouvernement placées sous ma garde, leur valeur et leur condition.

Vu l'attitude incertaine des sauvages de ce district et la diminution de leur nombre, il a été fait peu de progrès dans le labourage de cette réserve pendant

l'année 1881 ; mais le retour des mécontents des plaines du sud, l'automne dernier, après que les plus incommodes eurent essayé à plusieurs reprises d'amener leurs partisans à agir contrairement à mes désirs, fut suivi par une tranquillité et un contentement relatifs, et le printemps de 1882 s'ouvrit avec la perspective d'une bonne somme de travail. L'espoir fondé sur ces espérances s'est réalisé pour la plupart des bandes, et, ainsi qu'on peut le voir par les relevés, l'étendue de terrain mis en culture a été dans la plupart des cas plus que double de celle de l'année précédente; et bien que le tableau n'en donne pas la quantité exacte, il me fait plaisir de dire que les sauvages qu'on a décidés à rester sur leurs réserves ont labouré une grande superficie de terre pour l'année prochaine. La seule bande qui soit restée en arrière sous ce rapport est celle des Chippewayans, et cela vient de ce qu'ils ont laissé leur réserve pour aller s'établir par groupes en différents endroits sur les bords du lac Froid où ils ont construit de bonnes maisons et étables, à la manière des blancs. Si la statistique n'accuse pas un progrès général marqué, il faut se rappeler que pas un acre de terre n'a été labouré ou semé par les blancs, et que tout a été fait par les sauvages.

Sans le retour des plaines du sud d'un grand nombre de sauvages, Stoneys et Crees, quelques-uns pour s'établir pour la première fois dans les environs et d'autres pour rejoindre leurs bandes, il aurait pu être fait plus de travail sur les réserves ; ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à persuader aux nouveaux venus qu'il leur fallait travailler pour avoir leurs rations de lard sec et de farine, et abandonner l'idée de recevoir les gratifications qu'on leur avait si libéralement données lorsqu'ils voyageaient vers le nord.

Ainsi que je l'ai déjà dit, ce n'est pas sans misère qu'on est parvenu l'année dernière à décider les sauvages d'aller recevoir leur argent sur les réserves ; mais je suis heureux de dire que je n'ai eu, cette année, à combattre aucune objection de ce genre : au contraire, quelques-uns en ont même exprimé le désir.

Une cause des habitudes nomades des sauvages et qui les éloigne de la réserve dans un temps où leur présence y serait absolument nécessaire, ce sont les danses annuelles auxquelles accourent de loin et de près tous ceux qui sont en état d'y prendre part. Comme ces danses sont d'origine païenne et tendent plus ou moins à créer un esprit d'insubordination parmi les jeunes gens, j'ai essayé cette année d'y mettre ordre, et j'ai été secondé dans mes efforts par le lieutenant-colonel Herchmer, commandant la police à cheval de ce poste ; vu les difficultés éprouvées cette année par les sauvages et mon refus formel de les aider comme autrefois par des dons et des provisions, je suis porté à croire qu'ils se laisseront guider à l'avenir par les ordres de l'agent. On peut se faire une idée des fâcheux résultats de cette négligence sur les récoltes, lorsque je dirai qu'une seule bande s'est éloignée de la réserve pendant trois semaines, ne laissant pas un seul de ses membres en arrière, et que durant cette absence les récoltes ont notablement souffert, faute de soins. Mais peu à peu la nature sauvage succombe aux habitudes des blancs et se fait à la vie de la réserve.

En somme, la conduite des sauvages a été aussi bonne qu'on pouvait raisonnablement s'y attendre, mais on s'étonne à bon droit de la facilité avec laquelle certains vauriens parviennent à entraîner les meilleurs et les plus dignes dans la voie de l'insurbordination et de la révolte. Une de nos meilleures bandes a été dernièrement dévoyée par un de ces individus et a refusé de se soumettre à tout contrôle. Après avoir laissé le meneur aller aussi loin que la prudence le permettait, je le fis arrêter et traduire devant un tribunal qui lui infligea le châtiment qu'il méritait. Bien que cet acte de justice ait provoqué des menaces de vengeance horrible, il a eu le meilleur effet, et maintenant tout va beaucoup mieux qu'on aurait pu l'espérer.

J'avais compté pouvoir en arriver à ce que le gouvernement ne fût plus obligé de donner, l'hiver prochain, des secours aux différentes bandes de district—dont une n'a pas encore fait sa seconde récolte ; mais je crains fort que la grande augmentation du nombre ne fasse avorter mes efforts.

Indépendamment de l'ouvrage fait sur les réserves, j'ai mis les sauvages à certains travaux sur les chemins publics, notamment sur la voie de Fort Pitt au lac à la Grenouille, distance d'une quarantaine de milles, qui a été mise en ordre et sur laquelle ont a construit des ponts ; en outre on a coupé une grande quantité de bois

de corde, rails, etc. Ces différents travaux ont permis aux sauvages de gagner un peu d'argent pour s'acheter des vêtements et autres objets de nécessité première.

L'expérience me confirme tous les jours davantage dans la conviction que, quoique dans certaines localités les sauvages puissent se soutenir d'eux-mêmes, ou à peu près, par l'agriculture,—le gouvernement ne doit pas discontinuer l'aide qu'il donne et le contrôle qu'il exerce par le moyen des instructeurs, du moins avec la génération actuelle ; autrement, les champs qui sont aujourd'hui en culture seraient abandonnés et le bétail qu'on élève serait bientôt mangé.

Tous les bestiaux laissés aux sauvages, en plus de ceux auxquels le traité leur donnait droit, ont été prêtés seulement, afin d'empêcher qu'ils ne fussent tués ou enlevés. Cette circonstance a servi aux gens mal disposés de prétexte pour causer du trouble : ils sont parvenus à pousser les autres à déclarer qu'aussitôt les travaux de la saison terminés, ils remettraient ce bétail afin de n'avoir pas à le nourrir pendant l'hiver. A en juger par les apparences actuelles, cette difficulté, qui était sérieuse au début, a été tournée, et la récolte de foin sera suffisante.

Quoiqu'il soit extrêmement difficile de faire comprendre aux sauvages la nécessité de garder une quantité de grains de semence suffisante pour les besoins à venir, je suis heureux de dire que ceux de mon district, non seulement en ont eu plus qu'il n'en fallait pour leurs semences, mais qu'ils en ont même, avec ma permission, cédé aux colons blancs.

Les vêtements reçus dans le cours de l'année dernière ont été d'un très grand service, et je dois exprimer l'espoir qu'il en sera encore envoyé, ainsi que des mocassins en peau de bœuf, car bon nombre de sauvages restent oisifs l'hiver, faute de chaussures.

Bien que le système de grouper les sauvages par tribus doive nécessairement être suivi quand on les établit sur une réserve, à moins que l'on n'emploie un plus nombreux personnel d'instructeurs, cependant lorsqu'il se présente des sauvages qui expriment le désir de s'en aller, ceux qui en ont charge sont trop heureux de les placer sur des terrains qui leur appartiennent et leur donnent des bestiaux et des instruments aratoires pour leur propre bénéfice ; mais quand il s'agit d'une bande composée de paresseux, il faut les faire travailler aussi près que possible les uns des autres afin qu'ils soient constamment sous la surveillance de l'instructeur, les champs étant divisés par des piquets et les produits distribués suivant le mérite. Quand on a fait travailler des sauvages ensemble dans de grands champs, chacun était encouragé à cultiver des jardins et des pièces de pommes de terre comme démarche préliminaire de la séparation.

En terminant, je dois exprimer l'espoir que le reste des sauvages appartenant à ce district qui sont encore dans le sud arriveront ici avant les neiges, afin que pendant l'hiver ils puissent être disciplinés et préparés aux travaux du printemps suivant, et qu'ils exercent de la sorte une influence moins démoralisatrice sur ceux qui sont établis dans les réserves,—car les ennuis que crée l'arrivée de nombreux corps de sauvages qui n'ont pas encore abandonné leurs habitudes nomades parmi d'autres qui ont à peu près sacrifié leurs goûts pour la vie errante, ne peuvent être pleinement connus que de ceux qui sont chargés du contrôle immédiat de ces peuplades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HAYTER REED,

Agent des sauvages.

AGENCE DES SAUVAGES,

CARLTON, T.N.O., 4 août 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les bandes sauvages établies dans mon district ont fait des progrès assez satisfaisants ; mais, pour entrer dans les

détails je dois dire qu'en 1880 des soumissions furent demandées pour 200 boisseaux de blé, 200 d'orge et 750 de pommes de terre, et c'était à peu près la quantité consacrée aux semailles. Les provisions distribuées entre le 1er janvier et le 1er juillet 1880 ont consisté en 78,064 lbs. de farine, 8,959 lbs. de bœuf et 17,263 lbs. de lard sec.

Entré en fonctions dans l'automne de 1880, j'eus à faire rapport que les récoltes avaient à peu près manqué. En 1881, 645 boisseaux de blé, 565 d'orge, 750 de pommes de terre et 90 d'avoine furent semés,—soit 355 boisseaux de blé et 365 d'orge, ou un total de 720 boisseaux de plus que l'année précédente ; d'un autre côté, la quantité de comestibles distribuée de janvier à juillet fut de 74,559 lbs. de farine, 12,771 de lard sec, soit une diminution de 3,505 lbs. de farine, 8,959 lbs. de bœuf et 4,492 de lard sec. En 1882 les semailles ont consisté en 1,125½ boisseaux de blé, 504½ d'orge, 668 de pommes de terre,—soit une augmentation de 388 boisseaux sur l'année dernière, bien que la ferme No. 9, qui couvre 30 acres de terre, n'ait pas été exploitée. Presque tout le blé fut semé dans la terre neuve et récolté deux semaines plus tôt que l'année dernière, grâce aux labours d'automne. Les moissons ont une apparence superbe. Je prends aussi la liberté de vous faire observer que les grains de semence ont coûté $2,073 en 1881, tandis que cette année ils n'ont coûté que $452.25,—soit une diminution de $1,620.75 dans la dépense. A cette somme doit être ajouté un chèque de $139.25 à l'ordre du receveur-général, valeur reçue pour surplus de blé vendu à Moore et Macdowal,—soit $333 seulement pour frais d'achat de grains de semence.

Les sauvages ont confié aux cultivateurs, pour en prendre soin, 220 boisseaux de blé et 12 boisseaux de pommes de terre de plus que l'année dernière. Le reste des grains de semence provient des fermes du gouvernement ou a été acheté des sauvages pour du lard sec ou des vêtements.

Deux cents acres de terre doivent être mis en friche cet été, et 200 acres ont été labourés depuis les semailles. Les comestibles distribués entre le 1er janvier et le 1er juillet 1882 consistent seulement en 44,661 livres de farine et 11,751 livres de lard sec, y compris ce qui a été vendu pour grains de semence,—soit une diminution de 29,898 livres de farine, 1,040 livres de lard sec sur la dernière saison, et 33,403 livres de farine et 5,532 livres de lard sur les deux années depuis que je suis en fonctions. Cette diminution vient de ce que l'hiver dernier les sauvages se sont servi du blé qu'ils avaient semé. Je n'ai demandé que 450 sacs de farine pour le contrat de cet automne, contre 700 l'année dernière. Vous pouvez constater par ces chiffres que la distribution des rations décroît d'une manière sensible, tandis que les travaux agricoles ont triplé dans le cours des deux dernières années. La dépense en comestibles couvre les déboursés faits pour main-d'œuvre sur les fermes, ce qui n'est pas peu dire, car toutes les constructions, clôtures, etc., ont été faites par les sauvages, et les établissements de la Plaine au Serpent et du lac au Canard sont aussi bons que tous les autres.

Je dois dire ici que les sauvages font tous leurs labours et hersage, ainsi qu'une bonne partie de leurs semailles. Le sous-chef O'Kenasis sème à deux mains, et il en est très fier ; il ne voudrait pas enseigner à ses gens à semer, sous le prétexte que s'ils en savaient autant que lui il ne pourrait pas les contrôler. Je suis heureux de dire que les sauvages sont beaucoup plus avancés en agriculture que la plupart des métis, ils peuvent même soutenir avantageusement la comparaison avec les cultivateurs blancs les plus habiles. Ils ont des clôtures de premier ordre, et ils sont les seuls, à l'exception des instructeurs, qui passent le rouleau dans leurs champs. J'ai dû travailler fort pour leur faire atteindre le degré d'excellence où ils sont arrivés ; mais je n'ai plus de misère avec aucun d'eux, et je suis sûr, quand je donne un ordre, qu'il sera exécuté le mieux possible. Attackacboop et Mistowasis m'ont remis l'année dernière la moitié du prix d'achat de la machine à battre qu'ils m'avait fait acheter pour eux.

Pour les moissons récoltées, les maisons construites, etc., l'année dernière, voir le rapport imprimé ci-inclus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. RAE,

Agent des sauvages.

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BAIE AUX ERABLES, 16 août 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, accompagné de relevés statistiques concernant les sauvages de cette agence.

J'ai pris toutes les mesures pour que ces statistiques fussent fidèles. On verra par elles que la population permanente est de deux à trois mille et comprend trente bandes distribuées sur trente-neuf réserves sur la côte orientale de Vancouver et des îles voisines.

Afin de me mettre plus en mesure de décider des conflits agraires qui s'élèvent constamment entre les sauvages eux-mêmes, et quelquefois entre les sauvages et leurs voisins de race blanche, j'ai pris à tâche de connaître parfaitement les limites de la plupart de ces réserves.

Je suis heureux de dire que le chiffre de la mortalité, quoiqu'élevé, l'est beaucoup moins que l'année dernière; les victimes ont été principalement de très jeunes enfants que des épidémies de fièvres scarlatines et de coqueluche ont emportés, et des jeunes gens dont plusieurs ont succombé à des maladies pulmonaires.

Il s'écoulera nécessairement beaucoup de temps avant que la population sauvage puisse augmenter. De fait, la statistique nous montre qu'il n'y a, actuellement, que cinquante-quatre enfants par cent adultes.

Il s'opère une notable amélioration dans la condition des naturels de cette côte. La main-d'œuvre sauvage est en grande demande et obtient des gages plus élevés qu'auparavant. D'un autre côté, les champs promettent d'abondantes récoltes, et les conforts qu'offrent quelques-unes des habitations indiquent que l'argent gagné par le travail n'est plus gaspillé comme autrefois. Toutefois on voit encore des cas d'extrême indigence dans tous les villages de la côte : des vieillards, des infirmes et souvent des orphelins y traînent une existence précaire, tandis que pour les malades l'état misérable des maisons retarde ou empêche leur retour à la santé.

La réserve de la rivière Cowichan, sur laquelle sont établis plus de 800 sauvages, est la meilleure de la côte : c'est une terre d'alluvion très riche et capable de produire d'immenses récoltes de grains et de racines.

Il y a cinquante ans toutes les petites bandes de cette tribu étaient établies sur les différents bras de la rivière Cowichan, et les emplacements sur lesquels ils ont depuis bâti des villages étaient alors leurs seules stations de pêche : elles s'y rendaient en grands nombres pour se protéger mutuellement contre les attaques de la nation Kwah-Kewlth avec laquelle elles étaient constamment en guerre. Mais lorsque la paix fut rétablie, plusieurs bandes se séparèrent de la tribu des Cowichans et allèrent s'établir sur ces stations de pêche, formant ainsi les bandes secondaires de Chemainus, Tait ka, Penal-akut et autres, noms de leurs anciens villages.

Plusieurs semaines du printemps furent employées à distribuer les terres de cette réserve aux jeunes gens de la tribu désireux de posséder des pièces de terre, qui, ils en ont maintenant la certitude, seront d'un grand avantage pour leurs enfants. Autrefois lorsqu'un membre de la bande mourait les autres se disputaient sa propriété, le chef prenait la part du lion, et la femme et les enfants restaient sans ressources ; mais depuis que j'ai commencé la distribution par lots, les sauvages semblent encouragés à améliorer leurs terres : à preuve c'est que cette année il a été fait plus de clôtures et de semailles qu'auparavant, tandis que quelques-unes des petites fermes et habitations peuvent être mises très favorablement en contraste avec celles de quelques cultivateurs blancs.

Dans la distribution des terres j'ai toujours eu l'importante coopération des chefs Lohar et Tee-heel-tun qui, avec le conseil élu l'année dernière, n'ont jamais hésité à parcourir de grandes distances et à user de toute leur influence pour amener un amical réglement des réclamations.

J'ai déjà eu l'honneur de vous informer que la bande Quamichan de cette tribu a, avec l'aide du département et à grands frais pour elle-même, construit un pont au village Quamichan ; c'est une très belle construction, le plus grand pont qui traverse la rivière Cowichan, et il est d'un grand avantage pour tous les sauvages.

Au mois de novembre dernier, après avoir traversé une partie du golfe et essayé

sans succès de débarquer au petit village de l'île Saturna, nous fûmes forcés de mettre le canot au vent et de gagner l'île Keeper où nous fûmes retenus trois jours par un des plus furieux coups de vent qui se soient déchaînés sur cette côte depuis nombre d'années. Pendant la première nuit les toits de plusieurs rancheries, formés de dosses de cèdre, furent emportés, et le lendemain il fallut les assujétir avec de grosses pierres ; on dut aussi planter des piquets autour des grands canots pour les empêcher d'être emportés par le vent.

Tous les sauvages de la tribu (Penalakut) étaient chez eux, et comme c'était la première fois que je voyais toute la bande réunie, j'eus avec elle plusieurs longues entrevues. Comme personne n'avait encore été choisi pour remplacer l'ex-chef Jacob, il fut décidé qu'un conseil de cinq serait nommé pour aider à empêcher le trafic des boissons enivrantes et maintenir l'ordre jusqu'au printemps suivant, alors qu'un chef serait choisi. A une autre de mes visites Charles Que-eni fut élu chef, et je suis heureux de dire que le choix paraît avoir été bon. Quoique cette tribu ait toujours joui d'un fort mauvais nom, je l'ai trouvée mieux que je ne m'y attendais.

Les hommes sont beaux et robustes, indépendants et hospitaliers, possédant la confiance des pêcheurs blancs qui leur prêtent volontiers leurs embarcations et filets, avec lesquels ils vont chercher de la boitte pour la pêche aux chiens de mer qui se fait ici sur une grande échelle. Plusieurs ont de belles maisons en bois, avec poëles et foyers de cheminées ; les murs en sont couverts de toutes sortes d'images, et dans deux de ces maisons j'ai même vu des machines à coudre. Cette île, qui est presque toute en réserve, n'est guère propre à l'agriculture, car elle ne renferme que d'étroites vallées divisées par de longs plateaux de sable, et elle est fortement boisée ; mais la bande a sa principale source de revenu dans l'huile de poisson qu'elle extrait en grandes quantités de l'épaulard, du marsouin et du chien de mer. Aucun village de la côte n'est mieux situé pour l'exploitation de cette industrie.

Le marsouin est tué avec le dard ou le fusil; mais pour prendre le chien de mer on tend des lignes dont les hameçons, au nombre de 800 environ, sont amorcés avec du hareng. J'ai vu lever une de ces lignes, et j'ai été surpris de voir presque tous les hameçons ornés d'un poisson. Un jeune homme m'a montré soixante boites à huile de charbon remplies d'une huile qu'il m'a affirmé avoir faite en six semaines. Presque toute cette huile est expédiée ou plutôt passée en fraude aux Etats-Unis.

A Comox et Sooke, les points extrêmes nord et sud de l'agence, les sauvages paraissent sous un jour très défavorable, comparés aux Cowichans.

Ce sont des restants de tribus distinctes parlant des langues différentes, et, à quelques exceptions près, ils paraissent dégradés et se complaire dans l'ordure.

A part de couvertures et de canots, ils possèdent peu de choses. Leurs habitations sont des plus misérables, et dans les temps de pluie, l'eau traverse par torrents le plancher en terre; rien d'étonnant, par conséquent, que les enfants soient peu nombreux et maladifs. Il n'y a pas beaucoup de récoltes, mais le poisson est abondant.

A Comox, quelques uns des jeunes gens semblent maintenant disposés à cultiver certaines parties de leur réserve ; mais jusqu'ici de mesquines jalousies entre les Sailkeim, Cape-Mudge et Puntledge qui composent ce village, ont empêché une juste division des terres. Lors de ma dernière visite, la plupart des jeunes gens étant absents, je décidai de ne faire le partage des terres qu'à un prochain voyage ; je me propose d'y retourner au mois de septembre.

La côte, dans la partie septentrionale de l'agence, est très exposée ; du détroit de Baynes à Nanaïmo, elle n'offre aucune protection contre les gros vents qui passent sur le golfe, et il y a très peu d'endroits où même un canot puisse attérir. Aussi, quand je vais au nord de Nanaïmo, je juge nécessaire de prendre trois sauvages avec moi, au lieu de deux, pour conduire le canot, et même encore le voyage est dangereux, car parfois les paquebots-poste qui font un service bi-mensuel sont obligés de revenir et de se réfugier dans le détroit de Baynes.

Les sauvages de Nanaïmo présentent une apparence plus civilisée, sous tous les rapports, que leurs voisins des deux rives.

Quoique les vieux sauvages habitent encore des rancheries spacieuses et sales,

les jeunes ont des maisons chaudes et propres, construites sur une rue à une petite distance de l'ancien village; chaque maison est entourée d'un jardin ou d'un verger, et quoique ce dernier ne soit pas toujours bien entretenu, les maisons sont confortables et proprettes, munies de grilles pour le chauffage au charbon, et plusieurs fort bien tapissées et meublées. Ce bien-être s'explique par le fait que leurs propriétaires qui travaillent aux houillières et sur les quais sont venus en contact avec des blancs qui ont pris plaisir à les encourager à améliorer leur condition; ce progrès est aussi dû à l'énergie des magistrats et autres fonctionnaires qui ont fait tout leur possible pour faire respecter la loi concernant la vente des boissons aux sauvages.

En outre, les Wesleyens avaient autrefois une école florissante dans le village, et ils y font encore des offices de temps en temps.

La plupart de ces sauvages cultivent des parties de leur réserve sur la rivière Nanaïmo; quelques-uns y ont des maisons et des vergers, mais comme ils peuvent toujours obtenir de bons gages, peu d'entre eux récoltent plus qu'ils n'ont besoin pour leur propre usage.

Très différente est l'apparence des sauvages de Victoria, dont la plupart semblent avoir tous les vices des blancs sans aucune de leurs qualités; de fait le village des Soughees est un des plus dégradés de la côte, et je désespère presque de le voir s'améliorer tant que les sauvages ne seront pas éloignés du théâtre de tentations auxquelles il semble impossible qu'ils puissent résister et qui mèneront fatalement cette tribu, autrefois nombreuse, à une fin prompte et déplorable.

Je suis heureux d'être en mesure de dire que, sauf dans les environs de Victoria, le trafic des boissons enivrantes parmi les sauvages est entièrement supprimé sur la côte orientale de l'île. Les gens qui le faisaient autrefois paraissent s'être convaincus qu'il n'est plus lucratif. Cependant, il y aura toujours des individus décidés à courir des risques sérieux pour les profits que rapporte un commerce de cette nature, spécialement sur une côte qui offre tant d'avantages pour la fuite; or, comme les constables n'ont d'autre solde que les amendes imposées, on ne peut s'attendre qu'ils passent des journées entières à la poursuite d'individus qu'ils savent ne pas être en mesure de payer une amende.

Le grand régal (*potlach*), naguère si fréquent, tend à disparaître, je crois. Il n'y en a pas eu de bien important dans cette agence l'année dernière; mais comme plusieurs des chefs doivent quantité de couvertures ou autres objets à des tribus lointaines, il y aura encore une ou deux de ces fêtes: ce sera le dernier éclat d'une coutume qui s'en va. La plupart des chefs m'ont promis de se borner à nourrir leurs hôtes et à remettre les choses prêtées, et non, comme auparavant, de prêter en retour, ce qui serait continuer la coutume indéfiniment.

Suivant vos instructions, j'ai vacciné, dans les différents villages, les enfants et tous ceux qui avaient besoin de l'être. Ils sont au nombre de 500, mais je ne puis dire dans le moment combien d'entre eux il me faudra vacciner de nouveau.

Lors de ma visite à la tribu des Soughees, j'ai inspecté la grande bâtisse que le département a fait construire sur cette réserve pour loger les sauvages du nord qui viennent à Victoria. Elle était en bon ordre, mais ne paraissait pas avoir beaucoup servi dans ces derniers temps.

Il y avait deux cas de petite-vérole parmi les sauvages du nord à cette époque, mais je suis heureux de dire que ce fléau tant redouté n'a pas encore fait son apparition parmi les autres tribus.

J'ai distribué une grande quantité de médicaments parmi les sauvages des différentes tribus, et si j'en juge par les bons résultats, les vieux charlatans perdent de leur prestige et de leur influence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,

Agent des sauvages.

AGENCE DE LA COTE OCCIDENTALE, ILE VANCOUVER,
ALBERNI, 20 septembre 1882.

Au Très honorable
Sarintendant général des affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel.

Arrivé à mon quartier-général, l'année dernière, je restai parmi les tribus Tseshaht et Opicheset jusqu'au 23 octobre. Ce jour-là un canot vint d'Euclulet me chercher pour aller y visiter les sauvages malades. La tribu n'était pas encore revenue des stations de pêche, et après avoir promis de les visiter de nouveau lorsque tous les membres de la bande seraient au village, je revins ici le 17 novembre, arrêtant en route parmi les Oiats.

Au mois de décembre je retournai chez cette dernière tribu que je n'avais pas encore eu l'occasion de voir au complet. Au retour, j'arrêtai à la rancherie Ochuckleset pour voir des malades, et j'arrivai à Alberni le 29.

Au mois de février je visitai les Euclulets avec lesquels je passai une semaine; de là j'allai à l'île Village pour régler un différend qui s'était élevé au sujet des terres.

Au mois de mars je fis un rapide voyage à Victoria, pour affaires se rattachant au recencement fédéral. Enfin, quittant Alberni le 13 mai, et, après avoir fait un court arrêt à l'île Village et Euclulet, j'allai par goëlette à Nuchatlitz et j'arrivai en canot à Kiyukut le 27. Je passai chez cette dernière tribu un mois au cours duquel je visitai les Cheuklyets, fis le recencement des deux tribus et vaccinai 400 individus. Je distribuai aussi des outils, etc., qui avaient été envoyés aux Kiyukuts, lesquels s'en montrèrent enchantés. L'arrivée du surintendant Powell à bord du navire de Sa Majesté *Rocket* et la visite que nous fîmes ensemble chez les diverses tribus entre Kiyukut et Pacheena furent pour moi d'une grande utilité.

Je passai une semaine à Pacheena, où les Nitinats, les Tseshahts et les Oiats vinrent à un grand régal peu de temps après votre départ. Ayant tout lieu de croire que des boissons enivrantes avaient été cachées près du camp, je chargeai une police choisie parmi les sauvages de faire la garde ; de cette façon je prévins des orgies. Je condamnai même un délinquant à $10 d'amende et j'aurais sévi plus sévèrement encore si nous avions eu des menottes ou une prison à notre disposition. De Pacheena je revins à Nutchatlitz, faisant en route le recencement des autres tribus établies en dehors du détroit de Barclay, et vaccinant la plupart des enfants, ainsi que quelques adultes—en tout 400—à Claoquaht, Kelsemart, Abhousett, Novchartlet et Eatiget.

Je n'ai pas à faire rapport de crimes ou de tapage commis par les sauvages de mon agence; quelques différends soulevés par ceux des comptoirs de Nootka et Nuchatlitz ont été réglés sans qu'on fût obligé de recourir à la loi. Pendant mon absence quelques bouteilles de boissons furent apportées au détroit de Barclay; ainsi qu'à Claoquaht où la police en détruisit sept. La majeure partie des querelles qui s'élèvent parmi les sauvages sont causées par le jeu ou les femmes. En ce qui concerne le jeu, j'ai essayé de le restreindre à de petites sommes, car il constitue un de leurs amusements ; mais je me suis aperçu qu'il me faudra défendre totalement l'usage des cartes, attendu que les pertes s'élèvent souvent jusqu'à $100 dans une seule séance, quoique les gagnants bien disposés remettent généralement la plus grande partie du gain. Quant aux querelles à propos de femmes, je réussis d'ordinaire à les apaiser; mais j'éprouve beaucoup de difficultés à organiser une bonne police, chose naturelle dans une agence aussi vaste que la mienne.

Je ne puis guère compter sur ces sauvages pour punir en mon absence les moindres délits, car tous sont sujets à faire servir à leurs propres fins l'autorité dont on les revêt, se montrant injustes pour les uns et faibles pour les autres ; il en est de même pour les chefs qui ont leur clique dans chaque tribu. Le manque de véracité dont ils font preuve a toujours nui plus que tout le reste aux mesures que j'ai prises pour améliorer leur condition et faire régner l'ordre parmi eux. A ce propos je dois citer l'exemple de faux rapports qui m'ont été faits au sujet d'un Noochartlet qui, me disait-on, avait enlevé la femme d'un Claoquot, délit d'autant plus grave que l'homme avait

un enfant. En consultant mon tableau du recensement, et informations prises, je constatai qu'il vivait avec une fille de 17 ans, qu'il avait renvoyé sa femme et son enfant à ses parents et pris cette fille qui le quitta à Nuchatlitz.

Le sol, les habitudes et la manière de vivre de ces sauvages ne se prêtent guère à l'agriculture. Toutes les tribus, à l'exception des Nitiuat, récoltent de petites quantités de pommes de terre, de 2 à 5 boisseaux par tête, qui sont cultivées sur de petites pièces de terre autour du village ou dans des terrains fertiles le long de la côte ou en amont des inlets sur l'emplacement d'anciennes rancheries. Au cours du présent mois, les membres de toutes les tribus de la côte occidentale viennent à Alberni pour acheter des pommes de terre dont la vente est la principale ressource des quelques cultivateurs établis ici.

Dans chaque tribu quelques familles ont de bonnes maisons ; mais un grand nombre s'en tiennent à l'ancien mode des rancheries qui contiennent de 4 à 20 familles ; ces habitations qui se montent et démontent en quelques tours de main sont facilement transportées d'un village à l'autre où chaque tribu va s'établir pour faire la pêche ou la chasse aux phoques ; celles dont le village n'est pas suffisamment abrité s'établissent en dedans des détroits ou en haut des petites baies : en sorte que la masse de ces sauvages ne reste pas longtemps dans un endroit.

Au mois de décembre dernier, les Tseshahts avaient quitté leurs quartiers d'hiver et faisaient de l'huile dans le canal ; mais tous se rendent aux stations de chasse au phoque dans le mois de février. Au mois de juin, ou dès que la chasse est finie, ils commencent à voyager : les uns vont aux " potlaches," les autres à Victoria, New Westminster, ou traversent la frontière américaine pour y traiter ou travailler. D'autres se répandent sur la côte où se fait la pêche, en attendant qu'ils puisent faire leurs provisions de saumon séché pour l'hiver; après quoi, ils gagnent leurs villages au mois de novembre. Quelques jeunes sauvages appartenant aux tribus Tseshaht et Opicheset attendent avec impatience les pièces de terrain qu'on doit leur donner, afin d'y bâtir de bonnes maisons. Je dois mentionner ici Joe, un Tseshaht marié à une Opicheset, qui a consacré à l'achat de provisions et d'outils l'argent qu'il a fait cette année par la chasse au phoque, et façonne des piquets pour enclore un jardin. Les Opichesets en général ont fait pour cultiver la terre plus d'efforts que toutes les tribus, ils ont récolté d'excellentes pommes de terre et carottes, et planté quelques arbres fruitiers. Si on les aidait un peu à labourer et à faire des clôtures lorsque la réserve sera définitivement établie, on les encouragerait beaucoup et ils pourraient donner l'exemple aux autres tribus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

HARRY GUILLOD,
Agent.

NEW-WESTMINSTER, 8 août 1882.

Au très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon second rapport, accompagné de statistiques, sur la condition des sauvages de mon agence pendant l'année terminée le 30 juin 1882.

YALE.

Les membres de cette bande n'ont guère fait de progrès en agriculture et en construction. La plupart des hommes sont employés sur le chemin de fer. Leur chef n'est pas homme à les pousser à adopter les idées progressistes des blancs; au contraire, il préfère les voir suivre les vieilles coutumes de la superstition. Cependant, il y en a beaucoup dans la bande, hommes et femmes, qui sont bons, vertueux et chrétiens. Ils ont deux églises, une catholique et l'autre anglicane. Ils se disent très satisfaits du gouvernement fédéral qui leur a donné, il y a quelques mois, de nouvelles terres à bois.

J'ai choisi quatre constables parmi la bande; deux ne valent rien, un est assez bon, et le quatrième excellent. Ce dernier a déjà rendu de grands services; le magistrat et la population de Yale parlent de lui en termes très élogieux.

EMORY.

De l'autre côté de la rivière, vis-à-vis Emory, on trouve quatre familles sur une petite réserve qui fut arpentée ce printemps et qui est connue sous le nom de Squeath. Il y a là trois belles maisons et une cabane, ainsi que plusieurs pièces de pommes de terre; les maisons sont proprement entretenues. Hommes et femmes font beaucoup d'argent avec leurs canots dans lesquels ils transportent des voyageurs.

LAC LESEES.

Cette réserve est sur le même côté de la rivière qu'Emory; elle est magnifique, et contient le plus beau bois qu'on puisse désirer. Les sauvages qui l'habitent n'ont pas fait beaucoup de culture dans ces deux dernières années, pour la raison qu'ils travaillent au chemin de fer qui traverse la réserve. Leur chef, Salpamot, est un très brave homme, ne tolère pas l'ivrognerie parmi la bande et veille à ce que les blancs n'empiètent pas sur la réserve.

EWAWOOSE

est une très bonne réserve, à trois milles en amont de Hope, sur le même côté de la rivière Fraser. Les membres de cette bande sont enchantés du sol qui est presque à l'abri des inondations. Ils ont de splendides pièces de pommes de terre et autres légumes, ainsi que d'excellents arbres fruitiers. Ils sont sobres, industrieux et ont treize maisons très bonnes qui sont tenues en assez bon ordre. Depuis ma première visite à cette réserve, il y a un an, elle a pris meilleure apparence, surtout les maisons.

HOPETOWN.

J'ai rencontré ici un grand nombre de membres de la bande. Peu d'entre eux sont allés à la pêche cette année; ils préfèrent travailler au chemin de fer qui passe près de là. Ils ont dû suspendre leur ouvrage pendant quelques jours, à cause des moustiques. Les officiers supérieurs du chemin de fer parlent très favorablement de c tte bande; les hommes font d'excellents ouvriers et les femmes de bonnes ménagères; plusieurs blancs viennent à leurs tentes, où ils se font servir des repas qu'ils paient 50 c., et ils se déclarent satisfaits de la table. Pierre, le chef, est un jeune homme très intelligent, qui parle l'anglais, sait lire et écrire. Les maisons, au nombre de 23, sont pour la plupart d'excellents cottages proprement entretenus. Quelques-unes de ces habitations coûteraient $500, mais plusieurs des sauvages de Hope sont des charpentiers de premier ordre, et ils construisent des maisons à beaucoup meilleur marché. Ils ont une belle église catholique, bâtie par eux-mêmes. Ils font des récoltes considérables sur leur réserve principale, à 7 milles en bas de la rivière. J'ai nommé deux bons constables parmi eux, et j'espère qu'ils pourront avoir raison des Chinois qui vendent de l'eau-de-vie aux sauvages des alentours.

CHAMELLE

est à 10 milles de Hope, sur le même côté de la rivière Fraser. Les sauvages ont ici une bonne réserve. Ils ont construit leurs maisons sur la rive et à une distance respectable les unes des autres. Comme leurs congénères de Hope, la plupart peuvent bâtir leurs maisons eux-mêmes, et par suite à bon marché. Il n'y reste en ce moment que cinq vieillards, hommes et femmes; les autres sont à la pêche.

POPKUM

est un petit village. La plus grande partie de la bande qui l'habite est composée de vieillards, excellents sujets et faisant de leur mieux pour gagner leur vie. Leurs maisons sont belles et propres. Ils ont une jolie église méthodiste, et sont dociles aux enseignements de leurs missionnaires.

SKOWALL.

Les sauvages de cette bande ont, cette année, cultivé plusieurs pièces de pommes de terre ; cependant la récolte n'est pas aussi considérable que l'année dernière, attendu que tous les hommes travaillent au chemin de fer.

CHEAM.

Cette réserve est excellente. Bon nombre des membres de la bande sont des hommes vigoureux, de bonne conduite, industrieux, et de même que les sauvages de Hope, très appréciés comme journaliers par les employés supérieurs du chemin de fer. Alixes, leur chef, est un brave homme, très intelligent, jouit d'une grande influence sur tous les sauvages de la Fraser inférieure, veille de près aux intérêts de son peuple, ne tolère pas l'intempérance dans la réserve ou aux environs, est opposé aux vieilles pratiques superstitieuses, très industrieux et rude travailleur. Il tient beaucoup à ce qu'une école soit établie sur la réserve. Sa bande et lui sont en ce moment occupés à la pêche ; ils reviendront dans quelques jours travailler au chemin de fer. Ils sont très reconnaissants envers M. Onderdonk et ses contre-maîtres pour la manière dont ils les traitent et les bons gages qu'ils leur donnent ($2 par jour.) Ils font de bien meilleurs travailleurs que les Chinois.

CHILLIWHACK.

On ne saurait se faire une idée des ruines causées par l'inondation du mois dernier sur presque toutes les réserves de sauvages, ainsi que sur les fermes des blancs : toutes les maisons détruites, les clôtures emportées, partout la désolation. Les sauvages, découragés, sont descendus à New-Westminster. Tous sont capables de faire la pêche. Il y en a quelques-uns cependant, vieux et hors d'état de travailler, qui vivaient de saumon et de pommes de terre ; cette année ils n'ont ni pommes de terre ni autres légumes, et je crains fort qu'ils n'aient besoin de secours cet hiver. Je le regrette d'autant plus, que les sauvages de ce district avançaient rapidement dans la voie du progrès. Le 14 avril dernier, je fis, à Squah, une assemblée à laquelle assistaient vingt-trois chefs. Les sauvages de Squah avaient décidé qu'aussitôt que leur nouvelle église catholique serait terminée cet automne, ils convertiraient l'ancienne en salle municipale. Je crains qu'ils n'aient à abandonner ce projet, vu la misère créée par la ruine des récoltes.

SHOKALE.

Cette réserve et sa voisine, Yack-y-You, sont, suivant moi, les meilleures de mon agence. Les bandes qui les habitent font des récoltes splendides. Elles sont contentes et heureuses. Leurs maisons sont confortables.

LAC CUTTES.

Cette réserve est très bonne, mais d'accès extrêmement difficile. Les sauvages sont obligés de mettre leurs chevaux et bestiaux à la nage pour en sortir ou y arriver. Leur chef, le capitaine John, est un maître homme ; il consacre une bonne partie de son temps à la prédication et à l'avancement de son peuple ; c'est un apôtre de la tempérance. Alixes et lui font beaucoup de bien par leurs conseils et m'aident beaucoup dans ma tâche.

LES BANDES SUMASSES, NACCOMMAN, SQUEAM ET CLATAWARS

sont également comprises dans le désastre causé par la destruction de leurs moissons et de leurs clôtures. Cependant, elles font tout pour gagner un peu d'argent afin de soutenir leurs familles cet hiver.

WHONACK, MATSQUI ET LANGLEY.

Il ne reste aucun vestige des moissons. Avant l'inondation, ces trois bandes étaient bien dans leurs affaires et faisaient des progrès en tout. Il y a parmi elles de jeunes hommes fort industrieux ; tous travaillent et gagnent de bons gages. Je dois dire ici que la moyenne des gages que les hommes obtiennent à la pêche cette année est de $1.75 par jour et les femmes $1.

KATTSEY.

Cette réserve est bonne ; la bande réussissait admirablement bien lorsque l'inondation est venue détruire ses moissons. Toutefois, je suis d'avis que la persévérance la fera survivre à ses pertes.

COQUITTAM.

Cette bande avait peu de choses à perdre par l'inondation, et il en sera de même tant qu'elle ne se sera pas améliorée. Elle est la plus ivrogne et la plus dégradée que je connaisse. J'en suis parfaitement dégoûté. Je ne suis guère satisfait des Musqueim qui les valent presque ; eux-mêmes, leur réserve et leurs maisons ont une bien vilaine apparence. Je suis bien aise de n'avoir pas, dans mon agence, d'autres bandes du même calibre. J'ai nommé trois constables pour chacun de ces deux villages, mais ils ne valent pas mieux que les autres. La réserve Musqueim est splendide, quoiqu'il n'ait été rien fait pour l'améliorer.

NEW WESTMINSTER.

Il est venu cet été, dans la ville et aux environs, plus de sauvages qu'on n'en avait vus depuis plusieurs années ; et cependant, je suis heureux de le dire, les cas d'intempérance ont été la moitié moins nombreux que l'année dernière et même que les sept dernières années ; il n'a pas été commis de crimes parmi les sauvages de mon agence pendant les douze derniers mois.

Les sauvages de la mission de Burrard Inlet sont les meilleurs et les plus propres de toutes les bandes placées sous mon contrôle ; ils sont très industrieux et possèdent de très bonnes maisons, très proprettes et dont la plupart sont fort bien meublées. Ils ne cultivent pas les terrains de la mission ; leur principale réserve est à How Sound. Ils s'occupent principalement de pêche, travaillent aux scieries et ambitionnent beaucoup de faire de l'argent. Pendant la dernière saison de pêche, un des membres de la bande fit avec M. English un contrat par lequel il s'engageait à lui vendre 7c. la pièce tout le saumon qu'il prendrait à la seconde venue. Sa femme ramait, et lui veillait au rets. En quatorze jours il fit $280. Deux semaines après, sa femme et une autre indienne, parcouraient en canot la distance qui sépare Burrard Inlet de New-Westminster, et prirent une bonne quantité de hareng frais qu'elles vendirent aux environs de la ville à raison de 25c. le seau. Je mentionne ces faits pour vous montrer combien les sauvages sont désireux de se créer des ressources ; je pourrais encore citer une foule d'autres exemples. Sauf de rares exceptions, les femmes sont toujours prêtes et disposées à aider leurs maris.

Les autres sauvages de False Creek, de Seymore Creek et de Capatano Creek savent se tirer d'affaire et progressent graduellement.

Je dois vous remercier de m'avoir fourni l'occasion de visiter, à bord du navire de Sa Majesté le *Rocket* et en votre compagnie, les différentes bandes sauvages jusqu'à Bute Inlet. Cette visite va m'être très utile pour remplir mes fonctions dans toutes

les parties de l'agence. Je mis sept jours à me rendre de l'endroit où je vous quittai à Burrard Inlet. J'arrêtai, en descendant, à plusieurs villages indiens. Très peu de sauvages y étaient restés, tous les autres étaient à la pêche. Je les ai vus depuis mon retour; ils sont tous à l'ouvrage, et je suis heureux de dire qu'ils se conduisent bien. Le seul désagrément qu'ils aient eu cette année a été l'obligation que leur ont imposée les fabriques de conserves de travailler le dimanche. Tous, sans exception, en sont froissés. Il n'en manque pas qui déclarent que pour cette raison ils ne travailleront plus jamais aux pêcheries. Sur toute la côte les sauvages de Clahouse, Shammon, Sechelt et Waddington Harbour cultivent des pièces de pommes de terre qui ont belle apparence. Cinq familles de la bande Shammon se sont établies sur l'île Harwood. Elles y possèdent de bons terrains et ont fait beaucoup de défrichement. Chaque famille a reçu des bêtes à cornes—16 en tout. La localité est la seule, dans cette partie du pays, que j'aie trouvée favorable à la colonisation. Les sauvages trouvent leur subsistance les uns dans la chasse et la fabrication de l'huile de chien de mer, les autres dans la coupe des bois pour les scieries de Burrard Inlet. Bien qu'ils se soient appliqués à la pêche cet été, ils n'aiment pas la fabrication des conserves. Ils m'ont dit avoir été entraînés à cette industrie par des blancs qui sont allés leur promettre jusqu'à $3.00 par jour. Ils n'aiment pas exposer leurs femmes et leurs jeunes gens aux tentations de la vie des villes. Ce sont d'excellents sauvages. Je suis d'opinion que ce sont les seuls de mon agence qui croissent en population; on compte jusqu'à 7, 8 et même 10 enfants dans une seule famille. Tous les sauvages, de Burrard Inlet à Waddington Harbour, sont catholiques. Sans la crue des eaux de la rivière Fraser et les désastres qui en ont été la suite, comme je l'ai dit plus haut, je serais en mesure de consigner ici des progrès très remarquables chez les sauvages de mon agence.

Je suis heureux de dire que la démonstration de culpabilité de Ling Sing, accusé de livrer de jeunes sauvagesses à la prostitution en cette ville, a eu pour effet de couper le mal dans sa racine. J'ai vacciné 917 sauvages depuis le 14 avril, et le résultat a été des meilleurs. L'œuvre des missionnaires parmi les sauvages vous est déjà connue. Leurs travaux et leurs sacrifices sont immenses; rien ne les arrête. Je regrette qu'il y ait tant de malades cette année; la consomption sévit beaucoup. Les médicaments que vous avez expédiés ce printemps sont en grande demande et ont fait du bien. Les sauvages ont aussi reçu avec reconnaissances vos grains de semence. La valeur du poisson pris par les sauvages, telle qu'accusée au tableau statistique, ne représente que la consommation domestique, et non la quantité fournie aux fabriques de conserves. 1,300 sauvages ont été employés à la pêche cette année; moyenne des gages, $1.75 par jour. La saison de pêche est d'environ 90 jours. En outre, les fabriques emploient 400 sauvagesses qui reçoivent $1 par jour. Les deux scieries de Burrard Inlet paient annuellement $18,000 pour la main-d'œuvre parmi les sauvages, et M. Onderdonk a déboursé cette année au moins $40,000 sous le même chef.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

P. McTIERNAN,
Agent des sauvages.

AGENCE DE KAMLOOPS,
COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ASHCROFT, 7 août 1882.

Au Très Honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, ainsi qu'un tableau indiquant le chiffre de population, les industries et la condition des sauvages de l'agence de Kamloops placée sous mon contrôle.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'en somme le progrès, la prospérité, le contentement et la conduite de ces sauvages sont satisfaisants.

Sauf quelques rares exceptions, ainsi qu'on peut le voir par le tableau, chaque bande a labouré de nouvelles terres pour la culture, et comme les récoltes promettent d'être bonnes, je crois que les sauvages seront encouragés à persévérer dans leur industrie.

Les troupeaux (principalement composés de chevaux) déjà considérables qu'ils possèdent, augmentent en nombre et en valeur, et je suis heureux de dire que la qualité des jeunes animaux dénote une sensible amélioration, grâce à un traitement plus judicieux.

Une bonne moisson, un ample approvisionnement de saumon et de baies (qui sont un important comestible) et un hiver assez doux, tout cela a fait des douze derniers mois une année d'aisance pour les sauvages. Le fait que je n'ai pas reçu une seule demande d'aliments ou de vêtements prouve à l'évidence que non seulement ils n'ont pas manqué des choses nécessaires à la vie, mais encore qu'ils sont indépendants et loin de mendier.

Le grand nombre de petites réserves, spécialement dans la partie méridionale de l'agence, où elles se trouvent pour la plupart sur le grand chemin, met presque constamment les sauvages en contact avec la population blanche; les mauvaises conséquences de ce contact sont plus ou moins contrebalancées par la chance qu'ils ont d'obtenir de l'ouvrage.

Il faut regretter cependant que des gens sans principes, blancs, chinois et métis, leur fournissent des boissons enivrantes; la chose se pratique spécialement sur le chemin de fer en construction. Il est difficile d'atteindre ces mécréants, attendu que les sauvages ne veulent pas porter plainte contre eux et qu'il n'y a pas assez de constables dans le district. Toutefois, je suis heureux de dire que grâce à l'activité des rares officiers de justice que nous avons, plusieurs délinquants ont été condamnés à l'emprisonnement ou à l'amende, ce qui aura un bon effet pour arrêter le mal.

En général la santé des sauvages a été bonne; il n'y a pas eu d'épidémies, quoique (comme l'accuse la statistique) le chiffre des décès ait dépassé de 3 celui des naissances. Les maladies pulmonaires sont les plus fatales, et, chose étrange, les sauvages les attribuent au fait qu'ils habitent des maisons pendant l'hiver, au lieu des trous souterrains de l'ancien temps dont ils ne se servent plus que très rarement. Une plus longue habitude leur apprendra sans doute comment régler la ventilation et le chauffage de leurs habitations.

Près de 500 sauvages, principalement des femmes et des enfants, ont été vaccinés, et presque tous avec succès, le vaccin étant bon. Dans toute l'agence, la condition générale des sauvages s'améliore décidément. L'économie qu'ils exercent et les habitudes de propreté qu'ils prennent témoignent de l'avancement qu'ils font dans la voie de la civilisation.

A quelques exceptions près, les chefs des bandes sont bons, et ont à cœur le bien-être des leurs ; les jeunes gens, eux, sont en général de rudes travailleurs,et cherchent à améliorer leur condition et celles de leurs familles.

Les sauvages de Kamloops, de Thompson-nord, Thompson-sud, Lac d'Adam, Petit-Lac, ruisseau du Mont Buonaparte et Clinton appartiennent à la religion catholique.

Il y a, à Kamloops, une mission catholique, établie depuis plusieurs années et que dirigent trois Pères dont le R. P. Lejacq est le principal. Il y a aussi des sœurs de Sainte-Anne et des écoles pour les enfants blancs. Nul doute que l'influence depuis longtemps exercée par les prêtres sur les sauvages a été d'un grand avantage pour ces derniers.

Les sauvages de cette agence, tant protestants que catholiques, sont très réguliers à l'église ou à la chapelle ; chaque bande en a une, et elle s'en montre fière. Exemple : la bande de Kamloops construit en ce moment une église qui a déjà coûté plus de $400 et qui coûtera probablement encore autant avant d'être tout-à-fait terminée.

Les bandes de Thompson-sud et du lac d'Adam ont fait beaucoup de bonnes clôtures l'hiver dernier, et chacune des huit bandes nommées plus haut a plus ou moins ajouté à ses terres arables.

Cependant, la rareté de l'eau est un obstacle dans la voie d'une culture plus étendue ; mais le gouvernement a fait tracer en plusieurs endroits des canaux d'irrigation, et j'espère amener les sauvages à les construire et à les utiliser.

Comme l'indiquent les notes statistiques que j'ai recueillies, les huit bandes en question, formées de 483 âmes, possèdent 6,300 bestiaux dont la valeur au bas mot indique que leurs propriétaires sont à l'aise. De nouveaux terrains ont été répartis parmi les sauvages de Buonaparte et de Clinton par le commissaire (l'honorable P. O'Reilly), mais ils n'ont pas encore été arpentés, et je ne les inclus point dans mon tableau.

Il en est de même pour les terrains récemment distribués aux bandes d'Ashcroft, de Poska et de Lytton.

Les sauvages d'Ashcroft, de Poska, She-wa-kat-se, Nicola Crossing, Nicomen, Lytton, Stryen, Kanaka Bar, Boothroyd et Spuzzum professent, à quelques exceptions près, la religion protestante ; ils sont instruits depuis plusieurs années par des ministres que la société de la propagation de l'Evangile en Angleterre soutient ou nomme, notamment par le Révd. J. B. Good qui n'épargne rien dans ce but et qui est très respecté parmi eux.

Une excellente bande, établie à Ashcroft, donne l'exemple du travail aux autres et réussit en tout,

Je puis en dire autant de la bande de She-ma-kat-se, laquelle, quoique composée de 34 hommes seulement, cultive une plus grande étendue de terrains que toutes les autres.

La réserve de Nicola Crossing est bonne ; mais, à cette exception près, les autres qui se trouvent au sud sont plus pauvres et plus petites, à raison sans doute de la rareté des bonnes terres dans cette partie montagneuse de la province.

Il est cultivé un peu de grain à Lytton et Stryen ; mais les pommes de terre et les légumes sont les seuls produits des réserves de Kanaka Bar, Boothroyd, Boston Bar et Spuzzum. La bande de Boothroyd, qui a un excellent chef dans la personne de Hom-hom-elst, mérite des éloges. Ses jardins sont bien cultivés, ses maisons bien construites et proprement entretenues, et son village présente la plus belle apparence.

De Cook's Ferry à Spuzzum les sauvages travaillent au transport des marchandises ou sur le chemin de fer, et ils reçoivent de bons gages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY P. CORNWALL,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.
AGENCE DES KWAHKEWLTH,
HAVRE DU CASTOR, 17 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de vous dire dans mon dernier rapport que je n'avais pas encore vu les indigènes de la partie méridionale de cette agence.

Aujourd'hui je suis en mesure de vous exposer le résultat d'une tournée que j'ai faite, au cours de l'hiver dernier, parmi les tribus suivantes :—

We-wai-ai-kae, Cap Mudge.
Ah-wah-oo, rivière Campbell.
Wau-let-sum, rivière au Saumon.
We-wai-ai-kum, Hoskyn Inlet.
Kive-ah-kah, Loughboro' Inlet.

Ces quelques tribus ou bandes sont désignées sous le nom général de Laich-kevil-tach, et elles avaient la réputation d'être les plus formidables, les plus belliqueuses et les plus perfides de toute la tribu des Kwahkewlth.

Cependant, elles ont considérablement diminué sous le rapport numérique, et le souffle guerrier qui les animait autrefois s'est presqu'entièrement éteint. Elles trouvent plus avantageux de vivre en paix avec leurs voisins et entr'elles-mêmes ; et quoiqu'il y ait encore parmi elles quelques individus turbulents toujours prêts à jouer du couteau quand ils se trouvent sous l'influence des boissons, la majorité se soumet aux lois et emploie son influence à réprimer les manifestations de violence que font ceux des leurs qui sont mal disposés.

L'arrestation de l'auteur supposé du meurtre commis à la rivière au Saumon en juin 1881 a eu un effet salutaire sur la conduite des Kwahkewlth en général ; elle a fait cesser l'importation des spiritueux.

Les sauvages de cette localité ont prétendu, avec une certaine amertume, que les témoins produits par la poursuite avaient été subornés pour donner de faux témoignages contre Lahk is si-my, le sauvage mis en état d'arrestation sur soupçon d'avoir causé la mort de Mah-tee-let-pe, chef notoirement reconnu pour être celui qui vendait le plus de whisky.

Informations prises, j'ai constaté que cette allégation n'était pas sans fondement, et j'ai pris sur moi de représenter la chose au surintendant-provincial de la police. L'accusé ayant été acquitté depuis, j'ai tout lieu de croire que je n'ai pas eu tort.

Ces cinq bandes sont certainement celles de toute l'agence qui ont le plus d'énergie.

L'expérience a démontré, du moins sur la côte nord-ouest, que les tribus remuantes (et, en général, les plus faibles au point de vue du nombre ont toujours été les plus belliqueuses) sont plus faciles à contrôler, probablement parce qu'elles sont plus intelligentes et plus susceptibles d'être portées au bien par ceux en qui elles ont mis leur confiance.

Je crois que les Laich-kevil-tach au sud et les Nov-wa-tees au nord seront les premiers à faire l'organisation nécessaire pour permettre au département d'accomplir les réformes indispensables, si elles peuvent être opérées avec le système actuel.

Les Laich-kevil-tach ont démontré, par l'industrie dont ils ont fait preuve, à Comox chez les cultivateurs et à Nanaïmo dans les mines, et par la persévérence de leurs aînés dans la chasse, qu'il y a tout lieu d'espérer une amélioration lorsque l'importante organisation si urgente sera faite.

Ici, dans un pays qui abonde en gibier de toutes sortes, sillonné par des rivières poissonneuses, les sauvages n'ont besoin que d'une direction à la fois bienveillante et ferme pour prospérer et finir peut-être par être les plus civilisés parmi les tribus Kwahkewlth.

Si l'on tient compte des tentations qu'ils trouvent à Nanaïmo et ailleurs, il est permis de s'étonner de les voir augmenter en nombre.

Cependant leurs villages sont très sales, et il est heureux que les sauvages soient obligés par leurs intérêts d'aller et venir continuellement, car cela leur fait éviter les fléaux ordinaires que la malpropreté engendre.

Par la nomination de constables, l'agent pourra certainement, conjointement avec eux, passer des règlements concernant les réformes sociales et sanitaires dont on a le plus pressant besoin, et qu'ils feront exécuter pendant son absence de la réserve.

En quittant Laich-kevil-tach, je me rendis au chenal de Havannah, sur le continent, où demeurent les Mat-tee-lete-pees. Presque tous ces sauvages avaient quitté le village et étaient à faire leur approvisionnement de saumon pour l'hiver.

J'y trouvai cependant plusieurs des chefs, et je leur parlai des différentes affaires de l'agence qui les concernaient plus particulièrement.

Ces sauvages, qui étaient autrefois de notoires trafiquants de whisky, s'aperçoivent aujourd'hui des effets funestes de ce commerce démoralisateur. Le chiffre de la population diminue rapidement.

Je nommai deux des plus dignes pour servir temporairement de constables afin de maintenir le bon ordre parmi la bande.

Ces derniers promirent de bien remplir leur devoir, ainsi que d'empêcher l'introduction de nouvelles liqueurs dans le village.

Ces sauvages possèdent à leurs portes même tout ce qu'ils peuvent désirer pour bien vivre, mais ils sont tellement dégradés et si insouciants de l'avenir qu'il faut les traiter haut la main si l'on veut opérer un changement pour le mieux.

J'ai aussi visité les tribus suivantes, dans l'ordre ci-indiqué, savoir :

Celle des Klah-wit-sis, île Turnour.
" Mahma-lilli-Kullah, île du Village.
" Kwick so-te-not, île du Village.
" Ta-nock-tench, Knight Inlet.
" Ah-mah-eet-la-lah, Knight Inlet.
" Mim-Keeth, île du Cormoran.

Ces tribus diffèrent peu, sous le rapport moral et social, de celle dont j'ai parlé en dernier lieu.

Je n'ai aucun changement favorable à signaler, sauf qu'on a arrêté l'introduction des liqueurs spiritueuses parmi cette population.

Leurs anciennes coutumes et leurs habitudes de malpropreté même sont tellement enracinées chez eux qu'il faut les contraindre à faire le moindre effort pour s'élever au-dessus de leur niveau actuel de dégradation.

Le recensement des derniers douze mois indique 148 décès contre 30 naissances ; la population actuelle est de 2,264.

C'est parmi les membres de la tribu Kooe-ke-mos qu'on a constaté le plus grand nombre de décès. Sur une population actuelle de 192 on en a enregistré 27, contre 3 naissances seulement. Il n'est pas douteux que toutes les tribus sont, jusqu'à un certain point, coupables d'infanticide.

Longtemps on a pensé que c'étaient les tribus qui fréquentaient le plus Victoria et d'autres endroits du Sud qui souffraient davantage, et il en était notoirement ainsi pour les trois tribus qui habitaient le havre du Castor ; mais quant aux Kooe-ke-mos, qui quittent rarement ou même jamais leurs demeures, il y a une raison différente qui ne peut être expliquée.

Les travailleurs sont actuellement en grande demande, sur la Fraser particulièrement, et un grand nombre de sauvages de cette agence en ont profité pour s'engager, car on offre des gages élevés, savoir $2, par jour.

Avant leur départ, je leur ai conseillé de la manière la plus pressante et en même temps la plus amicale de ne dépenser leur argent que pour se procurer les choses nécessaires à eux-mêmes et à leurs familles.

La tentation sera là si forte et pour les hommes et pour les femmes, que dans leur état maladif actuel, s'ils retournent à leur ancienne vie corrompue et intempérante, tout ce qu'on a fait pour rendre cette population meilleure et plus saine l'aura été en vain, et la tâche de combattre les nouvelles complications d'immoralité et de

maladies sera si difficile qu'il y aura peu d'espoir dans les succès futurs de leurs instructeurs.

En donnant des recommandations à quelques-uns des plus forts travailleurs, (des hommes importants parmi les sauvages), pour les propriétaires des établissements de conserves de la Fraser, j'exprimai par écrit l'espoir que les propriétaires s'efforceraient d'empêcher, si possible, les sauvages qu'ils engageraient de dépenser leur argent à acheter des liqueurs.

Il y aurait beaucoup à faire dans ce sens si les patrons s'intéressaient davantage aux employés et aidaient de leurs bons avis une race qui disparaît rapidement et qui est précieuse même pour eux.

Autant que je me le rappelle, le nombre de maladies qui ont désolé le campement dans ces derniers temps a été plus considérable que jamais. Vous ayant déjà transmis un rapport spécial à ce sujet je me contenterai d'ajouter qu'à raison du temps plus doux dont on jouit maintenant, grand nombre des invalides se sentent un peu soulagés dans leurs afflictions.

Je vous adresserai un rapport distinct au sujet de la vaccination quand elle sera terminée.

Le virus vaccin fourni a rarement manqué de produire son effet sur le système; mais dans la plupart des cas l'inflammation qui s'est produite indiquait une grande impureté dans le sang du patient ou dans le virus vaccin même.

J'ai donné ma plus sérieuse attention à la question du *potlach.*

Les vieillards des différentes tribus ont paru bien affligés d'avoir à abandonner cette ancienne coutume.

Je leur ai fait observer à maintes et maintes reprises les dangers qu'elle présentait, ce que les plus jeunes parmi eux ont compris. Ils sont même favorables à la suppression projetée du "potlach."

Tous ayant été duement avertis, ceux qui à l'avenir voudront courir le risque de prêter leurs propriétés pour maintenir ce système pernicieux, auront de la difficulté à les recouvrer.

On a essayé dans ce campement à célébrer l'hiver dernier le *Tamanowes*, mais grâce aux mesures qui ont été prises pour l'empêcher et à la menace de poursuite pour assaut, ils n'ont pas accompli la partie dégoûtante de la représentation. J'ai tout lieu d'espérer que cette coutume a vu ses beaux jours.

Vous trouverez ci-joint l'état tabulaire pour l'année expirée le 30 juin 1882. J'ai pris un soin spécial de le préparer d'une manière aussi complète que possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. BLENKINSOP,
Agent.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE D'OKANAGAN, LAC NICOLA, 18 août 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel sur les affaires des sauvages de l'agence d'Okanagan, avec l'état tabulaire qui l'accompagne.

Les efforts que j'ai faits pour obtenir des sauvages des relevés exacts afin de faire l'état tabulaire n'ont pas eu, à mon grand regret, les résultats que je désirais.

Le révérend père Richards, de la mission d'Okanagan, a fait l'année dernière le recensement, et je crois que deux des tribus ont refusé de lui donner les renseignements demandés.

Dans plusieurs cas ils ont refusé de répondre à mes questions, parce qu'elles étaient les mêmes que celles auxquelles ils ont répondu l'année dernière.

D'autres ont refusé sans donner aucune excuse, sauf de n'être pas payé pour cela et qu'ils ne pouvaient comprendre pourquoi le gouvernement cherchait à en connaître

si long de leurs affaires privées. Je leur en ai expliqué très clairement le motif, mais je n'ai pu les engager à me donner les informations que je désirais.

Les sauvages du territoire de Washington (qui visitent fréquemment ceux de mon agence) ont certainement beaucoup contribué à leur inculquer ces idées absurdes.

Ils prétendent être fort maltraités par le gouvernement américain, ce qu'ils expliquent par différentes raisons, et ils se reprochent souvent de lui avoir donné autant de renseignements : ils croient que la cause de leurs misères vient de là.

Si ce n'était de ces sauvages, je suis convaincu que je n'aurais pas de peine à obtenir une réponse à toutes les questions que je trouverais nécessaire de poser.

Ces derniers n'agissent pas de cette façon, j'en suis certain, parce qu'ils sont défavorables au gouvernement, ils n'ont d'ailleurs aucune raison de se plaindre, mais c'est simplement faute d'intelligence ; le temps fera disparaître tous leurs préjugés, et l'on pourra alors fournir au département une statitisque plus certaine.

Je puis dire aussi qu'il y a plusieurs tribus ou bandes dont les terres n'ont pas été arpentées quoique la répartition en ait été faite en 1879, et d'autres qui n'ont pas reçu de terres depuis la confédération.

Cela leur cause beaucoup d'inquiétudes et les rend certainement plus réservés. A leur point de vue, le fait de recueillir la statistique doit indiquer qu'on se propose de réduire leurs lots ou d'inaugurer une politique dommageable à leurs intérêts.

Il sera impossible de leur donner assez d'explications pour être compris, tant que les questions pendantes n'auront pas été définitivement réglées.

Ne pouvant réussir à obtenir la statistique dont j'avais besoin, je mesurai les terres ensemencées, puis j'évaluai ce que cette étendue de terrain pourrait rapporter.

Je comptai les sauvages dans les assemblées et arrivai par là au chiffre de la population, tout en tenant compte des absents.

Je ne puis donner cette année le chiffre de l'augmentation ou de la diminution de la population, mais je le pourrai l'année prochaine pour ceux qui ont répondu à mes questions.

Le département comprendra donc que pour plusieurs articles il m'a fallu donner une évaluation approximative qui peut être correcte ou non. Sachant l'importance que le département attache à cette statistique, je me suis efforcé de la préparer de la manière la plus exacte possible, mais j'aurais voulu transmettre au département quelque chose de plus complet.

Relativement au progrès général des sauvages de mon agence durant la dernière année, il me fait grand plaisir de dire qu'on remarque un changement pour le mieux dans la plupart des tribus.

Je suis plus familier avec eux, il en est de même pour ces derniers, et la conséquence c'est que nous nous comprenons mieux.

Il y a une amélioration notable à signaler sur plusieurs réserves, principalement pour ce qui concerne les maisons, les étables et les clôtures.

La quantité de nouvelles terres qu'on a labourées cette année, ainsi qu'indiqué à l'état tabulaire, quoique peu considérable à certains endroits, prouve cependant qu'ils s'intéressent davantage à leurs propres travaux, surtout quand on saura qu'ils ont labouré cette année plus de nouvelles terres que l'année précédente.

J'espère que bientôt ils abandonneront le wigwam pour occuper des cabanes confortables et propres, et que cela aura certainement pour effet d'opérer un changement dans leur état sanitaire, ce dont ils ont grand besoin.

Depuis la transmission de mon dernier rapport général, j'ai visité toutes les tribus de l'agence trois fois et celles d'Okanagan et de Spellumcheen quatre fois.

Dans toute la section de Nicola, où habitent plus de quatre cents sauvages dont j'ai la charge, je puis dire que je les ai visités au moins deux fois par mois.

Vers le commencement d'avril j'ai reçu des grains de semence pour être distribués aux sauvages de mon agence. J'en informai de suite les tribus de Nicola, auxquelles je donnai un bon approvisionnement.

Le 11 avril je partais avec un cheval de bât pour une excursion dans mon agence. En arrivant à Similkameen j'expliquai aux sauvages le but de mon voyage, leur disant clairement que le gouvernement leur donnait les semences parce qu'il les

croyait trop pauvres pour en acheter et qu'ils ne pouvaient s'en procurer là où ils vivaient.

Ces derniers refusèrent positivement d'accepter ces grains de semence, mais dirent qu'ils les achèteraient si on le voulait. Comme il me semblait préférable qu'ils en eussent, même en acceptant leur argent, contrairement à vos instructions, je leur vendis ce qu'ils voulurent prendre (une quantité peu considérable), douze centins le paquet. Je dis à ceux qui m'ont payé que l'argent serait transmis au gouvernement, ce que j'ai fait.

Quelques-uns n'avaient pas d'argent à cette époque, et je crois qu'ils oublieront de payer. Les sauvages de Keremeeos n'ont pas voulu de semences et il en a été de même pour ceux de Nohumacheen.

Les sauvages de Sooyoos, ainsi que ceux de Pentictou, étaient fiers de les accepter en don.

Il m'a été impossible de persuader aux sauvages d'Okanagan et de Spellumcheen de prendre aucune partie des semences. Ils dédaignent d'accepter un don du gouvernement et disent qu'ils peuvent acheter ce dont ils ont besoin. Nonobstant ces vanteries, on m'a fait comprendre clairement qu'on avait peur d'accepter ces présents, parce qu'on pourrait leur en demander plus tard le paiement sous forme de terre.

Il n'est pas difficile de découvrir que cette idée leur vient des sauvages américains, et plusieurs autres méchantes histoires de ce genre émanent de la même source.

Comme la question des terres à Similkameen n'est pas réglée, les sauvages sont probablement pour cette raison plus sur leur garde. Ils n'ont pas été traités avec justice et l'on doit s'en rapporter à leurs dires.

Ils m'apprennent que M. Sproat, l'ex-commissaire des sauvages, leur avait dit qu'il reviendrait en 1880 régler définitivement cette question ; comme il en fut empêché ensuite par la force des circonstances, la question en est restée au point où elle était alors. Le commissaire actuel, ainsi que vous le savez, n'a pu encore visiter ces tribus, occupé qu'il a été par des affaires pressantes dans d'autres parties de la province.

Les sauvages ayant refusé en si grand nombre les semences, je me trouve à avoir en mains un approvisionnement considérable. Vous n'aurez rien à me fournir l'année prochaine, à moins que ces grains ne se détériorent.

A Similkameen, Keremeeos et Nohumacheen on a fait moins de progrès que partout ailleurs dans mon agence. Les sauvages donnent pour excuse qu'ils attendent le règlement de la question des terres. J'ai constaté parmi ces sauvages beaucoup de maladies, principalement la pulmonie. Ils me demandent de prier la Reine de leur envoyer un bon médecin et me disent que si ce dernier visitait les tribus deux fois par année il pourrait leur faire beaucoup de bien.

Tous les sauvages de mon agence s'occupent beaucoup à transporter les fardeaux, et plus particulièrement ceux de Nicola, qui sont actuellement employés par les entrepreneurs du chemin de fer à de bons gages.

Leurs habitudes extravagantes les empêchent d'acquérir aucune prospérité. Quelques-uns ont sans doute de l'argent; mais généralement parlant, quelle que soit la somme qu'ils gagnent, ils la dépensent en parures ou bien ils la gaspillent. Les aveugles, les vieillards et les invalides souffrent beaucoup du manque de vêtements et de nourriture convenables.

Je regrette de dire que le commerce de liqueurs ne diminue pas. Tout ce qu'il a été possible de faire pour le réprimer a été fait, mais il est impossible de contraindre ou de décider les sauvages à dénoncer les coupables ; et les blancs paraissent disposés à en rejeter toute la responsabilité sur l'agent et s'attendent à lui voir accomplir l'impossible.

Les sauvages de Nicola m'ont plusieurs fois demandé de leur fournir des vêtements et des provisions, mais j'ai refusé, sauf dans des cas de dénûment extrême.

Dans le cours de l'hiver dernier, alors qu'il m'était impossible de visiter d'autres tribus que celles de Nicola, je me suis efforcé de leur être utile en leur confectionnant des portes, des châssis, etc., et en les installant dans leurs maisons. Je les ai

encouragés de cette façon à se bâtir des maisons assez passables ainsi qu'à les entretenir.

J'ai parcouru l'année dernière plus de 3,500 milles, et tous les sauvages m'ont assuré qu'ils appréciaient mes services.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. HOWSE,
Agent des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 4 février 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli des croquis ainsi que les minutes des décisions que j'ai prises relativement aux terres que j'ai réservées le 4 août dernier pour les sauvages du pied de la Montagne du Pavillon, près de la 22e borne milliaire, sur le grand chemin de Lillouet à Clinton.

La tribu compte 71 âmes, se composant de 20 hommes, 21 femmes et 30 enfants. Le chef s'appelle Tim-ti-kin. Elle possède 140 chevaux, 9 bêtes à cornes et 52 cochons.

L'ensemble de la tribu se conduit mal et n'est pas bien vu par les blancs du voisinage. Ces sauvages sont adonnés à l'usage des liqueurs et au jeu, ils ont la réputation d'être des voleurs de chevaux, et le chef a bien peu d'influence sur eux. Quelques-uns cependant sont industrieux et cultivent avec succès. Mais la majorité vit de chasse, de pêche et des travaux de mine.

Ces sauvages n'ont jamais possédé de réserve, et en conséquence les meilleures terres ont été achetées par les colons de la race blanche.

Après avoir soigneusement examiné le pays je déterminai les réserves suivantes :

No 1.

Cette réserve contient 2,300 âmes sur la rive gauche du ruisseau du Pavillon, qui coule à partir des limites ouest aux limites sud ; à l'est sont les terres du capitaine Martly et de M. R. Carson, et au nord des terres du gouvernement de peu ou point de valeur.

Cette réserve comprend le village sauvage, l'église, et par-ci par-là quelques champs, mais elle est surtout précieuse comme *rancho* pour les chevaux et les bestiaux pendant l'hiver. Il y a maintenant, près du village et à différents endroits sur la rive du ruisseau du Pavillon, à peu près 51 acres de terre ensemencés de blé pour la plus grande partie. Ces sauvages cultivent à la perfection le maïs, les melons, les tomates et les fèves. Le reste de cette réserve, tout en étant un bon *rancho* pour les chevaux, est très accidenté et tout à fait impropre à la culture.

Cent pouces d'eau du ruisseau du Pavillon ont été réservés pour l'usage de cette réserve. Il y a aussi abondance de bois de construction.

No 2.

Cette réserve, qui est située sur la rive droite de la rivière Fraser, renferme les deux côtés du ruisseau de Léon et contient approximativement 1,500 acres.

Cette réserve couvre à peu près 200 acres de terres arables, il y a un bon approvisionnement d'eau provenant du ruisseau de Léon et d'un autre petit ruisseau situé à un mille en aval de la rivière ; l'eau de ces ruisseaux a été réservée pour l'usage des sauvages.

Il y a d'excellents paturages sur la réserve, mais le bois est rare.

No 3.

Elle est située sur la route conduisant du Pavillon au ruisseau Hat, dans l'endroit

qui est désigné sous le nom de *Marble Canon*, et renfermée entre des montagnes à-pic courant au nord et au sud. Cette réserve contient 650 acres, dont 12 ont été enclos et ensemencés. Il y a en sus 60 acres qui conviendraient à la culture de l'avoine, de l'orge, des pommes de terre et du foin.

Les eaux de deux petits ruisseaux, l'un situé au nord et l'autre au sud, ont été réservées.

Les pêcheries réservées à cette tribu s'étendent en partie du ruisseau de Léon en descendant le cours d'eau jusqu'à un quart de mille en amont du ruisseau des Onze Milles (*Eleven Mile Creek*) sur le chemin de Lillouet, distance de 15 milles.

On a réservé quatre cimetières; un est situé sur la terre de M. Hughes et les trois autres sur celle du capitaine Martly.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-B., 6 février 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, pour votre information, que je suis allé le 23 août visiter la tribu Fontaine, dont le village est situé dans le district de Lillouet, près de la 8e borne milliaire, sur le grand chemin allant de Lillouet à Clinton.

La population totale des sauvages qui y résident est de 221, dont 67 hommes, 67 femmes et 87 enfants, et son chef est Chil-li-hultz (Joseph). La tribu possède 270 chevaux, 16 bêtes à cornes et 58 cochons.

En compagnie du chef et de la plus grande partie de la population, je parcourus la campagne dans toutes les directions sur une distance de plusieurs milles; après un examen minutieux, je leur assignai pour leur usage six différentes réserves, comprenant en tout 1,700 acres de terre, la plupart arides et improductives et qui ne pourront suffire à leurs besoins, à mon avis. Malheureusement, le pays environnant est singulièrement accidenté et mal arrosé, et les rares endroits qui ont un peu de valeur ont été pris les années passées par des colons blancs qui depuis en ont obtenu des titres du gouvernement local.

N° 1.

Ainsi que l'indique la carte ci-jointe, cette réserve contient à peu près 350 acres. Le chef m'informe que M Elliot, alors qu'il était magistrat stipendiaire de Lillouet, leur en avait donné cinquante acres sur cette même réserve. Rien dans les bureaux des terres ne confirme ce dire; cependant, après avoir consulté M. Lorenzo Laitaro, qui possède une propriété contiguë à celle des sauvages, je constatai que la terre avait été marquée et jalonnée comme le prétendaient les sauvages. En conséquence, c'était une ancienne réserve que je confirmai et à laquelle j'ajoutai, ainsi que dit ci-dessus, à peu près 300 acres. 110 acres de cette réserve sont composés d'un sol passablement bon et ont été cultivés par les sauvages. La récolte presque partout est cependant peu abondante, car la terre est épuisée par des labours trop répétés; le reste est aride, accidenté et n'offre que de rares pâturages.

L'eau du ruisseau Fontaine (*Fountain Creek*), qui n'appartient à personne, a été réservée pour l'usage des sauvages de cette réserve et de celle qui suit.

N° 2.

Elle est située entre la 6me et la 7me borne milliaire, sur la route de Lillouet, et contient 130 acres. Quelques acres seraient cultivables si on pouvait se procurer de l'eau; le reste n'a de valeur que pour y parquer les chevaux et les bestiaux.

Quant à la possibilité d'y faire venir un approvisionnement d'eau, je dois dire qu'il y a un fossé appartenant à des Chinois sur la partie supérieure de cette réserve, ainsi qu'il est indiqué sur la carte, et je crois qu'on pourrait faire un arrangement par lequel ils donneraient aux sauvages une quantité d'eau suffisante pour l'irrigation. Je mentionnai ce projet aux sauvages, mais ils me répondirent qu'ils aimeraient mieux creuser un fossé indépendant à partir du ruisseau Fontaine, et il n'y a certainement rien qui puisse les en empêcher; mais je doute que l'étendue des terres cultivables puisse justifier les frais que nécessiterait une entreprise de ce genre.

N° 3.

Cette réserve comprend 280 acres et est située entre la douzième et la quatorzième borne milliaire, sur la route de Lilloet. Elle est contiguë à la ferme de M. Joseph Levanteur. Quoique cette réserve ait peu d'étendue, l'herbe y est touffue et si on y faisait des clôtures, on pourrait lui donner beaucoup de valeur. Une partie conviendrait à l'établissement d'une excellente ferme. Trois petits morceaux de terre ont été enclos et labourés.

J'ai réservé le surplus de l'eau des ruisseaux des Onzième et Quatorzième Milles (*Eleven and Fourteen Mile Creeks*), que l'on pourrait amener sur cette réserve, d'après ce que m'assurent les sauvages, et je suggérerais d'ordonner à l'arpenteur qu'on y emploiera de tracer les lignes des fossés destinés à cette fin.

N° 4.

Elle se compose de 160 acres et est située sur la route allant de Fontaine à Foster's Bar. Le sol de 25 à 30 acres est passablement bon, et il y en a actuellement 6 enclos et en culture. Il y a aussi du bois en abondance ainsi que de bons pâturages de chaque côté du ruisseau.

L'eau du ruisseau Fontaine, qui arrose toute cette réserve, de même que l'eau du ruisseau Rouge (*Red Creek*), qui se décharge dans le ruisseau Fontaine, ont été réservées.

N° 5.

Cette réserve contient 240 acres et est aussi située dans la vallée de Fontaine, au pied du lac Quot-le-ne-mo. Il y a sur cette réserve 60 acres de bonne terre arable. Les sauvages en ont déjà enclos 15 acres sur lesquels ils ont semé des pois, de l'orge, des navets et des pommes de terre; tout cela promet bien. Il y a ici abondance d'eau provenant des ruisseaux Fontaine et Cle-new-eupe. Ces eaux ont été réservées pour l'usage des sauvages.

N° 6.

Elle est également située sur la route allant de Fontaine à Foster's Bar et contient 540 acres. Sa plus grande valeur est de servir aux chevaux et aux bestiaux pendant l'été. Plus de 200 acres situés sur les rives du Swe-o-mie pourraient produire du foin de la meilleure qualité. L'eau de tout le ruisseau Swe-o-mie a été réservée.

TRIBU DE SAUVAGES DE FONTAINE.

Les pêcheries de cette tribu sur la rivière Fraser sont excellentes. Elles s'étendent à partir d'un quart de mille en amont de l'embouchure du ruisseau du Onzième Mille (*Eleven Mile Creek*) en descendant ce cours d'eau jusqu'à celles des sauvages de la Rivière du Pont (*Bridge River*), distance de quatre milles et demi, et comprend les deux bords de la rivière.

Ces sauvages sont pour la plupart industrieux et se conduisent bien, ils manifestent le désir d'améliorer leur état par la culture et il me faisait peine de les quitter avant de leur avoir procuré une étendue considérable de terres arables. Il font d'importants travaux de mine sur la Fraser et sont d'habiles commerçants de chevaux. Le chef, Chiel-li-hultz, a toujours eu un bon caractère et il a une influence salutaire et considé-

rable sur les tribus environnantes, de même que sur la sienne propre ; les colons de tout le district le respectent et l'ont en grande estime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 18 février 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je suis arrivé le 30 août à Lillouet, qui a été un endroit fameux dans les premiers temps de l'histoire de la Colombie-Britannique, mais qui est actuellement presque désert. Les sauvages de la banlieue sont paisibles, intelligents et industrieux. Ce sont d'habiles canotiers et ils vivent en bons termes avec leurs voisins de la race blanche, qui les emploient à transporter les fardeaux, à conduire les attelages ou comme garçons de ferme. Ils comptent 35 hommes, 32 femmes et 28 enfants, soit un total de 117 âmes. Le chef est Noidesk (James) ; et la bande possède 133 chevaux et 23 bêtes à cornes.

Les sauvages prétendent que le terrain sur lequel leur village est construit leur a été donné en l'année 1859 ou 1860 par feu Sir James Douglass, le gouverneur d'alors ; mais ce don ne paraît pas avoir été enregistré nulle part, et plus tard les terrains en question ont été partagés en lots et vendus. Il en est donc de Lillouet comme de la généralité des réserves que j'ai moi-même établies, et j'ai constaté qu'il était absolument impossible d'assigner en partage à ces sauvages une étendue de terrain qui, dans mon opinion, pourrait suffire à leurs besoins. Le chef ainsi que les membres les plus importants de la tribu m'ont paru tout à fait raisonnables, et ils ont parfaitement compris que les quelques endroits de valeur du voisinage ayant été vendus à des blancs, je ne pouvais rien y faire.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour eux et je leur ai créé cinq réserves. Quoique le sol en soit léger et sablonneux, on y peut cultiver tous les grains et légumes, et ce qui est plus étonnant, les melons, les concombres et les raisins même mûrissent en plein air.

N° 1.

Elle contient 940 acres, le village, l'église et l'étable y compris, et est située à l'ouest de la ville de Lillouet et au nord du ruisseau Cayoosh. On a enclos dans les environs du village à peu près 35 acres qui ont été en partie ensemencés. Il y a aussi une étendue de terrains élevés ayant de 120 à 150 acres, que l'on pourrait cultiver avec avantage s'il était possible d'avoir de l'eau pour l'irrigation ; le reste est un terrain accidenté qui s'étend jusqu'au pied des montagnes, et a de la valeur comme pâturage pendant l'année et parce qu'on y trouve du bois de chauffage.

M. Hoey, dont les terres touchent à celles des sauvages sur le côté est de la réserve, et qui a droit à une partie de l'eau du ruisseau qui arrose la ville de Lillouet, leur permet d'en user une quantité suffisante pour l'arrosage de leurs jardins. J'ai réservé le surplus de l'eau de ce ruisseau, et je crois que lorsqu'on mettra en vigueur les dispositions de l'Acte des Terres concernant les fossés, on trouvera qu'il y en a suffisamment pour les blancs et les sauvages.

Les sauvages assurent qu'une partie de l'eau d'un ruisseau qui se jette dans la rivière Fraser, à deux milles à peu près en avant de la ville de Lillooet, peut être détournée de son cours et amené sur leurs terrains au moyen de fossés. On devrait s'assurer si ce projet peut être exécuté avant qu'ils fassent des frais, et charger l'arpenteur de donner les informations nécessaires.

Je constatai après examen que le lot No 1 du Bloc 1, situé près du village sauvage, ainsi qu'indiqué sur la carte ci-jointe, et qu'ils cultivent actuellement, avait été vendu à M. H. Holbrook le 2 mai 1861 au prix de £20, dont £2 seulement furent

payés à titre de dépôt. M. Holbrook est devenu plus tard insolvable et je crois que ce lot, qui contient cinq acres, pourrait être acheté à bonne composition des syndics de la faillite, car il serait très pénible d'en priver les sauvages.

N° 2.

Cette réserve, désignée sous le nom de Tow-in-ock, contient 190 acres et est située à huit milles au sud de Lillouet, sur la rive droite de la rivière Fraser; elle comprend deux petites réserves créées par M. Sanders, magistrat stipendiaire, le 12 septembre 1870, de la contenance de douze à quinze acres chacune, qui ont été confirmées et auxquelles on a ajouté 163 acres. Il y a seize acres en culture et l'on pourrait peut-être en utiliser quinze autres, mais la majeure partie, qui se compose de terrains bas au pied de la montagne, n'est pas propre à la culture. Des Chinois possèdent les terres qui avoisinent la réserve au sud et à l'est; au nord se trouvent celles de M. LaRochelle, et des montagnes escarpées la bornent à l'ouest, ce qui fait qu'il est impossible de l'agrandir.

M. Sanders a assigné en partage aux sauvages cent pouces d'eau du ruisseau Tow-in-ock ou de *Island Bar*, et je leur ai de plus réservé cinquante pouces d'eau du Sha-ta dans l'angle sud-est de leur réserve.

N° 3.

Cette petite réserve, désignée sous le nom de Kil-chult, contient à peu près 80 acres et est située sur la rive droite de la Fraser à six milles environ en aval de Lillouet. Une partie de cette réserve a été fort détériorée par des opérations de mines. Du blé a été semé sur à peu près un acre et demi, et s'il y avait abondance d'eau on pourrait cultiver encore dix à douze acres; mais c'est impossible maintenant, car la récolte ne peut croître, le sol étant sec et sablonneux.

Je n'aurais pas fait cette réserve si les sauvages de Lillouet n'avaient pas été si pauvres en terres arables; la partie plus basse de la réserve offre aussi de grands avantages aux opérations de mines.

L'eau d'un petit ruisseau qui coule sur cette réserve a été réservée.

N° 4.

Elle contient à peu près 450 acres et est située sur la rive gauche de la Fraser, à environ deux milles et demi en aval de Lillouet, en un endroit connu sous le nom de plateau de McCartney (*McCartney's Flat*) et vis-à-vis la réserve sauvage No 2 de Cayoose.

J'ai constaté que M. Sanders avait, en date du 2 avril 1872, établi une réserve de 160 acres pour un sauvage du nom de Dock, appartenant à la tribu de Lillouet, et qu'il lui avait en même temps assigné l'eau d'un petit cours d'eau coulant à partir de l'est de la dite réserve; je la confirmai. Cette dernière fait partie de la réserve dont je suis à parler.

Deux Chinois du nom de Ah-Chee et de Ah King étaient en possession du terrain qu'ils prétendaient leur avoir été vendu par le sauvage Thomas Dock, en date du 23 mars 1880. Je les informai que les sauvages n'avaient pas le droit de vendre des terres et qu'ils devaient abandonner leurs opérations de mine, ce à quoi ils s'objectèrent beaucoup. J'ai depuis averti l'agent du gouvernement à Lillouet de ne pas renouveler leurs permis de mine et d'eau, parce que ce terrain faisait partie de la réserve sauvage.

Si on leur permettait de continuer leurs travaux, la petite partie des terrains qui sont propres à la culture serait bientôt enlevée.

On devrait attirer l'attention de l'agent résident des sauvages sur ce sujet. Deux acres de terre de cette réserve environ sont cultivés et peut-être pourrait-on en utiliser de 20 à 25 autres en les nettoyant des broussailles, etc., qui les couvrent, mais tout le sol est pauvre et sablonneux et ne supportera pas longtemps la culture; il y a sur le reste de la réserve beaucoup de bois de construction et de bons pâturages.

Il n'y a pas d'autres cours d'eau ici que celui qui a été enregistré par M. Sanders et qui n'excède pas 50 pouces.

No 5.

Cette réserve couvre 80 acres et est située au pied du lac Seton. Une branche de la tribu de Lillouet qui habitait autrefois cet endroit l'a quitté depuis quelque temps. Le vieux chef, qui est aveugle, me dit qu'il est retourné à Lillouet parce que depuis que les blancs ont cessé de voyager, il ne pouvait y gagner sa vie; mais il m'a prié de réserver l'endroit comme pêcherie, et j'y ai consenti.

La terre a été préemptée le 27 mars 1860 par Robert Franklyn, qui l'a plus tard abandonnée avant d'en avoir obtenu les titres. Quoique cette réserve ait beaucoup de valeur comme pêcherie, elle est tout à fait impropre à la culture ; cependant, elle peut servir de pâturage à l'époque de la pêche, et il y a une petite quantité de bois de chauffage.

Ces sauvages ont leurs pêcheries de saumon sur les deux bords de la rivière Fraser et elles s'étendent à partir de l'embouchure du ruisseau de Cayoosh en remontant ce cours d'eau jusqu'à un demi-mille en aval de la rivière du Pont (*Bridge River*), distance d'environ quatre milles. Ils vont aussi pêcher sur la rive gauche de la Fraser sur la réserve N° 4, ainsi qu'indiqué au plan ci-joint, de même qu'à la sortie du lac Seton, sur la réserve N° 5, ainsi que mentionné plus haut.

A la demande des sauvages j'ai réservé un cimetière sur la rive gauche de la rivière Fraser, vis-à-vis de la maison de M. Tesco, de même qu'un autre situé sur le lot 10 du Bloc 2, parmi les lots de banlieue de Lillouet, et qui appartient à M. Richard Hoey.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY.

Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES

VICTORIA, C.B., 14 février 1882.

Au Très honorable,

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai visité, le 27 août, les sauvages qui habitent la rive droite du ruissaeu Cayoosh, à deux milles à l'ouest de la ville autrefois florissante de Lillouet sur la rivière Fraser.

Ils comptent 22 hommes, 24 femmes et 34 enfants, soit un total de 80 âmes, dont Slus (Baptiste) est le chef, et ils possèdent 50 chevaux et 18 bêtes à cornes.

Leur village est à un mille à peu près de l'embouchure du ruisseau, dans un excellent endroit pour la pêche, mais où il n'y a pas de culture possible. Tout près il y a çà et là quelques pièces de jardin, et chaque endroit qui est plat et qui n'est pas couvert de roches est utilisé, car les colons blancs ont acheté presque toutes les terres arables.

Dans le but de leur procurer une étendue de terrains pour les bestiaux et une faible partie de terres arables qui n'ont pas encore été vendues, ainsi que la quantité de bois dont ils auraient besoin, j'ai fait les réserves suivantes, sous les N°s 1 et 2.

No 1.

Elle contient 390 acres et s'étend à partir des limites des terrains préemptés de la compagnie dite *Lillooet Mills Company* jusqu'à l'embouchure du Cayoosh ; elle renferme le village, l'église et des pièces de jardin, dont l'étendue atteint à peu près huit acres. Le sol est une terre sablonneuse légère et une partie promet d'être passablement productive quand elle sera fertilisée par l'eau, qu'on peut obtenir en abondance du Cayoosh.

Le chef s'est plaint au nom de la population, avec beaucoup de raison, je crois, qu'une partie de leurs terres avaient été vendues par le gouvernement local et qu'elles

font maintenant partie de la ferme de M. Barnard Tesch. (C'est la partie colorée en violet sur la carte ci-jointe.) Il y a de nombreuses traces qui indiquent que les sauvages ont occupé cette terre, ainsi par exemple un cimetière et les restes de nombre de vieilles huttes d'hiver. Mais comme M. Tesh possède cette terre depuis onze ans, qu'il en a obtenu la concession de la couronne le 14 mars 1870, je ne pourrais rien y faire. J'ai réservé 250 pouces d'eau du ruisseau Cayoosh et on pourra les utiliser sur cette réserve au moyen de fossés que les sauvages ont l'intention de creuser.

No 2.

Elle est située sur la rive droite de la rivière Fraser, à un mille à peu près du village, et elle s'étend à partir des limites sud de la propriété de M. Tesch jusqu'aux limites nord de la ferme de M. Budwig. Quelques membres de la tribu ont construit des maisons dans un endroit connu sous le nom de Za-mac. Quoique cette réserve couvre 600 acres, on n'en cultive que dix ; sa plus grande valeur consiste dans le bois de construction qu'on y trouve, ainsi que dans les pêcheries de la rivière Fraser, qui coule sur le devant même de la dite réserve. Les sauvages croient cependant qu'ils pourraient utiliser quelques plateaux découverts sur le versant de la montagne, qui leur serviraient en même temps pour les bestiaux et les chevaux.

En amont du grand chemin et près de l'angle sud-ouest de la propriété de M. Tesch se trouvent plusieurs sources d'eau que ce dernier s'est fait concéder pour l'irrigation, —concession qui a été inscrite aux registres,—et qu'il a amenée sur la ferme au moyen d'un fossé. J'ai constaté, en examinant ce fossé, qu'il est très imparfait et qu'il faudrait le canaliser en quelques endroits, car le sol étant léger et graveleux, beaucoup d'eau s'en échappe. Je crois que si Tesch était obligé de mettre le fossé en bon état, il y aurait de l'eau en quantité suffisante pour lui et les sauvages. En conséquence, le surplus de l'eau de ces sources a été réservé pour l'usage des sauvages de cette réserve, et on devrait donner instruction à l'agent résident de s'occuper de cette question. C'est d'autant plus important que Tesch, qui n'est pas en bons termes avec les sauvages, est disposé à leur causer tous les embarras possibles.

Les pêcheries de saumon fixes de ces sauvages commencent à l'ancien pont sur le ruisseau Cayoosh, s'étendent à la jonction de ce ruisseau avec la rivière Fraser, et de là en descendant la rive droite de la rivière Fraser sur une distance d'environ deux milles et demi.

Les sauvages gagnent leur vie au moyen de la pêche, de la chasse et des travaux de mine, quelques-uns s'engagent chez les blancs comme garçons de ferme, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.-B., 23 février 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Après avoir terminé la délimitation des réserves de la tribu de Lillouet, je me rendis à la rivière du Pont (*Bridge River*) qui se jette dans la rivière Fraser à quatre milles à peu près au nord de Lillouet. A l'embouchure de cette rivière, sur la rive nord, se trouve le village des sauvages de la Rivière-du-Pont (*Bridge River*), joli petit hameau contenant dix-sept maisons à part des étables, l'église et le cimetière. Quant au sol il est difficile de concevoir un endroit plus stérile ou de moins de valeur ; il n'a que l'avantage d'être une station de pêche.

La population se compose de trente-sept hommes, trente-quatre femmes et vingt-un enfants, soit un total de quatre-vingt-douze. Le chef s'appelle A-as ket (Gustave) et la tribu possède 114 chevaux et treize bêtes à cornes. Je ne puis m'assurer si l'on a déjà créé une réserve pour cette tribu, et il m'a été complètement impossible de leur procurer des terres arables en quantités suffisantes pour leurs besoins. Tout le pays

qu'arrose la rivière Fraser en amont et en aval du village de la Rivière-du-Pont (*Bridge River*), sur une distance de quinze à dix-sept milles, peut être décrit comme des canons couverts de roches et stériles; mais les sauvages ont pris et cultivé chaque coin de valeur, n'eût-il été qu'une étendue d'un demi-acre.

Comme il m'était impossible pendant le peu de temps dont je pouvais disposer de partager les nombreux petits morceaux de terre qui étaient cultivés, je crus nécessaire de réserver pour l'usage de ces sauvages toute la largeur de la vallée de la rivière du Pont (*Bridge River*), de la base d'une montagne à l'autre, une moyenne de trois quarts de mille, sur une distance de 13½ milles (voir le plan n° 1), soit une superficie totale d'environ 6,500 acres. Dans cette étendue se trouvent compris toutes leurs pièces de terre cultivées. J'ai fait une estimation brute qui porte à 160 acres les terrains cultivés, et je ne crois pas qu'il serait possible d'ajouter plus de douze autres acres à ce chiffre. Leurs pâturages, qui sont pauvres, sont situés à différents intervalles entre l'embouchure de la rivière et le ruisseau des Sept-Milles (*Seven Mile Creek*) ; à partir de ce point sur la rive droite se trouve le versant escarpé d'une colline où il y a un peu d'herbe: c'est le principal *rancho* que possède la tribu.

Il y a sur cette réserve une grande quantité de bois de toutes sortes, tels que bois de construction, bois pour clôture, de chauffage, etc., ainsi que de l'eau en abondance.

J'ai réservé trois cents pouces d'eau de la rivière du Pont (*Bridge River*), de même que l'eau des différents cours d'eau qui se déchargent dans cette rivière, sur toute la longueur de la réserve.

No. 2.

Cette petite réserve, couvrant environ quatre-vingt-dix acres, est située sur la rive droite de la rivière Fraser, à quinze milles à peu près en amont de Lillouet et presque vis-à-vis l'endroit connu sous le nom de Ferme Tinker (*Tinker Farm*). Elle se compose d'un petit plateau fort accidenté de ravins à 100 pieds au-dessus du niveau de la Fraser. 20 acres environ peuvent être cultivés avec profit et l'on pourra obtenir une quantité d'eau suffisante pour l'irrigation de cette étendue de terrain d'un petit ruisseau se jetant dans la Fraser à un demi-mille au nord des limites nord de la réserve. Les sauvages ont déjà construit un canal dans le but d'amener cette eau sur leur réserve.

Les pêcheries des sauvages de la rivière du Pont (*Bridge River*) comprennent les deux rives de la rivière Fraser, et commençant à un demi-mille au sud de la rivière du Pont (*Bridge River*), elles s'étendent dans une direction nord jusqu'aux pêcheries des sauvages de Fontaine, distance d'environ trois milles.

Malgré le caractère stérile de la localité où ils résident, ces sauvages sont à l'aise; leur pêcherie est excellente; ils tendent des pièges, font le commerce de chevaux et exploitent les mines sur une grande échelle, et avec beaucoup de profit, ainsi que j'en suis informé par des commerçants qui font affaires avec eux.

Un grand nombre de blancs trouvaient autrefois de l'ouvrage sur la rivière du Pont (*Bridge River*), et plus récemment c'étaient les Chinois qui y travaillaient ; mais comme les frais d'exploitation dans un pays aussi stérile étaient considérables, ce camp de mineurs a été graduellement abandonné, et aujourd'hui il n'y a plus de blancs d'aucune nationalité qui y travaillent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES

VICTORIA, C.B., 25 février 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR.—Le lac Seton, où je me suis rendu le 3 septembre, fait partie de cette

suite de lacs qui se trouvent sur le tracé actuellement abandonné de la route de Douglass à Lillouet. Sa longueur est de 16 milles et il est environné de tous côtés par des montagnes escarpées. Il y a par intervalle le long de ses rives quelques plateaux composés d'un sol sablonneux léger, et c'est là que se trouvent les établissements des sauvages du lac Seton. Le plus important est Sha-lalth, mieux connu sous le nom de la Mission (C.R). Le principal chef est Tim-ul-Sques (Paul); mais il y a trois subdivisions et chacune a un sous-chef.

Je réservai pour l'usage de ces sauvages toutes les terres de quelque valeur du voisinage, ce qui m'obligea de former six différentes réserves.

N° 1.

Elle est située sur la rive nord du lac et contient 1,900 acres couverts en grande partie de bois, qui, en certains endroits, est excessivement gros et de bonne qualité ; on cultive de 30 à 40 acres, et quelques pièces de terre sur le bord du lac, où se trouvent maintenant des ormes et des bouleaux, pourraient être défrichées pour augmenter l'étendue cultivable. Sur les versants de la montagne, quelques pâturages.

Une partie de la tribu qui habite cette réserve s'est établie à l'extrémité supérieure du lac à un endroit appelé Slosh, éloigné d'à peu près trois milles du village principal. Elle est sous la direction de In-chas-ket (George), sous-chef, personne intelligente et industrieuse qui désire vivement améliorer son état. Il y a, en cet endroit, un champ d'environ 12 acres bien entretenu et que les sauvages cultivent. Ils m'ont dit que ce terrain a été défriché il y a plusieurs années par un blanc. M. Smith, de Lillouet, m'a aussi informé qu'un homme du nom de Taylor, auquel appartenait autrefois le bateau à vapeur qui faisait le service sur le lac, avait préempté la terre en question ; mais il n'y a aucune trace de cette préemption dans le Bureau des Terres ; j'ai donc supposé que ce Taylor était un *squatter* et j'ai renfermé le champ dans la réserve en question. Les différents cours d'eau et sources qui arrosent ce terrain ont été réservés pour l'usage des sauvages.

N° 2.

Cette réserve est aussi située sur la rive nord du lac Seton, à 6 milles à peu près à l'est de la réserve n° 1. Elle est connue sous le nom de Silicon et elle couvre 150 acres. Quelques membres de la tribu y résident et leur sous-chef s'appelle Why-a-pas (Eneas).

Cette réserve renferme une étroite bande de terre tout le long du lac et qui s'étend jusqu'au pied des montagnes. Le sol est d'une qualité inférieure. Quelques acres seulement sont cultivés, mais on pourrait ajouter encore 20 acres au moyen de défrichements.

J'ai réservé l'eau du ruisseau Che-lux, qui coule près du village, ainsi que celle d'un autre petit ruisseau situé près des limites sud-est de cette réserve.

Nos. 3 et 4.

Ce sont deux petites réserves ayant chacune une étendue de 20 acres, et situées sur la rive sud du lac Seton, presque vis-à-vis la réserve No 2. Les sauvages qui y résident ont l'habitude de cultiver de petits champs de pommes de terre et de récolter une certaine quantité de foin de marais.

No 5.

Elle est située sur le portage entre les lacs Seton et Anderson et couvre 80 acres. Sur ce nombre 9 ont été cultivés et l'on pourrait le quadrupler en y faisant des défrichements. Une partie de cette réserve se compose de riches dépôts d'alluvion charriés des collines avoisinantes. Elle est bien arrosée par le ruisseau Ne-scar-keat qui la traverse, et j'ai réservé 100 pouces de ce ruisseau. Quelques endroits de cette réserve sont fort boisés.

No 6.

Cette réserve comprend 90 acres et est aussi située sur le portage, à la sortie du lac Anderson. Elle est occupée par une autre branche de cette tribu. Sa principale

valeur consiste dans sa station de pêche. Il n'y a pas plus de deux acres en culture. Le sous chef Na-as-sa (James) et les sauvages qui sont sous sa direction m'ont informé qu'ils avaient l'intention de défricher un morceau de terre considérable situé en arrière du village et composé d'un sol fertile, quoiqu'il soit actuellement fort boisé. Cette branche de la tribu a été très satisfaite des terres qui lui ont été assignées en partage, et m'a assuré qu'ils abandonnerait ses vieilles huttes pour établir un nouveau village.

La pêcherie de saumon que possèdent ces sauvages est située sur le front même de leur village, sur le cours d'eau qui relie le lac Seton au lac Anderson. La quantité considérable de poisson qu'elle y prennent et qu'ils salent compose leur principal moyen de subsistance.

Les sauvages du lac Seton sont industrieux et se conduisent bien ; ils amélioreraient certainement leur état si la nature du sol leur permettait de cultiver sur une plus grande échelle. Ils comptent 42 hommes, 42 femmes et 59 enfants, soit un total de 143 âmes ; ils possèdent 64 chevaux et 45 bêtes à cornes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 27 février 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli des croquis des différentes réserves que j'ai assignées en partage aux sauvages demeurant à la tête du lac Anderson, le 5 septembre dernier.

Cette tribu compte 20 hommes, 18 femmes et 31 enfants, soit un total de 69 âmes. Son chef est Taus-po-lou (Jack). Elle possède 17 chevaux et 8 bêtes à cornes.

Je n'ai pu assigner à ces sauvages une quantité suffisante de bonnes terres, parce qu'il n'en existe pas dans cette région montagneuse. Après avoir exploré la campagne avec soin, en compagnie des principaux membres de la tribu, je fis la délimitation de quatre réserves de la contenance totale de 460 acres, l'étendue la plus considérable de terres que je pouvais leur trouver.

No 1.

Cette réserve contient 400 acres et renferme le village établi au Portage de Pemberton, sur la rive gauche de la rivière aux Moustiques, à trois huitièmes de mille à l'ouest du lac Anderson. Il y a actuellement 27 acres en culture. Cette étendue de terres arables pourrait être agrandie considérablement en enlevant les bois rabougris qui s'y trouvent (ormes et peupliers) ; mais la plus grande partie du sol est nue, se compose de sable et de graviers, et elle est dépourvue de surface. Il y a abondance de bois de toutes sortes.

J'ai réservé l'eau d'un petit cours d'eau qui traverse l'angle sud-est de cette réserve.

Cent soixante acres de terre situés immédiatement entre le village et le lac ont été préemptés le 28 mars 1860 par James Chapman, qui, d'après le registre, fit, le 16 novembre 1860, un depôt de £40. Le propriétaire actuel de ce terrain est un M. W. A. Smith, de Lillouet, qui a acheté les intérêts de Chapman. M. Smith en a accordé la jouissance aux sauvages pour un certain nombre d'années, et ces derniers ont enclos et cultivé à peu près six acres.

M. Smith offre de vendre cette terre aux sauvages moyennant la somme de $100, et je crois qu'on devrait l'enfermer dans la réserve. Je recommande donc qu'on lui offre ce montant. Je tiens ce fait des sauvages, car je n'ai pas eu occasion d'en parler à M. Smith.

Le sol d'une partie de cette terre est de bonne qualité, couvert d'ormes, de peu-

pliers et de quelques sapins. C'est un terrain naturellement bas et humide qui n'aurait besoin que de peu ou point d'irrigation.

N° 2.

C'est une petite réserve située sur le portage de Pemberton, à 1¾ mille au sud du lac Anderson, sur la rive droite de la rivière aux Moustiques. Les sauvages ont commencé à y défricher un petit morceau de terre qu'ils croient pouvoir cultiver. Le sol est sablonneux et peu profond. Mais il y a abondance d'eau, ce qui compensera jusqu'à un certain point les défauts du sol. Le terrain environnant, étant inondé par le ruisseau, n'a aucune valeur.

J'ai réservé vingt-cinq pouces d'eau du ruisseau E-cla-ugh pour l'usage des sauvages de cette réserve.

N° 3.

Elle est située sur la rive nord de la rivière aux Moustiques, à deux milles à peu près au sud du lac Anderson. Elle contient 20 acres situés sur un petit plateau, à 80 pieds à peu près au-dessus du niveau de la rivière. Les sauvages se proposent de creuser un fossé pour y amener l'eau du ruisseau Quo-qui-hat-qua, qui se jette dans la rivière aux Moustiques, à un demi-mille à peu près en amont de la réserve. S'ils exécutent ce projet, on pourra utiliser dix acres de terre passablement bonne. Des feux de forêt ont détruit tout le bois de ce plateau, mais il y en a abondamment dans le voisinage immédiat de la réserve.

J'ai réservé cinquante pouces d'eau du ruisseau Quo-qui-hat-qua pour l'irrigation.

No 4.

Cette réserve couvrant vingt acres n'est qu'une petite pièce de prairie marécageuse située à environ cinq milles au sud du lac Anderson et dont les sauvages se sont servi depuis nombre d'années, La rivière aux Moustiques la traverse. On y coupe à peu près huit tonnes de foin, mais on pourrait défricher encore douze acres et en faire une excellente prairie.

Les pêcheries des sauvages de cette réserve sont situées sur la rivière aux Moustiques; elles commencent à l'embouchure de cette dernière rivière et s'étendent, en remontant ce cours d'eau, sur toute l'étendue de la réserve, distance d'un mille. Lors de ma visite, les sauvages étaient occupés à faire sécher leur poisson, dont ils avaient un approvisionnement très considérable.

Un cimetière situé sur le terrain de M. Smith, près du rivage du lac Anderson, a été renfermé dans la réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLEY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 6 mars 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Après avoir terminé la délimitation des réserves des sauvages du lac Anderson, je suis allé visiter la tribu qui habite la partie du pays connue sous le nom de Prairies de Pemberton, sur le tracé abandonné de la route entre Douglas et Lillouet. Ces sauvages sont des rejetons de la tribu de Douglas. Le chef Stager (James) et la tribu presque entière vinrent à ma rencontre, et tous m'exprimèrent la grande joie que leur causait mon arrivée au milieu d'eux, et la perspective d'un règlement prochain de la question des terres.

Le chef me fit voir la réserve que leur avait donnée feu le gouverneur Douglas en 1859 ou 1860 ; elle couvre à peu près 160 acres sur lesquels se trouvent le village principal, l'église, etc. Cette réserve n'est pas mentionnée dans les registres du Bureau des Terres.

La vallée où se trouvent ces prairies a une longueur approximative de sept milles sur une largeur de deux, et une superficie d'environ 9,000 acres, dont 1,500 au moins pourraient, au moyen d'un peu de travail, faire d'excellentes terres arables qui produiraient toutes sortes de grains, sauf peut-être le blé. Comme les rivières Squamish et Lillouet coupent ces prairies, celles-ci sont sujettes aux inondations; mais étant composées d'un riche dépôt d'alluvion, elles produisent une quantité illimitée d'excellent foin de marais et offrent un immense et précieux *rancho* pour les chevaux et les bêtes à cornes.

Les prairies de Pemberton, situées au cœur de la chaîne de montagnes des Cascades, forment la seule vallée importante qu'on trouve dans un rayon de cinquante milles, et cette vallée, par suite de sa position isolée, est le site le plus désirable que j'aie encore vu pour y établir une réserve sauvage. A mon avis, on devrait prendre tous les moyens possibles pour en arriver à ce résultat.

Je regrette d'avoir à dire que tous les efforts que j'ai faits dans ce sens ont été à peu près inutiles, parce que dès les premiers temps de la province on a préempté ou enregistré l'achat de presque chaque acre de valeur, et dans la plupart des cas il a été octroyé un certificat d'amélioration ou il a été payé une partie du prix d'achat, ce qui m'a virtuellement empêché d'intervenir. On pourrait surmonter cette difficulté, je crois, car bien que des particuliers possèdent ce terrain, ainsi qu'il est dit ci-dessus, en vertu d'une partie du prix d'achat, cependant il est entièrement abandonné, et dans quelques cas les propriétaires ont quitté le pays et il n'y a pas un seul blanc qui réside dans toute cette vallée. Je me suis assuré que les taxes imposées sur ces terres par l'acte dit *Assessment Act* 1876, n'ont jamais été payées, et je crois que si le gouvernement local exigeait le paiement de ces taxes, tout le terrain retournerait à la Couronne.

Ces observations s'appliquent également à la réserve N° 5, située au pied du lac de Pemberton, laquelle renferme un village, une pêcherie de valeur, ainsi qu'un cimetière. La concession de ce terrain fut faite à J. Smith et inscrite aux registres le 14 février 1863, et il fut émis un certificat d'amélioration; mais ce monsieur l'a abandonné depuis longtemps et il est allé vivre à Clinton.

Si le gouvernement fédéral transmettait à l'honorable M. Walkem, le commissaire-chef des terres et des travaux publics, une recommandation dans le sens indiqué plus haut, ce serait à mon avis la méthode la plus prompte et la plus sûre de régler cette question; dans cette éventualité, on pourrait acquérir ce terrain et l'assigner en partage aux sauvages, qui apprécient pleinement toute l'importance qu'il y aurait pour eux de le posséder. J'ai fait faire un croquis qui indique, autant que j'ai pu m'en assurer, la position de chaquelot, ainsi qu'un état tabulaire des faits concernant les titres respectifs à ces lots.

Après avoir soigneusement examiné cette partie du pays en compagnie des sauvages, je leur ai assigné toutes les terres vacantes de quelque valeur qui s'y trouvaient, et j'ai fait la délimitation des cinq réserves suivantes :

N° 1.

Elle comprend le terrain que les sauvages prétendent leur avoir été donné par le gouverneur Douglas et elle contient 160 acres situés sur le bras nord de la rivière Lillouet. Cinq acres ont été cultivés. Une grande partie de la réserve est sujette aux inondations, mais elle produit une quantité illimitée d'excellent foin. Il y croît assez de peuplier, d'épinette et de cèdre pour subvenir à tous les besoins de la tribu.

N° 2.

Elle est située entre les rivières Lillouet et Squamish, sur les prairies d'en haut de Pemberton, et couvre à peu près 80 acres composés d'un sol de la plus grande richesse. 30 acres sont à une hauteur que l'inondation ne peut atteindre et peuvent être cultivés avec grand profit. Le reste, bien qu'il puisse être submergé, est précieux comme terrain de prairie. Il y a une certaine quantité de peupliers sur les bords de la rivière Squamish. Les sauvages se sont construit de bonnes et confortables maisons, et y ont cultivé une immense quantité de pommes de terre et d'autres légumes.

Cette réserve est située sur le terrain que George Dunne a préempté le 7 mars 1863, et qu'il a ensuite abandonné.

N° 3.

Elle est à trois quarts de mille à l'est de la réserve N° 1 et connue sous le nom de Ne-Suck. Elle contient 1.300 acres. La réserve est située à l'embouchure de la rivière de Lillouet, entre les bras nord et sud, et est bornée à l'est par le lac de Pemberton. Presque tout ce terrain est parfois sujet aux inondations. 20 acres à peu près sur le bras nord de la rivière sont au-dessus du niveau des hautes eaux et en partie cultivés.

Je constate dans les régistres que John Rogers et Frederick Sylvester ont préempté chacun un terrain de la contenance de 160 acres, le premier à la date du 5 mars et l'autre du 9 mars 1863.

Aucun certificat d'amélioration n'a été accordé et, comme tous deux ont abandonné ces terrains depuis nombre d'années, je n'ai pas hésité à les considérer comme vacants et à les assigner en partage aux sauvages.

Il y a abondance de bois de construction sur cette réserve.

No 4.

Loch-la, la principale station de pêche des sauvages Pemberton, contient 20 acres et est située sur la rivière Birkenhead, à sept milles environ du village, sur le Portage Pemberton. Excepté pour la pêche, elle ne vaut absolument rien. Ici les sauvages ont construit de bonnes sècheries où ils marinent le saumon en grandes quantités. Le bois de bonne qualité abonde sur la réserve.

No 5.

C'est un cimetière d'environ trois quarts d'acres, au pied du lac Pemberton, près la maison des 29 milles, sur un terrain pour l'amélioration duquel M. Joseph Smith a obtenu un certificat. Il n'y a pas de doute que tout ce terrain était autrefois la propriété des sauvages. Leur village se trouve au débouché du lac et est une de leurs principales stations de pêche.

J'ai réservé pour les sauvages le droit de pêche dans la rivière Lillouet sur le parcours d'un demi-mille à partir du lac Pemberton ; mais l'emplacement du village ayant été aliéné par le gouvernement local, je n'y puis toucher.

Ces sauvages sont industrieux et paisibles. Isolés de la population blanche, ils n'ont pas l'occasion de se procurer des boissons enivrantes, et ils vivent de leurs ressources naturelles. La pêche est leur principale subsistance ; ils exploitent aussi la chasse, la trappe et les mines. Ils possèdent 87 chevaux et 50 bêtes à cornes, et comme le district abonde en pâturages et en foin, ils sont riches. Si les titres des blancs étaient oblitérés et si toute la vallée était convertie en réserve, il ne serait plus difficile de faire place aux nombreuses familles sauvages qui se trouvent entre Pemberton et Douglas et qui toutes voudraient être concentrées sur ce point.

Les sauvages de Pemberton sont au nombre de 203 :—54 hommes, 49 femmes et 100 enfants,—c'est-à-dire que la proportion des enfants aux adultes est à peu près double de la moyenne générale parmi les sauvages. Je ne puis regarder la question des réserves pour ces sauvages comme réglée, car j'espère que l'arrangement que j'ai proposé sera mis à effet et que toute la vallée leur sera assignée ; aussi je ne saurais trop insister auprès des autorités fédérales sur la nécessité d'amener le gouvernement local à agir promptement. Comme mesure de précaution et afin de prévenir de nouvelles complications, j'ai écrit à M. Walkem pour le prier de n'accepter aucune demande de préemption ou d'achat de terrain, dans cette localité, avant que la question des réserves soit résolue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, C.B., 15 mars 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En allant de Pemberton Meadows à Douglas, j'ai visité plusieurs petits campements habités par quelques bandes de la tribu Douglas; elles y avaient été attirées par les pêches de la rivière Lillouet et s'étaient établies sur ses bords où elles avaient cultivé tous les coins disponibles.

No 1.

Le premier de ces endroits, Sam-ah-quam, est un petit hameau situé sur la rivière Lillouet, à 24 milles de Douglas, sur l'ancien chemin de roulage. J'ai fait ici une réserve de 330 acres, principalement dans le but de prendre possession du bon bois qui s'y trouve. Skin-te (Joseph) est le sous-chef. Il n'y a qu'un seul acre de terre en culture; il contient quelques pièces de pommes de terre. Soixante-dix ou quatre-vingts acres de terre pourraient être utilisés; mais les frais de défrichement seraient hors de proportion avec ce qu'ils donneraient. La pêche se fait sur toute la longueur de la réserve (environ un mille), à partir du ruisseau Too-was-soos, près de la fron tière orientale.

No 2.

Petite station de pêche, connue sous le nom de Sach-teen, sur la rivière Lillouet entre les bornes milliaires 21 et 22 sur l'ancien chemin de roulage de Douglas. Trois acres sont en culture; c'est tout ce qui pourrait être cultivé. J'en ai ajouté douze acres qui, toutefois, sont presque tous composés de terrains rocheux.

La station de pêche, immédiatement devant, comprend les deux rives et s'étend sur toute la longueur de la réserve.

Deux cimetières de sauvages, environ 200 verges à l'ouest de la borne milliaire 22, ont été mis en réserves.

No 3.

C'est une petite réserve de 40 acres, près de la borne milliaire 20, sur l'ancien chemin de roulage de Douglas. Ici les sauvages ont construit une maison et défriché quelques pièces de pommes de terre; une dizaine d'acres sur le bord de la rivière Lillouet renferment de bonnes terres; le reste, sur lequel se trouve du petit bois, est pauvre.

No 4.

Une réserve de 540 acres, située sur le portage Douglas, entre les bornes milliaires 18 et 19, connue sous le nom de Skookum-chuck. Elle forme le quartier général des sauvages Douglas et compte une population de 150, dont Ket-se-ah-in (Isidore) est le chef.

Une réserve a été faite ici le 7 mars 1866 par M. J. B. Gaggin, alors magistrat stipendiaire de Douglas; l'acte n'en donne pas la quantité d'acres, et la description qu'il en fait est si vague que je n'ai pu constater son étendue; mais j'ai eu soin d'inclure tout le terrain qui a du prix pour les sauvages. La rivière Lillouet passe dans une étroite gorge ou coulée, et forme des rapides où sont les stations de pêche. Sauf les pêches qui produisent beaucoup, cette réserve vaut peu de chose, car elle est presque toute rocheuse. Quatre acres sont en culture comme jardins de pommes de terre, et c'est tout.

No 5.

Une terre de quatre-vingts acres d'étendue, à 13½ milles de Douglas; elle est basse, marécageuse, baignée par la rivière Lillouet, densement couverte de pin. Les

sauvages ont particulièrement insisté pour avoir cette terre, car elle contient le seul cèdre qu'il soit possible de trouver dans le voisinage et qu'ils prisent beaucoup.

En arrivant à Douglas, j'appris que tous les sauvages, à l'exception de deux vieillards, étaient allés à un grand régal, ou *potlach*, sur la rivière Fraser. J'ai dû repartir sans définir cette réserve particulière. Je les rencontrai ensuite comme ils s'en revenaient, et je leur promis d'y voir le plus tôt possible.

Les sauvages Douglas sont au nombre de 265 : 98 hommes, 81 femmes et 86 enfants ; ils possèdent 18 chevaux, 54 bêtes à cornes et 17 moutons. Ce sont de bons canotiers, emballeurs et garçons de ferme, et comme tels trouvent toujours de l'ouvrage. N'ayant pas d'autres terres que de petits potagers, ils n'ont pas eu l'occasion de faire de l'agriculture. Leurs stations de pêche et terrains de chasse ne sont pas surpassés.

Les sauvages Douglas ont unanimement exprimé le désir que quelques-uns des terrains de Pemberton Meadows leur soient donnés ; quelques-uns d'entre eux y ont cultivé des pommes de terre depuis plusieurs années, avec le consentement et l'approbation des sauvages Pemberton. Leur demande devra être accordée lorsque seront adoptées les recommandations contenues dans mon rapport sur les prairies de Pemberton. (Voir rapport du 6 mars 1882.)

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 25 mars 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, comme je l'annonçais dans ma lettre du 26 septembre dernier, je suis allé sur la côte nord-ouest dans le but de déterminer des réserves pour les sauvages sur les rivières Naas et Skeena, ainsi que pour la tribu Tsimpsian qui réside à Fort Simpson et à Metlakatla. Le 7 octobre j'atteignis Kincolith, à l'embouchure de la rivière Nass, où le mauvais temps me retint deux jours pendant lesquels j'eus plusieurs entretiens avec les sauvages en présence de M. Shute, missionnaire de la Church Missionary Society. Vu les plaintes portées par les sauvages (plaintes contenues dans leur requête au Dr. Powell " que l'établissement de fabriques de conserve était préjudiciable à leur approvisionnement de nourriture pour l'hiver sur la rivière Nass," et dont copie m'avait été remise le 21 septembre), je crus devoir visiter les pêches et entendre ce que les sauvages des différents villages avaient à dire, avant de rien décider sur les réserves. Aujourd'hui mes observations me permettent de dire qu'il n'existe aucune raison valide pour supposer que les fabriques en question nuisent à la pêche du saumon par les sauvages ; j'en ai eu la preuve par les grandes quantités de poisson séché que j'ai vues en entrepôt sur les bords de la rivière et qui étaient destinées tant à la consommation locale qu'au commerce, tandis que la rivière fourmillait encore de saumon qu'on prenait à foison.

Informations prises, j'ai constaté que le poisson dont les sauvages font usage ne vaut rien pour la fabrication des conserves, que celui dont se servent les fabriques n'est pas apprécié par eux et qu'ils n'y tiennent que pour la consommation immédiate : j'appris tout cela des sauvages eux mêmes, ainsi que des blancs. Je n'hésite donc pas à dire que les plaintes formulées dans la requête qu'on prétend venir des chefs de la Naas supérieure ne sont pas fondées et que l'établissement de conserves sur la Naas inférieure n'a rien à faire avec la diminution de l'approvisionnement du

saumon dont se servent les sauvages. D'un autre côté, ceux-ci profitent beaucoup de l'établissement d'industries de ce genre, car ils apprennent à préparer le poisson et ils obtiennent un ouvrage qui leur reporte de bons gages.

La Naas est une de nos plus grandes rivières qui se déchargent dans l'océan Pacifique, et les marées s'y font sentir sur une distance d'environ 22 milles. Elle est navigable pour les bâtiments de mer sur un parcours de 17 milles.

Sur la partie de la rivière que j'ai visitée (50 milles) il y a quatre villages principaux : Kitlacdamax, Kitwillucshilt, Lachkaltsap et Kincolith qui contiennent une population de 847 ayant quatre grands chefs, tandis qu'un certain nombre de chefs de familles dans différents campements sont désignés sous-chefs, quoique tous constituent une tribu. Ces sous-chefs auraient voulu que je leur donnasse des réserves en propre. J'ai refusé, en ayant soin de leur expliquer que les réserves étaient assignées à l'usage collectif d'une tribu et non à celui d'une famille en particulier.

No. 1.

Kitlacdamax (ayant Scothen pour chef) est le plus élevé de ces quatre villages. Il a une population de 236 :—80 hommes, 88 femmes et 98 enfants. Immédiatement autour du village, qui se trouve sur la rive droite, 45 milles environ de l'embouchure, le terrain ne vaut rien ; mais à un demi-mille plus bas commence la vallée, et il y a là une étendue d'à peu près 2,700 acres de la meilleure terre possible qui offre aux sauvages de plus grands avantages que toutes les autres baignées par la rivière Naas. Le sol est plat, riche, capable de produire toutes espèces de récoltes sans avoir besoin d'irrigation, et couvert d'une quantité suffisante d'excellent bois. Presque toute cette étendue peut être cultivée. Sur ce terrain, à 1½ mille environ du village principal, à un endroit appelé Iyennis, quelques familles ont établi pour elles-mêmes un joli hameau, avec église et maison d'école ; ici réside un agent de la Church Missionary Society. Cette population ayant embrassé le christianisme et étant graduellement augmentée par des convertis, il n'est pas improbable qu'avant longtemps la plus grande partie de la tribu abandonne l'ancien village et aille à la mission qui offre un meilleur établissement.

Malheureusement un nommé John Matthieson possède un droit de préemption, enregistré le 8 avril 1879, sur le terrain dont il s'agit entre ces villages. Toutefois, il n'a pas obtenu un certificat d'amélioration, quoiqu'il y ait résidé huit ans au cours desquels il a défriché et cultivé plus de huit acres, et enclos six autres. Il y a construit trois maisons, dont une en blocs de bois de 14 x 16 pieds. Ses moissons qu'il était à récolter lors de ma visite, consistaient en pommes de terre, oignons, choux, navets et avoines qui tous étaient excellents. Il avait aussi une petite pièce de blé qui n'était pas encore mûr, parce qu'il n'avait été semé que vers le milieu de mai. Mathieson m'a clairement démontré que ce terrain peut produire d'aussi belles récoltes que n'importe quelles autres terres dans cette province.

On verra par la carte combien il serait à désirer que ce terrain fût conservé intact pour les sauvages, et comme Matthieson n'a pas encore obtenu de certificat d'amélioration, je me crois obligé d'inclure sa terre dans la réserve. Cependant, il serait extrêmement injuste de la lui enlever sans l'indemniser un peu, vu qu'il l'a habitée pendant tant d'années et si bien améliorée. Je lui fis connaître la décision à laquelle j'en étais venu, et il me répondit qu'il en passerait par mon jugement, mais qu'il espérait qu'on ne le chasserait pas sans le rémunérer de son travail, et il déclara que, laissé libre, il ne vendrait pas son droit de préemption pour moins que $1,200. Je l'informai que j'avais pour mission d'assigner la terre aux sauvages, que le gouvernement n'était pas obligé de l'indemniser, mais que je porterais son affaire à l'attention des autorités. Aujourd'hui je n'hésite pas à recommander que le département donne $600 à Matthieson sous forme de compensation pour les améliorations qu'il a faites.

Dans un entretien que j'eus avec M. Robertson, le missionnaire wesleyen, avant de quitter cet endroit, il m'informa qu'il était très désireux d'acheter le terrain de Matthieson pour y établir une école de mission, et qu'il lui en avait offert $500 à plusieurs reprises, mais que Mattheison avait refusé.

Les eaux de la Che-may-nux, qui coulent parallèlement aux limites occidentales de ce terrain, sont réservées ; il y a là une pêche de valeur.

No 2.

Tsim-man-ween-clist, une importante station de pêche de 60 acres, située à l'entrée du premier canon, à environ 3 milles en amont du village principal; ici les sauvages prennent de grandes quantités de saumon. Sur la rive droite, on voit deux petites pièces de pommes de terre d'environ un huitième d'acre chacune. Cette réserve contient aussi une quantité de bois suffisante. Ici j'ai réservé le droit exclusif de pêche sur une distance de deux milles en montant à partir de l'entrée du canon, sur les deux bords de la rivière.

No 3.

Une petite île de 25 acres au débouché de la rivière Se-àks, tributaire de la Naas.

Le droit de pêche sur les deux bords de ce cours d'eau, sur un mille à partir de son embouchure, est réservé.

No 4.

Une réserve sur la rive droite de la Naas à l'embouchure du ruisseau Shu-marl, à deux tiers de mille en aval de Se-àks, contenant environ 150 acres ; il n'en a été encore cultivé aucune partie, mais les sauvages ont manifesté le désir de l'avoir et l'intention de la faire valoir. Le sol est pauvre et partiellement exposé aux inondations ; il vaut peu de chose, quoiqu'il contienne un peu de bon bois.

No 5.

Vis à-vis le No 4, sur la rive gauche de la Naas, contient quatre acres ; c'est simplement une station de pêche.

No 6.

A un demi-mille plus bas, sur la gauche, on arrive à une station de pêche connue sous le nom de A-ma-tal ; ici encore, à certaines phases de la rivière, il est pris de grandes quantités de saumon. J'ai réservé 60 acres, vu la bonne qualité du sol, quoiqu'il soit en partie couvert de peuplier du Canada.

No 7.

A 33 milles de l'embouchure de la rivière se trouve une réserve de 430 acres, sur laquelle est établi Kil-wil-luc-shilt, le second village important, ayant une population de 129 : 37 hommes, 45 femmes et 47 enfants ; Se-bas-sa en est le chef. Cette réserve est une des principales stations de pêche à saumon sur la rivière Naas : elle donne de grandes quantités de poisson qui est préparé pour la consommation locale et pour la traite avec d'autres tribus. Le droit exclusif de pêcher sur toute la longueur de la réserve a été donné aux sauvages. En arrière du village, il y a quelques terrains assez bons que les sauvages ont en partie cultivés et où ils ont réussi à récolter des pommes de terre et d'autres légumes. Sur la rive gauche, immédiatement en face du village, il y a un lit de lave qui s'étend jusqu'à la base de la montagne ; il est dépourvu de végétation. Cette réserve donne beaucoup de bois.

No 8.

An-de-gu-lay, une réserve de 260 acres, à 8 milles plus bas, sur la rive gauche de la Naas, à environ 5 milles en amont du village de Lach-kal-tsap. Ici les sauvages

ont cultivé un acre de pommes de terre. Comme presque tout le reste de la vallée, cette réserve est sujette à des inondations partielles pendant les crues d'été; mais le sol est d'excellente qualité, et, en plusieurs endroits plus élevés que le niveau des hautes eaux, il pourrait être défriché et cultivé avec avantage. La petite île indiquée sur la carte est une station de pêche favorite sur laquelle on a construit une sècherie. Les sauvages ne fréquentent cette localité qu'au temps de la pêche et que pour cultiver les pommes de terre. Il y a une bonne quantité de peuplier du Canada sur ce terrain, ainsi qu'un peu d'épinette blanche. La station de pêche sur la rive gauche de la Naas, qui commence à l'embouchure de An-de-gu-lay et s'étend sur un demi-mille en montant, ainsi que les stations de An-de-gu-lay sur une pareille distance partir de son embouchure, sont réservées.

No 9.

Cette réserve contient 3,700 acres et est située à l'endroit où la marée commence à se faire sentir sur la rivière Naas, à 22 milles de son embouchure. Ici se trouve le village de Lac-kal-tsap, quartier-général de la mission Wesleyenne; on y a construit une excellente école et une maison de mission. La réserve, qui est très grande, comprend les villages de Kiticks, Kit-an-kee-da et Wil-ski-tum-wil-wil-i-kitt, ainsi que les emplacements d'anciens campements dont les membres ont été graduellement absorbés par la mission. La population est de 302: 94 hommes, 109 femmes et 99 enfants; Mountain en est le chef. Quoique cette réserve soit fort divisée par des fondrières et des cours d'eau et sujette aux inondations des crues d'été, elle possède plusieurs terrains qui, se trouvant au-dessus du niveau des hautes eaux, et avec un peu de travail, pourraient être cultivés et donner de grandes quantités de légumes, ainsi que de grains de toutes sortes, excepté le blé. Au nord de la rivière et à une certaine distance du village s'étend une vaste prairie marécageuse qui sera d'un grand avantage lorsque les sauvages auront mis à exécution leur projet de faire l'acquisition de bestiaux. On trouve en abondance, sur cette réserve, des bois de toutes espèces. Excellente station de pêche, elle est le point le plus élevé où l'on prend l'oolachan, ou petit poisson. Les anciennes stations qui se trouvent sur la rivière Naas dans la limite de la réserve, ainsi que le droit de pêcher dans les divers cours d'eau qui la traversent, ont été réservés pour cette tribu.

Il est regrettable qu'une petite pièce de terre de 35 acres, immédiatement voisine du principal village indien de Lac-kal-tsap, soit en la possession de M. James Grey qui l'a achetée du gouvernement local, lequel lui a donné un titre à cet effet le 3 janvier 1878. Les sauvages s'opposent fortement à ce que M. Grey ait le privilége de posséder ce terrain presque dans les limites de leur village. Voyant cela, je lui ai demandé ce qu'il exigerait pour s'en désister; il m'a répondu qu'établi là depuis si longtemps (depuis le mois de novembre 1874, époque où il s'est assuré d'un droit de préemption), il ne voulait pas s'en dessaisir. Ce terrain était autrefois occupé par un comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson qui l'abandonna avant que M. Grey en prît possession.

No 10.

La pointe de pierre (*Stoney Point*), à 5 milles en aval du village de Lac-kal-tsap, sur la rive droite de la Naas, contient 380 acres. C'est une localité très importante, non-seulement pour la nation de la rivière Naas, mais aussi pour plusieurs des tribus de la côte qui s'y rendent au printemps, pendant la saison de pêche à l'oolachan, pour faire leur provision de graisse qu'elles extraient de ce poisson et qui constitue un article très prisé par les sauvages. Sauf pour la pêche, cet endroit a peu de valeur, car il est marécageux et montagneux; il contient cependant une vingtaine d'acres qui, défrichés et améliorés, pourraient être cultivés; de plus, la côte est bien boisée.

Ainsi que vous le verrez par le plan ci-inclus, 10 acres de ce terrain qui se trouvent presqu'au cœur de la station de pêche ont été aliénés par le gouvernement local, lequel a donné à M. J. J. Robertson, le 22 juillet 1878, un titre qui m'empêche d'intervenir. Ce transfert n'aurait jamais dû être fait, car le terrain est évidemment une partie de la station de pêche des sauvages. Depuis, M. Croasdale a acheté la

propriété de M. Robertson sur laquelle il a établi une fabrique de conserves de saumon et une scierie. A côté de ce terrain ainsi aliéné, M. Grey a construit des bâtiments où se fait la salaison du saumon, etc.; mais comme il ne possède pas de titre, je l'ai averti d'avoir à enlever ses bâtiments, attendu que j'avais l'intention d'inclure dans la réserve le terrain occupé par lui. Et j'ai agi en conséquence.

Sur cette réserve résident dix ou douze familles du village Lac-kal-tsap attirées là par l'ouvrage que leur fournissait la fabrique de M. Croasdale, et elles y ont cultivé des légumes sur une petite échelle. Comme je l'ai déjà dit, les sauvages de diverses tribus se réunissent en cet endroit, ainsi que sur les réserves n°s 12 et 13, pour la pêche de l'oolachan qui dure environ 6 semaines (commençant dans les premiers jours de mai et continuant jusque vers le commencement de juin), après quoi ilss'en retournent chez eux. J'ai pris des mesures pour que les sauvages résidents aient le privilège exclusif de cultiver la terre, tout en respectant les droits de ceux qui font la pêche. Dans ce but j'ai mis en jouissance commune une chaîne de profondeur des terres qui bordent la rivière, sur toute la longueur des différentes réserves. Cette décision obtint l'assentiment des sauvages et fut hautement approuvée par MM. Shute et Robertson, missionnaires des sociétés épiscopalienne et wesléyenne (qui assistaient à mon entrevue avec les sauvages), et plus tard par M. Duncan, de Metlakatla, qui prenait un vif intérêt au règlement de l'affaire.

L'agent local des sauvages de ce district, quand il sera nommé, devra voir à l'exécution des détails de cet arrangement.

No 11.

La Pointe Noire (*Black Point*,) à 2½ milles en aval de la Pointe de Pierre, est une station de pêche contenant 30 acres, sur la rive droite de la Naas. On ne pourrait y trouver un seul arbre ni un seul pied de sol arable. Les sauvages n'y vont que quand le petit poisson donne.

No 12.

Réserve connue sous le nom de Lac-tesk ou Canaan, contient 250 acres sur la rive gauche de la Naas presque vis-à-vis le No 11. J'ai réservé ce terrain pour les sauvages qui résident à Kincolith (à l'embouchure de la rivière Naas), sujet, toutefois, aux droits des nombreuses tribus qui se réunissent ici pour la pêche du oolachan, comme dit plus haut, et à l'usage desquelles une commune d'une chaîne de profondeur est mise à part. Quelques acres ont été défrichés et cultivés, et il y en aura probablement de 30 à 40; mais la plus grande partie de ce terrain est marécageuse et sujette aux inondations. Il y a une petite quantité de bois à l'extrémité occidentale.

Contrairement aux désirs des sauvages de Kincolith, qui ont toujours réclamé ce terrain, deux sous-chefs de Fort Simpson (à 50 milles de là), nommés Clah et Moses McDonald, se sont établis ici; ils s'y trouvaient quand je visitai la réserve, et ils me dirent qu'ils voulaient la cultiver.

A la demande des sauvages de Kincolith, je leur expliquai qu'ils pouvaient se servir des rives pour y faire la pêche comme ils en avaient l'habitude, mais qu'ils ne devaient pas empiéter sur le terrain cultivé, lequel apppartenait à la tribu de la rivière Naas.

N° 13.

La réserve Red Cliff, sur la rive droite de la Naas, contient 650 acres, de 3¾ milles de front, dont la plus grande partie est, pendant la saison de pêche à l'oolachan, utilisée comme station par les sauvages de nombreuses tribus. Une commune semblable à celle que possèdent les réserves 10 et 12 a été mise à part dans ce but. La plus grande partie de cette réserve est raboteuse; mais plusieurs pièces de bonne terre arable, une centaine d'acres en tout, peuvent être cultivées assez facilement, car

elles ne contiennent ni bois ni broussailles. Le petit bois abonde sur le penchant de la colline. Ce bois a été assigné aux sauvages de Kincolith qui n'ont pas de terres arables.

Le droit exclusif de pêcher dans une petite rivière désignée sous le nom de Na-Nook, à l'extrémité occidentale de la réserve, sur une distance d'un quart de mille à partir de son embouchure, est réservé aux sauvages.

Le 15 septembre 1881, M. H. E. Croasdale a fait au gouvernement provincial une requête à l'effet d'acheter 160 acres de terres comprises dans cette réserve ; mais sur des représentations que j'ai faites à M. Walkem, le commissaire-chef des Terres et Travaux, la vente n'a pas eu lieu, et j'ai ajouté à la réserve ces 160 acres que les sauvages désiraient beaucoup.

N° 14.

La réserve de Kincolith, sur la rive droite de la Naas, à l'embouchure de cette rivière, contient 1,250 acres. Sa population est de 180 ; 46 hommes, 59 femmes et 75 enfants. Quock-shaw en est le chef. La réserve renferme le village, une église, une école et une scierie. Ce terrain fait partie d'une réserve de 4,000 acres appartenant au gouvernement et faite le 1er septembre 1869 par ordre de Son Excellence le gouverneur Seymour. La *Church Missionary Society* a contribué pour une forte somme à la construction des établissements que je viens de mentionner ; malheureusement, l'emplacement était mal choisi : des montagnes de roc tout autour, aucune bonne terre ni de pêcherie dans le voisinage immédiat.

N° 15.

Une station de pêche sur la rive droite, à l'embouchure de la rivière Kinnamax, dans le détroit Naas, à 9 milles de Fort Simpson. Elle contient 5 acres.

Les quinze réserves que je viens d'énumérer représentent les terres que j'ai réservées pour la tribu de la rivière Naas ; elles renferment toutes les stations de pêche et les terrains cultivés qui m'ont été désignés par les chefs sauvages sur une distance de 50 milles depuis l'embouchure de la rivière, ainsi qu'une petite station de pêche, connue sous le nom de Kinnamax, dans le détroit de Naas.

En somme, la tribu de la rivière Naas est bien partagée : ses pêches sont pour le moins égales aux autres, ses terres produisant des baies n'ont pas de limites, et ses montagnes abondent en gibier et en animaux à pelleteries.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 8 avril 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Après avoir terminé la délimitation des réserves sur la rivière Naas, je retournai à Fort Simpson où, depuis 1834, la compagnie de la Baie d'Hudson a établi un de ses principaux comptoirs et où elle réclame 100 acres de terres en vertu d'une convention faite avec le gouvernement impérial avant que la Colombie-Britannique eût été déclarée colonie, mais pour lesquels elle n'a pas encore obtenu un acte translatif de propriété.

Une partie des sauvages Tsimpsean réside ici, le reste à Metlakatla, 16 milles au sud. En parlant de leurs réserves, je vais faire comme s'il ne s'agissait que d'une seule tribu.

Sur une partie de la réserve réclamée par la compagnie de la Baie d'Hudson et à l'ouest de son enceinte, les sauvages ont fondé un village qui leur fait honneur sous tous les rapports. Ici encore, une église, une école et une maison de mission ont été établies sous la direction du Révd. M. Crosby, ministre wesléyen.

J'ai eu, avec les chefs de la tribu, en présence de M. Crosby et de M. Hall, le préposé au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson, plusieurs entrevues dans lesquelles les sauvages ont affirmé leur droit à toutes les terres qui se trouvent à l'ouest des bâtiments de la compagnie, prétendant qu'elles leur avaient été données par M. Powell.

M. Crosby a déclaré en leur nom qu'il avait reçu de M. Powell une lettre adressée aux sauvages, portant qu'ils pouvaient prolonger leur village jusqu'à 50 pieds de la clôture de la compagnie; il ajouta que cette lettre avait été lue par lui aux sauvages qui l'avaient discutée en conseil.

Comme cette lettre ne se trouvait pas parmi celles que m'avait remises M. Powell avant mon départ de Victoria, je priai M. Crosby de me la passer ou de m'en donner une copie, ce à quoi il consentit; mais il me dit ensuite que cette lettre était égarée et qu'il ne pouvait acquiescer à ma demande. Je dois ajouter que, revenu à Victoria, je communiquai ces faits à M. Powell, qui me dit qu'en ce qui concernait les terres il n'avait fait aucune promesse aux sauvages, mais qu'il leur avait assuré que leur réclamation recevrait toute la considération possible quand le commissaire des réserves des sauvages viendrait les voir.

M. Hall dit que la compagnie de la Baie d'Hudson ne voulait aucunement empiéter sur les droits des sauvages, mais qu'il devait en son nom s'opposer à ce que la réserve fût établie trop près de ses comptoirs, et il produisit une copie de la correspondance échangée entre le Revd. M. Pollard, président de la mission wesléyenne, et la compagnie (ci-incluse, copie de trois lettres). Il ressort de cette correspondance que dans une lettre adressé au Révd. M. Pollard, à la date du 18 mars 1874 et qui avait trait à une conversation antérieure, M. Grahame, le facteur-chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, consentait à ce qu'une pièce de terre, faisant partie de celle réclamée par la compagnie et n'excédant pas deux acres, fût, moyennant certaines conditions exposées dans la lettre, affectée aux fins de la mission.

Dans une lettre portant la date du 13 juillet 1874, et adressée à la compagnie, M. Pollard dit " qu'on a jugé à propos d'établir un nouveau village sous la montagne, ce qui va nécessiter plus de terrains qu'on ne l'avait d'abord pensé," et il demande à la compagnie de vouloir bien définir ses limites. M. Munro m'a informé que la compagnie ne demandait pas mieux que de les faire connaître, mais qu'elle n'avait pu amener le gouvernement local à ordonner un arpentage.

Dans une autre lettre adressée à M. Munro et portant la date du 11 août 1874, M. Pollard annonce qu'il aurait besoin de 40 à 50 acres pour les fins de la mission, et il propose, comme démarcation entre la compagnie de la Baie d'Hudson et les sauvages, qu'une ligne soit tirée à partir " de l'extrémité nord (est ?) du pont, parallèle à celle qui borne le sud de la propriété de la compagnie, telle qu'indiquée sur la carte préparée par M. Elwyn d'après un ancien arpentage."

D'après ce que j'ai pu constater, cette lettre terminait la correspondance échangée entre les représentants de la mission wesléyenne et ceux de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Il n'y a pas de doute, dans mon opinion, que la compagnie de la Baie d'Hudson a tacitement permis aux sauvages d'occuper le terrain demandé par M. Pollard, et j'aurais adopté la ligne proposée si en la faisant parallèle à celle qui définit les terrains de la compagnie je n'avais pas violé les règlements établis par le gouvernement local, à l'effet que tous les arpentages de limites soient faits sur les points cardinaux du compas.

Pour donner aux sauvages autant que possible des terrains sur lesquels se trouvaient leurs maisons, je rapprochai les limites de trois chaînes plus près du comptoir de la compagnie que M. Polland l'avait proposé; mais en tirant cette ligne d'après le règlement en question, huit maisons de sauvages furent laissées en dehors de la réserve, outre la maison de mission wesléyenne et une petite pièce de terre en arrière.

De cette façon, il reste une distance d'environ 270 pieds entre les bâtiments de la compagnie de la Baie d'Hudson et la réserve, tandis que 24½ acres du terrain réclamé par la compagnie et sur lequel se trouvent le village, l'église et l'école sont donnés aux sauvages.

Depuis mon retour à Victoria, j'ai expliqué à M. Munro, qui a charge des terres que la compagnie de la Baie d'Hudson possède dans la Colombie-Britannique, la proposition que je suis sur le point de soumettre à l'approbation du gouvernement et qu'il est prêt à recommander à ses directeurs pourvu que le même nombre d'acres de terre qu'on leur a enlevé à l'ouest leur soit donné à l'est.

C'est pourquoi, afin de mettre le gouvernement fédéral en mesure d'exécuter cet arrangement (que je n'hésite pas à recommander) sans l'ordre du parlement local, j'ai réservé 100 acres à l'est et attenant à la propriété de la compagnie. C'est le No 1. M. Munro ajouta qu'il n'avait aucun doute que la compagnie donnerait aux Wesléyens le terrain sur lequel se trouve leur maison.

Dans d'autres entrevues subséquentes que j'eus avec eux, les sauvages me prièrent de leur réserver toute la péninsule Tsimpsean entre le canal de Work et le détroit de Chatham jusqu'à la rivière Skeena, contenant environ 350 milles carrés; cette requête était fortement appuyée par M. Crosby. J'expliquai aux sauvages que, tout en voulant user de libéralité avec eux, le gouvernement n'avait pas l'intention de se dessaisir d'une aussi vaste étendue de terres qui, d'ailleurs, ne pouvaient leur être d'aucune utilité; que leur demande était déraisonnable, mais qu'avant de définir leur réserve je ferais une exploration complète. Cette exploration faite, je réservai pour la tribu Tsimpsean résidant à Fort-Simpson et Metlakatla toute la ligne côtière à partir de la limite des terres de la Baie d'Hudson jusqu'à l'extrémité sud de l'île Digby, y compris cette dernière (excepté 160 acres réclamés par M. George Williscroft et 160 acres appartenant à M. Joseph Saint-Arnaud), avec une profondeur moyenne de 5 milles.

Un espace de dix milles le long de la côte sur cinq milles en arrière de cette région, qui comprend le village, les pêches, etc., de Metlakatla, fut en 1863 déclaré réserve du gouvernement évidemment destinée aux sauvages, quoique la chose ne fût pas spécifiée, et deux acres de l'emplacement du village furent spécialement réservés à la Church Mission Society.

Cette vaste région (110 milles carrés) ne vaut absolument rien, pour la plus grande partie; cependant, elle contient plusieurs pièces de terres cultivées par les sauvages et qui pourraient être agrandies par le défrichement. Elle est fortement boisée et bien arrosée.

N° 3.

Une station de pêche sur l'île Kaien, contenant 6 acres, connue sous le nom de Wil-na-skan-cand. Les sauvages y cultivent un peu de pommes de terre, mais ils ne s'en servent que dans la saison de pêche.

N° 4.

Shoo-wàh-tlaus, sur le côté opposé d'une petite baie qui ne se trouve pas indiquée sur la carte, n'est qu'une station de pêche. 30 acres ont été réservés à cet effet.

N° 5.

Clo-yah, autre station de pêche et résidence d'été sur la même baie en amont des rapides. Ici les sauvages ont construit une petite église et quelques maisons. Le sol ne vaut rien, mais il est fortement boisé.

Je crois inutile de noter spécialement un certain nombre de petites stations de pêche situées sur la réserve dans le voisinage de Metlakatla.

La localité suivante que j'ai visitée en fixant des réserves pour la tribu Tsimpsean est la rivière Skeena qu'elle ne fréquente que pour la pêche.

N° 6.

Cette réserve est située immédiatement au nord de la fabrique de conserves Inverness, à l'embouchure du bras nord de la rivière Skeena, et contient 30 acres ; elle est bien boisée, mais n'a aucune valeur excepté comme pêcherie.

N° 7.

Réserve connue sous le nom de Pointe Lambert, sur la rive droite de la Skeena, contenant à peu près 22 acres. Les sauvages désiraient spécialement obtenir ce terrain pour y établir une fabrique de conserves. Entourée de montagnes abruptes, cette réserve ne peut être agrandie.

N° 8.

Une vieille station de pêche, contenant 60 acres, à 7 milles en amont d'Essington, à l'embouchure de la rivière Kh-yex ; bien boisée.

N° 9.

Kil-cuts-e-en se trouve sur la rive gauche de la Skeena, à 13 milles en amont d'Essington ; c'est une autre station de pêche qui contient 22 acres.

N° 10.

Kh-tah-da est une station de pêche sur la rive gauche de la Skeena, à 14 milles en amont d'Essington ; elle contient 6 acres.

N° 11.

Station de pêche connue sous le nom de Scut-tsap, au point où la marée se fait sentir, sur la rive gauche de la Skeena, à 17 milles en amont de Port Essington. Elle contient environ 8 acres qu'il serait possible de cultiver. Il y a du bon bois sur cette réserve.

Les réserves que je viens d'énumérer et qui couvrent une distance de 17 milles à partir de l'embouchure de la rivière Skeena, renferment toutes les stations de pêche désignées par les sauvages et que m'avait mentionnées M. Duncan, de Metlakatla, lequel, je dois le dire ici, m'a rendu de grands services dans cette affaire.

Il reste encore à voir plusieurs îles voisines de Fort Simpson, sur lesquelles, me dit-on, les sauvages cultivent plusieurs pièces de pommes de terre et que je n'ai pu visiter par suite de tempêtes et du peu de temps que j'avais à ma disposition avant l'arrivée de l'hiver.

J'ai pris grand soin d'expliquer aux sauvages Ñaas et Tsimpsean qu'en leur assignant les différentes stations qui se trouvent sur la côte on ne leur avait pas donné le droit exclusif d'y faire la pêche, mais qu'ils seraient, comme leurs frères les blancs, astreints aux lois et règlements de pêche établis par les autorités fédérales.

Pendant que j'étais sur la rivière Skeena, M. Robert Cunningham m'a dit qu'il était propriétaire d'une place appelée Port Essington, contenant 100 acres ; et il offrit d'en donner aux sauvages cinq acres sur lesquels il leur avait permis de construire une petite église et quelques maisons. Il aurait voulu que j'en fisse une réserve pour les sauvages ; je m'y refusai, pour la raison que je n'avais pas l'autorisation de toucher aux propriétés privées. Je lui dis que s'il voulait donner ce terrain aux sauvages il pouvait le faire par un acte de transport exécuté en forme, et que je ne croyais pas que le surintendant général des affaires des sauvages refuserait de le recevoir en fidéicommis pour eux. Je crois qu'il se propose de suivre mon avis.

Vu le peu de temps dont je pouvais disposer, je n'ai pu obtenir le recensement complet de la tribu Tsimpsean. Il me sera fourni bientôt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

VICTORIA, mars 1874.

AU RÉV. W. POLLARD,
Victoria, C.B.

RÉVÉREND MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous confirmer par lettre ce que je vous ai déjà dit verbalement au sujet des limites du terrain que la compagnie de la Baie d'Hudson possède autour de Fort Simpson :—Comme elles ne sont pas encore déterminées et que votre société désire établir près de Fort Simpson une église pour les sauvages et une résidence pour le desservant, je ne vois aucune objection à cet établissement, pourvu qu'il ne soit pas fait sur les terrains présentement utilisés par la compagnie, c'est-à-dire pourvu que l'emplacement n'excède pas deux acres; que s'il se trouve dans la limite des propriétés de la compagnie, votre société ne pourra pas réclamer de droit contre cette dernière; et que si, en n'importe quel temps, la compagnie redemande l'emplacement, il devra lui être remis avec toutes ses améliorations, sur paiement pour ces dernières d'un prix qui sera déterminé par arbitrage.

Je suis, révérend monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAS. A. GRAHAME.

VICTORIA, 13 juillet 1874.

A ALEX. MUNRO, Écr.,
Compagnie de la Baie d'Hudson.

CHER MONSIEUR,—Nous nous trouvons dans la nécessité de changer nos plans au sujet des bâtiments de la mission à Fort Simpson. Le Révérend M. Thomas Crosby, qui a charge de la mission, croit opportun d'établir un nouveau village sous la montagne, ce qui exige un terrain beaucoup plus grand. Il importe que le village soit établi aussi près que possible du Fort sans empiéter sur le terrain de la compagnie, lequel est l'emplacement le plus convenable pour une mission. C'est pourquoi nous vous demandons de vouloir bien déterminer les limites du terrain de la compagnie. Tant que nous ne les connaîtrons pas, nous ne pourrons construire.

Nous voudrions commencer de suite notre église et notre maison de mission : vous voyez que la chose presse.

Je suis, cher monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. POLLARD,
Président.

VICTORIA, 11 avril 1874.

A ALEX. MUNRO, Écr.

CHER MONSIEUR,—Je crois vous avoir dit, dans ma dernière lettre, que le révérend M. Crosby, qui a charge de la mission de Fort Simpson, juge bon, dans l'intérêt spirituel des sauvages, de leur conseiller de quitter la grève et d'établir un nouveau village aux pieds de la montagne. Il faudrait un terrain de quarante à cinquante acres.

Actuellement, vous ne l'ignorez pas, les sauvages sont en possesion de la lisière de la plupart des terrains réclamés par la compagnie.

Pour mettre notre projet à exécution nous avons besoin d'une partie du terrain réclamé par la compagnie en arrière du village indien. Nous avons donc l'honneur de vous faire la proposition suivante : qu'une ligne soit tirée à partir de l'extrémité nord du pont parallèle à celle qui borne le sud de la propriété de la compagnie, telle qu'indiquée sur la carte préparée par M. Elwyn d'après un arpentage ancien ; que la compagnie se désiste de tous ses droits au sud de la dite ligne, et qu'en retour les sauvages abandonnent à la compagnie toute la lisière au nord du pont. Cet arrangement nous permettrait d'exécuter notre entreprise et améliorerait considérablement la propriété de la compagnie.

Une prompte réponse nous obligerait.

WM. POLLARD,
Président.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 13 juin 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous inclure copie d'une lettre, datée le 23 mai 1882, dans laquelle l'honorable commissaire-chef des terres et travaux approuve officiellement la répartition de réserves que j'ai faite pendant la dernière saison aux diverses tribus sauvages, à l'exception des réserves de Fort Simpson et de Metlakatla qui sont encore incomplètes.

Des rapports détaillés, accompagnés des minutes de décision et d'ébauches de ces réserves, vous ont été transmis.

On peut maintenant faire l'arpentage de ces terres sans soulever d'objections.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

(Copie.)

VICTORIA, C.B., 23 mai 1882.

P. O'REILLY, écr.,
Commissaire des réserves des sauvages,
Victoria, C.B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable commissaire-chef des terres et travaux a accepté les réserves établies et plus particulièrement décrites dans les minutes de décision et les ébauches qui accompagnent vos lettres portant les dates suivantes :—

23 mai 1881.
24 janvier 1882.
7 février 1882.
27 février 1882.
28 mars 1882.
31 mars 1882.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN J. AUSTIN,
Greffier des archives.

Les réserves que vous mentionnez dans votre lettre du 5 mai 1882 sont approuvées, sauf celles de Fort Simpson et de Metlakatla qui doivent faire l'objet d'un nouvel examen et d'un rapport séparé lorsque les départements en seront venus à une décision.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, C. B., 6 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, comme je l'annonçais dans ma lettre du 24 juin, je suis allé sur la côte occidentale de l'Ile Vancouver, et j'arrivai dans la soirée du 26 mai à Dodger Cove, détroit de Barclay. Les sauvages ont construit quelques maisons en cet endroit qui est une de leurs principales stations de pêche aux phoques. J'ai eu la bonne fortune d'y rencontrer le chef Keeshan et les sous-chefs de sa tribu auxquels j'expliquai, par l'intermédiaire de M. Logan,—qui est établi sur cette côte depuis plus de treize ans et qui parle fort bien le dialecte sauvage,—le but de ma visite et le désir du gouvernement qu'ils fussent traités avec équité et libéralité dans la répartition des terres. Le chef en exprima sa satisfaction et celle de la tribu; puis après ample consultation à cet effet, je déterminai les réserves suivantes, 13 en tout, dont la plupart sont situées dans ce qui est connu sous le nom de chenal oriental du détroit de Barclay.

N° 1.

Nu-muk-a-mis, située à l'embouchure de la rivière Sarita, contient environ 1,275 acres et forme la principale résidence d'hiver de la tribu Ohiet. Cette localité fournit une quantité considérable d'huile de chien de mer, et M. Logan me dit qu'il s'en fait annuellement 15,000 gallons dans le village seulement. La vallée de la rivière Sarita, dans laquelle se trouve la réserve, est une étroite pièce de terrains bas, large de trois quarts de mille, entourée de montagnes fortement boisées ayant une altitude de 1,000 à 1,200 pieds. Deux cents acres pourraient être mis en culture après avoir été défrichés; le sol est capable de produire des légumes de toutes sortes; il abonde aussi en bois d'excellente qualité. Il y a aussi, à l'embouchure de la rivière, 150 acres de prairies exposées aux inondations, mais qui pourraient être asséchées et converties en réserves.

N° 2.

Nu-cha-quis, une station de pêche au chien de mer sur le bord oriental de l'île Cooper. Cette réserve contient 30 acres dont la plus grande partie est rocheuse et stérile, quoique couverte de cèdre, de pruche et d'épinette blanche.

N° 3.

Dock-Supple, réserve située à la tête de Poets-nook, contient 22 acres de terrain bas; elle est fortement boisée d'épinette blanche et de pruche de belle venue, et traversée par un petit cours d'eau qui forme une excellente station de pêche à saumon.

N° 4.

Sach-sà, une réserve de 12 acres, située sur un petit cours d'eau à la tête de Grappler Creek. Ici les sauvages ont tendu des trappes à saumon. C'est une localité qu'ils apprécient beaucoup, mais qui ne peut être qu'une station de pêche.

N° 5.

Sa-cha-wil, une station de pêche contenant 11 acres sur l'île Holly, fréquentée par les sauvages qui font la pêche au chien de mer, au saumon et au hareng. Elle est à peu près stérile, mais on y trouve un peu de bon bois.

N° 6.

Station de pêche sur la pointe Kirby, à l'extrémité nord-ouest de l'île Diana. Elle contient environ 38 acres, dont trois ou quatre ont été cultivés en différents temps; cependant, la plus grande partie est rocheuse et de peu de valeur.

N° 7.

Réserve située sur la pointe Hamilton, à l'extrémité sud de l'île Diana, et contenant 80 acres. C'est une étroite bande de terre sur laquelle s'élève l'église catholique entourée de quelques maisons. Le terrain ne vaut rien, et les sauvages ne l'occupent que pendant la saison de pêche au phoque.

N° 8.

L'île de Haines contient 35 acres et forme la rive occidentale de Dodger's Cove, un petit port fréquenté par les goëlettes qui font la pêche au phoque dans les mois d'avril et de mai. Ici les sauvages ont établi un petit village. Quelques acres pourraient être défrichés et cultivés. Le reste, quoique rocheux et apparemment stérile, est couvert de bois (épinette blanche et pruche) de bonne grosseur.

N° 9.

Keeshau est la principale résidence d'été de la tribu Ohiet. Ici j'ai mis en réserve 375 acres qui embrassent plusieurs anciens jardins de pommes de terre et donnent sur Bemfield Creek, un port de faibles dimensions, mais sûr, à l'entrée du détroit de Barclay. Une centaine d'acres pourraient être mis en culture, une fois défrichés. Le cèdre de grandes dimensions y abonde, et il est fort apprécié par les sauvages pour la confection de canots, industrie qu'ils pratiquent avec succès.

N° 10.

Kich-ha, un mille et demi à l'est du Cap Beale, une station de pêche que les sauvages fréquentent en été quand ils font la pêche du flétan. Elle contient 12 acres, dont la plus grande partie pourrait être utilisée après défrichement. Le sol est composé de terre glaise légèrement sablonneuse, bien arrosée et couverte de bois, épinette blanche et pruche.

N° 11.

Clutus est une pointe rocheuse à l'entrée occidentale de la Baie Pachena, où les sauvages se rendent pour faire la pêche du flétan. Elle contient environ 80 acres, dont cinq d'assez bonne terre; cependant, la plus grande partie est rocheuse et a comparativement peu de valeur.

N° 12.

Une réserve d'environ 200 acres, située sur la rivière Ana-cla, à la tête de la baie Pachena. Quoique densément couvert de bois et de broussailles, le sol est, pour la plus grande partie, uni et riche, bien arrosé, et sera excellent lorsque les sauvages se livreront à l'agriculture.

En automne, les sauvages se procurent ici une grande quantité de saumon; c'est une de leurs plus anciennes stations de pêche.

N° 13.

Ma-sit, située à 4½ milles au sud-est du cap Beale, contient environ 80 acres d'un terrain raboteux, rocheux et accidenté. Quoique sans valeur et d'accès difficile, excepté dans les temps très calmes, cette locatité est appréciée par les sauvages comme pêche au flétan ; en conséquence, j'en ai fait une réserve.

Comme, lors de ma visite, les sauvages étaient à la pêche au flétan, je n'ai pu en faire le recensement axact ; mais d'après celui qui a été pris l'année dernière par l'agent local, M. Guillod, la population totale était de 240 et elle avait Keeshan pour chef.

Les sauvages font beaucoup d'argent pendant la saison de pêche au phoque, ainsi que par la vente de l'huile de chien de mer qu'ils fabriquent sur une vaste échelle ; ils se nourrissent principalement de poisson. Le saumon, le flétan, le hareng et la morue abondent en toutes saisons, et les montagnes sont remplies de gibier ; mais je regrette de dire que ces sauvages sont adonnés à l'intempérance et au jeu, et qu'ils ne paraissent pas vivre dans le confort.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 9 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que la tribu que j'ai visitée dans le détroit de Barclay, après les Ohiets, a été celle des Sesharts qui compte 176 âmes, d'après le recensement fait l'année dernière par l'agent local.

Au cours d'un long entretien que j'eus avec le chef Hi-you-pa-nool et quelques-uns de ses principaux conseillers, dans lequel je fis connaître le but de ma mission, le chef réclama les stations de pêche disséminées entre l'entrée du détroit de Barclay et les premiers rapides de la rivière Somas, à la tête du canal Alberni, distance de 40 milles. Il déclara aussi qu'il voulait pour les siens une partie du terrain de la compagnie de moulins d'Alberni, ainsi que le droit de prémption, les maisons et bâtiments appartenant à M. George Clarke.

Je lui dis que le gouvernement tenait à leur assurer la possession de toutes leurs stations de pêche et d'une suffisante quantité de terres arables, mais qu'ils ne devaient pas s'attendre qu'on leur donnât des terrains déjà vendus par le gouvernement local, et qu'il n'était pas en mon pouvoir d'obtempérer à sa demande au sujet de la propriété de M. Clarke. Après un long entretien, il vint avec moi et me signala les terrains qu'il voulait avoir et dont la plupart fut mise en réserve pour sa tribu.

N° 1.

Tsah-ah-eh, une réserve située sur la rive droite de la Somas, à environ trois milles de son embouchure aux premiers rapides, contient 1,150 acres dont la plus grande partie se compose d'excellents terrains qui peuvent acquérir une grande valeur. C'est, du reste, la seule région de ce pays qui puisse être convertie en ferme importante. La partie qui donne sur la rivière est couverte d'érable, d'aulne commune et de peuplier du Canada, tandis qu'un peu plus en arrière on trouve en abondance de l'épinette blanche et du cèdre d'excellente qualité.

Dans la partie supérieure de cette réserve se trouve située leur plus précieuse pêche au saumon, dont toute l'étendue est comprise dans les limites de la réserve.

N° 2.

Alberni, réserve de 130 acres, située immédiatement au sud des terres de la compagnie des Moulins d'Alberni, sur la rive est du canal Alberni. Elle sert principalement de campement pour les sauvages, lorsqu'ils reviennent de leurs excursions de pêche à l'embouchure du détroit (*sound*). Il y a abondance de bois de toute sorte, ainsi qu'une source intarissable.

N° 3.

I-wa-chis, réserve de 25 acres, située sur la rive est du canal Alberni, au premier goulet. Elle est fréquentée par les sauvages lorsqu'ils pêchent le chien de mer ou *squale*; un petit cours d'eau traverse toute la longueur de la réserve et l'on y prend un peu de saumon. La terre est de pauvre qualité, mais elle est bien boisée.

N° 4.

Tse-oo-wa, petite station de pêche située sur le côté est de Rainy Bay, de sept acres d'étendue et qui ne sert que pendant la saison de la pêche du chien de mer. On pourrait y cultiver un jardin d'environ un acre,—mais, d'ailleurs, la terre ne vaut presque rien.

N° 5.

Ah-mit-sa, contenant 30 acres, est une réserve sur l'île Seddall, Rainy Bay. Elle touche au terrain de M. Warren (qui tient ici un comptoir) et elle sert de campement et de station pour la pêche du chien de mer.

N° 6.

Cle-ho, réserve de 12 acres, pour les fins de pêche, située sur l'île Nettle. Elle est couverte de bois, mais d'ailleurs elle n'a aucune valeur.

N° 7.

L'île Keith, contient environ 25 acres; là se trouve la station de pêche de Ka-ka-muck-a-mil. Le bois sur cette île est extraordinairement beau et les sauvages l'apprécient beaucoup.

N° 8.

E-quis, autrefois l'un des principaux villages des sauvages She-shasts, bien que presque désert aujourd'hui, est situé à 1½ mille de la Pointe Lyall, Barclay Sound. Ici j'ai réservé 120 acres spécialement propres à un établissement sauvage. La terre est unie, de bonne qualité, en partie couverte de grosses épinettes et de gros cèdres. Les crustacés y abondent. Il y a une petite pêcherie de saumon sur la réserve, et comme station de pêche pour le chien de mer et le phoque, elle est commode et bien abritée.

N° 9.

O-mo-ah, réserve située sur l'île du Village, près de l'entrée de Barclay Sound, contient 30 acres; c'est une station favorite pour la pêche du phoque. Quant au sol, il ne vaut rien; il est rocheux, mais il y a cependant du bois en abondance pour tous les usages, surtout de l'épinette, de la pruche et du cèdre.

A l'exception de la réserve n° 1, le terrain assigné à ces sauvages n'a pas beaucoup de valeur, excepté comme station de pêche; cependant ils sont, en somme,

bien partagés ; ils ont d'excellent bois, une quantité illimitée de poisson de différentes espèces ; ils gagnent de bons gages pendant la saison de la pêche du phoque, et vendent une grande quantité d'huile de chien de mer à des prix rémunérateurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

P. O'REILLEY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 11 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 1er juin, j'ai visité la tribu sauvage O-petch-is-aht, qui réside sur la rive gauche de la rivière Somas, Alberni.

Le chef, Ka-now-ish, se plaignit qu'un individu nommé Charles Taylor occupait une partie de son village, et demandait qu'on le chassât. Après m'être enquis de l'affaire, je trouvai qu'il disait la vérité ; et je me suis depuis assuré que le terrain, y compris les maisons des sauvages, avait été enrégistrée par Taylor le 16 novembre 1872, et qu'un certificat d'améliorations lui avait été donné le 26 mai 1875.

Au cours d'une conversation que j'eus avec M. Taylor sur ce sujet, il admit que les maisons des sauvages existaient déjà sur le terrain avant la date de son enregistrement, mais qu'elles n'étaient pas continuellement habitées par eux ; je comprends cela parfaitement, parce que toutes les tribus de Barclay Sound sont nomades et vont aux endroits les plus fréquentés par le phoque et les autres espèces de poissons qui abondent dans ces eaux aux différentes saisons de l'année. Comme il me fut incontestablement prouvé que ce terrain n'était pas sujet à préemption par Taylor, mais qu'il formait en réalité partie d'un village sauvage avant d'être occupé par lui, je n'hésite nullement à déclarer que c'était une réserve sauvage, bien que je regrette beaucoup qu'elle renferme la maison, le jardin et le verger de M. Taylor. Cette réserve est indiquée sur le plan ci-joint.

N° 1.

A un front de 20 chaînes sur la rivière Somas, sur une profondeur de 60 chaînes et contient 125 acres, dont environ 40 sont de bonne terre défrichée ; le reste, est pour la plus grande partie, fortement boisé, et en certains endroits elle est exposée aux inondations lors des crues du printemps.

Depuis mon retour à Victoria, j'ai informé, par une lettre du 13 juin, le commissaire en chef des terres et des travaux que j'avais compris dans la réserve, 20 chaînes du front que M. Taylor réclamait en vertu de son acte de préemption du 16 novembre 1872, de peur qu'une demande de concession de la couronne ne fût faite en son nom.

J'ai de plus réservé pour cette tribu trois stations de pêche.

N° 2.

Située sur la rivière Somas, à 4 milles de la réserve n° 1, contient 300 acres et renferme Kleh-koot, autrefois le principal village de cette tribu, et Klah-sa-ath'l, leur principale pêcherie de saumon. La terre sur cette réserve est pour la plus grande partie une forte terre grasse couverte de bois d'une excellente qualité ; près de Kleh-koot il y a environ 10 ou 15 acres qui ne demanderont que peu de travail pour les rendre propres à la culture.

N° 3.

Co-us, sur le côté ouest du canal Alberni, au second goulet, contient 110 acres. A travers cette réserve coule une rivière peu profonde, dans laquelle les sauvages

prennent une grande quantité de saumon pour leur consommation d'hiver. A part cette pêcherie, la terre ne vaut presque rien. Environ 25 acres sont des marais salins inondés pendant les hautes eaux et exposés aux vents, le reste est un terrain rocheux et montagneux couvert de bois.

N° 4.

Chu-cha-ka-cook, située sur le côté ouest du canal Alberni, à environ un mille au nord de la baie Na-mint, est une station de pêche au chien de mer, et contient 6 acres.

Ceci comprend tous les endroits où les sauvages ont l'habitude de pêcher, et tout ce qu'ils m'ont prié de leur réserver, à part la terre de la compagnie des moulins d'Alberni et celle de M. Clark, que je n'ai pu leur réserver parce qu'elles avaient été concédées par le gouvernement local.

Cette tribu sauvage ne diffère nullement de celles qui résident sur la côte nord de l'île Vancouver ; ils se nourrissent principalement de poisson, et vivent avec le produit de leur travail pendant la saison de la pêche du phoque. Ils sont au nombre de 60, et leur chef se nomme Ka-now-isk.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 14 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'ayant terminé la concession des terres aux sauvages Opetch-is-aht, je me rendis ensuite chez les U-chuckle-sits, sur le havre U-chuckle-sit, petite tribu qui, suivant le recensement de l'agent local, compte 56 membres, dont Clut-la-sult est le chef.

Ces sauvages, de même que tous les autres sur cette côte, vivent de la pêche, de fortes sommes d'argent étant dépensées annuellement par les trafiquants pendant la saison de pêche du chien de mer et du phoque.

La partie du pays où vivent ces sauvages est pour la plus grande partie rocheuse et nue, bien qu'il y ait en abondance du bois de moyenne grosseur. Elle est éminemment propre aux fins auxquelles elle est destinée, c'est-à-dire, aux stations de pêche, car elle commande une grande étendue d'eau dans laquelle fourmille du poisson de toute sorte.

Le chef demanda spécialement qu'on lui donnât l'emplacement de son village, ainsi qu'une quantité suffisante de bois.

Ayant examiné les endroits qu'il m'indiqua, j'établis les réserves suivantes :—

N° 1.

Cow-ish-il, située à l'entrée nord du canal Alberni, contient 200 acres ; à cet endroit se trouve le principal village de cette tribu, d'où ils commandent des endroits où abondent les différents poissons qui fréquentent cette côte, et elle est par conséquent d'une grande valeur pour eux.

N° 2.

U-chuckle-sit, ou Elk-la-teese, réserve de 170 acres située à l'embouchure de la rivière U-chuckle-sit, est la station favorite de ces sauvages pour la pêche du saumon en automne, et s'étend depuis l'embouchure de la rivière jusqu'au lac U-chuckle-sit, distance d'un demi-mille. Elle est bien boisée de cèdre de forte taille, de pruche et d'épinette, tandis que des deux côtés de la rivière on trouve des aulnes, de l'érable et du saule.

Ici on pourrait défricher 10 à 15 acres pour les convertir en jardins ; le reste est une terre de montagne, stérile et nue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 16 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 3 juin, j'ai visité la tribu des To-quart, dont le village principal est situé près du havre To-quart, Barclay-Sound.

Ces sauvages sont au nombre de 25, suivant un recensement fait par M. Guillod l'année dernière, et sont conduits par leur chef New-chà-va. Comme toutes les tribus dans ce voisinage, ce sont seulement des pêcheurs qui gagnent leur vie en pêchant le phoque et en vendant de l'huile de poisson, et ils se nourrissent en grande partie de saumon, de flétan et de hareng, qu'on trouve ici en abondance. Leurs fonds de pêche se trouvant dans le voisinage immédiat de leur village, il est probable qu'on pourra les engager à joindre l'agriculture, sur une petite échelle, à leurs autres industries, mais les minces bénéfices que donnent les produits de la ferme, et le travail ardu qu'il faudra faire pour défricher la terre dans ce voisinage, les en détourneront tant que la pêche sera aussi rémunérative.

En compagnie du chef, j'ai visité et assigné à ces sauvages les réserves suivantes :—

N° 1.

Ma-co-ha, située sur Village-Passage, Barclay-Sound, contient 190 acres et renferme le village d'hiver de cette tribu, et aussi la rivière Co-hat-so, sur laquelle est une petite pêcherie de saumon.

La terre est unie et couverte de bois, mais elle n'est pas de bonne qualité, étant formée de sable et de gravier, recouverts d'une légère couche de matières végétales décomposées.

N° 2.

Deek-yac-us, contenant 275 acres, est la principale pêche au saumon de cette tribu ; elle est située sur la rivière Toquart, à environ 2½ milles au nord de la réserve n° 1. A part la pêche, cette réserve a du prix ; on peut obtenir au moins 100 acres de belles terres sur les bords de la rivière. Le sol est d'alluvion et couvert de bois de haute futaie. La partie nord-ouest est graveleuse, mais le bois qu'on y trouve est de bonne qualité ; les arbres de 100 pieds sans branches y sont communs.

N° 3.

Chequis est une station de pêche de 6 acres, située à un mille et demi au nord de la réserve n° 1. J'ai réservé ici le droit de pêche dans la rivière Chequis, à partir de son embouchure jusqu'à la décharge du lac dont elle sort, distance d'environ un mille.

N° 4.

Che-na-tha, réserve de 45 acres, est située à l'embouchure de la rivière Che-na-tha, à environ 7½ milles au sud de la réserve n° 1.

Elle a surtout de la valeur comme pêcherie de saumon ; une bonne moitié de la terre est d'excellente qualité, couverte de grosse épinette et de cèdre, et elle sera sans doute plus tard défrichée et mise en valeur.

N° 5.

Dook-qua, à l'entrée nord de Barclay-Sound, est une station de pêche qui sert seulement pendant la saison de la pêche du phoque. J'ai réservé ici 16 acres, qui renferment toutes les maisons et la terre ayant une valeur quelconque. A cet endroit, les sauvages cultivent environ un acre de pommes de terre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 17 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 5 juin, j'ai visité la tribu sauvage U-clue-let, dont le principal village est situé à l'embouchure du bras U-clue-let, Barclay-Sound.

Là, on m'informa que le chef était mort l'année précédente, et que son successeur n'avait pas encore été élu. L'un d'entre eux fut cependant choisi pour représenter la tribu et pour m'indiquer les différentes stations de pêche qu'ils fréquentaient. J'ai trouvé que ces stations, quoique peu nombreuses, étaient très éloignées les unes des autres, leur principale pêche au saumon étant à 35 milles de leur village.

Après un examen soigneux de chacune, j'ai assigné aux sauvages les cinq réserves suivantes :—

N° 1.

It-tat-soo contient 145 acres et est située sur le côté est du bras U-clue-let, près de son embouchure. Sur cette réserve se trouvent les deux villages d'It-tat-soo et de Qui-im-e-tah, qui sont des points de départ favoris et commodes pour les fonds de pêche du phoque. La terre est montagneuse et rocheuse, couverte de beau bois et d'épaisses broussailles. Quelques morceaux, sur le bord de la mer, ont été cultivés en pommes de terre, mais toute l'étendue de terre propre aux jardins ne dépasserait pas cinq acres.

N° 2.

Clak-a-muc-us est une petite station de pêche de 12 acres, située à la tête du bras U-clue-let. Dans un cours d'eau qui coule à travers cette réserve, les sauvages se procurent un petit approvisionnement de saumon d'hiver, autrement elle est sans valeur, la terre étant stérile.

N° 3.

Outs est un recoin abrité à l'embouchure d'Effingham-Inlet, qui ne sert que de station de pêche. J'ai réservé ici 17 acres, dont le sol est partout rocheux et sans valeur.

N° 4.

Quin-a-quilth contient 18 acres, et est une station de pêche de saumon située près de la tête d'Effingham-Inlet. La terre n'a aucune valeur pour d'autres objets; il s'y trouve cependant une abondance de bois de chauffage.

N° 5.

Kley-kley-house est située à l'embouchure de la rivière Nahmint, sur le canal Alberni, et contient 45 acres de terre de la meilleure qualité. A présent elle est couverte de grosse épinette et de broussailles. La principale pêcherie de saumon de cette tribu se trouve ici.

Cette tribu, d'après un recensement récent, compte deux cent cinquante âmes. Ils vivent presque entièrement du produit de leur pêche, qui, suivant toutes les apparences, les met à l'abri du besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 18 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'étant parti de Barclay-Sound en route pour Victoria, j'arrivai au havre San Juan le 6 juin. Ici, à l'embouchure de la rivière San Juan est situé le village des sauvages Pacheena, qui, suivant un recensement fait par l'agent local, sont au nombre de 82, dont le chef s'appelle Christophe.

Après une longue conversation avec le chef, en présence de sa tribu, pendant laquelle il m'exposa ce qu'il désirait, je fixai les réserves suivantes :

N° 1.

Le village Pacheena est bâti sur cette réserve, qui contient 230 acres; il est situé à l'embouchure de la branche sud de la rivière San Juan, qui renferme plusieurs petites îles sur lesquelles on peut se procurer un certaine quantité de foin de marais. La principale partie de cette réserve est unie et bien boisée de cèdres et de grosse épinette, mais le sol de la plus grande partie est une marne sablonneuse légère, avec une mince couche de matières végétales décomposées.

On a essayé de cultiver quelques morceaux de terre découverts sur les bords de la rivière, et ils peuvent être agrandis dans chaque cas au moyen de défrichements.

N° 2.

Une réserve de 220 acres, située à l'embouchure de la branche nord de la rivière San Juan, ressemble à la réserve n° 1.

Deux petits jardins sur la rive gauche de la rivière ont été cultivés et pourraient aussi être facilement agrandis avec un peu de travail.

Les pêcheries de saumon sur les branches nord et sud de la rivière San Juan sont très riches et suffisent à tous les besoins de la tribu sous ce rapport; le droit de pêche leur a été réservé sur les deux branches, à partir de la tête des eaux de marée jusqu'aux Fourches, distance d'environ deux milles et demi.

La station de pêche au flétan et au chien de mer de cette tribu est située à Culléte, sur la côte ouest de l'île Vancouver, que j'ai longée, mais que je n'ai pu visiter à cause de la grosse mer qu'il faisait alors ; je devrai m'en occuper plus tard.

Ces sauvages étant d'habiles pêcheurs, ils sont employés en grand nombre par les goëlettes qui font la chasse au phoque et qui fréquentent cette côte dans les mois d'avril, mai et juin ; ils obtiennent aussi une certaine quantité d'huile de poisson

qu'ils vendent facilement, et s'ils ne dépensaient pas l'argent qu'ils gagnent aussi péniblement, en boisson, au jeu et en *potlatches* ou distributions de biens, ils seraient dans un état prospère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 24 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer, comme je l'ai fait dans un rapport précédent, que je suis parti de Victoria le 27 juin, par le steamer *Otter*, pour la côte nord-est, et les îles de la Reine Charlotte, où j'arrivai le 4 juillet.

A Masset, sur l'île Graham, la plus grande du groupe de la Reine Charlotte, où le steamer me débarqua, je commençai mes travaux, après avoir eu, au préalable, une entrevue avec le principal chef "*Wee-ah*," et quelques-uns de ses gens dont la plupart étaient partis pour la pêche. Ici, la compagnie de la Baie d'Hudson a un comptoir, et la *Church Missionary Society* a construit une maison qui sert d'école et d'église, et elle a bâti aussi une bonne et solide maison pour la mission.

J'expliquai longuement au chef le but de ma visite, et le désir qu'avait le gouvernement fédéral de voir sa tribu se civiliser et vivre davantage comme leurs frères blancs; à cela, il me répondit qu'ils m'attendaient depuis longtemps et qu'ils étaient contents d'apprendre qu'enfin leurs terres leur seraient assurées.

La conférence terminée, le chef m'accompagna sur le terrain qu'il désirait obtenir en cet endroit, et je décidai de renfermer dans une seule réserve les deux villages Ut-te-was, mieux connu sous le nom de Masset, et Ka-yung, aujourd'hui presque complètement abandonné, éloigné d'un mille et demi, tous deux situés à l'embouchure de Masset-Inlet, sur la rive est, et contenant environ 770 acres, à part la partie occupée par la *Church Missionary Society*, pour son église et sa maison d'habitation (12 acres), et celle qui appartient à la compagnie de la Baie d'Hudson, ($9\frac{45}{100}$ acres), en tout pas plus de 22 acres, et indiquée sur le plan ci-joint comme le n° 1.

N° 1.

Cette terre est presque toute unie et fortement boisée; une petite partie, n'excédant pas 60 acres, est découverte et sans bois. C'est une marne sablonneuse légère, très-propre à la culture des pommes de terre et des légumes, tandis que le terrain boisé est tourbeux et couvert de mousse et de broussailles épaisses.

La terre ainsi réservée pour ces sauvages comprend tout le terrain qu'ils avaient coutume de cultiver autrefois, mais je regrette de dire qu'il n'y a guère aujourd'hui plus d'un acre en culture.

N° 2.

Hi-ellen, une réserve sur la côte nord de l'île Graham, à quatorze milles à l'est de Masset, et immédiatement à l'est de Tow-Hill, est située à l'embouchure de la rivière Hi-ellen, sur sa rive droite, et contient 75 acres. C'était autrefois l'emplacement d'un grand village, comme l'indiquent le nombre des vieilles maisons et des poteaux, mais elle n'a de valeur maintenant que comme station de pêche au saumon, et comme place de campement, surtout pendant la saison de la pêche du chien de mer.

La terre est de qualité moyenne—une légère marne sablonneuse, bien boisée; quelques-uns des sauvages expriment le désir de l'habiter de nouveau, et une maison y est déjà en voie de construction.

Les pièges à pêche dans la rivière, à environ 400 mètres de son embouchure, sont compris dans cette réserve.

N° 3.

Yà-yan est une réserve de 90 acres sur la côte nord de l'île Graham, à douze milles environ de Masset-Inlet, et quoique très exposée, elle est occupée par les sauvages de Masset pendant la saison de pêche du chien de mer et du flétan.

Il se construisent ici des maisons temporaires lorsqu'ils en ont besoin. Le sol est pauvre. On y cultive environ un acre de pommes de terre et de navets.

N° 4.

Lân-as est située sur la rive gauche, à environ 1½ mille de l'embouchure du Ya-koun, rivière qui se jette dans la partie sud-est de Masset-Inlet. Cet endroit était habité autrefois par les sauvages en été, et ils en cultivaient une étendue considérable en pommes de terre. Les maisons offrent l'apparence d'un village abandonné, mais la rivière est très estimée comme étant une des principales rivières à saumon réclamées par les sauvages de Masset. La réserve contient 190 acres, dont la plus grande partie est d'excellente qualité et possède quelques-uns des plus beaux bois de cette partie du pays.

Le droit de pêche dans une distance d'un mille en remontant le cours d'eau, à partir du poteau cornier sud-est, est compris dans cette réserve.

N° 5.

Sà-tun quin est une réserve de onze acres située sur une pointe de terre aride, composée de sable et de gravier, à l'embouchure de la rivière Ya-koun. Ici quelques hangars ont été construits pour servir au séchage du poisson, et elle est estimée par les sauvages pour cette raison. Quelques morceaux de terre sont cultivés en pommes de terre, et sur le côté ouest de la réserve, il y a une quantité suffisante de bois pour tous les usages.

N° 6.

Aïn, réserve de 130 acres, est située à l'embouchure de la rivière dont elle porte le nom et qui se jette dans Masset-Inlet en venant du nord. Ici les sauvages ont construit plusieurs maisons qu'ils habitent durant la saison de la pêche du saumon. La réserve s'étend des deux côtés de la rivière sur une distance de trois quarts de mille, ce qui comprendra toutes les pêcheries de valeur en cet endroit. Le terre sur les bords de ce cours d'eau est unie et d'excellente qualité, mais on n'a jamais essayé d'en cultiver aucune partie. Il y a aussi une abondance de beau bois, surtout d'épinette, de pruche et de cèdre.

N° 7.

Yan, le second village d'importance dans la partie nord de ces îles, occupe une position exposée à l'entrée ouest de Masset-Inlet; il est administré par un sous-chef nommé "Na-thling." J'ai réservé ici 300 acres, qui renferment une longue lisière de terre sur le bord de la mer, autrefois cultivée comme jardin de pommes de terre. Le sol est léger et sablonneux, et il ne résisterait pas à une culture continue. Le bon bois est rare à cause des feux de forêt qui ont dévasté cette partie du pays il y a quelques années; il y en a cependant assez pour le chauffage.

N° 8.

Me-àg-wan est une station de pêche exposée, à six milles à l'ouest de Masset-Inlet. La terre est de très pauvre qualité, mais les sauvages ont réussi à cultiver un acre de pommes de terre. J'ai réservé ici quarante acres.

N° 9.

Kose, station de pêche contenant dix acres, est située sur les bords de la rivière Naden, à environ deux milles et demi de son embouchure. Ce cours d'eau qui sort d'un grand lac (qu'on dit à trois milles de distance), se jette dans Virago-Sound, à son extrémité sud, et le saumon y abonde. Un récif qui traverse la rivière forme une chute de six pieds de hauteur, et les sauvages y prennent une grande quantité de poissons pour leur consommation d'hiver. A part la pêcherie, cette réserve a peu de valeur, la terre y étant rocheuse et montagneuse ; le bois de chauffage abonde.

N° 10.

Naden, réserve de 25 acres à l'embouchure de la rivière de ce nom. C'est une basse lisière de terre gazonneuse en partie couverte par l'eau à marée haute. Les sauvages ont l'habitude de sécher ici le poisson qu'ils prennent à Kose et ailleurs sur la rivière.

N° 11.

Kung, l'emplacement d'un village presque abandonné, où deux maisons seulement sont occupées, le reste de la tribu s'étant rendu à Yatzé (réserve n° 13), quoiqu'il soit difficile d'assigner une raison à ce déplacement, vu que l'emplacement de l'ancien village est sous tous les rapports plus commodes que celui plus récemment choisi par les sauvages.

La réserve, qui contient 80 acres, est bien située pour la pêche et la chasse; environ 25 acres ont été mis en culture à une certaine époque ; le reste contient une abondance de bon bois.

Le sol est de qualité moyenne ; c'est une légère marne sablonneuse d'une profondeur considérable.

N° 12.

Dang-in-gay, située sur la côte ouest de Virago-Sound, à environ 2 milles de son entrée, contient environ 17 acres.

Les sauvages ont cultivé ici en pommes de terre quelques morceaux de terre qui ne dépassent pas un acre en étendue. Le sol près de la côte est une légère marne sablonneuse, mais la plus grande partie en est tourbeuse, et fortement boisée d'épinette de petite taille.

N° 13.

Yat-zé, située sur la côte nord de l'île Graham, à environ 2 milles à l'ouest de Virago Sound, occupe une position exposée ; elle contient 40 acres et est appelée le village neuf ; Edensaw, le chef, et la plupart des habitants de Kung, sont venus s'établir ici il y a quelques années.

La terre n'a aucune valeur ; le sol est humide, tourbeux et très peu propre à un emplacement de village ; une lisière d'un acre et demi, immédiatement au-dessus du niveau des hautes eaux, est cultivée en pommes de terre.

N° 14.

Jà-lun, située à l'embouchure de la rivière Jà-lun, sur sa rive gauche, à environ huit milles au sud de l'île du Nord, contient 20 acres. Elle n'a de valeur que comme station de pêche et de chasse au phoque ; la terre y est rocheuse, à l'exception de quelques endroits plats où sont construites des maisons temporaires. Le chien de mer et le flétan abondent dans le voisinage, tandis qu'on prend dans la rivière des quantités de saumons.

J'ai réservé à cet endroit, pour l'usage des sauvages, le droit de pêche dans la rivière Jà-lun, sur une distance d'un mille en amont des eaux de marée.

N° 15.

Ki-oo-sta, réserve de 100 acres, est située sur le passage de Parry, à l'extrémité nord-ouest de l'île Graham ; sur cette réserve se trouvent les restes de deux villages

abandonnés, Ki-oo-sta, et E-ouk. Les maisons, les poteaux sculptés et les tombeaux sont encore debout, mais la terre environnante, et les anciennes cultures de pommes de terre, sont maintenant couvertes de broussailles et d'herbe. Ces villages ont dû être habités autrefois par un grand nombre de sauvages, et comme ils se trouvent dans une position favorable pour la chasse à la loutre de mer et au phoque, ils sont temporairement occupés. Le flétan et autres poissons abondent dans le voisinage. La terre est pour la plus grande partie unie et légèrement boisée ; le sol, léger et sablonneux est çà et là couvert de mousse et de tourbe ; il y en a plusieurs morceaux dont la culture en pommes de terre serait profitable.

N° 16.

Ta-tense, réserve de 20 acres, est située sur l'île du Nord, dans le passage de Parry ; environ une moitié est de terre découverte, où pousse une riche végétation, le reste est boisé. Deux petits morceaux sont cultivés en pommes de terre. La réserve est occupée en permanence par deux familles de sauvages de Masset, et c'est une place favorite de campement, parce qu'elle est bien abritée et très commode pour la chasse au phoque et la pêche au flétan.

Les principaux chefs de cette partie de la tribu des Haïdabs sont We-ah et E-den-saw.

Vu l'absence d'un si grand nombre de sauvages, je n'ai pu faire un recensement de la tribu de la manière prescrite, mais j'ai été informé de source digne de confiance que la population totale est d'environ 400 âmes. Ce chiffre peut être facilement vérifié par le recensement général récemment fait.

Ces sauvages vivent surtout de chasse et de pêche. Ils prennent chaque saison un grand nombre de phoques et de loutres de mer, tandis que le flétan et le hareng abondent dans leurs pêcheries de mer, et les cours d'eau fournissent une quantité illimitée de saumon.

Plusieurs de ces sauvages sont d'habiles sculpteurs et réalisent chaque année une belle somme par la vente des bracelets et des poteaux sculptés, en bois ou en pierre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, 27 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis arrivé au village de Skidegate, dans Skidegate-Inlet, le 15 juillet.

Nulle part sur cette côte les effets de la petite-vérole, de l'ivrognerie et de l'immoralité ne sont plus évidents que dans la diminution de cette tribu autrefois puissante, qui comptait plusieurs milliers d'âmes et qui se trouve réduite aujourd'hui à environ 300.

Dans les différents villages abandonnés ou partiellement occupés on trouve des preuves du nombre et de la puissance primitive de cette tribu, dans le nombre des vieilles maisons et des poteaux et tombeaux sculptés, tandis que la population des villages à présent habités diminue tous les ans, les jeunes gens, hommes et femmes, émigrant dans les villes, et les anciens s'éteignant graduellement. En visitant les différents villages, j'ai été particulièrement frappé du petit nombre des enfants.

Dans une conversation que j'eus avec les chefs, au sujet de leurs terres, ils exprimèrent le désir de faire la réserve de Skidegate aussi grande que possible, parce qu'ils espéraient pouvoir avec le temps induire les restes de leur tribu, qui habitent les anciens villages, à se réunir ici. Je partageai cordialement leur opinion, parce que je

crois qu'il serait avantageux pour eux de les réunir dans un endroit où ils pouraient jouir des avantages de l'éducation, etc.

N° 1.

La réserve de Skidegate, sur laquelle se trouve le principal village, est située à l'entrée nord du canal de Skidegate ; elle renferme 900 acres, dont la plus grande partie est montagneuse et fortement boisée. Environ 30 acres en divers morceaux, ont été cultivés sur la côte, en différents temps, et sur cette quantité, 10 acres sont actuellement en culture. Au nord du village il y a une certaine quantité de terre qui pourrait être avantageusement défrichée, mais à part la culture de certains légumes pour leur propre usage, ces sauvages ne peuvent espérer trouver dans l'agriculture un moyen permanent de vivre.

La *Church Missionary Society* a érigé ici une grossière construction qui sert à la fois d'église et d'école, et elle y a maintenu un instituteur pendant quelques années. La place est temporairement vacante.

Cette réserve est bornée au sud par les terrains de la " Skidegate Oil Compauy," qui a construit un établissement considérable pour la production et le raffinage de l'huile de chien de mer. De grandes quantités de poisson et d'huile sont aussi achetées des sauvages, mais on ne trouve pas leur travail avantageux dans la branche manufacturière de cet établissement, et en conséquence on y emploie presque exclusivement des blancs.

N° 2.

Skaïg-ha est une réserve de 60 acres, située à environ 7 milles au nord du village Skidegate. C'est un lieu de rassemblement favori pour les sauvages lorsqu'ils font la pêche du flétan et du chien de mer, qui abondent tous deux dans le voisinage de cette réserve. On y trouve à peu près 3 acres de bonne terre, dont une partie était autrefois cultivée ; le reste, bien qu'uni, est de pauvre qualité et couvert de bois de petite venue.

N° 3.

Dèe-na, réserve de 135 acres, est située à la tête de la baie du sud, Skidegate-Inlet. Elle n'a de valeur que pour la pêche du saumon, la plus grande partie étant un versant de montagne à pic, fortement boisé, tandis que le reste est un marais salin et herbeux, inondé à l'eau haute. Le droit de pêche dans la rivière Deena, jusqu'à un mille en amont de la marée, est compris dans cette réserve.

N° 4.

Khrà-na, réserve de 300 acres, est située à l'extrémité sud de l'île Maud, à moins de 3 milles de la ville de Skidegate. C'est un nouveau village, formé par les sauvages de Gold-Harbor, qui, ayant abandonné leurs campements sur la côte ouest de l'île Moresby, sont venus s'établir ici il y a quelques années, dans l'intention de s'unir à la tribu de Skidegate. Leur chef, le capitaine Gold, a déjà construit sa maison sur la réserve de Skidegate, avec le consentement et l'approbation de ces sauvages.

A l'exception d'un demi-acre qui a été cultivé, toute cette réserve est montagneuse et couverte d'épinette et de pruche. Elle est surtout précieuse pour ces sauvages parce qu'elle est commode pour la pêche du flétan, du hareng et du chien de mer, tandis que sa proximité de la fabrique d'huile de Skidegate leur assure un marché facile pour le chien de mer qu'ils prennent.

N° 5.

Là-gins contient 35 acres et est située sur la rivière Lagins, à la tête de Long-Bras, Skidegate-Inlet. Les sauvages de Gold-Harbour se procurent ici leur approvisionnement de saumon, et cultivent environ un demi-acre de pommes de terre. Envi-

ron 5 acres de plus d'excellente terre pourraient être défrichées avec peu de peine, et le reste, bien que couvert de gros bois, est uni et l'on pourra plus tard en tirer parti.

N° 6.

Kaste, située à la tête de la Baie au Cuivre, à 14 milles de Skidegate, renferme 40 acres. Son principal avantage est la pêche du saumon. A présent il n'y a pas d'habitations permanentes sur cette réserve, et elle n'est occupée que durant la saison de pêche. Bien que fortement boisée, cette réserve renferme une bonne proportion de terres qui pourraient être utilisées si les sauvages voulaient se livrer à l'agriculture. A part la terre, j'ai aussi réservé pour ces sauvages le droit de pêche dans la rivière Kaste, sur une distance d'un mille en amont des eaux de marée.

N° 7.

Cum-she-wa, ou Kin-ool, est à la tête du port de Cum-she-wa, à 25 milles au sud de Skidegate.

On trouve ici des vestiges d'un ancien village qui paraît avoir été considérable. La population actuelle ne dépasse pas en tout 30 âmes. La réserve, qui renferme 80 acres, n'a aucune valeur si ce n'est pour la pêche du flétan.

Il est tout probable que cette tribu se rendra à Skidegate d'ici à peu d'années, et augmentera ainsi la longue liste des villages abandonnés sur cette côte.

N° 8.

Skedan, ou Koona, est situé à 30 milles au sud de Skidegate, et renferme 160 acres.

C'est encore un village dont la décadence est prochaine, la population totale n'étant que de 25 personnes, qui expriment l'intention de se rendre à Skidegate La réserve n'a aucune valeur, étant composée presque entièrement de terre rocheuse et montagneuse, couverte de bois. Environ 4 acres ont été autrefois cultivés en pommes de terre, et c'est la seule terre qui puisse servir à cette fin ; c'est cependant une bonne station pour la pêche du flétan et du hareng.

N° 9.

Tanoo, ou Clue, réserve de 65 acres sur l'île Tanoo, à 45 milles au sud de Skidegate, dont toute la superficie est une terre rocheuse d'aucune valeur, bien qu'elle contienne une quantité suffisante de bon bois ; sa seule valeur est comme station de pêche. La population est évaluée à 30 ou 50 âmes.

Comme il a été dit plus haut, ces sauvages ont tellement dégénéré depuis 20 ans qu'il est difficile de concevoir qu'ils aient pu former autrefois une tribu puissante.

D'après les dernières informations que j'ai pu recueillir sur les lieux, le gros de ces sauvages étant absent, j'ai constaté que le nombre de ceux qui sont établis à Skidegate et à Gold-Harbor est de 317 et 102 respectivement. Physiquement, c'est une race d'hommes bien plus belle qu'aucune autre sur cette côte; leurs canots sont plus grands et plus capables de tenir la mer que ceux des sauvages de la côte en général, tandis que la côte exposée aux tempêtes sur laquelle ils habitent a développé chez eux des qualités de hardiesse et de courage qui les a fait craindre depuis l'Alaska jusqu'à Victoria.

Leur principale industrie est la pêche. Ils échangent le flétan séché et le frai de hareng avec les sauvages Tchimpsiens pour de la graisse d'oolachan. L'huile de chien de mer est toujours un article vendable, de même que la fourrure des ours et des phoques. Ces sauvages sont aussi remommés pour leurs sculptures en ardoise et en bois, et pour la fabrication des ornements, bracelets et boucles d'oreilles en argent.

On m'informe qu'ils retirent de $600 à $700 par année de cette source seule. Ils trouvent aussi de l'emploi comme manœuvres sur les steamers et ailleurs, mais on ne les aime pas autant pour un travail continu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, C.B., 28 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai terminé la répartition de terres aux sauvages Haïdahs, sur les îles de la Reine-Charlotte, le 28 juillet, et ayant préalablement nolisé le steamer *Otter* pour un voyage spécial, afin de me conduire avec mes aides jusqu'à la côte de la terre ferme, je me rendis sur le Sound de la Reine-Charlotte, et le 31 de ce mois, j'ai visité la tribu sauvage Mah-keoock-to, qui réside sur Seymour-Inlet.

Le chef Mar-qua et la plus grande partie de sa tribu étaient absents, et l'on n'attendait pas leur retour avant un mois. J'ai vu cinq de ses hommes, et je leur expliquai le but de ma visite et le désir du gouvernement de fixer le lieu de leurs villages, de leurs stations de pêche, etc.; ils répondirent qu'ils aimeraient à faire fixer l'emplacement de leur village, mais ils refusèrent d'indiquer leurs pêcheries; ils dirent qu'ils avaient des pêcheries de hareng et de flétan dans la mer, que personne autre qu'eux ne connaissait, et de plus une rivière à saumon qu'ils craignaient de perdre, comme la chose était arrivée à Rivers-Inlet, s'ils disaient aux blancs où elle était.

Je leur expliquai que le but de ma visite était de leur assurer la terre, et d'empêcher que ces terres et ces pêcheries ne fussent prises par d'autres, et combien il était désirable dans leur intérêt de définir de suite la terre qu'ils désiraient.

J'offris de prendre l'un d'eux dans mon canot et de lui payer son temps s'il voulait m'accompagner aux différents endroits qu'ils désireraient avoir, vu que je ne pourrais revenir; mais ils refusèrent aussi cette offre.

Enfin, ils me déclarèrent que, lorsqu'ils avaient appris mon arrivée, ils avaient tenu une assemblée et décidé entre eux de ne pas faire connaître où se trouvaient leurs pêcheries.

Je partis ensuite (accompagné des sauvages) pour aller fixer la réserve de leur village Ke-ques-ta.

N° 1.

Ke-ques-ta contient 150 acres et est située sur la rive nord de Seymour-Inlet, à environ dix milles de son embouchure. A l'exception d'environ douze acres immédiatement en arrière du village, et du fait qu'elle possède une bonne quantité de bois, cette réserve n'a aucune valeur, parce que ce sont de hautes terres montagneuses, et il n'est pas possible de l'agrandir avec avantage pour les sauvages, car le pays, sur un grand nombre de milles de chaque côté, est une suite de montagnes rocheuses abruptes.

N° 2.

Une petite île dans Nugent-Sound, à environ un quart de mille au sud du village, sur laquelle il y a un certain nombre de tombeaux.

Cette tribu demeure à une grande distance des établissements blancs et conservent leurs habitudes primitives. Ils vivent exclusivement de poisson et de gibier, et de la vente des fourrures.

Il m'a été impossible de faire un recensement ; mais M. Clayton, agent de la compagnie de la baie d'Hudson, à Bella-Bella, m'informe que la population est d'environ 167.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, C.B., 30 octobre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, pour votre information, que j'ai visité, le 2 août, la tribu Quaw-she-law, qui réside sur Smith's Inlet, Sound de la Reine Charlotte, où j'ai rencontré le chef Pen-kwe-te, qui, après la conversation habituelle, déclara qu'il n'y avait aucune terre agricole dans le pays, mais qu'il désirait se faire garantir l'emplacement où se trouve leur village, et la pêcherie à la tête de la passe, et d'être assuré qu'on ne les empêcherait pas de chasser sur la montagne et de faire la pêche du flétan et du hareng dans la mer.

Je lui expliquai qu'il était aussi libre qu'auparavant de chasser, et qu'il jouirait du droit de pêcher dans la mer en commun avec les autres. Il m'accompagna aux endroits mentionnés par lui, où je fixai les réserves suivantes, dont il se déclara satisfait :—

N° 1.

Wy-cless, sur laquelle est construit le village de Quaw-she-lah, renferme 300 acres de terre, et est située à l'embouchure de la rivière Sam-mo, à environ 20 milles de l'embouchure de la passe de Smith. Cette réserve ne contient pas un seul acre de terre propre à la culture, mais elle est fortement boisée d'épinette, de pruche et de cèdre de grosseur moyenne. La rivière Sam-mo fournit cependant un approvisionnement abondant de saumon, le droit de pêche sur une distance de deux milles en amont de l'eau de marée étant réservé à leur usage.

Cette réserve renferme quatre petites îles près et immédiatement au nord du village, sur la plus éloignée desquelles se trouve un cimetière.

Un individu nommé James Reid, a donné avis de son intention de demander la permission d'acheter 160 acres de terre situées vis-à-vis la réserve de la rivière Sam-mo, sur la rive est, ce à quoi les sauvages ne s'opposent pas, et je suis d'opinion que la fondation d'un établissement de conserves, ici, leur serait très-avantageux, en leur offrant un emploi qui tendrait à améliorer la condition de cette tribu.

N° 2.

Ne-Kite, réserve de 170 acres, est située à un mille de l'embouchure, et sur la rive droite de la rivière Ne-Kite,—cours d'eau qui se jette dans la passe de Smith, à son extrémité supérieure.

C'est une précieuse pêche au saumon, et la terre comprise dans cette réserve étant formée d'alluvion par la rivière, est riche, et sera sans doute très avantageuse avec le temps. Elle est à présent bien boisée d'épinette et de pruche.

D'après ce que j'ai pu voir, ces sauvages ont jusqu'à ce jour évité autant que possible tout commerce avec les blancs ; ils sont cependant bien approvisionnés de poisson et de gibier, qui abondent en grande quantité.

La population, d'après M. Clayton, est de 44.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.

VICTORIA, C.B., 31 octobre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, pour votre information, que je suis arrivé à Rivers' Inlet, situé à l'extrémité nord du Sound de la Reine Charlotte, le 5 août; j'y ai rencontré Poot-las, le chef de la tribu Owekano, et la plus grande partie de sa tribu, avec lesquels j'eus une longue et amicale conversation, à la suite de laquelle, il vint, suivi de plusieurs membres de sa tribu, m'indiquer la terre qu'il voulait faire réserver pour leur usage; je l'examinai avec soin, et subséquemment je réservai les lots suivants, dont les sauvages se sont déclarés parfaitement satisfaits.

N° 1.

Ka-tit, qui contient 950 acres. Elle est située sur les bords de la rivière Owekano, en commençant à la ligne de bornage de la *Rivers Inlet Canning Co.*, tel qu'indiqué sur la carte ci-jointe.

Je considère que cette réserve a une valeur spéciale; la plus grande partie de la terre qui fait face à la rivière est unie et riche, et elle peut être facilement défrichée, tandis que celle qui s'étend vers la montagne est fortement boisée de beau bois.

Leur pêche au saumon s'étend sur toute la longueur de la réserve, (environ deux milles) et dans le cours du printemps ils pêchent une certaine quantité d'oolachans.

N° 2.

Kil-ta-la, réserve de 115 acres, sur la rivière Kil-ta-la, à environ un mille de son confluent avec Rivers' Inlet. C'est un bon cours d'eau saumonneux. Une petite partie de la terre qui se trouve au-dessus du niveau des hautes eaux peut être facilement défrichée et cultivée, tandis que 50 ou 60 acres forment une prairie naturelle, sur laquelle on peut obtenir annuellement environ 100 tonnes de bon foin de marais.

N° 3.

Cock-mi, contenant 24 acres, est située sur une île sans nom, à l'entrée de la Rivers Inlet, à environ deux milles a l'est de la Pointe-Adderbrook. C'est un terrain de campement favori pour les sauvages lorsqu'ils voyagent, pêchent ou chassent. Le flétan et le saumon abondent, et près d'ici ils recueillent une grande quantité de frai de harang (un met de choix chez les sauvages).

Environ huit acres de terre de bonne qualité ont été autrefois cultivés; le reste est pierreux et aride, mais couvert d'un bois épais.

Antérieurement à la fondation, l'an dernier, de l'établissement de conserves à l'embouchure de la rivière Owekano, ces sauvages vivaient d'une manière très primitive; l'emploi qu'on leur fournit si près de leurs demeures nous permet cependant de voir le contraste avec les tribus qui vivent au sud d'eux.

Bien que la terre qu'habitent ces sauvages soit des plus riches, quatre acres seulement ont été depuis peu cultivés. Le saumon, le flétan et le gibier forment encore leur principale nourriture, et ils se les procurent facilement.

Le rév. M. Tate, qui a fait récemment le recensement de cette tribu, m'informe que la population totale est de 150 âmes.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉRERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 1er novembre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire pour votre information, que le 16 août dernier, je visitai les sauvages de Bella-Bella, dont le village est situé sur l'île Campbell, dans la baie McLaughlin.

La compagnie de la Baie d'Hudson prétend avoir droit, en vertu de son contrat avec le gouvernement impérial, en date du 11 octobre 1861, à 100 acres de terre contigus à son comptoir de commerce ici. Dans le mois de mars 1881, M. Munro, au nom de la compagnie de la Baie d'Hudson, consentit à ce que les wesleyens occupassent quatre acres de terre, au nord du fort de la compagnie, pour y construire une église, et depuis cette époque, une excellente école et une église ont été construites ici, sous la direction du rév. M. Tate.

Le lendemain de mon arrivée à Bella-Bella, j'assistai à une assemblée des sauvages dans l'école wesléyenne, en présence des révs. MM. Tate et Woods, et de M. John Clayton, l'agent de la compagnie de la Baie d'Hudson, pendant laquelle les sauvages me désignèrent l'endroit où se trouvaient les différentes terres qu'ils désiraient conserver, ainsi que leurs pêcheries, etc.

Le chef, Hum-chit, déclara qu'ils avaient depuis longtemps le désir de construire de nouvelles maisons, mais qu'ils avaient toujours craint de le faire avant que la ligne de séparation entre eux et la compagnie de la Baie d'Hudson n'eût été tirée; il désirait que je lui allouasse toute la terre qui forme le plateau au nord de la clôture de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Je considérai que c'était une proposition équitable, et comme M. Clayton, au nom de la compagnie, ne formulait aucune objection, je décidai en conséquence, et subséquemment, j'agrandis cette réserve, en suivant la côte vers le nord sur une distance de 2¼ milles, avec une profondeur moyenne d'un mille, ce qui donnait une superficie d'environ 1,450 acres et constituant :—

N° 1.

La réserve Bella-Bella.—La plus grande partie de cette réserve est bien fournie de bois de moyenne grosseur ; la terre, en somme, surtout près du village, n'a aucune valeur, mais sur la côte plusieurs petits morceaux peuvent être facilement défrichés et convertis en jardins.

En face du comptoir de la compagnie se trouve un certain nombre de vieilles maisons immédiatement au-dessus du niveau des hautes eaux ; la compagnie déclare qu'elle ne désire nullement chasser ou incommoder les sauvages, mais je n'ai aucun doute qu'ils préféreraient habiter leur propre terre, surtout vu que les maisons sont de peu ou d'aucune valeur.

N° 2.

Hoo-nees, petite réserve de 20 acres, située à l'entrée de Roscoe-Inlet, sur laquelle les sauvages ont cultivé quelques pommes de terre. Les ruines de deux grandes maisons indiqueraient qu'il y avait autrefois ici un village; à présent elle n'est occupée que temporairement par les sauvages lorsqu'ils vont d'un village à l'autre.

N° 3.

Quart-cha, station de pêche au saumon à l'embouchure de la rivière Quart-cha, dans Roscoe-Inlet, contient 30 acres.

La terre de cette réserve n'aurait aucune valeur si ce n'était la grande abondance de bois qu'elle renferme.

N° 4.

Noo-tà, petite réserve de 30 acres, située près de la tête de Roscoe-Inlet. C'est une simple station de pêche que les sauvages fréquentent durant l'automne lorsqu'ils pêchent le saumon.

N° 5.

Clat-se est une réserve de 160 acres, située sur la rive droite de la rivière Clat-se, dans la passe de Roscoe. Le terrain est de bonne qualité et pourra acquérir de la valeur plus tard, quand les sauvages s'adonneront à la culture; actuellement il est fortement boisé d'épinettes et de cèdres.

Les sauvages y possèdent une excellente pêcherie de saumon qui s'étend sur la distance d'un mille en montant le cours d'eau, toute la longueur de la réserve.

N° 6.

Elcho, qui est une pêcherie de saumon, située à la tête d'une petite passe (dont le nom ne figure pas sur la charte de l'amirauté) sur la rive nord du canal de Dean, contient 110 acres. Quelques acres situés sur la rive gauche de la rivière Elcho, et compris dans cette réserve, sont de bonne qualité, mais le terrain est presque partout montagneux et couvert de bois.

N° 7.

Kis-a-meet est située à l'extrémité sud de l'île de King, dans le canal de Fisher, à un mille à l'est de *Fog Rocks*, et contient 15 acres. Quoique le ruisseau qui traverse cette réserve soit peu considérable, le saumon y abonde et c'est un rendez-vous favori des sauvages pendant la saison de pêche.

N° 8.

Hou-i-et est une réserve située dans le passage de Lama, à 6½ milles environ au sud de Bella-Bella, de la contenance de 640 acres. C'est sans contredit le meilleur lopin de terre que j'aie vu dans ce voisinage. Il y a des bois épais d'épinettes et de cèdres de grande taille. Jusqu'ici il n'a rien été fait pour en utiliser aucune partie; les sauvages n'y résident que pendant la saison de pêche.

N° 9.

Kun-soot contient 90 acres et est située dans le passage de *Gunboat*, à cinq milles environ à l'est de Bella-Bella.

Il y a, à l'embouchure de la rivière Kun-soot, à peu près 15 acres de bonne terre, que les sauvages se proposent de cultiver.

On prend ici de grandes quantités de saumon, et la pêcherie est à proximité du village de Bella-Bella.

N° 10.

Ja-jus-tus est située dans le passage du Gunboat, à quatre milles environ à l'est de Bella-Bella, et contient 15 acres; ce n'est qu'une station de pêche qui n'a d'ailleurs aucune valeur.

N° 11.

Werk-in-el-lek est situé sur l'une des îles faisant partie du groupe connu sous le nom d'Iles-aux-Oies (*Goose Islands*), à 25 milles à peu près au sud-ouest de Bella-Bella, et contient 60 acres.

C'est dans ce village que la tribu réside principalement pendant l'été, et c'est de là que les sauvages partent lorsqu'ils vont à la pêche au phoque.

La rive ouest est escarpée et battue par les tempêtes, et la réserve n'a aucune valeur si ce n'est comme station de pêche.

N° 12.

Yeller-tlee est aussi située sur l'une des îles aux Oies, à un demi-mille à peu près au nord-ouest de la réserve n° 11. J'y ai réservé 150 acres, dont une partie pourra être cultivée avec profit quand on l'aura défrichée.

La population totale de la tribu de Bella-Bella, d'après les données du rév. M. Tate, compte 230 âmes, dont 80 sont des adultes mâles. Ces sauvages ont les mêmes habitudes que ceux des nombeuses tribus qui habitent cette partie de la côte; ils vivent en grande partie de pêche et de chasse, car il y a abondance de gibier et de

poisson. Dernièrement, cependant, ils ont travaillé dans les établissements de conserves lorsqu'on a eu besoin d'eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C.B., 1er novembre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je suis allé, le 9 août, visiter les sauvages de Bella-Coola, qui résident à la tête du bras nord de la rivière Bentinck. Peu de temps après mon arrivée, je rencontrai le chef On-chan-ny (Johnny) ainsi que les membres de la tribu qui étaient alors dans le village, et nous eûmes ensemble un long et amical entretien au sujet de leurs réserves. Le chef me dit que les sauvages avaient besoin d'un lopin de terre considérable, parce qu'ils gagnaient leur vie à vendre des pommes de terre et des légumes.—" Je tiens de mon père, a-t-il ajouté, que nous étions les maîtres de tout le pays, mais je sais que maintenant il appartient à la Reine, et j'en suis content parce qu'elle est notre maîtresse et qu'elle nous a toujours protégés."

Je lui répondis que le gouvernement n'avait pas l'intention de les priver des terres dont ils avaient besoin, mais qu'au contraire il voulait leur donner chaque endroit cultivable, ainsi que leurs villages, leurs pêcheries et une étendue suffisante de terres à bois pour tous leurs besoins. Puis il m'accompagna lorsque j'allai visiter la campagne avoisinante, et je fis la délimitation des réserves suivantes avec son entier assentiment et évidemment à sa satisfaction.

N° 1.

Bella-Coola couvre 2,800 acres et renferme les villages d'en bas et d'en haut, connus respectivement sous les noms de Kum-cuts et de Sin-a-tlé. Toute la vallée de la réserve de Bella-Coola, sur une longueur de plus de deux milles, y est contenue. Le centre de cette vallée est fort accidenté par suite du changement continuel de chenal pendant la crue des eaux. Quoique le terrain soit léger il se compose d'un riche dépôt d'alluvion qui est tout à fait favorable à la culture des pommes de terre et autres légumes, et ces sauvages en profitent plus que tous les autres habitants de la côte. On a cultivé sur cette réserve des morceaux de terre d'une étendue approximative de 40 à 50 acres, mais on pourrait facilement utiliser plusieurs centaines d'acres en travaillant un peu plus.

Il y a du bois en abondance et quelques arbres sont de grande dimension.

La rivière Bella-Coola, qui traverse cette réserve, renferme beaucoup de saumon et d'oolachans, ce qui lui donne une valeur spéciale pour les sauvages.

N° 2.

Noose-seck est une station de pêche située à l'embouchure de la rivière Noose-seck, qui se jette dans le bras nord de la rivière Bentinck, à un mille à peu près au nord de la pointe Loivence. Elle contient 20 acres et les sauvages aiment à y camper lorsqu'ils vont à la chasse ou cueillir des baies.

N° 3.

Fal-e-o-my est une réserve située à l'embouchure de la rivière Tal-e-o-my, sur le bras sud de la Bentinck, de la contenance de 730 acres, composée en grande partie d'une terre de qualité inférieure.

On a cultivé quelques acres près des limites sud de la réserve et il y a à peu près 85 acres de marais salants qui pourraient rapporter une petite quantité de foin.

On y prend beaucoup de saumon, ainsi qu'un certain nombre d'oolachans, pendant la saison de pêche.

Il y a sur cette réserve quelques familles de la tribu de Bella-Coola, sous la direction d'un sous-chef du nom de Sune-up-me.

N° 4.

Kwat-le-na, sur la rive droite de la rivière de ce nom, est à s x milles à peu près à l'est du bras de la Bentinck. Cette réserve couvre 65 acres, dont la moitié à peu près est composée de bas-fonds couverts de belles épinettes et de cèdre. Ce dernier bois sert à la confection de canots, industrie qu'on exerce sur une grande échelle.

On y prend une certaine quantité de saumon pour la consommation pendant l'hiver, et il y a beaucoup d'ours, de chevreuils et autres gibiers.

La compagnie de la Baie d'Hudson entretient depuis plusieurs années un poste de commerce à Belle-Coola, et elle prétend qu'en vertu d'une convention avec le gouvernement impérial, en date du 11 octobre 1861, une certaine quantité de terres avoisinant immédiatement ses bâtiments lui appartiennent. Heureusement que dans ce cas ce terrain ne fait pas partie de la réserve des sauvages.

On n'a fait que peu ou point d'efforts pour évangeliser ces peuplades, mais je crois que les wesleyens ont l'intention d'y établir une mission sans plus de délais.

Ces sauvages sont industrieux et ils ont la réputation de cultiver les meilleurs espèces de pommes de terre et autres légumes qu'on trouve sur la côte. Je tiens de source certaine qu'ils ont vendu l'année dernière plus de cent tonnes de légumes, à part ce qu'ils ont gardé pour leur propre usage.

Un bon nombre d'entre eux sont employés à l'établissement de conserves de River's Inlet.

Comme un grand nombre de sauvages étaient absents de Bella-Coola, lors de ma visite à cet endroit, je n'ai pu obtenu le chiffre exact de la population, mais le révd. M. Tate, qui a fait le recensement général, m'informe qu'ils sont au nombre d'environ 370 âmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O. REILLY.
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 1er novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai visité, le 14 août, les sauvages de la tribu des Kemsquits, qui résident à la tête du canal de Dean.

Ces sauvages, qui sont éloignés de toute habitation, n'ont jamais été mis beaucoup en contact avec les blancs, aussi conservent-ils leurs habitudes et manières primitives plus que la plupart des autres tribus de la côte.

Ils se nourrissent en grande partie de poisson, dont ils trouvent différentes espèces dans le voisinage même, et comme ce sont d'habiles chasseurs, ils se procurent beaucoup de fourrures. Ils cultivent aussi assez de pommes de terre et de légumes pour leur propre consommation, et tout semble indiquer qu'ils veulent prendre une part au commerce de ces produits, comme le fait avec tant de succès la tribu de Bella-Coola.

Les chefs Mala-kuse et Yal-touse, à la suite d'un long entretien, m'accompagnèrent et me désignèrent les terrains dont ils désiraient la mise en réserve pour les sauvages de leur bande, et par la suite je réservai toutes ces terres pour l'usage de la tribu.

N° 1

Kemsquit, où se trouve le village, couvre 400 acres et est située sur le canal de

Dean, à l'embouchure de la rivière Kemsquit, sur la rive droite. C'est un terrain plat formé par les détritus de la rivière, se composant principalement d'une alluvion de gravier et de sable recouverte de matières végétales. On trouve sur cette réserve quelques grosses épinettes, mais la majeure partie est ordinairement couverte de saules, de bouleaux et de broussailles. Les sauvages ont cultivé çà et là des morceaux de terre de la contenance d'environ 10 acres, dans la moitié, à peu près, est actuellement ensemencée. La rivière Kemsquit donne un approvisionnement considérable de saumon, et pendant le printemps il y a beaucoup d'oolachans ; on trouve aussi du flétan tout près de la réserve.

N° 2.

Sedge-co-my est située sur la rivière Chats-cah, à la tête du canal de Dean, à environ un demi-mille de son embouchure, et contient 480 acres. 200 acres à peu près se composent d'un terrain d'une excellente qualité qui pourrait être facilement défriché et cultivé. Cette réserve est couverte de peupliers et de saules, et sur ses limites est et ouest il y a beaucoup d'épinette et de pruche de grande taille.

La pêcherie de saumon sur la rivière a une grande valeur et elle s'étend sur toute la longueur de la réserve ; à l'époque de ma visite les sauvages étaient occupés à prendre et à faire sécher le poisson pour leur approvisionnement d'hiver.

Il y a beaucoup de gibier sur les montagnes du voisinage, principalement des ours, des daims et des chèvres de montagne.

La population, d'après le recensement fait par M. Clayton, de la compagnie de la Baie d'Hudson, est de 200 âmes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES.
VICTORIA, C.B., 2 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai visité le 26 août les sauvages de Ko-ky-et, une branche de la tribu de Bella-Bella, qui réside à l'extrémité sud de l'île Yeo, à l'embouchure du canal d'Ellerslie.

Le terrain sur lequel leur village est bâti présente à peu près le même aspect général que les autres parties de la côte nord-ouest où j'ai voyagé récemment ; il est presque partout rocheux, stérile et inculte, et il est impossible de donner aux sauvages des terres arables, si ce n'est par petits lopins, pouvant tout au plus servir de jardins.

Le chiffre de la population de cette tribu, d'après un relevé que m'a donné le révd. M. Tate, ministre de la congrégation wesleyenne, est de 60 âmes. Ces sauvages sont sous la direction de deux chefs, nommés respectivement Charley Humsit et Kyet.

J'allai en compagnie de quelques membres de la tribu faire l'examen des différents endroits qu'ils m'avaient indiqués au cours d'une longue conversation, et j'établis ensuite les réserves suivantes :

N° 1.

Ko-ky-et, réserve de 250 acres située sur l'île Yeo, à l'embouchure du chenal d'Ellerslie. Elle renferme le village de Capah, où la tribu réside pendant l'hiver. Le terrain n'a aucune valeur quelconque, car il se compose de montagnes abruptes ou d'épaisses couches de tourbe, couvertes de bois rabougris ou de broussailles, et comme il n'y a ni pêcheries ni terres arables dans le voisinage, il est difficile de trouver un endroit plus défavorable pour un établissement de sauvages.

N° 2.

L'île Grief couvre 40 acres. Elle est située à l'ouest et précisément en face du village de Capah, et n'est séparée de l'île que par un étroit chenal d'environ 600 pieds de large. Les sauvages y vont chercher leur bois de chauffage, et ils y ont en outre leur principal cimetière.

N° 3.

Ky-ar-ti est une petite île de la contenance de 2½ acres, située dans le chenal d'Ellerslie, à environ 1½ mille au nord du village de Capah. Les sauvages y ont cultivé, il y a quelques années, environ un acre de pommes de terre, ce qui est toute l'étendue arable qu'elle contienne. On n'y trouve ni eau ni combustible.

N° 4.

Nee-kas est située à la tête de l'anse Nee-kas, canal d'Ellerslie. Cette réserve contient 12 acres, et les sauvages y campent lorsqu'ils vont pêcher le saumon. On a cultivé autrefois quelques petits morceaux de terrain, mais il est impossible de les agrandir.

Sur le côté opposé de la rivière Nee-kas se trouve le terrain minier de la compagnie dite *Hebrew Mining Company.* Ce terrain n'a encore été que partiellement exploré.

N° 5.

Tan-ke-ah est une station de pêche assez limitée, située à la tête du havre Berry, canal de Seaforth, Milbank Sound. J'y ai reservé quatre acres, qui comprennent la nasse à saumon et les maisons ; mais cette réserve n'a de valeur que comme pêcheries.

N° 6.

Ko-qui est une réserve de 90 acres, située à l'embouchure de Gale Creek, sur l'île Dufferin, canal de Seaforth, sur laquelle il y avait autrefois un village, ainsi que l'indiquent les ruines de vieilles huttes, etc., etc., qui est maintenant complètement abandonnée.

Le sol est de bonne qualité et on pourrait facilement le défricher et lui donner de la valeur, car c'est le seul endroit appartenant à ces sauvages dont on pourrait faire des jardins assez étendus pour subvenir à leurs besoins. Il est aussi très commode pour leurs pêcheries de phoque et de flétan.

De même que la plupart des tribus de cette partie de la côte, les Ko-ky-ets vivent en grande partie de poisson, principalement de flétan et de saumon ; mais pendant les mois d'automne il y a une abondance extraordinaire de daims.

Cette tribu ne cultive pas un seul acre de terre, et elle achète à Bella-Coola les quelques légumes dont elle a besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,

Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,

VICTORIA, C. B., 4 novembre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir terminé la délimitation des réserves des sauvages Kokyets, je me suis rendu au passage de Klew-too, 12 milles au nord de Milbank-Sound, et je suis arrivé le 31 août au village des sauvages de Kit-a-soo, dans la baie aux Truites, vis-à-vis l'île du Cône.

Ce hameau ne contient que huit maisons, et la population, d'après le recensement que m'a communiqué le révd. M. Bate, compte 70 âmes, ayant pour chef Lach-nates. Ces sauvages vivent principalement de poisson des espèces suivantes : flétan, saumon,

et hareng, et pendant la saison ils trouvent dans les montagnes une bonne quantité de gibier. Ils gagnent aussi un peu d'argent à vendre du bois de chauffage aux steamers qui passent, et quelques-uns travaillent dans les établissements de conserves du voisinage.

En compagnie de quelques notables de la tribu, j'examinai tout le terrain qu'ils voulaient mettre en réserve, et le lendemain je terminai la délimitation des réserves ci-dessous décrites.

N° 1.

Kil-a-soo contient 830 acres, et est située sur la baie aux Truites, île Swindle, à l'ouest et tout près du village; il y a deux petits cours d'eau qui fournissent une certaine quantité de saumons. Le pays est aride et accidenté et il n'y a pas un seul acre de terre qui puisse être cultivé. Il est couvert de cèdre jaune, d'épinette et de pruche de petite venue.

Un homme du nom de Stephen Munsen s'est construit une maison sur cette réserve et y réside depuis quatre ans, mais comme il n'a acquis de titre ni par préemption ni autrement, je n'ai pas hésité à inclure cette habitation dans la réserve. Lorsque je lui expliquai que le terrain qu'il occupait était compris dans les limites actuelles de la réserve, il n'y fit aucune objection, parce que, dit-il, sa maison n'avait pas une grande valeur, et qu'un autre endroit ferait aussi bien son affaire.

N° 2.

Canoona est une réserve de 630 acres située sur l'île de la Princesse-Royale, sur la rive ouest de Graham-Beach.

La principale pêcherie de saumon de cette tribu se trouve à une chute à l'embouchure de ce ruisseau ou rivière, mais ils en prennent aussi, à certaines saisons, à une assez grande distance en amont de ce point. Le terrain sur les deux côtés de la rivière est uni et d'assez bonne qnalité. Il s'y trouve beaucoup de beau bois, et les divers fruits ou baies que les sauvages estiment beaucoup y abondent. La réserve est aussi très bien située pour la pêche au flétan et au hareng.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C. B., 6 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je me suis rendu le 7 septembre, au Fort Simpson, afin de terminer la délimitation des réserves de la tribu de sauvages Tchimsiens. Ainsi que je vous le disais dans ma lettre du 8 avril 1882, j'ai commencé ce travail au mois d'octobre de l'année dernière, mais je n'ai pu le terminer alors à cause de la rigueur de la saison et du peu de temps que j'avais à ma disposition.

A cette époque j'établis onze différentes réserves à l'usage de cette tribu, et je continuerai ici à vous décrire les autres terrains que j'ai réservés en dernier lieu, et ma présente lettre servira de complément à la première.

N° 12.

Tym-zow-zan est une réserve située sur l'île Compton, à l'embouchure du canal de Work, à environ 5 milles au nord du Fort Simpson, de la contenance de 75 acres, dont 4 à 5 pourraient être facilement cultivés. Il n'y a actuellement sur cette réserve que trois petits jardins; le reste, bien que couvert de bons bois, n'a aucune valeur. Cependant, elle est convenablement située pour leurs pêcheries de hareng et de flétan.

N° 13.

En-she-shese est une station de pêche située sur le canal de Work, sur la rive gauche de la rivière En-she-shese, de la contenance de 40 acres.

Cette réserve comprend le droit de pêche sur une distance de deux milles en remontant le courant, à partir des eaux de marée.

Le terrain est couvert de bois, principalement de pruche de bonne dimension. Il y a deux petits jardins de pommes de terre, mais on ne les a pas cultivés dans ces derniers temps.

N° 14.

Wil-ska-skammel est une pêcherie de saumon dans la fourche nord du canal de Work, à deux milles à peu près des fourches, de la contenance de 10 acres.

Ce n'est qu'un petit ruisseau, mais les sauvages semblent l'estimer beaucoup parce qu'il renferme une bonne quantité de saumon d'hiver. La réserve est bien fournie de bois, principalement d'épinette et de pruche.

N° 15.

Toon est une pêcherie de saumon située à l'embouchure de la rivière Toon, qui se jette dons la fourche nord du canal de Work, et elle couvre 25 acres. On y prend, pendant l'automne, d'énormes quantités de saumon d'une qualité inférieure. La pêcherie exceptée, le terrain de la réserve n'a aucune valeur. Ces sauvages possèdent le droit de pêche dans la rivière Toon, sur un parcours de deux milles en amont du point de marée.

N° 16.

La réserve de Lach-mach est située à l'embouchure de la rivière Lach-mach, sur la rive droite, et contient 30 acres. Ce cours d'eau se jette dans la branche nord du canal de Work, près de sa source, et contient une certaine quantité de saumon. Le terrain n'a pas grande valeur; il ne s'y trouve qu'un jardin, qui, d'après toutes les apparences, n'a pas été cultivé depuis des années.

N° 17.

Spa-kets est une réserve de 20 acres, située vis-à vis l'embouchure de la passe de Khutz-oy-mateen, dans l'entrée du Steamer.

On pourrait facilement défricher trois acres, et le sol, quoique léger, est de bonne qualité et produit d'excellentes pommes de terre et d'autres légumes. Les différentes tribus qui fréquentent la rivière Naas à l'époque de la migration de l'oolachan y trouvent aussi un campement commode et recherché.

N° 18.

L'île Bernie, qui est située près du l'extrémité nord de la presqu'île Tchimsienne, à 2½ milles à peu près au nord du Fort Simpson, contient 135 acres.

Les sauvages ont cultivé par intervalles, sur le versant oriental, des petits morceaux de terre de toute la longueur de cette île ; la côte occidentale est déserte, stérile et rocheuse.

N° 19.

L'île Finlayson.—Toute cette île, qui contient environ 1,600 âmes, d'après la carte de l'Amirauté, a été réservée. Les membres de la tribu qui résident au Fort Simpson y ont beaucoup de jardins. Il y a aussi une bonne quantité de bois, à proximité du village, ce qui lui donne une valeur spéciale.

N° 20.

L'île Burnt-Cliff, située à 4 milles au sud du Fort Simpson, de la contenance de 85 acres, a été réservée.

On a défriché et cultivé une étroite lisière de terre sur la partie est de cette île, mais la partie ouest est couverte de bois épais et de roches, et est de peu d'utilité.

N° 21.

L'île Tugwell est située vis-à-vis Metla-katlah et se relie à la terre ferme aux eaux basses. Elle couvre environ 320 acres et elle a été réservée.

Une petite partie de cette île a été cultivée ; le reste est un terrain uni d'une qualité moyenne et prendra probablement de la valeur vu sa proximité du village de Metla-katlah.

C'est la dernière des réserves faites pour toute la tribu Tchimsienne. A tout prendre, le terrain est de qualité inférieure, cependant il vaut mieux que celui qu'on rencontre généralement sur cette partie de la côte. Le nombre total d'acres (73,123 à peu près) renferme tous les lopins de terre que cette tribu a cultivés jusqu'aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, C.B., 7 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous dire, pour votre information, que j'ai visité, le 15 septembre, la tribu des sauvages Kit-lath-la, qui habite l'île du Dauphin, à l'extrémité sud du canal d'Ogden.

J'eus un long entretien avec She-aks, le sous-chef, et quelques membres de la tribu. Le chef Sebassa, ainsi que plusieurs de ses gens, étaient allés chasser la loutre de mer.

She-aks me dit que la tribu avait tenu plusieurs assemblées afin de considérer quels terrains lui seraient nécessaires, et ils m'indiqua les nombreux endroits que les sauvages voulaient posséder. Quelques-uns de ces terrains étaient situés sur des îles éloignées en mer et inaccessibles à cette époque de l'année, sauf pour un steamer ; mais comme je ne pouvais en louer un pour ce service, je fus obligé, bien malgré moi, d'abandonner l'idée de terminer immédiatement la délimitation des réserves de cette tribu. Cependant, après la conversation ordinaire avec les sauvages présents, je lui assignai en partage les lopins de terre suivants :

N° 1.

L'île du Dauphin, sur laquelle se trouve le village d'hiver de Kit-lath-la, contient environ 2,700 acres et est située dans un endroit découvert, sur le canal de l'Hecate, entre les îles de la Reine-Charlotte et la terre ferme. C'est une étendue de terrains déserts et stériles couverts de bois rabougris, bon tout au plus à servir de combustible. Il y a à peu près 5 acres de bonne terre, immédiatement en arrière du village, le reste est pour la plus grande partie couvert de roches, et à certains endroits d'une couche de tourbe. Le village est très bien situé pour quelques-unes des meilleures pêcheries de flétan et de hareng, et se trouve tout près des eaux les plus fréquentées par le phoque et la loutre de mer. Nulle part sur la côte le gibier n'est plus abondant, et il y a surtout quantité de daims, d'ours et de gibier de plume.

La société des Missions y entretient une école et paie les services d'un instituteur laïque ; elle est sur le point de construire une église et une maison de mission, et tout le bois est déjà rendu sur le terrain. L'emplacement projeté, de la contenance d'un acre à peu près, est indiqué sur le croquis ci-joint.

N° 2.

L'îlot Grassy, sis à un mille au nord du village, couvre un acre, et sert seulement de cimetière.

N° 3.

Kum-o-wa-dah, située à la chute, à la tête de la passe de Lowe, contient 190 acres. C'est peut-être une des meilleures pêcheries de saumons que j'aie vues sur la côte.

Sauf la pêcherie et une petite quantité de bon bois, le terrain a peu de valeur. Il n'y a qu'un seul jardin et il serait difficile de l'agrandir.

Une personne du nom de John Sayea demandait, par avis publié dans la *Gazette Officielle* du 3 août 1882, la permission d'acheter ce terrain, la pêcherie y comprise, et le lopin de terre a été duement jalonné. Malgré cela, j'ai cru en toute justice devoir l'assigner en partage aux sauvages. Sayea n'avait fait aucune amélioration.

Le chiffre de la population de la tribu de Kit-lath-la est de 220. A en juger par les apparences, ils sont aussi à l'aise qu'aucuns des autres sauvages de la côte. Ils se procurent un approvisionnement illimité de poisson et de gibier, et chaque année la vente des peaux de phoques à fourrure et de loutre de mer leur rapporte des sommes considérables. Pendant l'hiver, ils trouvent facilement de l'ouvrage à des gages rémunérateurs dans les différents établissements de conserves de la rivière Skeena.

Ici se terminent mes opérations de la saison (la plus rigoureuse qu'on ait eue dans la province depuis plus de vingt ans que j'y réside). C'est aussi la dernière des réserves de toutes les tribus sauvages de la côte de la Colombie-Britannique, au nord de l'île de Vancouver, que je connaisse, sauf la tribu Kitlope et celles dont on devra visiter les terrains au moyen d'un petit steamer, comme je l'ai dit plus haut. Avec ce steamer, il ne faudra pas plus de quinze jours ou trois semaines, si les circonstances sont favorables, pour terminer les opérations sur la côte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. O'REILLY,
Commissaire des réserves des sauvages.

SURINTENDANCE CENTRALE,
TORONTO, 23 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Outre l'état tabulaire statistique que je vous ai transmis le 18 courant, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les affaires des sauvages de cette surintendance pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

On a fait pendant l'année de grandes améliorations en agriculture sur plusieurs des réserves, et il en a été ainsi plus particulièrement pour les Chippewas de Rama et cette partie des Chippewas de l'île aux Serpents qui habitent l'île Georgina. Ces sauvages ont montré un désir très louable d'améliorer leur condition, et les efforts qu'ils ont faits dans ce sens méritent beaucoup d'éloges.

Il a été cultivé une plus grande étendue de terrain que par le passé, et les récoltes ont aussi été plus abondantes que jamais.

Les sauvages ont fait de grands travaux sur les chemins de quelques-unes des réserves et y ont dépensé une certaine somme d'argent. Tous les hommes capables de travailler sont assujétis à la corvée, et à ceux qui ne le font pas, on a retranché, lors du paiement des annuités, une somme équivalente qui est employée pour les chemins. Comme résultat, les chemins de plusieurs des réserves sont très passables et meilleurs dans certains endroits que ceux des nouveaux établissements blancs du voisinage.

Quelques-unes des bandes qui habitent les réserves situées sur les bords des lacs d'en haut ont fait d'excellentes pêches, mais à certains endroits, notamment à Saugeen et à l'île du Chrétien, les pêcheurs de la race blanche ont beaucoup nui aux sauvages.

Par suite de la position généralement isolée des réserves, les sauvages ne peuvent se livrer aux occupations ordinaires, ni exercer les industries des blancs; ils sont ainsi privés d'un marché pour l'écoulement des produits de leurs jardins et de leurs fermes. Et comme le gibier se fait très rare, ils doivent compter surtout sur la pêche pour se nourrir pendant l'hiver.

Je crois qu'on devrait protéger rigoureusement leurs droits et privilèges de pêche.

Outre la culture et la pêche, les femmes et les enfants confectionnent de grandes quantités de paniers, de nattes et divers autres articles qu'ils vendent facilement.

En général l'état sanitaire des sauvages a été bon, si l'on excepte cependant les habitants des réserves du lac Rice et du lac à la Vase. Ces derniers sont sujets aux fièvres paludéennes, qui semblent leur occasionner des maladies de poumons suivies de la consomption, et la majeure partie des décès ont été causés par cette maladie.

L'augmentation totale de la population pendant l'année a été de 22.

Quinze écoles sont en opération dans la surintendance, mais on se plaint encore que les enfants ne fréquentent pas régulièrement l'école et que les parents n'y portent pas assez d'intérêt. Je suis heureux, cependant, de pouvoir dire qu'il y a aussi amélioration en quelques endroits, que les sauvages s'efforcent d'avoir de meilleures maisons d'école, et qu'en général les écoles sont mieux dirigées. Il en est ainsi principalement à Tyendinaga, ce qui peut être attribué, je crois, aux inspections régulières de l'inspecteur des écoles publiques. En adoptant ce système dans toutes les écoles sauvages, je suis sûr qu'on en obtiendrait d'excellents résultats, tant sous le rapport du mérite des instituteurs que du fonctionnement général des écoles.

Bien que les sauvages aient encore beaucoup à apprendre, ils font des progrès sous tous les rapports.

En général, ils sont confortablement vêtus et observent plus strictement les convenances. Je n'ai constaté que de rares cas de besoin réel et de dénuement, et les chefs, ainsi que les principaux membres de la bande, étaient alors généralement disposés à aider ces malheureux, ou, lorsqu'il s'agissait de vieillards, à leur accorder de petites pensions leur vie durant.

Le plus grand obstacle au progrès de quelques bandes est la malheureuse habitude d'ivrognerie, mais il y a eu plusieurs nobles exemples d'abnégation; et si l'on considère combien ils aiment les liqueurs et toutes les tentations auxquelles ils sont exposés, il faut sympathiser avec eux et admirer l'empire qu'ils ont sur eux-mêmes.

Dans presque tous les villages sauvages il y a des sociétés de tempérance que tous les agents devraient stimuler et encourager.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. PLUMMER,
Surintendant et commissaire,

PARRSBORO', 15 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-joint un état tabulaire rempli et signé, ainsi que demandé par votre lettre du 9 courant, n° 1266.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. T. CLARKE,
Agent des sauvages.

SHUBÉNACADIE, 11 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli un état tabulaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Il est impossible de faire rapport le 30 juin, parce que les récoltes ne sont jamais faites à cette époque, et cette année elles ont mûries encore plus tard que d'habitude.

Il n'y a presque pas de changement dans les habitudes ou la condition des sauvages de la bande, en sorte que j'ai peu de choses à rapporter. Ils sont enchantés de la perspective de posséder une école dans leur établissement.

Conformément à vos instructions, j'ai demandé des soumissions pour la construction de la maison d'école. Je vous les enverrai dès que j'en aurai reçu un nombre suffisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES GASS,
Agent des sauvages.

PICTOU, N. E., 16 novembre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli mon rapport annuel pour l'exercice expiré au 30 juin dernier. Je vous ai déjà expliqué dans une autre lettre pourquoi il n'a pas été transmis plus tôt. L'état tabulaire vous a été envoyé au commencement du mois dernier et votre accusé de réception était en date du 18 octobre. Liasse n° 1266, formule E.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

RODERICK McDONALD.

PICTOU, N.-E., 7 novembre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—N'ayant été nommé que l'année dernière agent des sauvages de ce district, je ne connais pas encore assez la vie et le caractère de ce peuple pour donner au département d'autres renseignements que ceux fournis par mon prédécesseur.

Les sauvages comprennent bien difficilement le but véritable que se propose le gouvernement en leur accordant différents secours, et chaque membre de la bande, qu'il soit dans le besoin ou non, veut avoir part égale avec les plus pauvres d'entre eux.

L'argent que vous avez accordé l'année dernière a été très utile, car plusieurs familles étaient dans le dénuement. Il leur avait été impossible de se procurer, pendant les rudes tempêtes de l'hiver dernier, les matériaux dont ils avaient besoin pour confectionner les différents articles qui leur auraient servi à acheter des provisions. Règle générale, le sauvage est fort imprévoyant. La nécessité seule, pour bien dire, le force à demander sa nourriture ou à travailler pour la gagner.

On a dépensé aussi judicieusement que possible l'argent que vous avez envoyé ce printemps en achetant des grains de semence et en engageant des attelages pour labourer et herser les terres.

Il faut, dans les circonstances actuelles, avoir recours aux blancs pour la plus grande partie de leurs travaux agricoles, parce qu'ils manquent d'attelages et d'instruments aratoires.

On a eu de bonnes récoltes se composant de pommes de terre, de blé et de foin, particulièrement sur l'île des Sauvages.

Il y a sur cette réserve une école que dirige mademoiselle Jollymore, jeune personne laborieuse et énergique. Malheureusement, les enfants fréquentent irrégulièrement l'école, et son travail est par suite à peu près inutile. Ce peu d'assiduité provient des habitudes nomades des sauvages.

On a dû fermer l'école, l'année dernière, à la fin du terme d'été, parce qu'il n'y avait pas moyen de chauffer la maison. Cette année le département a permis d'y mettre un poêle pour l'hiver prochain, et il est à espérer que l'on pourra ainsi tenir l'école ouverte toute l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
RODERICK McDONALD.

AGENCE DE COUTCHICHINGUE,
LAC LA PLUIE, KÉWATIN.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant au sujet des sauvages de la section couverte par le traité n° 3, confiés à ma charge ; aussi un état tabulaire.

Je suis heureux de pouvoir dire que les sept bandes dont les réserves sont situées sur la rivière La Pluie, ont été plus industrieuses et ont semé une plus grande quantité de maïs et de pommes de terre que par le passé. De plus, les Mauontoohoneses ont discontinué les danses qui avaient ordinairement lieu le printemps et qui les empêchaient de faire les semences.

Les bandes habitant l'extrémité nord-est du lac La Pluie ont aussi agrandi leurs jardins et ne quittent plus leurs réserves pendant l'été, comme elles le faisaient autrefois. Une partie de celle des Mickiseese a été plus industrieuse que d'habitude et quelques-uns ont aussi agrandi leurs jardins.. Il ne reste plus à cette bande qu'un bœuf et une vache des bestiaux que le département lui avait donnés ; tous ont été abattus ou sont morts faute de soins convenables.

La bande de l'extrémité nord-ouest du lac La Pluie cultive encore ses anciens jardins, qui ne sont que de petits morceaux de terre. Elle n'a plus qu'un bœuf ; les autres sont morts par suite de la négligence de ces sauvages.

Comme le taureau avait été laissé libre, il est devenu dangereux et on a dû le tuer. La viande fut vendue $50, et cette somme sera mise au crédit de la bande pour lui permettre d'en acheter un autre. Le chef est mort l'hiver dernier. A l'époque des paiements les sauvages tinrent conseil, et, en vertu de l'acte des sauvages, son fils fut appelé à le remplacer.

Il me fait peine d'avoir à constater de nouveau que les sauvages des lacs Wabigon et de l'Aigle conservent l'habitude de se procurer des liqueurs enivrantes des trafiquants le long de la ligne du chemin de fer dans le voisinage de ces endroits. On m'informe qu'on leur apporte des liqueurs de la baie du Tonnerre.

Ces sauvages ont été payés sur leur réserve à Wabigon. Je profitai de cette occasion pour leur reprocher sévèrement cette habitude de faire usage de liqueurs, et j'admonestai principalement le chef et lui dit qu'il s'exposait à perdre sa charge de chef.

Il n'y a pas de police sur cette partie de la ligne, et il est difficile d'arriver à la conviction des trafiquants de boisson.

La partie de la bande de la rivière aux Anglais qui réside à Mattawa n'a encore fait aucune amélioration, mais elle promet d'en faire dès que les réserves auront été arpentées. Les sauvages d'Assubaseusemecan sont plus industrieux ; ils possèdent plusieurs maisons et de petits champs de pommes de terre. Comme les moyens de transport ont fait défaut, ces derniers n'ont pas reçu les pommes de terre de semence en temps opportun.

La bande du Lac Seul a défriché des terrains, sur lesquels on projette de construire la réserve. La maison d'école est terminée et se trouve sous les soins du révérend J. Irvine. Il y avait 46 élèves lors des paiements, le 29 juillet ; ce nombre pourra sans doute varier, parce que quelques enfants devront suivre leurs parents sur les terrains de chasse. A la demande de l'instituteur, j'informai les sauvages que ce dernier garderait avec plaisir pendant l'hiver quelques enfants demeurant loin de l'école, pourvu qu'on lui donne du poisson pour les nourrir.

Cette école aura certainement une heureuse influence sur les adultes et les enfants, car quelques-uns de ces derniers d'un âge plus avancé désirent vivement s'instruire.

Quatre familles de la bande du Lac Seul se sont établis au Lac Plat (*Shoal Lake*), près de Mattawan, et y cultivent des terres ; elles me demandent d'être incorporées à la bande de Matawan. La réserve du Lac Plat fait partie de celles qui avaient été choisies en premier lieu par une fraction de la bande du Lac Seul et qui furent ensuite abandonnées parce qu'elles étaient trop éloignées.

Quelques-unes des bandes ont souffert pendant l'hiver par suite de la rareté des lièvres ; on les a secourues lorsqu'elles en avaient le plus grand besoin.

En ce qui concerne les instituteurs demeurant à Long-Sault et aux Petites-Fourches, sur la rivière La Pluie, je dois faire rapport qu'il n'y a pas d'école en opération dans aucun de ces deux endroits. L'instituteur des Petites Fourches a quitté la localité, et au Long-Sault les deux chefs sont en mauvaise intelligence et il n'y a pas de maison d'école. A maintes reprises j'ai demandé au chef de faire faire la charpente de la maison, l'assurant que le département la ferait terminer et y enverrait un instituteur.

Plusieurs jeunes sauvages sont morts pendant l'été des fièvres et de la rougeole.

Les approvisionnements étaient en bon état et de bonne qualité, et on les a tous reçus aux dates et endroits fixés.

Je regrette d'avoir à dire qu'on continue à vendre de la boisson du côté américain de la frontière. Le trafiquant prétend avoir obtenu une licence des Américains. M. Lyon, du Portage-du-Rat, était présent à l'époque des paiements, et on a arrêté et condamné a l'amende deux hommes qui avaient apporté de la boisson de ce côté-ci de la frontière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. J. N. PITHER,

Agent des sauvages.

TRAITÉ N° 3, KÉWATIN,

AGENCE DE LA SAVANE, 9 septembre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant et un état tabulaire statistique relatif aux quatre bandes de sauvages de mon agence.

Bande du Lac-des-Mille-Lacs—Chef Gros-Pierre.

J'ai visité cette bande le 24 mai et lui ai donné des grains de semence et des pommes de terre. Ces sauvages ont fait peu d'améliorations depuis l'année dernière, ce qui est dû au fait qu'ils ont travaillé sur le chemin de fer canadien du Pacifique et qu'il leur a fallu, en conséquence, s'absenter de la réserve. J'ai fait l'inventaire des instruments que la bande possède, et il manquait 6 haches et un coffre d'outils. La bande n'est pas encore prête à recevoir les animaux auxquels elle a droit d'après le traité. J'ai fait le paiement des annuités à la Savane, le 7 juillet, et y distribuai en même temps l'allocation de vivres, de ficelles et de munitions. Le chef s'est déclaré satisfait de la quantité et de la qualité des approvisionnements. Il y a eu pendant l'année sept décès et une seule naissance.

Bande de Kawawiagamot, du lac à l'Esturgeon—Chef Kaybaigon.

Je me suis rendu sur cette réserve le 29 mai. On y avait semé quelques pommes de terre mises en réserve l'année dernière. La bande a défriché de nouvelles terres et agrandi les jardins. Je lui ai donné une plus grande quantité de grain de semence et de pommes de terre. Les paiements ont été fraits à la Savane, le 7 juillet, et j'ai aussi distribué à la même date des provisions, de la ficelle et des munitions. Nenigakoned a été élu conseiller pour remplacer Wasagaborne, qui s'est séparé de la bande et est allé vivre avec les Américains. Il y a eu une naissance et un décès pendant l'année. Les sauvages désirent recevoir leurs annuités à la Savane, comme autrefois.

Bande du Lac La Croix—Chef Blackstone.

A mon arrivée sur cette réserve, le 1er juin, je n'y trouvai que le chef et deux membres de sa bande. Ces sauvages ont fait peu d'améliorations depuis l'année dernière. Ils ont vécu de pommes de terre et des graines de jardins et on leur a enseigné la manière de les semer et d'en prendre soin. Je fis l'inventaire des outils et des instruments aratoires ; il y en avait plus que le nombre voulu à ceux qui cultivent la terre. Ces sauvages possèdent un bœuf qu'ils ne peuvent cependant utiliser parce qu'ils n'ont ni harnais ni joug. Les paiements ont eu lieu sur la réserve le 14 juillet, et je leur distribuai à la même époque leur part de provisions, de ficelles et de munitions, etc. Le chef Blackstone parla pendant près d'une journée et demie à l'assemblée qui eut lieu après les paiements. L'année dernière, Blackstone avait gardé l'argent du n° 17. Je le lui ai fait rembourser, lors du dernier paiement, à la satisfaction des conseillers et de la bande. Ils ne sont pas prêts encore à recevoir le reste de leurs animaux. Il n'y a pas eu de décès pendant l'année et il n'a été enregistré que quatre naissances.

Bande de la rivière La Seine—Chef, Le Rat McKay.

Je visitai cette réserve le 1er juin et constatai qu'on y avait défriché quantité de nouvelles terres ainsi qu'agrandi les jardins. Je donnai aux sauvages des graines de jardins et des pommes de terre. La bande possède sept tonnes de foin de la récolte de l'an dernier et désire vivement qu'on lui envoie les annimaux auxquelles elle a droit. Je lui dis qu'elle les recevrait au mois de juillet. Les annuités ont été payées le 19 juillet et j'ai distribué à la même date, à chaque sauvage, sa part de provisions, de ficelle et de minutions. J'ai éprouvé beaucoup de difficultés à leur faire accepter des chèques ; ils croyaient que cela cachait quelque projet sinistre, mais ils ont paru contents après avoir reçu mes explications. Il y a eu six naissances pendant l'année et pas de décès. Ces sauvages désirent qu'on leur change la réserve (B. 1) pour une égale quantité de terrains situés sur la côte ouest de la réserve La Seine, qu'on ajoutera à la réserve B. 2. Ils voudraient aussi avoir pour la prochaine saison du blé de semence et différentes sortes de graines de jardin. Il y a du foin en abondance pour les animaux et on a construit une étable. Les jardins ont une belle apparence et le sol est de bonne qualité. Le chef demande des clous, des fenêtres, des vitres et des pentures pour pouvoir construire un plus grand nombre de maisons ; il dit qu'ils ne pourront se procurer ces articles avec les $5 accordés à chaque sauvage et demande que le gouvernement veuille bien les fournir. Il m'a remercié de lui avoir enseigné le jardinage, parce que tout venait bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN McINTYRE,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
WINNIPEG, 28 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon cinquième rapport annuel sur l'état des différentes agences des sauvages de cette surintendance pour l'année courante, ainsi que l'état tabulaire y relatif.

Conformément aux instructions reçues du département, je suis parti de Winnipeg le 8 juin dernier et me suis rendu à Prince-Arthur's-Landing *viâ* Duluth.

A mon arrivée à Fort-William, j'allai inspecter l'agence de M. John McIntyre. En général l'état des affaires y était satisfaisant. Ce dernier a établi son bureau dans une bonne et grande salle de sa demeure, meublée d'un casier, d'un pupitre, d'une table et de plusieurs chaises. Son magasin se trouve à la Savane. C'est un bâtiment fait en charpente et de la dimension de 18 x 22. Les provisions et les instruments aratoires y sont emmagazinés en attendant que l'agent les distribue aux différentes bandes de sauvages confiées à ses soins. Les bordereaux de paie ne sont pas faits d'après l'ordre alphabétique, mais sauf cela tout est correct. A la marge il y a des renseignements très détaillés au sujet des changemeuts survenus dans le nombre des membres des familles depuis l'année dernière. En regard de chaque nom se trouve l'indication de la personne à qui le paiement a été fait, et par ce moyen il est facile de découvrir toute irrégularité. Son état tabulaire est incomplet, car quelques colonnes n'ont pas été remplies.

Le livre de copies de lettres est proprement et lisiblement tenu, et il en est de même des liasses de lettres de différentes personnes au sujet des officiers de l'agence. Elles sont arrangées systématiquement et il y a un index pour faciliter les recherches.

Bande du Lac des Mille-Lacs.

Il ne reste pour cultiver la réserve que quatorze familles sur les trente dont se composait cette bande. Les autres travaillent sur le chemin de fer canadien du Pacifique ou sont retournées à leur ancienne vie de pêcheurs et chasseurs. Le chef Kitche-Pierre, se plaint que certains membres de la bande ne veulent pas écouter ses conseils d'abandonner leurs habitudes nomades et de se fixer définitivement sur la réserve. Puis, ajoute-t-il, comme le foin est rare et que la bande a négligé de s'en procurer une quantité convenable, ainsi que de construire les étables nécessaires, il n'est pas prêt à recevoir les animaux qui sont encore dus en vertu du traité. Les sauvages n'ont semé cette année que les onze sacs de pommes de terre que le département leur a envoyés; ils avaient ou mangé ou vendu à des commerçants leur propre approvisionnement. Un certain nombre de membres de la bande désirent avoir une école sur la réserve, mais le chef et quelques autres s'y opposent, parce que les huit familles qui s'y sont établies jusqu'ici n'y demeurent que pendant une courte période de l'année, et qu'en conséquence l'école ne serait pas assez fréquentée pour produire des résultats avantageux. Cette bande et celle du lac à l'Esturgeon ont reçu leurs annuités dans le cours de l'été dernier à la Savane; mais si l'on adoptait aussi à cet endroit la pratique suivie ailleurs de payer chaque bande sur sa propre réserve, il ne serait plus nécessaire de visiter les sauvages le printemps pour leur enseigner la culture. En effet, presque tous se réuniraient à cette occasion sur leurs réserves et il serait alors plus facile de leur donner les instructions nécessaires que dans d'autres temps, où l'on n'y rencontre que fort peu de sauvages et principalement des femmes et des enfants. L'agent a visité les réserves vers la fin du mois de mai et le commencement de juin, afin de recueillir la statistique et de donner aux sauvages des leçons de culture; mais si les paiements avaient lieu comme je le suggère plus haut, ces devoirs pourraient être remplis en même temps et l'on épargnerait ainsi les frais d'un nouveau voyage chaque année. Sept décès ont eu lieu pendant l'année, surtout parmi les enfants. Ils ont été causés par différentes maladies, et le chef demande que l'agent lui donne des remèdes, quand quelques membres de sa bande seront gravement malades. On a retranché des bordereaux de paie, l'année dernière, quinze noms de sauvages demeurant sur la section couverte par le traité Robinson. Meno s'est rendu au lac Seul, en 1881, avec sa famille, composée de trois personnes; il fut inscrit sous le nom de Maineau, avec une famille comptant un même nombre de personnes, sur les bordereaux de paie de M. Pither, et l'agent lui paya ses annuités, en notant à la marge que ce sauvage était absent depuis 1876. Ce système de permettre aux sauvages de changer d'agence, sans y être autorisé, et de leur payer les annuités après de longues absences, tout en négligeant de s'assurer si d'autres bordereaux de paie ne mentionnent pas leurs noms pendant ces années écoulées, a donné lieu à de très graves et très nombreuses irrégularités, lors des paiements d'annuités dont j'ai eu connaissance. Ainsi, d'après les

bordereaux de paie, il appert que Kaisibinisance a épousé la fille de Kabiasika du lac Seul; en conséquence, cette dernière fut payée en même temps que son mari. Cependant il n'est fait aucune mention de ce mariage, s'il a jamais eu lieu, dans les notes marginales des bordereaux de paie que M. Pither a préparés pour la bande de Kabiasika, et le nombre des filles qui ont reçu les annuités n'indique aucune diminution, mais au contraire une augmentation par suite d'une naissance. On voit par là que cette femme a retiré cette année son annuité en deux endroits différents. Les agents ne peuvent donc prendre trop de renseignements lorsqu'il s'agit d'ajouter à leurs bordereaux de paie les noms de sauvages ayant appartenu à d'autres bandes.

Bande de Kawawiagamot.

Cette bande commence à prendre beaucoup d'intérêt à l'agrandissement et à la culture de ses jardins. Sur les treize familles qui la composent, sept se sont établies sur des fermes. On a plus semé de pommes de terre sur les réserves qu'on ne l'a jamais fait par le passé. Il n'a encore été construit que deux maisons. Le chef Kaybaigon m'informe que les sauvages ne sont pas encore prêts à recevoir leur part d'animaux parce qu'ils ne possèdent ni étables ni foin. Le chef était couché dans son canot et souffrait du rhumatisme enflammatoire lorsque je le rencontrai l'été dernier avec d'autres membres de la bande, au moment où ils se rendaient à la Savane pour y recevoir les annuités. Il me dit qu'il y avait eu de la maladie parmi ses gens, mais qu'un seul était mort. Il regrettait qu'il ne se fût pas établi plus de familles sur la réserve, parce qu'il aurait alors pu établir une école et jouir des avantages de l'instruction. Wasagabowe, genre du chef, et autrefois conseiller, est un sauvage américain qui habite le Grand-Portage, dans les Etats-Unis, mais à qui on a payé les annuités jusqu'à tout dernièrement. L'agent a cessé fort à propos de le payer; mais il paie encore les annuités à sa fille, contrairement à l'interprétation du mot *sauvage*, suivant la 3ème section de l'Acte des sauvages de 1880. On a retranché l'année dernière des bordereaux de paie les noms de neuf sauvages habitant la section couverte par le traité Robinson et de douze sauvages américains.

Bande du lac La Croix.

Il n'a pas été fait d'améliorations importantes sur cette réserve depuis ma dernière visite, mais au contraire on y a cultivé cette année une étendue de terre moins considérable. Sur les trente familles dont se compose cette bande, douze à peu près cultivent de petits jardins. Le chef Blackstone se plaint qu'il ne peut persuader à ses gens de faire diligence pour aller chercher à la Savane les pommes de terre et les instruments aratoires que le département distribue, à cause de la grande distance où se trouve cet endroit, et des nombreux portages qu'il faut faire pour s'y rendre, de sorte que souvent la saison est trop avancée, lorsqu'on reçoit les approvisionnements, pour les utiliser comme on le devrait. C'est pourquoi il demande qu'on délivre ces articles à l'avenir sur la réserve même. Il se plaignit aussi que l'agent avait retranché des bordereaux de paie, l'année dernière, un certain nombre de sauvages à qui l'on payait des annuités, et que la commission avait inscrits sur les bordereaux, au Fort Francis, en 1871, sous le prétexte que ce sont des sauvages américains; mais ensuite il admit que ces derniers demeuraient aux Etats-Unis, depuis plus de cinq ans, et qu'ils ne venaient en Canada, chaque année, que pour retirer leurs annuités. L'agent avait confié au chef, sous enveloppe, l'annuité d'Aminonou, s'élevant à dix piastres. C'était l'exposer à une tentation trop forte pour qu'il n'y succombât pas, et il s'appropria le contenu de la lettre, mais il fut obligé par la suite de rembourser la somme à l'agent qui la remit à celui à qui elle appartenait. Ce chef désire qu'on remplace par un bœuf l'une des vaches qui sont encore dues à cette bande et qu'on lui donne un harnais pour faire travailler ces bêtes. Tous les instruments aratoires sont réunis et mis en sûreté jusqu'à ce que les sauvages en aient besoin. Il ne semble pas s'occuper d'instruction, car il il n'y a pas de maisons d'école et ils ne demandent pas d'instituteur. Il y a eu pendant l'année quelques cas de maladie, mais pas de décès. Matasogonebo, le gendre du chef, sauvage américain, retirait autrefois son annuité sur cette réserve, mais l'agent ayant découvert la fraude, effaça son nom des bordereaux de paie. Le paiement des annuités, qui se fera cette année sur la réserve, aura ssairement le bon effet de retenir les sauvages chez eux à l'époque des semailles.

Bande de la rivière La Seïne.

Cette bande est très industrieuse et fait des améliorations considérables sur la réserve. Treize des trente-quatre sauvages qui appartenaient autrefois à cette bande se livrent à la culture du sol. Ils ont souvent demandé des bêtes à cornes, et préparé du foin et des étables pour les abriter; mais pour une raison ou pour une autre, elles ne leur ont pas encore été fournies, bien que promises depuis longtemps. Il leur est impossible de cultiver leurs jardins d'une manière profitable sans bœufs, et je considère qu'on devrait leur en fournir sans plus de retard. Le chef, Rat McKay, se plaint de ce qu'il ne peut induire un plus grand nombre de sauvages à venir s'établir sur la réserve. Il se plaint aussi de ce que les sauvages de Fort-Francis et les sauvages américains empêchent l'ésturgeon de remonter la rivière, en étendant leurs rets d'un côté à l'autre de son embouchure.

L'an dernier l'agent retrancha des bordereaux de paie les noms de quatre sauvages américains qui retiraient autrefois des annuités avec cette bande. Ils ne sont pas actuellement favorables à l'ouverture d'une école sur la réserve, parce qu'ils craignent qu'on inculque des principes religieux dans l'esprit de leurs enfants. Si on ajoutait les bandes de Rat McKay et de Blackstone à l'agence de M. Pither, et celles des lacs Wabigon et de l'Aigle, du lac Seul, des lacs à l'Esturgeon et à la Truite, et de la rivière Mattawan à l'agence de M. McIntyre, ce serait plus commode et moins dispendieux pour le paiement des annuités et la livraison des approvisionnements aux différentes bandes sur leurs réserves respectives. M. McIntyre pourrait se rendre à Wabigon en chemin de fer, tandis que M. Pither aurait à parcourir 100 milles en canot pour s'y rendre. En allant plus au nord visiter les autres réserves, il n'y aurait aucune différence, parce que le voyage se ferait dans les deux cas par la même route. La distance du Lac la Croix à Coutcheeching n'est que la moitié de celle du lac La Croix à Savanne; et beaucoup moins longue, relativement, entre la rivière La Seine et Coutcheeching qu'entre la rivière La Seine et Savanne. En outre, il n'y aurait aucun portage à faire entre Coutcheeching et la rivière La Seine, et seulement deux en allant au Lac la Croix, tandis qu'en allant de Savanne à ces réserves, il faudrait faire de quinze à vingt portages.

Agence de M. Pither.

En arrivant à Coutcheeching j'appris que l'agent était absent en congé, et par conséquent je ne pus inspecter son bureau et son magasin. Il serait donc désirable de donner instruction aux agents de laisser leur bureau et leur magasin sous les soins d'une personne responsable, lorsqu'ils sont obligés de s'absenter, afin que je puisse y avoir accès pour faire mon inspection.

Bande Nickickeseminecan.

Cette bande fait des progrès signalés dans l'agriculture; elle a, cette année, environ vingt acres en culture. Huit familles sur les quinze qui la composent, ont construit des maisons et se sont établies sur les réserves. Le chef, Naitamucomickiskung, le sauvage le plus marquant et le plus intelligent du lac La Pluie, parlant en son propre nom et pour les autres bandes de ce district, déclara qu'un grand nombre de sauvages désiraient faire instruire leurs enfants, mais étaient incapables de construire des écoles; que lorsque le gouvernement leur promit des écoles, il ne leur a pas dit qu'ils auraient à les construire eux-mêmes et par conséquent qu'on ne pouvait s'attendre à ce qu'ils s'en chargeassent. Ils sont très reconnaissants de la bonté que la Reine leur témoigne en s'occupant de leur bien-être, et ils désirent exprimer leur gratitude pour tout ce qu'ils ont reçu de ses agents. Ils demandent cependant des secours en provisions pour les sauvages infirmes et pauvres, qui vivent aux dépens de la charité des autres, parce que leurs parents, dans bien des cas, ne prennent pas plus soin d'eux que des vieux chiens; par exemple, Naihecpenesse et sa femme, appartenant à la bande de Mawintopenesse, ne sont soutenus ni par leur fils ni par leur fille, mais dépendent de la charité publique pour vivre; Keetachay, une très-vieille veuve de la bande de Gobah, n'est soutenue ni par son gendre ni par sa fille, mais vit aux dépens des autres. Le chef est très-heureux de constater l'amélioration

qui s'est faite parmi les sauvages d'aujourd'hui, comparée à l'état misérable dans lequel ils vivaient dans sa jeunesse, lorsqu'ils n'avaient pour se nourrir et se vêtir que les produits précaires des lacs, des rivières et des forêts. Il voit avec plaisir l'arrivée de jours meilleurs, lorsque toutes les commodités et le luxe qui entourent leurs frères blancs seront à leur portée, parce que les bateaux à vapeur et les chemins de fer apporteront dans leur pays ce qu'ils ne peuvent produire sur leurs réserves.

Il désire m'informer que bien que les trafiquants vendent du whisky aux métis et aux autres sauvages de l'autre côté de la rivière à Fort Francis, il n'y a cependant aucun sauvage qui en ait encore bu, à sa connaissance. Il dit que par le traité on leur avait promis leur réserve sur les deux côtés du bras nord-est du lac LaPluie, tandis que sur les cartes du gouvernement elle n'est marquée que sur un côté.

Bande de Naicatcheewenan.

Le vieux chef, Washesconce, est mort dans le cours de l'hiver, et son fils, Osawaha, fut élu l'été dernier à sa place. Trois familles seulement, sur les seize qui composent cette bande, font des améliorations sur la réserve. Le reste erre çà et là, pêchant et chassant, ou cultivant des pommes de terre sur de petits morceaux de leurs anciens jardins, dans des îles situées à l'angle nord-ouest du lac La Pluie.

Bande de Stangeecoming.

Cette bande fait très-peu de progrès en agriculture. Les sauvages n'ont construit que quatre maisons sur la réserve jusqu'à présent, et de toutes les bandes comprises dans cette agence, ce sont eux qui ont la plus petite quantité de terre en culture. Le chef, Gobah, se plaint du peu de provisions qu'ils reçoivent lors des paiements; mais après avoir fait une enquête à ce sujet, je me suis convaincu que la quantité ordinaire donnée *pro rata* aux autres, est toujours fournie à cette bande.

Bande du lac La Pluie (Mickeansi.)

Cette bande se compose principalement de métis français, qui habitaient le fort Francis à l'époque du traité fait avec les sauvages. Elle comprend trente et une familles, dont environ la moitié possède des jardins et des maisons sur la réserve. Ils récoltent annuellement assez de maïs et de pommes de terre pour leur usage. L'interprète, Chastellain, désire se séparer de cette bande et se retirer du traité, parce qu'il veut obtenir un établissement (*homestead*) à l'endroit où il demeure sur la rivière La Pluie. Je recommanderais respectueusement d'accueillir favorablement la demande de ce digne et vénérable métis.

Bande des Petites Fourches.

Le chef, Keezickookal, suivi d'un nombre aussi considérable de ses gens qu'il a pu induire à l'accompagner, partit en juin pour aller visiter les Sioux du lac du Diable. Les quelques familles qui restaient sur la réserve étaient très occupées à sarcler à la houe une excellente récolte de pommes de terre et de maïs estimée à vingt acres environ. M. David Prince, le missionnaire épiscopalien de l'endroit, m'informa qu'il était absolument impossible d'induire les parents à envoyer leurs enfants à l'école, à moins qu'il ne leur fournît la nourriture et l'habillement. Il est sur le point d'abandonner cette entreprise désespérée, et par conséquent il a envoyé sa démission.

Le chef a reçu en 1881 le paiement pour une famille de neuf personnes, soit une augmentation d'une fille née dans l'année, suivant la remarque faite par l'agent sur son bordereau de solde, tandis qu'on m'informe d'une manière digne de foi qu'il n'y a eu aucune naissance dans sa famille, et par conséquent il a reçu cinq dollars de trop. L'automne suivant, son plus jeune enfant mourut à l'âge de quatre ans, ce qui réduisit le nombre de sa famille à sept, tandis que le bordereau constate qu'il a reçu un paiement pour huit personnes en 1882. Punherkeezicknaba, un des conseillers, ayant deux femmes, est représenté sur le bordereau de paie comme ayant reçu en 1881, l'annuité pour une famille de onze, y compris deux enfants nouveaux-nés, tandis qu'à l'époque du paiement un seul de ces enfants était né. Il semble qu'on devrait faire un exemple du chef et du conseiller, en les démettant de leur position pour malhonnêteté, aux termes de l'article 72 de l'Acte des sauvages, pourvu qu'on puisse établir d'une

manière évidente qu'ils ont volontairement représenté faussement à l'agent le nombre de leur famille. Missinawaypenesse, un des conseillers, dit qu'ils sont presque entièrement dépourvus d'instruments aratoires pour cultiver leurs jardins. Leur charrue et leur herse sont brisées, et ils sont incapables de les réparer. Cette bande se compose de dix-sept familles, et ils sont tous sensés cultiver la terre, vu qu'une hache, une faulx, une bèche et deux houes ne sont données qu'à ceux-là, aux termes du traité, et en consultant les registres du bureau, je trouve qu'ils ont reçu 20 haches, 32 houes, 2 charrues, 1 herse, 15 faulx, 12 bêches, etc. ; ils ont donc encore droit de recevoir 2 houes, 1 herse, 2 faulx, et 5 bêches. Je remarque de plus dans le même registre que presque toutes les bandes de cette agence ont reçu plus de haches qu'elles n'ont droit d'en avoir d'après le traité, et que deux ou trois bandes seulement ont reçu leur complément de houes, de bêches et de faulx, nonobstant les représentations contraires faites au département aussi bien qu'aux sauvages à ce sujet. Il est quelque peu remarquable, malgré les demandes incessantes d'un grand nombre de sauvages de cette agence, qui réclament le reste des instruments aratoires auxquels ils ont droit par le traité, qu'il reste inutilement dans le magasin 110 haches, 44 houes, 38 bêches, 18 herses, 5 charrues, 1 scie de travers, 1 scie de scieur de long, 1 meule à aiguiser, et une fourche pour le foin. Dans la partie inférieure de la réserve, quelques familles cultivent avec des houes de bois. Matamekapow et son père ont vécu et ont cultivé la terre presque vis-à-vis la grande rivière américaine avant et depuis la date du traité. Ils sont très industrieux et ont défriché plus de six acres de terre. Cette année ils ont semé un demi-boisseau de maïs et vingt boisseaux de pommes de terre. Ils appartiennent à la bande de Maskeekeeinine, des rapides du Manitou. Ils craignent que les terres qu'ils possédaient et sur lesquelles ils ont fait des améliorations avant la fixation de la réserve, ne leur soient enlevées par les blancs, comme ils en ont déjà été menacés par différentes personnes. Je leur affirmai que leur tenure serait respectée tant qu'ils continueraient à cultiver la terre. Ils se plaignirent que Paisheecomickiskung, de la bande de Keezickookais, s'était introduit avec effraction dans leur maison, y avait volé de la poudre, une paire de mocassins, deux assiettes et une serviette ; que Maiquaipanesse, conseiller de la bande de Maisquasekeezick, à Hungry Hall, vola deux chaudrons dans leur sucrerie le printemps dernier, et qu'un blanc de Fort-Francis avait brisé le cadenas de la porte, était entré dans leur maison, et avait emporté un sac de maïs. Ils disent que l'agent avait été informé de ce qui était arrivé, mais que rien n'avait été fait, à leur connaissance, pour prévenir la répétition de ces vols.

Bandes des rapides du Manitou.

Les bandes de Keetcheekaikake et de Maskeekeeininine cultivaient autrefois leurs réserves en commun, mais ils sépareront à l'avenir tout ce qu'ils produiront. Rien ne me donne plus de satisfaction que de voir le louable esprit d'entreprise dont il ont fait preuve pour agrandir et améliorer leurs excellentes terres, depuis ma dernière visite à leurs réserves. Six sauvages étaient activement occupés à sarcler leur abondante moisson. L'année dernière ils ont récolté six cents boisseaux de pommes de terre et quarante boisseaux de maïs. Ils n'ont reçu aucune graine du département cette année, parce qu'ils en possédaient une grande quantité. Leurs houes sont usées et leurs charrues et herses sont brisées. Le chef Keetcheekaikake demande qu'on lui donne le reste des instruments aratoires auxquels sa bande a droit. Il paraît, d'après le nombre déjà reçu par cette bande, qu'il lui est encore dû trois haches, quatorze houes, deux herses, sept faulx et huit bêches. Ces bandes désirent avoir une école construite sur la ligne de bornage entre les réserves, mais ils ne veulent pas bâtir de maison dans ce but sans qu'on les paie. Ils croient que l'instituteur pourrait construire lui-même l'école si le gouvernement refusait de le faire. Ils répètent l'ancienne histoire qu'ils avaient compris que les écoles et les instituteurs devaient leur être fournis en vertu du traité. Les chefs disent que les sauvages de la rivière La Pluie craignent les écoles de missions et ne veulent par conséquent enseigner aucune religion à leurs enfants. Ils demandèrent si le bois pour la construction de l'école devait être pris sur la réserve, et qui devait fournir le combustible pour l'école. Ils craignent que l'instituteur ne s'établisse sur leur réserve et ne se serve de leurs terres pour y cultiver un jardin en pommes de terre. Ils se déclarent

très satisfaits de la proposition du département de leur fournir des animaux supplémentaires pourvu qu'ils permettent d'en déduire le prix sur leurs annuités. Le chef Keetcheekaikake désire qu'on lui fournisse un bœuf à ces conditions. Il veut qu'à l'avenir leurs annuités soient payées sur la réserve, mais le chef Maskeekeeinine a peur qu'on ne foule aux pieds ses jardins si les paiements se font sur sa réserve ; cependant, il dit que si les autres bandes sont en faveur de la réception de leurs annuités sur leurs réserves respectives, il n'y fait aucune objection.

Bandes du Long Sault.

Ces bandes font aussi de grands progrès dans l'agriculture. M. Peter Spence, le missionnaire épiscopalien de l'endroit, est à construire une maison d'école sur le côté est de la réserve de Mawintopenesse, près de la ligne de bornage ouest de la réserve de Neeshotai, sur une belle élévation, près de la rivière. Cette école servira pour les deux réserves, et mesure 20 x 30 pieds. Le chef Mawintopenesse a abandonné ses cérémonies païennes, et a signifié son intention d'embrasser le christianisme. Il tourne en ridicule l'idée que les sauvages construisent eux-mêmes les écoles, et il insiste à ce que le gouvernement construise des maisons convenables pour cette fin, et instruise leurs enfants suivant les promesses faites, à l'angle nord-ouest en 1873. M. Spence construit également une très confortable cabane en troncs d'arbres pour Mawintopenesse, qui est sans conteste le plus rusé et le plus intelligent sauvage de cette surintendance. Environ 500 boisseaux de pommes de terre et 200 boisseaux de maïs ont été récoltés sur ces réserves l'an dernier. Neeshotai désire que le paiement des annuités soit fait sur leur réserve à l'avenir.

Bandes de Hungry Hall.

Ces deux bandes n'ont fait presque aucune amélioration sur leurs réserves. La plus grande partie de leurs jardins sont de l'autre côté de la rivière, dans les Etats-Unis, où ils cultivent en abondance le maïs et les pommes de terre. Les chefs Kaibaikapowetung et Masquasekeesick demeurent cependant au Canada, et possèdent quelques maisons et des jardins. Ils ne sont pas prêts pour une école et ils n'en veulent pas à présent.

Dans une copie que j'ai des instructions données aux différents agents des sauvages pour les guider lorsqu'ils font les paiements, je remarque ce qui suit : " Il vous est impérativement ordonné de payer aux sauvages leurs annuités sur leurs réserves." Ces instructions n'ont pas été complètement suivies dans cette agence, en autant que les bandes de sauvages du lac et de la rivière La Pluie ont été payées comme autrefois au fort Francis. Je remarque de plus que les agents et leurs aides sont priés de joindre à leurs bordereaux de paie des déclarations légales concernant leur exactitude. Cette recommandation n'a pas été suivie non plus, attendu que les bordereaux de paie sont simplement " certifiés exacts " par l'agent et son aide. Les noms de tous ceux qui ont retiré des annuités pour eux et pour leur famille sont correctement inscrits dans les bordereaux de paie cette année, mais ils sont erronément inscrits dans la colonne des observations au lieu de la colonne des noms de famille. L'état tabulaire est insuffisamment rempli, attendu que dix-sept colonnes importantes sont laissées en blanc. Les noms des différents chefs y sont employés pour désigner leurs bandes respectives, tandis que sur les bordereaux de paie on se sert pour cela du nom des réserves. Ce système manque d'uniformité et porte à la confusion. Les noms des bandes devront être semblables à ceux des réserves, car autrement, à l'élection d'un nouveau chef, le nom de la bande changerait.

Dans les colonnes d'observations, sur les bordereaux de paie, il n'est pas dit si le paiement est fait aux personnes elles-mêmes, ou à ordre. Il est très-important de donner ce renseignement, dans chaque cas, afin de faciliter la découverte de toute différence ou irrégularité qui pourrait se produire dans le paiement des annuités. Si l'on approuvait mes conseils, quant au paiement sur leurs réserves des annuités aux différentes bandes de sauvages de cette agence ainsi qu'aux changements que j'indique, je recommanderais de faire les paiements aux époques suivantes : à Hungry Hall, aux deux bandes qui y demeurent, le 6 de juillet ; visiter leurs jardins et obtenir des statistiques, le 7 ; arriver aux réserves de Long Sault le 8, faire le paiement aux

deux bandes qui y demeurent le 9, visiter leurs jardins et obtenir des statistiques le 10; arriver aux réserves des rapides du Manitou le 11, faire les paiements aux deux bandes qui y demeurent le 12, visiter leurs jardins et obtenir des statistiques le 13; arriver à la réserve des petites Fourches et faire les paiements le 14, visiter leurs jardins et obtenir des statistiques le 15; arriver aux réserves de Gobah et de Mickessese le 16, faire les paiements à ces deux bandes le 17, visiter leurs jardins et obtenir des statistiques le 18; arriver à la réserve Nacatchewenan le 19, faire les paiements le 20, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 21; arriver à la réserve Nickickiseminecan le 23, faire les paiements le 24, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 25; arriver à la réserve de la rivière La Seine le 27, faire les paiements le 28, visiter et obtenir des statistiques le 29; arriver à la réserve du lac LaCroix le 1er août, faire les paiements le 2, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 4; et revenir à l'agence de Coutcheeching le 6.

Comme toutes les instructions données sur l'agriculture par les agents aux sauvages de cette surintendance sont de peu de conséquence, il paraîtrait donc qu'un système plus pratique devrait être adopté pour leur enseigner l'agriculture. Il me semble qu'on pourrait faire des arrangements économiques avec des colons dans le voisinage des réserves sur la rivière La Pluie et ailleurs pour atteindre ce but désirable, en leur donnant un bonus de dix dollars environ pour chaque acre défriché, labouré, clôturé et semé en sus de la quantité de terre en culture l'année précédente. On pourrait principalement le faire par le travail des sauvages dirigé et surveillé par les colons, aux conditions et pour les considérations ci-dessus mentionnées, les agents devant faire un rapport sur le travail accompli avant qu'aucun paiement ne soit fait à ces gens.

L'agence de M. McPherson.

L'été dernier l'agent construisit une maison confortable de 22 x 37 pieds, contenant un bureau de 10 x 10 pieds. Le bois était prêt pour la construction d'un nouveau magasin de 20 x 25 pieds, qui devait être terminé cette année. Son mobilier de bureau fourni par le département se compose de six chaises, d'une table et d'un pupitre. Son livre aux lettres était un peu illisible, les impressions étant défectueuses à cause de l'encre à copier ou de la presse qui n'était pas bonne. Son livre de recettes pour la distribution des approvisionnements et des instruments aratoires aux différentes bandes de sauvages dans son agence est régulièrement balancé chaque mois, et une copie des reçus, généralement signés par les différents chefs, mais quelques fois par ceux qui reçoivent des approvisionnements, est expédiée au bureau des sauvages à Winnipeg avec les pièces justificatives annexées. La balance indiquée sur ces états correspond aux provisions en magasin. Son état tabulaire est incomplet parce que dix colonnes sont laissées en blanc. Ses bordereaux de paie devraient donner des renseignements plus précis dans les notes marginales en indiquant si les paiements ont été faits aux chefs de familles eux-mêmes ou à leurs représentants.

L'hiver dernier, quarante-sept pins ayant en moyenne de un à deux pieds de diamètre ont été coupés et enlevés de 38 B de la réserve du Portage-du-Rat, par Charles Labardure, qui prétendait agir suivant les instructions du major Lewis, de Winnipeg. Il admit la contravention en cour devant le magistrat de police McCabe, et fut condamné, conformément à l'article 27 de l'Acte des Sauvages, à vingt dollars d'amende par arbre, formant neuf cent quarante dollars, ou un emprisonnement de trois mois. L'amende n'a cependant pas été payée ni l'emprisonnement subi, et par conséquent le but de la justice en punissant le coupable n'a pas été seulement frustré, mais encore on a établi un précédent qui équivaut à tolérer de semblables contraventions. L'agent a fait rapport sur toute cette affaire à M. le surintendant des sauvages Grahame, et demandé de nouvelles instructions. En réponse à ses demandes, on lui a intimé de poursuivre conformément à l'article 27 de l'Acte des sauvages. La question de juridiction quant à celui qui devait signer le mandat d'arrestation a été soulevée, le magistrat de police a refusé de continuer les procédures avant de recevoir des instructions définitives à ce sujet, et la cause est restée en suspens. En février dernier, sur 38 A de la même réserve, les employés des entrepreneurs McDonald et Cie, ont coupé quatre arbres. En apprenant cela, l'agent visita la réserve pour se convaincre de la chose, et vérifia ce qu'on lui avait dit. Il en fit rapport à M. le surintendant

Grahame, en lui demandant des instructions, et il fut prié de poursuivre. Comme M. McDonald était absent, M. McCabe, le magistrat de police, devant qui la plainte fut portée par l'agent, décida de ne rien faire avant le retour de M. McDonald. Quelque temps après l'agent écrivit au magistrat au sujet de cette poursuite, et demanda si M. McDonald était de retour, mais il ne reçut aucune réponse à sa lettre. Les sauvages du Portage-du-Rat se trouvent lésés par la contravention de M. Mather, qui coupa et enleva 175 pins de la réserve B dans l'hiver de 1880-81, et se plaignent que leur réserve a été plusieurs fois dépouillée de son bois le plus précieux sans qu'on ait rien fait pour remédier au mal. Il est regrettable que la justice soit éludée par l'indifférence des autorités à poursuivre les coupables. Les sauvages de la baie du Poisson-Blanc sont aussi lésés par le vol, sur leur réserve, de 900,000 pieds de leurs plus beaux pins par Macaulay, commis le même hiver. Ainsi le sauvage se trouve dépouillé de son bien le plus précieux par la cupidité de marchands de bois sans scrupules qui s'enrichissent de leurs gains illicites, tandis que les pauvres victimes restent dans la pauvreté, car la réserve, généralement couverte de rochers et de *muskegs*, n'a presque aucune valeur lorsqu'elle est dépouillée de son bois. L'agent m'informa que bien que des pommes de terre n'aient pas été demandées cette année, parce que les sauvages, à peu d'exceptions près, en avaient en abondance pour la semence, 175 boisseaux avaient cependant été expédiés de Winnipeg à cette agence le 27 mai ; mais avant que les sauvages eussent été avertis de cet envoi, ils avaient presque tous fini leurs semences ; donc 81½ boisseaux seulement ont été pris par eux ; 49 boisseaux ont été prêtés à d'autres qui devront les remettre cet l'automne ; 27½ boisseaux ont été vendus au Portage-du-Rat pour $1.00 le boisseau ; 5 boisseaux ont été donnés à l'affrêteur pour les porter au marché et 12 boisseaux ont pourri. Il m'informa aussi qu'il avait demandé du maïs et des graines de jardin, mais qu'ils ne lui avaient pas été fournis, bien que très-nécessaires. Les sauvages de cette agence ont planté plus de pommes de terre qu'aucune autre année précédente.

La bande de Pawawassin a planté sur différents endroits de la réserve 85 boisseaux de pommes de terre et semé deux boisseaux de maïs, soit 24 boisseaux des premières et 1 du second de plus qu'ils avaient semés l'année précédente. La bande Minwabanwaiskung a planté 60 boisseaux de pommes de terre et semé deux boisseaux de maïs, soit un tiers de plus que l'an dernier. La bande de Canducomecowininie a planté 60 boisseaux de pommes de terre et semé un boisseau de maïs, soit 20 boisseaux de pommes de terre de plus que l'année précédente. La bande d'Ayasbawasha a planté 35 boisseaux de pommes de terre et semé deux boisseaux de maïs, soit un boisseau de pommes de terre et un de maïs de plus que l'an passé. La bande de Nootinaquaham a planté 48 boisseaux de pommes de terre et un demi-boisseau de maïs, soit huit boisseaux de pommes de terre de plus que l'an dernier. La bande de Sheeshugence a planté 100 boisseaux de pommes de terre et semé quatre boisseaux de maïs, soit une moitié de plus que l'an dernier. Ces exemples suffiront pour démontrer que les sauvages du lac des Bois font des progrès satisfaisants en agriculture si l'on songe aux difficultés qu'ils éprouvent dans la culture de leurs réserves rocheuses et boisées. Leur progrès dans la construction de maisons est en général proportionné à leur avancement en agriculture.

Le trafic du whisky est pratiqué d'une manière alarmante parmi les différentes tribus de cette agence, par des vagabonds qui en font un métier, et la démoralisation qui en résulte est terrible à décrire. L'ivrognerie et la mauvaise conduite des sauvages du Portage-du-Rat, sur la ligne du chemin de fer et dans les chantiers, sont des plus déplorables. Les autorités paraissent impuissantes à maintenir ce fléau dans les limites de la légalité.

Les sauvages du lac des Bois refusent absolument d'aider en aucune manière à la construction des écoles, parce qu'ils prétendent que par le traité on leur a solennellement promis des instituteurs lorsqu'ils en voudraient, sans conditions aucunes. Leurs prêtres idolâtres ou leurs hommes de médecine font tout en leur pouvoir pour créer des préjugés dans l'esprit des sauvages fidèles à leurs superstitions, contre l'établissement d'écoles parmi eux, surtout de celles qui ont un caractère réligieux. A ce sujet, je crois qu'il ne serait pas inutile de donner une description de leurs rites et cérémonies païens.

Les hommes et les femmes sont initiés à l'ordre des hommes de médecine en tout temps depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Un certain nombre, après avoir été introduits dans la loge de l'homme de médecine, avant d'être initiés aux mystères de la médecine, mangent certaines portions de viandes, boivent certaines quantités d'eau, et se retirent de suite dans des endroits isolés sur des rochers et des troncs d'arbres éloignés d'un demi à dix milles de la loge, et là, y jeûnent et y dorment de un à dix jours, suivant leur capacité de souffrance. Pendant ces longs jeûnes les bons et les mauvais esprits les visitent dans des rêves qui leur montrent le bien et le mal qu'ils auront le pouvoir de faire plus tard dans la vie. Dans ces rêves ou visions, il leur est révélé qu'ils devront s'adresser à certains objets animés ou inanimés, pour les aider à accomplir ce bien ou ce mal, parce qu'ils croient que tous les objets, dans les règnes animal, végétal et minéral, ont une âme. Les esprits leur révèlent le nombre et l'espèce de poteaux dont ils doivent se servir pour construire leurs tentes de sorcellerie, qui doivent être dressées avec des poteaux, au nombre de cinq ou dix, de trois à cinq espèces de bois suivant les variétés de bois qu'ils peuvent se procurer. Ceux qui jeûnent le plus longtemps rêvent le plus, et par conséquent il leur est révélé plus de choses ; ainsi, ceux qui ne peuvent jeûner plus d'un jour ne recoivent pas les mêmes connaissances que ceux qui jeûnent plus longtemps. Lorsqu'ils se retirent dans leurs loges respectives, les parents ou les gardiens leur donnent à boire à chacun quelques gorgées d'eau prise dans une petite coupe d'écorce de bouleau ou de bois et un peu de nourriture prise dans un plat semblable. Après une demi-journée passée ainsi, on leur permet de manger comme à l'ordinaire. Ces rêves doivent rester secrets pendant toute la vie, car, s'ils venaient à être révélés, leur vertu serait détruite, et toute l'autorité donnée serait perdue.

La tente de sorcellerie est construite de différents nombre de poteaux et espèces de bois, comme il a déjà été dit. Les poteaux sont enfoncés en terre en rond et maintenus dans cette position par un cerceau placé vers le milieu, et réunis ensemble à leur sommet par un autre cerceau. La tente est couverte d'écorce de bouleau, la partie supérieure étant fermement attachée avec des cordes d'écorce ou autres matières, et la partie inférieure retenue par une corde. D'un côté il y a une porte par laquelle le sorcier entre, après quoi la porte est fermée. Les esprits des différents objets se réunissent dans la tente pour recevoir ceux qui viennent pour être témoins de la conjuration de l'homme de médecine. Quelques-uns de ces esprits, étant les premiers arrivés et les derniers partis, ont l'autorité sur les autres pour arrêter ou empêcher toute irrévérence qu'on pourrait commettre et pour commander quand partir. Lorsque le sorcier entre dans la tente, le souffle de ces esprits qui approchent commence à incliner la tente graduellement, et continue à augmenter ses mouvements jusqu'à ce que le premier soit entré ; alors on entend un bruit comme si quelque chose de pesant tombait par terre, puis d'autres se succèdent rapidement jusqu'à ce qu'elle se meuve pesamment à cause du nombre des esprits qui s'y trouvent. Une pipe est invariablement passée aux esprits par une ouverture qu'on fait en soulevant la couverture de la tente suffisamment pour la laisser passer. Cette pipe passe de l'un à l'autre, et après qu'ils en ont vidé le contenu, elle est jetée par terre dans la tente ou rejetée en dehors. Les visiteurs peuvent questionner les esprits au sujet de la maladie d'amis ou de parents, ou sur tout autre sujet, et l'esprit principal répond toujours aux questions posées. Les sorciers prétendent que par le moyen de leur magie, ils peuvent faire du bien ou du mal à une personne à une distance quelconque ; mais ils ne peuvent exercer autant de pouvoir sur les chrétiens que sur les autres. Un autre ordre d'hommes de médecine est initié de un à huit degrés dans les mystères de la société des hommes de médecine, au moyen de certaines offrandes faites aux bons ou aux mauvais esprits dans la tente de médecine. Cette loge est de forme oblongue, sans toit, et elle est faite de broussailles et de jeunes arbres entrelacés, de quatre pieds de haut ; elle a une entrée aux deux bouts, gardée par deux braves qui empêchent qui que ce soit d'entrer, à part ceux qui ont contribué aux sacrifices qui consistent en couvertures, en coton ou en toutes sortes d'articles. Ces offrandes sont présentées, par les aspirants, aux hommes de médecine qui officient, dans leurs propres loges, où des assemblées secrètes sont tenues pendant plusieurs jours et plusieurs nuits dans le but d'initier les aspirants à quelques-uns des mystères de la médecine,

et aux règlements de l'ordre. Un certain nombre d'aides, égal à celui des initiés, est choisi pour distribuer les offrandes qu'ils placent sur la partie supérieure en bois de la loge de médecine. Lorsque la cérémonie est terminée, chaque distributeur, appelant l'aspirant qu'il sert, le suit, prend les différents articles offerts par cet aspirant, les lui remet et à son tour celui-ci les distribue aux différents hommes de médecine, suivant les divisions préalables privément faites dans leur loges. Le montant donné et l'ordre dans lequel il doit être donné sont réglés par le nombre de degrés pris. Chaque aspirant, en présentant ces offrandes à l'homme de médecine, passe ses mains sur sa tête et le remercie. Les présents faits par les étrangers, placés au pied du poteau du Manitou, au centre de la tente, sont maintenant distribués entre les différents membres de l'ordre. Le tambour de médecine a une forme particulière, il est fait d'un morceau de bois creux avec parchemin à un bout et un morceau de planche à l'autre. On laisse toujours un peu d'eau dedans, lorsqu'on s'en sert, afin de le garder humide. Le battement du tambour est accompagné de chants de médecine, demandant d'accorder aux aspirants le pouvoir, l'aide et la bénédiction, comme ils les ont reçus eux-mêmes, tels que longue vie, bonheur et prospérité. Les hommes de médecine ont tous un sac de médecine, contenant quelques médicaments et un grain. Dans leurs cérémonies ils marchent en rond dans la tente en balançant leurs sacs de médecine, puis tout-à-coup ils s'arrêtent devant les aspirants, qui sont assis à des endroits préparés pour eux le long de la tente. Le chef ou principal homme de médecine après avoir dit quelque chose à l'aspirant, lui jette son sac de médecine, et il tombe, comme s'il eût été tué, et alors les hommes de médecine s'assemblent autour de lui dans une position inclinée, en murmurant et agitant leurs sacs de médecine au-dessus de lui jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens. Lorsqu'ils reprennent leur marche en rond, l'aspirant saisit le sac de médecine et suit les autres. Après cela on fait une autre cérémonie qui consiste en ceci : chaque homme de médecine tient un grain dans sa main, et marchant dans une position inclinée, il le montre à chacun, puis tout-à-coup il tombe à genoux, et porte la main à la bouche pour paraître avaler ce grain. On prétend qu'il retire ce grain de son corps, et le remet dans le sac de médecine sans le toucher. Ils marchent de nouveau en rond en courant un peu, et se désignent les uns les autres avec leurs sacs de médecine, et celui qui est visé tombe comme s'il était blessé. Il se remet vite, cependant, le grain qu'on prétend avoir pénétré dans son corps, en étant extrait par un pouvoir magique. Cette cérémonie continue jusqu'à ce que chacun ait son grain. Le jour qui suit la fin de ces cérémonies, un festin est donné aux principaux hommes de médecine par ceux qui viennent d'être initiés. Ils prétendent que pouvoir leur est donné de voir où se trouve la maladie dans le corps du malade, et qu'ils sont capables de la faire sortir en la suçant par des os ou des plumes creuses appliquées sur les diverses parties du corps ; ils prétendent aussi qu'il sont capables de lui souffler la santé par ces os ou ces plumes. Dans la guérison des maladies on bat les tambours sur les malades en y joignant des chants et des prières pour demander de l'aide, l'agitation du sac de médecine étant le symbole de la guérison.

Autrefois les chefs distingués et les braves seuls étaient enterrés sur des échafaudages, mais plus tard cette pratique a été abandonnée et les restes des sauvages de toutes conditions sont traités de la sorte. Leurs tombeaux étaient d'abord invariablement couverts en écorce de bouleau, mais maintenant on se sert fréquemment de bois et de coton. Une ouverture est toujours laissée à la tête du tombeau pour y mettre de la nourriture et des colifichets, et aussi pour permettre à l'esprit du défunt de sortir et de rentrer. Quelques familles ferment ces ouvertures en hiver et les ouvrent au printemps. Les offrandes commémoratives à des parents ou amis décédés consistent à faire un festin sur le tombeau, et la part destinée au défunt est mangée par les invités. Dans d'autres cas on suspend ou on dépose les offrandes au tombeau, et on prépare du bois comme pour allumer du feu. Un ami qui passe peut prendre part à l'offrande, et les donateurs lui sont très reconnaissants de cette action, parce qu'ils considèrent que c'est un grand honneur pour le mort. Un petit feu est allumé près du tombeau d'un enfant, comme s'il vivait et l'avait allumé lui-même. Des choses de peu de valeur et des jouets sont placés sur son tombeau, ou suspendus à un poteau pointu sur lequel sont grossièrement coupées ou peintes les armes de la famille.

Les sauvages païens ne croient pas au châtiment futur. Tous sont admis dans "l'Heureux terrain de chasse," où il y a toujours en abondance du gibier et tout ce qu'il faut pour satisfaire à leurs besoins et contribuer à leur bonheur. Toute calamité qui s'abat sur un sauvage est attribuée à quelque crime commis soit par ses parents, soit par lui-même. Il croit en un Bon et en un Mauvais Esprit, et il offre des sacrifices aux deux, surtout à ce dernier, parce qu'il croit que le premier ne lui fera aucun mal. Il choisit comme idole un rocher ou un arbre ou autre objet, et l'adore comme s'il était vivant. La tête d'un ours, l'omoplate d'un chevreuil, et le poitrail d'un caribou sont suspendus aux arbres pour apaiser l'esprit des animaux morts ; autrement, non-seulement ces derniers, mais encore le Bon Esprit, seraient offensés et l'empêcheraient d'être heureux dans sa chasse aux animaux de même espèce.

Une petite tente ronde affectée à la transpiration, est construite par les femmes. Elle a environ quatre pieds de haut, est faite d'écorce ou d'autres matériaux, et est hermétiquement fermée. Le sujet, s'étant dépouillé de ses vêtements, entre dans la tente et est soumis à un degré intense de chaleur produite en versant de l'eau sur quatre pierres rougies au feu, pesant de trois à quatre livres. Il y reste jusqu'à ce qu'il transpire abondamment, et alors il sort souvent pour se précipiter dans l'eau froide. Quelques-uns restent en dedans jusqu'à ce qu'ils soient rafraichis, tandis que d'autres sortent pour se refroidir. Pendant qu'il est dans la tente, le sujet demande la bénédiction des bons et des mauvais esprits afin de réussir dans la chasse et la pêche, ou bien il rend grâce des succès qu'il a déjà obtenu dans ces exercices. Cette cérémonie de la transpiration n'est pas toujours faite pour se guérir de maladie, mais elle s'associe grandement à leurs pratiques superstitieuses.

Les mariages entre familles portant les mêmes armes sont défendus, parce qu'ils sont considérés comme moralement inconvenants. La coutume des prétendants sauvages est de faire quelques présents, personnellement ou autrement, au père de la fille en lui communiquant ses intentions. Si la demande est favorablement accueillie, le jeune homme reçoit l'ordre de se rendre à la tente de son futur beau-père pour occuper une place qui lui est préparée. En entrant on lui indique où il doit s'asseoir. Après qu'il a fini de fumer et de manger, la mère ordonne à sa fille de s'asseoir près du jeune homme. Elle doit obéir à cet ordre, qui constitue la cérémonie du mariage. Le jeune homme semble ne pas s'apercevoir de la présence de sa fiancée, mais continue à converser avec le père.

Dresser les tentes, faire des canots, couper du bois, pêcher avec des rets, préparer et tanner des peaux, faire des mocassins, cultiver la terre et faire la cuisine, tout cela constitue les travaux de la femme, tandis que chasser, tirer du fusil, pêcher au dard tendre une trappe et conduire les chiens est l'affaire de l'homme. Ce n'est qu'en de très rares occasions qu'on permet aux femmes de porter la parole dans les conseils. Des boucles de cheveux et autres reliques de l'époux décédé sont remis aux hommes de médecine avec des offrandes convenables pour briser les liens du mariage. Après avoir fait certaines cérémonies avec ces objets, l'homme de médecine les enterre et proclame publiquement que le mort n'a plus aucun droit sur eux, et qu'ils sont libres de se marier de nouveau ; mais des présents publics aux parents du défunt sont nécessaires pour dissoudre l'alliance, car sans ces présents, les parents pourraient les voler après avoir contracté un second mariage.

La danse de guerre consiste à célébrer par des chants et des danses les victoires remportées par les guerriers dans leurs rencontres avec les ennemis. Chacun raconte à son tour ses aventures audacieuses, et à la fin de cette harangue, il dit : "je danserai". Alors tous, parés de peinture et de plumes, se joignent à la danse, qui est accompagnée du battement monotone des tambours, des voix enrouées des femmes, et des cris sauvages, aigus et tremblants des hommes. Les principaux guerriers chantent une chanson de guerre à laquelle les guerriers d'un ordre inférieur n'ont pas la permission de prendre part, mais ils ont un chant qui leur est propre et qu'ils chantent ensuite. Le sauvage le plus brave n'est pas nécessairement celui qui tue le plus, mais celui qui prend le plus de chevelures, parce que n'importe qui peut tuer à une distance par un coup de feu, mais les plus braves seuls s'aventurent assez près de l'ennemi pour s'emparer des chevelures.

Si, comme je l'ai recommandé dans mon dernier rapport annuel, les paiements

des annuités doivent se faire à l'avenir dans les différentes réserves, l'itinéraire suivant pourrait être avantagensement suivi dans cette agence, savoir : faire les paiements à la bande d'Islington le 8 juillet, visiter ses jardins et obtenir des statistiques le 9 ; arriver à la réserve du Portage-du-Rat, n° 38 B, le 11, faire les paiements le 12, visiter ses jardins et obtenir des statistiques le 13 ; arriver aux réserves du lac Plat le 15, faire les paiements à ces deux bandes le 16, visiter leurs jardins et obtenir des statistiques le 17 ; arriver à la réserve de l'angle Nord-Ouest le 19, faire les paiements aux trois bandes qui l'habitent le 20, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 21 ; arriver à la réserve de la baie du Bison le 23, faire les paiements le 24, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 25 ; arriver à la réserve de la Grosse-Ile le 27, faire les paiements le 28, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 29 ; arriver aux réserves de la baie Saboska le 1er août, visiter et obtenir différentes statistiques des bandes sur la route, faire les paiements aux deux bandes du village Nartunequou le 2 ; arriver à la réserve de la baie du Poisson-Blanc le 4, faire les paiements le 5, visiter les jardins et obtenir des statistiques le 6, et arriver à l'agence le 8.

AGENCE DE M. MUCKLE.

L'agent a établi une solide construction devant servir de bureau et de magasin. Elle a un étage et demi, 14 pieds de large et 18 de long. Le bureau est meublé de quatre chaises, d'une table, d'un pupitre et d'un poële. A l'époque de ma visite, il y avait dans le magasin 187 lbs. de traits de chaîne, 26 paires de palonniers, 20 crochets d'attelage, et une petite quantité de provisions de bouche. L'agent n'avait pas de copie du bordereau de paie, et elle est très essentielle pour consultation dans le bureau. Les livres sont régulièrement tenus, et les affaires générales du bureau sont conduites avec soin. Pour faire les paiements il a été aidé par M. Leveque, du bureau des affaires des sauvages ici, qui a fait corriger les erreurs que j'ai signalées dans mon rapport précédent, et qui a fait rembourser les sommes frauduleusement obtenues par les sauvages sous des noms et des chiffres fictifs. Richard Burgess avait retiré une annuité à Saint-Pierre et une autre au Fort-Alexander. Cette année il a reçu paiement pour une famille de quatre au premier endroit et pour une famille de trois au second. La femme et l'enfant de William Settee ont été payés aux Grands Rapides en 1880-81, mais en 1882 ils n'ont été payés ni là ni à Saint-Pierre, où le mari retire son annuité. On a refusé à plusieurs femmes métisses ou non comprises dans les traités, mariées à des sauvages, le paiement des annuités; l'agent considérait qu'elles n'y avaient pas droit parce qu'elles avaient reçu des terres accordées aux métis, et par conséquent qu'elles n'étaient pas sauvages aux termes de la loi ; mais sette interprétation est en contradiction avec le paragraphe 3 de l'article 2 de l'acte des sauvages, dans lequel il est dit que toute femme qui est ou a été légitimement mariée à un sauvage est elle-même sauvage, et par conséquent membre de la bande. Les renseignements contenus dans les observations marginales des bordereaux de paie sont très minutieux et très explicites, mais ils ne mentionnent pas toujours par qui le paiement a été reçu. Le nombre des membres de familles sauvages décédés ou absents est donné dans les nouvelles inscriptions, contrairement aux instructions, ce qui complique au lieu de simplifier les bordereaux de paie. Les instruments aratoires fournis par contrat n'avaient pas été livrés à cette agence à l'époque des paiements, suivant la convention. Les provisions de bouche étaient toutes de la meilleure qualité, à l'exception d'environ 70 lbs. de lard sec qui était gâté.

Bande de Saint-Pierre.

Pendant le paiement des annuités l'ivrognerie qui régnait était déplorable malgré les mesures sévères adoptées par l'agent pour empêcher le retour des scènes honteuses survenues dans des occasions précédentes. Un certain nombre de constables sauvages ont été nommés et ont arrêté cinq sauvages ivres. Ils ont subi leur procès devant l'agent. Trois ont été condamnés à un mois de prison, un autre a payé quinze dollars d'amende, et le dernier n'a pu être reconnu coupable. John Passage, un des bateliers de M. l'agent des sauvages MacKay, a aussi été arrêté, non seulement

pour avoir été ivre, mais encore pour avoir de la boisson en sa possession. Il s'échappa cependant des mains des constables et se réfugia sur le bateau de son maître. On croit que deux hommes de police en uniforme qui assisteraient aux paiements ici rendraient plus de service qu'une douzaine de constables sauvages pour arrêter ce vil trafic parmi un peuple qu'on reconnaît incapable de résister à la tentation. Le chef se plaint que le gouvernement local refuse de payer les constables et les autres dépenses nécessaires encourues pour punir les délinquants poursuivis en vertu de l'Acte des sauvages, sous prétexte que le gouvernement fédéral perçoit les amendes imposées. Sous la direction pratique de l'agent, les progrès en agriculture sont encourageants, surtout dans l'ouest de la réserve, où une étendue considérable de terre de prairie a été labourée et cultivée. Les sauvages, l'an dernier, ont volontairement fait leur journée de corvée, mais ils refusent de réparer les ponts sur les routes publiques sans aide de la municipalité Je n'ai pu examiner les diverses écoles établies sur cette réserve parce qu'elles étaient fermées pour les vacances d'été, mais j'ai fait visite à quelques instituteurs, qui m'informèrent que l'assistance des élèves était un peu irrégulière, ce qui retardait beaucoup leurs progrès. John Prince, un des conseillers, parlant au nom de la bande, dit: "Mon semblable, nous vous appelons tous frères parce que nous sommes enfants de la Grande Mère. Nous avons recours à vous aujourd'hui pour vous prier de parler de notre part au Grand Conseiller qui s'occupe de nos affaires à Ottawa. La reine nous a donné un nouveau chef, et nous la prions de le maintenir dans son poste tant qu'il fera ce qui est bien. Une chose me fait parler. L'eau vient du nord et couvre une grande partie de la réserve depuis l'époque du traité, et il ne nous reste à nous et à nos enfants que très peu de terre à cultiver. Une partie de nos moissons a été détruite cette année par le débordement de la rivière Rouge et du ruisseau Netley. Il y a quelques années et chaque été depuis ce temps nous vous avons demandé d'arpenter notre réserve, attendu que les poteaux de peuplier qui l'indiquaient sont partis, et nous ne pouvons dire ce qui est réservé et ce qui ne l'est pas. Nous désirons que les réclamations des gens non compris dans le traité, qui ont pris ou acheté des terres dans les limites de la réserve depuis le traité, soient réglées. Nous considérons que les gens qui ne sont pas soumis aux traités, ne devraient pas avoir la permission de posséder des terres non améliorées dans les limites de la réserve."

Bande de la rivière de la Tête-Ouverte.

Quelques maisons ont été construites et quelques pièces de terre ont été défrichées depuis la visite que j'ai faite à cette réserve il y a un an. La terre, en remontant la rivière, est plus élevée qu'à l'endroit où les sauvages demeuraient autrefois, c'est-à-dire plus près de son embouchure, et un certain nombre d'entre eux ont été forcés de s'y rendre à cause du débordement des eaux du lac. Leurs moissons paraissaient mieux et plus considérables que d'habitude. Ils élèvent toujours un grand nombre d'animaux parce qu'ils ont toujours du foin en abondance pour les nourrir.

Cette bande se compose de sauvages idolâtres et de sauvages chrétiens, qui sont toujours divisés entre eux. Cette ligne de démarcation devrait être, suivant moi, abolie à l'avenir, en ce qui concerne le paiement des annuités dans des endroits séparés. Une personne inconnue a apporté de la boisson dans cette réserve l'été dernier, et après que les sauvages en eurent bu, ils lui volèrent six habillements. Les agents ont employé des constables sauvages pour empêcher tout commerce de whisky pendant les paiements. Vu les nombreuses fraudes pratiquées par ces sauvages pour obtenir sous divers prétextes des annuités auxquels ils n'ont aucun droit, je recommanderais de destituer les conseillers qui étaient complices ou qui prenaient part à ces fraudes, et de ne faire à l'avenir aucun paiement à un sauvage quelconque à moins qu'il ne soit présent avec chaque membre de sa famille. Ceci est absolument nécessaire avant de pouvoir convenablement corriger les bordereaux de paie, car cette bande se compose de sauvages de Saint-Pierre, de Fort-Garry et de la rivière au Roseau, dont un grand nombre ne sont jamais sur la réserve, si ce n'est quand ils viennent retirer l'indemnité, et l'on présume que quelques-uns d'eux retirent

des indemnités sous des noms différents, avec d'autres bandes et pour de plus grandes familles qu'ils n'en ont.

AGENCE DE M. KENT.

Bande de Fort Alexandre.

Le chef se plaint de n'avoir pas reçu les instruments aratoires demandés l'an dernier, et aussi de ce que les propriétaires actuels de la scierie à l'embouchure de la rivière ne paient pas $60 annuellement pour le privilège de l'avoir établie sur la réserve, suivant l'arrangement fait de la part des sauvages avec le premier propriétaire. Les missions catholique romaine et épiscopalienne avaient établi sur la réserve chacune une école, subventionnée par le gouvernement, mais elles étaient fermées toutes deux pour les vacances d'été. Le père Dupont, l'instituteur de la première école, est très énergique et très entreprenant; il a construit avec l'aide des métis et des sauvages, une bonne maison d'école et une grande et confortable église, tout en cultivant un grand jardin modèle. M. McDonald, l'instituteur de la seconde école, ayant une grande expérience dans la conduite des écoles sauvages, est très en état de remplir sa charge. Il dit cependant que les progrès des enfants sont très peu satisfaisants et encourageants à cause de leur irrégularité à assister à l'école, et de leur manque de livres, etc., nécessaires. Les sauvages qui demeurent à l'embouchure de la rivière ont construit les murs d'une école de 20 par 30 pieds, et demandent au gouvernement l'aide nécessaire pour la terminer, parce que l'école de la mission, se trouvant à quatre milles de distance, est trop loin pour y envoyer leurs enfants. Les remarques que j'ai faites au sujet des bordereaux de paie de M. Muckle peuvent également s'appliquer à ceux de cette agence, dans laquelle les paiements ont été faits par M. Léveque.

Bande de la rivière Noire.

Ces sauvages ont planté cette année une plus grande quantité de pommes de terre qu'à l'ordinaire. La moisson était bien cultivée et promettait un rendement abondant. Ils ont coupé le bois nécessaire à une école et vont la construire sans délai. Le chef a exprimé son désappointement de n'avoir reçu ni haches ni houes l'été dernier.

AGENCE DE M. MACKAY.

L'agent paraît avoir abandonné sa résidence aux Grands Rapides, où son bureau et son magasin sont en partie terminés, vu qu'il est allé à Cumberland l'automne dernier, qu'il y est resté jusqu'au commencement de l'été et qu'il est maintenant stationné à la rivière Beren. Il dit qu'il n'a pu ni obtenir un titre pour la terre sur laquelle il construisait, aux Grands Rapides, ni s'y procurer une demeure. Depuis son départ des Grands Rapides, aucunes provisions de bouche n'ont été gardées dans cette agence pour les sauvages pauvres. Il mérite, ainsi que son aide M. Reynolds, beaucoup de louanges pour la netteté et l'exactitude de ses bordereaux de paie, la seule différence étant apparemment l'omission de mentionner dans les "observations marginales," à qui les ordres d'annuités ont été payés, afin de faciliter les recherches de toute irrégularité au sujet de ces ordres. La ficelle, les munitions et les provisions de bouche fournies pendant les paiements étaient de bonne qualité et avaient été livrées en bon état. Les différentes bandes de sauvages ont été payées sur leurs réserves respectives suivant les instructions données, excepté les sauvages des Grands Rapides, qui ont été payés de l'autre côté de la rivière vis-à-vis leur réserve, au terminus est du tramway, et ceux faisant partie de la bande de l'Ile, à la Tête-du-Chien. L'agent, comme il en avait été requis, a visité toutes les réserves pendant le paiement des annuités, afin d'obtenir des renseignements pour son état tabulaire, et pour donner les instructions nécessaires en agriculture. Les réserves du lac du Caribou, des grands rapides de la rivière Beren, et de la montagne du Pas, n'ont jamais été visitées auparavant par l'agent, qui a employé environ douze jours pour se rendre à ces endroits; mais il ne lui sera pas nécessaire de visiter souvent ces deux fragments de réserves, auxquels on n'a pas pensé lorsque j'ai recommandé au département de changer les dates des paiements, et si on les omet un temps suffisant est alloué pendant la belle saison pour voyager d'une réserve à l'autre,

pour que les paiements puissent se faire aux diverses bandes sauvages aux époques fixées. Les paiements ont été en général faits aux dates fixées, ou en temps raisonnable, de sorte que les sauvages n'ont éprouvé aucun inconvénient en attendant l'arrivée de l'agent, et aucun d'eux ne s'est plaint à moi du retard dans la réception des annuités. A l'exception des fractions éparses des bandes de sauvages du Pas, de la rivière Beren et de l'Ile, tous les autres sauvages de cette agence sont payés sur leurs réserves respectives, de sorte qu'il n'est nullement nécessaire de leur avancer des provisions de bouche sur leurs annuités, parce qu'ils peuvent aussi bien se servir de leurs ressources ordinaires de subsistance dans cette occasion que dans d'autres. Il me semble que les bandes sauvages de l'Ile pourraient à l'avenir être payées sur leurs réserves de la rivière Hollow Water, de Loon's Strait, (*détroit de Huard*), de la rivière Blood Vein, (*Veine de Sang*), et de la Tête-de-Brochet. Comme l'agent passe, dans sa tournée annuelle, à proximité de ces endroits, il pourrait facilement les visiter et y faire les paiements sans encourir de fortes dépenses additionnelles. Je considère qu'il serait avantageux de diviser le territoire compris dans le traité cinq en deux agences : l'une comprenant les différentes bandes de sauvages qui demeurent dans le district de la rivière Saskatchewan, ayant un agent résidant au Pas ; et l'autre, comprenant les différentes bandes sauvages résidant dans le district du lac Winnipeg et de la rivière Nelson, ayant un agent stationné à la rivière Beren. Cet arrangement serait plus commode pour la distribution des approvisionnements nécessaires aux sauvages, et permettrait aux agents de veiller avec plus de soin aux différentes fonctions qui leur incombent.

Sauvages de la rivière Hollow Water.

Un certain nombre de ces sauvages ayant été retardés par une forte tempête qui dura plusieurs jours sur le lac, ne purent arriver à la Tête-de-Ch en qu'après le départ de l'agent, et ne purent en conséquence recevoir leurs annuités ; d'autres, employés à la scierie de M. Dick sur la réserve, refusèrent d'aller chercher les leurs, en disant que la somme qu'ils recevaient ne valait pas le temps qu'ils perdaient pour aller les chercher. Ils désirent beaucoup être payés sur leurs réserves à l'avenir. Comme ils sont employés à la scierie, leurs jardins sont négligés et ils ne cultivent que très peu de terre. Ils désirent faire arpenter leurs réserves, afin d'empêcher les empiétements des marchands de bois. Ils n'ont rien fait pour la construction d'une école, et ils n'expriment aucune intention d'en construire une. Ils ont été fâchés de ne pas recevoir les instruments aratoires qui leur sont destinés et qui sont arrivés à la Tête-du-Chien, et ils demandent qu'on les leur distribue le plus tôt possible.

Sauvages du détroit du Huard (Loon's Strait).

Ces sauvages sont très industrieux et méritent d'être encouragés. Ils ont terminé cinq maisons dans le cours de l'année, et plusieurs autres sont en voie de construction. Ils ont élevé les murs d'une maison d'école et ils attendent de l'aide du gouvernement pour la finir. Il n'y a sur cette réserve que quatorze enfants en âge d'assister à l'école, mais Thickfoot (*Pieds-Epais*) le conseiller, dit que ce nombre augmentera avant longtemps, parce que d'autres familles de la bande viendront bientôt s'établir ici. Il désire que les annuités soient payées à l'avenir sur la réserve. Il se plaint que les pommes de terre et l'orge reçus l'an dernier pour la semence étaient à moitié pourris, et que s'ils n'avaient pas été remplacés par d'autres qu'ils ont achetés eux-mêmes à la rivière Fisher ils n'auraient rien récolté. Il dit qu'ils n'ont reçu ni houes ni haches cette année, bien qu'ils en aient grand besoin, parce qu'ils sont obligés de se servir à tour de rôle du peu qu'ils ont en leur possession, et par conséquent la saison devient trop avancée avant d'avoir pu terminer la plantation et les semailles. Il désire faire arpenter sa réserve de manière à renfermer quelques terres à foin sur le détroit Loon, parce qu'il n'y en a presque pas dans le voisinage de leurs jardins.

Sauvages Blood Vein—(Veine de Sang.)

Il n'y a que trois ou quatre petits jardins sur cette réserve ; les sauvages n'aiment pas à cultiver la terre, et vivent surtout de pêche et de chasse. Le chef, Peter Stony,

est un vieux sorcier, qui s'intéresse plus à ses cérémonies de médecine surannées, et à ses misérables et monotones incantations, qu'à conseiller à son peuple d'abandonner leur déplorable manière de vivre pour se livrer à la culture du sol.

Sauvages de la rivière de la Tête-de-Brochet.

Le conseiller, James Sinclair, dit qu'ils désirent tous recevoir le paiement de leurs annuités sur leur réserve, parce que le voyage qu'il leur faut faire pour se rendre à la Tête-du-Chien, en traversant le lac dans de grosses tempêtes, est trop dangereux pour l'entreprendre dans leurs petits canots. Il se plaint qu'ils n'ont pas reçu les houes et les haches demandées l'an dernier, parce que les sauvages en ont grandement besoin. Il n'a pas eu besoin des vingt-cinq boisseaux de pommes de terre fournis à sa réserve et laissés à la Tête-du-Chien pour lui, le printemps dernier, parce qu'ils en avaient en abondance pour les semailles. Il regrette que son frère John Sinclair soit privé de son annuité par l'acte d'autres personnes de Saint-Pierre qui l'ont retirée pour lui en cet endroit. D'après les renseignements que j'ai obtenus, John Sinclair n'était pas complice de cette fraude, et par conséquent je recommanderais qu'on lui payât son annuité en entier à la réserve de la Tête-de-Brochet à l'avenir et que son nom fût retranché du bordereau de paie de Saint-Pierre.

Les améliorations faites sur la réserve, surtout dans le nombre et la grandeur des jardins, est des plus recommandables. La moisson des pommes de terre est des plus belles, et si elle rend autant que le promettent les apparences, ils en auront beaucoup plus qu'ils n'en auront besoin pour leur usage. Il n'y a eu qu'une seule maison construite dans le cours de l'année, mais il y en a plusieurs sur le point de l'être. Deux maisons ont été démolies parce qu'il était survenu deux décès parmi ceux qui les habitaient. C'est une ancienne coutume qui règne parmi toutes les bandes que j'ai visitées. La maison d'école n'est pas plus avancée qu'elle l'était lors de ma dernière visite, mais ils m'ont informé qu'ils avaient l'intention de la terminer cet automne. Les murs sont élevés et les poutres qui supportent le toit sont aussi posées. Ils devaient se mettre immédiatement à l'ouvrage pour faire le toit et poser les lambourdes dans la maison, mais ils se plaignaient d'avoir à faire le plancher parce qu'ils n'avaient pas de scie de long pour couper le bois. Le conseiller se plaint que la qualité des chapeaux, des pantalons et des souliers qu'il a reçus, était inférieure.

Bande de la rivière Fisher.

Un tiers de plus de terre a été cultivé cette année que la précédente. Quelques progrès ont été faits durant l'année dans l'agriculture et la construction des maisons. Deux familles sont arrivées l'été dernier de Norway-House, avec l'intention de s'établir ici. L'école dirigée par Mlle Lyness, sous les auspices de la mission méthodiste, fait des progrès sensibles. L'institutrice possède un certificat de capacité et elle réussit très bien dans l'éducation des enfants sauvages. Elle a eu de de graves difficultés à surmonter parce que le département n'a jamais fourni de livres, de cartes et de papeterie à son école. L'assistance des élèves a été très irrégulière cette année, et par conséquent leurs progrès ont été relativement retardés. Les sauvages ont été très désappointés de ne pas recevoir les instruments aratoires qu'ils ont demandés il y a un an, surtout les houes à sarcler et les haches, dont ils ont un grand besoin. Quelques-uns de ces instruments avaient été déposés dans le magasin du comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la Tête-de-Chien, par l'agent, qui prétendait que les sauvages n'y avaient pas droit aux termes du traité, et que par conséquent, il ne pouvait, suivant ses instructions, les leur distribuer. Le chef voudrait savoir combien de terre la compagnie de la Baie d'Hudson et la mission possèdent dans les limites de la réserve. Il voudrait avoir une copie de l'Acte des sauvages et une carte de la réserve. MM. Drake et Rutherford ont commencé à construire une scierie sur la réserve, sur le côté est de la rivière, à environ un mille de son embouchure. Ils ont essayé de la construire en dehors de la réserve sur le bord du lac, mais ils ont trouvé la chose impossible, à cause du terrain qui était bas et marécageux, et de la fluctuation des eaux du lac. Ils ont obtenu le consentement de la bande de prendre cinq acres, et ils ont demandé au département de ratifier les arrangements faits avec les sauvages.

Bande de la rivière Beren.

Il y a deux ans 100 houes de jardins ont été expédiées à cette bande; mais l'agent, ne les considérant pas convenables pour cette contrée rocheuse et boisée, les laissa dans le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson, en cet endroit, jusqu'à l'été dernier, lorsque l'ordre arriva de les renvoyer à Winnipeg. Les sauvages sont mécontents de n'avoir pas reçu d'instruments aratoires cette année, surtout les pioches promises pour remplacer les houes de jardins. Les seuls instruments livrés par les entrepreneurs à l'époque des paiements étaient six fourches pour le foin et six faucilles que l'agent refusa de distribuer aux sauvages, parce que ces articles ne leur avaient pas été promis par le traité. L'école, dirigée par M. Hope, ne fait pas grand progrès. L'assistance est très peu nombreuse et très irrégulière, la moyenne journalière n'étant que de un à six élèves. Les sauvages n'étant pas satisfaits de la manière dont l'école de la mission est tenue, en veulent une dirigée par le gouvernement, et ils ont entrepris d'en construire une pour eux-mêmes l'hiver dernier; ils n'ont pu cependant la terminer à cause d'une épidémie qui a sévi parmi eux, mais ils ont intention de la finir le plus tôt possible. Leurs progrès en agriculture sont plus satisfaisants qu'autrefois, parce qu'ils ont défriché et cultivé environ un tiers de plus de terre qu'en aucun temps auparavant. Le chef, Jacob Berens, a déclaré que la partie de la bande qui habite aux grands rapides de la rivière, désire aller s'établir à la rivière aux Tourtes, où elle peut obtenir de meilleures terres agricoles et de meilleures pêcheries qu'à son établissement actuel. Le chef se plaint que le vaccin dont s'est servi l'agent l'an dernier, ne valait rien parce qu'il n'a pas eu d'effet dans un seul cas. Il désire que le département leur fournisse du véritable vaccin, parce que la maladie est assez commune parmi eux. Un de leurs bœufs ayant été blessé, et ne valant rien pour travailler, ils demandent de l'échanger contre un autre.

Bande de Norway-House.

Les sauvages se plaignent que les absents n'ont pas reçu régulièrement avis des nouveaux règlements qui exigent que leurs représentants aient un ordre sur l'agent, et qu'en conséquence un grand nombre ont été privés de leur annuité cette année. Ils n'ont planté le printemps dernier qu'une moitié de la quantité ordinaire, ou environ 150 boisseaux de pommes de terre. Il y avait plus de terre préparée pour la culture, mais ils n'ont pu se procurer des grains pour l'ensemencer. Cette rareté a été causée par l'insuccès de leur récolte de l'année précédente, et par le fait qu'ils n'ont reçu aucune aide du gouvernement. Les orillons et la coqueluche ont sévi parmi eux l'hiver dernier, et ont emporté quatre grandes personnes et quarante enfants. Durant les mois de janvier et d'avril inclusivement, les sauvages ont éprouvé de grandes souffrances et de grandes privations, parce que l'épidémie qui sévissait parmi eux a empêché les sauvages de quitter leurs demeures pour aller chasser et pêcher. Ces souffrances ont été en partie soulagées par M. Ross, de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui leur avança des provisions sur leurs annuités, et il m'informe que tous ont eu l'honorabilité de les lui payer avec l'argent qu'ils ont reçu l'été dernier. Le chef, Thomas Balfour, dit qu'il est très évident qu'ils ne retireront pas du produit de leurs jardins un approvisionnement suffisant de nourriture pour tout l'hiver prochain, et qu'ils ne devront dépendre pour leur subsistance que sur les produits de leur chasse et de leur pêche. Il dit qu'il est probable qu'un certain nombre aurait pu passer l'hiver sans recevoir d'avances, mais que la plus grande partie d'entre eux seraient morts de faim. Les écoles de la mission et du gouvernement ont été fermées le 20 mai dernier, et la vacance dura jusqu'au 8 août, époque à laquelle la mission rouvrit son école. L'instituteur, John Mignon, n'est nullement compétent pour ce poste, son éducation étant trop limitée pour lui permettre de lire ou de parler l'anglais d'une manière intelligente. Il a trente-six élèves inscrits sur ses livres, dont six lisent le *second livre*, quinze le premier, et les autres apprennent leur alphabet, un apprend l'arithmétique, et six écrivent d'après des exemples. Les sauvages se plaignent que l'école de Rossville ne répond pas aux besoins des enfants qui habitent le haut de la rivière, à cause des grandes étendues d'eau qui les séparent et qui les empêchent d'y assister. Ils ont donc commencé les murs d'une maison d'école de 35 x 50 pieds, sur une magnifique élé-

vation, dans un endroit central, sur le côté ouest de la rivière, afin de suppléer à ce défaut en ayant une autre école sur la réserve. Ils demandent au gouvernement de leur donner l'aide promise pour la finir, et de leur envoyer un instituteur compétent sans plus de retard, parce qu'ils sont peinés de voir leurs enfants grandir sans éducation. Un arrangement économique pourrait être fait avec le Père Ross, de Norway-House, pour terminer l'école de suite, parce qu'il a un certain nombre d'ouvriers à son emploi. Dans ces circonstances, j'ai cru de mon devoir, conformément à mes instructions, d'engager temporairement comme instituteur M. John Sinclair, un sauvage très intelligent et instruit; mais à mon retour à la ville, on m'informa que par suite de complications au sujet des terres, il avait abandonné l'école. M. Sinclair désire quitter la bande, et dans ce but, il renvoya l'an dernier à M. Christie, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, $35, somme retirée par lui pour la rembourser, et il écrivit à M. le surintendant Graham, pour l'informer de la chose et lui demander de rayer son nom des bordereaux de paie. Ceci, pour une raison ou pour une autre, n'a cependant pas été fait, parce que son nom paraît encore sur la liste. Il y a depuis un temps immémorial, à Norway-House, un dispensaire considérable fourni par la compagnie de la Baie d'Hudson, où l'on trouve un grand assortiment de préparations médicales données gratuitement aux sauvages qui en ont besoin. Ces sauvages ont été désappointés aussi de ne pas recevoir les instruments aratoires demandés l'année dernière, surtout les 100 pioches promises à la place des houes de jardins, qui sont restées dans le magasin de ce comptoir depuis deux ans. Les bêtes à cornes devront être tuées, faute de foin.

Bande du lac La Croix.

Le corps d'une maison d'école de 18 x 20 pieds, a été élevé l'été dernier, et les poutres ont été équarries et étaient prêtes à être posées. Ils avaient intention de terminer cet automne leur part de la maison, et ils ont gardé dans ce but, pour les ouvriers, une partie des provisions reçues. Ils demandent l'aide promise par le gouvernement pour la terminer, et de leur envoyer un instituteur aussitôt que possible. Les moissons ont été assez belles cette année, mais les graines de jardin n'ont pas poussé. Les bêtes à cornes sont en excellent état, parce qu'elles ont en abondance de l'herbe et du foin. David Ross a été élu chef, durant les paiements, pour remplacer Donald William Sinclair Ross, décédé, et John Elijah Scott a été élu conseiller à la place de Fierd McKay, destitué pour cause de larcin.

Bande des Grands-Rapides.

Dans l'automne de 1881, l'école a été fermée parce que l'instituteur, le rév. M. Bodger, était parti pour suivre les cours du collège Saint-Jean. Elle n'a été rouverte que le 15 août dernier, époque à laquelle sa fille en a pris la direction. Son éducation n'est pas très élevée, mais c'est probablement la meilleure institutrice qu'on puisse se procurer. Elle lit passablement et épelle correctement; ses connaissances en arithmétique sont très limitées. Elle a étudié un peu de géographie, mais pas de grammaire. Elle chante très-bien. Elle tient son école dans l'église de la mission épiscopalienne, une grande et confortable construction en troncs d'arbres équarris, couverte en bois et en bardeaux. A l'époque de ma visite, le nombre des élèves qui fréquentaient l'école était de dix-sept, dont huit apprenaient leurs lettres, trois lisaient dans le premier livre, six dans le second, six étudiaient l'arithmétique, six écrivaient sur des ardoises, et dix-sept suivaient la classe de chant. Les livres, cartes et papeterie que possédait l'école étaient insuffisants. Je regrette d'avoir à rapporter qu'aucun progrès n'a été fait en agriculture sur cette réserve dans le cours de la dernière année. Ils n'avaient cultivé presque aucun de leurs jardins. Ceci est grandement dû à l'abondance du poisson qu'ils prennent et à leur facilité de trouver de l'emploi sur les bateaux à vapeur. La compagnie de transport du Nord-Ouest seule leur a payé l'hiver dernier, douze cents dollars pour couper autant de cordes de bois.

Bande Chimawhawin.

Cette partie de la bande du lac de l'Orignal vit principalement de pêche et de chasse. Les petits morceaux de terre plantés çà et là de pommes de terre sur l'île

paraissent bien, mais il ne peut y avoir aucun progrès en agriculture sur une réserve aussi nue, aussi rocheuse et aussi marécageuse. Les sauvages s'opposent à ce que la compagnie de la Baie d'Hudson ait son magasin sur la réserve, ils désirent faire arpenter afin d'empêcher tout empiétement. Ils disent qu'ils ont grandement besoin d'instruments aratoires pour cultiver leurs jardins.

Bande du lac de l'Orignal.

Le chef se plaint que les deux conseillers à Chamawhawin refusent d'assister aux assemblées de conseil qu'il convoque et méconnaissent son autorité comme chef sur cette partie de la bande. Plus de pommes de terre ont été plantées cette année que l'année précédente ; mais vu la sécheresse du commencement de la saison, la récolte manquera en grande partie. Le chef demande que le révd. M. John R. Setter, missionnaire épicopalien à cet endroit, soit engagé comme instituteur, et dit qu'il prêtera sa propre maison pour l'école jusqu'à ce qu'une maison convenable soit construite ; le bois destiné à cette maison est déjà coupé dans la forêt. Le chef a exprimé sa grande satisfaction d'avoir reçu les annuités de sa bande sur la réserve pour la première fois ; ils étaient autrefois payés au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson, à l'extrémité ouest du lac, à environ 25 milles de leurs jardins. Vu la nature stérile et rocheuse de la réserve, seulement quelques petits morceaux de terre insignifiants ont été défrichés ou cultivés. L'hiver dernier ils avaient beaucoup de gibier et de poisson pour se nourrir, ainsi que leurs familles. Après mon entrevue avec le chef, je rendis visite à M. Setter, que j'engageai comme instituteur, suivant les désirs des sauvages. Il a une éducation libérale, ayant suivi les cours du collège Saint-Jean pendant plusieurs termes, et ayant ensuite dirigé une école sauvage pendant plusieurs années aux Buttes du Tondre.

Bande du Pas.

L'école est habilement dirigée par mademoiselle Budd, sous les auspices de la mission épiscopalienne. Elle fut fermée du 7 avril au 1er juillet, à cause de la coqueluche qui sévissait parmi les enfants et qui en a emporté trente. Lors de ma visite, le registre de l'école contenait quarante-trois noms d'élèves, dont vingt-neuf pour le premier livre, douze pour le second, deux pour le troisième, six pour l'arithmétique, douze pour l'écriture, et quarante-trois pour le chant. Mademoiselle Budd m'informa qu'elle n'avait pas reçu ses appointements pour le trimestre expiré le 31 décembre dernier, quoiqu'elle eût fait son rapport peu de temps après l'expiration de ce trimestre. Je souscris à la recommandation que l'agent a faite au département sur l'opportunité d'établir une école à Grand-Remous, car il y a là soixante-dix enfants que l'éloignement empêche de fréquenter l'école actuelle ; les sauvages avaient l'intention de construire immédiatement une maison dans ce but. Il faudrait aussi une école à la rivière au Bouleau, car une partie de la bande établie en cet endroit en a grand besoin. Le révérend M. Reader, de la mission de Devon, m'a informé que la mission épiscopalienne l'avait autorisé de dire que des maisons d'écoles seront construites et meublées le printemps prochain à la Montagne du Pas, à la rivière au Bouleau et à Chimawhawin, pourvu que, selon les stipulations du traité, le gouvernement fournisse des instituteurs. J'ai promis de porter sa proposition à la connaissance du département, et j'ai suggéré qu'avant d'encourir ces frais il serait bon, pour prévenir des complications, d'obtenir d'abord du département les emplacements sur lesquels ils veulent établir des écoles. Quoique cette bande ait reçu 145 boisseaux de pommes de terre ce printemps, elle en a semé cette année un quart moins qu'à l'ordinaire, attendu qu'elle en a perdu une grande quantité par les froids de l'hiver dernier. Le chef demande une copie de la loi concernant les sauvages, une carte de la réserve et une copie du traité sur parchemin. Lors de ma visite, M. W. A. Austin était à faire l'arpentage de la réserve. Les sauvages d'ici et d'ailleurs se sont déclarés très satisfaits de ses travaux. Voici copie d'une requête demandant que des médicaments soient distribués aux sauvages du Pas ; on me l'a donnée pour la transmettre au département :

" Le Pas,
" Compagnie de la Baie d'Hudson, 28 août 1882.

" A E. McColl, écr.,
" Inspecteur des agences des sauvages,
" Winnipeg.

" Monsieur,--J'ai l'honneur de vous demander que la distribution des médicaments à ce poste, que faisait M. C. Adams, me soit dorénavant confiée, attendu que la compagnie de la Baie d'Hudson m'a chargé de voir aux affaires des sauvages ici. Je dois dire que dans ces trois dernières années c'est moi qui ai distribué les médicaments aux sauvages de Norway-House, ce qui m'a fait acquérir de l'expérience. Il serait bon d'en renouveler l'approvisionnement le plus tôt possible. Espérant que vous transmettrez pour moi une requête à cet effet,

" Je demeure,
" Votre obéissant serviteur,
" Reginald Beatty.

" Renvoi pour informations :
" Roderick Ross,
" Cie de la B. H., Norway-House."

Bande de Cumberland.

Des 110 pioches à essarter qui ont été expédiés de Prince-Albert à l'agence de Grands-Rapides dans le printemps de 1881, seize furent distribués à cette bande l'été dernier, et le reste donné aux sauvages du Pas. John Harcus, l'un des conseillers, se plaignit de ce qu'on avait refusé de lui remettre les instruments aratoires envoyés par le département. En général ces instruments étaient arrivés tard aux différents endroits où se font les paiements ; mais même quand ils avaient été livrés à l'époque fixée par le contrat, l'agent avait refusé de les donner aux sauvages et avait aussi donné instruction à M. le facteur Bélanger de les retenir aux Grands-Rapides, en attendant de nouveaux ordres de sa part. Voici, à ce sujet, copie d'une lettre reçue de M. Bélanger :—

" Cumberland-House, 4 septembre 1882.

" E. McColl, écr.,
" Inspecteur des agences des sauvages.

" Cher monsieur,—Je n'ai jusqu'ici reçu aucune instruction quant au second envoi d'approvisionnements pour les sauvages de ce district. Sur la demande de l'agent des sauvages, M. A. McKay, j'ai écrit à votre agent aux Grands-Rapides de retenir cet envoi en attendant de nouveaux ordres ; mais ma lettre ne lui est pas parvenue à temps, et quelques-uns des approvisionnements sont arrivés à destination par le *Manitoba* le 2 de ce mois. M. McKay me dit que d'après les instructions qu'il a reçues du surintendant des sauvages à Winnipeg, il n'est pas autorisé à remettre quelques-uns des articles plus haut mentionnés. Afin de me permettre de régler avec la compagnie de bateaux à vapeur, j'aimerais à avoir de vous, aussitôt que possible, des instructions précises à cet égard.

" Bien à vous,
" H. Bélanger.

"P.S.—Voici une liste des articles dont il est question plus haut : Soixante-quinze pioches à essarter, deux harnais, six faucilles et six fourches.

" H. B."

Il reste encore dans l'entrepôt de la compagnie de la baie d'Hudson, depuis l'année dernière, deux charrues, deux herses, deux harnais et deux paires de palonniers. La récolte de pommes de terre n'a été que le quart de celle de la saison précédente ; cela vient de ce que les jardins avaient été, l'année dernière, inondés par les crues du lac. Le poisson se fait rare dans le district ; il n'a pu suffire, l'été dernier, aux besoins des sauvages. Un de ces derniers n'a pu en prendre assez pour nourrir sa famille, quoiqu'il eût 9 rets constamment tendus dans le lac et dans la rivière. Les canards et les outardes ont presque entièrement disparu, et c'est à peine si on peut

trouver un lièvre. Bref, les sauvages ont à peu près épuisé leurs premières sources de subsistance, et souvent ils souffrent de la faim. Ils disent qu'il leur est impossible d'y vivre plus longtemps, et ils demandent au département de leur donner ailleurs une bonne réserve : ils désirent aller à la rivière aux Carottes, près de Fort à la Corne. Ils disent que si le gouvernement ne se rend pas à leur demande, il lui faudra les nourrir aussi longtemps que le soleil tournera autour de la terre. Quinze enfants sont morts de la coqueluche le printemps dernier. Les sauvages demandent qu'on leur donne des médicaments, comme à leurs congénères du Pas. Le missionnaire catholique a demandé qu'un dispensaire soit établi à la mission, et M. George McCrum, de la compagnie de la baie d'Hudson, a envoyé la requête que voici :

" BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON,
" CUMBERLAND, 4 août 1882.

" E. MCCOLL, écr.,
" Inspecteur des agences des sauvages.

" MONSIEUR,—Comme il y a beaucoup de maladies parmi les sauvages d'ici, et certain que le gouvernement jugera nécessaire de leur envoyer des médicaments, j'ai l'honneur de vous dire que je me chargerais de la distribution de ces médicaments si le département les fournissait et me donnait $10 par mois. Je vous renvoie pour renseignements à M. le facteur-chef McKay, de la compagnie de la Baie d'Hudson, Fort-Pitt; à M. le facteur Bélanger, Cumberland, et à M. T. P. Wadsworth, du département des sauvages.

" Votre obéissant serviteur,
" GEORGE MCCRUM."

Deux écoles ont été établies sur cette réserve par les missions catholique et épiscopale; mais jusqu'ici elles n'ont reçu aucune aide du département, pour cause de rapports incomplets. L'été dernier, M. I. W. Davis fut envoyé par M. le surintendant Graham pour prendre la direction de l'école protestante, et il entra en fonctions le 1er juillet. La compétence de M. Davis comme instituteur est hors de question, car non seulement il est porteur d'un certificat provincial, mais encore gradué de Cambridge, Angleterre. Le nombre des élèves inscrits au registre est de 52, représentant une fréquentation quotidienne de 24. M. Davis a besoin de livres, cartes et papeterie, car l'école en manque totalement. L'école catholique est habilement dirigée par le prêtre; je recommande qu'elle soit aussi fournie de livres, de cartes et de papeterie, et qu'elle reçoive du département la subvention ordinaire. Le chef et les conseillers demandent copie de la loi concernant les sauvages, ainsi que copie du traité, sur parchemin. M. Bélanger m'a adressé la lettre suivante au sujet de l'envoi de pommes de terre aux sauvages de son district le printemps prochain :—

" BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HHDSON,
" CUMBERLAND-HOUSE, 9 octobre 1882.

E. MCCOLL, écr.,
" Inspecteur des agences des sauvages,
" Winnipeg."

" MONSIEUR,—Je désire vous informer que je serai prêt à fournir aux sauvages de ce district assez de pommes de terre pour qu'ils puissent en semer le printemps prochain, si j'en reçois l'autorisation de vous ou du département. Les sauvages n'en ont pas assez pour les semailles, car la quantité qu'ils en avaient reçue le printemps dernier était très limitée.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,
" Votre obéissant serviteur,
" H. BÉLANGER."

L'AGENCE DE M. MARTINEAU.

L'agent s'acquitte avec beaucoup de zèle et d'efficacité de ses fonctions. Les renseignements les plus minutieux sont donnés dans ses bordereaux sur le paiement des annuités aux sauvages de son district. Quand le paiement est fait à d'autres

qu'aux chefs de familles sur des ordres présentés par leurs représentants, les noms sont enregistrés. En général les sauvages sont très satisfaits de lui.

Bande de la baie aux Canards.

Onze porteurs d'annuités furent rayés du bordereau sur lequel ils avaient été portés irrégulièrement. Deux se sont retirés du traité. La femme de Pierre Chartrand, qui n'était pas comprise dans le traité avant son mariage, n'a pas reçu d'annuité en conséquence, contrairement à mon interprétation du 3me article de la 2me section de l'Acte concernant les sauvages. Pierre fut admis cette année sur le bordereau et payé pour lui-même et deux jeunes garçons. L'agent fait observer que cet individu avait été payé jusqu'à 1881 avec la bande du lac du Flux et du Reflux. Son nom paraît aussi sur le bordereau de la rivière de la Poule-d'Eau. Cette pratique de transférer les sauvages d'une bande à une autre est très irrégulière et donne lieu à d'interminables complications. Jeunes et vieux étaient malades de la rougeole, mais aucun n'en est mort. La réserve est située sur des îles dans la baie et on n'y peut établir de grandes fermes, mais elle contient de petites pièces et d'étroites lisières de terre très propres à la culture. Neuf familles demeurent sur la réserve; elles l'aiment et on ne peut les en détacher. Deux familles sont établies à la Pointe aux Peupliers, péninsule située à une couple de milles vers l'est; l'une désire y rester et l'autre retourner à la réserve. Quatre familles résident à la rivière aux Pins, où elles voudraient que la réserve se trouvât. Il y a onze maisons sur la réserve, neuf à la rivière aux Pins et deux à la Pointe aux Peupliers. J'ai examiné le terrain tout le long de la rivière aux Pins vers l'ouest, depuis le lac Winnipegoosis jusqu'à la mission catholique, et j'ai trouvé d'étroites bandes de très bon sol arable sur les bords de la rivière, mais en d'autres endroits le sol est de qualité inférieure. Le long des vallées on trouve d'excellentes terres à foin. Les fonds de pêche ne valent pas ceux de la baie aux Canards. En réponse à des questions que je lui avais faites sur les avantages de ces localités pour y établir une réserve, j'ai reçu de M. l'inspecteur Pierce la lettre suivante :

"BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
"WINNIPEG, 26 juillet 1882.

"E. MCCOLL, écr.,
"Inspecteur des agences des sauvages.

"MONSIEUR,—En réponse à votre note d'hier, dans laquelle vous me demandez mon opinion sur les mérites relatifs de la baie aux Canards et de la rivière aux Pins, sur le lac Winnipegoosis, comme réserves pour les sauvages, les avantages sont tous pour la première, quant au bois, au sol et aux emplacements de pêche. A la rivière aux Pins, les fonds de pêche sont pauvres. Dans les hivers de 1878-79 et de 1879-80, j'ai visité les deux localités. A la rivière aux Pins il y avait trois familles sauvages; j'ai voulu avoir du poisson pour mes chiens, et je n'ai pu m'en procurer un seul; ça été tout le contraire à la baie aux Canards. A la rivière aux Pins, le sol susceptible de culture sans assèchement ne consiste qu'en une étroite bande, tandis qu'à la baie aux Canards il vaut infiniment mieux.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,
"Votre obéissant serviteur,
"WM. PIERCE."

La majorité des sauvages ne veut pas quitter la réserve pour aller à la baie aux Canards. Ils voudraient avoir, au lieu de quelques-unes des terres non cultivées de la réserve, une partie du terrain à foin et arable de la Pointe aux Peupliers, à une couple de milles à l'est de la réserve, de l'autre côté de la baie. Ce plateau fertile a 3½ milles de long, et de ¼ de mille à 1 mille de large. Leurs récoltes de maïs, de pommes de terre et de légumes ont été très bonnes cette année, et elles suffiront à leurs besoins s'ils savent les ménager.

Bande de la Poule-d'Eau.

La partie la mieux cultivée de la réserve se trouve à l'extrémité septentrionale, où sont établies quelques familles métisses de la Pointe-du-Chêne. Leurs maisons et leurs jardins présentent une bien plus belle apparence que ceux des sauvages agriculteurs. Ils ont assez de pommes de terre, de poisson et de gibier pour passer l'hiver. La maison d'école n'est pas tout à fait terminée; c'est un bâtiment très confortable, meublée d'une table et de quatre bancs; les fenêtres étaient prêtes à être installées. Pour sa construction, la mission a donné du thé et de la farine, et le gouvernement des provisions pour une valeur de $50. Il y a environ 29 enfants dans le voisinage de l'école. On aura bientôt besoin d'un instituteur. La rougeole sévissait dans presque chaque maison. Les conseillers demandent qu'on leur donne une vache, car ils ont perdu presque toutes celles qu'ils avaient, et ils consentent à ce que le prix de la nouvelle acquisition soit déduit de leurs annuités.

Bande de la rivière aux Grues.

Lors de mon arrivée, les sauvages de cette réserve étaient occupés à construire une maison. C'est avec un sentiment mêlé de pitié et d'admiration que j'écoutai leurs plaintes et que je constatai les merveilleux progrès qu'ils avaient faits en agriculture, malgré les circonstances les plus défavorables. La paire de bœufs qu'ils ont reçue il y a cinq ans n'a pas été domptée, et par conséquent ils ne peuvent s'en servir. Une de leurs vaches ne vaut rien pour la reproduction, et ils demandent à l'échanger pour une autre. Le bois destiné à la construction d'une maison d'école est coupé et préparé, et une partie en est rendue sur les lieux; mais ils n'ont qu'un ciseau émoussé, une couple de tarières, une scie à main et une scie de scieur de long vieille et brisée, outils achetés par eux-mêmes. Ils n'ont ni scie à deux mains, ni pierre à aiguiser, ni cognée, ni hache à tailler, ni pierre à faulx, et ils sont obligés de se servir de limes et de cailloux pour aiguiser leurs instruments. Ils disent que si on leur donnait de bons outils, ils achèveraient la maison d'école sans autres secours, car ils ont hâte de faire instruire leurs enfants reçoivent, afin qu'ils ne croupissent pas comme eux dans l'ignorance. Ils ont maintenant sur la réserve une maison pour chaque famille, et ont récolté deux fois plus de maïs et de pommes de terre qu'auparavant. Ils tuent un grand nombre d'ours et d'orignaux, de sorte que si le département leur fournissait quelques outils et instruments aratoires, ils pourraient en peu d'années se suffire à eux-mêmes. Le sous-chef Ahyahpeetahpeetung a porté une plainte à l'effet que Michel, fils de Nanahkowskahpow, de la bande de la rivière à la Poule-d'Eeau, a épousé sa fille en 1880 et retiré son annuité, mais qu'il a ensuite renvoyé sa femme. Celle-ci a demandé son annuité à l'agent, mais ne l'a pas reçue.

Bandes de Fairford, du lac Saint-Martin et de la Petite-Saskatchewan.

Quand j'arrivai à la première de ces réserves, trois familles seulement faisaient la pêche dans les rapides de la Petite Saskatchewan. De là je me rendis sur les réserves des deux autres bandes; ces dernières étaient à la pêche, et je n'y trouvai que deux familles. Arrivé aux passes du lac Saint-Martin, j'en rencontrai qui revenaient dans leurs foyers, et j'appris d'eux ce qui suit:—Vers le milieu du mois de septembre dernier, l'agent arriva de Manitoba-House et visita le district dans le but d'y protéger les pêcheries en défendant aux sauvages de pêcher le poisson blanc à l'épervier dans les Grands-Rapides, et de faire de l'huile pour le trafic. Il trouva sur la goélette des frères Mayo un chargement de 18,000 poissons blancs salés et embarillés. Il confisqua 100 gallons d'huile trouvés en la possession des sauvages, et les confia aux conseillers des différentes bandes jusqu'à ce qu'il reçût de nouvelles instructions du département. Les sauvages alléguèrent que comme on leur avait défendu l'automne dernier de fabriquer de l'huile de poisson pour le trafic, ils n'en avaient fait cette année que pour la mêler à leur pémican de poisson et rendre celui-ci mangeable. C'est ainsi que le pémican était préparé depuis une centaine d'années dans leurs familles. Cette

huile sert aussi à éclairer leurs wigwams et leurs maisons. Ce n'est que depuis dix ans qu'ils ont commencé à fabriquer de l'huile pour le trafic, et encore seulement en quantités limitées ; l'année dernière ils en ont fait un millier de gallons qu'ils ont vendus aux traitants, et un autre millier de gallons pour eux-mêmes. Ils disent n'avoir employé cette année que la tête et les débris du poisson. Le poisson blanc commence à entrer dans la Petite Saskatchewan vers le milieu d'août et continue jusqu'au 1er novembre. Il est donc nécessaire de défendre, non seulement aux sauvages, mais à tout le monde, de faire la pêche dans la rivière et près de son embouchure pendant cette période, car il reste dans ces localités favorites jusque vers le milieu d'octobre et peut être pris par milliers à l'aide d'éperviers, avant de monter à ses frayères dans les lacs et rivières d'en haut. Il est évident qu'il faudrait, pour le protéger, édicter et mettre en vigueur des lois sévères, car l'approvisionnement des lacs Manitoba et Winnipegoosis s'épuise rapidement.

David Marsden prétend que l'agent n'a pas représenté exactement, au gouvernement, les faits concernant une vache tuée il y a deux ans, et il m'a fait la déclaration suivante:—En 1880,, après le paiement des annuités aux sauvages du lac Saint-Martin, la chaleur étant excessivement grande, le poisson quitta la rivière et se réfugia dans les profondeurs plus fraîches du lac ; par suite, les sauvages ne purent en prendre, et ils avaient faim. Finalement il proposa à Summer, un des autres conseillers, de tuer la vache. Summer y consentit, et après avoir obtenu l'approbation de la bande, ils allèrent tous deux trouver Meesseewaykahpow, qui avait la vache en sa possession, et lui dirent que s'il voulait la leur laisser tuer, ils lui achèteraient un autre animal. Il accepta la proposition et ils allèrent ensuite voir le chef, qui sanctionna le marché. Cependant, avant que la bête ne fût tuée, Marsden reçut de Fairford un approvisionnement de lard séché, et se retirant dans sa tente, il ne prit nulle autre part à l'affaire ; tout ce qu'il sait à propos de la vache tuée, c'est qu'il reçut un morceau de viande ce soir-là. Il ne s'occupe guère d'être démis de sa charge de conseiller, mais il ne veut pas être responsable du paiement de la vache, quand d'autres membres de la bande se trouvent également impliqués dans cette affaire. En outre, il s'objecte à ce que ses enfants soient pour cela privés de leurs annuités.

Il n'y a pas de maison d'école sur la réserve du lac Saint-Martin, mais M. Francis Storr a fait la classe dans la maison d'un sauvage jusque vers le milieu du mois de mars dernier, alors qu'il dût discontinuer, parce que les sauvages étaient partis pour la chasse et avaient amené leurs enfants avec eux. Il se proposait de la reprendre au 1er octobre. M. Storr est un instituteur honnête et consciencieux, mais son instruction est très restreinte. Il s'est plaint de n'avoir pas reçu ses appointements pour le trimestre terminé le 31 mars 1880, bien qu'il eût envoyé, à l'expiration du terme, son rapport, qui constatait une fréquentation moyenne de 21. Benjamin Thom a aussi fait l'école de temps à autre l'hiver et l'été derniers, dans la maison d'un sauvage, à la baie de Sable. Il se plaint aussi de n'avoir pas reçu ses appointements. M. Thom est un sauvage honnête, mais de même que l'instituteur dont il vient d'être question, il laisse à désirer sous le rapport de la compétence. Il y a deux écoles à Fairford. Celle que dirige Wm. Anderson, dans la partie inférieure de la réserve, fut fermée au mois de mars dernier par suite de l'inondation et parce que la plupart des enfants avaient suivi leurs parents à la chasse. M. Anderson se proposait de rouvrir ses classes le 1er octobre, alors que les sauvages seraient revenus à la réserve. C'est un excellent instituteur ; une longue expérience lui a donné beaucoup de succès dans l'éducation des sauvages. Il se plaint de n'avoir pas reçu ses appointements pour le trimestre expiré le 31 décembre 1878, bien qu'il eût transmis à l'agent, dans le mois de janvier suivant, son rapport, qui accusait une fréquentation moyenne de 26 élèves par jour. L'école de la mission épiscopalienne, dirigée par Mlle. Murray, était fermée pour les mêmes raisons lors de ma visite ; mais on m'a dit qu'elle serait rouverte dès que les sauvages reviendraient. Il y avait beaucoup de maladies, telles que la rougeole, la coqueluche, etc., dans tout le district, mais peu de résultats fatals. Le maïs et les pommes de terre étaient cultivés plus en grand qu'à l'ordinaire. Les sauvages de la réserve de Fairford ont déployé

un certain esprit d'entreprise dans la confection de chemins et de ponts. A la baie de Sable ils ont semé deux fois plus de pommes de terre qu'auparavant.

Bande du lac du Flux et du Reflux.

Les sauvages ont reçu, le printemps dernier, 26 boisseaux de pommes de terre, et ils comptaient en retirer une production de 400 boisseaux. Ils n'ont rien récolté l'année dernière, attendu que l'inondation avait envahi leur réserve ; mais les eaux du lac ayant baissé de 1½ à 2 pieds l'été dernier, la réserve est aujourd'hui comparativement sèche. Leurs maisons et l'école ayant été détruites par les crues du lac, ils commencent à rebâtir sur un plateau plus élevé. Leur nouvelle maison d'école était à moitié construite, et ils demandent l'aide du département pour la terminer. Ils se plaignent que l'instituteur, James Asham, ne fait pas faire beaucoup de progrès à leurs enfants, parce que ses classes ne sont pas régulières. Le chef Penaisse est mort peu de temps après les paiements, à la suite d'une inflammation. Il a supporté ses souffrances avec une force d'âme inébranlable. Son intelligence naturelle et sa conduite exemplaire resteront longtemps dans la mémoire de son peuple, qui lui a donné, sur sa tombe, les honneurs du drapeau anglais. Les terrains qu'ils avaient défrichés se sont couverts de broussailles depuis une couple d'années, et ils ont dû en défricher d'autres. Aujourd'hui ils aiment leur réserve, et ils sont satisfaits des arpentages de M. Austin. Ils auront besoin, l'année prochaine, de blé, d'orge, de fèves, de maïs et de pois de semence, car depuis plusieurs années ils n'ont rien récolté vu l'inondation de leurs jardins. S'ils veulent s'en donner la peine, ils auront assez de pommes de terre pour les semailles. Ils demandent qu'on leur donne un bœuf, au lieu des charrues et herses auxquelles ils ont droit. La veuve de Kahnecohpetung a porté une plainte à l'effet que l'année dernière, pendant qu'elle était allée chez ses parents à la Montagne du Dauphin, l'agent avait refusé de payer son annuité à son mari, qui avait pris une autre femme dans l'intervalle. Toutefois, ce sauvage est mort avant les paiements de cette année, et elle a reçu ses annuités ainsi que celles de ses enfants pour l'année courante ; mais on lui a refusé les arrérages de l'année dernière. Elle était mariée depuis 13 ans.

Bande du lac Manitoba.

Des quarante familles qui forment cette bande, vingt-quatre ont des résidences et des défrichements dans les endroits suivants : sept au creek du Chien, treize sur la réserve et quatre au creek du Cygne. Leurs jardins ayant été inondés pendant plusieurs années consécutives, onze familles des treize en question ont abandonné la réserve et les deux autres n'y font aucune culture. J'ai visité la réserve et ses alentours, afin de voir par moi-même s'il y avait assez de terres arables pour les besoins de la bande. J'ai trouvé plusieurs échancrures marécageuses s'étendant plusieurs milles dans l'intérieur à partir du lac et entrecoupées de coteaux de différentes largeurs et élévations au-dessus du niveau du lac. Sur une couple de milles dans les directions nord et sud, à partir du creek du Chien, il y a quelques terres arables excellentes. On en trouve aussi dans la partie septentrionale de la réserve, mais vers l'extrémité méridionale le terrain est plus bas et plus marécageux. Les premiers défrichements des sauvages se trouvaient principalement sur les bords du lac, et c'est pitié de voir les mauvaises herbes croître en abondance sur l'emplacement des anciens jardins ; mais plus avant dans le bois le terrain est plus élevé. Cependant, l'eau se retire à mesure que le lac baisse. Au creek du Cygne, le terrain est principalement une prairie, avec çà et là des bosquets de chênes et de peupliers. L'endroit où les sauvages se sont établis se trouve en arrière d'une baie profonde. Ils disent que plutôt d'aller au creek du Chien ils quitteront la bande, et ceux du creek du Chien ne veulent pas plus s'en aller au creek du Cygne. Ceux qui résident dans la première de ces localités sont des sauvages pur sang, tandis que les habitants de la seconde sont principalement des métis de la Pointe-du-Chêne ; aussi ils n'ont pas plus de rapports entre eux que les Juifs en avaient avec les Samari-

tains, et ils ne pourront jamais en venir à une entente sur le choix d'une réserve commune, quoique l'une ou l'autre de ces localités conviendrait parfaitement. Je suis d'avis qu'on pourrait régler leurs différends à l'amiable en accordant des homesteads aux métis de la rivière du Cygne et en leur permettant de se retirer du traité, en prolongeant plus au nord la réserve du creek du Chien de manière à y comprendre les bonnes terres arables, et en laissant un équivalent à son extrémité méridionale. Voici copie d'une lettre reçue de l'inspecteur Pierce, ci-devant arpenteur, sur les mérites respectifs des creeks du Chien et du Cygne comme réserves :—

" BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
" WINNIPEG, 26 juillet 1882.

" E. McCOLL, écr.,
" Inspecteur des agences des sauvages, Winnipeg.

" MONSIEUR,—Quant aux mérites respectifs des creeks du Chien et du Cygne, sur le lac Manitoba, comme réserves, je crois que la première de ces localités est de beaucoup préférable.

" D'après ce que j'ai pu voir, les sauvages du creek du Chien paraissent aussi à l'aise et aussi satisfaits que peuvent l'être les Peaux-Rouges. Le creek du Cygne convient bien comme ferme à bétail, mais au creek du Chien il y a plus de foin, ce dont les sauvages auront besoin d'ici à plusieurs années.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,
" Votre obéissant serviteur,
" WILLIAM PIERCE."

L'AGENCE DE M. OGLETREE.

Cette agence est administrée avec beaucoup de soins et d'une manière très satisfaisante. Le livre des quittances et celui de la correspondance y sont fort bien tenus. Les progrès en agriculture faits par les différentes bandes comprises dans cette agence ne sont pas très encourageants.

Bande de la baie au Sable.

Ces sauvages n'ont presque pas fait de culture cette année, attendu que leurs jardins étaient inondés. Ils ont semé une petite quantité de pommes de terre sur un plateau à l'ouest de la réserve, mais rien ailleurs. Autrefois cette réserve était admirablement située pour l'élève du bétail ; elle abondait en foin, ce qui permettait aux sauvages d'élever un grand nombre de bêtes à cornes ; mais les dernières années, les crues du lac ayant inondé la réserve, ont détruit les prairies et fait périr bon nombre de bestiaux. Aujourd'hui, cependant, le lac est à un plus bas niveau qu'on ne l'a vu depuis des années, et, s'il ne s'élève plus, cette réserve sera d'un très bon rapport.

Bande de la Longue Plaine.

Ces sauvages ont semé cette année 36 boisseaux de pommes de terre, une petite quantité de maïs et quelques légumes, mais leur progrès en agriculture est presque imperceptible, bien qu'ils aient de magnifiques prairies et d'excellentes terres bien boisées. Ils demandent qu'on leur donne de la ficelle blanche au lieu de la brune, car elle est meilleure pour prendre la laquèche, le principal poisson que fournit la rivière Assiniboine. Leurs bœufs étant devenus inutiles (l'un est aveugle et l'autre très vieux), ils ont demandé à l'agent la permission de les échanger pour d'autres, ou de les vendre et d'en acheter d'autres. Cette demande est raisonnable, et je suis d'avis que l'agent devrait recevoir instruction de disposer des deux animaux de cette manière. Les membres suivants de la bande du lac du Cygne désirent être transférés à celle de la Longue Plaine, attendu qu'ils ont toujours vécu sur cette dernière

réserve et qu'ils ont été portés par erreur sur les bordereaux de la première. Cette assertion est corroborée par M. Cummings, lequel est au courant de tout ce qui se rattache au traité fait avec ces bandes, ayant servi d'interprète en 1876. Le chef et les conseillers de la bande de la Longue Plaine, ainsi que l'agent, sont en faveur du transfert demandé par William, Etahwohnaguet, Mahquayweetung, Ooskenawais (veuve), Kaypayashick, Anemaway, Kaachipahyahsingkezick et Ingekahpohweek. L'intempérance augmente tous les ans parmi les sauvages du Portage-la-Prairie, grâce à la facilité avec laquelle ils obtiennent des boissons de marchands sans scrupule. Il y avait beaucoup de maladie parmi eux, avec résultat fatal dans quelques cas, par suite d'avoir mangé de la viande de cheval malsaine ; il y avait aussi plusieurs cas de rougeole.

Bande du lac du Cygne.

Cette bande est composée de cinquante-cinq familles qui vivent principalement de chasse et qui ont l'agriculture en horreur. Le chef, Plume-Jaune, et plusieurs familles, ont des jardins dans le quartier nord-est de la section onze du neuvième township du neuvième rang, à l'ouest du principal méridien. Cette localité a été cultivée par eux et par leurs grands-pères pendant un grand nombre d'années ; aussi, il leur répugne excessivement de la quitter pour aller s'établir sur la réserve. Ils y ont récolté cette année environ 75 boisseaux de maïs et une grande quantité de pommes de terre. L'agent a fait labourer, ce printemps, dix acres de terre sur la réserve. L'été dernier, la majorité de la bande avait décidé en conseil de ne pas aller au lac du Cygne pour recevoir les annuités et insisté pour qu'elles lui fussent payées dans les jardins, croyant que si elle réussissait, cela aurait pour effet d'établir ses titres à une réserve en cet endroit ; mais quand les sauvages virent que l'agent, nonobstant leurs représentations, était déterminé à faire, selon ses instructions, les paiements au premier endroit, ils s'emparèrent de force, à Hamilton's Crossing, des effets suivants : 17 sacs de farine, deux de lard séché, une demi-caisse de thé, 3 sacs de plomb de chasse, un petit baril de poudre et un peu de ficelle. Le chef, qui a la réputation d'être un homme honorable et sur lequel on peut compter, dit qu'avant ce vol, il s'est retiré dans son wigwam à une certaine distance de là et qu'il n'a pris d'autre part à l'affaire que celle d'accepter sa part des dépouilles. Il m'informa qu'un certain nombre de conseillers avaient proposé de s'emparer aussi de l'argent, mais que la majorité avait décidé contre eux. Il appréhende des conséquences graves si le gouvernement ne reconnaît pas immédiatement leurs titres aux anciennes possessions et s'il ne leur accorde pas la compensation en terres promise au lieu de voitures de roulage. Cependant, il ne veut pas céder la réserve du lac du Cygne, mais désire obtenir un nouvel octroi de jardins, conformément aux promesses qui lui ont été faites en 1876 à la Longue Plaine. Il dit qu'après les changements apportés au traité, lorsqu'on lui demanda d'aller sur la réserve, il obéit et y resta une couple d'années, mais que ses gens ayant refusé de l'y suivre, il avait dû revenir chez lui. Ses principaux conseillers étant absents, il n'a pu me soumettre une proposition définie qui fût acceptable à la bande comme règlement final de ses réclamations. Comme leurs jardins se trouvent sur une section scolaire et qu'ils n'empiètent pas sur le terrain des colons, je crois qu'il serait à propos d'adopter une politique de conciliation à l'égard des sauvages en leur accordant la section scolaire en question, ou en ajoutant une partie de cette section à la réserve du lac du Cygne, pour racheter les promesses qui leur ont été faites au sujet de voitures de roulage. L'agent partit pour la réserve, suivi jusqu'aux jardins des sauvages par quelques familles du Portage-la-Prairie, que Pookoo-kat et un autre conseiller empêchèrent d'aller plus loin en menaçant de les tuer. Ces familles et quelques vieilles femmes furent les seules qui reçurent leurs annuités. Je recommande fortement que ces deux conseillers, qui ont pris une part active à l'enlèvement des provisions, soient non-seulement démis de leurs fonctions pour malhonnêteté, en vertu de la 72e section de l'acte concernant les sauvages, mais aussi traduits aux assises pour le délit plus grave de vol. Il est nécessaire qu'un exemple soit donné pour prévenir la répétition de crimes aussi audacieux.

Quant au mémoire que les colons blancs ont adressé au très honorable surintendant général, dans lequel ils se plaignent de déprédations commises sur leurs propriétés par quelques-uns des membres de la bande de Plume-Jaune établis aux jardins des sauvages, je prends la liberté de dire qu'après avoir fait toutes les recherches et pris tous les renseignements possibles, je me suis convaincu que, quoiqu'un peu exagérées, ces plaintes ne sont pas dénuées de fondement, bien qu'un seul cas ait été prouvé : celui du fils du chef, qui a volé du foin à M. Sturton. Les sauvages ont porté un certain nombre de contre-plaintes contre les colons, qui, prétendent-ils, leur créent des ennuis et leur font des menaces pour les chasser de leurs possessions ; ils demandent au gouvernement d'avoir pitié d'eux et d'empêcher qu'on les molleste à l'avenir.

Bandes de la rivière aux Roseaux.

Depuis deux ans les paiements ont été faits à ces sauvages par M. Wright, du bureau de Winnipeg. Les bordereaux donnent les renseignements ordinaires sur les changements occasionnés par les naissances, mariages, décès, désertions ou accessions aux bandes. On ne s'explique pas que sur cent cinquante familles qui composent ces bandes, d'après les bordereaux, il n'y en ait que douze qui cultivent la réserve ou y résident. On n'y voit jamais que quelques familles, excepté à l'époque du paiement des annuités, alors qu'elles arrivent de tous côtés en bandes nombreuses. J'ai de forts soupçons à l'égard de ces individus mystérieux, qui ne font acte de présence qu'une fois par année pour retirer leurs annuités ; je recommanderais qu'ils fussent obligés de rester une partie de l'année sur la réserve, afin que l'agent pût les identifier, et de rendre un compte satisfaisant de leur conduite pendant leur absence avant de recevoir leur paiement. Ces observations s'appliquent également aux bandes nomades de la rivière de la Tête- Ouverte et du lac du Cygne. Pas de progrès en agriculture sur la réserve de la rivière aux Roseaux ; seulement quelques petites pièces de terres en culture. Elle est constamment dépouillée de son bois ; l'été dernier, les sauvages en ont vendu de 30 à 40 cordes au steamer *Cheyenne*. Il serait bon de changer la date des paiements à l'avenir, afin de permettre à l'agent de les faire lui-même et de s'assurer si quelques-uns des sauvages du lac du Cygne ne viennent pas se faire payer ici. Le chef Nanawanan et un certain nombre des siens résident aux Rapides, à 18 milles en haut de la rivière. Ils y ont fait des améliorations considérables, ayant neuf maisons et cinq étables, ainsi que de grands jardins, qui, prétendent-ils, étaient cultivés avant le traité.

Je crois que si le département donnait à chaque bande un cahier bien réglé, avec en-têtes, pour y consigner toutes les provisions reçues par les différentes bandes et à qui elles ont été distribuées, cela permettrait aux chefs et aux conseillers de tenir compte de tout ce qui est reçu et mettrait fin aux querelles qui s'élèvent entre eux. Il me fait plaisir de recommander que les instituteurs suivants reçoivent les différents prix qu'ils ont mérités, d'après les règlements du département : le premier prix ($100) au révd. M. Cochrane, directeur de l'école de Saint-Pierre d'en bas ; le second ($80) à Mlle Lyness, institutrice à la rivière Fisher ; le troisième ($60) au révd. père Dupont, instituteur au Fort Alexandre ; le quatrième ($40) à Mlle Budd, institutrice au Pas ; et le cinquième ($20) à M. Anderson, instituteur à Fairford.

Par suite de l'indisposition de M. le surintendant Graham, l'ouvrage du bureau retombe sur ses commis, MM. Lévêque et Wright, qui s'en acquittent fort bien. Le premier expédie la plus grande partie de la correspondance, aide à vérifier les bordereaux des sauvages, contrôle et classe les rapports d'écoles, intente des poursuites contre les sauvages qui s'enivrent à Winnipeg ou à Saint-Boniface, et fait les paiements aux bandes de Saint-Pierre, de la Tête-Ouverte, du Fort Alexandre et de la rivière Noire ; le second rédige la plupart des lettres, contrôle les comptes, tient la comptabilité, aide à vérifier les bordereaux des sauvages, achète le combustible pour le bureau, des provisions pour les sauvages dénués de ressources, l'ameublement des

écoles, et fait les paiements aux bandes de la rivière aux Roseaux. L'inscription du journal au grand-livre est en arrière de quatre mois. L'année dernière, il n'a pas été fait d'entrées dans le registre aux lettres; mais M. Lévêque tient un petit journal à la place. Sauf ces exceptions, l'ouvrage du bureau est en règle.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,
Très honorable monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 22 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur la condition des sauvages relevant de la surintendance du Manitoba, l'année dernière.

Je suis heureux de constater, d'après les rapports que mes agents m'ont transmis de temps en temps, un progrès remarquable chez les sauvages qui se sont livrés à l'agriculture, et moins de misère qu'auparavant. Du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882, il n'a été distribué aux sauvages malades et dénués de ressources, que 7,319 lbs. de farine, 2,257 lbs. de viande de porc, 180¾ lbs. de thé et 124 lbs. de tabac.

Il y a eu beaucoup de maladies parmi les sauvages du traité n° 5, sur les bords du lac Winnipeg et de ses tributaires; à la rivière Beren et au Pas, la moyenne des mortalités a été extraordinairement élevée l'hiver dernier, et considérablement augmentée, me dit-on, par le manque de nourriture convenable; cependant, quoique l'occasion leur en soit offerte, les sauvages ne feront pas en été des provisions pour l'hiver.

J'ai expédié deux caisses de médicaments, l'une au Pas et l'autre au district de Cumberland, pour ces sauvages.

M. A. W. Reynolds, qui a aidé M. l'agent McKay à faire les paiements cette année, me dit qu'on ne saurait trouver un plus frappant exemple des dispositions paresseuses des Peaux-Rouges que celles qui distinguent les sauvages des Grands-Rapides, lesquels sont les plus pauvres et les plus dépravés de toutes les bandes comprises dans le traité n° 5; quoique le gouvernement leur ait donné une immense source de subsistance dans les fonds de pêche des Grands-Rapides, ils sont trop paresseux pour prendre et sécher du poisson pour l'hiver, ils comptent trop sur le gouvernement pour les nourrir et ils négligent la chasse.

M. Reynolds m'a informé qu'en revenant des Grands-Rapides il a vu une soixantaine de beaux poissons blancs qu'un sauvage avait pris, à l'épervier, dans l'espace d'une heure et demie.

Des arrangements vont être pris avec la compagnie de la Baie d'Hudson ici pour qu'elle donne instruction à ses agents aux différents comptoirs qui se trouvent dans le district couvert par le traité n° 5, d'accorder des secours aux sauvages malades et nécessiteux qui pourront en avoir besoin cet hiver.

Je constate qu'un notable progrès en agriculture et autres industries s'est fait remarquer chez les sauvages du traité n° 2, sur le lac Manitoba et ses tributaires. Ces sauvages méritent une bonne note pour la persévérance dont ils ont fait preuve pendant les deux dernières années, malgré les circonstances décourageantes contre lesquelles ils ont eu à lutter.

Leurs réserves furent inondées par la crue du lac, et ils ont subi des pertes considérables.

Les sauvages du traité n° 3, sur le lac des Bois, la rivière La Pluie et dans la région à l'est de cette dernière, qui vivent principalement de pêche et de chasse, commencent graduellement à cultiver le sol et à construire des maisons d'école ; ils améliorent généralement leurs réserves.

Je regrette de n'avoir pas à faire un rapport favorable des sauvages du traité n° 1, établis près de Portage-la-Prairie ; mais M. Paul Kane vient de leur être envoyé comme instructeur d'agriculture, et j'espère qu'une autre fois j'aurai à en donner de meilleures nouvelles. La bande de la rivière aux Roseaux fut ajoutée l'année dernière à l'agence de M. Ogletree. Un grand nombre des membres de cette bande sont intempérants et indolents ; en général ils mènent une vie vagabonde, et, quoiqu'ils aient une des meilleures réserves, très peu d'entre eux y résident ou cultivent le sol. Une paire de bœufs leur sera donnée le printemps prochain pour les encourager à se livrer à l'agriculture. Les membres de la bande de Saint-Pierre, traité n° 1, font des progrès rapides ; ils avaient 550 acres en culture cette année. Les bandes de la rivière de la Tête-Ouverte ont aussi fait des progrès considérables l'année dernière. Ces deux dernières bandes sont sous le contrôle de M. A. Muckle, qui mérite les plus grands éloges pour le zèle et le temps qu'il consacre à leur instruction en agriculture. M. Joseph Kent, qui était chargé des bandes du Fort Alexandre et de la rivière Noire, a donné sa démission ; j'ai recommandé que les sauvages du Fort Alexandre fussent placés sous le contrôle de M. Muckle, et ceux de la rivière Noire, sur le lac Winnipeg, inclus dans l'agence de M. A. McKay, afin que tous les sauvages du traité n° 5 se trouvent sous le contrôle d'un seul agent.

Les sauvages de cette surintendance compris dans les traités 3 et 5 se déclarent très satisfaits qu'on ait arpenté le reste de leurs réserves ; M. W. A. Austin, A. T. F., fait en ce moment l'arpentage des réserves du traité n° 5, et M. A. H. Vaughan, A. T. F., de celles du traité n° 3.

Je ne puis donner le montant précis des annuités payées cette année aux différentes bandes, attendu que M. Ogletree n'a pas encore fini de payer celle du lac du Cygne, qui a refusé de recevoir ses annuités sur la réserve.

Le tableau suivant indique les paiements d'annuités et contient la statistique vitale :

Bande	Traité.	Payé par	Montant du paiement.	Variation dans le nombre depuis 1881.	
				Naissances.	Décès.
			$ cts.		
Rivière aux Roseaux	N° 1	J. P. Wright	3,150 00	19	9
Tête-Ouverte Fort Alexandre et Rivière Noire	1 5	L. J. A. Lévêque	12,199 00	91	78
Bandes diverses	2	H. Martineau	4,960 00	46	24
do	3	Geo. McPherson, aîné	5,415 00	43	21
do	3	R. J. N. Pither	7,400 00	47	39
do	3	John McIntyre	2,075 00	12	8
do	5	Angus McKay	16,455 00	103	119

Tous les approvisionnements mentionnés dans la cédule du contrat du printemps dernier ont été fournis par la compagnie de la baie d'Hudson aux dates fixées et en bon ordre, sauf les instruments aratoires, dont quelques-uns seulement sont arrivés à destination au temps dit ; et comme les agents ne m'ont pas encore transmis leurs rapports au complet, je ne puis dire s'ils ont reçu tous les instruments demandés.

Le nombre des bestiaux fournis l'année dernière a été comme suit:—4 vaches, 2 bœufs et 1 taureau, au chef Rat Mackay; 2 vaches et 1 taureau, au chef Naitaunceumekeskung, du lac La Pluie, traité n° 3; 2 vaches, 2 bœufs et 1 taureau, à la bande de la rivière aux Grues, traité 2.

Il reste encore à fournir des bestiaux aux bandes comprises dans les traités 1, 3, et 5; quelques-uns seront expédiés cet hiver, et le reste le printemps prochain.

Il y a, dans cette surintendance, neuf écoles de sauvages soutenues par le gouvernement et payées par ce bureau.

Quelques écoles nouvelles ont été ouvertes l'année dernière; mais elles n'ont pas encore transmis leurs rapports. Un certain nombre de maisons d'écoles ont été bâties, et quelques-unes terminées. Il y a d'autres écoles de sauvages, dirigées par les différents corps religieux, dont on n'a pas encore reçu de rapports. La difficulté de se procurer des instituteurs pour les écoles de sauvages sera obviée en grande partie par la détermination qu'a prise le département d'assurer à l'instituteur, entièrement supporté par le gouvernement, un salaire de $300 par année, avec privilège d'une somme additionnelle de $12 par année pour chaque élève en plus de 25 et jusqu'à 42.

Les étrangers continuent toujours à empiéter sur les réserves des sauvages dans le district du lac des Bois; le département a jugé bon de mettre en vente, avec la permission des sauvages et pour leur bénéfice, le bois qui se trouve sur ces réserves, et, dans la prévision de leur consentement, des soumissions ont été demandées: l'entrepreneur devra payer tant par 1,000 pieds et employer les sauvages pour le sortir de la forêt, c'est-à-dire s'ils veulent travailler, pour quoi ils recevront un tiers du prix spécifié au contrat, le reste devant être placé au crédit de ces bandes, et l'entrepreneur devra couper 5,000,000 de pieds par année jusqu'à ce que tout le bois soit coupé. Il serait à propos de faire ce déboisement, car il y a des individus qui volent continuellement du bois sur les réserves. D'un autre côté, le feu peut éclater et détruire ce bois.

Je regrette d'avoir à vous dire que, malgré la vigilance que mettent les différents agents à poursuivre en justice les gens qui font illégalement le trafic des boissons enivrantes avec les sauvages, ce trafic est encore beaucoup pratiqué aux époques du paiement des annuités.

La somme de correspondance de ce bureau, l'année dernière, a été comme suit: 1,095 lettres ont été reçues, et 1,224 expédiées; ces dernières ont couvert 2,330 pages de papier-ministre,—soit, sur l'année dernière, une augmentation de 155 lettres reçues et 165 expédiées, ces dernières couvrant 188 pages du même papier.

En terminant, je dois vous dire que j'ai été très bien secondé par mes deux aides, MM. Lévêque et Wright, qui se sont acquittés de leurs devoirs avec beaucoup de zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES F. GRAHAM,
Surintendant des sauvages.

BIRTLE, 18 novembre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les derniers renseignements que j'ai pu réunir sur la condition des sauvages dans mon district. La bande des Sauteux, qui est établie à la Montagne du Dauphin et qui a Kee-see-koowenin pour chef, a très bien réussi cette année. Ceux qui ont des fermes ont fait de bonnes

récoltes et coupé beaucoup de foin pour leurs bestiaux. La proximité de la scierie a donné l'élan à la construction, et quelques maisons très jolies, avec planchers en bois et toits en bardeaux, ont été bâties dernièrement. Avec la chasse et la coupe du bois pour les moulins, tous les hommes vigoureux peuvent maintenant gagner de l'argent. Il faudra peut-être encore quelques secours pour les malades et un peu de grains de semence.

La ferme (n° 1) de Way-way-se-cappo ayant été finalement abandonnée, je me propose de donner très peu d'aide à cette bande. Plusieurs de ses membres ont des récoltes considérables pour des sauvages : 150 boisseaux de grains et une grande quantité de pommes de terre.

Le grain récolté sur la ferme va fournir toutes les semences dans mon district, et il en restera encore pour la vente.

La bande du Joueur a assez bien réussi, et comme elle gagne passablement parmi les colons et qu'elle a eu quelques secours pendant deux saisons, je ne considère pas qu'elle doive en recevoir d'autres.

La bande de Côté, au poste du Corbeau, a eu d'excellentes moissons ; Côté lui-même a récolté environ 800 boisseaux de grain et plus de 1,500 boisseaux de pommes de terre, mais il soutient un certain nombre de sauvages quand la chasse n'est pas bonne ; de leur côté, ceux-ci l'aident sur sa ferme. Plusieurs autres sauvages ont aussi des récoltes considérables, et la bande possède plus de 4,000 boisseaux de pommes de terre. Le blé n'est pas ici une récolte sûre pour les sauvages, car il demande à être semé auisitôt que la neige a disparu et avant qu'ils se soient décidés de se mettre à l'œuvre. Toutefois, deux sauvages ont eu de belles récoltes de blé, et il est possible que leur succès encourage les autres. L'absence d'un moulin à farine nuit beaucoup à la culture du blé, attendu que l'orge, vanné, trempé et bouilli, constitue pour les Sauteux une nourriture meilleure que le blé traité de la même manière. D'un autre côté, les Sioux n'aiment pas l'orge.

La ferme du gouvernement a donné une bonne récolte de blé ; mais comme il n'est pas encore battu en grange, je ne puis vous faire part du résultat. Cependant, l'échantillon est superbe ; j'en ai envoyé un sac à votre bureau. Il y aura beaucoup de grains de semence et de pommes de terre pour tous les sauvages du district de Pelly. Les pommes de terre sont bien venues, et nous avons une grande quantité de navets, ou environ 2,500 boisseaux ; j'en ai mis une partie en caveau et distribué l'autre à ceux de la bande de La-Clef qui n'ont pas de jardins.

Cette ferme est aujourd'hui fermée, et il n'y reste qu'un seul homme, selon les instructions que vous avez envoyées. Je n'en ai pas encore enlevé les effets, car je n'ai pas eu le temps d'y aller depuis sa fermeture ; mais je compte profiter des premières neiges pour m'y rendre.

Plusieurs membres de la bande de Kee-see-konsa ont fait de bonnes récoltes d'orge, de pommes de terre et de navets, et ont construit de belles maisons. J'ai prêté des bestiaux à cette bande, et j'espère qu'elle fera d'importantes améliorations l'année prochaine.

La bande de La-Clef se rend graduellement à la réserve qu'elle se propose d'établir sur la rivière, immédiatement en amont de Fort-Pelly, où elle construit de très belles maisons. Comme un bon nombre de colons vont s'établir dans le voisinage et que plusieurs commerçants sont sur le point de faire couper du bois, cette bande, une fois bien partie, pourra prospérer. Avec la chasse, l'agriculture et la coupe du bois, tous les sauvages de Pelly devront être en état de vivre à leurs propres dépens.

Les quelques sauvages actuellement en hivernage à la Montagne de l'Orignal auront besoin de secours pour une autre année, car le peu de récoltes qu'ils avaient ont été presque entièrement détruits par de violents orages accompagnés de grêle. Je les ai déjà mis à l'abri du désappointement de ne pouvoir se procurer de grain de semence en leur envoyant 120 boisseaux d'orge, et un chat pour protéger le grain contre les souris. Leurs labours d'automne soit faits en grande partie, et j'espère qu'ils récolteront, l'année prochaine, assez d'orge et de navets pour leur subsistance.

Il n'y a qu'un seul homme au service du gouvernement à la montagne de l'Orignal, et les dépenses seront aussi restreintes que possible. Malheureusement, toute

la région à l'ouest a été dévastée par le feu, et un grand nombre de sauvages de l'ouest viennent y faire la chasse au détriment de leurs congénères de l'endroit. Toute la campagne est occupée au sud de la montagne, et les sauvages devront y trouver de l'ouvrage; mais je crains fort que leur ignorance de l'anglais soit un obstacle.

Les Sauteux de la Rivière qui Roule sont très paisibles et disposés à se mettre au travail le printemps prochain. Si le gouvernement décide de donner à Cameron l'argent qu'il demande pour les améliorations qu'il a faites, les sauvages peuvent faire assez pour se suffire à eux-mêmes. J'ai acheté 100 boisseaux de pommes de terre pour cette bande, et je ferai venir de l'orge de la ferme n° 1.

Je dois ajouter, au sujet des Sioux, que tous se tirent d'affaire passablement bien, qu'ils ont de bonnes récoltes et du foin en abondance. Ils sont à même d'obtenir de l'ouvrage et ils ont quantité de produits à vendre; pour sa part, Charles Okipa, qui est établi en face de la réserve de la rivière du Chêne, a 500 boisseaux d'avoine et de blé. Plusieurs différends s'étaient élevés entre les Sioux de l'Assiniboine et les colons; ils sont aujourd'hui réglés, grâce aux bonnes dispositions des Peaux-Rouges, qui sont partis avec ou sans compensation. S'il provenait de nouvelles difficultés, elles seraient faciles à résoudre, car les Sioux sont de bonne composition.

Les réquisitions que j'ai faites pour les sauvages de mon district ont été notablement diminuées cette année, et si les récoltes de 1883 sont bonnes, les demandes que j'ai transmises devront être considérées comme non-avenues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,
Agent des sauvages.

VILLAGE DES SAUVAGES,
PIERREVILLE, 28 novembre 1882.

Au Très honorable,
Surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport comme suit, au sujet de la tribu des Abénakis qui réside ici.

Je regrette d'avoir à dire que, pour deux causes principales, ces sauvages vont se trouver cet hiver dans une condition très précaire. Leurs récoltes, qui consistent notamment en maïs et en pommes de terre, ont manqué; puis le commerce qu'ils faisaient avec la confection de paniers, chapeaux, petits canots d'écorce et autres articles, n'a pas été, l'année dernière, aussi profitable que d'habitude. Ils fabriquent ces articles ici; ceux d'entre eux qui ont des moyens les achètent des autres et vont les vendre aux Etats-Unis. Jusqu'ici les douaniers américains les ont, à quelques exceptions près, laissé passer la frontière sans exiger de droits; mais cette année ils ont mis le règlement en vigueur: en sorte que les droits, les frais résultant de retards dans les ports d'enregistrement, et, en quelques cas, la confiscation partielle des articles, ont considérablement diminué, sinon totalement absorbé, les profits.

Il n'y a pas eu d'épidémie parmi les tribus cette année et la population n'a pas diminué; mais elle a toujours conservé plus ou moins ses habitudes nomades, et je remarque qu'elle tend plus qu'à l'ordinaire à émigrer aux Etats-Unis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. VASSAL,
Agent.

BUREAU DES SAUVAGES,
VICTORIA, 22 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport général suivant sur les affaires des sauvages dans la Colombie-Britannique pendant l'année 1881-82.

Les six agences ont été inspectées, ainsi que quelques parties de la province qui ne sont pas comprises dans ces limites.

J'ai eu l'honneur de vous transmettre des rapports, accompagnés d'états tabulaires, que m'avaient faits les différents agents et qui permettent de juger du progrès des sauvages.

A quelques exceptions près, l'amélioration qu'on avait remarquée l'année dernière dans la condition des diverses bandes s'est continuée cette année, et, quoique le voisinage de certaines localités ait en général un effet démoralisateur sur eux, les sauvages de la côte et de l'intérieur sont contents, et je n'ai pas à vous saisir de plaintes importantes.

Dans les parties de la province où il y avait des terres fédérales pour établir des réserves, on se montre généralement très satisfait de la manière juste et libérale dont le gouvernement est disposé à traiter les sauvages.

La visite de Son Excellence le gouverneur général et de Son Altesse royale la princesse Louise en cette province a causé un vif plaisir parmi les sauvages qui ont eu la bonne fortune de participer aux grandes démonstrations dont les distingués voyageurs ont été l'objet.

Le bonheur et l'honneur que l'on a conférés aux principaux d'entre eux en leur accordant le privilège de donner la main au " Grand Chef," et la gracieuseté avec laquelle ils ont été accueillis par l'illustre fille de leur " Grande Mère " sont des circonstances qu'ils n'oublieront jamais.

" De bonnes paroles valent mieux que des couronnes," a dit le poète ; mais à la réception de Son Excellence et de Son Altesse royale à New-Westminster, où trois mille indigènes étaient accourus de toutes les parties de la province, les sauvages ont eu les deux. Aussi leur joie a-t-elle été complète, et se sont-ils empressés de le faire connaître par le télégraphe à leurs parents éloignés qui n'avaient pas eu la chance d'y assister.

Subséquemment, le gouverneur général, dans un voyage qu'il fit à l'intérieur, rencontra plusieurs chefs auxquels il permit gracieusement de lui faire connaître leurs désirs et leurs besoins. Heureusement que ces derniers étaient peu nombreux et sans importance dans la section du pays visitée par Son Excellence ; en sorte que rien n'est survenu pour causer du désagrément.

En vertu d'arrangements pris avec le commandant de la station navale, je pris passage, le 18 juin, à bord du navire de Sa Majesté le *Rocket* — lieutenant V. B. Orlebar, capitaine—pour aller visiter la partie de l'agence de la rivière Fraser, qui embrasse toute la côte, de Burrard à Bute Inlet.

Les sauvages établis dans ces limites sont catholiques, et leur magnifique condition est le plus frappant témoignage rendu au zèle que déploient leurs missionnaires pour les faire avancer dans la voie du progrès et de la civilisation. Ils ont abandonné l'ancien mode de vivre dans des rancheries vastes et malsaines, et, pour la plupart, ils ont des maisons confortables et soigneusement entretenues. Au contraire de la majorité des autres tribus de la province, j'ai remarqué chez celle-ci un bon nombre d'enfants ayant une apparence vigoureuse, et on m'a dit que les familles composées de cinq ou six membres n'étaient pas rares.

Pendant que tous les autres sauvages de la côte sont décimés, ceux-ci croissent en nombre. Plusieurs d'entre eux travaillent fort bien aux scieries, et y font de l'argent.

Matelots de premier ordre, ils ne manquent pas d'ouvrage sur les navires, et, pendant la saison de pêche au saumon, hommes et femmes obtiennent les gages les plus élevés dans les fabriques de conserves de la rivière Fraser.

Le chien de mer, si commun sur la côte, leur fournit aussi une autre industrie très importante: ces sauvages font et vendent chaque année de grandes quantités d'huile. Ils sont excessivement bien disposés, bienveillants et dociles, et font honneur à ceux qui ont réussi à les évangéliser.

Leurs réserves n'ont rien dont ils peuvent se vanter, et, à vrai dire, il ne peut y avoir que très peu de bonnes terres à leur donner ; aussi, doit-on se féliciter qu'ils cherchent à se supporter eux-mêmes par les divers autres moyens qu'ils ont sous la main.

Cependant, c'est dommage que la commission ne leur ait pas désigné une plus grande étendue de réserves à bois, vu qu'ils entreprennent de couper et fournir des billots. Les terres qui leur sont accordées sont petites, si l'on tient compte du chiffre de la population et de l'habileté qu'ils déploient pour les utiliser.

Les autres tribus de l'agence de M. McTiernan, établies sur la rivière Fraser, à deux ou trois exceptions près, sont aussi dans une condition favorable. Des maisons confortables et proprettes ornent leurs villages, qui sont bâtis çà et là sur les bords de la rivière. Ils ont beaucoup amélioré leurs réserves, et plusieurs d'entre eux ont fait des progrès considérables en agriculture.

L'agent rapporte que les sauvages Chilliwhack, qui avaient beaucoup travaillé ce printemps afin d'ensemencer une étendue considérable de terre, ont été fort désappointés que la crue inusitée de la Fraser, au printemps, ait détruit toutes les récoltes. Heureusement que le saumon est venu en abondance cette année, car ils pourront passer l'hiver sans avoir besoin de secours, surtout maintenant qu'ils trouvent de l'ouvrage et de bons gages pendant toutes les saisons sur les chemins de fer. L'entrepreneur du chemin de fer est très satisfait de la main-d'œuvre sauvage. Ils travaillent mieux que les Chinois et aussi bien que la meilleure classe de travailleurs blancs.

De l'agence de la Fraser j'allai à Fort Rupert, où se trouve le bureau de M. Blenkinsop, agent des Kwahkewlths. C'est une rude tâche pour ce fonctionnaire que d'essayer à réformer et à faire progresser les sauvages qui lui sont confiés.

Les Kwahkewlths écoutent les avis qu'on leur donne, mais ils préfèrent toujours suivre leurs propres idées. Ils sont attachés à de vieilles coutumes barbares et voient d'un mauvais œil la personne qui cherche à les changer. Les tribus de la nationalité en question étaient autrefois populeuses, et, bien que quelques-unes soient aujourd'hui complètement décimées ou détruites, cela ne semble avoir produit aucun effet sur les survivants actuels, car ils se complaisent dans tout ce qui est mauvais ou défendu.

Presque toute l'année dernière ces sauvages ont vécu dans l'oisivité à Fort Rupert, où un grand nombre d'entre eux s'étaient réunis l'automne dernier pour célébrer une suite de grands *potlatches ;* ils y étaient encore lorsque je suis arrivé au mois de juillet, et ils avaient perdu la meilleure partie de la saison de pêche, qui leur est si nécessaire pour faire l'approvisionnement d'hiver.

Bien qu'ils eussent donné une grande partie de leurs biens, le campement avait une apparence misérable. Et comme ils étaient entassés en trop grand nombre dans leurs vastes et pauvres *rancheries*, il y a eu pendant l'hiver beaucoup de maladies et plusieurs décès.

Je donnai instruction à l'agent de ne permettre, à l'avenir, sous aucun prétexte, un aussi grand rassemblement dans un but semblable.

Cela ne peut cependant se faire sans qu'il y ait du trouble. Les sauvages de cette agence n'ont pas encore fait assez de progrès pour qu'on introduise parmi eux le système des conseils, et les pouvoirs que l'Acte des sauvages donne à l'agent ne sont pas assez étendus pour lui permettre d'agir à ce sujet d'une façon péremptoire.

Il y a quelques années, les catholiques avaient établi une mission à Fort Rupert ; mais après avoir travaillé en vain pendant un certain temps à réformer les Kwahkewlths, ils durent renoncer à l'espoir de les corriger.

Depuis lors, les efforts que d'autres personnes ont faits dans le même but n'ont pas eu plus de succès. Les anglicans, sous les auspices de la société des Missions de l'Eglise, ont ouvert une mission et construit une maison d'école à la baie de l'Alerte, et le révd. M. Hall, missionnaire, y fait l'école du jour. Il est dignement et habilement secondé par madame Hall, qui garde chez elle, comme élèves internes,

huit ou neuf jeunes filles, afin de les évangéliser et de leur enseigner les diverses industries de l'économie domestique anglaise.

Bien que les effets de cet enseignement prendront du temps à se faire sentir, Mme Hall espère déposer ainsi parmi ses élèves un petit germe qui finira par se développer et exercera une heureuse influence sur toute la nation.

M. Hall a entrepris une œuvre difficile, et chaque jour lui apporte les découragements ordinaires que rencontrent les personnes qui cherchent à réformer les gens malgré eux; mais il est énergique et paraît bien certain de réussir avec le temps. Les plus grands obstacles qu'il rencontre, m'a-t-il dit, ce sont le trafic des liqueurs, les potlatches et les fêtes barbares de la médecine; et on devrait, croit-il, passer une loi pour abolir ces abus, maintenant qu'il y a un agent pour la mettre en vigueur.

Je dois aussi mentionner, au sujet d'autres mauvaises habitudes de ces sauvages, que les Kwahkewlths n'enterrent pas leurs morts, mais attachent les cercueils à des branches d'arbres. J'ai vu plusieurs de ces sépulcres élevés dans le voisinage de la maison de la mission; quelques-uns étaient tombés par terre dans une confusion désagréable et révoltante.

Ces restes, je dois l'avouer, ne rappelaient pas l'adage que " pour un tel tombeau les rois voudraient mourir," et comme je désirais surtout améliorer la condition sanitaire du campement, je priai M. Blenkinsop de réserver un cimetière convenable où l'on pourrait les transporter de suite et où se ferait à l'avenir l'enterrement de tous les morts.

J'attirai ensuite l'attention des sauvages sur ce sujet en particulier dans le discours que je leur fis. Puis j'amenai le chef et quatre ou cinq des notables à Fort Rupert, afin de leur faire comprendre par la manière dont je parlai aux autres tribus qu'on avait l'intention de les mettre sur le même pied au sujet de ce règlement et des autres qu'il me semblerait à propos d'établir. Tous sont avertis qu'au besoin ces règlements seront mis en vigueur.

J'étais content de pouvoir visiter les Kwahkewlths dans un navire de guerre, non qu'il fut probable que ces gens, d'ailleurs farouches et bruyants, se révolteraient, mais parce qu'il est encore nécessaire de leur montrer que nous sommes les plus forts lorsqu'il s'agit de détruire quelqu'une de leurs anciennes coutumes démoralisatrices, auxquelles ils semblent si fortement attachés.

Après avoir passé quelques jours parmi eux, le *Rocket* partit pour Kyuquaht, endroit situé sur le côté ouest de l'île de Vancouver. J'y rencontrai M. Guillod, à qui est confiée l'agence de la côte ouest.

M. Guillod venait alors de terminer le recensement et se préparait à partir de nouveau pour aller vacciner tous les sauvages de son agence, suivant les instructions que je lui avais données.

Les sauvages de la côte ouest, où les Ahts sont aussi adonnés que les Kwahkwelths aux fêtes des potlatches, au jeu, etc., etc. Mais ils sont beaucoup plus industrieux et se soumettent plus facilement à l'autorité établie.

Les vastes fermes aboutissant à la mer qu'on trouve sur les côtes et qui constituent pour eux un bien précieux héritage, leur fournissent de nombreux moyens de vivre; il leur est d'ailleurs si facile de recueillir les produits de ces fermes et de les vendre, qu'il est peu probable que ces sauvages deviennent incapables de se supporter eux-mêmes sans avoir de l'aide du gouvernement.

On me dit qu'il y a toujours eu en toutes saisons abondance de phoques à fourrures près de leurs villages.

Les sauvages retirent de bons profits des fourrures, même lorsque les prix sont bas; puis une fois la saison écoulée, ils peuvent recueillir autant d'huile qu'ils veulent du chien de mer, qui est si commun et si abondant sur toute la côte. De plus, pour varier la nourriture de l'hiver, il y a le saumon et la loutre de mer, les animaux à fourrures des forêts, le gibier, qui abonde dans les nombreuses passes, et enfin les baies qu'on peut cueillir aisément—tous articles qui assurent la subsistance à ces *travailleurs de la mer*. En outre, ce sont aujourd'hui de grands consommateurs des choses dont se servent les nations civilisées,—et dans nombre de cas ils sont tellement extravagants que je n'hésite pas à dire qu'ils contribuent au revenu fédéral des douanes dans une proportion au moins égale à celle des blancs.

Ils font usage de très grandes quantités de sucre, de thé, de vêtements, de couvertures, etc., et j'ai été surpris de voir en leur possession, ainsi que chez les commerçants, un approvisionnement aussi considérable de farine (importée principalement de l'Orégon).

Ils font peu de cas des spiritueux, et l'agent rapporte qu'on en contrôle assez bien le commerce, qui se fait d'ailleurs sur une échelle absolument restreinte.

Les sauvages de la côte ouest sont d'habiles canotiers qui se risquent souvent à de grandes distances sur la mer sur leurs frêles barques. Mais ces barques sont de beaux modèles d'architecture navale.

Il est étonnant de voir la facilité avec laquelle ils manœuvrent leurs canots au moyen de voiles faites de sacs à farine, pendant les tempêtes qu'ils essuient lorsqu'ils vont chasser le phoque ou la précieuse loutre de mer.

Les catholiques romains ont trois missions sur la côte et font beaucoup de bien, je crois, malgré que les circonstances soient défavorables.

Comme les sauvages ont un caractère nomade et résident en différents endroits, l'été et l'hiver, et qu'ils aiment à aller et venir continuellement d'un lieu à un autre, ils ne peuvent recevoir l'instruction ou faire de rapides progrès.

Cependant, tous leurs missionnaires sont zélés; leur grand plaisir est que la mission progresse, et ils y exercent certainement une influence salutaire.

Les sauvages sont excessivement superstitieux, et ceux qui n'ont pas embrassé le christianisme sont les adorateurs du soleil et de la lune. Ils attribuent le succès ou l'insuccès de toutes leurs affaires temporelles aux sourires ou au pouvoir de ces astres. Avant de partir pour quelque expédition importante, que ce soit pour la chasse de la loutre de mer ou pour tout autre but, ils se prosternent dans l'eau et font leurs oraisons ordinaires à leur *Sublime Père* le soleil. Leur histoire est remplie de mysticismes, et leurs légendes, dont plusieurs sont très curieuses et donnent l'essor à l'imagination la plus poétique, sont très nombreuses. Pour cette raison les médecins indigènes exercent une grande influence sur les gens, qu'ils rendent victimes des coutumes fétiches les plus extravagantes. Pour donner un exemple de l'ignorance dans laquelle ces gens croupissent, je mentionnerai le fait suivant : Je remarquai en dehors du village deux ou trois pauvres huttes où vivaient, comme je l'appris ensuite, des femmes qui avaient été ostracisées par la tribu pour avoir eu le malheur de donner naissance à des jumeaux

La pénalité imposée, lors de la naissance de jumeaux, est que la mère et les enfants soient exposés à la faim jusqu'à la mort de l'un des enfants, et l'homme qui les a engendrés ne peut ni pêcher ni chasser pendant un espace de quatre années.

Ayant été informé que les médecins indigènes commettaient souvent bien des cruautés sur ces pauvres personnes, je les convoquai tous en assemblée et j'invitai le chef et les notables à s'y rendre aussi. Puis je leur défendis de continuer ces pratiques criminelles et leur dis que si on les renouvelait après mon départ je les en tiendrais responsables. Je donnai des secours aux familles qu'on avait éloignées du campement et j'espère avoir détruit cette quarantaine, à la grande joie des pauvres malheureuses affamées.

Après avoir quitté Kyuquaht et traversé le détroit pittoresque de Tashish, nous arrêtâmes à Wootka et Hesquiaht, et de là nous nous rendîmes à Clay-u-quaht, le mardi, 27 juin.

Il y avait beaucoup d'excitation à ce dernier endroit parce qu'un trafiquant de la race blanche avait blessé, avec une arme à feu, un sauvage Clay-u-quaht qui était entré dans la maison du premier afin de défendre une femme sauvage que le blanc maltraitait. Tous les sauvages se plaignaient de la mauvaise conduite générale du commerçant et espéraient qu'il recevrait le châtiment qu'on imposerait certainement au sauvage se rendant coupable de cette action. Je donnai à l'accusé le choix de subir une enquête préliminaire à bord du navire ou de se rendre immédiatement à Victoria pour y être jugé.

Comme il choisit la dernière alternative, je dis aux sauvages d'aller aussi à Victoria, où le commerçant fut condamné à subir son procès lors des assises.

Ce prompt règlement de la question contenta entièrement tous les sauvages, et

nul doute que cet exemple aura de bons résultats et contribuera à faire observer la loi et le bon ordre dans ce district si éloigné de tout pouvoir établi.

Je rencontrai quatre ou cinq cents Clay-u-quahts à la maison du chef Shewish, où des discours furent prononcés. Tous les sauvages qui assistaient à cette assemblée étaient bien vêtus ; ils étaient présidés par Shewish et Frank—ce dernier le fils de leur ancien chef de guerre Seta-Kanim.

Ces deux sauvages portaient sur leurs poitrines de très belles médailles en or, sur lesquelles se trouvaient des inscriptions appropriées, qui leur ont été présentées par le président des Etats-Unis en récompense de leur bravoure lors du sauvetage de l'équipage d'un navire américain qui a fait naufrage l'année dernière près du détroit de Clay-u-quaht.

Shewish fit allusion, dans son discours, à la loyauté dont il avait toujours fait preuve envers la reine, et exprima aussi la satisfaction de ses gens parce qu'on ne faisait aucune différence entre le délit commis par un blanc et celui d'un sauvage.

Il me demanda aussi une école et dit que tous désiraient ardemment améliorer leur état social et faire instruire convenablement leurs enfants, etc. Je visitai le détroit Barclay et Wittinaht avant de revenir à Victoria.

Les Wittinahts ont un village important et gagnent autant d'argent qu'ils veulent à la chasse au phoque, au chien de mer, etc.

Je regrette d'avoir à dire qu'ils dépensent la plus forte partie de leur gain dans une vie de dissipation, ce qui est dû au fait que leur village est à proximité de Victoria et à la facilité qu'ils ont d'y acheter des liqueurs des trafiquants de whisky.

M. Guillod a passé une semaine à cet endroit et je lui ai donné instruction de choisir deux hommes braves pour servir de constables et essayer si possible d'arrêter le mal.

Ayant visité la côte nord-ouest l'année dernière, je ne pus y retourner cette année faute de temps.

Les sauvages qui habitent cette région éloignée ont tous été fort occupés dans les fabriques de conserves qu'on exploite activement aujourd'hui à différents endroits, et ils ont eu une saison fructueuse.

Les troubles dont je parlais dans mon rapport de l'année dernière, provenant du fait que des missionnaires de différentes sociétés occupent le même terrain, existent encore ; mais il y a tout lieu d'espérer qu'on réglera cette question à l'amiable prochainement.

Je regrette d'avoir à dire qu'il s'est produit des troubles sérieux dans le village de Metlahkahtla, qui jusqu'ici avait été paisible et exemplaire et où florissait depuis nombre d'années une mission sous les auspices de la société des Missions de l'Eglise, par suite du fait que M. Duncan s'est séparé de cette société. Ce dernier habite encore le village, mais il a une église indépendante.

Les habitants sont maintenant divisés ; quelques-uns continuent d'appartenir à la société, mais la majorité supporte son premier instituteur, auquel elle est fort attachée. Cela a donné lieu à des expressions amères qui, dans l'état d'excitation des esprits, ont même dégénéré en menaces de violence.

Une députation est venue à Victoria dans le but d'exposer ses griefs au gouverneur général. Son Excellence lui accorda gracieusement une audience, et il est à espérer que le bon et impartial avis qu'il lui a donné en réponse à la pétition, aura l'effet d'arranger à l'amiable les différends qui ont existé jusqu'ici. A tout événement, il est bien entendu que les deux parties devront observer la loi et l'ordre.

Le premier instituteur de l'école continue à enseigner sous le contrôle de la société, et l'on m'informe que M. Duncan doit ouvrir une nouvelle école.

J'ai visité pendant le mois dernier les deux agences de l'intérieur de Kamloops et d'Okanagan, allant au nord jusqu'à Lillooet et Soda Creek.

Les sauvages de ce dernier endroit, ainsi que ceux du Lac Alkali et du Creek du Canot, se plaignent amèrement de leur état et de ne pas avoir assez de terres arables ; ils m'ont vivement sollicité d'intercéder pour eux et de faire connaître leurs besoins au gouvernement.

La visite du commissaire des réserves n'a pas eu l'effet de leur faire accorder l'aide à laquelle ils s'attendaient, et ils paraissent maintenant fort abattus.

Le fait est que toutes les terres de valeur dans la localité ont été prises par des blancs, et à moins qu'on ne prenne des dispositions pour acheter les terres de ceux qui désirent vendre, ces sauvages devront s'en passer, et à mon avis ils auront de bons motifs de se plaindre.

Dans ces circonstances malheureuses et propres à les irriter, ils demeurent paisibles et loyaux.

La même difficulté existe dans le voisinage de Lillooet, bien que depuis le changement de la ligne-mère des portages de Douglass à la ligne de Yale-Clinton, un grand nombre de colons blancs aient abandonné leurs terrains, qui en conséquence pourraient être affectés à des réserves.

Pour donner un exemple du désir qu'ont plusieurs sauvages de se tirer d'affaire eux-mêmes, je puis mentionner le fait que deux ou trois sauvages du Pavillon ont acheté une ferme appartenant à M. Hughes au prix de $1,000. Ils ont payé un premier versement de $200, et j'ai rencontré sur la route un de ces sauvages ayant une charge de farine (provenant du blé qu'on avait récolté sur la dite ferme) destinée à payer un autre versement d'un égal montant alors dû.

Un certain nombre des sauvages de Fontaine ont aussi acheté la ferme de Joseph Italien au prix de $1,200.

Ils ont payé $628 en gages et numéraire, ce qui laisse une balance due de $572. Ces deux fermes sont à bon marché et valent bien la somme qu'on a demandée.

En présence de pareils faits il paraitrait désirable, et ce ne serait que justice, de procurer aux sauvages qui demandent des terres, et qui n'ont pas de réserves convenables, tous les moyens propres à les leur faire obtenir. Il est bien certain que les indigènes habitant les parties de la province qu'on vient de mentionner ont fort peu de terrains, et comme le commissaire ne peut trouver de terres de la couronne pour cet objet, on devra accorder les crédits nécessaires pour acheter les terres offertes en vente.

Il est regrettable qu'on n'ait pas pourvu convenablement les sauvages à l'origine de la colonie et avant l'aliénation par la couronne des emplacements de valeur.

Il faudrait aussi faire des irrigations dans plusieurs endroits de l'intérieur, mais on éprouve des difficultés à se procurer l'approvisionnement d'eau nécessaire.

En ce qui concerne l'état des agences de Kamloops et d'Okanagan, j'ai l'honneur de vous renvoyer aux rapports des agents, MM. Cornwall et Howse.

Pendant l'été la petite vérole s'est déclarée parmi les employés du chemin de fer à Yale, puis un peu plus tard dans l'agence d'Okanagan à Osooyos.

Je m'entendis avec les autorités du chemin de fer pour faire admettre en quarantaine, à Hope, tous les sauvages qui avaient été exposés à la maladie, et je donnai instruction à M. Howse de prendre les mêmes précautions à Osooyos. Cependant, douze sauvages de ce dernier endroit sont morts des suites de cette maladie.

Dès le commencement du printemps, j'ai demandé aux différents agents et autres personnes de vacciner les sauvages de leurs localités respectives.

Cinq cents à peu près ont été opérés avec succès dans presque chaque cas.

Tous les sauvages de l'agence d'Okanagan, sauf cent personnes à peu près d'Ossooyos, que M. Cawston, de cet endroit, a vaccinées, ont refusé de se soumettre à l'opération. Il est possible que M. Howse acquiert à la longue plus d'influence qu'il n'en a maintenant sur les sauvages qui lui sont confiés, sinon il faudra prendre d'autres moyens si l'on doit exécuter les instructions reçues du département.

ARPENTAGES.

J'ai donné instruction à MM. Mohun et Jemmett, deux des arpenteurs du département, d'aller arpenter les réserves établies par M. le commissaire O'Reilly entre Lytton et Quesnelle.

Je regrette cependant d'avoir à dire que par suite de la destruction de la partie du chemin principal qui traverse les canons, par les crues de la Fraser le printemps, les escouades d'arpenteurs sous la conduite de ces officiers n'ont pu se rendre à temps en cet endroit; aussi la saison pendant laquelle l'arpentage peut être fait

n'a été ni fructueuse ni profitable. C'est pourquoi j'ordonnai au capitaine Jemmett de terminer les arpentages restant à faire à Hope et à Yale, puis ceux de la rivière Harrison, et sur les portages de Douglass jusqu'à Lillooet.

Cet employé est encore en campagne, en sorte que je ne puis vous transmettre son rapport maintenant.

Comme il y avait urgence de terminer les plans inachevés qu'on avait dans le bureau, et de donner aux agents les cartes indiquant les réserves arpentées des différentes agences, je demandai à M. Mohun d'entreprendre cet ouvrage.

En conséquence, on a donné aux agents, depuis le 25 juillet, les plans de 225 réserves, et sur ce nombre 198 ont été faits par M. Mohun depuis la date susdite.

PRÉSENTS.

Il n'a été fait que très peu de présents pendant la dernière année, sauf ceux qu'on donne ordinairement aux sauvages dans le besoin.

On a donné une petite quantité de graines de jardins à tous les sauvages de la province qui paraissaient vouloir les utiliser. Les sauvages de l'agence d'Okanagan ont refusé d'accepter les grains de semence que l'agent leur offrait, mais partout ailleurs on a reçu ces dons avec reconnaissance.

SOINS MÉDICAUX.

Il y a toujours la quantité ordinaire de maladies dans les campements sauvages, et par suite de la privation des soins d'hommes de l'art on souffre souvent beaucoup.

L'existence des *Gamanawas* ou des médecins sauvages peut être attribuée en grande partie à cette cause ; il en est de même du mal qui s'ensuit parmi ces tribus à demi civilisées.

Les missions lointaines, ainsi que les agents des sauvages et d'autres personnes, ont été abondamment pourvus de remèdes.

C'est là, à mon avis, une mauvaise manière de distribuer des secours, et il n'est pas du tout impossible qu'ont ait commis parfois des choses illicites. Mais comme il n'y a pas de médecins dans plusieurs endroits isolés, c'est tout ce que l'on peut faire dans les circonstances actuelles.

J'avais l'honneur de vous faire rapport l'année dernière que les sauvages de Metlahkahtla avaient offert de payer la moitié des appointements d'un médecin qui établirait un bureau dans leur village, si le gouvernement consentait à donner la balance. L'on m'informe que le très révérend évêque de Calédonie, lequel prend beaucoup d'intérêt à la prospérité de son diocèse, s'est procuré les services d'un habile médecin anglais, et que ce dernier établira prochainement sa résidence, peut-être à Metlakkahtla même.

On a grand besoin d'un hôpital et d'un dispensaire sauvages à Victoria, pour soigner les maladies graves qui nécessitent des opérations chirurgicales particulières ou d'autres traitements, et les sauvages en général, mais principalement les malades qui ne peuvent se faire admettre dans aucun autre endroit, seraient excessivement reconnaissants si le département faisait droit à leur demande.

TRAFIC ILLICITE DES SPIRITUEUX.

Le seul fait de vouloir empêcher les sauvages d'obtenir ce que la majorité des blancs aiment tant, leur donne le désir de se procurer par tous les moyens possibles ce plaisir défendu. Puis cette prohibition fournit à quelques blancs de la plus basse extraction l'occasion de leur vendre des drogues de la pire espèce possible.

De cette manière les sauvages ne peuvent jamais se procurer de bonnes liqueurs ; mais ils n'ont aucune misère à obtenir ce mauvais composé, nonobstant la loi à ce sujet, dans le voisinage des établissements de la race blanche.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'on a presque arrêté ce trafic en quelques endroits et qu'on l'a diminué de beaucoup dans plusieurs autres; cependant il se continue encore sur une grande échelle dans certaines localités.

Les juges de paix, dans les campagnes, n'aiment pas à intervenir lorsqu'ils auront

peut-être à punir un de leurs voisins, puis les jugements de ces magistrats ont été si souvent réservés qu'ils ne veulent pas courir le risque d'avoir à payer les frais.

Le commerce des liqueurs dans les différentes agences a été contrôlé, grâce à l'activité de quelques employés qui ont exercé une surveillance salutaire ; cependant il reste encore beaucoup à faire.

ÉCOLES.

Cette année les écoles suivantes ont reçu la subvention du gouvernement aux termes de l'arrêté du conseil réglant cette dépense.

Rivière Naas - - - - - - -	Wesleyenne.
Fort-Simpson - - - - - - -	Wesleyenne.
Sainte-Marie - - - - - - - -	Catholique romaine.
Metlahkahtla - - - . - - -	Anglicane.
Hazelton - - - - - - - -	Anglicane.
Baie de l'Alerte - - - - - - -	Anglicane.

Les sociétés catholique romaine, anglicane et wesleyenne ont maintenu d'autres écoles pendant certaines périodes, avec l'aide d'instituteurs indigènes, sur la côte ouest de Vancouver et sur la côte nord-ouest de la terre ferme ; mais aucune subvention du gouvernement n'a été accordée à ces dernières.

Plusieurs tribus, parmi celles qui n'habitent pas les endroits ci-dessus mentionnés, ont exprimé un vif désir d'avoir des écoles, et si l'on fait droit à leur demande sous ce rapport, on aura sous ce titre une dépense additionnnelle considérable.

Le système actuellement suivi pour aider les écoles de jour des missions est le plus économique qu'on puisse trouver ; à ne considérer que le seul montant des déboursés ; à ce point de vue ce peut être le meilleur, mais, à mon avis, il ne remplit pas du tout le véritable but qu'on se propose.

En examinant les rapports fournis de temps à autre par les écoles qui ne sont pas fermées, on verra, je crois, que nous dépensons beaucoup pour n'en retirer après tout que des profits très limités.

La fréquentation des écoles est si irrégulière qu'il faut un grand nombre d'enfants pour que l'assistance moyenne, pendant tout un trimestre, compte un peu, et si l'on ajoute à cela les impressions diverses et les attraits pernicieux que fournit à l'enfant au sortir de l'école la vie de campements non civilisés, on comprendra facilement comment il se fait que le système actuel d'éducation ne porte pas plus de fruits.

Le seul moyen de faire face à cet inconvénient serait d'établir dans la province deux ou trois pensionnats, où les enfants seraient éloignés des habitudes et de la manière de vivre de leurs parents, et auraient ainsi l'occasion de mettre en pratique ce que l'on enseigne à l'école.

Il se pourrait que quelques-unes des sociétés de mission voulussent adopter ce système, si le gouvernement accordait un encouragement convenable.

L'on pourrait alors enseigner aux enfants non-seulement les différents métiers, mais aussi préparer des instituteurs indigènes, qui deviendraient de puissants civilisateurs en revenant parmi les leurs.

La mission catholique romaine de Sainte-Marie possède un pensionnat industriel qui, cependant, faute d'encouragement, ne produit pas autant de bons résultats qu'on désirerait. 20 élèves à peu près le fréquentent actuellement, mais ce sont des métis, je crois.

Le très révérend évêque du diocèse m'a fait comprendre que l'institution serait ouverte aux garçons sauvages des différentes tribus si l'on pouvait obtenir du gouvernement l'aide nécessaire.

Actuellement il n'y a pas d'écoles sauvages dans l'intérieur, et ce serait une nécessité que d'établir une autre institution du genre de celle dont je viens de parler, dans un endroit central, comme Kamloops ou Nicola, si les futurs crédits pour les besoins de l'éducation des aborigènes le permettent.

Les wesleyens de Fort-Simpson désirent avoir un pensionnat convenable pour

les filles, et pour cela on a besoin d'un bâtiment additionnel. Avec le local resserré actuel on a cependant fait quelque chose, et M. Crosby m'informe que quinze filles pensionnent actuellement dans la maison de la mission et sont sous les soins et la conduite de Mme Crosby.

POISSON, FOURRURES, HUILE, ETC.

Je regrette de ne pouvoir vous donner dans l'état tabulaire les renseignements demandés sur les parties de la province non comprises dans les agences.

Il faut bien se rappeler que les localités mentionnées sont très vastes; plusieurs, en effet, ne possèdent aucun établissement de blancs.

Aucunes réserves n'ont encore été assignées en partage dans cet endroit, et il n'existe aucun moyen d'obtenir les données demandées.

On pourra se former une idée générale des industries sauvages par l'état des exportations du poisson, des fourrures, de l'huile, etc., car les deux derniers articles sont presque entièrement de production indigène.

Saumon, en boîtes	$ 859,096
do salé	10,870
Autres poissons	665
Fourrures	392,646
Huile	30,840
	$1,294,117

Je puis ajouter aussi que les sauvages fournissent une grande partie du poisson, l'article le plus considérable et le plus important du tableau précédent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. POWELL,
Surintendant des sauvages.

FORT-MCLEOD, 10 novembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année dernière. Dans le commencement du mois de février dernier, je fis l'inspection de la division nord de cette agence, les sauvages Pieds-Noirs, Sarcis et Assinibones y compris, ainsi qu'on m'en avait donné l'ordre à Fort-Walsh. Je me rendis de suite à la Traverse des Pieds-Noirs. L'état des choses en cet endroit laissait fort à désirer. Les Pieds-Noirs avaient été la cause de beaucoup d'embarras pendant l'hiver précédent, ce qui avait été dû en partie au fait de grossiers individus, au service des fournisseurs de viande de bœuf, lesquels avaient l'habitude de maltraiter les sauvages. Une autre cause d'excitation, c'est que les bouchers vendaient les têtes et les débris des animaux abattus, qui n'étaient pas acceptés pour du bœuf et qui appartenaient aux fournisseurs. Cela donnait lieu à beaucoup de mécontentement, parce que peu de sauvages pouvaient en acheter. Je constatai, de plus, qu'on demandait souvent des prix exorbitants pour ces têtes et débris. Les Pieds-Noirs n'étaient revenus sur la réserve que l'année précédente, après une absence de deux ans passés de l'autre côté de la frontière; aussi s'étaient-ils peu ou point occupés à construire des maisons et à cultiver, mais ils se tenaient réunis aux alentours de l'agence. Comme à certaine époque de l'hiver l'approvisionnement de farine s'épuisait, ces sauvages craignirent de voir revenir l'état de misère dans lequel ils se trouvaient avant de traverser la frontière, et étaient en conséquence très mécontents. Après un séjour de deux ans de l'autre côté de la frontière, employé presque continuellement par la plus grande partie des jeunes gens à

voler des chevaux et à se battre contre les sauvages américains, ainsi qu'à faire le commerce de whisky, les Pieds-Noirs formaient un joli tas de gens que contrôlait un conseil de soldats organisés pendant qu'ils étaient de l'autre côté de la frontière. Cette bande de soldats était une source de graves ennuis pour les personnes qui habitaient la réserve. Les choses en étaient arrivées à un tel point qu'à un certain moment on avait tiré des coups de feu tout près des personnes qui travaillaient sur la réserve, et finalement sur un homme au service des bouchers, et qui, au dire du sauvage, lui avait vendu une tête de bœuf revendue ensuite à un autre. Une escouade d'hommes de police, sous la conduite de l'inspectenr Dickens, fut envoyée pour arrêter le sauvage, qui se nommait Bull Elk, mais les Pieds-Noirs s'opposèrent à l'arrestation de cet individu, et il n'aurait pas été possible de se saisir de sa personne avec la faible escouade d'hommes de police qu'on avait. Comme les Pieds-Noirs paraissaient disposés à la révolte, on écrivit à ce sujet au Fort MacLeod, et le major Crozier partit accompagné de vingt hommes. Les sauvages étaient dans un état de grande excitation, et refusaient de livrer Bull Elk. La situation était très grave, il fallait agir promptement, car l'on ruinait le prestige de la police dans l'esprit des sauvages en n'arrêtant pas cet homme. Le major Crozier informa Pied-de-Corbeau, le principal chef, que si on ne lui livrait pas le coupable le jour suivant il s'en emparerait de force. En même temps il se servit d'un bâtiment comme d'un fort temporaire et éleva une barricade au moyen de sacs de farine. En peu de temps on se trouva à posséder une très bonne fortification, et toutes les dispositions furent prises pour le cas où les sauvages voudraient se battre. Cette mesure énergique intimida les sauvages, qui bien que très nombreux n'osèrent pas se porter aux extrémités. Le jour suivant, le sauvage se rendit sans faire de résistance et on l'envoya au Fort MacLeod. Il y fut jugé par le colonel MacLeod, qui le condamna à la prison.

Un détachement d'hommes de police fut laissé à la Traverse, et il y était encore lors de mon arrivée à cet endroit. L'incident dont je viens de parler venait d'avoir lieu, et les sauvages étaient encore très excités. Il aurait fallu bien peu de choses pour leur faire quitter la réserve et traverser de nouveau la frontière, ce qui aurait amené de graves complications, car plusieurs sauvages d'autres tribus les auraient suivis, et tout probablement auraient tué un grand nombre d'animaux avant de partir.

En arrivant à la Traverse je fis un examen approfondi de la situation, et j'eus plusieurs entrevues avec les sauvages. Ces derniers étaient certainement dans une position très-malheureuse, ils avaient grand besoin d'outils pour travailler, de haches particulièrement. Tous déclarèrent qu'ils désireraient travailler s'ils avaient des outils. Je promis de leur en donner, car je savais qu'on en enverrait bientôt un grand nombre. Je fis marché avec les fournisseurs de viande de bœuf pour prendre les têtes et les débris à $1 par animal, et je donnai instruction de les distribuer en rations aux sauvages. De cette manière le département ne perdit rien et les sauvages se déclarèrent satisfaits. Cela régla une des principales cause de l'agitation. En même temps, je leur promis qu'on ne les laisserait pas manquer de nourriture et que le gouvernement leur donnerait avant longtemps assez d'outils pour travailler, ainsi que des grains de semence au printemps.

Avant de laisser le fort MacLeod, je fis marché avec l'agent de la maison I. G. Baker et Cie pour prendre la quantité de farine dont il pouvait disposer, car le colonel MacLeod m'avait informé qu'il n'en avait plus.

L'approvisionnement de farine à la traverse était presque épuisé, et il l'était complètement depuis quelque temps sur les réserves des Sarcis et des Assiniboines. J'ai bien fait de recueillir tout ce que j'en ai pu trouver, car si les vivres avaient manqué à la Traverse, cela aurait eu de fâcheuses conséquences. L'état des affaires à la Traverse prenait une meilleure tournure lors de mon départ, et tous les sauvages étaient contents de me confier leurs intérêts. Je constatai qu'on usait de beaucoup de supercheries lors de la distribution des rations, et que plus de sauvages qu'il n'y en avait réellement venaient en demander. Une fois, près de 3,000 personnes eurent part à la distribution. Ceci s'expliquait par le fait qu'on avait payé l'automne précédent beaucoup plus de personnes que les sauvages n'en comptaient réellement, et qu'on avait donné un billet de ration pour chaque billet d'annuité. Je diminuai

immédiatement de beaucoup le nombre des billets, mais il était impossible d'arriver de suite au chiffre exact des personnes qui y avaient droit, ce qui ne pourra être fait avec certitude que lors des prochains paiements, Les Pieds-Noirs paraissaient disposés à travailler si on les eût aidés, mais ils avaient été fort négligés, et en conséquence, sachant qu'on ne s'intéresserait pas à eux, ils étaient très déréglés et bruyants. Je demandai à M. Norrish de prendre soin de ces sauvages, vu qu'il avait déjà par deux fois administré cette réserve, et d'ailleurs c'était le seul homme parmi eux que je connusse qui pût les contrôler dans les circonstances. Tous l'aimaient beaucoup.

Je me rendis à Fort-Calgarry faire visite aux Sarcis et aux Assiniboines. Les derniers se tirent bien d'affaire et gagnent leur vie en grande partie à chasser dans les montagnes. Presque toutes leurs maisons sont construites ; mais ils ont aussi beaucoup besoin d'outils, tels que haches, etc. Chez les Sarcis, tout allait mal. La farine était épuisée et ils étaient en conséquence très mécontents. Ils n'avaient fait que peu ou point d'ouvrage, parce qu'ils ne possédaient pas d'outils. A l'agence même il n'y en avait pas. Il n'y avait que quelques maisons de construites.

Pendant que j'étais à cet endroit il arriva de la farine de Fort-MacLeod. Cela, joint à la promesse que je leur fis de leur en donner à l'avenir, a eu pour effet de les satisfaire. Je fus obligé de remercier M. Grant, qui avait eu la direction de cette réserve, parce qu'il avait commis de graves abus de confiance, au sujet desquels j'ai dans le temps fait rapport, et j'appelai M. Stewart à occuper temporairement cette charge.

Aucun labour n'avait encore été fait sur cette réserve, car les sauvages ne s'y étaient transportés que l'automne précédent. Je passai de nouveau par la Traverse, puis de là j'allai au Fort-MacLeod pour m'occuper des approvisionnements et des outils. Je fis partir un messager pour Fort-Benton, avec mission d'informer la maison I. G. Baker et Cie qu'on avait besoin de farine et d'en expédier immédiatement. Il m'a fallu par deux fois acheter des animaux d'autres personnes que les fournisseurs, parce que ces derniers n'ont pu m'en fournir continuellement et qu'on aurait manqué de bœuf, sur la réserve des Pieds-Noirs et ailleurs, si je n'avais agi de cette façon. On me demanda des prix élevés et j'avertis les fournisseurs avant d'adopter cette mesure. Naturellement les fournisseurs ont perdu ce qui a été payé en sus du prix spécifié au contrat.

J'établis mon bureau à Fort-Calgarry, mais je passai presque tout mon temps à la Traverse, et il m'a fait plaisir de constater qu'il y avait là un changement prononcé pour le mieux. M'étant procuré des haches et d'autres outils, je les distribuai aux sauvages, et j'ai été fort étonné de leur bonne volonté à aller travailler. Plusieurs nouvelles maisons ont été construites à cette époque. Il m'a paru nécessaire d'engager les sauvages à se disperser sur les réserves, pour les empêcher d'être ainsi tous ensemble, ce qui est la cause de beaucoup d'embarras, Et puisqu'ils possèdent une très belle réserve, pourquoi ne pas l'occuper entièrement ?

On s'objectait à s'éloigner de l'agence parce qu'alors il faudrait y revenir pour retirer les rations. Le vieux Sim, chef des Pieds-Noirs du Nord, qui avec d'autres chefs de la même tribu se trouvait à la tête d'une bande de 900 personnes à peu près, désirait vivement aller habitr une immense vallée située à quatorze milles environ en amont de la Traverse. Mais il ne voulait pas s'y rendre, disait-il, si on ne lui promettait d'y envoyer un homme pour distribuer les rations à ses gens. Enfin, après bien des difficultés, je réussis à envoyer deux hommes en cet endroit pour y bâtir une demeure et un hangar à rations, et ces travaux finis, je m'y rendis en compagnie du vieux Sim et de ses gens. Puis je pris des dispositions pour y faire abattre et distribuer les animaux, afin d'éloigner ainsi entièrement ces sauvages de la Traverse. Cela eut un bon effet et on a de suite commencé à construire des maisons. Actuellement ils possèdent plusieurs petits villages dans l'espace compris entre ces deux endroits. Un autre excellent résultat a été de dissoudre la bande de soldats et de séparer la plupart des mécontents de la tribu.

Je venais d'établir mon domicile à Calgary quand je reçus l'ordre de prendre la direction de la partie sud de l'agence de M. l'agent MacLeod, et je transportai alors

mon bureau à Fort-MacLeod. Je constatai que les sauvages Piégânes faisaient de bonnes affaires et qu'ils avaient assez de grains pour ensemencer leurs champs.

Les Gens du-Sang n'étaient pas aussi avancés; ils avaient brûlés toutes leurs clôtures pendant l'hiver, et, comme ils récoltent bien peu de choses, ils ne possédaient aucune sorte de grains.

Cette tribu est la plus considérable de l'agence et compte plus de 3,400 sauvages qui, à raison de la proximité de la frontière, ont besoin d'une grande surveillance.

M. l'instructeur McDougall fut destitué, en vertu d'instructions du département, et remplacé par M. McCord, qui a fait merveille depuis qu'il a charge de cette réserve.

Je pris des dipositions pour faire labourer toutes les réserves à l'entreprise, j'achetai des pommes de terre et de l'orge partout où j'ai pu en avoir, et j'ai eu bien de la misère à m'en procurer une certaine quantité. Je fis labourer de petits champs à la Traverse ainsi que sur les autres réserves, et mis un champ à la disposition d'un certain nombre des membres des bandes.

Les Piégânes et les Gens-du-Sang, de même que quelques Pieds-Noirs, ont fait des labours avec leurs propres chevaux.

Avec le labourage que mes propres travailleurs et attelages ont fait et ce qui a été exécuté à l'entreprise, nous avons réussi à défoncer bon nombre de petits champs sur toutes les réserves. Je divisai les Gens-du-Sang en un plus grand nombre de campements, et plusieurs villages ont pris depuis naissance, tant en amont qu'en aval de la réserve. A tous j'ai fait labourer des champs.

Tous les sauvages de l'agence désiraient apprendre la culture, et dans presque tous les cas ils ont planté toutes les pommes de terre et enclos tous les champs.

On a reçu un bon approvisionnement de haches et de tarières d'excellente qualité. Ces articles ont été immédiatement distribués aux sauvages de chaque réserve et ils en ont fait un bon usage. A la Traverse et sur les réserves des Gens-du-Sang et des Sarcis, de nombreuses maisons ont été construites très vite et certainement de manière à faire honneur à ces sauvages. Dans plusieurs cas les troncs d'arbres sont équarris, et presque toutes les maisons sont munies de foyers. Toutes les récoltes ont été rentrées pendant la saison favorable et se composent principalement de pommes de terre, de navets et d'orge.

Pendant ce temps aucun de nos sauvages s'est absenté des réserves, mais tous travaillaient avec zèle. Les rapports publiés par les journaux de Montana au sujet de déprédations commises par nos sauvages de l'autre côté de la frontière n'étaient aucunement fondés. Ces derniers n'auraient pu se mieux conduire. J'étais continuellement au milieu d'eux et je n'eus aucune raison de me plaindre; ils se contentaient de demander plus d'outils.

Les Piegânes possédaient huit charrues et s'étaient servi de leurs propres chevaux. Ils avaient ensemencé une quantité considérable de terrain, de même que les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Sarcis. Les Assiniboines seuls avaient peu de terrains ensemencés, car leur réserve n'est pas propre à la culture. Elle est trop à proximité des montagnes et par là exposée à de hâtives gelées. Les sauvages devront surtout compter sur l'élève des bestiaux pour vivre. Ils prennent grand soin des animaux que le gouvernement leur a donnés et je les ai engagé à maîtriser et traire leurs vaches. Les Assiniboines font d'excellents travailleurs, ils ont scié et scient actuellement beaucoup de bois. Ils gagneront beaucoup d'argent de cette manière, si on le leur permet, car il y a beaucoup de bois sur leur réserve. Je fis travailler bon nombre de personnes sur les fermes d'approvisionnement, et sur celle de Fish Creek on a ensemencé 400 acres, en grande partie d'avoine, d'orge et de pois.

Il n'a été semé que peu de légumes sur ces fermes, parce qu'il faut payer plus cher que ça ne vaut pour les transporter sur les réserves. Je suis heureux que le gouvernement ait pris la détermination de vendre ces deux fermes d'approvisionnement, qui sont une source de fortes dépenses, parce que les récoltes une fois faites, il faut les transporter sur les différentes réserves, ce qui est très dispendieux. Si tous les hommes, les attelages et les outils qu'on a maintenant sur les fermes étaient répartis entre les différentes réserves, les récoltes y seraient aussi bonnes et meilleures peut-être que sur les fermes d'approvisionnement. En effet, jusqu'ici on n'a rien récolté d'aucune valeur, ce qui est dû en partie aux gelées hâtives.

Les fermes ont donné, cette année, de bonnes récoltes qui devront couvrir les frais d'exploitation, bien que le principal produit soit de l'orge ; mais il sera difficile de vendre cet article et nos sauvages ignorent la manière de s'en servir. Je recommande qu'on envoie sur ces réserves des petits moulins à bras au moyen desquels on pourrait moudre ce grain.

Dans le cours de l'été, et alors que les sauvages étaient tous occupés à leurs récoltes, les Gens-du-Sang et les Piégânes ont dû continuellement être aux prises avec les Cris, qui leur volaient leurs chevaux. Presque chaque nuit des guerriers Cris venaient faire des incursions chez ces sauvages et emmenaient leurs chevaux, qu'ils ne pouvaient ensuite retrouver. Ce furent les Cris qui commencèrent, et les Gens-du-Sang n'ont cessé de venir me demander d'y mettre fin. J'eus beaucoup de misère à les empêcher de former des partis de guerre, et à une certaine époque, j'ai craint que tous les jeunes gens du campement allassent se battre avec les Cris ; si cela eut eu lieu, les Pieds-Noirs et les Piégânes les auraient suivis. Enfin, les choses allèrent si loin que, si rien n'avait été fait pour faire cesser ces vols de chevaux, les Gens-du-Sang se mettaient en route malgré tous mes efforts pour les retenir, et pour tout dire, un ou deux petits partis sont allés reprendre des chevaux volés pendant que je me faisais remettre dans une occasion 18 chevaux appartenant à un métis qui demeurait dans le voisinage des Montagnes des Cyprès. Il ne m'a pas été difficile de me faire remettre les chevaux que j'ai pu trouver, les sauvages les abandonnaient, et dans quelques cas ils sont même venus me les amener ici.

Un des chefs, du nom de Veau-Blanc, accompagné d'un grand nombre de sauvages, vint me trouver un matin et m'informa que pendant la nuit précédente on avait volé 40 chevaux. Il ajouta qu'il était venu me voir souvent, sans pouvoir recouvrer aucun des chevaux enlevés, que ses gens n'étaient pas allés se battre, ainsi que je l'avais conseillé, et que maintenant les Cris les prenaient pour des enfants et volaient leurs chevaux sans se gêner en aucune manière. Veau-Blanc voulait envoyer quelques jeunes gens aux Montagnes des Cyprès afin de reprendre leurs chevaux par la force. Je vis qu'il me fallait faire quelque chose pour les apaiser et j'écrivis au commissaire de la police des Montagnes des Cyprès et confiai ma lettre à Veau-Blanc, lui disant de se rendre directement à Fort-Walsh, et de la remettre au colonel Irvine, qui l'aiderait à recouvrer les chevaux. Ils furent satisfaits de cet arrangement et me promirent d'aller directement au fort et de suivre l'avis que leur donnerait le colonel. Après leur départ, j'appris qu'ils étaient partis au nombre de 90, au lieu de 2 ou 3 comme je le pensais. Ils me firent dire ensuite que s'ils partaient en si grand nombre c'était dans la crainte d'être attaqués par les Cris, mais qu'ils avaient l'intention de faire ce que je leur avais conseillé.

Ils se rendirent directement au fort et se conduisirent paisiblement. Le colonel Irvine envoya quelqu'un au campement des Cris, mais les sauvages ne purent recouvrer leurs chevaux, et les Gens-du-Sang prétendirent que les Cris les avaient cachés.

Les Gens-du-Sang prirent du tabac appartenant à leur principal chef et l'offrirent à Pie-à-Pot, chef des Cris, lui demandant en même temps de faire la paix. Ce dernier jeta le tabac au feu en disant qu'il ne voulait pas faire la paix. Cette réponse était une insulte, et, en arrivant du fort Walsh, ils sellèrent leurs chevaux et partirent nuitamment. Quelques jeunes gens tuèrent, en s'en allant, un vieillard de la tribu des Cris. A leur retour ils vinrent me trouver et me racontèrent toute leur histoire. Ils dirent qu'ils avaient vu leurs chevaux parmi ceux des Cris, mais que ces derniers n'avaient pas voulu les leur remettre et qu'ils étaient revenus sans avoir ramené aucun cheval.

La nuit qu'ils ont quitté les Montagnes des Cyprès, disaient-ils, ils avaient appris qu'une bande considérable de Cris devait partir cette nuit-là pour une incursion dans leur village, et c'était la raison qui les avait engagés à revenir. Le Cri qui a été tué essayait de les arrêter et menaçait de scalper l'un d'entre eux. Un des jeunes gens le tua. Ils ont été beaucoup désappointés du résultat de leur voyage, et furent très bruyants après leur retour. Je suis heureux de pouvoir dire que pendant tout ce temps, aucun des Pieds-Noirs ou des autres sauvages ne s'est absenté des réserves, et tous se sont bien conduits. Avant le retour des guerriers, j'organisai sur la réserve

des Gens-du-Sang un petit corps de police sauvage qui rendit de grands services, comme de ramener les chevaux volés, d'aider à la distribution des rations, et de plusieurs autres manières. Pour rémunérer les hommes qui en faisaient partie, je leur accordai double ration, et je crois qu'en définitive on devrait les organiser sur un pied régulier, comme on a fait pour les Piégânes du Sud, qui ont une police rétribuée tant par mois et portant un uniforme particulier. D'après ce qu'on m'a dit, ce corps de police fait merveille, et lorsqu'il y a dans le campement des chevaux volés ou qu'il s'agit d'opérer une arrestation, il s'acquitte bien de sa besogne.

Il serait bon d'organiser quelques corps de police de ce genre parmi les tribus les plus considérables, particulièrement chez les Gens-du-Sang, car il arrive souvent qu'on y amène des chevaux volés, et si les sauvages ne nous aident pas, il est presque impossible de les trouver. Les quelques hommes que j'employai me furent très utiles en beaucoup de manières, et je crois qu'en rétribuant les services de dix ou quinze, ces hommes nous seraient très utiles dans les occasions où des sauvages seuls, au fait de tout ce qui se passe dans le campement, peuvent nous aider. Les Gens-du-Sang et les Pieds-Noirs ont vivement désiré qu'on arpentât leurs réserves. Cet ouvrage a été exécuté pour les Gens-du-Sang, les Piégânes, les Sarcis et les Assiniboines. Mais la réserve des Pieds-Noirs n'est pas encore fixée, et plus on retardera plus on aura de la difficulté à le faire, car la tribu des Pieds-Noirs n'a pas encore fait la remise de cette partie de la réserve qu'on aurait assignée aux Gens-du-Sang et aux Sarcis si le gouvernement n'avait pas donné à ces derniers des réserves dans d'autres endroits. Il ne manque pas de gens qui ne cessent de répéter aux sauvages que leurs terrains situés sur le parcours du chemin de fer auront beaucoup de valeur, et comme actuellement la réserve s'étend jusqu'à l'embouchure de la rivière du Daim-Rouge et que les Pieds-Noirs pensent en être les maîtres, plus on différera plus le transport sera difficile à faire. On devrait le faire aussitôt que possible, de même que l'arpentage des terrains dont se composera la réserve. Des commissaires devraient être nommés pour s'entendre avec les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang, car il y aura probablement une question délicate à résoudre.

Les Pieds-Noirs et les autres sauvages qui demeurent sur le parcours du chemin de fer n'ont pas paru mécontents parce que le chemin de fer traversait leur réserve; seulement ils étaient tout curieux, ce qui est bien naturel, car ils ignoraient entièrement ce qu'est un chemin de fer.

Je me suis souvent entretenu à ce sujet avec les Pieds-Noirs, qui m'ont adressé grand nombre de questions. Je leur fis observer les avantages qu'il y avait pour eux d'être à proximité de la voie, et ils ont paru satisfaits. Il y aura plus de dangers, lors de la construction du chemin, si les employés se mêlent beaucoup aux sauvages, et comme la voie doit passer tout près de la Traverse, il serait bon d'avoir des détachements de police sur la réserve ou à proximité.

Plusieurs escouades d'arpenteurs et d'ingénieurs ont traversé la réserve des Pieds-Noirs, y séjournant quelquefois plusieurs jours; mais jamais les sauvages ne se sont conduits d'une manière hostile, et personne ne s'est plaint. C'est un bon point en faveur des Pieds-Noirs, qui ont eu une mauvaise réputation jusqu'ici, quoique la tribu soit réellement aussi bonne et aussi bienveillante que toute autre dans cette partie du pays. Ils m'ont demandé à plusieurs reprises ce que signifiaient les buttes et les jalons des arpenteurs, me disant qu'on les avait informés qu'une maison serait bâtie à chaque endroit où il y avait une butte. Je prenais sans cesse la peine de leur expliquer entièrement la nature des travaux des arpenteurs. Mais ils sont si superstitieux qu'ils écoutent plutôt les faux rapports que la vérité.

Une autre question importante est celle qui a trait aux veines de charbon de terre qu'il y a sur la réserve des côtés nord et sud de la rivière de l'Arc. Je leur ai dit, ce qu'ils comprennent parfaitement, que la réserve du côté sud ne leur appartient que pour les dix ans convenus lors du traité, et qu'ils n'auront aucun droit au charbon de terre après cette époque. Le terme de dix ans est maintenant à moitié écoulé, en sorte qu'il ne peut y avoir de doute à ce sujet; mais il n'en est pas de même pour le charbon de terre de la réserve située sur le côté nord. Les sauvages en connaissent un peu la valeur et pourraient, je crois, l'exploiter avec profit pour eux en travaillant un peu. La réserve du côté nord leur appartenant à jamais, aux termes du traité, il

serait bon de régler la question des veines de charbon de terre, ce qui devrait être effectué en même temps que le changement dans l'étendue de la réserve. J'espère qu'on laissera aux sauvages la propriété de ces veines de charbon de terre. Il y a peu de bois sur la réserve et il en restera peu ou point du tout dans quelques années, et alors ils devront se servir du charbon de terre.

Je n'ai pas appris que les Pieds-Noirs aient tué d'animaux cet été, bien que les bestiaux de la rancherie de Cochrane aient pénétré sur la réserve, à proximité des villages sauvages. Il est assez difficile de se fier aux jeunes gens de la tribu, car s'il leur arrive d'aller seuls dans les prairies et de rencontrer des troupeaux de bestiaux, ils sont fort tentés de tuer un ou deux animaux ; aussi devrait-on leur enlever cette occasion de tentation et éloigner de la réserve le bétail des *ranchos* avoisinants. On a eu un bon et bel été et les récoltes ont été abondantes sur toutes les réserves, sauf sur celle des Assiniboines, où, comme d'habitude, elles ont souffert de gelées hâtives qui les ont détruites. Les Gens-du-Sang ont récolté, je crois, 200,000 lbs de pommes de terre et une quantité considérable de navets, ainsi qu'un peu d'avoine et d'orge. La quantité de pommes de terre, d'avoine et d'orge qui composait les récoltes des Piegânes était encore plus considérable. Les Pieds-Noirs ont dû avoir à peu près 100,000 lbs de pommes de terre, une certaine quantité de navets, ainsi que de très bons champs d'orge cultivés pour la première année. Les Sarcis ont récolté peu de choses, car le terrain est couvert de gazon et les pommes de terre ont été endommagées par des gelées survenues au commencement de l'été.

Les fermes d'approvisionnement ont aussi produit de bonnes récoltes. Il y aura de un à deux mille boisseaux d'avoine sur la ferme de Fish Creek, plus une quantité considérable de pois et d'orge. J'enverrai les pois sur les différentes réserves le printemps prochain, pour les semer, car je crois qu'ils pousseront bien et serviront de nourriture aux sauvages, qui les mangeront en soupe. Ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, on ne pourra employer l'orge que si on a de petits moulins pour la moudre. Je visitai les réserves avant la moisson et je conseillai aux sauvages de conserver autant de grains que possible, les avertissant que le gouvernement ne leur en donnerait pas une autre année. Je fis aussi construire de vastes serres à légumes sur les différentes réserves. Cela a eu pour effet de nous faire apporter une grande quantité de pommes de terre, plus qu'il n'en faudra pour les semences. Le reste sera distribué au lieu de farine.

Nous possédons sur la réserve des Gens-du-Sang trois serres à légumes remplies de pommes de terre, à peu près 70,000 livres pesant, que différents sauvages nous ont apportées par quantités variant de un à quinze sacs. Outre cette grande quantité de semences, les Gens-du Sang ont aussi rentré plusieurs mille livres pesant dans leurs propres serres. Pendant les deux derniers mois les sauvages ont eu la permission de manger leurs pommes de terre et j'ai diminué les rations de farine de moitié, c'est-à-dire à un quart de livre. On a ainsi économisé déjà plusieurs cents sacs de farine, et j'espère qu'on continuera cet hiver à leur donner la ration mentionnée ci-dessus. Il ne sera pas nécessaire d'envoyer de semences sur la réserve des Gens-du-Sang l'année prochaine, si ce n'est une petite quantité de navets. L'année prochaine on pourra cultiver sur cette réserve une étendue de terre deux fois plus grande que celle de cette année.

L'ouvrage qui a été fait ici est très satisfaisant. Sur la réserve des Piégânes la récolte de pommes de terre est très considérable. Les sauvages ont mis à part, pour la semence de l'année prochaine, à peu près 50,000 livres de pommes de terre, et m'en ont vendu 50,000 livres à $2\frac{1}{2}$ cents la livre. Je les distribuerai en rations de même quantité que la farine, ce qui économisera près de 4 cents sur chaque livre, car on vend la farine sur cette réserve $8.75 par 100 livres. De plus, on encouragera de cette manière les sauvages à vendre quelques-uns de leurs produits. J'ai autorisé quelques Piégânes qui avaient plus de pommes de terre qu'ils n'en avaient besoin à les vendre, et leur ai donné des permis à cet effet. Ils en ont vendu, je crois, pour une valeur de $1,000 et en ont encore de grandes quantités en réserve.

On a aussi diminué de beaucoup les rations sur cette réserve et on permet aux sauvages de manger leurs pommes de terre. Ils sont tous fort amateurs de ce tubercule, et c'est à peu près le produit qu'ils peuvent mieux cultiver. Les Piégânes ont

aussi récolté de l'avoine et de l'orge, et actuellement ils sont occupés à battre ces grains au moyen de la nouvelle machine qui leur a été envoyée cet été.

A la traverse des Pieds-Noirs les sauvages ont mis en réserve de 20,000 à 30,000 livres de pommes de terre comme semence, et ils en ont gardé une bonne quantité pour leur usage. On y a aussi réduit la ration de farine. Une petite quantité d'orge y a été récoltée ; de plus la réserve d'en haut a produit beaucoup de navets Je recommanderais d'y cultiver le blé, parce que c'est, à mon avis, la meilleure terre arable de cette agence, et les gelées d'été y sont inoffensives. Je suis certain que le sol produirait du blé de première qualité, et on pourrait employer ce grain avec beaucoup plus de profit que l'orge. L'hiver dernier j'en ai donné une quantité considérable aux Cris des Montagnes des Cyprès, qui le préféraient même à la farine. Ils le faisaient bouillir avec de la viande, ce qui faisait une bonne et succulente soupe.

Les Sarcis de Calgarry n'ont pas aussi bien réussi, mais nous avons pu rentrer à la ferme de Fish Creek une bonne quantité de pommes de terre et d'autres semences qui serviront le printemps prochain, et j'espère que cette réserve donnera alors plus de satisfaction.

Les Assiniboines ont récolté peu de chose ou rien du tout, pour la raison que j'ai déjà mentionnée: Ils devront principalement compter sur l'élève des bestiaux pour vivre.

A tout prendre, les récoltes de cette agence ont été très bonnes, et il est vraiment étonnant de voir que les sauvages aient autant travaillé et qu'ils aient pris et prennent intérêt à la culture, lorsqu'on songe que la plupart travaillent pour la première année, et qu'ils avaient été jusqu'alors les plus farouches et les plus indomptables sauvages du Nord-Ouest. Pied-de-Corbeau et bon nombre de Pieds-Noirs étaient à l'agence à acheter ce dont ils avaient besoin, avec l'argent de leurs annuités, lorsque les Piégânes sont venus vendre leurs pommes de terre. Les Pieds-Noirs, qui ont vu le profit que ces derniers ont retiré, furent fort encouragés à suivre leur exemple. Tous les outils reçus cette année sont excellents. On économiserait en envoyant une autre batteuse, parce qu'une seule machine sera bien exposée à se briser, comme il faudra la transporter d'un lieu à un autre et que la distance qui sépare les réserves est considérable.

On a aussi fort besoin de bois de construction. S'il y avait une scierie sur la réserve des Assiniboines, où le bois abonde, je crois qu'on y trouverait tout ce qui est nécessaire. Je voudrais que les maisons des sauvages fussent plus confortables, car cela aurait bientôt pour effet d'engager ces derniers à rester chez eux. Actuellement, plusieurs sont orgueilleux de leurs maisons ; presque toutes, cependant, sont entièrement dépourvues de portes, châssis, etc.

Je suis heureux de pouvoir dire que les sauvages ne s'intéressent pas autant que d'habitude aux danses de la médecine. En effet, bien qu'on ait encore célébré ces fêtes cette année, les cas où les sauvages ont supporté l'épreuve de la torture, comme ils le faisaient par le passé, ont été rares. Quelques partis de Piégânes et de Gens-du-Sang sont allés pendant l'été chasser le bison aux Buttes d'Herbes des Sioux, et ont réussi à en tuer quelques-uns ; cependant, petit à petit ils perdent l'habitude de s'absenter longtemps des réserves. Dans une autre occasion il a été passé en contrebande du whisky venant de l'autre côté de la frontière, ou de la frontière même, qui a été ensuite vendu à un parti de Gens-du-Sang. Ces derniers s'enivrèrent, mais ne commirent aucune déprédation. Les autorités établies sur l'autre côté de la frontière auraient pu empêcher ce trafic, car dans le cas dont je parle le whisky avait été apporté de Boston, précisément à la frontière, et vendu là aux sauvages. Le trafiquant avait évidemment l'intention de venir l'offrir aux sauvages à l'époque des paiements, ce qu'il n'a pu faire parce que la police le surveillait activement. Cet homme fut par la suite arrêté et poursuivi devant le major Crozier et moi-même ; mais comme il y avait de forts doutes qu'il eût eu des liqueurs sur ce côté-ci de la frontière, il fut remis en liberté.

C'est le seul cas de trafic illicite de boisson qu'il y ait eu parmi les sauvages cet été. Les paiements ont commencé cette année à la rivière des Gens-du-Sang, le 25 septembre ; j'étais présent, et M. Pocklington, sous-agent, agissait en qualité de payeur. Ce paiement s'est fait très heureusement. Il a été fait une réduction comparativement au montant du paiement de l'année dernière, car on a

découvert plusieurs billets en double. Pendant toute la durée du paiement, l'espace de trois jours, il ne s'est présenté aucune difficulté, et la somme payée a été de $18,110,00. J'ai fait donner de nouveaux billets de rations, lesquels correspondaient aux billets de paiement. Les Piégânes furent payés en même temps par M. l'inspecteur-adjoint McHugh. Ces derniers reçurent $4,435.00 ; ce n'est pas tout à fait autant que l'année dernière. Pendant qu'on faisait ce paiement, une partie des bâtiments de l'agence prirent feu et deux des bâtiments, ainsi que 700 sacs de farine, des outils, etc., furent consumés. Le feu avait pris naissance dans un foyer mal construit. Les employés de l'agence et les sauvages firent de leur mieux pour sauver la propriété, et grâce à leur activité il a été perdu beaucoup moins de farine. Je fis une enquête à ce sujet et j'ai présenté mon rapport au commissaire-adjoint. J'essaierai de me tirer d'affaires avec la farine, vu que les sauvages possèdent une grande quantité de légumes.

Après avoir fait ces derniers paiements, je me rendis à la Traverse des Pieds-Noirs pour payer ces sauvages. J'appréhendais beaucoup de difficultés, parce qu'on avait donné des annuités l'année dernière à un nombre de sauvages plus considérable que la tribu n'en comptait réellement. Ceci était dû à plusieurs causes sur lesquelles il a déjà été fait rapport, mais il était certain que pendant l'hiver 3,000 sauvages environ retiraient des rations, nombre que j'ai réduit à près de 2,500 lorsque je pris le contrôle de l'agence du Nord. Ce dernier chiffre était encore de beaucoup trop élevé ; mais il était difficile de faire plus dans les circonstances, car les sauvages s'en tenaient au nombre de leurs billets de paiement. Il aurait été d'ailleurs presque impossible de les compter, parce qu'alors ils auraient certainement envoyé des enfants d'une maison ou hutte à une autre sans qu'on s'en aperçût. Outre le nombre de ceux qui retiraient des rations, il y en avait plusieurs qui possédaient des billets de paiement en double, dont ils ne se servaient pas pour tirer des rations, mais qu'ils conservaient pour la prochaine époque des annuités, avec l'intention de les utiliser alors. Ils avaient donné l'année dernière plusieurs noms faux, et c'était là une question très difficile à résoudre. Je fis moi-même le paiement, et après trois jours d'un travail pénible, bien que les sauvages n'aient causé d'autres embarras que d'essayer par tous les moyens de faire payer le même nombre de personnes que l'année dernière, je crois avoir trouvé le nombre exact de ces sauvages. Le chiffre total de ceux que j'ai payés, y compris un nombre considérable d'arrérages, a été de 2,292, et le montant payé, arrérages compris, de $11,660.00. L'année dernière cette somme, y compris les arrérages, s'élevait à près de $30,000.

Les paiements terminés, je passai une journée à la Traverse et aucune réclamation ultérieure ne m'a été faite. Avant mon départ, les chefs qui tenaient conseil m'envoyèrent chercher ; tous me donnèrent la main et se déclarèrent satisfaits des paiements. La police nous a été d'une grande utilité lors des paiements, et l'escouade de la Traverse, sous la conduite de l'inspecteur Dowling, eut à souffrir beaucoup parce qu'une forte tempête de neige m'avait empêché d'arriver à la traverse à l'époque fixée.

A tous les paiements une escorte m'était donnée, et j'ai à remercier les officiers et les hommes des services qu'ils m'ont rendus dans chaque occasion. Les sauvages de cette agence auront reçu cette année $40,000 ou un peu moins ; j'espère que l'année prochaine je pourrai encore réduire les annuités des Gens-du-Sang, car je me propose de faire cet hiver un recensement plus exact de ces sauvages. Grand nombre de Piégânes du Sud traversent la frontière et viennent chez les Gens-du-Sang à l'époque des paiements. Ces sauvages sont souvent mariés à des femmes de la tribu des Gens-du-Sang ou de celle des Piégânes du Nord ; aussi faut-il beaucoup d'attention pour éviter de payer les sauvages américains, car quelques-uns possèdent des billets de paiement. Dans plusieurs occasions ils ont envoyé sur la réserve leurs enfants et femmes et ont donné à ces dernières des marchandises qu'elles devaient rendre à leurs amis. Ils se mêlent beaucoup à nos sauvages, pour la raison qu'ils demeurent tout près de la réserve et qu'ils sont unis ensemble par les liens du sang.

Pendant l'été plusieurs chefs des Piégânes du Sud vinrent me voir et me dire qu'ils désiraient traverser la frontière et vivre ici, parce qu'on traitait mieux nos sauvages qu'ils ne l'étaient eux-mêmes là-bas. Il y a eu à cette époque beaucoup d'agitation à l'agence des Piégânes du Sud, et une fois il a fallu y envoyer des

troupes, car on s'attendait à une révolte. Ces sauvages sont presque continuellement absents de leurs réserves, et ce sont les plus grands voleurs de chevaux du pays. Presque tous les chevaux qui ont été enlevés aux sauvages, aux blancs et aux métis des Montagnes aux Cyprès l'ont été par ces derniers, et une forte partie du blâme en est retombée sur nos sauvages. Naturellement, j'ai fait tout mon possible pour nous épargner leur visite.

Comme on achevait de payer les Pieds-Noirs, M. le sous-agent Pocklington partit pour Calgarry afin d'y payer les Sarcis et les Assiniboines. On m'a appris qu'on avait retranché 70 noms lors du paiement des Sarcis, mais je ne sais ce qui s'est passé chez les Assiniboines, et je n'ai pas reçu les bordereaux de paie. Les paiements des Assiniboines se feront facilement, parce que ces derniers ne cherchent pas à frauder et que d'ailleurs nous connaissons bien leur nombre. Je trouve que les sauvages dépensent sensément leur argent, car ils achètent surtout des couvertures et des vêtements, et nul doute qu'ils ont fort besoin de ces derniers. Au lieu de leur envoyer des munitions ou de leur donner les peaux des animaux qu'ils tuent, je crois que le gouvernement les aiderait davantage en leur donnant des vêtements et quelques balles d'indienne ordinaire, que les femmes emploieraient à se faire des robes, qu'elles ont grandement besoin, car elles sont littéralement en haillons. Elle se disputent le vieux coton des sacs de farine pour se faire des robes.

Lorsqu'on songe au peu de moyens que ces sauvages possèdent pour se vêtir eux-mêmes, et qu'ils n'ont pas seulement des peaux de bison pour se faire des mocassins, on comprend facilement dans quel embarras ils se trouvent pour s'habiller.

J'ai constaté, lors des paiements, que le nombre des Pieds-Noirs et des Gens-du-Sang allait en diminuant. Beaucoup d'enfants sont morts pendant l'été. Il en est de même chez les Sarcis. Les Piégânes et les Assiniboines se maintiennent au même nombre et ont plutôt augmenté que diminué. Il s'est commis peu de crimes parmi les sauvages. Ce qui donne le plus de misère, c'est le vol des femmes des uns et des autres. La seule manière d'y mettre fin serait d'abandonner la pratique de vendre les femmes pour des chevaux, car bien peu sont maintenant assez riches pour acheter des femmes, et la plupart des jeunes gens qui ne possèdent pas de chevaux ne peuvent en conséquence se marier. Aussi volent-ils des femmes à ceux qui en ont beaucoup, et, comme l'ancienne loi qui permettait aux sauvages de couper le nez à la femme qui abandonnait son mari est tombée en désuétude, les femmes font à peu près ce qu'elles veulent. Sauf ces exceptions, les sauvages ont commis peu ou point de crimes. Les réserves ont maintenant des vivres pour nourrir les sauvages jusqu'au mois de juillet prochain ; il y a une quantité suffisante de farine, et, sur certaines réserves, plus que suffisante pour attendre cette époque. Sur la réserve des Gens-du-Sang on n'a pas encore fini de livrer les approvisionnements, mais ce sera fait dans peu de jours. Les fournisseurs ont beaucoup d'animaux, en sorte qu'il n'y a aucun danger de misère, faute de nourriture. Au contraire, on possède l'abondance.

Je crois qu'on pourrait cultiver du bon blé à la Traverse, et si cette culture réussit l'année prochaine, en établissant un moulin à blé dans la partie inférieure de cette réserve, nous pourrions nous y approvisionner d'une bonne quantité de farine. Et s'il y avait une scierie attenant au moulin, on pourrait, au moyen de la rivière de l'Arc, amener à la Traverse des troncs d'arbres dont on ferait du bois de construction. Je n'ai aucun doute que si les sauvages continuent de travailler pendant quelques années comme ils l'ont fait cet été, nous pourrons chaque année diminuer les rations, et finalement ils pourront vivre de leurs propres produits, ainsi qu'avec l'argent gagné à travailler sur les fermes, etc. Plusieurs trouvent déjà de l'ouvrage dans les environs de la réserve.

L'été prochain, cependant, il faudra beaucoup de discrétion pour les diriger, car plusieurs questions se présenteront, et de plus un nombre d'hommes considérable travailleront sur la réserve des Pieds-Noirs ou à proximité. Actuellement la perspective est encourageante.

Il y a des écoles sur la réserve des Gens-du-Sang et à Morleyville, et bien que les instituteurs travaillent avec beaucoup d'énergie, les progrès des élèves sont lents.

A mon avis, on ne pourra réellement instruire les enfants sauvages qu'en les séparant entièrement de leurs parents, parce que ces derniers ne les forceront jamais à assister à l'école, s'ils ne veulent pas y aller ; en conséquence, ils ne fréquentent l'école pendant l'été que de temps à autre et flânent le reste du temps. Si l'on fondait une ou deux institutions importantes à un endroit situé sur le chemin de fer, mais éloigné d'une centaine de milles de toutes les réserves, dans lesquelles on enseignerait aux enfants de toutes les tribus non-seulement la lecture des livres, mais aussi l'art de la culture, tout en permettant aux parents de les visiter quelques fois et de constater par eux-mêmes les progrès qu'ils feraient, on obtiendrait de meilleurs résultats dans ces écoles en une année que sur les réserves pendant cinq ans. On a établi de ces écoles dans les Etats-Unis et elles réussissent à perfection. Il y a dans ces campements bon nombre de garçons et de filles qui grandissent, et à moins qu'on n'y prenne garde, ces derniers deviendront des membres parfaitement inutiles dans la societé, et non-seulement inutiles, mais dangereux.

En transmettant les estimations pour cette année, j'ai demandé plusieurs choses pour lesquelles il n'avait pas encore été fait de réquisition, mais les besoins ne sont pas aussi pressants qu'auparavant. La fermeture des deux fermes va réduire considérablement la dépense et nous donner beaucoup plus de chevaux et d'outils pour les réserves.

Pour en revenir au chemin de fer qui va traverser le district septentrional l'été prochain, quelques-uns de nos sauvages, Sarcis ou Assiniboines, pourraient y être employés avec avantage, et on pourrait en engager d'autres pour couper du bois soit sur la réserve (des Assiniboines) ou sur d'autres limites. Les Assiniboines et les Sarcis font de bons bûcherons, ; ils pourraient facilement être employés à cet ouvrage ; de la sorte, ils gagneraient leur vie et diminueraient le fardeau du gouvernement.

Au moment où j'écrivais ce rapport, on m'a informé que pendant que la plupart des Pieds-Noirs se trouvaient à la traverse du même nom ou à Calgary, dépensant l'argent de leurs annuités, ils se sont fait enlever vingt chevaux par des Cris venus des Montagnes aux Cyprès.

Or, comme les Pieds-Noirs n'ont aucunement, cette année, pratiqué le vol des chevaux, et que les chefs ont fait tout en leur pouvoir pour retenir leurs jeunes gens, cet incident est excessivement regrettable ; et si les Cris, qui ne font rien en agriculture (ainsi que je m'en suis convaincu moi-même par ceux des Cyprès) et sont les plus paresseux de tous les Peaux-Rouges du pays, ne sont pas arrêtés par une main vigoureuse, les sauvages de cette agence vont, comme autrefois, se livrer au vol des chevaux. La même chose s'est produite le printemps dernier lorsque les Gens-du-Sang sont allés aux Cyprès. Les Cris des Montagnes aux Cyprès demandent au gouvernement de la nourriture et leurs annuités ; la seule chose qu'ils fassent, c'est de parcourir le pays pour voler des chevaux.

Si cela continue, il me sera impossible de retenir les Pieds-Noirs sur leur réserve ; alors plus de travail, et le bien fait cet été sera perdu. J'insiste sur ce point, car il est très grave. Les Pieds-Noirs attachent une grande valeur à leurs chevaux, et si leurs vieux ennemis, les Cris, les leurs enlevent, il sera très difficile de les empêcher de recourir aux représailles. Si on les laisse tranquilles, je suis presque en mesure d'assurer qu'ils travailleront, qu'ils apprendront à cultiver, et qu'en peu d'années ils pourront se suffire à eux-mêmes. Si les chevaux volés sont retrouvés, tant mieux ; mais la chose est douteuse. Les Gens-du-Sang n'ont recouvré aucun des leurs le printemps dernier, et quand ils sont allés en voler à leur tour (lesquels leur furent enlevés), ils ont dit : " Comment se fait-il qu'il nous faut rendre ces chevaux, quand nous ne pouvons avoir les nôtres des Cris ? "

J'ai eu à m'occuper de tant de sujets en écrivant ce rapport, que j'ai dû me contenter d'en effleurer seulement quelques-uns. Cependant, je me suis efforcé de faire voir les progrès réalisés depuis le printemps dernier, et j'ajouterai que s'ils continuent, les perspectives des sauvages pour l'avenir sont brillantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. E. DENNY,

Agent des sauvages.

WINNIPEG, 9 décembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant-général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je suis arrivé, le 10 mai, dans le district couvert par le traité n° 7. J'avais amené avec moi, d'Ontario, vingt jeunes gens, journaliers de ferme, que je distribuai de suite parmi les fermes et les réserves, de manière à remplir le plus tôt possible les désirs de l'agent des sauvages.

Ferme d'approvisionnement n° 24.

Je suis resté quelque temps sur cette ferme. Une grande quantité de grain y avait été semée, et elle promettait un bon rendement. La ferme, comme faisant partie du système que nous avons adopté pour apprendre l'agriculture aux sauvages, ne sera bientôt plus nécessaire, car le pays s'établit partout. Si nous venions à avoir besoin, pour les sauvages, de plus de grains de semence ou de pommes de terre que leurs récoltes ne peuvent en fournir, nous pourrions facilement les acheter des colons. En disposant de cette ferme, nous pourrions concentrer nos efforts sur les réserves.

Je visitai ensuite la réserve des Gens-du-Sang. M. W. C. McCord en est l'instructeur. Les sauvages avaient bien travaillé ; ils avaient semé une grande quantité de pommes de terre et un peu d'orge. Quoique les perches ne soient pas nombreuses, les terrains sont bien clôturés. Cependant, le département ferait bien de leur fournir du fil métallique pour faire les clôtures. Le personnel des employés est nombreux ici ; mais quand on considère qu'il y a 3,615 sauvages, dont 700 ou 800 sont forts et désireux de se livrer à l'agriculture, le nombre des employés devrait être augmenté, et non diminué. On a eu d'abord de la difficulté à amener les sauvages à se répandre sur la réserve ; ils tenaient à leur ancien genre de vie sur les plaines : vivre en campements. Toutefois, ils abandonnent peu à peu cette habitude, et, à mesure qu'ils se disséminent, il faut des instructeurs pour surveiller et diriger leurs travaux. Il faut encore, pour le moment, nous en tenir au système de distribuer régulièrement de la viande et de la farine, et il s'écoulera encore du temps avant que nous puissions nous en dispenser. Comme l'orge est la céréale sur laquelle on peut compter le plus pour une récolte, on leur en a donné pour semer, mais ils ne la sèment qu'à contre-cœur. On m'a dit qu'ils craignent que, s'ils en sèment, ils auront à s'en nourrir, ce qui, je crois, sera probablement le cas. Tous voudraient avoir de bonnes récoltes de pommes de terre. Si la ferme d'approvisionnement de Pincher Creek est abandonnée l'outillage et les travailleurs pourront être utilisés ici avec beaucoup d'avantage. Les bâtiments qui servent d'entrepôt, de logements pour les ouvriers, etc., ne conviennent pas du tout. Ils avaient été hâtivement construits de troncs d'arbres, avec toits de boue, lorsque les sauvages se sont établis il y a deux ans ; on peut se demander s'il ne serait pas de l'avantage du département d'en construire d'autres qui donneraient plus de garanties pour la conservation de nos provisions et plus de confort à nos employés. Pendant mon séjour ici, j'ai suivi de près leur système de distribution de nourriture aux sauvages ; cette distribution se fait tous les deux jours. Je crois qu'on devrait demander aux fournisseurs de construire des boucheries dans lesquels les bestiaux seraient égorgés en règle. Actuellement ils sont tués à coups de fusil dans un corral, au milieu de véritables orgies : hommes, femmes, enfants et chiens s'en mêlent. Les hommes et les femmes les écorchent et les coupent en morceaux, et, tout couverts de sang, les mangent crus. Les mêmes observations peuvent s'appliquer aux réserves des Pieds-Noirs, Piegânes et Sarcis. M. Molson, le distributeur des rations, s'acquittait de son mieux de cette besogne désagréable. Ses livres et ses comptes étaient bien et proprement tenus.

Des Gens-du-Sang, je suis passé chez les Piégânes. Ces sauvages sont plus avancés en agriculture, car ils sont établis depuis deux ans auparavant. Ils avaient une bonne récolte de pommes de terre et de grains. Plusieurs d'entre eux ont des maisons très comfortables. Leur terrain est sec, et un peu d'irrigation ne lui ferait

pas de mal. Ces sauvages comptent environ 900 âmes. Ils ont reçu du département, il y a deux ans, en vertu du traité, un troupeau de bestiaux qui se portent très bien. Je crois que grâce à l'augmentation des produits de ces fermes, le département pourra discontinuer, une autre année, de distribuer de la farine.

J'ai ensuite visité le bureau des sauvages à Fort-McLeod. M'étant tout récemment étendu au long sur ce sujet, je crois inutile d'y revenir. Je me contenterai de réitérer la recommandation que j'ai faite de transférer le bureau au quartier général de la réserve des Gens-du-Sang. On ferait une économie de personnel et de logement; l'agent pourrait passer les deux tiers de son temps au poste le plus important de son district, les sauvages seraient maintenus sur leur réserve et l'instructeur pourrait se livrer exclusivement à l'agriculture.

Réserve des Pieds-Noirs.

En route pour la réserve des Pieds-Noirs, je rencontrai Pied-de-Corbeau, le grand chef qui se rendait à Fort-MacLeod et qui était à une journée de marche de la Traverse ; il revint avec moi. Le sous-agent des sauvages, M. Pocklington, se trouvant à Calgarry, je lui envoyai immédiatement un messager. A son arrivée, je visitai avec lui les fermes des sauvages ; j'assistai à la distribution des vivres, étudiai l'économie interne de la réserve et fis plusieurs changements. Pendant les douze jours que je passai ici, je trouvai les sauvages gais, obéissants et disposés à faire les travaux qui leur étaient assignés. On avait pris l'habitude de les payer pour les moindres services qu'ils rendaient; mais j'ai donné instruction à M. Pocklington de les amener à comprendre qu'ils devaient quelques obligations au gouvernement pour la nourriture qu'il leur donnait tous les jours, et qu'en retour ils devaient faire pour lui quelques travaux qui leur seraient demandés. M. Pocklington est un employé qui se donne beaucoup de peine et qui est toujours prêt à tout faire ; il a beaucoup d'influence sur les sauvages, qui l'aiment et le respectent; en augmentant ses pouvoirs on a augmenté son influence, et les sauvages ne se croiront plus obligés, comme auparavant, d'aller au Fort MacLeod pour voir l'agent sous les prétextes les plus futiles.

Ferme d'approvisionnement de Fish Creek, n° 20.

Sous la direction de M. Doyle, cette ferme était en bon ordre; les récoltes promettaient beaucoup. Mes observations sur la discontinuation de la ferme d'approvisionnement de Pincher Creek s'appliquent également à celle-ci. C'est une propriété de grande valeur, et qui, si elle est vendue, devra rapporter une forte somme.

Sauvages Sarcis.

Ces sauvages ont pris une réserve à six milles de Calgarry; ils sont établis sur un beau fonds le long de Fish Creek. Leurs récoltes ont été détruites par des gelées au commencement de juillet. Cependant, M. Scott, l'instructeur, leur a fait préparer le terrain pour la prochaine saison, et en semant de bonne heure au printemps, il sera démontré au-delà de tout doute si les céréales et les racines peuvent venir à maturité aussi près des montagnes.

Sauvages Assiniboines, Morleyville.

Ces sauvages avaient fait assez de semailles le printemps; mais de même que celles des Sarcis, leurs récoltes ont été détruites par la gelée. Découragés de leur insuccès en agriculture, les sauvages sont immédiatement partis pour la chasse. C'est la troisième fois qu'ils perdent leurs récoltes de cette manière, et je crois qu'il leur est inutile de faire de nouvelles tentatives sur cette réserve, qui se trouve directement à l'ombre des montagnes. Leur bétail est dans une excellente condition, et ils en retireront bientôt un revenu. Ils font de bons chasseurs, et comme ils peuvent être employés comme pâtres et journaliers par les propriétaires des rancheries du voisinage, je ne vois pas la nécessité de garder un instructeur d'agriculture plus longtemps ici.

Troupeaux de bestiaux des sauvages.

Le comptage annuel eut lieu au mois de juin. J'assistai, dans l'intérêt du département, à une assemb'ée de propriétaires de rancheries qui fut tenue à Pincher Creek. Il fut décidé, entre autres choses, comment on disposerait des bestiaux non marqués qui se trouveraient parmi les troupeaux. Je fis nommer M. J. J. McHugh, le sous-surintendant des fermes, membre de l'association, pour représenter le département aux autres assemblées ainsi qu'au prochain comptage. L'assemblée le nomma capitaine et le constitua, avec deux associés, en conseil consultatif pour les différends qui pourraient s'élever sur la propriété d'animaux. Le comptage a été fort bien fait et à la satisfaction de tous les intéressés. J'ai déjà eu l'honneur de vous transmettre, à ce sujet, le rapport de M. McHugh, qui contient aussi le numérotage des troupeaux.

Traité n° 6.

Parti de Calgarry le 18 août, j'arrivai le 20 à la rivière du Daim-Rouge. Je trouvai ici trois loges d'Assiniboines venues de Morleyville. Le chef Jacob vint me trouver sous ma tente, et me dit qu'ils étaient à la chasse. J'ai pu constater qu'ils avaient fort bien réussi, car l'un d'eux avait pris sept castors le matin de mon départ.

Ces sauvages sont chrétiens, et c'était plaisir d'entendre, pendant les longues soirées d'été, les femmes et les enfants chanter : " Nous réunirons-nous sur la rivière," au lieu d'avoir les oreilles écorchées par l'ennuyeux tam-tam.

Je passai les 21, 22 et 23 août avec les sauvages Cris de Sampson, de Bobtail et de la Peau-d'Hermine, près de la rivière à la Bataille. Si l'on considère que ces sauvages sont établis depuis deux ans seulement, ils ont fait des progrès satisfaisants. La bande de Bobtail est aujourd'hui peu nombreuse. Sa réserve se trouve sur le côté nord de la rivière à la Bataille ; le terrain est bon et assez bien boisé. Le chef a construit une très bonne maison. Il y a deux autres maisons et une étable. Il m'a demandé un peu plus d'aide des blancs pour le printemps prochain, ainsi que des bœufs. Ses récoltes de racines étaient excellentes, mais son orge a été endommagée par la grêle. Sampson était parti pour la chasse depuis quelques semaines, à la suite d'une brouille qui était survenue pour quelque chose qui ne lui avait pas plu. Ses grains étaient rentrés, et un de ses sous-chefs, appelé " Buffalo Chipps," dirigeait les travaux de la ferme. Ils ont quatre maisons et une étable. Parmi la bande de Peau-d'Hermine, j'ai trouvé le chef prenant le plus grand intérêt aux opérations agricoles. Ils ont 26 acres en culture, et le double de cette quantité entouré de clôtures et qu'ils se proposent de cultiver l'année prochaine. Ils étaient à faire la moisson ; un des sauvages fauchait avec autant d'habileté qu'un blanc, et il paraissait fier de lui. Ils ont construit quatre maisons et une étable. Leurs pommes de terre et leurs navets étaient excellents. Si vous tenez compte, monsieur, du fait que ces sauvages n'avaient même pas tracé un sillon il y a deux ans, vous verrez que leur instructeur, M. Lucas, et son aide, M. Lee, ne sont pas restés les bras croisés. Au zèle que déploie le chef Peau-d'Hermine et au bon exemple qu'il donne en travaillant, on peut dire que ces sauvages prendront le premier rang parmi les tribus qui se livrent à l'agriculture. Avec le temps, il sera possible, et même désirable, de constituer ces sauvages en une seule bande, sous un seul chef.

Le 23 j'arrivai à la ferme d'approvisionnement n° 18. M. l'instructeur était allé visiter les Assiniboines du lac aux Tourtes, mais je trouvai son aide, M. Aylwin, qui conduisait les opérations avec énergie : c'était une scène pleine d'animation. M. Lucas a commencé de bonne heure à donner de l'ouvrage à tous les sauvages qui se présentaient pour demander des secours, et il les payait en vivres, munitions, et quelquefois en vêtements La ferme ressemble à une école industrielle, théorie mise de côté. Quand j'arrivai, la fenaison était finie, et on commençait la moisson. Quinze ou vingt sauvages, hommes et femmes, ont été employés tous les matins pendant mon séjour, et on m'a dit que c'était la règle. Ils se mettaient à l'ouvrage à 6.30, au son d'un cor ; venaient à la ferme à midi, retournaient aux champs à 1.30,

et y restaient jusqu'au coucher du soleil. Pour assurer la régularité, l'instructeur a cru devoir les faire manger ensemble, au lieu de donner à chacun sa ration. Les repas sont préparés par une sauvagesse à des heures régulières. Ceux qui ne veulent point travailler ne sont pas tolérés sur la ferme. Aussi, la somme des travaux est-elle très considérable.

Il y a été construit une grande habitation (elle n'est pas encore terminée), une maison confortable présentement habitée par l'instructeur, quatre maisons pour les sauvages qui travaillent, des corrals, des serres à légumes, des étables ; il a été scié et fendu une grande quantité de bois de chauffage, préparé du bois de construction et pratiqué deux fosses de scieur de long. Les corrals et les étables ont été nettoyés, et tout porte l'empreinte d'un travail soigné. La ferme est entourée d'une bonne clôture, ainsi qu'un grand parc où les animaux paissent ; on a jeté un excellent pont sur la crique à l'Ours, et on a fait sur plusieurs milles de distance des travaux de drainage. Vous pourrez vous excrier: Quels succès ! mais, monsieur, les sauvages n'ont pu participer à tous ces travaux sans en retirer des avantages pour eux-mêmes, et M. Lucas m'a dit qu'il a des sauvages qui peuvent labourer, semer et faucher aussi bien que n'importe quel blanc; quelques-uns sont déjà retournés dans leurs réserves pour y travailler à leur compte, et d'autres les suivent de près. Il est très possible que vous puissiez fonder ici une école industrielle, car la localité a tous les éléments nécessaires pour cela. Les récoltes sont bonnes cette année. Il y a un magnifique potager dans lequel on trouve des légumes de toutes sortes; il est fort bien cultivé et fait honneur à la localité. Les sauvages du lac aux Tourtes n'ont pas fait beaucoup de progrès en agriculture ; ils se trouvent dans une région boisée et sur le bord d'un lac poissonneux. Leur réserve n'a pas encore été arpentée ; l'agent essaie de leur faire comprendre qu'il vaudrait mieux pour eux en choisir une près de Pipestone Creek où le terrain est bon et où il y a des pièces de prairies. Une petite bande de Sauteux, sous le chef l'Eclair, s'est établie près d'ici dans le cours de l'été dernier. M. Lucas a sous son contrôle les bandes suivantes: Peau-d'Hermine, Bobtail, Sampson, Muddy Bull, Che-poo-ste-quahu, Pass-pass-chase et les Sauteux qui ont l'Eclair pour chef; elles occupent des réserves sur une étendue de 70 milles. Il devrait y avoir, l'été prochain, deux aides ou ouvriers de ferme blancs sur les réserves des trois premières bandes, et un sur celles des deux autres ; M. Lucas devrait aussi avoir deux bons chevaux de promenade ou de selle, ce qui lui permettrait d'aller continuellement d'une ferme à l'autre et de voir à ce que l'ouvrage soit bien fait. La plupart de ces réserves se trouvant très éloignées des quartiers généraux de l'agence, il est nécessaire d'avoir un homme responsable et digne de confiance (comme M. Lucas) pour prendre soin des provisions, etc., et les distribuer, dans une localité comme celle-ci ; mais elle se trouve trop éloignée. Pour qu'une ferme pût desservir toutes les réserves au sud d'Edmonton, elle fut établie sur un point central, et il se trouve qu'elle est à une distance considérable de toutes, mais en même temps le plus au centre que possible. J'ai vu les livres de la ferme et les ai trouvés fort bien tenus; les provisions, munitions et autres propriétés du gouvernement étaient en bon état. A deux ou trois exceptions près, les chevaux ne valaient pas grand' chose.

L'Eglise méthodiste du Canada a établi une école sur la réserve de Bobtail ; l'instituteur était en vacances lorsque je visitai l'école. Il a une résidence confortable et un grand champ en culture.

L'évêque catholique de Saint-Albert est sur le point d'établir une école et une mission sur la même réserve.

L'école et la mission que dirige l'Eglise méthodiste du Canada au lac aux Tourtes, sont établies depuis quelques années, et la plupart des sauvages de cette réserve ont reçu le baptême.

La bande de Pass-pass-chase, à cinq milles au sud d'Edmonton, n'a pas fait de progrès depuis ma dernière visite. En grande partie composée de métis, elle est très paresseuse et ne travaille que tout juste pour vivre ; elle ne travaillerait pas du tout si elle était nourrie par le gouvernement.

Rivière Qui-Barre, ferme n° 17.

Cette ferme est, depuis deux ans, dirigée par M. O'Donnell, qui a quatre bandes sous son contrôle : celle d'Alexandre, d'Alexis, de Michel et celle des vagabonds d'Edmonton, sous Tommy-la-Potack. Les deux premières sont composées d'Assiniboines qui, avant l'arrivée de l'instructeur, soutenaient une existence précaire à l'aide de la pêche et de la chasse, dans les alentours du lac La-Nonne. Le lac étant à peu près épuisé, il a été facile d'amener les sauvages à quitter un district impropre à la culture et à venir s'établir sur leur réserve actuelle. Ils ont 57 acres en culture par champs de 4 à 10 acres, de belles clôtures et de bonnes maisons. Ils sont fiers de leurs bestiaux, qui forment déjà un troupeau de 22. La bande d'Alexis n'a pas aussi bien réussi, par suite d'une division dans le camp au sujet du choix de la réserve; le chef l'avait choisie au lac Sainte-Anne, tandis qu'une partie de la bande ayant un sous-chef à sa tête voulait rester au lac Assiniboine. Malheureusement pour le chef et ses partisans immédiats, ses fermes furent dévastées par un orage accompagné de grêle qui détruisit toute l'orge. Sans cette circonstance fâcheuse, son succès lui aurait ramené les récalcitrants. La bande de Michel, qui s'est établie sur une réserve il y a deux ans, se tire très bien d'affaire. Elle a 60 acres en culture, qui promettaient un bon rendement lors de ma visite. Il y en avait 87 acres sur la ferme. Une partie de la tempête de grêle qui a ravagé la réserve d'Alexis a détruit, ici, un champ de blé. Cette ferme a rendu un grand service, en démontrant aux sauvages ce qu'ils peuvent faire; mais son exploitation entraîne une dépense qui n'est plus nécessaire, car si leurs récoltes venaient à manquer cette année, les sauvages pourraient se procurer à bon marché, chez les colons, les grains de semence et les pommes de terre dont ils auraient besoin. Tout en recommandant l'abandon de cette ferme, je me permets d'insister sur la nécessité d'aider continuellement ces sauvages pendant les mois d'été en leur donnant, non-seulement des blancs pour surveiller et diriger leurs opérations agricoles, mais aussi les vivres dont ils auront encore besoin pendant un an et peut-être plus longtemps.

Il sera de l'intérêt du gouvernement de continuer l'instructeur O'Donnell en fonctions, s'il consent à rester. Il est très-actif et plein de zèle, et les sauvages l'aiment beaucoup. Le progrès qu'ils ont fait sous sa direction est la meilleure preuve qu'il a pu les rendre industrieux.

J'ai visité le bureau de l'agence et vérifié les livres. J'ai constaté que la régularité présidait à l'administration. Les lettres et pièces justificatives sont fort bien classées et étiquetées, et les inscriptions correspondent aux recettes et aux feuilles de route en liasse. Toutefois, je regrette de dire que par suite d'un accident arrivé au commis, M. McRae, qui s'est fait couper les tendons du poignet droit en tombant sur une faulx, les livres étaient en arrière de plusieurs semaines. A cette exception près, j'ai été enchanté de la manière dont la gestion est conduite dans l'intérêt du département. J'ai fait l'inventaire des vivres, tout en examinant leur qualité et leur condition. Il restait beaucoup de farine et de lard séché des provisions de l'hiver précédent, et dont on n'avait pas pris soin. La qualité de la farine expédiée par les fournisseurs, cette année, était excellente.

Selon les stipulations du traité, le gouvernement doit encore des vaches à la plupart des bandes de ce district, et les chefs demandent, en plus, des bœufs de trait.

Je partis d'Edmonton le 6. A seize milles de Victoria se trouve un établissement de quinze familles faisant partie de la bande du Petit-Chasseur et ayant Muskeegaowah-tick pour chef. Quoique possédant de bonnes terres, ces sauvages n'ont fait que peu de progrès en agriculture, vu leur éloignement (55 milles) de l'instructeur, qui ne peut les diriger de près,—ce qui prouve que, sans direction, les sauvages ne peuvent réussir. Tous les printemps on leur a donné des grains de semence ; mais, d'après ce que j'ai pu voir, les récoltes rapporteront à peine, cette année, ce qui a été semé. Ils ont plusieurs bonnes maisons ; mais leurs opérations agricoles ont échoué jusqu'ici. Il y a deux ans, j'ai essayé de faire comprendre aux sauvages qu'il était de leur intérêt de s'en aller au lac à la Selle, où ils pourraient profiter des leçons de l'instructeur ; mais je n'ai pu réussir. A dix milles au sud de Victoria et de la

Saskatchewan, sur le lac aux Œufs, se trouve un autre établissement de la bande du Petit-Chasseur ; il est conduit par le sous-chef Plume-Bleue. Ces derniers m'avaient promis il y a deux ans d'aller au lac à la Selle, mais ils ont évidemment changé d'idée. Eux aussi ont fait peu de progrès en agriculture, pour la même raison qui a tenu ceux de Wah-shatenow en arrière. La Plume-Bleue est un sauvage très intelligent et qui, à mon avis, réussirait à merveille s'il allait dans un endroit où il pourrait profiter de la direction d'un instructeur. Il a demandé des vaches, alléguant que celles qui ont été données à sa bande en vertu du traité sont retenues par ceux des siens qui se trouvent au lac à la Selle.

A Victoria, j'ai trouvé nos approvisionnements sous la garde de M. Edward McGillvary, ci-devant officier de la compagnie de la Baie d'Hudson. J'en ai fait l'inventaire et vérifié les livres. Ces derniers étaient en ordre, et la balance des approvisionnements correspondait à celle portée dans les livres.

Au lac à la Selle se trouve la partie principale de la bande appelée, d'après le chef, Petit-Chasseur ; et, à moins qu'elle n'en ait choisi un depuis le dernier paiement des annuités, elle n'a pas de chef. Ka-kake, un des principaux sous-chefs, était candidat ; mais de tous côtés me viennent des renseignements qui, s'ils sont vrais, tendent à démontrer qu'il ne ferait pas un bon chef. Cette bande occupe la partie du pays qui, commençant aux Buttes du Serpent, sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, suit le creek du lac à la Selle jusqu'au lac lui-même. Il n'y a pas de meilleure terre dans le Nord-Ouest. Tout le long du creek abonde de l'épinette blanche propre aux fins de construction, et sur la grève beaucoup de peuplier pour le combustible, et des éclaircies de prairies pour les opérations agricoles. Dès lors il ne faut pas s'étonner qu'avec tous ces avantages les sauvages réussissent aussi bien. Cet été ils ont vendu pour plusieurs centaines de dollars de bois aux bateaux à vapeur. Comme il existe un bon débarcadère aux Buttes du Serpent, je recommande qu'on fasse des arrangements pour y laisser les approvisionnements du traité, etc., préférablement à Victoria, et ce pour les raisons suivantes : le chemin qui va directement de Victoria au lac du Poisson-Blanc et au lac la Biche est impraticable dans les temps de pluie pour les voitures à roues, tandis que le chemin qui va du lac à la Selle aux mêmes endroits est direct et bon. Si les approvisionnements étaient laissés au dernier endroit, la Plume-Bleue, Muskega-awah-tick et leurs suivants pourraient être amenés à s'y rendre. Aujourd'hui on ne juge à propos ni d'avoir un garde-magasin en permanence à Victoria ni de s'en passer tout à fait. On a essayé les deux alternatives, et aucune n'a donné satisfaction. Comme il sera nécessaire d'avoir quelqu'un au lac à la Selle, il pourrait être à la fois garde-magasin et agriculteur ; et à peu de frais on pourrait construire un petit bâtiment pour y mettre les approvisionnements arrivant à la station des Buttes du Serpent.

Notre ferme du lac à la Selle se trouve à 8 milles de la rivière et au cœur de la réserve. Les bâtiments sont excellents, surtout l'étable, qui a 30 x 40 pieds, avec aire et toit en bardeaux.

Les récoltes sont bonnes cette année, comme elles l'ont toujours été, d'ailleurs, dans cette localité. L'exploitation de la ferme pourrait être discontinuée ; mais comme elle est très éloignée des quartiers généraux de l'agence, je crois qu'on devrait retenir les services de l'instructeur. Les bandes suivantes sont directement et indirectement sous sa surveillance : Petit-Chasseur, avec ses sous-chefs Plume-Bleue et Muskeg, Awah-tick-seenum, Peesysees, lac au Castor et lac au Cerf.

J'arrivai au lac aux Grenouilles le 13 septembre. M. Delany, l'instructeur, venait d'arriver d'Ontario avec sa jeune épouse. Pendant son absence les intérêts du département avaient été surveillés par son aide, M. Mann. Les récoltes sur cette ferme, nº 15, quoique couvrant peu d'acres, sont bien venues. Elles étaient toutes en meules qui remplissaient une cour de bonnes dimensions et promettaient un excellent rendement après le battage.

Les sauvages voisins, bande de Nepowhabous, possèdent un outillage misérable, et ils ont fait peu d'agriculture. Pus-ku-hah-govin, un vieux chef, dont les suivants sont la plupart du temps sur les plaines avec le Gros-Ours, a voulu s'établir sur cette réserve plutôt que sur la sienne, qui se trouve immédiatement au nord. Ici les catho-

liques ont une mission, et le prêtre vient de terminer la construction d'une maison d'école, immédiatement en dehors de la réserve et voisine de la ferme. Les sauvages étaient, pour la plupart, à la pêche.

L'instructeur a sous sa direction les bandes de Nepowhuyhow, de Ketreewin, Machaoo, Kinoosayoo et Paskahahgovin. J'ai vérifié les livres, qui sont en bon ordre, et, inventaire fait, j'ai constaté que ses comptes d'approvisionnements étaient corrects.

Ferme n° 14—Mr. P. T. Williams, instructeur.

En arrivant au lac aux Oignons, réserve de See-kas-koot, je visitai sa ferme. Le temps s'était mis à la pluie, mais la plus grande partie du grain était rentrée. M. Williams a raison d'être fier du succès qu'il a eu avec ses sauvages. Ceux-ci, qui se sont établis dans des endroits propres à la culture, ont colonisé une dizaine de milles de cette réserve. Les 181 acres défrichés contiennent des fermes de 4 à 20 acres ; chaque chef de famille en a une qui est entourée d'une belle clôture et sur laquelle est bâtie une maison. Il y a quatre ans, tout le terrain cultivé se réduisait à une petite pièce de trois acres travaillée à la houe. Le chef ne s'est mis à l'ouvrage que l'année dernière. Il était entêté, et M. Williams mérite des félicitations pour l'avoir dompté.

Les récoltes de la ferme ont été magnifiques cette année, et s'il y avait là un moulin à farine, il ne faudrait plus qu'un peu de viande pendant les prochaines semailles. Le besoin d'une machine à battre se fait aussi vivement sentir. J'ai fait l'inventaire des approvisionnements qui restent, des instruments aratoires, etc ; j'ai aussi vérifié les livres, qui sont corrects. La ferme a servi cette année de dépôt d'approvionnements pour tout le district ; jusqu'ici ils avaient été confiés aux soins de la compagnie de la Baie d'Hudson au Fort Pitt.

En ce dernier endroit, j'ai fait la revue des approvisionnements que l'entrepreneur y avait transportés peu de temps auparavant. Je les ai trouvés de bonne qualité, et la farine avait le poids voulu.

J'arrivai à Battleford le 18 septembre. Comme le temps était beau, je visitai de suite les réserves avec l'agent, M. Hayter Reed.

La réserve de Moosomin est située sur la Saskatchewan, presque vis-à-vis l'embouchure du creek du Brochet. M. Clink est l'instructeur. Ces sauvages ont fort bien réussi, et ils ont de belles récoltes. Ils travaillent avec courage, et ils ont appris à faire toute espèce de travaux des champs. D'énormes meules de grains témoignaient de leur industrie et les ont récompensés de leurs labeurs.

Leurs récoltes de racines ont donné un bon rendement, et ils ont réussi à récolter des fèves des champs.

Réserve de Faiseur-d'Etangs.

J'ai eu la satisfaction de trouver ce chef tellement absorbé, avec ses sauvages, par la construction d'une maison, qu'il eut à peine le temps de me parler en passant. La dernière fois que je le vis il était sur le "sentier de la guerre," aux Montagnes des Cyprès. Nous ne l'avons pas retenu longtemps, nous contentant de lui demander de venir nous voir le soir chez l'instructeur. Dans l'intervalle, nous visitâmes les fermes. Si l'on considère que c'est la première année qu'ils ont travaillé d'une manière régulière, on peut dire que ces sauvages ont fait des progrès considérables ; l'ouvrage a été exécuté par eux-mêmes sous la direction de M. Samuel Ballentine, qui mérite certainement des louanges pour sa bonne administration. Deux sauvages étaient à labourer leur terre, et dirigeaient eux-mêmes leurs bœufs. Leur ouvrage aurait fait honneur à un blanc. Leurs terrains sont entourés de bonnes clôtures. Le soir, le chef vint chez l'instructeur avec une douzaine de ses premiers hommes, et nous eûmes un entretien. J'ai été heureux de constater qu'il n'avait pas de plaintes à formuler. Sa demande la plus importante a été que sa réserve fût prolongée et qu'on lui donnât de nouvelles terres sur le côté nord de la rivière à la Bataille.

Bande de Frappe-le-dans-le-dos.

Ces sauvages ont assez bien réussi, mais lors de ma visite ils se trouvaient passa-

blement dérangés par ceux qui, tout récemment venus du sud, ne s'étaient pas encore mis à l'ouvrage. Leurs récoltes de grains étant rentrées, ils s'occupaient des racines. M. Taylor, qui est né à la Rivière-Rouge, a la direction de ces ouvrages. Comparés à d'autres bandes de ce district, ils n'ont pas fait les mêmes progrès, mais plus que plusieurs bandes d'ailleurs. Le chef, qui est vieux et usé, est un obstacle à leur avancement.

Buttes de l'Aigle.

Je visitai d'abord les Assiniboines. Les bandes venaient d'arriver du sud, sous la conduite de Tête-d'Ours et de Pauvre-Homme; elles étaient activement occupées à construire des maisons et en avaient déjà terminé dix. Elles furent surprises et enchantées de me voir, reconnaissant en moi celui qui leur avait payé les annuités l'année précédente au creek de l'Erable, près de Fort-Walsh. Ces sauvages sont très inquiets, car ils ont appris que les Assiniboines, sous la conduite de L'homme-qui-a pris-l'Habit et de La-Loge-Longue, sont retournés avec Pie-à-Pot, de Qu'Appelle, à leurs terrains de chasse, aux Cyprès. Il est impossible de dire ce qu'ils feront à l'ouverture du printemps; mais il faut espérer qu'on les amènera à rester et à commencer la culture du sol. Le cas échéant, le commissaire a consenti à ce que le terrain déjà labouré sur la ferme n° 11 leur soit donné.

La bande des Moustiques est établie depuis deux ans sur sa réserve ; elle a déjà fait des progrès considérables dans la construction de maisons et dans l'agriculture. Le chef, quoique vieux, est un rude travailleur, et donne autant que possible le bon exemple à ses sauvages. Quand je le rencontrai ici pour la première fois, il y a deux ans, à son retour des plaines, son seul vêtement était une peau de bison (il était en deuil) ; mais cette fois je le trouvai convenablement habillé, et pénétré de l'importance de l'ouvrage qu'il faisait (arrachant des pommes de terre).

Bande de Faisan-Rouge.

Ces sauvages sont établis depuis quatre ans. Se trouvant près des quartiers généraux de Battleford, ils ont été l'objet d'une active surveillance, et l'instructeur de la ferme n° 11, qui ne se trouve pas loin, leur a donné des soins constants. Ils ont profité, à un très haut degré, de ces circonstances favorables ; aujourd'hui, avec un homme pour les diriger aux époques des semailles et de la moisson, ils se tireront fort bien d'affaire, et peut-être qu'une autre année il suffira que l'agent les visite de temps à autre. Plusieurs membres de cette bande sont devenus en moyens, mais il y en a qui sont encore sans ressource et sans énergie ; cependant, je puis dire que ces sauvages en arriveraient avant peu à se suffire à eux-mêmes, s'il y avait un moulin à farine dans le voisinage—et il est permis de se demander s'il ne serait pas à propos pour le département d'accorder un bonus à la compagnie ou au particulier qui en établirait un, à la condition que le grain des sauvages aurait la préférence pour la mouture et à un plus faible droit que celui qui est ordinairement exigé, le département se réservant le privilège de fixer l'endroit où le moulin serait établi.

Ecole.

Il y a une école sur la réserve de Faisan-Rouge ; mais le jour de ma visite étant un samedi, je n'ai pu la voir à l'œuvre.

Bureau d'agence des sauvages, Battleford.

J'ai fait l'inventaire des provisions en réserve et examiné leur qualité. Elle sont tenues en excellente condition par le garde-magasin, M. Carney, et j'ai remarqué qu'il mettait beaucoup de soin dans leur distribution.

J'ai minutieusement examiné les livres. Le système de vérification des distributions suivi par le commis et le garde-magasin est excellent. A mon avis, ces distributions ont été faites avec soin et jugement. Les lettres, copies, connaissements, quadruplicata de pièces justificatives étaient convenablement rangés et étiquetés, les ins-

criptions dans les livres conformes aux connaissements. J'ai trouvé les livres suivants en usage dans le bureau, tous fort bien écrits :—Registre des lettres reçues, avec un sommaire de leur contenu ; livre aux instruments aratoires, indiquant les distributions faites à chaque bande ; livre contenant une liste de tous les effets envoyés aux fermes ; journal de la distribution de provisions aux sauvages en voyage et de celles venant directement du bureau des sauvages ; livre aux provisions et instruments aratoires, indiquant la réception et la distribution ; registre de pièces justificatives, contenant la liste et le nombre de toutes ces pièces, l'endroit où elles ont été données, à qui, et leur sujet ; une carte contenant les noms de tous les employés dans le district, à quoi et où ils sont employés, leurs gages et la date de leur engagement ; registre du bétail, contenant une description de chaque animal, où il se trouve, et, s'il est prêté à un sauvage, le nom de celui-ci et de la bande dont il fait partie.

M. Reed, l'agent des sauvages, M Quinn, son commis, et M. Carney, le garde-magasin, méritent les plus grands éloges pour la manière dont ils ont rempli leurs fonctions.

J'arrivai, le 10 octobre, à Carlton, où je rencontrai M. Rae, le sous-agent du district.

Réserve de Mistah-mah-sis et Ah-tah-kah-koop.

Ces sauvages sont établis depuis quatre ans, et ils ont fait des progrès. Ils ne sont pas aussi avancés que quelques-uns de leurs congénères, leur enthousiasme s'est quelque peu refroidi, et il y a lieu de craindre qu'ils soient arrivés au dernier degré de leur ambition—lequel n'est pas très élevé,—si la surveillance n'est pas continuée. D'énormes meules de grains et de grands caveaux de pommes de terre m'ont permis de constater que leurs récoltes ont été bonnes. Les chefs n'ont formulé aucune plainte, mais ils ont demandé que l'aide du gouvernement leur soit continuée pendant quelque temps encore, sous le prétexte que plus ils se perfectionneront dans l'agriculture moins ils auront recours à la chasse.

J'ai été très désappointé de ne les pas voir occupés à faire leurs labours d'automne, et je crains fort que les récoltes de l'année prochaine ne se ressentent de cette négligence. Lors de ma visite, il était trop tard pour réparer le temps perdu. J'ai fait, à ce sujet, des reproches aux chefs ; mais comme le temps où ils auront lieu de regretter leur paresse est encore éloigné, ils n'en ont pas paru autrement émus.

Ferme n° 10—M. Chaffy, instructeur.

Il y a une propriété de valeur entre ces réserves ; les constructions seules, qui ont été faites à l'aide de la main-d'œuvre des sauvages—alors que ceux-ci ne pouvaient pas travailler à la ferme,—représentent une somme d'argent considérable. J'ai fait la revue du bétail, des instruments aratoires et des provisions, et l'inventaire en était exact. J'ai trouvé les livres de M. Chaffy fort bien tenus, les distributions exécutées régulièrement, et les recettes correspondant au mémoire dont j'avais pris copie au bureau.

Bande de Pettequakey.

Comparés aux autres bandes, ces sauvages n'ont pas fait beaucoup de progrès. Ils sont encore trop éloignés de l'instructeur, et cette circonstance, jointe à leur indifférence pour le travail, fait qu'ils ne sont guère plus avancés qu'il y a un an. Ils ont une mission catholique, mais pas d'école. Le prêtre demeure sur la réserve.

Ecoles.

La mission presbytérienne d'Armadale, confiée aux soins du rév. John McKay, se trouve sur la rivière Mistawasis. La fille du ministre, Mlle Christine McKay, y fait l'école aux sauvages. Il passait quatre heures quand j'y suis allé, et les classes étaient finies ; mais j'ai constaté par le tableau qu'il y avait 25 élèves. L'institutrice m'apprit que six lisaient dans le second livre et dix-neuf dans le premier. La maison d'école est de construction toute récente ; elle est en troncs d'arbres et bien faite. Mlle

McKay semble avoir son œuvre à cœur, et elle parle avec éloge de l'avancement des enfants.

Mission Assissipi, église d'Angleterre. Elle doit vous être plus familièrement connue sous le nom de " Mission de Hind." M. Hind étant absent en congé, la maison est actuellement sous la direction d'un missionnaire indigène. L'école a pour directeur un sauvage pur sang, élève de M. Hind. Le jour de ma visite étant un samedi, l'école était fermée et l'instituteur absent; en sorte que je n'ai pu obtenir d'informations. La mission possède ici une belle propriété et une jolie petite église sur le bord du lac de Sable. Attirés par l'excellente qualité du sol et la proximité du bois, beaucoup de colons se sont établis ici, entre les réserves qui bordent le creek au Serpent, et je crois que l'un d'eux a l'intention d'établir un moulin à farine ainsi qu'une scierie. Le cas échéant, ce sera une bonne affaire pour nos sauvages.

Bureau des sauvages, Carlton.

J'ai fait un inventaire minutieux des effets en réserve. Ils étaient en bonne condition ; mais le garde-magasin a beaucoup de difficulté à les garantir contre les ravages des souris qui infestent les forts de la Baie d'Hudson.

J'ai examiné les livres et constaté que les balances correspondaient aux effets qui restaient, à l'exception du lard séché, qui accusait une légère différence, laquelle s'explique d'ailleurs par la diminution de poids que le lard subit en été. J'ai trouvé les copies, connaissements, quadruplicata de pièces justificatives et quittances rangés et étiquetés avec soin, et les inscriptions vérifiées ; aussi les lettres reçues chaque mois étaient parfaitement classées.

J'ai trouvé, dans le bureau, les livres suivants bien tenus par le commis, M. Gardiner :—Registre des bestiaux, instruments aratoires, munitions, etc., donnés aux bandes sauvages ; grand-livre des recettes et distributions de provisions : compte séparé pour chaque ferme et chaque réserve ; livre contenant copie des relevés mensuels transmis par les fermiers ; registre des bêtes à cornes et chevaux du district ; registre aux lettres, et sommaire de leur contenu ; livre contenant copie de tous les relevés ; livre de pièces justificatives ; journal de toutes les distributions faites en petites quantités au bureau des sauvages ; livre d'ordre pour la livraison des provisions.

Bandes d'Okenasis et de Barbu.

Je partis de Carlton pour le lac aux Canards le 10 octobre. Ces deux bandes avaient un certain nombre, une quarantaine, de grosses meules de grains. Elles avaient à peu près terminé leur labour d'automne.

Okenasis était à construire un grenier et un magasin, excellent bâtiment de 14 x 20 pieds ; il en était fier et espérait avoir assez de grains pour le remplir. Chose étonnante, Barbu n'avait pas de plaintes à faire, et déclara qu'il commençait à s'apercevoir que la terre pouvait lui donner de quoi vivre. Quoique le sol de cette réserve soit léger, il est facile à travailler et d'un bon rapport. Les semailles se font de bonne heure au printemps, et les moissons mûrissent avant l'arrivée des gelées d'automne. Les récoltes de racines étaient excellentes et rentrées pour l'hiver.

Ferme n° 8.

Les récoltes ont été très-bonnes cette année. J'ai examiné les livres de M. Tompkins et les ai trouvés bien tenus et corrects. Le 16 octobre, j'ai fait la visite de la ferme avec M. l'agent Rae et M. l'instructeur Tompkins.

Réserve de " Une-Flèche."

Un sous-chef, appelé Peau-de-Corbeau, est à la tête de ces sauvages, le chef étant trop vieux pour en prendre la direction. Il m'offrit sa démission. Je lui dis que s'il voulait remettre sa médaille et son drapeau je les porterais au commissaire, mais que tant qu'il jugerait à propos de les garder il recevrait ses $25 par année et

un peu de secours en vivres aussi longtemps que le département en distribuerait. Comme il n'a pas remis médaille et drapeau, je ne pense pas qu'il ait eu réellement l'intention de se démettre ; mais il a dit qu'il irait vivre avec Okenasis. Tous les bœufs et vaches ont été confiés à Peau-de-Corbeau pour l'usage de la bande, excepté une vache et une paire de bœufs que j'ai laissés au chef pour tout le temps qu'il resterait sur la réserve ; comme de raison, s'il va rejoindre Okenasis, l'instructeur verra à ce qu'il ne les amène pas.

Cette bande a bien débuté dans les opérations agricoles, et nul doute qu'elle réussira, car son chef, Peau-de-Corbeau a l'ambition d'arriver à la prospérité comme Okenasis.

J'arrivai, le 19 octobre, aux Buttes du Tondre, ferme n° 5.

L'instructeur, accompagné de M. McDougall, était allé aux lacs aux Noix et à la Pêche pour payer les sauvages.

Le lendemain, cependant, j'allai visiter les réserves de l'Etoile-du-Jour et du Pauvre-Homme. Le grand chemin qui conduit à Saint-Albert traverse la réserve de ce dernier. Ces deux réserves ont tout ce qu'il faut : sol excellent, abondance de bois de chauffage et de construction, bonne eau, terre à foin, et les sauvages deviendront de riches cultivateurs s'ils veulent seulement se donner la peine de travailler.

Quoique établis depuis quatorze ans, ils sont très arriérés ; le résultat de leurs travaux se réduit à peu de chose, et ils ne manquent pas de besoins. D'après ce que j'ai pu voir, ils auront peu de grains pour eux-mêmes.

L'Etoile-du-Jour s'est établi dans une très mauvaise partie de sa réserve. Quoiqu'entourés de bois et de muskegs, ses sauvages n'ont pas fait des clôtures qui puissent protéger leurs récoltes ; mais avec les lièvres et les rats qu'ils ont en abondance, ils ne courent aucun risque de mourir de faim cet hiver.

Gordon et Muskowaquhan.

La première de ces bandes est composée de paresseux, et je crains fort qu'on n'en puisse faire rien de bon. Elle avait pourtant plus de chances qu'aucune autre bande de ce district, car elle a reçu les conseils et l'exemple du révd. M. Reader, missionnaire de l'église d'Angleterre.

La seconde bande n'est établie ici que depuis un an. Elle a construit quelques maisons et défoncé une petite étendue de terrain.

Ferme n° 5.

J'ai visité les livres de cette ferme, et les ai trouvés fort bien tenus. Le compte de distribution des provisions est tenu régulièrement. Les instruments aratoires, bestiaux, outils, etc., étaient conformes à l'inventaire.

M. McConnell est un instructeur extrêmement laborieux, et j'ose dire que s'il avait eu la direction de ces sauvages avant aujourd'hui, le résultat serait différent de ce qu'il est.

Le battage était fait, le rendement excellent et les échantillons bons. Les sauvages auront assez de grains de semence.

Ferme n° 4.

Quoique cette ferme soit supprimée de fait, M. Hockly la garde jusqu'après le battage du grain ; on a jugé nécessaire d'y laisser des hommes pour l'hivernage des chevaux et du bétail. Les récoltes de 1881 n'ont jamais été battues en grange, elles sont encore en meules, et très avariées, je le crains.

Celles de cette année sont aussi en meules, et on devait voir à ce que le battage fût fait sans retard.

J'ai visité les livres et fait l'inventaire et j'ai été surpris de voir que les Sioux d'ici avaient reçu, l'année précédente, autant de secours de toutes sortes ; que les Cris ; aussi, attirés par cette aubaine, ils étaient accourus de toutes parts, et leur nombre s'élevait à 295.

Les livres ont été tenus régulièrement, et les recettes des provisions correspondaient aux livres du bureau des sauvages.

Bande de Pasquah.

Ces sauvages ont cultivé 88 acres cette année, contre 60 l'année précédente. Les récoltes étaient rentrées; mais il sera difficile de connaître le rendement exact, car chaque sauvage bat un peu de grain et le mange à mesure.

Bande de Muscowpetung.

C'est la première année qu'elle cultive. Elle avait 18½ acres en culture, mais les semailles ont été faites tard. Il est fort possible que nous ayons encore à lui donner du grain de semence le printemps prochain.

Bœuf-debout.

Ces sauvages ont une belle réserve, mais je regrette de dire qu'ils ne paraissent pas bien travailler. Leurs semailles ont été faites le printemps dernier par le département, mais ils ne prennent pas la peine d'entourer leurs champs de bonnes clôtures. Ils ont fait peu ou point de labour cet été, et ils n'ont pas tracé un seul sillon cet automne.

Chaque famille possède un excellent jardin dans la vallée, mais il est trop petit pour lui donner de quoi se nourrir pendant l'hiver.

Buttes de la Lime, Ferme n° 4.

L'instructeur, M. Taylor, étant absent, la ferme était dirigée par son aide, M. John Nichol.

J'ai visité les livres et les ai trouvés tenus parfaitement, les recettes s'accordaient avec les livres de l'agence, et les distributions ont été faites suivant les instructions de l'agent. Les instruments, outils, etc., s'accordaient avec l'inventaire.

La ferme ne comprend que quelques acres d'orge et de pommes de terre et un demi-acre de blé. Elle a donné un bon rapport et fournira des grains de semence pour les nouveaux sauvages. On n'a jamais eu l'intention d'en faire une ferme d'approvisionnement pour ces sauvages, ce qui explique pourquoi les semailles n'ont pas été considérables.

L'instructeur a quatre bandes sous sa direction : Pee-pee-kee-sees, Okahneese, Couverture-Etoilée et Petit-Ours-Noir.

J'ai d'abord visité cette dernière. C'est la première année qu'elle cultive. Elle a un bon commencement, et je n'ai pas de doute qu'une autre année elle travaillera avec énergie. Un métis nommé Bellegarde appartient à cette bande, et il lui prêche d'exemple.

Okaneese.

Cette bande n'a que 9½ acres en culture. C'est la première fois qu'elle cultive. Elle a construit de bonnes maisons, enclos ses terres et fait une bonne quantité de foin.

Couverture-Etoilée.

Elle a 17 acres en culture. Son blé—10 acres—ne vaut guère, mais elle a environ 200 boisseaux de pommes de terre.

Pee-pee-kee-sees.

Ce chef ne s'est établi que cette année; il est venu des Cyprès en même temps que Pie-a-pot. Il a une bande de 72. Ils ont terminé quelques bonnes maisons, et celle du chef, dans laquelle je suis entré pour me réchauffer et causer un peu avec lui

ferait honneur à un colon blanc ; cependant, elle n'avait pas de fenêtres, ce que son propriétaire prenait fort à cœur. Je lui promis de lui en envoyer une de Qu'Appelle, ce que j'ai fait plus tard.

J'ai ensuite visité Tête-de-Sauvage. C'est ici qu'une grande réserve avait été mise de côté pour les Assiniboines, ainsi que pour Pie-a-pot et sa bande. C'est vraiment le paradis des colons. J'ai parcouru la plus grande partie du Nord-Ouest, et nulle part je n'ai vu une région agricole plus belle ni plus favorisée sous le rapport du bois, de l'eau et du sol.

J'ai constaté que depuis le peu de temps qu'ils étaient là, les Assiniboines avaient construit 21 maisons. Il est malheureux qu'ils n'y restent pas, car il n'y a pas dans le pays une localité plus favorable que celle-ci pour en faire une réserve. M. Prévost, l'instructeur, était encore à son poste, chargé du soin des provisions. J'ai examiné celles-ci et en ai fait un inventaire qui accuse 13 sacs de farine de plus que ne le constatent les livres du bureau des sauvages. M. Prévost explique cette différence par le fait qu'il s'est servi, pour la distribution aux sauvages, de mesures au lieu de poids.

Magasin de Tête-de-sauvage.

J'ai fait ici l'inventaire des provisions et constaté qu'elles correspondent aux livres du bureau des sauvages. J'ai examiné la farine, que j'ai trouvée de bonne qualité et pesant le poids voulu. A très peu d'exceptions près, les outils et instruments aratoires étaient aussi de bonne qualité.

Bureau des sauvages, Qu'Appelle.

Comme les livres de ce bureau n'étaient pas complétés, je n'ai pu les vérifier.

J'ai examiné les provisions et fait l'inventaire des articles restant. La farine et le lard séché étaient de bonne qualité, et les munitions et magasins en excellent état.

Les sauvages compris dans le traité n° 4 n'ont fait que peu de progrès, comparativement à ceux de la Saskatchewan-Nord. Je ne puis dire qu'ils méritent le blâme, car ils semblent y mettre la meilleure volonté du monde. Je rejette toute la faute sur leur défaut d'instruction. On a envoyé aux sauvages du traité n° 6 de bons instructeurs qui ont pris leur tâche à cœur, et quoique bon nombre de personnes soient disposées à regarder les fermes comme une source de gaspillage, je crois qu'ils nous ont été très utiles, surtout dans les régions éloignées des agences.

Sur ces fermes les sauvages ont appris à travailler et à voir les résultats de leur travail ; aussi, sont-ils devenus ambitieux d'essayer pour eux-mêmes. Nous sommes en mesure de nous dispenser de ces fermes en plusieurs endroits ; mais je ne saurais trop recommander que là où les intructeurs se sont acquittés de leur tâche avec succès, on les conserve autant que possible pour le plus grand avantage des sauvages.

Au reste, je ne tiens pas du tout à ce que les sauvages, même ceux qui sont le plus avancés en agriculture, soient laissés à eux-mêmes. Je suis d'avis que longtemps encore il leur sera nécessaire d'avoir au milieu d'eux, dans les mois d'été, quelqu'un qui leur apprenne à semer et à récolter. Pour cela, il faut des hommes en qui le département et les sauvages aient confiance.

Parmi les sauvages compris dans le traité n° 4, je crois que, loin de nous rebuter, il nous faudra faire de nouveaux efforts, pendant deux ans encore, pour rompre les sauvages à l'agriculture. Aussi, je recommande qu'un instructeur soit envoyé tous les printemps aux réserves suivantes, où les fermes vont être abandonnées : Pauvre-Homme, Etoile-du-Jour, Gordon, Mus-coupe-quhun et Plume-Jaune, aux Buttes-du-Tondre, Mus-cow-petung, près de Qu'Appelle ; et, pour les semailles, un seul homme à Pasquah et au Bœuf-Debout. Tous ces employés devront camper sur les réserves et travailler constamment avec les sauvages.

A la demande du commissaire, j'ai visité le bureau. J'ai commencé par examiner les livres et à me mettre au fait de la routine.

La correspondance, aussitôt reçue, est frappée au timbre du bureau et mise dans

des paniers pour être examinée. Toutes les lettres du département sont inscrites dans un livre spécial qui porte les en-têtes suivants : Numéro, nom et adresse, sujet, date de la lettre, date de la réception, action. Toutes les autres lettres, notamment celles des inspecteurs, etc., sont inscrites dans un autre livre semblable.

Toutes les pièces justificatives sont, dès leur réception, si correctes, approuvées par le commissaire et immédiatement inscrites dans un registre qui porte les en-têtes suivants :—Numéro de la pièce, en faveur de qui, propriété de, date de l'approbation, du paiement, montant ; elles sont ensuite transmises au département. Mais si elles sont la propriété d'une maison autorisée à escompter nos pièces justificatives, elles sont d'abord inscrites dans un grand-livre qui contient les comptes courants avec chacune de ces maisons qui en reçoit crédit, et quand un chèque est reçu en paiement, il est immédiatement porté au débit. Si, cependant, elles sont la propriété d'un particulier avec lequel nous ne sommes pas en compte et ne devons pas probablement faire d'autres affaires, elles sont inscrites dans un grand index qui sert de grand-livre auxiliaire et qui porte les mêmes en-têtes que le registre des pièces justificatives.

Pièces justificatives renvoyées par le département : à leur réception, elles sont rayées du grand-livre ou livre auxiliaire et inscrites dans un livre tenu à cet effet, étiqueté " Pièces justificatives renvoyées," et portant les mêmes en-têtes que le registre ; quand elles sont renvoyées par le propriétaire, elles sont pareillement rayées du grand-livre et inscrites régulièrement.

Classement des triplicata.

Tous les triplicata de pièces justificatives sont endossés, numérotés et classés à mesure qu'ils sont approuvés ; quand une liasse atteint 100, le carton qui les contient est étiqueté.

Classement des lettres.

Pour le classement des lettres il y a trois divisions. Celles qui ont rapport aux pièces justificatives, celles qui traitent de questions générales et les accusés de réception ; elles sont placés dans une case, puis, à la fin du mois, mises en un carton qui est étiqueté. Les lettres et rapports des inspecteurs, agents, de l'inspecteur Graham et des maisons avec lesquelles nous faisons affaires, sont aussi placés dans des cases particulières et passent par le même procédé au bout du mois.

Les lettres et rapports qui ont besoin d'être renvoyés à Ottawa ou ailleurs sont transcrits par un commis ; l'original est classé dans le bureau et la copie transmise dans une lettre qui est reproduite dans le livre aux lettres.

Les circulaires, affiches, annonces de soumissions, etc., envoyées ou suggérées par le département et qu'il s'agit de faire circuler dans le Manitoba et le Nord-Ouest sont copiées et transmises ; l'original est classé dans un livre tenu à cet effet.

Il en est de même pour les circulaires envoyées par le commissaire.

Les lettres officielles reçues d'Ottawa et auxquelles il ne peut être répondu sans en donner connaissance à un agent ou à quelqu'un qui se trouve à portée, sont placées (après inscription au registre) dans une case étiquetée " affaires pendantes " ; de même pour les lettres qui traitent de questions diverses. Il y a dans le bureau un livre sur lequel ces lettres sont portées ; mais j'ai remarqué qu'il n'a pas encore servi. Il porte les en-têtes suivants : n° de la lettre, sa date, date de réception, renseignements demandés, action, et sommaire de la réponse.

Télégrammes.—Les télégrammes reçus sont classés, et copie de ceux qui sont transmis est transcrite dans un livre.

Timbres-poste.—Ils sont achetés par paquets de $20, et vérification en est faite régulièrement tous les mois.

Papeterie.—Elle fait l'objet d'un livre dans lequel sont consignées toutes les réquisitions sous les titres suivants : N° de la lettre, demande, date de réception. On tient compte de toutes les réquisitions faites par les agents. La papeterie se trouve dans une chambre spéciale. Les blancs, livres d'école, cartes géographiques, etc.,

sont classés et placés de manière qu'ils se trouvent sous la main. La papeterie des agents est gardée dans une chambre séparée.

Livres aux lettres.—Les copies des lettres expédiées jusqu'ici de ce bureau sont consignées dans des livres de 1,000 feuillets chiffrés depuis A jusqu'à L. La correspondance de cette année commence à la lettre G et couvre jusqu'à ce jour 6,000 pages. Il a été envoyé, cette année, 6,034 lettres. On a tenu un livre séparé pour les lettres envoyées aux agents et se rattachant aux relevés agricoles.

Index.—On fait tous les jours la table des matières des livres aux lettres, sous les titres suivants, savoir :—Nom, date, n° de la lettre, sommaire, relevé mensuel des fermes. Aussitôt reçues et après vérification, elles sont inscrites dans un livre tenu à cet effet. Chaque trimestre, des rapports sont dressés dans le bureau, sur ces relevés ; mais on me dit qu'ils n'ont jamais été envoyés de manière à donner satisfaction, car les relevés ont été transmis si irrégulièrement qu'il a été difficile de les contrôler. Inspection faite, je me suis convaincu que le système n'est pas satisfaisant, et j'en fais retomber la faute sur les agents, qui n'ont pas fait les relevés tous les mois. Ils se justifient cependant en se retranchant derrière l'ignorance des cultivateurs, qui ne peuvent leur fournir les données nécessaires ou les transmettent inexactes. Dans le district couvert par le traité n° 7, M. Galt a donné ordre aux agents de visiter personnellement les fermes une fois par mois et d'y vérifier l'exactitude des relevés.

Bordereaux.—Des copies de bordereaux des annuités pour 1881-82 sont classées dans le bureau.

Contrats.—Ils sont consignés dans un livre spécial comme suit :—copie des contrats, liste des effets, à quel endroit livrés, date de la livraison, quantité, prix, observations. Sous ce dernier titre sont inscrits :—tout ce qui manque d'effets sous le double rapport de la quantité et de la qualité, les articles acquittés et quand, le n° de la pièce justificative. Le livre contient aussi les contrats de transport. Des copies de tous les contrats ont été envoyées à l'agent du district.

Ecoles.—Par l'intermédiaire des agents, les instituteurs transmettent, en double, les rapports et relevés des écoles. Ces doubles sont marqués au dossier et mis en liasses tous les trois mois. L'original est transmis au département, avec indication que l'instituteur a été payé par chèque n°——. Les paiements faits pour construction de maisons d'école sont classés comme pièces justificatives ordinaires.

Arpentages.—Aussitôt que des rapports d'arpentage sont reçus, il en est pris une copie qui est immédiatement transmise au département. L'original est inscrit au dossier et classé. Les paiements aux arpenteurs se font par chèques et le compte en est transmis au département.

En entrant dans les détails qui précèdent, je me suis efforcé de vous mettre au courant de l'ouvrage du bureau. Je dois ajouter, cependant, qu'une grande partie de la correspondance officielle n'y figure pas. Le nombre des pièces justificatives examinées et approuvées cette année a été de 3,358.

J'ai examiné tous les livres, et sauf les exceptions notées plus haut, je les ai trouvés irréprochables.

Il y a très peu " d'affaires pendantes." L'ouvrage du bureau n'est pas en arrière d'un seul jour, et, pour rendre justice aux employés, je dois dire aussi comment il se fait qu'ils ont pu, si peu nombreux qu'ils sont, faire face à une si grande somme de travail. Il est à ma connaissance personnelle que ces jeunes gens se rendent au bureau à 9 heures a.m., et qu'ils n'en sortent pas avant 5 heures p.m., si ce n'est le midi pour aller prendre un repas que la rigueur du climat rend nécessaire. Puis, je les ai vu revenir au bureau plusieurs soirs par semaine, et y travailler jusqu'à une heure avancée dans le but de se tenir au courant des écritures.

Les bureaux sont très bons, mais l'espace y manque déjà quelque peu. Il n'y a pas assez de pupitres ou autres meubles pour mettre sous clef les correpondances per-

sonnelles ainsi que les documents importants, et le besoin d'une armoire de sûreté ou d'une voûte à l'épreuve du feu se fait aussi grandement sentir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. P. WADSWORTH,
Inspecteur des agences des sauvages, etc.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST, RÉGINA, 15 décembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur les affaires des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba, pour l'année 1882.

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet des affaires des sauvages, j'ai pu rapporter qu'elles étaient dans un état assez satisfaisant ; je suis heureux de dire que de nouveaux progrès ont été faits cette année, et qu'en général les sauvages restés sur leurs réserves ont été satisfaits (pour des sauvages) de la manière dont le gouvernement les a traités. De fait, ce qui a été accompli cette année prouve, selon moi, que la question de savoir si la politique suivie par le gouvernement, en fournissant des instructeurs aux sauvages et s'efforçant de rendre ces derniers capables de se suffire à eux-mêmes, sera ou non couronnée de succès, se trouve résolue d'une manière satisfaisante. Nous avons beaucoup fait déjà, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Il y a dans les plaines un grand nombre de Cris qui devront retourner à leurs réserves avant longtemps ; lorsque la chose arrivera, il faudra adopter des mesures énergiques pour empêcher les nouveaux venus de décourager les anciens colons, et les convaincre qu'ils devront travailler comme les autres s'ils veulent recevoir l'aide du gouvernement.

Dans mon dernier rapport j'ai dit que j'espérais pouvoir, une autre année, me passer des services de la plupart des instructeurs dans la section est du traité n° 4 ; je suis heureux de déclarer que mes espérances à cet égard se sont réalisées, et le 1er novembre j'ai fait abandonner les fermes nos 1 et 2. Je puis dire que je considère les sauvages de la section est du traité n° 4 jusqu'à Fort Ellice, à l'exception de quelques-uns qui se sont établis pour la première fois cette année, comme étant pratiquement en état de se suffire à eux-mêmes ; ils possèdent une grande étendue de terre en bon état de culture, du grain de semence en abondance pour l'année prochaine, et un excédant considérable de provisions de bouche produites cette année. Avec le travail qu'ils peuvent trouver chez les colons et le produit de leurs chasses ordinaires, cela devrait certainement les rendre indépendants du gouvernement.

Dans la section ouest du traité n° 4, les réserves des lacs Croches, des Buttes de la Lime, des Buttes du Tondre et des lacs Qu'Appelle commencent à être bien cultivées ; mais ces sauvages—si ce n'est aux lacs Croches et Qu'Appelle—n'ont pas fait autant de progrès que beaucoup d'autres qui n'avaient pas plus d'avantages qu'eux. J'espère cependant pouvoir faire rapport une autre année que cette partie du district se trouve dans le même état satisfaisant que la section est, et que la seule aide que le gouvernement sera appelé à donner sera pour les malades et les infirmes.

Après beaucoup de difficulté on persuada aux Assiniboines ainsi qu'à un certain nombre de Cris, de quitter le sud pour la Qu'Appelle ; on décida les Assiniboines à prendre une réserve à Indian-Head. Ils se montrèrent d'abord parfaitement satisfaits, mais vers l'époque de la paie ils devinrent irrésolus et bruyants ; ils prétendirent qu'ils ne pouvaient pas vivre de lard séché, vu qu'ils avaient toujours eu l'habitude de se nourrir de bœuf frais. Afin de leur ôter tout prétexte de se plaindre, je leur fis donner du bœuf trois fois par semaine ; cela les satisfit pour quelque temps mais après les paiements, ils remirent tout ce qu'ils avaient reçu du gouvernement, sous forme d'outils, etc., et dirent qu'il leur fallait s'en aller dans le sud. Leur chef,

L'Homme-qui-a-pris-l'habit, vint me trouver avec s s gens et me dit qu'il ne voulait pas partir ainsi que l'avait fait son collègue chef, Longue-Loge, sans me dire pourquoi il n'aimait pas à rester dans le nord ; il se déclara satisfait de la manière dont il avait été traité, mais il me dit que ses gens n'aimaient pas l'endroit ; que leurs amis vivaient tous dans le sud, et que les anciens étant enterrés là ; ils demandaient qu'on leur y assignât une réserve. Je l'informai que le gouvernement n'avait pas l'intention de donner des réserves dans le sud, vu que s'il le faisait, les sauvages des Etats-Unis passeraient continuellement la frontière pour voler des chevaux et qu'il y aurait toujours du trouble ; mais ces sauvages avaient décidé de s'en aller, et ils partirent pour la Montagne de Bois. Je n'ai pas su s'ils sont restés dans cette partie du pays, ou s'ils ont passé la frontière pour aller rejoindre leurs amis dans le sud. Longue-Loge, qui nous avait quittés avant L'Homme-qui-a-pris-l'habit, a rejoint ses parents à la Pointe-au-Loup, et je m'attends à ce que les autres le suivent.

Les Cris qui sont venus à Qu'Appelle, à l'exception de " Pie-a-Pot " et d'environ la moitié de ses gens, ont rejoint leurs chefs et sont maintenant sur leurs réserves ; ils ont aidé à leurs amis dans leurs travaux ordinaires sur les réserves, et ils se tirent assez bien d'affaire.

L'arrivée de ces sauvages du sud dérangea ceux qui étaient déjà établis sur les réserves et fut cause que ces derniers perdirent beaucoup de temps précieux. " Pie-a-Pot," après avoir choisi une réserve à Indian-Head et s'en être déclaré satisfait, fit une quantité de demandes auxquelles je ne pus accéder, et voyant qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il désirait, il s'en retourna dans le sud. A cette époque, le bruit courait qu'on trouvait le bison en abondance près de la montagne de Bois, et cela rendit jusqu'à un certain point ces sauvages plus indépendants.

Pour ce qui est du traité n° 6, M. l'agent Rae, du district de Carleton, disait ceci dans son rapport de l'année dernière : " Presque tous mes sauvages ont l'assurance qu'ils pourront bientôt se suffire à eux-mêmes sans recevoir beaucoup d'aide du gouvernement." Le 4 août de cette année, il écrivait : " On peut dire que nos sauvages ont fait le plus fort, et s'il n'y a pas de gelée, le rendement des récoltes vous surprendra ; car tout a réellement une apparence magnifique, et, ainsi que je l'ai dit déjà, se trouve beaucoup plus avancé que l'année dernière ; lundi prochain, le 7 août, on commencera à couper du grain."—11 septembre : " Je crois que la récolte donnera le double de celle de l'année dernière ; le labourage d'automne a commencé le 11 septembre ; la récolte de navets et de pommes de terre est très belle."—27 octobre : " On a commencé à battre au moulin sur la plupart des réserves ; la récolte des céréales sera beaucoup plus forte que l'année dernière ; les pommes de terre et les légumes ont été serrés en sûreté, et la quantité qui en a été récoltée s'est trouvée très bonne grâce aux derniers beaux temps ; on a fait beaucoup de labourage d'automne et tout semble être assez avancé pour l'hiver."

Voilà des renseignements qui non-seulement sont utiles au point de vue de la valeur du beau district de Carleton, mais indiquent aussi que nos sauvages travaillent systématiquement ; et je doute qu'il y ait d'autres colons en mesure de montrer mieux.

M. Reed, de Battleford, fait un rapport très favorable sur la condition présente des sauvages dans son district. Il a eu, dans sa surintendance, des sauvages qui, à venir jusqu'à l'époque où l'agence lui fut confiée, il y a environ deux ans, s'étaient montrés très turbulents, et il est très satisfaisant de voir qu'il les contrôle aujourd'hui parfaitement, et que par sa fermeté et sa justice, il les a convaincus que s'ils prennent conseil du gouvernement et non de méchants étrangers, ils pourront bientôt se supporter eux-mêmes. Cet été, l'arrivée d'un certain nombre de sauvages du sud a nui jusqu'à un certain point aux travaux réguliers sur les réserves, mais malgré tout, l'agent m'écrit ceci :—" Je suis heureux de dire que l'on a serré plus de pommes de terre qu'il pourra nous en falloir le printemps prochain, et je suis certain que nous aurons assez de céréales et même en mettre de côté lorsque le battage sera fait. J'exige que chaque sauvage qui a récolté quelque chose laisse entre les mains de l'instructeur d'agriculture le double de la quantité de semence employée par lui dans l'année, sans qu'il recoive pour cela aucune rémunération." Quelques-uns des sau-

vages venus du sud, ont, de concert avec un petit nombre de mauvais sujets établis sur les réserves, essayé de forcer notre agent à faire les paiements loin des réserves, " bien que," dit M. Reed, " jusqu'à l'époque à laquelle j'ai transmis mon rapport au très honorable surintendant général, aucune des bandes ne se fût opposée à ce que ces paiements eussent lieu sur leurs réserves respectives. Je dois maintenant vous informer que tous les plus misérables membres de plusieurs des bandes auxquelles se sont joints les sauvages nouvellement venus du sud, ont positivement refusé d'accepter leurs paiements sur les réserves. Ils se sont vainement efforcés, pendant quelque deux ou trois semaines, de m'amener à les payer en ville ; j'ai fermé l'oreille à toutes leurs instances, et j'ai fini par remporter mon point. Pour les punir un peu de cette mauvaise conduite, je leur ai fait retrancher le thé, le tabac, etc., ordinairement distribués à l'époque de la paie."

Faiseur-d'Etangs, l'un des principaux et plus intelligents chefs du district de Battleford, et dont il était très douteux que les gens pussent gagner leur vie lorsqu'il les établit pour la première fois, m'a écrit, le mois dernier, la lettre suivante ; je la cite pour montrer qu'il ne leur faut plus que des instruments d'agriculture, des outils et des bestiaux pour les mettre en état de se suffire à eux-mêmes.

RÉSERVE DE FAISEUR-D'ETANGS,
10 novembre 1882.

" EDGAR DEWDNEY, écr.,
" Commissaire des affaires des sauvages.

" HONORABLE MONSIEUR,—C'est Faiseur-d'Etangs qui prend la liberté de vous écrire quelques lignes. Il vous prie instamment de lui envoyer le moulin à blé que vous lui avez si généreusement promis aux Montagnes des Cyprès. Nous l'avons attendu l'été dernier, mais en vain. Il en résulte que nous ne savons que faire de notre blé et qu'il nous faut endurer la faim à côté de nos grosses meules de grain.

" Veuillez en même temps envoyer des tourne-à-gauche en nombre suffisant pour nos charrues.

" Faites-moi avoir les vingt-deux bœufs que vous avez promis pour ma bande ; il y en a ici seize ou dix-sept, mais nous ne pouvons pas nous en servir comme nous le voulons bien. Notre fermier est propriétaire de tous ces bœufs. Si l'on nous livrait les bestiaux demandés, nous pourrions faire beaucoup plus d'ouvrage.

" Nous avons toujours été à court d'instruments ; le printemps dernier, nous n'avons pas même pu obtenir assez de pommes de terre et de blé de semence. Il y a du blé-d'inde qui a bien réussi ; permettez-moi d'en demander un peu (du hâtif) pour le printemps prochain.

" Veuillez nous procurer les instruments aratoires nécessaires, et nous ferons tout notre possible pour subvenir nous-mêmes le plus tôt possible à nos besoins.

" Il y a aujourd'hui une grande détresse dans ma bande. Nous n'avons pas reçu de rations depuis 41 jours, et naturellement chacun erre aux alentours et se livre à la chasse. Il est impossible de travailler l'estomac vide. A cause de cela il ne se fera pas de travaux de tout l'hiver, et les progrès de nos fermes vont en conséquence être beaucoup retardés.

" J'espère que le gouvernement pourra nous donner ou plutôt nous continuer encore un peu son aide, jusqu'à ce que nous puissions nous suffire à nous-mêmes. Je crois que nous avons autant de hâte de nous voir indépendants que le gouvernement en a de se débarrasser de nous.

" J'ai pris, au nom de mes pauvres gens, la liberté d'écrire à notre gouverneur.

" Votre très humble serviteur,
" FAISEUR-L'ETANGS."

Quant au district d'Edmonton, les rapports sont favorables, et M. l'inspecteur Wadsworth qui y a passé quelque temps vous fera un rapport complet sur les affaires des sauvages de ce district.

Tous les sauvages appartenant au traité n° 7 se sont établis sur leurs réserves. Les Piégânes et les Assiniboines cultivent le sol depuis trois ans; les premiers ont toujours porté beaucoup d'attention à leurs travaux, et, cette année, ils ont eu d'abondantes moissons. Pour les encourager à augmenter d'efforts, on leur a permis de vendre une partie de leurs récoltes au gouvernement, qui les distribuera en place de farine lorsqu'il en sera besoin. Les Pieds-Noirs, sous les ordres de Pied-de-Corbeau, se sont très bien conduits, et pour la première fois ils ont porté quelque intérêt à leurs travaux; heureusement, la saison a été exceptionnellement belle, et nos fermes ainsi que nos réserves—à l'exception de celles des Assinibonies—ont donné de bons résultats. Cela va encourager les sauvages, et je ne doute pas que si l'on sait s'y prendre, ils causeront à l'avenir peu d'embarras au gouvernement. Avant que le printemps arrive il faudra amener Pied-de-Corbeau à rendre la partie de la réserve qui aurait appartenu aux Gens-du-Sang s'ils s'étaient décidés à rester sur celle qui leur avait été assignée par le traité.

Le gouvernement est déjà en possession des terrains rendus par Corbeau-Rouge, chef des Gens-du-Sang, et ses conseillers en 1880, et je ne vois pas qu'il y ait de difficulté à obtenir la même chose de Pied-de-Corbeau et de sa bande. Il y a de précieux terrains houillers sur cette réserve, et je suis certain que le gouvernement pourrait faire avec les Pieds-Noirs des arrangements satisfaisants dans le but de permettre à des particuliers d'exploiter ces dépôts, ce qui assurerait de grands revenus pour le fonds des sauvages. Le chef Pied-de-Corbeau désire vivement avoir la permission de mettre un bateau-passeur à la traverse des Pieds-Noirs; et comme cet endroit prendra de l'importance lorsque le chemin de fer atteindra cette section, puisque c'est le point de rayonnement pour le district McLeod, je crois qu'il serait bien de lui donner un intérêt dans cette entreprise.

Depuis que M. McCord a pris le contrôle de leur réserve, les Gens-du-Sang ont fait de bons progrès, ce que l'on verra en consultant le rapport de M. l'agent Denny à l'honorable surintendant général, sur les affaires des sauvages du traité n° 7.

Je regrette d'avoir à vous informer que le désir qu'avait le gouvernement de voir tous les sauvages du sud s'en aller au nord et se rendre sur leurs réserves, n'a été accompli qu'en partie; mais si l'on eût abandonné Fort-Walsh ainsi qu'on avait décidé de le faire l'hiver dernier, je n'ai aucun doute que la masse des sauvages qui sont actuellement au sud se trouveraient sur leurs réserves, et que quelques-uns des impatients qui sont venus dans le nord ne se seraient pas hasardés à retourner dans le sud comme ils l'ont fait; l'espérance de pouvoir se rabattre sur Fort Walsh dans le cas où le bison manquerait, les a attirés dans un lieu où ils auraient été exposés à mourir de faim si les choses eussent été autrement. Il vint un temps, pendant l'été, où l'on put croire que les bisons allaient revenir chez nous en grand nombre, vu qu'il y en avait plusieurs troupeaux au nord de la rivière Missouri, sur la rivière au Lait; mais les troupes américaines qui se trouvaient au sud de la frontière pour empêcher le retour de nos sauvages, ainsi que l'incendie des prairies tout le long de la frontière, les ont chassés, et ils se trouvent tous aujourd'hui au sud de la rivière Missouri.

Nos sauvages qui espéraient rencontrer le bison cet automne restèrent dans le sud; et lorsqu'ils se virent sur le point de souffrir de la famine, ils s'assemblèrent autour de Fort-Walsh. Ils étaient dans le plus pitoyable état, et demandèrent qu'on leur payât leurs annuités à cet endroit.

Je cédai avec beaucoup de répugnance et donnai instruction à M. l'agent McDonald de se rendre à Fort-Walsh pour faire les paiements.

Les sauvages étaient tous très soumis; ils ne causèrent aucun embarras, et M. McDonald rapporte qu'il n'entendît pas une seule parole de colère pendant le temps de la paie.

Gros-Ours, qui jusqu'à présent avait énergiquement refusé d'accepter son traité, demanda à être admis, et M. McDonald lui promit de s'occuper de sa demande une fois les paiements faits. Gros-Ours fut subséquemment admis au traité n° 6 et signa un document semblable à celui signé par Homme-Eminent et par Petit-Pin, qui avaient accepté le traité de mes mains en 1879. A l'exception d'un ou deux, tous les Cris ont maintenant accepté le traité, et j'espère que Gros-Ours, à qui on a, je crois, fait

à tort une mauvaise réputation, deviendra un de nos meilleurs chefs ; il a exprimé le désir de s'établir près de Fort-Pitt.

Petit-Enfant, chef venu des lacs Croches avec quelques-uns de ses gens l'été dernier, pour s'établir sur sa réserve, alla à Fort-Walsh avec M. McDonald et rendit de bons services durant la paie. Il a rassemblé au nombre d'environ 300 tous ses sauvages répandus dans les plaines, et il va les amener à sa réserve.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, M. McDonald est revenu de Fort-Walsh et m'a remis la lettre suivante qui renferme l'adhésion de Gros-Ours au traité n° 6. J'annexe cette lettre. Je considère que le colonel McDonald mérite beaucoup d'éloges pour la peine, le tact et la patience qu'il a déployés en traitant avec Gros-Ours ; il a été habilement secondé par Pierre Houri, notre agent à Fort-Walsh, et c'est un officier précieux bien connu et respecté de tous les sauvages du nord. N'eût été la confiance que ces derniers reposaient en lui, je doute beaucoup que l'adhésion eut pu être signée cette année. J'inclus aussi copie de la lettre de Pierre Houri qui porte sur ce sujet.

"FORT-WALSH, 9 décembre 1882.

"MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre l'adhésion de Gros-Ours au traité n° 6.

"Ce chef est un Cris des environs de Fort-Pitt; il se trouvait là lorsque les autres chefs ont signé le traité, mais comme il n'avait avec lui qu'un petit nombre de ses gens (les autres membres de sa bande se trouvant dans les plaines), et à cause aussi de son aversion pour la pendaison comme châtiment du crime de meurtre, il s'est abstenu de signer le traité. Depuis l'automne de 1876 jusqu'à l'époque actuelle, lui et les siens ont fait de Fort-Walsh leur rendez-vous; ils suivent de temps à autre le bison vers le sud, même au-delà de la rivière Missouri.

"Pendant qu'on payait aux sauvages les annuités accumulées ici, je me suis appliqué à passer des soirées tranquilles avec le vieux chef; M. Pierre Houri, l'un des hommes les plus honorables et les plus consciencieux du pays, nous servait d'interprète.

"Le chef n'avait pas d'objection à signer le traité, mais il voulait plus d'argent que le gouvernement n'en avait promis. Je lui dis que tout ce qu'il pouvait attendre de moi était ce qui avait été promis aux chefs qui avaient signé le traité à Carleton et à Pitt, ajoutant que moi, comme agent des sauvages et étant celui qui devait signer le contrat avec lui, je ne pouvais pas offrir de présent dans le but de corrompre.

"Le lendemain matin, je donnai instruction à M. Houri de conduire Gros-Ours au quartier du commissaire de police, afin qu'il pût parler au colonel Irvine. Avant de prendre congé, Gros-Ours donna la main au colonel Irvine, disant qu'il signerait le traité le lendemain.

"Le jour suivant, après avoir attendu le chef quelque temps, je l'envoyai chercher par l'interprète.

"A deux heures nous nous rencontrâmes au quartier du colonel Irvine; le chef était accompagné de "Pie-a-pot" et d'Homme-Eminent, ainsi que de plusieurs chefs d'autres bandes et de la plupart de ses jeunes braves.

"J'informai Gros-Ours et les sauvages présents que, ce matin-là, le colonel Irvine m'avait donné à entendre que lui, Gros-Ours, avait manifesté le désir de signer pour lui-même et pour sa bande, l'adhésion au traité fait à Fort Pitt.

"Après avoir parlé pendant quatre heures, le vieux chef, sur les instantes prières de son fils et de son gendre (craignant qu'on n'accordât plus d'arrérages de paie aux sauvages qui ne signeraient pas le traité cette année), signa en duplicata l'adhésion au traité n° 6.

"Il est sans doute à votre connaissance que Gros-Ours (et sa bande) était le seul chef dans les Territoires du Nord-Ouest qui n'eût pas encore donné son consentement au traité, et je n'ai pas le moindre doute que l'obtention de cette adhésion sera du plus grand avantage pour le gouvernement canadien et le public en général.

" Avant de terminer, je dois dire que l'aide rendue par le colonel Irvine m'a été très utile et m'a permis d'accomplir plus facilement ce que je désirais faire.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,
" Votre obéissant serviteur,

" A. McDONALD,
" *Agent des sauvages, traité n°* 4.

" A l'honorable E. DEWDNEY,
" Commissaire des affaires des sauvages,
" Régina."

" BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
" FORT-WALSH, 13 décembre 1882.

" MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Gros-Ours a enfin signé le traité. Le colonel McDonald et moi lui avons bien explique ce traité, après quoi sa bande entière (au moins ce qui s'en trouvait ici) l'a également accepté, et je crois que tout le reste des sauvages fera de même.

" Depuis mon arrivée ici, je me suis attaché à faire bien comprendre aux sauvages ce que le gouvernement attendait d'eux, et je n'ai pas perdu une seule occasion de les éclairer sur leurs devoirs. Gros-Ours a promis de s'en aller dans le nord au printemps, et se fera sans doute suivre d'un grand nombre de ses compagnons. Il y en a beaucoup qui ne quitteront pas cet endroit, et parmi ceux-là se trouvent " Pie-a-Pot," " Homme-Eminent," et " Homme-Chanceux." Il se trouve aussi un bon nombre de mauvais sujets qui n'écouteront pas mes conseils.

" J'ai l'honneur d'être, monsieur,
" Votre obéissant serviteur,

" PIERRE HOURIE.

" L'honorable E. DEWDNEY,
" Régina, T. N. O."

Ecoles

Quant aux affaires d'écoles dans les Territoires, je soumettrai ce qui suit :—

District de Qu'Appelle.

Vu que les sauvages de la bande de Pasquah ne peuvent s'entendre sur le choix d'un emplacement pour y construire une maison d'école, et qu'ils ne veulent pas non plus en bâtir une sans être convenablement et complètement rémunérés par le gouvernement, l'instituteur, M. Richardson, qui était prêt à rester, est parti peu après son arrivée en voyant comment les choses allaient.

Buttes du Tondre.

L'école des Buttes du Tondre est sans instituteur depuis le départ de M. Settee ; il paraît qu'il n'a rien été payé pour cette école pendant l'année.

Lac à la Selle.

Le révérend M. Insker n'a pas eu le succès qu'il espérait d'obtenir en établissant une mission et une école à cet endroit ; il se plaint que les sauvages ne reconnaissent pas encore les avantages de l'instruction et que, par conséquent, ils empêchent leurs enfants d'aller à l'école.

Lac au Poisson Blanc.

L'église méthodiste tient une école depuis quelques années parmi les sauvages du chef Senum ; c'est sans doute grâce à cette influence que la bande a remporté les succès dont ses efforts en agriculture ont été couronnés. L'école est confiée à M. J. A. Yomans.

Lac La Biche.

Des religieuses, sous la direction de l'église catholique romaine, ont à cet endroit une école établie sur le même principe que celle de Saint-Albert, mais sur une moindre échelle.

Saint-Albert.

L'école de Saint-Albert est sous la direction des religieuses de l'église catholique romaine, dans le diocèse de Sa Grandeur l'évêque Grandin. On y enseigne les arts industriels. Les enfants sont admis dès l'enfance, et l'on en prend soin jusqu'à ce qu'ils se marient ou qu'ils soient capables de se tirer d'affaire seuls. Un grand nombre des garçons apprennent des métiers, tandis que tous doivent faire leur part d'ouvrage sur la ferme ; on enseigne aux filles les soins du ménage.

Lac aux Tourtes.

L'église méthodiste est chargée depuis longtemps de la direction spirituelle des Assiniboines établis dans les environs du lac aux Tourtes. La mission a été fondée, dans l'origine, par feu le révérend John McDougall, et l'école est actuellement dirigée par le révérend M. Nelson.

Rivière de la Bataille.

L'église méthodiste a construit une chapelle et une maison d'école sur la réserve de Bobtail ; et sur celle de Sampson les catholiques romains ont établi une mission avec l'intention d'ouvrir une école.

Morleyville.

L'école de Morleyville, dirigée par l'église méthodiste, est dans un état florissant. M. Sibbard, qui enseigne ici depuis plusieurs années, connaît parfaitement le caractère des sauvages. Par le fait que le révérend John McDougall réside parmi eux et qu'il s'en occupe constamment, ces sauvages ont pour s'instruire des avantages que ne possèdent pas d'autres aborigènes des territoires.

Réserve des Pieds-Noirs.

Les catholiques romains ont construit ici un bâtiment dans le dessein d'y établir une mission et une école.

Réserve des Piégânes.

Le révérend doyen McKay a construit sur cette réserve un bâtiment destiné à l'école, mais cette dernière n'est pas ouverte.

Réserve des Gens-du-Sang.

Il y a ici une bonne école sous la direction du révérend G. Trivett, de l'église d'Angleterre. Le révérend H. I. Brown a aussi été envoyé ici par l'évêque de la Saskatchewan pour ouvrir une autre école. Vu que la réserve compte 3,500 sauvages, les missionnaires ont devant eux un vaste champ à cultiver. Le révérend M. McLean, envoyé par les méthodistes, a construit un bâtiment sur cette réserve, et il se propose de tenir une école.

District de Battleford.

Il y a sept écoles actuellement en opération dans ce district, savoir :—

Bande de Faisan-Rouge, église d'Angleterre, R. Jefferson, instituteur ;

Bande de Faiseur-d'Etangs, catholique romaine, le révérend père Lestance, instituteur ;

Bande de Moosomin, église d'Angleterre, mademoiselle Clink, institutrice ;
Bande de Seekaskookch, église d'Angleterre, le révérend C. Quincy, instituteur ;
Sauvages du lac aux Grenouilles, catholiques romains, le révérend père Fafard, instituteur ;
Bande de Keeheewin, catholique romaine, le père Meraire, instituteur ;
Bande de Kinoosayo, catholique romaine.

Le succès des instituteurs attachés à ces écoles n'a en aucune manière été proportionné aux efforts qu'ils ont faits ; leur plus grande difficulté est de vaincre l'apathie des parents et d'amener les élèves à se rendre régulièrement aux classes. Chaque fois que la chose était possible l'agent a ordonné qu'il ne fût pas distribué de rations à ceux qui s'absentaient de l'école. Mais en hiver les enfants allèguent l'insuffisance de vêtements ; l'été, ils disent que leurs parents les gardent pour travailler ou les amènent avec eux à la chasse. Les maisons d'école récemment construites à Moosomin ainsi qu'au lac aux Grenouilles, sont de bons et solides bâtiments. Je me demande s'il est à propos de tenir les écoles ouvertes pendant l'été sur la plupart des réserves, car il pourrait être plus profitable de diriger exclusivement l'attention des enfants vers les légers travaux manuels. L'école que l'on se propose d'établir dans ce district pour l'enseignement des arts industriels, sera sans doute utile au bien-être des enfants.

J'annexe un tableau semblable à celui de l'année dernière, en tant que les renseignements me sont parvenus ; ce tableau indique les progrès qui ont été faits sur les réserves et sur les fermes. Vu qu'une grande partie du grain n'a pas été battue, il est impossible de donner une évaluation détaillée de la récolte.

Ce que l'on a récolté sur les réserves va nous aider jusqu'à un certain point à nourrir les sauvages à bon marché. Naturellement, on comprendra sans peine qu'il est impossible de tirer des produits récoltés sur les réserves le même parti qu'on pourrait tirer d'une quantité pareille d'approvisionnements placés sous notre contrôle immédiat. Dans l'abondance, les sauvages consomment beaucoup ; mais je considère que le bon rendement des réserves et des fermes va nous permettre de faire une économie de 20 pour cent. Toutefois, si nous examinons ce qu'il faudra pour l'année prochaine, il ne faut pas oublier que, selon toute probabilité, nous aurons sur les bras entre 4,000 et 5,000 sauvages de plus, qu'il faudra nourrir jusqu'à ce qu'ils soient en état de se suffire à eux-mêmes.

Par conséquent, je ne puis vous donner l'assurance qu'il y aura, l'année prochaine, une réduction bien importante dans les dépenses pour les sauvages des territoires du Nord-Ouest. Environ 3,000 ou 4,000 sauvages se sont rendus sur leurs réserves cet été. Je transmets à ce sujet un état indiquant en outre les allées et venues d'autres sauvages absents de leurs réserves.

Le bureau central des affaires des sauvages des territoires du Nord-Ouest est encore à Winnipeg, mais j'espère pouvoir le transférer à Régina de bonne heure le printemps prochain. J'ai prié M. Wadsworth d'inspecter ce bureau ; il vous fera à ce sujet un rapport par lequel vous verrez que les affaires augmentent rapidement, et je m'attends d'être obligé de demander encore de l'aide pour me permettre de remplir mes fonctions d'une manière satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEWDNEY,

Commissaire des affaires des sauvages.

ETAT indiquant le nombre des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements au 31 décembre 1882.

Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de sauvages.	Campements des absents.
Le-Joueur	Riv. Assiniboine.	Sauteux.	100	56	156	Montagne du Dauphin, chasse.
Way-way-see-cappo	Creek de la Q.-O	do	75	36	111	do do
Kee-see-koo-we-nin	Mont. du Dauphin	do	100	18	118	do do
Croupion-de-Faisau	Mont. de l'Orign.	do	56	30	86	Font le trans. et la chasse.
Oreille-Rouge, ci-dev. de l'Homme-de-l'Océan	do	do	68	31	99	do do
Ours-Blanc	do	do	45	37	82	do do
La-Clef	Fort-Pelly	do	50	145	195	Mont. aux Canards, chasse
Ki-shi-kous	do	do	40	115	155	do do
Coté	do	do	200	30	230	do do
Plume-du-Sud	Riv. Qui-Roule	Cris	118	.....	118	
Chic-a-chas	Lacs Croches	Sauteux	43	.....	43	
O'Soup	do	do	280	85	365	Font le transport et chassent le petit gibier.
Moustique	do	do	75	55	130	Chasse au petit gibier.
Ka-pi-wis-ta-haw	do	do	154	32	186	do do
Pas-quah	Qu'Appelle	do	143	75	218	Buttes de la Lime, chasse
Mus-kow-wee-pee-tung	do	do	104	62	166	do do
Petit-Ours-Noir	Buttes de la Lime	Cris	20	40	60	A Fort-Walsh.
Couverture-Etoilée	do	do	30	20	50	do
O-ka-neese	do	do	49	.....	40	
Pe-pe-ke-sis	do	do	72	.....	72	
Etoile-du-Jour	Buttes du Tondre	do	55	8	63	Chassent dans les collines
Pauvre-Homme	do	do	59	92	151	do
Gordon	do	do	53	131	184	do et travaillent.
Plume-Dure	do	do	49	108	157	do
Plume-Jaune	Lac aux Noix	do	257	.....	257	
O-kan-se	do	do	43	.....	43	
Traînards	District de la Qu'Appelle		.....	403	403	Vivent pour la plupart près de Qu'Appelle.
Pet-e-quo-kee	Lac Marécageux.	Cris	80	84	164	Chassent au nord.
Cha-kas-tay-pay-sin	Bras Sud	do	44	37	81	do sur la rivière.
Ah-tah-kah-koop	Plaines aux Serp.	do	156	29	185	do au nord.
John Smith	Bras Sud	Saulteux	164	7	171	do et travaillent.
Mis-ta-wa-sis	Plaines aux Serp.	Cris	140	74	214	do au nord et travaillent.
Barbu	Lac aux Canards	do	100	60	160	do
Une-Flèche	Bras Sud	do	70	21	91	do sur la rivière.
Sas-wa-pew	Lac aux Canards	do	67	31	98	do
William Twatt	Lac à l'Esturg	do	122	31	153	do et pêchent sur le lac à l'Esturg.
James Smith	Fort à la Corne	do	127	7	134	Chasse et pêche.
Kee-nee-mo-tay-os	Lac Vert	do	77	.....	77	
Ko-pah-a-wa-ke-mus	do	do	47	.....	47	
Traînards	Dist. de Carlton.	do	.....	52	52	Travail. dans le district.
Faisan-Rouge	Buttes de l'Aigle	do	130	10	140	Pêche aux lacs à la Tortue et au Brochet.
Moustique	do	do	139	24	163	Pêche au lac à la Tortue et chasse dans la vallée de la Saskatchewan.
Tête-d'Ours	do	do	190	4	194	Chasse, Buttes de l'Aigle.
Homme-Maigre	do	do	88	.....	88	
Faiseur-d'Etangs	Riv. de la Bataille	do	150	14	164	Pêche au lac à la Tortue et chasse sur la rivière.
Frappe-le-dans-le-dos	do	do	150	40	190	do do
Moosomin	Creek au Brochet	do	50	48	98	Pêche au lac à la Tortue et au lac au Brochet.
A reporter			4,420	2,182	6,602	

ETAT indiquant le nombre des sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest, et leurs campements au 31 décembre 1882.—*Suite.*

Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nombre d'absents.	Nombre total de sauvages.	Campements des absents.
Report			4,420	2,182	6,602	
Enfant-du-Tonnerre	Creek au Brochet	Cris	90	11	101	Pêche, lacs à la Tortue et au Brochet, et chasse dans la vallée.
Jeune Chippeweyan	do	do	15	11	26	Pêche, lacs à la Tortue et au Brochet.
See-kas-kootch	Lac aux Oignons	do	100	57	157	Chasse et pêche, au nord de Pitt.
Pay-moo-tay-ah-soo	do	do	10		10	
Jeune-Herbe-Douce	do	do	10	7	17	do do
Mah-kay-o	Lac la Pierre	do	30	34	64	do do
O-nee-pow-hay-o	Lac aux Grenou.	do	25	35	60	do do
Pusk-ee-ah-kee-win	do	do	10	30	40	do do
Kee-hee-win	Lac Long	do	60	75	135	do do
Kin-oo-say-o	Lac Froid	Chippeweyans.	100	13	113	Pêche et chasse, lac Froid et lac aux Outardes.
Traînards, district de Battleford				202	202	Pêche et chasse dans la vallée de la Saskatchewan, et travaillent près de Bedford.
Pee-ay-sees	Lac la Biche	Cris	60	44	104	do do
Petit-Chasseur	Lac à la Selle	do	330		330	
See-num	Lac au P.-Blanc.	do	280		280	
Chippeweyan	Heart's Lake	do	60	40	100	Font la pêche et la chasse dans les environs.
Bande du lac au Castor	Lac la Biche	do	85	60	145	do do
Michel	Rv. à l'Esturgeon	Assiniboines	90	65	155	Chassent et travaillent pour les colons.
Alexis	Lac Assiniboine.	do	100		100	
Alexander	Lac la Nonne	do	130	46	176	do do
Pas-pas-chase	Edmonton	Cris	100	88	188	Travail. pour les colons.
Sampson	Buttes de l'Ours.	do	50	113	163	Chasse au chevreuil.
Peau-d'Hermine	do	do	100	32	132	do
Bobtail	do	do	40	45	85	do
Chee-poos-ta-quan	Lac aux Tourtes	Assiniboines	100	17	117	Chas. dans les montagnes
Muddy Bull	do	Cris	80		80	
Traînards, district de Victoria				21	21	Travail. pour les colons.
Traînards, district d'Edmonton				421	421	Travail. au Grand Lac.
Sarcis	Traité 7, près de Calgarry		423		423	
Assiniboines	Traité 7, près de Morleyville		629		629	
Pieds-Noirs	Traité 7, Trav. des P.-Noirs		2,255		2,255	
Piégânes	Traité 7, au sud-ouest de Fort-McLeod		849		849	
Gens-du-Sang	Traité 7, à l'est de Fort-McLeod		3,542		3,542	
Pie-a-pot		Cris		1,200	1,200	*District de Fort-Walsh.
Gros-Ours		do		400	400	do do
Homme-Eminent		do		600	600	do do
Petit-Pin		do		1,000	1,000	do do
A reporter			14,173	6,849	21,022	

ÉTAT indiquant le nombre des sauvages dans les territoires du Nord-Ouest, et leurs campements au 31 décembre 1882—*Fin.*

Nom de la bande.	Emplacement de la réserve.	Tribu.	Nombre sur la réserve.	Nomb. d'absents.	Nombre total de sauvages.	Campements des absents.
Report			14,173	6,849	21,922	
Homme-Chanceux		Cris		1,200	1,200	*Dans le district de Fort-Walsh
L'Homme-qui-a-pris l'habit		Assiniboines		278	278	do do
Longue-Loge		do		123	123	Sur le territoire des E.U.
Duck's Head Necklace		do		13	13	Dans le district de Fort-Walsh.
			14,173	8,463	22,636	

SAUVAGES QUI N'ONT PAS SIGNÉ DE TRAITÉ.—SIOUX.

Creek de la Queue d'Oiseau et riv. Ass.		Sioux	500	500	1,000	Absents, chassent dans le district.
Bison-Debout	Qu'Appelle		207		207	
Casque-Blanc	Bras Sud		50	200	250	Absents, travaillent dans le dist. de Prince-Albert
Sioux hostiles	Montagne de Bois				600	
					2,057	

* Ces sauvages, pour la plupart, appartiennent à un chef dans le nord, mais ils se sont joints à ces chefs afin de pouvoir obtenir leur annuité dans le sud.

Absents, traité n° 4	1,609
do 6	1,448
do 7	
Sauvages travaillant en dehors des réserves	717
do dans le territoire américain	123
do n'appartenant à aucune bande en particulier	2,747

N.B.—L'état ci-dessus ne se rapporte pas aux sauvages intéressés dans les traités nos 1, 2, 3 et 5, qui sont compris dans la surintendance du Manitoba. Il ne fait qu'indiquer la population de chaque bande de sauvages, ainsi que celle de tous les sauvages dans la surintendance du Nord-Ouest et dans leurs réserves.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
QU'APPELLE, TERRITORIES DU NORD-OUEST,
9 mai 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que dans ma tournée d'inspection j'ai amené avec moi le constable Stuart, attaché à l'hôpital de la police à cheval du Nord-Ouest ici, et que j'ai profité de ses services pour faire vacciner les sauvages. Il en a vacciné 146 aux Buttes du Tondre, 85 aux lacs Qu'Appello et 61 au lac Croche. L'opération a réussi pour environ les deux tiers de ces gens.

J'ai été très satisfait de la condition des sauvages de la réserve surveillée par M. McConnell. Je n'ai pas entendu faire de plaintes. Les gens de Ka-wa-ka-ton avaient construit et étaient à construire plusieurs bonnes maisons ; une grande quantité de pièces de bois et de perches se trouvaient sur les lieux, où l'on devait s'en servir pour construire des habitations et des clôtures. Les sauvages ont l'intention de clôturer une grande prairie près de l'endroit où la route traverse la réserve, pour mettre leur foin à l'abri des ravages ordinairement faits par les animaux des caravanes de transport, etc. J'ai été agréablement frappé de l'intérêt qu'ils mettaient à protéger leur bien. Ils ont tous eu une bonne leçon l'hiver dernier par rapport au foin. Pendant que je me trouvais sur la réserve, il fut tenu un conseil à l'occasion duquel Ka-wa-ka-ton résigna comme chef à cause de son grand âge, et son fils Ta wa-ke-se-swape fut unanimement choisi pour le remplacer. J'ai déjà parlé de cela ailleurs. Je crois que c'est un bon choix.

De la réserve de Ke-wa-ka-ton, je me rendis à celle d'Etoile-du-Jour, où je trouvai toutes choses dans un état satisfaisant. L'abondance et le contentement régnaient de tout côté. Le chef avait encore une grande quantité de navets, de pommes de terre et de blé. J'achetai de lui et de sa bande environ 75 boisseaux de pommes de terre et 15 de blé. Avec l'argent du blé le chef se procura des vêtements et un jeune cheval. Les bestiaux étaient dans un excellent état et bons pour la boucherie. Les sauvages attendaient tous impatiemment le printemps pour commencer à travailler sur leur réserve ; ils promettent de faire des merveilles cette année. Je regrette de dire que j'ai trouvé une grande différence entre eux et les gens de George Gordon, que je visitai ensuite. Ces derniers paraissent n'avoir fait aucun progrès, et je ne saurais dire pourquoi, vu qu'ils ont reçu la même aide et les mêmes secours que les autres, et même plus. Le fait est que depuis le chef jusqu'au dernier de la bande, tous paraissent être imprévoyants et bons à rien. Mais je ne désespère pas encore d'eux ; ils vont faire un nouvel essai cette année. J'ai trouvé leurs maisons dans un piteux état, et malheureusement elles sont en dehors de la réserve. Je dois en conséquence demander que l'on étende cette réserve assez loin à l'ouest et au nord pour inclure les maisons. Néanmoins, j'ai fait entendre aux sauvages que dans le cas où le département n'acquiescerait pas à cette demande, ils devront se préparer à rentrer dans les limites de la réserve.

Je visitai ensuite la réserve de Mus-cow-equin. Il est très peu de sauvages de cette bande qui soient encore établis, la plupart d'entre eux se trouvant encore dans les plaines ; il y a aussi des métis dans les environs de cette colonie. On s'attend cependant à ce que les absents rentrent au printemps. En prévision de cet événement j'ai fait marché avec Charles Nolin, métis des Buttes de Tondre, pour qu'il laboure et ensemence environ 20 acres de terrain ; j'ai été forcé d'en venir là parce qu'il n'y a pas assez d'animaux sur la ferme.

Je vous ai déjà informé de ce que j'ai fait de la bande de Plume-Jaune. En plaçant un instructeur au lac à la Pêche, non-seulement je fais plaisir aux sauvages, mais en même temps je jette dans les esprits de quelques-uns de ceux qui sont les plus difficiles à contrôler, les germes de la civilisation. Ces sauvages sont de grands chasseurs, et ils ont pourvu en grande partie à leur propre subsistance pendant l'hiver. Les deux Nolins, qui sont des métis, savent très bien comment s'y prendre avec ces sauvages, et je crois que j'ai bien fait de m'assurer de leurs services en faisant du lac

à la Pêche le rendez-vous des sauvages. J'avais aussi en vue d'économiser les frais de transport, vu que ce lac est de 140 milles plus près des Buttes du Tondre que le lac aux Noix, et que le chemin pour aller du lac à la Pêche au lac aux Noix est impraticable à cette époque-ci de l'année. J'aime à dire qu'à peu d'exceptions près, tout le grain de semence et les approvisionnements pour les travaux du printemps ont été envoyés d'ici. Il est certain que dans une semaine d'ci, toute la semence et ce qu'il reste d'approvisionnements à envoyer sera en route. J'espère que M. McConnell continue à donner satisfaction.

Les sauvages de la bande de Pasquatis ont sorti du bois une quantité de perches et de troncs d'arbres propres à construire des maisons, et le chef lui-même se prépare à construire une grande habitation. Six nouvelles familles commenceront des travaux ce printemps à cet endroit. Ces sauvages possèdent actuellement six paires de bœufs, et il y en a plusieurs parmi la bande qui sont capables de labourer. En somme, ce sont de braves gens et ils ont bien travaillé pour les colons l'hiver dernier. Quelques Ashams ont entrepris de sortir du bois de la forêt pour la police et ont fidèlement exécuté leur contrat.

Les observations que je viens de faire au sujet de la bande de Pasquatis, s'appliquent également à celle de Mascowpetung. Ces derniers, bien qu'établis tout récemment sur leur réserve actuelle, se tirent bien d'affaire. Une partie de la bande a hiverné au lac Croche pour avoir soin du grain qu'elle a récolté là et qu'elle se propose de semer, après quoi elle s'en viendra ici et s'y établira définitivement à l'automne. Les maisons construites par ceux qui sont ici ne sont que des habitations temporaires. On doit les remplacer par de bonnes huttes solides, et, dans ce but, les sauvages ont tiré des troncs d'arbres de la forêt pendant l'hiver. Ils ont aussi tiré des perches en abondance pour faire de la clôture. A cause de certaines représentations faites par Muscowpetung, j'ai, après avoir consulté monsieur l'arpenteur Nelson, étendu sa réserve de 4 milles à l'ouest le long de la Qu'Appelle,—ce qui lui donnera plus de bois de construction—et je lui ai retranché 2½ milles le long de l'extrémité sud de la réserve. Cela ne fera qu'une légère différence dans la superficie de cette dernière et a donné beaucoup de satisfaction au chef ainsi qu'à sa bande. Ces sauvages promettent de bien faire cette année, et il n'y a pas de doute que l'hiver prochain le gouvernement ne dépensera pas plus pour eux qu'il n'a dépensé l'hiver dernier pour la bande de Pasquatis, car tout ce que celle-ci a reçu en fait de secours directs a été 2,529 lbs de farine et 1,399 lbs de lard séché. La balance a été pour la main-d'œuvre, ainsi que pour l'achat des grains de semence.

De cette réserve je me suis rendu à celle des Sioux de Bison-Debout. Ces sauvages habitent tous de petites maisons, mais ils ont préparé du bois pour en construire de meilleures. Ils ont aussi scié des planches et coupé des perches qu'ils ont charroyées sur les lieux où ils ont l'intention de faire des clôtures. En somme, je les ai trouvés contents de leur sort; le seul embarras leur venait du besoin d'interprètes. Je leur ai fourni une grande quantité de grain de semence pour cette année ainsi que 150 boisseaux de pommes de terre, et je n'hésite pas à dire que l'année prochaine, il leur en restera assez pour ensemencer leurs terres après en avoir consommé tout l'hiver. J'ai fait marché avec M. Smith, de cet endroit, pour qu'il fournisse aux sauvages deux paires de bœufs de labour. Vu que ce monsieur parle le sioux et qu'il est en bons termes avec le chef et sa bande, il sera en mesure de rendre de bons services. Comme le reste de la tribu qui vit de ce côté-ci de la frontière, ces sauvages sont de beaux hommes et de bons travailleurs ; il paraîtrait qu'il ont un penchant naturel pour l'agriculture.

M. Setter, qui a la surveillance des réserves du lac Croche, m'a dit que tout y était dans un état satisfaisant. A cause du mauvais temps, j'ai couché une nuit à la maison de Loud-Voice. Le vieux chef me dit qu'il était très content et qu'il avait l'intention de rester sur sa réserve jusqu'à la fin de ses jours, et puis de s'y faire enterrer. Tout ce qu'il m'a demandé est un pavillon neuf, vu que le sien était usé. Je prends la liberté de recommander cette demande, et j'espère que vous jugerez à propos de m'envoyer l'article pour que je le remette à ce chef.

Il s'est élevé une difficulté parmi la bande de Moustique ; une partie des sauvages

ne voulaient pas recevoir d'aide du gouvernement et empêchaient les autres de l'accepter.

Après quelques pourparlers, j'arrangeai les choses comme suit :—Les sauvages qui ne voudront pas de l'aide du gouvernement résideront à l'une des extrémités de la réserve, et ceux qui en voudront demeureront à l'autre bout ; mais la réserve ne sera pas divisée. Le bois appartiendra en commun aux deux partis. Je leur en promis un mille carré sur l'autre côté du lac ; c'est l'endroit où sont leurs huttes et où ils vivent depuis longtemps. J'espère que cet arrangement sera approuvé. Tout différend disparaîtra dans le cours d'un an, et la bande sera de nouveau unie.

Je suis heureux de vous informer que j'ai pu arranger les choses relatives à la bande et à la réserve d'O'Soup. J'ai craint pendant quelque temps que les jalousies ne fissent surgir des difficultés. Lorsque je me rendis à cet endroit, O'Soup était à Ellice ; mais je donnai à M. Setter de telles instructions à propos de la manie de ce chef de remplir sa réserve d'étrangers appartenant à d'autres bandes, et je parlai si énergiquement à Ne-pa-ni-ness ainsi qu'à Ne-quan-e-que-nape, que je provoquai une crise. Peu de temps après mon arrivée ici, M. Setter vint me trouver avec O'Soup, Ne-pa-ni-ness et Ne-quan-e-que-nape, et après une longue conférence, on en vint à la décision suivante. O'Soup donna sa résignation et promit de recevoir Petit-Enfant avec amitié. Petit-Enfant doit être invité à venir occuper la réserve en qualité de chef, avec Ne-pa-ni-ness et Ne-quan-e-que-nape comme ses conseillers. O'Soup a l'intention d'établir une boutique sur la réserve, et il dit qu'il serait toujours prêt à aider les camarades de ses conseils. Je lui fis remarquer qu'il pouvait même, avec le temps, acquérir les droits de bourgeoisie. Il y a tout lieu de croire que Petit-Enfant acceptera l'invitation et rentrera cet été avec ses compagnons. O'Soup, Ne-pa-pi-ness et Ne-quan-e-que-nape, sont partis tous trois parfaitement contents. On fait des préparatifs sur la réserve, pour recevoir les sauvages qui vont arriver des plaines. Bien que plus de 300 boisseaux de pommes de terre aient gelé parce que des fosses avaient été ouvertes par des personnes inconnues, il y en a eu assez pour faire face à toutes leurs demandes. J'avais destiné ce surplus pour les réserves de par ici, et, conséquemment, j'ai dû acheter de la semence ailleurs. Afin que l'instructeur se trouve dans un endroit plus central pour toutes les réserves, j'ai décidé de le transférer au sud de ces dernières, sur un point des terres de la couronne où il sera construit une maison quelque peu meilleure que la hutte actuellement occupée par M. Setter. Un sauvage est venu des Montagnes aux Cyprès avec sa famille ; comme il n'avait rien rapporté des plaines, et qu'il possédait de bons chevaux ainsi que de bonnes charrettes, je lui donnai une charge de farine pour le lac Croche. Je vous ai écrit, il y a quelque temps, que j'avais l'intention de faire venir ici le moulin du prêtre pour moudre le blé des sauvages, mais j'ai changé d'idée par la suite, voyant que je pouvais faire faire l'ouvrage à meilleur marché par les sauvages eux-mêmes, que je payerais en provisions. C'est ce que j'ai fait et je suis content du résultat. J'espère que vous n'oublierez pas le moulin à vapeur portatif pour moudre le blé, que j'ai demandé à la fin de janvier dernier ; un pareil moulin serait d'une grande économie pour le département. J'espère que les commissaires et vous-même verrez, comme je le vois, l'avantage qu'il y aurait à posséder un moulin de cette espèce dans ce district si propre à la culture du grain. J'allais partir pour les réserves des Buttes de la Lime, lorsque je reçus vos télégrammes concernant Pie-a-Pot et les sauvages de Indian-Head. En conséquence, j'ai retardé mon voyage jusqu'après mon retour de ce dernier endroit. J'amène avec moi M. l'arpenteur Nelson, qui m'indiquera les limites de la réserve et les établira sur le terrain ; et, en même temps, je choisirai des localités convenables pour les fins de l'agriculture. J'ai retenu tout ce qu'il y a ici d'entrepreneurs de transport pour les envoyer chercher des approvisionnements à Ellice. Je suis heureux de dire que depuis que je vous ai écrit le 6 courant, en réponse à vos télégrammes, le père Honyounard se trouve en mesure de me réserver encore des pommes de terre que je planterai sur la réserve de Indian-Head, pour les sauvages qui s'en viendront au nord, si c'est possible ; à tout événement, je les planterai.

D'après les fréquentes entrevues que j'ai eues avec les chefs des Buttes de la Lime et leurs gens, chaque fois qu'ils sont venus chercher des charges pendant l'hiver,

à venir jusqu'à ces jours derniers, et aussi par ce que j'ai appris de l'instructeur M. Taylor, tout semble bien aller à cet endroit. Les sauvages paraissent aimer tout à fait leur instructeur, et ils n'ont pas porté de plainte. De son côté, l'instructeur porte beaucoup d'intérêt à cette bande. Les chefs Petit-Ours-Noir, Couverture-Etoilée et Okaness ont fait tout le transport pour leurs réserves cet hiver. Petit-Ours-Noir est aussi content que jamais ; il possède une très jolie maison, et Couverture-Etoilée en a une encore meilleure. Il peut être intéressant pour vous de savoir que lorsque Petit-Ours-Noir prit possession de sa réserve, il redoutait constamment la famine ; mais lorsqu'il eut récolté, l'année dernière, 515 boisseaux de navets, 128 boisseaux de pommes de terre et 222 boisseaux de carottes, ses craintes s'évanouirent, et maintenant il a autant de goût pour la vie domestique qu'il en avait autrefois pour la vie nomade. Ainsi que vous le savez tous, ce chef était un grand Cris des plaines. Ce que j'ai dit de lui peut s'appliquer aux autres. L'instructeur rapporte que Okaness s'est délibérément mis à l'ouvrage ce printemps. C'est un chef qui d'abord ne s'est pas entendu avec M. Taylor, mais je suis heureux de dire que ce dernier a depuis gagné sa confiance, et que tout va bien aujourd'hui. On s'attend à ce que Pe-pe-ke-sis rentre des plaines sous peu, et l'on m'informe qu'il a l'intention de s'établir sur sa réserve. C'est un bon sujet, et j'espère que la nouvelle se trouvera bien fondée. De même que les autres réserves, celles-ci ont été fournies de grains de semence et d'approvisionnements pour les travaux du printemps. Il est regrettable que la quantité de graine d'oignons demandée n'ait pas été envoyée ; les sauvages aiment beaucoup les oignons, et ils me l'ont constamment rappelé pendant l'hiver. L'hiver dernier, j'ai acheté du chef Okaness, du lac aux Sangsues, 100 boisseaux de pommes de terre, et je lui ai donné un bon pour $50 ; la balance, payable à la livraison. C'est pour ce chef que j'ai demandé une réserve. Je me propose d'aller le voir en revenant des Buttes de la Lime, si j'en ai le temps. Afin de faire face aux besoins futurs des bandes déjà établies sur leurs réserves, ainsi qu'à ceux des sauvages qui s'en viennent au nord, je dois demander qu'on me fournisse 50 paires de bons bœufs en même temps qu'on enverra les charrettes.

En somme, la santé des sauvages de mon district a été bonne pendant la dernière saison, bien qu'il y ait encore beaucoup de mortalité parmi les enfants. Pour visiter et soigner convenablement les malades, je recommanderais respectueusement que de bons moyens de transport fussent fournis à l'officier chargé de l'hôpital ici, et qu'on lui accordât une rémunération convenable, afin de lui permettre de faire son service d'une manière efficace. Le sergent Holmes (sergent d'hôpital de la police à cheval du Nord-Ouest) a pris tous nos médicaments destinés aux sauvages et les a convenablement partagés entre les différentes fermes, accompagnant chaque lot de directions faciles à comprendre. J'espère que M. Wadsworth n'a pas oublié d'attirer votre attention ainsi que celle du commissaire sur la nécessité de fournir de bons chevaux de labour à chaque ferme. A l'exception de deux qui sont entre les mains de M. Newlove, ceux que nous avons ne conviennent pas ; ce sont pour la plupart des chevaux de charrette. Le pont que j'ai jeté sur la Qu'Appelle l'été dernier ayant été emporté par la glace, je vais être obligé de construire un chaland ou autre chose de semblable pour le remplacer. J'ai entendu un ancien colon dire ici, cette après-midi, que la rivière n'avait jamais été si haute depuis 25 ans ; les pluies continuent et l'eau monte encore.

Comparaison faite de nos dépenses de l'hiver dernier avec celles de l'année précédente, je crois que vous vous réjouirez avec moi des résultats obtenus dans mon district.

Pour ce qui est des voyages que j'ai à faire, je prends la liberté de dire qu'à l'avenir on ne devra pas s'attendre à ce que je me porte d'un point à un autre avec autant de célérité que je l'ai fait jusqu'ici, vu qu'il m'est impossible de nourrir mes chevaux comme ils devraient l'être en pareil cas, avec l'indemnité de route actuelle. L'avoine se vend ici $3 le boisseau, et, selon toute probabilité, elle restera à ce prix tout l'été, si tant est qu'on puisse s'en procurer. En voyage, une paire de chevaux en consomment au moins un boisseau par jour ; or, il me faut trois chevaux, en cas d'accident, et il ne m'est rien alloué pour le troisième cheval. J'espère que, dans la cir-

constance, on trouvera bon de m'allouer $1.75 par jour pour ce troisième cheval. Il est à espérer que la papeterie de mon district arrivera bientôt; je n'en ai plus du tout et j'ai dû en acheter ici.

J'espère qu'on trouvera dans ce qui précède un compte-rendu satisfaisant et explicite des affaires de mon district pour la période comprise entre le commencement de l'hiver et la date à laquelle je vous écris.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,
Agent des sauvages, traité n° 4.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
QU'APPELLE, TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
24 juillet 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

Rapport concernant la réserve des Buttes de la Lime, juillet 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis parti d'ici le matin du 19 courant pour aller faire une tournée d'inspection dans les réserves des Buttes de la Lime. M. Taylor, à qui le commissaire avait accordé un congé, se trouvant ici à cette époque, je profitai de l'occasion pour l'amener avec moi.

J'ai été très satisfait de l'état dans lequel j'ai trouvé toute chose se rattachant à l'agence n° 5.

Je visitai la réserve de Petit-Ours-Noir la première de toutes. La plupart des sauvages y avaient fait beaucoup de travaux, mais les plus recommandables étaient le chef, son fils, Joe Assiniboine, et un notable de la bande. Les diverses moissons avaient réellement une très belle apparence. Les champs étaient entourés de clôtures à peu près aussi bonnes que j'en ai jamais vues. Joe Assiniboine avait une grande maison de bâtie, mais il était en train d'en construire une autre plus petite tout à côté, dans l'intention de convertir la première en grange, une fois la seconde achevée. Les bestiaux étaient en bonne condition, gras et bien soignés. J'ai aussi vu le troupeau de juments, propriété personnelle du chef ; ces bêtes étaient également grasses. Il est agréable de voir le soin et l'attention que la plupart des sauvages portent à leurs bêtes de somme (les chiens exceptés). Cette observation ne s'applique pas seulement au bétail que la bande a reçu du gouvernement, mais encore à tous les animaux qui lui appartiennent. C'est le cas de dire qu'il n'y a rien de tel que " l'œil du maître. " Pendant mon séjour à la réserve de Petit-Ours-Noir, j'ai réglé un différend survenu à propos d'environ huit boisseaux de blé de semence que M. Taylor avait achetés le printemps dernier. Le chef voulait qu'on lui remît à lui-même le produit entier réalisé par la vente de la récolte ; néanmoins, je décidai que le grain étant le revenu commun de la bande, l'argent devait en être partagé également entre tous les sauvages. En conséquence, je donnai un bon au chef, mais je fis acheter par l'instructeur, du thé, du tabac et de l'indienne, avec instruction de partager le tout entre eux. Je remarquai pour la première fois à cette réserve qu'il poussait du senevé sauvage parmi le blé ; j'ordonnai aussitôt de l'arracher et j'expliquai aux sauvages les dommages qu'ils éprouveraient s'ils laissaient pousser de pareilles plantes parmi leur grain.

Je visitai ensuite la réserve de Couverture-Étoilée, où je ne trouvai que deux familles. Le chef l'avait quittée quelque temps auparavant, à cause du décès de sa fille arrivé à Qu'Appelle, où elle était venue se faire soigner. Ses gens s'étaient portés en même temps sur un point éloigné d'environ deux milles, mais ils n'ont aucunement négligé leurs champs, où ils font le piochage et sarclage nécessaires. Il se sont ainsi éloignés avec leur bétail parce que leurs jardins et leur champs sont mal clôturés. Il y avait en cela plus de prévoyance que je ne l'avais d'abord supposé. Les moissons étaient

d'assez belle apparence. J'eus souvent l'occasion d'examiner le bétail, et il me parut que la bande en prenait bien soin.

De là j'allai à la réserve d'O'Kanise, où je trouvai toute chose dans un état satisfaisant ; les moissons, le bétail et les sauvages avaient bonne mine. Le chef lui-même arrivait de la Montagne de Bois, où il était allé pour veiller sur quelques membres de sa bande. Chaque famille était activement occupée à se construire une maison convenable pour l'hiver.

Le même jour, je me rendis à la réserve de Pe-pe-ke-sis. Ainsi que vous le savez déjà, il n'y a qu'un peu plus d'un mois que ce chef est revenu des plaines avec la plupart de ses gens. Comme nous passions près d'un beau lopin de terre d'environ trois acres, je dis à ce chef que j'espérais lui en voir autant en culture dans un an, sur quoi il me répondit qu'il avait déjà défoncé un terrain plus grand que le lopin en question. Nous arrivâmes bientôt à son lot de terre, et je vis qu'en effet il en avait défoncé plus de trois acres. Il avait fait cet ouvrage presque seul. Sa maison était aussi en partie construite. Il m'avait accompagné dans ma tournée et avait paru s'intéresser beaucoup aux divers champs et jardins. Il me dit qu'il regrettait beaucoup de ne s'être pas rendu sur sa réserve en même temps que les autres, ajoutant " que cela aurait été plus profitable que de rester tout le temps dans les plaines." Il n'y a pas de doute qu'il a maintenant l'intention de se fixer, et ses gens sont tous bien disposés.

A la ferme, tout était en bon état. Les sauvages construisent une nouvelle maison pour l'instructeur, le logis qu'il occupe actuellement n'étant qu'une cabane inhabitable. Le blé et les pois reçus l'hiver dernier ont été semés sur la réserve, et la récolte qu'ils donneront sera mis de côté pour les semailles du printemps prochain. L'avoine n'a pas réussi. Aucune plainte n'a été faite. Pour tout dire, M. Taylor s'est tiré d'affaire beaucoup mieux que je ne l'avais jamais espéré, et la raison en est qu'il s'intéresse au bien-être des sauvages, règle leurs petits différends, soigne leurs malades, et donne à tous une instruction pratique.

Jusqu'ici, j'avais plus ou moins craint que les réserves, par leur position, ne fussent pas propres à la culture du grain, mais j'ai été agréablement surpris de voir comme la végétation était avancée ; le blé et l'orge étaient épiés. Je suis revenu parfaitement satisfait.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. MACDONALD,
Agent des sauvages.

BUREAU DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
CARLTON, 6 mai 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'arrive d'une tournée à travers les réserves suivantes, et j'ai l'honneur de faire le rapport ci-après.

1. Les sauvages de la bande de Barbu sont encore en avant ce printemps, vu qu'ils ont labouré la plus grande partie de leur terrain l'automne dernier. Ils ont semé quatre-vingts boisseaux de blé, et ils passent le rouleau sur leurs champs une fois ensemencés. Ces sauvages travaillent assez bien et paraissent porter plus d'intérêt que jamais à leurs travaux. Ils ont aussi entouré de nouvelles clôtures la terre neuve défoncée par eux l'automne dernier ; ils ne mettent du blé que sur la terre neuve, et il est probable qu'ils vont en semer environ trente ou quarante boisseaux de plus. Sur les six bœufs qui se trouvent sur la réserve, il y en a deux qui sont assez maigres. La bande aura en culture, cette année, près du double du terrain qu'elle a ensemencé l'année dernière.

2. Les sauvages de la bande d'Okenasis sont en très bonne voie ; ils ont déjà semé soixante boisseaux de blé à l'heure qu'il est, et ils vont en semer encore trente ou quarante. Ce grain a été mis dans de la terre parfaitement neuve qui devra donner un bon rendement. Les clôtures sont bonnes, et, en somme, la réserve de ces sauvages leur fait beaucoup d'honneur, vu que la bande est peu nombreuse. Bons travailleurs comme ils sont, ce sera probablement eux qui seront le mieux dans leurs affaires l'automne prochain. Ils ont à leur disposition six bœufs, dont deux sont assez maigres. Okenasis sème lui-même son grain et se sert pour cela de ses deux mains, ce dont il paraît très fier. Il prétend—et M. Tomkins corrobore son dire—que l'inspecteur Wadsworth lui a promis un grand chariot à grain, et il a très hâte de savoir à quelle époque il le recevra.

3. Ferme n° 8. Tomkins a été assez malheureux que d'estropier un de ses chevaux, et comme les bœufs sont très maigres, ses travaux se trouvent en retard. Il a semé vingt boisseaux de blé. Ce sera une affaire pour lui que de rentrer sa récolte, vu que la jument blessée ne sera pas capable de travailler.

4. La bande de Une-Flèche a semé vingt boisseaux de blé et construit des clôtures à l'entour de sa terre neuve. Ces sauvages ne feront rien à moins qu'ils n'y soient forcés par la faim, et je fais distribuer des rations à ceux qui travaillent. Je les fais surveiller par le jeune Tomkins. Deux de leurs bœufs sont très-maigres ; les autres sont en assez bon état sur ces réserves. L'ouvrage est plus avancé que l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. M. RAE.

FORT-MACLEOD, 5 mai 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que les travaux vont bien sur les réserves de cette agence. Les sauvages sont tous à l'ouvrage, et, pour les outils qu'ils ont, ils se tirent bien d'affaire.

J'ai donné à l'entreprise le labourage des réserves des Gens-du-Sang, des Piegânes et des Pieds-Noirs ; partout il y a du grain de semé et des pommes de terre de plantées.

M. McCord réussit très bien avec les Gens-du-Sang, et je pense que le changement est très-avantageux ; Norrish réussit également bien.

J'ai maintenant à peu près la moitié des sauvages à partir de deux à douze milles en amont de la Traverse, et, ainsi que je vous en ai déjà informé, j'ai établi à environ douze milles de ce dernier point, un poste que j'ai confié à Ellis. Il y a là environ 600 sauvages, et l'on y a construit une bonne maison ainsi qu'un magasin. J'y envoie des chevaux pour faire le labourage, et je fournirai aux sauvages toute la semence dont ils auront besoin. J'ai aussi donné instruction à Norrish d'envoyer des approvisionnements à Ellis, afin que ce dernier puisse distribuer des rations, et par là faire en sorte que les sauvages ne perdent pas le temps qu'il leur faudrait consacrer à aller chercher ces rations à l'agence inférieure.

Tout est tranquille à la Traverse ; je m'y rendrai de nouveau dans quelques jours. Pocklington s'y trouve actuellement pour mettre les travaux en marche.

Les Gens-du-Sang vont bien, mais je ne pourrai pas faire faire sur leur réserve autant de labourage que je le voudrais.

Les Piégânes ont fini presque toutes leurs semailles, et si le temps se comporte le moindrement bien, ils auront une abondante récolte.

J'ai l'intention de partir pour Calgary dans un jour ou deux ; je n'ai pas pu y aller avant, ayant attendu après M. Wadsworth, qui n'est pas encore arrivé. J'ai peur qu'il vienne trop tard pour pouvoir faire usage des grains de semence qu'il peut avoir. J'ai grand besoin de graine de panais.

J'ai eu beaucoup de difficulté à trouver des hommes pour travailler sur les

réserves et les fermes, et j'aurais bien voulu voir ici M. Wadsworth avec les hommes, car cela aurait épargné beaucoup de dépense.

M. McLeod est parti d'ici aujourd'hui pour Fort Benton.

Les haches, les pioches et les herses sont les articles dont on a le plus besoin sur les réserves.

Nous avons réduit de beaucoup la liste de rations, à la Traverse, le mois dernier. Les erreurs commises par M. Dowling, l'automne dernier, ont fait surgir des difficultés sans fin, et elles en causeront encore plus lors des prochains paiements. J'ai l'honneur d'accuser réception d'une médaille que je donnerai à Queue-d'Aigle.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. DENNY,
Agent des sauvages.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
OTTAWA, 27 mars 1882.

MONSIEUR,—J'ai examiné la dépêche ainsi que les documents qui m'ont été transmis dans votre lettre du 20 mars, n° 28748, relativement aux incursions de sauvages du Canada dans les Etats-Unis, et des sauvages des Etats-Unis dans le territoire canadien.

J'ai l'assurance qu'à l'avenir nos sauvages ne franchiront pas la frontière en aussi grand nombre qu'ils l'ont fait jusqu'ici ; si les trafiquants américains de la rivière Missouri n'avaient pas attiré nos chefs vers le sud, très peu d'entre eux y seraient allés l'hiver dernier.

La recommandation faite par Son Excellence le gouverneur général d'accorder des permis aux sauvages qui désirent traverser la frontière, conviendrait bien, je crois, pour le traité n° 7.

Avant la délimitation de la frontière internationale, les Piégânes, les Gens-du-Sang et les Pieds-Noirs occupaient la partie nord-ouest du Montana, dans les territoires des Etats-Unis, et Fort-MacLeod dans le territoire canadien.

Les sauvages qui vivent au nord et au sud de la frontière ont contracté des mariages entre eux et se visitent continuellement les uns les autres. Cela serait regardé comme une grande privation si nous devions leur défendre de continuer leurs visites.

Nous avons appris que les Piégânes du sud ont invité nos sauvages à se joindre à eux pour faire la chasse, tant dans l'automne de 1881 que dans celui de 1882, et comme les Piégânes des Etats-Unis obtiennent de l'agent des sauvages la permission de quitter leurs réserves, je ne crois pas que les autorités américaines s'opposeraient à ce que nos sauvages se joignissent à eux dans le même but ou à ce qu'ils visitassent leurs amis, pourvu qu'ils fussent munis d'un permis de la personne autorisée à en délivrer de ce côté-ci de la frontière. Cet arrangement ferait l'affaire pour les Assiniboines qui ont aussi des parents au sud de la frontière.

Pour les Cris, c'est différent. La seule chose qu'ils peuvent avoir en vue en allant au sud, c'est de faire la chasse ou de voler des chevaux, et je crois qu'on n'aurait pas raison de leur donner des permis quand le bison est si rare.

Je crois que si l'on pouvait faire avec le gouvernement des Etats-Unis un arrangement comme celui suggéré par Son Excellence le gouverneur général, et que les sauvages en fussent formellement notifiés, cela nous aiderait à décider un grand nombre de Cris à s'en aller au nord, vu qu'ils sauraient devoir être arrêtés si on les trouvait sur le territoire des Etats-Unis.

Dans tous les cas, je crois qu'il serait mieux de s'efforcer de faire un arrangement de cette nature avec le gouvernement américain que d'accepter la proposition faite par le ministre à Washington, par l'entremise de M. L. S. Sackville West, à Son

Excellence le gouverneur général, laquelle proposition est impraticable, j'en suis convaincu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. DEWDNEY,
Commissaire des affaires des sauvages,

RAPPORT *d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 24 avril* 1882.

Le comité du conseil a pris en considération une dépêche en date du 31 mars 1882, du ministre de Sa Majesté à Washington, M. Sackville West, transmettant une communication de M. Frelinghuysen, le secrétaire d'Etat po ur les Etats-Unis, ainsi qu'un mémoire de Son Excellence le gouverneur général sur cette dépêche faisant allusion à une correspondance antérieure au sujet de prétendues incursions de sauvages du Canada sur le territoire des Etats-Unis.

Le Très honorable sir John A. Macdonald, premier ministre, à qui la dite dépêche ainsi que les documents et le mémoire de Son Excellence ont été renvoyés, fait rapport :—

Qu'avant le transfert des territoires du Nord-Ouest au Canada par la compagnie de la Baie d'Hudson, les sauvages de ce pays, des deux côtés de la frontière, avaient la permission d'errer à volonté à la poursuite du bison ; et, de fait, on pourrait dire que les aborigènes n'avaient pas d'idée de la frontière internationale. Des sauvages de la même race et de la même famille vivaient de chaque côté de cette frontière, et ne formaient qu'une tribu ;

Que depuis l'acquisition du pays par le Canada, le gouvernement canadien a fait tout ce qu'il a pu pour décider ses sauvages à abandonner leur vie nomade et à s'établir sur des réserves qu'on leur a fournies ;

Qu'un succès considérable a couronné ces efforts dans la partie la plus au nord des territoires canadiens, mais qu'il a été impossible de rien faire des sauvages vivant près de la frontière internationale, à cause de la présence, dans le territoire canadien (jusqu'à ces derniers temps), de plusieurs milliers de sauvages américains ;

Que ces sauvages étant maintenant retournés aux Etats-Unis, il est à la connaissance de Votre Excellence que l'on poursuit avec une nouvelle vigueur et avec bonne espérance de succès, le plan qui a pour but de presser vivement les sauvages de quitter la frontière et de s'établir sur des réserves qu'on leur a gardées dans l'intérieur du pays. On ne peut espérer, néanmoins, de réussir en une seule année à décider les sauvages d'abandonner entièrement ce qu'ils regardent comme leurs droits traditionnels ;

Que pour les tribus des Pieds-Noirs et des Assiniboines, alliées ensemble par le sang, et qui ont été établies l'une près de l'autre en vertu de traités, tant par le gouvernement des Etats-Unis que par celui du Canada, il n'est pas raisonnable de demander que ces gens ne se voisinent pas ; mais l'on pourrait faire des règlements pour leur permettre de le faire, tandis que toutes déprédations prouvées, commises par les individus, seraient punies ;

Que l'on croit qu'aucune troupe de milice, si forte qu'elle soit, n'empêchera que des incursions se fassent à l'occasion, soit d'un côté ou de l'autre, ainsi que le prouvent les fréquentes expéditions parties des Etats-Unis pour venir enlever des chevaux et du bétail sur le territoire canadien ;

Que, si elle était adoptée, la recommandation faite par Votre Excellence à l'effet que des permis individuels soient accordés par les autorités des deux nations à leurs sauvages respectifs qui désireraient traverser la frontière pour faire la chasse et visiter leurs amis, placerait dans les mains des officiers des deux pays les moyens de satisfaire toutes les demandes raisonnables des sauvages des diverses tribus qui peuvent avoir contracté des mariages entre elles, ou qui pourraient désirer chasser ensemble. En mettant sur le permis un court signalement du sauvage qui en serait porteur, on empêcherait que ce permis ne fut transféré à un autre qui n'y aurait pas droit ;

Que dans le cas où le gouvernement des Etats-Unis abonderait dans le sens de Votre Excellence, sir John A. Macdonald recommande l'adoption d'une formule de permis et d'instructions qui s'appliqueront aux officiers de chaque pays et obtiendront d'eux l'uniformité d'action. On trouvera ci-annexé un rapport fait à ce sujet par l'honorable E. Dewdney, lieutenant-gouverneur et commissaire des affaires des sauvages pour les territoires du Nord-Ouest. Ni l'un ni l'autre gouvernement ne devrait être tenu responsable d'un méfait commis par un sauvage porteur d'un permis, mais c'est ce dernier qui devrait l'être personnellement et subir une punition aussi sévère que la loi le permettrait, et perdre pour toujours le droit de voir renouveler son permis;

Qu'en soumettant ce qui précède à l'approbation de Votre Excellence, le premier ministre déclare que le gouvernement désire vivement empêcher les sauvages du Canada de commettre des déprédations sur le territoire des Etats-Unis, et qu'en même temps il apprécie hautement l'amicale intention qu'a le gouvernement des Etats-Unis d'agir dans le même sens à l'égard de ses sauvages; on espère avec confiance qu'une parfaite entente entre les officiers de chaque pays facilitera l'adoption d'un arrangement qui règlera ce que l'on ne saurait empêcher, savoir, le mouvement accidentel des sauvages d'un côté à l'autre de la frontière.

La dépêche télégraphique de Votre Excellence au ministre de Sa Majesté, en date du 4 avril courant, fait parfaitement voir l'intention qu'a le gouvernement canadien de contribuer à l'empêchement des incursions, et donne tous les renseignements désirables sur les mouvements de nos sauvages vers le sud.

Sir John Macdonald suggère qu'il soit fait entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis quelque arrangement par lequel les sauvages de chaque pays puissent, sur plainte attestée par serment les accusant de crimes ou d'outrages graves contre la propriété, être arrêtés et livrés à qui de droit pour subir leur procès dans le pays où les offenses pourront avoir été commises, encore que ces offenses puissent ne pas tomber sous le coup des traités d'extradition en existence. Naturellement, cela ne peut se faire qu'au moyen de négociations entre les deux gouvernements, vu que le Canada n'a pas le pouvoir d'agir à ce sujet

Sir John Macdonald suggère de plus que le gouvernement des Etats-Unis soit informé que la disposition suivante se trouve dans le statut du Canada, 32 33 Victoria, chapitre 21, section 112, savoir :—

"Si quelqu'un apporte en Canada, ou y a en sa possession quelque propriété volée, détournée, appropriée ou obtenue par fraude ou faux prétextes dans un autre pays, de telle manière que le vol, le détournement ou l'obtention de cette propriété par les mêmes moyens en Canada constituerait, d'après les lois du Canada, une felonie ou un délit, alors le fait d'apporter telle propriété en Canada, ou de l'y avoir en sa possession, sachant qu'elle a été ainsi volée, détournée ou appropriée, ou illégalement obtenue, constituera une offense de la même nature, punissable de la même manière que si le vol, le détournement, l'appropriation ou l'obtention illégale de cette propriété eût eu lieu en Canada, et le délinquant pourra être jugé et condamné dans tout district, comté ou lieu en Canada dans lequel il apporte cette propriété ou l'a en sa possession."

En vertu de cette section, tout sauvage qui vole du bétail ou autre propriété dans les Etats Unis peut être jugé pour cette offense comme si le crime avait été commis dans les limites de la Puissance du Canada. Si l'on faisait une loi semblable pour les territoires américains, la mise en vigueur de ses dispositions semblerait devoir mettre un terme aux déprédations ordinairement commises le long de la frontière.

Le comité adopte le rapport du Très honorable premier ministre et recommande que copie du présent, lorsqu'il sera approuvé, soit transmise au ministre de Sa Majesté, à Washington.

Pour copie conforme,

JOHN McGEE,
Greffier intérimaire du conseil privé.

Au Très honorable sir JOHN MACDONALD.
Surintendant général des affaires des sauvages.

Au Très honorable sir JOHN A. MACDONALD,
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

TRÈS HONORABLE MONSIEUR,—Votre humble pétitionnaire, Sœur M. U. Charlebois, assistante de la supérieure des Sœurs de Charité de l'Hôpital Général (Sœurs Grises) de Montréal, a l'honneur de vous informer qu'ayant été déléguée pour la seconde fois, par sa Supérieure, pour visiter les missions que sa communauté a établies dans l'extrême nord, entre la Saskatchewan et la rivière McKenzie, elle a été heureuse de remarquer une amélioration et un progrès notables depuis son premier voyage en l'année 1871. Votre humble pétitionnaire attribue cette amélioration à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse des deux sexes par les Sœurs de la Charité qui, isolées dans ces régions sauvages, ont bravement lutté non-seulement contre la faim et le froid, mais aussi contre les préjugés nationaux. Ignorants eux-mêmes, les sauvages n'apprécient pas les bienfaits de l'éducation—paresseux et indolents, ils dédaignent le travail— aimant leurs enfants comme la bête fauve aime ses petits, il leur répugne de les confier à des étrangers, tandis que ces enfants habitués à vivre librement, supportent difficilement toute contrainte. Pour accomplir l'œuvre de la civilisation, les Sœurs ont dû gagner les premiers et apprivoiser les seconds. Finalement, le besoin et les angoisses de la faim ont peu à peu amené les sauvages à confier leurs enfants aux Sœurs, qui les ont habillés, nourris et instruits. Cet arrangement qui délivrait les sauvages de toute inquiétude et imposait le fardeau aux institutrices, a été accepté et dure encore. Le succès a graduellement couronné leurs travaux, et l'on peut voir la jeunesse de chaque mission, après les heures d'école et autres travaux à la maison, prendre part aux travaux des champs et rivaliser avec leurs instituteurs, manier comme eux, la bèche, la houe et la faulx.

Le résultat de cet enseignement est que l'on trouve plusieurs bonnes ménagères qui, après avoir quitté les Sœurs, se font remarquer par leur esprit d'ordre et d'économie, se marient, deviennent mères à leur tour et envoient leurs enfants à l'école où elles ont été élevées elles-mêmes.

Les Sœurs reçoivent aussi des garçons auxquels elles enseignent, en français et en anglais, tout ce qui peut leur être utile. Plusieurs anciens élèves des Sœurs occupent maintenant des places de commis pour les bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tandis que d'autres ont été initiés aux secrets de l'agriculture, de l'horticulture, etc.

Votre pétitionnaire soumet ici humblement à votre bienveillante considération l'état suivant des différentes maisons consacrées à l'éducation des enfants sauvages et métis dans cette partie du Nord-Ouest :—

A l'Asile Youville, Saint-Albert, établi en 1859, on habille, nourrit et instruit 60 enfants.

A l'Hospice Saint-Joseph, île à la Crosse, établi en 1860, 40 enfants.

A l'Hospice Saint-Joseph, lac La Biche, établi en 1862, 35 enfants.

A l'Hopital du Sacré-Cœur, rivière McKenzie, établi en 1866, 36 enfants.

Le Couvent des Saints-Anges, à Athabaskaw, établi en 1874, compte 28 élèves.

Cette œuvre de civilisation est retardée par le manque de fonds, et, par suite, ne peut se développer qu'à mesure que les ressources augmentent. Les moyens de subsistance ayant beaucoup diminué récemment et les Sœurs éprouvant les privations sus-mentionnées, votre humble pétitionnaire a été sur le point de fermer deux des institutions susdites, savoir, celles de la rivière McKenzie et d'Athabaskaw, et n'a été empêchée de mettre son projet à exécution que par l'espoir d'obtenir de vous, Très honorable monsieur, une allocation généreuse qui permettra aux établissements indiqués de continuer leurs bonnes œuvres si avancées et de les développer en augmentant le nombre d'enfants.

L'assurance de ce résultat sera, je l'espère, un argument puissant en faveur de cette demande et vous engagera à l'accorder.

Dans cet espoir, votre pétitionnaire demeure,

Très honorable monsieur,

Votre très-humble servante,

SŒUR M. U. CHARLEBOIS,
Assistante.

OTTAWA, 29 décembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur l'arpentage des limites des réserves des sauvages que comprennent les traités nos 4 et 7, situées dans les territoires du Nord-Ouest, lequel arpentage a été fait pendant la dernière saison.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que les arpentages sont maintenant tellement avancés, que toutes complications pouvant provenir d'un manque de connaissance de leur emplacement et étendue, seront évitées.

L'état suivant indique ce qui a été fait :—

Réserves de Indian-Head	220·0	milles carrés.
Bande de Muskow-peetung	58·8	"
Réserve des Sarcis	110·0	"
" des Gens-du-Sang	650.0	"
" des Piégânes	183·4	"
" de pâturage	95·0	"
Superficie totale arpentée	1,317·2	"

Je me préparai à commencer de bonne heure le printemps dernier, en faisant transporter dès l'automne et emmagasiner pour l'hiver, à Fort-Qu'Appelle, tout ce qu'il nous fallait de provisions.

Je quittai Ottawa le 22 mars et arrivai à Winnipeg le 28.

Par suite d'amoncellements de neige sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, entre Winnipeg et Brandon, je n'atteignis cette dernière ville que le 14 avril.

A cause de l'épaisseur de la neige, et vu que les chemins d'hiver pouvaient durer encore quelques jours, nous adaptâmes des traîneaux aux chariots pour nous rendre jusqu'à Fort-Ellice, où j'arrivai le 19, à temps pour traverser la rivière Assi niboine sur la glace.

A Fort-Ellice je rencontrai le chef Joueur, dont la réserve doit être établie à quelque distance au nord de cet endroit, sur le côté est de la rivière.

Ce chef sauvage désirait vivement me voir visiter sa réserve et lui en tracer les limites. Je lui dis que j'irais si c'était possible ; il m'envoya donc Thomas Spence avec une couple de poneys pour m'amener chez lui. Lorsque Spence arriva vis-à-vis de Fort-Ellice, la glace n'était pas assez sûre pour qu'un homme pût traverser même à pied ; en conséquence je remis à plus tard ma visite à la réserve de Joueur, vu que cela aurait trop retardé nos opérations d'arpentage.

Le 22, je quittai Fort-Ellice pour Fort-Qu'Appelle.

Tant qu'il nous fallut avancer vers l'ouest, nous rencontrâmes beaucoup de difficultés ; nous eûmes un temps très froid, avec des pluies et des tempêtes de neige fréquentes qui rendirent les campements très désagréables, sinon dangereux pour les hommes et les chevaux, après avoir marché toute la journée dans une neige épaisse, dans l'eau et la neige fondue.

Quelques-uns des cours d'eau à l'ouest d'Ellice étaient tellement gonflés qu'il nous fallut nous servir de la caisse et de la couverture du chariot comme d'un bateau pour traverser nos effets. Le pont construit sur le creek aux Herbes par les sauvages du lac Croche avait été emporté par l'inondation ; je fus donc obligé de faire un bac.

Nous atteignîmes Fort Qu'Appelle le 30 avril.

Je constatai que les mules avaient passé un très bon hiver chez M. Andrew Klyne, dans la vallée de la Qu'Appelle. On en avait eu bien soin et elles étaient toutes très grasses.

On employa quelques jours à se préparer pour les travaux. Les charrettes et les harnais furent les unes peinturées de nouveau et les autres huilés avec soin.

Le 6 mai, je fus obligé de renvoyer mon cuisinier, qui avait pourtant prétendu connaître le métier lorsque je l'engageai à Winnipeg. Cet inconvénient fut, dans le temps, contrebalancé au moyen des services rendus pendant la saison par Thomas Clancy, l'un des meilleurs cuisiniers que j'aie encore rencontrés dans les plaines.

Je me rendis ensuite à Indian-Head et commençai à arpenter les réserves des bandes d'Assiniboines que l'on attendait de Fort Walsh.

Cette réserve est située sur un plateau qui s'étend entre la montagne à l'Orignal et la montagne Longue, appelée aussi la Dernière Montagne. On appelle Indian-Head les hauteurs qui se trouvent à l'angle nord-est de la réserve.

En partant de l'angle nord-est de cette réserve et se dirigeant vers le sud, on traverse, sur un parcours de huit milles, une épaisse forêt de peupliers et de saules. Nombre de ces peupliers peuvent fournir du bois de construction ou de clôtures; les savanes et les étangs sont nombreux, et l'on traverse une couple de lacs de bonnes dimensions. Le sol est composé de marne sablonneuse reposant sur de l'argile. Sur un parcours de quatre milles, avant d'arriver à l'angle sud-est, on trouve une plaine onduleuse qui incline légèrement vers le sud. Le sol est formé de marne argileuse; on y rencontre quelques arêtes de gravier et de cailloux glaciaires.

Après qu'on a quitté les arêtes de gravier de l'angle sud-est, la limite sud traverse, sur toute la longueur de trois townships, une prairie de marne argileuse épaisse. Cette région incline graduellement vers le sud.

La limite ouest traverse une prairie onduleuse de marne argileuse où il n'y a que quelques saules nains. Le sol devient plus noir à mesure que l'on monte le versant.

A partir de l'angle nord-est, en suivant la limite nord, les premiers six milles sont couverts, par endroits, de bosquets de peupliers et de saules. Le long de cette ligne, presque tout le bois se trouve sur la réserve; mais une grande partie a été détruite par le feu. Le sol est composé de marne sablonneuse noire, mêlée de gravier, avec quelques cailloux à la surface. Au bout de dix milles, on traverse un cours d'eau qui se dirige vers le nord. Dans la vallée de ce cours d'eau et de ses affluents, il y a de beau bois propre à la construction et aux clôtures. Deux milles plus loin, la ligne traverse un autre cours d'eau sur les versants de la vallée duquel il y a quelques peupliers. Ce cours d'eau se jette dans le lac des Nageurs (*Swimming Lake*), nappe d'eau à l'aspect pittoresque qui se trouve à un mille seulement au nord de la réserve. A partir de ce cours d'eau jusqu'à l'angle nord-ouest, la ligne traverse une prairie élevée, où il y a quelques étangs peu profonds et des saules nains. Le sol est de la marne argileuse et sablonneuse.

A mon avis, l'on pourrait convenablement établir dans le voisinage de ces cours d'eau la bande à laquelle on destine cette réserve; on trouverait un autre bon emplacement dans le voisinage du grand lac qui se trouve à l'angle nord-ouest, comme on peut le voir par l'esquisse ci-jointe, marquée (*a*), qui est un relevé de l'arpentage de cette réserve.

Quelques sauvages de la bande de l'Homme-de-l'Océan, ont exprimé le désir d'avoir leur réserve sur ce lac, où il y a, paraît-il, de gros poisson. Nous avons vu des canards et des outardes par milliers sur le lac, et beaucoup de poules de prairie sur la lisière des bois.

Cette partie de la région offrirait donc de grands avantages aux sauvages des plaines qui ne sont pas encore établis. Le sol est de la meilleure qualité; il s'y trouve une bonne étendue de prairies, du bois et de l'eau en abondance, et le chemin de fer du Pacifique canadien passe à quelques milles au nord.

Le 20 mai, nous eûmes une violente tempête de neige, précédée d'un fort vent de l'ouest. Heureusement, j'étais campé bien à l'abri des arbres, dans un endroit où il y a de l'herbe pour les animaux. Cette violente tempête fut suivie d'une forte gelée; l'eau d'un seau, hors de ma tente, gela jusqu'à un pouce d'épaisseur, et les amas de neige devinrent parfaitement solides. J'observai que plusieurs oiseaux furent gelés à mort dans cette circonstance.

Le 24, nous passâmes pour aller trouver Muskow-peetung, afin d'arpenter la réserve de sa bande.

Vers ce temps-là, mes mules furent toutes attaquées plus ou moins de la gale, ce dont je m'aperçus après qu'elles eurent traversé à la nage la rivière Qu'Appelle. Quelques lavages au savon carbolique et l'application d'un mélange d'huile de baleine, de soufre et de térébenthine firent complètement disparaître ces pernicieux parasites.

Comme on peut le voir en consultant l'esquisse ci-jointe, marquée (*b*), la réserve de Muskow-peetung est contiguë à celle de Pasquais, du côté de l'ouest, et s'étend sur un parcours de onze milles en montant la rivière Qu'Appelle.

Bien qu'il soit désirable de tracer les limites des réserves de manière à coincider avec les sub-divisions légals des arpentages des terres fédérales, la chose ne pouvait se faire dans ce cas sans aller contre le désir des sauvages, qui préféraient que la limite sud, ou de l'arrière, fût en ligne droite, comme l'indique le plan.

Comme toutes les meilleures terres du district Qu'Appelle, le sol de cette réserve est presque partout de première qualité. Il y a des bosquets de petits peupliers et de saules nains, et, dans les ravins qui conduisent à la vallée de la Qu'Appelle, on trouve une grande quantité de peupliers propres à la construction et aux clôtures, ainsi que quelques petits érables. Les bas-fonds qui longent la rivière sont précieux pour l'immense quantité de foin que l'on peut y couper sur les parties les moins élevées.

Après avoir achevé ces arpentages, je reçus de nouvelles instructions de vous à Qu'Appelle, et je me rendis, en conséquence, dans la région du traité n° 7.

Le 9 juin, je quittai Qu'Appelle pour Fort-Calgary, en passant par les bouches de la rivière au Daim-Rouge et la traverse des Pieds-Noirs.

De Qu'Appelle à la Pointe des Bois, distance de trente-huit milles, je suivis le vieux sentier des Métis, qui traverse une région de riche marne sablonneuse où il y a des massifs de peupliers et de saules nains. Le meilleur bois de service se trouve au nord du sentier, à la Pointe des Bois. L'eau de pluie était abondante ; elle devient rare l'automne, à l'époque des sécheresses.

A la Pointe des Bois, nous sortons de la forêt et descendons graduellement dans l'immense vallée qui se trouve entre la hauteur des terres, déjà mentionnée, et le coteau Missouri. Cette vallée est en partie baignée par le creek de la Montagne à l'Orignal, le creek Marécageux et la rivière Wascana, ou rivière du Monceau-d'Ossements. Les sources de ces cours d'eau ne sont pas très éloignées les unes des autres, et l'on pourrait détourner les eaux du grand lac de la réserve d'Indian-Head, à la source du creek de la Montagne à l'Orignal, dans le chenal de la Wascana.

Le sol de cette large vallée est généralement composé de marne argileuse de la meilleure qualité. Sur le côté est, l'argile est plus forte, surtout le long de la Wascana et du creek Marécageux, en ligne directe jusqu'à la vallée de Qu'Appelle, et dans la direction de l'est, en se rendant à la creek aux Mâchoires d'Orignal.

De grandes étendues de cette région sont parsemées de *têtes de vieilles femmes*, nom par lequel les métis français désignent la prairie moutonnée sur laquelle on ne peut voyager qu'avec lenteur et péniblement.

A partir du creek aux Mâchoires-d'Orignal, en suivant le creek du Tonnerre, le sol devient sablonneux et léger. Après avoir traversé les Buttes de Sable, nous entrons sur une plaine où l'argile est dure et alcaline, où l'eau est rare, et la nature du sol reste la même jusqu'au moment où nous montons le coteau. Ensuite, sur un parcours de huit milles, la surface du coteau est très raboteuse. Le sol est de nature variable comme celui de plusieurs autres prairies onduleuses des territoires. Règle générale, les arêtes ou sommets des Buttes sont composés d'argile dure et aride et de gravier mêlé de cailloux.

Sur les versants des Buttes, du côté du nord, et dans les bas fonds qui les séparent, le sol est généralement composé de riche marne noire. Au Coteau, les pâturages sont excellents. L'eau est abondante dans les étangs herbeux, et nous y avons vu des canards en grand nombre.

Du Coteau au lac aux Roseaux, les plaines sont généralement composées d'argile alcaline, de sable et de gravier. Il y a plusieurs buttes élevées et des lacs alcalins peu profonds ; la plus grande nappe d'eau est formée par les lacs de Vieilles-Femmes, qui s'étendent bien loin vers le sud-est.

A mesure qu'on approche du lac aux Roseaux, l'aspect de la région s'améliore. Le sol est composé de riche marne argileuse, et la présence d'un grand lac et de plusieurs petits étangs de bonne eau donne à cette partie de la région des avantages supérieurs à ceux de tous les districts que nous avons traversés depuis notre départ du creek du Tonnerre, à soixante milles d'ici.

De mon camp du lac aux Roseaux au creek du Fort-Courant, distance de dix-

sept milles, le sol est composé de riche marne argileuse sur laquelle poussent des herbages nourrissants. Les ondulations de la surface de la prairie sont de dimensions énormes et présentent des inclinaisons qui s'étendent sur plusieurs milles.

Du creek du Fort-Courant, en se dirigeant vers l'ouest, sur un parcours de trente-sept milles en suivant le sentier jusqu'à la rivière à la Butte, nous traversons plusieurs arêtes bien définies ayant une direction nord-est. Il y a de larges étendues unies de prairie formée de bonne marne sablonneuse, et l'eau est abondante dans les lacs et dans les bas-fonds. Cette région est bien située pour l'élève du bétail ; le climat est plus doux et le printemps plus précoce qu'au Manitoba.

De la partie supérieure de la rivière à la Butte, on a une belle vue des Buttes de Sable, qui se trouvent près de l'embouchure du creek à la Vase, dans la direction de 315° d'après la boussole prismatique.

Du creek de la rivière à la Butte jusqu'à la traverse du creek à la Vase, on fait huit milles et trois-quarts dans une plaine dont le sol est de la marne argileuse.

Au nord-ouest de cette plaine, il y a, sur la Saskatchewan, une région qui deviendra, je crois, un des districts les plus populeux des Territoires du Nord-Ouest. C'est une belle région unie, traversée par une rivière navigable dont les rives sont basses et boisés et le sol aussi bon que dans la partie sud du Manitoba.

Après avoir passé le creek à la Vase, on traverse un autre petit creek sur les bords duquel il y a de petits érables et dont l'eau est bonne ; puis la route monte l'escarpement qui forme la limite nord du plateau du sud.

Du haut de cet escarpement, on aperçoit les eaux et les bas-fonds boisés de la Saskatchewan, bien qu'ils se trouvent à plusieurs milles de distance. Le sentier suit l'arête de cet escarpement élevé sur un parcours de plusieurs milles et on laisse à gauche plusieurs lacs peu profonds et pleins de joncs.

A midi, nous faisons halte sur un plateau de *têtes de femmes*, où nous trouvons peu d'eau ; à minuit, nous campons près de quelques étangs, au nord des Grosses Buttes de Sable ; nous sommes à soixante-six milles et trois quarts du creek du Fort-Courant.

De ce point, je me dirige vers le nord-ouest en traversant une plaine découverte onduleuse jusqu'aux bouches de la rivière au Daim-Rouge, où j'arrive le 21 juin. Nous avons trouvé fort peu d'eau sur le parcours des cinquante derniers milles.

Je traverse la Saskatchewan-Sud, deux milles à l'est du 110e méridien. Nous arrivons à cette traverse par un détour de seize milles, détour nécessaire pour éviter la grande coulée. Je n'avais pas de bateau portatif, et, pour traverser la rivière, j'employai M. Wells, qui demeure aux Bouches et fait le service de la malle entre Fort-Walsh et Battleford.

Des bouches de la rivière au Daim-Rouge, je me dirige, en ligne aussi droite que possible, vers la traverse des Pieds-Noirs.

La route borde une plaine sablonneuse située au sud de la rivière au Daim-Rouge et laisse à gauche les Buttes de Sable du Milieu.

Les Buttes de Sable du Milieu sont une arête continue de sable aride qui suit la rive nord de la Saskatchewan sur un parcours de près de trente milles en amont des bouches de la rivière au Daim-Rouge.

Sur la route, nous apercevons des bas-fonds argileux ; l'herbe est courte et les bouquets de cactus et de sauge sont en abondance.

Par 50° 49' de latitude, vingt-trois milles à l'ouest de la rivière au Daim-Rouge, je campe dans une vallée de cactus où il y a plusieurs sources d'eau douce et des lacs alcalins. Cette vallée sépare les Buttes de Sable du Milieu d'une haute plaine onduleuse située au nord-ouest de ces buttes.

Sur les trente-neuf milles suivants, la région est très raboteuse. Elle devient plus accidentée à mesure qu'on se dirige vers l'ouest, et l'on y trouve des buttes escarpées, rocheuses et coniques, ainsi que des lacs profonds dont l'eau est bonne. Au bout de ce dernier parcours, nous arrivons à une autre vallée, large de plusieurs milles, qui sépare la région accidentée des buttes Lapluie.

Les buttes Lapluie se trouvent à soixante-treize milles environ des bouches de la rivière au Daim-Rouge et immédiatement au sud de cette rivière. Elles couvrent une superficie de trente à quarante milles carrés probablement.

Les deux points les plus remarquables de ce groupe sont les deux buttes qui s'élèvent à une hauteur d'environ huit cents pieds au-dessus de la rivière au Daim-Rouge. Les Pieds-Noirs les ont nommées la Butte Lapluie Intérieure et la Butte Lapluie Extérieure.

Je traverse le sommet de celle des deux qui se trouve le plus au nord-ouest et d'où l'on a une belle vue du Grand Cairn, ou Oh-ma-kee-ya-kotop, du long et magnifique lac Ah-wy-kee-miskan, ou "Le-lac-qui-court-de-haut-en-bas," de Masto-wy-okan, ou des Pierres-aux-Corbeaux et de la gorge profonde Ak-kao-kee-nee man ou la Gorge de la Loge-des-Morts; ce paysage est un de ceux dont le souvenir ne s'efface pas.

Des buttes Lapluie aux buttes appelées Pierres-aux-Corbeaux, distance de trente-huit milles, les plaines sont sèches, sablonneuses et sillonnées par l'eau; elles n'offrent même pas de pâturages. Nous traversons les petits bras du creek des Buttes de Sable et les creeks du Bois et de l'Arbre-Seul.

Ler sauvages m'informent que les pluies sont assez souvent abondantes dans cette région, ce qui expliquerait l'aspect tourmenté de la surface de la prairie.

A partir des Pierres-aux-Corbeaux, le sol s'améliore un peu. Il est encore très sec et sablonneux; on y trouve des crevasses rocheuses et l'herbe y est pauvre. A une distance de trente milles, nous atteignons la Butte aux Sources; l'eau des sources est bonne au nord-ouest de cette butte, et les animaux y trouvent de bonne herbe.

A partir de la Butte aux Sources, le sol continue à s'améliorer. Les trous de blaireau sont nombreux et l'on traverse une dépression rocheuse qui s'étend, dit-on, jusqu'à la rivière au Daim-Rouge. Je crois qu'on l'appelle la Vallée Rampante.

Nous touchons la rivière à l'Arc au Coude du Fer à Cheval et nous suivons le sentier de la rive gauche jusqu'à l'interception, distance de quarante-quatre milles des bouches de la rivière au Daim-Rouge.

De l'interception à la traverse des Pieds-Noirs, nous nous trouvons sur un autre système rocheux. Le sol est formé de bonne marne argileuse et sablonneuse et les pâturages sont très riches. Cette partie de la région présente le plus bel aspect, surtout à l'embouchure du creek au Pied-de-Corbeau, deux milles en amont de l'interception.

J'arrive à la traverse des Pieds-Noirs le 28 juin et j'y reste jusqu'au lendemain.

J'ai une conversation fort amicale avec le chef, Pied-de-Corbeau. Je lui dis que j'étais revenu dans le pays pour continuer à arpenter les réserves des sauvages et que j'arpenterais probablement pour sa bande dans l'automne, après avoir achevé l'arpentage des réserves pour d'autres tribus des Pieds-Noirs.

Pied-de-Corbeau me fit observer que sa bande était nombreuse et qu'il lui faudrait une grande étendue de terre.

Je n'avais pas vu les sauvages Pieds-Noirs depuis trois ans; ils étaient alors dans la plus grande misère. Ils sont aujourd'hui comparativement à l'aise, habitent de bonnes maisons et ont la perspective de se suffire bientôt à eux-mêmes. Ils ont toujours eu les meilleurs rapports avec nous.

En se rendant à Calgary, en suivant la rive nord de la rivière à l'Arc, on constate que la route quitte les bas-fonds à environ trois milles en amont de la traverse des Pieds-Noirs et monte vers la plaine. Les buttes de Sable-Mouvant, Kasaps-ispatnek-wag, se trouvent à gauche du sentier, près de l'épaulement de la vallée. Douze milles plus loin, la route descend encore dans un grand bas-fond qui a trois milles de long et deux milles et demi de large; c'est indubitablement la plus belle vallée qui existe sur la rivière à l'Arc. Nombre de Pieds-Noirs et leur chef, Vieux-Soleil, ont commencé des exploitations agricoles à cet endroit, et, comme tous les Pieds-Noirs, sont bien avancés pour le temps pendant lequel ils ont travaillé.

A vingt-un milles, il y a un lac salé sur la droite du sentier; à vingt-deux milles, nous traversons un petit cours d'eau qui prend sa source dans une dépression de la Butte à l'Aigle et suit une direction N. N.-E., d'après la boussole prismatique.

Le sol est composé de marne sablonneuse et le pâturage est bon.

A vingt-cinq milles nous trouvons de l'eau dans un étang peu profond, et à trente milles, nous traversons une arête au sommet de laquelle il y a des os blanchis. Cette butte s'appelle Butte de la Carcasse ou de la Tête Ensanglantée.

A sept milles de la Butte à la Carcasse, il y a une source sur la côte est d'un lac peu profond, un demi-mille au nord du sentier, et, après avoir franchi plusieurs

milles d'une région onduleuse de marne argileuse, nous traversons le versant sud d'une grande prairie à dos arrondi, appelée Butte à l'Espion, et nous descendons une plaine sèche et graveleuse jusqu'au creek du Nez ou de la Butte Pointue; nous sommes à cinquante-cinq milles de la traverse des Pieds-Noirs.

Sur la rive sud de la rivière à l'Arc, il y a un sentier jusqu'à Calgary, mais les buttes sont à pic à l'entrée et à la sortie des coulées. Le sol est meilleur sur la rive sud, et les bas-fonds près de la rivière sont d'une fertilité remarquable; il y a du bois en bonne quantité sur les battures en aval de la gorge au Pin.

Au moment où nous approchions le bas-fond qui se trouve vis-à-vis Calgary, en venant par la route qui descend la côte escarpée, les mules attelées à la voiture prirent le mors aux dents, et le conducteur, R. C. Mulligan, et moi-même nous courûmes un grand danger. La voiture fut brisée et nous reçûmes de fortes contusions.

Mon parti arriva à Fort-Calgary le 7 juillet, et commença l'arpentage de la réserve des Sarcis sur le creek au Poisson, pendant que je faisais un petit voyage d'exploration aux montagnes.

De Calgary à Morleyville, il y a quarante-un milles par le sentier nord, qui traverse une plaine onduleuse dont le sol est composé de marne sablonneuse et de gravier. Le gravier abonde principalement sur les versants du sud du Nez et sur le plateau qui se trouve à l'ouest. Sur le plateau qui se trouve au nord du sentier, il y a d'excellente terre. Sur les bords de la rivière à l'Arc, il y a aussi des bas-fonds où l'on pourrait établir d'excellentes fermes, n'étaient les effets pernicieux des gelées d'été, qui semblent fréquentes jusqu'à l'est de Calgary.

Mais on trouverait difficilement une région plus avantageuse pour l'élevage du bétail.

De Morleyville à la Brèche, on traverse dix-sept milles d'une région montagneuse, où les pâturages sont bons et où il y a des massifs de pins et de peupliers. Le long de la rivière à l'Arc, il y a des bancs unis de gravier, et sur la rive sud une plaine unie de gravier jusqu'à l'embouchure de la Kananaskis.

Au confluent de la rivière à l'Arc et de la Kananaskis, et plus bas, il y a des chutes qui peuvent fournir des pouvoirs d'eau sans nombre.

A partir de la Brèche, le sentier suit le côté sud de la vallée, à travers une forêt épaisse, et traverse quelques éperons de montagnes. Nous passons des massifs de très beaux pins et d'épinettes de bonnes dimensions et nous campons dans une clairière à onze milles en amont de la Brèche.

Le fond de la vallée de la rivière à l'Arc est large d'environ un mille. Les montagnes s'élèvent des deux côtés à une hauteur de 3,000 pieds.

Après avoir fait quinze milles par un bon sentier qui traverse un brûlé, nous arrivons à un grand parc situé au pied de la montagne à la Cascade. Les pâturages y sont fort bons.

A la Montagne de la Cascade, la vallée de la rivière à l'Arc tourne vers le sud-ouest, et la vallée de la Bouche Nord tourne vers le nord-est.

Entre la montagne de la Cascade et la montagne à la Grotte, distance d'environ six milles, nous trouvons de bonne épinette et du pin nain. Il y a beaucoup de chablis et le sentier est raboteux et tortueux.

A la montagne à la Grotte, la vallée tourne de nouveau au nord-ouest et garde cette direction sur un parcours de trente ou quarante milles.

Vis-à-vis la montagne à la Grotte, la grande vallée qui s'étend dans la direction sud vers la Kananaskis, contient beaucoup de bon bois, et vis-à-vis la montagne au Château qui se trouve à quarante milles de la Brèche, j'aperçois de grandes quantités d'épinette blanche et rouge et de pin nain, sur la rivière Vermillon.

Du parc de la montagne au Château jusqu'au sommet de Kicking Horse Pass, il y a environ trente-deux milles. Sur les bords des cours d'eau, l'épinette blanche et rouge et le pin sont en abondance.

Sur la rivière à l'Arc, on trouve principalement de l'épinette blanche et rouge et du pin, et les dimensions de ces arbres sont de deux pieds de diamètre et moins.

Le pin des dimensions les plus grandes se trouve à quelques milles plus haut que la Brèche et que le parc de la Montagne au Château. La meilleure épinette blanche

et rouge se trouve en arrière, près de la ligne des neiges, dans les vallées des cours d'eau. Ces vallées contiennent d'immenses quantités de bon bois de service, mais il sera difficile à tirer de la forêt.

Les lacs qui se trouvent sur la rivière à l'Arc, en amont de la Brèche, seront fort utiles pour l'établissement d'estacades qui retiendront le bois de service et le bois en grume. Il n'y a pas de chutes en amont de l'embouchure de la Kananaskis.

Je traverse la rivière à l'Arc à Morleyville et tire une ligne transversale depuis l'angle sud-est de la réserve des Assiniboines jusqu'au contour du bloc qui fait l'angle du township 21, rang 8, à l'ouest du 5ème poteau milliaire, comme l'indique l'esquisse ci-jointe, marquée (*c*).

Je suis d'avis que cette réserve, arpentée par M. Patrick et moi-même il y a quatre ans, n'est pas convenablement située. Sa proximité des Montagnes Rocheuses expose les récoltes à la pernicieuse influence des gelées d'été, comme le prouve l'expérience des années dernières. Lorsque nous fîmes l'arpentage, plusieurs de ces sauvages désiraient avoir leur réserve à l'Etang du Chien ou à la rivière au Daim-Rouge.

A l'Etang du Chien, le sol est très riche, mais les terres qui avoisinent la rivière au Daim-Rouge sont mieux à l'abri des effets des gelées d'été.

Le 24 juillet, nous achevâmes l'arpentage de la réserve des Sarcis, telle qu'indiquée sur l'esquisse ci-jointe, marquée (*d*).

Cette réserve est située au sud-ouest du Fort Calgary, en partie dans les collines qui se trouvent au pied des Montagnes Rocheuses. Elle est arrosée par le creek au Poisson et par quelques bras de la rivière au Coude. Le sol y est d'une fertilité remarquable, comme l'indiquent les pois grimpants et l'herbe qui y poussent. Il s'y trouve beaucoup d'épinettes et de peupliers de haute futaie. Il y a aussi une grande quantité d'arbres desséchés dont les sauvages pourraient faire du bois de corde qu'ils vendraient avantageusement à Fort Calgary. Cette réserve se trouvant à environ 3,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, on peut naturellement y appréhender les gelées d'été.

Le chef Tête-de-Taureau et les Sarcis sont enchantés de leur réserve, telle qu'actuellement arpentée. Cette bande a toujours considéré le Coude comme son terrain, et tenait à la localité qu'elle appelle *Ki-aiks-eh*, qui se trouve entre le creek au Poisson et la rivière au Coude, et maintenant dans les limites de la réserve.

Nous arpentâmes ensuite la réserve des Gens-du-Sang.

Cette grande réserve occupe un district borné par les rivières Sainte-Marie et du Ventre, à partir de leur confluent en aval de Whoop-up jusqu'à une ligne allant de l'est à l'ouest qui forme la limite sud, comme l'indique l'esquisse ci-jointe, marquée (*e*). Cette ligne allant de l'est à l'ouest se trouve à neuf milles environ au nord de la frontière internationale.

Partant du voisinage de Whoop-up, nous avons fait un relevé exact de la rivière Sainte-Marie jusqu'à la frontière internationale.

De l'embouchure de la rivière Sainte-Marie au creek de Lee, ou *Seck-kce-ma-Appiné*, comme l'appellent les Gens-du-Sang, le sol est composé de marne légère et sèche, mêlée de gravier; les bas-fonds qui avoisinent la rivière sont généralement étroits, mais très fertiles; il n'y a point de bois, sauf quelques peupliers et saules isolés, et le pâturage est partout excellent, surtout pour l'hiver. Sur les rives, il y a des affleurements de houille.

Quelques gens entreprenants avaient ouvert un banc de houille sur la réserve, à quelques milles en amont de Whoop-up; mais, en faisant l'arpentage nous leur donnâmes l'ordre de partir, en sorte qu'ils transportèrent leurs opérations sur l'autre bord de la rivière, où l'on trouve une veine également bonne.

Le sol s'améliore à mesure que nous avançons sur la rivière, et au creek de Lee il est très fertile. Il y a des bas-fonds fertiles entre le creek de Lee et la limite sud, ainsi que quelques peupliers çà et là.

A partir de l'angle sud-est de la réserve, à la rivière Sainte-Marie, la limite sud traverse une plaine onduleuse, sur un parcours de vingt-trois milles et trente-trois chaînes, jusqu'à la rivière du Ventre. Le sol est généralement formé de marne noire argileuse sur laquelle les pois grimpants et l'herbe poussent à merveille. En vue de la ligne, on pourrait couper des milliers de tonnes de paille de pois. Dans la

vallée du creek de Lee, il n'y a point de bois de construction, sauf quelques peupliers de pauvre venue. Le sorbier croît à profusion sur quelques-uns des versants des buttes du côté nord. Au sommet des buttes, il y a quelques affleurements de grès. L'eau est abondante dans les lacs et les petits cours d'eau.

Continuant les arpentages sur la rivière du Ventre, à partir de son intersection avec la limite mentionnée en dernier lieu, nous trouvons de bonne marne argileuse noire qui devient graduellement plus légère à mesure que nous nous éloignons des buttes qui se trouvent au pied des Montagnes Rocheuses.

Cette magnifique région que longe la rivière du Ventre jusqu'au Fort Kipp, offre de grands bas-fonds, sur le bord de la rivière, qui sont en partie boisés et bien propres à la culture, comme le prouve le succès des opérations de M. Fréd. Watcher qui, depuis plusieurs années, y obtient, comme les sauvages eux-mêmes, de bonnes récoltes de grains et de racines. Un nommé Cochrane a fait des améliorations sur la réserve, près de Stand-off.

Le grand inconvénient de cette réserve est la rareté du bois. J'ai soigneusement examiné la région le long de la frontière internationale, sans pouvoir trouver de bois de quelque valeur économique, tant sur ce parcours que le long des rivières Sainte-Marie et du Ventre sur le territoire anglais. On trouvera le bois nécessaire aux besoins de la réserve des Gens-du-Sang, sur le lac Kootenai, au nord de la frontière, et c'est le seul bois que l'on trouve sur les cours d'eau situés en amont de cette réserve.

Le 18 septembre, je commençai à arpenter la réserve des Piégânes, sur la rivière du Vieux, me proposant d'achever plus tard l'arpentage de la réserve des Gens-du-Sang.

Cette réserve est bornée au nord par la 3e base, le long de laquelle elle s'étend sur la largeur de deux townships, ou douze milles et douze chaînes, comme l'indique l'esquisse ci-jointe marquée (*f*). Elle a une profondeur de deux townships et demi.

Commençant à l'angle de fer sur la 3e base, je traçai un méridien jusqu'à l'angle sud-est. Sur un parcours de six milles, cette ligne traverse une plaine onduleuse de marne argileuse et de gravier où l'on trouve quelques étangs peu profonds. Nous montons alors un plateau élevé et onduleux, appelé l'Arête-entre-les-Rivières, ou Hog's Back, lequel s'étend jusqu'à l'angle sud-est.

Il y a de vastes prairies à foin au nord de la grande source, qui naturellement, les arrose.

L'angle sud-est repose sur l'arête d'un escarpement élevé qui domine la vallée de la rivière Kootenai. Cet escarpement bien défini est la limite sud-est de l'Arête-entre-les-Rivières.

La limite sud traverse une plaine élevée et onduleuse de bonne marne argileuse, où il y a quelques arêtes de gravier. La meilleure terre se trouve à l'angle sud-ouest, après avoir descendu la plaine élevée. Il n'y a pas d'eau sur la ligne, excepté dans les sources et à la traverse du creek de la Loge-au-Corbeau.

En gagnant le nord, le long de la limite ouest, le sol est de la marne argileuse, mêlée de sable et de gravier. A trois milles de distance, je touche l'angle sud-ouest du township 7, rang 8. Le méridien extérieur, entre les rangs 28 et 29, forme le reste de la limite de l'ouest. Au nord de la rivière du Vieux, le sol est sec et mêlé de gravier jusqu'à la limite nord de la réserve, qui suit le versant méridional des Buttes au Porc Epic. Partout de bons pâturages.

Les propriétés des sauvages sont situées sur les bas fonds de la rivière du Vieux.

Il y a un colon blanc, nommé Lee, sur la réserve, à l'embouchure du creek Pincher.

Sur la réserve, il n'y a point de bois, sauf du liard sur les bas-fonds. On peut s'en procurer à la bouche nord de la rivière du Vieux.

La réserve de pâturages contiguë à la réserve des Piégânes, a été arpentée comme l'indique l'esquisse ci-jointe, marquée (*g*).

La superficie de ce district est de 95 milles carrés, ce qui comprend aussi la ferme d'approvisionnement des sauvages, connue sous la désignation de ferme d'approvisionnement du creek Pincher.

Le sol est de qualité supérieure à celui de la réserve des Piégânes. L'herbe y est très riche et l'eau abondante dans les rivières. La supériorité du sol s'explique par le fait topographique qu'une large vallée dont le sol est le plus riche de cette région, s'étend à travers la réserve, dont elle couvre la meilleure partie.

J'ai vu les récoltes de la saison sur la ferme d'approvisionnement; elles étaient magnifiques et ont bien mûri; mais la période de pluies inusitées qui commencèrent le 26 septembre et furent suivies de tempêtes de neige, a dû être un fâcheux contretemps pour M. McHugh, qui travaillait nuit et jour pour récolter son grain au moment où les tempêtes ont commencé.

Le 26 septembre, j'avais achevé la réserve des pâturages et mon parti était en route pour la rivière du Ventre, où il allait achever la réserve des Gens-du-Sang.

Le 28 septembre, nous fûmes visités par une des plus violentes tempêtes que j'aie vues dans cette région. Heureusement, j'étais campé dans un endroit appelé le bas-fond du capitaine Jack, à six milles environ plus bas que le Fort Kipp, sur la rivière du Ventre, et j'y restai jusqu'à la fin de la tempête, le 6 octobre.

La neige avait plus de deux pieds d'épaisseur sur les plaines, tandis que, sur les battures de la rivière du Ventre, entre Fort Kipp et Whoop-up, il n'y avait pas plus de six pouces de neige.

Immédiatement après la tempête, nous eûmes un très beau temps. Les vents chinook enlevèrent la neige, et au bout de quelques jours les routes étaient excellentes.

Le 12, les travaux d'arpentage étaient achevés et mon parti était en route pour l'est, par la traverse des Pieds Noirs.

De Fort-McLeod à la traverse des Pieds-Noirs, il y a peu de changement dans l'aspect général des plaines. Le sol s'améliore graduellement et l'herbe est plus abondante à mesure qu'on avance vers le nord; le bois manque.

Au bout de 19 milles, nous arrivons au lac à l'Eau Herbeuse, et, à 41 milles, nous atteignons la petite rivière à l'Arc. Le sol est formé de marne argileuse légère, généralement assez sèche; mais, cet automne, nous avons eu abondance d'eau, grâce à la récente tempête de neige. La région est onduleuse et nous traversons quelques arêtes de gravier. Sur la droite, à une distance de huit à dix milles, on aperçoit la Butte à l'Espion, et l'arête de la Source-Noire. Au sud de cette dernière arête, il y a une étendue considérable de bonne terre formée de marne argileuse. Les pâturages sont excellents.

Le long de la petite rivière à l'Arc, depuis la traverse du chemin jusqu'à son embouchure, la région offre de bons pâturages. L'herbe est riche et se conserve bien en hiver. Il y a des étendues montagneuses et des coulées rocheuses qui s'étendent en arrière de la rivière, qui n'a que trente pieds de large et coule dans une vallée profonde. On ne rencontre point de bois avant d'arriver à l'embouchure, où nous avons vu, sur la rivière du Ventre, des bas-fonds couverts de lards. La houille existe dans la vallée et dans plusieurs des coulées.

Les sauvages appellent *Say-sapo-Ixtchekoom* une grande vallée qui s'étend, dans la direction nord, de la petite rivière à l'Arc à la traverse des Pieds-Noirs. Je l'appelle la vallée au Serpent, à cause des deux creeks de ce nom qui s'y jettent. Dans cette vallée il y a plusieurs lacs vaseux et des sources, ainsi que de grands bas-fonds qui produisent du foin. A mesure que nous nous dirigeons vers le nord, la vallée devient une prairie unie dont le sol est de la riche marne argileuse; elle est traversée par la route près de la traverse des Pieds-Noirs. A l'endroit où cette vallée rejoint la petite rivière à l'Arc, à douze milles environ de la route, les bords sont élevés et sauvages.

De la petite rivière à l'Arc aux Buttes à la Cuisse, nous traversons une prairie unie, de marne argileuse, sur un parcours de douze milles, et, par une pente douce d'une couple de milles, nous arrivons au sommet de ce plateau remarquable d'où l'on a une belle vue des plaines environnantes et des Montagnes Rocheuses. Partout il y a de bons pâturages.

A quarante-huit milles de Fort McLeod, nous arrivons aux Sources. La région qui entoure les Sources est très sèche et l'on y voit des plaques d'argile stérile et cuite.

Après avoir fait treize milles sur une plaine élevée, légèrement onduleuse, formée d'argile sèche et offrant de bons pâturages, nous arrivons au petit creek du Serpent, ù il y a toujours de bonne eau dans la coulée.

Il y avait de bonne eau dans le creek aux Serpents, que nous traversâmes à quatre milles des Sources.

J'ai déjà parlé de ces deux creeks, qui se jetent, en venant du nord-est, dans la vallée aux Serpents.

Nous arrivons à une rangée de buttes assez élevées qui se trouvent au nord-ouest; au sommet de quelques-unes, il y a de la neige; la plus élevée s'appelle la Butte au Bison.

Sur les hauteurs à l'ouest du sentier, sur tout le parcours depuis Fort-McLeod, nous avons vu de la neige, mais il n'y en avait pas sur les hautes plaines de l'est. La forte chute de neige qui a eu lieu sur tout le versant de l'est des Montagnes Rocheuses, y compris les forts McLeod et Calgary, comme je viens de le dire, s'est peu fait sentir dans le voisinage de la traverse des Pieds-Noirs.

Après avoir fait dix-huit milles à partir du petit creek aux Serpents, sur une prairie de marne argileuse, nous arrivons à la traverse des Pieds-Noirs de la rivière à l'Arc. Sur les derniers dix milles de notre parcours, la prairie est basse et unie et le sol en est riche. Cette région basse se trouve à la tête de la vallée aux Serpents qui est large de plusieurs milles à partir de cet endroit. Cette vallée est bien définie et bornée par des rangées de hauts coteaux onduleux où il y a de riches pâturages.

Depuis Fort McLeod, nous avons fait 80 milles par une bonne route.

Le 22 octobre, je fis le relevé de la rivière à l'Arc en vue de définir la réserve des Pieds-Noirs. Cette tribu aurait droit à une étendue de terre de cent vingt milles de long sur quatre milles de profondeur, sur les rives nords des rivières à l'Arc et de la Saskatchewan-Sud, pour sa part de la réserve permanente des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Sarcis. Quand l'époque sera venue de régler cette question, les Pieds-Noirs verront probablement l'avantage d'avoir leur réserve définie comme l'indique l'exquisse ci-jointe, au lieu de la laisser définir d'après le traité, l'objet qu'ils avaient en vue d'empêcher les chasseurs métis et autres d'occuper les bas-fonds des rivières n'ayant plus de raison d'être, puisque le bison a disparu de toute cette région.

Je descends la rivière à l'Arc dans un bon bateau à quatre rames, plus rames à l'avant et à l'arrière, grâce à l'obligeance du colonel McLeod, et je fais ainsi rapidement un bon bout de chemin.

De la traverse des Pieds-Noirs au Raccourci (*Cut Off*) vingt-huit milles, la rivière est très sinueuse; les bas-fonds sont formés de marne argileuse légère et sablonneuse et les sauvages obtiennent de bonnes récoltes sur leurs terres; on y voit des bosquets de liards et de saules, des battures de gravier et des îles. L'eau n'a pas plus de deux pieds de profondeur dans le chenal et la vitesse du courant est d'environ quatre milles à l'heure. Nous observons plusieurs affleurements de houille ayant seize pieds de profondeur.

En aval du Raccourci, comme je l'ai déjà dit, le sol n'est pas aussi bon après que nous sommes arrivés sur les roches de la formation pliocène. Le sol ressemble à celui des buttes Lapluie, la rivière a des biefs de plusieurs milles, le courant se ralentit, et par suite l'eau est plus profonde. Il n'y a pas de bois, sauf quelques liards isolés. Plusieurs coulées dont les parois de grès ont plus de cent pieds de hauteur, s'étendent en arrière de la rivière; nous apercevons plusieurs roches détachées dans le chenal.

A mesure que nous approchons de l'île aux Herbes, quarante-quatre milles plus loin en descendant la rivière, le terrain est plus bas et les bords n'ont que soixante pieds de hauteur.

En aval de l'île aux Herbes, il semble y avoir une grande dépression qui s'étend à travers la région dans la direction de la rivière du Ventre. La partie la plus basse de cette dépression se trouve directement au nord du Grand Coude, quelques milles à l'ouest du 112me méridien.

Après avoir parcouru cinquante-trois milles à partir de l'île aux Herbes, nous arrivons à un endroit, de la rivière où la forme fantastique et comique des bords de grès nous rappellent la gorge de la Loge-des-Morts, sur la rivière au Daim-Rouge. Les bords de la gorge de la Loge des Morts ont, dit-on, six cents pieds de hauteur. Ils n'ont que 200 pieds de hauteur à cet endroit, que les sauvages appellent *Awk-pao-takka*, ce qui, d'après notre interprète Potts, veut dire "Terre sur terre."

A sept milles plus loin, nous passons une autre grande île, et, à cent cinquante-six milles de la traverse des Pieds-Noirs, nous atteignons l'embouchure de la rivière à l'Arc.

Sur les derniers vingt milles, la région est sablonneuse, particulièrement à gauche où nous apercevons des buttes de sable charrié par le vent. Nous passons un petit bas-fond de liards à sept milles plus haut que l'embouchure, le premier que nous rencontrons depuis que nous avons quitté le Raccourci.

De ce dernier point à l'embouchure à l'Arc, au niveau actuel de l'eau, le courant a une vitesse moyenne d'environ deux milles à l'heure. On rencontre plusieurs rapides où le courant a une vitesse de six à sept milles à l'heure; mais les rapides sont courts et vont se perdre, les uns à une grande profondeur, d'autres à une profondeur moyenne. Je n'ai pas trouvé moins de deux pieds d'eau dans le chenal. La largeur sur la rivière varie de cinq à dix chaînes.

A dix milles en aval de l'embouchure de la rivière à l'Arc, nous avons une bourrasque de sable. Le vent, arrivant du nord comme une tourmente, emportait à travers la rivière des nuages de sable venant des buttes de sable du nord, et qui nous faisaient mal aux yeux dans notre marche forcée. Il y a aussi un nombre de buttes de sable au sud-ouest du confluent des rivières à l'Arc et du Ventre, contiguës à cette dernière.

De l'embouchure de la rivière à l'Arc à la Hutte de la Médecine, distance de cinquante-six milles, la rivière Saskatchewan du sud coule entre des bords élevés de grès où il y a des coulées irrégulières. Les bas-fonds sont petits et l'herbe maigre. Sur les deux rives, la région est sèche et sablonneuse. Sur la rive, nous trouvons assez de bois pour camper. A quarante-trois milles, nous voyons une île de sable sur laquelle il y a des liards rabougris. Sur un parcours de dix-sept milles avant d'arriver à cette île, nous passons dans une gorge où il y a un grand nombre de buttes coniques et rouges. Nous rencontrons plusieurs rapides où il n'y a que trois pieds d'eau; à deux endroits, il n'y avait que deux pieds dans le chenal. Nous apercevons plusieurs affleurements de houille.

A partir de la Hutte de la Médecine, la rivière est sinueuse à mesure que nous avançons vers le nord. Nous rencontrons fréquemment des bas-fonds où pousse le liard. La région est plus élevée et plus sauvage que sur la rive de l'est. Après avoir parcouru vingt-quatre milles, nous arrivons à la Butte Droite. A trente-six milles, les plaines de l'ouest s'élèvent et deviennent onduleuses. Ces hautes plaines onduleuses s'étendent de l'autre côté de la rivière au Daim-Rouge. A cinquante milles, la rivière fait un détour vers l'est, et nous rencontrons des rapides peu profonds où il y a des cailloux pointus sur le parcours suivant de vingt milles, dans une gorge profonde.

A partir de la Pointe de Sable,—qui se trouve à vingt milles environ plus haut que les bouches de la rivière au Daim-Rouge,—nous ne voyons plus de cailloux dans la rivière avant d'arriver au creek du Fort-Courant.

De la Hutte de la Médecine à la Pointe de Sable, il y a plusieurs courants rapides où l'eau n'a que dix-huit pouces de profondeur dans le chenal, et nous commençons à apercevoir des cailloux à la surface.

Cette partie de la rivière est probablement moins navigable à l'eau basse que la section située entre la Hutte de la Médecine et la traverse des Pieds-Noirs.

Je débarquai au creek du Fort-Courant le 5 novembre; la rivière était alors pleine de glace fixe.

Les trois hommes, Mulligan, Cowan et Reilly, que j'avais envoyés par terre avec des charrettes, à partir de la traverse des Pieds-Noirs, arrivèrent le lendemain, et le 7, tout le parti atteignit le lac aux Roseaux. Je partis pour Qu'Appelle, laissant à mon aide, M. David Macoun, le soin de ramener le parti. De Régina, je me rendis au Long lac ou lac de la Dernière-Montagne, conformément à vos instructions, et j'y revins le 1- pour prendre le convoi de Fort-Qu'Appelle.

Mon parti arriva sain et sauf au Fort-Qu'Appelle le 17; les bêtes de somme, toutes en très bonne condition, furent envoyées pour l'hiver à leur ancien pâturage dans la vallée, sur la terre d'Andrew Klyne, et nous partîmes pour Winnipeg en diligence jusqu'à Troy-Qu'Appelle et de là par voie ferrée. A Winnipeg, tous mes hommes furent payés; M. Macoun resta pour avoir soin des bêtes de somme et des effets d'équipement.

L'erquisse ci-jointe, marquée (*h*), est le relevé de l'arpentage du creek au Poisson.

J'ai l'honneur, etc.,
JOHN C. NELSON, A.T.F.,
Arpenteur des réserves des sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES,
CARLTON, le 4 décembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les diverses bandes de sauvages de mon district réussissent assez bien. Mais pour mieux indiquer ce qu'elles ont fait, je dirai qu'en 1880, on avait demandé des soumissions pour 290 boisseaux de blé, 200 d'orge, et 750 de pommes de terre. C'était, présumait-on, la quantité requise de semences. Du 1er janvier au 1er juillet 1880, on a dépensé, en fait de provisions, 78,064 livres de farine, 8,959 livres de bœuf et 17,263 livres de lard.

Je suis entré en fonctions dans l'automne de 1880, et je fis rapport, à cette époque, que les récoltes avaient presque entièrement manqué. En 1881, on a semé 645 boisseaux de blé, 565 d'orge, 750 de pommes de terre, soit une augmentation de 355 boisseaux de blé et 365 d'orge, en tout 720 boisseaux de plus que l'année dernière. De janvier à juillet 1881, on a dépensé, en fait de provisions, 74,559 lbs. de farine et 12,771 de lard, soit une diminution de 3,505 lbs. de farine, 8,959 de bœuf et 4,492 de lard. En 1882, on a semé 1,125 boisseaux de blé, 504 d'orge et 660 de pommes de terre, soit une augmentation de 388 boisseaux sur l'année dernière, bien que la ferme n° 9, dont la superficie est d'environ trente acres, n'ait pas été exploitée. Presque tout le blé a été semé sur des terres neuves, et on l'a récolté environ quinze jours plus tôt que l'an dernier, parce qu'on a labouré l'automne.

J'ai aussi l'honneur de vous signaler le fait que le grain de semence avait coûté $2,073.00 en 1881, tandis que le grain de semence de cette année n'a coûté que $452.25, soit une diminution de $1,620.75, somme à laquelle il faut ajouter un chèque envoyé au receveur géneral pour $139.25, montant reçu pour le grain de surplus vendu à Moore et McDowell, ce qui réduit à $313.00 le prix du grain de semence de l'année. Les sauvages ont confié à la garde des fermiers 220 boisseaux de blé et 12 boisseaux de pommes de terre de plus que l'an dernier. Le reste du grain de semence a été récolté sur les fermes du gouvernement ou acheté des sauvages en échange de lard ou de vêtements.

Cet été, on laisse en friche, sur les différentes réserves, environ 200 acres de vieilles terres, et l'on a défriché 200 acres environ de terres neuves depuis les semailles.

Du 1er janvier au 31 juillet 1882, on n'a dépensé, en fait de provisions, que 44,661 lbs. de farine, 11,751 de lard salé, y compris ce qu'on a échangé pour du grain, ce qui donne une diminution de 29,898 lbs. de farine et 1,040 lbs. de lard salé pour la distribution de la saison dernière, et de 33,403 lbs. de farine et 5,522 livres de lard pendant les deux années de mon contrôle. La quantité des provisions distribuées a diminué parce que, l'hiver dernier, les sauvages ont employé de la farine provenant du grain de leurs récoltes.

Je n'ai demandé que 450 sacs de farine pour cet automne, au lieu de 700 l'année dernière. Vous pouvez donc voir que les rations diminuent graduellement, tandis que les travaux ont triplé depuis deux ans. Les dépenses de provisions comprennent ce qu'on a distribué en paiement de travaux sur les terres, ce qui représente un montant considérable, parce que tous les bâtiments, clôtures, etc., ont été construits par les sauvages, et les établissements agricoles du lac aux Canards et de la Plaine aux Serpents peuvent favorablement supporter la comparaison avec les établissements du même genre dans tout autre pays.

Je dois dire ici que les sauvages font tout leur labour et leur hersage, ainsi qu'une partie de leurs semailles. Okenasis sème des deux mains, ce dont il est très

fier. Il ne veut pas apprendre à ses hommes comment faire les semailles, parce que, dit-il, il ne pourrait plus les contrôler. Je suis heureux de dire que les sauvages sont bien plus avancés en agriculture que la plupart des métis, et peuvent même supporter avantageusement la comparaison avec les meilleurs cultivateurs parmi les blancs. Ils ont d'excellentes clôtures, et sont les seuls, à part les instructeurs employés par le gouvernement, qui suivent une rotation pour leurs récoltes. J'ai eu beaucoup de peine à les instruire, mais je n'ai maintenant de difficulté avec aucun d'eux, et, quand je leur donne un ordre, je puis être certain qu'ils feront de leur mieux pour l'exécuter.

Au printemps dernier, Attackacoop et Mistawasis m'ont payé la moitié du prix d'achat de la machine à battre qu'ils m'avaient chargé de leur procurer, et seront à même de payer la balance cet automne.

Au mois de septembre, une forte tempête de grêle a passé sur la réserve du lac à la Vase et détruit presque tout le grain. Grâce au beau temps, les récoltes, sur les autres réserves, ont été faites et mises en meule en temps opportun; mais de fortes pluies ont commencé après la récolte qui n'est pas aussi bonne qu'on l'espérait, bien que de beaucoup meilleure que celle de l'an dernier, comme qualité et quantité. Le battage a été fort retardé, parce que presque toutes les machines étaient dérangées : il n'y en avait que trois en bon état dans tout l'établissement du Prince-Albert, qui comprend le lac aux Canards. Les lièvres et les rats sont en grand nombre cette année; somme toute, mes sauvages devront passer un bon hiver et occasionner peu de dépenses au gouvernement.

J'ai été bien assisté dans mes travaux par l'activité, l'énergie et le solide jugement des instructeurs d'agriculture Chaffey et Tomkins.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. RAE,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD, 3ÈME DIVISION.

SAULT-SAINTE-MARIE, le 30 décembre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à votre circulaire n° 1265, en date du 25 novembre 1882, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet de la 3ème surintendance du Nord, laquelle est sous mon contrôle. Mon rapport différera peu de celui de l'année dernière. La visite du gouverneur général aux sauvages de la rivière des Jardins et de Batchewana a été l'événement de l'année, et a donné grande satisfaction aux sauvages de ces bandes ; à cette occasion, on a fait une distribution de farine, lard, tabac, indienne, etc., aux deux bandes.

Les récoltes de grains et de racines ont donné le même rendement qu'à l'ordinaire ; celle du sucre a été un peu meilleure ; les sauvages ont été un peu plus employés que les années précédentes, grâce à l'exploitation des mines et des coupes de bois.

Les cas de maladie et les décès ont été nombreux sur la réserve.

Les deux écoles ont été, je crois, un peu plus fréquentées.

Je regrette d'avoir à dire qu'il n'y a eu aucune amélioration sous le rapport de la tempérance ; toutefois, il n'y a pas eu d'arrestations, vu que nous n'avons pas d'agent de police autorisé à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,

Agent des terres des sauvages.

NEW-WESTMINSTER, C. B., le 14 décembre 1882.

Au Très honorable

Surintendant général des affaires des sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, le 10 juin 1882, je me suis rendu avec mon parti à Yale, où j'ai commencé mes arpentages. Après avoir

arpenté les réserves de Yale, je me rendis, par la route carrossable, à la Batture du Boucher, tout en arpentant les différentes réserves sur les deux bords de la rivière Fraser.

Je n'ai pu partir plus tôt, parce que l'eau était très haute et la route très mauvaise. Après avoir constaté que la saison était trop avancée pour se rendre à l'embouchure de la Quesnelle, je levai camp et retournai à Yale, d'où je me rendis à Port-Douglas par la rivière Harrison. Je pris alors la vieille route de Lilloet, où je me rendis en arpentant les réserves sur les deux versants de la vallée.

Le long de la route, je trouvai les sauvages bien logés, etc., et très disposés à travailler ; presque toutes les terres arables étaient en culture.

Ces sauvages cultivent le blé, les pommes de terre, le maïs, les fèves, etc.

Dans certains endroits, ils semblaient ne pas avoir assez d'instruments aratoires.

Pendant l'été, ces sauvages travaillent, pour la plupart, aux fabriques de conserves de poisson ou sur les chemins de fer.

Le 4 courant, j'ai levé mon camp de Lilloet pour la saison, laissant presque tout mon équipement aux soins de M. Phair, de Lilloet, parce que je ne pouvais trouver les moyens de le transporter; j'ai laissé aux soins de M. McIntyre, de Lytton, les effets d'équipement dont j'avais besoin en route.

Le 11 courant, j'ai réglé les comptes de mes hommes.

J'ai l'honneur de vous adresser un état des diverses réserves arpentées par moi durant la saison de 1882 ; il indique le nombre de milles parcourus. J'espère que vous serez satisfait de mes opérations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM S. JEMMETT,
Arpenteur des réserves des sauvages.

LISTE des réserves des sauvages arpentées pendant la saison de 1882.

Date de l'arpentage.	Noms des réserves, etc.	Chaînage.	Chaînage total.
1882.	Yale—		
Juin	Réserve de Kaykaip	79·20	
do	do la ligne de raccordement	41·04	
do	do Squeah	84·46	
do	Ligne de raccordement, Shellawheets jusqu'à la batt. Albert.	259·68	
do	Réserve de Qualark	62·60	
do	Ligne de raccordement jusqu'à la batture Albert	35·77	
do	Réserve de 4½-milles	41·46	
do	do ville	31·70	
Juillet	do faubourg	37·11	
do	Ligne de raccordement	84·38	
do	do entre la réserve de 4½ milles et la réserve de ville	253·07	
			1,010·47
	Hope—		
do	Lot 12, G. 1, à la réserve de Schkam		24·69
	Spuzzum—		
do	Réserve de Teequaloose	61·23	
do	Ligne de raccordement jusqu'au pont	33·77	
do	Réserve de Jack	40·04	
do	Réserve de Papsisqua	98·12	
do	Ligne de raccordement	40·04	
do	Station de pêche	24·71	
do	Ligne de raccordement jusqu'au pont	92·63	
do	Réserve de Yelakin	114·02	
do	Chapman's Bar	57·29	
			561·85

LISTE des réserves des sauvages arpentées pendant la saison de 1882.—*Fin.*

Date de l'arpentage.	Noms des réserves, etc.	Chaînage.	Chaînage total.
1882.	Boston-Bar—		
Juillet	Réserve no 1	167·51	
Août	do de Skozzante	161·74	
do	do Paul	19·13	
do	do Scancey	48·18	
do	Ligne de raccordement jusqu'à Skozzante	52·35	
do	Réserve de la batture d'Austin	21·29	
do	do Yankee	285·40	
do	do du Boucher (non terminé)	54·93	
do	Ligne de raccor., batture d'Austin jusq. poteau du 20e mille	48·47	
do	do la réserve de Paul jusqu'à Skozzante	130·01	
			989·01
	Douglas—		
do	Réserve n° 5	151·95	
do	Ligne de raccordement jusqu'à la réserve n° 4	307·94	
Septembre	Réserve n° 4	322·36	
do	do 3	81·99	
do	Ligne de raccordement jusqu'à la réserve n° 4	157·06	
do	do n° 3 jusqu'à la réserve n° 2	98·85	
do	Réserve n° 2	55·15	
do	Ligne de raccordement jusqu'à la réserve n° 1	182·58	
do	Réserve n° 1	256·89	
do	Ligne du chemin	77·32	
			1,692·09
	Pemberton—		
do	Réserve n° 5 et réserve de pêche	58·61	
do	Ile de la réserve n° 3	556·66	
do	Section de l'ouest de la réserve No 3	232·55	
do	Ligne de raccordement, réserve n° 1 jusqu'au n° 3	90·36	
Octobre	Réserve n° 1	220·24	
do	do n° 2	153·29	
do	Ligne de raccordement, réserve n° 1 jusqu'au no 2	48·19	
do	do do 4	396·63	
do	Réserve n° 4	60·00	
			1,816·53
	Lac Anderson—		
Octobre	Réserve n° 4	55·07	
do	Ligne de raccordement jusqu'aux nos 5, 3, 2, 1	441·70	
do	Réserve n° 3	60·00	
do	do n° 2	60·00	
do	Ligne de raccordement jusqu'au chemin	13·16	
do	Réserve n° 1	309·81	
			939·74
	Lac Seton—		
do	Réserve n° 6	120·79	
do	do n° 5	119·94	
do	Ligne de raccordement n° 6 jusqu'aux réserves nos 5 et 1	86·98	
Novembre	Réserve n° 1	1,129·91	
do	do n° 3	60·54	
do	do n° 4	72·05	
do	do n° 2	218·00	
			1,808·21
	Lillooet—		
do	Réserve n° 5	88·17	
do	De la ligne de raccordement à Cayoosh n° 1	139·36	
			227·53
	Creek de Cayoosh—		
do	Réserve n° 1		295·21
	Total—9,365·33 chaînes, ou 117 milles 5·33 chaînes		9,365·33

WILLIAM S. JEMMETT, *arpenteur, réserves des sauvages.*

NEW-WESTMINSTER, C. B., le 14 décembre 1882.

RAPPORT DU RÉVD. D. DURANQUET SUR L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG, ILE MANITOULINE.

WIKWEMIKONG, le 3 octobre 1882.

MONSIEUR,—Conformément à votre désir, j'ai l'honneur de vous soumettre un rapport succinct sur l'école industrielle de Wikwemikong.

Le nombre des pensionnaires des deux maisons a été à peu près le même que l'an dernier ; quelques-uns ont quitté l'école, d'autres ont demandé d'y être admis. La moyenne a été d'environ soixante, sans compter quelques enfants blancs, la plupart orphelins.

L'état sanitaire des élèves a été bon généralement, bien que les dames qui ont soin de l'école des filles, aient eu à déplorer, malgré tous leurs soins maternels, la mort d'une des enfants, arrivée après une courte maladie.

La grande rallonge qui relie l'externat au pensionnat des filles, a été trouvée très commode. Ces grandes salles répondent à un besoin qui se faisait sentir depnis longtemps ; on y fait divers travaux et exercices en commun.

Toute l'école des filles est sous la direction de Mlle Lucy Haesly et de son aide ; l'une et l'autre se sont activement dévouées à leurs multiples devoirs ; à l'intérieur comme au dehors, elles ont constamment montré l'exemple de la plus grande activité aux élèves, qui rivalisent de zèle pour les imiter.

Dans l'autre division de l'école industrielle, on peut constater des améliorations notables.

Comme je le disais dans mon rapport de l'année expirée au 30 septembre 1881, les travaux auxquels nos plâtriers sauvages se sont livrés pendant la plus grande partie de l'été, ont dû être interrompus au commencement de l'hiver, mais on avait alors beaucoup fait pour la commodité des élèves : on avait arrangé un grand dortoir, où l'on a placé des lits de fer, un grand poêle, etc. Nos garçons occupaient cette salle à la fin de novembre.

L'été dernier, les mêmes plâtriers ont repris et achevé leurs travaux ; les nouvelles salles seront diversement utilisées.

On a fourni tous les outils et appareils nécessaires des ateliers pour les métiers les plus utiles. Les garçons les plus âgés ont dû choisir un métier. Dix d'entre eux apprennent actuellement divers métiers sous la direction d'artisans habiles. Tous font des progrès, un surtout, qui après un an d'apprentissage est devenu excellent bottier.

Outre la subvention du gouvernement, des amis de l'institution et toutes les personnes qui y travaillent ont beaucoup contribué à la rendre prospère. Nous devons à tous une grande reconnaissance et nous demandons pour eux les bienfaits de la Providence, dont ils ont été les zélés instruments.

Les externats de l'Ile ont fonctionné, sous la direction de leurs instituteurs respectifs, aussi régulièrement que les habitudes des sauvages le permettent.

Pour des raisons personnelles ou locales, deux instituteurs des écoles de la terre ferme, celui de Mississagua et celui de la rivière aux Serpents, ont donné leur démission; un troisième s'est blessé en tombant de cheval ; ces écoles ont été fermées pendant l'été.

Nous espérons que l'on pourra trouver bientôt des instituteurs compétents, et rouvrir les écoles de ces trois localités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. DURANQUET.

Au surintendant des affaires des sauvages,
Manitowaning.

EXTRAIT *du rapport annuel, pour* 1882, *sur l'asile de Shingwauk, pour garçons, ouvert en* 1875, *et sur l'asile de Wawanosh, pour filles, ouvert en* 1879, *au Sault Sainte-Marie, Ontario.*

NOS ASILES DE SAUVAGES.

Nos asiles de sauvages ont fait une bien grande perte par la mort, arrivée le 4 novembre dernier, de Mme Fauquier, première directrice de l'asile de Wawanosh, et, le 7 décembre, par celle de son mari, l'évêque bien-aimé et estimé d'Algoma, qui était patron de l'asile de Shingwauk, où il entretenait à ses frais un élève.

En son vivant, l'évêque témoigna toujours un vif intérêt aux deux institutions; il était bien connu et bien aimé des élèves, et partout où il voyageait au Canada, il prenait chaudement la cause des asiles. Mme Fauquier, bien que valétudinaire et retenue sur un sofa pendant plusieurs des dernières années de sa vie, montrait un zèle infatigable pour l'asile des filles à Wawanosh, et nombre de détails de l'aménagement de l'institution rappelleront longtemps la bienveillance et la sagesse de son administration.

M. Fauquier étant mort et plusieurs des zélateurs de l'œuvre ayant quitté le Sault-Sainte-Marie, il est devenu impossible de maintenir le comité des dames qui aidait autrefois Mme Wilson dans la direction de l'asile des filles; mais Mlle Bennett veut bien continuer ses travaux comme secrétaire-correspondant local, et en Angleterre nous avons Mme Halson, qui a bien voulu accepter la charge de secrétaire-trésorier et se charge de recueillir cent livres (£100) par année pour l'entretien général de l'asile de Wawanosh.

Nous espérons donc que ces deux asiles d'enfants sauvages pourront, avec l'aide de Dieu, continuer leur œuvre commencée, il y a près de 10 ans, dans un esprit de foi et d'entière confiance en Celui qui nous a si généreusement accordé ses bénédictions et ses secours pendant cette période. Parfois, nous avons été découragés, abattus même, en voyant le peu d'intérêt que le public prenait à cette œuvre ; parfois, nous avons dû faire face aux attaques peu chrétiennes d'adversaires sans charité ; mais nous pouvons dire, en toute sincérité et vérité, que nos difficultés ont été plus que compensées par les bons résultats, et que Dieu a plus fait pour nous, beaucoup plus que nous Lui demandions, beaucoup plus que nous méritions.

Dans l'automne de 1873, nous débutions, n'ayant alors qu'une maison de bois où nous donnions asile à 17 ou 18 enfants ; aujourd'hui, en janvier 1882, nous avons deux grandes maisons de pierre où sont logés 76 élèvres. L'asile des filles, à Wawanosh, se trouve sur un terrain de 15 acres, dont 12 sont en culture ; il est entouré de quatre autres bâtiments, savoir, la buanderie, la résidence de la blanchisseuse, la salle de récréation des filles et les écuries. L'asile de Shingwauk se trouve sur un terrain de 90 acres, dont 18 environ sont en culture ; il est entouré de quatre autres bâtiments, savoir, l'atelier et la résidence du charpentier, l'imprimerie, les ateliers du bottier et du tailleur, dans un seul bâtiment, la ferme, la laiterie et le magasin. L'an dernier, on a dépensé $1,603 pour constructions. L'aile ouest de l'asile de Shingwauk, actuellement occupée par la famille Wilson, a été achevée, et l'on a construit une salle d'attente à l'autre extrémité du bâtiment ; à Wawanosh, on a construit une buanderie et une résidence pour la blanchisseuse. Les asiles sont maintenant complets et l'on peut y loger 26 filles et 70 garçons. Il nous manque une chapelle. Notre évêque bien-aimé avait choisi et consacré un emplacement pour cet édifice. Nous avons recueilli jusqu'à présent $550 environ pour cette construction, et nos enfants sauvages ont empilé, pendant leurs récréations, environ 40 toises de pierre ; c'est leur contribution. Nous proposons d'ériger cette chapelle en souvenir de celui qui nous a quittés, et nous l'appellons "CHAPELLE ÉRIGÉE A LA MÉMOIRE DE L'ÉVÊQUE FAUQUIER." Elle coûtera environ $3,000, et nous espérons recueillir cette somme sans rendre public le nom d'aucun des donateurs. Chaque offrande sera faite en secret, d'après le précepte de l'écriture qui veut que la main gauche ignore ce que fait la droite.

DÉPENSES ANNUELLES DES ASILES.

Le personnel employé à l'asile de Shingwauk, pour les garçons, se compose d'un instituteur, d'une matrone et d'une ménagère ; cette dernière s'occupe aussi de la ferme et du jardin. Tels sont les seuls employés payés sur les fonds de l'institution. M. Wilson est payé par la Société de l'église coloniale et continentale et par quelques amis en Angleterre. L'imprimeur et le charpentier employés à l'asile, sont payés sur le fonds des industries, lequel, depuis l'établissement des asiles, n'a jamais eu recours aux fonds de l'institution ; les industries se soutiennent par elles-mêmes, et au besoin empruntent de la banque d'épargnes de Shingwauk. Je mentionne ces faits parce que, dans le cours de l'année, on nous a accusés de gaspiller les fonds mis à notre disposition et d'employer trop de monde. Nos bienfaiteurs peuvent avoir l'assurance que nous faisons tout notre possible pour économiser et employer utilement et sagement les fonds qui nous sont confiés. Si l'on veut inclure le traitement de M. Wilson dans les dépenses des asiles, chaque enfant coûte environ $98 par année ; si l'on ne tient pas compte du traitement de M. Wilson,—ce qui serait juste dans les circonstances,—le chiffre ci-dessus se trouverait réduit à $82. Les personnes familières avec les dépenses des institutions publiques admettront que ce chiffre est loin d'être excessif,—si l'on considère surtout que nous nous trouvons à 300 milles de tout marché et que les provisions sont par suite, très chères.

Le personnel de l'asile de Wawanosh se compose d'une surintendante, une matrone et son mari, lequel travaille sur la ferme et au jardin et fait tout le travail en dehors de l'institution. On emploie à la buanderie une blanchisseuse qui, avec les jeunes filles sauvages, fait tout le lavage des deux asiles.

Pour tenir les comptes, M. Wilson se fait quelquefois aider par l'imprimeur, qui est alors payé sur les fonds de l'institution.

Progrès des élèves.

Les examens des enfants sauvages ont eu lieu les 16, 17, 20 et 21 décembre. Les garçons et les filles sont examinés en même temps. La règle établie veut que, pour chaque année de résidence à l'asile, l'enfant doit obtenir 100 points pour être déclaré vainqueur, 80 points pour être admis aspirant, et ceux qui obtiennent moins de 60 points sont déclarés traînards.

Voici les résultats des examens : sur cinquante-trois garçons et vingt-deux filles, quatorze garçons et sept filles ont été déclarés vainqueurs, dix-neuf garçons et quatre filles aspirants, dix-sept garçons et huit filles ont obtenu moins de 80 points, et quatre garçons et six filles ont été classés parmi les traînards. Le premier vainqueur a été John Esquimau, âgé d'environ 27 ans, qui se prépare pour le collège et a obtenu 600 points sur 685. Venait ensuite Kahgaug, avec 534 points sur 635, et, en troisième lieu, Wanbegeezis, intelligent petit garçon de 11 ans, qui a obtenu 493 points sur 575. Martha Esquimau a été la première des filles classées parmi les vainqueurs ; elle a obtenu 300 points sur 478 ; venait ensuite Flossie Wawanosh, qui a obtenu 323 points sur 445.

La moyenne des points obtenus par les élèves a été plus forte qu'à tout autre examen antérieur. Aux examens d'été, 1879, les élèves ont atteint une moyenne de $57\frac{5}{8}$ pour cent du maximum des points ; à Noël, 1880, $58\frac{13}{18}$ pour cent ; aux examens d'été, 1881, $61\frac{2}{3}$; et aux derniers examens, $63\frac{2}{5}$ pour cent.

Voici les sujets sur lesquels les élèves ont été examinés. Trois des élèves les plus anciens ont été examinés sur les sujets suivants : géographie, grammaire, arithmétique, histoire d'Angleterre, géométrie, algèbre, latin et un peu de grec.

Douze garçons et sept filles : lecture, épellation, dictée, arithmétique, géographie, grammaire et histoire d'Angleterre ; pour les filles, ces deux derniers sujets sont remplacés par la couture, le tricot, etc.

Quatorze garçons et sept filles : second livre de lecture, épellation, dictée, arithmétique et un peu de géographie élémentaire. Les autres élèves de l'école commencent seulement à lire et à écrire sur les ardoises.

Voici quelques exemples des questions posées aux élèves les plus anciens et des réponses données par eux :—.

(*a*) Décrivez le Tabernacle. *Rép.* (Esquimau.) Le Tabernacle était une église faite à peu près comme une tente. C'était l'église des Juifs pendant qu'ils traversaient le Désert. Elle avait 30 coudées de long, 10 coudées de large et 10 coudées de haut. Elle était divisée en deux parties; la plus grande était appelée le Sanctuaire, et la plus petite le Saint des Saints. Dans le Sanctuaire, les prêtres officiaient chaque jour, mais le grand-prêtre pénétrait seul dans le Saint des Saints une fois par année. Dans le Sanctuaire, se trouvaient l'autel aux encens, la table aux pains de proposition et les Chandeliers d'or. Dans le Saint des Saints, on conservait l'Arche d'Alliance.

(*b*) Dites-nous ce que vous savez de Melchisédech. Où est-il mentionné dans l'Ancien Testament? *Rép.* (Benjamin). Il bénit Abraham à son retour de la bataille où il délivra Loth prisonnier. Il était roi de Salem et grand prêtre, mais personne ne savait qui il était. Il est mentionné au chap. VIII du livre des Hébreux.

(*c*) Où se trouvent Aden, Pondichéry et Singapore? *Rép.* (Kahguag,) Aden est à l'entrée de la Mer Rouge. Pondichéry se trouve dans les Indes, sur la côte de Coromandel. Singapore se trouve sur le détroit de Malacca.

(*d*) Parlez-nous d'Édouard VI ? *Rép.* (William.) Il devint roi à l'âge de 10 ans. Il était vif et intelligent. Somerset fut régent pendant sa minorité. Il établit des écoles à Shrewsbury, Birmingham, Macclesfield, et des hôpitaux à Saint-Barthélémy et à Saint-Thomas.

Les points obtenus par les élèves comprennent la bonne conduite, la ponctualité, etc., ainsi que les progrès dans les métiers, en sorte que les apprentis qui n'étudient que le soir, ont les mêmes avantages que les autres.

Voici une lettre écrite, pendant les examens, par un des apprantis:—

" ASILE DE SHINGWAUK
"SAULT-SAINTE-MARIE, le 15 décembre 1882.

" CHER MONSIEUR,—J'ai pensé à vous écrire ce soir, pour vous dire à quels travaux je me livre. Nous sommes réellement très occupés, surtout à ferrer des traîneaux; nous en avons déjà ferré six depuis l'automne dernier, et nous allons en ferrer deux autres, un " cutter " et un grand traîneau. Dans une seule journée, la semaine dernière, nous avons posé quarante huit fers à cheval. Nous avons commencé vers 10 heures ; Frank posait les fers et je rivais les clous; M. Brown ajustait les fers; nous avions fini de ferrer les chevaux vers 4 heures et nous nous sommes remis à travailler aux traîneaux. C'est tout ce que j'ai à vous écrire ce soir.

" Je suis votre ami,

" JOSEPH SAHGEJEWH."

Les Apprentis.

Un des grands objets de l'institution est de rendre les jeunes sauvages capables de gagner leur vie comme les blancs, lorsqu'ils auront grandi. C'est avec cet objet en vue que les filles sont formés aux soins du ménage, apprennent à faire la cuisine, à boulanger, à laver, et que les garçons, après avoir passé tout leur temps à l'école pendant deux ans, commencent à apprendre un métier la troisième année, et sont classés parmi les apprentis pendant leurs deux dernières années de séjour à l'institution.

Ce système a été trouvé excellent, et il n'en coûte qu'une bagatelle pour apprendre des métiers aux garçons. Les métiers de charpentier et d'imprimeur sont enseignés à l'intérieur de l'institution, mais, pour apprendre les autres métiers, les garçons doivent se rendre au village du Sault-Sainte-Marie, qui se trouve à environ un mille et demi de distance. Tous les matins, vers 7 heures, on peut voir les garçons quitter l'asile de Shingwauk, chacun muni d'une boîte contenant son dîner, car ils sont absents toute la journée et ne reviennent à l'asile que vers six heures du soir. Actuellement, il y a deux garçons qui apprennent le métier de tailleur, trois celui de

charpentier, quatre celui d'imprimeur, trois celui de forgeron, trois celui de ferblantier, quatre celui de bottier et un celui de sellier.

Voici quelques échantillons de lettres des patrons qui les emploient :—

(*Du forgeron.*)

" SAULT, le 15 décembre 1881.

" Au Rév. E. F. WILSON.

" CHER MONSIEUR,—Je suis heureux d'avoir à dire que tous les garçons que j'emploie font des progrès, qu'ils sont toujours prêts à rendre service et me donnent entière satisfaction.

" Je suis,
" Avec respect,
" WILLIAM BROWN."

(*Du tailleur.*)

" SAULT, le 15 décembre 1881.

" Au Rév. E. F. WILSON.

" CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous informer que les garçons Maxwell et Gabriel me donnent entière satisfaction et que je ne leur trouve pas de défauts.

" Bien à vous,
" W. VAUGHAN."

(*Du charpentier du village.*)

" SAULT, le 15 décembre 1881.

" Au Rév. E. F. WILSON.

" CHER MONSIEUR,—Je suis heureux d'avoir à dire que, depuis qu'il travaille pour moi, le garçon William s'est montré ponctuel, obéissant, honnête et qu'il mérite les meilleures notes que l'on puisse lui donner dans sa position. Il m'a donné satisfaction entière sous tous les rapports.

" Avec respect,
H. STOREY."

D'autres artisans parlent, avec les mêmes éloges, des capacités et de la conduite des garçons, et l'on doit reconnaître que les garçons sauvages peuvent devenir de bons artisans, si on leur en fournit les moyens. Il vaudrait donc bien mieux fournir aux enfants de la jeune génération les moyens de se livrer aux occupations pour lesquelles ils montrent tant d'aptitudes, que de les laisser dans un état de demi-civilisation et menant une vie de bohêmes sur les réserves. Son Excellence le marquis de Lorne, qui a visité l'institution l'année dernière, s'est montré fort satisfait de tout ce qu'il y a vu et a exprimé l'opinion que nous faisions bien d'engager nos élèves à abandonner leurs habitudes sauvages pour se mêler à la population blanche. Son Excellence le comte de Dufferin, qui posa la première pierre de l'asile actuel de Shingwauk, en 1874, avait déjà exprimé à peu près la même opinion. Forts de ces témoignages, nous pouvons donc continuer notre œuvre. Nous songeons d'abord à enseigner aux enfants sauvages, filles et garçons, les vérités et la pratique de la religion, et nous avons cons-

tamment en vue le jour où on ne leur reprochera plus leur origine et où ils seront partout sur un pied d'égalité avec leurs frères les blancs.

Les garçons qui ont quitté l'asile.

On se demande sans doute ce que sont devenus les garçons qui ont laissé l'institution? Ont-ils bien tourné et gagnent-ils bien leur vie? Nous sommes heureux de pouvoir donner à ces questions des réponses favorables dans la généralité des cas, bien que, nous le savons, il scit aujourd'hui difficile de suivre nos garçons dans le monde et de leur procurer de l'emploi permanent. Employer des sauvages sur le banc du tailleur ou à l'enclume du forgeron est une idée neuve. Elle se généralisera avec le temps, et quand elle sera bien répandue, nous croyons que les artisans des diverses parties du Canada emploieront nos garçons sauvages aussi volontiers qu'ils emploient les artisans qui demeurent dans le voisinage de notre localité.

Nous apprenons que quelques-uns des garçons qui nous ont quittés n'ont pu trouver de l'emploi que sur les fermes, dans les scieries et de temps à autre sur les bateaux à vapeur. Cela n'est pas satisfaisant, parce que le temps employé à apprendre un métier est perdu pour eux, s'ils ne s'y livrent pas par la suite. Toutefois nous avons eu de meilleures nouvelles de certains autres.

Joseph Esquimau est actuellement instituteur et catéchiste, sous la direction du Rév. P. Renison, à la mission de Népigon. William Riley est instituteur à Henvey's Inlet. Adam Kiyoshk (le premier garçon reçu à l'institution) est actuellement à Sarnia, où il exerce son métier de charpentier et reçoit de bons gages. Edward Jackson travaille comme charpentier à Wallaceburg et réussit bien. John Wigwas a gagné de bons gages comme bottier et est revenu à l'institution pour y compléter son éducation et se perfectionner dans son métier.

Nous avons demandé au département des sauvages de s'intéresser aux garçons qui n'ont pas encore trouvé à utiliser les métiers qu'ils ont appris chez nous, et il a promis de les recommander à ses agents.

A nos bienfaiteurs.

Nous remercions cordialement les nombreux amis qui, dans le cours de l'année dernière, nous ont envoyé des secours en argent et en effets d'habillement.

Le maintien de ces deux institutions nous impose, de jour en jour, une responsabilité plus grande. Sans la ferme conviction que notre réserve est bénie de Dieu, qui la soutiendra, nous renoncerions au fardeau de cette grande entreprise. Il nous faut d'abord conserver la confiance des parents sauvages—ce qui n'est pas chose facile;—nous devons les amener à nous confier leurs enfants, dont plusieurs viennent d'une distance de 300 milles, ou davantage, pour s'enfermer dans un établissement où ils se trouvent entièrement séparés d'eux, car leurs parents ne peuvent les voir, lors même qu'ils seraient malades ou mourants. Nous avons charge d'habiller, nourrir et instruire ces enfants comme s'ils appartenaient à notre propre famille; nous devons établir et faire observer des règles pour leur conduite générale. En outre, nous sommes responsables envers nos amis et bienfaiteurs de l'emploi consciencieux et économique des fonds qu'ils nous confient, et nous devons, par nos rapports, leur démontrer, de temps à autre, que notre œuvre progresse et finira par réussir. Actuellement, toute cette responsabilité incombe à une seule personne. Que le peuple de Dieu lui adresse des prières pour qu'Il nous donne assez de force et qu'Il bénisse nos efforts journaliers pour l'avantage de ces pauvres enfants de la forêt!

Nous sommes heureux que les contributions qui nous viennent d'Angleterre, et qui avaient considérablement diminué pour un temps, soient dans un état plus florissant aujourd'hui, grâce à l'énergie de notre secrétaire honoraire, Mme Martin, et des dames qui l'assistent dans son œuvre. Nous sommes également heureux d'avoir vu se réaliser l'espoir que nous exprimions dans notre rapport de l'an dernier, savoir, qu'une dame se chargerait de représenter l'asile de Wawanosh en Angleterre et d'y recueillir

£100 chaque année pour son maintien; Mme. Halson a bien voulu se charger de cette mission. Pour tous ces bienfaits, nous adressons nos remerciements les plus sincères au Dispensateur de tous biens.

Nos finances sont dans un meilleur état que l'an dernier. Nous avons commencé l'année avec un déficit de $650. Cette année, le déficit n'est que de $28. Pendant l'année, nous avons reçu, du Canada et d'Angleterre, une grande quantité d'effets d'habillements qui nous ont été fort utiles et nous ont évité des dépenses considérables. Nous espérons que plusieurs de nos dames patronesses sont déjà occupées, durant les longues soirées d'hiver, à faire des vêtements pour nos garçons et nos filles sauvages. Nous aurions surtout besoin de 20 ou 30 paires de forts pantalons pour garçons. Les mères qui ont des garçons tapageurs de 10 à 12 ans, comprendront l'importance de cette demande. Il nous faudrait aussi un plus grand nombre d'uniformes de serge bleue, à passements écarlates, pour garçons et filles, et une grande quantité de vêtements de dessous et de bas chauds. Nous accepterions aussi des casquettes d'hiver tricotées, pour garçons, et des ceintures écarlates tricotées, pour mettre autour de la taille avec l'uniforme d'été. Réception de tous les dons de vêtements sera accusée dans le *Algoma Missionary News*.

EXTRAITS

Du rapport annuel de M. Robt. Ashton, surintendant de l'institution Mohawk, accompagnés de deux tableaux, pour l'année expirée au 31 décembre 1881.

Au comité spécial de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre.

* * * * * * * *

"Pendant l'année, 25 garçons et 17 filles sont entrés à l'institution et 22 garçons et 20 filles l'ont quittée. Le 31 décembre, il y avait 90 élèves inscrits sur les livres, savoir, 45 garçons et 45 filles.

"Les 42 elèves qui ont laissé l'institution pendant l'année avaient passé à l'institution les périodes suivantes :—

Moins de 1 an	9
De 1 à 2 ans	13
" 2 " 3 "	10
" 3 " 4 "	3
" 4 " 5 "	2
" 5 " 6 "	3
" 6 " 7 "	2

"La moyenne, pour les garçons et les filles, a été de 2 ans et 2½ mois, soit une diminution de 6½ mois pour les garçons et de 10½ mois pour les filles, comparativement à l'année précédente."

* * * * * * * *

"La conduite et les progrès des élèves ont été des plus satisfaisants. L'établissement des externats est une grande amélioration; les élèves peuvent entrer plus jeunes à l'institution. Mais, d'un autre côté, nos élèves, surtout les garçons, étant tout jeunes, rendent moins de services dans les ateliers et demandent plus de soins et une surveillance plus active."

Elam Barefort, Isabella Latham et Maggie Davis ont passé avec succès, à Noël, l'examen d'entrée à l'école supérieure, et vont maintenant faire ici trois mois d'études spéciales pour se préparer à remplir des places d'institutrices; aucune d'elles n'a encore atteint l'âge suffisant pour prendre la direction d'une école, sans quoi je leur aurais facilement trouvé des places.

Les anciens élèves dont les noms suivent, ont obtenu de l'emploi pendant l'année :—

Margaret Maracle, institutrice à la baie de Quinté.
Kate Maracle, " Saint-Régis.
Floretta Maracle, " au pensionnat n° 2.
Clabren Russell, instituteur " n° 5.
Peter H. Martin, " " n° 10.
Jean Osborne, élève-maîtresse au collège des demoiselles, Toronto.

Deux garçons ont de l'emploi comme charpentiers, un comme apprenti, deux comme grooms, etc., et plusieurs comme garçons de ferme. Sept des huit instituteurs employés par le bureau des écoles des sauvages, sont des anciens élèves, et six enseignent sur d'autres réserves.

* * * * * * *

" Je suis heureux d'avoir à faire rapport que la condition actuelle des 156 élèves qui ont quitté l'institution pendant les quatre dernières années, indique une amélioration constante même sur le bon état de choses que je mentionnais dans le rapport de l'an dernier. Quelques-uns des filles qui enseignent actuellement, désirent beaucoup obtenir des certificats de seconde classe pour écoles publiques : l'une d'elles m'écrit qu'elle a économisé $80 et une autre m'a remis $40 pour couvrir les frais nécessaires. C'est là un des indices les plus encourageants d'énergie, d'économie et de juste ambition que j'aie encore constaté ; l'ambition est très commune, mais les deux autres qualités sus-mentionnées sont fort rares chez les sauvages. En tout cas, c'est là un bon résultat de ma détermination maintes fois exprimée de ne plus demander d'aide pour ceux qui n'essaieraient point de se tirer d'affaire par eux-mêmes."

TABLEAU VI.—Indiquant la condition actuelle des 156 élèves qui ont laissé l'institution pendant les quatre années expirées le 31 décembre 1881.

—	Garçons.	Filles.	Total.
Employés sur des terres, pour leur compte ou à moité	5	.....	5
do à gages ou par des parents	32	.....	32
Travaillant à des métiers ou dans des fabriques	7	2	9
Serviteurs—Sauvages	1	5	6
do —Blancs	2	16	18
Instituteurs	2	6	8
Interprètes et catéchistes	.....	.....	.....
Suivant les cours d'autres institutions ou de collèges	3	2	5
Vivant chez des amis et fréquentant l'école	2	6	8
Filles et garçons de moins de 16 ans	9	18	27
Partis pour les Etats-Unis	1	.....	1
Admis de nouveau	1	4	5
Ayant mal tourné	.....	2	2
Douteux, errants ou oisifs	2	.....	2
Elèves dont on n'a pas de nouvelles et qui ont fréquenté l'institution pendant moins de six mois	12	2	14
Mariés	.....	8	8
Morts	1	5	6
Total	80	76	156

INSTITUTION MOHAWK.

ADMISSIONS—FILLES.

Registre n°	Nom.	Date de l'admission.	Age	Nom et condition des parents.	Tribu.	Religion.	Ecoles où elles ont été précédemment.	Connaissances lors de son admission.	Observations.
		1877.						Classe.	
103	Elizabeth Miller (sœur 121)...	15 sept....	12	Anthony et Sarah Miller, Tuscarora.	Mohawk.....	Eglise d'Angleterre.	Ecole méthodiste	I	
		1875.							
54	Charlotte Johnson (sœurs nos 63 et 149, frère n° 106).	18 janv....	15	Jos. Smoke Johnson (chef), Tuscarora; sa mère est morte	do	do ...	N° 9.....	II	
60	Elizabeth Hill (frère n° 89)	11 sept....	14	Lucinda Hill (veuve), Baie de Quinté.	do	do ...	Ecole de la bande	I	

ADMISSIONS—GARÇONS.

		1874.							
56	Henry Danford (sœur n° 39)	7 mars....	13	John et Lydia Danford, Oneida.	Oneida	Eglise d'Angleterre.	Oneida	II	
		1871.							
36	George Peters (sœur n° 95)...	6 janv....	10	Un orphelin, amené par le Dr Dee, Tuscarora.	Delaware.....	do ...	N° 4.....	I	
		1879.							
145	Elijah Keys.....	18 janv....	12	Adopté par George et Ellen Keys (idolâtres), Tuscarora	Onondaga	Idolâtre	N° 10.....	II	

INSTITUTION MOHAWK.

SORTIES—GARÇONS.

Registre n°	Nom.	Date de la sortie.	Age	Période passée à l'institution.		Connaissances acquises.		Observations et notes subséquemment à la sortie.
						L. de l'admission.	A la sortie.	
		1878.		Ans.	Mois	Classe.	Classe.	
56	Henry Danford (destit.)..	12 juillet...	17	4	4	II	V	1878, chez ses parents ; avait été renvoyé pour mauvaise conduite ; 1879, chez ses parents ; on m'informe qu'il se comporte mal. 1880, travaillait avec son père ; 1881, travaillait au dehors ; mauvaise conduite.
110	John Skinnena.....	31 août....	16½	2	0	I	II	1878 et 1879, travaillait sur une terre ; 1880 et 1881, travaillait sur une terre ; quatre mois d'hiver dans une scierie.
43	Thomas Green.....	31 do ...	20½	5	7	V	Immatriculé à l'Université McGill, Faculté d. sciences appliq.	1878, suivait les cours de l'université McGill, la Cie de la Nouv.-Angleterre payant ses inscriptions seulement ; de 1879 à 1881 a suivi les cours de l'université McGill ; pendant la première partie de 1879, a suivi les cours de science appliquée et obtenu un prix de $25. En 1882, a été admis bachelier-ès-sciences ; ingénieur, ch. de fer G. O.
36	George Peters	31 do ...	17½	7	7	I	V	1878, en service (sauvage). Cet enfant n'a qu'un bras. En 1879, il était emp. s. les vap. des lacs c. garç. de salle. En '80-81, il trav. c. les sauv.
46	Nelson Moses	31 do ...	18	5	0	II	V	1878 et 1879, travaillait sur une terre avec son père. 1880, travaillait pour le Dr McCargow. 1881, travaillait au dehors.
104	Samson Maracle.....	31 do ...	12¾	1	10	I	III	1878 et 1879, vivait chez des amis et suivait l'école. 1880, suivait l'école n° 8 ; 1881, vivait chez des amis.

SORTIES—FILLES.

54	Charlotte Johnson	20 mai.....	18½	3	5	II	V	1878 et 1879, maîtresse-couturière à l'institution. 1880, en service en ville, chez madame Sheppard. En 1881, en service à Buffalo, dans un magasin de confection pour dames.
		1879.						
48	Anna Jones	26 juin....	19	4	9	IV	Avancée ; entrée à l'Inst. collégial	De 1879 à 1881, institutrice à l'école n° 7. En 1879, elle avait passé le meilleur examen sur seize candidats et instituteurs.
103	Elizabeth Miller.....	6 sept....	11	2	0	I	III	Etait bonne élève ; en 1880, chez ses parents. 1881, mariée à G. Martin, fils.
55	Jemima Wolf.....	6 do	17	4	0	II	IV	1879, institutrice à l'école de Muncey ; elle n'a pas les connaissances requises. 1880, chez ses parents. 1881, mariée à Lucius Henry.
60	Elizabeth Hill	6 do	18	4	0	I	IV	En service (chez des blancs) ; était une excellente élève. 1880, en service (chez un sauvage, Wm Powless). 1881, en service (chez des blancs.)

TABLEAU N° 1.

INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendus pendant l'exercice expiré au 30 juin 1882; le total des prix de vente et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui restaient à vendre à cette date.

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative qui reste à vendre.	Observations.
			$ cts.		
Albemarle	Bruce	3,330	2,862 95	.....	Quelques-unes de ces terres étaient réservées par le département, parce que les conditions de la vente n'avaient pas été remplies, en sorte qu'il semble avoir été vendu, pendant l'exercice, plus de terre qu'il n'en restait à vendre d'après le rapport de l'an dernier.
Amabel	do	1,105	1,601 25	.....	
Eastnor	do	3,550	3,955 00	9,077	
Lindsay	do	10,773	8,874 60	22,382	
St-Edmunds	do	3,103	2,726 00	46,337	
Lot de ville, Hardwick	do	.....	.....	1,100	
do Oliphant	do	54	269 20	391	
do Adair	do	70	455 60	1,489	
do Southampton	do	.....	.....	336	
do Bury	do	.....	.....	1,768	
Keppel	Grey	786	1,234 00	.....	
Wiarton	do	18	2,356 00	.....	
Sidwell	District d'Algoma	100	50 00	7,953	
Howland	do ...	500	250 00	5,163	
Sheguiandah	do ...	.....	.....	10,418	
Lot de ville, Sheguiandah	do ...	2	95 20	325	
Billings	do ...	200	100 00	.....	
Assiginack	do ...	235	117 50	6,983	
Campbell	do ...	1,161	580 50	13,243	
Carnarvon	do ...	1,083	541 50	10,288	
Allan	do ...	168	84 00	8,198	
Tehkummah	do ...	359	179 50	8,111	
Sandfield	do ...	353	176 50	3,427	
Tolsmanville	do ...	2	69 00	1,798	
Gordon	do ...	234	117 00	3,077	
Lot de ville, Shaftesbury	do ...	3	175 00	234	
Rivière Thessalon	do ...	3,310	3,342 00	8,641	
Macdonald	do ...	2,362	1,181 00	6,536	
Réserve de la riv. Desjardins	do ...	.....	.....	15,777	
Ameres	do ...	306	153 25	13,581	
Kars	do ...	.....	.....	9,479	
Pennefather	do ...	.....	.....	18,131	
Bennis	do ...	.....	.....	3,509	
Herrick	do ...	.....	.....	7,506	
Fisher	do ...	69	34 50	9,602	
Tilley	do ...	.....	.....	12,691	*Une grande partie des terres d'Anderdon qui sont inscrites comme vendues ont été concédées à titre gratuit à des sauvages ayant obtenu droit de franchise.
Haviland	do ...	.....	.....	3,821	
Vankoughnet	do ...	.....	.....	11,850	
Tupper	do ...	.....	.....	2,800	
Archibald	do ...	.....	.....	2,900	
Laird	do ...	640	396 80	14,687	
Meredith	do ...	220	110 25	8,563	
Baie de Gore	do ...	.....	.....	17	
Manitowaning	do ...	1	138 40	40	
Robinson	do ...	1,189	594 50	64,390	
Dawson	do ...	595	297 50	33,059	
Ile Cockburn	do ...	1,432	716 00	27,024	
Mills	do ...	1,587	764 75	12,848	
Burpee	do ...	600	275 00	15,072	
Barril Island	do ...	200	80 00	7,050	
Neebing	Baie du Tonnerre	.....	.....	3,778	
Sarnia	Lambton	32	7,336 00	.....	
*Anderdon	Essex	1,747	2,510 75	.....	
Seneca	Haldimand	.....	.....	281	
Cayuga	do	53	1,763 00	822	
A reporter		41,532	45,6 4 00	476,556	

5—1a¾

TABLEAU N° 1.—Indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendus pendant l'exercice expiré au 30 juin 1882—*Fin.*

Villes ou townships.	Comtés ou districts.	Nombre d'acres vendus.	Prix de vente.	Etendue approximative qui reste à vendre.	Observations.
			$ cts.		
Report		41,532	45,654 00	476,556	
Brantford	Brant				
Tyendinaga	Hastings	609	805 84	2,811	
Port-Credit et partie du township de Toronto		¾	103 00		
Ouiatchouan	Chicoutimi	420	189 00	12,650	
Viger	Témiscouata				
Ile Thorah	Ontario			134	
Iles dans le fleuve Saint-Laurent		80	320 00	1,253	
Iles dans les environs de l'île Manitouline		6,205	4,435 00		
Iles dans la baie de Quinté		2	100 00		
Iles dans le lac Erié		55	1,676 00		
		48,903¾	54,192 84	493,404	

RAPPORT ANNUEL—DIVISION DES VENTES DE TERRES.

Pendant l'année, on a vendu 48,908¾ acres de terres, moyennant $54,192.84. Ces terres sont, pour la plupart, situées dans diverses parties de la province d'Ontario.

On a perçu $70,475·65 à compte des ventes nouvelles et anciennes.

Il reste actuellement à vendre 493,000 acres de terres, en chiffres ronds.

Ventes nouvelles de terres enregistrées, 536.

Paiements sur baux, 441.

Rapports d'agents examinés, etc., 158.

Cessions de terres examinées et enregistrées, 355.

Descriptions pour lettres patentes et nombre correspondant de lettres patentes examinées, 339.

Ventes annulées, 32.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant des affaires des sauvages.

J. V. DEBOUCHERVILLE,
Commis préposé aux ventes.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin, 1882.

STATISTIQUE AGRICOLE.

TABLEAU

STATISTIQUE

PROVINCES.	Population sauvage habitant les réserves.	Etendue de terre cultivée.	Terres neuves, faites en 1881-82.	Maisons ou huttes.	Granges ou étables.	Charrues.	Herses.	Charrettes.	Moulins à vanner.	Machines à battre.	Autres instruments.	Chevaux.	Vaches.	Moutons.
		Arp.	Arp.											
Ontario	15,681	47,578	1,206	3,075	1,672	1,316	923	976	365	38	5,144	2,570	2,124	1,530
Québec	6,121	8,388	273¾	884	388	216	166	237	15	17	1,585	441	468	166
Nouvelle-Ecosse	1,588	1,079	244	274	47	16	17	27	....	...	377	28	82	65
Nouveau-Brunswick	1,486	2,240	158	297	87	21	26	14	12	12	407	32	30	13
Ile du P.-Edouard	312	116	14	61	5	3	2	2	....	...	53	2	.....	.....
Manitoba	9,021	1,416¾	231¾	1,803	436	249	234	149	2	1	3,371	176	324	18
Territoires du N.-O.	14,173	1,819	77½	428	257	169	131	81	7	...	3,392	772	296	.....
Colombie-Britannique	33,252	4,863	86½	1,810	481	238	115	81	....	...	1,740	10,932	2,444	214
Totaux	81,634	67,499¾	3,069½	8,632	3,373	2,228	1,614	1,567	401	58	16,069	14,953	5,768	2,006

THOS. F. KIRKPATRICK,
Commis des statistiques.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 31 décembre 1882.

N° 2.

agricole et industrielle.

Porcs.	Bœufs.	Jeunes bestiaux.	Maïs.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Seigle.	Sarrasin.	Pommes de terre.	Foin.	Poisson, valeur.	Fourrures, valeur.	Industries diverses.
												$		
4820	695	2,451	42,146	40,094	61,589	30,218	36,173	1,671	1,098	70,908	6,118	30,235	34,331	37,194
687	34	534	2,928	2,659	14,321	3,816	798	28	2,432	13,184	1,909½	773	42,365	53,892
35	27	57	95	188½	623½	54½	70	60	90	8,033	418	1,469	502	3,747
59	6	65	35	249	3,735	16	5	11	1,992	6,660	306½	2,640	2,880	5,885
6	2	1	5	76	220	1	.....	.....	.....	1,000	36	300	30	3,500
95	281	529	1,401½	3,751	612	54	1,299	1	.....	32,258½	3,251	78,100	99,578	4,010
6	260	384	560	6,009	445	50	5,127	1,100	.....	22,030	1,964	5,300	27,115	.....
1105	247	2,148	146	9,282	9,032	1,245	1,654	.....	.....	30,304	1,879	891,249	476,858	78,651
6813	1,552	6,169	47,316½	62,308½	90,577½	35,454½	45,126	2,871	5,612	184,377½	15,882	1,010,066	683,659	186879

L. VANKOUGHNET,
Sous-surin.-général des affairss des sauvages.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles de sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Traitement par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
ONTARIO.		$ cts.	
Alderville	Elizabeth Hyndman	250 00	Sur la réserve Aluwick. Payé sur le fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Bear Creek	Jacob Henry	200 00	Les Chippewas de la Thames
Cape Croker	James Keatley	300 00	do de Nawash
Caradoc	Joseph Fisher	200 00	do de la Thames
Ile du Chrétien	Allan Salt, jun	250 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Fort-William, filles	Joseph E. Martin	200 00	Fonds des écoles des sauvages
do garçons	Thomas F. Stakum	200 00	do
Baie des Français	Isabella McIver	200 00	Les Chippewas de Saugeen
Rivière du Jardin, protestante	J. H. Glass	200 00	Fonds des écoles des sauvages
do cath. romaine	Rév. T Ouellette	200 00	do
Ile Georgina	Robert Mayes	300 00	do et société des missions méthodistes
Lac Doré	Jennie Ryan	150 00	Fonds des écoles des sauvages
Henry Inlet	Wm Riley	200 00	La bande et fonds des écoles des sauv.
Hiawatha	H. M. Newbigin	250 00	Sur la réserve du lac Rice et du lac à la Vase. Fonds des écoles des sauvages et société des miss. méthodistes.
Kettle Point	Moses Waucaush	250 00	Les Chippewas de Sarnia
Mattawan, haut de l'Ottawa	Sister Ste. Thekla	100 00	Fonds des écoles des sauvages
Réserve de Mississagua, Baie Georgienne	Minnie E. Riordan	200 00	Sur la réserve de la rivière Mississaga, côté nord, Baie Georgienne. Payé sur le fonds des écoles des sauvages.
Institut. de Mohawk, Brantford	Robt. Ashton, Principal	.....	Cie de la Nouvelle-Angleterre
Moriaviantown	Daniel Edwards	350 00	Les Moraves de la Thames
Institution industrielle de Mount Elgin à Munceytown	Rév. W. W. Sheppard.	3,000 00	*Voir* observations
Muncey (en arrière)	John Nicholas	200 00	Les Munsees de la Thames
do (inférieur)	S. Logan	200 00	Fonds des écoles des sauvages et l'église anglicane
New Credit	John H. Scott	350 00	Les Mississagas de Crédit et fonds des écoles des sauvages
Oneida, n° 1	E. S. Dark	250 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
do n° 2	J. T. Schuyler	.....	L'église anglicane
A reporter		8,000 00	

N° 3.

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée le 1882.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
48	16	45	.....	44	9	23	.....	.....	.....	Traitement pris sur un crédit spécial de la moitié du montant, fourni par le fonds des écoles des sauvages à la société des missions méthodistes.
22	10	21	11	11	1	1	.....	.....	.....	
33	23	32	15	29	8	15	.....	.....	.....	
23	14	22	11	10	4	5	.....	.....	.....	
27	10	29	9	11	.....	6	.....	.....	.....	3 trimestres seulem. *Voir* observations en regard d'Alderville.
35	30	35	18	12	7	8	.....	.....	.....	Catéchisme—langues française et sauvage.
21	11	21	14	14	14	14	.....	10	.....	
33	23	32	15	29	15	8	.....	.....	.....	
34	19	32	17	32	4	5	8	.....	.....	
45	25	43	16	38	36	9	.....	39	.....	
17	12	17	12	14	3	16	.....	.....	.....	3 trimestres seulem. *Voir* observations en regard d'Alderville.
15	6	14	6	7	.....	.....	.....	.....	.....	3 trimestres seulement.
36	13	22	8	18	4	4	.....	13	4	On enseigne la Sainte-Ecriture.
20	8	20	13	14	3	13	.....	13	.....	*Voir* obs. en regard d'Alderville.
19	12	18	12	11	7	8	.....	14	6	Catéchisme et dictée.
15	7	14	6	7	1	.....	.....	.....	.....	3 trimestres seulement.
19	12	19	19	17	3	6	.....	14	.....	do
90	90	90	90	90	90	90	.....	22	.....	
54	24	54	22	18	15	16	.....	.....	.....	Leçons de choses.
57	57	57	57	57	29	41	.....	.....	.....	Ecole industrielle et pensionnat, $60 par année, prises sur le fonds des sauvages, pour chacun des 50 élèves. Les garçons apprennent des métiers et l'agriculture; les filles, la couture, l'économie domestique, etc.
18	11	18	10	9	.....	.....	.....	.....	.....	
14	6	14	4	12	2	5	.....	.....	.....	
29	17	28	22	22	21	21	.....	.....	.....	
45	18	38	14	25	.....	.....	.....	.....	.....	On enseigne le catéchisme.
30	13	29	.....	22	1	6	.....	.....	.....	
799	487	764	421	573	277	320	8	125	10	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages.

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Traitement par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
		$ cts.	
Report		8,000 00	
ONTARIO—*Suite.*			
N° 3 sur l'Oneida	Elijah Sickles	250 00	Onéidas de la Thames et fonds des écoles des sauvages
N° 1 sur Parry Island	Eliza Tobias	200 00	Sauvages de Parry Island et fonds des écoles des sauvages
N° 2 do	Amelia Chechock	200 00	Sauvages de Parry Island
Rama	Maggie Armstrong	250 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Saugeen	F. M. Goodridge	200 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Shewanaga	*Amelia Chechock	200 00	Sauv. de Shawanaga et fonds des écol
Sheseguaning	Mary McKeon	200 00	Fonds des écoles des sauvages
Shiguiandah	F. Frost	300 00	do do
Shingwauk Home	Rév. E. F. Wilson, principal		Sur la réserve de la rivière du Jardin. *Voir* observations
Six-Nations, sav. :—			
N° 2 sur la Grande Rivière	Floretta Maracle	1,900 00	Toutes sur la réser. des Six Nations.
3 do	Lydia Lewis		
5 do	C. Russell		
6 do	M. Tench		
7 do	Anna Jones		
8 do	Sarah Davis		
9 do	Nelles Monture		
10 do	P. H. Martin		
Red Line	A. Henderson	250 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Stone Ridge	E. B. Roberts	250 00	do do
Ecole Thomas	J. Miller	300 00	Payé à même le fds. des Six-Nations
Sidney Bay	D. Craddock	200 00	Chippewas de Nawash
South Bay, Ile Manitouline	Sophie deLamorandière	200 00	Fonds des écoles des sauvages
Stoney Point, sur la réserve	Dora Weaver	200 00	Fonds des écoles des sauvages et société des missions méthodistes
Ile Ste-Claire, réserve Walpole	John Burke	300 00	do do
N° 1 sur la Tyendinaga	Jane McCulloch	250 00	Mohawks de la baie de Quinté
2 do	B. C. Carney	150 00	do do
3 do	M. Johnston	150 00	do do
N° 1 sur l'Ile Walpole	James Cameron	300 00	Pottowattamies de l'île Walpole et l'église anglicane
A reporter		14,250 00	

* Transférée depuis à l'école de Parry Island.

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'année expirée le 30 juin 1882.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
799	487	764	421	573	277	320	8	125	10	
54	28	41	11	21	3	.....	.....	24	.....	Les sauvages paient $144 et le fonds des écoles $106 par année.
26	10	22	10	14	7	7	.....	.....	23	Deux trimestres seulement.
12	7	8	12	7	6	.....	.....	.....	.....	do
28	12	28	9	28	1	5	.....	18	18	Trois trimestres seulement. *Voir* observat. en regard d'Alderville.
22	8	22	14	15	1	9	.....	.....	.....	Enseignem. du catéchisme. *Voir* observat. en regard d'Alderville
22	7	22	6	21	2	5	.....	22	.....	Pas de rapport depuis sept. 1881.
24	12	25	7	21	1	3	.....	21	.....	
29	19	22	8	18	.....	10	.....	22	2	Trois trimestres seulement.
54	35	53	37	50	35	36	.....	.....	.....	Ecole industr. et pensionnat, $60 par année, chaq. élève, pour 50 élèves, somme prise sur les fonds des sauv. Les garçons appr. l'agriculture, des métiers, etc.
69	41	66	7	31	9	8	.....	.....	.....	Les traitements des instituteurs de ces huit écoles sont pris sur les crédits spéciaux du fonds des écoles des sauvag., sur les fonds des Six-Nations et de la Cie de la Nouvelle-Angleterre respectivement, les premiers contribuant pour $400, les deuxièmes pour $1,500 et les troisièmes pour $1,100 par année, dans ce but.
39	18	38	19	39	16	15	.....	.....	.....	
28	16	28	5	27	5	5	.....	.....	.....	
29	10	24	11	28	10	10	.....	.....	.....	
49	25	48	20	49	11	11	.....	.....	.....	
29	16	29	10	29	10	10	.....	.....	.....	
43	19	37	18	32	18	18	.....	19	.....	
41	13	41	17	41	11	11	.....	.....	.....	
28	12	28	9	28	1	5	.....	18	18	*Voir* observations en regard d'Alderville.
22	8	22	5	21	6	14	.....	.....	.....	
32	17	23	15	27	3	11	.....	.....	.....	
16	7	14	8	13	8	3	.....	1	.....	
17	8	16	9	16	2	1	.....	8	.....	Trois trimestres seulement.
13	8	13	9	10	4	6	.....	.....	.....	*Voir* observations en regard d'Alderville.
51	24	51	11	45	5	50	.....	50	.....	do do
40	24	27	12	35	8	12	1	.....	.....	
38	17	35	14	30	3	5	.....	.....	.....	Rapports reçus pour trois trimestres seulement.
38	15	26	14	26	10	10	.....	26	26	
24	9	23	10	8	.....	.....	.....	.....	.....	*Voir* observations en regard d'Alderville.
1,716	932	1,596	758	1,303	473	600	9	354	97	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

Ecoles.	Nom des instituteurs.	Traitement par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
		$ cts.	
Report		14,250 00	
ONTARIO—*Fin.*			
Ile Walpole, N° 2	Adam Jacobs	300 00	Fonds des écoles des sauvages et sociétés des missions méthodistes.
Wawanosh Home, sur la réserve de la rivière du Jardin	Delle Bennetts	600 00	Fonds des écoles des sauvages
West Bay, Ile Manitouline	D. J. Riordan	200 00	do
Lac au Poisson Blanc	Joseph Agowissi	200 00	Sur la réserve de la riv. au Poisson Blanc. Fonds des écol. des sauvg.
Wikwemikong, Ile Manitouline, garçons	J. Kochmstedt	300 00	Fonds des écoles des sauvages
Wikwemikong, Ile Manitouline, filles	Lucy Haessly	300 00	do
Wikwemikonsing, Ile Manitouline	Agatha Gahbow	200 00	do
Total Ontario		16,350 00	
QUÉBEC.			
Caughnawaga	Mr. and Mme. Fletcher.	350 00	Fonds des écoles des sauvages
Chenal, réserve de Saint-Régis	J. McGee	200 00	do
Ile Cornwall do	Sarah Murphy	200 00	do
Lac Saint-Jean	Madame L. E. Otis	150 00	do
Lorette	Odelie Pelisson	200 00	do
Maniwake, rés. de la riv. Désert.	Sœur M. du St. Sauveur	150 00	do
Maria, comté de Bonaventure	Thos. Cyr	150 00	do
Oka, village	T. Arirhou	250 00	Fonds des écoles des sauvag. et société. des missions méthodist.
Oka, district	M. Thawouiawitha	200 00	
Ristigouche	S. M. Sheppard	150 00	Fonds des écoles des sauvages
St-François, Yamaska, protest.	H. Boudreau	250 00	do
do do catholiq.	J. Laurent	290 00	do
Saint-Régis	Mary Bannon	200 00	do
Temiscamingue	Sœur Ste. Colombe	100 00	do
Total, Québec		2,840 00	
NOUVELLE-ECOSSE.			
Rivière à l'ours	T. C. Kerr	264 00	Fonds consolidé
Eskasonie	R. McMillan	200 00	do
Anse des Sauvages	Kate Jollymore	100 00	do
Whycocomah	John McEachen	200 00	do
Total, Nouvelle-Ecosse.		764 00	

N° 3 – *Suite.*
du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports), pendant l'année expirée le 30 juin 1881.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
1,716	932	1,596	758	1,303	473	600	9	354	97	
55	31	44	16	17	1	12	.....	15	.....	Rapports reçus pour trois trimestres seulement.
21	19	21	13	18	16	21	.....	.....	.....	do do
21	14	17	4	17	.....	.....	.....	.....	.....	do do
14	9	13	7	9	4	.....	.....	.....	.....	do do
61	47	57	28	34	23	18	.....	14	.....	On enseigne les arts industriels.
59	47	64	57	54	25	10	.....	19	.....	Rapports reçus pour trois trimestres seulement.
28	16	16	21	27	6	4	.....	27	.....	do do
1,965	1,115	1,828	904	1,479	548	665	9	429	97	
89	43	74	39	33	14	15	.....	.....	.....	
41	24	39	15	18	1	.....	.....	.....	.....	Ouverte pendant trois trimestres seulement.
28	14	28	10	14	3	4	.....	.....	.....	do do
42	18	21	19	27	4	2	1	.....	.....	
30	23	27	25	30	5	2	2	.....	.....	do do
20	15	19	14	12	3	3	.....	.....	.....	
17	9	15	18	11	1	1	.....	.....	.....	
34	17	28	9	13	.....	3	.....	.....	.....	do do
17	11	13	3	5	2	.....	.....	.....	.....	do do
42	25	33	9	20	2	2	.....	.....	.....	
42	25	25	17	15	7	7	.....	.....	.....	
32	16	24	18	29	8	7	.....	.....	.....	
25	15	21	14	14	1	3	.....	.....	.....	
38	29	36	10	27	24	.....	.....	.....	.....	
497	284	413	220	268	75	49	3	.....	.....	
21	12	21	5	13	3	1	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
21	9	20	8	3	4	4	.....	.....	.....	
27	7	14	.....	24	.....	.....	.....	12	.....	do
30	14	25	14	12	7	11	.....	.....	.....	
99	42	80	27	52	14	16	.....	12	.....	

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Traitement par année.	Réserve où se trouve l'école, et fonds sur lequel l'intituteur est payé.
		$ cts.	
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
Eglise Brûlée	M. B. Dumaresq	200 00	Fonds consolidé
Tobique	Mary E. Hartt	150 00	do
Total, Nouveau Brunswick		350 00	
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
Ile Lennox	J. O. Arsenault	200 00	Fonds consolidé
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Assissippi	Rév. J. Hinds	On paye $300 d'appointements à l'instituteur de chaque école entièrement supportée par le gouvernement, et $12 par année pour chaque élève au-dessus du nombre de 25 et jusqu'à celui de 42; le tout ne devant pas excéder $504 par année. Les instituteurs qui reçoivent de l'aide des sociétés de missions, reçoivent du département, en outre de cette aide, la somme de $12 par tête, par année, d'après une moyenne de fréquentation quotidienne ne devant pas excéder 25 élèves, ni $300.	Fonds consolidé; quelques instituteurs touchent des appointements provenant d'autres sources.
Rivière Beren	W. J. Hope		
Réserve des Gens du Sang	George McKay		
Rivière de la Tête-Ouverte	W. Dennet		
Crow Stand	C. G. McKay		
Coteaux de l'Aigle	R. Jefferson		
Lac du Flux et du Reflux	James Asham		
Fairford (en haut)	Julia Murray		
do (en bas)	Wm. Anderson		
Fort MacLeod	J. McLean		
Fort Alexander, protestante	D. D. McDonald		
do catholique rom.	R. J. Tabouret		
Fisher River	Louisa Lyness		
Ile à la Crosse	Sœur Langelier		
Islington	J. C. Richardson		
Réserve de John Smith	B. Brewster		
Lac Saint-Martin	F. Storr		
Petite Saskatchewan	B. Thom		
Morleyville	A. Sibbald		
Jack Fish Creek, réserve Moosoomin	Katie Clink		
Lac Muskeg	G. Chapeltière		
Norway House	M. Cookes		
Lac aux Oignons	Rév. C. Quinney		
Pas	Eliza L. Budd		
Saint-Albert	Sœur Blanchette		
St. Peters, n° 1, protestante	J. J. Merritt		
do n° 2, catholique	Rév. J. Allard		
do n° 2, protestante	Rév. H. Cochrane		
Lac au Poisson Blanc	J. A. Youmans		
Total, Manitoba et T.N.O.			

N° 3—*Suite.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée le 30 juin 1882.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
33	20	31	13	20	.....	.....	.....	.....	.....	
24	10	19	11	24	.....	.....	.....	.....	.....	
57	30	50	24	44	.....	.....	.....	.....	.....	
12	5	12	7	9	3	8	.....	4	.....	
18	14	18	4	18	.....	6	.....	2	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
81	29	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Deux trimestres seulement.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
35	19	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Deux trimestres seulement.
19	15	19	8	19	.....	.....	.....	.....	.....	Les trimestres de septembre et de décembre seulement.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
40	30	33	20	26	10	10	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
21	18	21	10	5	2	7	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
18	11	15	7	7	2	.....	.....	2	.....	
27	18	14	16	14	5	4	.....	19	.....	
30	12	30	35	9	9	5	4	.....	.....	Deux trimestres seulement.
36	33	34	29	30	10	12	.....	12	.....	Trois do
36	26	15	2	2	1	.....	.....	.....	.....	
32	21	21	.....	32	.....	1	.....	.....	.....	do do
21	15	21	6	9	1	1	.....	.....	.....	Deux do
19	11	19	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	Trois do
57	26	57	1	57	.....	.....	.....	.....	.....	Un do
28	14	17	6	9	.....	.....	.....	.....	.....	Deux do
26	20	26	11	25	.....	.....	.....	26	.....	Un do
37	16	37	9	16	.....	.....	.....	.....	.....	Deux do
29	15	10	9	4	.....	.....	.....	.....	.....	Trois do
28	17	26	6	5	.....	.....	.....	.....	.....	do do
35	24	35	22	17	.....	.....	.....	17	.....	Deux do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
49	43	45	31	30	15	14	.....	17	.....	Deux trimestres seulement.
40	18	40	5	22	10	2	.....	9	.....	
762	465	596	241	358	65	62	4	104	.....	

TABLEAU

Indiquant les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages 30 juin

Ecoles.	Noms des instituteurs.	Appointements par année.	Réserve où se trouve l'école et fonds sur lequel l'instituteur est payé.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.		$ cts	
Fort Rupert	E. M. Hall	$12 par tête jusqu'à concurrence de $300 par année, excepté pour les écoles de Metlahkhatla et de Ste-Marie qui ont des crédits spéciaux de $500 et de $350 par ann. respectiv.	Fonds consolidé. Quelques instituteurs reçoivent aussi des appointements provenant d'autres sources.
Fort Simpson	Sœur M. Lawrence		
Hazleton	Jane H. Ridley		
Kincolith	Henry Schutt		
Kitlahdamax	Geo. Robinson		
Massett	Geo. Sneath		
Metlahkhatla	S. Legaic		
Nass, Grenville	Anna Stirton		
Mission Ste-Marie	Sœur M. Lumena		
Total, Colmbie-Britannique			

N° 3—*Fin.*

du Canada (au sujet desquelles on a reçu des rapports) pendant l'année expirée le 30 juin 1882.

Nombre des élèves inscrits.	Fréquentation moyenne, par jour.	Nombre des élèves qui épellent et lisent.	Nombre des élèves qui écrivent.	Nombre des élèves qui apprennent l'arithmétique.	Nombre des élèves qui apprennent la grammaire.	Nombre des élèves qui apprennent la géographie.	Nombre des élèves qui apprennent l'histoire.	Nombre des élèves qui apprennent la musique et le chant.	Nombre des élèves qui apprennent le dessin.	Observations.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas reçu de rapports.
83	32	37	6	12	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
40	16	27	5	16	1	27	.....	.....	.....	Trois trimestres seulement.
43	37	25	22	22	1	17	.....	.....	15	
166	85	89	33	50	2	44	.....	.....	15	

TABLEAU n° 3, indiquant les conditions dans lesquelles se trouvent les différentes écoles des sauvages, etc.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Elèves.
Ontario	1,965
Québec	497
Nouvelle-Ecosse	99
Nouveau-Brunswick	57
le du Prince-Edouard	12
Manitoba et territoires du Nord-Ouest	762
Colombie-Britannique	166
	3,558

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin, 1882.

TABLEAU N° 4.

RECENSEMENT, PAR PROVINCES, DES SAUVAGES DU CANADA, RÉSIDENTS ET NOMADES.

ONTARIO.

Algonquins de Carleton		21
do	Lac d'Oré	75
do	Renfrew	176
Chippewas et Munsees de la Thames		612
do	Ottawas et Pottawattamies de l'île Walpole	784
do	de Sarnia, Kettle Point et Sauble	539
do	Ile aux Serpents	142
do	Rama	258
do	Saugeen	362
do	Nawash	394
do	Beausoleil	311
do	Lac Supérieur	1,848
do	côte nord de la Baie Georgienne	593
do	Rivière du Jardin et Baie de Batchewana	698
Moraves de la Thames		271
Mississaguas du lac à la Vase		157
do	de Lac Rice	94
do	de Scugog	41
do	d'Alnwick	216
do	de New Credit	217
Mohawks de la Baie de Quinté		938
Onéidas de la Thames		702
Ojibbewas et Ottaouais des îles Manitouline et Cockburn		1,517
do	du lac Huron	2,877
Six Nations sur la Grande Rivière		3,195
Wyandotts d'Anderdon		88
Total		17,126

PROVINCE DE QUÉBEC.

Abénakis de Saint-François		261
do	Bécancour	52
Algonquins de la Rivière Désert		414
do	Témiscamingue	198
do	Pontiac Sud	68
do	Pontiac Nord	520
do	Hull	66
do	Piccanock	21
do	Hincks	15
do	de la rivière à l'Aigle	22
do	Bouchette	9
do	Tomasine	196
do	Kakebonga	92
do	Bowman	8
do	du Lièvre Ouest	54
do	Mulgrave	20
do	Sainte-Angélique	3
do	Ripon	4
do	Nation du Nord	44
do	Argenteuil	6

Algonquins de Doncaster	8
do Montcalm	12
do Joliette	5
do Berthier	6
do Richelieu	3
do Iberville	7
do Maskinongé	20
do Saint-Maurice	184
do Compton	5
do Portneuf	3
Amalécites de Témiscouata	73
do Viger	133
Hurons de Lorette	273
Iroquois de Caughnawaga	1,485
do Saint-Régis	1,095
do et Algonquins du Lac des Deux-Montagnes	360
Micmacs du Bassin de Gaspé	50
do Maria	96
do Restigouche	445
Montagnais de Betsiamits	447
do Escoumains	48
do Godbout	38
do Grande-Romaine	294
do Lac Saint-Jean	315
do Mingan	180
do Moisie	7
Naskapees du bas Saint-Laurent	2,860
Natashquan	36
Sept-Iles	257
Saint-Augustin	271
Total	11,089

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Micmacs d'Annapolis, Digby, Yarmouth et Shelburne	362
do du comté de King	106
do Queen	95
do Lunenburg	54
do Halifax	165
do Hants	169
do Colchester	100
do Cumberland	130
do Picton	187
do Antigonish et Guysboro'	169
do Richmond	246
do Inverness	90
do Victoria	105
do Cap-Breton	250
Total	2,228

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs de Restigouche	42
do Gloucester	40
do Northumberland	396

Micmacs de Kent	379
do Westmoreland	87
Amalécites de Madawaska	32
do Victoria	152
do Carleton	38
do Charlotte	72
do Saint-Jean	20
do des comtés d'York, Sunbury, King et Queen.	228
	1,486

PROVINCE DE L ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Micmacs	312

PROVINCE DU MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chippewas et Cris, traité n° 1	3,584
do do do 2	1,004
do Sauteux do 3	2,668
do do et Cris, traité n° 4	9,195
do do do do 5	3,195
Cris de la Plaine et des Bois, do 6	6,756
Pieds-Noirs, traité n° 7	8,642
Sioux résidents	2,000
Total	37,044

DISTRICT D'ATHABASKAW.

Cris de la Plaine	18
Cris des Bois	809
Assiniboines	13
Chipweyans	1,303
Castors	255
Total	2,398

TERRE DE RUPERT.

Rupert's House	400
Fort George	450
Petite rivière de la Baleine	50
Nitchequon	180
Osnaburgh	350
Martin's Falls	300
Long Lake	250
New-Brunswick	150
Albany	100
Mattamgimingue	120
Abittibi	450
Poste Volant	100
Mettachewan	50
Poste de Long-Portage	50
Factorerie de l'Orignal	420
Waswanapee	200
Mistasine	150
Total	3,770

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nation des Aht.

Ohey-aht	262
She-sha-aht	161
How-chuk-les-aht	91
Opet-ches-aht	53
To-quh-aht	47
W-ltoo ilth-aht	287
E-koolth-aht	48
Évaluation des autres tribus non comprises dans ce qui précède	2,551
Bella-Coola et Ilet Suck, évalués à	2,500
Comox (3 bandes)	88
Nation Cowichan :—	
Esquimalt	77
Songhees	182
Nanaimo	223
Skwaw-mish	639
Soke	39
Tche a-nook	54
Ke-tlay-nup	24
Li-icks-sun	49
Hal-alt	44
Pa-nel-a-kut	239
Ku leets	117
Sick-a-meen	36
So-me-naw	112
Kwaw-ma-chin	201
Ka-nip-sum	65
Ko-ne-a-kun	89
Clem Clem-a-lits	167
Kevil-kiva-sha-lah	31
Tlip-pah-lis	29
Sno-no-wus	17
Kwa-le-cum	20
Chah-thul-elp-il	104
Tsah-wit-ook	71
Pau-kwe-chin	93
Tsi-klum	41
She-shell	167
Ska-sah-ah	20
Koo-na-mich	15
Nation Hydah, évaluée à	2,500
Quackewlth	3,500
Tsi npsheean	5,000

Bandes de la terre ferme.

Samamhoo	65
Tsowassan	52
Misqueam	92
Creek False	42
Creek Capitano	41
Mission, Burrar-dInlet	123
Creek Seymour	22
Réserve n° 3, Burrard-Inlet	39
Co-quit-lum	36

Katsey	127
Langley	106
Whonock	30
Matsqui	76
Sumas, N° 1	19
" N° 2	12
" N° 3	41
Nicoamen	14
Squc-am	25
Klatawars	16
Schurye	28
Co qua-piet	26
Squchala	30
Squah	71
Assylitch	12
Skokale	34
Yak-y-you	44
To-ylee	51
Harrison Mouth	41
Chehales	131
Squatils	45
Cheam	95
Popkum	18
Skowall	48
Hope	25
Ohamille	65
Ewahoos	96
Yale	267
Spuzzum	237
Boston-Bar	316
Boothroyds	251
Kanaka Flat	106
Siska Flat	67
Skappah	55
Lytton	590
Nicomen	93
Cook's Ferry	282
Nicola	522
Smilkameen	56
Okanagan (Keremeus)	136
Bonaparte	100
Kamloops	254
Thompson-Nord et lac au Canot	144
Creek de l'Homme-Mort	82
Thompson-Sud (Niskahnuith)	140
Lac Adams	150
Petit Lac Shuswap	98
Spelemcheen	118
Tête du lac Okanagan	248
Penticton	144
Mission d'Okanagan	67
Osoyoos	117
Autres sauvages de la surintendance, évalués à	8,522
Total	35,052

RÉCAPITULATION.

Ontario	18,126
Québec	11,089
Nouvelle-Écosse	1,228
Nouveau-Brunswick	1,486
Ile du Prince-Edouard	312
Manitoba et territoires du Nord-Ouest	37,044
District d'Athabaskaw	2,398
Terre de Rupert	3,770
Colombie-Britannique	35,052
Total	110,505

NOTE—On n'a pas recu de recensement des sauvages du district d'Athabaskaw, de la Colombie-Britannique, ni de la Terre de Rupert ; les chiffres y relatifs, indiqués dans le rapport de l'an dernier, sont reproduits ici.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

NOTE.—(*Ces rapports ont été reçus trop tard pour être insérés à leur place parmi les rapports des agents.*)

BUREAU DES SAUVAGES.
QU'APPELLE, T.N. O., 28 décembre 1882.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre pour votre information, le rapport suivant sur les sauvages confiés à mes soins.

L'évènement le plus important pour les sauvages a été la visite de Son Excellence le gouverneur général, qui a eu un effet des plus salutaires, en leur prouvant que les intérêts de leur " Grande Mère " étaient les mêmes que les leurs.

Il y avait environ dix-neuf cents sauvages assemblés ici, et la loyauté qu'ils ont tous montrée était des plus agréables.

L'ennuyeuse question de l'augmentation d'indemnité, soulevée chaque année à l'époque du paiement des annuités, a été, dans une assemblée de conseil à laquelle assistait Son Excellence, réglée d'une manière satisfaisante, en leur faisant comprendre qu'il était impossible de changer les conditions des traités ; cette décision a affermi ma position et a satisfait les sauvages.

Ils ont exprimé le grand désappointement qu'ils éprouvaient de l'absence de Son Altesse royale la princesse Louise.

J'ai visité les différentes réserves, dans le cours de l'année, accompagné d'instructeurs d'agriculture, et j'ai trouvé, règle générale, une amélioration sensible dans la propreté des huttes, et de plus, que ceux qui les habitaient avaient plus de prévoyance dans leurs préparatifs d'hiver.

Je dois faire un rapport des plus favorables sur les étables, dans tous les cas, à une seule exception près ; les animaux sont bien abrités, et j'ai fait comprendre aux sauvages quels soin et attention ils doivent leur donner, ainsi que la valeur réelle du foin.

Dans le mois de mars, l'inspecteur Steele, qui commande la police à cheval du Nord-Ouest à ce poste, mit le caporal Stewart à ma disposition, pour m'accompagner dans les différentes réserves, afin de vacciner tous ceux qui en auraient besoin.

On s'aperçoit d'une grande amélioration dans la santé des sauvages, comparée à l'année précédente, due sans doute à ce qu'on a ajouté des légumes à leur nourriture, et aussi à ce que les huttes sont plus habitables.

Les vêtements fournis à cette agence et distribués aux sauvages en paiement d'ouvrage, ont matériellement aidé à les protéger contre le froid de l'hiver.

De bonne heure cet été, La Longue-Loge, et L'homme-qui-a-pris-l'habit, deux chefs assiniboines, accompagnés de leurs bandes, arrivèrent ici de Fort-Walsh, et après trois jours de repos ils se rendirent à Indian Head, où tout avait été préparé pour les recevoir.

Je les accompagnai, et avant de partir je fis planter toutes leurs pommes de terre de semence.

Ces sauvages ont paru satisfaits de leur réserve, et en très-peu de temps ils avaient construit dix-huit huttes confortables.

Immédiatement après que ces bandes furent rendues à Indian-Head, les différentes familles et les chefs reçurent les animaux et les instruments aratoires promis par le traité ; tout marcha amicalement jusqu'à l'arrivée de Pie-a-pot.

Le chef en dernier lieu mentionné arriva ici le 23 juin 1882, et persuada autant de sauvages qu'il put des différentes réserves, de le rencontrer en conseil ; ses discours n'ont eu évidemment que très peu de poids et d'influence parmi eux.

Il vint me voir à la réserve Indian-Head, accompagné de Lavallée, l'interprète de la police à cheval du Nord-Ouest à Fort-Walsh ; il exprima sa satisfaction des réserves choisies pour lui et désirait que la ligne de bornage fût tracée entre sa réserve et celle des Assiniboines.

Si le gouvernement lui avait accordé ses nombreuses demandes, il n'y a pas de doute qu'il aurait trouvé quelque autre excuse pour retourner à Fort-Walsh.

Environ quinze loges de sa bande restèrent en arrière, la plus grande partie passant l'hiver aux Buttes du Tondre, et quelques autres sur les différentes réserves.

Comme mon état tabulaire n'est pas terminé, je ne puis l'annexer à ce rapport, mais je l'expédierai le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. McDONALD,

Agent des sauvages, Traité n° 4.

GLOUCESTER, 17 janvier 1883.

Au Très honorable
Surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'ayant reçu des instructions verbales du sous-ministre des affaires des sauvages, je partis le 21 juin dernier pour Winnipeg, où j'arrivai le 25, et je me présentai régulièrement au surintendant des sauvages.

Le 6 juillet je reçus instruction de me rendre aux endroits suivants, savoir : à la Tête-de-Brochet, à la rivière Blood-Vein (*Veine de Sang*) ; au Loon-Strait (*détroit du Huard*), à la rivière Hollow-Water, au Pas, à Cumberland, et à Chimawawin, traité n° 5, pour arpenter et fixer les lignes de bornage de ces différentes réserves sauvages.

M'étant procuré les vivres nécessaires, et le bateau à vapeur *Princess*, qui avait été retardé sur le lac Winnipeg, arrivant le 14, je m'embarquai avec mes aides, et j'arrivai aux Grands-Rapides le 24 juillet.

Le 25 juillet, le bateau à vapeur *Northcote* arriva aux Grands-Rapides, venant d'Edmonton, ainsi que le *North West ;* ces deux bateaux à vapeur avaient été retardés

parce que leurs équipages avaient aidé aux bateaux à vapeur *Marquis* et *Manitoba* à passer les Grands-Rapides. Comme il était absolument impossible de se procurer ici des bateaux ou des canots, nous avons dû forcément attendre jusqu'au 6 août, date à laquelle le *Northcote* remonta la rivière, arrivant à Cumberland le 9.

Dans l'après-midi du 9, j'eus une entrevue avec les deux conseillers principaux et quelques sauvages de la bande de Cumberland, qui m'ont paru mécontents que j'allasse tracer une réserve à cet endroit, et ils déclarèrent qu'on leur avait promis des terres au Fort-à-la-Corne; ils se plaignaient aussi de la qualité du sol, de l'absence de poisson et de gibier, et de la rareté du foin.

Je les informai que mes instructions ne m'autorisaient pas à donner à des sauvages soumis à un traité, une réserve dans un autre traité. Je les informai aussi que je rapporterais fidèlement au gouvernement tout ce qui serait nécessaire. Je commençai ensuite à arpenter l'île Cumberland.

Le 14 août, je reçus avis d'une autre assemblée; le chef, les conseillers et un certain nombre de sauvages de la bande se rendirent à mon campement. Le chef dit qu'il voulait réserver cinquante milles carrés pour sa bande. Je répondis que c'était impossible et que je n'avais reçu aucune instruction à cet effet.

Il me dit ensuite que sa bande et lui étaient venus à la conclusion de ne laisser faire aucun arpentage pour une réserve.

Je terminai l'arpentage que j'avais commencé, et le 17 août je partis pour le Pas, où j'arrivai dans la soirée du 18.

Le 19 août, j'eus une entrevue avec M. Angus McKay, l'agent des sauvages qui était au Pas; je lui parlai de l'état de choses à Cumberland, et il me dit que lorsqu'il irait à cet endroit il arrangerait l'affaire avec la bande

Le 21 août, je commençai l'arpentage de la réserve du Pas, et j'y ai fait six arpentages, savoir: Une étendue d'environ six milles de long sur le côté sud de la Saskatchewan, aussi un quart de section séparée, et deux morceaux de terre à foin; sur le côté nord de la rivière j'ai arpenté une étendue d'environ quatorze milles de longueur, ainsi qu'une île sur laquelle il y a sept maisons.

Le 5 octobre, je suis parti du Pas et je revins à Cumberland, M. McKay ayant complètement arrangé les affaires avec le chef et sa bande.

Je commençai l'arpentage de l'île du chef le 9, et je terminai le 13 octobre; j'ai aussi arpenté un marais à foin, le 14, ainsi que l'emplacement de l'école et la réserve de la mission.

Je quittai Cumberland le 16 pour la rivière au Bouleau, n'ayant pu me procurer de guide pour me conduire aux autres parties de la réserve, la plus grande partie de la bande était absente à leur pêche d'automne, et j'arrivai au portage de la rivière au Bouleau le 17. Ayant fait ce portage, nous commençâmes l'arpentage dans 'après-midi du 18, et le complétâmes le 2 novembre.

A la rivière au Bouleau, outre la terre arpentée pour les sauvages de l'endroit, je marquai, à la demande du chef et des conseillers du Pas, une étendue de terre suffisante pour quatorze familles, afin que celles qui voudraient quitter le Pas pussent s'établir à la rivière au Bouleau.

Le 3 novembre je quittai le portage de la rivière au Bouleau, et j'arrivai sain et sauf au Pas dans la matinée du 5, ayant fait la route dans de légers canots d'écorce sur les forts courants de la Saskatchewan et à travers les glaces flottantes, où toute fausse manœuvre de notre part aurait été fatale.

Je restai au Pas jusqu'au 15 novembre, en attendant que les muskegs et les rivières fussent gelées, préparant des traineaux et des raquettes, puis nous partîmes pour le lac aux Prunes Sauvages, où j'arpentai trois îles. Ce lac est à environ treize milles du Pas, et se trouve situé au sud de la rivière Saskatchewan.

Dans le lac A-tick-a-make, sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, j'ai aussi arpenté une petite île, à environ quatorze milles du Pas.

Le 21 novembre je revins au Pas, avec l'intention de me rendre de suite à Chimawawin avec un attelage de chiens, mais le facteur de la compagnie de la baie d'Hudson à ce poste nous informa que nous ne pourrions nous rendre à mi-chemin, parce que la Saskatchewan était encore libre; il avait envoyé des coureurs dans cette direction, mais ils avaient dû revenir sans pouvoir terminer leur voyage.

Jugeant la glace suffisamment forte nous partîmes dans la matinée du 27 novembre pour Chimawawin, ayant trois attelages de chiens pesamment chargés, mes hommes traînant eux-mêmes leurs propres couvertures sur de légers traîneaux, et nous arrivâmes dans la matinée du 30. Le 1er décembre nous commençâmes l'arpentage de cette réserve. Une partie de la terre ferme a été comprise dans la réserve, deux îles et partie d'une autre île. L'ouvrage fut terminé le 7 du mois.

Nous quittâmes Chimawawin le 8 décembre, et n'ayant pu nous procurer de poissons pour nourrir nos chiens, j'ai dû renvoyer à cet endroit pour en avoir une provision, ce qui retarda notre voyage; nous arrivâmes à la baie des Canards, lac Winnipegosis, le 15, et nous arrivâmes au lac de la Poule-d'Eau le 18.

Dans l'après-midi du 21 décembre, nous atteignîmes Manitoba-House, un comptoir de la compagnie de la baie d'Hudson, situé à environ douze milles au sud-ouest des "Narrows" du lac Manitoba, où nous fûmes amicalement reçus par l'officier en charge.

Nous arrivâmes à Westbourne dans la matinée du 24, et nous fûmes obligés de rester campés tout le jour de Noël, parce que les wagons ne marchaient pas.

J'arrivai à Winnipeg le 27, et là, ayant payé mes aides et rendu mes comptes, je partis pour Ottawa le 9 janvier et y arrivai le 13.

Je dois dire que cet exposé n'est que le prélude d'un rapport général et détaillé, qui sera accompagné de mes plans et de mes notes de campagne sur les travaux exécutés durant cette saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. AUSTIN,

I.C., A.T.F., A.T.P.

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°.	Nom de l'instructeur.	Localité.	Défonçage pour l'année 1882.	Ensemencés, 1882.	Ensemencés, 1881.	Clôturés.	Foin coupé.
				GRAINS			
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x.
1	Charles Lawford	Réserve Way-way-see-cappo	.....	56	56	.....	50
	Way-way-see-cappo	Creek à la Queue-d'Oiseau	.....	20	20	.....	.....
	Le-Joueur	.....	.....	23	20	.....	60
	Kee-see-koo-min	.....	26	26	.....	.....	80
2	James Johnston	Réserve des sauvages, près Pelly	.....	26½	26½	.....	.....
	Côté ou Mee-may	do do	.....	15	15	.....	.....
	Kish-ah-konse	do do	.....	44	43¾	.....	.....
	La Clef	do do	.....	15	15	.....	.....
3	James Setter	Lacs Croches	.....	.....	.....	.....	.....
	Chuck-ah-chasse	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Kah-kee-she-way	.....	.....	30	....	40	95
	O'Soup et Cousees	.....	60	79	65¼	79	367
	Sah-kah-mas ou Moustique	.....	.....	24	.....	24	61
	Kah-kee-wis-tah-how	.....	.....	19	.....	19	85
4	U. S. Hockley, instructeur intérimaire	Lacs Qu'Appelle	13	25	12	30	125
	Pas-quah	do	38	88	60	140	125
	Mus-cou-pee-tung	do	31	18½	.....	34	55
	Bison-Debout (Sioux)	do	21½	36¼	20	50	70
5	James Taylor	Buttes de la Lime	.....	6	6	12	45
	O-kee-weese	do	9½	14½	6	20	23
	Pee-pee-kee-sees	do	24	8	6	19	18
	Star Blanket	do	17	16	7	20	15
	Petit-Ours-Noir	do	10	19½	10	20	20
6	G. S. McConnell	Buttes du Tondre	.....	29¾	22	35	160
	Kah-wah-kah-toose	do	35	18	10	35	38
	Etoile-du-Jour	do	45	19½	6	35	24
	Mus-kow-he-quahn	do	22	19	4	22	22
	Gordon	do	44	26	20	60	24
	Plume-Jaune	Lac aux Noix	29	18½	7	20	60
	Petite-Couverture	Buttes du Tondre	.....	.....	.....	.....	.....
7	Sauvages Assiniboines	Creek aux Erables	.....	.....	115¼	.....	.....
	Provost	Indian-Head	.....	.....	.....	.....	.....
	L'Homme-qui-a-pris-l'habit	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Longue-Loge	do	.....	.....	.....	.....	.....
8	John Tomkins	Lac aux Canards	.....	33	32	320	20
	Barbu	do	40	129	87	200	100
	O-kee-ma-sis	do	30	115		140	50
	Une-Flèche	do	22	53	25	60	30
	Casque-Blanc (Sioux)	Bois à l'Orignal	10	21	15	30	20
9	A. B. Loucks	Prince-Albert	.....	.....	20½	.....	.....
	Wm. Swatt, bande	Nord de Prince-Albert	15	58	30	80	150
	John Smith	Bras Sud	50	132	250	600	250
	Chee-kas-ta-pay-sin	do	15	32	22	40	20
	James Smith	Fort-à-la-Corne	18	56	20	70	180
10	G. Chaffey	Plaines aux Serpents	25	37	35	180	150
	Mis-tah-wah-sis	do	35	105	215	260	75
	Ah-tah-kah-koop	do	50	111		260	80
	Pe-te-quay-kee	do	15	43		125	40
	Ko-pau-wek-mus	Lac des Prairies	.....	5	10	10	12
	Kenne-may-ta-yo	Lac Assiniboine	.....		10	10	12
11	J. Payne	Buttes de l'Aigle	.....	29¾	34	60	140
	Faisan-Rouge	do	22	110½	88	115	80
	Moustique	do	40	70½	30	75	50
	A reporter	.....	812	1,885¾	1,496¼	3,329	3,081

RÉSERVES DES SAUVAGES.

ET RACINES SEMÉS.								GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	150
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	5	8	.....	.....	.....	.....	250	.....	100	800	.....
10	.....	10	6	.....	.....	.....	.....	250	.....	200	600	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	6	2	2	.....	.....	2	270	.....	180	150	100
42	5	15	9	5	.....	.....	3	630	150	225	1,000	200
16	.....	4	3	.....	.....	.....	1	240	.....	120	250	.....
12	.....	3	1	2	.....	.....	1	180	.....	90	.....	.....
						Corn.						
6½	7	5½	1	½	.....	5	¼	105	100	110	15	75
64	1	5	10	2	1	4	5	1,000	25	100	700	50
9½	.....	3	3	2	½	1	½	150	.....	45	75	.....
21	.....	.....	8	1	¼	4	2	200	.....	.....	500	.....
½	.....	4	1	½	.....	.....	.....	25	.....	120	300	.....
9	.....	1	3	1½	.....	.....	.....	135	.....	30	300	.....
5	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	100	.....	30	150	35
10	.....	1	3	2	.....	.....	.....	150	.....	30	300	.....
10	.....	10	3	3	.....	.....	3½	150	.....	300	250	250
7	10	7	3	2	½	.....	¼	200	300	200	700	800
5	.....	4	2	4	1	.....	2	75	.....	100	250	450
6	.....	4	3	4	1½	.....	1	50	.....	100	400	400
4	.....	5	4	5	½	.....	½	60	.....	100	500	500
10	.....	7	1	6	1	.....	1	50	.....	110	150	600
1	.....	4	6	6	1	.....	½	15	.....	120	700	600
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	10	4	2½	1	⅛	.....	1	366	282	60	200	250
63	.....	40	5	6	1	.....	8	1,200	.....	700	400	1,800
50	.....	46	4	6	1	.....	3	1,000	.....	1,000	390	2,800
20	.....	15	3	4	1	.....	10	500	.....	360	340	200
8	.....	10	3	1	½	.....	2	160	.....	250	400	300
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
40	.....	12	3	1½	1½	.....	1	700	.....	200	300	100
95	5	20	4	3	1½	.....	3	1,900	150	450	800	500
18	.....	10	2	1	½	.....	1	300	.....	200	200	100
40	.....	10	3	1½	1	.....	1	600	.....	200	400	200
14	8	9	2	3	½	.....	½	350	.....	400	300	500
65	.....	28	4	4	1	.....	5	1,000	.....	500	700	1,500
65	.....	30	5	5	1	.....	14	1,000	.....	400	750	2,800
20	.....	14	2	3	1	.....	3	100	.....	100	350	800
2	.....	2	½	½	¼	.....	1	40	.....	20	200	300
2	.....	2	½	½	¼	.....	1	30	.....	50	200	400
4	12	8	3½	1	½	.....	¾	115	189	167	450	200
8	8	60	13	8	½	.....	7	65	470	1,050	1,500	500
5	.....	31	8½	9½	½	.....	10	100	.....	500	800	300
810½	66	453½	150½	108	20⅞	14	95¾	13,811	1,666	9,017	16,970	16,760

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°	Nom de l'instructeur.	Localité.	Grains				
			Défonçage pour l'année 1882.	Ensemencés, 1882.	Ensemencés, 1881.	Clôturés.	Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton's
	Report		812	1,885¾	1,496¼	3,329	3,081
12	S. Ballentine	Rivière de la Bataille	.....	.....	.....	.....	.....
	Faiseur-d'Etangs	do	121	131	40½	121	150
	Frappe-le-dans-le-dos	do	27	53	30½	53	15
13	D. L. Klink	Creek au Brochet	34	81½	56	200	30
	Moosoomins	do					
14	P. T. Williams	Lac aux Oignons, F.-Pitt	.....	65	65	100	30
	See-kas-kootch	Près Fort-Pitt	60	121	47	121	50
15	John Delaney	Lac aux Grenouilles	.....	43	50	50	65
	Ne-pow-hay-how	do	6	9	3	9	12
	Mah-kay-oo	Lac la Pierre	8	18	14	18	12
	Kee-hee-win	Lac à l'Orignal	6	14	10	14	5
	Kinoo-say oo	Lac de l'Angle	4	17	40	17	.....
	Pus-kah-ah-go-win	Lac aux Grenouilles	.....	.....	9	.....	.....
	Tête-d'Ours	Buttes de l'Aigle	.....	.....	.....	.....	.....
	L'Homme-Maigre	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Enfant-du-Tonnerre	Près Battleford	.....	.....	.....	.....	.....
	Jeune Chippewayan	do	.....	.....	.....	.....	.....
16	Ed. Higgins	Lac à la Selle	49½	100½	65	155	75
	Seenum ou Peccan	Lac au Poisson-Blanc	.....	215½	*210	220	.....
	Pee-ay-sees	Lac la Biche	.....	13½	23	25	.....
	Petit-Chasseur	Lac à la Selle	.....	93½	*80	150	100
	Mus-keg-ah-wah-tick	Creek Wahshatahnow	.....	11½	12	30	.....
	Plume-Bleue	L. aux Œufs, près Victoria	.....	13½	12	15	.....
	Chippewayan	Lac la Biche	.....	6	6	10	.....
	Bande du lac aux Castors	Lac aux Castors	.....	10	6½	10	.....
17	J. O'Donnell	Rivière Qui-Barre	.....	87	145	500	100
	Michel	Rivière à l'Esturgeon	50	60	28	60	.....
	Alexis	Lac la Pierre	35	35	28	50	.....
	Alexander	Lac la Nonne	57	57	35	75	.....
	Tommy-la-Potack	Près Edmonton	.....	.....	27¾	.....	.....
18	S. B. Lucas	Buttes de la Paix	80	68¼	59¼	1,000	75
	Pass-pass-chase	Edmonton	.....	25	32	25	.....
	Sampson	Buttes de l'Ours	.....	20	11	30	.....
	Peau d'Hermine	do	26	26	20	55	.....
	Bobtail	Rivière de la Bataille	.....	20	20	30	.....
	Che-poos-ste-quahn	Lac aux Tourtes	.....	20	15	20	.....
	Muddy Bull	do	.....	15	12	15	.....
19	Sergt. Dunn	Morleyville	.....	.....	.....	.....	.....
	Chef Patte-d'Ours	Réserve des Assiniboines	.....	.....	.....	.....	.....
	do Jacob	do	.....	50	68	100	10
	do Chinniquy	do	.....	.....	.....	.....	.....
20	Thomas McHugh	Réserve des Pieds-Noirs	.....	13	23	50	100
	Pied-de-Corbeau, H.C.	Sur la rivière de l'Arc	.....	.....	.....	.....	.....
	Trois-Taureaux, M.C	do	.....	45	35½	50	.....
	Veau de Belette, M. C	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Bouclier de Médecine, M.C	do	.....	3	.....	2	.....
	Côte-d'Aigle, M.C	do	.....	12	.....	12	.....
	Lièvre-qui-court. M.C	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Robe-de-Veau, M.C	do	.....	9	.....	25	.....
	Buck Running Rabbit, M.C	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Aigle-Assis, M.C	do	.....	12	.....	12	.....
	Enfant-d'Ours, M.C	do	176	.....	.....	.....	.....
	Aigle Blanc, M.C	do	.....	10	.....	10	.....
	Henry Shield, M.C	do	.....	.....	.....	.....	.....
	A reporter		1,551½	3,489¼	2,835¼	6,888	3,910

RÉSERVES DES SAUVAGES.—*Suite.*

ET RACINES SEMÉS.								GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terres.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss'x	Boiss'x	Boiss'x	Boiss'x	Boiss'x
810½	66	453½	150½	108	20⅞	14	9,534	13,811	1,666	9,017	16,970	16,760
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	3	60	15	10	4	.....	4	500	100	1,100	475	600
5	.....	18	15	10	4	.....	1½	.....	.....	350	900	500
20	6	31½	10	10	3	.....	1	400	75	900	600	800
20	10	28	6	¾	¼	.....	¼	275	150	550	300	200
15	.....	73	25	4	2	.....	2	180	.....	1,000	1,500	300
14	10	11	7	½	½	.....	.....	150	125	250	600	100
.....	.....	4	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	1,000	.....
.....	.....	8	7	2	1	.....	.....	.....	.....	100	460	300
.....	.....	5	7	1	1	.....	.....	.....	.....	60	800	100
5	.....	5	5	1	1	.....	.....	.....	.....	60	500	100
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10½	10	70	6	3	1	.....	.....	150	200	1,100	600	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	8	2¾	.....	.....	.....	1½	.....	.....	120	300	.....
13½	.....	64¾	10¼	5	.....	.....	.....	195	.....	1,000	1,000	.....
.....	.....	8	2	½	.....	.....	1	.....	.....	75	200	.....
2½	.....	7½	2½	1	.....	.....	.....	30	.....	100	200	.....
.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	120	.....	.....
.....	.....	4	5	.....	.....	.....	1	.....	.....	120	500	.....
.....	.....	80	5	1	½	.....	½	.....	.....	1,500	550	150
.....	.....	45	7	5	3	.....	.....	.....	.....	750	700	500
.....	.....	17	6	7	5	.....	.....	.....	.....	250	650	750
.....	.....	40	6	7	4	.....	.....	.....	.....	800	600	750
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	11	38½	6	4½	1¼	.....	2	120	275	900	600	500
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	20	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	400	450	250
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	12	20	8	10	.....	2½	.....	.....	.....	33	400
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	10	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	250	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	20	10	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	½	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	3	3	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	3	4	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	905	3,000	2,000
.....	.....	3	4	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	4	2	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
949	126	1,149¼	360½	225½	61	14	115	15,811	2,841	21,577	33,488	25,060

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°	Nom de l'nstructeur.	Localité.	Défonçage pour l'année 1882.	Ensemencés, 1882.	Ensemencés, 1881.	Clôturés.	Grains Foin coupé.
			Acres	Acres	Acres	Acres	Ton'x
	Report		1,551½	3,429¼	2,835¼	6,888	3,910
	Manyshotat	Sur la rivière de l'Arc	.....	29	.....	29	.....
	Vieux Soleil	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Big Bloom	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Loan Chief	do	.....	30	.....	30	.....
	Buck Elk	do	.....	.....	.....	.....	.....
21	Magnus Begg	Réserve des Piégânes	.....	10	48	10	20
	Queue d'Aigle, H.C.	Sur le "Vieux"	14	48½	.....	.....	.....
	Too-wi-pee	Rivière du do	.....	55	.....	.....	.....
	Plume-du-Matin, M.C.	Sur le do	.....	.....	95	200	.....
	Aigle-Corbeau, M.C.	do	30	56	.....	.....	.....
	Loup-Courant, M.C.	do	.....	.....	.....	.....	.....
	Grand-Cygne, M.C.	do	.....	25	.....	.....	.....
22	W. C. McCord	Rés. des Gens-du-Sang	.....	.....	3	.....	65
	Corbeau-Rouge, H.C.	Sur la rivière du Ventre	.....	50	40	.....	.....
	Chef de Bouton, M.C	do	71¾	51¾		120	.....
	Vieille sauvagesse Pied-Noir, M.C.	do	.....	10	.....	200	.....
	Loup-Courant, M.C.	do	10	3	.....	10	.....
	Une-Tache, M.C	do	12	3	.....	12	.....
	Antilope-Blanche, M.C	do	1½	1½	.....	1½	.....
	Chien Bariolé, M.C	do	.....	.....	.....	.....	.....
23	James M. Dixon, M.C.	Ruisseau Pincher	.....	.....	.....	.....	.....
	Agent de la ferme	Ferme d'approvisionnem.	.....	222	155½	300	130
24	Alex F. Doyle	Ruisseau au Poisson	.....	.....	.....	.....	.....
	Agent de la ferme	Ferme d'approvisionnem.	.....	357	207½	2,000	100
25	A. McArthur	Montagne de l' Orignal	.....	.....	.....	.....	.....
	Croupe-de-Faisan	do	.....	.....	3	.....	.....
	Homme-de-l'Océan	do	.....	.....	6	.....	.....
	Ours-Blanc	do	.....	.....	.....	.....	.....
26	Isaac M Scott	Réserve des Sarcis	.....	.....	.....	.....	.....
	Sauvages Sarcis	Près Calgarry	59	49	.....	55	50
			1,749¾	4,490	3,393¼	9,855½	4,275

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

ET RACINES SEMÉS.								GRAINS ET RACINES RÉCOLTÉS.				
Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.	Carrottes.	Pois.	Légumes.	Blé.	Avoine.	Orge.	Pommes de terre.	Navets.
Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x.	Boiss'x	Boiss'x.
949	126	1,149¼	360¼	225½	61⅞	14	115	11,811	284	21,577	33,488	25,060
.....	.....	10	4	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	10	5	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	5	.....	3	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
.....	2	32	12	2½	.....	.....	.....	.....	50	.....	.....	.....
.....	4	30	17	4	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,900	550
.....	8	23	21	4	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	3	11	9	2	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	35	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	22	20	.....	.....	.....	9¾	.....	.....	500	.....	.....
.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200
.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1½	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
80	8	130	4	.....	.....	.....	1	1,200	200	1,000	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	145	165	2	20	¼	35	.....	.....	2,000	2,000	.....	1,000
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	21	4	15	3	.....	6	.....	.....	.....	30	30
1,029	301	1,613¼	510½	305	65⅛	49	149¼	17,011	5,466	25,277	36,318	26,810

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°	Nom de l'instructeur.	Localité.	Grains et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Nombre approximatif de sauvages établis sur les réserves.
			Boiss.	Boiss.	
1	Charles Lawford	Réserve Way-way-see-cappo's	80		
	Way-way-see-cappo	Creek à la Queue d'Oiseau			100
	Le-Joueur				90
	Kee-see-koo-min				
2	James Johnston	Rés. des sauvages, près Pelly.			
	Côté ou Mee-may	do do			230
	Kish-ah-konse	do do			100
	La-Clef	do do			125
3	James Letter	Lacs Croches			
	Chuck-ah-chasse				
	Kah-kee-she-way				169
	O'Soup et Cousees				280
	Sah-kah-mas ou Moustique				169
	Kah-kee-wis-tah-how				154
4	U. S. Hockley, instructeur intérimaire	Lac Qu'Appelle		75	
	Pas-quah	do			143
	Mus-cou-pee-tung	do			104
	Bison-Debout (Sioux)	do		20	207
5	James Taylor	Buttes de la Lime			
	O-kee-weese	do			40
	Pee-pee-kee-sees	do			72
	Couverture-Etoilée	do			30
	Petit-Ours-Noir	do			20
6	G. S. McConnell	Buttes du Tondre	150		
	Kah-wah-kah-toose	do	20		59
	Etoile-du-Jour	do	30		55
	Mus-kow-he-quahn	do	15		49
	Gordon	do	20		53
	Plume-Jaune	Lac aux Noix	20		380
	Petite-Couverture	Buttes du Tondre			
7	Sauvages Assiniboines	Creek des Erables			
	Provost	Tête du Sauvage			
	L'Homme-qui-a-pris-l'Habit	do			
	Longue-Loge	do			
8	John Tomkins	Lac aux Canards	60		
	Beardy	do	75		160
	O-kee-ma-sis	do	80		98
	Une-Flèche	do	50		91
	Casque-Blanc (Sioux)	Bois aux Orignaux	10		30
9	A. B. Loucks	Prince-Albert			
	Wm. Swatt, bande	Nord de Prince-Albert	20		153
	John Smith	Bras Sud	45		171
	Chee-kas-ta-pay-sin	do	10		81
	James Smith	Fort à la Corne	20		134
10	G. Chaffey	Plaines aux Serpents	10		
	Mis-tah-wah-sis	do	50		214
	Ah-tah-kah-koop	do	50		185
	Pe-te-quay-kee	do	10		164
	Ko-pau-wek-mus	Lac Marécageux	10		47
	Kenne-moy-ta-yo	Lac Assiniboine	10		77
11	J. Payne	Buttes de l'Aigle	80		
	Faisan-Rouge	do			140
	Moustique	do			194
	A reporter		925	95	4,588

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

Hommes employés, y compris l'instructeur.	Chevaux et bœufs.		Constructions			Observations.
	Chevaux.	Bœufs.	Maisons.	Etables.	Autres bâtiments.	
3	3	.....	2	2	3	Cette ferme modèle a été abandonnée, parce qu'on considère que les sauvages sont assez avancés pour être laissés à leurs propres ressources.
.....	.....	5	20	2	.....	
.....	.....	.....	4	1	.....	Les rapp. compl. de la récolte n'ont pas été reçus.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Aucun rapport de cette bande l'an dernier.
.....	1	.....	1	4	.....	Cette ferme a été abandonnée pour les mêmes raisons que la ferme n° 1.
.....	.....	11	21	3	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Rapports des récoltes non encore reçus.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
4	2	14	.....	.....	.....	Aucune ferme modèle, tout l'ouvrage se fait sur la réserve.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	12	3	.....	
.....	.....	.....	12	5	.....	
.....	.....	.....	4	2	.....	
.....	.....	.....	13	2	.....	
3	2	2	3	2	1	Cette ferme modèle a été abandonnée, et, à l'avenir, tout l'ouvrage se fera sur les réserves.
.....	.....	18	25	7	.....	
.....	.....	6	8	3	.....	
.....	.....	14	22	5	.....	30 ton. de foin (Sioux) détr. par les feux de prairie.
3	3	.....	2	1	.....	Aucune ferme modèle ici, seulement quelques acres ensemencés pour les employés.
.....	.....	4	6	1	.....	Comme c'est la première année que ces bandes cultivent (à l'exception de celle de Petit-Ours-Noir, qui en est à sa seconde), l'instructeur intérimaire prévoyait qu'elles mangeraient la plus grande partie de leur récolte.
.....	.....	4	8	2	.....	
.....	.....	2	4	1	.....	
.....	.....	6	6	2	.....	
3	2	.....	2	3	2	
.....	.....	10	8	1	.....	
.....	.....	8	6	2	.....	
.....	.....	6	2	.....	.....	
1	.....	8	20	2	.....	
2	.....	8	4	1	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	On suppose que le chef, de Pie-hah-pot, ne fera que passer l'hiver ici.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Cette ferme, au creek des Erables, n'a pas été cultivé, cette année, les sauvages ayant été renvoyés à Indian-Head.
2	3	6	1	1	1	
.....	.....	.....	14	.....	.....	
.....	.....	.....	7	.....	.....	
2	2	.....	1	2	.....	
.....	.....	7	14	6	.....	
.....	.....	6	8	5	.....	
.....	.....	6	15	3	.....	
.....	.....	4	8	5	.....	
1	.....	.....	1	2	1	Cette ferme modèle a été abandonnée ; l'ouvrage se fait maintenant sur les réserves.
.....	.....	3	14	9	.....	
.....	.....	4	24	20	.....	
.....	.....	4	8	3	.....	
.....	.....	2	10	7	.....	
2	2	2	2	3	2	
.....	.....	8	18	10	.....	
.....	.....	9	19	12	.....	
.....	.....	4	6	4	.....	
.....	.....	1	6	3	.....	Les rapports du nombre d'acres ensemencés en 1881 étaient erronés.
.....	.....	2	7	4	.....	
3	3	.....	3	2	2	
.....	.....	4	20	10	2	
.....	.....	2	21	3	.....	
29	23	198	442	171	16	

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°	Nom de l'instructeur.	Localité.	Grain et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Nombre approximatif de sauvages sur les réserves.
			Boiss.	Boiss.	
	Report		925	95	4,588
12	S. Ballentine	Rivière à la Bataille			
	Faiseur-d'Etangs	do	40		164
	Frappe-le-dans-le-dos	do	40		190
13	D. L. Klink	Creek au Brochet	20		76
	Moosoomins	do			
14	P. T. Williams	Fort Pitt, lac aux Oignons	10		
	See-kas-kootch	Près Fort-Pitt	10		158
15	John Delaney	Lac aux Grenouilles	10		
	Ne-pow-hay-how	do			60
	Mah-kay-oo	Lac la Pierre	10		64
	Kee-hee-win	Lac à l'Orignal	10		135
	Kinoo-say-oo	Lac de l'Angle	10		113
	Pus-kah-ah-go-win	Lac aux Grenouilles			55
	Tête-d'Ours	Buttes de l'Aigle			193
	Homme-Maigre	do			88
	Enfant-du-Tonnerre	Près Battleford			101
	Jeune Chippewayan	do			20
16	Ed. Higgins	Lac à la Selle	10		
	Seenum ou Peccan	Lac au Poisson-Blanc			200
	Pee-ay-sees	Lac la Biche			60
	Petit-Chasseur	Lac à la Selle			280
	Mus-keg-ah-wak-tick	Creek Wahshatahnow			75
	Tête-Bleue	Lac aux Œufs, près Victoria			55
	Chippewayan	Lac Hart			60
	Bande du lac aux Castors	Lac aux Castors			85
17	J. O'Donnell	Rivière Qui-Barre	10		
	Michel	Rivière à l'Esturgeon	45		90
	Alexis	Lac Assiniboine	100		100
	Alexander	Lac la Nonne	80		130
	Tommy-la-Potack	Près d'Edmonton			50
18	S. B. Lucas	Buttes de la Paix	15		
	Pass-pass-chase	Edmonton			100
	Sampson	Buttes aux Ours			50
	Peau-d'Hermine	do			100
	Bobtail	Rivière à la Bataille			40
	Che-poos-ste-quahn	Lac aux Tourtes			100
	Muddy Bull	do			80
19	Sergt. Dunn	Morleyville			
	Chef Patte-d'Ours	Réserve des Assiniboines			
	do Jacob	do	40		629
	do Chinniquy	do			
20	Thomas McHugh	Réserve des Pieds-Noirs			
	Crowfoot, H.C	Sur la rivière de l'Arc			200
	Trois-Taureaux, M.C	do			200
	Weasel Calf, M.C	do			100
	Bouclier de Médecine, M.C	do			50
	Côte d'Aigle, M.C	do			100
	Lièvre-qui-court, M.C	do			100
	Peau-de-Veau, M.C	do			50
	Buck Running Rabbit, M.C	do			100
	Aigle-Assis, M.C	do			200
	Enfant-d'Ours, M.C	do			150
	Aigle-Blanc, M.C	do			200
	Henry Shield, M.C	do			200
	A reporter		1,385	95	9,919

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Suite.*

Hommes employés, y compris l'instructeur.	Chevaux et bœufs.		Constructions.			Observations.
	Chevaux.	Bœufs.	Maisons.	Etables.	Autres bâtiments.	
29	23	198	442	171	16	
1	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	18	23	3	1	
1	.....	6	8	2	.....	
2	.....	8	9	2	2	
3	2	.....	2	3	4	
.....	.....	12	11	3	.....	
3	2	.....	3	3	2	
.....	.....	2	5	1	.....	
.....	.....	4	5	1	.....	
.....	.....	4	5	1	.....	
.....	.....	4	12	8	.....	
.....	.....	.....	1	.....	.....	Ces sauvages ont changé de réserve cette année, et en conséquence n'ont fait aucune récolte.
.....	.....	.....	13	.....	.....	
.....	.....	.....	6	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
2	2	.....	3	2	2	
.....	.....	17	49	30	5	*On a fait erreur relativement à l'étendue du terrain ensemencé en 1881.
.....	.....	4	.....	.....	.....	
.....	.....	4	.....	.....	.....	* do do
.....	.....	2	.....	.....	.....	
.....	.....	2	.....	.....	.....	
.....	.....	2	.....	.....	.....	Cette bande s'est procurée ses pommes de terre de semence.
.....	.....	2	.....	.....	.....	
3	6	7	2	2	2	La grêle a ravagé cette année encore les fermes de ces sauvages, de même que la ferme modèle.
.....	.....	4	5	1	.....	L'orge d'Alexis a été complètement détruite.
.....	.....	2	5	1	.....	
.....	.....	4	7	1	.....	
.....	.....	2	17	1	.....	
3	1	6	5	3	2	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	Je n'ai pas de rapports complets.
.....	.....	.....	4	1	.....	
.....	.....	.....	6	1	.....	
.....	.....	.....	2	1	6	Les récoltes de cette bande ont été endommagées par la grêle.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
3	.....	6	54	.....	2	Au commencement de juillet la gelée a détruit les récoltes de ces sauvages. Le département leur a donné un troupeau de bestiaux. On me fait rapport qu'on en prend grand soin.
8	6	4	2	2	4	Il n'y a pas de ferme modèle ici. Le peu d'av. et de pom de terre qu'on sème se consom sur la f.
.....	.....	.....	29	.....	.....	On peut dire que ces sauvages ont cultivé pour la
.....	.....	.....	.....	.....	.....	première fois cette année, car jusqu'au mois
.....	.....	.....	6	.....	.....	d'août 1881 il y avait moins que 200 âmes sur la
.....	.....	.....	12	.....	.....	rivière, et c'étaient en grande partie des inva-
.....	.....	.....	.....	.....	.....	lides et des vieillards que la bande avait aban-
.....	.....	.....	15	.....	.....	donnés en partant pour la chasse.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	20	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	7	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
58	42	326	795	244	46	

AGENCES AGRICOLES ET

Ferme n°	Nom de l'instructeur.	Localité.	Grain et racines récoltés. Carottes.	Pois.	Nombre approximatif de sauvages sur les réserves.
			Boiss.	Boiss.	
	Report		1,385	95	9,919
	Manyshotat	Sur la rivière de l'Arc			100
	Vieux-Soleil	do			100
	Big Bloom	do			200
	Loan Chief	do			50
	Buck Elk	do			100
21	Magnus Begg	Réserve des Piégânes			
	Queue-d'Aigle, H.C	Le "Vieux"			
	Too-wi-pee	Rivière du Vieux			
	Plume-du-Matin, M.C	Le "Vieux"			849
	Aigle-Corbeau, M.C	do			
	Loup-Courant, M.C	do			
	Grand-Cygne, M.C	do			
22	W. C. McCord	Réserve des Gens-du-Sang			
	Corbeau-Rouge, H.C	Rivière de l'Arc			3,510
	Button Chief, M.C	do			
	Vieille Pied-Noir, M.C	do			
	Loup-Courant, M.C	do			
	Une-Tache, M.C	do			
	Antilope-Blanche, M.C	do			
	Chien-Bariolé, M.C	do			
23	James M. Dixon, M.C	Creek Pincher			
	Agent de la ferme	Ferme d'approvisionnements			
24	Alex. F. Doyle	Creek au Poisson			
	Agent de la ferme	Ferme d'approvisionnements	50	300	
25	A. McArthur	Montagne de l'Orignal			
	Croupion-de-Faisan	do			56
	Homme-de-l'Océan	do			68
	Ours-Blanc	do			45
26	Isaac M. Scott	Réserve des Sarcis			
	Sauvages Sarcis	Environs de Calgarry			425
			1,435	395	15,422

RÉSERVES DES SAUVAGES—*Fin.*

Hommes employés, y compris l'instructeur.	Chevaux et bœufs.		Constructions.			Observations.
	Chevaux.	Bœufs.	Maisons.	Etables.	Autres bâtiments.	
58	42	326	795	244	46	
.....	.....	.....	10	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	17	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
5	2	.....	2	1	5	Le feu a détruit, il y a quelques semaines, les magasins d'approvisionnements. Le terrain composant autrefois la ferme modèle a été donné aux sauvages.
.....	.....	6	19	.....	.....	
.....	.....	.....	33	1	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	20	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	8	.....	.....	
10	8	4 mules.	2	.....	4	
.....	.....	.....	75	.....	.....	
.....	.....	.....	40	.....	.....	
.....	.....	6	10	.....	.....	
.....	.....	.....	4	.....	.....	
.....	.....	.....	2	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	On a sorti du bois des billots pour plus. maisons.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	do do do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	et coupé des perches.
8	12	.....	1	2	3	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	
10	10	1	1	2	2	100 billots disponibles.
.....	2	4	.....	.....	.....	Aucun rapport de cette ferme.
.....	.....	4	.....	.....	.....	
.....	.....	4	.....	.....	.....	
.....	.....	2	.....	.....	.....	
4	2	.....	2	.....	4	Le grain a gelé ; il n'y a pas eu de récoltes en 1881, et ces sauvages ont cultivé pour la première fois cette année dans cette localité.
.....	.....	4	33	.....	.....	
95	78	361	1,074	250	64	

PARTIE II.

TABLEAU A (1.)

LISTE des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

BUREAU CENTRAL.

Emploi.	Nom.	Traitement annuel.	Quand nommé dans cette division.	Par qui nommé.	Date de la la nomination dans le service civil.	Observations.
		$ cts.				
Surintendant général	Le très hon. sir J. A. Macdonald, C.C.B., G.C.M.G.	.....	.....	.....	.....	Remplit cette fonction conjointement avec celle de ministre de l'intérieur.
Sous-surintendant général	L. Vankoughnet	3,200 00	13 février 1861	Gouverneur en conseil.	13 février 1861	
Premier commis et comptable	Robert Sinclair	2,050 00	1er juin 1873	do	— avril 1859	
Com. préposé à la vente des terres	J. V. DeBoucherville.	1,400 00	1er juill. 1868	do	— mai 1864	
Commis de la correspondance	A. N. McNeill	1,400 00	1er do 1874	do	1er juill. 1874	
Commis	M. Benson	1,000 00	22 avril 1876	do	22 avril 1876	
Aide du comptable	F. W. Smith	1,150 00	1er sept. 1873	do	13 octobre 1870	
Commis de la statistique	T. F. S. Kirkpatrick.	1,150 00	6 août 1873	do	6 août 1873	
Sténographe	J. D. McLean	1,100 00	25 oct. 1876	do	23 octobre 1876	
Aide du prép. à la vente des terres	Thomas Coffey, fils.	650 00	17 juillet 1878	do	17 juillet 1878	
Commis	H. G. Maingy	650 00	1er do 1879	do	1er do 1879	
Préposé aux archives	S. Stewart	800 00	1er do 1879	do	1er do 1879	
Commis	J. Delisle	650 00	23 juin 1880	do	8 do 1879	
Teneur de livres	D. C. Scott	750 00	1er oct. 1880	do	15 déc. 1879	
Aide du teneur de livres	B. H. G. Vicars	900 00	1er janv. 1881	do	9 février 1880	
do	H. J. Brook	600 00	1er do 1881	do	— janvier 1881	
Commis des index	F. Yielding	400 00	— mai 1882	do	— mai 1882	
Commis (surnuméraire)	John Austin	.....	.....	.....	.....	$1.50 par jour.
do	F. R. Ross	.....	.....	.....	.....	1.50 do
do	D. C. F. Bliss	.....	.....	.....	.....	1.50 do
Gardien	Thos. Starmer	.....	.....	.....	.....	1.00 do [rairement.
Messager	Jas. Slocombe	.....	.....	.....	.....	1.00 do employé tempo- do

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général, affaires des sauvages.

TABLEAU A (2).

LISTE des officiers et employés du département des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations
		$ cts.		
William Plummer	Surintendant	1,700 00	Toronto	Avec $200 par année pour frais de voyages et 3 pour cent sur droits de coupes de bois perçus.
R. C. Dalton	Commis	800 00	do	
J. T. Gilkison	Surintendant	1,610 00	Brantford	Avec $140 pour frais de voyages, et $200 par année pour loyer de maison et de bureau.
H. Andrews	Commis	900 00	do	
J. C. Phipps	Surintendant	1,200 00	Manitowaning	Avec $100 par année pour frais de voyages, et 3 pour cent sur ventes de coupes de bois et de terres.
McGregor Ironsides	Commis et interprète	720 00	do	
E. Watson	Surintendant	1,100 00	Sarnia	Avec $100 par année pour frais de voyages.
Chas. Skene	do	900 00	Parry-Sound	Avec frais de voyages, $60 par année pour loyer de bureau, 5 pour cent de commission sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour cent sur perceptions au-dessus de ce montant.
Wm. Van Abbott	Agent	500 00	Sault-Sainte-Marie	Avec $68.50 pour loyer de bureau et combustible, et 3 pour cent de commission sur perceptions.
T. G. Pile	Agent des terres des sauvages		Deseronto	5 pour cent de commission sur ventes de terres. Pas d'autre rémunération.
Thos. Gordon	Agent	600 00	Strathroy	Avec 3 pour cent sur droits de coupes de bois.
Amos Wright	do	600 00	Prince-Arthur's-Landing	
Mathew Hill	do	500 00	Shannonville	
A. B. Cowan	Agent des terres des sauvages	250 00	Gananoque	Avec $100 pour frais de voyages.
J. F. Day	do		Bruce-Mines	5 pour cent sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ p.c. sur perceptions au-dessus de ce montant. Pas d'autre rémunération.
B. B Miller	do		Wiarton	5 pour cent sur perceptions jusqu'à $2,000, et au-dessus de ce montant, 2½ pour cent. Pas d'autre rémunération.

TABLEAU A (2)—Liste des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts.		
C. B. Savage	Agent des terres des sauvages	400 00	Baie Gore	Avec $120 pour loyer de bureau.
B. W. Ross	do do	400 00	Ile Cockburn	Avec 5 pour cent sur perceptions jusqu'à $2,000, et 2½ pour cent sur sommes au-dessus de ce montant.
John Beattie	Agent	200 00	Highgate	
James Paul	do	600 00	Eganville	
Wm. Bell	do	500 00	Wiarton	
J. Creighton	do	500 00	Owen-Sound	
John Wallace		25 00	Sur les îles	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.
A. Root		25 00	Sur les îles	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.
J. L. Thompson		25 00	Sur les îles	Gardiens des îles dans le Saint-Laurent.

QUÉBEC.

A. LeBel, fils	Agent	150 00	Rivière-du-Loup	5 pour cent de commission sur ventes de terres jusqu'à $2,000, et 2½ sur toutes perceptions au-dessus.
John Davidson	do		Dundee	10 pour cent de commission sur perceptions, et 2½ p. c. sur déboursés. Pas d'autre rémunération.
Chas. Logue	do	600 00	Maniwaki	
L. E Otis	do	300 00	Pointe-Bleue	
G. E. Cherrier	do	400 00	Caughnawaga	Avec $60 par année pour loyer de bureau.
John McGirr	do	500 00	Oka	Employé temporairement dans le département.
L. F. Boucher	do	400 00	Betsiamits	Avec $100 pour loyer, éclairage et combustible.
J. Gagné	do	50 00	Maria	
O. Drapeau	do	50 00	Cross-Point	
H. Vassal	do	200 00	Pierreville	Avec 10 pour cent sur perceptions et 2½ sur déboursés.

TABLEAU A (2)—*Suite.*

Missionnaires recevant des rémunérations du département des affaires des sauvages pour services rendus aux sauvages, jusqu'au 30 juin 1882.

ONTARIO ET QUÉBEC.

Nom.	Résidence.	Appointements annuels.	Religion.	Observations.
		$ cts.		
Rév. Wm. Scott	Ottawa, surintend. des missions sauvag.	.....	Protestante	Pas d'appointements.
Rév. L. Trahan	Pierreville	235 00	Catholique romaine.	Abénakis de Saint-François.
Rév. V. Larivière	do	140 00	Protestante.	do do
Rév. F. Marcoux	Saint-Régis	452 32	Catholique romaine.	Iroquois de Saint-Régis. $250 sur ce montant sont payées par les Iroquois de Saint-Régis.
Rév. H. P. Chase	Munceytown	400 00	Protestante	Chippewas de la Thames.
Rév. A. Jamieson	Pointe-Baby	400 00	do	do l'île Walpole.
Rév. G. Giroux	Lorette	225 96	Catholique romaine	Hurons de Lorette.
Rév. P. P. Kavanagh.	Gaspé	.....	do	Micmacs de Gaspé. Pas d'appointements.
Rév. E. H. M. Baker	Tyendinaga	400 00	Protestante	Payé par les Mohawks de la baie de Quinté.
Rév. L. S. Malo	Bécancour	.....	Catholique romaine.	Abénakis de Bécancour. Pas d'appointements.
Rév. R. J. Gouvin	Saint-Irénée	.....	do	Pas d'appointements.

TABLEAU A (2)—*Suite.*

MÉDECINS employés par le ministère des affaires des sauvages jusqu'au 30 juin 1882, indiquant les tribus qu'ils visitent.

Nom.	Nom de la tribu qu'ils visitent.	Appointements annuels.	Observations.
		$ cts.	
J. A. Reid	Batchewana et rivière du Jardin		Service réel d'après compte.
P. H. Spohn	Chippewas de Beausoleil	150 00	
G. H. Corbett	do Rama	100 00	
A. McLaren	do Sarnia		do do
do	do Thames		do do
Alex. Scott	do Sarnia		do do
do	do Thames		do do
John Cascaden	do do		do do
W. S. Scott	do Saugeen	200 00	
— David	do l'île Walpole		do do
— Jackson	do do		do do
James Morrison	do do		do do
L. E. Day	Mississaguas d'Alnwick	200 00	Payé par la tribu.
P. E. Jones	do Crédit	250 00	
A. McLaren	Mohawks de la baie de Quinté	250 00	Partie payée par le fonds d'administration.
J. Newton	do do	250 00	do do
R. D. Swisher	Moraves de la Thames	150 00	
R. H. Dee	Six-Nations	1,780 00	Les services du médecin résident sont donnés exclusivem't à la tribu ; ce montant comprend les médicam.
Wm. McCargo	do	500 00	
— Carneau	Rivière Désert		Service réel d'après compte.
V. J. A. Venner		100 00	Appoint. payés à même le fonds des sauvages de Québec.
L. Beauchamp	Sauvages de Chicoutimi		Service réel d'après compte.
A. G. Matte	do du lac Saint-Jean		En charge de l'hôpital à la Pointe Bleue ; payé à même le fonds de la province de Québec ; service réel d'après compte.
R. M. Stephen	Tribus sur l'île Manitouline	1,000 00	Appointements payés à même le fonds d'administration.
Oronhyatekha	Chippewas de la Thames	300 00	do do
F. F. Bell	Wyandotts d'Anderdon	80 00	Payé par la tribu.
N. E. Roy	Micmacs de Gaspé	80 00	Appoint. payés à même le fonds de la province de Québec.

TABLEAU A (2)—LISTE des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1882—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts.		
I. W. Powell, M.D.	Surintendant-visiteur	3,000 00	Victoria	Avec frais de voyages.
H. Moffat	Sous-surintendant	1,500 00	do	
W. H. Lomas	Agent	1,200 00	Cowichan	
H. Guillod	do	1,200 00	Côte Ouest	Nommé temporairement.
G. Blenkinsop	do	1,200 00	Kwawkewlth	Avec frais de voyages.
P. McTiernan	do	1,000 00	Rivière Fraser	
H. Cornwall	do	1,200 00	Kamloops	
A. E. Howse	do	1,200 00	Okanagan	

NOUVELLE-ÉCOSSE.

John Harlow	Agent	100 00	Rivière à l'Ours	District n° 1, pour les comtés d'Annapolis, Digby, Yarmouth et Shelburne.
J. E. Beckwith	do	25 00	Canning	do 2, pour le comté de King.
Rév. Thos. Butler	do	37 50	Caledonia	do 3, pour le comté de Queen.
Rév. E. J. McCarthy	do	37 50	Chester	do 4, pour le comté de Lunenburg.
Rév. D. C. O'Connor	do	33 33	Bedford	do 5, pour le comté d'Halifax.
James Gass	do	16 66	Shubénacadie	do 6 "a," pour le comté de Hants.
D. H. Muir	do	16 66	Truro	do 6 "b," pour le comté de Colchester.
Dr. A. T. Clark	do	33 33	Parrsboro'	do 7, pour le comté de Cumberland.
Rév. R. McDonald	do	100 00	Pictou	do 8, pour le comté de Pictou.
Rév. W. Chisholm	do	100 00	Antigonish	do 9, pour les comtés d'Antigonish et Guysboro'
Rév. J. McDougall	do	100 00	Ile Rouge	do 10, pour le comté de Richmond, C.B.
Rév. D. McIsaac	do	50 00	Rivière des Habitants	do 11, pour le comté d'Inverness.
Rév. R. Grant	do	50 00	Grand Narrows	do 12, pour le comté de Victoria (nommé temporairement.)
Rév. M. McKenzie	do	100 00	Christmas Island	do 13, pour le comté du Cap-Breton.

TABLEAU A (2)—LISTE des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1882—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts.		
Chas. Sargeant	Surintendant-visiteur	400 00	Chatham	Surintendance du Nord-Est.
Wm. Fisher	do	300 00	Frédéricton	do Sud-Ouest.
Moses Craig	Agent	100 00	Perth	Agent pour les comtés de Victoria et Madawaska.
Rév. J. J. O'Leary	Missionnaire	100 00	Tobique	
Rév. J. C. McDevitt	do	200 00	Frédéricton	
Rév. P. W. Dixon	do	100 00	Newcastle	
Rev. W. Morrisey	do	100 00	Pointe-du-Chêne	
J. S. Benson, M.D.	Médecin	125 00	Newcastle	

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

John O. Arsenault	Agent	500 00	Ile Lennox	Appointements comme agent $200 00 do instituteur 200 00 Allocation pour frais de voyages 100 00

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Edgar Dewdney	Commissaire des sauvages	3,200 00		
James F. Graham	Surintendant, surintendance du Manitoba	1,600 00	Winnipeg	
Elliott T. Galt	Sous-commissaire	1,600 00		
T. Page Wadsworth	Inspecteur des fermes et des agences des Territoires du Nord-Ouest	1,600 00		
J. J. McHugh	Sous-surintendant des fermes et des			

	réserves du traité n° 7	900 00		
E. McColl	Inspecteur des agences des sauvages, surintendance du Manitoba	1,800 00	Winnipeg	
A. McDonald	Agent des sauvages	1,200 00	Qu'Appelle	
W. Anderson	do	1,200 00	Edmonton	
H. Reed	do	1,200 00	Battleford	
L. Herchmer	Agent des différentes bandes des traités 2 et 4, et des Sioux de l'Assiniboine	1,000 00	Cr. de la Queue d'Oiseau.	
J. McIntyre	Agent	730 00	Savanne	Enseigne aussi l'agriculture.
R. J. N. Pither	do	1,000 00	Fort-Francis	
H. Martineau	do	1,000 00	Pointe-du-Chêne	
A. M. Muckle	do	600 00	Saint-Pierre	
J. Kent	do	400 00	Fort-Alexandre	
George McPherson	do	1,000 00	Assabaskasing	
F. Ogletree	do	600 00	Portage-la-Prairie	
A. Mackay	do	1,000 00	Grands-Rapides	
C. E. Denny	do	1,200 00	Fort-MacLeod	
J. McRae	Sous-agent	900 00	Carlton	
W. Pocklington	do	900 00	Reserve des Gens du Sang	
J. McIntyre	Agent	730 00	Débarc. du Prince-Arthur	
L. J. A. Levêque	Commis	720 00	Winnipeg	
J. P. Wright	do	720 00	do	
H. A. J. Macdougall	do	800 00	Qu'Appelle	
N. Chastellaine	Interprète	250 00	Fort-Francis	
Dr. A Jukes	Surintendant médical	700 00	Fort-Walsh	Chirurgiens de la police à cheval du N.-O., les chirurgiens Kennedy et Miller devront recevoir chac. $600 par année dep. le 1er janv. 1881. O. C., 25 mai 1881.
Dr. R. Miller, M.D.	Médecin	500 00	Lac Plat	
Dr. George Kennedy	do	500 00	Fort MacLeod	
C. A. Lawford	Instructeur d'agriculture, ferme n° 1	480 00	Cr. de la Queue d'Oiseau.	
James Johnston	do do 2	730 00	Réserve de Côté	
J. Setter	do do 3	730 00	Lac Croche	
George Newlove	do do 4	730 00	Qu'Appelle	
H. J. Taylor	do do 5	480 00	Buttes de la Lime	A quitté le 31 mars ; la ferme est en charge d'un aide.
James Scott	do do 6	730 00	Buttes du Tondre	Renvoyé depuis.
J. J. English	do do 7	730 00	Crique de l'Erable	do
J. Tomkins	do do 8	730 00	Lac aux Canards	
H. L. Loucks	do do 9	480 00	Prince-Albert	
George Chaffey	do do 10	730 00	Carleton	
C. D'Aunais	do do 11	730 00	Buttes de l'Aigle	
S. Ballendine	do do 12	600 00	Rivière à la Bataille	
D. L. Clink	do do 13	480 00	Creek au Brochet	
P. J. Williams	do do 14	730 00	Fort Pitt	
J. Delaney	do do 15	730 00	Lac aux Grenouilles	
E. Higgins	do do 16	730 00	Lac à la Selle	
W. O'Donnell	do do 17	480 00	Lac la Noune	
S. B. Lucas	do do 18	730 00	Buttes de la Paix	
D. McDougall	do do 19	730 00	Morleyville	do
J. Lauder	do do 20	730 00	Traverse des Pieds-Noirs.	do
C. Kettles	do do 21	730 00	Réserve des Piégûnes	
J. McDougall	do do 22	730 00	Réserv. des Gens du Sang.	do

TABLEAU (A)' 2—Liste des officiers et employés du département des affaires des sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1882— *Fin.*

SERVICE EXTÉRIEUR—*Fin.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Résidence.	Observations.
		$ cts,		
Samuel Bruce	Instructeur d'agriculture, ferme n° 23	730 00	Creek Pincher	
A. Doyle	do do 24	720 00	Creek du Poisson	
A. Cameron	do do 25	480 00	Montagne de l'Orignal	Renvoyé depuis.
T. Brunskill	do do 26	730 00	Réserve des Sarcis	Résigné.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

LE TABLEAU "B" COMPREND LES SOIXANTE-SIX ÉTATS SUIVANTS.

RÉSUMÉ DU BILAN, indiquant l'état du FONDS DES SAUVAGES le 30 juin 1881 ; les sommes qui y ont été ajoutées et déduites, pendant l'année, et les balances restant à l'avoir des diverses tribus et fonds le 30 juin 1882.

Balances à l'avoir des diverses tribus et fonds le 30 juin 1881.				Revenu.					Transferts.	Numéro du compte.	Nom de la tribu et désignation du fonds.	Dépenses.			Transferts.	Balances à l'avoir des diverses tribus et fonds le 30 juin 1882.			
Total des balances.	A l'avoir du capital.	A l'avoir de l'intérêt.	Au débit de l'intérêt.	Provenant de l'intérêt accru durant l'année.	Provenant des crédits législatifs.	Provenant de la vente de terre, pierre, etc., à l'avoir du capital.	Provenant des loyers, amendes, etc. à l'avoir de l'intérêt.	Total.				Imputables sur le capital.	Imputables sur l'intérêt	Total.		A l'avoir du capital.	A l'avoir de l'intérêt.	Au débit de l'intérêt.	Total des balances.
cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.			$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
11,675 02	11,406 58	268 44	.....	583 76	.....	1,038 92	177 62	1,800 30	.....	1	Sauvages de Batchewana	92 87	746 42	839 29	.....	12,352 63	283 40	.....	12,636 03
55,983 79	55,370 11	613 68	.....	2,867 60	.....	266 37	13 00	3,146 97	.....	2	Chippewas de Beausoleil	26 64	2,858 63	2,885 27	.....	55,609 84	635 65	.....	56,245 49
299,325 31	295,767 57	3,557 74	.....	15,563 68	.....	13,401 47	.....	28,964 15	.....	3	do Nawash	2,904 36	15,664 07	18,568 43	.....	306,264 68	3,456 35	.....	309,721 03
52,216 58	51,604 08	612 50	.....	2,682 76	.....	242 62	15 00	2,940 38	.....	4	do Rama	24 26	2,684 44	2,708 70	.....	51,822 44	625 82	.....	52,448 26
177,081 81	175,751 93	1,329 88	.....	9,256 04	.....	10,480 70	.....	19,736 74	.....	5	do Sarnia	3,673 07	8,707 71	12,380 78	.....	182,559 56	1,878 21	.....	184,437 77
239,721 45	236,866 29	2,855 16	.....	12,582 44	.....	10,956 85	.....	23,539 29	.....	6	do Saugeen	1,189 31	12,655 85	13,845 16	.....	246,633 83	2,781 75	.....	249,415 58
24,511 75	24,239 70	272 05	.....	1,259 24	.....	303 96	13 00	1,576 20	.....	7	do Ile au Serpent	30 40	1,275 73	1,306 13	.....	24,513 26	268 56	.....	24,781 82
69,274 49	69,077 96	196 53	.....	3,593 72	.....	18 74	.....	3,612 46	.....	8	do Thames	1 87	3,485 02	3,486 89	.....	69,094 83	305 23	.....	69,400 06
61,658 50	6 ,126 90	531 60	.....	3,128 16	.....	2,088 67	620 35	5.837 18	.....	9	do Ile Walpole	708 87	3,955 10	4,663 97	.....	62,506 70	325 01	.....	62,831 71
1,025 78	1,142 89	.....	117 11	51 28	.....	12 50	20 00	83 78	.....	10	Bande du Fort William	17 75	29 20	46 95	.....	1,137 64	.....	75 03	1,062 61
962 36	887 86	74 50	.....	48 12	.....	.....	.....	48 12	.....	11	Sauvages de la la rivière des Français	.....	110 59	110 59	.....	887 36	12 03	.....	899 89
28,690 23	28,310 12	350 11	.....	1,431 52	.....	2,033 95	441 75	3,910 22	.....	12	Sauvages de la rivière au Jardin	714 42	1,782 77	2,497 19	.....	29,659 65	443 61	.....	30,103 26
2,000 03	1,975 04	24 99	.....	100 00	.....	.....	.....	100 00	.....	13	Sauvages de Henvey's Inlet	.....	124 99	124 99	.....	1,975 04	.....	.....	1,975 04
10,791 38	10,573 55	217 83	.....	539 56	.....	.....	128 00	667 56	.....	14	Sauvages du lac Nipissingue	28 00	626 19	654 19	.....	10,545 55	259 20	.....	10,804 75
199 27	146 39	52 88	.....	9 96	.....	145 46	.....	155 42	.....	15	Sauvages de l'Ile Manitouline (non concédé)	14 55	10 00	24 55	.....	277 30	52 84	.....	330 14
580 49	346 29	234 20	.....	29 04	.....	.....	.....	29 04	.....	16	Sauvages Meganattewan	.....	255 98	255 98	.....	346 29	7 26	.....	353 55
82,940 04	81,951 94	988 10	.....	4,349 20	.....	1,006 65	736 00	6,091 85	.....	17	Mississagues d'Alnwick	2,677 96	4,916 76	7,594 72	.....	80,280 63	1,156 54	.....	81,437 17
120,988 13	119,760 91	1,227 22	.....	6,616 40	.....	2,166 36	.....	8,782 76	.....	18	do Crédit	2,068 24	6,674 03	8,742 27	.....	119,859 03	1,169 59	.....	121,028 62
56 923 14	56,260 61	662 53	.....	2,846 16	.....	246 23	.....	3,092 39	.....	19	do lacs Rice et à la Vase	168 62	2,849 35	3,017 97	.....	56,338 22	659 34	.....	56,997 56
12,032 71	11,582 32	450 39	.....	601 61	.....	219 39	355 50	1,176 53	.....	20	do Scugog	21 94	1,304 62	1,326 56	.....	11,779 77	102 91	.....	11,882 68
114,486 18	113,320 32	1,165 86	.....	6,129 28	.....	2,458 51	185 00	8,772 79	.....	21	Mohawks de la baie de Quinté	584 49	6,399 26	6,983 75	.....	115,194 34	1,080 88	.....	116,275 22
158,471 05	156,785 45	1,685 60	.....	8,094 56	.....	123 30	.....	8,217 86	814 32	22	Moravians de la Thames	80 77	7,253 81	7,334 58	814 32	157,642 30	1,712 03	.....	159,354 33
2,667 64	2,658 99	8 65	.....	133 40	.....	.....	.....	133 40	.....	23	Munsees de la Thames	.....	108 70	108 70	.....	2,658 99	33 35	.....	2,692 34
89,759 90	88,548 28	1,211 62	.....	4,488 00	.....	16,870 73	396 04	21,754 77	49 50	24	Ojibbewas et Ottawas de l'ile Manitouline	2,307 78	4,889 51	7,197 29	.....	103,160 73	1,206 15	.....	104,366 88
53,334 13	48,000 00	5,334 13	.....	2,666 72	8,097 42	.....	.....	10,764 14	.....	25	Ojibbewas du lac Huron	.....	11,004 00	11,004 00	.....	48,000 00	5,094 27	.....	53,094 27
43,081 73	40,000 00	3,081 73	.....	2,154 08	4,902 58	.....	.....	7,056 66	.....	26	do lac Supérieur	.....	7,500 98	7,500 98	.....	40,000 00	2,637 41	.....	42,637 41
3,899 89	3,846 11	53 78	.....	195 00	.....	.....	15 50	210 50	.....	27	do rivière Mississagua	.....	216 46	216 46	.....	3,846 11	47 82	.....	3,893 93
314 57	280 04	34 53	.....	15 72	.....	400 00	65 00	480 72	.....	28	Oneidas de la Thames	40 00	117 61	157 61	.....	640 04	.....	2 36	637 68
38,984 69	38,642 72	341 97	.....	1,949 24	.....	473 04	30 90	2,453 18	.....	29	Sauvages de l'ile Parry	47 30	1,949 72	1,997 02	.....	39,668 46	372 39	.....	39,440 85
3,864 97	3,832 09	32 88	.....	193 24	.....	127 59	65 63	386 46	.....	30	Pottawattamies de l'ile Walpole	12 76	246 44	259 20	.....	3,946 92	45 31	.....	3,992 23
1,374 17	1,321 68	52 49	.....	68 72	.....	.....	40 00	108 72	.....	31	Sauvages de la rivière au Serpent	10 00	106 43	116 43	.....	1,311 68	54 78	.....	1,366 46
801,905 76	792,597 58	9,308 18	.....	46,347 62	.....	2,241 56	182 50	48,771 68	10,000 00	32	Six Nations de la Grande-Rivière	1,796 05	36,953 75	38,749 80	10,000 00	803,043 09	8,884 55	.....	811,927 64
4,011 62	3,970 46	41 16	.....	200 60	.....	1,499 09	8 00	1,707 69	.....	33	Sauvages Shawanaga	149 91	192 09	342 00	.....	5,319 64	57 67	.....	5,377 31
2,868 02	2,832 15	35 87	.....	143 40	.....	.....	.....	143 40	.....	34	Sauvages de la rivière des Espagnols	.....	143 42	143 42	.....	2,832 15	35 85	.....	2,868 00
9,091 69	8,993 14	98 55	.....	454 60	.....	1,571 47	1 00	2,027 07	.....	35	Sauvages de la rivière Thessalon	657 15	439 56	1,096 71	.....	9,907 46	114 59	.....	10,022 05
913 68	900 00	13 68	.....	54 68	.....	.....	.....	54 68	.....	36	Tootoomenai et sa bande	.....	54 69	54 69	.....	900 00	13 67	.....	913 67
1,043 57	1,025 72	17 85	.....	52 16	.....	1,370 11	17 32	1,439 59	.....	37	Sauvages de la rivière du Poisson Blanc	137 01	61 31	198 32	.....	2,258 82	26 02	.....	2,284 84
66,668 91	65,801 87	867 04	.....	3,740 20	.....	2,441 75	.....	6,181 95	.....	38	Wyandotts d'Anderdon	369 18	3,629 69	3,998 87	.....	67,874 44	977 55	.....	68,851 99
1,005 62	889 13	116 49	.....	95 12	.....	1,789 33	326 09	2,210 54	.....	39	Abénakis de Saint-François	15 00	418 40	433 40	.....	2,663 46	119 30	.....	2 782 76
348 40	316 00	32 40	.....	17 44	.....	.....	.....	17 44	.....	40	do Bécancour	.....	.....	.....	.....	316 00	49 84	.....	365 84
1,378 41	1,243 02	135 39	.....	68 92	.....	507 29	.....	576 21	.....	41	Amalécites de l'ile Verte et Viger	50 73	152 62	203 35	.....	1,699 58	51 69	.....	1,751 27
147 36	133 43	13 93	.....	7 36	.....	.....	.....	7 36	.....	42	Sauvages du lac Doré	115 00	16 10	131 10	.....	18 43	5 19	.....	23 62
537 91	384 20	153 71	.....	26 88	.....	.....	.....	26 88	.....	43	Hurons de Lorette	.....	.....	.....	.....	384 20	180 59	.....	564 79
11,976 36	11,512 69	463 67	.....	1,144 63	.....	11,149 32	505 51	12,799 46	.....	44	Iroquois de Caughnawaga	1,490 52	1,711 85	3,202 37	.....	21,171 49	401 96	.....	21,573 45
32,084 48	29,937 44	2,147 04	.....	1,864 20	.....	.....	1,196 71	3,060 91	.....	45	do Saint-Régis	275 00	4,878 69	5,153 69	.....	29,662 44	329 26	.....	29,991 70
813 01	997 19	.....	184 18	40 64	500 00	330 88	.....	871 52	.....	46	Sauvages du lac Saint-Jean	33 09	497 76	530 85	.....	1,294 98	.....	141 30	1,153 68
1,432 66	1,122 67	309 99	.....	75 08	.....	10 09	23 00	108 17	.....	47	Sauvages du lac des Deux-Montagues	1 01	302 27	303 28	.....	1,131 75	105 80	.....	1,237 55
3,256 23	2,345 96	910 27	.....	162 80	.....	.....	120 00	282 80	.....	48	Nipissinguas, etc., du haut de l'Ottawa	.....	117 20	117 20	.....	2,345 96	1,075 87	.....	3,421 83
36,684 43	36,168 47	515 96	.....	1,565 56	.....	2,131 06	417 90	4,114 52	.....	49	Sauvages de la rivière Désert	213 11	1,877 07	2,090 18	.....	32,086 42	622 35	.....	32,708 77
5,491 26	5,491 26	.....	.....	274 56	.....	314 50	.....	589 06	.....	50	Sauvages de la Colombie-Britannique	13 62	.....	13 62	.....	6,066 70	.....	.....	6,066 70
2,250 62	2,250 62	.....	.....	112 52	.....	517 64	.....	630 16	.....	51	Sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest	234 21	.....	234 21	.....	2,646 57	.....	.....	2,646 57
235 66	235 66	.....	.....	11 76	.....	26 50	.....	38 26	.....	52	Sauvages de la Nouvelle-Ecosse	120 00	.....	120 00	.....	153 92	.....	.....	153 92
1,596 47	1,596 47	.....	.....	79 84	.....	449 60	.....	529 44	.....	53	Sauvages du Nouveau-Brunswick	89 96	.....	89 96	.....	2,035 95	.....	.....	2,035 95
2,901 49	2,871 71	29 78	.....	145 08	.....	1,235 95	.....	1,381 03	.....	54	Sauvages de Tobique	173 34	138 59	311 93	.....	3,934 32	36 27	.....	3.970 59
27 56	27 56	.....	.....	1 36	.....	.....	.....	1 36	.....	55	Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	28 92	.....	.....	28 92
1,081 80	725 06	356 74	.....	54 12	.....	.....	.....	54 12	.....	56	Clench, J. B.	.....	.....	.....	.....	725 06	410 86	.....	1,135 92
2,531 65	2,500 00	31 65	.....	126 60	.....	.....	.....	126 60	.....	57	Maiville, Nancy	.....	126 60	126 60	.....	2,500 00	31 65	.....	2,531 65
1,518 99	1,500 00	18 99	.....	75 96	.....	.....	.....	75 96	.....	58	Manace, James	.....	75 96	75 96	.....	1,500 00	18 99	.....	1,518 99
2,025 31	2,000 00	25 31	.....	101 24	.....	.....	.....	101 24	.....	59	Wabbuck, William	.....	101 24	101 24	.....	2,000 00	25 31	.....	2,025 31
50,769 20	49,965 72	743 48	.....	2,622 28	4,200 00	.....	.....	6,822 28	.....	60	Fonds des sauvages de la province de Québec	.....	8,870 18	8,870 18	7 50	49,965 72	.....	1,311 92	48,653 80
87,204 64	105,669 82	.....	16,465 18	5,232 28	1,000 00	.....	584 34	7,416 62	.....	61	Fonds d'administration des terres des sauvages	1,000 00	20,958 66	21,958 66	313 99	102,669 82	.....	30,321 21	72,348 61
4,967 30	4,480 43	486 87	.....	248 40	.....	264 00	308 28	820 68	.....	62	Compte indéterminé	226 40	175 40	401 80	19 50	4 293 13	1,043 55	.....	5,336 68
138,267 53	141,422 83	.....	3,155 30	7,135 40	5,000 00	.....	.....	12,135 40	.....	63	Fonds des écoles des sauvages	.....	17,646 98	17,646 98	.....	141,422 83	.....	8,666 88	132,755 95
.....	.....	.....	.....	.....	3,000 00	.....	.....	3,000 00	.....	64	Compte des arpentages	.....	.....	.....	.....	3,000 00	.....	.....	3,000 00
.....	.....	.....	.....	.....	5,000 00	15,996 00	.....	20,996 00	.....	65	Séminaire de Saint-Sulpice	20,996 00	.....	20,996 00	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	321 49	66	Compte du fonds de retraite	.....	1,625 00	1,625 00	.....	.....	.....	1,303 51	.....
																			3,148,574 94
																		Less	1,303 51
3,089,709 78	3,065,322 98	44,397 57	19,921 77	166,513 53	32,300 00	108,928 15	7,008 94	314,750 62	11,185 31			45,602 52	211,675 45	257,277 97	11,185 31	3,147,767 57	41,326 07	41,822 21	3,147,271 43

Département des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1882.

Robt. Sinclair,
Comptable, affaires des sauvages.

L. Vankoughnet,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

TABLEAU B. N° 1.

DT. SAUVAGES DE BATCHEWANA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants—			Balance, 30 juin 1881		
Salaire du chef Nubenagooching		100 00	Ventes de terres et de bois de construction	11,406 58	268 44
			Loyers perçus	1,038 92	177 62
Divers paiements.			2e versement sur remise du montant avancé en 1879 pour graines		50 80
			Intérêt sur capital placé		583 76
Médicaments et soins médicaux		42 00			
Permis de pêche		10 00			
do d'un pavillon		8 00			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	92 87	10 66			
Distribution des intérêts		626 56			
Balance, 30 juin 1882	12,352 63	283 40			
	12,445 50	1,080 62		12,445 50	1,080 62
			Balance, 30 juin 1882	12,352 63	283 40

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général, affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 2.

DT. CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—			Balance, 30 juin 1881	55,370 11	613 68
Appointements.			Ventes de terres et de bois de construction	266 37	
			Loyers perçus		13 00
			Intérêt sur capital placé		2,867 60
Noah Assance, chef		50 00			
John Assance do		50 00			
Allan Salt, secrétaire et interprète		50 00			
P. H. Spohn, médecin		150 00			
Pension.					
Jas Assance		25 00			
Divers paiements.					
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	26 64	0 78			
Distribution des intérêts		2,532 85			
Balance, 30 juin 1882	55,609 84	635 65			
	55,636 48	3,494 28		55,636 48	3,494 28
			Balance, 30 juin 1882	55,609 84	635 65

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général, affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 3.

DT. LES CHIPPEWAS DE NAWASH en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Wm. McGregor, chef		100 00
Wm. Angus, chef		50 00
F. Lamorandière, secrétaire et interprète		150 00
Solomon Jones, conseiller		20 00
Jas. Solomon do		20 00
Jas. Wahbezer do		20 00
Jas. Toman do		20 00
D. Johnston, messager		20 00
Louis Johnston do		20 00
Hiram Wigle, médecin		285 00
Jas. Heatly, instituteur		300 00
D. Craddock do		200 00
Veuve T. Maginah, sacristine		18 75
John Akewenzie, sacristain		12 48
A. Sky, gardien		25 00
Pensions.		
P. J. Kegedonce		50 00
Veuve Nawash		20 00
Mme Luke Snake		20 00
T. Koseyah		20 00
Mary Jones		20 00
Mme John Smith		20 00
Mme Mary McGregor		20 00
Veuve Thomas		6 25
D. Elliott		10 00
John Wahbadick		37 48
Mme B. Onalywin		12 48
A reporter		1,497 44

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	295,767 57	3,557 74
Ventes de terres et de bois de construction	13,401 47	
Intérêt sur capital placé		15,562 68
A reporter	309,169 04	19,120 42

TABLEAU B—*Suite.* N° 3.

DT. CHIPPEWAS de NAWASH en compte avec le département des affaires des sauvages.—*Fin.* AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report	.....	1,497 44	Report	309,169 04	19,120 42
Divers déboursés.					
Coût de médicaments	.....	26 90			
Annonces	.....	25 60			
Permis de pêche	.....	25 00			
Fret sur chaises et balance de graines de semence	.....	69 66			
Pavillon et drisses pour la maison du conseil	.....	26 75			
Dépenses d'une députation à Ottawa	.....	115 60			
Solde de l'entrep. p. la const. de la mais. du conseil	975 00				
Cloche, etc., pour la maison du conseil	12 50				
Canapés do	68 23				
Meubles do	318 10				
Frais d'inspection, maison du conseil	69 00				
Travaux sur chemins	115 25				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,346 28	3 11			
Distribution des intérêts	.....	13,874 01			
Balance, 30 juin 1882	306,264 68	3,456 35			
	309,169 04	19,120 42		309,169 04	19,120 42
			Balance, 30 juin 1882	306,264 68	3,456 35

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 4.

DT. CHIPPEWAS DE RAMA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
			Balance, 30 juin 1882	51,604 08	612 50
Appointements.			Ventes de terres et de bois de construction	242 62	
			Loyer perçu	.....	15 00
J. B. Naningishkung, chef	.....	75 00	Intérêt sur capital placé	.....	2,682 76
Elisha Sunday, secrétaire	.....	12 00			
G. H. Corbett, médecin	.....	100 00			
Divers paiements.					
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	24 26	0 90			
Distribution des intérêts	.....	2,496 54			
Balance, 30 juin 1882	51,822 44	625 82			
	51,846 70	3,310 26		51,822 44	625 82
			Balance, 30 juin 1882	51,846 70	3,310 26

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général, affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B--*Suite.* N° 5.

DT. CHIPPEWAS DE SARNIA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Wm. Wawanosh, secrétaire et interprète		175 00
Wilson Jacobs, chef		27 50
Elijah George do		27 50
Jos. Wawanosh do		37 50
Jos. Manass do		10 00
Robert George do		10 00
Albert Rodd do		10 00
Thomas Wapagan, chef		10 00
Isaac Shawanos do		10 00
John Sumner do		125 00
Silas Waubemong do		27 50
Moses Wancosh, instituteur		250 00
James Wawanosh, messager		15 00
Robert George, sacristain		25 00
Sampson Jackson do		5 00
John Johnston do		5 00
Pensions.		
Mme J. Wawanosh		125 00
Mme D. B. Wawanosh		100 00
Wm. Wawanosh		150 00
Divers paiements.		
Soins médicaux et médicaments		292 60
Balance du prix d'entreprise pour travaux sur le chemin de la Rivière		174 60
do pour la construction d'un pont		54 00
Coût du bois de construction pour le pont		89 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	175,751 93	1,329 88
Ventes de terres et de bois de construction	10,480 70	
Intérêt sur capital placé		9,256 04

Frais se rattachant au différend entre les sauvages soumis au traité et ceux qui ne le sont pas	.....	30 00			
Dépenses se rattach. à la vente de bois de service	.....	48 47			
Annonces de vente de terrains	.....	116 20			
Frais de ventes	.....	28 00			
Coût des livres pour l'école de la Pointe Kettle	.....	1 26			
Approvisionnements fournis	.....	452 79			
*Coût du bois de construction et de cercueils	.....	90 49			
*Matériaux pour réparations au pont	.....	92 88			
Coût du bois de service fourni en 1874	.....	20 10			
Frais de corvée	.....	9 50			
Carte géographique pour la maison du conseil	.....	2 00			
Prime d'assurance de la maison du conseil pour trois années	.....	8 80			
Divers déboursés	.....	13 75			
Travaux aux chemins et fossés	461 50				
Coût du plan des travaux sur le ch. de la rivière	16 00				
Boni à 521 sauvages, à $4 par tête, provenant de la vente des terrains nouvellement arpentés au sud de la ville de Sarnia	2,084 00				
Coût d'arpentage du nouveau chemin projeté	44 25				
Coût pour ouvrir un chemin de l'école à la station de ch de fer G.O	19 25				
Commission sur perceptions, portée au compte du fonds d'administration	1,018 07				
Distribution des intérêts	.....	6,038 27			
Balance, 30 juin 1882	182,559 56	1,878 21			
	186,232 63	10,585 92		186,232 63	10,585 92
			Balance, 30 juin 1882	182,559 56	1,878 21

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

ETAT B—*Suite.* N° 6.

DT. CHIPPEWAS DE SAUGEEN en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
H. H. Madwayosh, chef		100 00
John Kadahgegwon do		100 00
M. B. Madwayosh, secrétaire et interprète		200 00
F. Wabezee, conseiller		12 00
John George do		12 00
R. Noon do		12 00
J. Madwishamine do		12 00
John Kewagwoon do		12 00
R. Johnston, messager		12 00
Peter John do		12 00
Wm. Simon, sacristain		50 00
W. S. Scott, médecin		200 00
D. Root, sacristain		30 00
Isabella McIver, institutrice		200 00
Pensions.		
Jane Wegwoss		25 00
David Root (pour les enfants)		50 00
Thos. Noon		12 00
Jno. Madwishwind et son épouse		24 00
Veuve Shingoose		12 00
Veuve Amijigabbooh		12 00
Charlotte Shanysoobs		12 00
Veuve Marshequooque		12 00
Divers déboursés.		
Coût d'un permis de pêche		10 00
Frais d'une députation à Ottawa		80 00
Distribution des intérêts		11,439 74
Coût des plans d'une maison d'école et habitation	87 50	

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	236,866 29	2,855 16
Ventes de terres et de bois de construction	10,956 85	
Intérêt sur capital placé		12,582 44

Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,101 81	3 11			
Balance, 30 juin 1882	246,633 83	2,781 75			
	247,823 14	15,437 60		247,823 14	15,437 60
			Balance, 30 juin 1882	246,633 83	2,781 75

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 7.

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE AUX SERPENTS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1882	24,239 70	272 05
Chas. Bigcanoe, chef	.....	80 00	Ventes de terres et de bois de construction	303 96	
Noah Snake, gardien	.....	25 00	Loyer perçus	.....	13 00
Divers paiements.			Intérêt sur le capital placé	.....	1,259 24
Distribution des intérêts	.....	1,169 95			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	30 40	0 78			
Balance, 30 juin 1882	24,513 26	268 56		24,543 66	1,544 29
	24,543 66	1,544 29	Balance, 30 juin 1882	24,513 26	268 56

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 8.

DT. CHIPPEWAS DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
es paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1881	69,077 96	196 53
			Ventes de terres et de bois de construction	18 74	
			Intérêt sur capital placé		3,593 72
Joseph Fisher, instituteur		200 00			
John Nicholas do		200 00			
Jacob Henry do		200 00			
John Henry, interprète		104 17			
Joseph Fisher, chef		12 00			
Joseph French do		12 00			
John Chicken, conseiller		12 00			
J. Fisher do		12 00			
Nelson Beaver do		12 00			
James Fox do		12 00			
Eph. Turner, messager		30 00			
Adam Halfday do		30 00			
Noah Fox do		25 00			
Pensions.					
George King		20 00			
Divers déboursés.					
Médicaments et soins médicaux		393 95			
Honoraires payés à un constable		5 95			
Services de gardes-forestiers		36 00			
Approvisionnements		313 67			
Allocation aux syndics d'écoles		24 00			
Compte de cercueils		68 50			
Coût de la main-d'œuvre et matériel pour pont		7 50			
Bois pour l'école de Bear Creek		20 00			
A reporter			*A reporter*		

TABLEAU B—*Suite.* N° 8.

DT. CHIPPEWAS DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			*Report*		
Les paiements suivants :—					
Divers déboursés.					
Coût des livres d'école		17 54			
Frais judic. dans les causes de ventes de liqueurs		12 75			
Distribution des intérêts		1,703 99			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	1 87				
Balance, 30 juin 1882	69,094 83	305 23			
	69,096 70	3,790 25		69,096 70	3,790 25
			Balance, 30 juin 1882	69,094 83	305 23

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

DT. CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Appointements.			Balance, 30 juin 1881	61,126 90	531 60
J. G. Bird, chef		30 00	Ventes de terres et de bois de construction	2,088 67	
J. Saugee do		20 00	Loyers perçus		620 35
Jos. Konsod do		20 00	Intérêt sur capital placé		3,128 16
H. P. Johnston do		20 00			
Jos. Kiyoshk do		10 00			
Chas. Kiyoshk, secrétaire		50 00			
Jas. Cameron, instituteur		125 00			
Philip Kiyoshk, messager		12 00			
Jos. Penahshennec do		12 00			
Philip Kioshk, conseiller		2 00			
John McKewenah, agent, voyer		2 00			
Kahbayahsher do		2 00			
Frk. Gowgershing do		2 00			
John Nahwakodo do		2 00			
Kabawewind do		2 00			
Old Penance do		2 00			
Divers déboursés.					
Médicaments et soins médicaux		109 00			
Creuser de fosses		10 00			
Bois de service pour ponts		74 75			
Accessoires de funérailles		1 40			
Approvisionnements		118 57			
Cercueils		5 00			
Coût de bêches, etc		13 50			
Coût de la papeterie		0 98			
A reporter			*A reporter*		

TABLEAU B—*Suite.* N° 9.

DT. CHIPPEWAS de l'ILE WALPOLE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			*Report*		
Les paiements suivants :—					
Divers déboursés.					
Bois pour l'école		2 81			
Distribution de baux de chasse		350 00			
Solde du prix d'entreprise pour réparations à l'école et aux maisons des instituteurs	500 00				
Distribution des intérêts		2,925 53			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	208 87	30 56			
Balance, 30 juin 1882	62,506 70	325 01			
	63,215 57	4,280 11		63,215 57	4,280 11
			Balance, 30 juin 1882	62,506 70	325 01

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B - *Suite.* N° 10.

DT. SAUVAGES DE FORT-WILLIAM en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	.....	117 11	Balance, 30 juin 1881	1,142 89	
Dépenses se rattachant à l'élection d'un chef	.....	19 00	Ventes de terres	12 50	
John Pierre, constable, appointements	.....	9 00	Loyers perçus	.....	20 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	17 75	1 20	Intérêt sur capital placé	.....	51 28
Balance, 30 juin 1882	1,137 64		Balance, 30 juin 1882	.....	75 03
	1,155 39	146 31		1,155 39	146 31
Balance, 30 juin 1882	.....	75 03	Balance, 30 juin 1882	1,137 64	

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 11.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—					
Distribution des intérêts	.....	110 59	Balance, 30 juin 1882	857 86	74 50
Balance, 30 juin 1882	887 86	12 03	Intérêt sur capital placé	.....	48 12
	887 86	122 62		887 86	122 62
			Balance, 30 juin 1882	887 86	12 03

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 12.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE LES FRANÇAIS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	28,340 12	350 11
			Ventes de terres et de bois de construction	2,033 95	
Appointements.			Remboursement du montant avancé (en 1879) pour l'achat de grain de semence		149 37
Chef Augustin		100 00	Loyers perçus		441 75
do Pequetchenene		60 00	Intérêt sur capital placé		1,434 52
Divers déboursés.					
Soins médicaux et médicaments		89 00			
Provisions aux sauvages indigents		15 50			
Coût pour faire un chemin à Port-Finlay	500 00				
Distribution des intérêts		1,641 37			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	214 42	26 27			
Balance, 30 juin 1882	29,659 65	443 61			
	30,374 07	2,375 75		30,374 07	2,375 75
			Balance, 30 juin 1882	69,659 65	443 61

L. VANKOUGHNET.
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 13.

DT. SAUVAGES DE HENVEY'S INLET en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1882	1,975 04	24 99
			Intérêt sur capital placé		100 00
Appointements.					
Wm. Riley, instituteur		100 00			
Divers déboursés.					
Distribution des intérêts		24 99			
Balance, 30 juin 1882	1,975 04				
	1,975 04	125 99		1,975 04	124 99
			Balance, 30 juin 1882	1,975 04	

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 14.

DT. SAUVAGES DU LAC NIPISSINGUE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Interest.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Distribution des intérêts	.....	618 51	Balance, 30 juin 1881	10,573 55	217 83
Payé à compte d'arpentage	28 00		Loyers	.....	128 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	7 68	Intérêt sur capital placé	.....	539 56
Balance, 30 juin 1882	10,545 55	259 20			
	10,573 55	885 39		10,573 55	385 39
			Balance, 30 juin 1882	10,545 55	259 20

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 15.

DT. SAUVAGES DE L'ILE MANITOULINE (partie non concédée) en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	146 39	52 88
Coût de grain de service et de pommes de terre	.....	10 00	Ventes de terre et de bois de construction	145 46	
Commission sur perception, portée à l'avoir du fonds d'administration	14 55		Intérêt sur capital placé	.....	9 96
Balance, 30 juin 1882	277 30	52 84			
	291 85	62 84		291 85	62 84
			Balance, 30 juin 1882	277 30	52 84

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B *Suite.* N° 16.

DT. SAUVAGES DE MEGANATTEWAN en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	346 29	234 20
Distribution des intérêts	.....	255 98	Intérêt sur capital placé	.....	29 04
Balance, 30 juin 1882	346 29	7 26			
	346 29	263 24		346 29	263 24
			Balance, 30 juin 1882	346 29	7 26

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 17.

DT. MISSISSAGUAS d'ALNWICK en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Mitchell Chubb, chef		100 00
Wm. Jacobs, secrétaire		12 00
Wm. Blaker, conseiller		12 00
Robt. Marsden do		18 00
H. Beaver do		24 00
Jas. Marsden do		24 00
R. Paudash do		6 00
Joseph Beaver, sacristain		40 00
Wm. Loucks, secrétaire		36 00
Mary Ann Crow, organiste		20 00
George Harper, percepteur de loyers		40 00
Pensions.		
Nancy Wahgoosh		12 00
Peggy James		12 00
Veuve Simpson		12 00
Julia Andrews		12 00
Veuve Skunk		12 00
Harriet Jacobs		12 00
Veuve Pigeon		12 00
Divers déboursés.		
Travaux sur le pont		6 00
Remplissage d'une excavation		47 50
Prime d'assurance sur l'église, pour trois ans		30 00
Soins médicaux		80 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	81,951 94	988 10
Ventes de terres et de bois de construction	1,006 65	
Loyers perçus		736 00
Intérêt sur capital placé		4,349 20

Coût des maisons d'écoles et de la maison du conseil.	2,458 00				
Siéges pour do do	94 29				
Coût de l'inspection	25 00				
Distribution des intérêts	.....	4,293 10			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	100 67	44 16			
Balance, 30 juin 1882	80,280 63	1,156 54			
	82,958 59	6,073 30		82,958 59	6,073 30
			Balance, 30 juin 1882	80,280 63	1,156 54

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 18.

DT. MISSISSAGUAS DE CREDIT en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Salaires.		
P. E. Jones, chef		200 00
Chas. Herchimer, chef		100 00
P. E. Jones, M.D., médecin		250 00
J. McLean, garde-forestier		100 00
J. Tobicco, sacristain		25 00
J. A. Wood, messager		25 00
J. N. Scott, instituteur		237 50
Pensions.		
D. Sawyer		100 00
J. Keshego		25 00
Veuve Cheechock		25 00
do Herchimer		25 00
do Young		25 00
do Wilson		25 00
do Secord		25 00
do Wahbaneeb		6 25
Divers paiements.		
Approvision. aux sauvages malades et indigents		97 08
Frais de port et télégrammes		7 74
Impressions et papeterie		3 55
Frais funéraires		54 00
Réparations aux ponts		112 27
Coût du bois pour la maison du conseil		3 50
Coût des instruments pour le corps de musique		114 83

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	cts.
Balance, 30 juin 1881	119,760 91	1,227 22
Ventes de terres et de bois de construction	2,166 36	
Intérêt sur capital versé		6,616 40

Réparations aux maisons d'écoles	.....	11 28			
Poêles et tuyaux pour les maisons d'écoles	.....	17 00			
James Wood, services comme garde-forestier	.....	16 25			
Prime d'assurance (trois ans) sur la maison du conseil et les écuries	.....	16 50			
Paiement à compte de l'entreprise pour la construction de la maison d'école	425 00				
Paiement à compte de l'entreprise pour la construction de la maison du conseil	1,058 00				
Coût de creusage d'un puits	64 50				
do l'ouverture d'un chemin	100 00				
Meuble pour la maison du conseil	184 14				
Transport de meubles pour la maison du conseil	19 96				
Distribution des intérêts	.....	5,026 28			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	216 64				
Balance, 30 juin 1882	119,859 03	1,169 59			
	121,927 27	7,843 62		121,927 27	7,843 62
			Balance, 30 juin 1881	119,859 03	1,169 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 19.

DT. MISSISSAGUAS DES LACS RICE ET À LA VASE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
Joseph Whetnay, chef		25 00
M. G. Paudash do		25 00
John Taylor, sacristain		20 00
John Rice, secrétaire		20 00
Robert Soper, conseiller		4 00
Robert Paudash do		4 00
James Howard do		4 00
R. B. Crow, sacristain		25 00
J. Loucks, messager		10 00
Pensions.		
Polly Naugine		10 00
Divers paiements.		
Frais de vaccination		15 45
Frais d'arpentage	144 00	
Distribution des intérêts		2,686 90
Commision sur perception, portée à l'avoir du fonds d'administration	24 62	
Balance, 30 juin 1882	56,338 22	659 34
	56,506 84	3,508 69

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	56,260 61	662 53
Ventes de terres et de bois de construction	246 23	
Intérêt sur capital placé		2,846 16
	56,506 84	3,508 69
Balance, 30 juin 1882	56,338 22	659 34

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 20.

DT. MISSISSAGUAS DE SCUGOG en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

——	Capital.	Interest	——	Capital.	Interest.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	11,582 32	450 39
Appointements.			Ventes de terres et de bois de construction	219 39	
			Loyers perçus		355 50
John Johnston, chef		50 00	Intérêt sur capital placé		601 64
Divers déboursés.					
Frais d'arpentage		23 00			
Distribution des intérêts		1,210 29			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	21 94	21 33			
Balance, 30 juin 1882	11,779 77	102 91			
	11,801 71	1,407 53		11,801 71	1,407 53
			Balance, 30 juin 1882	11,779 77	102 91

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 21.

DT. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Sampson Green, chef		40 00
A. Culbertson do		24 00
Wm. Powles do		24 00
Wm. Green do		24 00
Joel Johnson do		24 00
A. P. Brant do		24 00
Thomas Green do		6 00
Rév. M. Baker, missionnaire		400 00
Samuel Toween, sacristain		60 00
J. Newton, M.D., médecin		100 00
A. McLaren, M.D. do		100 00
Margaret Johnston, institutrice		75 00
Bella C. Carney do		75 00
Jane Johnston, do		62 50
Jane McCullough do		125 00
Susan Breault do		37 50
Eliza N. Blanchard do		37 50
Pensions.		
Mme Powles Claus		24 00
Mme Dennis Sero		24 00
A Maracle		24 00
Peggy Spool		24 00
Divers paiements.		
Approvisionnements		128 24
Pertes par incendie		75 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	113,320 32	1,165 86
Vente de terres et de bois de construction	2,458 51	
Loyers et amendes		185 00
Intérêt sur capital placé		6,129 28

Annonces		11 84			
Octroi à Lydia Hill comme organiste		50 00			
Assurance sur l'église et le presbytère		52 00			
Réparations à la toiture de Lower Mohawk Church		33 00			
Tableau pour l'école		5 00			
Bois pour l'école		15 00			
Soin de la maison du conseil		5 00			
Assurance de trois maisons d'écoles		15 50			
Prêt à John Moracle	200 00				
Coût d'un hangar à Upper Church	131 00				
Distribution des intérêts		4,674 58			
Commissions sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	253 49				
Balance, 30 juin 1882	115,194 34	1,080 88			
	115,778 83	7,480 14		115,778 83	7,480 14
			Balance, 30 juin 1882	115,194 34	1,080 88

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

DT. MORAVES DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
C. M. Stonefish, chef	.....	60 00
Joshua Jacobs, do	.....	20 00
Isaac Hill do	.....	20 00
Jos. Pheasant do	.....	20 00
F. E. Wampum, secrétaire	.....	50 00
R. D. Sevisher, médecin	.....	150 00
D. Edwards, instituteur	.....	350 00
Divers déboursés.		
Approvisionnements	.....	55 36
Frais funéraires	.....	112 00
Réparations à la clôture du terrain de l'école	.....	10 70
Bois pour l'école	.....	22 25
Sommation	.....	2 00
Réparations aux chemins et ponts	.....	19 35
Pupitres pour la maison d'école	.....	7 50
Fossés et ponceaux	80 77	
Transfert au capital de la somme empruntée pour défrayer les dépenses se rattachant à la petite vérole	.....	814 32

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	156,785 45	1,685 60
Remboursement à compte de la somme payée pour farine fournie par Mason	123 30	
Intérêt sur le capital versé	.....	8,094 56
Transfert de l'intérêt de la somme empruntée pour défrayer les dépenses occasionnées par la petite vérole	814 32	

Distribution des intérêts		6,354 65			
Balance, 30 juin 1882	157,642 30	1,712 03			
	157,723 07	9,780 16		157,723 07	9,780 16
			Balance, 30 juin 1882	157,642 30	1,712 03

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 23.

DT. MUNSEES DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Distribution des intérêts	.....	108 70	Balance, 30 juin 1881	2,658 99	8 65
Balance, 30 juin 1882	2,658 99	33 35	Intérêt sur capital placé	.....	133 40
	2,658 99	142 05		2,658 99	142 05
				2,658 99	33 35

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 24.

DT. OJIBBEWAS ET OUTAOUAIS DE L'ILE MANITOULINE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1881	88,548 28	1,211 62
			Ventes de terres et de bois de construction	16,920 23	
			Intérêt sur capital placé		4,488 00
Frs. Makabenissi		50 00	Loyer perçu		396 04
			Remboursement d'intérêt		100 00
Divers paiements.					
Coût des réparations à l'école de Sheshegwaning		22 20			
Livres pour l'école de la baie du Sud		8 33			
do do do Ouest		4 26			
Médicaments		95 24			
Frais d'arpentages	252 83				
Coût d'inspection	353 06				
Distribution des intérêts		4,785 72			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1,701 89	23 76			
Balance, 30 juin 1882	103,160 73	1,206 15			
	105,468 51	6,195 66		105,468 51	6,195 66
			Balance, 30 juin 1882	103,160 73	1,206 15

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.

N° 25.

Dt. Ojibbewas du lac Huron en compte avec le département des affaires des sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants—			Balance, 30 juin 1881	48,000 00	5,334 13
Annuités aux sauvages en vertu du traité Robinson	.....	11,004 00	Octroi législatif	.....	8,097 42
Balance, 30 juin 1882	48,000 00	5,094 27	Intérêt sur capital placé	.....	2,666 72
	48,000 00	16,098 27		48,000 00	16,098 27
			Balance, 30 juin, 1882	48,000 00	5,094 27

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

Département des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1882.

Robert Sinclair,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 26.

DT. OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Annuités aux sauv , en vertu du traité Robinson	.....	7,148 00	Balance, 30 juin 1881	40,000 00	3,081 73
Médicaments	.....	10 10	Crédit législatif	.....	4,902 58
Dépenses se rattachant au paiement des annuités	.....	342 88	Intérêt sur capital placé	.....	2,154 08
Balance, 30 juin 1882	40,000 00	2,637 41			
	40,000 00	10,138 39		40,000 00	10,138 39
			Balance, 30 juin 1882	40,000 00	2,637 41

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 27.

DT. OJIBBEWAS DE LA RIVIÈRE MISSISSAGUA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	3,846 11	53 78
Distribution des intérêts		215 53	Loyers perçus		15 50
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration		0 93	Intérêt sur capital placé		195 00
Balance, 30 juin 1882	3,846 11	47 82			
	3,846 11	264 28		3,846 11	264 28
			Balance, 30 juin 1882	3,846 11	47 82

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 28.

DT. ONEIDAS DE LA THAMES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût de la poursuite des trafiquants de liqueurs	.....	14 15	Balance, 30 juin 1881	280 04	34 53
Distribution des intérêts	.....	103 46	Ventes de terres	400 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	40 00		Amendes perçues	.....	65 00
Balance, 30 juin 1882	640 04		Intérêt sur capital placé	.....	15 72
			Balance, 30 juin 1882	.....	2 36
	680 04	117 61		680 04	117 61
Balance, 30 juin 1882	.....	2 36			

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 19.

DT. SAUVAGES DE L'ILE PARRY en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	38,642 72	341 97
			Ventes de terres et de bois de construction	473 04	
Appointements.			Amendes perçues		30 90
			Intérêt sur capital placé		1,949 24
Eliza Fobias, institutrice		100 00			
Alex. Madwayosh, instituteur		41 70			
A. Cheechock do		50 00			
Divers paiements.					
Poêle et tuyaux pour l'école n° 2		13 30			
Livres d'école		12 92			
Pointes à vacciner		27 00			
Distribution des intérêts		1,704 80			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	47 30				
Balance, 30 juin 1882	39,068 46	372 39			
	39,115 76	2,322 11		39,115 76	2,322 11
			Balance, 30 juin 1882	39,068 46	372 39

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 30.

DT. POTTAWATTAMIES DE L'ILE WALPOLE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
			Balance, 30 juin 1882	3,832 09	32 88
Appointements.			Ventes de terres et de bois de construction	127 59	
			Loyers perçus		65 63
Asbkeebee, chef		2 50	Intérêt sur capital placé		193 24
James Isaac, conseiller		2 50			
John Jackson, voyer		2 00			
Samuel White do		2 00			
A. Jacobs, secrétaire		2 00			
James Thomas, messager		1 00			
Divers paiements.					
Accessoires de funérailles		8 00			
Creusage de fosses		2 00			
Distribution d'intérêt		170 50			
do de loyer de terrain au club de chasse		50 00			
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	12 76	3 94			
Balance, 30 juin 1882	3,946 92	45 31			
	3,959 68	291 75		3,959 68	291 75
			Balance, 30 juin 1882	3,946 92	45 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 31.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—					
Coût de l'évaluation de terrain pour droit de passage pour le ch. de fer can. du Pacifique.	10 00		Balance, 30 juin 1881	1,321 68	52 49
Distribution d'intérêts	.....	104 03	Loyers perçus	.....	40 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	2 40	Intérêt sur capital placé	.....	68 72
Balance, 30 juin 1882	1,311 68	54 78			
	1,321 68	161 21		1,321 68	161 21
			Balance, 30 juin 1882	1,321 68	54 78

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 32.

Dt. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE en compte avec le département des affaires des sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
G. H. M. Johnston, chef		600 00
R. N. Dee, M.D., médecin		1,780 00
Wm. McCargo do		500 00
D. Hill, gardien		50 00
J. McLean, garde-forestier		200 00
Isaac Hill, secrétaire		150 00
Wm. Wage, garde-forestier		130 00
Moses Turkey do		130 00
John Miller, instituteur		168 75
David Hill do		25 00
Pensions.		
Abram Isaac		50 00
John Gibson, fils		50 00
Peter Leaf		25 00
Sampson Green		25 00
Mary J. Hill		25 00
Simon Harris		25 00
John Otter		12 50
Lawrence Thomas		25 00
J. Simons		25 00
Wm. Jack		25 00
Elizabeth Brant		25 00
Peter John		25 00
Sol. Nash		25 00
Mme J. Longfish		12 00
Mme C. Moses		6 25
A reporter		

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	792,597 58	9,308 18
Ventes de terrains et de bois de construction	2,241 56	
Amendes, etc		182 50
Transfert de l'intérêt de la somme empruntée pour payer des dettes	10,000 00	
Intérêt sur le capital placé		46,347 62
A reporter		

TABLEAU B—*Suite.* N° 32.

DT. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Report			Report		
Les paiements suivants :—					
Pensions.					
Mme C. Sky		3 25			
Christeen Buck		6 25			
Divers paiements.					
Approvisionnements aux malades et indigents		810 32			
Pension des chefs		800 00			
Papeterie et impressions		19 18			
Dépenses se rattachant à la célébration de la naissance de Sa Majesté		189 29			
Dépenses se rattachant à un cas d'opthalmie		19 50			
Livres d'école		1 50			
Coût du bois de serv p une mais en troncs d'arbres		25 00			
Frais de port et dépenses contingentes		70 07			
Balance d'un don pour l'éducation de Thomas D. Green au collège McGill		100 00			
Frais judic d. les ventes illég des liqueurs		116 15			
Entretien d'une sauvagesse folle		29 35			
Allocation à Jos. Hill pour services comme secrétaire de la société d'Agriculture		200 00			
Prix pour concours de labour		70 00			
Payé à diverses personnes pour services au comité des écoles		55 50			
Service au bureau des écoles		18 50			
Pertes par incendie		80 00			
Creuser un puits et mettre une pompe		30 00			
Services de diverses personnes aux comités		41 06			
Don aux écoles		1,125 00			
Ouvrage de chemin		10 00			
Réparations aux ponts		35 00			

do à l'église anabaptiste		30 00			
Frais d'une députation à Ottawa		90 00			
Avance pour approvisionner une cour à bois		200 00			
Avance pour payer les frais des membres du bureau qui sont allés aux Etats-Unis		551 38			
Coût du bois de service pour drains		4 50			
Construction d'un drain		18 60			
Portrait du surintendant général des affaires des sauvages pour la maison du conseil		4 00			
Charité à A. Powles		6 00			
Divers menus comptes		19 00			
Coût des bâtiments d'agriculture	1,418 47				
Services d'architectes	123 42				
Montant payé pour améliorations sur terres cédées	30 00				
Transfert au capital de la somme avancée envers le remboursement de l'emprunt à compte de la dette		10,000 00			
Distribution des intérêts		28,160 85			
Commissions sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	224 16				
Balance, 30 juin 1882	803,043 09	8,884 55			
	804,839 14	55,838 30		804,839 14	55,838 30
			Balance, 30 juin 1882	803,043 09	8,884 55

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 33.

DT. SAUVAGES SHAWANAGA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1881	3,970 46	41 16
			Vente de bois de construction	1,499 09	
Amelia Cheechock, institutrice		75 00	Loyers perçus		8 00
Distribution des int rêts		116 61	Intérêt sur capital placé		200 60
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	149 91	0 48			
Balance, 30 juin 1882	5,319 64	57 67			
	5,469 55	249 76		5,469 55	249 76
			Balance, 30 juin 1882	5,319 64	57 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 34.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Distribution des intérêts	.....	143 42	Balance, 30 juin 1881	2,832 15	35 87
Balance, 30 juin 1882	2,832 15	35 85	Int rêt sur capital placé	.....	143 40
	2,832 15	179 27		2,832 15	179 27
			Balance, 30 juin 1882	2,832 15	35 85

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 35.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE THESSALON en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Remboursement à D J. Miller et autres, de leurs déboursés pour l'achat d'une île qui se trouvait la propriété du gouvernement d'Ontario.	.....	20 00	Balance, 30 juin 1881	8,993 14	98 55
Frais de saisie de bois de construction	.....	11 25	Ventes de terres et de bois de construction	1,571 47	
Crédit pour aider à ouvrir un chemin dans le township de Thessalon.....	500 00		Loyers perçus.....	.....	1 00
Distribution des intérêts.....	.....	408 25	Intérêt sur capital placé.....	.....	454 60
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration.....	157 15	0 06			
Balance, 30 juin 1882	9,907 46	114 59			
	10,564 61	554 15		10,564 61	554 15
			Balance, 30 juin 1882	9,907 46	114 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 36.

DT. TOOTOOMENAI et sa bande, en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	900 00	13 68
Distribution des intérêts	.....	54 69	Intérêt sur capital placé	.....	54 68
Balance, 30 juin 1882	900 00	13 67			
	900 00	68 36		900 00	68 36
			Balance, 30 juin 1882	900 00	13 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 37.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON BLANC en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	1,025 72	17 85
Dépenses se rattachant à l'empl. d'un moulin	.....	11 25	Ventes de terres et de bois de construction	1,370 11	
Distribution des intérêts	.....	49 02	Loyers perçus	.....	17 32
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	137 01	1 04	Intérêt sur capital placé	.....	52 16
Balance, 30 juin 1882	2,258 82	26 02			
	2,395 83	87 33		2,395 83	87 33
			Balance, 30 juin 1882	2,258 82	26 02

L. VANKOUGHNET,
Sous surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

ETAT B—*Suite.*

N° 38.

DT. WYANDOTTS D'ANDERDON en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	65,801 87	867 04
			Ventes de terres et de bois de construction	2,441 75	
Appointements.			Chippewas de l'île Walpole, transfert des appointements de James Cameron, portés par erreur	.....	25 00
D. W. Lambert, médecin	.....	20 00	Intérêt sur capital placé	.....	3,740 20
F. F. Bell do	.....	60 00			
Divers paiements.					
Arpentage du cimetière	.....	16 25			
Coût d'une clôture en fil métall. pour le cimet.	125 00				
Distribution des intérêts	.....	3,558 44			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	244 18				
Balance, 30 juin 1882	67,874 44	977 55			
	68,243 62	4,632 24		68,243 62	4,632 24
			Balance, 30 juin 1882	67,874 44	977 55

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

ETAT B—*Suite.* N° 39.

DT. ABÉNEKIS DE SAINT-FRANÇOIS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts	$ cts		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût des arpentages		63 65	Balance, 30 juin 1881	889 13	116 49
Copie d'un contrat avec la Cie des scieries à vapeur		1 00	Ventes de terres et de bois de construction	1,789 33	
Rails, etc., pour la construction d'une clôture		5 04	Loyer perçu		326 09
Coût des fossés		10 85	Intérêt sur capital placé		95 12
Inspect. des terrains du township de Waddington		8 00			
Payé à H. Vassal, pour services se rattachant au compte de l'ancien agent		42 80			
Approvisionnements aux malades et nécessiteux.		8 00			
Distribution des intérêts		259 50			
Commission sur perception, portée au crédit du fonds d'administration	15 00	19 56			
Balance, 30 juin 1882.	2,663 46	119 30			
	2,678 46	537 70		2,678 46	537 70
			Balance, 30 juin 1882	2,663 46	119 30

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 40.

DT. ABENEKIS DE BECANCOUR en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Balance, 30 juin 1882	316 00	49 84	Balance, 30 juin 1881	316 00	32 40
			Intérêt sur capital placé		17 44
	316 00	49 84		316 000	49 84
			Balance, 30 juin 1882	316 00	49 84

L. VANKOUGHNET.
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 41.

DT. AMALÉCITES DE L'ILE VERTE ET VIGER en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—					
Distribution des intérêts	.....	152 62	Balance, 30 juin 1881	1,243 02	135 39
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	50 73		Ventes de terres et de bois de construction	507 29	
Balance, 30 juin 1882	1,699 58	51 69	Intérêt sur capital placé	.....	63 92
	1,750 31	204 31		1,750 31	204 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 42.

DT. SAUVAGES DU LAC DORÉ en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Coût d'une charrue	.....	16 10	Balance, 30 juin 1881	133 43	13 93
do paire de bœufs	115 00		Intérêt sur capital placé	.....	7 36
Balance, 30 juin 1882	18 43	5 19			
	133 43	21 29		133 43	21 29
			Balance, 30 juin 1882	133 43	21 29

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU A.—*Suite.* N° 43.

DT. HURONS DE LORETTE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Balance, 30 juin 1882	384 20	180 59	Balance, 30 juin 1881	384 20	153 71
			Intérêt sur capital placé		26 88
	384 20	180 59		384 20	180 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 44.

DT. IROQUOIS de CAUGHNAWAGA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.
Appointements.		
E. Ricard, constable		183 00
Louis Shetckaeinton, organiste		62 50
Pierre Murray, interprète		54 00
Moise Lefort, constable		111 00
P. Tirivirate, gardien de barrière		30 00
M. Orivakete do		9 00
Saiswisakeren do		4 00
Divers paiements.		
N. V. Burtin, commutation au lieu d'appointem.		236 10
Frais judic. dans les causes de ventes de liqueurs		379 35
Coût du mesurage de la pierre	16 14	156 66
Main-d'œuvre aux chemins		27 50
Secours aux malades et nécessiteux		30 00
Coût dans la cause de la reine *vs.* De Lorimier		36 00
Honoraires des huissiers dans diverses causes en vertu de l'acte des sauvages		176 00
Changement à l'uniforme de l'homme de police		5 00
Matériaux et main-d'œuvre aux ponts		66 34
Livres d'écoles		42 60
Bois pour l'école		32 00
Frais de saisie de bois de const., à Doncaster		84 36
Coût d'une paire de menottes perdues		13 30
Réparations du pont, à La Tortue		2 59
Prime d'assurance du moulin, à la Tortue		24 00
Divers menus comptes		4 50
Frais d'arpentage sur la réserve	1,354 63	
A reporter		

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	11,512 69	463 67
Ventes de terres et droits de carrière	11,149 32	
Loyer perçu		505 51
Iroquois de Saint-Régis, transfert des appointements de M. Garrautt, porté par erreur		72 00
Intérêt sur capital placé		1,144 63
A reporter		

TABLEAU B—*Suite.* N° 44.

DT. IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	.....	Report.....	.....	.....
Les paiements suivants—					
Divers paiements..					
Bancs pour l'église.....	8 75				
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	111 00	14 05			
Balance, 30 juin 1882.....	21,171 49	401 96			
	22,662 01	2,185 81		22,662 01	2,185 81
			Balance, 30 juin 1882.....	21,171 49	401 96

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 45.

DT. IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements.			Balance, 30 juin 1881	29,937 44	2,147 04
			Loyers perçus		1,196 71
			Intérêt sur capital placé		1,864 20
W. J. Woodman, interprète		20 00	Fort William, transfert des appoint. de John Pierre.		9 00
Rév. F. Marcoux, missionnaire		100 00			
Alex. Thompson, chef		10 00			
John Isaac do		10 00			
Geo. Thomas do		10 00			
Mitchell Solomon do		10 00			
John Sowatis do		10 00			
Peter Collwell do		10 00			
M. Garrault, commis		72 00			
Pensions.					
Loren Solomon		10 00			
Divers paiements.					
Rév. F. Marcoux, allocations pour bois, etc		53 00			
Dépenses de l'agent Davidson, à Beauharnois		13 30			
Préparer des statistiques		31 50			
Livres d'écoles		5 88			
Bois pour les écoles		31 00			
Divers articles pour les écoles		11 16			
Services d'organiste		10 00			
Bâtiments pour l'école du Chenal		10 00			
Meubles do		4 88			
Dépenses relatives à la localisation de la réserve.		44 55			
Frais judiciaires		28 75			
Provisions aux nécessiteux		20 00			
A reporter			A reporter		

TABLEAU B—*Suite.* N° 45.

DT. IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			Report		
Les paiements suivants :—					
Divers paiements.					
Payé à John Angus, services comme interprète de M. Austin, A.T.F.		8 75			
Passage sur ch. de f. de 5 sauvages jus. Cornwall		6 40			
Agent Davidson, dépenses relatives à l'arpentage de la réserve		35 18			
Payé à George Squene pour l'interprétation de noms sauvages		6 25			
Payé à W. A. Austin, A.T.F., pour services se rattachant à l'inspection de terrain		31 86			
Solde du prix d'entreprise de la maison d'école	275 00				
Distribution des intérêts		4,201 43			
Commision sur perception, portée à l'avoir du fonds d'administration		71 80			
Balance, 30 juin 1882	29,662 44	329 26			
	29,937 44	5,216 95		29,937 44	5,216 95
			Balance, 30 juin 1882	29,662 44	329 26

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 46.

DT. SAUVAGES DU LAC SAINT JEAN en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Balance, 30 juin 1882	.....	184 18	Balance, 30 juin 1881	997 19	
Main-d'œuvre aux chemins	.....	497 76	Ventes de terres et de bois de construction	330 88	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	33 09		Octroi législatif pour l'amélioration des chemins sur la réserve	.....	500 00
Balance, 30 juin 1882	1,294 98		Intérêt sur capital placé	.....	40 64
			Balance, 30 juin 1882	.....	141 30
	1,328 07	681 94		1,328 07	681 94
Balance, 30 juin 1882	.....	141 30	Balance, 30 juin, 1882	1,294 98	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B. N° 47.

DT. SAUVAGES DU LAC DES DEUX-MONTAGNES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Frais de vaccination		12 00	Balance, 30 juin 1881	1,122 67	309 99
Frais de saisie de bois de construction dans le township de Doncaster		15 80	Ventes de terres et de bois de construction	10 09	
Coût des approvisionnements fournies à l'occasion du transfèrement de certaines familles au township de Gibson		273 09	Loyer perçu		23 00
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	1 01	1 38	Intérêt sur capital placé		75 08
Balance, 30 juin 1882	1,131 75	105 80			
	1,132 76	408 07		1,132 76	408 07
			Balance, 30 juin 1882	1,131 75	105 80

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

TABLEAU B—*Suite.* N° 48.

DT. NIPISSINGUAS DE L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts
Les paiements suivants :—					
Coût des couvertures	.....	110 00	Balance, 30 juin 1882	2,345 96	910 27
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	.....	7 20	Loyers perçus	.....	120 00
Balance, 30 juin 1882	2,345 96	1,075 87	Intérêt sur capital placé	.....	162 80
	2,345 96	1,193 07		2,345 96	1,193 07
			Balance, 30 juin 1882	2,345 96	1,075 87

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

N° 49.

Dt. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT en compte avec le département des affaires des sauvages. Av.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	30,168 47	515 96
			Ventes de terres et de bois de construction	2,131 06	.....
Appointements.			Loyers perçus	.....	417 90
			Intérêt sur capital placé	.....	1,565 56
Peter Tetesse, chef	.....	25 00			
Simon Otjick, do	.....	25 00			
Divers paiements.					
Travaux sur les chemins	.....	305 75			
Loyer payé aux représentants du ci-devant chef Peekrawatict	.....	96 00			
Distribution des intérêts	.....	1,490 25			
Commissions sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	213 11	25 07			
Balance, 30 juin 1882	32,086 42	622 35			
	32,299 53	2,499 42		32,299 53	2,499 42
			Balance, 30 juin 1882	32,086 42	622 35

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* No. 50.

DT. SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV

	$ cts.		
Les paiements suivants :—			
Commission sur perceptions, portée au crédit du fonds d'administration	13 62	Balance, 30 juin 1881	5,491 26
Balance, 30 juin 1882	6,066 70	Loyers perçus	314 50
		Intérêt sur capital placé	274 56
	6,080 32		6,080 32
		Balance, 30 juin 1882	6,066 70

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 51.

DT. SAUVAGES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

	$ cts.		$ cts.
Les paiements suivants :—			
Frais relatifs à la saisie du bois de construction	168 00	Balance, 30 juin 1881	2,250 62
Frais de l'arpentage des réserves	51 70	Loyers, amendes, etc , perçus	517 64
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	14 51	Intérêt sur capital placé	112 52
Balance, 30 juin 1882	2,646 57		
	2,880 78		2,880 78
		Balance, 30 juin 1882	2,646 57

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 52.

DT. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—			Balance, 30 juin 1881	235 66	
Remb. du mont. surpayé s. le lot 5, riv. du Milieu	20 00		Ventes de terres et de bois de construction	26 50	
Construction d'un pont à Eskasonie	100 00		Intérêt sur capital placé	11 76	
Balance, 30 juin 1882	153 92				
	273 92			273 92	
			Balance, 30 juin 1882	153 92	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite*

N° 53.

DT. SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants:—					
Coût de l'ardentage de la réserve à Kingsclear...	45 00		Balance, 30 juin 1881	1,596 47	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	44 96		Ventes de terres et de bois de construction	449 60	
Balance, 30 juin 1882	2,035 95		Intérêt sur capital placé	79 84	
	2,125 91			2,125 91	
			Balance, 30 juin 1882	2,035 95	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 54.

DT. SAUVAGES TOBIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
10 pour cent sur les droits de coupe de bois	49 74		Balance, 30 juin 1881	2,871 71	29 78
Distribution des intérêts	.....	138 57	Ventes de terres et de bois de construction	1,235 95	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	123 60		Intérêt sur capital placé	.....	145 08
Balance, 30 juin 1882	3,934 32	36 27			
	4,107 66	174 86		4,107 66	174 86
			Balance, 30 juin 1882	3,934 32	36 27

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 55.

DT. SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1882	28 92		Balance, 30 juin 1881	27 56	
			Intérêt sur capital placé	1 36	
	28 92			28 92	
			Balance, 30 juin 1882	28 92	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 56.

DT. J. B. CLENCH en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1882	725 06	410 86	Balance, 30 juin 1881	725 06	356 74
			Intérêt sur capital placé		54 12
	725 06	410 86		725 06	410 86
			Balance, 30 juin 1882	725 06	410 86

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 57.

DT. NANCY MAIVILLE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Une année d'intérêt sur le capital placé	.....	126 60	Balance, 30 juin 1881	2,500 00	31 65
Balance, 30 juin 1882	2,500 00	31 65	Intérêt sur capital placé	.....	126 60
	2,500 00	158 25		2,500 00	158 25
			Balance, 30 juin 1882	2,500 00	31 65

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 58.

DT. JAMES MANACE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Une année d'intérêt sur capital placé	.....	75 96	Balance, 30 juin 1881	1,500 00	18 99
Balance, 30 juin 1882	1,500 00	18 99	Interêt sur capital placé	.....	75 96
	1,500 00	94 95		1,500 00	94 95

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 59.

DT. WM. WABBUCK en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Une année d'intérêt sur capital placé	.....	101 24	Balance, 30 juin 1881	2,000 00	25 31
Balance, 30 juin 1882	2,000 00	25 31	Intérêt sur capital placé	.....	101 24
	2,000 00	126 55		2,000 00	126 55
			Balance, 30 juin 1882	2,000 00	25 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 60.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

——	Capital.	Intérêt.	——	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts	$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance, 30 juin 1881	49,965 72	743 48
Appointements.			Octroi législatif pour l'achat de grain de semence et pour secours		4,200 00
Rév. O. Drapeau, agent		50 00	Transfert du fonds des écoles de la somme payée aux missionnaires C.R. du bas du Saint-Laurent		250 00
J. V. A. Vennor, médecin		125 00	Intérêt sur capital placé		2,622 28
P. A. Shee do		84 72			
L. F. Boucher, agent		600 00			
Rév. J. Gagne do		50 00			
L. E. Otis do		300 00			
H. Vassal do		200 00			
Octroi pour grain de semence et secours.					
Amalécites de Rimouski		100 00			
do de la Pointe-Lévis		100 00			
do Cacouna		100 00			
Abénakis de Bécancour		400 00			
do de Saint-François		350 00			
Montagnais du haut de l'Ottawa, etc		456 80			
do de Betsiamits		500 00			
Micmacs de Gaspé		200 00			
do de Ristigouche		351 20			
do de Maria		200 00			
Iroquois de Gaughnawaga		200 00			
Sauvages du lac des Deux-Montagnes		200 00			
Sauvages de Moisie, Mingan et Sept-Iles		500 00			
Sauvag. de Weymouchaching et de la riv. du Rat		311 72			
Sauvages de Godbout		150 00			
Sauvages du lac Doré		100 00			
Hurons de Lorette		75 00			
A reporter			A reporter		

TABLEAU B—*Suite* N° 60.

DT. FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	.....	Report.....	.....	.....
Les paiements suivants :—					
Octroi pour grain de semence et secours.					
Sauvages de la rivière Désert	.....	250 00			
Sauvages de Hunter's Lodge.....	.....	248 00			
Okas du township de Gibson.....	.....	100 00			
Veuve de feu le chef L. Vincent.....	.....	50 00			
Sauvages de Témiscamingue.....	.....	160 00			
Deux familles huronnes de St-Sébastien d'Aylmer	.....	20 00			
Sauvages du Grand Lac.....	.....	181 00			
Sauvages de la rivière Bonaventure	.....	24 00			
Diverses dépenses.					
Coût des approvis. pour l'hôpital, Pointe Bleue	.....	256 33			
Soins médicaux do do ...	.....	114 46			
Garde-malade do do ...	.....	44 80			
Payé au Dr. Wakeham pour quatre mois de service, pendant l'absence du Dr. Shee.....	.....	26 64			
Coût d'engins de pêche pour les sauvages de la Grande Romaine.....	.....	44 46			
A. Fraser et Cie, construction d'une maison pour le chef Bartholomew.....	.....	69 80			
Coût de vaccination des sauvages.....	.....	170 38			
Payé à L. Paradis, 68 jours de service comme constable durant les paiem. de M Boucher...	.....	68 00			
Coût d'appr. et transport pour Okas à Gibson...	.....	539 38			
Balance due aux entrepreneurs pour la construction de l'école de Lorette.....	.....	48 65			

Payé à L. E. Beauchamp, M.D., pour services aux sauvages de Chicoutimi	.....	20 75			
Coût de chaloupes pour les sauvages des Sept-Iles	.....	71 80			
Balance du montant dû pour enlèvement des corps du cimetière à Chicoutimi	.....	2 93			
Matériaux de pêche pour les sauv. des Sept-Iles	.....	130 54			
Dépenses de L. F. Boucher se rattachant aux déboursés pour provisions, 1881-82	.....	628 06			
Allocation à L. F. Boucher p.loyer, éclair.et comb.	.....	116 66			
Divers petits paiements	.....	36 60			
Balance, 30 juin 1882	49,965 72		Balance, 30 juin 1882	.....	1.311 92
	49,965 72	9,127 68		49,965 72	9,127 68

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B.—*Suite.* N° 61.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881		16,465 18
Les paiements suivants :—		
Appointements.		
Wm. Plummer, surintendant et commissaire		1,708 50
E. Watson do do		1,375 00
J. T. Gilkison do do		1,744 16
Chas. Skene, agent		1,125 00
J. C. Phipps, surintendant		1,500 00
Wm. VanAbbott, agent		625 00
G. E. Cherrier do		500 00
A. B. Cowan do		312 50
M. Hill do		437 50
Thos. Gordon do		750 00
John McGirr do		540 00
Amos Wright do		750 00
A. Le Bel do		150 00
R. G. Dalton, commis		866 66
H. Andrews do		975 00
McG. Ironsides do		900 00
C. B. Savage, agent		500 00
Chas. Logue do		1,200 00
G. W. Burbridge, avoué		33 33
Z. A. Lash do		366 67
B. W. Ross, agent		500 00
John Wallace, gardien		25 00
A. Root do		25 00
J. L. Thompson do		25 00
Dr. Oronyhatekha, médecin, Chippewas de la Thames		225 00
W. S. Francis, M.D., médecin, Ojibbewas et Outaouais de l'île Manitouline		1,197 21
J. Newton, M.D., médecin, Mohawks de la baie de Quinté		150 00

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	103,669 82	
Octroi législatif		1,600 00
Amendes et honoraires perçus		584 34
Remboursement par C. B. Savage du montant avancé pour l'achat d'un coffre de sûreté pour son bureau		135 00
Commission chargée à diverses tribus pour perceptions de comptes et paiements sur les terres vendues et les droits des coupes de bois pour le bénéfice des bandes intéressées		8,438 35
Intérêt sur capital placé		5,232 28

A. McLaren, M.D., médecin, Mohawks de la baie de Quinté		150 00
Wm. Taylor, gardien, bureau de Toronto		37 50
John Pierre, constable, Fort William		36 00
John Beattie, agent, Highgate		200 00
A. Elliott, interprète		100 00
R. M. Stephen, M. D., médecin, Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline		52 78
James Paul, agent, Lac Doré		20 00
Dépenses contingentes, comprenant les différentes surintendances et agences.		
Wm. Plummer—		
Loyer de bureau, éclairage, combustible, etc		308 09
Frais de voyages		250 00
Commission sur perceptions		111 82
J. T. Gilkison—		
Loyer de bureau et de maison		240 00
Frais de voyages		162 40
Dépenses contingentes		13 99
Wm. VanAbbott—		
Loyer de bureau		40 00
Dépenses contingentes		221 24
Commission sur perceptions		42 11
A. B. Cowan—		
Frais de voyages		125 00
G. E. Cherrier—		
Loyer de bureau		60 00
Dépenses contingentes		182 98
E. Watson—		
Frais de voyages		27 00
Loyer de bureau		100 00
Dépenses contingentes		85 47
B. B. Miller—		
Frais de port		56 13
Loyer de bureau		100 00
Dépenses contingentes		30 00
Commission sur perceptions		724 86
Honoraires de licence		28 00
C. B. Savage—		
Frais de port		5 85
Loyer de bureau		120 00
Dépenses contingentes		13 35
Commission sur perceptions		123 59
A reporter		

A reporter

TABLEAU B—*Suite.* N° 61.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			Report		
Les paiements suivants :—					
Dépenses contingentes, etc.—Suite.					
John Davidson—					
Frais de port et télégrammes		3 79			
Commission sur perceptions et déboursés		224 69			
J. C. Phipps—					
Frais de port		31 56			
Frais de voyages		75 00			
Dépenses contingentes		70 97			
Commission sur perceptions		356 94			
Honoraires de licence		243 00			
Chas. Skene—					
Loyer de bureau		30 00			
Frais de port		2 57			
Dépenses contingentes		213 49			
Commission sur perceptions		252 08			
T. G. Pile—					
Commission sur perceptions		87 69			
J. F. Day—					
Commission sur perceptions		38 30			
John Beattie—					
Dépenses contingentes		40 45			
B. W. Ross—					
Loyer de bureau, etc		303 92			
Commission sur perceptions		106 52			
Henry George—					
Commission sur déboursés		21 50			
Amos Wright—					
Loyer de bureau		75 00			

Arpentage, inspection et évaluation des terres, coût des cartes, etc., etc.					
Joseph Lesage, garde-forestier, rivière du Jardin		17 27			
Chef S. James do île Parry		60 38			
J. E. Trout do Saugeen		462 38			
A. Elliott do agence de Skene.		114 69			
Fred. Tilley do do		15 43			
F. H. Cowper Cox, monter des cartes		1 50			
Délimitation du lot de ville de Sarnia		14 00			
Dépenses se rattachant à la vente des îles du lac Erié		16 34			
Dépenses relatives à la cession des terres des Ojibbewas de la rivière Mississagua		21 40			
Dépenses relatives à l'inspection de l'île Fitzwilliam		45 00			
Evaluation des lots à Sandwich		25 00			
Dépenses pour obtenir la cession des terres dans le township de Coleraine		17 25			
Annonces.					
"Catholic Record"		3 50			
"Canadian," Sarnia		10 92			
"Review," Windsor		3 50			
"Planet," Chatham		9 10			
"Free Press," Détroit		7 25			
"Free Press," London		7 70			
"Postal Guide"		100 00			
H. Mandar		2 50			
Frais judiciaires.					
A. McDonell, frais dans l'affaire la Reine *vs.* Lyons		79 75			
F. J. Hughes, frais d. l'af. la Reine *vs.* Robertson		2 00			
W. J. Carney, J.P., do do		8 69			
J. M. Hamilton do do		33 00			
Foster et Clark do do		34 86			
John Davidson, vente par le shérif		4 05			
Wm Van Abbott, fr. d. l'af. la Reine *vs.* Robertson		62 15			
A reporter			A reporter		

TABLEAU B—*Suite.* N° 61.

DT. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	.....	Report.....	.....	.....
Les paiements suivants :—					
Divers.					
Cie de télégraphe de Montréal	.....	11 95			
do du Grand Nord-Ouest	.....	40 83			
do Dominion.....	.....	2 79			
Cie canadienne de messageries.....	.....	113 50			
N. A. Bates, frais jud d. les cau. de ventes de liq.	.....	16 20			
John McGirr, frais de voyages relatifs au transport des Okas jusqu'à Gibson	.....	191 75			
L. F. Smith, 50 petites affiches.....	.....	2 00			
A. Dingman, services et frais de voyages se rattachant aux enquêtes dans les surintendances de l'ouest.....	.....	1,368 29			
Plummer et Marks, pour approvisionnements fournis aux sauvages lors de la visite de Son Excellence le gouverneur général au N.-Ouest	.....	85 20			
Isaac Turner, approvisionnements do do ...	.....	22 50			
A. Mortimer, une demi-rame de papier brun.....	.....	2 00			
Cie de prêt et d'épargne du Canada, taxes sur bureaux à Toronto	.....	40 00			
L. Vankoughnet, sous surint.-général des affaires des sauvages, frais de voyages aller et retour de Portland à Ottawa, pour affaires officielles	.....	23 30			
Paiement complet de l'entreprise pour réparations au quai de Manitowaning.....	.....	226 00			
J. H. Brewer, service, inspection du bois de construction sur la réserve de Victoria, N.B.....	.....	29 82			
Coût des couvertures.....	.....	1,429 60			
Fret et autres frais sur les couvertures.....	.....	45 02			

R. G. Dalton, dépenses jusqu'à Tyendinaga en devoirs officiels		10 60			
Rev. Wm. Scott, dépenses se rattachant aux sauvages d'Oka		42 00			
G. W. Yacom, prix de labour p. l. sauv. d. Six N.		50 00			
J. V. de Boucherville, dépenses jusqu'à Caughnawaga en devoir officiel		34 10			
Coût de vaccin		10 80			
H. S. Evans et Cie., deux tiers du coût de médicaments pour les sauvages de la surintendance du Nord		190 48			
Commissaire des terres de la Couronne, Ontario, octroi pour l'extension des chemins de la baie Batchewana	1,000 00				
Papeterie, service extérieur		194 94			
Impressions, do		29 84			
Balance, 30 juin 1882	102,669 82		Balance, 30 juin 1882		30,321 21
	103,669 82	46,311 18		103,669 82	46,311 18
Balance, 30 juin 1882		30,321 21	Balance, 30 juin 1882	102,669 82	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 32.

DT. COMPTE INDÉTERMINÉ en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Les paiements suivants :—					
Remboursement à W. M. Fitzgerald du montant payé en février 1870	175 40		Balance, 30 juin 1881	4,480 43	486 87
Transfert des Ojibbewas et des Outaouais, de l'île Manitouline, du montant payé par D. Laidley, pour le lot 8 dans la con. 12, Haviland, en 1874	49 50		Ventes de terres	64 00	
Commission sur perceptions, portée à l'avoir du fonds d'administration	26 40		Remboursement d'annuité et d'intérêts par J. C. Phipps, en attendant les renseignements sur les tribus auxquelles ils doivent être crédités		308 28
Balance, 30 juin 1882	4,293 13	1,043 55	Intérêt sur capital placé		248 40
	4,544 43	1,043 55		4,544 43	1,043 55
			Balance, 30 juin 1882	4,293 13	1,043 55

L VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 63.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1882		3,155 30
Les paiements suivants:—		
Appointements des instituteurs.		
H. L. Masta, Saint-Francis, protestant		104 17
Jos. Laurent, do catholique romain		145 00
John Esquiman, rivière du Jardin, protestant		50 00
T. Ouilette, do catholique romain.		200 00
Eliza Tobias, Ile Parry, Ryerson)		100 00
Wm. Riley, Henry's Inlet, (meuniers)		100 00
Amelia Checkock, Shawanaga		75 00
Joachim Komstedt, Wikwimikong, (école des garçons)		300 00
Lucy Hessley, Wikwimikong, (école des filles)		300 00
Fred. Frost, Shequiandah		300 00
A. Gabbow, Wikwimikongsing		200 00
Sophie de Lomorandiere, South Bay		200 00
Minnie E. Riorden, Mississagua		200 00
Mary McKeon, Sheshequaning		200 00
Dennis Riorden, West Bay		200 00
Jas. McKay, lac au Poisson-Blanc		69 24
Dd. Hill, Thomas School, Six-Nations		50 00
T. F. Stakum, Fort William, (école des garçons)		200 00
Josephine Martin, do (école des filles)		200 00
E. R. A. Fletcher, Caughnawaga		250 00
Cath. Fletcher, do		100 00
Mary Bannon, Saint-Regis		200 00
Timothy Arirhon, village d'Oka		50 00
F. Gauthier, Ristigouche		37 50
Odel Pellison, Lorette		200 00
A reporter		

—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881	138,267 53	
Octroi législatif		5,000 00
Six Nations, transfert du premier versement sur $3,000.00, porté à ce compte par erreur, comme octroi pour le fonds des écoles		375 00
Intérêt sur capital placé		7,135 40
A reporter		

TABLEAU B—*Suite.* N° 63.

Dr. FONDS D'ADMINISTRATION DES TERRES DES SAUVAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. Av.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Report			Report		
Les paiements suivants :—					
Appointements des instituteurs.					
Jennie Ryan, lac Doré		75 00			
Sœur M. du Sauveur, Maniwaki		150 00			
Sœur Sainte-Thecla, Mattawan		75 00			
Sœur Saint-Antoine, Temiscamingue		50 00			
Madame L. E. Otis, lac Saint-Jean		150 00			
C. A. Pritchard, Maria		37 50			
J. H. Glass, rivière du Jardin		116 67			
J. H. Scott, Mississaguas de Credit		112 50			
H. Boudreau, Sainte-Anne		112 50			
Theotiste Cyr, Maria		112 50			
S. Logan, Lower Muney		75 00			
S. Durand, Saint-Francis, catholique romain		145 00			
Sarah Murphy, Ile Cornwall		100 00			
Catharine McGee, Chenail		100 00			
Jos. Agowesse, lac du Poisson-Blanc		66 66			
Mlle S Shephard, Saint-Francis, protestant		145 83			
A. Pelkie, rivière au Serpent		27 23			
Mlle C. F. Stack, lac Doré		37 50			
Sœur Sainte-Colombe, Témiscamingue		50 00			
C. F. de la Ronde, South Bay		50 00			
Appointements des missionnaires.					
Rév. L. Trahan, Saint-Thomas, Pierreville		235 00			
Rév. F. Marcoux, Iroquois de Saint-Régis		203 32			
Rév. H. P. Chase, Muncey Town		400 00			
Rév. G. Giroux, Lorette		225 96			
Rév. A. Jamieson, île Walpole		400 00			
Rév. V. Larivière, Saint-Thomas Pierreville		140 00			
Rév. J. Gagné, Micmacs de Maria		4 16			

Octrois.					
Rév. H. P. Chase, pour l'éducation d'un enfant		80 00			
Ecole industrielle de Mount-Elgin		3,000 00			
Asile Shingwauk		1,800 00			
do Wawanosh		600 00			
Ecoles sur l'île Manitouline		1,200 00			
do dirigées par la société des missionnaires méthodistes		1,692 50			
Ecoles sur la réserve des Six-Nations		1,150 00			
Salaires des missionaires du Saint-Laurent		750 00			
do de l'instituteur à Sainte-Claire		26 15			
Livres, cartes géographiques, etc., etc., pour l'usage des écoles.					
Ecole de Caughnawaga		5 00			
do de Saint-Régis		3 36			
Ecoles sous l'agence de J. C. Phipps		4 63			
Ecole de Chenail		1 20			
do de Mississagua		4 05			
Ecoles de Wikwimikong et de Wikwimikongsing		67 38			
Ecole de Saint-François		30 43			
Divers déboursés.					
Payé pour l'inspection des écoles dans le district de l'île Parry		71 85			
Coût du bois de corde pour l'école de l'Eglise Anglicaine à la rivière du Jardin		9 00			
Poêle et tuyaux pour l'école du Chenal		18 10			
Coût des bâtiments extérieurs pour Henvey's Inlet et les écoles de l'île Parry		40 00			
Balance du salaire au Rév. F. Boucher (décédé)		40 09			
Balance, 30 juin 1882	138,267 53		Balance, 30 juin 1882		8,666 88
	138,267 53	21,177 28		138,267 53	21,177 28
Balance, 30 juin 1882		8,666 88	Balance, 30 juin 1882	138,267 53	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 64.

DT. ARPENTAGES en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1882	3,000 00		Octroi législatif pour les arpentages dans les plus anciennes provinces	3,000 00	
	3,000 00			3,000 00	
			Balance, 30 juin 1882	3,000 00	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.*

Nº 65.

DT. SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Au commissaire des terres de la couronne, Ontario, pour l'achat de terres dans Gibson, pour les sauvages d'Oka	12,791 00		Montant du dépôt pour l'achat de terres dans le township de Gibson	12,791 00	
Montant payé pour améliorations sur terres cédées dans Oka	3,005 00		Montant du dépôt pour payer les améliorations sur des terres cédées à Oka	3,005 00	
Montant payé aux squatters dans le township de Gibson	4,848 00		Montant du dépôt pour l'achat de provisions	200 00	
Provisions fournies aux sauvages d'Oka transférés au township de Gibson	207 75		Crédit législatif pour payer les réclam. des squatters.	5,000 00	
Diverses dépenses se rattachant au transport des sauvages d'Oka	144 25				
	20,996 00			20,996 00	

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU B—*Suite.* N° 66.

DT. FONDS DE RETRAITE en compte avec le département des affaires des sauvages. AV.

—	Capital.	Intérêt.	—	Capital.	Intérêt.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
W. R. Bartlett, allocation de retraite	1,225 00		Montant des déductions sur les appointements des agents pour le fonds de retraite	321 49	
Froome Talfourd do	400 00		Balance, 30 juin 1882	1,303 51	
	1,625 00			1,625 00	
Balance, 30 juin 1882	1,303 51				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C.

SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif pour 1881-82, en vertu de 44 Vic., chap. 2				4,500 00
		Dépenses.				
		Appointements.				
44 Vic., c. 2, crédit 159	John Harlow	Appointements comme agent, district n° 1, douze mois, jusqu'au 30 juin 1882		100 00		
	J. E. Beckwith	do do 2 do		25 00		
	Rév. Thos. Butler	do do 3 do		37 50		
	Rév. E. J. McCarthy	do do 4 do		37 50		
	Rév. D. C. O'Connor	do do 5 do		33 33		
	James Gass	do do 6*a* do		16 66		
	D. H. Muir	do do 6*b* do		16 66		
	A. T. Clarke, M.D	do do 7 do		33 33		
	Rév. R. McDonald	do do 8 do		100 00		
	Rév. W. Chisholm	do do 9 do		100 00		
	Rév. J. McDougall	do do 10 do		100 00		
	Rév. D. McIsaac	do do 11 do		50 00		
	Rév. R. Grant	do do 12 neuf do		75 00		
	Rév. M. McKenzie	do do 13 do jusq. 31 mars 1882		75 00		
					799 98	
		Soins médicaux et médicaments.				
	A. Maxwell, M.D.	District n° 1	53 50			
	R. J. Ellison, M.D	do 1	79 75			
				133 25		
	W. G. Clark, M.D	do 2	8 50			
	H. L. Masters, M.D	do 2	6 00			
				14 50		
	N. T. Cunningham, M.D.	do 5		25 00		
	W. S. Muir, M.D.	do 6*a*	12 94			
	A. W. Thompson, M.D	do 6	23 00			
				35 94		
	A. C. Page, M.D.	do 6*b*		21 00		
	C. J. Morse, M.D	do 7		17 43		

G. J. McKenzie, M.D.	do 8	5 00			
J. McMillan, M.D.	do 8	16 45			
J. D. B. Fraser et fils	do 8	13 46			
			34 91		
A. Cameron, M.D.	do 9		7 25		
H. J. Fixott, M.D.	do 10		6 80		
J. McIntosh, M.D.	do 11		21 00		
J. L. Bethune, M.D.	do 12		47 40		
do	do 13	25 70			
A. Cameron, M.D.	do 13	6 13			
M. A. McDonald, M.D.	do 13	10 00			
			41 83		
				406 31	
	Dépensé par les agents et autres pour l'achat de provisions et de graines de semence dans les proportions suivantes.	Aliments.	Graines de semence.		
J. Harlow	District n° 1	282 00	100 00		
J. E. Beckwith	do 2	73 43	24 00		
Rév. Thos. Butler	do 3	54 36	69 00		
Rév. E. J. McCarthy	do 4	63 00	56 00		
Rév. D. C. O'Connor	do 5	73 00	65 00		
James Gass	do 6*a*	77 00	57 64		
D. H. Muir	do 6*b*	38 00	15 00		
A. F. Clarke, M.D	do 7	54 00	35 00		
Rév. R. McDonald	do 8	139 36	103 00		
Rév. W. Chisholm	do 9	88 54	80 00		
Rév. J. McDougall	do 10	134 00	120 00		
Rév. D. McIsaac	do 11	59 36	53 00		
Rév. R. Grant	do 12	80 00	72 00		
Rév. M. McKenzie	do 13	152 00	135 00		
		1,368 05	984 64	2,352 69	
Newell Jeddore	Par l'intermédiaire de W. H. Allison, écr.			15 00	
	Education.				
R. McMillan	Appoint. comme institut. à Eskasonie, jusqu'au 31 mars 1882		200 00		
Kate Jollymore	do Indian Cove, jusqu'au 30 sept. 1881		50 00		
T. C. Kerr	do la riv. à l'Ours, jusq. 31 mars 1882		264 00		
T. McEachen	do Whycocomah do		200 00		
H. J. et M. J. McNeill	Réparations à l'école d'Eskasonie		65 00		
L. A. McEachen	do de Whycocomah		41 00		
D. McLean	Examen de l'école do		2 00		
Fanny Stevens	Livres pour l'école de la rivière à l'Ours		20 61		
do	do Pictou		1 58		
	A reporter		844 19	3,573 98	4,500 00

TABLEAU C. 1.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		844 19	3,573 98	4,500 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Education—Fin.				
44 Vic., c. 2, Crédit 159	Fanny Stevens	Livres pour l'école de Whycocomah		3 18		
	do	do Indian Cove		0 42		
	J. McK. Beattie	do do		3 59		
					851 38	
		Diverses dépenses.				
	Banque de Montréal	Surplus tiré sur la lettre de crédit, 1879-80		50 00		
	Cie de télég. G.N.O.	Messages		5 64		
	Bureau de la papeterie	Papeterie		9 65		
					65 29	
		Total, dépenses				4,490 65
		Balance non dépensée				9 35

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

En vertu de quelle autorité	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ ts.
		Crédit législatif, 1881-82, 44 Vic., chap. 2.				4,500 00
		Dépenses.				
		Appointements.				
44 Vic., c. 2, crédit 160	Moses Craig	Appointements comme agent pour 12 mois, jusqu'au 30 juin 1882		100 00		
	Charles Sargeant	do do 9 do 31 mars 1882		300 00		
	Wm. Fisher	do do do ...		225 00		
	Rév. J. C. McDevitt	do missionnaire do ...		150 00		
	Rév. J. J. O'Leary	do do do ...		75 00		
	Rév. W. Morissey	do do do ...		75 00		
	Rév. P. W. Dixon	do do do ...		75 00		
	J. S. Benson, M.D	do médecin do ...		93 75		
					1,093 75	
		Soins médicaux et médicaments.				
	F. Fournier, M.D	Services médicaux		00		
	J. B. Lamothe, M.D	do		20 85		
	J. C. Brown, M.D	do		35 00		
	C. P. Connell, M.D	do		29 75		
	R. L. Botsford, M.D	do		132 50		
	J. A. Léger, M.D	do		20 05		
	J. C. Moody, M.D	do		99 95		
	R. K. Ross, M.D	do		11 00		
	G. E. Couletiard, M.D	do		4 00		
	J. Z. Currie, M.D	do		6 00		
	E. M. Patterson, M.D	do		8 00		
	Davis et Dibblee	Médicaments		29 03		
	Davis, Staples et Cie	do		14 83		
	Garden Frères	do		7 60		
	W. Tilley	do		5 88		
					434 44	
		A e rter			1,528 19	4,500 00

TABLEAU C. 2.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
		Report			1,528 19	4,500 00
		Dépenses.—*Fin.*				
		Dépenses par les agents pour l'achat de provisions alimentaires et de graines de semence :				
44 Vic., c. 2, crédit 160			Food.	Seed-grain.		
	W. Fisher	Dans l'agence du sud-ouest	436 00	294 40		
	C. Sargeant	Dans l'agence du nord-est	744 00	715 20		
	M. Craig	Dans les comtés de Victoria et Madawaska	200 00	136 80		
	A. A. Sterling	Dans l'agence du sud-ouest	44 10			
	J. Macdonald	do do	32 34			
			1,456 44	1,146 40		
		Education.			2,602 84	
	M. B. Dumeresq	Instituteur à Burnt Church—appointements jusq. 31 mars 1882		216 66		
	Mary E. Hartt	do Tobique do do		150 00		
					366 66	
		Diverses dépenses.				
	Cie de Tél. G. N. O.	Messages			1 00	
		Dépense totale				4,498 69
		Balance non dépensée				1 31

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 3.—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Crédit législatif 1881-82, en vertu de 44 Vic., chap. 2				2,000 00
		DÉPENSES.				
44 Vic., c. 2, Crédit 161	John O. Arsenault	Appointements comme agent, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1882			200 00	
	J. Gaffney	Approvisionnements aux sauvages indigents		275 63		
	R. T. Holman	do do		135 19		
	G. Davies & Co	do do		224 93		
	Joseph O. Arsenault	do do		107 71		
	J. E. Yeo	do do		58 96		
	D. Egan	do do		34 70		
	T. Glover	do do		25 05		
	R. C. McLeod	do do		12 00		
	M. Coffin	do do		10 00		
	J. Maynard	do do		6 75		
	C. McCarthy	do do		8 31		
					899 23	
	J. O. Arsenault	Graine de semence			200 00	
	J. F. Brine, M.D	Soins médicaux		77 52		
	J. F. Gillis, M.D	do		159 16		
	A. P. McKay, M.D	do		5 75		
	M. Wall, M.D	do		10 50		
	F. Conroy, M.D	do		46 25		
	W. B. Dyer	Médicaments		5 80		
	Succession de W. R. Watson	do		28 26		
	Mme W. R. Watson	do		12 76		
					346 00	
	John O. Arsenault	Appointements comme instituteur à l'île Lennox		200 00		
	E. A. Perry	Livres pour l'école à l'île Lennex		5 61		
					205 61	
	John O. Arsenault	Allocation pour frais de voyages		100 00		
	Stephen Arsenault	Labourage pour les sauvages		12 50		
		A reporter		112 50	1,850 84	2,000 00

TABLEAU C. 3.—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		112 50	1,850 84	2,000 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
44 Vic., c. 2, crédit 161	Toplin et Bowness	Frais funéraires		5 38		
	G. W. Bentley	do		7 21		
	L. H. Davies	Frais judiciaires		18 48		
					143 57	
		Total, dépense				1,994 41
		Balance non dépensée				5 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	.....	Crédit législatif pour dépenses en général, 1881-82, 44 Vic., chap. 2.	.....	.....	23,300 00	
		Dépenses.				
		Appointements et salaires.				
44 Vic., c. 2. crédit 162	J. W. Powell	Appoint. comme surintendant, une année, jusqu'au 30 juin 1882	3,000 00			
	H. Moffat.....	do commis, 11 mois do 31 mai 1882.	1,375 00			
	W. Bryce.....	do messager, une année do 30 juin 1882.	420 00			
				4,795 00		
		Services professionnels et médicaments.				
	W. Jackson, M.D.....	Services professionnels	421 25			
	E. B Hannington, M.D..	do	42 00			
	H. Featherstone, M.D.....	do	30 50			
	J. Grange, M.D.....	do	22 00			
	J. B. Mathews, M.D.....	do	26 00			
	G. L. Milne, M.D.....	do	49 00			
	Moore et Cie.....	Médicaments.....	83 65			
	G. Morrison.....	do	21 25			
	T. Shotbolt.....	do	250 71			
	Langley et Cie	do	236 90			
	Dr H. A. Martin et fils....	Vaccin	650 50			
	L. M. J. Legacy.	Fret sur médicaments	7 59			
				1,841 35		
		Frais de voyages.				
	J. W. Powell	Frais de voyages pour se rendre à Yale.....	249 50			
	A. McKinlay.....	Passage du surintendant Powell jusqu'au lac Williams.....	44 00			
	Cie de messageries de la Colombie-Britannique..	Transport du do Soda Creek.....	164 90			
	W. G. Bowman	Louage de cheval.....	16 50			
		A reporter.....	474 90	6,636 35	23,300 00	

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	474 90	6,636 35	23,300 00	
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Frais de voyages—Fin.				
44 Vic., c. 2. crédit 162	V. S. M. "Rocket"	Charbon consumé lors du voyage du surintendant Powell pour se rendre à la côte du Nord-Ouest en 1880-81	1,013 00			
	J. W. Powell	Dépenses relatives à la visite faite à la côte du Nord-Ouest en 1882	808 04			
				2,295 94		
		Dépenses de bureau.				
	W. T. Drake et Drake et Jackson	Loyer de bureau	420 00			
	W. T. Drake	Charbon	36 75			
	De Weiderholdt	do	2 00			
	T. W. Hibbin et Cie	Papeterie	44 12			
	do	Timbres-poste	65 00			
	R. T. Williams	Papeterie	6 75			
	Bureau de la papeterie du gouvernnement	do	217 23			
	Imprimeur de la reine	Impressions	5 63			
	M. Miller	do et reliure	16 00			
	Cie de télégraphe du Grand Nord-Ouest	Messages	108 27			
	Ligne télégraphique du gouvernement fédéral	do	15 60			
	Bur. de poste de Victoria	Loyer de tiroir	6 00			
	W. T. Drake	1 pupître	20 00			
	S. L. Kelly	Poêles et ses appareils	31 75			
	Cie de la Baie d'Hudson	Essuie-mains	1 50			
	Lettice et Sears	Relettrer une enseigne	1 50			
	C. E. Redford	Réparations à une horloge	2 50			
	J. W. Powell	Menus déboursés en argent	10 80			
	Victoria Standard	Abonnement, neuf mois	9 75			
	Victoria Daily Colonist	do do	9 75			

Mainland Guardian	do trois ans, jusqu'au 28 mai 1882	15 00		
J. Cunningham	Divers pour le bureau de New-Westminster	20 74		
			1,066 64	
	Aide aux sauvages malades et indigents.			
H. Saunders	Approvisionnements	128 82		
Cie de la Baie d'Hudson	do	207 90		
H. Featherstone	do	49 99		
Goodacre et Dooly	do	18 75		
C. Straus et Cie	Vêtements	148 29		
W. J. Jeffree	do	15 25		
Smith et Clarke	Châssis et portes	10 00		
H. M. S. "Rocket"	Approvisionnements	11 00		
			590 00	
	Aide pour l'amélioration des sauvages.			
F. W. Foster	Dents de faux à rateau pour les sauvages du lac Williams	46 62		
Jay et Cie	Graines do do	46 95		
E. Marvin	Outils do Hydah	119 25		
Burns et Cie	Charrues do Songhees	22 50		
E. Marvin	Outils de sculpture pour les sauvages de Queen Charlotte	30 00		
			265 32	
	Ecoles en général.			
H. Schutt	Appoint. comme instituteur à Kincoleth, jusq. 31 mars 1881	52 50		
A. Carion	do Ste. Marie, jusq. 31 déc. 1881	262 50		
A. Sturtan	do Riv. Nass, jusq. 30 sept. 1881	57 00		
M. A. Green	do do jusq. 31 déc. 1881	63 51		
J. Ridley	do Hazleton, jusq. 30 juin 1881	33 00		
S. M. Laurence	do Fort-Simpson, jusq. 31 déc. 1881	193 50		
E. M. Hall	do Fort-Rupert, jusq. 30 juin 1881	39 00		
H. Chantrell	do Metlakathla do	125 00		
			826 01	
	Diverses dépenses.			
Rév. T. Crosby	Construire une cheminée pour la maison d'école, Fort-Simpson	4 75		
W. A. Franklin	Fret sur meubles, de New-Westminster	3 25		
R. Whiteway	Transport de sauvages malades	15 00		
C. Todd	Services d'un constable spécial	15 00		
Sauvages par C. Todd	Liqueur saisie à la baie Beecher	4 50		
J. Weiler	Approvis. pour le surintend. Powell, pour voyage à la Côte N.-O.	9 75		
E. Marvin	Divers pour le chef Hampsit	4 50		
E. O'Rourke	Fret sur médicaments	10 75		
	A reporter	67 50	11,680 26	23,300 00

TABLEAU C 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts
		Report	67 50	11,680 26	23,300 00	
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Diverses dépenses—Fin.				
44 Vic., c. 3. crédit 162	D. Powers	Démolir une maison sur la réserve des Songhees	6 50			
	Banq. de la Colombie-Brit.	Change sur traite pour $688 00	3 44			
	Steamer "Grappler"	Passage d'un sauvage malade à Nass	12 50			
	do "Otter"	do do Skidegate	8 00			
				97 94		
		Agence Kwawkewlth.				
	G. Blenkensop	Une année d'appoint. comme agent, jusqu'au 30 juin 1882	1,200 00			
	do	Frais de voyages et menus déboursés	400 00			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Approvisionnements pour les sauvages indigents	41 38			
	Langley et Cie	Médicaments	73 39			
	T. Shotbolt	do	77 22			
	L. H. Wilton	1 tente pour l'agent, complète	37 00			
	Cie de la Baie d'Hudson.	1 canot do	44 75			
	H. J. Sehl	Meubles de bureau	26 75			
	H. C. Wilson	Poêles pour bureau	27 87			
	T. W. Hibben et Cie	Papeterie	5 12			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Loyer d'un dispensaire	32 86			
	do	Eclairage et combustible pour le dispensaire	12 30			
	Sewetee	Gages comme aide pour le dispensaire	42 00			
	Victoria Standard.	Impressions de pièces justificatives	7 00			
				2,027 64		
		Total du coût de l'agence	.....			
		Agence de Cowichan.				
	W H. Lomas	Une année d'appoint. comme agent, jusqu'au 30 juin 1882	1,200 00			
	do	Avance pour frais de voyages	400 00			
	W Beaumont	Approvisionnements pour les sauvages indigents	3 12			
	B. G. Ordano	do do do	30 75			

W. P. Jacques	Provisions pour les sauvages indigents	32 50		
J. Abrams	do do	12 00		
J. Morley	do do	2 37		
T. J. Askew	do do	2 75		
E. J. Bitancourt	do do	2 75		
Steamer "Hunt"	Transport d'approvisionnements	1 75		
Jay ef Cie	Graines de semence	73 00		
T. B. Shaw	Surveiller la construction du pont Quamichan	65 00		
E. Marvin	Instruments de labourage	37 50		
T. Shotbolt	Médicaments	21 65		
W. H. Lomas	Redresser le bras de la rivière Cowichan	43 19		
J. Robertson	Ouvrage en fer pour le pont Quamichan	69 75		
G. B. Ordano	Chevilles, etc. do	12 50		
Victoria *Standard*	Impressions de pièces justificatives	7 00		
E. Marvin	Chaines et baguettes de l'arpenteur	9 50		
T. W. Hibben	Matériaux de dessin	15 25		
	Total, dépense de l'agence		2,042 33	
	Agence de Fraser.			
P. McTiernan	Une année d'appoint. comme agent, jusqu'au 30 juin 1882	1,000 00		
do	Avance pour frais de voyages	198 00		
Mme J. McDonald	Approvisionnements pour les sauvages indigents	9 73		
C. McDonough	do do	24 25		
J. C. Henderson et Cie	do do	23 75		
Airth et Knight	Bois de service pour reconstruire une maison brûlée	32 00		
Jay et Cie	Graines de semence	44 95		
J. A. Severight, M.D.	Services médicaux	20 00		
C. N. True, M.D.	do	19 50		
Moore et Cie	Médicaments	48 90		
T. W. Hibben et Cie	Timbres-poste	10 00		
Victoria *Standard*	Impressions de pièces justificatives	7 00		
	Total, dépense de l'agence		1,438 08	
	Agence de Kamloops.			
H. P. Cornwall	Une année d'appoint. comme agent, jusqu'au 30 juin 1882	1,200 00		
do	Avance pour frais de voyages	215 00		
Jay et Cie	Graines de semence	412 20		
Mara et Wilson	Transport d'instruments	2 50		
T. W. Hibben et Cie	Papeterie	5 10		
do	Timbres-poste	6 00		
Kimball et Gladwin	Transport de papeterie	4 88		
	A reporter	1,845 68	17,286 25	23,300 00

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	1,845 68	17,286 25	23,300 00	
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Agence de Kamloops—Fin.				
44 Vic., c. 2. crédit 162	Ligne tél. du gouv. féd.	Messages	1 19			
	G. E. Tunstall	Frais pour chasser les maraudeurs de la réserve	3 00			
	Drake et Jackson	Services professionnels	10 00			
		Total, dépense de l'agence		1,859 87		
		Agence d'Okanagan.				
	A. E. Howse	Une année d'appointements comme agent, jusq. 30 juin 1882	1,200 00			
	do	Avance pour frais de voyages	400 00			
	T. Ellis	Couvertures pour les sauvages indigents	20 00			
	E. O'Rourke	Vêtements do	10 50			
	R. O'Rourke	Approvisionnements do	3 00			
	A. Coutlee	do do	9 00			
	Jay et Cie	Graines de semence	115 25			
	Burns et Cie	Charrues	58 73			
	Mann et Herron	Harnais	59 02			
	A. L. Fortune	Transport d'instruments	16 00			
	J. Gilmore	do de papeterie	2 00			
	M. W. Waitt	Balance aux lettres et règle	3 12			
	E. O'Rourke	Frais d'inhumation	1 00			
	J. Clapperton	Timbres-poste	5 50			
		Total, dépenses de l'agence		1,903 12		
		Agence de la côte ouest.				
	H. Guillod	13 mois d'appointements comme agent, jusq. 30 juin 1882	1,300 00			
	Totooch	Transport de l'agent	5 00			
	Peter	do	207 20			

	G. D. Warren	Pension do	12 00			
	E. Marvin	Outils	25 73			
	Frank	Frais relatifs à la saisie de liqueurs	7 00			
		Total, frais de l'agence		1,556 93		
		Items non énumérés ci-dessus.				
	Moore et Cie	Médicaments pour l'agence de Kamloops	2 50			
	P McQuade	Provisions à l'agence de Kwawkewlth	23 00			
	E. Spelman	Repas à des sauvages	2 00			
	T. Shotbolt	Médicaments pour l'agence de la côte de l'ouest	42 55			
	Langley et Cie	do do Okanagan	50 13			
	E. Pimbury et Cie	do do do	1 00			
	P. McQuade et fils	Equipement pour canot pour l'agence de Kwawkewlth	16 75			
				137 93		
		Total des dépenses			22,744 10	
		Balance non dépensée				555 90
		ARPENTAGES.				
115 Crédit 162		Octroi législatif pour 1881-82			7,660 00	
		Dépenses sous E. Mohun.				
	E. Mohun	Appointements comme arpenteur, 11 mois, jusqu'au 31 mai 1882	1,650 00			
	E. M. Skinner	do do premier porte-chaîne	226 66			
	H. Marriner	do do porte-chaîne	176 00			
	J. Alexander	do do bûcheron	176 00			
	G. Douglas	do do porte-baguette	180 00			
	Ignace	do do bûcheron	180 00			
	George	do do cuisinier	180 00			
	E. Mohun	Rations pour le parti	603 52			
	Occidental Hotel	Pensions et logement du parti	17 75			
	J. Marmion	do do	12 50			
	J. W. Howison	do do	12 00			
	Mme B. Humphreys	do do	10 00			
	Mme Coldwell	do do	10 00			
	Vapeur "Ada"	Passage du parti jusqu'à Jervis Inlet	35 00			
	Capt Raymon	do do New-Westminster	20 00			
	G. W. Bowman	Louage de cheval	5 50			
	Jem—sauvage	Louage de canot	15 00			
		A reporter	3,509 93			555 90

TABLEAU C. 4.—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	3,509 93			555 90
		ARPENTAGES—*Fin.*				
		Dépenses sous E. Mohun—Fin.				
44 Vic., c. 2, crédit 162	Andrew—sauvage	Transporter le camp	24 50			
	A. S. Farewell	Copier des notes d'explorations	5 00			
	G. Schelt	Transport de la malle	15 00			
	W. H. Keary	Livres de mémoire	4 64			
	George	Un canot	15 00			
	J. Mara	Divers effets d'équipement	4 50			
	C. Ball	do do	4 50			
	J. Weiler	Meubles de bureau	10 62			
	E. Mohun	Dépenses imprévues	181 82			
			3,775 51			
		MOINS—Prix d'un canot vendu	30 00			
		Total, frais du parti de M. Mohun		3,745 51		
		Arpentages sous W. S. Jemmett.				
	W. S. Jemmett	Appointements comme arpenteur, 11 mois, jusqu'au 31 mai 1882.	1,650 00			
	W. D. McKay	do do premier porte-chaîne	231 66			
	G. Hume	do do bûcheron	184 00			
	E. Hall	do do do	132 89			
	Joe	do do do	138 00			
	Isaac	do do do et interprète	135 00			
	Ah Lee	do do cuisinier	182 66			
	W. S. Jemmett	Rations pour le parti	603 35			
	W. B. McKay	Passage jusqu'à Victoria	3 00			
	Steamer "W. Irving"	Passages et transport	58 50			
	do "Enterprise"	do do	18 25			
	C. J. Major	Divers effets d'équipement	9 50			
	L. H. Wilton	Tentes et pavillons de tente	60 50			
	M. W. Wiatt	Papeterie	58 12			
	T. W. Hibben	do	31 37			

E. Marvin	Effets d'équipement	9 60			
J. Spratt	Réparations au compas	2 50			
G. C. Keays	Poêle et tambour	11 50			
W. S. Jemmett	Dépenses contingentes	178 74			
	Total, dépense du parti de M. Jemmett		3,698 54		
	Total, coût des arpentages			7,444 05	
	Balance non dépensée				215 95
	COMMISSION DES RÉSERVES.				
	Crédit législatif, 1881-82			11,249 31	
	DÉPENSE.				
P. O'Reilly	Appointements comme commissaire, 12 mois, jusq. 30 juin 1882.	3,499 92			
A. H. Green	do arpenteur do do	1,800 00			
S. Robins	do emballeur, avec dix chevaux	644 00			
Harry	do do	62 00			
Lincoln	do do	54 20			
Seymour	do do	25 80			
W. L. Meason	do do	35 00			
Charley	do do	40 00			
J. Stager	do do	30 00			
Andrew	do explorateur	38 25			
C. Taylor	do do	26 25			
D. Leask	do interprète	64 00			
Jimmey	do do	20 00			
G. Logan	do do	60 50			
Baptiste	do do	62 00			
Billy	do guide et aide porte-chaîne	30 00			
Peter	do do	15 00			
J. Bailey	do porte-chaîne	120 00			
J. Riley	do préposé aux tentes	23 25			
William	do do	23 25			
Roderick	do do	23 00			
Edmund	do do	23 00			
Michelle	do cuisinier	90 00			
J. Riordan	do do	74 50			
A. S. Farewell	Services comme commis	7 50			
T. Richards	do	20 00			
H. Morley	do	8 75			
J. A. Andrews	do	212 50			
P. O'Reilly	Allocation de pension	620 00			
J. M. Douglas	Pension de M. A. Green	301 25			
	A reporter	8,053 92			771 85

TABLEAU C. 4—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	8,053 92			771 85
		Commission des réserves—*Fin.*				
44 Vic., c. 2, crédit 162	W. Jensen	Pension de J. Bailey	39 73			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Approvisionnements	157 99			
	Carson et McLean	do	9 00			
	G. Purcell	do	15 50			
	F. W. Foster	do	15 20			
	J. Tait	do	15 37			
	Marshall et Smith	do	7 62			
	W. Pinchbeck	do	12 50			
	— Cornwall	do	16 26			
	J. McIntyre	do	27 60			
	L. Latario	do	25 25			
	A. W. Smith	do	14 50			
	R. Hoey	do	13 75			
	J. Haywood	do	95 70			
	H. Blackford	do	4 05			
	L. H. Wilton	do	10 13			
	Short et Simpson	do	23 75			
	Langley et Cie	do	10 25			
	Goodacre et Dooly	do	16 75			
	Baptiste	Louage de canot	28 00			
	Billy	do	20 00			
	Tom	do	55 00			
	Harry	do	30 00			
	Philip	do	20 00			
	Jim	do	44 00			
	W. Duncan	do	13 50			
	G. Winter	Louage de voiture	7 50			
	Str. "Western Slope"	Passage et repas, commissaire et arpenteur	11 00			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Passage et transport de l'équippement	229 85			
	A. H. Green	Louage d'un cheval	5 00			
	Département de la marine et des pêcheries	Nolisement du steamer "Sir James Douglas," du 25 mai au 7 juin 1882	512 77			
	W. Hamley	Loyer de bureau	10 00			

J. H. Moody	do	113 75			
J. Sproat	Poêle pour bureau	41 88			
J. Sehl	Meubles de bureau	38 00			
W. T. Drake	Charbon	12 00			
A. A. Townsend	Nettoyage de bureau	36 00			
T. Cannington	1 lampe	10 00			
J. Millar	Douilles pour pieds de table	9 00			
Fellows et Privor	1 ruban "Chesterman"	4 00			
W. G. Norris	Divers articles d'équipement	10 50			
A. H. Wilson	Ferblanterie	3 50			
T. W. Heron	1 tente	36 50			
T. W. Hibben et Cie	Papeterie	68 37			
do	Timbres-poste	10 00			
Mann et Heron	Réparations aux harnais	20 00			
J. McCully	Ferrage de chevaux	8 00			
J. Miller	Traverse	29 00			
Bob	Messager sauvage	5 00			
J. Moody	Emmagasinage	5 00			
Cie de la Baie d'Hudson	do	4 00			
Kwang-Sing	Lavage de tentes	5 00			
A. H. Green	Menus déboursés	98 66			
Smith et Clark	Ustensiles de camp	6 00			
	Total, coût de la commission			10,145 60	
	Balance non dépensée				1,103 71
	Total, balance non dépensée				1,875 56

RÉCAPITULATION.

Total des crédits—		
Fins générales	$23,300 00	
Arpentages	7,660 00	
Commis ion des réserves	11,249 31	
		$42,209 31
Total des dépenses—		
Fins générales	$22,744 10	
Arpentages	7,444 05	
Commission des réserves	10,145 60	
		40,333 75
Balance non dépensée		$1,875 56

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

TABLEAU C. 5.—COMPTE GÉNÉRAL—SAUVAGES DU MANITOBA ET LE NORD-OUEST

Avec 17 états subsidiaires qui suivent.

CRÉDITS.	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Annuités en vertu de 44 Vic., c. 2	202,025 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 V., c. 2	20,072 00	
		222,097 00
Instruments aratoires en vertu de 44 Vic. c. 2	.....	11,298 58
Outils do	.....	2,683 04
Bestiaux do	10,593 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c. 2	8,440 00	
		19,033 00
Grain de semence en vertu de 44 Vic., c. 2	5,560 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c. 2	16,000 00	
		21,560 00
Munitions et ficelle en vertu de 44 Vic. c. 2	.....	7,250 00
Provisions distribuées pour le paiement d'annuités do	20,814 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c 2	24,000 00	
		44,814 00
Prov. pour les sauvages indig. en vertu de 44 Vic., c. 2	102,000 00	
Octrois supplémentaires en vertu de 45 Vic., c. 2	219,470 98	
do do mandat et ordre en conseil de Son Excellence le gouverneur général du 26 mai 1882	202,371 14	
		523,842 12
Vêtements en vertu de 44 Vic., c. 2	2,410 62	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c. 2	156 49	
		2,567 11
Ecoles en vertu de 44 Vic., c. 2	.....	23,668 00
Arpentages do	.....	19,500 00
Gages de la ferme do	42,000 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c. 2	12,000 00	
		54,000 00
Entretien de la ferme en vertu de 44 Vic., c. 2	.....	41,700 00
Sioux do	.....	7,000 00
Dépenses en général do	67,235 00	
Octroi supplémentaire en vertu de 45 Vic., c. 2	25,000 00	
		92,235 00

DÉPENSES.	Etat.	Total.
		$ cts.
Paiement des annuités	*A.*	222,070 00
Achat d'instruments aratoires	*B.*	8,572 80
do d'outils	*C.*	2,706 22
do de bestiaux	*D.*	19,210 74
do de grain de semence	*E.*	22,957 67
do de munitions et ficelle	*F.*	7,230 41
do de provisions pour paiements d'annuités	*G.*	44,083 34
do d'approv. pour des sauvages indigents	*H.*	563,151 80
do de vêtements	*I.*	2,567 11
Ecoles	*J.*	5,592 14
Arpentages	*K.*	20,624 19
Gages de ferme	*L.*	47,786 42
Entretien do	*M.*	37,288 82
Sioux	*N.*	2,741 05
Dépenses en général	*O.*	89,921 09
Maison et bureau du commissaire	*P.*	.....
Moulin à moudre	*Q.*	3,293 10

Maison et bureau du commissaire, 44 Vic., c. 2.....	.....	12,000 00			
Moulin à moudre do	2,000 00				
Autre octroi en vertu de la 45e Vic., c. 2.....	2,000 00				
		4,000 00			
		1,109,247 85	Total, dépense....	.....	1,099,796 90
			Balance non dépensée	.....	9,450 95

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

A—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Annuités en vertu de traités.				
	.....	Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., c. 2	.....	.....	202,025 00	
		do 45 Vic., c. 2	.....	.....	20,072 00	
						222,097 00
		Dépenses.				
		Traité No 1.				
Credit 163, chapitre 1	Diverses personnes	10 chefs, $25 00 chacun	.....	250 00		
		36 commandants, 15 00 do	.....	540 00		
		3,537 sauvages, 5 00 do	.....	17,685 00		
		Arrérages	.....	516 00		
					18,991 00	
		Traité No 2.				
		7 chefs, $25 00 chacun	.....	175 00		
		29 commandants, 15 00 do	.....	435 00		
		968 sauvages, 5 00 do	.....	4,840 00		
		Arrérages	.....	40 00		
		Commutation payé à Elizabeth Moar, de la bande de la rivière Fairford, achat de son annuité pour dix ans	.....	50 00		
					5,540 00	
		Traité No 3.				
		26 chefs, $25 00 chacun	.....	650 00		
		72 commandants, 15 00 do	.....	1,080 00		
		2,184 sauvages, 5 00 do	.....	10,920 00		
		Arrérages	.....	60 00		
				12,710 00		

Bandes de l'est.				
4 chefs, $25 00 chacun	100 00			
12 commandants, 15 00 do	180 00			
358 sauvages, 5 00 do	1,790 00			
Arrérages	70 00			
		2,140 00		
			14,850 00	
Traité No 4.				
29 chefs, $25 00 chacun		725 00		
100 commandants, 15 00 do		1,500 00		
9,065 sauvages, 5 00 do		45,325 00		
Arrérages		11,490 00		
		59,040 00		
MOINS—Remboursement des arrérages par l'agent MacDonald		12 00		
			59,028 00	
Traité No 5.				
8 chefs, $25 00 chacun		200 00		
24 commandants, 15 00 do		360 00		
3,162 sauvages, 5 00 do		15,810 00		
Arrérages		85 00		
Commutation payée aux personnes sous-mentionnées, pour l'achat de dix années de leur annuité :—				
Elizabeth Britain	50 00			
Annie Cox	50 00			
Mme Jourdain	50 00			
Annie McKay	50 00			
Josette Sais	50 00			
		250 00		
			16,705 00	
Traité No 6.				
32 chefs, $25 00 chacun		800 00		
106 commandants, 15 00 do		1,590 00		
5,618 sauvages 5 00 do		28,090 00		
Arrérages		2,595 00		
Commutation payée à Mme T. T. Quinn, pour l'achat de dix années de son annuité		50 00		
		33,125 00		
MOINS—Remb. de l'argent surpayé par l'agent Rae		15 00		
			33,110 00	
A reporter			148,224 00	222,097 00

A—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			148,224 00	222,097 00
		DÉPENSE—*Fin.*				
		Traité No 7.—Annuités.				
Crédit 163, chap. 1	Diverses personnes	10 chefs $25 00 chacun		250 00		
		47 commandants, 15 00 do		705 00		
		8,585 sauvages, 5 00 do		42,925 00		
		Arrérages		29,966 00		
					73,846 00	
		Total, dépense				222,070 00
		Balance non dépensée				27 00

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

B—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Instruments agricoles.				
Crédit 163, chap. 2		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., c. 2				11,298 58
		Dépenses.				
		Traité no 1.				
	Cie de la Baie d'Hudson	Transport de 2 moulins à vanner de Winnipeg à St-Pierre			5 50	
		Traité no 2.				
	do	Transport de chaînes de charrues à la montagne du Dauphin		2 50		
		Instruments livrés en vertu de contrat—				
		A la rivière à la Poule d'Eau	4 84			
		A la petite Saskatchewan	4 34			
		Au lac St-Martin	4 34			
		A Fairford	134 98			
		Au lac du Flux et Reflux	3 22			
		Au Manitoba	3 22			
				154 94		
	W. Garrioch	Transport d'inst. de Manitoba House à la montagne du Dauphin		48 00		
					205 44	
		Traité no 3.				
	D. Coveney	Coutre et accessoires de charrue pour la bande du lac Seul		2 75		
	N. Germain et Cie	10 chaînes et leur transport		26 60		
					29 35	
		Traité no 4.				
	L. O'Soup	Transport de harnais du Fort-Ellice aux lacs Croches		1 40		
	I. G. Baker et Cie	15 harnais doubles à bœufs, livrés au Fort-Ellice		210 00		
		A reporter		211 40	240 29	11,298 58

B—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		211 40	240 29	11,298 58
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Traité no 4—Instruments aratoires—Fin.				
Crédit 163, chap. 2	Mowat et Saffery, pour A. La Roque	Transport de charrues du Fort Ellice à Qu'Appelle	12 06			
	Mowat et Saffery, pour R. Ross	do d'instruments do do	5 65			
	Mowat et Saffery, pour P. Derferlais	do do do do	8 97			
	Mowat et Saffery, pour le "Joueur"	do do do à la réserve	0 25			
	Mowat et Saffery, pour J Tanner	do do do à Qu'Appelle	6 73			
	Mowat et Saffery	Commission de 1 pour cent sur avance de $7.73	0 08			
	Mowat et Saffery, pour Star Blanket	Transport de faucilles de Qu'Appelle aux Buttes à la Lime	1 00	34 74		
	Mowat frères, pour Star Blanket	do d'instruments do do	2 80			
	Mowat et frères	Corde pour traits de charrues	7 80			
	Mowat frères, pour J. Sutherland	Poignées pour moulin à vanner	1 00			
	Mowat et frères	Commission de 1 pour cent sur avance de $5.00	0 05	11 65		
	J. Rassette	Transport d'instruments d'Ellice à Qu'Appelle		4 50		
	Cie de la Baie d'Hudson	5 palonniers pour les lacs Croches	35 00			
	do	Transport d'instruments à la réserve du Joueur	0 62			
		do à la montagne de l'Orignal	6 84			
		do aux lacs Croches	7 89			
		do à la montagne de l'Orignal	2 04			
	do	1 charrue pour le Joueur	28 00			
		Instruments pour la bande de la baie aux Canards	4 96			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour A. Genaille	1 charrette pour l'Homme-de-l'Océan	10 00			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour J. W. Ferrier	Ouvrage de forgeron pour Way-way-see-capo	11 15	106 50		

Mowat frères, pour R. McLean	Transport de Ellice à Qu'Appelle	41 05			
Mowat et frère	Commission, 1 pour cent	0 41			
			41 46		
E. Kraft	15 paires de harnais de charrues	180 00			
	Chargé sur 30 jougs	30 00			
			210 00		
J. Nolin	Transport de Qu'Appelle au lac des Noix		22 11		
J. H. Ashdown	Instruments aratoires pour diverses bandes		1,557 79		
J. W. Fisher, p. C. Nolin	Transport de Qu'Appelle à la réserve de la Plume-Jaune		8 00		
J. W. Fisher, p. sauvage	do do Lacs Croches	1 00			
J. W. Fisher, pour J. Henderson	do do Buttes du Tondre	1 57			
J. W. Fisher, pour C. Nolin	do Buttes du Tondre aux Lacs Croches	2 22			
			4 79		
A. McDonald, pour Z. A. Smart et Cie	1 charrue pour la bande Gordon		30 00		
Thomas Howard	Fret sur harnais d'Ottawa à Winnipeg	40 98			
	Commission de 1 pour cent sur ci-dessus	0 40			
			41 38		
Police à cheval du N.-O.	Fer, charbon de bois, etc		1 15		
	Moins—Remboursé par J. H. Ashdown, pour bêches fournies		2,285 47		
	d'après contrat, n'étant pas semblables à l'échantillion		41 88		
				2,243 59	
	Traité no 5.				
Cie de la Baie d'Hudson	Transport de houes de Prince Albert aux Grands Rapides	5 63			
	Instruments aratoires fournis d'après contrat pour—				
	La bande de Cumberland	127 43			
	do de "Pas"	119 68			
	do des Grands Rapides	7 20			
	do du lac à la Croix	7 92			
	do de Norway House	95 35			
	do de la rivière Beren	7 20			
	do de l'île de la Tête du Chien	7 16			
	do de la rivière Fisher	7 56			
	do du lac à l'Orignal	126 76			
				511 89	
	Traité no 6.				
Mahoney et McDonald, pour J. Little	4 jougs en fer pour diverses bandes	5 00			
Mahoney et McDonald, pour D. Villetrau	Transport de Battleford à la réserve Moosimin	4 84			
Mahoney et McDonald, p. Cie de la B. d'Hudson	Quantité d'instruments aratoires à Battleford	28 00			
			37 84		
	A reporter		37 84	2,995 77	11,298 58

B—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		37 84	3,995 27	11,298 58
		Dépenses—*Fin.*				
		Traité no 6—Instruments aratoires.—Fin.				
Crédit 163, chapitre 2	I. G. Baker et Cie	Instruments aratoires, d'après contrat		133 46		
	Cie de la Baie d'Hudson.	2 jougs pour Mistowasis	5 00			
	do	Transport de Carleton à Prince-Albert	1 06			
	do	du du lac au Poisson Blanc au lac la Biche	14 17			
	do	Fourches à foin, faucilles, etc., livrées à Battleford	63 25			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour W. Lenny	Pour divers instruments aratoires à Edmonton	20 50			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Transport de Ellice à Battleford	91 30			
	do	Instruments aratoires livrés d'après contrat à				
		Battleford	1,755 75			
		Carlton	1,177 08			
		Edmonton	1,461 90			
	do	1 lime pour Pelequakay	0 37			
	do	Transport de Carlton à Battleford	10 46			
	do	do Fort Pitt à Carlton	0 58			
	do	do faucilles jusqu'au Lac Vert	0 02			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour C. Thompson	Réparations aux charrues	2 00			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour A. Ashen	Transport de Edmonton aux Collines de la Paix	8 43			
	Cie de la Baie d'Hudson, pour J. M. Rae	8 paires de harnais à bœufs, pour les chefs, près de Carlton	56 00			
	Cie de la Baie d'Hudson.	Transport de Edmonton à Victoria	3 08			
				4,670 95		
	Thos. Howard	do Ellice à Carlton et Battleford		253 86		
	A. Macdonald, p. J. Todd.	do Battleford aux Collines de l'Agle	0 48			
	do	Divers tourne-à-gauche, clous, etc	11 60			
	A. Macdonald, pour B. Lafonde	12 jougs pour Battleford	24 00			
	A. Macdonald, pour C. Whitford	2 chaînes à billot pour la riv. Bataille et les Collines de l'Aigle.	9 00			

A. Macdonald, pour D. LaValley	Réparations de charrue, etc	3 25			
A. Macdonald	Commission de 1 pour cent sur $36.00	0 36			
			48 69		
Brown et Curry	Fret de Victoria à Edmonton		4 62		
Banque Ontario, pour T. Houston	1 coutre pour Bobtail		5 00		
				5,154 42	
	Traité n° 7.				
I. G. Baker et Cie, pour D. J. Cochran	Fret sur bois de serv. de Fort MacLeod à la rés. des Gens du Sang	1 32			
I. G. Baker et Cie, pour D. McGillis	do instruments agricoles do Piégânes	0 53			
I. G. Baker et Cie, pour G. Salvois	do do do do	0 18			
I. G. Baker et Cie, pour R. Carman	do do do Sarcis	5 10			
I. G. Baker et Cie, pour D. Sinclair	do do Pincher Creek à la rés. des Gens du Sang	2 61			
I. G. Baker et Cie, pour J. Scott	do do Fort-Walsh à Fort-MacLeod	23 20			
I. G. Baker et Cie, pour J. Millette	do do do la trav. des Pieds-Noirs	1 93			
I. G. Baker et Cie	Commission de 1 pour cent sur $34.00	0 34			
			35 21		
do	Divers instruments d'après contrat		152 40		
S. et H. Borbridge	10 paires de harnais pour charrues		235 00		
				422 61	
	Total de la dépense				8,572 80
	Balance non dépensée				2,725 78

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

C.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Outils.				
Crédit 163, chapitre 3		Octroi législatif, 1881-82				2,683 04
		Dépenses.				
		Aucune dépenses en vertu des *Traités nos* 1, 2 *et* 3.				
		Traité n° 4.—Instruments aratoires.				
	Mowat et Saffery, pour F. Deferlais	Fret sur outils de Ellice à Qu'Appelle	18 00			
	do pour Petit-Ours	do Qu'Appelle aux Buttes de la Lime	0 19			
				18 19		
	Mowat frère, pour R. McLean	do Ellice à Qu'Appelle	13 92			
	do J. Sutherland	Réparations de scie à refendre, etc	1 75			
	do	Commission de 1 pour cent sur $13 92	0 14			
				15 81		
	Cie de la Baie d'Hudson, pour un sauvage	Fret sur outils de Ellice au Ruisseau à la Queue d'Oiseau	2 14			
	do do	do do à Qu'Appelle	1 38			
				3 52		
	J. H. Ashdown	Divers outils d'après contrat		824 96		
	J. W. Fischer, p. C. Nolin	Fret sur outils de la Montagne de Tondre au lac à la Pêche	2 00			
	do	Commission de 1 pour cent	0 02			
				2 02		
		Aucune dépense en vertu du *Traité n° 5.*			864 50	
		Traité n° 6.				
	Stobart, Eden et Cie	Clef anglaise et limes		3 00		
	Mahoney et McDonald	4 haches pour Battleford		9 00		
	I. G. Baker et Cie	36 haches d'après contrat		48 60		

Cie de la Baie d'Hudson.	Limer une scie pour la bande Gordon	2 00			
do	Ciseau à glace et lime à scie à refendre, pour Carleton	1 25			
do	6 limes pour Edmonton	2 40			
do	Haches, clous, limes, etc., pour Battleford	109 00			
do	4 lbs de clous pour les sauvages du fort Pitt	1 00			
do pour W. Lenny.	Réparer un cou de cygne	0 50			
do	Outils fournis d'après contrat pour le district de Battleford	361 24			
do	do do Carleton	306 99			
do	do do Edmonton	535 77			
do	4 limes pour Carleton	2 00			
do pour "Le Joueur"	Transport depuis Ellice jusqu'à sa réserve	0 21			
do do	do de Victoria au lac La Biche	7 50			
			1,329 86		
Banque d'Ontario, pour T. Houston	Une monture de scie pour la bande de "Muddy Bull"		2 00		
A. Macdonald, pour W. Latimer	Limer une scie à refendre pour le district de Battleford	1 50			
do	Commission de 1 pour cent sur ci-dessus	0 01			
			1 51		
Thos. Howard	Transport d'Ellice à Battleford		7 25		
				1,401 22	
	Traité n° 7.				
I. G. Baker et Cie.	Outils fournis d'après contrat	430 20			
do pour P. McGillis	Transport du Fort MacLeod à la réserve des Sarcis	0 52			
do pour J. Mullett	do do Assiniboines	1 68			
do pour le rév. J. McDougall	4 haches pour la traverse des Pieds-Noirs	8 00			
do	Commission de 1 pour cent sur $10 avancées	0 10			
				440 50	
	Total de la dépense				2,763 22
	Excédant de la dépense				23 19

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRS DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
44 Vic., chap. 2, et 45 Vic., chap. 2 ..... Crédit 163, chap. 4	.....	**Bestiaux.**				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., chap. 2	.....	.....	10,593 00	
		do do 45 do	.....	.....	8,440 00	
						19,033 00
		Dépenses.				
		Aucune dépense en vertu du traité n°1.				
		Traité no 2.				
	Mowat et Saffery, pour F. Miller.....	Différence payée en échange de bœufs pour Way-way-see-capo.	.....	75 00		
	Cie de la Baie d'Hudson, pour G. Bird.....	Faucher et mettre en meule 38 tonnes de foin.....	.....	60 00		
	G. Bruce	2 bœufs, 2 vaches et 1 taureau pour la bande de la riv. à la Grue.	.....	280 00		
					415 00	
		Aucune dépense en vertu du traité n° 3.				
		Traité no 4.				
	F. Miller	Conduire des bestiaux du lac Plat à la montagne de l'Orignal	.....	20 00		
	Mowat et Saffery, pour M. Vallée.....	Conduire des bestiaux d'Ellice à Qu'Appelle.....	20 00			
	Mowat et Saffery.....	22 jours de pension pour les pâtres.....	32 00			
	Mowat et Saffery, pour J. Findlay	Conduire des bestiaux du lac Plat à Ellice	10 60			
				62 60		
	T. A. Brown..... ...	6 paires de bœufs, à $167 00.....	1,002 00			
	do	16 do 167 00	2,672 00			
	do	52 vaches, à 59 50.....	3,094 00			
	do	10 do 40 00	400 00			
	do	7 taureaux, à 55 00.....	385 00			
	do	8 génisses, à 37 00.....	296 00			
				7,849 00		

L. O'Soup	Conduire des animaux du lac Ellice aux lacs Croches		6 00		
Cie de la baie d'Hudson	1 joug à bœuf, avec harnais, pour le "Joueur"	185 00			
do pour sauvages	Prendre soin des bestiaux	5 00			
do pour T. Rogers	Transport des bestiaux	6 00			
do pour Seemoose	Prendre soin des bestiaux	2 00			
do pour T. Miller	Conduire un bœuf d'Ellice à Qu'Appelle	5 00			
do pour sauvages	do do	5 00			
			208 00		
W. Bouchier	Inspection des bestiaux		84 00		
Mowat et Saffery	Dépens s encourues pour conduire des bestiaux		132 50		
do	Labourage		72 50		
do	Commission de 1 pour cent sur $8 avancées		0 08		
Mowat Frères	Dépenses relatives à la nourriture des bestiaux	26 50			
do	Commission de 1 pour cent sur $17 avancées	0 17			
			26 67		
G. S. McConnel	Louage d'un cheval pour prendre soin des bestiaux		17 00		
A. Klyne	Nourriture de bœufs		10 00		
Thos. Howard	Louage de bœufs	10 00			
do	Conduire des bestiaux	62 25			
do	Commission de 1 pour cent en avance	0 62			
			72 87		
J. W. Fischer	Câbles pour bestiaux aux lacs Croches	6 90			
do	Louage de cheval, pour transporter du foin	36 00			
do	Foin pour bestiaux	33 25			
do	Commission de 1 pour cent en avance	0 24			
			76 39		
Mullholland Frères	Câbles et piquets pour conduire les bestiaux		6 40		
Crerar et Herchmer	Nourriture pour les bestiaux malades		32 99		
				8,677 00	
	Traité n° 5.				
	Aucune dépense en vertu du traité n° 5				
	Traité n° 6.				
Cie de la baie d'Hudson, pour F. A. Shannon	Conduire et prendre soin des bestiaux	60 00			
do	3 jougs à bœufs, pour Beardy, Mistowasis et le chef des sauvages du Fort Pitt	455 00			
do	Dépenses relatives à la nourriture des bestiaux	84 89			
do	14 paires de bœufs livrés à Edmonton	1,050 00			
do pour J. J. McHugh	1 do do do	125 00			
do D. McLeod	1 do do do	140 00			
do	1 bœuf pour Bobtail	65 00			
do pour J. Gladieu	Garder et nourrir des bestiaux	9 16			
do pour J. Finlayson	1 bœuf pour Mistowasis	80 00			
	A reporter	2,069 05		9,092 00	19,033 00

D.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	2,069 05		9,092 00	19,033 00
		Dépenses—*Fin.*				
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., ch. 2. Crédit 163, chapitre 4		*Traité n° 6—Bestiaux*—Fin.				
	Cie de la baie d'Hudson	Conduire un bœuf à la réserve	2 00			
	do	2 colliers à bœuf pour Ah-ta-ka-Coop	5 00			
	do	Corde pour conduire les bestiaux	1 75			
				2,077 80		
	Mahoney et McDonald	Dépenses relatives aux bœufs pour Carlton	6 80			
	do pour D. L. Clink	1 paire de bœufs pour Battleford	160 00			
	do pour un sauvage	Conduire des bestiaux	10 00			
	do pour W. Turner	do	60 00			
	do pour A. McDonald	Corde pour conduire les bestiaux	1 20			
	do	Commission, 1 pour cent sur $70 avancées	0 70			
				238 70		
	M. A. Groat	1 paire de bœufs pour Le Gambler		150 00		
	Stobart, Eden et Cie	3 bœufs de travail pour les sauvages du Fort Pitt		255 00		
	E. McGillivray	1 paire de bœufs pour Plume-Bleue		140 00		
	Mowat et Saffery, pour J. Blaine	Conduire les bestiaux	46 00			
	do pour J. Daniel	do	13 00			
	do pour A. Stevenson	do	75 00			
	do	Louage d'un cheval pour conduire les bestiaux	209 25			
	do pour Loup-debout	Conduire les bestiaux	46 50			
				389 75		
	C. Perras	4 paires de bœufs		600 00		
	A. McDonald	Conduire les bestiaux, fret, etc	44 55			
	do	Commission sur avances	0 39			
				44 94		
	Moore et McDowall	1 bœuf pour le Fort Pitt		85 00		
	T. A. Brown	20 paires de bœufs en vertu du contrat		3,340 00		
					7,321 19	
		Traité n° 7.				
	I. G. Baker et Cie, pour T. Robinson	3 paires de bœufs, pour les Sarcis (2) et Pieds-Noirs (1)	375 00			

I. G. Baker et Cie., pour G. C. Ives, pâtre	Soins des bestiaux, 11 mois, jusqu'au 30 avril 1882, à $150	1,650 00			
I. G. Baker et Cie, pour J. Jones, aide-pâtre	Gages, du 10 avril 1881 au 28 février 1882	387 61			
I. G. Baker et Cie	Commission, 1 pour cent sur avances	24 13			
				2,436 74	
D. W. Davis	Rations de J. Jones, aide-pâtre			26 81	
	Sioux.				
T. A. Brown	2 paires de bœufs à $167			334 00	
	Total de la dépense				19,210 74
	Somme dépensée en plus				177 74

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., ch. 2.. Crédit 163, chap. 5.....		**Grain de semence**				
	.....	Octroi législatif, 1881-82, 44 Vic., chap. 2.....	.....	.....	5,560 00	
		do do do	.....	.....	16,000 00	
						21,560 00
		Dépense.				
		Traité no 1.				
	Cie de la Baie d'Hudson..	Pommes de terre de semence pour la réserve de Sandy-Bay.....	84 00			
		Pom. de terre de sem. pour la rés. de la riv. de la Tête-Ouverte...	180 00			
		do do du Fort Alexandre.....	225 00			
				489 00		
	S. Stirton.....	do de des bandes du Portage.....	.....	72 00		
	Boyle Frères.....	do do de Saint-Pierre.....	.....	525 00		
	F. Osnabrugge.....	Grains de sem. et pom. de terre p. la rés. de Saint-Pierre.....	.....	453 00		
		do do de la riv. au Roseau ...	.....	156 12		
		do do de la riv. de la T. Ouv.	.....	83 50		
		do do du Fort Alexandre.....	.....	156 00		
	Brown, Oldfield et Cie....	Graines de jardin pour la réserve de Saint-Pierre.....	47 05			
		do do de la riv. de la Tête-Ouverte.	7 48			
		do do du Fort Alexandre.....	14 20			
		do do de la rivière au Roseau.....	7 22			
		do do du lac du Cygne.....	4 18			
		do do de la Longue Plaine.....	4 18			
		do do de Sandy-Bay.....	4 18			
				88 49		
	F. Ogletree.....	Dépenses se-rattachant à la distribution du grain de semence aux bandes du Portage.....	.....	44 00		
					2,067 11	
		Traité no 2.				
	Brown, Oldfield et Cie....	Graines de jardin pour la réserve du lac Manitoba.....	3 70			
		do do de la riv. à la Poule-d'Eau.....	25 90			
				29 60		

Cie de la Baie d'Hudson.	Blé, orge et pommes de terre de semence pour la réserve de la montagne du Dauphin	102 70			
	Orge et pommes de terre de semence pour diverses réserves	564 00			
	Graines de jardin pour diverses réserves	37 76			
			704 46		
				734 06	
	Traité n° 3				
Brown, Oldfield et Cie	Graines de jardin pour diverses réserves		25 45		
Cie de la Baie d'Hudson.	Pommes de terre de semence pour la réserve du Portage-du-Rat	450 00			
	do do de Islington	387 00			
	do do Assabaskasing.	66 40			
	do do Couchiching	195 00			
	Diverses graines de semence pour le lac Seul	6 00			
			1,104 40		
C. N. Black	Graines de semence pour les bandes de l'Est		24 00		
Smith et Mitchell	Pommes de terre de semence pour les bandes de l'Est		13 00		
J. McIntyre	Orge et pommes de terre de semence do		120 75		
M. Morisseau	Blé de semence pour Couchiching		20 50		
				1,308 10	
	Traité n° 4.				
Mowat et Saffery	Transport de graines de semence à Côté et au Joueur	35 62			
	Blé et pommes de terre de semence pour les Buttes du Tondre	435 00			
	Maïs et orge de semence pour diverses réserves	61 50			
	Blé, orge et pommes de terre de semence pour les lacs Croches, Montagne de l'Orignal et autres réserves	1,195 95			
	Transport de graines de semence au lac Plat, etc	290 25			
	do do aux Buttes à la Lime et Ellice	16 50			
	do do sur divers points	24 35			
	do do do	8 66			
	Pommes de terre de semence pour les Buttes à la Lime	25 00			
	Commission, un pour cent sur avances	0 25			
			2,093 08		
J. H. Gooderham	Graines de semence, blé, avoine, etc., pour les Buttes du Tondre		276 25		
I. G. Baker et Cie	Loyer de maison pour emmagasiner les graines de semence	8 00			
do	Pommes de terre de semence pour les diverses réserves	1,246 96			
do	Transport de graines de semence	145 72			
do	do do	231 84			
do	Orge de semence pour le district de Fort-Walsh	76 30			
do	Navets do do do	43 00			
	Commission, 1 pour cent sur avances	3 86			
			1,755 68		
L. O'Soup	Transport de pommes de terre de semence		85 55		
H. McCann	Pommes de terre de semence pour les Buttes du Tondre		40 00		
R. Scott	Transport de pommes de terre de semence		121 15		
	A reporter		4,371 71	4,109 27	21,560 00

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		4,371 71	4,109 27	21,560 00
		Dépenses—*Suite.*				
44 Vic., chap. 2 et 45 Vic., chapitre 2. Crédit 163, chap. 5....		*Traité n° 4—graines de semence*—Fin.				
	T. Howard	Frais d'emmagasinage, etc., sur pommes de terre de semence		7 13		
	do pour L. Brandon	Défoncer 25 acres sur la réserve de la Montagne à l'Orignal		125 00		
	do pour le chef Côté	70 boisseaux de pommes de terre de semence		70 00		
	do	Charriage, etc., commission, etc		5 45		
	do	Transport de graines de semence d'Hamilton à Winnipeg		262 43		
	do pour T. Spence et R. Blythe.	do à la Montag. à l'Orig. et la rés've du Joueur		40 00		
	E. A. W. R. Cameron	Pommes de terre de semence pour les Buttes du Tondre		100 00		
	Cie de la Baie d'Hudson pour R. R. Smith	do do Qu'Appelle	23 33			
	Cie de la Baie d'Hudson	Transport de pommes de terre de semence	5 00			
	do	Blé de semence, avoine, etc., pour le Joueur	27 90			
	do	Transport de graines de semence d'Ellice aux lacs Croches	30 19			
	do	do do	99 99			
	do	do do à la réserve du Joueur	1 37			
	do	Pommes de terre de semence et transport à divers points	61 87			
	do	Rations aux expéditeurs transportant les graines de semence	7 52			
	do	Orge de semence	22 50			
				279 67		
	L. Couture	200 boisseaux de pommes de terre de semence		250 00		
	J. W. Fisher, pour C. Nolin	Transport de pommes de terre de semence	46 00			
	do do sauvages	do do	48 00			
	do do Petit Os	50 boisseaux de pommes de terre de semence	50 00			
	do pour divers sauvages.	Pommes de terre de semence et transport	460 37			
	do pour C. Nolin	Orge de semence et transport	357 00			
	do	Pommes de terre de semence pour le district de Qu'Appelle	50 00			
	do	Commission, 1 pour cent sur des avances	3 57			
	Mowat et frères, pour C. Favel	Pommes de terre de semence pour la réserve des Buttes à la Lime.	20 00	,014 94		
	Mowat et frères	Transport d'orge de semence	26 31			

do	Commission de 1 pour cent sur avances	0 46			
			46 77		
Cie amér. de messageries.	Transport de graines de Hamilton à Winnipeg		43 75		
do	do Toronto do		69 45		
J. A. Simmers	Graines de jardin pour distribution		49 20		
R. Evans et Cie	do		38 85		
Kennedy, Strome et Cie.	Enveloppes pour graines		6 40		
Kene Quam	10 boisseaux de pommes de terre de semence		12 50		
J. W. Fisher, pour J. Henderson	Transport de graines de semence		130 20		
Mowat frères, pour diverses personnes	Blé et pommes de terre de semence		19 00		
				6,942 45	
	Traité no 5				
T. Osnabrugge	Graines de semence pour différentes réserves		817 45		
Brown, Oldfield et Cie	Graines de jardin do		46 13		
Cie de la Baie d'Hudson	Pommes de terre de semence do	333 70			
do	do do	995 18			
do	do do	150 00			
			1,478 88		
				2,342 46	
	Traité no 6.				
Stobart, Eden et Cie	Blé, avoine, orge et pommes de terre de semence		213 50		
Mahoney et McDonald, pour eux-mêmes et aut.	Graines de différentes sortes et leur transport		654 14		
Mission catholique rom	Pommes de terre de semence pour le district de Carlton		121 25		
P. G. Laurie	Emmagasinage de pommes de terre de semence		8 85		
Villiers et Pearson	Orge de semence et transport de pommes de terre		65 81		
D. Todd	Graine de semence pour distribution		146 94		
H. Kelly	Pommes de terre de semence pour les réserves du lac au Canard		125 00		
W. P. Beaupré	Orge do do		46 42		
M. A. Groat	Pommes de terre de semence pour le district d'Edmonton		355 00		
C. Mair	Orge de semence pour le district de Carlton		25 00		
Père Girouard	Orge et pommes de terre de semence pour le lac LaBiche		92 50		
A. E. Forget	Pommes de terre de semence pour le district de Battleford		140 00		
Père Blanchet	do do d'Edmonton		27 00		
Robt. Logan	do do do		8 25		
Brown et Curry, pour eux-mêmes et autres	do pour différents endroits	219 05			
	Commission sur avances	1 50			
			220 55		
Cie de la Baie d'Hudson, pour eux-mêmes et aut.	Graines de semence et frais de transport		2,226 41		
McLane et Sinclair	Transport de graines de semence		204 00		
E. McGillivray	Pommes de terre de semence et frais de transport		138 80		
	A reporter		4,819 42	13,394 18	21,560 00

E.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		4,819 42	13,394 18	21,560 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
44 Vic., chap. 2, et 45 Vic., chap. 2. Crédit 163, chap. 5		*Traité no 6—Graines de semence*—Fin.				
	A. Macdonald, pour lui-même et autres	Graines de semence, frais de transport, etc	215 62			
		Commission sur avances	2 15			
	Banque Ontario, pour M. A. Groat	Transport de graines de semence		217 77		
	Thos. Howard	do		21 60		
	J. A. Bruce et Cie	Graines de jardin		28 33		
				239 84		
					5,326 96	
		Traité no 7.				
	I. G. Baker et Cie	Graines et pommes de terre de semence, frais de transport, etc	3,549 70			
		Commission de 1 pour cent sur avances	33 35			
				3,583 05		
	J. P. Wadsworth	Transport de graines de jardin de Hamilton à Benton		146 00		
	J. A. Bruce et Cie	Différentes graines de jardin		479 70		
	do	do		27 78		
					4,236 53	
		Total de la dépense				22,957 67
		Excédant de la dépense				1,397 67

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Munitions et ficelle.				
44 Vic., chap. 2. Crédit 163. chap. 6		Octroi législatif, 1881-82				7,250 00
		Dépenses.				
		Traité no 1.				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat aux bandes ci-dessous:—				
		Bande de Saint-Pierre		306 93		
		do du Fort Alexandre		93 98		
		do de la Longue Plaine		35 45		
		do du Lac au Cygne		44 68		
		do de la baie Sablonneuse		52 04		
		do de la rivière de la Tête-Ouverte		101 67		
		do de la rivière aux Roseaux		108 51		
					743 26	
		Traité no 2.				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat aux bandes ci-dessous:				
		Bande de la montagne du Dauphin		1 55		
		do de la rivière à la Poule-d'Eau		27 09		
		do de la rivière aux Grues		11 75		
		do de la Petite Saskatchewan		20 41		
		do du lac Saint-Martin		14 78		
		do de la rivière Fairford		45 98		
		do du lac du Flux et Reflux		34 93		
		do du lac Manitoba		34 24		
					190 73	
		A reporter			933 99	7,250 00

F.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			933 99	1,250 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
44 Vic., chap. 2. Crédit 163, chap. 6		*Traité no 3—Munitions et ficelle.*				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat aux bandes ci-dessous:—				
		Bande de Mattawan		99 40		
		do du lac Seul		394 86		
		do de Couchiching		383 91		
		do de Islington		99 59		
		do du Portage-du-Rat		84 67		
		do d'Assabaskasing		372 60		
	T. Marks et Cie	Bandes du lac La Croix, des chutes de l'Esturgeon, du lac de l'Esturgeon, et du lac des Mille Lacs		235 50		
					1,670 53	
		Traité no 4.				
	Mowat et Saffery, pour eux-mêmes et autres	Fret de munitions et de ficelle à différents endroits		34 18		
	W. New et Cie	Rets pour diverses bandes		322 98		
	I. G. Baker et Cie, pour eux-mêmes et autres	Munitions et ficelle d'après contrat	781 97			
	T. Howard	1 pour cent de commission sur avances	0 03			
				782 00		
	Cie de la Baie d'Hudson.	Munitions, ficelle et lignes à morue		405 74		
		do do		59 77		
					1,604 67	
		Traité no 5.				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Munitions et ficelle fournies d'après contrat aux bandes ci-dessous:—				
		Bande de Cumberland		53 33		
		do de "Pas"		94 66		
		do des Grands Rapides		19 51		
		do de Chemaymaywin		11 35		

	Lac à la Crosse		33 35		
	Norway-House		85 18		
	Rivière Berens		67 68		
	Tête-du-Chien		34 29		
	Rivière du Pêcheur		26 46		
	Rivière Noire		8 65		
	Lac à l'Orignal		23 18		
				457 64	
	Traité no 6.				
Stobart, Eden et Cie	Munitions et ficelle, district de Carlton	27 75			
do	do do du lac aux Canards	109 00			
			136 75		
Mahoney et Macdonald, pour eux et autres	do do de Battleford		43 60		
Villiers et Pearson	do		85 00		
A. Macdonald	do d'après contrat, pour le distr. de Battleford		102 80		
Robert Logan	Lignes à morue, pour Edmonton		6 00		
I. G. Baker et Cie	Munitions fournies, d'après contrat		444 00		
T. Howard, pour lui et autres	Transport à divers endroits		143 66		
Cie de la Baie d'Hudson	Munitions et transport		304 48		
				1,266 29	
	Traité no 7.				
I. G. Baker et Cie	Munitions et ficelle, fournies, d'après contrat	1,275 50			
do pour R. Roselle	Transport de munitions	7 93			
do pour P. McGillis	do	13 64			
do	Commission, 1 pour cent, sur avances	0 22			
				1,297 29	
	Total de la dépense				7,230 41
	Balance non dépensée				19 59

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., ch. 2.. Crédit 163, chap. 7.....		Provisions à distribuer lors du paiement des annuités.				
	.....	Octroi législatif, 1881-82, 44 Vic., ch. 2.....	.....	.....	20,814 00	
		do do 45 do	.....	.....	24,000 00	
						44,814 00
		Dépenses.				
		Traité no 1.				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Provisions fournies, d'après contrat, comme paiement d'annuités à la—				
		Réserve des Roseaux	.....	375 04		
		do de la Tête Ouverte.....	.....	368 89		
		do de la baie Sablonneuse	.....	194 60		
		do de la baie du Cygne.....	.....	184 73		
		do de la Longue Plaine.....	.....	128 54		
		do du Fort Alexandre.....	.....	348 87		
		do de Saint-Pierre.....	.....	1,049 08		
					2,649 75	
		Traité no 2.				
	Cie de la Baie d'Hudson.	Provisions fournies, d'après contrat, comme paiements d'annuités à la—				
		Réserve de la rivière à la Poule d'Eau.....	.....	124 41		
		do de la rivière aux Grues.....	.....	47 16		
		do de la Petite Saskatchewan.....	.....	93 56		
		do du lac Saint-Martin.....	.....	68 45		
		do de la rivière Fairford.....	.....	193 45		
		do du lac du Flux et Reflux.....	.....	145 94		
		do du lac Manitoba.....	.....	136 55		
					809 52	
		Traité no 3.				
	C. N. Black.....	Farine, thé et tabac pour les bandes de l'ouest.....	.....	95 00		
	T. Marks et Cie.....	do do	.....	265 98		
	Cie de la Baie d'Hudson.	Provisions fournies, d'après contrat, à—				
		Mattawan.....	206 77			

	Lac Seul	874 64			
	Couchiching	564 14			
	Islington	148 10			
	Portage-du-Rat	105 67			
	Assabaskasing	514 03			
			2,413 35		
	Traité nº 4.			2,774 33	
Cie de la baie d'Hudson.	Approvisionnements fournis d'après contrat à Fort Ellice, pour distribution à—				
	Divers endroits	8,139 74			
	Baie du Canard	95 90			
	Fret sur approvisionnements à divers endroits	45 81			
	do do	12 80			
			8,294 25		
Mowat et Saffery	do do		251 62		
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements fournis d'après contrat		2,019 92		
J. Rassette	Fret sur fleur de farine et lard séché, Ellice à Qu'Appelle		388 38		
Crerar et Herchmer	Lard séché pour la Montagne à l'Orignal		56 30		
Thos. Howard	Fret sur fleur de farine		17 00		
do pour B. Bourassa	Commission de 1 pour cent, sur ci-dessus		0 17		
				11,027 64	
	Traité nº 5.				
Cie de la baie d'Hudson..	Approvisionnements délivrés d'après contrat à—				
	Cumberland		401 99		
	Pas		741 76		
	Grand Rapides		104 69		
	Chemaywaywin		104 72		
	Lac la Crosse		223 73		
	Norway-House		517 70		
	Rivière Berens		377 70		
	Ile de la Tête du Chien		193 10		
	Rivière Fisher		172 30		
	Lac à l'Orignal		190 17		
	Rivière Noire		45 23		
				3,073 09	
	Traité nº 6.				
Cie de la baie d'Hudson..	Approvisionnements délivrés d'après contrat à—				
	Battleford	2,667 14			
	Carleton	1,690 92			
	Edmonton	6,882 75			
	Prince-Albert	834 22			
	Victoria	2,157 96			
	Carleton	58 60			
	Battleford	482 78			
	Fort Pitt	1,359 77			
	A reporter	16,134 14		20,334 33	44,814 00

G.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report	16,134 14		20,334 33	44,814 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., ch. 2. Crédit 163, chap. 7		*Traité n° 6—Approvis. du ant l paiement des annuités.*—Suite.				
	Cie de la baie d'Hudson	Transport d'approvisionnements à différents endroits	382 92			
	Mahoney et McDonald	do do	10 53	16,517 06		
	do pour W. Turner.	Commission de 1 pour cent sur avance	0 10			
	Brown et Curry	Bœuf pour Collines de la Paix		10 63		
	E. McGillivray	Fret sur approvisionnements		72 90		
	Chef Sampson	do do		28 14		
				7 50	16,636 23	
		Traité n° 7.				
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements fournis d'après contrat		7,091 43		
	do pour L. Rouselle	Fret		21 14		
	do	Commission de 1 pour cent		0 21		
					7,112 78	
		Total de la dépense				44,083 34
		Balance non dépensée				730 66

DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Provisions pour les sauvages indigents.				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., c. 2			102,000 00	
		do do 45 do			219,470 98	
		En vertu du mandat du gouverneur général et de l'arrêté du conseil du 20 mai 1882			202,371 14	
						523,842 12
		Dépenses.				
		Traité no 1, provisions pour les sauvages indigents.				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 8	F. Ogletree	Transport de provisions		8 34		
	K. D. Graham	Médicaments		73 07		
	E. T. Galt	Provisions pour les sauvages du lac à la Croix		10 40		
	Cie de la Baie d'Hudson	do distribution		678 86		
	A. M. Muckle	Transport de provisions		5 00		
					775 67	
		Traité no 2.				
	K. D. Graham	Médicaments		219 32		
	Cie de la Baie d'Hudson	Provisions pour distribution		112 37		
					331 69	
		Traité no 3.				
	W. H. Lyon et Cie	Provisions et transport		32 05		
	K. D. Graham	Médicaments		73 07		
	Cie de la Baie d'Hudson	Provisions pour distribution		944 27		
	J. Christiansen	do les bandes de l'est		24 59		
	T. Marks et frères	do do		100 80		
	Geo. McPherson	Dépenses se rattachant à la visite du gouverneur général		62 00		
	F. Hooper	Transport de provisions		3 75		
	F. Dodds	do		3 00		
	Dr. H. A. Martin et fils	Vaccin pour les bandes de l'est		36 00		
					1,279 53	
		A reporter			2,386 89	523,842 12

H.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			2,386 89	523,842 12
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 8		*Traité no 4, provisions pour les sauvages indigents.*				
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnement de farine, bœuf, etc		105,072 19		
	T. C. Power et frères	do do		1,031 19		
	Cie de la Baie d'Hudson	do do		20,995 13		
	Mowat et Saffery	do do		2,362 90		
	Mowat frères	do do		187 92		
	Police à cheval du N.-O.	do do		295 14		
	Harvey et McDonald	do do		3,350 00		
	T. Howard	do do		2,275 77		
	Ministère de la milice et de la défense	Vêtements		9,762 75		
	Pénitencier de Kingston	do		4,693 50		
	J. Hamel et frères	Tiretaine, indiennes, etc		914 38		
	P. Garneau et frères	do		294 05		
	D. W. Marsh	Pommes de terre, etc		343 32		
	do	Loyer de l'entrepôt des provisions		8 00		
	Dr H. A. Martin et fils	Vaccin		363 00		
	K. D. Graham	Médicaments		439 00		
	Tangway	Provisions		12 50		
	J. W. Fisher	do		7 50		
	G. Fisher	do		77 38		
	Mulholland frères	do		26 43		
	Leighton et Jordan	do		25 95		
	J. A. Légaré	do		24 00		
	Richardson et Lyon	do		23 60		
	J. H. Ashdown	do		97 50		
	J. Wills	Bœuf		40 00		
	R. Smith	do		60 00		
	R. Ross	do		165 50		
	R. Deauphenie	do		80 00		
	L. O'Soup	Provisions		4 75		
	W. B. Butler	Abattage		47 25		
	J. Villebrand	Rets à poisson		9 00		

Indian	Conduire des bestiaux		45 00		
R. Watson	do		25 00		
J. Villeneuve	do		84 80		
P. Stringer	Inspection de vêtements		104 36		
L. Brandon	Labourage		231 00		
C. Nolan	do		125 00		
B. Warwick	do		70 00		
W. C. D. Graham	Dépenses relatives au transport de vêtements		59 05		
S. H. Borbridge	Echantillon de mocassins		1 84		
J. R. Benson	Chevaux et harnais pour le transport des approvisionnements		700 20		
J. Campbell	2 wagons	do	170 00		
R. Watson	1 charrette	do	10 00		
L. Stienhoff	Harnais	do	52 50		
H. L. Reynolds	Approvisionnements		16 85		
P. R. Neal	Repas pour les expéditeurs		10 55		
Stobart, Eden et Cie	Couvertures, etc		34 75		
G. Marchand	Vêtements		15 00		
E. T. Galt	Divers		7 00		
J. Roos	5 grosses de pipes d'églantier		90 00		
W. J. Casey	Loyer d'un magasin		50 00		
H. S. Gouldhawk	2 chaloupes		40 00		
do	Réparations à un canon		7 25		
Sarah Hourie	Faire la cuisine et raccommodage pour sauvages malades		50 00		
C. Pelletier	Confection de rets		6 00		
P. Hourie	Louage d'un cheval		166 25		
G. Levallée	1 charrette		25 00		
T. W Hector	Transport des sauvages âgés		35 00		
M. Vallé	do	do	14 00		
Diverses personnes	Transport des approvisionnements		12,107 32		
I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		18 96		
J. W. Fisher	do	do	0 78		
Cie de la Baie d'Hudson	do	do	2 77		
Mowat et Saffery	do	do	1 87		
Mowat frères	do	do	11 42		
Thos. Howard	do	do	2 24		
			167,481 36		
	MOINS—Remboursement par L. W. Herchmer de la valeur des provisions prises du magasin à Ellice		53 36		
				167,428 00	
	Traité n° 5.				
R. D. Graham	Médicaments		73 08		
H. Allan et Cie	Vêtements		3 00		
Cie de la Baie d'Hudson	Approvisionnements pour le district de Cumberland		1,814 50		
				1,890 58	
	A reporter			171,705 47	523,842 12

H—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			171,705 47	523,842 12
		Dépenses—*Fin.*				
		Traité n° 6, approvisionnements pour les sauvages indigents.				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, Crédit 163, chap. 8	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements		3,152 38		
	W. Cust	do		3,254 00		
	Norris et Logan	do		518 54		
	Moore et McDowall	Farine		14,884 42		
	Stobart, Eden et Cie	Approvisionnements		3,589 24		
	Mahoney et McDonald	do		2,216 68		
	do	Commission sur avances		2 80		
	A. McDonald	Approvisionnements		27,045 50		
	do	Commission sur avances		9 60		
	R. Logan	Bœuf		2,464 90		
	F. A. Smart et Cie	Approvisionnements		145 00		
	J. W. Fisher	do		432 00		
	A. D. McPherson	do		90 22		
	Villiers et Pearson	do		17 05		
	A. G. B. Bannatyne	do		176 00		
	Brown et Curry	do		296 02		
	Police à cheval du N.-O.	do		241 05		
	J. Howard	do		935 30		
	do	Emmagasinage et assurance		35 00		
	M. A. Groat	Approvisionnements		20 00		
	Père Blanchet	Tabac		20 00		
	Cie de la Baie d'Hudson	Approvisionnements		18,165 63		
	do	Commission sur avances		1 17		
	D. McDougall	Bœuf		1,094 79		
	W. New et Cie	Rets		109 5[illegible]		
	J. H. Ashdown	Pierres à fusils		6 00		
	Boyle frères	Seaux en ferblanc		89 00		
	J. N. Sinclair	Usage d'un bœuf		8 00		
	B. Boyer	Battage		117 46		
	A. Moody	Réparer un fusil		2 00		
	Mulholland frères	Soupières		42 00		
	P. C. Pambrun	Chaudron		7 00		

F. Smart	1 charrette		12 00		
G. Marchand	Louage d'un cheval		21 00		
W. Latimer	Cercueil		4 00		
J. Henderson	Timbres-poste et ficelle		96 00		
E. McGillivray	Divers approvisionnements		30 30		
P. G. Laurie	Pommes de terre		200 00		
T. Dewan	Bœufs		165 00		
P. Ballendine	Approvisionnements		35 64		
W. Lemry	Réparations à une carabine		2 25		
J. Lyster	Munitions		15 00		
K. D. Graham	Médicaments		439 04		
L. Chastellaine	Ficelle		4 50		
J. Walters	Réparations au coffre des médicaments		1 00		
Diverses personnes	Transport d'approvisionnements		14,218 09		
				94,432 11	
	Traité nº 7.				
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements		251,605 77		
do	Commission sur avances		151 65		
D. W. Davis	Approvisionnements		27,716 63		
Police à cheval du N.-O.	do		167 64		
A. Sibbald	Navets		90 00		
Rév. J. McDougall	do		150 00		
B. J. Cochrane	do		200 62		
J. Murray	do		277 28		
G. F. Wachter	do		207 45		
French, Moore et Smith	Bœuf		4,003 15		
G. C. King	Approvisionnements		107 75		
T. Robinson	Bœuf et navets		757 65		
T. Banbury	Labourage		100 00		
Sproul et Walsh	Labourage et hersage		572 00		
R. Carman	Labourage		355 00		
K. D. Graham	Médicaments		218 94		
D. McDougall	1 chaloupe		35 00		
W. Munro	Transport des sauvages		135 00		
S. J. Clark	Matériaux pour cercueils		10 00		
Diverses personnes	Transport		10,152 69		
				297,014 22	
	Total de la dépense				563,151 80
	Somme dépensée en plus				39,309 68

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

I.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Vêtements.				
		Octrois législatifs, 1881-82, 44 Vic., ch. 2			2,410 62	
		do do 45 Vic., ch. 2			156 49	
						2,567 11
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 9		**Dépense—*Traité n° 1.***				
	Pénitencier de Kingston.					
	P. Stringer	Vêtements pour les chefs et commandants, d'après le traité		922 48		
	F. Ogletree	Inspection de vêtements		5 28		
		Transport de vêtements		4 25		
					932 01	
		Traité n° 2.				
	Pénitencier de Kingston.					
	P. Stringer	Vêtem. pour les chefs et comm., d'après les stipulations du traité		772 19		
		Inspection des vêtements		5 27		
					777 46	
		Traité n° 5.				
	Pénitencier de Kingston.					
	P. Stringer	Vêtem. pour les chefs et comm., d'après les stipulations du traité.		777 94		
	Elliott et Hamilton	Inspection de vêtements		5 27		
	Ch. de fer canad. du Pac.	Mouchoirs et chaussettes pour les command. de Norway-House.		4 70		
		Transport de vêtements à Winnipeg		69 73		
					857 64	
		Total de la dépense				2,567 11

Département des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1882.

Robert Sinclair,
Comptable.

L. Vankoughnet,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

J.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Ecoles.				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., ch. 2	.....	.....	.....	23,668 00
		Dépenses.				
		Traité n° 1.				
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 16	D. D. McDonald	Appointements comme instituteur de l'école protestante au Fort Alexander, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881	.....	117 00		
	J. Tabouret	Apppointements comme instituteur de l'école catholique romaine au Fort Alexander, trimestre de mars 1881	.....	37 50		
	Remplacé par le Rév. J. Dupont	Trimestres de septembre et décembre 1881, et trimestre de mars 1882	.....	145 50		
	W. Dunnett	Appoint. com. instit., riv. de la Tête-Ouverte, trim. de mars 1881.	.....	45 00		
	Rév. H. Cochran	do à Saint-Pierre, trimestres de juin, septembre et décembre 1881	.....	366 00		
	Bishop et Shelton	Tableau pour l'école de Saint-Pierre	.....	2 25		
	Mad. F. Stevens	Livres d'écoles pour do	.....	39 82		
	do	do l'école du Fort Alexander	.....	15 48		
	A. M. Muckle	Fret sur livres pour l'école de Saint-Pierre	.....	3 01		
	N. Germain et Cie	Poêle pour do	.....	23 50		
					795 06	
		Traité n° 2.				
	W Anderson	Appointements comme institut. à la rivière Fairford, trimestres de mars et décembre 1881, et trimestre de mars 1882	.....	153 00		
	F. Storr	Appointements comme instituteur au lac Saint-Martin, trimestres de mars et décembre 1881, et trimestre de mars 1882	.....	171 00		
	J. Asham	Appointements comme instituteur au lac du Flux et Reflux, trimestres de mars, 1881	.....	51 00		
	Benjamin Thom	Appoint. comme instit. à la Petite Saskatchewan, trimestres de sept. et déc. 1881, et trimestre de mars, 1882	.....	105 00		
		A reporter	.....	480 00	795 06	23,668 00

J.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		480 00	795 06	23,668 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., chap. 2. Crédit 163, chapitre 10		*Traité nº 2—Ecoles*—Fin.				
	Mad. F. Stevens	Livres d'écoles pour les écoles ci-dessus mentionnées		62 91		
	Rév. G. Bruce	Poêle, horloge, etc., pour l'école de la rivière Fairford		34 00		
	Cie de la Baie d'Hudson.	Aide pour construire une maison d'école aux sauvages de la rivière à la Poule-d'Eau		50 00		
					626 91	
		Traité nº 3.				
	J. C. Richardson	Appointements comme instituteur, trimestres de mars et septembre 1881		108 00		
	Mad. F. Stevens	Livres d'écoles pour l'école d'Islington		12 33		
					120 33	
		Traité nº 4.				
	C. G. McKay	Appointements comme instituteur sur la réserve de Côté, trimestre de novembre 1881		57 00		
	D. Scott et Cie	Boîtes pour matériel d'école		14 90		
	Thos. Howard	Fret pour livres d'école à divers endroits		9 18		
	Dawson Frères	Cartes géographiques pour diverses écoles		13 20		
	Mowat Frères	Fret sur matériel d'école		0 76		
	Mad. F. Stevens	Livres d'école pour différentes écoles		69 84		
					164 88	
		Traité nº 5.				
	Louisa Lyness	Appointements comme institutrice à la rivière Fraser, trimestres de mars et juin 1881		114 00		
	C. E. Beatty	Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestres de mars et septembre 1881		57 00		
	Eliza L. Budd	Appointements comme institutrice au Pas, trimestres de septembre et décembre 1881		156 00		

Rév. H. Cochran	Appointements comme instituteur à "Le Pas," 6 trimestres, jusqu'au 30 septembre 1880		300 00		
M. Cook	Appointements comme instituteur à Norway-House, trimestres de juin, septembre et décembre 1881		225 00		
do	Appoint. comme instit. à Norway-House, trimestre de mars 1882.		75 00		
O. Germain	do do do de déc. 1881.		24 00		
Harriet McKenzie	do Cumberland, trimestre de juin, septembre et décembre 1881, et trimestres de mars 1882		288 00		
				1,239 00	
	Traité nº 6.				
J. A. Youmans	Appointements comme instituteur au lac au Poisson-Blanc, trimestre de décembre 1880, et trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881		288 00		
B. Brewster	Appointements comme instituteur sur la réserve de John Smith, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881, et trimestre de mars 1882		324 00		
Rév. J. Hines	Appoint. comme instituteur à Assasippi, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881, et trimestre de mars 1882		211 50		
Katie G. Clink	Appointements comme instituteur au Ruisseau au Brochet, trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881		147 00		
R. Jefferson	Appointements comme instituteur aux Buttes de l'Aigle, trimestres de juin, septembre et décembre 1881		129 00		
Sœur Langelier	Appointements comme institutrice à l'Ile à la Crosse, trimestres de juin, septembre et décembre 1881		255 00		
Sœur Blanchette	Appointements comme institutrice à Saint-Albert, trimestre de décembre 1880, et trimestres de mars, juin, septembre et décembre 1881		375 00		
J. Nelson	Appointements comme instituteur à Woodville, trimestres de mars et juin 1881		96 00		
Rév. C. Quinny	Appointements comme instituteur au lac aux Oignons, trimestre de décembre 1881		27 00		
J. J. M. Lestance	Appointements comme instituteur à la réserve du Faiseur-d'Etangs, trimestre de décembre 1881		27 00		
G. Chappelier	Appointements comme instituteur au lac Muskeg, trimestres de mars et juin 1882		108 00		
A. A. H. Wright	Appointements comme instituteur à Prince-Albert, trimestre de décembre 1881		78 00		
Mission catholique romaine à Battleford	Aide pour la construction d'une maison d'école sur la réserve du Faiseur-d'Etangs		100 00		
Rév. C. Quinny	Aide pour la const. d'une maison d'école au lac aux Oignons		100 00		
Thos. Howard	Transport de livres d'école		1 60		
J. Harnois	do do		14 60		
				2,281 70	
	A reporter			5,227 88	23,668 00

J.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			5,227 88	23,668 00
		Dépenses—*Fin.*				
		Traité n° 7.—Ecoles.				
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 10	A. Sibbald	Appointements comme instituteur à Morleyville, trimestres de mars, juin et septembre 1881		213 00		
	G. B. McKay	Appointements comme instituteur sur la réserve des Gens du Sang, trimestre de décembre 1881, et trimestre de mars 1882		150 00		
	Mowat, frères	Transport d'effets d'école, etc		1 26		
					364 26	
		Dépense totale				5,592 14
		Balance non dépensée				18,075 86

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Arpentages.				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu du 44 Vic., ch. 2	.....	.....	.....	19,500 00
		Dépenses.				
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 11		*Traité no 2.*				
	W. L. Austin, A.F.	Services professionnels dans le ré-arpentage des réserves comprises dans le traité n° 2, durant la saison de 1881, comme suit:—				
		Appointements et rations	1,078 00			
		Gages et rations des aides	1,184 01			
		Frais de voyages et transport	337 86			
		Equipement de camp	121 82			
		Papeterie, médicaments et diverses dépenses	56 43			
		Moins—Argent dont il n'a pas été rendu compte dans les frais de l'arpentage jusqu'au 30 juin 1881. *Voir* comptes publics, partie iii, page 88	2,778 12 700 00			
		A compte d'appointements, campagne de 1882	2,078 12 735 00			
		Avance dont il devra être rendu compte	1,800 00			
		Dépenses se rattachant à la préparation des cartes géograp. pour la rés. des sauvages des traités 1, 2, 3, 5 et partie de 4	53 66			
	J. P. Lovett	1 chaloupe à voile pour l'usage de l'arpenteur Austin	.....	4,666 78		
	Cie de la Baie d'Hudson.	Matériaux pour réparer la chaloupe à voile	.....	150 00 5 52		
					4,822 30	
		Traité no 3.				
	A. H. Vaughan, A.F.	Avance dont il devra être rendu compte	.....	.....	2,800 00	
		A reporter	.....	.....	7,622 30	19,500 00

K.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			7,622 30	19,500 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Traité no 4.—Arpentages.				
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 11	J. C. Nelson, A.F.	Services professionnels dans le ré-arpentage des réserves comprises dans le traité n° 4, comme suit :—				
		Appointements et rations	1,026 40			
		Gages et rations des aides	1,713 50			
		Frais de voyages et transport	215 00			
		Equipement de camp	27 25			
			2,982 15			
		MOINS—Payé à compte d'appoint. à Mme. Nelson $ 300 00				
		Argent dont il n'a pas été rendu compte dans les frais de l'arpentage, jusq. 30 juin 1881. *Voir* comptes publics, partie iii, page 88. 1,500 00				
		Payé à Mme. Nelson à compte d'appoint. entre le 1er juillet et le 31 décembre 1881. 750 00	2,550 00			
			432 15			
		Paiements à compte d'appointements entre le 1er juillet 1881 et le 30 juin 1882	1,901 00			
		Avance dont il devra être rendu compte	1,817 85			
		Moitié du prix des instruments, chronomètre, cheval, boîte à dépêches, etc., (l'autre moitié payée par M. Nelson)	458 93			
				4.609 93		
	Cie de la Baie d'Hudson	Divers articles d'équipement pour l'arpenteur Nelson		486 31	5,096 24	
		Pas d'arpentage dans le traité n° 5.				
		Traité no 6.				
	Geo. A. Simpson, A.F.	Services professionnels dans l'arpentage des réserves comprises dans le traité n° 6, comme suit :—				

		Salaire et rations		1,058 00		
		Gages et rations des aides		2,671 70		
		Frais de voyage et transport		987 31		
		Equipement de camp		250 60		
		Papeterie et divers items		312 40		
				5,280 01		
		MOINS—Payé à compte d'appointements à Mme Simpson	500 00			
		Balance de $3,500.00 transféée à la page 87 des comptes publics, partie iii, ponr 1880-81	1,199 36			
				1,699 36		
				3,580 65		
		Paiements à compte d'appointements entre le 1er juillet 1881 et le 30 juin 1882		1,325 00		
		Avance dont il doit être rendu compte		1,000 00		
					5,905 65	
		Traité n° 7.				
	A. P. Patrick	Paiement à compte de la balance due par lui se rattachant aux arpentages en vertu du traité n° 7			2,000 00	
		Total de la dépense				20,624 19
		Excédant de la dépense				1,124 19

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui paye.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Gages des fermiers.				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., ch. 2			42,000 00	
		do do 45 do			12,000 00	
						54,000 00
		Dépenses.				
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., ch. 2, crédit 16, chapitre 123		*Ferme n° 1, Crique de la Queue-d'Oiseau.*				
	C. Lawford	Appoint. comme instructeur, 13 mois, jusq. 30 avril 1882, à $40		520 00		
	R. B. Johnston	Gages comme ouvrier de ferme		210 00		
	D. Ross	do do		123 45		
	E. Ross	do do		138 75		
	Mrs. M. Lawford	do cuisinier		162 00		
	A. Genaille	do interprète		150 00		
	P. Coutois	do do		40 36		
	G. Lawford	do ouvrier de ferme		32 00		
	G. Sinclair	do do		25 00		
	D. Hamilton	do do		16 50		
	G. Forest	do do		59 90		
	Sandy	do do		63 07		
	R. Murry	do do		13 00		
	J. Rattlesnake	do do		60 00		
	J. Bird	do do		[illegible] 00		
	H. Lawford	do do		8 00		
	A. Stewart	do do		5 00		
	W. Strong	do do		3 00		
	J. Broadfoot	do batteur		69 95		
	Police à cheval du N.-O.	Approvisionnement pour les ouvriers de ferme au lieu d'argent		180 55		
	T. Howard	Commission sur $239.00 avancées		2 39		
					1,922 92	
		Ferme n° 2, réserve de Côté.				
	James Johnston	Appointem. comme instructeur, 1 année, jusqu'au 30 juin 1882		730 00		

A. G. Johnston	Gages comme ouvrier de ferme		240 00		
R. B. Johnston	do do		240 00		
J. Allen	do do		173 85		
J. LeClare	do do		115 38		
B. Mosany	do do		45 00		
Margaret Johnston	do cuisinière		86 92		
Police à cheval du N.-O.	Approvisionnements donnés pour travail au lieu d'argent		227 25		
Mowat et Saffery	Commission sur $45.00 avancées		0 45		
				1,858 85	
	Ferme n° 3, Lacs Croches.				
J. J. Setter	Appointements comme instructeur, une année, jusq. 30 juin 1882		730 00		
J. S. Johnston	Gages comme ouvrier de ferme		225 00		
G. S. McConnell	do do		200 00		
A. McMillan	do do		159 03		
J. W. Chater	do do		170 76		
D. Kennedy	do do		87 50		
Yellow Calf	do do		62 30		
J. Nolin	do do		5 76		
M. McMillan	do do		13 84		
A. Kennedy	do do		13 84		
J. Smith	do do		152 88		
M. Conape	do do		30 00		
Nepapenees	do do		60 00		
Mapischeca	do do		30 00		
Sawapisanase	do do		45 00		
W. H. Lyon et Cie	Commission sur $72.00 avancées		0 72		
Mowat et Saffery	do 81.00 do		0 81		
				1,987 44	
	Ferme n° 4, Qu'Appelle.				
G. Newlove	Appoint. comme inspecteur, 1 an et 8 mois, jusqu'au 30 juin 1882		1,216 64		
S. Hockley	Gages comme ouvrier de ferme		306 92		
B. Mosany	do do		144 22		
D. Favel	do do		71 13		
P. Dubois	do do		71 15		
E. Kelly	do do		30 76		
Lah Swisse	do do		30 00		
Wahpistamis	do do		20 00		
Ketchamame	do do		6 75		
Mowat et Saffery	Commission sur $34.00 avancées		0 34		
Mowat frères	do 221.00 do		2 21		
				1,900 12	
	A reporter			7,669 33	54,000 00

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			7,669 33	54,000 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 5, Buttes de la Lime.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 12	A. Klein	Appointements comme instructeur, 3 mois, jusqu'au 30 avril 1881		120 00		
	H. J. Taylor	do do 1 année do 1882		730 00		
	W. Daniels	Gages comme ouvrier de ferme		172 10		
	H. DesBarres	do do		142 30		
	T. Horsfall	do do		66 32		
	J. Billgard	do do		56 15		
	C. Dieter	do do		21 26		
	H. Pratt	do do		20 00		
	R. Hall	do do		73 83		
	Moostoosecope	do do		34 50		
	Cutlawatick	do do		17 69		
	Toochit	do do		6 60		
	Tookanon	do do		7 20		
	Mowat et Saffery	Commission sur $112.00 avancées		1 12		
	Mowat frères	do 268.00 do		2 68		
					1,471 75	
		Ferme n° 6, Buttes du Tondre.				
	James Scott	Appointements comme instructeur, 4 mois, jusqu'au 31 août 1881		243 34		
	G. S. McConnell	do do 8 do 30 avril 1882		330 00		
	D. Kennedy	Gages comme ouvrier de ferme		212 25		
	R. Pratt	do do		330 00		
	J. Nolin	do do		482 17		
	J. Louies	do do		137 00		
	W. H. Robinson	do do		71 50		
	J. H. Gooderham	do do		75 00		
	H. S. Gouldhawk	do do		35 50		
	C. Wainwright	do do		75 00		
	J. C. Anderson	do do		20 00		
	G. L. Anderson	do do		14 99		
	A. McNabb	do do		19 25		

T. McNabb	do		18 00		
J. Pratt	do		28 00		
Fisher et Cie	do		8 00		
We Quam	Appointements comme cuisinier		20 00		
T. Kavanagh	Gages comme ouvrier de ferme		23 25		
H. Bear	do		8 00		
T. Cier	do		10 56		
Police à cheval du N.-O.	Approvisionn. fournis aux ouvriers de ferme au lieu d'argent		180 56		
Mowat Frères	Commission sur $336 avancées		3 36		
				2,345 73	
	Ferme nº 7, Ruisseau de l'Erable.				
J. J. English	Appointements comme instructeur, 11½ mois, jusq. 30 juin 1882		669 13		
R. McKinnon	Gages comme ouvrier de ferme		406 44		
M. McKinnon	do		100 00		
A. McKay	do		245 00		
J. W. Heighten	do		105 00		
T. W. Hector	do		175 00		
A. Cameron	do		35 00		
R. McCutcheon	do		64 48		
R. Graham	do		21 14		
W. P. Osler	do		149 42		
D. T. Thompson	do		74 03		
J. Villeneuve	do		10 00		
H. Hattory	do		35 00		
B. Favel	do		15 50		
P. Bélanger	do		12 00		
J. H. Moles	do		5 25		
C. McAllister	do		60 82		
Sauvages	do		185 49		
Gophir Tom	do		12 50		
Gophir Jim	do		10 00		
I. G. Baker et Cie.	Commission sur $1,723 avancées		17 23		
				2,408 73	
	Ferme nº 8, Lac aux Canards.				
J. Tomkins	Appointements comme instructeur, jusqu'au 30 juin		790 83		
P. Tomkins	Gages comme ouvrier de ferme		326 92		
J. D. Tomkins	do		160 76		
J. Brinkman	do		223 04		
J. Parisien	do		25 96		
J. Kelly	do		60 00		
F. Gibson	do		8 00		
Anne Tomkins	Gages comme cuisinier		80 38		
Cie de la Baie d'Hudson.	Commission sur $212 avancées		2 12		
				1,678 01	
	A reporter			15,573 55	54,000 00

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			15,572 55	54,000 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 12		*Ferme n° 9, Prince-Albert.*				
	H. L. Loucks	Appointements comme instructeur		40 00		
	A. B. Loucks	Gages comme ouvrier de ferme		325 36		
	W. Tomkins	do		100 96		
	W. Loucks	do		16 50		
	T. Bear	do		25 00		
	T. Whitford	do		32 64		
	J. Ibister	do		25 00		
	D. T. Mackay	do		8 65		
	Mme Loucks	Gages comme cuisinier		50 00		
	Cie de la Baie d'Hudson	Commission sur $219 avancées		2 19		
					626 30	
		Ferme no 10, Carlton.				
	G. Chaffee	Appointements comme instructeur, jusqu'au 30 juin 1882		730 00		
	W. Tomkins	Gages comme ouvrier de ferme		199 00		
	S. Desjardin	do		51 92		
	H. Smith	do		61 48		
	H. Cardinal	do		10 00		
	G. Wahnacott	do		34 62		
	W. Chaffee	do		35 00		
	F. Piché	do		7 69		
	Mme G. Chaffee	Gages comme cuisinier		110 00		
	Cie de la Baie d'Hudson	Commission sur $108.00 avancées		1 08		
	Stobart, Eden et Cie	Battre du grain		82 50		
					1,323 29	
		Ferme n° 11, Collines de l'Aigle.				
	C. D'Aunais	Appointements comme instructeur, 1 année 7 mois et 4 jours, jusqu'au 30 décembre 1881		1,161 71		
	T. Chambers	Gages comme instructeur		200 00		

A. C. McKenzie	do ouvrier de ferme		270 00		
P. Decotah	do		238 53		
J. Gilchrist	do		20 19		
D. McIver	do		17 69		
B. Sayer	do		26 91		
J. Payne	do		55 00		
A. Macdonald	1 paire de bottes au lieu de gages		5 50		
do	Commission sur $591.00 avancées		5 91		
				2,001 44	
	Ferme nº 12, rivière à la Bataille.				
S. Ballendine	Appointements comme instructeur		485 00		
P. Chambers	do do		167 69		
J. Ray	Gages comme ouvrier de ferme		41 53		
J. Carney	do do		110 76		
W. C. Gillis	do do		75 00		
D. McIver	do do		42 00		
W. Lightfoot	do do		7 50		
T. Hodson	do do		52 00		
J. Check	do do		6 34		
G. D. Gopsill	do do		75 00		
L. Sayers	do do		81 92		
Grey Eyes	do do		27 10		
A. Macdonald	1 paire de bottes au lieu de gages		5 50		
do	Commission sur $592.00 avancées		5 92		
Mahoney et Macdonald	do 342.00 do		3 42		
				1,186 68	
	Ferme nº 13, Ruisseau au Brochet.				
D. L. Clink	Appointements comme instructeur		500 00		
E. Delaney	Gages comme ouvrier de ferme		142 00		
W. Fitzgerald	do do		27 88		
T. Mahoney	do do		29 00		
P. Patnooh	do do		15 00		
Blackhead	do do		15 00		
K. G. Clink	do interprète		20 00		
Mahoney et Macdonald	Commission sur $30.00 avancées		0 30		
A. Macdonald	do $690.00 do		6 90		
				756 08	
	Ferme nº 14, Fort Pitt.				
P. J. Williams	Appoint. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1882		730 00		
C. Carson	Gages comme ouvirer de ferme		240 00		
J. A. Carson	do do		180 00		
	A reporter		1,150 00	21,467 34	54,000 00

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		1,150 00	21,46734	54,000 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 12		*Ferme nº 14, Fort Pitt*—Fin.				
	J. Moseney	Gages comme ouvrier de ferme		84 61		
	U. Nivien	do do		20 00		
	S. Moyon	do do		20 00		
	W. Sakoos	do do		15 00		
	C. Whitford	do do		30 00		
	A. Dukett	do do		10 00		
	Cie de la Baie d'Hudson	Payé do do		1 88		
	Mahoney et McDonald	Commission sur $320 avancées		3 20		
	A. Macdonald	do 280 do		2 80		
					1,337 49	
		Ferme nº 15, Lac aux Grenouilles, Fort Pitt.				
	J. Delaney	Appoint. comme instructeur, 12 mois, jusqu'au 30 juin 1882		730 00		
	E Delaney	Gages comme ouvrier de ferme		240 00		
	T. Hodgson	do do		71 54		
	P. Boudreau	do do		62 49		
	C. Carson	do do		120 00		
	C. Ducharme	do do		12 75		
	A. Crossarms	do do		19 50		
	P. Gourdeau	do do		20 83		
	Ochikomis	do do		16 00		
	Mahoney et McDonald	Commission sur $205 avancées		2 05		
	A. Macdonald	do 329 do		3 29		
					1,298 45	
		Ferme nº 16, Lac à la Selle.				
	E Higgins	Appointements comme instructeur		170 00		
	O. Gowler	Gages comme ouvrier de ferme		133 70		
	A. Smith	do do		139 00		
	Fils de A. Smith	do do		17 02		
	Young Grass	do do		46 77		

T. Half	do do	43 08		
H. Montookia	do do	38 09		
P. Bayou	do do	12 00		
J. LePotac	do do	45 00		
L. White	do do	36 17		
Cie de la Baie d'Hudson	Payé do do	4 95		
J. Favel	do do	25 50		
M. Cromarty	do do	131 68		
J. Bungay	do do	12 80		
E. McGillivray	do do	23 00		
W. B. Young	do do	31 09		
L. Hawk	do do	55 80		
T. House	do do	121 50		
Missechan	do do	13 44		
S. Whitford	do do	45 44		
L. Smith	do do	40 00		
Eliza Hawk	do cuisinier	14 61		
Mme A. Smith	do do	17 00		
A. Macdonald	Commission sur $389 avancées	3 89		
			1,221 53	
	Ferme nº 17, Lac la Nonne.			
W. J. O'Donnell	Appointements comme instructeur	360 00		
A. Doyle	Gages comme ouvrier de ferme	145 38		
A. Pharis	do do	18 00		
A. Perrault	do do	36 00		
G. Celleford	do do	50 38		
J. Brazeau	do do	281 53		
E. Brazeau	do do	208 43		
B. Bisho	do do	136 16		
J. Sinclair	do do	13 44		
C. Brahman	do do	6 92		
L. Gourneaux	do do	62 00		
H. Henderson	do do	35 00		
Batice	do do	38 00		
J. Stony	do do	20 00		
J. Foley	do do	33 00		
M. Bitchards	do do	20 00		
W. Watson	do do	41 50		
Benah	do do	9 00		
G. McManus	do do	199 58		
A. Emala	do do	92 03		
Mme Brazeau	do cuisinier	19 21		
Cie de la Baie d'Hudson	Provisions fournies à la main-d'œuvre	14 30		
Brown et Curry	do do	28 00		
A. Macdonald	Commission sur avances	5 38		
			1,873 24	
	A reporter		27,198 05	54,000 00

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			27,198 05	54,000 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 18, Buttes de la Paix.				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, Crédit 163, chapitre 12	S. B. Lucas	Appointements comme instructeur, jusqu'au 30 juin 1882		730 00		
	J. Lee	Gages comme ouvrier de ferme		431 00		
	G. Whitman	do do		164 21		
	F. Piché	do do		74 76		
	J. Mowat	do do		207 40		
	T. Cadien	do do		67 60		
	D. Whitford	do do		252 28		
	T. Whitford	do do		72 95		
	Sauvages	do do		24 70		
	L. Master	do do		11 40		
	Nez Percés	do do		20 00		
	J. Bangs	do do		40 35		
	A. Mallette	do do		64 03		
	W. Lenny	do do		2 75		
	Mme Cadien	do cuisinier		15 00		
	Jane Lee	do do		7 50		
	Brown et Curry	Provisions fournies à la main-d'œuvre		192 45		
	Cie de la Baie d'Hudson	do do		321 10		
	A. Macdonald	Commission sur avances		2 90		
					2,702 38	
		Ferme n° 19, Morleyville.				
	D. McDougall	Appointements comme instructeur		199 02		
	M. Begg	Gages comme ouvrier de ferme		360 00		
	M. Mulholland	do do		33 65		
	T. Sibbald	do do		10 37		
	D. C. Robertson	do do		44 98		
	A. W. Howells	do do		101 53		
	W. Salter	do do		235 36		
	I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		9 51		
					994 42	

	Ferme n° 20, Traverse des Pieds-Noirs.				
J. Lauder	Appointements comme instructeur		299 46		
J. Norrish	do do		247 49		
J L'Heureux	Gages comme ouvrier de ferme		315 00		
C. Jones	do do		35 00		
T. Trolinger	do do		70 00		
C. Stuart	do do		115 00		
D. McAulay	do do		48 46		
A. Stennett	do do		33 65		
J. Ward	do do		12 50		
J. Owens	do do		209 61		
F. Mountain	do do		35 00		
J. G. Ellis	do do		23 07		
L S. Johnson	do do		150 00		
W. Scott	do do		171 91		
C. Gaudin	do do		42 66		
H. Wheatley	do do		125 76		
C. LeFrance	do do		81 91		
F. Butler	do do		16 14		
J. Collins	do do		3 00		
C. Lemon	do do		3 00		
A. Cudlip	do do		3 00		
Baker et Cie	Commission sur avances		20 29		
				2,061 91	
	Ferme n° 21, Réserve des Piégânés.				
C. Kettles	Appointements comme instructeur		729 96		
R. Christie	Gages comme ouvrier de ferme		375 00		
D. Grier	do do		355 00		
G. Hamilton	do do		140 75		
W. Byers	do do		65 00		
J. Armstrong	do do		93 06		
M. P. Collins	do do		55 36		
M. Begg	do do		70 00		
Sauvage Tom	do do		10 00		
Never Gives	do do		10 00		
Crow Top	do do		10 00		
Prairie Head	do do		10 00		
I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		19 25		
				1,943 38	
	Ferme n° 22, Réserve des Gens du Sang.				
J. McDougall	Appointements comme instructeur		620 46		
P. Coughlin	Gages comme ouvrier de ferme		120 00		
	A reporter		740 46	34,900 14	54,000 00

L.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		740 46	34,900 14	54,000 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, Crédit 163, chapitre 12		*Ferme n° 22, Réserve des Gens du Sang*—Fin.				
	D. Mills	Gages comme ouvrier de ferme		244 22		
	G. C. Geddes	do do		179 94		
	J. Crump	do do		134 22		
	A. Stennett	do do		131 92		
	C. Daly	do do		114 03		
	A. A. Nice	do do		114 03		
	J. Martin	do do		99 61		
	W. D. Armstrong	do do		255 00		
	T. Lanning	do do		88 81		
	J. Bowers	do do		66 88		
	J. S. Coldwell	do do		61 92		
	J. Wilson	do do		51 15		
	J. Eaton	do do		46 12		
	J. Lindley	do do		74 96		
	A. Creighton	do do		75 37		
	W. C. McCord	do instructeur		54 72		
	T. D. Molson	do ouvrier de ferme		35 23		
	B. C. McCord	do do		25 57		
	J. Convey	do do		35 00		
	J. Lambert	do do		35 00		
	W. Oliver	do do		38 04		
	J. P. McDougall	do do		15 00		
	J. Bennett	do do		11 53		
	Sauvages	do do		30 00		
	P. Frank	do do		5 38		
	Y. P. Bill	do do		25 57		
	J. Healy	do do		3 46		
	I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		27 78	2,820 92	
		Ferme n° 23, Ruisseau Pincher.				
	S. Bruce	Appointements comme instructeur		730 00		

H. Bruce	Gages comme ouvrier de ferme		425 00		
J. H. Clarke	do		366 15		
A. Clarke	do		371 53		
Sarah J. Clarke	Gages comme cuisinière		365 17		
J. H. Schofield	Gages comme ouvrier de ferme		135 95		
W. Quail	do		70 00		
Sauvages	do		113 12		
W. H. McAlpine	do		296 50		
J. Crump	do		153 84		
T. T. Boys	do		138 07		
W. Bryce	do		166 37		
N. Clarke	do		13 75		
L. Bell	do		68 83		
J. Rathwell	do		113 07		
Mary J. Rathwell	Gages comme cuisinière		96 89		
J. Wilson	Gages comme ouvrier de ferme		69 84		
C. Barr	do		54 22		
A. Creighton	do		46 15		
C. Bertrand	do		30 00		
F. Bertrand	do		35 00		
P. McEwen	do		12 00		
J. Collins	do		12 00		
J. Bastien	do		12 00		
F. Sinclair	do		9 42		
I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		33 39		
				3,938 26	
	Ferme no 24, Crique du Poisson.				
J. J. McHugh	Appointements comme instructeur		730 00		
A. Doyle	Gages comme ouvrier de ferme		406 13		
R. Field	do		328 46		
E. Robb	do		168 64		
J. Moss	do		175 57		
R. Fitzsimmons	do		149 69		
G Hodgson	do		102 00		
L. Dyon	do		32 30		
G. Parks	do		70 00		
A. Plant	do		152 31		
A. Mallette	do		90 00		
J. Bangs	do		90 00		
M. Ritchards	do		90 00		
J. Soldier	do		90 00		
J. Mallette	do		96 50		
L. Pockett	do		42 30		
J. Pockett	do		39 50		
M. Mallette	do		11 25		
	A reporter		2,864 65	41,659 32	54,000 00

L—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,864 65	41,659 32	54,000 00
		Dépenses—*Fin.*				
		Ferme no 24, Ruisseau du Poisson—Fin.				
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 12	T. Brenew	Gages comme ouvrier de ferme		62 75		
	J. D. Lauder	do		87 67		
	W. Salter	do		41 00		
	P. George	do		13 00		
	Thomas	do		1 87		
	John	do		8 37		
	Joseph	do		3 25		
	Moses	do		6 12		
	B. Robiscan	do		57 67		
	S. Gibb	do		60 00		
	A. Russell	do		31 00		
	R. A. Barrett	do		94 22		
	J. Robiscan	do		46 71		
	J. E. Jacques	do		28 94		
	Sauvage	do		53 50		
	T. Wright	do		31 43		
	R. Paul	do		3 00		
	J. J. McHugh	Appointements pour juin 1879		60 83		
	Mme Robiscan	Gages comme cuisinière		12 23		
	Mme Salter	do		5 00		
	Mme Mallette	do		11 25		
	Mary	do		5 00		
	I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		28 64		
					3,618 10	
		Ferme no 25, montagne de l'Orignal.				
	A. Cameron	Appointements comme instructeur		280 00		
	A. McArthur	Gages comme ouvrier de ferme		260 00		
	J. Brass	do		168 44		
	T. Smith	do		90 00		
	A. Morrisette	do		80 00		

P. Howard	Commission sur avances		1 80		
				880 24	
	Ferme no 26, Calgary.				
T. Brunskill	Appointements comme instructeur		89 99		
J. A. Grant	do do		241 41		
C. R. W. Stuart	Gages comme ouvrier de ferme		242 61		
A. Gordan	do		257 68		
J. A. Lindsay	do		185 75		
R. Paul	do		99 19		
S. Gainsby	do		114 41		
J. Munroe	do		58 82		
E. Larkin	do		59 22		
P. Brown	do		35 00		
J. D. Lauder	do		15 00		
J. Richard	do		10 00		
T. Butler	do		12 68		
W. Smith	do		5 38		
A. Gordin, fils	do		25 00		
I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		14 52		
				1,466 66	
	Instruction aux sauvages sur les réserves.				
D. Whitford	Instruire les sauvages du lac aux Tourtes		78 00		
P. Kane	do lac du Cygne et de la Longue Plaine.		83 32		
A. Macdonald	Commission sur avances		0 78		
				162 10	
	Total de la dépense				47,786 42
	Balance non dépensée				6,213 58

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		ENTRETIEN DE LA FERME.				
	.....	Octroi législatif, 1881-82, en vertu du 44 Vic., ch. 2.....	.....	.....	.....	41,700 00
		DÉPENSES.				
		Ferme no 1—Crique de la Queue d'Oiseau.				
44 Vic., c. 2, Crédit 163, chapitre 13.....	G. M. Wilson.....	1 charrue.....	.....	24 00		
	David G. Gunn.....	Bois de construction.....	.....	46 40		
	Muir et Waugh.....	Faucheuse, rateau et huile.....	.....	127 40		
	R. T. Haslam.....	Moissonneuse.....	.....	120 00		
	Mowat et Saffery.....	Avoine.....	.....	193 00		
	do	Approvisionnements.....	.....	80 31		
	J. H. Ashdown.....	1 poêle.....	.....	28 00		
	W. C. Cottingham.....	Harnais double.....	.....	40 00		
	Cie de la Baie d'Hudson.	Divers approvisionnements et services.....	.....	26 85		
	R. Ross.....	Pommes de terre de semence.....	.....	67 25		
	G. Finch.....	do	.....	9 00		
	G. Manson.....	do	.....	7 50		
	M. Chamberlin.....	1 chaîne.....	.....	5 00		
	Mme. Warnock.....	Pension de l'instructeur.....	.....	3 35		
	B. Warwick.....	do	.....	10 00		
	R. B. Johnston.....	do et hommes.....	.....	12 40		
	J. McDougall.....	do	.....	6 40		
	T. Howard.....	Charbon de terre.....	.....	12 00		
	R. Evans et Cie.....	Graines.....	.....	17 05		
	S. Prosser.....	Ouvrage de forgeron.....	.....	13 90		
	J. Young.....	do	.....	16 75		
	J. W. Ferrier.....	do	.....	33 25		
	C. Lawford.....	Frais de voyages.....	.....	52 05		
	Crerar et Herchmer.....	Divers approvisonnements.....	.....	7 20		
	McColl et Hood.....	do et repas.....	.....	16 95		
	Mullholland frère.....	do	.....	6 52		
	K. D. Graham.....	Médicaments pour chevaux.....	.....	19 22		
	J. Rattlesnake.....	Ériger un grenier.....	.....	11 40		

D. W. Cummings et Cie..	Bardeaux		40 00		
Police à cheval du N.-O..	1 voiture et instruments aratoires		83 71		
F. Fischer	1 harnais		10 00		
W. Todd	Chaux		10 00		
W. L. Orde	1 harnais pour bidet		8 00		
R. Murray	Traineaux		7 00		
W. Boles	Transport		6 15		
H. Lawford	Graine de semence		18 75		
Cie de la baie d'Hudson..	Approvisionnements		149 27		
Tomabit	Fret		14 50		
G. Bird	do		5 25		
S. Warnock	do		6 00		
Sauvages	do		16 11		
R. T. Haslam	do		10 80		
T. Howard	Commission sur avances		0 22		
Mowat et Saffery	do do		0 07		
Cie de la baie d'Hudson..	do do		0 08		
	Ferme nº 2—Réserve de Coté.			1,399 06	
Police à cheval du N.-O.	Approvisionnements et instruments aratoires		434 51		
Cie de la baie d'Hudson..	Divers approvisionnements		297 40		
do	Orge de semence		50 00		
McGregor Frères	1 paire de chevaux		320 00		
do	Réparations à un traîneau		4 00		
R. Evans et Cie	Graines		18 05		
T. Howard	Approvisionnements		4 90		
do	Fret		7 84		
do	Commission sur avances		0 30		
K. D. Graham	Médicaments pour cheval		19 22		
J. H. Ashdown	1 poêle		28 00		
J. Johnston	Repas et nourriture de cheval		19 10		
R. B. Johnston	Louage de cheval		30 00		
J. W. Ferrier	Ouvrage de forgeron		4 25		
Crerar et Herchmer	Limes		0 90		
D. Hood	Fret		25 00		
W. Fiddler	do		4 50		
			1,267 97		
	Moins le montant payé pour pension par l'inspecteur		46 00		
	Ferme no 3—Lacs Croches.			1,221 97	
Muir et Waugh	Faucheuse, rateau et huile		127 40		
Cie de la baie dHudson..	Approvisionnements		328 41		
R. T. Haslam	1 moissonneuse		120 00		
T. Howard	Avoine		43 75		
	A reporter		619 56	2,621 03	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		619 56	2,621 03	41,700 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme no 3, Lacs Croches—Fin.				
44 Vic., c. 2. Crédit 163, chapitre 13 ...	T. Howard	Fret et commission		12 03		
	J. McDougall	Repas pour l'instructeur		1 75		
	Sauvage	Louage de cheval		6 00		
	Mowat et Saffery	do		12 00		
	do	Approvisionnements		88 25		
	Mulholland Frères	do		6 76		
	L. O'Soup	Thé		9 00		
	M. Laroque	Fret		21 50		
	J. Bear	do		15 00		
	Sauvage	do		1 39		
	Napepeness	do et louage de cheval		12 31		
	R. Scott	do		3 21		
	She Sheep	do		16 49		
	P. Derferlais	do		33 90		
	R. T. Haslam	do		10 80		
	E. Kelly	1 voiture		80 00		
	K. D. Graham	Médicaments pour cheval		19 22		
	J. W. Chater	Louage de cheval		6 00		
	A. McDonald	do et rations pour le messager		29 75		
	Sauvage	Réparations		0 75		
	A. Harris, fils et Cie.	1 traîneau		44 00		
	J. H. Ashdown	1 poêle		28 00		
	J. F. Mowat	1 voiture à ornière		75 00		
	R. Evans et Cie	Graines		33 85		
	Mowat Frères	2 couvertures pour cheval et approvisionnements		56 52		
	J. Sutherland	Ouvrage de forgeron		5 00		
	Police à cheval du N.-O.	Fers à cheval et charbon de bois		0 95		
	J. W. Fisher	Commission sur avances		0 36		
				1,249 35		
		Moins le montant payé pour pension par l'instructeur		30 50		
					1,218 85	

	Ferme n° 4, Qu'Appelle.				
Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		458 70		
Muir et Waugh	Faucheuse, rateau à foin et huile		127 40		
Mowat et Saffery	Approvisionnements		26 40		
R. R. Smith	do		15 75		
Mowat et frères	do		91 07		
do	Commission		0 20		
Mulholland et frères	Approvisionnements		5 53		
J. Sutherland	Ouvrage de forge		6 00		
S. McCrea	do		12 50		
T. Howard	Avoine		43 75		
J. H. Ashdown	Poêle et verre		36 00		
Stobart, Eden et Cie	1 tente		9 50		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
E. Kelly	1 wagon		80 00		
G. Newlove	Balance de frais de voyages		4 00		
Indian	Retrouver un cheval perdu		25 00		
Police à cheval du N.-O.	Selles et fers à cheval		14 45		
C. Dieter	Couper des billots		10 00		
R. Evans et Cie	Grain de semence		18 05		
Bichon	Scier de la planche		9 00		
J. W. Fisher	Corde		0 90		
J. Henderson	Entraves		4 00		
Mowat et Saffery	Commission		0 39		
J. Blonden	Transport		81 34		
Mission C. R., Qu'Appelle	do		9 12		
T. Howard	do		12 00		
Narcisse	do		2 04		
J. La Framboise	do		0 93		
Sauvages	do		0 50		
R. McLean	do		13 70		
			1,137 44		
	MOINS—Montant payé pour pension par l'instructeur		91 25		
				1,046 19	
	Ferme n° 5, Buttes de la Lime.				
Mowat et Saffery	Approvisionnements et commission		134 43		
Muir et Waugh	Faucheuse et rateau		125 00		
Stobart, Eden et Cie	Approvisionnements		19 50		
K. D. Graham	Médicaments pour les chevaux		19 22		
H. J. Taylor	Frais de voyages		25 50		
Police à cheval du N.-O.	Selle		13 50		
T. Howard	Avoine		12 50		
J. H. Ashdown	Faïencerie		6 55		
	A reporter		356 20	4,886 07	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		356 20	4,886 07	41,700 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Ferme n° 5, Buttes de la Lime—Suite.				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chap. 13.	R. R. Smith	Approvisionnements		11 10		
	Mowat frères	do		89 48		
	do	Commission		0 46		
	Mulholland et frères	Approvisionnements		5 54		
	Cie de la Baie d'Hudson	do		46 50		
	R. Evans et Cie	Graines de semence		22 05		
	A. Martin	Guide		5 00		
	Sauvage	Orge		9 00		
	J. Nicol	Louage d'un cheval		21 75		
	R. McLean	Transport		21 70		
	Sauvages	do		14 60		
	M. Billgards	do		3 16		
	P. Derjerlais	do		0 47		
	T. Howard	do		5 25		
	Cie de la Baie d'Hudson	Approvisionnements		297 40		
				909 66		
		MOINS—Montant payé pour pension par l'instructeur		46 00		
					863 66	
		Ferme n° 6, Buttes du Tondre.				
	Mowat et Saffery	Approvisionnements et commission		137 98		
	Cie de la Baie d'Hudson	do do		468 49		
	A. Calder	Une voiture à ornières		63 00		
	J. H. Gooderham	Orge		82 50		
	Stobart, Eden et Cie	1 tente		9 50		
	K. D. Graham	Médicaments pour les chevaux		19 22		
	W. A. Hewback	Louage de chevaux		35 00		
	C. Wainright	do		6 00		
	J. Louis	do		12 00		

Wright et Arbuckle	1 harnais		15 00		
J. Nolin	Louage d'un cheval		6 00		
Police à cheval du N.-O.	Selle et outils		49 37		
A. Campbell	Ouvrage de forgeron		4 00		
F. A Smart et Cie	Approvisionnements		10 97		
R. T. Haslam	1 moisonneuse		120 00		
J. Finlayson	1 voiture		70 00		
A. McNab	Chaux		37 50		
R. Evans et Cie	Graines de semence		33 85		
Mowat Frères	Approvisionnements		53 89		
Mulholland, frères	do		4 57		
A. Mishart	Bœuf		20 90		
G. Wilder	Avoine		80 00		
Grurdy, frères	Pension et logement		8 75		
J. Henderson	Fret		24 45		
W. H. Hall	do		10 00		
W. D. Cook	do		5 98		
R. P. Haslam	do		10 80		
A. McBeath	do		8 75		
R. McLean	do		14 27		
J. Bourneau	do		21 75		
W. McNabb	do		7 00		
M. Leroque	do		41 68		
A. Macdonald	Commission sur avances		0 70		
Mowat, frères	do do		0 51		
			1,494 38		
	MOINS—Montant payé pour la pension de l'instructeur		30 75		
				,463 63	
	Ferme no 7, Ruisseau de l'Erable.				
I. G. Baker et Cie	Divers approvisionnements		860 84		
do	1 voiture		130 00		
Police à cheval du N.-O.	8 chevaux		800 00		
do	Approvisionnements		20 64		
R. W. McKinnon	Eriger un moteur pour faire marcher une machine à battre		200 00		
E. Allen	Orge		110 00		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
Fitzpatrick et McLeod	Repas pour l'instructeur		10 00		
M. Fitzpatrick	do		4 00		
Peltier, frères	Sciage de bois de service		26 00		
A. Peltier	Retrouver un cheval égaré		5 00		
N. Levesque	Ouvrage de forgeron		16 50		
W. Latimer	do		37 00		
J. Sanderson	Fret		4 41		
	A reporter		2,243 61	7,213 36	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,243 61	7,213 36	41,700 00
		Dépense—*Suite.*				
		Ferme no 7, Ruisseau de l'Erable—Fin				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 13	R. McCutcheon	Transport		8 96		
	I. G. Baker et Cie	Commission sur avances		4 22		
				2,256 79		
		Moins—Mont. reçu pour la vente d'avoine et de pommes de t.	1,154 76			
		do payé pour pension par l'instructeur	46 00			
				1,200 76		
					1,056 03	
		Ferme no 8 Lac aux Canards.				
	Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		828 47		
	R. T. Haslam	Faucheuse, moissonneuse et rateau		234 00		
	do	Transport		23 40		
	Mahoney et McDonald	Bois de service		223 87		
	Stobart, Eden et Cie	Approvisionnements		39 07		
	Mulholland frères	do		4 57		
	H. Kelly	Foin		30 00		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
	McPhail frères	Tuyaux de poêle et réparations		19 90		
	C. Thompson	Ouvrage de forgeron		13 55		
	J. H. Ashdown	Balances-bascule		14 50		
	J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
	T. Howard	Transport		4 95		
	A. Macdonald	Commission sur avances		0 30		
				1,460 60		
		Moins—Montant payé pour pension par l'instructeur		53 50		
					1,407 10	
		Ferme no 9, Prince-Albert.				
	Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		760 71		

Moore et McDowall	do		87 82		
A. Macdonald	do		2 50		
Stobart, Eden et Cie	do		3 95		
H. T. Bourne	Loyer de bâtiments		69 21		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
McPhail frères	do		2 00		
				950 21	
	Ferme no 10, Carlton.				
Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		855 27		
do	Payé à un messager		2 50		
Moore et McDowall	Bois de construction et grain		264 28		
R. T. Haslam	Faucheuse, moissonneuse et rateau		234 00		
J. M. Rae	Voiture à ornières et harnais		80 00		
Stobart, Eden et Cie	Approvisionnements		66 34		
Mulholland frères	do		4 56		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
McPhail frères	Tuyau de poêle		13 75		
J. H. Ashdown	Balances-bascule		14 50		
J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
Rev. J. Hines	Huile de pétrole		15 00		
T. Howard	Transport		4 95		
Cie de la Baie d'Hudson	do		2 85		
R. T. Haslam	do		23 40		
			1,605 42		
	MOINS—Montant reçu pour vente d'avoine	139 25			
	Montant payé pour pension par l'instructeur	92 00			
			231 25		
				1,374 17	
	Ferme no 11, Buttes de l'Aigle.				
Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		492 87		
do	Transport		0 51		
R. T. Haslam	Faucheuse, moissonneuse et rateau		234 00		
do	Transport		23 40		
Mahoney et McDonald	Approvisionnements		11 10		
do	Commission sur avances		0 62		
A. Macdonald	Approvisionnements		26 77		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
H. Richardson	1 charrue		45 00		
Brown, Oldfield et Cie	Graines de semence		1 80		
J. A. Simmers	do		4 80		
W. Latimer	Nourriture pour un cheval		1 50		
J. H. Ashdown	Balances-bascule		14 50		
	A reporter		876 09	12,000 87	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		876 09	12,000 87	41,700 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme no 11, *Buttes de l'Aigle*—Fin.				
44 Vic., c. 2, Crédit 163, chapitre 13	Mullholand frères	Approvisionnements		4 57		
	D. Lavally	Ouvrage de forgeron		5 00		
	F. Flot'en	Louage d'un cheval		4 50		
	J. Pruden	Transport		0 20		
				890 36		
		Moins—Montant payé pour pension par l'instructeur		88 50		
					801 86	
		Ferme no 12, *Rivière à la Bataille.*				
	Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		508 90		
	R. T. Haslam	Faucheuse, moissonneuse et rateau		234 00		
	do	Transport		23 40		
	J. Todd	do		6 12		
	L'hon. D. Laird	1 tente		8 00		
	W. C. Gillis	Louage d'un cheval		4 00		
	J. Mewhart	1 charrue		35 00		
	Mahoney et McDonald	Approvisionnements		16 41		
	J. Pritchard	Transport		4 80		
	A. Macdonald	Approvisionnements		39 56		
	J. H. Ashdown	Balances-bascule		14 50		
	Mulholland frères	Approvisionnements		4 55		
	D. Lavally	Ouvrage de forgeron		2 00		
	C. Mair	Houblon		8 00		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		9 61		
	A. Macdonald	Commission sur avances		0 13		
					918 98	
		Ferme no 13, *Ruisseau du Brochet.*				
	Cie de la Baie d'Hudson	Divers approvisionnements		400 78		

Mahoney et McDonald....	do		35 55		
A. Macdonald	do		35 89		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		9 61		
W. Latimer	Nourrir un cheval		0 50		
Mullholland Frères	Lanterne et globe		0 94		
J. H. Ashdown	Balances-bascules		14 50		
W. Turner	Transport		2 66		
Mahoney et McDonald	Commission sur avances		0 02		
				500 45	
	Farme nº 14, Fort Pitt.				
Cie de la Baie d'Hudson.	Approvisionnemts		921 35		
do	Payé pour frais de voyages		5 00		
A. Macdonald et Cie	Divers		27 30		
do	Commission		0 01		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
J. H. Ashdown	Balances bascule		14 50		
Mahoney et McDonald	Approvisionnements		9 24		
do	Commission		0 05		
D. Lavally	Ouvrage de forgeron		7 50		
J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
O. Mair	Houblon		4 00		
Mulholland Frères	Lanterne		0 94		
Rév. P. Fafard	Transport		5 25		
			1,019 16		
	MOINS—Montant payé par le fermier pour pension		23 00		
				996 16	
	Ferme Nº 15, Lac aux Grenouilles, Fort-Pitt.				
Cie de la Baie d'Hudson.	Approvisionnements		939 78		
A. Macdonald	do		11 40		
Mahoney et McDonald	do		11 85		
do	Commission		0 20		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
J. A. Simmers	Graines		4 80		
J. W. Fisher	Balances		15 00		
Mulholland Frères	1 lanterne		0 94		
Rév. P. Fafard	Transport		20 04		
			1,023 23		
	MOINS—Montant payé pour pension par l'instructeur		46 00		
				977 23	
	A reporter			16,195 55	41,700 00

M—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report			16,195 55	41,700 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Ferme nº 16, Lac à la Selle.				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 13.	Cie de la Baie d'Hudson.	Approvisionnements		998 57		
	do	Transport		24 54		
	H. McDougall	Beuf		175 00		
	Norris et Cie	Bardeaux		80 00		
	Norris et Logan	Approvisionnements		38 70		
	Brown et Curry	do		73 74		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
	L. Thompson	Repas et nourriture pour les chevaux		13 00		
	D. Ross	Repas		19 50		
	T. Hourston	Ouvrage de forgeron		10 00		
	L. Thompson	Repas et nourriture pour les chevaux		12 50		
	E. McGillivray	1 horloge et louage de cheval		16 00		
	do	Transport		5 96		
	J. H. Ashdown	Balances-bascule		14 50		
	J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
	Mulholland Frères	1 lanterne		0 94		
	A. Macdonald	Commission		0 93		
					1,507 90	
		Ferme nº 17, Lac la Nonne.				
	Brown et Curry	Approvisionnements		53 83		
	L. Chastellaine	do		10 25		
	Cie de la Baie d'Hudson.	do		1,108 23		
	R. Logan	Beuf		14 40		
	D. McDougall	do		87 80		
	D. Ross	Repas		77 50		
	T. Hourston	Ouvrage de forgeron		26 75		
	W. Lenny	do		9 47		
	A. Doyle	1 double-traîneau (*bole-sleigh*)		10 00		
	J. H. Ashdown	Balances		14 50		
	R. T. Haslam	Moissonneuse, faucheuse et rateau		224 00		

K. D. Graham	Médicaments pour cheval		19 22		
G. Verey	do		2 00		
W. Boudry	Louage d'un cheval et approvisionnements		13 00		
W. Cust	Nourriture d'un cheval		69 10		
J. A. Simmers	Graines de semence		4 80		
Mulholland Frères	Huile		4 56		
G. T. Sanderson et Cie	Orge		17 00		
S. Cunningham	1 jument		200 00		
L. Le heveiture	Péage du pont		5 90		
Rév. P. Leduc	Réparations		41 57		
T. Howard	Transport		8 24		
R. T. Haslam	do		23 40		
A. Macdonald	Commission sur avances		1 02		
I G. Baker et Cie	do		2 12		
				2,058 66	
	Ferme nº 18, Collines de la Paix.				
A. D. McPherson	Approvisionnements		63 81		
Cie de la Baie d'Hudson	do		1,154 02		
Brown et Curry	do		134 00		
Norris et Logan	Bœuf		16 00		
D. McDougall	do		65 60		
R. Logan	do		25 90		
W. Tanner	do		1 60		
D. Ross	Repas		33 75		
K. D. Graham	Médicaments pour cheval		19 22		
J. Lee	Louage d'un cheval		32 75		
J. G. Simpson	1 cheval		147 50		
W. Cust	Nourriture d'un cheval		93 99		
J. Mowat	Louage d'un cheval		2 50		
W. Lenny	Ouvrage de forgeron		10 75		
T. Perkins	1 charrette		32 00		
G. Jacobs	Chercher un cheval perdu		10 50		
R. T. Haslam	Faucheuse, moissonneuse et rateau		234 00		
L Steinhoff	Sabots et entraves		2 45		
J. H. Ashdown	Balances		14 50		
J. McDougall	Soin d'un cheval		10 00		
J A. Summers	Graines de semence		4 80		
Mulholland Frères	Huile et lanterne		7 06		
Cie de la Baie d'Hudson	Transport		15 25		
T. Howard	do		8 24		
Ermine Skin	do		124 02		
P. McGillis	do		45 00		
A. Macdonald	Commission sur avances		3 00		
R. T. Haslam	Transport		23 40		
				2,335 61	
	A reporter			22,097 72	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			22, 97 72	41,700 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 13		*Ferme nº 19, Morleyville.*				
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements		332 50		
	D. W. Davis	do		32 22		
	K D. Graham	Médicaments pour chevaux		9 60		
	A. Dixon	Bois de service		20 00		
	E. C. Miller	1 tente		12 00		
	N. Ceacil	Equarrir des billots pour une maison		12 50		
	D. McDougall	Foin		22 00		
	J. W. Begg	Louage d'un cheval		5 00		
	J. A. Bruce	Graines de semence		27 78		
	H. Taylor	Repas		14 13		
	D. Chiniquy	Bois de service		80 00		
	L. S. Jonnson	Repas		7 50		
	J. House	Transport		11 32		
	Sauvage	do		9 00		
	I. G. Baker et Cie	Commission		1 93		
					597 48	
		Ferme nº 20, Traverse des Pieds-Noirs.				
	I. G. Baker et Cie	Approvisionnements		834 76		
	Capt Winder	2 chevaux et harnais		280 00		
	D. W. Davis	Approvisionnemenis		167 04		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
	C. Ryan	1 selle		40 00		
	J A. Bruce et Cie	Graines de semence		27 78		
	J. Ellis	Egobine		11 00		
	W. Reid	Ouvrage de forgeron		4 00		
	Weazle Calf	Porter une dépêche		5 00		
	L. S Johnston	Repas		4 00		
	C. Godin	Transport		7 20		
	P. McGillis	do		8 04		
	Steele Bros	do		54 15		

I. G. Baker et Cie	Commission		4 05		
				1,466 24	
	Ferme no 21, réserve des Piégânes.				
D. W. Davis	Provisions		277 73		
I. G. Baker et Cie	do		653 32		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
E. Mansell	Louage de cheval		6 00		
R. K. Kenefick	Fers à cheval		7 75		
W. Whitney	Ferrer des chevaux		3 50		
Nelson et Holloway	Chaux		11 25		
J. A. Bruce et Cie	Graines de semence		27 78		
Bad Boy	Couper des perches de clôture		7 00		
T. Banbury	Transport		1 81		
G. Hudson	do		0 76		
I. G. Baker et Cie	Commission		0 38		
				1,016 50	
	Ferme no 22, réserve des Gens du Sang.				
I. G. Baker et Cie	Provisions		629 97		
D. W. Davis	do		345 07		
G. F. Wachter	Nourriture pour chevaux		264 00		
D. J. Cochrane	Une paire de chevaux		175 00		
J. G. McDougall	Louage de cheval		89 00		
M. J. Walsh	Foin		15 00		
A. Farewell	Transport		2 00		
F. LeRoque	do		13 08		
P. McGillis	do		0 45		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
H. Taylor	Repas		64 75		
W. S. Gladstone	Chaloupe et rames		50 00		
A. LaChapelle	1 harnais		60 00		
J. A. Bruce et Cie	Graines de semence		27 79		
R. K. Kenefick	Ouvrage de forgeron		19 50		
A. J. White	Foin		27 00		
I. G. Baker et Cie	Commission		7 67		
				1,809 50	
	Ferme no 23, crique Pincher.				
D. W. Davis	Provisions		365 40		
I. G. Baker et Cie	do		1,578 69		
H. Taylor	Repas		109 00		
K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
F. Miller	1 cheval		80 00		
	A reporter		2,152 31	26,987 44	47,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,152 31	26,987 44	41,700 00
		Dépenses—*Suite.*				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 13		*Ferme no 23, crique Pincher*—Fin.				
	A. LaChapelle	2 chevaux		250 00		
	D. J. Cochrane	1 harnais		55 00		
	W. S. Gladstone	Réparer une voiture		4 00		
	W. Nolin	Avoine		54 16		
	W. S. Lee	Bœuf		499 10		
	R. K. Kenefick	Ouvrage de forgeron		13 00		
	W. D. Whitney	do		25 36		
	M. Holloway	Chaux		7 50		
	J. A. Bruce et Cie	Graines de semence		27 78		
	Diverses personnes	Transport		55 59		
	I. G. Baker et Cie	Commission		11 54		
				3,155 34		
		Moins—Payé par le fermier pour pension		46 00		
					3,109 34	
		Ferme no 24, crique du Poisson.				
	Brown et Curry	Provisions		6 40		
	D. W. Davis	do		707 89		
	G. C. King	do		458 25		
	D. Ross	Repas		2 00		
	I. G. Baker et Cie	Provisions		1,808 31		
	Mme Lauder	Repas		22 50		
	H. Taylor	do		14 00		
	J. B. Smith	Ouvrage de forgeron		12 50		
	J. Robinson	1 essieu		4 00		
	J. A. Bruce et Cie	Graines de semence		27 78		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
	P. McGillis	Transport de J. J. McHugh d'Edmonton à Calgarry		10 00		
	A. Doyle	1 cheval		130 00		
	P. Ballendine	do		80 00		

J. J. McHugh	Louage de cheval		106 00		
A. Mallette	do		5 50		
J. Mallette	do		7 50		
J. Glen	Graines		512 32		
W. Steed	Orge		60 00		
A. H. Taylor	Passage de J. McHugh, Ottawa à Helena		125 20		
J. Munroe	Soin des bestiaux		7 50		
A. Oman	Passage d'eau		2 60		
Cie de la baie d'Hudson	Dépenses relatives au voyage de McHugh à Calgary		31 00		
A. Littleknife	Bois de service		169 74		
Capt. Winder	Chevaux, wagon, etc		442 50		
J. Glen	Fourche à grain et charbon de bois		12 00		
A. Boyle	Piquets et perches		369 24		
I. G. Baker et Cie	Commission		19 12		
Diverses personnes	Transport		256 85		
			5,429 92		
	MOINS—Montant payé par l'instructeur pour pension		36 75		
				5,393 17	
	Ferme nº 25, Montagne de l'Original.				
Stobart, Eden et Cie	Approvisionnements		23 00		
I. G. Baker et Cie	do		10 63		
Cie de la Baie d'Hudson	do		233 91		
T. Howard	do		28 95		
Mowat Frères	Frais de voyage		20 00		
A. Calder	1 voiture à ornières		63 00		
E. Kelly	2 wagons		160 00		
J. G. Harvey	1 paire de chevaux		280 00		
K. D. Graham	Médicaments pour cheval		9 61		
Wright et Arbuckle	Harnais		15 00		
Police à cheval du N.-O.	Selle et housse		13 50		
T. Smith	2 voitures		40 00		
Crerar et Herchmer	Approvisionnements		8 30		
Muir et Waugh	Faucheuse et rateau		127 40		
W. Boles	Passage d'eau		0 55		
R. Evans et Cie	Graines		15 75		
Mulholland Frères	Huile, etc		4 55		
Diverses personnes	Transport		61 38		
T. Howand	Commission		0 24		
				1,115 77	
	Ferm nº 26, réserve des Sarcis.				
I. G. Baker et Cie	Approvisionnements		388 64		
D. W. Davis	do		154 13		
	A reporter		542 77	36,605 72	41,700 00

M.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		542 77	36,605 72	41,700 00
		DÉPENSES—*Fin.*				
		Ferme nº 26, réserve des Sarcis—Fin.				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 13	G. C. King	Approvisionnements		2 50		
	K. D. Graham	Médicaments pour chevaux		19 22		
	J. B. Smith	Ouvrage de forgeron		7 00		
	P. Feran	Retrouver un bœuf		10 00		
	H. Taylor	Repas		20 75		
	L. Johnston	do		5 50		
	J. A. Bruce et Cie	Graines		27 78		
	H. Fire	Louage de cheval		6 00		
	Diverses personnes	Transport		40 59		
	I. G. Baker et Cie	Commission		0 99		
					683 10	
		Total de la dépense				37,288 82
		Balance non dépensée				4,411 18

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

N—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Sioux.				
		Octroi législatif, 1881-82, en vertu de 44 Vic., c. 2				7,000 00
		Dépense.				
44 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 14		*Réserves de la Crique de la Queue-d'Oiseau et de la Riv. du Chêne.*				
	L. W. Herchmer	Appoint. comme agent, pour l'année expirée le 30 juin 1882		1,000 00		
	G. H. Rowsell	1 bœuf, corde, etc		88 97		
	Trott et Mitchell	Médicaments		22 40		
	T. Howard	1 machine à vanner		40 00		
	Brum, sauvage	Interprète		21 75		
	do	do		27 00		
	L. W. Herchmer	Usage d'un cheval et d'une charrette pour charrier du grain		33 25		
	Mulholland et frères	5 douzaines de pioches		60 00		
	J. H. Ashdown	Instruments aratoires et outils, d'après contrat		452 68		
	R. Evans et Cie	Grain de semence		17 05		
	G. Lindsay	8 sacs de farine pour les sauvages pauvres		24 00		
					1,787 10	
	L. W. Herchmer	Frais de voyage			349 50	
	o	Loyer de bureau, du 1er avril 1881 au 31 mars 1882			200 00	
					2,336 60	
		Qu'Appelle, réserve du Bison-Debout.				
	Mowat et Saffery	Divers approvisionnements		35 61		
	T. Galarneau	Labourage		92 25		
	Cie de la Baie d'Hudson	Munitions		5 00		
					132 86	
		Branche sud de la Saskatchewan, réserve du Bonnet-Blanc.				
	Stobart, Eden et Cie	Munitions, etc		7 25		
	do	do		6 25		
		A reporter		13 50	2,469 46	7,000 00

N—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		13 50	2,469 46	7,000 00
		DÉPENSE—*Fin.*				
		SIOUX—*Fin.*				
44 Vic., c. 2. crédit 163, chapitre 14		*Branche sud de la Saskatchewan, réserve du Bonnet-Blanc.*				
	Cie de la Baie d'Hudson	Thé, tabac, etc		18 05		
	J. A. Simmons	Grain de semence		7 40		
	G. Weldon	Appointements comme instructeur, du 16 avril au 31 août		232 64		
					271 59	
		Total de la dépense				2,741 05
		Balance non dépensée				4,258 95

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRS DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
44 Vic., c. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15		Dépenses générales.				
		Octroi législatif, 1881-82, 44 Vic., chap. 2			67,235 00	
		do do 45 do			25,000 00	
						92,235 00
		Dépenses.				
		Appointements.				
	L'hon. E. Dewdney	Appoint. comme commissaire, une année, jusqu'au 30 juin 1882		3,200 00		
	E. T. Galt	do sous-commissaire, do do		1,600 00		
	E. McColl	do inspecteur do do		1,800 00		
	T. P. Wadsworth	do do do do		1,600 00		
	J. F. Graham	do chef de la surintendance du Manitoba, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,600 00		
	R. J. N. Pither	do agent au Fort-Francis, un année, jusqu'au 30 juin 1882		1,000 00		
	H. Martineau	do agent au Manitoba, une année, jusq. 30 juin '82		1,000 00		
	Geo. McPherson, fils	do agent à Assabaskasing, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,000 00		
	A. McKay	do agent à Norway-House, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,000 00		
	A. McDonald	do agent à Qu'Appelle, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,200 00		
	W. L. Orde	do agent à Battleford, 9 mois, jusq 31 mars 1882		1,050 00		
	Hayter Reed	do agent à Battleford, 16 mois, jusq 30 juin 1882		1,600 00		
	N. T. MacLeod	do agent à Fort-Macleod, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,000 00		
	Wm. Anderson	do agent à Edmonton, une année, jusq 30 juin '82		1,200 00		
	J. M. Rae	do sous-agent à Carlton, une année, jusqu'au 30 juin 1882		1,125 00		
	C. E. Denny	do agent à Fort Walsh, 7 mois, jusq. 30 avril 1882		700 00		
	John McIntyre	do agent à Savanne, une année, jusq 30 juin 1882		730 00		
		A reporter		22,405 00		92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		22,405 00		92,235 00
		Dépenses—*Suite.*				
44 Vic., ch. 2, et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15		*Appointements*—Suite.				
	F. Ogletree	Appoint. comme agent au Portage-la-Prairie, une année, jusqu'au 30 juin 1882		600 00		
	A. M. Muckle	do agent à St-Pierre, une année, jusq. 30 juin '82.		600 00		
	Joseph Kent	do agent au Fort-Alexandre, une année, jusqu'au 30 juin 1882		400 00		
	H. A. J. Macdougal	do commis, une année, jusqu'au 30 juin 1882		840 00		
	L. J. A. Lévêque	do do do do		720 00		
	J. P. Wright	do do do do		680 00		
	T. T. Quinn	do do 14 mois do		840 00		
	P. G. H. Robinson	do do 9 do jusqu'au 31 janvier 1882		565 00		
	J. A. Macrae	do do 11½ do do 30 avril 1882		852 69		
	W. Pocklington	do do 6½ do do do		531 30		
	N. Chastellaine	do interprète, une année, jusqu'au 30 juin 1882		250 00		
	E. Allen	do agent, pour le mois d'août 1881		81 67		
	J. Alexander	Services comme interprète		209 00		
	C. Adams	do pour distribuer des médicaments		60 00		
	B. Amos	do comme charretier		16 15		
	W. E. Barnes	do commis		14 50		
	J. Boyer	do aide lors des paiements des annuités		6 60		
	P. Ballendine	do interprète		6 00		
	M. Begg	do distributeur de rations		40 00		
	G. Boswell	do charretier		43 89		
	J. Butlin	do do		52 50		
	J. Beads	do messager		5 00		
	J. Colvin	do garde-magasin		95 38		
	J. Calder	do do		652 50		
	C. Clancy	do do		175 50		
	J. Carney	do do		40 00		
	P. Coutois	do aide garde-magasin		17 50		
	J. Coté	do do		7 25		
	M. Cummings	do aide lors paiements des annuités		50 00		
	M. Cook	do interprète		5 00		

L. Labell	do	do		5 00		
S. Desjardins	do	do		270 00		
E. Delaney	do	garde-magasin		21 00		
W. Doherty	do	journalier		20 00		
G. W. Evans	do	commis		28 00		
F. Fischer	do	do		102 58		
A. Flett	do	interprète		30 00		
W. Favelle	do	aide garde-magasin		16 50		
C. Favelle	do	journalier		60 00		
W. Fitzgerald	do	surveillant		20 00		
A. Genaille	do	interprète		80 00		
S. Geddes	do	do		117 00		
D. Gunn	do	do		4 00		
M. A. Groat	do	pâtre		305 20		
F. A. Gibson	do	garde-magasin		34 59		
A. Gilmore	do	do		120 00		
C. G. Geddes	do	aide garde-magasin		90 19		
W. S. Grant	do	journalier		4 25		
W. Grimmer	do	domestique		15 00		
O. Godin	do	guide		15 00		
R. Green	do	charretier		53 67		
R. Grey	do	cuisinier		53 67		
P. Hourie	do	interprète		842 00		
D. Hamilton	do	forgeron		600 00		
N. Hamley	do	messager		35 00		
D. S. Hewgill	do	do		20 00		
Harris et Strong	do	do		100 00		
T. Horsfall	do	charretier		50 00		
L. Hagget	do	do		44 50		
N. Hughes	do	charpentier		6 00		
Divers sauvages	do	diverses services		462 80		
W. E. Jones	do	commis		420 00		
S. S. Jones	do	do		10 00		
H. Jordan	do	charretier		55 10		
W. Johnston	do	garde-magasin		17 42		
G. Kenly	do	do		189 74		
H. Keith	do	commis		314 51		
Kiskisen	do	interprète		90 50		
A. Klyne	do	do		84 00		
J. Lillie	do	garde-magasin		765 00		
J. B. Lash	do	do		8 85		
J. Longmore	do	interprète		16 00		
L. Levellier	do	do		73 00		
P. Levellier	do	do		6 00		
T. Lemac	do	domestique		24 00		
J. Leader	do	do		8 75		
E. Larkins	do	charretier		35 00		
		A reporter		36,906 25		92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Beport		36,906 25		92,235 00
		DÉPENSE—*Suite.*				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, ch. 15		*Salaires, etc.*—				
	L. Lynn	Services comme charpentier		10 00		
	A. Mauseau	do pâtre		280 00		
	E. Murphy	do charretier		32 30		
	J. Malette	do do		27 00		
	G. Marion	do do		25 00		
	F. Merigold	do interprète		41 00		
	G. Marcelle	do do		7 00		
	G Marchand	do do		33 00		
	J. Monroe	do do		5 00		
	J. Mowat	do garde-magasin		50 00		
	A. McDonald	do commis		44 00		
	A. McDonald	do interprète		101 75		
	D. McIvor	do do		119 00		
	E. McKay	do do		95 00		
	S. McKay	do messager		30 00		
	D. McLeod	do charretier		16 50		
	D. McAuley	do do		281 53		
	F. H. McKain	do commis		581 40		
	W. McGirr	do do		426 77		
	J. McIntyre	do équipage de chaloupe		88 38		
	N. McDougall	do commis		16 00		
	Rév. J. McKay	do do		16 00		
	J. A. McDonald	do do		6 00		
	W. C. McCord	do sous-agent à Victoria		53 85		
	C. McAllister	do messager		5 00		
	J. Nolan	do do		39 00		
	J. Newhart	do garde-magasin		23 70		
	L. O'Soup	do messager		164 50		
	R. O'Donovan	do commis		86 00		
	W. P. Osler	do charretier		63 26		
	P. O'Hare	do réparer un wagon		8 00		
	F. H. Paget	do commis		60 00		

W. Peart	do	garçon de bureau		140 00		
E. Paradis	do	commis		322 50		
Faiseur-d'Étangs	do	guide		47 00		
P. C. Pambrun	do	surveillant		46 15		
W. Potts	do	interprète		45 00		
T. Ryan	do	charretier		10 00		
W. Rutledge	do	commis		14 63		
E. P. Rice	do	do		6 00		
J. Rathwell	do	messager		60 00		
R. H. Roberts	do	journalier		1 00		
W. Shearwood	do	commis		631 29		
Dlle Sammels	do	do		25 00		
H. S. Savenne	do	do		26 25		
J. Stevenson	do	interprète		204 00		
O. Sandoval	do	do		73 74		
J. Sanderson	do	do		8 00		
T. Spence	do	charretier		115 00		
J. Spence	do	garde-magasin		87 60		
T. Sheddon	do	pâtre		65 36		
E. T. Saunders	do	distributeur des rations		12 00		
R. B. Sleigh	do	do		15 25		
G. Selvois	do	messager		15 00		
A. Stevenson	do	charretier		39 00		
J. Tanner	do	guide		50 00		
A. Taylor	do	commis		42 00		
D. Villebranch	do	interprète		5 00		
M. Vallée	do	faire des chemins		10 00		
W. Whitford	do	interprète		37 50		
S. Warden	do	garde-magasin		42 60		
G. S. Wood	do	commis		38 00		
H. A. Wallis	do	do		60 00		
C. E. D. Wood	do	do		159 21		
W. Williams	do	couper de l'avoine		4 00		
					42,200 27	
	Allocations de voyage, provisions de voyage, louage d'un cheval, nourriture, passage d'eau, etc.					
E. Allen	Allocation de voyage			210 50		
Wm. Anderson	do			511 50		
E. A. Akers	Louage d'un cheval			10 00		
W. Boles	Passage d'eau			12 65		
I. G. Baker et Cie	Provisions de voyage			228 40		
Broadwater et Cie	do			5 25		
A. Boyle	Nourriture d'un cheval			71 40		
Crerar et Herchmer	do			20 00		
W. Oust	do			8 00		
		A reporter		1,077 70	42,200 27	92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		Report		1,077 70	42,200 27	92,235 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, ch. 15		*Allocations de voyage, provisions de voyage, louage d'un cheval, nourriture, passage d'eau, etc*—Fin.				
	E. A. W. R. Cameron	Transport		12 12		
	E. Dewdney	Allocation de voyage et pension, louage de voiture, etc		1,836 05		
	C. E. Denny	do de voyage		205 00		
	D. W. Davis	Nourriture pour cheval		58 20		
	Queue-d'Ermine	do		12 60		
	A. E. Forget	do		24 00		
	Finlayson frères	do		235 00		
	F. Fischer	Allocation de voyage		304 00		
	E T. Galt	do et pour pension, louage de voiture, etc		1,257 15		
	S. Geddes	do		22 50		
	M. A. Groat	Louage d'un cheval		36 00		
	A. Genaille	do		5 00		
	C. Godin	Transport		10 00		
	Grey Eyes	Nourriture pour cheval		6 12		
	G. W. Gopsill	do		77 93		
	J. F Graham	Frais de voyage		22 50		
	L. W. Herchmer	do		840 50		
	P. Howrie	do		66 00		
	Cie de la Baie d'Hudson	Provisions de voyage, louage d'un cheval, etc		127 81		
	T. Howard	do		94 32		
	Twipee	Nourriture pour cheval		144 00		
	H Keith	Frais de voyage		77 00		
	L. J. A. Levêque	do		289 00		
	W. Latimer	Nourriture pour cheval		2 50		
	H Martineau	Frais de voyage		690 25		
	A. M. Muckle	do		53 75		
	A. Manseau	do et provisions de voyage		14[illegible] 36		
	Mowat frères	Provisions de voyage et louage d'un cheval		1[illegible]7 10		
	Mahoney et McDonald	do		3 71		
	A. Marshall	Nourriture pour cheval		36 00		
	H. Morince	Transport		10 00		

A. McDonald	Allocation de voyages		1,709 18		
Geo. McPherson père	do		324 80		
A. McKay	do		810 50		
N. T. MacLeod	do		395 80		
J. McIntyre	do		24 00		
J. A. Macrae	do		234 00		
F. H. McKain	do		92 00		
H. A. J. Macdougall	do		82 35		
E. McColl	do		700 00		
W. McGirr	do		60 00		
Rév. J. McKay	do		15 00		
T. McDougall	Nourriture d'un cheval		1 75		
McLean et Sinclair	Provisions de voyages		49 75		
W. C. McCord	Louage d'un cheval		6 00		
G. S. McConnell	do		20 00		
H. G. McMicken	do		14 00		
J. McDougall	do		21 00		
Police à cheval du N.-O.	Provisions de voyages et nourriture d'un cheval		194 14		
W. S. Orde	Allocation de voyages		823 23		
F. Ogletree	do		135 25		
P. O. Hare	Louage d'un wagon		19 50		
R. J. N. Pither	Frais de voyages		382 80		
W. Pocklington	do		331 50		
T. C. Power et frère	Provisions de voyages et nourriture d'un cheval		106 37		
H. Reed	Frais de voyages		1,357 85		
J. M. Rae	do		1,043 00		
P. G. H. Robinson	Louage d'un cheval		5 00		
A. Rowland	do		68 00		
D. Ross	Pension		1 50		
H. Richardson	Nourriture d'un cheval		43 40		
Roberts et Sinclair	do		67 20		
Stobart, Eden et Cie	do	et provisions de voyages	126 82		
R. R. Smith	do	do	63 75		
J. Scott	do	do	15 00		
J. B. Smith	do	do	9 90		
R. Scott	Provisions de voyages		14 47		
T. Spence	Allocation de voyages		45 75		
The. Crane	Louage d'un cheval		4 00		
A. Taylor	do		28 00		
T. P. Wadsworth	Allocation de voyages, rations, etc		1,823 65		
J. P. Wright	do		136 25		
W. Whitton	Louage d'un cheval		40 00		
				19,434 63	
	Impressions, annonces et papeterie.				
Imprimeur de la reine	Impressions		901 53		
Burland et Cie	Lithographier des billets d'annuités		31 00		
	A reporter		932 53	61,634 90	92,235 00

O—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite*.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		A reporter		932 53	61,634 90	92,235 00
		DÉPENSES—*Suite*				
		Impressions, annonces et papeterie.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15	Rowe et Cie	Impression de billets pour présents aux sauvages		18 00		
	P. G. Laurie	do pièces justificatives		18 00		
	Mail, Toronto	Annonces		91 20		
	National do	do		14 40		
	Sentinel do	do		9 60		
	Advertiser, Toronto	do		9 00		
	Planet, Chatham	do		5 88		
	Courier, Morrisburgh	do		17 95		
	Spectator, Hamilton	do		55 44		
	Gazette, Montréal	do		55 44		
	Canadian Illustrated News	do		22 80		
	Courier de Montréal	do		60 84		
	Herald, Fort William	do		1 00		
	Le Métis	do		7 56		
	Times, Winnipeg	do		101 80		
	Irish Canadian	do		43 00		
	Herald, Saskatchewan	do		66 76		
	Herald, Guelph	do		31 20		
	Orange Lily	do		5 72		
	Times, Aylmer	do		7 68		
	Citizen, Ottawa	do		36 98		
	Herald, do	do		36 48		
	Le Nord	do		6 24		
	The Shareholder	do		9 60		
	Le Canada	do		33 60		
	Courier, Brantford	do		31 20		
	News, Kingston	do		35 52		
	Central Canadian	do		9 12		
	Witness, Bradford	do		6 24		
	Intelligencer, Belleville	do		25 92		
	L'Echo d'Iberville	do		6 24		
	Free Press, London	do		33 60		

Times d'Exeter	Annonces		4 80		
Herald, London	do		31 20		
Record, Huron	do		3 84		
Catholic Record	do		12 00		
Le Sorellois	do		5 85		
Evening News	do		14 40		
Le Monde	do		25 92		
Standard, Pembroke	do		6 72		
Morning Chronicle	do		42 24		
Journal of Commerce	do		19 20		
Le Canadien	do		33 60		
Brantford *Telegram*	do		23 52		
Canadian Spectator	do		19 20		
Nouvelliste, Québec	do		7 20		
La Minerve	do		33 60		
Le Cultivateur	do		9 60		
Courrier de Montmagny	do		7 68		
Times, Peterboro'	do		11 56		
Star, Paris	do		8 16		
Bureau de la papeterie	Papeterie		697 77		
H. S. Donaldson et frères	do		78 30		
P. G. Laurie	do		13 00		
D. W. Davis	do		16 80		
T. C. Power et frères	do		4 20		
I. G. Baker et Cie	do		85 00		
Stobart, Eden et Cie	do		1 50		
A. McDonald	do		2 35		
Mowat frères	do		12 80		
Kennedy, Strome et Cie	do		3 25		
J. Henderson	Almanachs des adresses, Winnipeg		4 00		
				3,085 80	
	Soins médicaux et médicaments.				
A. Jakes, M.D	Services professionnels—5 mois, jusqu'au 30 juin 1882		306 69		
R. Miller, M.D	do 12 do do		600 00		
G. A. Kennedy, M.D	do 12 do do		600 00		
T. Brunskill, M.D	do traité n° 7		155 00		
R. McDonald, M.D	do do 5		75 00		
G. Verey, M.D	do do 6		94 00		
R. Biddle	do		25 00		
T. Hanson, M.D	do traité n° 3		50 00		
J. Kerr, M.D	Préparer des circulaires pour l'instruction des agents		78 00		
C. Adams	Distribution de médicaments		60 00		
R. Strang	Médicaments		30 15		
Dr H. A. Martin	Vaccin		162 00		
Police à cheval du N.-O.	Médicaments		46 46		
				2,282 30	
	A reporter			67,003 00	92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			67,003 00	92,235 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Loyer et combustible.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chap. 15	N. T. MacLeod	Loyer du bureau à Fort MacLeod, pour 25 mois, jusqu'au 31 mars 1882		372 06		
	R. J. N. Pither	do à Fort Frances, pour 18 mois, jusqu'au 30 juin 1882		450 00		
	A. McKay	do aux Grands Rapides, pour 18 mois, jusqu'au 30 juin 1882		300 00		
	A. Boyd	do à Manitoba-House, pour 24 mois, jusqu'au 30 juin 1882		240 00		
	Geo. McPherson, père	do à Assabaskasing, pour 15 mois, jusqu'au 30 juin 1882		100 00		
	A. McDonald	do à Qu'Appelle, pour 15 mois, jusqu'au 31 mars 1882		250 00		
	Hayter Reed	do à Battleford, pour 12 mois, jusqu'au 23 avril 1882		200 00		
	F. Ogletree	do à Portage la-Prairie, pour 12 mois, jusqu'au 30 juin 1882		100 00		
	E. Allen	do à Fort Walsh, pour 6 mois, jusqu'au 30 juin 1881		88 00		
	W. F. Alloway	do à Winnipeg, pour 10 mois, jusqu'au 30 avril 1882	541 70			
	W. N. Kennedy	do à Winnipeg, pour 2 mois, jusqu'au 30 juin 1882	400 00			
				941 70		
	M. S. May	do du commissaire, à Ottawa		53 03		
	Fitzpatrick et Cie.	do à Fort Walsh, septembre 1881		30 00		
	J. Caloin	do et magasin à Fort-Walsh		8 00		
	W. J. Casey	do do do		46 67		
	J. G. McDougall	do et maison des employés à Fort-MacLeod		42 00		
	D. W. Marsh	Loyer de la maison à rations à Fort-Walsh		20 00		
	Cie de Baie d'Hudson	do et magasin à Ellice		345 00		
	do	do do à Qu'Appelle		70 00		
	do	do do à Victoria		60 00		

do	do do Lac la Biche		30 00		
do	do bureau à Carlton		232 50		
do	do do Edmonton		170 00		
do	Combustible pour le bureau à Ellice		20 25		
do	do do Carlton		10 75		
Mowat et Saffery	do do Qu'Appelle		50 00		
Mowat et frères	do do do		34 00		
D. W. Davis	do do Fort-McLeod		25 00		
J. B. Smith	do do do		8 00		
L. Hagyet	do do Fort-Walsh		40 00		
J. Favel	do do Manitoba-House		48 00		
W O. A. Piling	do do do		30 00		
C. Favel	do do Qu'Appelle		10 00		
J G. Hargrave	do do des commissaires à Winnipeg		6 50		
Cie de combust. du N.-O.	Houille pour le bureau de Winnipeg		170 50		
W. Scott	Bois do		142 50		
				4,744 46	
	Télégrammes et frais de port.				
Cie du télégraphe Grand Nord-Ouest	Messages		637 10		
Cie du télég. Nord-Ouest	do		151 93		
Cie du télégraphe Union de l'Ouest	do		409 23		
Cie du télégraphe Pacifique canadien	do		19 05		
Cie du télégraphe Militaire des États-Unis	do		136 28		
G. S. Wood	do		97 78		
J. A. Little	do		46 37		
A. Manseau	do		0 60		
R. Fuller	do		2 14		
C A. Broadwater et Cie.	do		19 18		
F. P. Wadsworth	do		4 58		
E. Dewdney	do		59 67		
E. T. Galt	do		2 91		
I. G. Baker et Cie	do		12 39		
H. Richardson	do		6 40		
A. Taylor	do		5 95		
J. Henderson	Timbres-poste		314 83		
C. A. Broadwater et Cie.	do		10 12		
F. Norman	do		20 98		
Mowat, frères	do		5 44		
Cie de la Baie d'Hudson	do		19 00		
Direc. de poste, Carlton	do		4 58		
do Battleford	do		3 00		
I. G. Baker et Cie	do		11 75		
	A reporter		2,001 26	71,747 46	92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		2,001 26	71,747 46	92,235 00
		Dépenses—*Suite.*				
		Télégrammes et frais de port—Fin.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15	F. Ogletree	Timbres-poste		4 72		
	H. Martineau	do		6 02		
	A. McDonald	do		9 00		
	A. M. Muckle	do		8 40		
	H. Richardson	do		24 65		
					2,054 05	
		Divers.				
	E. Allen	Usage d'un attelage à Fort-Walsh		150 00		
	do	Mobilier de bureau do		15 50		
	do	Ouvrage à la maison		12 00		
	J. H. Ashdown	Balances, et articles d'équipement		73 88		
	W. D. Antrobus	1 table		5 00		
	Cie de messageries amér.	Transport		8 35		
	Armstrong et Dougall	Fers à cheval		8 00		
	Aikins, Monkman et Culver	Services professionnels		23 00		
	Aikins, Culver et Hamilton	do		12 00		
	I. G. Baker et Cie	Divers approvisionnements pour les agences		567 82		
	do	1 wagon		115 00		
	do	Droits de douanes		84 50		
	do	Commission sur avances		288 65		
	Banque de Montréal	⅛ pour cent sur traite		17 50		
	Brown et Curry	Approvisionnements pour les agences		16 25		
	do	Commission sur avances		2 12		
	J. Birkett	Matériaux pour cercler des boîtes		4 57		
	Bishop et Shelton	Divers pour le bureau de Winnipeg		37 00		
	W. G. Bell	Droits de douane		0 50		
	J. Brown	Transport		50 40		
	A. G. B. Bannatyne	Pétrole		6 00		

J. H. Brouen	1 lampe		11 25		
C. T. Tate et Cie	Echantillons		5 44		
W. F. Barton	Balance à ressort		30 00		
Boyle frères	Avoine		11 20		
N. Bawlf	do		10 33		
W. P. Bradley	Porter des dépêches		25 00		
J. J. Brown	do		35 00		
C. Bansley	1 petite charrette		1 75		
Ministère des douanes	Droits		116 50		
J. Colvin	Allocation pour pension		64 40		
do	Louage d'un wagon et approvisionnements		25 00		
Crerar et Herchmer	Divers approvisionnements		8 24		
L. L. Coxetter	Pension de l'agent McIntyre		31 50		
Cie de messagerie P. C.	Transport		4 50		
Chemin de fer C. P.	do		23 50		
Cie canad. de messageries	Frais de transport		141 20		
F. Coats	Charriage		0 50		
A. Calder	1 paire de timons pour voiture à ornières		5 00		
L. Chastellaine	Payé à un messager		3 90		
E. Dewdney	Dépenses dans le transport d'une famille au Nord-Ouest		500 00		
do	Menus déboursés		208 40		
D. W. Davis	Approvisionnements pour des agences		198 19		
do	Payé à un messager		4 28		
L. F. Deslaurier	Boîtes en fer		6 30		
H. S. Donaldson et frère	Médailles gravées		10 00		
T. Dodds	Transport		3 00		
J. Dillon	Charbon de bois		50 00		
W. Erasmus	Loyer de terrain		7 50		
do	Interprète		80 42		
J. W. Fisher	Approvisionnements		15 75		
do	Commission sur avances		0 65		
R. Finley	Dommage causé par les animaux		20 00		
J. W. Ferrier	Ouvrage de forgeron		65 90		
J. D. Fortier	Peinturage et vitrage		11 25		
L. M. Fortier	Enmagasinage		6 00		
E. T. Galt	Louage d'une voiture		22 00		
do	Diverses dépenses pour équipement		33 96		
G. D. Gopsill	Messager et louage d'un cheval		16 00		
C. W. Graham	Louage d'un cheval		2 00		
A. Genaille	do		87 00		
F. Gardner	Transport		4 70		
N. Germain	Tuyau de poêle et ouvrage		12 30		
S. Geddes	Banc pour presse		2 00		
J. Graham	Réparations		2 00		
Cie de la Baie d'Hudson	Approvisionnements pour agences		382 93		
do	Transport		84 98		
do	Passage		11 50		
	A reporter		3,901 26	73,801 51	92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD OUEST *Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		3,901 26	73,801 51	92,235 00
		DÉPENSES—*Suite.*				
		Divers—Suite.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15	Cie de la Baie d'Hudson	1 voiture à ornières		91 00		
	do	Payé à un messager		15 00		
	do	Solde du compte particulier de J. G. Stewart		403 51		
	do	Commission sur avances		39 59		
	T. Howard	Transport		783 42		
	do	Approvisionnements		3 10		
	do	Commission sur avances		0 72		
	do	Ecurie pour 2 mulets		8 25		
	do	Payé à un messager		60 00		
	A. Hébert	Aider à J. P. Wright lors du paiement des annuités		7 00		
	P. Hourie	1 voiture à ornières pour le commissaire		80 00		
	M. Hughes	Ouvrage de charpentier		3 00		
	H. Hodges	1 plaque		0 95		
	G. Hubbard	1 tente		16 00		
	B. W. Hughes	Avoine		12 50		
	Horseman et Cie	2 serrures et ouvrage		5 00		
	M. Hamlin	Transport d'un wagon de Qu'Appelle à Walsh		50 00		
	T. Hooper	Transport		0 90		
	Rev. J. Hines	Foin détruit par les animaux		20 00		
	A. E. Haines	Monter des cartes géographiques		27 10		
	W. H. Hunt	Droits de douane		1 80		
	L. Hagyet	Monter un poêle		2 00		
	D. Hamilton	Louage d'un cheval		8 00		
	W. J. Inman	Nourriture pour un cheval		9 00		
	Indian	Louage d'un cheval		10 00		
	L. Jervais	Transport		5 00		
	J. Kent et Cie	Bois de construction		218 85		
	R. K. Kenefick	Ouvrage de forgeron		58 87		
	G. C. King	2 chaloupes et rames pour le traité no 7		222 50		
	J. Little	Kérosine		3 00		
	W. Lenny	Ouvrage de forgeron		8 75		
	N. Lévesque	do		15 00		

D. Lavallée	Ouvrage de forgeron		14 50		
J. M. Lestance	Cercueil pour un sauvage		4 00		
J. Longmore	Louage d'un cheval		8 00		
J. Lindsay	Couteau à foin		2 70		
T. Logan	Instruire une bande de nomades		70 00		
J. L'Hirondelle	do la bande d'Alexis		52 50		
Mowat et Saffery	Approvisionnements		496 45		
do	Payé pour travaux de chemin, etc		71 37		
do	Commission sur avances		6 86		
Mowat Frères	Approvisionnements		14 40		
do	Payé aux journaliers		37 78		
do	Commission sur avances		2 27		
Moore et McDowall	Payé à un forgeron		1 50		
C. C. Montgomery	Ouvrage de forgeron		23 00		
Mahoney et McDonald	Approvisionnements		46 98		
do	Transport		6 60		
do	Commission sur avances		18 58		
Mullholland Frères	Approvisionnements		64 76		
Muir et Waugh	Kérosine et canistre		2 40		
W. Murray	Glace		6 00		
F. Miller	Foin		144 00		
H. Meyer	1 traîneau		5 00		
A. M. Muckle	Payé pour transport de marchandises		3 20		
M. Morrison	Aide à l'agent Pither à payer des annuités		105 00		
W. R. Nursey	do McPherson do		101 20		
W. Norman	Messager		1 00		
Police à cheval du N.O.	Un tiers des frais du service de la poste		2,055 00		
do	Divers approvisionnements		584 18		
W. L. Orde	Transport de papeterie		8 92		
T. Orr	Son		2 50		
R. W. O'Donovan	Aider l'agent Martineau à payer des annuités		20 00		
R. J. N. Pither	Mobilier de bureau		44 70		
T. C. Power et Frère	Approvisionnements		58 36		
S. Prosser	Ouvrage de forgeron		35 05		
P. C. Pambrun	Hivernage d'un bœuf		64 00		
E. Paradis	Aider l'agent McKay à payer des annuités		20 00		
R. J. Pritchard	1 jeu de balances de comptoir		20 00		
O. Purciville	Peinturage et réparations		10 00		
F. Piché	Main-d'œuvre sur la réserve de Sampson		42 66		
Purcell et Cie	Transport		134 85		
W. Peart	Charriage		0 25		
J. M. Rae	2 chevaux et équipement		445 00		
Roberts et Sinclair	Soin des chevaux		161 10		
T. Ryan	Dépenses à chercher un cheval		15 00		
Robson et Cie	1 pot et verres		1 95		
M. Regan	Réparations		16 00		
T. Roger	Passage d'eau		3 20		
	Report		11,143 84	23,801 51	92,235 00

O.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Fin.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report		11,143 84	73,801 51	92,235 00
		Dépenses—*Fin.*				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chapitre 15		*Divers*—Fin.				
	Département des chemins de fer et canaux	Approvisionnements		10 00		
	Stobart, Eden et Cie	do		71 15		
	do	1 cheval pour l'interprète, Battleford		140 00		
	D. Scott	Meubles		139 35		
	L. Steinhoff	Harnais et équipement		70 00		
	D. Saunders	Dommage causé par les bestiaux		125 00		
	do	Piquets de clôture		40 00		
	Mme Saunders	Pension de l'instructeur Brunskill		9 00		
	H. Sutherland et Frère	Construction d'un magasin à Winnipeg, etc		100 00		
	J. A. Simmers	Graines de semence pour un missionnaire		68 50		
	J. H. Smith et Cie	2 revolvers et munitions pour les agents Martineau et Pither		35 75		
	Str. "Marquette	Passage des commissaires		36 50		
	H. S. Severne	1 cheval pour Pie Pot		60 00		
	Sinclair et McLean	Transport		4 00		
	L. Sayers	do		70 00		
	J. Sanderson	do		121 33		
	P. Stringer	Inspection des vêtements		28 65		
	D. Story	Louage de voiture		3 50		
	Inspecteur de santé	Nettoyage de latrines		9 00		
	X. St. Jean	Chaises		8 00		
	W. Reed	Réparations		6 50		
	A. Macdonald	Approvisionnements		32 91		
	do	Commission sur avances		35 84		
	E. McColl	Dépenses pour l'inspection des agences, saison 1881		1,576 62		
	McGregor Frères	1 paire de chevaux pour M. Galt		300 00		
	C. McCusker	Réparations		7 55		
	S. P. McGregor	Nourriture d'un cheval		7 00		
	A. Macdonald	1 horloge		5 00		
	G. McPherson	Dépenses pour conduire un sauvage aliéné au Portage-du-Rat		54 00		
	do	do des trafic. de liq. do		47 03		
	do	Porter des lettres		28 00		
	A. Mackay	Transport		7 00		

K. McKenzie	Vitrage		11 00		
J. Macdonald	5 charrettes et harnais		65 00		
A. D. McPherson	Huile de charbon		2 50		
J. H. McIltree	Voiture à ornières et fouet pour le Dr Kennedy		65 00		
A. T. McNabb	1 wagon pour le sous-commissaire		160 00		
N. McDougall	Louage de canot		6 13		
H. Taylor	Repas pour les employés		33 25		
C. Thompson	Ouvrage de forgeron		10 50		
D. Taylor	Transport		10 34		
A. G. Turner	Réparations		2 50		
J. Tanner	Différence dans l'échange des chevaux de T. P. Wadsworth pour des mules		60 00		
J. Votier	Deux chevaux pour l'agence MacLeod		250 00		
D. Villebran	Guide et interprète		11 00		
Villiers et Pearson	Dépenses pour transport de J. J. McHugh à la ferme n° 24		5 00		
J. H. Woods	Enquête sur réclamations pour dommages		15 00		
W. Whitney	Ouvrages de forgeron		4 00		
T. P. Wadsworth	Diverses dépenses		45 77		
J. P. Wright	Menus déboursés		31 39		
H. Wilson	Rations		6 70		
Bur. de poste, Winnipeg	Loyer de tiroir		6 00		
L. Wood	Confection de tente à Ellice		52 00		
Wahpistamis	Foin		4 00		
G. M. Wilson et Cie	Voiture à ornières pour le commissaire		150 00		
Free Press de Winnipeg	Abonnement		7 00		
Capt. Winder	1 cheval pour le commissaire		100 00		
W. L. Wood	Frais de messageries		38 15		
R. Young	do		3 00		
D. Young	Dépenses contingentes, une année, jusqu'au 30 juin 1881, au bureau de St. Pierre		546 33		
McLean et Sinclair	Transport		11 00		
R. Thompson	Nettoyage de bureau		6 00		
				16,119 58	
	Total des dépenses				89,921 09
	Balance non dépensée				2,313 91

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

P.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
44 Vic., c. 2.		Octroi législatif pour 1881-82, 44 Vic., c. 2				12,000 00
		Maison et bureau des commissaires.				
Crédit 163, chapitre 16.		Il n'y a pas eu de dépenses pour ce service				

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages

Département des affaires des sauvages,
Ottawa, 30 juin 1882
Robert Sinclair,
Comptable.

Q.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

En vertu de quelle autorité.	A qui payé.	Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Moulin à moudre.				
		Crédit législatif pour 1881-82, en vertu de 44 Vic., c. 2			2,000 00	
		do do do 45 do 2			2,000 00	
						4,000 00
		Dépenses.				
		Gages.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic., c. 2, crédit 163, chap. 17.	John Kean	Meunier		508 32		
	R. R. Scott	Machiniste		282 30		
	E. Larkin	Journalier		117 10		
	J. Kelly	do		296 00		
	P. McEwan	do		135 95		
	J. Daly	do		46 69		
	E. Barnett	do		71 73		
	D. Carnfield	do		35 00		
	F. Field	do		79 58		
	A. Whitney	do		69 22		
	Mary McEwan	Cuisinière		49 60		
					1,691 49	
		Approvisionnements.				
	J. May	Beurre		118 50		
	J. Scott	Pommes de terre		47 64		
	C. Smith	Bœuf		80 88		
	do	do		30 80		
	D. W. Davis	Divers approvisionnements		417 03		
	H. Taylor	do		46 50		
	I. G. Baker et Cie	do et commission		149 57		
					890 92	
		A reporter			2,582 41	4,000 00

Q.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—*Suite.*

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		Report			2,582 41	4,000 00
		DÉFENSES—*Fin.*				
		Diverses dépenses.				
44 Vic., c. 2 et 45 Vic, c. 2, crédit 163, chapitre 16	J. Scott	Une paire de chevaux		275 00		
	P. McKewson	Une tente		7 00		
	J. Smith	Nourriture d'un cheval		14 00		
	L. Bell	Couper du foin		52 50		
	I. G. Baker et Cie	Divers		16 50		
	do	Commission		24 22		
	W. D. Whitney	Billots de sciage		259 47		
	D. Wanamangher	Transport		62 00		
					710 69	
		Total de la dépense				3,293 10
		Balance non dépensée				706 90

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1882.
ROBERT SINCLAIR,
Comptable.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

RAPPORT

DE

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

SUR LES

COMPTES DES CRÉDITS

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1882.

POUR L'INFORMATION DU PARLEMENT.

OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.
1882

INDEX.

RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

COMPTES DES CRÉDITS.

	PAG
Intérêt sur la dette publique	2
Etat des fonds d'amortissement	5
Prime et change	7
Fonds d'amortissement	8
Rachat de la dette	9
Frais de gestion	10
Gouverneur général	20
Lieutenants-gouverneurs	20, 21
Bureau du secrétaire du gouverneur général	22
Conseil privé	23
Ministère de la justice	24
" " division des pénitenciers	24
" milice et de la défense	26
" du secrétaire d'Etat	28
" de l'intérieur	30
Département des affaires des sauvages	32
Bureau de l'auditeur général	33
Ministère des finances	34
Conseil de la trésorerie	34
Ministère du revenu de l'intérieur	36
" des douanes	38
" des postes	40
" de l'agriculture	43
" de la marine et des pêcheries	45
" des travaux publics	46
" des chemins de fer et canaux	48
Commission du service civil	42
Augmentation du personnel	50
Récapitulation--gouvernement civil	51
Bureau du secrétaire du gouverneur général (dépenses contingentes)	52
Bureau du conseil privé "	55
Ministère de la justice "	56
Division des pénitenciers "	58
Milice et défense "	59
Secrétariat d'Etat "	61
Ministère de l'intérieur "	63
Affaires des sauvages "	66
Conseil de l'auditeur général "	68
Ministère des finances "	69
" des douanes "	71
" du revenu de l'intérieur "	73
" des travaux publics "	75
" des postes "	78
" de l'agriculture "	80
" de la marine et des pêcheries "	82
" des chemins de fer et canaux "	84
Conseil de la trésorerie "	86
Départements en général "	87
Postes et finances "	88
Haut commissaire du Canada à Londres "	89

PAGE

Bureau de la papeterie—(Compte d'effets en mains) 91, 93
Commission du service civil 92
Tous les ministères—Récapitulation 94
Administration de la justice 96
Police fédérale 117
Pénitenciers 119
Législation 130
Arts, agriculture, et statistique 144
Immigration et quarantaine 146
Pensions 157
Milice 161
Chemin de fer Intercolonial (capital) 164
Chemins de fer et canaux (capital) 169
" " (revenu) 188
Travaux publics—(capital) 197
" (revenu) 201
Service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur 312
Phares et service côtier 316
Pêcheries 318
Institutions scientifiques 319
Hôpitaux de marine, etc 320
Inspection des bateaux à vapeur 321
Inspection des compagnies d'assurances 322
Subventions aux provinces 324
Commission géologique 326
Sauvages (fonds consolidé) 332
Sauvages (fonds de dépôts) 345
Police à cheval du Nord-Ouest 355
Divers 361
Douanes (perception) 373
Accise " 378
Inspection et mesurage du bois 379
Poids, mesures et gaz 380
Inspection des denrées 381
Falsification des substances alimentaires 382
Menus revenus 383
Chemins de fer enexploitation 386
Canaux et dépenses contingentes des préposés aux canaux 401
Perception des péages sur les canaux 402
Droits de glissoirs et estacades 403
Revenu des travaux publics 404
Postes 413
Terres fédérales 418
Items pour lesquels il n'a pas été pourvu 429

A.

Accise 378
Administration de la justice 96
Agriculture 43, 80
Amélioration des rivières navigables 292
Annonces (travaux publics) 310
Arts, agriculture et statistique 144
Auditeur général 33, 68
Augmentation du personnel, etc 50

B.

Bateaux à vapeur, inspection des 321
Bureau de la papeterie, état du 93

C.

Canadien du Pacifique, chemin de fer 429
Canaux (perception des péages) 402

PAGE

C.

Canaux (dépenses contingentes des préposés aux) 401
Chemins de fer et canaux 48, 84, 169, 188, 404
Chemins de fer (entretien) 386
Chemins de fer en opération 386
Compagnies d'assurances, inspection des 324
Commission du service civil 42, 92
Commission géologique 326
Conseil privé 55, 23
Conseil de la trésorerie 34, 86
Crédits, balances de 429

D.

Denrées, inspection des 381
Dépenses contingentes 52
Département des sauvages 27, 83
Divers 361
" travaux publics (annonces) 310
Douanes, ministère des 38, 71, 373
Douanes, perception du revenu 33, 61, 373
Dragage 294
Droits des glissoirs et estacades 403

E.

Edifices publics, Ottawa 217
" Ontario 221
" Québec 228
" Manitoba 245
" Nouveau-Brunswick 236
" Nouvelle-Ecosse 242
" Colombie-Britannique 250
" Ile du Prince-Edouard 241
" Territoires du Nord-Ouest 248
" En général 252

F.

Falsification des substances alimentaires 382
Finances, ministère des 34, 69
Fonds d'amortissement 4, 8
Frais de gestion 10

G.

Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs 20

H.

Haut commissaire en Angleterre 89
Hôpitaux pour les marins malades et en détresse 320

I.

Immigration et quarantaine 146
Inspection et mesurage du bois 379
Inspection des compagnies d'assurances 322
Inspection des bateaux à vapeur 321
Inspection des denrées 381
Institutions scientifiques 319
Intérêt sur la dette publique 2
Intercolonial, chemin de fer 386
" " (entretien) 164, 399
Intérieur, ministère de l' 30, 63
Items pour lesquels il n'a pas été pourvu 429

PAGE

J.

Justice, ministère de la 24, 56
Justice, administration de la 96

L.

Législation 130
Lieutenants-gouverneurs 20
Lignes télégraphiques 302
Loyers, réparations, etc. 237

M.

Marine, etc., hôpitaux de la 320
Marine et pêcheries, ministère de la 45, 82
Menus revenus, dépense 383
Milice et défense, ministère de la 26, 59
Milice 161
Ministères 94
Ministères en général 87

N.

Nord-Ouest, police à cheval 355

O.

Observatoires météorologiques 319

P.

Pêcheries 318
Pénitenciers (entretien) 119
Pénitenciers 119
Pensions 157
Phares et service côtier 316
Poids, mesures et gaz 380
Police à cheval du Nord-Ouest 355
Police fédérale 171
Police (fédérale) 117
Ports et rivières 292
Ports et brises-lames, Ontario 280
" " Québec 270
" " Nouveau-Brunswick 263
" " Nouvelle-Ecosse 256
" " Ile du Prince-Edouard 260
" " Manitoba 288
" " Colombie-Britannique 290
" " (provinces maritimes en général) 268
Postes 413
Postes, ministère des 40, 78
" " (entretien) 413
Prime et change 7
Prince-Edouard, chemin de fer de l'Ile du 386
" " entretien 165

Q.

Quarantaine, immigration et 146

R.

Rachat de la dette 7
Récapitulation, tous les services 51
Revenu de l'intérieur, ministère du 36, 73
Revenu, perception du 373
Revenus, menus 383

PAGE

S.

Sauvages, département des..... 32, 66
Sauvages (fonds consolidé)..... 332
Sauvages (fonds de dépôt)..... 345
Secrétaire d'Etat, ministère du..... 26, 61
Secrétaire du gouverneur général..... 22, 52
Service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur..... 312
Substances alimentaires, falsification des..... 391
Subvention aux provinces..... 324

T.

Télégraphes..... 301
Terres fédérales..... 418
Travaux publics, ministère des..... 84, 46
Travaux publics..... 197, 241, 312
" (divers)..... 306

RAPPORT DE L'AUDITEUR GENÉRAL

POUR

L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1882.

J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur les comptes des crédits votés pour 1881-82.

Tout en donnant place ici aux changements ordonnés par la Commission du Trésor dans la manière d'ordonnancer les dépenses, je crois devoir borner mes observations aux quelques sujets suivants :—

SOLDES DE CRÉDITS.

Dans mon rapport de 1878-79, j'ai suggéré qu'il serait à propos d'abroger cette partie du 36me article de l'acte concernant l'audition des comptes, qui donne au gouverneur général le pouvoir d'utiliser, dans les premiers trois mois d'un exercice, ce qui est resté d'un crédit de l'année précédente. Je suis tellement convaincu de l'inconvénient de cette pratique, que je crois de mon devoir de soumettre de nouveau la question au Parlement.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la loi a pour effet de compliquer les comptes de deux sortes de crédits pour beaucoup d'items du bill des subsides, car dans quelques départements il est devenu de règle presque invariable d'obtenir du conseil l'autorisation de reporter les soldes de leurs crédits. Ce pouvoir n'ajoute rien à la faculté que possède le gouvernement de faire les dépenses nécessaires, car le mandat du gouverneur général, émis en vertu du 32me article, lui donne, dans tous les cas, l'autorité voulue nécessaire en attendant la sanction du Parlement.

SERVICE CIVIL INTÉRIEUR.

La désignation " service civil intérieur " devrait, je pense, être définie de manière à comprendre non-seulement les employés inscrits sur la liste civile ou payés sur les fonds affectés aux dépenses contingentes, mais encore ceux dont le traitement est porté au compte d'autres crédits, bien qu'ils fassent un travail analogue à celui des employés permanents. On s'occupe tant aujourd'hui de mettre en comparaison les dépenses d'une année avec celles d'autres années, qu'il y aurait de graves objections à ce qu'à l'avenir la rémunération d'un tel nombre de personnes fût portée sur la liste civile. D'ailleurs, si dans un cas il est sage de faire subir un examen, de faire contribuer au fonds de retraite, de pourvoir à l'augmentation des appointements et aux promotions, et de borner les augmentations des appointements réguliers, il en est certainement de même dans l'autre. Les règlements du service intérieur pourraient être appliqués sans changer la classification actuelle des dépenses.

PAIEMENT DES APPOINTEMENTS.

Bien que les appointements des employés permanents soient ordinairement votés en une somme ronde par année, la coutume de les payer au mois existe depuis si longtemps que j'ai dû la considérer comme ayant la sanction du Parlement. Néanmoins, si cela paraissait assez important, je crois qu'il serait bon de préciser la date de ces paiements mensuels.

AUGMENTATION DES APPOINTEMENTS.

D'après ma manière de l'interpréter, le 49e article de la loi du service civil ne s'appliquerait qu'à ceux soumis à cette loi, tout en donnant droit au personnel du Parlement, et à d'autres employés permanents non compris dans les annexes A et B, à une augmentation de leurs appointements sans qu'elle soit expressément mentionnée dans le bill des subsides.

DÉPENSES POUR LES ÉLECTIONS.

Bien que la dépense pour les élections générales de 1882 ne figure pas dans les comptes de cette année, je vais citer quelques items auxquels il a été trouvé difficile d'appliquer le contrôle exigé par l'acte concernant l'audition des comptes publics.

Les copies des listes d'électeurs, d'après le tarif, sont payées 10 cts par 100 mots. Il est impossible de vérifier l'exactitude de la somme demandée pour ce travail en comptant les mots de chaque liste, c'est pourquoi je suggère que le tarif soit modifié de manière à ce qu'il soit payé tant par nom inscrit sur la liste. Il devrait aussi être fait une distinction entre les listes écrites et celles qui sont imprimées.

Quant aux frais de route, beaucoup se sont plaints de l'insuffisance de l'allocation, qui est de 10 cts par mille.

Un tarif fixe pour les impressions mériterait beaucoup de travail et des contestations interminables.

Les lettres, réponses, etc., qui suivent nous ont paru mériter d'être reproduites :

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 28 novembre 1882.

MONSIEUR,—Souvent l'on me demande d'autoriser les auditeurs fédéraux à contresigner des chèques devant remplacer ceux perdus par la poste.

Je pense que ce serait pour le mieux si la commission du Trésor ordonnait aux divers départements d'enregistrer toutes les lettres renfermant des chèques, ainsi que cela se fait, me dit-on, aux départements des Finances, de l'Intérieur et des Affaires des Sauvages. On pourrait alors facilement savoir du destinataire d'un chèque s'il l'a reçu, et avant d'en émettre un double, on pourrait exiger de lui la preuve qu'il n'y a pas eu manque de soin de sa part.

J'ai l'honneur, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Au Secrétaire de la Commission du Trésor.

EXTRAIT du procès-verbal d'une réunion de l'honorable Commission du Trésor, tenue le 4 décembre 1882.

AUDITION DES COMPTES.

La Commission a pris en considération une lettre de l'auditeur général, dans laquelle il dit que souvent on lui demande d'autoriser les auditeurs fédéraux à contresigner des chèques devant remplacer ceux perdus par la poste.

L'auditeur général considère que ce serait pour le mieux si la Commission du Trésor ordonnait aux divers départements d'enregistrer toutes les lettres renfermant des chèques. On pourrait alors facilement savoir du destinataire d'un chèque s'il l'a reçu, et avant d'en émettre un double, on pourrait exiger de lui la preuve qu'il n'y a pas eu manque de soin de sa part.

La Commission soumet cette lettre à la considération du Conseil.

C. H. TERRY,
Pour le secrétaire.

Approuvé par le Conseil
le 6 décembre 1882.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 28 décembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement aux observations (copiées sur les feuilles qui accompagnent la présente) de M. Seely, auditeur fédéral à Saint Jean, et qui se trouvent sur la page 382 du rapport de la commission du service civil, je crois de mon devoir de signaler à votre attention (que les auditeurs locaux soient ou non considérés comme attachés à ce bureau) le fait que M. Seely déclare n'exercer aucun contrôle sur la dépense lorsqu'il contresigne des chèques. A ce sujet, il me semble qu'il faudrait employer l'un de ces deux moyens : donner instruction aux auditeurs de ne contresigner aucun chèque sans s'assurer, par l'examen de pièces justificatives ou par d'autres renseignements à leur disposition, de la légitimité de la créance que tel chèque est destiné à éteindre, ou leur enlever le pouvoir de contresigner. S'il importe de continuer l'exercice d'un contrôle sur la dépense, il n'est pas logique que ce contrôle ne soit qu'apparent, et il serait bien, par conséquent, d'épargner aux officiers la sujétion et au public la perte de temps occasionnées par ce mode de contresigner les chèques dès lors que cette signature n'est d'aucune utilité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur géneral.

Au Secrétaire de la Commission du Trésor,
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 6 octobre 1882.

(*Circulaire aux départements.*)

MONSIEUR,—J'appelle votre attention sur l'arrêté du conseil du 20 août 1869, lequel prescrit que tous les chèques des départements doivent être signés par leurs sous-chefs et par un autre employé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. S. McDOUGALL,
Auditeur général.

COPIE certifiée du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 24 juillet 1882.

Le comité a examiné le rapport (daté du 21 juillet 1882) du sous-comité du Conseil

Privé, lequel était chargé de faire rapport sur les moyens à prendre pour mettre à effet les dispositions de la loi concernant le service civil de 1882.

Le comité adhère à la recommandation du rapport ci-annexé, tout en demandant qu'il soit approuvé.

JOHN J. McGEE.

OTTAWA, 21 juillet 1882.

Le sous-comité du Conseil Privé chargé de faire rapport sur les moyens à prendre par le gouverneur en conseil pour mettre à effet les dispositions de l'acte concernant le service civil de 1882, a l'honneur de recommander :—

Acte du S. C. 1882, art. 3. 1. La nomination de trois examinateurs, dont l'un devra bien connaître la langue française.

Art. 5. 2. Que les membres du bureau des examinateurs soient payés dix piastres par jour, à part leurs frais de voyages.

Art. 5 et 6. 3. Que le bureau des examinateurs soit autorisé à obtenir de temps à autre l'aide de personnes expertes en matière d'enseignement, chacune d'elle devant être payée cinq piastres par jour, à part ses frais de voyages, pour le temps que ses services seront requis.

Art. 4. 4. Que le bureau reçoive instruction d'établir des règlements pour sa propre gouverne, ces règles devant être soumises à l'approbation du gouverneur en conseil.

Art. 24. 5. Qu'une circulaire soit adressée au chef de chaque département, le priant de fournir une liste du nombre d'employés de chaque classe qui lui est nécessaire.

Art. 28. 6. Que l'honoraire que paiera chaque candidat à l'examen soit fixé à deux piastres, et que cet honoraire soit transmis avec la demande de celui qui désire subir l'examen.

Art. 36. Art. 43. 7. Le sous-comité recommande en outre que les sous-chefs des départements reçoivent instruction d'établir des règles concernant les promotions, et que le chef de chaque département soit requis de soumettre sans retard une classification du personnel de son département.

Art. 50. 8. Que la Commission du Trésor fasse faire et les soumette à l'approbation du gouverneur en conseil, des livres de présence pour le service intérieur et extérieur.

A. CAMPBELL,
Président.

COPIE CERTIFIÉE du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 27 juillet 1882.

Le comité a pris en considération l'extrait ci-joint du procès-verbal (daté du 24 juillet 1882) d'une réunion de la Commission du Trésor, au sujet de règles à établir pour la mise à exécution de la loi du service civil de 1882.

Vu la recommandation du ministre des Finances, le comité suggère qu'il soit adhéré et donné suite aux avis émis dans le dit procès-verbal.

JOHN J. McGEE.

SERVICE CIVIL.

La Commission a pris connaissance d'un mémoire de son secrétaire au sujet de la loi du service civil passée à la dernière session du parlemen fédéral, et elle soumet aujourd'hui au Conseil les règles suivantes :—

(1) Dans la création d'emplois de premier commis, de commis de première, de deuxième et de troisième classes, les rapports sur lesquels seront basés les arrêtés du conseil créant ces emplois devront, dans chaque cas, citer la recommandation du sous-chef et donner les raisons qui, à son avis, motivent la création de tels emplois. (*Voir* art. 12, 14, 16 et 18.)

(2) La Commission suggère que dans les rapports au conseil qui recommanderont que des stagiaires soient faits permanents, l'on se conforme au 33me article en déclarant, pour chaque cas, que le sous-chef a fait savoir par écrit au chef du département qu'il considère le commis propre à l'emploi qu'il aura à remplir.

(3) La Commission recommande que les augmentations d'appointements établies par la loi soient, à l'avenir, payées sur les rapports des sous-chefs, désignant les employés qui, vu leur capacité, sont par eux considérés y avoir droit, tels rapports devant être approuvés par les chefs de départements.

(4) Conformément au 35me article, et pour faciliter le service du bureau de l'audition des comptes, la Commission suggère que l'auditeur général fasse les recommandations et rapports qui peuvent être nécessaires.

(5) Afin que les budgets qui seront à l'avenir soumis au parlement puissent être bien compris, la Commission recommande que les sous-chefs fassent rapport, en en démontrant la nécessité, des changements et nouvelles nominations qu'ils recommandent pour les divers départements, tel rapport devant être fait le ou avant le 1er janvier et approuvé par les chefs des départements. (*Voir* art. 37.)

(6) La Commission recommande qu'après le 1er octobre prochain, l'on obtienne l'autorisation du Conseil pour employer des commis temporaires pendant plus d'un mois; et que, pour mettre à exécution le 45me article, les sous-chefs des divers départements où sont actuellement employés des surnuméraires fassent rapport aux chefs des départements sur les aptitudes et la compétence de ces surnuméraires, afin que, si nécessaire, ils soient continués dans leur emploi, et aussi pour établir la rémunération qui devra leur être accordée.

(7) La Commission recommande que dans tous les cas où il sera nécessaire d'accorder de plus longs congés d'absence que ceux spécifiés par la loi, l'on obtienne l'autorisation du gouverneur en conseil, conformément au 47me article, paragraphe 2.

(8) La Commission recommande qu'il ne soit pas permis aux employés de s'absenter de leurs départements respectifs, à moins qu'ils ne soint envoyés pour affaires par le sous-chef, ni de passer aucune partie de leur temps en dehors de leurs bureaux respectifs, à moins que ce ne soit par nécessité ou pour une raison suffisante, qu'ils feront connaître si le sous-chef les y invite.

(9) La Commission recommande que, conformément au 50me article, des livres de présence soient tenus dans les divers départements, dans le bureau de l'auditeur général à Ottawa, et dans ceux du service extérieur y désignés; que dans les départements et le bureau de l'auditeur, à Ottawa, les heures de présence soient de 9.30 a.m. à 4 p.m., excepté le dimanche et les jours de fête légale; et le samedi, de 9.30 a.m. à 1 p.m., excepté pendant la session du parlement, durant laquelle, si besoin est, les chefs ou sous-chefs des département auront le pouvoir discrétionnaire de retenir plus longtemps les employés dont le travail pourra être nécessaire; et aussi, qu'en tout temps, si le service public l'exige, les chefs ou sous-chefs des départements aient le droit de faire rendre tous ou aucun des employés ou commis avant ou de les garder au bureau après les heures indiquées. Conformément au 50me article, la Commission recommande aussi que tous les employés et commis de n'importe quel grade signent le livre de présence et indiquent l'heure de leur arrivée; que dans les départements les livres de présence soient fermés à 10 a. m., en tirant une ligne sous laquelle signeront les retardataires; que les sous-chefs ou ceux qui les remplacent dans le service intérieur, et les principaux officiers du service extérieur, apposent chaque jour leurs initiales sur les livres de présence, en notant ceux qui peuvent être absents et la cause de cette absence, et qu'une fois par année, le ou avant le 1er janvier, les sous-chefs fassent rapport aux chefs des départements sur la régularité des employés, tant du service intérieur que de l'extérieur. La Commission recommande en

outre qu'à l'égard des employés qui sortent pour aller prendre leur goûter, l'arrêté du conseil du 2 avril 1879 soit rétabli, et que ce soit sur la présentation d'un certificat de médecin que la permission de sortir soit donnée.

(10) La Commission suggère que pour la mise à effet de l'Acte des Pensions (article 54), il lui soit, dans chaque cas, transmis un rapport du chef du département recommandant telle mise à la retraite et donnant les raisons qui la motive, et, si c'est pour cause de maladie, que ce rapport soit accompagné d'un certificat de médecin.

(11) La Commission recommande que l'attention des sous-chefs soit particulièrement appelée sur l'article 54, paragraphe 3, lequel prescrit que parmi les personnes qui seront *à l'avenir* nommées à des emplois, celles qui l'auront été conformément à la loi du service civil sont seules reputées avoir droit à une pension, et qu'il soit veillé attentivement à ce qu'aucune retenue ne soit faite sur les appointements de celles qui pourraient à l'avenir être employées sans tomber sous les dispositions de cette loi.

(12) La Commission recommande qu'un registre des états de service, indiquant les noms, le grade, les appointements et promotions des employés, soit tenu pour la Commission du Trésor, et que les sous-chefs des départements soient requis de fournir chaque année au secrétaire, le ou avant le 1er janvier, un mémoire des changements opérés dans les départements, dans le service intérieur comme dans le service extérieur.

(13) Comme le chiffre des pensions accordées en vertu de la loi est basé sur la moyenne des appointements payes aux employés publics pendant les trois dernières années de leur service, la Commission recommande que les sous-chefs des départements où les chefs peuvent fixer les appointements, soient requis de fournir au secrétaire de la Commission un état des modifications des appointements autorisées par les chefs des départements.

(14) La Commission recommande que chaque année son secrétaire lui présente une liste des officiers du service public âgés de plus de 60 ans,—leur âge réel devant être indiqué,—et que pour cette raison le registre des états de service soit rempli avec toute la diligence possible.

(15) Pour faciliter la mise à effet du 55me article, paragraphe 3, la Commission recommande que les sous-chefs des départements fournissent à son secrétaire une liste des personnes nommées à des emplois devenus vacants par suite de mises à la retraite, laquelle indiquera les appointements accordés, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.

(16) La Commission recommande que de temps en temps le bureau des examinateurs transmette à l'auditeur général les listes de ceux qui ont subi des examens d'aptitudes.

(17) Le désir de la Commission étant que les dispositions de la loi soient observées, elle recommande que sa résolution du 28 janvier 1879 soit rétablie en ce qui concerne les employés recourant à une influence politique pour obtenir de l'avancement.

Le tout respectueusement soumis,

S. L. TILLEY,

Ministre des Finances et président de l'honorable Commission du Trésor.

Je ne puis terminer ce rapport sans témoigner de l'empressement avec lequel les divers départements m'ont fourni tous les renseignements qui m'étaient nécessaires.

J. L. McD.

COMPTES DES CRÉDITS AFFECTÉS

A

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1882.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Payable à Londres.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé, à 5 pour cent ..... *a*	.....	1,568,730 12	1,568,681 42	48 70	
Emprunt à 5 pour cent (12 Vic., chap. 5), dû le 1er janvier 1882.. .	.....	2,956 50	2,956 50		
Bons émis par le Canada, à 6 p. c.. *b*	.....	273,195 20	274,188 00	.....	992 80
do Nouveau-Brunswick, à 6 pour cent..... .	.....	269,194 80	269,194 80		
do la N.-Ecosse, à 6 p. c. .	.....	64,970 00	64,970 00		
do la Col.-Brit. do . .	.....	55,480 00	55,480 00		
do le Canada, à 4 p. c..... .	.....	3,562,400 00	3,562,400 00		
do do 5 do ... *c*	.....	121,666 67	121,666 66	0 01	
do l'Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent..... *d*	.....	65,466 40	55,947 20	9,519 20	
	.....	5,984,059 69	5 975,484 58	8,575 11	
Payable au Canada.					
Bons émis par le Canada, à 5 p. c. .	.....	5,722 50	5,722 50		
do la N -Ecosse, à 6 p. c. .	.....	57,115 20	57,115 20		
do le Nouveau-Brunswick, à 6 pour cent..... .	.....	7,374 00	7,374 00		
do l'Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent..... .	.....	3,600 00	3,600 00		
do l'Ile du Prince-Edouard, dus le 21 sep., 1881.. *e*	.....	538 93	1,185 00	.....	646 07
do l'Ile du Prince-Edouard, dus le 1er juin 1882. *f*	.....	4,790 96	5,220 00	.....	429 04
Débentures, 6 pour cent..... .	.....	32,280 00	32,280 00		
Effets A, 6 pour cent..... .	.....	918 00	918 00		
do A, 6 do rachetables le 30 sept. 1881. *g*	.....	21 17	84 00	.....	62 83
do B, 6 do ..... *h*	.....	2,776 97	1,737 84	1,039 13	
do A, 5 do ..... *i*	.....	21,903 84	21,903 80	0 04	
do B, 5 do	.....	141,305 00			
do B, 5 do dividendes semestrielles... .	131,958 42				
do B, 5 do intérêt sur les retraits ..... *j*	2,850 55				
		.....	134,808 97	6,496 03	
do C, 5 do ..... *k*	.....	3,080 80	3,080 78	0 02	
do D, 5 do	.....	319,980 90			
do D, 5 do dividendes semestrielles.. .	313,805 66				
do D, 5 do intérêt sur les retraits ..... *l*	2,757 85				
		.....	316,563 51	3,417 39	
Caisses d'épargnes :—					
Des Postes, 4 pour cent.....*m*	.....	176.148 15	291,065 07	.....	114,916 92
do 5 do ... . *n*	.....	7,765 00	.....	7,765 00	
Toronto, 4 do ..... *o*	.....	18,646 49	19,420 89	.....	774 40
Winnipeg 4 do .....*p*	.....	6,143 59	12,597 28	.....	6,453 69
N.-Ecosse, 4 do ..... *q*	.....	140,376 60	176,337 77	.....	35,961 17
A reporter.....	.....	6,934,517 79	7,066,499 19	.....	131,951 40

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	6,934,547 79	7,066,499 19	.....	131,951 40
Payable au Canada—Fin.					
Caisses d'épargnes:					
Nouveau-Brunswick, à 4 p cent... *r*	.....	90,458 50	115,086 30	.....	24,627 80
Col.-Britannique 4 do ... *s*	.....	56,649 50	60,955 17	.....	4,305 67
Ile du Prince-Edouard, à 4 pour cent..... .... *t*	.....	21,489 69	27,551 20	.....	6,061 51
Fonds des sauvages, à 6 pour cent... *u*	.....	70,704 63	67,385 97	3,318 66	
do 5 do ... *v*	.....	93,971 16	98,877 56	.....	4,906 40
Pension des veuves et subventions non commuées, à 5 pour cent.....*w*	.....	570 08	416 56	153 52	
Intérêt sur les fonds de dépôt, à 5 pour cent.....	.....	192,155 95			
Intérêt sur les fonds de dépôts, Ont.	136,696 62				
do do Québec *x*	55,459 32				
		.....	192,155 94	0 01	
Montant probable requis pour faire face à l'intérêt sur nouv. emprunts *y*	.....	400,000 00	.....	400,000 00	
Cie du C. C. P.—Intérêt sur garantie *z*	.....	.....	54,575 34	.....	54,575 34
do Intérêt sur obligations garanties par les terres, compte de dépôt..... *a'*	.....	.....	27,648 39	.....	27,648 39
Indemnité seigneuriale aux townsh. *b'*	.....	.....	237 48	.....	237 48
Compensation aux seigneurs ..... *c'*	.....	.....	23,758 02	.....	23,758 02
Banque de Montréal, Londres—Intérêt sur compte courant..... *d'*	.....	.....	1,367 65	.....	1,367 65
W. W. Fitzgerald—Intérêt sur dépôt de $140, à 4 pour cent ..... *e'*	.....	.....	37 83	.....	37 83
L. M. M. Willett—Intérêt sur le prix de l'île des Commissaires.....*f'*	.....	.....	35 65	.....	35 65
Intérêt sur le fonds d'amortissement du port de Québec, à 3 pour cent. *g'*	.....	.....	4,093 09	.....	4,093 09
Cie d'assurances *London and Lancashire*—Intérêt sur dépôt, à 6 p.c. *h'*	.....	.....	123 13	.....	123 13
Total	.....	7,860,547 30	7,740,804 47	119,742 83	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

6—1½

ETAT de la dette publique payable à Londres, indiquant le montant de chaque emprunt portant intérêt, le 30 juin 1882, et l'intérêt payé durant l'exercice 1881-82.

—	—	Montant.	Montant.	Intérêt.
	£ s. d.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
Bons émis par le Canada à 5 pour cent :				
22 Vic., chaps. 84 et 14.	.....	6,446,636 2 9	31,373,629 20	1,568,681 42
12 Vic., chap. 5.....	.....	.....	.....	2,956 50
Bons émis par le Canada à 6 pour cent :				
19 et 20 Vic., chap. 86, et 12 Vic., chap. 5	228,900 0 0			
22 Vic., chap. 83, et 20 Vic., chap. 17	268,200 0 0			
— Vic., chap. —	200 0 0			
		497,300 0 0	2,420,193 33	274,188 00
Bons émis par le N.-Brunswick, à 6 p.c. :				
C. de f. du N.-Brunswick et du Canada	42,000 0 0			
19 Vic., chap. 14 et 16, N.B.....	96,800 0 0			
19 Vic., chap. 16, N.-B.....	782,100 0 0			
		920,900 0 0	4,481,713 33	269,194 80
Bons émis par la Nouvelle-Ecosse, à 6 p.c.				
27 Vic., chap. 6, N.-E	.....	222,500 0 0	1,082,833 33	64,970 00
Bons émis par la Col.-Britann., à 6 p.c. :				
Acte d'emprunt de la C.-Brit., 1863...	50,000 0 0			
Acte d'emprunt de Vancouver, 1863.	40,000 0 0			
Acte d'emprunt de la C.-Britannique.	100,000 0 0			
		190,000 0 0	924,666 67	55,480 00
Bons fédéraux, à 4 pour cent :				
Emprunt garanti de 1869..	1,500,000 0 0			
do 1873....	1,500,000 0 0			
do 1873 (terre de Rupert).	300,000 0 0			
do 1875.....	1,500,000 0 0			
do 1878.....	1,500,000 0 0			
		6,300,000 0 0	30,660,000 00	1,226,400 00
Emprunt non garanti de 1874	4,000,000 0 0			
do 1875	1,000,000 0 0			
do 1876	2,500,000 0 0			
do 1878	1,500,000 0 0			
do 1879	3,000,000 0 0			
		12,000,000 0 0	58,400,000 00	2,336,000 00
Bons fédéraux, à 5 pour cent :				
Chemin de fer Intercolonial	.....	500,000 0 0	2,433,333 34	121,666 66
Bons émis par l'Ile du P.-Edouard, à 6 p.c.,				
24 Vic., chap. 4, I.P.E.....	.....	40,400 0 0	196,613 33	55,947 20
		27,117,736 2 9	131,972,982 53	5,975,484 58

ETAT des fonds d'amortissement tenus contre la dette en Angleterre, indiquant le montant de chaque fonds le 30 juin 1882, et l'intérêt reçu, pour l'exercice de 1881--82.

——	Montant.	Montant.	Intérêt.
Fonds d'amortissement.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé	1,296,725 15 3	6,310,731 96	287,960 30
do de l'Intercolonial	458,000 0 0	2,228,933 34	92,101 67
do de la Terre de Rupert	51,800 0 0	252,093 31	10,847 80
do de la Colombie-Britannique	170,600 0 0	830,253 35	37,297 84
do de 1874	181,590 11 10	883,740 89	32,330 67
do 1875	154,232 10 6	750,598 27	27,811 10
do 1876	69,657 4 1	338,998 39	11,865 42
do 1878	84,238 16 2	409,962 20	14,094 36
do 1879	38,100 0 0	185,420 00	5,280 33
	2,504,944 17 10	12,190,731 71	519,589 49

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—Au sujet de votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état des comptes de crédits pour faire face à l'intérêt de la dette publique pour l'exercice expiré le 30 juin 1882, et de vous donner les explications suivantes de la différence entre les prévisions et la dépense :

a et *b*. Erreur dans les calculs.

c. Ne donne lieu à aucune observation.

d. Dépense moindre due au rachat du principal le 1er janvier 1882.

e, *f* et *g*. Intérêt calculé depuis le 1er juillet 1881 au lieu de l'avoir été pour tout le semestre.

h. Diminution due au rachat d'effets à 6 p.c.

i et *k*. Ne prête à aucune observation.

j et *l*. Diminution due au retrait d'effets à 5 p.c.

m, *o*, *p*, *q*, *r*, *s* et *t*. Accroissement dû à l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne.

n. Diminution due à ce que le taux d'intérêt à 5 p.c. a été discontinué.

u et *w*. Diminution due à l'accroissement du capital.

x. N'exige aucune observation.

v. C'était le montant prévu pour subvenir à l'intérêt sur de nouveaux emprunts. Il n'a pas été négocié d'emprunts nouveaux, l'augmentation des dépôts aux caisses d'épargne et les dépôts faits par le syndicat du chemin de fer du Pacifique ayant pu faire face à l'augmentation des dépenses de l'année.

z. L'intérêt sur les dépôts du Pacifique n'a pu être estimé, l'acte n'ayant été passé qu'après la présentation du budget au Parlement.

a'. Pour la même raison qu'à l'égard de l'item 3 il n'a pas été fait de prévisions pour l'intérêt sur les obligations de concession de terres du chemin de fer du Pacifique.

b', *c'*. L'on comptait que le paiement serait fait avant.

d'. Compris dans les prévisions pour les nouveaux emprunts.

e' et *f'*. Intérêt sur dépôts pour des achats de terres, achats qui n'ont pas été terminés et sur le montant desquels un intérêt a été accordé. Je crois que cette somme n'aurait pas dû être portée au compte de l'intérêt sur la dette publique.

g'. Intérêt sur le fonds d'amortissement de la commission du port de Québec et à l'égard duquel on a omis de faire des prévisions.

h'. Intérêt sur dépôt fait d'avance par la compagnie d'assurances *London and Lancashire*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

PRIME ET CHANGE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin, 1882 avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prime et change	.....	20,000 00			
Prime sur bons achetés pour le fonds d'amortissement :—					
Emprunt canadien consolidé	21,124 76				
do de l'Intercolonial	12,680 10				
do de la Terre de Rupert	1,660 14				
do de la Colom.-Britannique	4,706 67				
do de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879	24,347 43				
	64,519 10				
Change sur remises à la Colombie-Britannique	2,850 00				
Change sur remises à Londres	1,106 65				
A. R. G., Montréal—Perte sur monnaie d'or du Mexique	0 75				
		.....	68,476 50	.....	48,476 50

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

MINISTÈRE DES FINANCES, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de transmettre un état comparatif de la dépense et des prévisions pour les services Primes et change. L'excédant de la dépense est dû à ce que des effets publics pour le fonds d'amortissement ont été achetés à des taux au-dessus du pair. Une augmentation du crédit ayant été demandée au parlement dans le cours de l'exercice, j'ai lieu de croire que cette dépense n'excèdera pas les prévisions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

FONDS D'AMORTISSEMENT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé	438,862 83	418,211 87	20,650 96	
do de l'Intercolonial	253,096 19	224,840 00	28,256 19	
do de la Terre de Rupert	25,671 51	23,846 67	1,824 84	
do de la Colombie-Britannique	67,428 81	54,993 33	12,435 48	
do fédéral, 4 pour cent, 1874	131,729 74	123,815 06	7,914 68	
do do do 1875	126,056 20	118,790 95	7,265 25	
do do do 1876	73,970 46	69,613 17	4,357 29	
do do do 1878-89	204,590 01	192,094 75	12,495 26	
	1,321,405 75	1,226,205 80	95,199 95	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

MINISTÈRE DES FINANCES, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joints les comptes de crédits du fonds d'amortissement, pour l'exercice expiré le 30 juin 1882, et de vous dire que la dépense a été moindre que les prévisions par suite de ce que des placements ont été faits à des taux au-dessus du pair. Pour l'année courante, ce service sera fait autrement et les placements du fonds d'amortissement indiqueront le chiffre exact des sommes payées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé 30 juin 1882—Suite.

RACHAT DE LA DETTE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Débentures de la province du Canada (sterling) ..... *a*	.....	2,622,646 67	2,654,766 67	.....	32,120 00
Débentures de l'Ile du Prince-Edouard (sterling)	.....	9,733 33	9,733 33		
Débentures de l'Ile du Prince-Edouard (sterling) ..... *b*	.....	.....	813,706 67	.....	813,706 67
Débentures en cours de la province de l'Ile du P.-Edouard... *c*	.....	126,500 00	117,000 00	9,500 00	
Effets fédéraux, 6 pour cent A.....	8,700 00				
do 6 do B.....	28,964 22				
do 5 do B....	184,500 00				
do 5 do D... *d*	340,073 07				
		.....	562,237 29	.....	562,237 29
Compensation aux seigneurs..... *e*	.....	.....	149,659 80	.....	149,659 80
Billets provinciaux, Nouv.-Ecosse. *f*	.....	.....	215 09	.....	215 09
		2,758,880 00	4,307,318 85	.....	1,548,438 85

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de crédits du Rachat de la dette, pour l'exercice expiré le 30 juin 1882, et de vous donner les explications suivantes de la différence entre la dépense et les prévisions :

a. Due à ce que des bons en souffrance, qui n'avaient pas été soldés dans l'exercice précédent, ont été payés dans celui-ci.

b. Due au rachat de bons à 30 ans d'échéance, mais que l'on a découvert être rachetables, à l'option du gouvernement, au bout de dix ans.

c. Due à ce que certains bons n'ont pas été présentés à leur échéance dans le cours de l'exercice.

d. Due au paiement d'effets avant leur échéance.

e. L'on comptait que cet item serait payé dans le cours de l'exercice précédent.

f. Billets de l'ancienne province de la Nouvelle-Ecosse, maintenant rachetés.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FRAIS DE GESTION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspecteur des finances	.....	2,600 00	2,600 00		
Bureau du sous-receveur général, Toronto ..... *a*[5]	.....	8,100 00	7,231 57	868 43	
Bureau du sous-receveur général, Montréal ..... *b*[5]	.....	5,500 00	5,681 04	.....	181
Auditeur et sous-receveur général, Halifax ..... *c*	.....	10,100 00	10,921 15	.....	821 15
Auditeur et sous-receveur général, Saint-Jean, N.B. ..... *d*	.....	11,400 00	11,400 12	.....	0 12
Auditeur et sous-receveur général, Winnipeg	3,050 00				
do supplémentaire .... *e*	500 00				
		3,550 00	4,454 77	.....	904 77
Auditeur et sous-receveur général, Victoria, C.B. ..... *f*	.....	7,000 00	6,628 30	371 70	
Auditeur et sous-receveur général, Charlottetown	4,000 00				
do supplémentaire .... *g*	500 00				
		4,500 00	3,919 70	580 30	
Auditeur et sous-receveur général, Prince-Arthur's-Landing ..... *h*	.....	.....	407 22	.....	407 22
Caisses d'épargnes rurales, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Col.-Britannique... *i*	.....	12,700 00	14,084 16	.....	1,384 16
Agent de la caisse d'épargnes à Wallace, N.E. ..... *j*	.....	200 00	183 32	16 68	
Agents à Londres—					
Commission sur la dette rachetée *k*	.....	26,323 80	7,024 59	19,299 21	
Commission sur intérêt payé..... *l*	.....	58,000 00	30,828 35	27,171 65	
Commission et courtage, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé	.....	4,416 08			
Commission, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé...	3,023 43				
Courtage, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé..... *m*	1,045 55				
		.....	4,069 03	347 05	
Courtage, fonds d'amortissement de l'Intercolonial ..... *n*	.....	632 74	649 70	.....	16 96
Courtage, fonds d'amortissem. de l'empr. de la Terre de Rupert. *o*	.....	64 18	85 17	.....	20 99
Courtage, fonds d'amortiss. de l'empr. de la Col.-Britannique *p*	.....	168 57	380 81	.....	212 24
Courtage, fonds d'am., emprunts de 1874, '75, '76, '78 et '79	.....	4,022 59			
Commission, fonds d'amortiss., emprunts de 1874, '75, '76, '78 et '79	2,098 18				
Courtage, fonds d'amort., emprunts de 1874, '75, '76, '78 et '79... *q*	1,260 78				
		.....	3,358 96	663 63	
A reporter.....	.....	159,277 96	113,907 96	45,370 00	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

FRAIS DE GESTION—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	159,277 96	113,907 96	45,370 00	.....
Agents de Londres—					
Timbres, frais de port et télégr. *r*	.....	2,000 00	6,395 25	.....	4,395 25
Commutation de droits de timbres sur bons inscrits *s*	.....	.....	4,916 55	.....	4,916 55
Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux *t*	.....	30,000 00	5,763 46	24,236 54	
Impressions, annonces, inspection, frais de messagerie, etc., y comp. l'imp. des bill. fédér. *u*	.....	25,000 00	60,091 84	.....	35,091 84
Total	.....	216,277 96	191,075 06	25,202 90	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général,

Examiné,
F. HAYTER.

Frais de gestion—Détails des dépenses.

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspecteur des finances			2,600 00
Bureau du sous-receveur général, Toronto :—			
Appointements		6,397 55	
Dép. contingentes—Dépenses pour monnayage et billets	30 15		
Frais de port, télégrammes et téléphone	188 69		
Gardien et nettoyage de bureau	98 00		
Gaz	87 51		
Eau	37 50		
Combustible	146 68		
Réparations	42 82		
Abonnements	10 00		
Impressions	4 50		
Imprimeur de la reine	49 80		
Papeterie	42 38		
Bureau de la papeterie	64 84		
Divers	31 15		
		834 02	
			7,231 57
Bureau du sous-receveur général, Montréal :—			
Caisse d'épargnes de la cité et du district		5,500 00	
Dépenses contingentes—loyer de boîtes	115 00		
Livre de caisse	30 00		
Boîtes pour l'argent	27 80		
Papeterie	3 00		
Bureau de la papeterie	1 00		
Imprimeur de la reine	4 24		
		181 04	
			5,681 04
Bureau du sous-receveur général et de l'auditeur, Halifax :—			
Bureau du sous-receveur général :—			
Appointements		5,875 00	
Dépenses contingentes—frais de port	79 00		
Nettoyage de bureau	50 46		
Meubles et réparations	42 42		
Télégrammes	35 52		
Main-d'œuvre et camionnage	9 40		
Monnayage	12 62		
Abonnements	6 00		
Impressions	2 00		
Divers	17 56		
		254 98	
Bureau de l'auditeur			
Appointements		3,600 00	
Dépenses contingentes—frais de port	81 27		
Télégrammes	51 47		
Nettoyage de bureau	60 00		
Abonnements	19 00		
Impressions	2 25		
Divers	15 65		
		229 64	
Dép. conting. des deux bureaux—bur. de la papeterie	113 70		
Imprimeur de la reine	299 83		
Entretien de l'édifice fédéral	548 00		
		961 53	
			10,921 15
A reporter			26,433 76

Frais de gestion—Détails des dépenses—*Suite.*

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			26,433 76
Bureaux de l'auditeur et du sous-receveur général, St-Jean :—			
Bureau du sous-receveur général :			
Appointements		7,300 00	
Dépenses contingentes—Gaz	81 15		
Eau	77 00		
Charbon de terre	233 82		
Frais de port et télégrammes	97 06		
Impressions	152 25		
Nouvel atlas	20 00		
Abonnements	10 00		
Réparations et meubles	45 16		
Papeterie	19 00		
W. H. Shaw, écriture, etc	70 87		
Divers	129 09		
		935 40	
Bureau de l'audition :			
Appointements		2,900 00	
Dépenses contingentes—Frais de port	27 35		
Réparations	1 75		
Fret	0 90		
		30 00	
Dép. conting. des deux bureaux—Bureau de la papeterie	33 76		
Imprimeur de la reine	200 96		
		234 72	
			11,400 12
Bureau de l'auditeur et du sous-receveur général, Winnipeg :—			
Appointements		3,340 00	
Dép. conting.—A. C. McMicken, coucher dans le bureau	60 00		
C. F. Street, allocation pour subsistance	80 00		
C. B. Brodie do	100 00		
Frais de port	64 00		
Réparations et meubles	52 65		
Nettoyage de bureau	212 00		
Combustible	196 00		
Abonnements	18 00		
Gardien de nuit	36 00		
Papeterie	37 25		
Bureau de la papeterie	112 56		
Impressions	51 00		
Imprimeur de la reine	46 46		
Divers	48 85		
		1,114 77	
			4,454 77
Bureau de l'auditeur et du sous-receveur général, Victoria :—			
Appointements		6,048 00	
Dépenses contingentes—Frais de port et télégrammes	34 25		
Papeterie	90 40		
Combustible	46 00		
Eau	12 00		
Fret	11 55		
Dépenses en monnaies	1 75		
Impressions	330 15		
Imprimeur de la reine	4 71		
Bureau de la papeterie	18 40		
Divers	31 09		
		580 30	
			6,628 30
A reporter			48,916 95

FRAIS DE GESTION—DÉTAILS des dépenses—*Suite*.

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			48,916 95
Bureaux de l'auditeur et du sous-receveur général, Charlottetown :—			
Appointements		3,300 00	
Dépenses contingentes—F. Loughran, commis surnuméraire	115 50		
E. R. Brow, commis surnuméraire	54 00		
P. DesBrisay	20 00		
D. McLeod, nettoyage de bureau	22 50		
Frais de port	29 00		
Eau	4 58		
Réparations et meubles	8 73		
Papeterie	2 20		
Bureau de la papeterie	35 76		
Imprimeur de la reine	64 96		
Entretien d'un édifice fédéral	258 98		
Divers	3 49		
		619 70	
			3,919 70
Bureaux de l'auditeur et du sous-receveur général, Prince-Arthur's Landing :—			
Appointements		300 00	
Dépenses contingentes—Loyer	50 00		
Charbon de terre	42 00		
Kérosine	6 00		
Bureau de la papeterie	9 22		
		107 22	
			407 22
Caisses d'épargnes rurales—Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Colombie-Britannique :—			
Appointements.—Nouvelle-Ecosse		6,109 17	
Nouveau-Brunswick		3,800 00	
Colombie-Britannique		799 95	
Dépenses contingentes—Nouvelle-Ecosse—Mines de l'Acadie	7 50		
Amherst	5 25		
Annapolis	27 96		
Antigonish	3 59		
Arichat	77 60		
Baddeck	7 08		
Barrington	7 89		
Digby	5 85		
Guysboro'	10 11		
Kentville	22 00		
Lingan	7 00		
Liverpool	9 89		
Lunenburg	4 61		
Maitland	13 72		
New-Glasgow	4 67		
Parrsboro'	22 50		
Pictou	3 97		
Port-Hood	10 50		
Shelburne	7 06		
Sherbrooke	8 30		
Sydney, C.-B	16 75		
Truro	13 39		
Weymouth			
Wallace	8 11		
Windsor	7 14		
Yarmouth	7 76		
		320 20	
A reporter		11,029 32	53,243 87

Frais de gestion—Détails des dépenses—*Suite.*

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		11,029 32	53,243 87
Caisses d'épargnes rurales—*Fin.*			
Dépenses contingentes—Nouveau-Brunswick :			
Chatham	10 53		
Dalhousie	37 00		
Frédéricton	14 00		
Hillsboro'	10 42		
Moncton	18 00		
Newcastle	11 78		
St-Andrews	58 31		
Sussex	16 42		
Woodstock	12 95		
		189 41	
Dépenses contingentes—New-Westminster, C.-B. :			
Papeterie	24 61		
Annonces	8 00		
Meubles	14 87		
Charbon de terre	23 00		
Nettoyage de bureau	15 50		
		85 98	
Dépenses contingentes générales-Caisses d'épargnes rurales:			
Thos. Gilmour, commis surnum., ministère des finances.	268 00		
Emile Capbert do do ...	184 00		
W. Tyndall do do ...	180 00		
C. J. Anderson, frais de voyages	600 00		
A. C. Johnston do	537 52		
C. M. Chambers	25 00		
L'hon. H. A. N. Kaulbach, services professionnels	120 00		
Imprimeur de la reine	1,002 40		
Bureau de la papeterie	45 85		
		2,962 77	
Agents de Londres :—			14,267 48
Commission sur rachat :			
Baring Frères	569 39		
Glyn, Mills, Currie et Cie	287 13		
Morton, Rose et Cie	4,430 61		
Banque de Montréal, Londres	1,737 46		
			7,024 59
Commission sur intérêt :			
Baring Frères	16,062 07		
Glyn, Mills, Currie et Cie	14,347 86		
Morton, Rose et Cie	279 72		
Agent de la couronne pour les colonies	138 70		
			30,828 35
Commission sur achat pour fonds d'amortissements :			
Baring, Frères et Cie	2,560 83		
Glyn, Mills, Currie et Cie	2,560 83		
			5,121 66
Courtage sur achat pour fonds d'amortissements :			
Glyn et Baring	2,610 50		
Agent de la couronne pour les colonies	380 81		
Banque d'Angleterre	430 70		
			3,422 01
Timbres, frais de port et télégrammes :—			
Glyn et Baring pour fonds d'amortissement	55 36		
Baring Frères	2,438 30		
Glyn, Mills, Currie et Cie	3,012 72		
Morton, Rose et Cie	163 29		
A reporter	5,669 67		113,907 96

Frais de gestion—Détails des dépenses—*Suite.*

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	5,669 67		113,907 96
Agents de Londres—*Fin.*			
Timbres, frais de port et télégrammes—*Fin.*			
Agent de la couronne pour les colonies	38 89		
Banque de Montréal, Londres	686 69		
			6,395 25
Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux :—			
Payé à diverses personnes employées dans cette division :			
L. L. Sutton	256 50		
J. F. Hyndman	156 75		
R. C. Waddell	156 75		
M. M. Hutchison	155 75		
L. Fitzgerald	154 50		
M. L. Ross	154 50		
A. M. Chesley	151 50		
G. S. Fleming	143 25		
M. A. Barrie	142 50		
M. Macaulay	141 75		
G. Simpson	141 00		
G. Dorion	140 25		
A. Armstrong	129 00		
M. A. Jolly	124 50		
M. A. Kelly	112 50		
F. Yeilding	75 00		
S. J. Munro	62 25		
C. Steacy	49 50		
A. B. Yeilding	48 00		
		2,496 75	
Commis surnuméraires, ministère des finances			
J. P. Taylor	912 50		
J C. Beatty	670 00		
C. E. Anderson, fils	64 00		
E. L. Taylor	62 00		
A. Lett	60 00		
		1,768 50	
Frais de voyages			
F. Toller	52 15		
S. Williams	26 00		
		78 15	
Commission sur billets fédéraux rachetés :			
Banque de la Colombie Britannique		286 51	
Couper des billets, sous-receveur général, Montréal		8 55	
Banque de Montréal, commission sur espèces délivrées		1,125 00	
			5,763 46
Commutation du droit de timbres sur les inscriptions			4,916 55
Impressions, annonces, inspection, frais de messagerie, etc., y compris l'impression des billets fédéraux :—			
Payé aux agents britanniques :			
Baring Frères	46 36		
Sir John Rose	855 19		
Morton, Rose et Cie	76 41		
Agent de la Couronne pour les colonies	21 90		
		999 86	
A reporter		999 86	130,983 22

Frais de gestion—Détails des dépenses—*Fin.*

Service.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	999 86		130,983 22
Impressions, annonces, etc—*Fin.*			
Frais de messagerie, etc. :			
Payé à Ottawa	2,448 76		
Toronto	802 26		
Montréal	1,108 95		
Halifax	133 25		
Saint-Jean	50 75		
Winnipeg	83 75		
Victoria	945 00		
		5,572 72	
Dépenses se rattachant aux compensations aux seigneurs :—			
H. S. Watson, commis surnuméraire, dép. des finances	730 00		
J. O. Archambault, frais judiciaires	10 00		
L. N. Dumouchel do	104 00		
P. Huot	108 00		
		952 00	
Frais de voyages :			
T. D. Tims	1,400 00		
C. Stanton	280 85		
J. A. Torrance	160 20		
C. B. Brodie	120 00		
G. Y. Crookshank	93 00		
C. F. Street	84 00		
		2,138 05	
Cie. de billets de banque de l'Amérique Britannique		49,244 16	
Bureau de la papeterie		728 92	
Divers frais judiciaires :			
J. N. Ritchie, *in re* sous-receveur général, Halifax, tiers-saisie	15 00		
J. N. Ritchie, *in re* Banque de Liverpool	36 00		
		51 00	
Banq. de Montr., Moncton, etc., frais de port sur bil. de l'I.P.E.		336 28	
Diverses dépenses :			
Banque de Montréal, Moncton, boîtes pour espèces	8 00		
W. Porter, boîtes d'emballages	31 10		
S. et H. Borbridge, sacs pour monnaie	23 40		
D. N. Charlebois, glace	6 45		
		68 85	
			60,091 84
			191,075 06

6—2

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
OTTAWA, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 18 de ce mois, renfermant un résumé comparatif de la dépense et des crédits affectés aux frais d'administration, et dont la différence exige des explications.

Je vous renvoie le document avec les observations suivantes :

a. Diminution due à l'économie apportée dans l'administration.

b. Augmentation due principalement à la location de boîtes pour y déposer les valeurs des compagnies d'assurance aujourd'hui transférées à Ottawa.

c. e. En économisant les fonds du crédit général.

d. N'exige aucune observation.

f. g. Due à l'économie apportée dans l'administration.

h. Dépense qui probablement cessera bientôt.

i. Y compris frais de voyages qui me paraissent faire partie intégrante des frais d'inspection et auxquels est dû l'excédant de dépense.

j. Agent employé une partie de l'année seulement.

k. l. m. v. Diminution due à la réduction des frais opérée par les agents de Londres à la suite de nouveaux arrangements.

n. o. p. Prévisions insuffisantes.

r. Une plus forte somme est demandée pour l'exercice actuel.

s. Sans prévisions. Un acte imposant des droits de timbre sur les effets canadiens a été édicté par le Parlement impérial dans le cours de sa dernière session. Ainsi, il sera fait à l'avenir des prévisions pour ce service.

t. Cette prévision a été refaite pour l'année courante.

u. L'observation *t* s'applique aussi à cet item. Je puis ajouter que l'impression des billets a nécessité des paiements considérables dans le cours de l'année.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 5 octobre 1881.

MONSIEUR,—Je remarque que les frais de transmission des billets de l'Ile du Prince-Edouard, reçus du chemin de fer Intercolonial par la banque à Moncton, n'est pas traitée comme déduction du revenu de cette voie ferrée, et cependant je suis d'avis qu'elle devrait l'être.

Peut-être vous plaira-t-il de charger M. Pottinger de voir à ce que cette dépense soit couverte par sa signature et qu'elle soit inscrite comme diminuant le revenu d'autant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement,
Ottawa.

MINISTÈRE DES FINANCES.
OTTAWA, 10 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai une lettre de M. Schreiber, renfermant copie de celle que vous lui avez envoyée à l'effet qu'il charge M. Pottinger de porter au compte de l'Interco-

lonial les frais de transmission à Moncton, des billets de l'Ile du Prince-Edouard. Cette lettre m'a été transférée pour que j'agisse en conséquence de l'arrangement fait pas ce ministère avec l'Intercolonial à l'effet que ces billets soient pris au pair aux différentes stations, afin que la circulation monétaire du pays ne soit gênée le moins possible.

Avant de soumettre la correspondance au bureau de la trésorerie, je vous prie de vouloir bien me faire connaître la raison pour laquelle vous pensez que cette dépense doit être portée au débit du chemin de fer.

A vous bien sincèrement,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 12 octobre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre au sujet des frais de transport à Moncton des billets de l'Ile du Prince-Edouard, je déclare ne pouvoir admettre que le chemin de fer a fait un gain de $1,000 si ce qui représente nominalement cette somme n'a pas légalement la valeur de $1,000 en or.

A mon avis, la dépense qu'il faut faire pour s'assurer les $1,000 est réellement un item à inscrire au débit du revenu et non à aucun compte de dépense.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Le sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 13 octobre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai soumis ce jour au bureau de la trésorerie la correspondance relative à la transmission à Moncton des billets de l'Ile du Prince-Edouard, et j'ai reçu instruction de vous informer que le bureau considère cette dépense comme se rattachant au transport de la monnaie, et qu'elle doit en conséquence être inscrite au compte du service qui lui est particulier : Compte des frais d'administration.

A vous bien sincèrement,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Son Excellence le Très honorable sir John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne, C.C., G.C.M.G., etc., etc., gouverneur général	.....	48,666 66			
Traitement, du 1er juillet au 10 nov. 1881, à $48,666.63 par année; traitement, du 21 janvier au 30 juin 1882, à $48,666.63 par année, et du 11 novembre 1881 au 30 janvier 1882, à $36,4 99.99 par année	46,322 70				
Son Excellence le lieut. général sir Patrick L. McDougall, G.C.M.G.: Traitement comme administrateur, du 11 novembre au 20 janvier 1882, à $12,166.67	2,343 93	.....	48,666 63	0 03	
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ontario	.....	10,000 00			
Son Honneur John Beverley Robinson: traitement comme lieut.-gouverneur, du 1er juillet 1881 au 22 juin 1882, à $10,000 par année, et du 23 au 30 juin 1882, à $7,500	9,944 45				
L'honorable J. H. Hagarty: traitement comme administrateur de l'Ontario, du 23 au 30 juin 1882, à $2,500 par année	55 55	.....	10,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de Québec	.....	10,000 00			
Son Honneur Théodore Robitaille	.....	.....	10,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse	.....	9,000 00			
Son Honneur A. G. Archibald, C.M.G	.....	.....	9,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick	.....	9,000 00			
Son Honneur R. D. Wilmot	.....	.....	9,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province du Manitoba et de Kéwatin	.....	10,000 00			
Son Honneur J. E. Cauchon... *a*	.....	.....	10,000 00		
A reporter	.....	96,666 66	96,666 63	0 03	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		96,666 66	96,666 63	0 03	
Lieut.-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest		7,000 00			
Son Honneur David Laird : traitement, du 1er juillet au 2 décembre 1881	2,955 01				
Son Honneur Edgar Dewdney : traitement, du 3 décembre 1881 u 30 juin 1 82.....c ..... *b*	1,155 87		4,110 88	2,889 12	
Lieut.-gouverneur de la province de la Colombie-Britannique		9,000 00			
Son Honneur A. N. Richards : traitem., du 1er au 19 juil 1881	459 68				
Son Honneur C. F. Cornwall : traitement, du 20 juil. 1881, au 30 juin 1882	8,540 32		9,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ile du Prince-Edouard		7,000 00			
Son Honneur T. H. Haviland			7,000 00		
Le haut commissaire du Canada dans le Royaume-Uni		10,000 00			
Sir Alex. T. Galt, G.C.M.G.			10,000 00		
Total		129,666 66	126,777 51	2,889 15	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général,

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. $1,000 sur cette somme lui sont payées comme gouverneur de Kéwatin.

b. Cette économie est due à ce que Son Honneur G. Dewdney a consenti à remplir les fonctions pour $2,000 par année, car il est en même temps commissaire des Sauvages.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Addit. au traitem. du secrét. du gouv. général.....	600 00	600 00		
Contrôleur et aides-de-camp	3,000 00	3,000 00		
1 premier commis..... *a*	2,350 00	2,337 35	12 65	
1 commis de 1re classe..... *b*	1,800 00	1,766 66	33 34	
1 commis de 2e classe ancienne..... *c*	1,350 00	1,237 50	112 50	
1 do cadette et sténographe.. *d*	1,000 00	1,008 29	.....	8 29
1 messager.....	500 00	500 00		
1 ordonnance..... *e*	500 00	.....	500 00	
	11,100 00	10,449 80	658 49	8 29
1 secrétaire du gouverneur, autorisé par 31 Vic., chap. 33.....	2,400 00	2,400 00		
	13,500 00	12,849 80	650 20	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. b. et *c.* Le premier commis, aux appointements de $2,350, a été mis à la retraite à partir du 1er juin 1882, et son successeur, qui a été promu de la première classe à cet emploi, n'a été nommé qu'avec des appointements de $2,200. Un commis de 2me classe ancienne a été nommé à l'emploi de 1er commis à compter de la même date.

d. Ces appointements ont été augmentés de $1,000 à $1,100 à partir du 1er juin.

e. L'ordonnance est compris dans le crédit, mais ses appointements sont payés à même les fonds affectés aux dépenses contingentes.

SECRÉTARIAT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 de ce mois, renfermant le compte comparatif de la dépense et des prévisions pour le bureau du secrétaire du Gouverneur général, j'ai l'honneur de vous informer que les items *a. b. c. d.* sont dus à ce que la mise à la retraite du premier commis est datée du 1er juin 1882, et à la promotion qui a été la conséquence de la retraite de M. Kidd.

Quant à l'item *e*, après examen il a été jugé à propos de payer les appointements l'ordonnance à même les fonds affectés aux dépenses contingentes et non à même le crédit, comme on l'avait d'abord projeté.

J'ai, etc.
C. STUART,
Pour le secrétaire du gouverneur général.

A l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef, commis ..... *a*	3,200 00	3,036 52	163 52	
1 adjoint du greffier ..... *b*	1,662 50	1,465 98	196 52	
1 commis de première classe	1,500 00	1,500 00		
2 commis de 2e classe ancienne.....	2,550 00	} 2,600 00		
Pour pourvoir à la promotion d'un commis de 2e cl. anc. à la 1re cl., du 1er juil. 1881.....	50 00			
2 commis de 2e classe cadette.....	1,750 00	1,750 00		
2 commis de 3e classe..... *c*	900 00	799 98	100 02	
Allocation pour secrétaire particulier..... *d*	600 00	500 00	100 00	
1 portier et messager.....	600 00	600 00		
4 messagers	1,900 00	1,900 00		
	14,712 50	14,152 44		
1 ministre, autorisé par 36 Vict., chap. 31—L'hon. A. W. McLelan.....	7,000 00	7,000 00		
	21,712 50	21,152 44	560 06	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. et *b.* Ce greffier est décédé le 23 avril ; son successeur a été promu de la première classe le 20 mai. Du 20 mai au 30 juin il n'a pas été payé d'appointements à des greffiers adjoints.

c. Dans les mois de novembre et décembre 1881, et de janvier 1882, il n'a pas été employé de commis de troisième classe.

d. Dans les mois de juillet et août 1881, il n'a pas été employé de secrétaire particulier.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,600 00	3,600 00		
1 premier commis	1,650 00	1,783 30	1 70	
Pour pourvoir à une augmentat. au 1er commis *a*	135 00			
2 commis de première classe *b*	2,800 00	233 32	2,566 68	
2 commis de 2e classe ancienne	2,550 00	5,075 01		2,525 01
Pour pourvoir aux appointements d'un commis de 2e classe ancienne, du 13 fév au 30 juin *c*	420 00	419 00	1 00	
2 commis de 2e classe cadette	1,600 00	1,600 00		
1 commis de 3e classe *d*	450 00	375 00	75 00	
Allocation pour le secrétaire particulier	600 00	600 00		
2 messagers *e*	900 00	632 58	267 42	
	14,705 00	14,318 21	2,911 80	2,525 01
1 ministre, autorisé par 36 Vic., c 31	7,000 00			
L'hon. sir Alex. Campbell, C.C.M.G	.....	7,000 00		
	21,705 00	21,318 21	386 79	
Division des pénitenciers.				
1 inspecteur des pénitenciers	2,750 00	2,750 00		
1 comptable	1,200 00	1,200 00		
1 sous-inspecteur, Colombie-Britannique *f*	250 00	83 33	166 67	
1 commis de 2e classe ancienne	1,150 00	1,150 00		
	5,350 00	5,183 33	166 67	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Ministère de la Justice.—En sus de son traitement comme sous-ministre de la justice, M. Lash a reçu les sommes suivantes :—

Dans l'affaire Mercer—droit de déshérence	$500 00	
" Doutre *vs.* la Reine	200 00	
" MacLean, Roger *vs.* la Reine	290 00	
Honoraires—deux défenses en droit	100 00	
" à compte—D. O'Connor	20 00	
" comme solliciteur des affaires des sauvages.	400 00	
		$1,510 00

M. A. Keefer a reçu, outre son traitement :—

En qualité de commissaire de la police fédérale $400 00

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

OTTAWA, 8 novembre 1882.

MÉMOIRE *pour l'auditeur général.*

a. Re $1.70.—On a fait hâtivement une prévision ($135) pour l'augmentation, (du 13 février au 30 juin 1882) des appointements d'un premier commis, appointements qui, de $1,650 furent portés à $2,000.

b. Re $233.32 —MM. Leslie et Hall ont été nommés commis de 1re classe à partir du 1er juin 1882, par conséquent, deux mois d'appointements ont été pris sur les $2,800 votées, soit $233 32.

Sur la balance des $2,800, savoir	$2,566 68
Et sur le crédit de	2,550 00
Total	$5,116 68

Il a été payé aux personnes suivantes :—

M. Fraser, à raison de $1,400 par année	$1,400 00
M. Keefer, " 1,200 "	1,200 00
M. Hall, (11 mois), à raison de $1,300 par année	1,191 67
M. Leslie, (11 mois), " 1,400 "	1,283 34
	$5,075 01

$50 votées pour un commis de 2me classe ancienne n'ont pas été utilisées.

M. Hall, qui a été promu de la 2me classe ancienne (et dont les appointements étaient de $1,300) à la première classe, à $1,400 d'appointements, a reçu pour le mois de juin $8.33 de trop de la somme votée. Cette somme a été prise sur les $50 non utilisées, ce qui, selon vos calculs, porterait à $41.67 l'excédant de l'estimation nécessaire.

c. Cette somme a été votée pour un commis de 2me classe ancienne, nommé et employé du 1er février au 1er juillet 1882. Le crédit voté excédait de $1 les prévisions nécessaires.

d. M. A. J. Fraser, commis de 3me classe à $450, a resigné le 1er mai et il a été payé jusqu'à cette date. Comme il ne lui a pas été donné de successeur, il reste une balance de $70 à utiliser.

e. P. Lynch, dont les appointements étaient de $500, a été mis à la retraite le 1er février 1882. M. Floyd—$216 d'appointements—a été augmenté à $250 depuis le 1er février 1882, et J. H. Lynch a été nommé à $250 le 1er avril 1882.

f. Le sous-inspecteur a été payé jusqu'au 1er avril, date de sa résignation.

GEO. W. BURBIDGE.

Sous-ministre de la justice.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MILICE ET DÉFENSE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 commis de 1ère classe	1,750 00	1,750 00		
2 commis de seconde classe ancienne ..... *a*	2,400 00	2,362 50	37 50	
1 do cadette ..... *b*	800 00	466 62	333 38	
1 premier commis, comptable	2,050 00	2,050 00		
1 commis de 1ère classe ..... *c*	1,600 00	1,612 50	.....	12 50
1 commis de seconde classe ancienne	1,400 00	1,400 00		
2 do cadette ..... *d*	1,800 00	1,825 00	.....	25 00
1 do ..... *e*	800 00	617 16	182 84	
1 directeur des approvisionnements	3,000 00	3,000 00		
1 commis de 1ère classe	1,600 00	1,600 00		
1 commis de 2e classe ancienne	1,400 00	1,400 00		
1 do cadette	1,000 00	1,000 00		
1 do do	900 00	900 00		
1 premier commis, division militaire	2,200 00	2,200 00		
1 commis de 1ère classe ..... *f*	1,450 00	1,400 00	50 00	
1 do surnuméraire	1,400 00	1,400 00		
2 commis de seconde classe ancienne	2,400 00	2,400 00		
2 do cadette ..... *g*	2,000 00	2,025 00	.....	25 00
Allocation au secrétaire particulier ..... *h*	600 00	586 50	13 50	
Commis de 3e classe ..... *j*	.....	59 68	.....	59 68
1 gardien de bureau	500 00	500 00		
3 messagers ..... *k*	1,490 00	1,169 93	320 07	
	35,740 00	34,924 89	937 29	122 18
1 ministre autorisé par 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. A. P. Caron	.....	7,000 00		
	42,740 00	41,924 89	815 11	
Montant imputé au crédit pour l'aug. du personnel	.....	.....	59 68	
			755 43	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Milice et défense.—

M. C. B. O'Meara, en sus de ses appointements, a reçu comme payeur d'état-major du district militaire n° 4 ..... $200 00

En sus de ses appointements, M. D A. McDonald a reçu, comme officier pourvoyeur du camp d'Ottawa 75 00

$275 00

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

MINISTÈRE DE LA MILICE,
OTTAWA, 4 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre l'état ci-joint indiquant les causes de la différence entre le crédit et la dépense pour les appointements des employés de ce ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. EUG. PANET,
Sous-ministre de la milice.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DE LA MILICE,
OTTAWA, 4 novembre 1882.

MÉMOIRE *en réponse à la lettre de l'auditeur général du* 25 *octobre* 1882, *demandant des explications au sujet de la dépense pour les appointements du ministère de la milice,* 1881-82.

a. Une augmentation en vertu de la loi à compter du 1er avril 1882, accordée par arrêté du conseil, 3 avril 1882. Prévision pour cette augmentation faite pour toute l'année.

b. Un commis de 2ème classe cadette a résigné le 31 janvier 1882.

c. Partie de l'augmentation en vertu de la loi, depuis le 1er avril 1882—arrêté du conseil du 3 avril 1882.

d. Commis de 2ème classe cadette promu à la classe ancienne, depuis le 1er juin 1882—arrêté du conseil du 23 mai 1882.

e. Résignation d'un commis de 2ème classe cadette le 18 janvier 1882—arrêté du conseil du 18 octobre 1881. Son successeur nommé le 1er mai 1882—arrêté du conseil du 23 mai 1882.

f. Prévision excédant le chiffre d'une augmentation d'appointements.

g. Un commis de 2ème classe cadette promu à la 2ème classe ancienne, depuis le 1er avril 1882—arrêté du conseil du 28 juillet 1882.

h. Allocation au secrétaire particulier, partie non payée.

j. Un messager congédié avant le 1er juillet 1881, son successeur nommé depuis le 29 janvier 1882—arrêté du conseil du 3 avril 1882.

k. Nomination d'un commis de 3ème classe depuis le 24 mai 1882—arrêté du conseil du 28 juillet 1882.

C. EUG. PANET,
Sous-ministre de la milice.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis	2,400 00	2,400 00		
1 do	1,900 00	1,900 00		
1 do gardien des archives	2,100 00	2,100 00		
1 imprimeur de la reine	2,200 00	2,250 00		
Pour pourvoir à l'augmentation statutaire, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882	50 00			
1 sous-régistraire général *a*	2,100 00	2,125 00	.....	25 00
4 commis de 1re classe *b*	6,450 00	6,437 50	12 50	
2 commis de 2me classe ancienne *c*	2,650 00	2,625 00	25 00	
8 commis de 2me classe cadette *d*	6,750 00	9,095 77	.....	2,195 77
Pour pourvoir à la promotion de 3 commis de 3me classe à la 2me cadette	150 00			
10 commis de 3me classe *e*	6,250 00	4,041 66	2,358 34	
Pour pourvoir aux appoint. d'un commis de 3me classe, du 1er avril au 30 juin 1882	150 00			
Allocation pour le secrétaire particulier	600 00	600 00		
Pour pourvoir aux app. d'un aide-messager, du 1er janvier au 30 juin 1882 *f*	100 00	.....	100 00	
Pour pourvoir aux appointements d'un trieur et emballeur, du 1er janvier au 30 juin 1882 *g*	175 00	.....	175 00	
5 messagers *h*	2,435 00	2,420 00	15 00	
	39,660 00	39,194 93	2,685 84	2,220 77
1 ministre, autorisé par 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. Jos. Alfred Mousseau	.....	7,000 00		
	46,660 00	46,194 93	465 07	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Secrétariat d'Etat.—M. Grant Powell, en sus de ses appointements, a reçu la somme suivante :—

En qualité de secrétaire de la commission du service civil 1868 ..... $200 00

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

SECRÉTARIAT D'ETAT.

OTTAWA, 8 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 du mois dernier, j'ai l'honneur d'offrir les explications suivantes de la différence entre la dépense et le crédit affecté à ce ministère :

Dépense — Inférieure aux prévisions.	Dépense — Excédant les prévisions.			
$	$ 25 00	*a.* Augmentation des appointements du sous-régistraire général laissée de côté.....	$	$ .....
$ 12 50	.....	*b.* Augmentation d'un commis de première classe, prévisions pour un an.	.....	.....
25 00	.....	*c.* Augmentation d'un commis de deuxième classe, prévisions pour un an...	.....	.....
.....	2,195 77	*d.* Augmentation de huit commis de deuxième classe ancienne, prévisions pour un an.....	150 00	.....
.....	.....	—Commis de deuxième classe cadette transféré au service extérieur et replacé plus tard dans son premier emploi.....	62 50	.....
.....	.....	—Commis de deuxième classe cadette transféré au département des travaux publics.....	850 00	.....
.....	.....	—Cinq commis de troisième classe promus à la seconde classe cadette....	.....	.....
			1,062 50	3,258 27
2,358 34	.....	*e.* Augmentation de cinq commis de troisième classe, prévisions pour un an.	83 34	.....
.....	.....	—Cinq commis de troisième classe promus à la deuxième classe cadette...	3,250 00	.....
.....	.....	—Commis de troisième classe, prévisions comme s'il eût appartenu à la deuxième classe cadette.....	.....	600 00
.....	.....	—Il n'a pû être fait de prévisions pour un commis de troisième classe, dont la nomination ne compte que de mai 1881.....	.....	400 00
.....	.....	—Prévisions de $600 pour un commis de troisième classe nommé à $500.....	25 00	.....
			3,358 34	1,000 00
100 00	.....	*f.* Pas de nominations.....	.....	.....
175 00	.....	*g.* Pas de nominations.....	.....	.....
15 00	.....	*h.* Augmentation d'un messager, prévisions pour un an.....	.....	.....
$2,685 84	$2,220 77			
2,220 77				

$ 465 07 de moins que les prévisions.

Conformément à votre désir je vous renvoie l'état que renfermait votre lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

M. J. L. MCDOUGALL, Auditeur général.

EDOUARD J. LANGEVIN, *Sous-secrétaire d'Etat*

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 18 2, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 commis de 1re classe *a*	3,000 00	1,299 96 960 00	800 04	
1 do	2,200 00	2,200 00		
3 premiers commis *b*	5,200 00	4,900 00	300 00	
7 do *c*	10,250 00	962 72	9,287 28	
8 commis de 2e classe ancienne *d*	9,450 00	11,808 22	.....	2,358 22
18 do cadette *e*	13,950 00	11,666 55	2,283 45	
Allocation pour secrétaire particulier	600 00	600 00		
Commis de 3e classe *f*	.....	1,300 00	.....	1,300 00
Police à cheval du Nord-Ouest.				
Premier commis	2,100 00	2,100 00		
Commis de 1re classe	1,350 00	1,350 00		
Commis de 2e classe ancienne	1,150 00	1,150 00		
Messagers.				
5 messagers *g*	2,130 00	1,777 50	352 50	
	54,580 00	45,214 95	13,023 27	3,658 22
1 ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31 $7,000 00 Trait. addit comme premier ministre. 1,000 00	8,000 00			
Le Très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B.	.....	8,000 00		
	62,580 00	53,214 95	9,365 05	
Somme portée au compte du crédit affecté à l'augmentation du personnel	.....	.....	1,300 00	
			8,065 05	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Ministère de l'intérieur.—En sus de ses appointements, M. C. C. Rogers a reçu $30 pour avoir copié des documents publics dans le bureau du gouverneur général.

En sus de leurs appointements et comme membres du bureau d'examinateurs des arpenteurs fédéraux, les messieurs dont les noms suivent ont reçu chacun :—

M. A. Russell	$80
E. Deville	80
A. Lang	80
W. F. King	30

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Due à la promotion d'un employé comme sous-chef et à cell e de son successeur de la 2ème classe ancienne, avec $1,800 d'appointements.

b et *g*. Surestimation.

c Tel qu'indiqué, les prévisions étaient pour sept commis de 1ère classe, mais la seule inscription faite à ce compte a été pour les appointements de quatre employés promus de la 2ème classe cadette à la fin de l'année.

d. Bien que les prévisions ne soient que pour huit, il y en avait douze dans cette classe à la fin de l'exercice, et seulement quatre ont été payés pour toute l'année.

e. Seulement douze employés dans cette classe et l'un d'eux a résigné en avril.

f. Prévision pour le transfert d'un commis de 2ème classe cadette, mais la promotion n'a pas eu lieu.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 27 octobre 1882.

MONSIEUR,—Le ministre de l'intérieur m'a chargé d'accuser réception de votre lettre du 25 de ce mois, demandant des explications de la différence entre la dépense et le crédit affecté aux traitements de ce ministère ; et de vous dire que la Trésorerie s'est opposée au paiement de certaines augmentations pour lesquelles une somme avait été portée au budget et votée par le parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

AFFAIRES DES SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis	2,000 00	2,000 00		
2 commis de 2e classe ancienne	2,800 00	2,800 00		
3 do do *a*	3,350 00	3,224 99	125 01	
6 do cadette *b*	5,000 00	3,949 99	1,050 01	
3 do de 3e classe *c*	1,950 00	2,080 70	.....	130 70
2 messagers *d*	800 00	579 44	220 56	
	19,100 00	17,835 12	1,395 58	
	19,100 00	17,835 12	1,264 88	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON,

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 octobre 1881.

EXPLICATION *de la différence entre la dépense et le crédit affecté aux appointements, pour l'exercice terminé le* 30 *juin* 1882.

a. Prévision pour deux commis de 2ème classe cadette pour un an. Ils n'ont été payés que pour six mois.

b. Un a résigné le 1er avril 1882.

c. Deux nouvelles nominations, l'une à $400 et l'autre à $600. Une semaine à l'un et deux semaines à l'autre n'ont pas été payées.

d. Un promu de la 3ème classe et un a été congédié le 31 mai 1882.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
1 sous-auditeur	2,400 00	2,400 00		
4 commis de 1re classe	6,250 00	6,250 00		
2 do 2me do ancienne	2,550 00	2,550 00		
7 do do cadette *a*	6,150 00	6,232 89	.....	82 89
1 do 3e do *b*	475 00	349 96	125 04	
2 messagers	1,000 00	1,000 00		
	18,825 00	18,782 85	125 04	82 89
1 auditeur général, autorisé par 41 Vic., chap. 7..	3,200 00			
J. L. McDougall	.....	3,200 00		
	22,025 00	21,982 85	42 15	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a et *b*. L'augmentation annuelle de deux commis, bien que comprise dans les prévisions pour l'année entière, n'a été payée que pour six mois. Absent pendant 15 jours, un employé n'a pas été payé pour ce temps. Un commis promu de la 3me classe à la 2me classe cadette le 1er avril 1882.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, grand-livre fédéral	2,075 00	2,075 00		
1 do dépenses contingentes	2,400 00	2,400 00		
1 do caisse d'épargnes	2,150 00	2,150 00		
1 do monnaie du Canada	2,200 00	2,200 00		
4 commis de 1re classe *a*	6,950 00	6,800 00	150 00	
12 commis de 2e classe ancienne *b*	18,850 00	19,134 94	.....	284 94
11 do do cadette *c*	11,100 00	9,900 03	1,199 97	
2 commis de 3e classe *d*	1,150 00	999 93	150 07	
Allocation au secrétaire particulier	400 00	400 00		
5 messagers *e*	2,450 00	2,435 00	15 00	
Conseil de la trésorerie.				
1 secrétaire	1,000 00	1,000 00		
1 commis de 1re classe *f*	1,750 00	.....	1,750 00	
	55,675 00	52,694 90	3,265 04	284 94
1 ministre autorisé par 36 Vic., chap. 31	7,000 00	.....		
L'hon. sir S. L. Tilley, C.B., C.C.M.G.	.....	7,000 00		
	62,675 00	59,694 90	2,980 10	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, renfermant un état des crédits affectés aux traitements des employés de ce ministère, et demandant une explication de la différence entre la dépense et ces crédits. En réponse, j'ai à vous dire que l'item *a* comporte une économie de $150, due à la promotion d'un commis de première classe dont les appointements ont été portés à $1,550, celui qui remplit la vacance recevant $1,400.

b. Due à des promotions résultant de changements dans le personnel.

c. Economie due à ce qu'une vacance n'a pas été remplie et à des promotions.

d. Due à la résignation de M. Brodie et à la promotion de M. Stanton.

e. Surestimation.

f. Vacance non remplie,

Bien sincèrement à vous,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 commissaire	3,200 00	3,200 00		
1 sous-commissaire	2,400 00	2,400 00		
1 premier commis, comptable *a*	2,000 00	2,025 00	.....	25 00
5 commis de 1re classe *b*	7,900 00	7,800 00	100 00	
7 commis de 2e classe ancienne *c*	8,100 00	8,071 39	28 61	
9 do do cadette *d*	7,200 00	5,733 33	1,466 67	
1 aide dans le laboratoire	700 00	700 00		
Allocation au secrétaire particulier	400 00	400 00		
2 messagers *e*	980 00	990 00	.....	10 00
	32,880 00	31,319 72	1,595 28	35 00
1 ministre, autorisé par 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. Jas. C. Aikins, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 22 mai 1882	.....	6,266 09		
L'hon. John Costigan, depuis le 23 mai jusqu'au 30 juin 1882	.....	733 91		
	39,880 00	38,319 72	1,560 28	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON,

---

a et *e*. Prévisions insuffisantes.

b, *c* et *d*. Prévisions plus que suffisantes. Les augmentations annuelles étaient pour une plus courte période que celle calculée et de nouvelles nominations projetées dans la 2me classe cadette n'ont pas été faites.

En sus de son traitement comme sous-ministre du revenu de l'intérieur, M. A. Brunel a reçu :

Montant porté au compte des poids et mesures	$800 00
Comme membre de la commission du service civil	168 00
	$968 00

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.
OTTAWA, 25 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous dire que la différence entre la dépense et le crédit affecté aux traitements des employés du revenu de l'intérieur (service intérieur), est due aux faits suivants :—

La prévision pour M. J. Johnston était de $1,800, mais il ne lui a été payé que $1,675 ; différence, $125.

Les deux nouveaux officiers pour lesquels une prévision de $1,400 a été faite n'ont été nommés que dans la dernière partie de juin 1882.

Ces deux items constituent la principale différence dont il est question.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. MIALL,
Sous-commissaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
1 commissaire	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis	2,350 00	2,350 00		
1 do comptable	2,400 00	2,400 00		
7 commis de 1re classe	11,550 00	8,700 00	2,850 00	
5 commis de 2e classe ancienne	6,050 00	7,474 97	.....	1,424 97
6 do cadette	4,900 00	4,079 16	820 84	
2 commis de 3e classe	1,100 00	2,208 26	.....	1,108 26
Allocation au secrétaire particulier	600 00	575 00	25 00	
2 messagers	960 00	869 58	90 42	
	33,110 00	31,856 97	3,786 26	2,533 23
1 ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
L'hon. M. Bowell	.....	7,000 00		
	40,110 00	38,856 97	1,253 03	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

En sus de son traitement comme sous-ministre des douanes, M. J. Johnson a reçu :—

Comme président de la commission des douanes, du 1er janvier 1879 au 30 juin 1882, à $800 par année	$2,800 00
MOINS—Payé en 1880-81	1,000 00
	$1,800 00

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 28 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 de ce mois, renfermant un état de la dépense et des crédits affectés aux traitements des employés de ce département, et demandant une explication de la différence entre les deux.

L'excédant du crédit sur la dépense est de $1,153.03, et cela est dû au décès de deux commis de 1re classe dans le cours de l'année et aux mesures prises pour que les fonctions de ces derniers fussent remplies par des commis de classes inférieures.

Le personnel a subi les changements suivants :—

Cinq commis de 2me classe cadette promus à la 2me classe ancienne ; un commis de 3me classe promu à la 2me classe cadette ; deux nouvelles nominations dans la 3me classe ; un messager promu à la 3me classe ; un messager nommé au salaire minimum en remplacement du messager promu, et le secrétaire particulier, à $600 d'appointements, a été placé dans le service extérieur, son successeur ne recevant que $300.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON,
Commissaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3.200 00	3,200 00		
1 premier commis, secrétaire	2,800 00	2,800 00		
1 do sous-secrétaire	2,000 00	2,050 00		
Pour pourvoir à l'augmentation statutaire des appointements du sous-secrétaire	50 00			
4 commis de 1ère classe *a*	6,650 00	4,825 00	1,825 00	
7 do 2me do ancienne *b*	9,500 00	9,316 67	183 33	
17 do 2me do cadette *c*	12,550 00	4,166 59	8,383 41	
10 commis de 3me classe *d*	4,950 00	10,980 62	.....	6,030 62
Commis stagiaires *e*	.....	455 00	.....	455 00
1 premier commis, comptable	2,800 00	2,800 00		
1 do caissier	2,200 00	2,200 00		
1 do sous-comptable	2,200 00	2,200 00		
1 commis de 1ère classe	1,650 00	1,650 00		
Pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1ère classe, du 1er avril au 30 juin 1882 *f*	450 00	1,050 02	.....	600 02
7 commis de 2me classe ancienne *g*	8,750 00	4,058 31	4,691 69	
13 do cadette *h*	10,400 00	8,204 07	2,195 93	
3 commis de 3me classe *j*	1,700 00	5,417 44	.....	3,717 44
Commis stagiaire *k*	.....	50 00	.....	50 00
1 premier commis, surint. des mand. d'argent *l*	2,200 00	537 48	1,662 52	
Pour pourvoir aux appointements du sous-surintendant, du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882.	1,500 00	1,500 00		
1 commis de 1ère classe	1,800 00	1,800 00		
1 do *m*	.....	300 03	.....	300 03
5 commis de 2me classe ancienne *n*	6,350 00	6,287 50	62 50	
11 do cadette *o*	9,200 00	6,426 91	2,773 09	
3 commis de 3me classe *p*	1,650 00	3,616 42	.....	1,966 42
Commis stagiaires *q*	.....	532 25	.....	532 25
1 premier commis, surint. des caisses d'épargne...	2,400 00	2,700 00		
Pour pourvoir à l'augmentation des appoint. du surint., du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882 ...	300 00			
1 commis de 1ère classe	1,700 00	1,775 00		
Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du sous-surintendant, du 1er octobre 1881 au 30 juin 1882	75 00			
1 commis de 2me classe ancienne *r*	1,250 00	1,225 00	25 00	
8 do cadette *s*	6,900 00	5,553 16	1,346 84	
7 commis de 3me classe *t*	3,250 00	3,709 56	.....	459 56
1 commis stagiaire *u*	300 00	849 99	.....	549 99
3 messagers *v*	1,450 00	1,810 00	.....	360 00
Allocation pour secrétaire particulier	600 00	600 00		
	112,775 00	104,647 02	23,149 31	15,021 33
1 ministre autorisé par 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. John O'Connor, du 1er juillet 1881 au 22 mai 1882	.....	6,266 09		
L'hon. John Carling, du 22 mai au 30 juin 1882	.....	733 91		
Somme imputable sur le crédit pour augmentation du personnel	119,775 00	111,647 02	8,127 98	
	.....	.....	1,037 25	
			7.090 73	

En sus de son traitement comme sous-directeur général des postes, M. W. H. Griffin a reçu : —

Comme président de la commission du service civil...	$400 00
Comme membre de cette commission et en sus de son traitement, M. White a aussi reçu.....	313 00
	$713 00

---

a. Il n'y en avait que trois d'employés, et leur augmentation annuelle, bien que calculée pour toute l'année, n'a été donnée que pour six mois.

b. Six ont été employés toute l'année et deux de la classe cadette ont été promus le 1er juin.

c. Seulement six employés, dont deux jusqu'au 31 mai, date de leur promotion à la 2me classe cadette.

d. Vingt sont restés dans cette classe, les promotions projetées à la 2me classe cadette n'ayant pas eu lieu.

e. Nouvelles nominations.

f. Cette promotion a été faite le 1er octobre 1881, au lieu de l'avoir été le 1er avril 1882, conformément aux prévisions.

g. Deux employés toute l'année ; un est décédé en septembre 1881 ; un a été promu le 1er octobre 1881, et un a été promu de la 2me classe cadette à la suivante le 1er octobre 1881.

h. Onze employés seulement pendant un mois ; un pendant trois mois ; un pendant onze mois et le reste toute l'année.

j. Onze restèrent dans cette classe, les promotions projetées n'ayant pas eu lieu.

k. Nouvelle nomination—du 1er mai.

l. Surintendant décédé en septembre. Il ne lui a pas été donné de successeur, le contrôle ayant été confié au surintendant des caisses d'épargnes, dont les appointements ont été augmentés à raison de ce service additionnel qu'il remplit.

m. Cette promotion a été faite le 1er avril 1882.

n. Bien que calculées pour toute l'année, les augmentations annuelles n'ont été payées à deux que pour six mois et à un que pour trois mois.

o. Seulement neuf employés, dont deux n'ont été promus à cette classe que le 1er avril 1882.

p. Sept restèrent dans cette classe, les promotions projetées n'ayant pas eu lieu.

q. Nouvelles nominations—du 1er janvier 1882.

r. Bien que calculée pour toute l'année, l'augmentation annuelle n'a été payée que pour six mois.

s. Deux promotions, pour lesquelles des prévisions avaient été faites pour toute l'année, n'ont eu lieu que le 30 septembre 1881 et le 1er avril 1882 ; un n'avait été nommé que le 1er juin 1882 et l'autre n'avait pas fait le temps de service voulu.

. Onze employés, dont trois n'ont servi qu'en différents temps.

u. Trois employés, les prévisions n'étant que pour un.

v. Quatre employés, les prévisions n'étant que pour trois.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai reçu ordre d'accuser réception de votre lettre du 25 de ce mois, renfermant un état de la dépense et du crédit affecté aux traitements des employés de ce département, et demandant une explication de la différence qui existe entre eux. En réponse je vous informe que cette différence est due à ce que des promotions et autres changements, pour lesquels des prévisions avaient été faites, n'ont pas eu lieu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. WHITE,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

AGRICULTURE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 secrétaire	2,450 00	2,450 00		
3 commis de 1ère classe *a*	4,650 00	4,504 02	145 98	
3 commis de seconde classe ancienne *b*	4,000 00	4,050 00	.....	
1 do cadette	800 00	800 00		
1 commis de 3e classe	450 00	450 00		
1 attaché, service spécial *c*	1,350 00	1,400 00	.....	50 00
1 commis stagiaire *d*	300 00	.....	300 00	
1 gardien de bureau *e*	500 00	.....	500 00	
Allocation pour secrétaire particulier	600 00	600 00		
2 messagers *f*	830 00	1,360 41	.....	530 41
1 premier commis	2,200 00	2,200 00		
1 commis de 1ère classe *g*	1,400 00	1,425 00	.....	25 00
3 commis de seconde classe ancienne *h*	3,950 00	5,972 75	.....	2,022 75
4 do cadette *j*	3,400 00	3,029 91	370 09	
4 commis de 3e classe *k*	2,640 00	1,313 35	1,326 65	
1 commis stagiaire *l*	300 00	.....	300 00	
1 réparateur des modèles	450 00	450 00		
2 gardiens des modèles	900 00	900 00		
	34,370 00	34,105 44	2,942 72	2,678 16
1 ministre, autorisé par 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. J. H. Pope	.....	7,000 00		
	41,370 00	41,105 44	264 56	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a, *d*, *e*, *j*, *k* et *l*. Prévisions plus que suffisantes.
b, *c* et *g*. Il n'a pas été fait de prévisions pour les augmentations annuelles.
f. Quatre messagers employés, un pour le mois de juin seulement.
h. Trois promotions de la 2me classe cadette à celle-ci, à $1,100 chacune, ce qui porte à six le nombre dans cette classe, tandis que les prévisions n'étaient que pour trois.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 8 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 octobre, renfermant un état de la dépense et du crédit affecté aux traitements de l'année dernière, j'ai l'honneur de vous dire que la différence entre leurs différents chiffres est due à la promotion d'employés d'une classe à une autre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ s.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 commissaire des pêcheries, premier commis	2,400 00	2,400 00		
1 premier commis, comptable	2,250 00	2,250 00		
1 do	2,250 00	2,250 00		
2 commis de 1re classe	3,600 00	3,600 00		
4 commis de 2e classe ancienne *a*	5,100 00	4,000 00	1,100 00	
9 do cadette *b*	8,050 00	8,726 55	.....	676 55
4 commis de 3e classe *c*	2 150 00	2,172 91	.....	22 91
Secrétaire particulier	300 00	300 00		
2 messagers	890 00	890 00		
	30,190 00	29,789 46	1,100 00	699 46
Ministre, 36 Vic-, chap. 31	7,000 00			
L'hon. J. C. Pope	.....	7,000 00		
	37,190 00	36,789 46	400 54	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Le décès de l'un a fait que cette partie des prévisions n'a pas été employée.
b. Trois nouvelles nominations faites dans la dernière partie de l'année, et une le 23 juillet 1881.
c. Une nomination dans la 3e classe le 15 juin 1882.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef		3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, secrétaire	*a*	1,850 00	1,825 00	25 00	
1 ingénieur en chef		3,000 00	3,000 00		
1 architecte en chef	*b*	3,000 00	3,000 00		
1 premier commis, comptable	*c*	1,900 00	1,875 00	25 00	
3 do division des ingénieurs		1,850 00	1,850 00		
4 commis de 1re classe	*d*	4,700 00	3,475 00	1,225 00	
1 commis de 2e classe ancienne	*e*	4,750 00	4,999 63	.....	249 63
4 commis de 2e classe cadette	*f*	2,550 00	3,530 87	.....	980 87
3 commis de 3e classe	*g*	2,100 00	1,680 83	419 17	
Secrétaire particulier	*h*	600 00	208 30	391 70	
2 messagers	*j*	1,000 00	786 87	213 13	
		30,500 00	29,431 50	2,299 00	1,230 50
Ministre, 36 Vic., chap. 31		7,000 00			
Sir H. Langevin, C.B., C.C.M.G		.....	7,000 00		
		37,500 00	36,431 50	1,068 50	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a et *c*. Augmentation annuelle calculée pour toute l'année, mais payée pour la moitié seulement.

d. $1.20 votée pour un commis rédacteur pour les affaires légales. Emploi encore vacant.

e. Un commis nommé à $1,100 et un autre promu à la 2me classe cadette.

f. Un commis promu de la 2me classe ancienne et un autre nommé aux appointements de $700.

h. Appointements payés seulement depuis le 1er février.

j, Un messager promu à la 3me classe.

b. En sus de cette somme, $322 ont été payés au titulaire de cet emploi, et portés au compte du crédit de $5,000 voté pour de nouvelles nominations.

g. Seulement trois nommés depuis le 1er juin 1882. Deux payés pour toute l'année.

j. Un messager était employé au salaire de $330, mais il a été promu à la 3me classe le 23 mai 1882.

En sus de ses appointements, M. A. J. Kingston a reçu $34.85 pour travail surnuméraire au secrétariat d'Etat.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction de vous renvoyer l'état des crédits affectés aux traitements de l'an dernier, transmis avec votre lettre du 25 du mois dernier, et d'attirer votre attention sur les notes faites par le comptable sur ce document.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	4,100 00	4,100 00		
1 premier commis, secrétaire	2,400 00	2,400 00		
1 do comptable *a*	2,200 00	2,212 50	.....	12 50
1 do *b*	1,900 00	1,862 50	37 50	
1 ingénieur en chef, canaux	4,500 00	4,500 00		
1 do chemin de fer en exploitation	4,000 00	4,000 00		
7 commis de 1re classe *c*	11,200 00	10,425 00	775 00	
1 commis de 2e classe ancienne *d*	1,400 00	2,139 44	.....	739 44
7 do cadette *e*	6,450 00	5,737 64	712 36	
2 commis de classe *f*	950 00	866 67	83 33	
Allocation au secrétaire particulier	600 00	600 00		
2 messagers *g*	884 00	840 00	44 00	
	40,584 00	39,683 75	1,652 19	751 94
1 ministre, autorisé by 36 Vic., c. 31	7,000 00			
L'hon. sir Charles Tupper, C.B., C.C.M.G.	.....	7,000 00		
	47,584 00	46,683 75	900 25	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Prévisions insuffisantes. Promu à la première classe le 1er avril 1882.

b, c, f et *g.* Surestimation. Augmentation annuelle calculée en certains cas pour l'année, tandis qu'elle ne devait être payée que pour trois mois.

d. Due à des promotions de la 2me classe cadette à celle-ci et à la nomination d'un employé en remplacement d'un autre, décédé.

En sus de son traitement comme ingénieur en chef du Pacifique, M. C. Schreiber a reçu	$1,500 00
En sus de ses appointements et comme secrétaire particulier de C. Schreiber, M. L. K. Jones a reçu	100 00
En sus de ses appointements, et pour traduction au secrétariat d'Etat, M. T. Cross a reçu	5 00
	$1,605 00

DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET CANAUX,
OTTAWA, 3 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 du mois dernier, demandant une explication de la différence entre la dépense pour les traitements de ce ministère et le crédit y affecté, j'ai l'honneur de vous transmettre un état de cette dépense avec les explications voulues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

AUGMENTATION DU PERSONNEL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses qu'entraîneront des changements probables dans le personnel ou autres	5,000 00			
Milice et défense :—1er commis de 3e classe, partie de l'année	.....	59 68		
Intérieur :—2 commis de 3e classe, pour l'année	.....	1,300 00		
Ministère des postes :—Commis stagiaires, pour parties de l'année	.....	1,037 25		
Travaux publics :—Premier architecte, du 1er novembre au 9 décembre 1881	.....	322 00		
	5,000 00	2,718 93	2,281 07	
Conseil du service civil	600 00			
Appointements du président et du secrétaire	.....	600 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

RÉCAPITULATION.

Gouvernement civil pour l'année 1881-82.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Traitement du gouverneur général	48,666 66	48,666 63		
do lt-gouverneur de l'Ontario	10,000 00	10,000 00		
do do Québec	10,000 00	10,000 00		
do do la Nouvelle-Ecosse	9,000 00	9,000 00		
do do du Nouv.-Brunswick	9,000 00	9,000 00		
do do Manitoba et Kéwatin	10,000 00	10,000 00		
do do Territoires du N.-O.	7,000 00	4,110 88		
do do Col.-Britannique	9,000 00	9,000 00		
do do Ile du Prince-E	7,000 00	7,000 00		
do 12 ministres à $7,000 chacun	84,000 00	84,000 00		
do premier ministre	8,000 00	8,000 00		
do secrétaire du gouverneur général	2,400 00	2,400 00		
do auditeur général	3,200 00	3,200 00		
do haut-commissaire du Canada	10,000 00	10,000 00		
Autorisés par des lois spéciales	227,266 66	224,377 51		
Secrétaire du gouverneur général	11,100 00	10,449 80		
Conseil privé	14,712 50	14,152 44		
Ministère de la justice	14,705 00	14,318 21		
do division des pénitenciers	5,350 00	5,183 33		
Milice et défense	35,740 00	34,865 21		
Secrétaire d'Etat	39,660 00	39,194 93		
Intérieur	54,580 00	43,914 95		
do division des sauvages	19,100 00	17,835 12		
Auditeur général	18,825 00	18,782 85		
Finances	52,925 00	51,694 90		
Conseil de la trésorerie	2,750 00	1,000 00		
Revenu de l'intérieur	32,880 00	31,319 72		
Douanes	33,110 00	31,856 97		
Directeur général des postes	112,775 00	103,609 77		
Agriculture	34,370 00	34,105 44		
Marine et pêcheries	30,190 00	29,789 46		
Travaux publics	30,500 00	29,431 50		
Chemins de fer et canaux	40,584 00	39,683 75		
Augment. du personnel, nouv. appointments, etc.	5,000 00	2,718 93		
Conseil du service civil	600 00	600 00		
Dépenses contingentes des ministères	141,250 00	162,061 61		
Bureau de la papeterie, pour papeterie	5,000 00	4,172 47		
Dépenses contingentes du haut commissaire du Canada à Londres	5,250 00	5,085 25		
Total	968,223 16	950,204 12		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Examiné,

John B. Simpson.

6—4½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.

BUREAU DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			16,000 00			
Abonnements à des journaux		810 01				
Annonces dans les journaux		109 41				
				919 42		
Livres de renseignements *a*				297 82		
Télégraphie et téléphones—						
Cie du télég. de Montréal	428 70					
do Dominion	76 53					
do Western Union	231 25					
do Grand N.-Ouest	966 88					
do Mut. du Canada	38 4					
Lt.-col. De Winton	251 68					
Major Clutter	14 06					
		2,007 34				
Cie de téléphone Bell		215 00				
				2,222 34		
Frais de port, transport et frais de messageries—						
Directeur de poste, Québec	25 39					
do Halifax	14 93					
do Ottawa	260 39					
do Winnipeg	109 52					
do Montréal	7 31					
Lt.-col. De Winton	0 10					
		357 64				
Transport et frais de messageries		25 07				
				382 71		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—						
Son Excellence le gouverneur-général frais de voyages		5,000 00				
Sir Patrick L. McDougall, C.C.M.G., frais de voyages		74 85				
Lt.-col. De Winton, frais de voyages *b*	298 45					
Lt.-col. De Winton, louage de voit.	36 75					
		335 20				
Lt.-col. Stuart, frais de voyages	190 00					
do louage de voitures.	30 50					
		220 50				
W. Campbell, frais de voyages. *c*		501 26				
C. J. Jones do		150 00				
J. C. Barker do		18 95				
H. G. Clarke do		399 05				
G. Carpenter do		468 78				
Thomas Rogers do		15 00				
W. Ackland do *d*		10 00				
Diverses personnes, louage de voit.		86 60				
				7,280 19		
A reporter			16,000 00	11,102 48		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	16,000 00	11,102 48	.....	.....
Commis surnuméraires ..... *e*	.....	.....	.....	288 00		
Traduction	.....	.....	.....	11 05		
Menues dépenses ..... *f*	.....	.....	.....	20 02		
Ordonnances—						
H. G. Clarke	503 67					
Thos. Rogers	433 29					
W. Cherry	74 00					
W. Ackland	46 00					
J. Morris	8 00					
Ordonnances surnuméraires	10 00					
		1,074 96				
Uniformes	.....	130 82				
			.....	1,205 78		
Gravure et lithographie	.....	.....	.....	6 00		
Dresser un plan de diplôme ..... *g*	.....	.....	.....	15 00		
Divers—						
Messages télégraphiques, frais de port et louage de voitures ..... *h*	.....	20 80				
Effets	.....	0 40				
Réparations	.....	12 80				
Messagers du télégraphe	.....	3 00				
			.....	37 00		
Bureau de la papeterie—						
Papeterie	.....	317 98				
Livres de renseignements	.....	7 00				
			.....	324 98		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et reliure	.....	.....	.....	290 77		
			16,000 00	13,301 08	2,698 92	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 prescrit que les livres seront achetés par le bureau de la papeterie.

b. Des frais de subsistance portés à $5 par jour devraient être certifiés comme déboursés réels, s'ils le sont.

(A son retour, le lieut.-col. De Winton doit soumettre la question des frais de voyage.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

c. Des frais de subsistance portés à $2 par jour devraient être spécifiés comme déboursés réels.

(A son retour à Ottawa, M. Campbell les certifiera comme tels.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

d. Détails exigés. (Cet homme n'est plus employé.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

e. Les paiements de $22 et de $8 à C. C. Rogers, commis dans le département de l'intérieur, paraissent avoir été faits en contravention à l'acte 31 Vic., c. 34, art. 23.

(Le conseil de la trésorerie soutient que ces paiements sont légitimes.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

f. Il est rendu compte du solde de l'avance pour petits déboursés dans les pièces justificatives produites avec les comptes de 1882-83.

g. Cet item ne semble pas appartenir au compte des dépenses contingentes du gouvernement.

h. Le détail des sommes figurant sous le titre Télégrammes etc., n'est pas donné.

(Ce fait a été signalé. Il y sera fait attention à l'avenir.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

SECRÉTARIAT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous dire que la différence entre la dépense de ce bureau et le crédit y affecté pour l'exercice terminé le 30 juin est principalement due à ce que les frais de télégramme, de port, de transport et de voyage ont été beaucoup moindres qu'on ne l'avait prévu.

Il n'est pas probable que pour 1883 le solde sera aussi élevé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. STUART,
pour le secrétaire du gouverneur général.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
			3,000 00			
Abonnement à des journaux	.....	.....	.....	754 14		
Livres de renseignements ..... *a*	.....	.....	.....	47 95		
Télégraphie et téléphones—						
Cie du télégraphe de Montréal..	7 98					
do Dominion.....	1 14					
do G. N.-Ouest .	117 12					
L'hon. A. W. McLelan.....	30 65					
		156 89				
Cie de télégraphe de Montréal, louage de voitures.....	.....	15 00				
			.....	171 89		
Frais de port, dir. de poste, Ottawa..	.....	.....	.....	52 55		
Frais de voyages, y compris louage de voitures.....						
L'hon. A. W. McLelan, frais de voyages.....	191 00					
L'hon. A. W. McLelan, l. de v.	15 50					
		206 50				
L. J. Burpee, frais de voyages...	.....	14 10				
F. K. Bennett do ...	.....	6 10				
Div. personnes, louage de voit.	.....	30 00				
			.....	256 70		
Commis surnuméraires	.....	.....	.....	589 50		
Menues dépenses..... *b*	.....	.....	.....	5 00		
Traduction	.....	.....	.....	20 00		
Divers—						
Blanchissage d'essuie-mains.....	.....	65 00				
Glace	.....	9 68				
Réparations.....	.....	1 50				
			.....	76 18		
Bureau de la papeterie—						
Papeterie	.....	360 34				
Livres de renseignements	.....	67 15				
			.....	427 49		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et reliure ...	.....	.....	.....	329 48		
			3 000 00	2,730 88	269 12	

Je certifie de l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. Les détails n'ont pas été fournies. La dépense a été faite par le ci-devant greffier du Conseil Privé.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			3,500 00			
Abonnement à des journaux				525 56		
Livres de renseignements *a*				304 64		
Télégraphes et téléphones						
Cie du télégraphe de Montréal	181 05					
do Dominion	29 16					
do G. N. Ouest	565 19					
Cie de télég. Mutuel du Canada	11 04					
H. G. Hopkirk	0 55					
		786 99				
Cie de téléphone Bell		65 00				
Port, fret et frais de messageries				851 99		
Directeur de poste, Ottawa	89 83					
G. L. Foster	0 90					
		90 73				
Fret et frais de messageries		2 80				
Frais de voyages, y compris louage de voitures—				93 53		
Sir Alex. Campbell, frais de voyag.	123 40					
do louage de voit.	50 80					
		174 20				
Z. A. Lash, frais de voyages *b*		34 85				
H. G. Hopkirk do		294 40				
Div. personnes, louage de voitures		21 85				
				525 30		
Commis surnuméraires				267 92		
Menues dépenses				15 99		
Messagers surnuméraires *c*				46 00		
Gravures et lithographie				24 00		
Papeterie en dehors du bureau de la papeterie *d*				3 25		
Divers—						
Effets		22 56				
Meubles *e*		4 50				
Glace		16 13				
Charriage		1 00				
Main-d'œuvre		0 30				
Blanchissage d'essuie-mains		24 00				
Messagers du télégraphe		3 00				
Journaux		0 25				
Bureau de la papeterie—				71 74		
Papeterie		626 43				
Livres de renseignements		1 60				
Imprimeur de la reine—				628 03		
Papier, impressions et reliure				396 57		
			3,500 00	3,754 52		254 52

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 prescrit que les livres seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Les $19.55 pour frais d'hôtel devraient être certifiés comme déboursés réels. (Quitté le service, certificat demandé, T. Ross, C. des D. C.)

c. Dans le paiement de la gratification de $10 à des messagers surnuméraires, le temps pendant lequel ces personnes ont été ainsi employées devrait être indiqué.

d. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869 prescrit que toute papeterie sera obtenue par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service.

e. L'acte 31 Vic., c. 35, art. 2, prescrit que tous les meubles seront fournis par le ministère des travaux publics.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,
OTTAWA, 20 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, demandant une explication de la différence entre les prévisions pour les dépenses contingentes du gouvernement et le chiffre des déboursés, je dois vous dire que, d'après les officiers du département, il a été impossible de réduire les frais de télégramme et de voyage au chiffre des prévisions.

Les travaux occasionnés par une très longue session ont nécessité l'emploi de surnuméraires.

La maladie d'un messager a nécessité l'emploi d'un messager surnuméraire.

Si vous croyez la chose nécessaire, je vais demander à mon prédécesseur d'autres explications de l'excédant des dépenses, car, personnellement, je ne connais rien de tout cela.

Votre obéissant serviteur,
GEO. W. BURBIDGE,
Sous-ministre de la justice.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—DIVISION DES PÉNITENCIERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		2,250 00			
Abonnement à des journaux	13 00				
Annonces dans les do	12 00				
			25 00		
Télégraphie—					
Cie de télégraphe de Montréal	55 10				
do Dominion	1 14				
do G.-N.-O.	162 78				
			219 02		
Nettoyage de bureaux			25 00		
Frais de voyages—					
J. G. Moylan	1,329 70				
Geo. L. Foster	247 66				
W. W. Walkem	5 00				
			1,582 36		
Divers, marchandises			4 00		
Bureau de la papeterie—					
Papeterie	120 89				
Livres	0 20				
			121 09		
Imprimeur de la reine, impressions, papier et reliure			85 00		
		2,250 00	2,061 47	188 53	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MILICE ET DÉFENSE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		6,000 00			
Abonnement à des journaux	.....	.....	567 00		
Livres de renseignements ..... *a*	83 63				
Cartes ..... *a*	14 50				
Télégraphe :—		.....	98 13		
Cie de télégraphe de Montréal...	255 17				
do Dominion.....	199 02				
do G. N. Ouest....	654 04				
do Canada Mutual	37 48				
Frais de port—Directeur de poste,		.....	1,145 71		
Ottawa	.....	.....	157 08		
Frais de voyages, y compris louage de voitures :—					
L'hon. A. P. Caron, frais de voyages $370 74					
L'hon. A. P. Caron, louage de voitures..... 550 50					
	921 24				
Lieut.-col. Panet, frais de voyages	164 41				
A. Benoit, frais de voyages$158 50					
A. Benoit, louage de voit.. 11 25					
	169 75				
B. Sulte, frais de voyages	11 00				
F. E. P. Aldrich do	59 25				
S. Lelièvre do	50 00				
		.....	1,375 65		
Commis surnuméraires	.....	.....	1,215 77		
do messagers.....	.....	.....	38 75		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie ..... *b*	.....	.....	3 25		
Divers :—					
Marchandises	39 60				
Réparations	1 50				
Cadres pour gravures ..... *c*	20 00				
Filtres	5 50				
Blanchissage d'essuie-mains	23 25				
Glace	12 90				
Vues photographiques	8 00				
Bureau de la papeterie :—		.....	110 75		
Papeterie.....	1,018 27				
Livres de renseignements	104 85				
Imprimeur de la reine :—			1,123 12		
Papeterie, impressions et reliure ...	.....		1,186 36		
		6,000 00	7,021 57	.....	1,021 57

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que ces articles seront achetés par le bureau de la papeterie.

b. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869, prescrit que toute papeterie sera obtenue par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service.

c. L'acte 31 Vic., c. 35, art. 2, prescrit que les meubles, etc., seront fournis par le ministère des travaux publics.

(L'attention du sous-ministre a été appelée à ce sujet.—T. Ross, C. des D. C.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE,
OTTAWA, 31 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, demandant une explication de l'excédant des dépenses contingentes sur le crédit de 1881-82, tout ce que je puis dire, c'est qu'il est impossible de faire une exacte estimation de la somme que peuvent exiger les services dans le cours d'une année, de là la différence entre le crédit et les dépenses pour 1881-82.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET,
Sous-ministre de la milice et de la défense.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec l'indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		7,000 00			
Abonnement à des journaux			604 28		
Livres de renseignements *a*			72 01		
Télégraphie—					
Cie de télégraphe de Montréal	136 64				
" " Dominion "	34 43				
" du Grand Nord-Ouest	543 72				
" Mutuelle du Canada	25 73				
T. O'Keefe	0 75				
			741 27		
Frais de port, transp. et frais de messageries—					
Directeur de poste, Ottawa	139 35				
Fret et frais de messageries	33 87				
			173 22		
Frais de voyag. y compris louage de voitures—					
L'hon. J. A. Mousseau, frais de voyages $500 00					
L'hon. J. A. Mousseau, l. de voit. 331 00					
	831 00				
G. Emond, frais de voyages	183 40				
Diverses personnes, louage de voitures	26 50				
			1,040 90		
Commis surnuméraires *b*			1,621 71		
Messagers surnuméraires			548 00		
Divers					
Marchandises	11 20				
Blanchissage d'essuie-mains	48 00				
Timbres	0 48				
Messagers du télégraphe	3 00				
Meubles *c*	17 50				
Charriage	340 00				
Vues photographiques	17 00				
Glace	26 13				
Réparations	4 50				
			467 81		
Bureau de la papeterie—					
Papeterie	858 12				
Livres de renseignements	136 45				
			994 57		
Imprimeur de la reine—					
Papier, impressions et reliure			661 14		
		7,000 00	6,924 91	75 09	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné, **J. L. McDOUGALL,**

THOS. PORTER. *Auditeur général.*

a. Les livres devraient être achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie ainsi que le veut l'arrêté du conseil du 17 novembre 1877.

b. Les paiements de $5 à T. Cross, employé du département des chemins de fer et canaux, et de $34.88 à A. G. Kingston, employé au ministère des travaux publics, paraissent avoir été faits en contravention au 23me article de l'acte du service civil, 1868.

(Le conseil de la trésorerie a maintenu la légalité de ces paiements.—T. Ross, C. des D. C.)

c. Ainsi que le veut l'acte 31 Vic., c. 35, art. 2, les meubles devraient être fournis par le département des travaux publics.

BUREAU DES DÉPENSES CONTINGENTES,
OTTAWA, 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre la pièce justificative ci-incluse qui m'a été présentée.

Comme il existe des doutes sur la légalité de ces comptes, je vous prie de me dire ce que j'ai à faire lorsque de tels comptes me sont présentés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 4 janvier 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, renfermant le compte de M. A. G. Kingston, pour travail surnuméraire au secrétariat d'Etat, j'ai l'honneur de vous dire que d'après ma manière d'interpréter le 23me article de l'acte 31 Vic., c. 34, le paiement du compte de M. Kingston serait illégal, ce monsieur étant employé d'un autre département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

CONSEIL DE LA TRÉSORERIE,
OTTAWA, 25 janvier 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au rapport du ministère de la justice, l'honorable conseil de la trésorerie a décidé que le compte de M. A. G. Kingston, pour travail surnuméraire, devait être payé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

A M. THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Abonnements à des journaux			8,000 00	458 88		
Livres de renseignements ... *a*		17 50				
Cartes géographiques ... *a*		23 35				
				40 85		
Télégraphie—						
Cie de télégraphe de Montréal		156 51				
do Dominion		100 80				
do G.N.-O		556 55				
do Mutuelle du Canada		30 72				
L'hon. D. L. McPherson, remboursement		5 00				
				849 58		
Frais de port, transport et frais de messagerie—						
Directeur de poste, Ottawa		759 97				
Transport et frais de messagerie		3 75				
				763 72		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—						
Sir J. A. Macdonald—						
Frais de voy. jusq. en Angleterre	1,508 25					
Dépenses personnelles do *b*	540 80					
Louage de voitures—	277 75					
L'hon. D. L. McPherson, louage		2,326 80				
de voitures		11 50				
Col. Dennis, frais de voyages	7 80					
do louage de voitures	42 75					
		50 55				
L. Russell do		36 75				
Frederick White, frais de voyage ... *b*	224 00					
Frederick White, louage de voit.	60 25					
		284 25				
A. M. Burgess do		15 75				
F. W. Smith, frais de voyages		115 05				
Diverses personnes, frais de voy.		165 10				
				3,005 75		
Commis surnuméraire				558 00		
Messager do				811 85		
Gravures, impressions, reliure et lithographie				201 25		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie ... *c*				1 75		
Divers						
Marchandises		56 46				
Réparations		14 50				
Glace		46 13				
Charriage		6 05				
Timbres-poste		12 00				
Meubles ... *d*		4 75				
Blanchissage d'essuie-mains		24 00				
Marquer des essuie-mains		2 00				
Messagers du télégraphe		3 00				
				168 89		
A reporter			8,000 00	6,860 52		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.—*Suite.*

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	8,000 00	6,860 52	.....	.....
Bureau de la papeterie—						
Papeterie	.....	2,709 07				
Livres de renseignements	161 04					
Cartes géographiques	14 00					
		175 04				
			.....	2,884 11		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et reliure—	.....	.....	.....	4,271 55		
			8,000 00	14,016 18	.....	6,016 18

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

a. Ces articles devraient être achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie, ainsi que le veut l'arrêté du 17 novembre 1877.

b. Remboursé.

c. L'arrêté du 18 juin 1869 prescrit que toute la papeterie sera obtenue par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service.

d. L'acte 31 Vic., ch. 35, art. 2, prescrit que les meubles seront fournis par le département des travaux publics.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 4 novembre 1882.

MONSIEUR,—Le ministre de l'intérieur m'a chargé d'accuser réception de votre lettre du 15 du mois dernier au sujet de la différence entre la dépense et le crédit affecté aux dépenses contingentes de ce département pour l'année terminée le 30 juin 1882.

Aux dépenses imprévues occasionnées par le voyage du ministre en Europe est dû une partie de cette différence; mais, d'un autre côté, l'accroissement considérable du service des terres fédérales a été la cause de forts déboursés pour cartes, impressions, emploi de surnuméraires et de messagers, de sorte que, pour une année d'avance, il était impossible de faire des prévisions exactement correspondantes à ces dépenses.

Je dois ajouter que dans le but de faire face à cette augmentation des dépenses contingentes que faisait prévoir l'extension des affaires de ce département, une somme comparativement élevée fut portée au budget; mais elle fut ensuite réduite de manière à rendre inévitable l'excédant de la dépense sur le crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. BURGESS,

Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		2,500 00			
Abonnement à des journaux	69 25				
Annonces dans les journaux	10 00				
		.....	79 25		
Livres de renseignements *a*	18 50				
Cartes géographiques *a*	6 60				
		.....	25 10		
Transport et frais de messagerie	.....	.....	5 40		
Gages des femmes de journées *b*	.....	.....	150 00		
Frais de voyages, y compris louage de voiture—					
L. Vankoughnet, frais de voyages $61 30					
L. Vankoughnet, louage de voit. 24 94					
	86 24				
Diverses personnes do	11 50				
		.....	97 74		
Commis surnuméraires	.....	.....	1,378 28		
Messagers surnuméraires	.....	.....	589 50		
Constables spéciaux	.....	.....	7 50		
Gravure et lithographie	.....	.....	141 55		
Divers—					
Effets	30 26				
Réparations	0 25				
Charriage	4 00				
Blanchissage d'essuie-mains	18 00				
		.....	52 51		
Bureau de la papeterie—					
Papeterie	642 18				
Livres de renseignements $8 35					
Cartes géographiques 6 00					
	14 35				
Imprimeur de la reine—		.....	656 53		
Papier, impressions et reliure	.....	.....	989 05		
		2,500 00	4,172 41	.....	1,672 41

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
THOS. PORTER.

a. Un arrêté du conseil (17 novembre 1877) prescrit que ces articles seront achetés par le bureau de la papeterie.

b. Cette dépense est autorisée par arrêté du conseil du 10 novembre 1882.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 28 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 de ce mois, renfermant un état comparatif des dépenses contingentes de ce département et du crédit y affecté pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, et demandant une explication de la différence qui existe entre ces dépenses et ce crédit.

En réponse, je dois vous dire que cette différence est due à l'augmentation des affaires de ce département, qui a nécessité l'emploi de plus de surnuméraires qu'on ne s'y attendait lorsque les prévisions furent faites. Une autre dépense imprévue a été celle du déménagement de ce département de l'édifice Est.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

I. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

6—5½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant et du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			2,500 00			
Abonnement aux journaux				108 38		
Livres de renseignements *a*				12 00		
Télégraphie et téléphones—						
Cie du télégraphe de Montréal	4 82					
do Dominion	5 97					
Cie de télégraphe du Grand Nord-Ouest	5 50					
L'auditeur général	0 25					
		16 54				
Cie du téléphone Bell		40 00				
Frais de port, transport et frais de messageries—				56 54		
Directeur de poste, Ottawa		86 65				
Frais de messageries		0 50				
Frais de voyages, y compris louage de voitures—				87 15		
J. L McDougall, frais de voyages, aller et retour de Winnipeg		180 50				
Div. personnes, louage de voit.		4 75				
				185 25		
Avis professionnels				80 00		
Commis surnuméraires				1,003 00		
Gravure et lithographie				48 00		
Divers—						
Marchandises		41 31				
Couloir *b*		2 75				
Glace		6 45				
Blanchissage d'essuie-mains		16 00				
Messagers du télég. et du télép.		5 00				
				71 51		
Bureau de la papeterie—						
Bureau de la papeterie		396 76				
Livres de renseignements	11 20					
Cartes géographiques	2 50					
		13 70				
Imprimeur de la reine—				410 46		
Papier, impressions et reliure				436 32		
			2,560 00	2,498 61	1 39	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Un arrêté du conseil (17 novembre 1877) prescrit que les livres seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. L'acte 31 Vic., c. 35, sec. 2, prescrit que les meubles, etc., seront fournis par le ministère des travaux publics.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			8,000 00			
Abonnement à des journaux	.....	.....	.....	738 44		
Livres de renseignements ..... *a*	.....	.....	.....	49 75		
Frais de télégraphe et de téléphone—						
Cie de télég. de Montréal	454 63					
do Dominion	155 43					
do Anglo-américaine	16 77					
do G. N. Ques	1,785 36					
do Mutuelle du Canada	21 91					
Banque de Montréal	1 25					
		2,435 35				
Cie du téléphone Bell	.....	92 50				
			.....	2,527 85		
Frais de port, transp. et messag.—						
Directeur de poste, Ottawa	.....	497 08				
Frais de transport et de messager	.....	23 25				
			.....	520 33		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—						
Sir S. L. Tilley, frais de voyages	375 50					
do louage de voitures	5 50					
		381 00				
J. M. Courtney, frais de voyages	85 20					
do louage de voitures	19 50					
		104 70				
F. Toller, frais de voyages	.....	25 00				
G. Y. Crookshank, fr. de voyages	.....	184 25				
Div. personnes, louage de voitures	.....	54 35				
			.....	749 30		
Commis surnuméraires	.....	.....	.....	1,580 00		
Traduction	.....	.....	.....	3 00		
Gravure et lithographie	.....	.....	.....	757 15		
Spécial—						
Enquête relative à l'industrie du fer ..... *b*	.....	200 00				
Etat tabulaire des rapports de banques ..... *c*	.....	50 00				
			.....	250 00		
Divers—						
Marchandises	.....	48 64				
Glace	.....	6 45				
Réparations	.....	3 45				
Blanchissage d'essuie-mains	.....	40 50				
Messagers du télégraphe	.....	3 00				
			.....	102 04		
A reporter	.....	.....	8,000 00	7,277 86	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	8,000 00	7,277 86	.....	.....
Bureau de la papeterie						
Papeterie	.....	1,396 98				
Livres de renseignements	149 74					
Cartes géographiques	2 00					
		151 74	.....	1,548 72		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et reliure—	.....	.....	.....	2,048 45		
			8,000 00	10,875 00	.....	2,875 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

---

a. Un arrêté du conseil (17 novembre 1877) prescrit que les livres seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Selon l'esprit de la loi, cet item ne semble pas appartenir au compte des dépenses contingentes.

c. Le nombre de jours (et le prix par jour) qu'a exigé la préparation de cet état ne sont pas indiqués ainsi que le veut le 19me article de l'acte concernant le service civil de 1868.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MON CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 24 de ce mois, demandant une explication de la différence entre la dépense et le crédit affecté aux dépenses contingentes de ce département, j'ai l'honneur de vous dire que l'excédant de la dépense est pour papeterie, impressions et télégrammes, et que cette année une augmentation de la somme affectée aux dépenses contingentes de ce ministère a été demandée au parlement.

A vous bien sincèrement,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
			9,000 00			
Abonnement à des journaux		610 77				
Annonces dans les do		357 52				
				968 29		
Livres de renseignements. *a*		113 50				
Cartes géographiques *a*		8 00				
Télégrammes—				121 50		
Cie du télég. de Montréal		399 45				
do Dominion		114 48				
do du Grand Nord-Ouest		1,721 23				
do Mut. du Canada		54 98				
Frais de port, fret et frais de messageries—				2,290 14		
Directeur de poste, Ottawa	158 87					
J. M. Bowell	0 72					
		159 59				
Transp. et frais de messageries		81 49				
Frais de voyages, y compris louage de voitures—				241 08		
L'hon. M. Bowell, frais de voyages	181 25					
L'hon. M. Bowell, louage de voit.	22 75					
		204 00				
Div. personnes, louage de voit.		11 75				
				215 75		
Transcription				4 00		
Gravure et lithographie				90 50		
Diverses—						
Marchandises		49 85				
Calligraphe		80 00				
Glace		9 68				
Vues photographiques		5 00				
Blanchissage d'essuie-mains		21 00				
Réparations		2 00				
Charriage		13 20				
Messagers du télégraphe		4 25				
Bureau de la papeterie—				184 98		
Papeterie		1,028 38				
Livres de renseignements		12 25				
Imprimeur de la reine—				1,040 63		
Papier, impressions et reliure				1,241 89		
			9,000 00	6,398 76	2,601 24	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que ces articles seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 20 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 de ce mois, renfermant un état de la dépense de ce ministère pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, et de donner l'explication qu'elle demande au sujet de la différence entre la dépense et le crédit affecté à ce ministère.

C'est, dans le principe, à l'économie apportée par ce département qu'est due l'épargne de $2,601.24 ; mais je puis ajouter que l'année dernière il n'a pas été nécessaire d'employer de surnuméraires, le personnel ayant été reconnu capable de s'acquitter seul de toute la besogne. Cependant, comme vous le savez vous-même, il est impossible de prévoir quelle sera la nature des états que pourront demander les chambres du Parlement, ou de faire des prévisions exactement correspondantes aux exigences qui peuvent se présenter, et qu'il est par conséquent nécessaire de se précautionner de manière à pouvoir y satisfaire. Je dois ajouter que tous les ans la dépense pour les registres varie beaucoup, et que sous ce rapport celle de cette année aurait été bien plus considérable si le retardement des impressions et de la reliure n'eût été cause que beaucoup de livres n'ont été livrés qu'au commencement de cet exercice. Je vous renvoie l'état comparatif que renfermait votre lettre, tout en exprimant l'espoir que les explications ci-dessus seront trouvées satisfaisantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON,
Commissaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTERE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
			9,000 00			
Abonnement à des journaux				523 53		
Livres de renseignements *a*		164 60				
Cartes géographiques *a*		8 50				
				173 10		
Télégraphie—						
Cie. du télég. de Montréal		83 39				
do Dominion		25 58				
do Gr. Nord-Ouest		352 89				
do Mutuelle du Canada		21 55				
L'hon. J. C. Aikins		21 50				
Frais de port, fret et frais de messagerie—				504 91		
Directeur de poste, Ottawa	176 58					
W. H. Aikins	5 00					
		181 58				
Fret et frais de messagerie		139 10				
				320 68		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—						
L'hon. J. C. Aikins, frais de voy.	250 00					
do lou. de voit.	6 00					
		256 00				
A. Brunel, frais de voyages *b*		144 73				
E. Miall do *c*		273 65				
W. H. Aikins do		139 77				
Div. personnes, louages de voit.		11 25				
				825 40		
Commis surnuméraires				2,555 50		
Menues dépenses *d*				8 71		
Traduction				4 00		
Messagers surnuméraires				11 00		
Gravure et lithographie				22 09		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *e*				2 50		
Divers—						
Marchandises		95 57				
Presse à copier		64 62				
Charriage		50 05				
Blanchissage d'essuie-mains		51 30				
Main-d'œuvre		1 50				
Réparations		2 50				
Couloirs		8 25				
Meubles		18 50				
Appareils		0 75				
Glace		4 84				
Vues photographiques		5 00				
Messagers du télégraphe		3 00				
Commissionnaires		2 00				
				307 88		
A reporter			9,000 00	5,259 52		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			6,000 00			
Abonnement à des journaux				631 77		
Livres de renseignements *a*		506 26				
Cartes *a*		103 00				
				609 26		
Frais de télégraphe—						
Cie de télégraphe de Montréal		770 17				
do Dominion		346 62				
do du G. N.-O.		498 31				
				1,615 10		
Frais de port, transport et frais de messagerie—						
Direct. de poste, Ottawa	249 49					
do Québec	2 27					
J. W. Harper	0 11					
		251 87				
Transport et frais de messagerie		25 29				
				277 16		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—						
Sir H L. Langevin, frais de voyages	249 00					
Sir H. L. Langevin, louage de v.	117 25					
		366 25				
G. F. Baillairgé, do		21 00				
F. J. Mackay, frais de voy. *b*	1,081 00					
do louage de voit.	28 00					
		1,109 00				
E F. E. Roy, frais de voy. *c*		61 75				
Div. pers., lou. de voit. et bill. de pass. des chars urbains		119 25				
				1,677 25		
Menues dépenses *d*				40 00		
Traduction				25 00		
Gravure et lithographie				151 25		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *e*				16 75		
Services spéciaux.						
Préparer le rapport du département pour 1879-80		100 00				
do do 1880-81		120 00				
				220 00		
Frais de démén., J. E. Gervais *f*				195 52		
Divers—						
Effets		188 72				
Réparations		0 50				
Blanchissage d'essuie-mains		45 00				
Glace		19 35				
Messagers du télégraphe		5 00				
Frais de banque		0 50				
				259 07		
Report			6,000 00	5,718 13		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	9,000 00	5,259 52	.....	.....
Bureau de la papeterie—						
Papeterie	.....	967 03				
Livres de renseignements	.....	66 81				
			.....	1,033 84		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et reliure	.....	.....	.....	699 35		
			9,000 00	6,992 49	2,007 51	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que ces articles seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie,

b Les détails de $90 de cette dépense n'ont pas été fournis. (Détails demandés. —T. Ross, comptable.)

c. Les détails de $200 de cette dépense n'ont pas été fournis. (Détails demandés.—T. Ross, comptable.)

d. Le solde de l'année pour menues dépenses a été inscrit dans les pièces justificatives présentées avec les comptes de 1882-83.

e. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869, prescrit que toute la papeterie devra être achetée par le bureau chargé de ce service.

f. L'acte 31 Vic., c. 35, sec. 2, prescrit que les meubles, etc., seront fournis par le ministère des travaux publics.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 19 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous dire que la différence entre le crédit et la dépense ne peut s'expliquer que de deux manières : le département a fait des prévisions plus que suffisantes, sinon, il faut attribuer à son économie le fait que ses dépenses sont moindres que le crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	6,000 00	5,718 13		
Bureau de la papeterie—						
Papeterie	.....	630 86				
Livres de renseignements	.....	76 75				
			.....	707 61		
Imprimeur de la reine—						
Papier, impressions et annonces	.....	.....	.....	522 05		
			6,000 00	6,947 79	.....	947 79

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que ces articles seront obtenus par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Détails fournis insuffisants. Les frais de transport par chemin de fer sont inscrits en sommes rondes au lieu de la mention du prix de passage d'un point à un autre. L'allocation pour pension à $3.50 par jour n'est pas certifiée comme déboursés réels. Les jours de départ et d'arrivée sont portés en compte comme jours entiers à $3.50. Voir arrêté du conseil du 6 mai 1876.

(L'attention de M. Mackay a été appelée sur ces mémoires. Il n'a pas été répondu au mien sur le sujet.—T. Ross, comptable.)

Les détails de $100 de cette dépense n'ont pas été fournis ;—(détails demandés. T. Ross, comptable.)

c. Les détails de $50 de cette dépense n'ont pas été fournis ;—(détails demandés. —T. Ross, comptable.)

d. L'avance pour menues dépenses a été inscrite dans les pièces justificatives présentées avec les comptes de 1882-83.

e. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869, prescrit que toute la papeterie sera obtenue par le bureau chargé de ce service.

f. Autorisée par arrêté du conseil du 14 octobre 1882.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 7 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 du mois dernier, renfermant un état comparatif des dépenses contingentes de ce département et du crédit y affecté, et demandant une explication de l'excédant de ces dépenses, je suis chargé de vous dire que si les frais de télégrammes pour les mois de juillet à novembre 1881, inclusivement, eussent été portés au compte des divers travaux, comme cela se fait aujourd'hui, et non au compte des dépenses contingentes, la dépense aurait été de $1,615.10 de moins que celle indiquée, et par conséquent, de $667.31 inférieure au chiffre du crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.---Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.
		25,000 00			
Abonnement à des journaux	.....	.....	637 27		
Livres de renseignements ..... *a*	.....	.....	730 83		
Télégrammes—					
Cie du Télégraphe de Montréal.	135 39				
do Dominion	35 21				
do G. N.-Ouest.	681 03				
do Mutuelle du Canada	4 01				
		.....	855 64		
Frais de port, transport et frais de messageries, directeur de poste, Ottawa.....$603 20					
Timbres-poste anglais... 20 00					
	623 20				
Transp. et frais de messageries...	144 44				
		.....	767 64		
Nettoyage de bureaux ..... *b*	.....	.....	1,458 00		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. J. O'Connor, frais de voyages.....$509 93					
L'hon. J. O'Connor, louage de voitures..... 506 20					
	1,016 13				
W. White, frais de voyages.....	34 85				
J. C. Stewart do	57 47				
Jos. Kavanagh, agent spécial à Winnipeg, frais de voyages....	162 00				
A. L. Jarvis	250 60				
Div. personnes, louage de voitur.	7 00				
		.....	1,527 45		
Commis surnuméraires.....	.....	.....	10,620 20		
Traduction	.....	.....	121 00		
Gravure et lithographie.	.....	.....	57 50		
Papeterie, à part le bureau de la papeterie ..... *c*	.....	.....	17 00		
Divers—					
Effets.....	421 53				
Blanchissage d'essuie-mains.....	94 61				
Charriage et louage de voitures.	27 13				
Glace.....	19 35				
Messagers du télégraphe.....	6 00				
Confect. et marq. des essuie-mains	4 60				
		.....	573 22		
A reporter.....	.....	25,000 00	17,365 75		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	25,000 00	17,365 75	.....	.....
Bureau de la papeterie—					
Papeterie.....	2,763 41				
Livres de renseignem. $120 65					
Cartes géographiques. 15 20					
	135 85				
		.....	2,899 26		
Imprimeur de la reine—					
Papier, impressions et reliure.....	.....	.....	10,122 99		
		25,000 00	30,388 00	.....	5,388 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que les livres seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Autorisées par arrêté du conseil du 30 juin 1882, et soumises au contrôle du comptable des dépenses contingentes.

c. Marchandises et réparations comprises, lesquelles doivent être obtenues et exécutées par l'intermédiaire du département des travaux publics, ainsi que le prescrit l'acte 31 Vic., c. 5, sec. 2.

d. Les frais de charriage et de louage de voitures devraient être séparés. (Ils le seront à l'avenir dans le compte des petits déboursés.—T. Ross, comptable.)

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 25 octobre 1882.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le directeur général des postes, d'accuser réception de votre lettre du 12 de ce mois, renfermant un état comparatif des dépenses contingentes de ce département et du crédit y affecté, et demandant une explication de la différence entre les deux. En réponse, je dois vous dire que l'excédant de dépense dont vous parlez (et qui est de $10,620.20) est dû à l'emploi de surnuméraires, dépense qui, le directeur général le regrette, a beaucoup excédé les prévisions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

W. WHITE,
Secrétaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
		8,000 00			
Abonnement à des journaux	646 82				
Annonces dans les do	135 00				
		.....	781 82		
Livres de renseignements ..... *a*	145 50				
Cartes géographiques ..... *a*	19 58				
Télégrammes—		.....	165 08		
Cie du télég. de Montréal	217 80				
do Dominion	23 79				
do du Gr.-N.-Ouest	860 20				
do Mut. du Canada	14 53				
Frais de port, transport et frais de messageries—		.....	1,116 32		
Directeur de poste, Ottawa	1,187 45				
Transport et frais de messageries	470 09				
		.....	1,657 54		
Nettoyer les bureaux ..... *b*	.....	.....	950 25		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. J. H. Pope, louage de voit.	122 50				
Diverses personnes, do	5 12				
		.....	127 62		
Commis surnuméraires	.....	.....	2,346 27		
Messagers surnuméraires	.....	.....	33 00		
Gravure et lithographie	.....	.....	208 25		
Papeterie, ailleurs qu'au bureau de la papeterie ..... *c*	.....	.....	65 00		
Divers—					
Marchandises	171 97				
Réparations	0 75				
Meubles ..... *d*	21 50				
Blanchissage d'essuie-mains	90 00				
Glace	17 74				
Vues photographiques	5 00				
Charriage	3 50				
Mandats-poste	3 30				
Commission sur traite	0 58				
Douanes	0 50				
Journaux	0 30				
Messagers du télégraphe	4 00				
Bureau de la papeterie—		.....	319 14		
Papeterie	1,033 15				
Livres de renseignements	83 26				
Imprimeur de la reine—		.....	1,116 41		
Papier, impressions et reliure	.....	.....	1,786 41		
		8,000 00	10,673 11	.....	2,673 11

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil de 19 novembre 1877 prescrit que ces articles seront achetés par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Selon l'arrêté du conseil du 31 octobre 1881, cette dépense ne serait pas autorisée.

(Il y a des années que ces femmes sont employées au département de l'agriculture.—T. Ross, comptable.)

c. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869 prescrit que toute la papeterie sera obtenue par le bureau chargé de ce service.

d. L'acte 31 Vic., chap. 35, sec. 2, prescrit que les meubles seront fournis par le département des travaux publics.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MONSIEUR,—Par la présente, j'ai l'honneur de vous remettre l'état des dépenses contingentes de ce département, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, et de vous informer que le total de la dépense est exact.

Je dois aussi ajouter, en réponse à la demande de votre lettre du 13 de ce mois, que la différence entre le crédit et la dépense est due à la très grande augmentation des affaires de la division des brevets de ce département, et qui a nécessité l'emploi de surnuméraires, et à celle des frais de transport, comparativement à ceux de l'exercice précédent pour le même service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. LOWE.
Secrétaire du département de l'agriculture.

A M. l'auditeur général, Ottawa.

6—6

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			7,000 00			
Abonnement à des journaux				535 79		
Livres de renseignements *a*		85 43				
Cartes géographiques *a*		11 00				
Frais de télégraphe et de téléphone—				96 43		
Cie du téleg. de Montréal	216 73					
do Dominion	80 10					
do du G. N.-Ouest	649 91					
do Mutuelle du Canada.	4 53					
		951 27				
Cie de téléphone Bell		62 50				
Frais de port, transp. et messageries				1,013 77		
Directeur de poste, Ottawa		341 92				
Frais de messageries		16 61				
Frais de voyages, y compris louage de voitures—				358 53		
L'hon. A. W. McLelan, frais de voyages	185 00					
L'hon. A.W. McLelan, louage de v.	2 00					
		187 00				
Wm. Smith, frais de voyages		167 05				
W. H. Whitcher, louage de voit.		6 00				
				360 05		
Commis surnuméraires				3,445 40		
Menues dépenses *b*				31 60		
Gravure et lithographie				141 19		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *c*				4 00		
Divers—						
Marchandises		24 40				
Meubles *d*		5 75				
Glace		6 45				
Plan pour une station de pêche *e*		15 00				
Honoraires de notaire		6 00				
Timbres-poste		0 54				
Journaux		0 10				
Charriage		4 83				
Essuie-mains		24 00				
Messagers du télégraphe		3 00				
Réparations		1 10				
Primes et commission		2 45				
Bureau de la papeterie—				93 62		
Papeterie		857 11				
Livres de renseignements		40 45				
Imprimeur de la reine—				897 56		
Papier, impressions et reliure				697 66		
			7,000 00	7,675 60		675 60

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
THOS. PORTER.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 prescrit que ces articles seront obtenus par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. Le solde de l'avance pour menues dépenses est inscrit dans les pièces justificatives présentées avec les comptes de 1882–83.

c. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869 prescrit que toute la papeterie sera obtenue du bureau chargé de ce service.

d. L'acte 31 Vict., chap. 35, sec. 2, prescrit que les meubles seront fournis par le ministère des travaux publics.

e. D'après la loi, cet item ne devrait pas être compris dans les dépenses contingentes.

(L'attention du département a été appelée sur cet item.—T. Ross, comptable des dépenses contingentes.)

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,
OTTAWA, 25 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 13 de ce mois, renfermant un état des dépenses contingentes de ce département pour l'exercice y mentionné, et demandant une explication de la différence entre le crédit et les dépenses.

Après examen des détails de l'item de $3,445, qui représente les paiements faits aux surnuméraires, j'ai constaté que les sommes de $184 et $138, payées respectivement aux MM. Mann et Lampsey, dessinateurs employés uniquement à dresser des plans de phares, auraient dû être portées au compte des phares et non à celui des dépenses contingentes.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire porter cette somme de $322 au compte de la construction de phares, et de faire aussi transférer au compte des enquêtes dans les cas de naufrages une autre somme de $245.53 payée à M. W. Owen, qui a été employé à ce service.

Cette déduction faite, le crédit n'en restera pas moins excédé de $108.07, mais l'administration des affaires du département a exigé cette dépense.

Si, comparés à ceux des années précédentes, les paiements faits aux surnuméraires paraissent plus considérables, cela est en partie dû à ce que, d'après votre ordre, tous les paiements à ces employés doivent être inscrits au compte des dépenses contingentes, et non, comme autrefois, à celui d'un crédit quelconque.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

A M. J. L. McDOUGALD, auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 25 de ce mois, par laquelle vous me remettez l'état comparatif du crédit et des dépenses contingentes de votre département en 1881–82 que renfermait ma lettre du 13.

Quant à votre désir que les sommes de $322 et $245.53 soient transférées aux comptes de la construction de phares et des enquêtes de naufrages, je regrette d'avoir à vous dire qu'il est maintenant trop tard pour y satisfaire, ces items étant maintenant publiés dans les comptes publics de 1881-82; mais je ferai en sorte que votre lettre soit publiée afin d'expliquer cet apparent excédant de dépenses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

WM. SMITH, écr.,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries.

6—6½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES CHEMINS DF FER ET CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Abonnement à des journaux	.....	.....	513 25		
Livres de renseignements. ... . *a*	400 16				
Cartes géographiques ..... *a*	6 00				
Télégraphe et téléphones—	.....	.....	406 16		
Cie de tél. de Montréal. $289 20					
do Dominion. 141 09					
do G. Nord-O. 1,177 14					
do Mut. du C. 61 01					
do Western Union, N.E., par A. P. Bradley..... 17 27					
Bur. du tél., Parrsboro', par sir Chas. Tupper. 15 45					
Cie de tél. Anglo-Amér. 5 20					
	1,706 36				
Cie de téléphone Bell	95 00				
Frais de port, transport et frais de messagerie.....	.....	.....	1,801 36		
Directeur de poste, Ottawa.....	390 13				
Transport et frais de messageries...	48 16				
Frais de voyages, y compris louage de voitures—	.....	.....	438 29		
Sir Ch. Tupper, louage de voitures	212 50				
Diverses personnes do ...	31 25				
		.....	243 75		
Gravure et lithographie.....	.....	.....	144 25		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie..... *b*	.....	.....	27 00		
Livres et reliure.....	.....	.....	20 54		
Divers—					
Marchandises.....	48 08				
Réparations	4 50				
Blanchissage d'essuie-mains.....	80 00				
Vues photographiques	5 00				
Glace	16 12				
Messagers du télégraphe	10 00				
Bureau de la papeterie—	.....	.....	163 71		
Papeterie	2,753 24				
Livres de renseignements.....	48 88				
Imprimeur de la reine—	.....	.....	2,802 12		
Papier, impression et reliure.....	.....	.....	1,289 41		
		7,000 00	7,849 84	.....	849 84

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, prescrit que ces articles seront obtenus par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

b. L'arrêté du conseil du 18 juin 1869, prescrit que tout la papeterie sera obtenue du bureau chargé de ce service.

Par inadvertance, des dépenses pour papier (compte de l'imprimeur de la reine) ont été portées au compte des dépenses contingentes au lieu de l'être à celui d'autres crédits.

(L'explication ci-dessus a été donnée par une lettre datée 3 novembre 1882, venant du département des chemins de fer et canaux.)

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	500 00			
Gravure et lithographie	.....	7 50		
Bureau de la papeterie—				
Livres de renseignements	.....	2 00		
Imprimeur de la reine—				
Impressions, papier et reliure	.....	172 21		
	500 00	181 71	318 29	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

MON CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13, demandant une explication de la différence entre le crédit et les dépenses contingentes de la commission du trésor, j'ai l'honneur de vous dire que cette différence est due à ce que la commission a eu moins d'impressions à faire faire et moins besoin de papeterie que l'année précédente.

Bien sincèrement à vous,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.

MINISTÈRES EN GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		10,000 00			
Gages des journaliers et femmes de journée		.....	12,991 50		
do do dans le minstère des postes. *a*		.....	2,906 25		
Canon du midi		.....	241 73		
Impressions et reliure		.....	67 50		
Divers—					
Marchandises	$680 64				
Réparations	13 65				
Blanchissage d'essuie-mains	126 70				
		.....	820 99		
Bureau de la papeterie—					
Papeterie		.....	217 62		
Imprimeur de la reine—					
Papier, impressions et reliure		.....	32 92		
		10,000 00	17,278 51	.....	7,278 51

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

a. Autorisée par arrêté du conseil du 30 juin 1882 et soumise au contrôle des comptable des dépenses contingentes.

CONTRÔLE DES DÉPENSES CONTINGENTES,
OTTAWA, 31 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que pour le dernier exercice le crédit affecté aux dépenses contingentes du départements a été insuffisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES ET FINANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commis surnuméraires—				
Balancer et compiler l'intérêt des comptes des déposants, division des caisses d'épargnes, ministères des postes et des finances, jusqu'au 30 juin 1882.....	1,000 00	300 00		
	1,000 00	300 00	700 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 19 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, demandant une explication de la différence entre le crédit de $1,000—voté dans le budget supplémentaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, et destiné à la rémunération du travail surnuméraire que devait exiger le balancement et le calcul des intérêts sur les comptes des déposants dans les divisions des caisses d'épargnes des départements des postes et des finances—et la somme de $300 dépensée par ce département pour ce service, j'ai l'honneur de dire que cette somme de $300, ainsi que les bordereaux de paie l'indiquent, représente le travail fait dans le département jusqu'au 30 juin pour le service plus haut mentionné.

Pour achever ce travail, qui n'a été fini qu'en juillet, un autre paiement de $539.55 a été fait à même un autre crédit affecté au même objet pour l'exercice devant expirer le 30 juin 1883.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. GRIFFIN,
Sous-directeur général des postes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE DU CANADA À LONDRES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.				—		—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
									En moins.	En plus.
	£	s.	d.	£ s. d.	$	cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
							5,250 00			
Balance depuis 1880-81				11 12 4	56	53				
Loyer de maison				27 3 0	132	13				
Compte de combustible				9 5 0	45	02				
Compte du gaz				8 11 0	41	60				
Taxe du revenu, année exp. 5 avril '81				50 0 0	243	33				
Frais de voyages—										
Sir A. T. Galt, dépenses au Manitoba et territoires du N.-O	97	9	6							
Sir A. T. Galt et J. A. Crowe (consul de Sa M., à Berlin), dépenses de mission à Paris au sujet de négociations pour une convent. commerciale	103	2	0							
Sir A. T. Galt, dépenses aller et retour, Dublin	9	0	0							
Sir A. T. Galt, passage sur l'oc. jusq. Canada	26	5	0							
				235 16 6	1,147	68				
Escompte sur traites				7 1 4	34	39				
Dépêches par le câble, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882				82 17 7	403	34				
Allocation au lieu de loyer de maison. combust., éclairage et taxes, par O. C., 23 mars 1881				719 3 6	3,500	00				
Diverses dépenses—										
Abonnement au "Women's Emigration Society"	5	0	0							
Abonnement au "Royal Canadian Institute".	2	0	0							
Livret de chèque		4	2							
J. Sutcliffe, préparant une analyse de "Home Foreign and Colonial Trade	15	0	0							
J. G. Colmer, diverses dépenses	27	0	0							
				49 4 2	239	48				
MOINS—Somme due à sir A. T Galt sur pièces justificatives produites, pour dépenses, crédit lui étant donné sur avances pour dépenses contingentes en 1882-83				1200 14 5	5,843	50				
				.....	758	25	.....	5,085 25		
							5,250 00	5,085 25	164 75	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 18 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre votre compte de dépenses contingentes pour 1881-82, lequel, selon les pièces justificatives présentées, laisse à votre avoir une balance de $758.25.

Cette somme vous sera créditée sur les avances à faire pour vos dépenses contingentes de 1882-83.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A Sir A. T. GALT, C.C.M.G.,
Haut commissaire du Canada, etc.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 19 octobre 1882.

MONSIEUR,—D'accord avec la demande que vous m'avez faite lors de notre récent entretien au sujet des détails du compte de vos dépenses contingentes pour le dernier exercice, je suggère que vous fassiez observer les conditions suivantes lorsque sera fait votre compte des dépenses contingentes:

1. Les reçus devront indiquer qu'ils sont le produit de chèques tirés sur lettres de crédit, ainsi que leur date et montant respectifs.

2. La dépense devra être classée sous les titres de :—

a. Allocation au lieu de loyer de maison, combustible, éclairage et taxes.

b. Frais de route, indiquant :—1° Frais d'hôtel ; 2° frais de déplacement et, 3° autres dépenses.

c. Câblegrammes et télégrammes.

d. Dépenses diverses.

Les détails de la dépense doivent être donnés sous ces titres, et les pièces justificatives, quand cela sera possible, devront être obtenues et transmises avec le compte.

Je préférerais que la dépense couverte par l'arrêté du conseil du 23 mars 1881, savoir $3,500 pour loyer, etc., fût payée mensuellement par chèque fait à l'ordre du haut commissaire, et que toutes les autres dépenses de ce fonctionnaire fussent aussi payées par chèque fait à son ordre pour la somme dépensée dans chaque cas.

Les frais de route du haut commissaire seront considérés comme suffisamment attestés par l'indication du coût de chaque voyage de Londres au lieu de destination, aller et retour ; et les frais de subsistance par l'indication du nombre de jours qu'a exigé la nature de cette mission, avec la production, si possible, des notes d'hôtels, sans détails, le certificat du commissaire devant être attaché à chaque pièce justificative.

Cette modification du règlement relatif aux frais de route sera sujette à confirmation par le bureau de la trésorerie.

Afin d'éviter la nécessité de traites sur le ministre des finances, j'aimerais qu'un crédit spécial fût affecté aux dépenses contingentes du haut commissaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A Sir A. T. GALT, C.C.M.G.,
Haut commissaire du Canada, etc.,

OTTAWA, 20 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 19 de ce mois au sujet de la forme dans laquelle vous voudriez que fussent rendus les comptes des dépenses contingentes du haut commissaire.

A mon retour à Londres je donnerai les instructions nécessaires, mais comme une partie de l'année est écoulée, il ne sera peut-être pas possible de se conformer à vos prescriptions quant aux chèques déjà tirés. Jusqu'à présent, j'ai pris de l'avance, car j'ai tiré des chèques sur mon compte de banque particulier.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. T. GALT,
Haut commissaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL DU SERVICE CIVIL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau de la papeterie—					
Papeterie	19 07				
Livres	0 10				
		.....	19 17		
Dépenses imprévues	.....			.....	19 17

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DE LA PAPETERIE—COMPTE D'EFFETS EN MAINS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts,	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		5,000 00			
Bureau de la papeterie— Augmentation dans les effets.....	.....	.....	2,112 82		
Imprimeur de la reine— Augmentation dans les effets....	.....	.....	2,059 65		
		5,000 00	4,172 47	827 53	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL.—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

TOUS LES MINISTÈRES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Services.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau du gouverneur général	16,000 00	13,301 08	2,698 92	
Conseil privé	3,000 00	2,730 88	269 12	
Justice	3,500 00	3,754 52	.....	254 52
do division des pénitenciers	2,250 00	2,061 47	188 53	
Milice et défense	6,000 00	7,021 57	.....	1,021 57
Secrétariat d'Etat	7,000 00	6,924 91	75 09	
Intérieur	8,000 00	14,016 18	.....	6,016 18
Département des affaires des sauvages	2,500 00	4,172 41	.....	1,672 41
Auditeur général	2,500 00	2,498 61	1 39	
Finances	8,000 00	10,875 00	.....	2,875 00
Douanes	9,000 00	6,398 76	2,601 24	
Revenu de l'intérieur	9,000 00	6,992 49	2,007 51	
Travaux publics	6,000 00	6,947 79	.....	947 79
Postes	25,000 00	30,388 00	.....	5,388 00
Agriculture	8,000 00	10,673 11	.....	2,673 11
Marine et pêcheries	7,000 00	7,675 60	.....	675 60
Chemins de fer et canaux	7,000 00	7,849 84	.....	849 84
Conseil de la trésorerie	500 00	181 71	318 29	
Ministères en général	10,000 00	17,278 51	.....	7,278 51
Conseil du service civil	.....	19 17	.....	19 17
Postes et finances	1,000 00	300 00	700 00	
	141,250 00	162,061 61	8,860 09	29,671 70
Excédant de la dépense *b*	.....	.....	.....	20,811 61
Haut commissaire du Canada à Londres	5,250 00	5,085 25	164 75	
Bureau de la papeterie, pour papeterie	5,000 00	4,172 47	827 53	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. Il n'y a pas de prévisions pour ce service.

b. Le mandat du gouverneur général a été émis le 30 juin 1882—$20,000—pour faire face à l'excédant de dépense sur les crédits affectés aux départements pour l'année expirée le 30 juin 1882.

OTTAWA, 16 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 26 septembre, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le 1er article de l'acte 31 Vic., chap. 35, d'après lequel les achats de livres à consulter sont considérés comme dépenses contingentes.

Le 3e article de la même loi indique au sous-chef d'un département de quelle manière seront obtenus tous les articles nécessaires et comment sera fait le service. L'article 4 prescrit que le comptable est tenu de payer le montant d'une réquisition faite dans les règles.

Je sais qu'il existe un arrêté du conseil prescrivant que tous les livres seront obtenus par l'intermédiaire du bureau de la papeterie, mais il ne dit pas si le prix en doit être payé par ce bureau.

En conséquence, je prétends que si une pièce justificative m'est présentée, certifiée ainsi que le veut la loi plus haut mentionnée, le devoir me commande de payer le compte présenté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 de ce mois. En réponse, je vous dirai que si l'on prend dans le même sens l'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 et les 3e et 4e articles de l'acte 31 Vic., chap. 35, les règles concernant l'achat de livres, cartes, etc., pour l'usage d'aucun département, se trouvent être celles-ci :

Le sous-chef du département doit faire par écrit une réquisition au commis du bureau de la papeterie, et ce dernier doit fournir l'article demandé. Le compte en doit être présenté au sous-chef pour qu'il le certifie, et après qu'il est ainsi certifié par lui, il doit être envoyé au comptable des dépenses contingentes pour qu'il en fasse le paiement.

Votre très-obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. THOS. ROSS, écr.,
Comptable des dépenses contingentes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
DIVERS, Y COMPRIS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
	15,000 00			
Entretien des prisonniers par la police à cheval du Nord-Ouest	.....	2,414 80		
Présence des jurés aux procès, honoraires aux témoins et interprètes	.....	987 70		
Edouard Richard, services comme shérif, T.N.-O	.....	1,200 00		
S. S. Lazier, serv. comme juge puîné intérimaire, comté d'Hastings, 29 août au 28 déc. 1881	.....	666 66		
Z. A. Lash, services prof. *in re* déshérence Mercer	.....	500 00		
do do MacLean, Roger et Cie *vs.* la Reine	.....	390 00		
D. O'Connor do do	.....	427 18		
do do Doutre *vs.* la Reine	.....	450 01		
J A. McDonell, frais du procureur général *vs.* O'Rielly *in re* déshérence Mercer	.....	342 17		
J. T. Garrow, hon. de conseil *in re* le juge Squier	.....	200 00		
C. Robinson do do	.....	100 00		
D. B. Read, recherches do	.....	521 61		
do aux témoins do	.....	150 00		
G. W. Burbidge, services comme sous-ministre de la justice, du 20 avril au 31 mai 1882	.....	444 44		
Cie de la Baie d'Hudson, transport d'un sauvage de Fort-Simpson à Prince-Albert	.....	366 33		
Cie de la Baie d'Hudson, transport de Chas. Oig de Norway-House à Winnipeg	.....	73 40		
D. Laird, honoraires aux témoins dans la cause de la Reine *vs.* Caley	.....	240 00		
Diverses personnes, notes criminelles et notes de témoignage	.....	283 96		
Juge Crease, C.-B., copies d'un jugement dans la cause "Thrasher"	.....	170 00		
J. W. Brereton, frais de voyages	.....	222 00		
M. Ryan do présence à la Commission Royale	.....	100 00		
J. W. Brereton, soutenir des détenus en prison	.....	41 31		
E. McGillivray, services comme juge-adjoint dans une cause de meurtre	.....	20 00		
John Cottingham, services comme constable *in re* la Reine *vs.* James Thompson	.....	10 00		
D. J. McPhalen, services comme constable *in re* la Reine *vs.* Turley	.....	7 50		
Papeterie du bureau de la papeterie	.....	6 95		
S. J Vankoughnet, copie d'un jugement *in re* le juge Squier	.....	7 50		
a	15,000 00	10,343 52	4,656 48	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Ce crédit a été estimé trop haut parce qu'on n'a pu s'assurer d'avance de la dépense réelle.

OTTAWA, 22 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous renvoyer vos comptes de crédits pour l'administration de la justice, les pensions des juges, et la police fédérale, pour l'année expirée le 30 juin 1882, ainsi que des notes au pied de différentes feuilles expliquant les causes de la différence entre le crédit et la dépense.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. W. BURBIDGE.

Sous-ministre de la justice.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

6—7

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour Suprême et de l'Echiquier—				
Traitement du juge en chef	8,000 00			
Sir W. J. Ritchie		8,000 00		
Traitements de cinq juges puinés, à $7,000 chacun	35,000 00			
L'hon. S. H. Strong		7,000 00		
do J. W. Gwynne		7,000 00		
do W. A. Henry		7,000 00		
do T. Fournier		7,000 00		
do H. E. Taschereau		7,000 00		
Traitement du régistraire ..... *a*	2,600 00			
R. Cassels		2,600 00		
	45,600 00	45,600 00		
	Voté par le Parlement.			
Rapporteur de la cour suprême et de l'échiquier	2,000 00	2,000 00		
Commis dans le bureau du régistraire	700 00	700 00		
Deuxième commis dans le bureau du régistraire	500 00	500 00		
Premier messager do do	500 00	500 00		
Deuxième do do do	360 00	360 00		
Troisième do do do	300 00	300 00		
	4,360 00	4,360 00		
Dépenses contingentes et déboursés, y compris impression, reliure et distribution des rapports, frais de voyages des juges ; aussi traitement des officiers (shérif, huissier, etc..) dans les cours suprême et de l'échiquier, et $150 pour livres des juges	Voté par le Parlement. 5,000 00			
Pour compléter une série incomplète de rapports	648 50			
R. Cassels, déboursés pour dépenses diverses		152 72		
R. Cassels, achat de livres pour la bibliothèque		150 00		
do payés pour femmes de journée		439 00		
D. W. Macdonnell do		254 25		
L'hon. James Cockburn, achats de livres pour la bibliothèque		648 50		
J. Sweetland, shérif, présence en cour et constables		489 00		
H. J Colbeck, shérif, présence en cour et constables		88 54		
F. J. O. Chauveau, shérif, présence en cour et constables		68 50		
G. Duval, rapport de jugements pour recueils de jurisprudence		100 00		
Frais de ports : lettres, $280.24 ; rapports, $46.11		326 35		
Télégrammes		79 51		
Loyers de téléphones		80 00		
A reporter	5,648 50	2,876 37		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	5,648 50	2,876 37	.....	.....
Juge Henry, frais de voyages dans l'Ile du Prince-Edouard	.....	96 50		
G. Duval, frais de voyages dans l'Ile du Prince-Edouard	.....	55 40		
Geo. Cox, gravure et lithographie	.....	54 00		
Holland Frères, rapport	.....	24 00		
Stitt et Cie, essuie-mains	.....	19 82		
C. Christin, glace	.....	18 00		
Imprimeur de la reine, impressions	.....	2,553 22		
Bureau de la papeterie, papeterie	.....	329 14		
Premier messager, appoint. comme huissier	.....	100 00		
c	5,648 50	6,126 45	.....	477 95

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Par ordre du département de la justice, M. Cassels reçoit, sur les recettes provenant des rapports de la cour Suprême, $400 par volume pour réviser et publier les jugements.

b. A reçu $100, prises sur le crédit des dépenses contingentes, comme huissier de la cour.

c. Cet excédant de dépenses a été causé par la forte somme dépensée pour les impressions.

6—7½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Ontario.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour d'appel—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. J. G. Spragge		6,000 00		
Trait. de trois juges puînés, à $5,000 chacun.	15,000 00			
L'hon. G. W. Burton		5,000 00		
Chris. S. Patterson		5,000 00		
Jos. C. Morrison		5,000 00		
	21,000 00	21,000 00		
Haute cour de justice—				
Division du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. John H Hagarty		6,000 00		
Trait. de deux juges puînés, à $5,000 chac	10,000 00			
L'hon J. D. Armour		5,000 00		
M. C. Cameron		5,000 00		
	16,000 00	16,000 00		
Division des plaids communs—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. Adam Wilson		6,000 00		
Trait. de deux juges puînés, à $5,000 chac.	10,000 00			
L'hon. Thomas Galt		5,000 00		
F. Osler		5,000 00		
	16,000 00	16,000 00		
Division de la chancellerie—				
Traitement du chancelier	6,000 00			
L'hon. J. A. Boyd		6,000 00		
Trait. de deux juges puînés, à $5,000 chac.	10,000 00			
L'hon. W. Proudfoot		5,000 00		
Thos. Ferguson		5,000 00		
	16,000 00	16,000 00		
Allocations de circuits	13,000 00			
Appel—				
G. W. Burton		1,100 00		
C. S. Patterson		1,100 00		
J. C. Morrison		600 00		
Banc de la reine—				
J. H. Hagarty		500 00		
J. D. Armour		600 00		
M. C. Cameron		500 00		
Plaids communs—				
A. Wilson		1,000 00		
T. Galt		1,000 00		
F. Osler		600 00		
A reporter	13,000 00	7,000 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE--*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	13,000 00	7,000 00		
Haute cour de Justice—Allocat. de circuit—*Suite.*				
Chancellerie—				
J. A. Boyd		1,600 00		
W. Proudfoot		1,600 00		
T. Ferguson		1,900 00		
a	13,000 00	12,100 00	900 00	
Cour maritime—				
Traitement du juge	600 00			
L'hon. K. Mackenzie		600 00		
Divers déboursés se rattachant à la cour, frais de voyages des juges, etc, (autorisés par le parlement)	100 00			
B. Williamson, sceau, presse et livres, Collingwood		30 75		
Juge Kingsmill, sceau		9 00		
A. Downey, rapport		5 00		
John Taylor, présence à la cour comme constable		1 50		
Robt. Hall, présence à la cour comme constable		1 50		
a	700 00	647 75	52 25	
Cour de comté—				
Appointements de trente-sept juges (y compris celui d'Algoma) variant de $2,000 à $2,600 chacun	89,800 00			
L'hon. G. M. Boswell, pour l'an. exp. le 30 juin '82		2,600 00		
Z. Burnham do		2,600 00		
Arch Bell, du 1er juillet au 1er oct. 1881. à $2,000, et du 2 octobre 1881 au 30 juin 1882, à $2,400		2,298 93		
George Baxter, du 8 décembre 1881 au 30 juin 1882, à $2,000		1,105 42		
J. Deacon, pour l'ann. exp le 30 juin 1882		2,400 00		
W. W. Dean do		2,400 00		
George Drew, du 23 mai au 30 juin 1882, à $2,000		207 77		
R. Dennistoun, pour l'ann. expir. le 30 juin 1882		2,400 00		
J Daniell do		2,400 00		
W. Elliott do		2,400 00		
E. B. Fralick, du 28 décembre 1881 au 30 juin 1882, à $2,000		1,021 33		
J. R. Gowan, pour l'année expir. le 30 juin 1882		2,600 00		
D. J. Hughes do		2,600 00		
S. J. Jones do		2,600 00		
A reporter	89,800 00	29,633 45		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

AMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	89,800 00	29,633 45		
Cour de comté—Appointements des juges—*Suite.*				
R. P. Jellett, pour l'année exp. le 30 juin 1882		2,400 00		
J. J. Kingsmill do		2,400 00		
G. W. Leggatt do		2,400 00		
D. H. Lizars do		2,400 00		
H. Macpherson do		2,400 00		
W. Miller do		2,600 00		
D. S. McQueen do		2,600 00		
T. Miller do		2,400 00		
R. McDonald, du 1er juillet au 9 décembre 1881, à $2,400		1,058 95		
H. S. McDonald, du 1er juillet au 22 déc. 1881, à $2,000, et du 23 déc. 1881 au 30 juin 1882, à $2,400		2,209 70		
W. McCrae, pour l'ann. exp. le 30 juin 1882		2,400 00		
T. B. McMahon do		2,400 00		
K. Mackenzie do		2,400 00		
T. A. M. McCarthy do		2,000 00		
J. F. Pringle do		2,400 00		
C. V. Price do		2,400 00		
C. Robinson do		2,400 00		
W. A. Ross do		2,400 00		
J. G. Stevenson do		2,400 00		
Geo. Sherwood, du 1er juillet au 31 août 1881, à $2,600		410 75		
A. F. Scott, pour l'ann. exp. le 30 juin 1882		2,400 00		
W. S. Senkler do		2,400 00		
J. S. Sinclair do		2,400 00		
Edmund J. Senkler do		2,400 00		
W. B. Squier do		2,400 00		
W. H. Wilkison do		2,400 00		
b	89,800 00	88,512 85	1,287 15	
Appointem. de 12 juges puinés, à $2,000 chacun	24,000 00			
L'hon. J. A. Ardagh, pour l'ann. exp. le 30 juin 1882		2,000 00		
J. Boyd do		2,000 00		
G. McK. Clarke do		2,000 00		
A. C. Chadwick do		2,000 00		
F. Davis do		2,000 00		
G. H. Dartnell do		2,000 00		
A. Lacourse do		2,000 00		
R. Lyon do		2,000 00		
T. A. Lazier do		2,000 00		
J. F. Toms do		2,000 00		
c	24,000 00	20,000 00	4,000 00	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
Frais de voyage des juges des cours de comté.....	9,800 00			
L'hon. G. M. Boswell, p. l'année finissant le 30 juin 1882...	.....	200 00		
Z. Burnham do ...	.....	200 00		
Arch. Bell do ...	.....	200 00		
George Baxter, du 8 déc. 1881 au 30 juin 1882	.....	111 79		
J. Deacon, pour l'année fin. le 30 juin 1882	.....	200 00		
W. W. Dean do ...	.....	200 00		
George Drew, du 23 mai au 30 juin 1882....	.....	28 82		
R. Dennistoun, pour l'année finissant le 30 juin 1882...	.....	200 00		
J. Daniell do ...	.....	200 00		
W. Elliott do ...	.....	200 00		
E. B. Fraleck, du 28 décembre 1881 au 30 juin 1882.....	.....	102 34		
J. R. Gowan, pour l'année finissant le 30 juin 1882...	.....	200 00		
D. J. Hughes do ...	.....	200 00		
S. J. Jones do ...	.....	200 00		
R. P. Jellett do ...	.....	200 00		
J. J. Kingsmill do ...	.....	200 00		
G. W. Leggatt do ...	.....	200 00		
D. H. Lizars do ...	.....	200 00		
H. Macpherson do ...	.....	200 00		
W. Miller do ...	.....	200 00		
D. S. Macqueen do ...	.....	200 00		
T. Miller do ...	.....	200 00		
R. McDonald, du 1er juillet au 9 décembre 1881.....	.....	87 25		
H. S. McDonald, pour l'année fin. le 30 juin 1882	.....	200 00		
W. McCrae do ...	.....	200 00		
T. B. McMahon do ...	.....	200 00		
K. McKenzie do ...	.....	200 00		
T. A. M. McCarthy do ...	.....	200 00		
J. F. Pringle do ...	.....	200 00		
C. V. Price do ...	.....	200 00		
C. Robinson do ...	.....	200 00		
W. A. Ross do ...	.....	200 00		
J. G. Stevenson do ...	.....	200 00		
Geo. Sherwood, du 1er juillet au 31 août 1881.....	.....	33 33		
A. F. Scott, pour l'année finissant le 30 juin 1882	.....	200 00		
W. S. Senkler do ...	.....	200 00		
J. S. Sinclair do ...	.....	200 00		
E. J. Senkler do ...	.....	200 00		
W. B. Squier do ...	.....	200 00		
W. H. Wilkison do ...	.....	200 00		
A reporter	9,800 00	7,363 53	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	9,800 00	7,363 53	.....	.....
Frais de voyages des juges des cours de comté—				
Juges puinés—				
J. A. Ardagh, pour l'an. fin. le 30 juin '82	.....	200 00		
J. Boyd do ...	.....	200 00		
G. McK. Clarke do ...	.....	200 00		
A. C. Chadwick do ...	.....	200 00		
F. Davis do ...	.....	200 00		
G. H. Dartnell do ...	.....	200 00		
A. Lacourse do ...	.....	200 00		
R. Lyon do ...	.....	200 00		
T. A. Lazier do ...	.....	200 00		
J. F. Toms do ...	.....	200 00		
d	9,800 00	9,363 53	436 47	
Frais judiciaires, cour maritime—				
G. W. Leggatt, juge subrogé, services jusqu'au 30 sept. 1881.	.....	225 00		
C. V. Price do	.....	225 00		
J. F. Toms do	.....	100 00		
E. J. Senkler do	.....	50 00		
H. McPherson do	.....	15 00		
W. H. R. Allison do	.....	15 00		
J. S. Sinclair do	.....	10 00		
J. F. Pringle do	.....	10 00		
C. Robinson do	.....	10 00		
e	.....	660 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

a. Il est impossible d'estimer d'avance la somme exacte qu'il faudra pour faire face à ces allocations de circuit.

b. La somme non dépensée représente l'économie résultant de décès et autres changements.

c. Non dépensé. Deux vacances.

d. Estimation trop élevée,

e. Les recettes provenant des honoraires de la cour d'amirauté de l'Ontario ont été, pour

1878	$ 21 50
1879	451 50
1880	164 50
1881	110 25
Total	$747 75

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Québec.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
Sir A. A. Dorion		6,000 00		
Traitem. de 4 juges puînés, à $5,000 chacun	20,000 00			
L'hon. S. C. Monk		5,000 00		
T. K. Ramsay		5,000 00		
U. J. Tessier		5,000 00		
Alex. Cross		5,000 00		
L. F. G. Baby		5,000 00		
a	26,000 00	31,000 00		5,000 00
Cour supérieure—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. W. C. Meredith		6,000 00		
Traitement de neuf juges, à $5,000 chacun	45,000 00			
L'hon. L. E. N. Casault		5,000 00		
Louis B. Caron		5,000 00		
F. G. Johnson		5,000 00		
Louis A. Jetté		5,000 00		
R. McKay		5,000 00		
A. C. Papineau		5,000 00		
H. T. Rainville		5,000 00		
A. Stuart		5,000 00		
F. W. Torrance		5,000 00		
	51,000 00	51,000 00		
Traitements de treize juges, à $4,000 chacun	52,000 00			
L'hon. A. R. Angers		4,000 00		
R. Alleyn		4,000 00		
L. Bélanger		4,000 00		
J. W. Bourgeois		4,000 00		
G. C. V. Buchanan		4,000 00		
W. W. Chagnon		4,000 00		
M. Doherty		4,000 00		
Chas. J. Gill		4,000 00		
M. Mathieu, depuis le 3 octobre 1881 jusqu'au 30 juin 1882		2,978 51		
Wm. McDougall		4,000 00		
L. A. Olivier, depuis le 1er juillet jusqu'au 18 septembre 1881		866 66		
M. A. Plamondon		4,000 00		
L. V. Sicotte		4,000 00		
H. T. Taschereau		4,000 00		
b	52,000 00	51,845 17	154 83	
Traitements de trois juges, à $3,500 chacun	10,500 00			
L'hon. M. Latramboise, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 1er février 1882		2,052 03		
T. McCord		3,500 00		
A. B. Routhier		3,500 00		
c	10,500 00	9,052 03	1,447 97	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Québec—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour de vice-amirauté—				
Traitement du juge (autorisé par la loi)	2,000 00			
L'hon. Geo. O'Kill Stuart		2,000 00		
Appoint. du régistraire (voté par le parlement)	666 66			
J. Dunbar		666 66		
Appoint. de l'huissier (voté par le parlement).	333 34			
J. Parkin		333 34		
	3,000 00	3,000 00		
Allocations des circuits	13,000 00			
Banc de la reine—				
Sir A. A. Dorion		400 00		
L'hon. S. C. Monk		500 00		
T. K. Ramsay		400 00		
U. J. Tessier		500 00		
Alex. Cross		500 00		
L. F. G. Baby		400 00		
Cour supérieure—				
L'hon. A. R. Angers		782 00		
R. Alleyn		42 00		
L. Bélanger		384 00		
J. W. Bourgeois		72 00		
G. C. V. Buchanan		204 00		
W. W. Chagnon		66 00		
Louis B. Caron		390 00		
M. Doherty		204 00		
Chas. J. Gill		180 00		
F. G. Johnson		656 00		
M. Laframboise		414 00		
M. Mathieu		888 00		
T. McCord		334 00		
Wm. McDougall		402 00		
L. A. Olivier		6 00		
M. A. Plamondon		252 00		
A. C. Papineau		54 00		
A. B. Routhier		578 00		
L. V. Sicotte		270 00		
F. W. Torrance		6 00		
H. T. Taschereau		950 00		
d	13,000 00	9,834 00	3,166 00	

a. Prévision dépassée. Un nouveau juge nommé à cette cour.

b. Non dépensé, parce que M. le juge Mathieu n'a été nommé que quinze jours après le décès du juge Olivier.

c. Non dépensé, à cause du décès du juge Laframboise.

d. Il est impossible d'estimer d'avance la somme exacte qu'il faudra pour faire face à ces allocations de circuit.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.---Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse.				
Cour suprême—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
L'hon. Jas. McDonald		5,000 00		
Traitement du juge de la cour d'équité	5,000 00			
L'hon. J. W. Ritchie, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'au 29 mai 1882		4,556 38		
Trait. de cinq juges puinés, à $4,000 chacun.	20,000 00			
L'hon. R. L. Weatherbee		4,000 00		
W. H. Smith		4,000 00		
H. McDonald		4,000 00		
A. James		4,000 00		
W. F. des Barres, depuis le 1er juillet jusqu'au 16 déc. 1881		1,838 69		
S. G. Rigby, depuis le 17 déc. 1881 jusqu'au 30 juin 1882		2,161 31		
a	30,000 00	29,556 38	443 62	
Allocations des circuits	4,000 00			
L'hon. Jas. McDonald		400 00		
R. L. Weatherbee		1,100 00		
W. H. Smith		800 00		
H. McDonald		700 00		
A. James		700 00		
W. F. des Barres		200 00		
S. G. Rigby		100 00		
	4,000 00	4,000 00		
Cour de vice-amirauté—				
Traitement du juge	600 00			
L'hon. Jas. McDonald		600 00		
Cour de comté—				
Traitement du juge, comté d'Halifax	2,400 00			
G. A. Blanchard		2,400 00		
Trait. de six autres juges, à $2,400 chacun	14,400 00			
J. W. Johnston		2,400 00		
A. H. Savary		2,400 00		
B. E. Tremaine		2,400 00		
S. Campbell		2,400 00		
W. A. D. Morse		2,400 00		
M. B. DesBrisay		2,400 00		
	16,800 00	16,800 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse—Fin.				
Cour de comté—*Fin.*				
Alloc. de voy. aux juges des cours de comté..	1,400 00			
G. A. Blanchard	.....	200 00		
J. W. Johnston	.....	200 00		
A. W. Savary	.....	200 00		
B. E. Tremaine	.....	200 00		
S. Campbell	.....	200 00		
W. A. D. Morse	.....	200 00		
M. B. DesBrisay	.....	200 00		
	1,400 00	1,400 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. M. le juge Ritchie a donné sa démission le 29 mai 1882. Son successeur n'a été nommé qu'en juillet 1882.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Nouveau-Brunswick.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour Suprême—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
L'hon. J. C. Allen		5,000 00		
Trait. de trois juges puinés, à $4,000 chacun.	16,000 00			
L'hon. Chas. Duff		4,000 00		
G. King		4,000 00		
A. R. Wetmore		4,000 00		
J. W. Weldon		4,000 00		
Traitement du juge de la cour d'équité	4,000 00			
L'hon. A. L. Palmer		4,000 00		
	25,000 00	25,000 00		
Allocations des circuits	3,200 00			
L'hon. J. C. Allen		600 00		
Chas. Duff		600 00		
G. King		500 00		
A. R Wetmore		500 00		
J. W. Weldon		600 00		
A. L. Palmer		300 00		
	3,200 00	3,100 00	100 00	
Cour de vice-amirauté—				
Traitement du juge	600 00			
Chas. Watters		600 00		
Cours de comté—				
Trait. de cinq juges de c. de comté à $2,400 ch.	12,000 00			
B. Botsford		2,400 00		
Jas. Steadman		2,400 00		
Jas. Stevens		2,400 00		
Chas. Watters, du 1er juillet 1881 au 17 mai 1882, à $2,400; du 18 mai au 30 juin 1882, à $3,000		2,474 11		
Wm. Wilkinson		2,000 00		
a	12,000 00	11,674 11	325 89	
Alloc. de voy. des juges des cours de comté	1,000 00			
B. Botsford		200 00		
Jas. Steadman		200 00		
Jas. Stevens		200 00		
Chas. Watters		200 00		
Wm. Wilkinson		200 00		
	1,000 00	1,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Les traitements des cinq juges ont été estimés à $2,400 chacun. Le juge Wilkinson a été nommé le 11 mars 1881, à $2,000, et reçoit encore ce traitement. Le traitement du juge Watters a été porté à $3,000 à partir du 18 mai 1882.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant et du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Manitoba.				
Cour du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
L'hon. E. B. Wood	.....	5,000 00		
Traitem. de deux juges puînés, à $4,000 chacun	8,000 00			
L'hon. J. A. Miller	.....	4,000 00		
Jos. Dubuc	.....	4,000 00		
	13,000 00	13,000 00		
Allocations des circuits (crédit du parlement)	1,500 00			
L'hon. E. B. Wood	.....	582 00		
J. A. Miller	.....	587 00		
Jos. Dubuc	.....	609 00		
a	1,500 00	1,778 00	.....	278 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Il est impossible d'estimer d'avance la somme exacte qu'il faudra pour faire face à ces allocations de circuits.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts
Colombie-Britannique.				
Cour suprême—				
Traitement du juge en chef	5,820 00			
Sir M. B. Begbie	.....	5,820 00		
Traitement d'un juge puîné	4,850 00	.....		
L'hon. H. P. Crease	.....	4,850 00		
Traitement de trois juges puînés, à $4,000 chacun	12,000 00	.....		
L'hon. J. H. Gray	.....	4,000 00		
J. F. McCreight	.....	4,000 00		
A. R. Robertson, depuis le 1er juillet jusqu'au 30 novembre 1881	.....	1,666 65		
Geo. A. Walkem, depuis le 23 mai jusqu'au 30 juin 1882	.....	430 10		
a	22,670 00	20,766 75	1,903 25	
Allocations des circuits (crédit du parlement)	6,000 00			
L'hon. Sir M. B. Begbie	.....	668 75		
H. P. Crease	.....	1,424 86		
J. H. Gray	.....	557 95		
J. F. McCreight	.....	775 95		
A. R. Robertson	.....	255 75		
b	6,000 00	3,683 26	2,316 74	
Cour de comté—				
Pour payer des arrérages de traitements dus (crédit du parlement)	300 00			
E. H. Sanders	.....	300 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Le successeur de feu M. le juge Robertson n'a été nommé qu'environ six mois après le décès de ce dernier.

b. On ne peut prévoir cette dépense qu'approximativement.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.---Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts	$ cts.	$ cts.
Ile du Prince-Edouard.				
Cour supérieure—				
Traitement du juge en chef	3,000 00			
L'hon. E. Palmer	.....	4,000 00		
Traitement du maître des requêtes	2,500 00			
L'hon. Jas. H. Peters	.....	3,200 00		
Traitement du vice-chancelier	2,500 00			
L'hon. Jos. Helmsley	.....	3,200 00		
a	8,000 00	10,400 00	.....	2,400 00
Allocations de circuit	600 00			
L'hon. E. Palmer	.....	200 00		
Jas. H. Peters	.....	200 00		
Jos. Helmsley	.....	200 00		
	600 00	600 00		
Cour de comté—				
Traitements de trois juges, deux à $2,400 et un à $2,000	6,800 00			
Geo. Alleyn	.....	2,400 00		
Thos. Kelly	.....	2,000 00		
D. O. M. Reddin	.....	2,400 00		
	6,800 00	6,800 00		
Allocations de voyages des juges de cours de comté	600 00			
Geo. Alleyn	.....	200 00		
Thos. Kelly	.....	200 00		
D. O. M. Reddin	.....	200 00		
	600 00	600 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a Le traitement de ces juges a été augmenté en vertu de l'acte 44 Vic. chap. 6.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Territoires du Nord-Ouest.				
Traitements de trois magistrats stipendiaires	9,000 00			
Hugh Richardson	.....	3,000 00		
Lt.-col. McLeod, C.M.G.	.....	3,000 00		
a	9,000 00	6,000 00	3,000 00	
Frais de voyages des magistrats stipendiaires dans les Territoires du Nord-Ouest (voté par le parlement)	4,500 00			
Hugh Richardson	.....	1,040 00		
do présider la cour à Qu'Appelle	.....	356 92		
M. Ryan	.....	195 00		
b	4,500 00	1,591 92	2,908 08	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Prévisions pour trois ; seulement deux employés à présent.
b. Il est impossible de prévoir quelle sera la somme voulue pour faire face à ces frais de voyage.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pourvoir au paiement des dépenses *in re* Russell *vs.* Woodward	5,000 00			
Divers frais judiciaires, y compris les territoires du Nord-Ouest	15,000 00	10,343 52		
Cour suprême et de l'échiquier, traitements de juges et régistraire	45,600 00	45,600 00		
Cour suprême et de l'échiquier, trait. du pers	4,360 00	4,360 00		
do do divers, etc	5,648 50	6,126 45		
Ontario—				
Cour d'appel	21,000 00	21,000 00		
Banc de la reine	16,000 00	16 000 00		
Plaids communs	16,000 00	16,000 00		
Chancellerie	16,000 00	16 000 00		
Allocations des circuits	13,000 00	12,100 00		
Cour maritime	700 00	647 75		
Juges des cours de comté	89,800 00	88,512 85		
Premiers juges des cours de comté	24,000 00	20,000 00		
Frais de voyages des juges des cours de comte	9,800 00	9,363 53		
Honoraires judiciaires, cour maritime	.....	660 00		
Québec—				
Cour du banc de la reine	26,000 00	31,000 00		
Cour supérieure	51,000 00	51,000 00		
do	52,000 00	51,845 17		
do	10,500 00	9,052 03		
Cour de vice-amirauté	3,000 00	3,000 00		
Allocations des circuits	13,000 00	9,834 00		
Nouvelle-Ecosse—				
Cour suprême	30,000 00	29,556 38		
Allocations des circuits	4,000 00	4,000 00		
Cour de vice-amirauté	600 00	600 00		
Cours de comté	16,800 00	16,800 00		
Frais de voyages des juges des cours de comté.	1,400 00	1,400 00		
Nouveau-Brunswick—				
Cour suprême	25,000 00	25,000 00		
Allocations des circuits	3,200 00	3,1 0 00		
Cour de vice-amirauté	600 00	600 00		
Cours de comté	12,000 00	11,674 11		
Frais de voyages des juges des cours de comté.	1,000 00	1,000 00		
Manitoba—				
Cour du banc de la reine	13,000 00	13,000 00		
Allocations des circuits	1,500 00	1,778 00		
Colombie-Britannique—				
Cour suprême	22,670 00	20,766 75		
Allocations des circuits	6,000 00	3,683 26		
Cours de comté—arriérage, 1879-80	300 00	300 00		
A reporter	575,478 50	555,704 00	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION—*Fin.*

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	575,478 50	555,704 00		
Ile du Prince-Edouard—				
Cour supérieure	8,000 00	10,400 00		
Allocations des circuits	600 00	600 00		
Cours de comté	6,800 00	6,800 00		
Frais de voyages des juges des cours de comté.	600 00	600 00		
Territoires du Nord-Ouest—				
Trois magistrats stipendiaires	9,000 00	6,000 00		
Frais de voyages des magistrats stipendiaires.	4,500 00	1,591 92		
	604,978 50	581,695 72		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

POLICE FÉDÉRALE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Police Fédérale.	$ cts. 13,500 00	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Augustus Keefer, commissaire, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	400 00		
E. J. O'Neill, surintendant, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	730 00		
Geo. Carpenter, agent de la police secrète, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	638 75		
John Connor, sergent, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	638 75		
John Hughes, sergeant, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	602 25		
Thos. Kane, homme de police, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	547 50		
P. Stringer, homme de police, services pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	547 50		
G. Brock, serv. comme constable, jusq. 1er mars '82.	.....	364 50		
H. Deslauriers do pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	511 00		
J. Jones, services comme constable, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	511 00		
T. Moffatt, serv. comme constable, jus. 1er mars '82	.....	303 75		
J. Purcell do pour l'exercice terminé le 30 juin 1882	.....	456 25		
M. Murphy do do ...	.....	456 25		
P. Godin do do ...	.....	456 25		
D. Egan do do ...	.....	456 25		
C. Laframboise do jusqu'au 1er mars '82	.....	408 75		
J. Fink do do ...	.....	303 75		
N. Morrison do pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.	.....	455 25		
W. H. Timbers do do ...	.....	456 25		
A. Thibault do do ...	.....	456 25		
J. Codd do do ...	.....	456 25		
B. Biggs do jusq. 5 mai 1882....	.....	385 00		
A. Paquette do du 1er mars au 30 juin 1882	.....	152 50		
B. d'Arpentigny do du 15 mars au 30 juin 1882	.....	133 75		
P. Stringer, tailleur	.....	85 15		
R. J. Devlin, diverses marchandises	.....	190 45		
Département de la milice, 12,000 cartouches	.....	39 76		
O. Jolicœur, bottes et souliers	.....	155 00		
Geo. Murphy, 21 paires de socques	.....	36 75		
Donaldson, Thomson et Cie., 20 uniformes et 16 paires de pantalons d'été	.....	471 55		
E. J. O'Neill, billets de tramway *re* Rideau Hall....	.....	10 00		
Cinq constables spéciaux au lever de Son Excellence le gouverneur général	.....	7 50		
F. Curtis, deux douzaines de	.....	6 00		
John Connor, dép. sur le service de la police secrète	.....	31 00		
Jos. R. Esmonde, menottes, etc	.....	148 86		
Garrett Brock, gratification de retraite	.....	540 00		
A reporter	13,500 00	12,549 77	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

POLICE FÉDÉRALE—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Police fédérale—Suite.				
Report	13,500 00	12,549 77		
Jacob J. Fink, gratification de retraite	.....	115 00		
B. Biggs do	.....	76 25		
R. W. Powell, M.D., services professionnels, du 1er juillet au 22 avril 1882	.....	34 25		
Bureau de la papeterie, pour papeterie	.....	55 38		
Imprimeur de la reine, impressions et reliure	.....	10 46		
	a 13,500 00	12,841 11	658 89	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

a. Non dépensée parce que l'effectif a été diminué.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PÉNITENCIERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Kingston	126,894 29				
Supplémentaire	11,168 00				
		138,062 29	123,107 58	14,954 71	
Saint-Vincent de Paul	82,740 69				
Supplémentaire	3,552 35				
		86,293 04	87,055 94	.....	762 90
Dorchester	.....	44,285 67	41,136 95	3,148 72	
Manitoba	21,541 28				
Supplémentire	4,639 44				
		26,180 72	26,346 09	.....	165 37
Colombie-Britannique	.....	17,523 68	15,970 20	1,553 48	
		312,345 40	293,616 76	18,728 64	

Revenu des pénitenciers..... $24,224.63

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
JOHN L. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE KINGSTON, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet	.....	2,600 00	2,600 00		
1 sous-préfet	.....	1,400 00	1,400 00		
2 aumôniers	.....	2,400 00	2,400 00		
1 chirurgien	.....	1,800 00	1,800 00		
1 comptable	.....	1,000 00	1,000 00		
1 commis du préfet	.....	700 00	700 00		
1 garde-magasin	.....	700 00	700 00		
1 gardien en chef	.....	800 00	399 96	400 04	
1 instituteur	.....	600 00	600 00		
1 économe	.....	650 00	650 00		
1 commis des travaux et un chef instructeur de métiers	.....	1,000 00	1,000 00		
2 instruct. de métiers—1re classe	.....	1.400 00	700 00	700 00	
4 do 2e classe	.....	2,240 00	2,240 00		
1 infirmier	.....	700 00	700 00		
6 gardiens	.....	3,000 00	2,498 61	501 39	
43 gardes	.....	19,350 00	18,175 48	1,174 52	
2 do préposés aux aliénés	.....	900 00	675 00	225 00	
4 charretiers	.....	1,400 00	1,400 00		
1 directrice	.....	500 00	500 00		
1 sous-directrice	.....	300 00	300 00		
1 sous-directrice adjointe *a*	.....	250 00	62 49	187 51	
		43,690 00	40,501 54	3,188 46	
Gratifications de retraite *b*	.....	1,925 00	1,435 41	489 59	
Uniformes *c*	.....	878 59	982 58	.....	103 99
Entretien	.....	54,250 00			
Rations	29,347 89				
Vêtements aux détenus élargis	6,390 19				
Frais de voyages des détenus	4,012 97				
Literie	2,828 23				
Inhumations	1,097 92				
Chapelles	132 34				
Bibliothèque	294 14				
Ecole	99 24				
Evasions	98 00				
Hôpital	1,096 46				
Dépenses contingentes *d*	175 41				
		.....	45,572 79	8,677 21	
Frais d'exploitation	.....	24,050 70			
Chauffage	5,972 09				
Eclairage	2,259 98				
Réparations aux bâtiments	6,700 98				
Entretien des machines	1,110 90				
Salle d'armes	48 60				
Cuisine	227 19				
Industries	3,394 97				
Ferme et écurie	105 95				
A reporter	19,820 66	124,794 29	88,492 32	12,355 26	103 99

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE KINGSTON, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	19,820 66	124,794 29	88,492 32	12,355 26	103 99
Frais d'exploitation—*Fin.*					
Papeterie	84 70				
Fret	108 22				
Impressions	23 00				
Divers	105 31				
Imprimeur de la reine	30 64				
Bureau de la papeterie	510 68				
Meubles *e*	327 84				
		.....	21,011 05	3,039 65	
		124,794 29	109,503 37	15,394 91	103 99
Compte du capital *f*	.....	2,100 00	2,455 73	.....	355 73
Budget supplémentaire—					
Compensation au gard. en chef.	.....	500 00	500 00		
Arbit. en faveur de S. T. Drennan. *g*	.....	10,668 00	10,648 48	19 52	
		138,062 29	123,107 58	14,954 71	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN H. BALDERSON.

---

a. Salaire du premier gardien économisé du 31 décembre 1881 au 30 juin 1882. Salaire d'un maître de métier de première classe pour l'année terminée le 30 juin 1882. Salaire d'un gardien pour l'année 1881-82. Salaire de la deuxième sous-directrice adjointe pour une partie de l'année. Il a été employé moins de gardes qu'on ne s'y attendait lorsque furent faites les prévisions pour ce service.

b. Prévisions plus que suffisantes.

c. La dépense pour uniformes a excédé les prévisions.

d. Due à ce que le nombre des détenus à été moindre qu'on ne le prévoyait.

e. Prévisions plus que suffisantes.

f. Due à ce que la dépense pour tuyaux à vapeur et conduites d'eau a dépassé les calculs.

g. Economie d'intérêt.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet		2,600 00	2,600 00		
1 sous-préfet		1,400 00	1,400 00		
2 aumôniers		2,400 00	2,400 00		
1 chirurgien		1,200 00	1,200 00		
1 comptable		1,000 00	1,033 32		33 32
1 commis du préfet		700 00	700 00		
1 premier gardien		800 00	800 00		
1 garde-magasin		700 00	733 32		33 32
1 instituteur		600 00	600 00		
1 économe		650 00	650 00		
1 premier commis des travaux et premier instructeur		700 00	701 94		1 94
1 maçon			163 37		163 37
2 instructeurs de métiers		1,400 00	1,236 59	163 41	
1 do		600 00	600 00		
2 do		1,120 00	1,120 00		
1 do		500 00	500 00		
1 gardien d'hôpital		560 00	600 00		40 00
1 mécanicien		780 00	650 00	130 00	
8 gardiens		4,000 00	4,333 36		333 36
28 gardes		12,600 00	12,149 80	450 20	
1 messager		450 00	450 00		
1 fermier		560 00	560 00		
2 charretiers		500 00	484 98	15 02	
E. Béland, ex-commis des trav			33 99		33 99
H. Demers, ex-garde			8 34		8 34
S. W. H. Franckim, ex-garde.			4 17		4 17
a		35,820 00	35,713 18	106 82	
Gratification de retraite *b*		1,425 00	2,024 77		599 77
Uniformes *c*		2,891 85	3,908 28		1,016 43
Entretien		31,256 64			
Rations	14,951 20				
Vêtements	5,750 49				
Frais de voyages des détenus	1,107 82				
Vêtements aux détenus élargis	2,437 40				
Inhumations	3 90				
Chapelles	171 29				
Bibliothèques	116 11				
Ecole	41 28				
Evasions	248 64				
Hôpital	1,010 25				
Transfert des détenus	123 30				
Dépenses contingentes	325 42				
Literie *d*	1,033 13				
			27,320 23	3,936 41	
Frais d'exploitation		11,347 20			
Chauffage	4,000 70				
Eclairage	1,035 95				
Réparations aux édifices	4,056 62				
Entretien des machines	220 80				
A reporter	9,314 07	82,740 69	68,966 46	4,043 23	1,616 20

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	9,314 07	82,740 69	68,966 46	4,043 23	1,616 20
Frais d'exploitation—*Fin.*					
Salles d'armes	72 50				
Bureau de la papeterie	394 66				
Imprimeur de la reine	136 97				
Divers	103 92				
Ferme et écuries	3,587 40				
Fret	162 76				
Papeterie	19 46				
Frais de voyages	181 02				
Industries	83 80				
Cuisine	236 96				
Impression et annonces	132 66				
Gardien de nuit à la carrière. *e*	115 50				
		.....	14,541 68	.....	3.194 48
Budget suplémentaire—					
Bedson et Mackay, voyage au Manitoba et retour *f*	.....	1,200 00	1,195 45	4 55	
John Cooper, appointements et loyer, $200.00 et $366.20	.....	566 20	566 20		
H. B. Mackay, préfet intérimaire.	.....	1,121 20	1,121 20		
H. B. Mackay, balance due sur un voyage au Manitoba	.....	264 95	264 95		
S. L. Bedson, balance due sur un voyage à St.-Vincent-de-Paul.	.....	400 00	400 00		
		86,293 04	87,055 94	.....	762 90

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN H. BALDERSON.

a. Due à des changements dans le personnel.

b. La retraite du premier gardien Cooper et du gardien Kerrigan a été cause que le crédit affecté aux gratifications de retraite a été insuffisant pour l'année 1881-82.

c. Due au renouvellement des uniformes de tout le personnel,

d. Le nombre des détenus a été moindre qu'on ne l'avait prévu.

e. Due à ce qu'il n'a pas été fait de prévisions pour matériaux fournis au département des travaux publics.

f. Prévisions plus que suffisantes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE DORCHESTER, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet	.....	2,000 00	2,000 00		
1 sous-préfet	.....	1,200 00	1,200 00		
1 comptable	.....	900 00	900 00		
1 chirurgien	.....	1,200 00	1,200 00		
2 aumôniers	.....	1,000 00	1,000 00		
1 premier gardien	.....	800 00	800 00		
1 garde-magasin	.....	700 00	700 00		
1 économe	.....	650 00	650 00		
1 gardien d'hôpital	.....	560 00	560 00		
1 fermier	.....	560 00	560 00		
1 menuisier instructeur	.....	700 00	700 00		
1 maçon do	.....	700 00	700 00		
1 forgeron do	.....	700 00	700 00		
1 mécanicien	.....	780 00	520 00	260 00	
1 instituteur	.....	600 00	600 00		
3 gardiens	.....	1,500 00	1,500 00		
20 gardes	.....	9,000 00	8,172 50	827 50	
2 charretiers	.....	600 00	425 00	175 00	
1 directrice	.....	500 00	500 00		
1 sous-directrice	.....	300 00	300 00		
1 messager	.....	450 00	450 00		
John Taylor (garde)	.....	.....	37 50	.....	37 50
Beattray et Seaman (gardes)	.....	.....	20 56	.....	20 56
A. McNeil (garde)	.....	.....	28 12	.....	28 12
Total, app. du personnel *a*	.....	25,400 00	24,223 68	1,176 32	
Uniformes (officiers) *b*	.....	1,000 00	728 12	271 88	
Déplacement des officiers *c*	.....	.....	440 25	.....	440 25
Entretien	.....	10,582 37			
Rations	4,804 87				
Vêtements	1,395 52				
Frais de voyages des détenus	341 50				
Vêtements aux détenus élargis	666 18				
Inhuminations	5 56				
Chapelles	165 80				
Bibliothèques	16 80				
Ecole	5 10				
Evasions	356 21				
Hôpital	241 57				
Dépenses contingentes *d*	29 33				
		.....	8,028 44	2,553 93	
Frais d'exploitation	.....	5,469 30			
Chauffage	1,074 38				
Eclairage	353 22				
Réparations aux bâtiments	556 36				
A reporter	1,983 96	42,451 67	33,420 49	3,561 88	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE DORCHESTER, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	1,983 96	42,451 67	33,420 49	3,561 88	
Frais d'exploitation—*Fin.*					
Entretien des machines	711 13				
Salles d'armes	49 03				
Cuisine	175 51				
Papeterie	39 38				
Divers	5 05				
Transport	1,219 92				
Impressions	127 01				
Fermes et écuries	1,615 28				
Bureau de la papeterie	98 42				
Imprimeur de la reine	38 35				
Loyer à John Curley	226 27				
Transfert de G. Keeffe, etc., à Kingston *e*	118 45				
		.....	6,407 76	.....	938 46
Industries *f*	.....	1,134 00	934 74	199 26	
Compte du capital *g*	.....	700 00	373 96	326 04	
		44,285 67	41,136 95	3,148 72	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN H. BALDERSON,

---

a. On a employé moins de gardes qu'on ne l'avait prévu, et le département des travaux publics a payé quatre mois de salaire au mécanicien.

b. Pas nécessaire ; surestimation.

c. Sans prévisions.

d. Due à ce que le nombre des détenus a été moindre qu'on ne l'avait prévu.

e. La dépense pour la ferme et les écuries a excédé les prévisions.

f. et *g.* Prévisions plus que suffisantes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DU MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel :—					
1 préfet		2,000 00	2,000 00		
1 ler gardien		800 00	800 00		
2 aumôniers		600 00	600 00		
1 chirurgien		800 00	800 00		
1 comptable et garde-magasin		800 00	800 00		
6 gardes		3,600 00	3,000 00	600 00	
1 intructeur de métiers et garde		220 00	820 00		600 00
1 instituteur		350 00	350 00		
1 économe		650 00	650 00		
1 messager et garde		600 00	600 00		
1 mécanicien			660 00		660 00
1 aide du comptable			66 00		66 00
1 mécanicien		720 00	60 00	660 00	
1 instructeur de métiers			34 00		34 00
1 instruct. de boulang. et de cord.			49 00		49 00
1 mécanicien			15 00		15 00
a		11,140 00	11,304 00		164 00
Uniformes (officiers) *b*		574 75	626 69		51 94
Gratification de retraite *c*		325 00		325 00	
Entretien des détenus		4,391 53			
Rations	6,380 52				
Vêtements	1,517 74				
Frais de voyages aux détenus	200 00				
Vêtements aux détenus élargis	197 78				
Literie	84 70				
Inhumations	36 00				
Chapelles	1 05				
Ecoles	107 80				
Détenus évadés	5 00				
Hôpital	555 78				
Messageries	183 40				
Verdure pour Noël	6 00				
Pension pour Holland	18 00				
do le gardien Ryan. *d*	69 00		9,362 77		4,971 24
Frais d'exploitation		5,780 00			
Chauffage	3,844 23				
Eclairage	562 22				
Réparations aux bâtiments	152 05				
Entretien des machines	6 78				
Salle d armes	106 30				
Cuisine	173 35				
Papeterie	39 91				
Ferme et étables	1,993 68				
Divers	12 30				
Nourriture des chevaux	503 00				
Transport	199 00				
Loyer du téléphone	60 00				
Télégrammes	74 67				
Charriage du bois	39 00				
A reporter	7,766 49	22,211 28	21,293 46		4,862 18

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DU MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En plus.	En moins.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	7,766 49	22,211 28	21,293 46	....	4,862 18
Frais d'exploitation—*Fin.*					
S. L. Bedson, frais de voyages à Winnipeg.....	143 50				
H. B. Mackay, frais de voyages à Winnipeg.....	43 10				
Frais de voyages à Winnipeg....	206 50				
Imprimeur de la reine.....	9 86				
Bureau de la papeterie	105 09				
Estampilles.....	46 33				
Une tente.....	22 75				
Dépenses contingentes (état non reçu)	189 54				
do do ... *e*	139 98				
		.....	8,673 14	.....	2,893 14
Industries (état non reçu) ..... *f*	.....	50 00	.....	50 00	
Visite du gouverneur général..... *g*	.....	.....	400 22	.....	400 22
Budget supplémentaire—					
Pourvoir à la différence dans l'échange de terre.....	.....	1,000 00	.....	1,000 00	
Achat de divers articles.....	.....	1,840 00	.....	1,840 00	
Dr Macdonald, services professionels.	.....	1,079 44	1,079 44		
MOINS—Soin des aliénés, transféré au compte des subventions		26,180 72	31,446 26	.....	5,265 54
de Manitoba.....	3,400 80				
Divers, T.N.O.....	365 00				
do Kéwatin	1,334 37				
		.....	5,100 17		
		26,180 72	26,346 09	....	165 37

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN H. BALDERSON.

MONSIEUR,—N'ayant pas obtenu de renseignements du préfet, je suis incapable de vous donner des explications sur les différents items du service de ce pénitencier. J'ai écrit à M. Bedson et je compte recevoir sa réponse dans quelques jours.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. L. FOSTER,
Comptable du pénitencier.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet	.....	1,200 00	1,200 00		
1 sous-préfet et gardien en chef	.....	900 00	900 00		
2 aumôniers	.....	600 00	600 00		
1 chirurgien	.....	500 00	499 92		
1 comptable et garde-magasin	.....	1,000 00	999 96		
1 économe et garde	.....	650 00	649 91		
7 gardes, 1 charretier et messager	.....	4,200 00	4,472 58		
a		9,050 00	9,322 37	.....	272 37
Uniformes *b*	.....	300 00	329 58	.....	29 58
Entretien	.....	5,023 68			
Rations	2,654 37				
Vêtements	273 96				
Allocat. de voyage des détenus	207 00				
Vêtements aux détenus élargis	176 00				
Literie	135 07				
Chapelles	6 00				
Bibliothèque	24 00				
Ecoles	7 00				
Détenus évadés	4 00				
Hôpital	283 70				
Dépenses contingentes *c*	36 82				
		.....	3,807 92	1,215 76	
Frais d'exploitation	.....	2,000 00			
Chauffage	778 01				
Eclairage	328 51				
Réparations aux bâtiments	111 01				
Entretien des machines	11 25				
Salle d'armes	61 75				
Cuisine	163 75				
Papeterie	134 40				
Diverses	36 06				
Impressions	65 30				
Meubles	72 25				
Bureau de la papeterie	12 96				
Imprimeur de la reine	0 49				
Ferme et étables *d*	74 57				
		.....	1,850 31	149 69	
Entretien de l'aliéné Ah Bow *e*	.....	.....	184 27	.....	184 27
Compte du capital *f*	.....	950 00	449 25	500 75	
Industries *g*	.....	200 00	26 50	173 50	
		17,523 68	15,970 20	1,553 48	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN H. BALDERSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Un garde surnuméraire pour une partie de l'année. Cette dépense n'avait pas été prévue.

b. Prévisions insuffisantes.

c. Due à ce que le prix des provisions et le nombre des détenus ont été moindres que le chiffre des prévisions.

d. Due à ce que la dépense pour le chauffage, l'éclairage et la ferme a été moindre que le chiffre des prévisions.

e. Cette dépense n'avait pas été prévue.

f et *g.* Prévisions plus que suffisantes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

LÉGISLATION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sénat—					
Traitement du président ...	.....	4,000 00			
L'hon D. L. McPherson	.....	.....	4,000 00		
Indemnité des sénateurs..	77,000 00				
Frais de voyages do	10,300 00	87,300 00	77,188 80	10,111 20	
Chambre des communes—					
Traitement du président.....	.....	4,000 00			
L'hon. Dr Blanchet.....	.....	.....	3,999 96	04	
Indemnité des députés	206,000 00				
Frais de voy. do	26,000 00				
		232,000 00	220,737 60	11,262 40	
Dépenses d'élections, 36 Vic., chap. 9.	.....	5,000 00			
Pictou, N.E.....$626 25					
Carleton, N.B..... 416 33					
Yamaska..... 16 50					
Argenteuil 651 80					
Selkirk 10 00					
Northumberland-Ouest. ... 537 49					
Simcoe-Sud..... ... . 712 16					
Charlevoix..... 12 00					
Lanark-Sud 84 60					
Iberville..... 60 13					
Sherbrooke.. ..... 72 40					
Halifax.....1000 00					
Bagot 86 00					
New-Westminster..... 588 75					
	.....	.....	4,874 71	125 29	
Elections contestées—					
Argenteuil	.....	.....	940 20		
Bellechasse	.....	.....	142 00		
			1,082 20	.....	1,082 20

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sénat—				
Appointements et dépenses contingentes.....	55,938 00	57,996 85	.....	2,058 85
Chambre des communes—				
Appointements, d'après l'estimation du greffier	59,000 00	57,996 44	1,003 56	
Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc	12,800 00	13,497 03	.....	697 03
Dépenses contingentes..... $20,500 00				
do suppl. pour papeterie... 500 00				
	21,000 00	19,576 54	1,423 46	
Publication des *Débats*..... $18,562 50				
Dépenses supplémentaires..... 1,200 00				
	19,762 50	21,194 60	.....	1,432 10
Crédit spécial pour payer l'indemnité à la famille de feu J. S. Thompson, M.P.....	1,000 00	.....	1,000 00	
Appointements et dépenses contingentes, d'après l'estimation du sergent d'armes...	27,475 00	27,541 24	.....	66 24
Divers—				
Crédit pour la bibliothèque du Parlement.....	3,500 00	3,500 00		
Appointements des officiers, anciennement sous l'item pourvu par le statut..... $12,610 00				
Appointements des officiers (additionnels) et dép. conting... 5,250 00				
	17,860 00	15,359 23	2,500 77	
Montant requis pour rajuster les appointements de trois commis et du chef des messagers..	550 00	550 00		
Pour défrayer les dépenses occasionnées par la préparation de nouveaux catalogues.....	920 00	920 00		
Impressions, reliure et distribution des lois	12,000 00	9,613 71	2,386 29	
Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00	38,465 05	31,534 95	
Appointements du greffier de la couronne en chancellerie	2,000 00	2,000 00		
Dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie	1,200 00	1,090 43	109 57	
Diverses impressions.....	2,000 00	1,015 97	984 03	
Montant du crédit	307,005 50			
Montant des dépenses.....	.....	270,317 09	40,942 63 4,254 22	4,254 22
Balance non dépensée.....	.....	.....	36,688 41	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

6—9½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES CONTINGENTES DU SÉNAT.

APPOINTEMENTS—SÉNAT.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
R. LeMoine	Greffier, maître en chancellerie, etc.	3,400 00	3,400 00		
F. Taylor	Greffier-adjoint, assistant-greffier et maître en chancellerie, 10 mois $2,333 33	2,800 00			
James Adamson	do do 2 mois. 434 41		2,767 74	32 26	
E. L. Montizambert	Greffier en loi, secrétaire des comités et traducteur angl, 7 ms. $1,633 33	2,800 00			
* J. G. Creighton	do 4 " 661 30		2,294 63	505 37	
Chanoine Johnson	Chapelain	400 00	400 00		
James Adamson	Deuxième assistant-greffier, etc.	1,600 00	1,333 33	266 67	
Peter Miller	Deuxième commis anglais, etc.	1,400 00	1,400 00		
N. W. McLean	Troisième do do	1,400 00	1,400 00		
A. A. Boucher	Troisième assistant-greffier, etc.	1,900 00	1,900 00		
Alfred Garneau	Premier traducteur français	1,600 00	1,600 00		
St. Denis LeMoine	Rédac. des procès-verb. français, etc.	1,200 00	1,200 00		
Ivanhoe Taché	Rédac.-adjoint do	900 00	913 99		13 99
R. W. Stephen	Sous-comptable	1,200 00	1,200 00		
Alex. Souter	Commis de classe cadette	900 00	914 79		14 79
R. E. Kimber	Gentilh. huissier de la verge noire	1,350 00	1,350 00		
† J. B. Myrand	Directeur de poste	1,000 00	1,029 57		29 57
† Peter Dunne	Concierge	1,000 00	1,029 57		29 57
Pierre Rattey	Huissier	800 00	800 00		
S. J. Jones	Préposé au cabinet de lecture	800 00	800 00		
‡ Chas. Young	Messager du président	700 00	713 96		13 96
J. P. Doherty	Gardien du vestiaire	600 00	600 00		
F. Gilbert	Messager de la banque	750 00	750 00		
§ Thos. Wheeler	Messager permanent	600 00	614 79		14 79
§ John Dunne	do do	600 00	614 79		14 79
§ A. Gravelle	Menuisier	600 00	614 79		14 79
‖ O. Archambault	Messager		95 15		95 15
	Montant du crédit	30,300 00			
	Montant des dépenses		29,737 10	804 30 241 40	241 40
	Balance non dépensée			562 90	

* J. G Creighton, nommé à $2,000 le 2 février.
† Appointements de J. B. Myrand et de Peter Dunne augmentés de $200 le 1er mai.
‡ Appointements de Charles Young augmentés de $100 le 1er mai.
§ Appointements de Thos. Wheeler, John Dunne et A. Gravelle, augmentés de $100 le 1er mai.
‖ Odilon Archambault nommé messager à $600 le 1er mai.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En plus.	En moins.
Sénat.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers—					
5 pages, à $1.50 par jour	1	750 00	594 00	156 00	
7 messagers pour la session, à $2.50	2	1,750 00	1,750 00		
Femmes de journée, etc	3	1,568 00	1,560 00	8 00	
Journaux	4	5,570 00	5,632 76	.....	62 76
Papeterie	5	2,000 00	1,421 04	578 96	
Frais de port et transport des malles	6	700 00	762 19	.....	62 19
Notes de fournisseurs	7	3,500 00	3,938 39	.....	438 39
Débats et sténographes du sénat	8	5,000 00	6,410 40	.....	1,410 40
Comptes imprévus	9	4,800 00	6,190 97	.....	1,390 97
Grand total		25,638 00			
Total des dépenses		.....	28,259 75	742 96	3,364 71
					742 96
Surplus des dépenses					2,621 75

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

LE SÉNAT,
OTTAWA, 30 novembre 1882.

1. Pages.—Seulement quatre employés.
2. Messagers.
3. Femmes de journée.
4. Papeterie.—Le prix de facture a excédé le chiffre des prévisions.
5. Journaux.—Les frais d'annonces et de télégrammes faisaient autrefois partie cet item, mais ils sont maintenant portés au compte des dépenses imprévues.
6. Frais de port et de transport des malles.—L'excédant de la dépense dû à la longueur de la session.
7. Note de fournisseurs.—Excédant de dépense dû au replacement des tapis et des meubles.
8. Débats et sténographes.—Prévisions insuffisantes.
9. Dépenses imprévues.—Prévisions insuffisantes.

JAMES ADAMSON,
Greffier adjoint.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS du personnel de la Chambre des communes.

	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins	En plus.
		$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
J. G. Bourinot.....	Greffier de la Chambre.....	3,400 00	3,400 00		
H. Hartney	Comptable.....	2,800 00	2,800 00		
*P. Leprohon.....	Greffier adjoint (11 mois).... $1,833 32				
F. F. Rouleau.....	do 1 do 200 00				
		2,000 00	2,033 32	.....	33 32
.....	Deuxième greffier adjoint.....	1,800 00	.....	1,800 00	
D. W. McDonnell..	Sergent d'armes	2,400 00	2,400 00		
H. Smith.	Sous do	1,200 00	1,200 00		
G. W. Wicksteed..	Greffier en loi	3,400 00	3,400 00		
W. Wilson.....	Greffier en loiadjoint.....	2,000 00	2,000 00		
T. G. Coursolles...	do	2,000 00	2,000 00		
J. R. E Chapleau.	Traducteur des procès-verbaux, etc.....	1,800 00	1,800 00		
F. B. Hayes.....	Traducteur anglais.....	1,600 00	1,600 00		
A. F. Gingras	do français	1,700 00	1,700 00		
A. Fréchette.....	do do	1,400 00	1,200 00	200 00	
R. J. Wicksteed....	do anglais.....	1,200 00	1,200 00		
J. A. Genand.....	do français.....	1,200 00	1,400 00	.....	200 00
D. L. Desaulnier...	do do	1,200 00	1,200 00		
L. Laframboise.....	do do	1,000 00	1,200 00	.....	200 00
E. Quéry	Correcteur.....	800 00	800 00		
R. Brewer.....	Teneur de livres et sous-comptable	1,200 00	1,200 00		
F. McGillivray.....	Greffier des affaires de routine, etc	1,400 00	1,400 00		
E. P. Hartney.....	do comptes publics	1,200 00	1,200 00		
H. B. Stuart.....	Expéditionnaire anglais.....	1,200 00	1,200 00		
*R. Romaine.....	Correcteur et commis de la papeterie...	1,000 00	1,166 65	.....	166 65
I. B. Taylor.....	Commis chargé des index	1,000 00	1,000 00		
C. Panet.....	do des bills privés	1,200 00	1,200 00		
W. Todd.....	Aide do	800 00	800 00		
R. McG. Moffat.....	Secrétaire des comités des chemins de fer et du commerce	1,200 00	1,200 00		
Elie Tassé.....	Secrétaire en chef des comités	1,450 00	1,450 00		
F. X. Blanchet.....	Aide du do	1,200 00	1,200 00		
H. Poetter.....	Secrétaire des procès-verbaux.....	1.700 00	1,700 00		
Wm. Bowles.....	Aide du secrétaire des procès-verb.....	1,450 00	1,450 00		
W. B. Ross	Commis des journaux anglais.....	1,800 00	1,800 00		
A. D. G. Taylor....	Aide du do	1,300 00	1,300 00		
W. F. Costigan....	Commis des documents de la session ...	1,000 00	1,000 00		
Pierre Rivet.....	do des journaux français	1,500 00	1,500 00		
J. H. Blais	Aide du do	1,000 00	1,000 00		
P. Poirier	Directeur de poste	1,200 00	1,200 00		
F. Falardeau.....	Sous-direc. de poste (7 mois) $466 66				
*J. Stansfeld	do 5 do 333 32				
		800 00	799 88	0 02	
E. Pelletier.....	do 11 do $825 00				
*A. E. Pelletier.....	do 1 do 41 68				
		900 00	866 68	33 32	
do	Employé temporairement du 9 fév. au 31 mai...	.....	154 81	.....	154 81
J. Dalton.....	Commis de classe cadette	600 00	600 00		
	Grand total	59,000 00			
	Total des dépenses.....	.....	57,721 44	2,023 34 754 78	754 78
	Balance non dépensée.....	.....	.....	1,278 56	

* F. Rouleau nommé à $2,400 le 1er juin ; J. Stansfeld nommé à $800 le 1er février A. E. Pelletier nommé à $500 le 1er juin ; appointements de R. Romaine augmentés de $400 le 1er février.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

Chambre des Communes.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Dépenses des comités, commis surnuméraires pour la session, etc.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Secrétaire de l'Orateur	300 00	275 00	25 00	
Commis pour la session, permanents	2,000 00	2,000 00		
Commis pour la session, à $3.00 par jour	7,500 00	7,708 00	.....	208 00
Dépenses des comités, témoins et sténographes	1,000 00	1,285 03	.....	285 03
Traducteurs français pour la session	2,000 00	2,504 00	.....	504 00
Total du crédit	12,800 00			
Total des dépenses	.....	13,772 03	25 00	997 03 25 00
Surplus des dépenses	.....	.....	.....	972 03

Dépenses contingentes.

Papeterie	$8,500 00				
Dépenses supplémentaires	500 00				
		9,000 00	9,425 40	.....	425 40
Frais de port et télégraphe		1,000 00	1,326 96	.....	326 96
Journaux et annonces		3,000 00	1,421 42	1,578 58	
Divers		4,000 00	3,931 59	68 41	
Dépenses imprévues, autorisées par un ordre spécial de la commission administrative		4,000 00	3,471 17	528 83	
Total du crédit		21,000 00			
Total des dépenses		.....	19,576 54	2,175 82 752 36	752 36
Balance non dépensée		.....	.....	1,423 46	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
Geo. C. Bolton.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
25 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur quelques points mis en lumière par l'examen des comptes de crédits de la Chambre des Communes—partie des frais de législation de 1881-82.

MISES À LA RETRAITE.

C'est avec regret que je reviens sur la question de la non observation de la loi qui prescrit spécialement que les employés des deux chambres doivent contribuer au fonds des pensions de retraite.

Tout doute sur la question de savoir si l'avis du parlement est différent de ce qu'il était, lorsque fut édicté l'acte des pensions (33 Vic., c. 4), ayant disparu à la suite du retrait de l'acte des subsides de 1881-82, de la somme correspondante aux retenues annuelles sur les appointements, j'exprime l'espoir que tout ce qui sera fait à l'avenir sous ce rapport sera conforme à la loi ou que celle-ci sera modifiée de manière à sanctionner la pratique suivie.

CHÈQUES POUR TOUT LE MONTANT DES BORDEREAUX DE PAIE.

Cette question aussi a déjà donné lieu à une correspondance.

Si un chèque était donné à chaque employé en paiement de ses appointements, —peu importe combien peu élevé en serait le chiffre,—je voudrais qu'il fût fait payable à l'ordre de la personne ayant droit d'en toucher le montant. Il pourrait y avoir quelque objection à la mise en pratique de ce système, relativement à l'indemnité des membres des Communes et vu les instructions de la commission administrative à ce sujet; mais il semble n'exister aucune bonne raison pour justifier le paiement en argent des appointements mensuels des employés. Au Sénat, et sans exception dans tous les départements, il est subvenu à la dépense d'une manière qui, je le pense, devrait être suivie aux Communes.

La meilleure preuve de la réception de l'argent par la personne y ayant droit est fournie par l'endos du chèque donné. C'est aussi une grande satisfaction pour un comptable à l'esprit inquiet de n'avoir pas d'argent à distribuer. Il est de l'intérêt du gouvernement de recourir à un système qui rend impossible les détournements de fonds, qui peuvent se continuer pendant une longue période si les paiements sont faits en argent, mais qui ne peuvent manquer d'être bientôt découverts quand ces paiements se font au moyen de chèques. Je n'ai que faire de dire que cette observation ne met aucunement en suspicion l'honnêteté apportée à la distribution des fonds des Communes, car elle ne repose que sur des motifs généraux.

Si vous devez répondre à ce qui précède, veuillez avoir la complaisance de le faire immédiatement, car j'ai commencé à donner à l'imprimeur le manuscrit de mon rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A l'hon. J. G. BLANCHET,
Président de la commission administrative,
Chambre des Communes.

LÉVIS, 2 décembre 1882.

MONSIEUR,—Je sais que les officiers des deux chambres sont soumis à la loi des pensions de retraite mais, non à celle du service civil, car ils ne reçoivent pas l'augmentation annuelle que cette dernière accorde aux employés des autres départements du service. Je suppose que c'est pour cette raison que la résolution suivante a été adoptée le 18 juin 1872 par la commission administrative: "Que les appointements

et salaires des employés et serviteurs de la Chambre, respectivement, seront payés sans retenues pour le fonds de retraite, et que le paiement de quatre pour cent (tel en était alors le taux) requis pour ce fonds sera fait par le comptable en sus des appointements et salaires." A mon avis, cette résolution est encore en vigueur, au moins comme exprimant le vœu de la commission que quelque mesure doit être prise pour assurer l'augmentation périodique des appointements des employés de la Chambre avant qu'ils soient directement soumis à la loi des pensions. Telle a été ma manière de voir avant de mettre à exécution l'arrêté du conseil du 22 septembre dernier.

Quant aux paiements par chèques ou en argent pour le service de la Chambre, c'est une question que la commission a réglé par les deux résolutions suivantes adoptées le 8 avril 1880 : 1° "*Résolu*, qu'il y a lieu de continuer le système de paiement de l'indemnité des membres du parlement, soit en argent ou par chèque, au gré des intéressés." 2° "*Résolu*, que le montant à payer à chaque branche du service surnuméraire de la Chambre des Communes soit tiré par un chèque et que les surnuméraires soient payés en argent."

Ce système est à la fois simple, commode, sûr et économique. Payer chaque personne par un chèque exigerait l'augmentation du personnel pendant la session, c'est-à-dire que cela rendrait le système de la tenue des comptes plus compliqué et plus dispendieux. En vérité, je ne vois pas pourquoi l'on changerait notre mode actuel de paiement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. G. BLANCHET.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général, Ottawa.

Mémoire :

Pour expliquer ce que veut dire ma lettre, il est à peine nécessaire de dire qu'une augmentation d'appointements est une chose, et que la contribution au fonds de retraite en est une autre tout à fait différente.

En pareil cas, une résolution de la commission administrative des Communes ne peut être heureusement invoquée contre une loi fédérale. Pour ce qui est de payer par chèque plutôt qu'en argent, je me permets d'affirmer que ce dernier système n'est pas plus simple, plus commode ou plus économique que l'autre, et que c'est parce qu'il n'est pas sûr que je suis si fortement en faveur du système de paiement par chèque.

J. L. McDOUGALL.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

DÉPENSES—Sergent d'armes.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 messager en chef	1,200 00	1,200 00		
1 aide-messager	900 00	900 00		
1 portier	300 00	300 00		
1 messager permanent	800 00	800 00		
1 do	750 00	741 65	8 35	
2 do à $700	1,400 00	1,400 00		
2 do à $650	1,300 00	1,300 00		
1 do	600 00	600 00		
1 do	400 00	400 00		
1 do	325 00	300 00	25 00	
2 gardiens de nuit	1,200 00	1,200 00		
1 menuisier	700 00	.....	700 00	
35 messagers pour la session	7,000 00	7,170 00	.....	170 00
12 pages do	1,800 00	1,890 00	.....	90 00
4 serviteurs pour les salles de toilette et de bains	600 00	975 00	.....	375 00
10 femmes de journées permanentes	1,825 00	1,825 00		
10 do pour la session	500 00	500 00		
Dépenses contingentes, départ. du concierger	750 00	744 45	5 55	
1 préposé au gaz pour la session	125 00	122 50	2 50	
Messagers à la retraite	.....	171 58	.....	171 58
Ouvriers et autres	5,000 00	5,001 06	.....	1 06
Total du crédit	27,475 00			
Total de la dépense	.....	27,541 24	741 40	807 64
				741 40
Surplus de la dépense	.....	.....	.....	66 24

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS et dépenses contingentes—Bibliothèque.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant autrefois autorisé par la loi	12,610 00	12,610 00		
Appointements des officiers, dépenses contingentes et additionnelles	5,250 00	2,749 23	2,500 77	
Montant pour rajuster les appointements de 3 commis et du messager en chef	550 00	550 00		
Pour défrayer les dép. des nouveaux catalogues	920 00	920 00		
Achat de livres	3,500 00	3,500 00		
Total du crédit	22,830 00			
Total de la dépense		20,329 23		
Surplus de la dépense			2,500 77	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON,

OTTAWA, 29 novembre 1882.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre demandant la raison du solde de $2,500.77 restant à la fin de l'exercice de 1881-82, je dois dire que je suppose que le crédit de $5,250 pour la rémunération de surnuméraires et les dépenses contingentes de la bibliothèque excédait de cette somme la dépense faite pour ces services. Ainsi que vous le savez, avant cette année les seules parties de ce crédit qui étaient payées sur mon certificat étaient celles nécessaires pour payer le traitement d'employés, (c'est-à-dire lorsque le crédit de $12 610 affecté par la loi était dépensé) et les dépenses contingentes, qui étaient payées par le sergent-d'armes. Maintenant que j'ai le contrôle de tous ces comptes, j'espère qu'à l'avenir tout sera trouvé bien.

Je me permettrai, toutefois, de suggérer que le crédit des appointements soit séparé de celui des dépenses contingentes dans le budget.

Bien sincèrement à vous,
ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS—Bibliothèque.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A. Todd	Bibliothécaire	3,200 00	3,200 00		
A. Decelles	Adjoint du bibliothécaire	2,400 00	2,400 00		
A. Laperrière	Commis de classe ancienne, division française	1,750 00	1,750 00		
A. H. Todd	Commis de classe ancienne, division anglaise	1,300 00	1,300 00		
J. Fletcher	Préposé au registre	1,000 00	1,000 00		
J. Campbell	Commis de classe cadette, division anglaise	1,000 00	1,000 00		
L. P. Sylvain	Commis de classe cadette, division anglaise et française	900 00	900 00		
E. S. Thayne	Commis surnuméraire	800 00	800 00		
L. J. Cassault	Messager en chef	850 00	850 00		
J. H. Dunlop	Messager	700 00	700 00		
J. H. Ryan	do	700 00	700 00		
J. N. Rattey	do	700 00	700 00		
		15,300 00	15,300 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

LÉGISLATION—*Fin.*

DIVERS—Chambre des Communes.

Service.	Crédit	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements, estimation du greffier	59,000 00	57,721 44	1,278 56	
Secrétaire de l'Orateur	300 00	275 00	25 00	
5 commis sessionnels permanents	2,000 00	2,000 00		
25 commis sessionnels, à $3.00 par jour	7,500 00	7,708 00	.....	208 00
Témoins et sténographes	1,000 00	1,285 03	.....	285 03
5 traducteurs français sessionnels	2,000 00	2,504 00	.....	504 00
Papeterie	9,000 00	9,425 40	.....	425 40
Frais de port et télégraphie	1,000 00	1,326 96	.....	326 96
Journaux et annonces	3,000 00	1,421 42	1,578 58	
Divers	4,000 00	3,931 59	68 41	
Dép. imprévues, par ordre des commissaires	4,000 00	3,642 75	357 25	
Publication des Débats	19,762 50	21,194 60	.....	1,432 10
Appointements, estimation du sergent d'armes	9,875 00	9,141 65	733 35	
33 messagers sessionnels, à $2.00 par jour	7,000 00	7,170 00	.....	170 00
12 pages do à $1.50 par jour	1,800 00	1,890 00	.....	90 00
4 servit. pour les chambres de toilette et de bains.	600 00	975 00	.....	375 00
10 femmes de journée permanentes	1,825 00	1,825 00		
10 do sessionnelles	500 00	500 00		
Dépenses contingentes, départ. du concierge	750 00	744 45	5 55	
Préposé au gaz durant la session	125 00	122 50	2 50	
Ouvriers et autres	5,000 00	5,001 06	.....	1 06
Impressions, reliure et distribution des lois	12,000 00	9,613 71	2,386 29	
do papier à imprimer et reliure	70,000 00	38,465 05	31,534 95	
Appoint, greffier de la couronne en chancellerie	2,000 00	2,000 00		
Dép. conting. du greffier de la couronne en chanc.	1,200 00	1,090 43	109 57	
Diverses impressions	2,000 00	1,015 97	984 03	
Crédit spécial pour payer l'indemnité et les frais de voyag. de la famille de J. S. Thompson, écr.	1,000 00	.....	1,000 00	
Grand total	228,237 50			
Total des dépenses	.....	191,991 01	40,064 04 3,817 55	3,817 55
Dépenses en sus du crédit	.....	.....	36,246 49	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

CHAMBRE DES COMMUNES,
BUREAU DU COMPTABLE, 27 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour renfermant un état de la dépense des Communes pour l'exercice terminé le 30 juin dernier et demandant une explication de la différence entre les divers crédits et cette dépense, je dois dire qu'il n'est pas possible de faire des prévisions exactement correspondantes aux dépenses d'une session, car personne n'a une juste idée de la législation qu'exigera le service public ni de la dépense qu'elle nécessitera. En matières de prévisions, le seul guide est le passé, et il est loin d'être sûr, témoin l'excédant des dépenses de l'année dernière sur le crédit, excédant qui, comme le démontre votre état, est dû à l'augmentation du coût des Débats, de la papeterie, etc., et du service surnuméraire. La même raison peut être donnée lorsque la dépense a été inférieure au crédit, sauf pour l'item des appointements, lequel comporte ceux d'un deuxième greffier adjoint, emploi qui est resté vacant.

Pour les impressions de l'année prochaine les prévisions ont été réduites de $10,000.

Les items lois, traitement du greffier de la couronne en chancellerie et impressions diverses, ne sont pas payés par ces départements et ne devraient pas figurer sous le titre législation.

Le crédit de $1,000 voté à la famille de feu J. S. Thompsom, écr., M.P., n'a pas été payé, car des réclamants le lui contestent.

Votre obéissant serviteur,
HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des Communes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 29 novembre 1882.

MONSIEUR,— Comme l'impression et la distribution des statuts d'une session se commencent dans une année et se terminent dans l'autre, il faut nécessairement qu'il reste une balance du crédit pour payer l'ouvrage des mois de mai et de juin. Pour deux raisons, elle n'a pas été toute dépensée l'année dernière : 1°, parce que le volume de 1881 a été moins considérable que celui de l'an dernier, et 2°, parce que le volume de 1882 n'était pas assez avancé à la fin de cet exercice pour exiger d'aussi forts déboursés que ceux que je comptais avoir à faire.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 2 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe une copie certifiée de l'opinion de l'honorable ministre de la justice au sujet du paiement mensuel du traitement de M. l'orateur Blanchet, et conformément à la recommandation qui en est résultée, je vous prie de vouloir bien vous joindre à moi pour autoriser la Banque Nationale à payer à M. Blanchet son traitement mensuel à compter de la date que ce paiement a été arrêté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 1er décembre 1882.

Le 8me article de l'acte concernant la commission administrative de la Chambre des Communes—31 Vic., chap. 27—prescrit ce qui suit :—" Pour la mise à exécution du présent acte, la personne qui remplira la charge d'Orateur lors de la dissolution du parlement, sera considérée comme orateur jusqu'à ce qu'un orateur ait été nommé par le nouveau parlement; et dans le cas où l'orateur décéderait, deviendrait inhabile à remplir ses fonctions, ou s'absenterait du Canada, pendant la dissolution ou prorogation du parlement, trois des commissaires pourront donner suite aux dispositions du présent acte."

La question de savoir si, depuis la dissolution du dernier parlement, M. l'orateur Blanchet a encore droit de toucher son traitement, ayant été soulevée par l'auditeur général, je suis d'avis que d'après la loi plus haut citée ce monsieur continue d'être orateur jusqu'à ce qu'un nouveau parlement l'ait remplacé. Il est vrai qu'il est continué dans ces fonctions pour les fins de la loi, mais il n'en est pas moins ainsi continué, et je ne crois pas que le traitement attaché à ses fonctions puisse en aucune manière être partagé par le gouvernement exécutif. Je suis au contraire d'avis que puisqu'il est orateur pour une fin il est encore dans l'exercice de ses fonctions et qu'il a en conséquence droit à son traitement en cette qualité. Cette opinion est confirmée par le fait que, lorsque la question fut antérieurement soulevée à l'égard de M. l'orateur Anglin, la Chambre des Communes, dans le budget supplémentaire de 1880, vota une somme pour lui payer le " traitement attaché aux fonctions d'orateur de la Chambre des Communes depuis le 1er octobre 1878 jusqu'au 12 février 1879," c'est à dire pour une période analogue à celle pour laquelle M. l'orateur Blanchet demande aujourd'hui à être payé. Le parlement semble avoir ainsi consacré le principe que l'orateur, bien que reconnu tel uniquement pour les fins de l'acte concernant la commission administrative, n'en a pas moins droit à son traitement jusqu'à ce qu'un nouvel orateur ait été élu. Je cite aussi le cas de M. l'orateur Cockburn, qui fut payé de même, mais sans qu'il fut voté de crédit à cet effet.

Ainsi donc, il ne saurait y avoir de doute quant à l'intention de la législature à cet égard, et je recommande en conséquence que le traitement de M. l'orateur Blanchet soit payé.

A. CAMPBELL,
Ministre de la justice.

Certifié,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

OTTAWA, 7 décembre, 1882.

MONSIEUR,—Je reçois à l'instant votre lettre renfermant copie de l'opinion du ministre de la justice au sujet du paiement du traitement de M. Blanchet, comme orateur de la Chambre des communes, depuis la dissolution, paiement auquel je me suis opposé comme n'étant pas autorisé par le parlement.

Vous n'ignorez pas qu'avec notre système on ne peut, sans de grandes difficultés, mettre à exécution les dispositions de l'acte concernant l'audition des comptes—32me article, paragraphe 1. Néanmoins, en consentant à me joindre à vous pour faire continuer le paiement du traitement en question, je crois m'être conformé à leur esprit en m'autorisant, pour ce faire, de l'opinion du ministre de la justice, opinion qui aura place dans mon rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses se rattachant au soin des archives publiques—					
Acte des subsides de 1881-82.	5,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1880-81, à reporter par ordre en conseil	751 75	5,751 75	4,041 02	1,710 73	
Pour faire face aux dépenses se rattachant au *Patent Record*—					
Acte des subsides de 1881-82.	.....	7,200 00			
Balance non dépensée du crédit de 1880-81, à reporter par ordre en conseil $94 71					
Moins—Périmé le 30 sept. 1882. 94 71			7,257 47	.....	57 47
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation des statistiques criminelles—					
Acte des subsides de 1881-82.	5,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1880-81, à reporter par ordre en conseil. $2,140 31					
Moins—Périmé le 30 sept. 1882. 1,724 46	415 85	5,415 85	3,556 40	1,859 45	
Pour faire face aux dépenses se rattachant au recensement—					
Acte des subsides de 1881-82	200,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1880-81, à reporter par ordre en conseil	74,093 29	274,093 29	252,671 42	21,421 87	
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'exposition fédérale	.....	5,000 00	5,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,

JOHN B. LYNCH.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE—*Fin.*

COMPTE des sommes dépensées en vertu de 25 Vic., c. 16, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Service.	—	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Enregistrement des mariages, baptêmes et sépultures, province de Québec.....	.....	887 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

OTTAWA, 23 octobre 1882.

MONSIEUR,—Veuillez avoir la complaisance de m'envoyer le plus tôt possible des comptes et pièces justificatives de la dépense pour le recensement de 1881-82.

Les chèques et pièces justificatives de la dépense pour la statistique criminelle—juin 1882, que vous aviez promis de m'envoyer, n'ont pas encore été reçus par ce bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL, *auditeur général.*

A M. J. LOWE, secrétaire, département de l'agriculture.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 15 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'aussitôt après réception de votre lettre du 23 octobre dernier, je me suis adressé au comptable de la division du recensement, lequel m'a appris vous avoir dit lui-même que si les chèques et pièces justificatives de la dépense pour le recensement et la statistique criminelle n'avaient pas été envoyés plus tôt, cela était dû à la difficulté d'en faire le recueillement dans toutes les parties du pays.

Le désir est de vous donner des états aussi complets que possible, et toute diligence a été apportée pur arriver à ce résultat.

On se propose de vous les envoyer dans un jour ou deux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. LOWE,
Secrétaire, département de l'agriculture.

A M. J. L. McDOUGALL, auditeur général, Ottawa.

6—10

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—*Suite.*

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Appoint. des agents et employés de l'immigrat.. *a*	16,800 00	20,129 40	.....	3,329 40
Commis et messagers au bur. de Londres, Ang. *b*	4,300 00	5,643 04	.....	1,343 04
Appoint. des agents spéciaux en Europe..... *c*	6,000 00	5,486 42	513 58	
Dépenses conting. des agences canad. et autres. *d*	24,000 00	14,909 27	9,090 73	
Frais de voyages des agents-voyageurs en Europe ..... *e*	7,000 00	12,709 71	.....	5,709 71
Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses : *f*				
Acte des subsides de '81-'82...$100,000 00				
Budget supplément. do ... 56,000 00				
	156,000 00	156,461 40	.....	461 40
	214,100 00	215,339 24	9,604 31	10,843 55
Surplus déduit.....	.....	.....	.....	9,604 31
Déficit net.....	.....	.....	.....	1,239 24

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*a*) APPOINTEMENTS des agents et employés de l'immigration.

Agences.	Noms du personnel.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec	L. Stafford, agent, 12 mois	1,600 00	1,600 00		
	J. Doyle, sous-agent	1,000 00	1,000 00		
	L Stein, commis	1,000 00	1,000 00		
	Wm. Anderson, interprète	500 00	500 00		
	J. Lilly, messager, 1 mois.....$ 16 66				
	F. O'Reilly do 11 mois..... 189 99				
		200 00	206 65	.....	6 65
Montréal	J. J. Daley, agent	1,200 00	1,200 00		
	Wm. McNichols, sous-agent	.....	912 50	.....	912 50
	Thos. Olsen, interprète, 3 mois	.....	270 00	.....	270 00
	A. Regimbal, messager	.....	379 00	.....	379 00
Ottawa	W. J. Wills, agent	1,200 00	1,200 00		
	H. J. Maas, interprète, 9 mois	.....	296 50	.....	296 50
	Karl Olsen do 3 do	.....	123 00	.....	123 00
Kingston	R. Macpherson, agent	1,200 00	1,200 00		
	H. Hitchin, messager	.....	365 00	.....	365 00
Toronto	J. A. Donaldson, agent	1,400 00	1,400 00		
	A. Gaunt, messager	.....	365 00	.....	365 00
Hamilton	J. Smith, agent	1,100 00	1,100 00		
	R. Rissman, messager	.....	380 25	.....	380 25
London, Ont.	A. G. Smythe, agent	800 00	800 00		
	J. Hunter, messager	.....	365 00	.....	365 00
Halifax	E. Clay, agent	1,000 00	1,000 00		
	Wm. Anderson, interprète	.....	226 50	.....	226 50
St-Jean, N.-B.	S. Gardner, agent	1,000 00	1,000 00		
Manitoba	.....	2,400 00			
Winnipeg	W. Hespeler, agent	.....	1,400 00		
do	Messager et gardien	.....	440 00	.....	440 00
Emerson	J. E. Tétu, agent	.....	1,000 00		
do	Gardien	.....	400 00	.....	400 00
Territ. du N.O.	.....	1,200 00	.....	1,200 00	
		16,800 00	20,129 40	1,200 00	4,529 40

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

6—10½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*b*) Commis et messagers du bureau de Londres, Ang.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
F. S Dore.....	12 mois d'appoint. comme comptable...	.....	513 13 0		
E. W. A. Dixon.	12 do commis.....	.....	123 5 0		
J. Colmer	12 do secrétaire...	.....	250 0 0		
C. F. Just.....	12 do commis.....	.....	137 10 0		
C. J. Taylor.....	1 mois comme sténographe	.....	9 15 4		
M. Pope	2 mois comme messager	.....	9 9 0		
S. J. Wilkinson..	12 do do	.....	86 15 0		
G. C. Jackson...	10 do do	.....	29 3 4		
			1,159 10 8		
	Total du crédit.....	4,300 00			
	Total de la dépense	.....	$5,643 04		
	Surplus dépensé	.....	.....	.....	1,343 04

(*c*) Appointements des agents spéciaux en Europe.

John Dyke.....	12 mois d'appoint., agent à Liverpool..	.....	396 16 0		
Thos. Grahame..	12 do Glasgow..	.....	246 11 0		
Chas. Foy.....	12 do Belfast.....	.....	205 10 0		
Thos. Connolly .	12 do Dublin	.....	205 10 0		
J. W. Down	12 do Bristol.....	.....	100 0 0		
			1,127 7 0		
	Total du crédit.....	6,000 00			
	Total de la dépense.....	.....	$5,486 42		
	Balance non dépensée.....	.....	.....	513 58	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. Lynch.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*d*) Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres.

Agence.	Agent.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec	L. Stafford		3,978 81		
Montréal	J. J. Daley		1,598 93		
Ottawa	W. J. Wills		1,512 06		
Kingston	R. Macpherson		705 52		
Toronto	J. A. Donaldson		2,291 28		
Hamilton	J. Smith		874 07		
London	A. G. Smythe		273 65		
Halifax	E. Clay		1,461 62		
Saint-Jean	S. Gardner		140 97		
Winnipeg	W. Hespeler		1,076 02		
Emerson	J. E. Têtu		996 34		
	Total du crédit	24,000 00			
	Total de la dépense		14,909 27		
	Balance non dépensée			9,090 73	

(*e*) Frais de voyage des agents voyageurs en Europe.

			£ s. d.		
Liverpool	John Dyke		885 4 11		
Glasgow	Thos. Graham		624 7 9		
Belfast	Chas. Foy		522 5 4		
Dublin	Thos. Connolly		295 18 1		
Bristol	J. W. Down		283 15 8		
			£2,611 11 9		
	Total du crédit	7,000 00			
	Total de la dépense		$12,709 71		
	Excédant de la dépense				5,709 71

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. Lynch.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*f*) Aide à l'immigration et dépenses.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts.
Impressions et annonces		39,311 89		
Dépenses des délégués		4,420 44		
Transport des immigrants		49,365 83		
Commission et billets de passage réduits		14,185 00		
Repas aux immigrants		7,176 34		
Commis de la malle transatlantique		800 00		
Gardiens à la Pointe-Lévis		1,168 50		
Frais de voyages de J. Lowe		814 95		
Frais de voyages spéciaux de J J. Daley		380 17		
Charbon, provisions et messagers à la jonction des Tanneries		677 67		
Echantillons de grains		136 96		
Remboursé à A. G. Nicholson, passage sur l'océan et dépenses		130 00		
Services spéciaux en dehors du département		1,485 21		
Appointem. et dépenses des agents spéc. et autres.		3,019 62		
Appointements des agents voyageurs		6,425 00		
Frais de voyages et autres dépenses des agents voyageurs		6 961 61		
Appointements de commis surnum. dans le départ.		3,139 25		
Divers : fret, frais de port, etc		1,366 24		
Entretien des bureaux locaux		55 78		
Impressions, reliure, etc		286 80		
Papeterie		124 57		
Avances à rendre compte :—				
J. E. Tétu		150 00		
H. Maas		100 00		
J. McGovern		300 00		
Dépenses contingentes du bureau de Londres :—				
Impressions et annonces		7,853 81		
Dépenses des délégués		1,877 25		
Divers		4,753 51		
		156,466 40		
Moins remboursement		5 00		
	156,000 00	156,461 40		461 40

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. Lynch

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.---Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

Sommaire des dépenses.

Service.	—	Dépenses.	—	—
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
En Canada.				
Appoint. des agents et employés de l'immigration	.....	20,129 40		
Dépenses contingentes des agences canad. et autres	.....	14,909 27		
Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses	.....	141,976 83	177,015 50	
En Angleterre.				
Commis et messagers au bureau de Londres, Angl.	.....	5,643 04		
Appointements des agents spéciaux en Europe	.....	5,486 42		
Frais de voyages des agents-voyageurs en Europe	.....	12,709 71		
Dépenses contingentes au bureau de Londres, Angl.	.....	14,484 57	38,323 74	
Total des dépenses	.....	.....	215,339 24	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, 5 avril 1882.

MONSIEUR,—Ayant examiné les comptes et pièces justificatives de la dépense de votre département pour le semestre expiré le 31 décembre 1882, je vous transmets les observations suivantes à leur sujet.

J'ai remarqué que plusieurs personnes étaient payées pour leurs services, du 15 d'un mois à la même date du mois suivant. Il serait mieux que des mesures fussent prises pour payer tous les appointements par mois de calendrier. Il serait facile d'opérer cette réforme. Pour les cas ci-dessus, il ne s'agirait que d'émettre un chèque pour les services rendus depuis le 15 jusqu'au 1er du mois suivant, et ensuite tous les paiements seraient faits par mois de calendrier.

Quelques comptes semblent n'avoir pas été vérifiés. Tout compte devrait être examiné par un officier de votre département et approuvé s'il est trouvé exact.

Comptes des agents.

Dans ces comptes figurent fréquemment des déboursés pour repas et transport d'émigrants; or, pour chacune de ces classes de paiements le ministère devrait émettre un chèque. De cette manière, le classement de la dépense, à la fin de l'année, serait beaucoup facilité.

La papeterie, que les agents achètent eux-mêmes souvent, devrait être obtenue par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service. (31 Vic., c. 35, article 18.)

Les comptes pour frais de voyages, de port, de télégrammes, etc., laissent généralement à désirer par l'insuffisance des détails et l'absence de pièces justificatives. A ce sujet, l'attention est spécialement attirée sur les comptes rendus par M. W. C. B. Grahame.

Quant aux déboursés que font les agents à même leurs avances, je voudrais que l'on produisît les reçus des personnes à qui le paiement a été fait et non ceux d'un aide de l'agent même.

Un examen de l'état ci-inclus fera juger de l'exactitude de ces observations.

Finalement, je voudrais que pour payer le salaire mensuel des gardiens le département émît un chèque à l'ordre de chacun d'eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le Dr J. C. TACHÉ,
Département de l'agriculture.

NOTE.—La lettre ci-dessus est restée sans réponse. Cependant, quelques-uns des avis qu'elle renferme ont été en partie suivis. Par exemple, des chèques distincts sont émis pour payer les repas et frais de transport d'émigrants, et M. Grahame, sur les comptes duquel j'ai attiré l'attention, fournit de plus complets détails et les pièces justificatives nécessaires.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 2 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 31 octobre au sujet de la dépense pour les arts, l'agriculture, la statistique et la quarantaine jusqu'à la fin du dernier exercice, et à l'égard de laquelle vous demandez des explications, je dois vous dire qu'il reste une balance de $1,710.73 sur la somme votée pour archives publiques, et que cela est dû à ce qu'on a pris plus de temps qu'on ne s'y attendait pour copier des documents historiques.

Pour les annales des brevets, l'excédant de dépense ($57.47) est dû à ce que le nombre des brevets a été plus élevé que celui prévu. Pour la statistique criminelle, le solde de $1,859.45 est dû à ce que la quantité d'imprimés en mains s'est trouvée tout à fait insuffisante pour les opérations de l'année dernière.

Pour le recensement, le solde de $21,421.87 est dû à ce que le travail n'était pas entièrement fini à la date indiquée.

Pour la quarantaine, la dépense totale est de $1,554.22 inférieure aux prévisions. Pour la quarantaine des bestiaux la dépense excède de $156.95 les prévisions. Cet excédant est dû à ce que le nombre d'animaux importés l'année dernière pour les fins de la reproduction, a été plus considérable qu'il était possible de s'y attendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. LOWE,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Quarantaine.						
Inspection médicale, Québec.....	*a*	.....	1,300 00	1,300 00		
Quarantaine, Grosse Isle.....	*b*	.....	9,566 00	8,497 68	1,068 32	
do St-Jean, N.B.....	*c*	.....	2,400 00	1,979 44	420 56	
do Pictou, N.E.....	*d*	.....	800 00	731 10	68 90	
do Halifax, N.E.....	*e*	.....	3,200 00	3,142 43	57 57	
do Charlottetown, I.P.E	*f*	.....	1,000 00	956 18	43 82	
Pour aider à l'entretien du lazaret de Tracadie	*g*	.....	3,000 00	2,958 00	42 00	
Pour payer la dép. de mesur. prises en vertu de la salubrité publique :						
Salubrité publique	*h*	5,000 00				
Quarantaine de bestiaux.....	*k*	13,000 00				
			18,000 00	18,156 95	.....	156 95
			39,266 00	37,721 78	1,701 17	156 95
A déduire le déficit.....		.....	.....	.....	156 95	
Surplus net.....		.....	.....	.....	1,544 22	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*a*) Inspection médicale, Québec.

Nom.	Quarantaine.	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit	
				En moins.	En plus.
		$ cts	$ cts	$ cts.	$ cts.
A Rowand.....	Médecin visiteur.....	900 00	900 00		
do	Service de la chaloupe	400 00	400 00		
		1,300 00	1,300 00		

(*b*) Quarantaine, Grosse-Isle.

F. Montizambert	Médecin surintendant, 8 mois	1,200 00	1,600 00	.....	400 00
M. McKay	Econome de l'hôpital, 7½ do	450 00	562 50	.....	112 50
A. Andrews	Interprète norvégien	300 00	475 00	.....	175 00
W. Brantigan....	Aide de l'économe, 7½ mois .... } Et service d'hiver.	200 00	350 00	.....	150 00
Comé Langlois..	Chaloupiers, 7½ do	210 00	392 50	.....	182 50
Geo. Daucause..	do 7½ do	210 00	362 50	....	152 50
Xavier Turcotte.	do 7½ do	180 00	325 00	.....	145 00
John Turcotte....	do 7½ do	180 00	325 00	.....	145 00
Ed. Mason.....	Boulanger, charretier, etc.....	300 00	525 00	.....	225 00
Rev. E. Jones....	Chaplain.....	.....	200 00	.....	200 00
Rev. J. B. Bolduc	do	....	200 00	.....	200 00
.....	Transport, chaloupe et bateau à vapeur...	1,200 00	1,200 00		
. .....	Nourriture et médicaments	1,600 00	389 62	1,210 38	
.....	Dépenses contingentes et imprévues	3,536 00	1,590 56	1,945 44	
		9,566 00	8,497 68	3,155 82	2,087 50

(*c*) Quarantaine, Saint-Jean, N.B.

W. S. Harding...	Inspection médicale.....	1,000 00	1,000 00		
C. Doherty.....	Infirmières	300 00	300 00		
W. S. Harding...	Service de la chaloupe	600 00	600 00		
do ...	Dépenses contingentes	500 00	79 44	420 56	
		2,400 00	1,979 44	420 56	

(*d*) Quarantaine, Pictou, N.E.

H. Kirkwood.....	Inspection médicale	400 00	400 00		
G. Matheson.....	Econome.....	300 00	300 00		
H. Kirkwood.....	Installation, literie et autres dépenses...	100 00	31 10	68 90	
		800 00	731 10	68 90	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*e*) QUARANRAINE, Halifax, N.-E.

Nom.	Quarantaine.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
W. W. Wickwire	Médecin-inspecteur	1,000 00	1,000 00		
Rev. John Wood	Aumônier	100 00	100 00		
	do	100 00	.....	100 00	
John Devlin	Econome	560 00	560 00		
Mary Devlin	Infirmière	150 00	150 00		
W. W. Wickwire	Service de chaloupe	600 00	600 00		
Div. personnes	Dépenses contingentes	690 00	732 43	.....	42 43
		3,200 00	3,142 43	100 00	42 43

(*f*) QUARANTAINE, Charlottetown, I.P.E.

W. H. Hobkirk	Médecin-inspecteur	400 00	400 00		
Thomas Cullen	Econome	300 00	300 00		
Div. personnes	Dépenses contingentes	300 00	256 18	43 82	
		1,000 00	956 18	43 82	

(*g*) Lazaret de Tracadie.

Révde. Sœur St. Jean de Goto	Appointements	3,000 00	800 00		
Rév. J. A. Babineau	do	.....	100 00		
A.C.Smith, M.D.	do	.....	200 00		
C. Desjardins	Assurance	.....	58 00		
Div. personnes	Entretien	.....	1,800 00		
		3,000 00	2,958 00	42 00	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* —Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Fin.*

(*h*) Santé publique et quarantaine.

—	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Santé publique	5,000 00				
Services médicaux et médicaments	.....	927 65			
Brochures	.....	200 00			
Frais de voyages	.....	356 93			
Télégrammes	.....	96 86			
Transcription	.....	100 50			
Cartes géographiques	.....	12 50			
Enquête *re* maladie des bestiaux	.....	54 00			
Wm. McEachran, avance à rendre compte	.....	200 00			
			1,948 44	3,051 56	
Quarantaine des bestiaux	13,000 00				
Appoint. des inspecteurs et autres	.....	5,269 53			
Const. des granges, clôtures, déplacer et reconstruire des hangars, etc.	.....	5,181 23			
Loyer de lots et étable	.....	271 00			
Frais de voyages	.....	576 51			
Gardien	.....	150 00			
Déboursés par Wm. McEachran pour gages, frais de voyages, et un cheval	.....	377 37			
Déboursés par J. A. Couture pour main-d'œuvre, etc.	.....	4,401 07			
Fret	.....	46 00			
		16,272 71			
Moins remboursement	.....	64 20			
			16,208 51	.....	3,208 51
	18,000 00	.....	18,156 95	3,051 56	3,208 51

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PENSIONS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
John Bright, messager	80 00	80 00		
Nouvelles pensions des miliciens—				
Mme Caroline McEachren et 4 enfants	238 00	211 00	27 00	
Janet Anderson	110 00	110 00		
Margaret McKenzie	80 00	80 00		
Mary Ann Richey et 1 enfant	288 00	288 00		
Mary Morrison	80 00	80 00		
Louise Prudhomme	110 00	110 00		
Virginie Charron et 4 enfants	150 00	56 44	93 56	
Paul M. Robbins	146 00	146 00		
Charles T. Bell	73 00	73 00		
Alex. Oliphant	109 50	109 50		
Charles Lugsden	91 25	91 25		
Thomas Charters	91 25	91 25		
Charles T. Robertson	110 00	110 00		
Percy G. Routh	4 0 00	400 00		
Richard S. King	400 00	400 00		
George A. McKenzie	73 00	73 00		
Edwin Hilder	146 00	146 00		
Fergus Schofield	73 00	73 00		
John Bradley	109 50	109 50		
James Bryan	109 50	109 50		
Enseigne W. Fahey	200 00	200 00		
Mary Hodgins et 3 enfants	191 00	191 00		
John Martin	110 00	110 00		
Mme. J. Thorburn	150 00	150 00		
Mme P. T. Worthington et 3 enfants	378 00	314 00	64 00	
Mme Elliott et 1 enfant	120 00	120 00		
Ellen Kirkpatrick et 3 enfants	226 00	206 00	20 00	
Mme George Prentice et enfants	352 00	352 00		
Mary Hannah Tempest et enfants	298 00	298 00		
T. Robinson	50 00	50 00		
Grand total	5,063 00	.....	204 56	
Total de la dépense	.....	4,858 44		
Vétérans de la guerre de 1812 ..... $25,000 00 Balance non dépensée, 1881 ..... 4,840 00	29,840 00	25,795 00		
Compensation aux pensionnaires, au lieu de terres.	5,500 00	5,231 66	268 34	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. I. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PENSIONS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant nécessaire pour pourvoir aux allocations de retraite de cinq juges de cour de comté, de la Colombie-Britannique	9,133 32			
A. F. Pemberton	.....	1,622 16		
E. H. Saunders	.....	1,999 92		
W. R. Spaulding	.....	1,622 16		
H. M. Ball	.....	2,266 56		
a	9,133 32	7,510 80	1,622 52	.....
Pensions de juges autorisés par la loi.				
Cour suprême—				
L'hon. Sir W. B. Richards	5,333 33	5,333 28	05	
J. T. Taschereau	4,666 66	4,666 56	10	
Québec—				
L'hon. C. D. Day	2,666 66	2,666 64	02	
A. Lafontaine	2,666 66	2,666 64	02	
J. J. Loranger	2,666 66	2,666 66	02	
P. Winter	2,333 33	2,333 28	05	
J. F. Duval	4,000 00	.....	4,000 00	
L. T. Drummond	3,333 34	3,333 24	10	
W. Badgely	3,333 34	3,333 24	10	
J. A. Berthelot	3,333 34	3,333 24	10	
J. N. Bosse	2,666 66	622 22	2,044 44	
A. Polette	2,666 66	2,666 64	02	
J. W. Ritchie	.....	295 71	.....	295 71
Ontario—				
J. M. Lauder	1,600 00	1,598 76	1 24	.....
W. B. Wells	1,600 00	.....	1,600 00	.....
Geo. Sherwood	.....	1,570 00	.....	1,570 00
A. McDonald	.....	25 92	.....	25 92
Nouvelle-Ecosse—				
L'hon. L. M. Wilkins	2,666 66	2,666 64	02	
Sir W. Young	.....	3,733 32	.....	3,733 32
W. F. Des Barres	.....	1,440 85	.....	1,440 85
Nouveau-Brunswick—				
E. Williston	.....	1,733 28	.....	1,733 28
Diverses pensions.				
Nouvelle-Ecosse—				
L'hon. J. S. Morris	1,200 00	.....	1,200 00	
H. W. Crawley	1,200 00	1,200 00		
A reporter	47,933 30	47,886 10	8,846 28	8,799 08

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PENSIONS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	47,933 30	47,886 10	8,846 28	8,799 08
Pensions diverses—Fin.				
Ci-devant province du Canada—				
G. H. Ryland, ci-devant greffier du cons. exécutif	444 40	444 40		
do secrétaire du bureau des biens.... des Jésuites.....	200 00	200 00		
Colombie-Britannique—				
Capt. P. J. Hankin, M. R., ci-devant secrétaire colonial	2,595 56	2,595 56		
	51,173 26	51,126 06	8,846 28	8,799 08
b	.....	.....	47 20	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a et *b*. Surestimation.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

PENSIONS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Miliciens et veuves de miliciens, Haut-Canada, guerre de 1812	6,000 00	5,200 00	800 00	
Miliciens et veuves de miliciens, Bas-Canada, guerre de 1812	600 00	495 00	105 00	
Allocation annuelle aux employés mis à la retraite	155,000 00	160,319 95	.....	5,319 95

Revenu du fonds de retraite .....$46,426.39.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

MILICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$
Division militaire et états-majors de district		22,100 00	16,509 55	5,590 45	
Majors de brigade		14,400 00	13,221 60	1,178 40	
Allocation pour l'enseignement des volontaires		40,000 00	38,471 70	1,528 10	
Munitions	$25,000 00				
Crédit supplémentaire	15,000 00				
		40,000 00	49,591 38	.....	9,591 38
Uniformes	$50,000 00				
Balance de crédit, 1880-81	11,170 02				
		61,170 02	47,860 96	13,309 06	
Approvisionnements militaires		40,000 00	34,148 56	5,851 44	
Arsenaux publics et soin des armes		52,000 00	51,659 87	340 13	
Sold. des ex. et dép. se ratt. aux camps	$250,000 00				
Balance de crédit, 1880-81	17,874 49				
Crédit supplémentaire	10,000 00				
		277,874 49	264,969 19	12,905 30	
Dépenses contingentes	$46,000 00				
Balance de crédit, 1880-81	5,960 42				
		51,960 42	48,445 26	3,515 16	
Salles d'exercices et champs de tir	$10,000 00				
Balance de crédit, 1880-81	135 53				
		10,135 53	10,079 76	55 77	
Soin et entretien des propriétés militaires		8,000 00	7,977 06	22 94	
Collège militaire royal		59,000 00	58,937 52	62 48	
Ecoles militaires, et instruction militaire dans les collèges	$6,000 00				
Crédit supplémentaire	2,000 00				
		8,000 00	5,370 24	2,629 76	
Solde, entretien et équipement des batteries "A" et "B" écoles d'artillerie	$119,000 00				
Crédit supplémentaire	10,000 00				
		129,000 00	117,179 14	11,820 26	
Solde et entretien d'une garde à Rideau Hall		250 00	250 00		
Total du crédit		813,890 46			
Total de la dépensee		.....	764,671 99	58,809 85 9.591 38	9,591 38
Balance non dépensé		.....	.....	49,218 47	

Revenu de la milice $18,579 93

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

MILICE—*Suite.*

DÉTAILS des soldes de la division militaire et de l'état-major des districts, 1881-82.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses autorisées par la loi.				
1 commandant général de la milice	4,000 00	4,000 00		
Adjud. général de la mil. aux quart. généraux.	2,600 00	2,600 00		
Dépenses sujettes à un crédit.				
1 aide-de-camp du commandant général	1,000 00	1,000 00		
11 aide-adjudants généraux, à $1,200	13,200 00	10,500 00	2,700 00	
1 payeur de district	600 00	150 00	450 00	
1 sous-inspecteur d'artillerie	1,200 00	.....	1,200 00	
Dépenses contingentes de l'état-major.				
Allocation à l'adjudant général aux quartiers généraux	600 00	600 00		
Allocation à 11 aide-adjudants généraux, à $500	5,500 00	4,259 55	1,240 45	
Total du crédit	22,100 00			
Total de la dépense	.....	16,509 55		
Balance non dépensé	.....	.....	5,590 45	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

OTTAWA, 8 novembre 1882.

Dépense de la milice, 1881-82.

Explications de la différence entre les crédits et la dépense de 1881-82, telles que demandées par l'auditeur général du Canada pour être insérées dans son rapport.

Solde des états-majors de district.

Solde de $3,990.45, périmé le 30 juin 1882. Il est dû à une diminution de ces états-majors.

Majors de brigade.

Solde de $1,178.40, périmé le 10 juin 1882. Les prévisions pour ce service comprennent les frais de route des majors de brigade en tournée d'inspection, et les exigences de ce service demandent que l'estimation soit amplement suffisante.

Exercices militaires.

Solde de $1,528.10. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, et pour subvenir aux frais de ce service, ce solde a été reporté trois fois.

Collège royal militaire.

Solde de $62.48, périmé le 30 juin 1882.

Ecoles et exercices militaires dans les collèges.

Solde de $2,629.76. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, et pour subvenir aux frais de ces services, ce solde a été reporté pour trois mois.

Munitions, uniformes et approvisionnements.

Solde de $9,569.12. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, ce solde a été reporté jusqu'à 1882-83. Cela était nécessaire pour payer les munitions, uniformes et munitions commandés en Angleterre dans le cours de l'exercice mais qui ne furent livrés que le 30 juin 1882.

Magasins.

Solde de $400.13, périmé le 30 juin 1882.

Solde des exercices militaires et campements.

Solde de $12,905.30. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, et pour payer les exercices annuels non alors terminés, ce solde a été reporté jusqu'à 1882-83.

Dépenses incidentes.

Solde de $3,515.16. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, et pour payer des réclamations résultant de services pour la milice prescrits par des ordres généraux, mais qui n'ont pu être obtenues avant le 30 juin 1882, ce solde a été reporté pour trois mois.

Salles d'exercice et champs de tir.

Solde de $55.97, périmé le 30 juin 1882.

Propriétés militaires.

Solde de $22.94, périmé le 30 juin 1882.

Transformations de canons à âme lisse.

Solde de $3,000, périmé le 30 septembre 1882.

Ecoles d'artillerie "A" et "B", Québec et Kingston.

Solde de $11,820.86. Par arrêté du conseil du 27 juin 1882, et pour régler des réclamations de 1881-82, ce solde a été reporté jusqu'à 1882-83.

C. EUG. PANET,
Sous-ministre de la milice et de la défense.

Certifié,
C. HERBERT O'MEARA,
Comptable.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—CAPITAL.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Balances de 1880-81.	Crédit.	Crédit supplémentaire.	Grand total.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
						En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Elévateur et quai, Halifax		130,000 00	30,000 00	160,000 00	169,103 18		9,103 18
Prolongement dans Halifax			5,000 00	5,000 00	4,006 66	993 34	
Achèvement, etc., gare des voyageurs, Halifax			4,000 00	4,000 00		4,000 00	
Plus grandes facilités, Saint-Jean $25,081 20							
Périmé le 30 septembre 1881 ..... 12,625 86	12,455 34			12,455 34	16,302 03		3,846 69
Hangar à farine, Saint-Jean		8,000 00		8,000 00	3,410 13	4,589 87	
Construction		15,000 00	10,000 00	25,000 00	14,739 74	10,260 26	
Réparations et améliorations, embranchement de la Rivière-du-Loup			5,000 00	5,000 00	1,581 86	3.418 14	
do balance de 1880-81 ..... $8,403 61							
Moins, périmé le 30 septembre 1881 ..... 5 00	8,398 61		7,000 00	15,398 61	13,398 61	2,000 00	
Matériel roulant, embranchement de la Rivière-du-Loup		291,600 00		291,600 00	153,853 84	137,746 16	
Matériel roulant additionnel			309,800 00	309,800 00	205,005 20	104,794 80	
Adjugé à Johnstone et Cie		2,068 88		2,068 88	2,068 99		0 11
J. C. Nolan, loyer de bâtiment, St. Octave			132 00	132 00	132 00		
J. B. McNutt, dommages au terrain			500 00	500 00	500 00		
Chas. D. Blair do			400 00	400 00	400 00		
Joseph White et autres, dommages au terrain			230 00	230 00		230 00	
Héritiers de Geo. Moffatt, transport de lisses			4,777 25	4,777 25		4,777 25	
Veuve de feu H. T. Fosberry			250 00	250 00	250 00		
Pierre Pireau, pour terrain à Rimouski			156 25	156 25	156 25		
Thomas B. Smith			176 87	176 87		176 87	
Crédit périmé et balances de 1880-81—							
Payé pour terrain $1,092 00							
do D. McPherson 500 00							
do F. Shanly et personnel 41 88							
do Girouard 2,640 00							

do Wilson..... 1,500 00 do honoraires, réclamation Milner,..... 5 00 Embranchement de Saint-Charles.....	.....	.....	.....	.....	660 30	.....	660 30
Totaux.....	20,853 95	446,668 88	377,422 37	844,945 20	585,568 79	272,986 69	13,610 28

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—CAPITAL.

Réclamation de S. Arthur *re* bâtiments de Souris.....	.....	.....	160 00	160 00	160 00		
Payé à Mme S. C. Beeton pour intérêt et frais de poursuite.....	.....	.....	242 03	242 03	242 03		
Pour faire face aux frais pour accidents sur chemins de fer	.....	.....	400 00	400 00	.....	400 00	
Totaux.....	.....	.....	802 03	802 03	402 03	400 00	

Certifié,

THOMAS D. TIMS,

Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, novembre 1882.

OTTAWA, 13 novembre, 1882.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai vu M. Schreiber au sujet de la classification de la dépense de l'Intercolonial—compte du capital—pour l'exercice terminé le 30 juin, 1882. Il est d'avis :

1. Que le crédit de $160,000 pour l'élévatuer et le quai à Halifax devait être pour le compte des dépenses figurant dans les états sous les titres suivants :

Achat de propriétés	$117,322 10
Prolongement sur la rue North	10,227 87
Transport de bâtiments au terminus	464 73
Quai de l'élévateur	8,612 26
Nouveau quai au terminus en eau profonde	21,240 27
Remise pour le fret sur le quai neuf	11,235 95
	$169,103 18

Ce qui porte l'excédant de la dépense sur le crédit de l'élévateur et du quai à $9,103.18.

2. Le crédit pour le prolongement dans Halifax, doit être subdivisé dans les items suivants :—

Quai No 2 et remise à wagons, Richmond	$1,848 05
Divers	2,158 61
	$4,006 66

Ce qui laisse un solde de $993.34.

3. Il n'y a pas eu de dépense imputable au crédit de $4,000 pour l'installation de la gare des voyageurs à Halifax.

4. Le crédit de $8,000 pour la remise aux farines, St.-Jean, doit être réparti dans les items de dépense suivants :

Remise, St.-Jean	$3,410 13
Remise à houille et plan incliné	3,590 00
Main-d'œuvre et matériaux	582 77
Remise en brique pour le fret	496 00
" " les farines	107 21
Dépenses d'Archibald and Hillson	43 45
	$8,229 56

Soit un excédant de $229.26 sur le crédit de $8,000 voté uniquement pour la remise au fret.

5. La dépense portée en 1881-82 au compte du solde du crédit de 1880-81 est de $11,482.60, ce qui, le 30 juin, laissait sous le chef "développement du service, St.-Jean," une balance de $972.74.

Vous êtes au fait que je n'ai aucun contrôle sur la classification des dépenses, et que, d'après le système suivi jusqu'à présent, il me faut accepter les détails tels que je les trouve dans les états mensuels.

A vous bien sincèrement.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

CHEMINS DE L'ETAT EN OPÉRATION,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 27 novembre 1882.

MONSIEUR,—Ainsi que le demande votre lettre du 25 de ce mois, je vous donne l'explication de la différence entre les dépenses et les divers crédits y affectés.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1. L'excédant de dépense sur le crédit de $160,000 affecté à la construction d'un élévateur et d'un quai à Halifax est dû à ce que le coût de l'installation de ce quai pour le service d'hiver a été plus élevé qu'on ne l'avait prévu.

2. Pour le prolongement dans Halifax, la dépense a été moindre que le crédit de $5,000 y affecté, parce que les travaux n'étaient pas tout à fait terminés.

3. Il n'a rien été dépensé sur le crédit de $4,000 affecté à l'achèvement de la gare des voyageurs à Halifax, parce que, contrairement à l'attente, la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse n'a pas eu à se servir de cette gare.

4. L'excédant de dépense sur le crédit de $12,455.84 affecté au développement du service à Saint-Jean est dû à la construction d'une remise à houille au terminus en eau profonde.

5. Pour la remise aux farines à Saint-Jean, la dépense a été moindre que le crédit y affecté, parce que les dimensions du bâtiment projeté ont été réduites, celles adoptées étant jugées suffisantes. Quand on a entrepris la remise à houille dont il est parlé plus haut, l'impression était que le solde de ce crédit serait disponible pour cette construction.

6. Pour les réparations et améliorations de l'embranchement de la Rivière-du-Loup, la dépense a été moindre que les crédits de $5,000 et $7,000 y affectés, parce que les travaux n'étaient pas terminés.

7. Pour le matériel roulant de l'embranchement de la Rivière-du-Loup, la dépense a été moindre que le crédit parce que tout le matériel n'était pas encore livré.

8. Pour le matériel roulant additionnel, et pour la même raison, la dépense a été moindre que le crédit y affecté.

9. Les crédits pour Thos. B. Smith—clôturage, $176.87; pour les héritiers de Geo. Moffat—transport de rails, $4,777.25 ont été payés depuis, mais il reste celui affecté à Joseph White et autres—dommages à des terrains, $230, certaines conditions n'étant pas encore remplies.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Si le crédit de $400 affecté aux accidents du chemin de fer n'a pas été employé c'est parce que ces accidents ont été portés au compte des frais d'exploitation.

Il est certainement à désirer que les comptes ouverts soient aussi peu élevés que possible, et jusqu'ici l'on a fait et l'on fait encore de notre mieux pour qu'il en soit ainsi.

L'item de 1,003.81, compte indéterminé du capital se décompose ainsi :—

Préliminaires pour l'embranchement Saint-Charles.....	$660 30
Tracé et inspection.....	343 51
	$1,003 81

Croyant que ce qui précède répond à tous les points de votre lettre, je vous renvoie par celle-ci les papiers qu'elle renfermait.

Je suis, monsieur,
Votre dévoué,
COLLINGWOOD SCHRIEBER,
Ingénieur en chef et gérant général.

OTTAWA, 29 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 27 de ce mois, au sujet des dépenses de l'année dernière pour les chemins de fer dont vous êtes le surintendant et gérant général, j'ai l'honneur de faire remarquer que l'on peut trouver à redire à l'item de $1,003.81 du compte indéterminé du capital.

Je crois que les comptes ouverts ne devraient renfermer aucun item appartenant au compte d'un crédit quelconque.

Vous avez probablement vu M. Tims, qui se propose de vous prier de voir à ce que ces $1,093.81 soient transférés au compte du crédit de l'an dernier auquel ils appartiennent.

Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. C. SCHRIEBER, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement,
Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prolongement du Canada Central (subventionné)—						
Montant du crédit, 1881-82 (à voter de nouveau)		260,000 00				
Balance disponible de 1880-81	509,400 00					
Moins montant voté de nouveau, 1881-82	260,000 00					
	249,400 00					
do périmé le 30 septembre	177,400 00					
		72,000 00				
			332,000 00			
D. McIntyre et Cie, subvention				193,600 00	138,400 00	
hemin de fer de Prince-Arthur's-Landing et Kaministiquia—						
Balance disponible de 1880-81			2,000 00			
Cie de chemin de fer de P.A.L. et K., balance du prix d'achat				2,000 00		
De Fort-William à la Rivière-des-Anglais—						
Montant du crédit, 1881-82			45,000 00			
Enregistrement de titres				142 90		
Instruments détruits par le feu				9 00		
Frais de voyages				62 25		
Déboursés à Ottawa *a*				300 00		
				514 15	44,485 85	
De la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle—						
Montant du crédit, 1881-82			940,000 00			
Purcell et Ryan, travaux exécutés à l'entreprise				356,100 00		
J. St. V. Caddy, déboursés				45 687 98		
Déboursés à Ottawa *a*				2,000 00		
				403,787 98	536,212 02	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
De la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin—						
Montant du crédit, 1881-82			2,000,000 00			
Manning, McDonald, McLaren et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				876,600 00		
Cie de transport du Nord-Ouest, transport des lisses				88,723 00		
Pillow, Hersey et Cie, carvelles				2,000 00		
Dominion Bolt Co., carvelles, boulons				7,756 40		
Pullman Palace Co., usage de wagon pour Son Excellence le gouvern. général				800 00		
Chemin de fer Intercolonial, réparations au wagon "Keewaydin."				1,935 73		
Morton, Rose et Cie., surstarie, etc				203 17		
J. Tomlinson, six mois d'appointements				1,249 98		
Services professionnels				250 00		
Appointements				29,214 74		
Pension				6,275 34		
Frais de voyages				1,721 33		
Fret				4,139 92		
Loyer				150 00		
Compensation pour provisions, etc., détruites et volées				739 99		
Ferronnerie				248 62		
Chars à bras				455 00		
Réparations et additions aux bâtiments				853 34		
Meubles du bureau				27 00		
Combustible, huile, etc				193 14		
Annonces et impressions				111 30		
Maintien de la paix				4,631 77		
Avoine, foin, etc				301 96		
Primes d'assurance				44 90		
Bois de service				493 79		
Couvertures				9 00		

Réparations des instruments				95 25	
Instruments				82 50	
Divers				14 05	
Papeterie				529 92	
W. T. Jenning, avances à rendre compte				400 00	
Déboursés à Ottawa *a*				10,000 00	
do Winnipeg *b*				3,000 00	
Comptes du département du fret				1,207 02	
				1,041,458 16	
MOINS—Remboursé				372 10	
				1,041,086 06	958,913 94
Keewatin à Selkirk—					
Montant des appropriations, 1881-82			350,000 00		
Cie de ponts de Toronto, ponts				12,400 00	
Appointements et gages				143,809 36	
Gratifications				1,385 00	
Pension				1,202 24	
Approvisionnements, provisions, etc				14,083 44	
Fret				1,500 83	
Fontes, etc				9,102 40	
Approvis. pour matériel roulant, équipement de station et réparations				4,479 29	
Matières explosives				5,015 38	
Bois de service				2,533 42	
Télégrammes				162 86	
Foin, etc				607 67	
Papeterie				123 58	
Huile, déchets, etc				420 87	
Vêtements, etc				384 85	
Charbon et bois				257 26	
Louage de locomotive et de wagon				1,064 66	
Clefs d'aiguilles				71 46	
Valises				43 00	
Parcours des wagons par mille				82 72	
Réparations au matériel roulant				5,647 46	
Boyaux en caoutchouc				156 25	
Courtage				12 00	
Réparations au pont				15 00	
Droits de douane				84 20	
Annonces et impressions				317 00	
Médicaments				71 25	
Loyer				150 00	
Frais de voyages				2,021 92	
Lampes remises				186 98	
Compensation pour wagon et niveau détruits				211 00	
A reporter				207,603 35	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant et du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report				207,603 35		
Kéwatin à Selkirk—*Fin.*						
Divers				237 80		
Déboursés à Ottawa				1,000 00		
do Winnipeg				1,300 00		
Comptes des départements du fret, des machines et des approvisionnem.				4,881 46		
				215,022 61		
MOINS—Remboursé, etc.				45,697 79		
				169,324 82	180,675 18	
Embranchement de Pembina—						
Montant du crédit, 1881-82			22,000 00			
Aikens, Monkman et Culver, services légaux				456 30		
Aikens, Culver et Hamilton do				1,329 40		
Cie de ponts de Toronto, ponts				5,900 00		
Skead et Haycock, clôture en fil de fer				7,510 00		
Frais de voyages				64 00		
Déboursés à Ottawa *a*				213 69		
do Winnipeg *b*				327 32		
Compte des départements du fret et des machines				1,677 50		
				17,478 21	4,521 79	

A l'ouest de la rivière Rouge—						
Cie de transport du Nord-Ouest, transport de rails				6,300 00		
Appointements				1,599 02		
Frais de voyages				188 35		
Divers				25 32		
Provisions et compte du département des machines				1,421 55		
				9,534 24		
MOINS—Remboursements				789 50		
				8,744 74		8,744 74
Colombie-Britanniquê—						
Montant du crédit, 1881-82		3,000,000 00				
do reporté de 1880-81		249,438 67				
			3,249,438 67			
D. O. Mills, travaux exécutés en vertu du contrat 60				859,500 00		
do do do 61				48,600 00		
do do do 62				514,000 00		
A. Onderdonk do do 92				15,800 00		
Dominion Bolt Co., carvelles				8,100 00		
Chemin de fer Intercolonial, éclisses et aiguilles de croisement				3,284 00		
Représentants de feu M. Eberts, balance de ses appointements				325 00		
do do gratification				2,700 00		
L. K. Jones, frais de voyages à la Colombie-Britannique et retour				398 94		
C. Schreiber do do do				359 50		
A. E. Hill do do do				240 00		
J. Tomlinson, avance à compte de frais de voyages				100 00		
Marcus Smith do do do				500 00		
Sir Chas. Tupper, avance à compte de frais de voy. en Angleterre				500 00		
do frais de voyages à la Colombie-Britannique et retour				1,600 00		
Morton, Rose et Cie., câbles, surstarie, etc				540 07		
L'hon. J W. Trutch, la moitié du prix de son traitement *				2,499 96		
J. Tomlinson, 6 mois d'appointements comme ingénieur				1,249 98		
J. W. Burke, services comme dessinateur pour le ministère, Ottawa				214 00		
Appointements des ingenieurs, etc., employés dans la Col.-Britannique				8,310 64		
E. V. Bodwell, déboursés				204,427 17		
Déboursés à Ottawa *a*				15,000 00		
Annonces				7,396 47		
Papeterie				612 39		
				1,696,258 12		
MOINS—Remboursements				277 96		
				1,695,980 16	1,553,458 51	

*L'hon. J. W. Trutch a aussi reçu $2,499.96 du ministère de l'intérieur, et $825.00 du ministère des travaux publics, en 1881-82, pour ses services.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMIN DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lignes télégraphiques et chemin de fer—						
Montant du crédit, 1881-82			70,000 00			
Sifton, Glass et Cie., construction et entret. de la ligne télégraphique				9,557 84		
Oliver Davidson et Cie., construct de la ligne et intérêt sur *drawback*				9,462 80		
B. Fuller. balance pour la construction et l'entretien de la ligne	42.829 45					
Moins, la valeur du fil métallique, etc , fourn. par le gouvern.	5,815 40					
				37,014 05		
F. N. Gisborne, la moitié des appointements comme surintendant des des télégraphes du gouvernement				1,250 00		
Annonces				1,280 88		
Appointements				10,921 83		
Pension				325 24		
Chevaux, charrettes et harnais				1,296 50		
Matériel de télégraphe				338 36		
Télégrammes				37 97		
Provisions				79 51		
Dresser un contrat				6 00		
Frais de voyages, etc				643 35		
Quincaillerie				74 85		
Soins vétérinaires				86 85		
Munitions				15 85		
Papeterie				18 05		
Huile, etc				17 40		
Couvertures de tentes, etc				40 94		
Transport et frais de messagerie				127 17		
Loyer de téléphone				30 00		
Réparations à la ligne				302 50		
Loyer				10 00		

R. L. Tupper, avance à rendre compte				100 00		
Divers				105 41		
				73,143 35		
Moins—Remboursement				5,337 35		
				67,806 00	2,194 00	
Stations et têtes de ligne—						
Montant du crédit, 1881-82		50,000 00				
Montant reporté de 1880-81	50.558 53					
Moins montant revoté pour 1881-82	50,000 00	558 53				
			50,558 53			
W. Oliver, construction de bâtiments de station				2,139 35		
W. Gooderham, élévateur d'eau Haggas				902 64		
Wm. Hazlehurst, plaques tournantes				1,780 00		
Bois de service				433 87		
Gages				519 70		
Verre et clous				20 35		
				5.795 91	44,762 62	
*Subvention à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique						
Cie du ch. de fer Canad. du Pac., subt. pour 221 milles de voie comp			4,000,000 00			
do do avance pour rails d'acier délivrés				2,210,000 00		
				375,000 00		
				2,585,000 00	1,415,000 00	
Matériel roulant						
C. B. Record et J. L. Harris, wagons						
Appointements				6,800 00		
Frais de voyages				75 00		
				65 00		
				6,940 00		6,940 00

* Dr. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE AU GOUVERNEMENT DU CANADA. Av.

	$ cts.
Montant du compte pour travaux exécutés par le gouvernement sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge, outillage et matériel roulant, etc.	1,323,255 38
Avance en mai 1882	500,000 00
	1,823,255 38
† Balance	500,000 00

	$ cts.
Montant à intérêt	280,736 09
Montant retenu de l'estimation pour 161½ milles de voie complétée	1,042,519 29
Balance	500,000 00
	1,823,255 38

† Cette balance de $400,000 avec intérêt depuis la date de l'avance à 4 pour cent, a été payée après l'expiration de l'année financière.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Emolument additionnel à M. C. Schreiber comme ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique—						
Credit supplémentaire	.....	.....	1,500 00	1,500 00		
Jugement de la cour de l'Echiquier, et frais, dans la cause de Patrick Kenny, entrepreneur pour le transport de rails d'acier—						
Crédit supplémentaire	.....	.....	2,162 61			
P. Kenny, montant du jugement	.....	.....	.....	1,585 06		
A. Ferguson, frais	.....	.....	.....	577 55		
				2,162 61		
Chemin de fer du Pacifique, en général—						
Annonces	.....	.....	.....	220 08	.....	220 08

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B LYNCH.

(*a.*) Détails de la dépense portée au compte de différentes subdivisions du chemin de fer du Pacifique canadien, sous le titre "Déboursés à Ottawa":

Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, au bureau central à Ottawa	$21,511 77
A. G. Morrison, gratification à sa sortie du service	100 00
Charles Hamilton, " " "	45 00
W. Kirkpatrick, balance pour services comme ingénieur sur le chemin de fer du Pacifique canadien	148 01
E. B. Borron, gardien des approvisionnements à la rivière des Français	143 65
Lithographie	867 05
Cartes, etc.	140 60
Loyer de téléphone	122 50
Télégrammes	2,384 57
Frais de route	339 00
Exemplaires du *Mail*	180 00
Services légaux	1,068 37
Fret	34 45
Réparations à un wagon et à des instruments	28 02
Casquettes de conducteurs	10 00
Menues dépenses de bureau	191 82
Papeterie	665 26
Impressions et reliure	533 21
Houille	10 53
Boîte à dépêches	13 50
Finissage et plaquage de règles	10 35
	$28,547 66
Moins, remboursements	33 97
Total	$28,513 69

De Fort William à la rivière des Anglais	$ 300 00
De la rivière des Anglais à la rivière de l'Aigle	2,000 00
De la rivière de l'Aigle à Kéwatin	10,000 00
De Kéwatin à Selkirk	1,000 00
Embranchement de Pimbina	213 69
Colombie-Britannique	15,000 00
Total	$28,513 69

(*b.*) Détails de la dépense portée au compte de différentes subdivisions du chemin de fer du Pacifique canadien, sous le titre "Déboursés à Winnipeg":

Appointements	$2,012 28
Pension	216 00
Loyer de bureau	1,200 00
Télégrammes	179 99
Téléphone	30 00
Nettoyage des bureaux	157 09
Menus déboursés	172 36
Papeterie	78 05
Houille et bois	225 75
Déménagement de meubles	16 00
Frais de route	339 80
Total	$4,627 32

De la rivière de l'Aigle à Kéwatin - -	$3,000 00
De Kéwatin à Selkirk - - -	1,300 00
Embranchement de Pimbina - - -	327 32
Total - - -	$4,627 32

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Récapitulation de la dépense pour la construction du chemin de fer Pacifique, 1881-82.

Prolongement du Canada Central - - -		$ 193,600 00
Chemin de fer P. A. L. et Kaministiquia - - -		2,000 00
De Fort William à la rivière des Anglais - -		514 15
De la rivière des Anglais à la rivière de l'Aigle -		403,787 98
De la rivière à l'Aigle à Kéwatin - - -		1,041,086 06
De Kéwatin à Selkirk - - - - - - -		169,324 82
Embranchement de Pimbina - - - -		17,478 21
A l'ouest de la rivière Rouge - - - - -		8,744 74
Colombie-Britannique - - - - - -		1,695,980 16
Lignes de télégraphe et chaussée - - - -		67,806 00
Stations et tête de ligne - - - - - - -		5,795 91
Subvention à la Cie du C. F. P. C.,—y compris avance sur rails - - - - - - - - - -		2,585,000 00
Matériel roulant - - - - - - - - -		6,940 00
Emolument additionnel à Mr. C. Schreiber - -		1,500 00
Jugement de la Cour de l'Echiquier dans l'affaire P. Kenny - - - - - - - - -		2,162 61
Dépenses générales - - - - - - - -		220 08
		$6,201,940 72
Moins :—Remboursements de dépenses faites les années précédentes pour tracés, etc. - - $	838 61	
Montant porté à l'avoir du matériel roulant à raison du transfert de wagons à l'Intercolonial et de la vente d'une locomotive - - -	30,721 90	
Montant porté au débit de la Cie du chemin de fer Pacifique canadien, à raison de travaux exécutés par le gouvernement sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge, et pour outillage, matériel roulant et rails	1,206,304 42	
		1,237,864 93
		$4,964,075 79

Montant du crédit, 1881-82		$10,740,662 61
Montant rapporté de 1881-82	$4,654,804 48	
Moins—somme votée de nouveau pour 1881-82	2,770,000 00	
	$1,884,864 48	
Moins—montant périmé le 30 sept...	963,469 01	
		921,335 47
Total du crédit		$11,661,998 08
Total de la dépense		4,064,075 79
Solde		$6,697,922 29

NOTE du département des chemins de fer et canaux :—" Les travaux projetés n'ont pas été terminés."

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

1er JUIN 1882.

MONSIEUR,—Une gratification d'un mois d'appointements a été accordée à MM. A. G. Morrison et Chas. Hamilton (ci-devant employés au bureau central, à Ottawa), lorsqu'ils se sont retirés du service. Cette gratification ne devrait-elle pas être ratifiée par un arrêté du conseil ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL.

TAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canal Lachine—*a*						
Montant du crédit, 1881-82		800,000 00				
do reporté de 1880-81	560,935 98					
Moins—le montant revoté pour 1881-82	487,760 00					
		73,175 98				
			873,175 98			
Wm. Davis et fils, travaux exécutés à l'entreprise, section 11				82,200 00		
do do do sections 6 et 7				59,204 99		
O'Brien, Gordon et Bergin, portes d'écluses				28,800 00		
McNamee, Gaherty et Fréchette, travaux exécutés à l'entreprise				48,488 59		
Walter H. Brown, bois de construction				3,261 24		
D. W. Gaherty et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				2,600 00		
Cie d'Imprimerie de *La Minerve*, traduction et impression du rapport de l'ingénieur en chef des canaux				1,522 73		
E. H. Parent, frais de déménagement de Grenville à Montréal				464 81		
Geo. Cowker, ingénieurs locaux, etc				24,419 68		
Frais de voyage				252 50		
Rapport de témoignages				177 80		
Services professionnels				425 80		
Impressions de devis				22 50		
Evaluateurs				108 00		
Annonces				285 19		
P. Boulay, services comme dessinateur				587 50		
				252,821 33	620,354 65	
Canal Cornwall—*b*						
Montant du crédit, 1881-82		40,000 00				
do reporté de 1880-81	43,169 89					

Moins, montant voté de nouveau pour 1881-82	40,000 00					
Crédit supplémentaire		3,169 89 20,000 00				
			63,169 89			
Payé à Gordon, Woodward et Chamberlain, travaux exécutés à l'entreprise				11,900 00		
J. A. Gordon, portes d'écluses				23,600 00		
Wm. Mattice, terrain				242 45		
Matthew Orr, do				499 28		
Mme. D. W. Macdonell, balance du prix d'achat du terrain				3,445 34		
Cockburn et McIntyre, frais *re* Sarah Macdonell				345 27		
J. A. Phelan, ingénieurs locaux, etc				3,878 46		
Frais de voyage				204 25		
Services professionnels				466 96		
Papeterie				5 60		
				44,587 61	18,582 28	
Fleuve Saint-Laurent et canaux— *a*						
Montant du crédit, 1881-82		175,000 00				
do reporté de 1880-81	73,990 04					
MOINS—Montant revoté pour 1881-82	65,000 00	8,990 04				
			183,990 04			
Payé à Wm. Davis et fils, travaux exécutés à l'entreprise				22,000 00		
W. H. Brouse, dommages à ses terrains				75 00		
Appointements et gages				6,302 41		
Services professionnels				210 37		
Bois de service				68 22		
Bois et charbon				57 02		
Frais de voyage				164 22		
Quincaillerie				28 09		
Papeterie				28 12		
				28,933 45	155,056 59	
Canal Welland— *a*						
Montant du crédit, 1881-82		1,065,000 00				
Crédit supplémentaire		75,000 00				
			1,140,000 00			
Payé à P. Larkin, travaux exécutés à l'entreprise, sec. 1				11,100 00		
Lobb, Dawson et Murray, travaux exécutés à l'entreprise, sec. 12				7,000 00		
John Carroll do do 23				11,800 00		
Bannerman et Cie do do 33				7,100 00		
Hunter, Murray et Cleveland do do 35				31,100 00		
T. B. Townsend, portes d'écluse				73,400 00		
Cie de ponts de Toronto, ponts				20,033 03		
Haney, Haney et Parry, secs. 19 et 20				6,600 00		
Robert Fowlie, poteaux d'amarrage				4,800 00		
O'Brien, Gordon et Bergin, ponts				54,407 13		
Report				227,340 16		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts.
Report				227,340 16		
Canal Welland—*Fin.*						
Payé à Dawson, Hart et Morrison, travaux exécutés à l'entreprise				6,037 97		
F. B. McNamee do do sec. 34				19,870 00		
A. Dobbie, fer, acier, cuivre, etc., pour déversoirs régulateurs				681 69		
Hunter, Murray et Cleveland, solde de tous comptes, sec. 27				61,313 12		
Ferguson, Mitchell et Symmes, travaux exécutés à l'entreprise, sec. 28				14,383 33		
John Ferguson, do do 30				7,121 41		
D. R. Van Allen et Cie, bois de construction				4,384 74		
W. H. Brown do				9,888 82		
Hunter, Murray et Cleveland, pour enlever une digue				1,037 00		
H. J. Beemer, travaux exécutés à l'entreprise				20,700 00		
Chemin de fer Sud du Canada, élargir et creuser le prisme du canal				2,945 41		
do Great Western, changement de la voie				10,000 00		
Cie de chemin de fer Welland, do do				624 00		
do dépl. de la voie et ouvrir un nouveau fossé				2,360 99		
James Wilson, fil de fer, etc				624 99		
R. J. Campbell, par Hutchinson et Wood, travaux exécutés à l'entreprise, secs. 17 et 18				1,200 00		
Isaac Usher, main-d'œuvre et matériaux pour écluses				2,872 95		
Feu Ambrose Clarke, par ses représentants, travaux faits à l'entreprise, sec. 33				43,932 44		
do do do 34				21,667 07		
G. May, terrain				2,360 00		
N. A. et J. R. Tenbrœck, terrain				1,880 00		
J. H. Morris et T. H. Merritt, terrain				1,800 00		
Geo. Walker do				40 00		
Wm. Mellanby do				2,500 00		

J. M. Ellsworth, terrain				150 00		
Wm. Wilson do				30 00		
Jos. Upper do				2,060 00		
Thos. Nihan do				791 00		
Jos. Simpson do				25 00		
E. McArdle, dommages aux terrains				2,575 00		
Thos. Nixon do				100 00		
Haslep et Long, excavation				1,560 39		
Barrow et Chatfield, lampes				1,049 00		
J. D. Silcox, usage du dragueur				2,576 00		
Hezekiah Davis, mécanisme de moulin				400 00		
A. Hendershot, paiement en entier pour démolition d'un quai et pont				918 00		
Cie d'Imprimerie de *La Minerve*, traduction et impression du rapport de l'ingénieur en chef des canaux				1,850 00		
J. Ham. Perry, appointements comme estimateur de terrains				2,020 00		
do dépenses do do				606 00		
H. Murna, appointements do do				2,040 00		
do dépenses do do				681 00		
Services professionnels				773 72		
Frais				74 76		
Extraits de titres				72 69		
Frais de voyage				707 75		
Appointements				6,535 63		
Télégrammes				248 68		
Chalans				450 00		
Impression de spécifications				100 59		
Matériaux photographiques				16 59		
R. D Dunn :—						
Réparations aux levées				35,766 17		
Réglementation de l'eau				23,823 44		
Travail aux portes, flottes pour ponts, etc				13,782 78		
Protection de la propriété du gouvernement				1,040 31		
Gardiens de ponts				302 55		
Passeurs, etc., etc				200 19		
Couper les buscs des déversoirs et adapter la maçonnerie du pont à la superstructure				1,948 66		
Préparer les assises d'un pont				60 06		
Arpentage des terrains expropriés				833 01		
Bois de service pour portes				230 79		
Personnel des ingénieurs, etc., division Nord				12,109 14		
do do Sud				14,747 00		
Posage de ventelles pour les déversoirs régulateurs				1,060 39		
Faire un chemin				92 82		
Peinturage, etc., etc				114 00		
Annonces				1,191 09		
Papeterie				121 88		
				603,402 17	536,597 83	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant des crédits, 1881-82			300,000 00			
Payé à Baskerville, O'Connor et Cassidy, travaux exécutés à l'entreprise				125,800 00		
Chemin de fer Grand Tronc, changements au pont				24,650 00		
C. P. Davidson, C.R., services professionnels				867 83		
J. A. U. Beaudry, A.P, do				215 00		
Rév. G. L. Chèvrefils, terrain				1,155 62		
Olivier Chèvrefils do				1,075 00		
Marcel Guérard do				100 00		
Paul Dunberry do				75 00		
T. Raymond do				75 00		
J. O. Chèvrefils do				4,438 15		
Jules Tremblay do				6,370 33		
G. C Turnstall do				4,584 33		
P. Petit *dit* Lamarche do				83 25		
J. L. Daoust do				4,335 39		
A. St. Dennis do				1,387 50		
T. D. Arpentigny do				1,387 50		
E. Pilon do				171 50		
Léon Deslauriers, services comme estimateur de terrains				510 00		
do dépenses				194 00		
Alex. Crevier, services commme estimateur de terrains				510 00		
do dépenses				194 00		
Wm. Crevier, services comme secrétaire				691 00		
Thos. Pringle, services et dépenses				21 75		
Dommages aux terrains				19 49		
L. Pelchat, intérêt sur l'achat de terrains				36 83		
Impression des devis				13 80		
Annonces				525 31		
Geo. Dowker, ingénieurs locaux, etc				13,585 11		

Papeterie				85 67	
Canal Carillon—Ecluse et glissoire—*a*				193,158 36	106,841 64
Montant du crédit, 1881-82		350,000 00			
do reporté de 1880-81	173,191 53				
Moins, montant revoté pour 1881-82	121,000 00				
		52,191 53			
			402,191 53		
Payé à R. P. Cooke et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				115,700 00	
F. B. McNamee et Cie do do				58,000 00	
W. H. Brown, bois de construction				10,998 78	
F. McMartin, dommages au moulin				1,200 00	
Geo. Dowker, ingénieurs locaux, etc.				27,237 41	
Frais de voyage				20 00	
Papeterie				57 88	
				213,214 07	
Moins—Remboursements				420 00	
				212,794 07	189,397 46
Canal Grenville—*a*					
Montant du crédit, 1881-82			470,000 00		
Payé à Heney, Stewart et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				30,200 00	
James Goodwin do do				11,000 00	
do do do				146,800 00	
John Brecken, ouvrage à l'écluse, Greece's Point				396 84	
E. H. Parent, achat de sa maison à Grenville				4,000 00	
Geo. Dowker, ingénieurs locaux, etc.				10,007 15	
John Brecken et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				16,500 00	
Annonces				1,240 97	
Papeterie				145 36	
				220,290 32	249,709 68
Canal de la Culbute—Améliorer les abords—*a*					
Montant du crédit, 1881-82			30,000 00		
Payé à Poupore et Charlton, travaux exécutés à l'entreprise				24,300 00	
Appointements et gages				3,874 25	
Loyer de bureau				240 00	
Pension, frais de voyages, etc.				797 14	
Télégrammes				20 43	
Papeterie				8 05	
Câble				66 49	
Bois				47 00	
Ferronnerie				62 70	
Réparations à la chaloupe, etc				16 75	
Annonces				134 34	
				29,567 15	432 85

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

—	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canal Murray—Construction			50,000 00			
Frais de voyage				1,724 24		
Appointements et gages *a*				4,953 18		
Loyer de bureau				59 00		
Impression de devis				49 56		
Divers				161 55		
Annonces				148 35		
Papeterie				39 75		
				7,135 63	42,864 37	
Canal Saint-Pierre. *c*						
Montant du crédit, 1881-82		3,000 00				
do reporté de 1880-81	3,252 24					
Moins, montant périmé, 30 septembre 1881	3,239 24	13 00				
			3,013 00			
Services professionnels				13 00		
Geo. E. Smith et Cie, ancres, chaînes, etc.				471 00		
				484 00	2,529 00	
Divers canaux— *d*						
Montant du crédit, 1881-82			10,000 00			
do reporté de 1880-81	8,863 16					
Moins, montant périmé le 30 septembre 1881	8,863 16				10,000 00	

a. Travaux en voie d'exécution. *b.* Estimation insuffisante. *c.* Travaux complétés. *d.* Pas nécessaire.

RELEVÉ des salaires portés au compte des canaux de Welland et du Saint-Laurent, —capital,—pour services rendus au département des chemins de fer et canaux, Ottawa :

CANAL WELLAND.

R. C. Douglas	$ 1,825 00	
J. B. Spence	1,440 00	
G. A. Mothersill	1,240 00	
Gustave Smith	266 13	
J. H. McLeod	400 50	
J. W. Griffith	327 00	
H. Le B. Ross	410 50	
R. W. Breckan	183 00	
N. H. Dobson	121 50	
J. W. Burke	304 00	
E. Pagé	18 00	
		$6,535 63

SAINT-LAURENT.

P. J. Boulay	$155 00	
D. A. McMillan	730 00	
M. Desjardins	730 00	
A. Hamel	547 50	
O. Bonneville	335 00	
E. A. Tabor	136 50	
E. L. Chevrier	49 50	
E. Hamond	27 00	
		2,710 50
Total		$9,246 13

Récapitulation de la dépense pour les canaux,—capital,—1881-82 :

Lachine	$ 252,821 33
Cornwall	44,587 61
Saint-Laurent	28,933 45
Welland	603,402 17
Sainte-Anne, etc.	193,158 36
Carillon, etc.	212,794 07
Grenville	220,290 32
Culbute	29,567 15
Murray	7,135 63
Saint-Pierre	484 00
Total	$1,593,174 09

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite

CHEMINS DE FER ET CANAUX—REVENU.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CHEMINS DE FER ET CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
CHEMINS DE FER.						
Chemin de fer Canadien du Pacifique—						
Indemnité à l'hôpital de Saint-Boniface, en conséquence de la grande augmentation dans le nombre des malades entre les années 1876 et 1880 inclusivement, due à la proximité des travaux du C.C.P.	.....	.....	1,786 20	1,786 20		
CANAUX.						
Canal Lachine—Chemin conduisant aux hangars à farine de St-Gabriel	.....	.....	3,000 00			
Payé Geo. Dowker pour main-d'œuvre, etc., etc	.....	.....	.....	2,978 66	21 34*a*	
Canal Chambly—Exhausser les berges et approfondir le canal—						
Montant du crédit, 1881-82	.....	26,000 00				
Crédit supplémentaire	.....	4,800 00				
			30,800 00			
Payé Geo. Dowker, pour main-d'œuvre et comptes	.....	.....	.....	30,796 41	3 59	
Achat d'une bâtisse pour le bureau du percepteur, St-Jean						
Montant reporté de 1880-81	.....	.....	1,000 00			
Payé J. C. Pierce et fils	.....	.....	.....	1,000 00		
Travaux de la rivière Trent—Relevé hydrographique de la vallée de la Trent	.....	.....	6,000 00			
Payé pour appointements et gages	.....	.....	.....	4,001 05		
Frais de voyage, télégrammes, frais de port	.....	.....	.....	1,441 14		
Fret	.....	.....	.....	18 70		
Provisions	.....	.....	.....	36 99		
Canot	.....	.....	.....	35 00		

Quincaillerie, etc.				19 85		
Tentes, lit de camp, pupitre, etc.				83 94		
Charbon				7 50		
Loyer				33 33		
Toile à calquer, etc.				27 10		
Annonces				84 36		
Papeterie				47 55		
				5,836 51	163 49*a*	
Canal Welland—Reconstruire la superstructure du pont de péage, Dunnville—						
Montant reporté de 1880-81		5,406 81				
Moins—Montant périmé, 30 sept. 1881		5,406 81				
Canal Welland—Reconstruire un pont sur la rue du Canal, Dunnville—						
Montant du crédit, 1881-82		5,500 00				
Crédit supplémentaire		233 46				
			5,733 46			
Payé à Wm. McBurney et fils, pilotis en chêne				594 30		
McCleary et McLean, pin				1,161 80		
Wm. Tanner, planches				20 16		
R. D. Dunn, main-d'œuvre et comptes				3,957 20		
				5,733 46		
Canal Welland—Remboursement à Mr. E. V. Bodwell, du montant versé par lui au fonds de retraite, comme surintendant du canal Welland—						
Crédit supplémentare			321 49		321 49	
Payé pour avaries causées au vapeur "M. C. Upper" dans le canal Welland—						
Crédit supplémentaire			8,000 00			
Payé à L. McCallum *a*				7,931 34	68 66	
Canal de la baie de Burlington—Renouvellement des jetées—						
Montant du crédit, 1881-82		10,000 00				
do reporté de 1880-81		79 40				
Crédit supplémentaire		10,000 00				
			20,079 40			
Payé à McDermeid et McHendrie, travaux exécutés à l'entreprise—				13,600 00		
Appointements de T. S. Bell				780 00		
Frais de voyage, etc., etc., etc				49 29		
Loyer de bureau				30 00		
c				14,459 29	5,620 11	
Rivière Tay—Relevé hydrographique de la rivière Tay et du canal			750 00			
Payé à F. Abbott, pour frais du relevé hydrographique *a*				748 65	1 35	
Canal Williamsburg—Pour la construction d'un biez de décharge *b*			5,000 00		5,000 00	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canal de la Baie Verte—						
Balance reportée de 1880-81	180 00					
Moins—Périmé le 30 septembre	180 00					
Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu			5,000 00			
Payé à S. H. Fowler, main-d'œuvre et soin des magasins du gouvernement	400 00					
do bois de construction aux écluses à Fort Francis	1,664 84					
W. H. Carpenter et Cie., bois de chauffage	312 50					
Gages	57 32					
Pension d'hommes	124 75					
a				2,559 41	2,440 59	
Arbitrages et sentences arbitrales			5,000 00			
Payé à W. Compton, appointements comme arbitre	1,000 00					
J. Simard do	1,000 00					
C. Thibault, partie d'appointements comme secrétaire	399 99					
Frais de voyage	2,490 45					
Services professionnels	71 15					
Gravure	62 00					
				5,023 59		23 59
Relevés hydrographiques et inspections			10,000 00			
Paid à C. Costin, pour services se rattachant à la préparation des rapports du département, 1881	200 00					
J. G. McGrath, faire des mesurages	209 00					
Transcription	45 20					
Frais de voyage et déboursés	1,018 70					
Services professionnels	40 75					

D. Pottinger et R. Foot, pour frais de relevés hydrographiques ..... *d*	1,073 09	.....	.....	2,586 74	7,413 26	
Montant reporté de 1880-81	13,129 71					
Moins—Périmé le 30 septembre	8,469 15	.....	4,660 56	.....	4,660 56	
Total du crédit pour les trois derniers services	.....	.....	24,660 56			
Total de la dépense do	.....	.....	.....	10,169 74		
Solde	.....	.....	.....	.....	14,490 82	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

---

a. Sommes dont on n'a pas eu besoin.
b. Travaux non commencés.
c. Travaux en voie d'exécution.
d. On n'en a fait qu'une partie seulement.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Récapitulation de la dépense imputable sur le revenu, 1881-82.

Indemnité à l'hôpital de Saint-Boniface	$ 1,786 20
Canal Lachine, construction d'un chemin conduisant aux hangars à farine de Saint-Gabriel	2,978 66
Canal Chambly, exhausser les berges et creuser le fond du canal	30,796 41
Canal Chambly, achat d'une bâtisse pour le bureau du percepteur	1,000 00
Travaux de la rivière Trent, relevé hydrographique de la vallée de la Trent	5,836 51
Canal Welland, reconstruire un pont sur la ligne de la rue du Canal, Dunnville	5,733 46
Canal Welland, avaries au vapeur *M. C. Upper* dans le canal Welland	7,931 34
Canal de la Baie de Burlington, renouvellement des jetées	14,459 29
Rivière Tay, relevé hydrographique de la rivière Tay et du canal	748 65
Divers travaux auxquels il n'était pas autrement pourvu	2,559 41
Arbitrages et sentences arbitrales	5,023 59
Relevés hydrographiques et inspections	2,586 74
Total	$81,440 26

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. B. LYNCH.

OTTAWA, 24 août 1881.

MONSIEUR,—Relativement au rapport de M. Page, lequel accorde $61,313.12 à Hunter, Murray et Cleveland, j'aimerais que l'on me communiquât les détails faisant voir comment on est arrivé à ce résultat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 25 août 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, demandant les détails d'après lesquels a été rendue la décision accordant $61,313.12 à MM. Hunter, Murray et Cleveland, j'ai l'honneur de vous dire que le département n'a pas d'autres détails ou renseignements à cet égard que ceux que renferme la décision dont vous avez reçu copie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 25 août 1881.

MON CHER SIR ALEXANDER,—Dans notre entretien de ce matin au sujet du certificat du département des chemins de fer et canaux, en faveur de MM. Hunter, Murray et Cleveland, entrepreneurs sur le canal Welland, pour la somme de $61,313.12, j'ai compris que vous étiez d'opinion qu'il ne m'appartenait pas d'exiger de M. Page, comme arbitre en vertu d'un arrêté du conseil, la production des détails de cette affaire.

Veuillez me dire si je vous ai bien compris.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A SIR ALEXANDER CAMPBELL,
Ministre de la justice.

OTTAWA, 25 août 1881.

MON CHER MONSIEUR,—En réponse à votre note de ce matin, j'ai l'honneur de vous dire que puisque la décision dont il s'agit n'a pas été rendue par le département des chemins de fer et canaux, ni par M. Page comme ingénieur du département, mais comme arbitre nommé pour décider dans le cas d'un litige que les réclamants et le ministère n'avaient pu régler, je considère qu'en votre qualité d'auditeur général vous ne devriez pas intervenir à l'égard de sa décision.

En même temps, je crois aussi devoir déclarer ne pas reconnaître à l'auditeur général le droit d'en appeler au ministre de la justice pour obtenir son avis au point de vue légal.

Bien sincèrement à vous,

A. CAMPBELL.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 13 janvier 1882.

MONSIEUR,—Ayant examiné les borderaux de paie et comptes concernant les canaux jusqu'au 31 octobre 1881, je me permets de faire les observations suivantes à leur sujet.

J'ai remarqué que souvent les salaires et gages de certaines personnes étaient payés à d'autres. Dans chacun de ces cas l'on devrait me fournir l'autorisation de celui qui a droit à l'argent, avec un état particulier de ces paiements.

Pour les paiements faits à ceux ne sachant pas écrire, on ne voit quelquefois figurer sur les bordereaux que les initiales du témoin. Le nom devait être écrit en toutes lettres.

J'ai vu aussi qu'un employé capable d'écrire avait apposé sa marque. Tout homme obtenant de l'argent devrait en donner reçu par écrit, s'il le peut.

Les quittances du personnel du canal de Cornwall semblent être toutes de la même main.

Le payeur, M. J. Phelan, signe aussi comme témoin. Si les hommes ne peuvent écrire, ils devraient apposer leur marque, et les paiements devraient être attestés par un autre que le payeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

6—13

OTTAWA, 19 juillet 1882.

MONSIEUR,—Ainsi que le demande votre lettre du 9 février dernier, je vous transmets copie des rapports des payeurs Dunn et Dowker, lesquels font connaître comment il se fait que l'on ne peut obtenir la signature de tous ceux à qui il est dû de l'argent.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

CANAL WELLAND,
STE-CATHERINE, 14 mars 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 57,302, alléguant que "les salaires et gages de certaines personnes sont souvent payé d'autres que ceux dont les noms se trouvent sur les bordereaux de paie."

En réponse, je dirai que depuis la réception de votre lettre, j'ai eu l'honneur d'une entrevue avec l'auditeur général, auquel j'ai expliqué comme suit qu'il était difficile et souvent impossible de faire signer les bordereaux par les personnes mêmes ou d'obtenir d'elles une autorisation par écrit :—

Lorsqu'il y a des travaux pressants à faire, comme cela arrive dans le cas d'accidents au canal, un nombre additionnel d'hommes sont employés pendant dix jours ou plus, et comme souvent ces personnes sont de passage, qu'elles ne peuvent attendre jusqu'au milieu du mois suivant pour se faire payer, elles vendent leur créance à quelqu'un, et dans ce cas une procuration est généralement donnée en double ; l'original est attaché à une copie des bordereaux envoyés à Ottawa et la copie gardée à ce bureau ; mais bien souvent elles se bornent à donner un ordre sur un morceau de papier et quittent la localité ; or, quant à ce genre d'ordres, j'ai cru devoir éviter au département l'embarras qu'ils lui causeraient si je les lui envoyais.

A l'avenir, je distinguerai les paiements faits sur de tels ordres par un X en encre rouge.

Il arrive aussi bien des fois que des personnes s'absentent pour quelque temps et chargent un ami du soin de retirer leur argent le jour de paie, et après m'être assuré que telle personne est responsable, je paie et fais signer ainsi le bordereau : J. Coulter pour J. Jones.

Bien souvent aussi l'homme est malade, ne peut écrire et prie un ami de lui apporter son argent ; un autre envoie sa femme, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur sans le moindre mot par écrit, et cela malgré toutes les recommandations faites à ce sujet. Cependant, si je crois pouvoir le faire, je paie et fais signer le commissionnaire pour la personne à qui l'argent est dû.

Des ordres sont aussi présentés par des personnes incapables de signer leur nom, et il n'est pas toujours facile de trouver quelqu'un qui veuille signer comme témoin ; de plus, la marge de nos bordereaux de paie ne permet guère de placer tant de noms, car le témoin n'y peut mettre que ses initiales.

Il y a une autre difficulté lorsque, par exemple, Robert Smith et autres vendent leur créance à un M. Hoskin. Je me rends au lieu de la paie—disons Dunnville—et Hoskin, le porteur de la procuration, n'est pas chez lui, et il n'a pas de commis pour signer en son nom. En pareil cas, je n'ai pas d'autre alternative que de confier le montant à une personne responsable, c'est-à-dire, comme dans l'affaire de M. Hoskin, à M. Rolston, qui signe à sa place. Si je n'adoptais pas ce mode de paiement, les bordereaux seraient renvoyés bien que beaucoup de petites sommes n'auraient pas été payées, ce qui serait une cause de tracas sans fin, non-seulement pour moi, mais pour le département à Ottawa, car lorsque ces sommes seraient réclamées il me faudrait écrire à Ottawa pour en avoir le montant.

Il va sans dire que je savais m'exposer à un risque en donnant l'argent d'une personne à une autre sans l'autorisation voulue; mais jusqu'ici—et je compte plus de sept ans de service, pendant lesquels probablement un million et demi de piastres sont passés par mes mains—je n'ai pas eu à en souffrir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. D. DUNN,
Payeur, Canal Welland.

A M. F. BRAUN,
Secrétaire des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, P. Q., 18 février 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 57,303, sujet 106. En réponse à la partie de la lettre de l'auditeur général au sujet du bordereau de paie, j'ai l'honneur de dire que je me suis toujours efforcé de faire faire ce qu'il exige, mais sans jamais y parvenir. Il faut qu'on me laisse quelque pouvoir discrétionnaire; sans cela, je ne finirais jamais les paiements que j'ai à faire.

Par mesure de précaution, j'ai toujours exigé des personnes qui ont à sabsenter un ordre en faveur de ceux à qui je dois payer. Ces ordres, je les conserve, de crainte qu'il n'arrive quelque difficulté, et la meilleure preuve que l'argent s'est rendu à sa destination, c'est que j'ai payé près de $600,000 en fractions de 25 cts. et plus et que jamais il n'a été réclamé un seul sou. Pour faire ces paiements, j'ai toujours été accompagné du contrôleur du canal, qui a signé les bordereaux comme témoin.

A la prochaine paie à Ottawa, je profiterai de l'occasion pour aller voir l'auditeur général, et alors j'espère le convaincre que je fais de mon mieux pour me conformer à son désir.

Avec l'espérance que cette explication sera trouvée satisfaisante,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. DOWKER,
Payeur.

A M. F. BRAUN, secrétaire,
Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

---

5 avril 1882.

MONSIEUR,—J'ai votre certificat 463 pour que $2,945.41 soient payés à la compagnie du chemin de fer du Sud.

Dans les papiers transmis je ne vois rien sur quoi on s'appuie pour faire ce paiement qui soit conforme aux termes du compte.

Quelle est l'autorité pour ce paiement de deux années d'intérêt à 6 p.c.?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

---

17 avril 1882.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois (en réponse à la mienne du 5, au sujet du certificat n° 463 pour paiement à la compagnie du chemin de fer du Sud), avec copie du rapport de l'ingénieur en chef des canaux, et tout en admettant que le certificat de M. Page est une garantie suffisante pour le paiement du principal, je crois que le paiement de l'intérêt ne se peut faire qu'en vertu d'un arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

---

20 mai 1882.

MONSIEUR,—Je vous renvoie le compte de la compagnie du chemin de fer du Sud, afin que la modification à y faire soit faite par M. Page.

Je trouve singulier que la somme inscrite pour contrôle, mesurage, etc., soit exactement la même que celle des deux années d'intérêt qui a été retranchée, et que cela soit passé inaperçu quand on a fait le compte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.---Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agrandissement du bloc de l'ouest			5,000 00			
Payé aux menuisiers, journaliers, etc	4,629 09					
Thomas Keaough, peinturage	350 00					
Impressions	20 91					
				5,000 00		
Agrandissement à la serre des terrains publics			1,350 00			
Veale et Adams, prix convenu pour l'agrandissement de la serre				1,260 00	90 00	
Conversion des ateliers du gouvernement en Cour Suprême			12,500 00			
Veale et Adams, prix stipulé au contrat	10,521 45					
Robert Mitchell et Cie, soupapes et pentures	198 87					
do gazeliers	175 00					
John Taylor et Frères, tuyaux	43 73					
J. R Stitt et Cie, persiennes, rideaux, etc	283 40					
S. Skinner, coussins de chaise	30 00					
Eugène Dupuis, tapis	243 73					
Wm. Howe bronzer des serpentins	70 07					
Plan de toitture	40 00					
Transport	1 05					
Femmes de journée	53 10					
Dessus en marbre	14 00					
Horloges	40 00					
Commis des travaux, appointements	459 45					
Annonces	167 40					
Impressions	37 95					
				12,379 20	120 80	
A reporter			18,850 00	18,639 20	210 00	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ 5ts.
Report			18,850 00	18,639 20	210 00	
Terrains—						
Montant du crédit		4,000 00				
Crédit supplémentaire pour payer M. Wood		13,900 00				
do do J. Goodwin		5,359 46				
			23,259 46			
Veale et Adams, prix stipulé pour le laboratoire	1,100 00					
Marshall Wood, pour solder sa réclamations et les frais	12,215 50					
James Goodwin, balance du prix de l'entreprise	5,359 46					
				18,674 96	4,584 50	
			42,109 46	37,314 16	4,795 30	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ etc.
Lignes de terre et câbles sous-marins pour les côtes et les îles du golfe et du bas du Saint-Laurent, etc.—						
Balance de 1880-81	24,861 99					
Moins le montant périmé le 30 septembre	1,206 38					
Disponible		23,655 61				
Crédit voté		10,000 00				
			33,655 61			
Payé à la Cie de télégraphe Dominion, construction de la line	2,731 08					
Joseph Faulim, réparations aux câbles	367 79					
Bertrand et Kennedy, pour la construction des lignes	12,228 55					
J. U. Gregory, construction des bâtiments	1,514 16					
F. N. Gisborne, frais de voyage	300 00					
F. N. Gisborne, appointements	208 32					
Louis E. Roy, poteaux de télégraphe	105 00					
Cap. R. Chicoine do	195 00					
Charles Nicolle, déboursés	110 00					
Services du vapeur *Newfield*, posage de câbles	15,000 00					
Divers déboursés—						
Frais de voyage	209 00					
Bordereaux	242 25					
Divers	159 40					
Fret et frais de messageries	56 08					
Mât de signaux	90 88					
Télescopes et roues	95 00					
Poteaux de télégraphe	31 00					
Impressions	0 92					
				33,635 43	20 18	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TRAVAUX PUBLICS CAPITAL—pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
Edifices publics, Ottawa.	$ cts.	$ etc.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agrandissement du bloc de l'ouest			5,000 00	5,000 00		
Agrandissement de la serre sur les terrains publics *a*			1,350 00	1,260 00	90 00	
Conversion des ateliers du gouvernement en Cour Suprême *a*			12,500 00	12,379 20	1 0 80	
Terrains *b*			23,259 46	18,674 96	4,584 50	
Télégraphes.						
Lignes de terre et câbles sous-marins			33,655 61	33,635 43	20 18	
			75,765 07	70,949 59	4,815 48	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Travaux complétés pour moins que le crédit.
b. Une partie des travaux n'a pas encore été exécutée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVELLE-ECOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
			$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Hôpital de la Quarantaine de Sidney—						
Crédit ..... *a*	.....	.....	2,000 00			
Divers paiements—						
Arpentage de l'emplacement	63 00					
Main-d'œuvre	40 00					
Frais de voyage	35 80					
Visites de médecins	45 00					
Divers	45 00					
Annonces	8 02					
		.....	.....	236 82	1,763 18	
Edifice fédéral d'Halifax	.....	.....	5,000 00			
Payé à Robert Brunton, entrepreneur, pour réparations	4,492 25					
David Stirling, services comme architecte	366 92					
		.....	.....	4,859 17	140 83	
Hôpital de la marine de Pictou ..... *a*	.....	.....	6,000 00			
Payé à David Stirling, services comme architecte	37 00					
Succession de C. T Irving, achat de terrain	1,545 00					
Arpentage d'un lot	31 00					
		.....	.....	1,613 00	4,387 00	
Edifices publics de New-Glasgow—						
Crédit ..... *a*	.....	.....	4,000 00	.....	4,000 00	
	.....	.....	17,000 00	6,708 99	10,291 01	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Travaux non exécutés.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
			$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Hôpital de la marine, Charlottetown—						
Crédit ..... *a*	.....	.....	4,600 00			
Arpentage	35 00					
Impressions	19 06					
Annonces	14 00					
		.....	.....	68 06	4,531 94	
Edifices fédéraux, Charlottetown—						
Crédit	.....	2,450 00				
do supplémentaire	.....	800 00				
			3,250 00			
Payé à Paul Lea, réparations à l'entreprise	2,700 00					
do peinturage	104 00					
do mât de pavillon	34 90					
A. Hermans et fils, tôle galvanisée	180 00					
D. Stirling, services comme architecte	226 41					
		.....	.....	3,245 31	4 69	
		.....	7,850 00	3,313 37	4,536 63	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Travaux non exécutés.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts
Saint-Jean, douane—						
Montant du crédit	.....	.....	22,000 00			
Payé A. Christie et Cie, menuiserie	1,954 20					
C. E. Harding et fils, bois de construction	39 39					
A. J. Lordley et fils, meubles	406 50					
J. et J D. Howe do	579 00					
Stewart et White do	49 00					
J. W. Hegan do	25 60					
C. E. Burnham do	46 00					
A. B. Sheraton, tapis	439 58					
A. O. Skinner, confection de tapis	48 00					
Allan frères, boule horaire	1,058 03					
T. Campbell, appareils à gaz	159 22					
G. Blake do	127 95					
J. McGourty, construction de trottoirs	1,280 00					
Williams, Anderson et Williams, prix de leur entreprise	6,606 14					
W. Causey, prix de son entreprise	4,687 70					
E. V. Wetmore, arranger les fenêtres	293 25					
McDonald et Co, reconstruction d'un appareil	627 00					
W. H. Thorne et Cie, plomberie	9 32					
G. H. Martin, 2 horloges	45 00					
Cie canad. d'assur. des pers. utilisant la vapeur, prime sur chaudières	60 00					
McKean et Fairweather services d'architectes	830 54					
Divers paiements—						
Personnel de l'architecte en chef, dessinateurs, commis des travaux, inspecteur et ingénieurs	3,061 83					
A reporter	22,443 25	.....	22,000 00			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite*

E[illegible] comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le [illegible] juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	22,443 25		22,000 00			
Saint-Jean, douane—Divers paiements—*Fin.*						
Payé pour meubles	19 00					
Prélart	30 00					
Photographie	6 00					
Appareils à gaz	70 00					
Verre	5 15					
Cloches électriques et horloge	166 00					
Quincaillerie	25 00					
Patron de rampe	60 00					
Main-d'œuvre	32 86					
Divers	108 99					
Transcription et commis surnuméraires	1,862 70					
Papeterie	4 10					
				24,823 05		2,823 05
Frédéricton, bureau de poste						
Balance de 1880-81		424 29				
Montant du crédit		1,800 00				
Crédit supplémentaire		1,000 00				
			3,224 29			
Payé W. H. Thorne et Cie, quincaillerie	41 48					
S. Neill do	119 72					
McFarlane, Thompson et Andrews, grillage de fenêtres	68 25					
W. Lawlor, entreprise de planchers	484 00					
J. et J. O'Brine, appareils à gaz	209 15					
B. McCaffray, estimat. finale, install. du bureau des poids et mesures	85 00					
R. Sutherland, estimation finale pour installation	580 85					

J. et J. D. Howe, meubles	318 70					
F. B. Edgecombe, tapis	118 42					
D. E. Dunham, services comme architecte	372 61					
Divers paiements—						
Commis des travaux	258 33					
Gardien	199 98					
Stores de fenêtre	76 00					
Ferronnerie	4 30					
Boyaux et brosses	41 35					
Horloge, cloche et thermomètre	25 00					
Persiennes et poulies	12 30					
Gravier	20 70					
Divers	63 13					
Impressions	21 50					
		.....	.....	3,120 77	103 52	
Pénitencier de Dorchester—						
Montant du crédit	.....	.....	77,000 00			
Payé à T. McManus et fils, à compte de l'entreprise	28,480 00					
A. E. Killam, do	13,632 00					
L. H. Vaughan et frères, ferronnerie	4,087 76					
T. McAvity et fils do	157 20					
W. H. Thorne et Cie do	241 12					
J. Harris et Cie do	1,961 97					
T. Campbell, plomberie	370 87					
S. Pattison, tuyaux en fer galvanisé	84 15					
Wisdom et Fish do	165 39					
Sherburne et Cie., machine à raboter et à modeler	484 00					
A. Christie et Cie., bois de service	21 [illegible]5					
W. H. Davis et fils, matériaux pour installation	197 57					
Wm Cochrane, 1 grue de carrière	100 00					
Gardien de pénitencier, achats d'outils	119 12					
do bois de service	373 74					
do ferronnerie	103 76					
McDonald et Cie., fontes pour appareil de chauffage	253 60					
Stewart et White, meubles	82 00					
J. et J. D. Howe do	18 00					
J. R. Cameron, chandeliers	49 00					
A. B. Sheraton, nattes et tapis	138 60					
Mme A. Chipman, frais de voyage pour achat de tapis	25 00					
Cie d'association canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, prime	20 00					
W. Morgan Smith, pour payer la main-d'œuvre	517 30					
do frais de voyage	300 00					
Annonces	51 16					
Impressions	5 30					
R J. Cooke, services comme mécanicien	270 00					
A reporter	52,312 66	.....	102,224 29	27,943 82	103 52	2,823 05

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	52,312 66		102,224 29	27,943 82	103 52	2,823 05
Pénitencier de Dorchester—*Fin.*						
Divers paiements—						
Bois de service	36 92					
Ferronnerie	306 47					
Télégrammes	14 97					
Peinturage	28 72					
Fret	21 62					
Main-d'œuvre	231 54					
Menuiserie	37 72					
Bois de service	19 85					
Soupapes	31 55					
Commis des travaux	2,043 11					
Chauffeurs	84 00					
Sable	8 00					
Frais de voyage	369 58					
Divers	78 69					
				55,625 70	21,374 30	
Bureau de poste de Woodstock, etc—						
Montant du crédit			9,200 00			
Payé à Harrison et Burbidge, services professionnels *re* achat d'emplacement	278 42					
Geo. W. Day, prix d'achat du terrain	1,300 00					
Harrison et Burbidge, services professionnels	101 80					
				1,680 22	7,519 78	
Saint-Jean, N.B., hôpital de la marine—						
Montant du crédit			10,000 00			
Payé à Wm. Lawlor, à compte de l'entreprise	370 00					

D. E. Duham, services comme architecte	400 00					
Impressions	15 48					
Annonces	59 95					
Divers paiements—						
Arpentage	16 00					
		.....	.....	861 43	9,138 57	
Saint-Jean, F.-B. édifices militaires—						
Monta du crédit	.....	.....	2,500 00			
Payé à McKean et Fairweather, services comme architectes	165 00					
D. E. Dunham do do	75 00					
J. Drury, entreprise des fortifications	1,130 00					
C. F. Tilley do de la maçonnerie	630 00					
		.....	.....	2,000 00	500 00	
Sussex, N.-B., bureau de poste—						
Montant du crédit	.....	.....	5,000 00			
Payé à Harrison et Burbidge, srvices professionnels	220 97					
Vail, Arnold et Dickson, et achat de terrain	1,600 00					
Annonces	64 40					
Impressions	15 43					
Divers paiements—						
Arpentage	17 50					
		.....	.....	1,918 30	3,081 70	
Saint-Jean, N.-B., bureau de poste—						
Montant du crédit pour compléter les entreprises	.....	10,000 00				
do rapporté de 1880-81	12,219 79					
Moins, montant périmé le 30 septembre	7,160 00					
		5,059 79				
Crédit supplémentaire, montant additionnel requis	.....	800 00				
Crédit supplémentaire pour sommes dues aux entrepreneurs, meubles, appareils à gaz, etc	.....	13,627 85				
			29,487 64			
Payé à Jones, Booth et Doddridge, solde de l'entreprise	10,877 77					
Geo. James Chubb, solde de l'entreprise	8,933 74					
Thos. H. Fitzgibbon, construction d'un élévateur	454 46					
John Fensom, entourer l'élévateur	155 40					
James McAvity, appareils de chauffage	653 84					
Wisdom et Fish, serpentins, etc	227 00					
A. Christie et Cie, appareils	905 11					
Armstrong frères, plateforme en fer	110 56					
A. Emery et Cie, poëles	150 00					
W. H. Thorneet Cie, ferronnerie	175 87					
T. Campbell, candélabres et appareils à gaz	433 39					
R. Maxwell, percer sept portes de voûte	230 80					
The Peters' Combination Company, devants de boîtes aux lettres	800 00					
J. T. Magee, trottoirs autour de l'édifice	480 00					
J. H. Pullen, blanchissage	441 00					
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, prime	20 00					
Report	25,048 94	.....	158,411 93	90,029 47	41,717 87	2,823 05

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	25,048 94	.....	158,111 93	90,029 47	41,717 87	2,823 05
Saint-Jean, N.-B., bureau de poste—*Fin.*						
Payé à A. B. Sheraton, tapis et meubles	395 92					
W. J. Lordly et fils, meubles	145 00					
J. et J. D. Howe do	314 35					
J. W. Harrington, rideaux	101 25					
G. Hutchison, horloge	200 00					
G. H. Martin do	77 00					
W. Morgan Smith, solde pour services comme architecte	1,548 10					
Divers paiements—						
Commis des travaux	362 81					
Services comme mécanicien	370 00					
Appareils à gaz et gaz	140 65					
Horloges	134 00					
Poser les clochettes	67 25					
Services de l'inspecteur	141 00					
Frais de voyage	74 00					
Rideaux	66 00					
Photographies	10 20					
Ferronnerie	145 00					
Peinturage	6 36					
Divers	93 79					
Dessinateurs	45 00					
		.....	.....	29,486 62	1 02	
			158,411 93	119,516 09	38,895 84	$2,823 05

RECAPITULATION.

Maison de douane, Saint-Jean	*a*			22,000 00	24,823 05		2,823 05
Bureau de poste de Fredericton				3,224 29	3,120 77	103 52	
Pénitencier de Dorchester	*b*			77,000 00	55,625 70	21,374 30	
Bureau de poste de Woodstock	*c*			9,200 00	1,680 22	7,519 78	
Saint-Jean, N.B., hôpital de marine	*b*			10,000 00	861 43	9,138 57	
Saint-Jean, N.B., édifices militaires	*d*			2,500 00	2,000 00	500 00	
Sussex, N.B., bureau de poste	*e*			5,000 00	1,918 30	3,081 70	
Saint-Jean, N.B., bureau de poste				29,487 64	29,486 62	1 02	
				158,411 93	119,516 09	38,895 84	

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Solde reporté à l'année 1882-83.
b. Les travaux n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait. Solde reporté à l'année 1882-83.
c. Travaux non encore commencés. Solde reporté à l'année 1882-83.
d. Travaux non terminés.
e. Solde reporté à l'année 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Station de la quarantaine, Grosse-Isle—						
Balance de 1880-81	12,661 86					
Moins le montant périmé le 30 septembre 1881	5,144 86					
Montant disponible	.....	7,517 00				
do du crédit	.....	3,000 00				
Crédit supplémentaire pour payer la balance du prix d'entreprise, etc	.....	5,144 00				
			15,661 00			
Payé à J. E. Askwith, prix d'entreprise	13,644 00					
Annonces	19 60					
Divers paiements—						
Surintendant	307 50					
Inspecteur	152 50					
Commis des travaux	62 00					
Gardien	225 00					
Frais de voyages	11 00					
		.....	.....	14,421 60	1,239 40	
Fortifications de Québec—						
Balance de 1880-81	.....	2,618 63				
Montant du crédit	.....	17,000 00				
Crédit supplémentaire	.....	800 00				
			20,418 63			
Payé à H. J. Beemer, prix d'entreprise	6,549 00					
Owen Kelly do	2,151 45					
Chas. Jobin do	3,670 00					
Alfred Lortie do	2,471 00					
W. J. Piton, à compte de l'entreprise	2,270 00					
Impressions	9 29					

Divers paiements					
Commis des travaux	654 00				
Services	67 50				
Ferronnerie	55 00				
Main-d'œuvre	9 50				
Architectes	110 85				
Fortifications de Lévis—				18,017 59	2,401 04
Montant du crédit			8,000 00		
Payé à Nicholas Piton, entreprise de la toiture	2,560 00				
Pierre Samson, réparations aux maisons	100 00				
do défaire la clôture	30 00				
J. Jobin, services comme commis des travaux	237 00				
Impressions	35 92				
Divers paiements—					
Ferronnerie	72 41				
Commis des travaux	795 75				
				3,831 08	4,168 92
Prolongement de la terrasse Durham—					
Balance reportée de 1880-81		797 75			
Montant du crédit		20,000 00			
			20,797 75		
Payé à John O'Leary, solde du prix d'entreprise	7,885 51				
Thomas Pampalon do	8,947 44				
Divers paiements—					
Frais de voyages	293 30				
Divers déboursés	215 36				
				17,341 61	3,456 14
Trois-Rivières, vieilles casernes—					
Montant du crédit			6,500 00		
Payé à Pothier et Duseault, changements exécutés à l'entreprise	3,350 00				
O. Z. Hamel, services comme architecte	800 00				
Arthur Verette, services comme commis des travaux	900 00				
Impressions	14 36				
Divers paiements—					
Gardien	24 00				
Traductions	14 00				
				5,102 36	1,397 64
Bureau de poste de Sherbrooke, etc.—					
Balance de 1880-81	3,411 25				
Moins, montant périmé le 30 septembre	3,273 37				
		137 88			
Montant du crédit		15,000 00			
			15,137 88		
Payé à Robillard et Murphy, entreprise	4,890 00				
F X. Berlinguet, frais de voyages	72 88				
Impressions	18 21				
Annonces	265 42				
A reporter	5,246 71		86,515 26	58,714 24	12,663 14

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	5,246 71		86,515 26	58,714 24	12,663 14	
Bureau de poste, etc., Sherbrooke—*Suite.*						
Divers paiements—						
Traductions	14 00					
Transcription	6 17					
Services comme inspecteur	309 00					
do architecte	61 21					
Frais de voyages	124 20					
Inspecteur de la menuiserie	45 00					
				5,806 09	9,331 79	
Bureau du revenu de l'intérieur de Montréal—						
Balance de 1880-81	8,423 21					
Moins, montant périmé le 30 septembre	8,303 21					
		120 00				
Montant du crédit		11,000 00				
			11,120 00			
Payé à H. J. Beemer, entreprise	9,490 00					
Chas. Garth et Cie, appareils à gaz	38 04					
Impressions	9 34					
Annonces	165 24					
Divers paiements—						
Commis des travaux	600 00					
Frais de voyages	46 25					
Traduction	5 00					
				10,353 87	766 13	
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—						
Balance de 1880-81	10,153 86					

Moins—Montant périmé le 30 septembre	437 08				
Montant du crédit		9,716 78			
Crédit supplémentaire, grillage pour les fenêtres du sousbassement		15,500 00			
		270 00			
Payé à E. Chanteloup, ferronnerie	773 64		25,486 78		
Letourneux, Fils et Cie., ferronnerie	2,114 21				
Chas. Garth et Cie do	144 15				
Piché, Laviolette et Tisdale do	414 89				
J. McDougall, bornes-fontaines	179 00				
H. R. Ives, poèles	95 00				
Warden, pénitencier de Kingston, ferronnerie	135 90				
C. B. Wright, ciment	616 29				
W. McNally et Cie., ciment, tuyaux d'égoût et brique	142 95				
Louis Paré, dalles en pierre à chaux	401 13				
Francis Decary, plâtrage	52 62				
J. T. Letourneux, peinture	1,004 48				
Geo. Laurent, peinturage	649 81				
H. Bulmer, fils, bois de chêne	1,076 81				
J. R. Booth, bois de construction	2,438 59				
Cie canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	60 00				
Louis Jetté, quatre chevaux	800 00				
John Bowes, harnais	123 00				
do frais de voyages	340 20				
do appointements	900 00				
Luc Lévêque, commis des travaux	175 00				
Annonces	55 15				
Impressions	17 46				
Divers paiemenes—					
Bordereaux, commis des travaux, instructeur de métiers, etc	2,250 18				
Tapis et moulures	132 21				
Bois de construction et rames	42 00				
Installation de la machine et de la chaudière	100 00				
Ferronnerie	348 29				
Ciment, sable et pierre	329 90				
Frais de voyages	78 50				
Diverses depenses	42 75				
Transcription et commis surnuméraire	541 05				
Citadelle de Québec et rocher				16,575 16	8,911 62
Montant de la balance de 1880-81		11,941 46			
do du crédit		15,000 00			
Crédit supplémentaire		5,700 00			
Payé à Henry Hatch, entreprise, rocher	7,986 10		32,641 46		
do enlever des pierres, rocher	190 06				
Thos. Hetherington, pour perte d'un cheval, rocher	150 00				
L'hon. John Hearn, taxes d'eau, rocher	906 07				
A reporter	9,232 23		155,763 50	91,449 36	31,672 68

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ etc.
Report	9,232 23	.....	155,763 50	91,449 36	31,672 68	
Citadelle de Québec et rocher—*Fin.*						
Divers paiements—						
Main-d'œuvre, rocher	752 88					
Commis des travaux, rocher	392 50					
		10,377 61				
Payé à Chas. Jobin, entreprise des murs, citadelle	4,210 00					
P. Chauteauvert, diverses réparations do	1,509 94					
Z. Vandry, réparations au toit do	817 00					
E. Roussell, diverses réparations do	1,898 05					
B. Léonard, peinturage do	77 02					
Annonces do	98 10					
Impressions do	13 72					
W. J. Piton, entreprise, chambre de réception	5,945 00					
Divers paiements—						
Commis des travaux	949 50					
Frais de voyages	442 55					
Commis surnuméraires	13 00					
Diverses dépenses	142 10					
Gardien	57 75					
		16,173 73				
			.....	26,551 34	6,090 12	
Hôpital de la marine, Chicoutimi—						
Montant du crédit	.....	.....	6,000 00			
Payé à la corporation épiscopale catholique romaine de Chicoutimi, pour achat de terrain	400 00					
Annonces	59 60					

Impressions	11 93				
Divers paiements—					
Frais de voyages	62 25				
Arpentage d'un emplacement	5 40				
Services professionnels	110 57				
Main-d'œuvre	22 80				
Rapport sur l'égout	25 50				
Traduction	5 10				
Déboursés	45 00				
				748 15	5,251 85
Edifices militaires de l'Ile Sainte-Hélène			4,000 00		
Annonces	67 88				
Traduction	7 25				
				75 13	3,924 87
Bureau de poste de Hull, etc.—					
Montant du crédit			7,000 00		
Payé à John Aylen, services professionnels	513 60				
G. L. Dumouchel do	125 50				
Annonces	118 84				
Impressions	11 65				
Divers paiements					
Traduction	4 00				
Arpentage et plan d'un lot	20 00				
				793 59	6,206 41
Améliorations de la terrasse Dufferin					
Montant du crédit			7,550 00		
Payé à W. J. Piton, niveler et gazonner	900 00				
Fortunat Jobin, pierre	220 00				
Commis des travaux	67 50				
				1,187 50	6.362 50
Maison de douane de Québec, chauffage—					
Balance de 1880-81		9,373 12			
Moins, périmé le 30 septembre		5,799 12			
Montant disponible			3,574 00		
Payé à John O'Leary, travaux exécutés à l'entreprise	3,424 00				
Divers paiements—					
Commis des travaux	150 00				
				3,574 00	
Maison de douane de Montréal—					
Balance de 1880-81	4,500 00				
Moins, périmé le 30 septembre	4,350 00				
Montant disponible		150 00			
do crédit supplémentaire		9,950 00			
			10,100 00		
A reporter			193,987 50	124,379 07	59,508 43

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux ÉDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
Report			193,987 50	124,379 07	59,508 43	
Maison de douane de Montréal—*Fin.*						
Payé à M. Martin, pour diverses réparations	3,921 00					
Jas. Nelson, architecte	150 00			4,071 00	6,029 00	
Bureau de poste de Saint-Jean—						
Montant reporté de 1880-81	2,938 25					
Moins, montant périmé le 30 septembre	2,938 25					
Entrepôt de vérification, Montréal						
Crédit supplémentaire			2,500 00			
Payé à R. Forsyth, travaux exécutés à l'entreprise	2,410 00					
Impressions	0 82					
Annonces	36 90			2,447 72	52 28	
			196,487 50	130,897 79	65,589 71	

RÉCAPITULATION.

Station de la Quarantaine, Grosse-Ile	*a*			15,661 00	14,421 60	1,239 40	
Fortifications de Québec	*b*			20,418 63	18,017 59	2,401 04	
do Lévis	*b*			8,000 00	3,831 08	4,168 92	
Prolongement de la terrasse Durham	*b*			20,797 75	17,341 61	3,456 14	
Vieilles casernes des Trois-Rivières	*b*			6,500 00	5,102 36	1,397 64	
Bureau de poste de Sherbrooke, etc	*b*			15,137 88	5,806 09	9,331 79	

Bureau du revenu de l'intérieur, Montréal	*b*	.....	.....	11,120 00	10,353 87	766 13
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul	*b*	.....	.....	25.486 78	16,575 16	8,911 62
Citadelle et rocher de Québec	*b*	.....	.....	32.641 46	26 551 34	6.090 12
Hôpital de marine de Chicoutimi	*b*	.....	.....	6,000 00	748 15	5,251 85
Edifices militaires de l'île Sainte-Hélène	*b*	.....	.....	4,000 00	75 13	3 924 87
Bureau de poste, etc., Hull	*b*	.....	.....	7,000 00	793 59	6,206 41
Améliorations Dufferin	*b*	.....	.....	7,550 00	1,187 50	6,362 50
Chauffage de la maison de douane de Québec		.....	.....	3,574 00	3,574 00	.....
Maison de douane de Montréal	*b*	.....	.....	10 100 00	4,071 00	6,029 00
Entrepôt de vérification de Montréal		.....	.....	2,500 00	2,447 72	52 28
		.....	.....	196,487 50	130,897 79	65,589 71

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a Balance reportée à 1882--83.
b Les travaux n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait. Solde reportée à l'année 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$	$ cts.
Salle d'exercices d'Ottawa—						
Montant du crédit	.....	.....	1,800 00			
Payé F. Clemow, ouvrir un chemin jusqu'à la rue Maria	100 00					
J. R. Esmonde, capuchons de cheminées	144 00					
Annonces	57 40					
Impressions	9 76					
Divers comptes pour meubles	10 50					
do traduction	5 50					
		.....	.....	327 16	1,472 84	
Edifices publics de Belleville—						
Montant du crédit	.....	.....	15,000 00			
Payé Northcott et Alford, entreprise	10,540 00					
R. C. Windeyer, services d'architecte	602 70					
do frais de voyages	47 92					
Annonces	197 60					
Impressions	11 42					
Divers paiements pour services du commis des travaux	450 00					
		.....	.....	11,849 64	3,150 36	
Fortifications et édifices militaires de Kingston—						
Balance de 1880-81	7,982 10					
MOINS—Montant périmé le 30 septembre	6,410 68					
		1,571 42				
Montant du crédit	.....	6,000 00				
			7,571 42			
Payé W. B. et S. Anglin, bois de service	49 84					
W. McRossie do	83 39					
J. Muckleston et Cie, quincaillerie	31 97					
R. Bunt, boulons à œillet	25 40					
Davidson, Doran et Cie, chaudière	1,336 79					

Geo. Newlands et fils, réparations	309 11				
John McMahon, construire une cuisine et un cabinet	496 00				
Thomas McMahon, peinturage, etc	323 82				
W. Allen, plomberie	63 58				
R. M. Horsey, brique réfractaire	12 00				
Thos. Overend, réparations	336 00				
John Waddell, solde du prix d'entreprise	82 75				
Cie canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	60 00				
X. Youlden, réparer l'alarme à incendie	4 00				
W. Johnston, mécanicien	105 00				
Power et fils, pour payer la main-d'œuvre	913 00				
do services comme architectes	1,180 00				
Divers paiements pour salaires des mécaniciens, chauffeurs, etc	464 00				
do ferronnerie, ouvrage de forge, etc	63 85				
do main-d'œuvre et réparations	232 50				
do bois de service	21 86				
do plomberie	3 78				
	6,198 64				
MOINS—Remises	120 00				
		.....	.....	6,078 64	1,492 78
Pénitencier de Kingston—					
Balance de 1880-81	3,383 96				
Montant du crédit	12,000 00				
		.....	15,383 96		
Payé à W. B. et S. Anglin, bois de service	1,495 65				
Johnson Day, brique	375 00				
J. Muckleston et Cie, ferronnerie	793 48				
do peinture	1,186 09				
Joseph Jamieson, tuyau en fer	465 76				
James Vanorder, sable	101 25				
Cie. canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	60 00				
John Bowes, frais de voyage	161 00				
do appointements comme architecte	1,260 00				
Divers paiements					
Charriage	2 50				
Dessinateurs	884 50				
Aide-mécanicien	124 00				
Architecte	100 75				
Messager surnuméraire	40 00				
Commis surnuméraire et transcription	1,290 55				
		.....	.....	8,340 53	7,043 43
Bureau de poste de Sainte-Catherine—					
Montant du crédit	.....	.....	15,000 00		
Payé à Nelson Carter, entreprise	10,200 00				
Annonces	265 44				
Impressions	20 75				
A reporter	10,486 19	.....	54,755 38	26,595 97	13,159 41

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	10,486 19		54,755 38	26,595 97	13,159 41	
Bureau de poste de Sainte-Catherine—*Fin.*						
Payé à Herbert Cordier, plans et devis	28 50					
R. C. Windeyer, services comme architecte	657 15					
do frais de voyages	69 25					
Divers paiements—						
Commis des travaux	347 50					
Esquisse d'arpentage	5 00					
Divers	93 75					
				11,687 34	3,312 66	
Pour compléter le bureau de poste, la douane, etc., de Brantford—						
Montant du crédit			1,230 00			
Payé à John Yanton, plancher et soute à charbon	336 00					
John Henry, services comme architecte	657 10					
John Drysdale, frais de voyages	32 90					
Cie. canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00					
Divers paiements—						
Peinturage et vitrage	40 00					
				1,086 00	144 00	
Pour compléter le bureau de poste et la douane de Windsor—						
Montant du crédit		6,000 00				
Crédit supplémentaire pour compléter les paiements de la douane, du bureau de poste, etc		1,100 00				
			7,100 00			
Payé à Wm. Toms, solde du prix d'entreprise	300 00					
Woodison et White, entreprise des murs	803 00					
Stewart et McNally, menuiserie	489 90					

Richard Bangham, plâtrage	355 00					
Charles Young, plomberie	171 00					
J. H. Harris, entreprise du peinturage	740 00					
Drake et Joyce, meubles	443 75					
St. Louis et Burke, tapis	10 63					
Richard Venn, trottoirs et escalier en pierre	1,340 00					
Peter Craig clôture en fer	795 00					
Thomas Jones, égoûts	85 50					
Association canad. d'assur. des pers. utilisant la vap., primes	20 00					
Wm. Curtis, services comme gardien	350 00					
Wm. Scott, services comme architecte	433 65					
Divers paiements—						
Services du mécanicien	250 00					
do gardien	33 34					
Ferronnerie	26 80					
Réparations	56 80					
				6,704 37	395 63	
Rideau Hall, remise pour les rosiers et pour les poëles pour la serre—						
Montant du crédit			2,250 00			
Dépense, nil					2,250 00	
Bureau de poste de Cornwall—						
Montant du crédit			8,000 00			
Payé à Mme C. P. Davidson, achat de terrain pour emplacement	8,000 00					
Annonces	152 94					
Divers paiements—						
Services légaux	81 03					
				8,233 97		233 97
Edifices militaires, Toronto—						
Montant du crédit			2,000 00			
Payé pour réparations des trottoirs, porches et châssis				24 00	1,976 00	
Edifices publics de Stratford—						
Montant du crédit			15,000 00			
Payé à John E. Askwith, entreprise	6,400 00					
Annonces	564 28					
Impressions	43 72					
Divers paiements—						
Commis des travaux	150 00					
Arpentage	42 87					
Photographies	12 50					
				7,213 37	7,786 63	
Edifices publics, Ottawa, amélioration de la ventilation—						
Montant du crédit			10,000 00			
Payé à B. F. Sturtevant, ventilateur et machine	963 00					
E. Chanteloup, fontes	82 75					
Thomas Robertson et Cie, tôle galvanisée	398 84					
A reporter	1,444 59		100,335 38	61,545 02	29,024 33	233 97

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	1,444 59		100,335 38	61,545 02	29,024 33	233 97
Edifices publics, Ottawa, amélioration de la ventilation—*Fin.*						
Payé à George R. Prowse, ventilateurs, etc	508 75					
George Reaves, condenseurs	275 00					
J. R. Esmonde, plomberie	74 82					
R. Mitchell et Cie., réflecteurs, etc	224 15					
Richard et Larose, prêlart	84 07					
W. Howe	209 81					
Divers paiements—						
Bordereau des artisans, etc	6,153 79					
Ferblanterie	438 00					
Lubrifaction	31 50					
Thermomètre	30 80					
Dessus en marbre	23 00					
Réparations	500 68					
				9,998 96	1 04	
Edifices publics de Chatham—						
Montant du crédit		8,000 00				
Crédit supplémentaire		150 00				
			8,150 00			
Payé à Andrew Northwood, achat de terrain pour emplacement	8,000 00					
J. A. Macdonald, services professionnels	106 78					
Impressions	11 10					
Arpentage d'un lot	20 00					
				8,137 88	12 12	
Edifices publics d'Hamilton—emplacement.						
Montant du crédit			36,500 00			

Payé à D. McInnes, achat du terrain pour emplacement	35,908 32					
John Webb, pour enlèvement des parties dangereuses du bâtiment	120 00					
J. A. Macdonald, services professionnels	603 90					
Annonces	62 83					
Divers paiements						
Arpentages	40 50					
Frais de voyages	77 65					
				36,813 20		313 20
Bureau de poste d'Hamilton—						
Balance de 1880-81		1,474 81				
Moins, montant périmé le 30 septembre		346 31				
			1,128 50			
Payé à E. Van Allen, entreprise pour changement des appareils	1,110 00					
Annonce	18 50					
				1,128 50		
Hangar des immigrants, Hamilton—						
Crédit supplémentaire			4,000 00			
Payé à M. Bamberger pour achat du terrain pour emplacement				1,450 00	2,550 00	
Edifices publics de Brockville—						
Montant du crédit			8,000 00			
Payé à A. W. Morris pour terrain pour emplacement				3,090 00	4,910 00	
Edifices publics de Saint-Thomas—						
Montant du crédit			8,000 00			
Payé aux syndics de l'église presbyt. de St-Thomas pour terr. pour emplacement.	7,000 00					
do do pour intérêt sur le prix d'achat	87 26					
J. A. Macdonald, services professionnels	145 79					
Annonces	40 95					
Impressions	7 62					
Divers paiements—						
Photographies	24 00					
Services comme architecte	25 75					
				7,331 37	668 63	
Station de quarantaine de bestiaux d'Ontario—						
Montant du crédit, octroi supplémentaire			3,000 00			
Payé à Charles Foster, entreprise				1,577 10	1,422 90	
Edifices militaires de London—						
Crédit supplémentaire			1,200 00		1,200 00	
Cour suprême du Canada—						
Crédit supplémentaire pour de nouveaux meubles et réparations			1,600 00			
Payé à Shoolbred et Cie, tapis	336 37					
Richard et Larose do	402 69					
Jacob Erratt, meubles	44 50					
Impressions	3 41					
Divers paiements—						
Veale et Adams, meubles et installation	756 00					
				1,592 97	7 03	
A reporter			171,913 88	132,665 00	39,796 05	547 17

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affectés aux ÉDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			171,913 88	132,665 00	39,796 05	547 17
Musée géologique d'Ottawa—						
Balance de 1880-81		6,093 90				
Crédit supplémentaire, appareils de chauffage		5,000 00				
			11,093 90			
Payé à Thomas Askwith, entrepreneur	3,462 82					
N. S. Blasdell et Cie do	3,979 22					
John Burns do	1,874 00					
Corporation de la cité d'Ottawa, trottoirs	227 67					
Annonce	7 60					
Divers paiements pour travaux	521 81			10,073 12	1,020 78	
			183,007 78	142,738 12	40,816 83	547 17

RÉCAPITULATION.

Salle d'exercices d'Ottawa	*a*			1,800 00	327 16	1,472 84	
Edifices publics de Belleville	*a*			15 000 00	11,849 64	3,150 36	
Fortifications de Kingston	*b*			7.571 42	6,078 64	1,492 78	
Pénitencier de Kingston	*a*			15,383 96	8,340 53	7,043 43	
Bureau de poste de Sainte-Catherine	*a*			15,000 00	11,687 34	3,312 66	
Bureau de poste, bureau de douane, etc., Brantford	*b*			1,230 00	1,086 00	144 00	
Bureau de poste et bureau de douane de Windsor	*b*			7,100 00	6,704 37	395 63	

Rideau Hall, remise pour les rosiers et pour les poëles de la serre	c			2,250 00		2,250 00	
Bureau de poste de Cornwall	d			8,000 00	8,233 97		233 97
Edifices militaires de Toronto	e			2,000 00	24 00	1,976 00	
Edifices publics de Stratford	a			15,000 00	7,213 37	7,786 63	
do d'Ottawa, ventilation				10,000 00	9,998 96	1 04	
do de Chatham	f			8,150 00	8,137 88	12 12	
do d'Hamilton	g			36,500 00	36,813 20		313 20
Bureau de poste do				1,128 50	1,128 50		
Hangar pour les immigrants, Hamilton				4,000 00	1,450 00	2,550 00	
Edifices publics de Brockville	h			8,000 00	3,090 00	4,910 00	
do Saint-Thomas	f			8,000 00	7,331 37	668 63	
Station de quarantaine pour les bestiaux, Ontario	e			3,000 00	1,577 10	1,422 90	
Edifices militaires de London	c			1,200 00		1,200 00	
Cour suprême du Canada	i			1,600 00	1,592 97	7 03	
Musée géologique d'Ottawa				11,093 90	10,073 12	1,020 78	
				183,007 78	142,758 12	40,816 83	547 17

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
J. H. P. GIBSON.

---

a. Les travaux n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait. Solde reporté à 1882-83.
b. Les travaux n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait.
c. Non encore commencés.
d. Crédit absorbé par l'achat de l'emplacement ; l'excédant est pour faux-frais.
e. Travaux en voie d'exécution. Solde reporté à 1882-83.
f. Travaux non encore commencés. La dépense a été pour l'emplacement.
g. Faux frais résultant de l'achat de l'emplacement.
h. Construction du bâtiment non encore donnée à l'entreprise.
i. Travaux terminés sans excéder le chiffre de l'estimation.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ 5ts.
Pénitencier du Manitoba—						
Balance de 1880-81		8,585 28				
Montant du crédit		5,500 00				
Crédit supplémentaire pour construire des murs, etc.		3,300 00				
			17,385 28			
Payé à P. J. Bowles, bois de service	3,097 89					
do four exécuté à l'entreprise	400 00					
do percer un mur dans le soubassement	100 00					
		3,597 89				
Mulholland, fil de fer pour clôturage	787 00					
do ferronnerie	736 89					
		1,523 89				
Linklater et Deslaurier, pompe et réparations	135 00					
do plomberie	190 51					
do latrines	550 00					
		875 51				
McKechnie et McMillan, fer et plomberie		766 19				
Jarvis et Berridge, une chaudière de la force de 8 chevaux		550 00				
T. Bertrand, solde du prix d'entreprise pour chauffage		142 00				
John Boskill, menuiserie		107 50				
Stoney Mountain Lime and Stone Co., briques, chaux et combustible		443 85				
D. Miller, maçon		129 50				
M. R. O'Loughlin et Cie, bois de corde		525 00				
Alfred Trudel, salaire et pension, chauffage		453 00				
D. Scott et Cie, meubles		2,561 32				
Scott et Cie, do		36 00				
H. G. McMicken, charriage		348 50				
J. Drysdale, frais de voyages		75 45				
J. P. M. Lecourt do		245 00				

Annonces		123 20				
Impressions		8 97				
Cie canadienne d'assur. des personnes utilis. la vapeur, primes		20 00				
Divers paiements—						
Bordereaux, main-d'œuvre, etc	3,274 49					
Services des mécaniciens, etc	714 00					
Epreuve des chaudières	25 00					
Cloches électriques	75 00					
Charriage	160 00					
Trois copies du plan de la réserve du pénitencier	18 00					
Frais de voyage	30 00					
		4,296 49				
Hangar et hôpital à Winnipeg—				16,829 26	556 02	
Balance de 1880-81	5,038 39					
Moins périmé le 30 septembre	2,338 39					
		2,700 00				
Montant du crédit		6,600 00				
Crédit supplémentaire		3,600 00				
			12,900 00			
Payé Bowlès et Sutherland, pour entreprise	2,610 00					
Grant et Gelly do	9,684 74					
Impressions	25 32					
Annonces	13 20					
J. P. M. Lecourt, appointements	200 00					
Divers paiements—						
Commis des travaux	610 00					
Voyage	100 00					
				13,243 26		343 26
Bureau de poste, Winnipeg—						
Montant du crédit		3,800 00				
Crédit supplémentaire pour additions et changements		11,000 00				
			14,800 00			
Payé à Grant et Gelly, pour entreprise	4,370 00					
E. Chanteloup, serrures et clefs	164 00					
do devants de boîtes à lettres	2,677 50					
L. T. Owen, fret	64 18					
Annonces	90 20					
Divers paiements—						
Commis des travaux	90 00					
Poser un mât de pavillon	50 00					
				7,505 88	7,294 12	
Bureau d'immigration, Emerson—						
Montant du crédit		400 00				
Crédit supplémentaire		1,000 00				
			1,400 00			
A reporter			46,485 28	37,578 40	7,850 14	343 26

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			46,845 28	37,578 40	7,850 14	343 26
Bureau d'immigration, Emerson—*Fin.*						
Payé à Grant et Gelly, pour entreprise	738 10					
E. B. LeBlanc do	400 00					
Joseph Tassé, frais de voyage	8 00					
				1,146 10	253 90	
Edifices du parlement, Winnipeg—						
Balance de 1880-81	9,456 07					
MOINS—Montant périmé le 30 septembre	8,627 63					
		828 44				
Montant du crédit		30,000 00				
			30,828 44			
Payé J. et P. Lyons et Cie., pour entreprise	5,210 00					
F. J. Bowles, do	7,928 10					
Annonces	18 48					
Papeterie	201 66					
Carey et Carey, services professionnels	9 25					
J. P. M. Lecourt, appointements	1,766 66					
Divers paiements—						
Impressions	15 65					
Commis des travaux	888 00					
Commis surnuméraires et messagers	508 65					
Frais de voyage	430 00					
Loyer d'une boîte au bureau de poste	0 75					
Fret	40 70					
				17,017 90	13,810 54	

Résidence du lieutenant-gouverneur—						
Balance de 1880-81	9,253 21					
MOINS—Montant périmé le 30 septembre	3,591 33					
		5,661 88				
Montant du crédit		10,000 00				
			15,661 88			
Bowles et Williams, prix d'entreprise	5,440 00					
J. P. M. Lecourt, appointements	200 00					
Annonces	26 08					
				5,666 08	9,995 80	
Bureau du sous-receveur général—						
Crédit supplémentaire			5,050 00			
J. et J. Taylor, blindage des murs et portes de voûtes				5,025 00	25 00	
			98,025 60	66,433 48	31,935 38	343 26

RÉCAPITULATION.

Pénitencier du Manitoba	*a*			17,385 28	16,829 26	556 02	
Hôpital et hangar de Winnipeg	*b*			12,900 00	13,243 26		343 26
Bureau de poste de Winnipeg	*c*			14,800 00	7,505 88	7,294 12	
Bureau d'immigration, Emerson	*a*			1,400 00	1,146 10	253 90	
Edifices du parlement, Winnipeg	*d*			30,828 44	17,017 90	13,810 54	
Résidence du lieutenant-gouverneur	*d*			15,661 88	5,666 08	9,995 80	
Bureau du sous-receveur général				5,050 00	5,025 00	25 00	
Total				98,025 60	66,433 48	31,935 38	343 26

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Travaux terminés.
b. Le coût des travaux a excédé le chiffre de l'estimation.
c. Travaux non terminés.—Une partie du solde reporté par O.C. à 1882-83.
d. Les travaux n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait.—Solde reporté à 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hangar des immigrants à l'ouest de Winnipeg, Brandon—						
Montant du crédit	.....	8,000 00				
Crédit supplémentaire	.....	3,600 00				
			11,600 00			
Grant et Gelly, solde du prix d'entreprise	9,018 51					
Annonces	31 60					
Impressions	29 09					
Wm. Henderson, frais de voyages	20 00					
J. P. M. Lecourt, appointements	200 00					
Divers paiements—						
A. T. Berthiaume, déboursés	300 00					
Frais de voyages	30 00					
W. Henderson, appointements	125 00					
M. Gauvreau do	180 00					
		.....	.....	9,934 20	1,665 80	
Edifices publics en général, T.N.O.—						
Balance de 1880-81	.....	73 48				
Montant du crédit, 1881-82	.....	10,000 00				
Crédit supplémentaire pour payer la Cie de la Baie d'Hudson pour approvisionnements fournis en 1876	.....	41 12				
			10,114 60			
Cie de la Baie d'Hudson, approvisionnements fournis en 1876	41 12					
do ferronnerie	181 87					
Maloney et Macdonald, ferronnerie	92 76					
Mulhulland Frères, papier à tentures	178 46					
W. Latimer, ériger une étable	181 80					
W. Henderson, frais de voyages	335 47					
Divers paiements—						
Télégrammes	10 25					

Frais de voyages	164 80					
Commis des travaux	1,125 00					
Huile de pétrole	10 00					
Bordereaux, main-d'œuvre, etc	514 75					
Bois de construction	126 00					
Ferronnerie	13 63					
Gardien	50 00					
				3,025 91	7,088 69	
Asile des aliénés—						
Montant du crédit			10,000 00		10,000 00	
			31,714 60	12,960 11	18,754 49	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TRAVAUX PUBLICS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Maison de douanes, Victoria—						
Montant du crédit			5,000 00			
Dépenses ... Nil.					5,000 00	
Bureau de poste, Victoria—						
Balance de 1880-81	459 63					
Moins—montant périmé le 30 septembre	417 88					
		41 75				
Montant du crédit		5,000 00				
			5,041 75			
Montant du prix d'entreprise	2,858 00					
Portes de voûte	751 50					
Sècheries	37 50					
Blanchissage à la chaux	102 50					
Peinturage	38 75					
Appareils à gaz	33 50					
Installation du bureau du télégraphe	138 50					
do des mandats d'argent	109 00					
Charbon de bois	75 00					
Services d'architectes	103 45					
do professionnels	62 75					
Réparations	82 50					
Enlèvement de la cendre	1 75					
Annonces	36 00					
				4,430 70	611 05	
Pénitencier de la Colombie-Britannique—						
Balance de 1880-81, périmée le 30 septembre		4,953 10				
Montant du crédit, 1881-82			2,400 00			

Entreprise	2,015 40					
Bois de service	7 97					
Ferronnerie	107 92					
1 étau	22 00					
Couchettes en fer	177 00					
Services professionnels	22 25					
Annonces	24 50					
Divers	44 70					
Impressions	17 98					
		.....	.....	2,439 72	.....	39 72
Edifices publics de New-Westminster—						
Montant du crédit	.....	.....	10,000 00			
Elliot et Levy, entreprise	1,343 60					
Chas. Hayward, do	675 00					
Bois de service	2,023 42					
Ferronnerie	256 13					
Installation des bureaux	46 50					
Corde de châssis	27 00					
Recherches de titres	3 00					
Arpentages	10 00					
Pension, etc	16 25					
J. Kennedy, appointements comme surintendant	450 00					
Annonces	38 80					
Impressions	16 24					
J. W. Trutch, frais de voyages	36 75					
Louage de voiture	7 00					
Passage par bateau à vapeur	5 00					
Divers paiements, télégrammes	183 33					
		.....	.....	5,138 02	4,861 98	
Bureau de poste de Nanaïmo—						
Montant du crédit	.....	.....	8,000 00			
Spécifications	.....	.....	.....	25 33	7,974 67	
Bureau de poste de New-Westminster—						
Balance de 1880-81	.....	2,000 00				
Moins montant périmé le 30 septembre	.....	1,948 00				
			52 00			
Annonces	.....	.....	.....	52 00		
			30,493 75	12,085 77	18,447 70	39 72

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.		—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
						En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Maison de douane, Victoria	*a*	.....	.....	5,000 00	.....	5,000 00	
Bureau de poste, do	*b*	.....	.....	5,041 75	4,430 70	611 05	
Penitencier de la Colombie-Britannique	*c*	.....	.....	2,400 00	2,439 72	.....	39 72
Edifices publics, New-Westminster	*d*	.....	.....	10,000 00	5,138 02	4,861 98	
Bureau de poste. Nanaïmo	*e*	.....	.....	8,000 00	25 33	7,974 67	
Bureau de poste, New-Westminster		.....	.....	52 00	52 00		
				30,493 75	12,085 77	18,447 70	39 72

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Travaux non commencés. Reporté à 1882-83.
b. Solde reporté à 1882-83.
c. Le coût des travaux a excédé le chiffre de l'estimation.
d. Travaux en voie d'exécution. Solde reporté à 18 2-83.
e. Travaux non encore commencés. Solde reporté à 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Edifices publics en général						
Balance de 1880-81	.....	2,391 78				
Montant du crédit	.....	15,000 00				
			17,391 78			
Payé John Drysdale, frais de voyages	280 50					
T. S. Scott do	250 00					
Thos. Fuller do	450 00					
John R. Arnoldi do	236 45					
do appointements	130 00					
D. B. Dick, services d'architecte	299 25					
A. Roger et F. Chernoviz, instruments de mathématiques	201 88					
Impressions	317 84					
Papeterie	1,006 18					
		3,172 10				
Divers paiements—						
Personnel de l'architecte en chef	8,415 63					
Services d'ingénieur	990 00					
do de dessinateurs	205 00					
do de messager	228 10					
Frais de voyages	1,026 32					
Transport	67 94					
Télégrammes	275 07					
Quincaillerie	150 66					
Écritoire en cuir	18 00					
Gravure	31 75					
A reporter	.....	3,172 10	17,391 78			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	3,172 10	17,391 78	.....	.....	.....
Edifices publics en général—*Fin.*						
Divers paiements—*Fin.*						
Cadres de tableaux	93 00					
Journaux	112 50					
Transcription	161 50					
		11,775 47				
			.....	14,947 57	2,444 21	
			17,391 78	14,947 57	2,444 21	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Réparations, meubles, chauffage, etc.—						
Balance de 1880-81		36,810 80				
Réparations, meubles, chauffage, etc		150,000 00				
Terrains, édifices publics, Ottawa		4,000 00				
Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa		1,800 00				
Chauffage do do		40,000 00				
Gaz do do		23,000 00				
Eau do do		12,000 00				
Service de téléphone do do (à voter de nouveau)		2,500 00				
Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall		8,000 00				
F. McAvity et fils, ferronnerie, etc., en 1873, 1874, 1876, 1879		63 40				
Crédit supplémentaire—						
Pour couvrir les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens des édifices fédéraux—(jusqu'ici payés par les divers départements qui les employaient)		13,000 00				
Pour couvrir les dépenses des changem., etc., occasionnés dans l'édifice du parlem., par le déplacement des bureaux de la cour suprême		10,000 00				
			301,174 20			
Edifices publics, Ottawa—						
Payé à T. W. Currier et Cie, bois de service	2,458 59					
H. Bulmer, fils do	58 10					
Perley et Pattee do	62 80					
		2,579 49				
Thomas Birkett, ferronnerie	1,219 58					
A Foisey do	413 65					
Frothingham et Workman, ferronnerie	39 32					
G. R. Prowse	34 14					
A reporter	1,706 69	2,579 49	301,174 20			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	1,706 69	2,579 49	301,174 20			
238 Edifices publics, Ottawa—*Suite.*						
Payé à George Bailey, ouvrage en fer	2,817 22					
J. R. Esmonde, ferronnerie	699 72					
R. Mitchell et Cie, soupapes, etc	1,062 33					
Campbell et McBride, ouvrage en fer	364 36					
E. L. Perkins, solives en fer	134 00					
Ashcroft Manufacturing Co., serpentins	72 50					
Thomas Robertson et Cie, tuyaux en fer	194 03					
Blyth et Kerr, ferronnerie	122 85					
E. Chanteloup et Cie, chaudière, indicateur, etc	1,235 15					
Charles Garth et Cie, fontes	584 24					
R. Forsyth, limes	157 56					
E. et C. Gurney, fontes	149 35					
George Brush, 2 boîtes en fer	100 00					
Pritchard et Mingard, plaques en cuivre	99 00					
Veale et Adams, colonnes en fer	215 52					
		9,714 52				
Stephen Frères, peinture, verre, etc	316 36					
Wm. McKay, peinturage	1,125 39					
J. B. Arial, peinturage	6,095 74					
Wm. Howe, peinturage	1,436 10					
		8,973 59				
Richard et Larose, tapis	2,877 20					
Shoolbred et Cie., tapis	611 51					
J. R. Stitt et Cie., tapis	211 25					
Eugène Dupuis, drap, linoleum, etc	868 42					

John Kay, toile	146 31					
		4,714 69				
Louis Gratton et J. B. Allard, meubles	3,476 15					
Erratt et Morel, meubles	1,632 50					
Jacob Erratt, meubles	1,302 00					
		6,410 65				
Cie. du gaz d'Ottawa, goudron de houille	234 00					
H. Robillard, chaux	189 80					
A. Finn, sable	395 72					
McRae et Cie., argile réfractaire	148 15					
C. B. Wright, ciment	122 00					
Brown et Love, pierre	157 95					
W. L. McArthur et Cie, pierre	149 80					
		1,397 42				
E. G. Laverdure, réparer le toît		2,287 22				
Wm. Palen, changement des fenêtres		395 00				
John Burns, couvrir les marches		200 00				
Halling, Pearce et Stone, globes		17 85				
Toronto Oil Co., "castorine"		39 60				
H. G. Roche, sacs en flanelle et tuyau en plomb		116 30				
Chas. Potter, thermomètre et baromètre		70 00				
P. Marrier et fils, urinoirs		239 50				
James Leslie, boyaux		168 00				
Corporation de la cité d'Ottawa, eau		12 75				
S. Skinner, coussins en plume		79 50				
Ewing frères, graines		31 30				
John Leslie, horloge		35 00				
I. B. Tackaberry, services comme encanteur	250 00					
J. B. Edwards, analyse d'eau	75 00					
F. McKenna, arroser les rues	72 00					
O'Gara et Remon, services professionnels	143 48					
Mosgrove et Parson, services professionnels	84 96					
John R. Arnoldi, appointements	260 00					
		885 44				
do frais de voyage		138 86				
W. Horace Lee, loyer		187 50				
Annonces		571 00				
Impressions		139 27				
Papeterie		100 85				
Divers paiements—						
Brique, ciment et plâtre	325 05					
Meubles	3,792 71					
Quincaillerie	814 52					
Sable, pierre, gazon et chaux	280 50					
Couloirs	56 35					
Tapis, nattes et prélarts	355 62					
Horloges et réparer les horloges	100 70					
A reporter	5,726 05	39,505 40	301,174 20			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	5,726 05	39,505 40	301,174 20			
Edifices publics d'Ottawa—*Fin.*						
Divers paiements—*Fin.*						
Frais de voyages	13 50					
Divers	17 50					
Courroies	15 43					
Sculpture	8 00					
Transport	371 61					
Louage de voitures	5 00					
Conduites d'air	52 52					
Gravure	2 25					
Monogrammes	3 75					
Matériel de photographie	25 00					
Tourner	52 79					
Préparations chimiques	121 50					
Kérosine et huile	84 87					
Bois de service	277 11					
Peinture, vernis, etc	167 75					
Houille	43 00					
Boîtes	838 55					
Faïencerie	17 74					
Messager	45 62					
Boîtes pour plans	54 00					
Assurances	62 50					
Encadrer des gravures et gravures	74 00					
Brosses et peignes	11 80					
Tablettes	315 00					

Ouvrage en marbre	38 00			
Extincteurs Babcocks et frais	114 50			
Commis surnuméraires	52 00			
Boyaux	78 75			
Divers	262 20			
Personnel de mécaniciens	7,328 40			
Ingénieurs	558 00			
Commis des travaux	5,459 23			
Surintendant et jardiniers	1,359 20			
Bordereaux, journaliers, entrepreneurs, menuisiers, maçons, etc	37,925 15			
		61,537 27	.....	101,042 57
Rideau Hall—				
T. W. Currier et Cie, bois de service	1,036 41			
Perley et Pattee, do	303 22			
E. B. Eddy, do	119 92			
		1,459 55		
Thomas Birkett, ferronnerie	210 72			
Blyth et Kerr, do	127 29			
A. Foisy, do	51 67			
J. R. Esmonde, do	1,952 15			
Smethurst et Cie, do	141 07			
G R. Prowse, do	338 77			
McRae et Cie, do	3 50			
		2,825 17		
Stephen Frères, huile et verre	19 59			
W. Howe, peinturer, vitrer, etc.	275 88			
Wm. McKay, peinturage	1,643 36			
		1,938 83		
J. B. Arial, blanchissage à la chaux	.....	231 30		
Richard et Larose, tapis	328 05			
J. R. Stitt et Cie, do	14 22			
Shoolbred et Cie, nattes	26 00			
		368 27		
Jacob Erratt, meubles	.....	195 50		
Cie du gaz, Ottawa, gaz	.....	200 00		
Chas. Garth et Cie, globes	.....	68 00		
Cowan et fils, papier à tenture	.....	269 86		
Ewing Frères	.....	3 60		
A. S. Nordheimer, loyer de trois pianos, un an	.....	384 00		
J. R. Arnoldi, louage de voiture	.....	5 25		
Divers paiements—				
Jardiniers et entrepreneurs	12,059 88			
Ouvrage de forgeron	58 91			
Ferronnerie	36 48			
Bois de service	21 98			
Frais de voyages	102 58			
A reporter	12,279 83	7,949 33	301,174 20	101,042 57

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	12,279 83	7,949 33	301,174 20	101,042 57	.....	.....
Rideau Hall—*Fin.*						
Divers paiements—*Fin.*						
Journaliers	285 75					
Commis des travaux	360 00					
Gardien de nuit	576 00					
Chaux, sable, engrais et tourbe	131 15					
Divers	62 05					
Commis surnuméraires	62 00					
Femmes de journée	99 75					
Faïencerie	11 52					
Louage de voitures	58 40					
Préparations chimiques	26 25					
Feutre et gravier	104 95					
Glace, fret, combustible, coton et graines	147 54					
Henry Sims, nettoyer les cendriers	100 00					
		14,305 19	.....	22,254 52		
Edifices publics, Toronto—						
John Fletcher, entreprise pour changements et réparations	4,077 13					
Pells et Dodds, réparations, hangar aux immigrants	216 77					
Wheeler et Bain, réparer la toiture	246 45					
Lionel York, réparations	73 45					
Douglas Frères, do	114 26					
John Fensom, do	1,760 03					
Geo. Harding, plomberie	584 44					
J. et J. Taylor, plomberie et contrevents	346 00					
J. H. Knifton, colorer et nettoyer	175 00					
Knifton et Saunders, blanchissage à la chaux	133 64					
John Dill, peinturer	72 05					

John Rodgers, allonge à la cuisine	405 50			
R. Snarr, trottoirs en pierre	1,047 00			
Johnson et Brown, ouvrage en fer	744 80			
John Rodgers, réparer les meubles, etc	382 88			
Thos. Pells, comptoir	440 00			
Henry Graham et Cie, tapis	182 04			
Charles Potter, appareil d'alarme	134 50			
Robert Bell, badigeonnage	629 00			
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, primes	120 00			
S. B. Harman, loyer	250 00			
D. B Dick, services comme architecte	850 98			
		12,985 92		
Divers paiements—				
Réparations	186 49			
Poser un ventilateur	31 00			
Peinturer	238 00			
Porte-voix	51 55			
Bois de service	41 18			
Tapis	34 65			
Mécaniciens et chauffeurs	2,720 57			
Commis surnuméraire et transcription	495 45			
Divers	181 49			
		3,980 38	.....	16,966 30
Edifices publics du Manitoba—				
Mulholland Frères, réparer le toit	153 67			
N. Germain et Cie, toiture et réparations	949 00			
A. Payette, déplacer un coffre de sûreté	150 00			
H. Sutherland et frère, bois de corde et bois de service	132 64			
J. B. Gauvreau, frais de voyages	40 00			
		1,425 31		
Divers paiements—				
Loyer, bureau des architectes	300 00			
Meubles, ferronnerie et divers	136 51			
Réparer, bureau du sous-receveur général	31 50			
Poêle à charbon, etc	59 75			
Transcription	139 45			
		667 21	.....	2,092 52
Musée géologique, Ottawa—				
Société permanente de Prêt du Canada, Toronto, pour intérêt sur prix d'achat de l'hôtel Clarendon	1,769 04			
Thos. Askwith, réparations	2,134 25			
Wm. Howe, peinturer	67 88			
Cie de gaz d'Ottawa, gaz	301 50			
Cité d'Ottawa, taxes d'eau	57 00			
J. R. Esmonde, huile, camion, etc	35 25			
Annonces	119 55			
Impressions	9 59			
		4,494 06		
A reporter	.....	4,494 06	301,174 20	142,355 91

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		4,494 06	301,174 20	142,355 91		
Musée géologique, Ottawa—*Suite.*						
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	497 76					
Commis des travaux	630 00					
Gardien de nuit	88 75					
Menuiserie	56 20					
Bois de service	12 00					
		1,284 71		5,778 77		
Edifices publics de Québec—						
Henry Hatch, entreprise et réparations	2,443 20					
Auguste Laberge, réparations	4,088 52					
Joseph Mathieu, changements	1,013 60					
Antoine Delaire, réparer le toit	90 00					
Z. Chartre, do	426 50					
Edouard Roussel, réparations	806 40					
B. Leonard, peinturage	255 63					
John Howie, appareil de chauffage	1,5[illegible]3 00					
Andrews Frères, ferronnerie	23 98					
C Jobin, ventilation	130 00					
Cie de gaz de Québec	53 62					
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, primes	40 00					
J. Hamel et frères, tapis	625 86					
Manufacture de meubles Drum, emballage de meubles	120 84					
Annonces	122 60					
Impressions	23 34					
		11,817 09				

Divers paiements—					
Commis surnuméraires, transcription et traduction	694 70				
Commis des travaux et gardien	657 75				
Frais de voyages	37 00				
Ferronnerie et plomberie	128 95				
Combustible	205 00				
Photographies	40 00				
Verrerie	12 05				
Main-d'œuvre	77 25				
Meubles et peinturage	240 84				
Divers	260 10				
		2,353 64			
Edifices publics, Montréal—			.....	14,170 73	
Geo. R. Prowse, entreprise	1,431 97				
Geo. Laurent, do	1,650 00				
Cousineau et Gobier, réparations	739 94				
M. Martin, installation de bureaux	1,635 00				
DeBlois et Charpentier, réparations à la toiture	608 00				
Chas. Garth et Cie., plomberie	1,500 20				
Geo. Harding, serpentin	87 00				
E. Chanteloup, ventilation	170 00				
Cie. du gaz de Montréal, baisser les reverbères	72 00				
Geo. Brush, réparer les plateformes	121 75				
Thos. Mussen, tapis	282 64				
Cie canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	100 00				
James Nelson, services comme architecte	817 43				
Narcisse Larue, do	240 00				
Annonces	239 64				
Impressions	3 26				
Divers paiements—		9,698 83			
Ferronnerie	72 02				
Réparer les drains	61 50				
Linoleum	52 50				
Main-d'œuvre	60 00				
Peinturage	70 00				
Frais de voyages	18 60				
Logement pour le mécanicien	40 00				
Commis des travaux	300 00				
Mécanicien	955 00				
Chauffeur	333 00				
Architecte	120 00				
Transcription et commis surnuméraires	342 25				
Divers	44 00				
		2,468 87			
Edifices publics, Niagara—			.....	12,167 70	
D. Swinton, réparations	.....	.....	.....	637 25	
A reporter	.....	.....	301,174 20	175,110 36	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin **1882—Suite.**

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	.....	301,174 20	175,110 36	.....	.....
Chatham, N.B., travaux publics—						
George Cassidy, réparations	157 34					
Annonces	3 78					
		161 12				
Divers paiements—						
Transcription	.....	150 00				
			.....	311 12		
Edifices publics de Guelph—						
George Feek, poser un lave-mains, etc	167 50					
Divers paiements—						
Commis surnuméraires et transcription	166 45					
		.....	.....	333 95		
Edifices fédéraux de Charlottetown—						
A. Hermans et fils, réparations et plomberie	145 89					
John Newsom, meubles	250 71					
G. L. Doherty, peinturage	102 35					
Cie canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00					
David Stirling, services comme architecte	63 82					
Impressions	9 23					
		592 00				
Divers paiements—						
Ferronnerie	35 79					
Main-d'œuvre	2 50					
Chauffeurs	224 00					
Transcription	176 70					
		438 99	.....	1,030 99		

Saint-Jean, N.-B., pénitencier et autres édifices—					
John McGourty, construire un mur	524 00				
A. Christie, do porche	85 94				
W. H. Thorne et Cie, ferronnerie	106 96				
Armstrong frères, portes en fer	23 00				
T. Campbell, plomberie	295 18				
McDonald et Cie, appareil de chauffage	675 00				
C. F. Tilley, réparations	100 00				
James T. Magee, feutre à toiture	145 13				
Denis Sullivan, réparations	267 00				
A. J. Lordley et fils, pupitres	115 00				
D. W. Clark, mât de pavillon	150 00				
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00				
McKean et Fairweather, architectes	52 27				
Wm. Morgan Smith, architecte	254 25				
Annonces	15 20				
		2,828 93			
Divers paiements—					
Ferronnerie	6 55				
Houille	60 00				
Réparations	51 90				
Services	157 50				
Divers	113 25				
Fret et charriage	39 00				
Gaz	10 20				
Peinturage	13 50				
Loyer	22 00				
Commis des travaux	90 00				
Gardien	412 50				
Chauffeurs	45 00				
Mécaniciens	1,167 00				
Transcription	249 45				
		2,437 85	.....	.....	5,266 78
Edifices publics d'Halifax—					
R. Brunton, prix d'entreprise de la salle d'exercice	2,102 95				
D. Stirling, services comme architecte	232 52				
Assoc. canadienne d'assurance des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00				
Impressions	17 35				
		2,372 82			
Divers paiements—					
Main-d'œuvre et réparations	96 87				
Blanchissage à la chaux	92 00				
Tapis	85 50				
Houille et bois	47 50				
Ferronnerie	15 10				
Bois de service	22 35				
Huile	12 00				
A reporter	371 32	2,372 82	301,174 20	182,053 20	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, etc, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	371 32	2,372 82	301,174 20	182,053 20	.....	.....
Edifices publics d'Halifax—*Fin.*						
Divers paiements—*Fin.*						
Messager surnuméraire	40 00					
Services	212 50					
Gardiens	337 50					
Chauffeur	25 00					
Gardien de nuit	25 00					
Soins médicaux	25 00					
Transcription	851 95					
		1,888 27	.....	4,261 09		
Fort Wellington—						
Alfred Hough, égoûts faits à l'entreprise	.....	252 00				
Divers paiements—						
Commis des travaux	65 50					
Frais de voyages	8 30					
Frais judiciaires	24 07					
P. Gorman	50 00					
		147 87	.....	399 87		
Edifices publics de Kingston—						
George Newlands et fils, réparations	16 91					
J. G. Baston, plomberie	26 25					
Thos. Overend, mât de pavillon	20 00					
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00					
Divers paiements—		83 16				
Messager surnuméraire	40 00					
Transcription	572 80					
		612 80	.....	695 96		

Edifices publics, Hamilton—				
Divers paiements—				
Ferronnerie	70 60			
Main-d'œuvre	23 96			
Messager surnuméraire	40 00			
Dessinateur	14 00			
Commis surnuméraires et transcription	626 50			
		.....	.....	775 06
Edifices publics, London				
J. Christie, réparations	364 06			
Cie d'assurance canadienne des personnes utilisant la vapeur, primes	20 00			
Thos. H. Tracey, services comme architecte	167 52			
		551 58		
Divers paiements—				
Eclairage de l'horloge	100 00			
Réparations	43 73			
Ferronnerie	14 00			
Approvisionnement de vapeur	81 57			
Vitrage	54 80			
Mécanicien	600 00			
Messager surnuméraire	40 00			
Commis surnuméraire et transcription	286 40			
		1,220 50		
			.....	1,772 08
Edifices publics, Brantford—				
Samuel J. Trueman, réparations	.....	550 00		
Divers paiements—				
Ferronnerie	65 87			
Main-d'œuvre	65 00			
Divers	36 00			
Mécanicien	360 00			
Gardien	80 00			
Transcription	242 85			
		849 72		
			.....	1,399 72
Edifices publics, Pictou, N.-E.—				
David Stirling, architecte	.....	19 62		
Divers paiements—				
Divers	42 63			
Main-d'œuvre	16 34			
Ferronnerie	51 87			
Fret	1 98			
Transcription	772 75			
		885 57		
			.....	905 19
A reporter	.....	.....	301,174 20	192,262 17

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			301,174 20	192,262 17		
Edifices publics, Belleville—						
W. Webster, meubles		140 00				
Divers paiements—						
Meubles	173 85					
Peinturage	16 00					
		189 85				
				329 85		
Edifices publics, Sherbrooke						
James Rielly et Cie, déplacer et réparer le hangar aux immigrants				400 00		
Edifices publics, Emerson—						
Divers paiements—						
Porches	60 00					
Nattes	19 10					
				79 10		
Edifices publics, Windsor—						
W. G. Nutson, rideaux		548 68				
Divers paiements—						
Gardien et mécanicien	533 36					
Ferronnerie	147 70					
		681 06		1,229 74		
Edifices publics, Lunenburg—						
Arthur Tourtelot, travail sur le terrain				116 00		
Edifices publics, Dundee, Québec—						
M. M. Smith, main-d'œuvre	31 00					
do brique et bardeaux	56 89					
				87 89		

Cour suprême, Ottawa—					
Veale et Adams, déménagement de meubles	118 75				
do menuiserie	65 60				
do ferronnerie	71 55				
do réparer les meubles	50 07				
		305 97			
Eugène Dupuis, prélart		26 00			
E. G. Laverdure, baguettes de cadres et cadres		132 00			
Jacob Erratt, meubles		183 00			
Divers paiements—					
Frais de messageries	7 70				
Réparer une statue	75 00				
Main-d'œuvre	0 75				
Assurance sur gravures	15 00				
Meubles	16 00				
Nettoyer la galerie des tableaux	9 50				
Rideaux	31 00				
		154 95		801 92	
Edifices publics, Frédéricton—					
Divers paiements au gardien				199 98	
Bureau de poste de Saint-Jean, Québec—					
Divers paiements, menuiserie				48 00	
Hôpital de l'île aux Perdrix—					
D. W. Clark, plâtrage				180 00	
Maison de douane de Saint-Régis, Québec—					
Divers paiements, réparations				75 00	
Station de quarantaine de l'île Lawlor—					
Main-d'œuvre				50 00	
Edifices publics, Colombie-Britannique—					
Divers paiements—				1,910 25	12,040 90
Terrains—					
Payé à J. R. Esmonde, 24 sièges de jardin	240 00				
Thomas Birkett, ferronnerie	2 30				
Divers paiements—		242 30			
Frais de voyages	209 50				
Fret	31 65				
Ferronnerie	6 42				
Pots à fleur, plantes et graines	160 93				
Arbres	20 00				
Engrais	89 00				
Bordereaux	3,240 02				
Neige—		3,757 02		3,999 82	0 18
Payé à F. McKenna, pour enlever la neige	447 00				
Alex. Devlin	369 00				
Annonces	35 70				
Impressions	0 72				
		852 42			
A reporter		852 42	301 174 20	201,799 72	12,041 08

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		852 42	301,174 20	201,769 72	12,041 08	
Neige—*Fin.*						
Divers paiements—						
Transcription		75 60				
Chauffage—				928 02	871 98	
Payé à Wm. McCaffrey, bois	25,730 00					
G. W. McCullough, charbon	2,901 86					
E. J. Charlton, charbon	783 20					
Annonces	150 18					
Impressions	66 79					
J. R. Arnoldi, appointements	130 00					
		29,771 03				
Divers paiements—						
Bordereaux personnel et main-d'œuvre	10,139 26					
Charbon et bois	111 20					
Transcription	10 50					
		10,260 96		40,031 99		31 99
Gaz—						
Payé à la Cie du gaz, Ottawa, gaz				19,517 70	3,482 30	
Eau—						
Payé à la corporation d'Ottawa, eau		11,250 00				
Louis Lesage, rapport sur filtre projeté		183 25				
				11,433 25	566 75	
Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall				8,000 00		
Service de téléphone—						
Payé pour deux téléphones Gower Bell	91 25					
Loyer de téléphones	260 00					
Fret	7 05					
				358 30	2,141 70	
Payé à McAvity et fils, pour approv. de ferronnerie en 1873, '74, '76 et '79				63 40		
			301,174 20	282,102 38	19,103 81	31 99

RÉCAPITULATION.

Réparations, meubles, chauffage, etc.—						
Balance de 1880-81	36,810 80					
Montant du crédit	150,000 00					
Crédit supplémentaire pour couvrir les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens des édifices fédéraux	13,000 00					
Crédit supplémentaire pour couvrir les dép. des chang., etc., occasionn. dans l'édifice du parlem., par le déplac des bur. de la cour suprême	10,000 00					
		209,810 80	.....	197,769 90	12,040 90	
Terrains, édifices publics, Ottawa	.....	4,000 00	.....	3,999 82	0 18	
Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa	.....	1,800 00	.....	928 02	871 98	
Chauffage, do	.....	40,000 00	.....	40,031 99	.....	31 99
Gaz, do	.....	23,000 00	.....	19,517 70	3,482 30	
Eau, do	.....	12,000 00	.....	11,433 25	566 75	
Service de téléphone, édifices publics, Ottawa, (à voter de nouveau)	.....	2,500 00	.....	358 30	2,141 70	
Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall	.....	8,000 00	.....	8,000 00		
McAvity et fils, ferronnerie fournie en 1873, 1874, 1876, 1879	.....	63 40				
			301,174 20	63 40		
			301,174 20	282,102 38	19,103 81	31 99
A déduire—excédant de la dépense	.....	.....	.....	.....	31 99	
Balance non dépensée	.....	.....	.....	.....	19,071 82	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

SOMMAIRE.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Travaux et édifices publics—Capital—				
Edifices publics	42,109 46	37,314 16	4,795 30	
Télégraphes	33,655 61	33,635 43	20 18	
	75,765 07	70,949 59	4,815 48	
Fonds consolidé—Edifices publics—				
Nouvelle-Ecosse	17,000 00	6,708 99	10,291 01	
Ile du Prince-Edouard	7,850 00	3,313 37	4,536 63	
Nouveau-Brunswick	158,411 93	119,516 09	38,895 84	
Québec	196,487 50	130,897 79	65,589 71	
Ontario	183,007 78	142,738 12	40,269 66	
Manitoba	98,025 60	66,433 48	31,592 12	
Territoires du Nord-Ouest	31,714 60	12,960 11	18,754 49	
Colombie-Britannique	30,493 75	12,085 77	18,407 98	
Edifices publics en général	17,391 78	14,947 57	2,444 21	
Réparations, ameublement, chauffage, etc	301,174 20	282,102 38	19,071 82	
	1,041,557 14	791,703 67	249,853 47	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ÉCOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Baie des Vaches—						
Montant du crédit			6,000 00			
Dépenses—						
Bois de construction	1,014 50					
Fer	412 58					
Etoupe, goudron et câble	8 39					
Lest	60 00					
Bordereau	3,893 71					
Aide-mécanicien, salaire	135 00					
Payeur, appointements	80 00					
Frais de voyages	331 47					
Divers	64 35					
				6,000 00		
Parrsboro'—						
Montant du crédit			2,500 00			
Dépenses—						
Bordereau	2,336 38					
Etoupe	29 31					
Fret	30 50					
Ferronnerie	39 10					
Bois de service	14 75					
Approvisionnements	46 71					
Frais de port et télégrammes	3 25					
				2,500 00		
Benacadie Pond—						
Montant du crédit			3,000 00			
A reporter			11,500 00	8,500 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ECOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			11,500 00	8,500 00		
Benacadie Pond—*Fin.*						
Dépense—						
Bordereau	202 90					
Pilots	513 30					
				716 20	2,283 80	
Indian Island Beach—						
Montant du crédit			1,100 00			
Dépense—						
Bois de construction	106 15					
Ferronnerie	26 59					
Gournables	3 00					
Lest	20 00					
Louage de chalans	66 78					
Camionnage	5 00					
Bordereau	722 48					
G. A. Brown, appointements	80 00					
Frais de voyages	70 00					
				1,100 00		
Brooklyn, ou Anse au Hareng—						
Montant du crédit			10,000 00			
Payé à Nathan R. Freeman, entrepreneur	7,790 00					
E. G. Millidge, appointements comme mécanicien	390 00					
J. Wharton do inspecteur	400 00					
Frais de voyages	306 91					
Annonces	37 00					
Impression	3 85					
				8,927 76	1,072 24	

Hampton—					
Montant du crédit			2,300 00		
Dépense—					
Bois de construction	197 34				
Ferronnerie	45 51				
Bordereau	1,249 52				
G. A. Brown, appointements	80 00				
				1,572 37	727 63
Rivière du Grand-Village, Londonderry—					
Montant du crédit			8,000 00		8,00 00
Mabou—					
Montant du crédit		4,000 00			
Crédit supplémentaire pour payer D. Cameron pour services		126 00			
			4,126 00		
Dépense—					
Remorquage	2,035 67				
Houille	161 70				
Fret	78 25				
Câble	116 35				
Bordereau	1,534 63				
Huile	51 15				
Frais de port	22 25				
Payé à D. Cameron pour services dans le dragage du port	126 00				
				4,126 00	
Ragged Pond—					
Montant du crédit			1,500 00		
Dépense pour remorquage				500 00	1,000 00
Ingonish-Sud—					
Montant du crédit			1,500 00		
Dépense—					
Ferronnerie	201 37				
Bois de construction	188 15				
Bordereau	1,080 61				
Frais de voyages	29 87				
				1,500 00	
Ile des Morts—					
Montant du crédit			4,000 00		
Dépense—					
Bois de construction	1,331 85				
Pierre	1,393 36				
Bordereau	1,104 80				
Frais de voyage	89 99				
G. A. Brown, appointements	80 00				
				4,000 00	
A reporter			44,026 00	30,942 33	13,083 67

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ECOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.
Report			44,026 00	30,942 33	13,083 67	
Petit-de-Grat—						
Montant du crédit			1,000 00			
Dépense—						
Bordereau	679 50					
G. A. Brown, appointements	80 00					
Ferronnerie	215 82					
Frais de voyages	24 68					
				1,000 00		
Main-à-Dieu—						
Montant du crédit		7,000 00				
Balance de 1880-81		3,933 90				
Dépense—			10,933 90			
Beaton et McDonald, prix d'entreprise	7,430 00					
E. G. Millidge, appointements	405 00					
do frais de voyages	230 72					
D. McDougall, inspecteur	456 00					
Annonces	8 40					
				8,530 12	2,403 78	
Sidney-Nord—						
Montant du crédit			2,000 00			
Dépense—						
Bois de construction	798 80					
Ferronnerie	141 56					
Louage d'une ancre	25 00					
do chaloupe	6 50					
Remorquage	20 00					
Quaiage	4 00					
Droit de bassin	3 00					
Lest	45 00					
Défenses	42 00					

Frais de voyages	61 94					
Bordereaux	852 20					
Cap Sainte-Marie				2,000 00		
Montant du crédit			2,000 00			
Dépense—						
Bois de service	516 29					
Ferronnerie	155 42					
Bordereau	1,177 50					
G. A. Brown, appointements	80 00					
Frais de voyage	54 95					
Papeterie	15 84					
Meteghan—				2,000 00		
Balance reportée depuis 1880-81			2,212 21			
Dépense—						
Théo. Robichaud, inspecteur	215 00					
Joseph Babin, entreprise	1,950 00			2,165 00	47 21	
			62,172 11	46,637 45	15,534 66	

RÉCAPITULATION.

Baie aux Vaches			6,000 00	6,000 00		
Parrsboro' (Ile de la rivière à la Perdrix)			2,500 00	2,500 00		
Benacadie Pond *a*			3,000 00	716 20	2,283 80	
Batture de l'île du Sauvage			1,100 00	1,100 00		
Brooklyn ou Anse au Hareng *a*			10,000 00	8,927 76	1,072 24	
Hampton *a*			2,300 00	1,572 37	727 63	
Grand Village, rivière Londonderry *a*			8,000 00		8,000 00	
Mabou			4,126 00	4,126 00		
Ragged Pond *a*			1,500 00	500 00	1,000 00	
Ingonish-Sud			1,500 00	1,500 00		
Ile des Morts			4,000 00	4,000 00		
Petit-de-Grat			1,000 00	1,000 00		
Main-à-Dieu *a*			10,933 90	8,530 12	2,403 78	
Sidney Nord			2,000 00	2,000 00		
Cap Sainte-Marie			2,000 00	2,000 00		
Meteghan			2,212 21	2,165 00	47 21	
			62,172 11	46,637 45	15,534 66	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. A reporter, 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Miminigash—						
Montant du crédit			1,500 00			
Dépense—						
Pierre	223 50					
Perches	36 00					
Ferronnerie	82 48					
Bois de construction	18 69					
Lest	89 95					
Fascines	9 50					
Louage d'une sonnette	6 30					
Bordereau	933 56					
Frais de voyages	100 02					
				1,500 00		
Tignish—						
Montant du crédit			8,500 00			
Dépense—						
Arsenault et Perry, prix d'entreprise	3,600 00					
G. E. McLaughlin, appointements et déboursés	180 40					
A. Hackett, inspecteur	170 00					
Impressions	19 64					
Annonces	14 16					
Diverses dépenses	343 00					
				4,327 20	4,172 80	
Rustico—						
Montant du crédit			18,500 00			
Dépense—						
Pierce Doyle, prix d'entreprise	4,050 00					
E. G. Millidge, appointements	255 00					
do voyage	27 20					

Léon Gallant, commis des travaux	131 25					
Impressions	15 50					
Annonces	70 65					
		.....	.....	4,549 60	13,950 40	
Anse Campbell—						
Montant du crédit	.....	.....	10,000 00			
Dépenses—						
McDonald et McLean, entreprise	7,200 00					
Impressions	8 55					
Annonces	82 65					
		.....	.....	7,291 20	2,708 80	
Baie Colville—						
Balance reportée de 1880-81	664 90					
Moins montant périmé, 30 septembre	600 68					
		64 22				
Montant du crédit	.....	5,000 00				
			5,064 22			
Dépenses—						
E. G. Millidge, salaire et voyages	248 71					
Bordereaux	571 48					
Réparations	316 38					
Annonces et impressions	33 12					
Ferronnerie	49 40					
Divers paiements, appointements de l'inspecteur	35 00					
		.....	.....	1,254 09	3,810 13	
Baie Saint-Pierre—						
Balance reportée de 1880-81	.....	304 65				
Moins périmé, 30 septembre	.....	1 86				
			302 79			
Payé à John E. Boyd, appointements et frais de voyages	.....	.....	.....	302 79		
Iles Wood—						
Balance reportée de 1880-81	.....	1,964 79				
Moins montant périmé, 30 septembre	.....	8 27				
			1,956 52			
Payé à Samuel Hume, entreprise	1,200 00					
John E. Boyd, salaires et déboursés	541 02					
D. McMillan, inspecteur	215 00					
		.....	.....	1,956 52		
			45,823 53	21,181 40	24,642 13	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Miminegash			1,500 00	1,500 00		
Tignish *a*			8,500 00	4,327 20	4,172 80	
Rustico *a*			18,500 00	4,549 60	13,950 40	
Anse Campbell *a*			10,000 00	7,291 20	2,708 80	
Baie Colville *a*			5,064 22	1,254 09	3,810 13	
Baie Saint-Pierre			302 79	302 79		
Iles Wood			1,956 52	1,956 52		
			45,823 53	21,181 40	24,642 13	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. A reporter, 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port de Saint-Jean, brise-lames de Pointe du Nègre—						
Montant du crédit	.....	.....	35,000 00			
Dépense—						
Steeves, Duffy et Steeves, prix d'entreprise	1,800 00					
G. E. McLaughlin, services et déboursés	1,872 00					
J. E. Boyd do	666 64					
G. A. Brown do	226 09					
E. G. Millidge do	218 43					
S. S. Mayes do	114 00					
J. et A. McMillan, papeterie	35 38					
Annonces	155 48					
Impression	6 53					
Divers paiements—		5,094 55				
Services de porte-baguette	147 00					
Main-d'œuvre	14 40					
Télégrammes	18 60					
Impressions	25 60					
		205 00				
Pointe-du-Chêne—			.....	5,299 55	29,700 45	
Balance de 1880-81	14,726 79					
Moins, montant périmé du 30 septembre	7,028 10					
		7,698 69				
Montant du crédit	.....	6,000 00				
Dépense—			13,698 69			
Warren Taylor, prix d'entreprise	10,320 00					
C. H. Gallant, services	408 00					
G. E. McLaughlin do	219 69					
Impressions	125 00					
		.....	.....	11,072 69	2,626 00	
A reporter	.....	.....	48,698 69	16,372 24	32,326 45	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			48,698 69	16,372 24	32,326 45	
Shippegan—						
Montant du crédit			3,000 00			
Dépense—						
Pierre	812 25					
Bois de service	194 39					
Ferronnerie	6 50					
Pilotis	122 60					
Fascines	465 65					
Câble	11 83					
Louage d'horloges	14 00					
Divers	74 12					
Bordereau	1,248 95					
				2,950 29	49 71	
Rivière Tobique et Rivière Saint-Jean, en amont des Grandes Chutes—						
Montant du crédit			2,000 00			
Dépense—						
Ferronnerie	14 42					
Approvisionnements	167 99					
Louage d'un chalan	23 00					
Bordereau	1,524 35					
G. A. Brown, appointements	160 00					
Frais de voyages	23 49					
Bois de construction	37 00					
Poudre, fusée et acier	33 15					
Papeterie	16 60					
				2,000 00		

Rivière St-Jean, rivière des Chutes, à l'Ile aux Ours—					
Montant du crédit			2,000 00		
Dépenses—					
Ferronnerie	86 63				
Bois de service	6 04				
Provisions	208 17				
Avoine	13 60				
Louage de chalan	15 00				
Charbon	0 85				
Divers	27 54				
Bordereau	1,568 00				
Papeterie	2 07				
Frais de voyages	72 10				
				2,000 00	
Saint-André—					
Montant du crédit			2,000 00		
Dépenses—					
Annonces	52 44				
Impressions	20 08				
				72 52	1,927 48
Quaco—					
Montant du crédit			15,000 00		
Dépenses—					
D. W. Clark et fils, prix d'entreprise	1,800 00				
Annonces	138 61				
Impressions	30 07				
				1,968 68	13,031 32
Cocaigne—					
Montant du crédit			5,000 00		
Dépenses—					
J. E. Boyd, services et déboursés	409 64				
G. E. McLaughlin, services et déboursés	242 09				
E. G. Millidge, do	216 60				
G. A. Brown, frais de vryages	33 10				
Annonces	30 06				
Impressions	10 27				
				941 76	4,058 24
Richibouctou—					
Montant du crédit			1,000 00		
Dépenses—					
Louage de chalan	48 00				
Ferronnerie	7 86				
Fascines	9 60				
Lest	68 95				
Bois de service	8 25				
Bordereau	756 89				
Frais de voyages	100 45				
				1,000 00	
A reporter			78,698 69	27,305 49	51,393 20

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite*.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			78,698 69	27,305 49	51,393 20	
Rivière Madawaska—						
Montant du crédit			1,000 00			
Dépenses—						
Bordereau	518 75					
Frais de voyages	60 00					
Bois de construction	21 25					
		600 00				
Divers paiements—Bordereaux		399 66				
				999 66	0 34	
Brise-lames de Campobello—						
Crédit supplémentaire pour rembourser le montant dépensé par James Brown.			208 44			
Dépenses—						
Payé à James Brown				207 11	1 33	
Totaux			79,907 13	28,512 26	51,394 87	

RÉCAPITULATION.

Port de Saint-Jean, brise lames de la pointe du Nègre *a*			35,000 00	5,299 55	29,700 45	
Pointe du Chêne *a*			13,698 69	11,072 69	2,626 00	
Shippegan			3,000 00	2,950 29	49 71	
Rivière Tobique et rivière Saint-Jean, en amont des Grandes Chutes			2,000 00	2,000 00		
Rivière Saint-Jean, rivière des Chutes, à l'île aux Ours			2,000 00	2,000 00		

Saint-André	*a*		2,000 00	72 52	1,927 48
Port de Quaco	*a*		15,000 00	1,968 68	13,031 32
Port de Cocagne	*a*		5,000 00	941 76	4,058 24
Richibouctou			1,000 00	1,000 00	
Madawaska			1,000 00	999 66	0 34
Brise-lames de Campobello			208 44	207 11	1 33
			79,907 13	28,512 26	51,394 87

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. A reporter, 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affectés aux PORTS ET RIVIÈRES, PROVINCES MARITIMES EN GÉNÉRAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Balance reportée de 1880-81	752 83					
Moins—Montant périmé le 30 septembre	380 26					
		372 57				
Montant du crédit		10,000 00				
			10,372 57			
Dépense—						
Digue d'Oromocto	1,114 58					
Rivière Saint-Jean	250 00					
Rivière Madawaska	37 40					
Brise-lames de Malpèque	43 00					
Rivière Meteghan	2,000 00					
Port-Hood	1,000 00					
Clifton	200 00					
Lac Porter	200 00					
Anse à la Truite	500 00					
New London, I.P.-E	500 00					
Digby, N.-E	700 00					
Yarmouth Bar	1,700 00					
Parrsboro' ou rivière de l'Ile à la Perdrix	49 00					
Entretien des bureaux locaux	163 51					
J. E. Boyd, services	499 98					
J. B. Hegan do	252 25					
Impressions	218 97					
Annonces	5 18					
		9,433 87				
Divers paiements—						
Messageries et charriage	5 50					

Télégrammes	38 67					
Charbon de terre et bois	3 43					
Frais de voyages	284 34					
Papeterie	40 63					
		372 57				
			.....	9,806 44	566 13	
			10,372 57	9,806 44	566 13	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
New Carlisle—						
(Somme accordée par la municipalité, $1,000.)						
Balance reportée de 1880-81	1,000 00					
Montant du crédit	3,000 00					
		.....	4,000 00			
Dépenses—						
Bordereaux	4,085 81					
Ferronnerie	1 00					
Frais de voyages	33 39					
		.....	.....	4,120 20	.....	*a* 120 20
Carleton—						
(Somme accordée par la municipalité, $2,500.)						
Balance reportée de 1881-82	1,362 09					
Montant du crédit	1,000 00					
		.....	2,362 09			
Dépenses—						
Joseph Rosa, déboursés	2,243 84					
Chinic et Beaudet, ferronnerie	92 21					
		.....	.....	2,336 05	26 04	
Isle aux Coudres—						
(Somme accordée par la municipalité, $4,000.)						
Balance de 1880-81	2,316 50					
Moins le montant périmé le 30 septembre	282 00					
		2,034 50				
Montant du crédit	.....	1,500 00				
			3,534 50			
Dépenses—						
Penaud, Dufort et Alie, entreprise	2,000 00					

Divers paiements—						
Déboursés	12 00					
Transport	22 50					
		.....	.....	2,034 50	1,500 00	
Grosse Ile—						
Balance reportée de 1880-81	.....	594 86				
Montant du crédit	.....	2,500 00				
			3,094 86			
Dépense—						
R. R. Dobell et Cie., bois de construction	1,632 08					
Beaudet et Chinic, ferronnerie	58 71					
		1,690 79				
Divers paiements—						
Bordereaux	1,079 06					
Touage	70 00					
Pierre	70 37					
Ferronnerie	14 89					
Poudre	11 28					
Louage de chaloupe	62 50					
Bois de service	60 00					
Charbon	1 20					
Payé pour perte d'une chaloupe	8 00					
Dépenses	13 55					
		1,390 85	.....	3,081 64	13 22	
Anse Saint-Jean—						
Montant du crédit	.....	.....	1,050 00			
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	1,000 00					
Frais de voyages	34 50					
		.....	.....	1,034 50	15 50	
Saint-Laurent, enlèvement de chaînes et ancres—						
Montant du crédit	.....	.....	10,000 00			
Dépense—A. H. Verret, déboursés	.....	.....	.....	9,991 11	8 89	
Etang du Nord—						
Balance de 1880-81	.....	3,834 89				
Montant du crédit	.....	8,000 00				
Crédit supplémentaire	.....	3,500 00				
			15,334 89			
Dépense—						
Joseph Rosa, déboursés	5,046 67					
L'hon. Thos. Savage, bois de service	1,322 66					
J. J. Lowndes do	1,015 94					
Annonces	5 60					
Divers paiements—						
Transport	18 45					
Voyages	78 44					
Main-d'œuvre	4,176 02					
Appointements	8 00					
A reporter	11,674 78	.....	39,376 34	22,598 00	1,563 65	120 20

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	11,674 78		39,376 34	22,598 00	1,563 65	120 20
Etang du Nord—*Fin.*						
Divers paiements—						
Pension	28 00					
Télégrammes	4 74					
Mécanicien	40 00					
				11,747 52	3,587 37	
Rivière Ouelle—						
Montant du crédit			2,500 00			
Dépense—						
King Frères, bois de construction	438 60					
A. Levesque do	154 01					
O. Beaubien et Cie. do	485 57					
Beaudet et Chinic, ferronnerie	11 85					
Divers paiements—						
Bordereaux	867 75					
Salaires	198 12					
Ferronnerie	114 87					
Bois de construction	197 80					
Loyer	9 00					
Transport	13 20					
Divers services	9 00					
				2,499 77	0 23	
Trois-Pistoles—						
Montant du crédit			3,500 00			
Dépense—Thos. P. Pelletier, bois de construction et ferronnerie	2,270 91					
Divers paiements—bordereaux	1,229 09					
				3,500 00		

Rivière-du-Loup (en bas)—						
Montant du crédit			4,000 00			
Dépense—						
Cie de navigation à vapeur du Saint-Laurent, hangars	360 00					
Pelletier et fils, bois de service	77 60					
Divers paiements—Bordereaux	3,562 40					
				4,000 00		
Ile aux Grues—						
Montant du crédit			4,500 00			
Dépense—						
Langlois et Aikman, entreprise	2,250 00					
Impressions	10 78					
Annonces	189 20					
Divers paiements—						
Traduction	8 00					
Pension	45 00					
Voyages	33 20					
Services d'ingénieur	100 00					
				2,636 18	1,863 82	
Tadousac, digues pour l'éclosion du poisson—						
Montant du crédit			2,500 00			
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	2,440 00					
Frais de voyages	38 00					
Ferronnerie	18 00					
				2,496 00	4 00	
Rivière Saguenay, amélioration du chenal en aval de Chicoutimi			5,000 00			
Dépense—						
Main-d'œuvre	4,910 78					
Frais de voyages	40 00					
Câble	116 64					
				5,067 42		67 42
Rivière Saguenay, agrandissement de La Grande Décharge du lac Saint-Jean			4,000 00			
Dépense—						
Hamilton Powder Co., batterie électrique, etc	63 50					
Beaudet et Chinic, ferronnerie	401 19					
Noel et Blouin, câble, poulies, etc	253 12					
Jacques Marcotte, 4 treuils doubles	152 00					
Divers paiements—						
Main d'œuvre	2,970 25					
Frais de voyages	28 00					
Appointements	62 00					
Pension	4 50					
Frais de port	0 24					
Charriage	10 00					
				3,944 80	55 20	
A reporter			65,376 34	58,489 69	7,074 27	187 62

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			65,376 34	58,489 69	7,074 27	187 62
Baie-Saint-Paul ($3,000 fournies par les autorités locales)—						
Montant du crédit			6,000 00			
Dépense—						
Ovide Boily, bois de construction	201 74					
Maxime Simard, do	175 20					
Joseph Cimon do	144 19					
Ananias Renaud do	127 90					
Elzéar Simard do	73 30					
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	2,498 13					
Bois de construction	1,441 04					
Frais de voyages	81 20					
				4,742 70	1,257 30	
Les Ecureuils—						
Montant du crédit			1,500 00			
Dépense—						
A. C. Réaume, bois de construction	859 10					
Chinic et Beaudet, ferronnerie	82 36					
Divers paiements—						
Bordereaux	355 52					
Frais de voyages	37 30					
Bois de construction	70 25					
Fret et déboursés	27 10					
				1,431 63	68 37	

Yamachiche (la municipalité a fourni $3,000)—						
Montant du crédit			3,000 00			
Dépense—Nil					3,000 00	
Rivière Nicolet—Port de refuge—						
Montant du crédit			15,000 00			
Dépense, divers paiements—						
Impressions	23 43					
Annonces	563 09					
Traduction	8 00					
				594 52	14,405 48	
Rivière Richelieu—						
Montant du crédit			2,000 00			
Dépense, divers paiements—						
Bordereau	712 52					
Réparations	39 05					
Graisse	20 27					
Bois et charbon	5 89					
Pierre, etc	21 47					
				799 20	1,200 80	
Fleuve Saint-Laurent, amélioration du chenal entre Montréal et le lac Saint-François—						
Montant du crédit			5,000 00			
Dépense—						
Louis Depocas, ferronnerie	114 76					
E. Chanteloup, pince, etc	245 00					
Divers paiements—						
Ferronnerie	456 23					
Peinture	38 24					
Bois de construction	154 89					
Pierre	3 56					
Rames	6 25					
Arpentages	194 90					
Tracer des plans	92 00					
Touage	20 00					
Voyages	288 76					
Déboursés	166 43					
Transport	25 96					
Réparations	83 05					
Bordereaux	1,801 27					
				3,691 30	1,308 70	
Rivière Ottawa, améliorations entre Bristol et Portage-du-Fort—						
Montant du crédit			4,000 00			
Dépense—						
D. Cowley, dragage				299 00	3,701 00	
A reporter			101,876 34	70,048 04	32,015 92	187 62

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			101,876 34	70,048 04	32,015 92	187 62
Rivière Yamaska—						
Montant du crédit			15,000 00			
Dépense—						
Brecken, Gaherty et Davis, prix d'entreprise	4,050 00					
Annonces	398 19					
Impressions	40 12					
Papeterie	98 32					
Divers paiements—						
Frais de voyages	593 50					
Appointements des ingénieurs	659 50					
Bordereaux	678 14					
Bois de service	10 00					
Meubles	8 80					
Ferronnerie	11 88					
Pension	42 00					
Fret et charriage	26 50					
Réparations, etc	391 07					
				7,008 02	7,991 98	
Sainte-Famille, pour l'achèvement des travaux en voie d'exécution—						
Montant du crédit			5,000 00			
Dépense—						
R. R. Dobell et Cie, bois de construction	433 68					
J. H. Chaloner, bois de construction	1,800 26					
Beaudet et Chinic, ferronnerie	67 05					
Nicholas Trépanier, pierre	117 00					

Divers paiements—						
Bordereaux	1,543 71					
Bois de service	238 96					
Ferronnerie	98 14					
Pierre	88 00					
Fret et charriage	258 14					
Divers	1 05					
Services comme ingénieur	272 00					
do surintendant	81 00					
Papeterie	79					
				4,999 78	0 22	
Brise-lames de Percé, examen et inspection—						
Montant du crédit			500 00			
Dépenses—						
Chas. F. Roy, ingénieur	200 00					
Divers paiements—						
Bordereaux	299 43					
				499 43	0 57	
Berthier *en haut*—						
Montant du crédit			2,000 00			
Dépenses, divers paiements—						
Bordereaux	67 43					
Bois	1 05					
Réparations, etc	16 72					
Touage et pilotage	65 00					
				150 65	1,849 35	
Réparations générales et améliorations, ports et rivières, Québec—						
Montant du crédit			10,000 00			
Dépenses—						
Onésime Beaubien et Cie, bois de service	66 00					
Pelletier fils et Cie do	360 00					
Miller Frère et Mitchell, machines	1,599 93					
Cooper, Fairman et Cie, foret breveté	258 43					
Roger et Chernoviz, livres	36 00					
Jalbert et Frère, machine	500 00					
Joseph Rosa, déboursés	1,191 35					
Thos. Guérin, appointements et déboursés	299 50					
R. Steckel, voyages	209 09					
Honoré Petit, services	128 20					
Papeterie	406 08					
Impressions	55 29					
Divers paiements—						
Bordereaux	3,676 78					
Transcription	117 50					
Voyages	133 22					
Bois de service	96 17					
Ferronnerie	28 14					
A reporter	9,161 68		134,376 34	82,705 92	41,858 04	187 62

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	9,161 68		134,376 34	82,705 92	41,858 04	187 62
Réparations générales et améliorations, ports et rivières, Québec—*Fin.*						
Divers paiements—*Fin.*						
Fret	47 33					
Pension	77 50					
Peinturage	4 00					
Services et déboursés	709 49			10,000 00		
Quai de Bagotville—						
Balance de 1880-81			2,000 00			
Dépenses pour main-d'œuvre				2,000 00		
Cap à l'Aigle—						
Balance de 1880-81		1,346 75				
MOINS—Montant périmé le 30 septembre		53 75	1,293 00			
Dépenses—Tremblay, Savard et Alie, prix d'entreprise	1,200 00					
Divers paiements—						
Inspecteur	63 00					
Voyages	7 50					
Fret	22 50			1,293 00		
			137,669 34	95,998 92	41,858 04	187 62

RÉCAPITULATION.

New Carlisle	a			4,000 00	4,120 20		120 20
Carleton				2,362 09	2,336 05	26 04	
Isle aux Coudres	c			3,534 50	2,034 50	1,500 00	
Grosse-Isle				3,094 86	3,081 64	13 22	
Anse Saint-Jean				1,050 00	1,034 50	15 50	
Saint-Laurent, enlèvement de chaînes et d'ancres				10,000 00	9,991 11	8 89	
Etang du Nord	c			15,334 89	11,747 52	3,587 37	
Rivière Ouelle				2,500 00	2,499 77	0 23	
Trois Pistoles				3,500 00	3,500 00		
Rivière du Loup (*en bas*)				4,000 00	4,000 00		
Isle aux Grues	c			4,500 00	2,636 18	1,863 82	
Tadousac, réservoirs pour le poisson				2,500 00	2,496 00	4 00	
Rivière Saguenay, améliorations du chenal en aval de Chicoutimi	a			5,000 00	5,067 42		67 42
do élargissement de la Grande Décharge du lac Saint-Jean				4,000 00	3,944 80	55 20	
Baie Saint-Paul	c			6,000 00	4,742 70	1,257 30	
Les Ecureuils	b			1,500 00	1,431 63	68 37	
Yamachiche	c			3,000 00		3,000 00	
Rivière Nicolet	c			15,000 00	594 52	14,405 48	
Rivière Richelieu	c			2,000 00	799 20	1,200 80	
Rivière Saint-Laurent, améliorations du chenal, Montréal et lac Saint-François	c			5,000 00	3,691 30	1,308 70	
Rivière Ottawa, améliorations entre Bristol et Portage du-Fort	c			4,000 00	299 00	3,701 00	
Rivière Yamaska	c			15,000 00	7,008 02	7,991 98	
Sainte-Famille				5,000 00	4,999 78	0 22	
Percé, brise-lames				500 00	499 43	0 57	
Berthier (*en haut*)	c			2,000 00	150 65	1,849 35	
Réparations générales et améliorations, ports et rivières, Québec				10,000 00	10,000 00		
Jetée de Bagotville				2,000 00	2,000 00		
Cap à l'Aigle				1,293 00	1,293 00		
				137,669 34	95,998 92	41,858 04	187 62

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Somme requise pour compléter les travaux entrepris.
b. Cette dépense n'a pas été nécessaire.
c. A reporter, 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port de Cobourg—						
Balance de 1880-81	8,198 94					
	2,481 18					
MOINS—Montant périmé au 30 septembre		5,717 76				
		10,000 00				
Montant du crédit			15,717 76			
Dépenses—						
John Harvey, prix d'entreprise	4,850 00					
A. G. McDonald, bois de construction	167 40					
Impressions	15 40					
Annonces	200 16					
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	2,231 62					
Services comme inspecteur	483 00					
Ferronnerie	14 25					
Loyer	39 00					
Pension	46 50					
Divers	23 37					
A. Hall, pierre	115 50					
E. Leonard, pierre	105 00			8,291 20	7,426 56	
Port de Rondeau—						
Montant du crédit			8,000 00			
Dépenses—						
F. B. McNamee, prix de l'entreprise	6,000 00					
J. McMichael, inspecteur	330 00					

Divers paiements—						
Inspecteur	130 00					
	6,460 00					
MOINS—Remboursement	300 00					
Bort de Kincardine—				6,160 00	1,840 00	
Balance de 1880-81	1,120 45					
MOINS—Montant périmé au 30 septembre 1880	1,120 45					
Montant du crédit			4,000 00			
Dépense—						
Rooklidge et McLaren, prix d'entreprise	2,700 00					
Annonces	282 54					
Impressions	7 53					
Divers paiements—						
Inspecteur	282 50					
Ingénieur	120 00					
Voyages	93 91					
Port de Owen-Sound—				3,486 48	513 52	
(La municipalit ayant fourni $13,000.)						
Montant du crédit		12,000 00				
Crédit supplémentaire		7,500 00				
Dépense—			19,500 00			
P. Larkin, dragage	26,830 00					
Thos. Houth fascines	328 00					
Park et Little, pierre	1,117 60					
Divers paiements—						
Bordereaux	1,641 69					
Ferronnerie	23 40					
Bois de service *a*	1 88					
Port de Collingwood—				29,942 57		10,442 57
Montant du crédit			8,500 00			
Dépense—J. D. Silcox, dragage	8,034 00					
Divers paiements—payé à l'inspecteur	464 00					
Port de Toronto—				8,498 00	2 00	
Balance reportée de 1880-81		5,311 44				
Montant du crédit		12,500 00				
Dépense—			17,811 44			
James Murray, dragage	5,252 00					
Kivas Tully, services	500 00					
J. B. Eads, examen, plans et rapports	5,000 00					
Annonces	53 76					
Impressions	7 82					
A reporter	10,813 58		73,529 20	56,378 25	9,782 08	10,442 57

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	10,813 58		73,529 20	56,378 25	9,782 08	10,442 57
Port de Toronto—*Fin.*						
Divers paiements—						
Frais de voyages	304 25					
Bordereaux	1,649 51					
Services et déboursés	1,438 15					
Surintendant	75 00					
				14,280 49	3,530 95	
Port-Albert—						
Montant du crédit			1,000 00			
Dépense—						
Wm Lee, charbon	126 86					
Divers paiements—						
Ferronnerie	38 23					
Bois de construction	77 25					
Provisions	75 06					
Fascines	3 00					
Câble	20 20					
Bordereau	699 75					
				1,040 35		40 3
Rivière Ottawa—Enlèvement du récif en aval du pont suspendu						
Montant du crédit			5,000 00			
Dépense—						
Perley et Pattee, bois de construction	204 80					
J. R. Booth do	146 81					
R. Mason do	120 40					

T. Birkett, ferronnerie	461 07					
Annonces	5 60					
Divers paiements—						
Bordereau	3,617 79					
Charriage	16 50					
Réparations	82 34					
Ferronnerie	190 45					
Bois de service	87 43					
				4,932 19	66 81	
Port de Portsmouth—						
(La localité a fourni $1,500.)						
Montant du crédit			3,500 00			
Dépense—						
C. Daly, dragage	3,250 00					
Divers paiements—						
Frais de voyages	19 40					
Inspecteur	121 00					
				3,390 40	109 60	
Belleville—						
Montant du crédit			5,000 00			
Dépense—						
A. E. Munson, dragage	4,408 00					
Francis lark, inspecteur	110 50					
Divers paiements—						
Frais de voyages	40 70					
Services et déboursés	390 43					
				4,949 63	50 37	
Goderich—						
Montant du crédit			8,000 00			
Dépense—						
Wm. Lee, bois	402 59					
W. Craig, repas	115 08					
A. Kirkbride, réparer la drague à cuiller	176 46					
Impressions	44 69					
Annonces	137 22					
Divers paiements						
Bordereaux	901 39					
Provisions	195 11					
Réparations	65 47					
Fret	13 32					
Payé pour éteindre l'incendie	10 00					
Etoupe	12 90					
Divers	13 97					
Inspecteur	85 00					
Dragage	213 86					
				2,387 06	5,612 94	
A reporter			96,029 20	87,359 37	19,152 75	10,482 92

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A reporter			96,029 20	87,359 37	19,152 75	10,482 92
Southampton—						
Montant du crédit			2,500 00			
Dépense—						
A. Lindsay, bois de service	1,209 73					
Impressions	6 13					
Divers paiements—						
Bordereaux	1,119 13					
Contre-maître	125 00					
Câble	19 01					
Ferronnerie	21 00					
				2,500 00		
Rapides Neebish—						
Montant du crédit			2,000 00			
Divers paiements—						
Bordereaux				500 00	1,500 00	
Port-Elgin—						
Montant du crédit			10,000 00			
Dépense—						
Sutton et McKnight, prix d'entreprise	1,760 00					
Impressions	6 99					
Annonces	274 44					
Divers paiements—						
Frais de voyages	215 79					
Bordereau	667 64					
Divers déboursés	160 34					
Ferronnerie	14 35					

Fret	4 00					
Frais de port, télégrammes, etc.	7 92					
Loyer	5 00					
Pension	31 50					
Meubles	33 00					
				3,180 97	6,819 03	
Port-Wellington—						
Montant du crédit			2,000 00			
Dépense, nil					2,000 00	
Port-Hope—						
Montant du crédit			6,000 00			
Dépense—						
J. A. Smith, bois de construction	1,303 50					
Chemin de fer de Midland, fret sur bois de construction	336 09					
Boltice O'Neil et Cie, dragage	1,076 54					
O'Neil et Cie, dragage	1,325 60					
G. S. Thompson, pierre	36 00					
Cap. A. Chant, pierre	39 00					
Thos. Leonard, carvelles	258 40					
Divers paiements—						
Bordereau	568 36					
Pierre	140 25					
				5,083 14	916 86	
Pont des Joachims— (Ontario et Québec, payant chacune $4,000.)						
Montant du crédit			8,000 00			
Dépense—						
Annonces	140 38					
Impressions	12 74					
Divers paiements—						
Traduction des devis	4 50					
				157 62	7,842 38	
Port-Stanley—						
Montant du crédit			1,000 00			
Dépense—						
John Ellison, exhausser la jetée				600 00	400 00	
Port de Thornbury—						
Montant du crédit			7,000 00			
Dépense—						
R. Reid, prix de l'entreprise	2,700 00					
Annonces	215 32					
Impressions	8 47					
Divers paiements—						
Services d'inspecteur	302 50					
do d'ingénieur	131 50					
Frais de voyages	112 19					
				3,469 98	3,530 02	
A reporter			134,529 20	102,851 08	42,161 04	10,482 92

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ 5ts.
Report			134,529 20	102,851 08	42,161 04	10,482 92
Réparations générales, ports, etc.—						
Balance de 1880-81		1,476 44				
MOINS—Montant périmé le 30 septembre		857 26				
		619 18				
Montant du crédit		6,000 00				
			6,619 18			
Dépense—						
Geo. Corbett, ferronnerie	212 75					
A. Thompson, réparations	10 00					
P. Larkin, services de remorqueur	100 00					
Papeterie	1,131 18					
Impressions	141 54					
Divers paiements—						
Impressions	9 00					
Frais de voyages	446 23					
Ferronnerie	96 05					
Télégrammes	124 08					
Fret	0 25					
Services d'ingénieur	60 00					
Bordereaux et divers	68 10					
Commis surnuméraire et transcription	3,773 65					
Messagers surnuméraires	310 00					
Services de dessinateurs	198 50					
				6,681 33		62 15

Petit-Courant—						
Balance depuis 1880-81			5,183 78			
Dépense				5,183 78		
			146,332 16	114,716 19	42,161 04	10,545 07

RÉCAPITULATION.

Port de Cobourg	*a*			15,717 76	8,291 20	7,426 56	
Port de Rondeau	*a*			8,000 00	6,160 00	1,840 00	
Port de Kincardine	*a*			4,000 00	3,486 48	513 52	
Port d'Owen-Sound	*b*			19,500 00	29,942 57		10,442 57
Port de Collingwood				8,500 00	8,498 00	2 00	
Port de Toronto	*a*			17,811 44	14,280 49	3,530 95	
Port-Albert	*f*			1,000 00	1,040 35		40 35
Rivière Ottawa				5,000 00	4,933 19	66 81	
Port de Portsmouth	*c*			3,500 00	3,390 40	109 60	
Port de Belleville				5,000 00	4,949 63	50 37	
Port de Goderich	*a*			8,000 00	2,387 06	5,612 94	
Port de Southampton				2,500 00	2,500 00		
Rapides Neebish	*a*			2,000 00	500 00	1,500 00	
Port-Elgin	*a*			10,000 00	3,180 97	6,819 03	
Port de Wellington	*d*			2,000 00		2,000 00	
Port-Hope	*e*			6,000 00	5,083 14	916 86	
Pont des Joachims	*a*			8,000 00	157 62	7,842 38	
Port-Stanley	*a*			1,000 00	600 00	400 00	
Port de Thornbury	*a*			7,000 00	3,469 98	3,530 02	
Réparations générales, ports, etc	*f*			6,619 18	6,681 33		62 15
Petit-Courant				5,183 78	5,183 78		
				146,332 16	114,716 19	42,161 04	10,545 07
Moins—Montant dépensé en sus du crédit						10,545 07	
Montant net non dépensé						31,615 97	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a A reporter, 1882-83.
b Couvert par le crédit de $13,000, déposé par la corporation d'Owen-Sound, 5 janvier 1881.
c Cette dépense n'a pas été nécessaire.
d L'ouvrage n'a pas été poussé aussi rapidement qu'on l'espérait.
e L'ouvrage n'a pas été poussé aussi rapidement qu'on l'espérait.
f Requis pour compléter les travaux entrepris.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière-Rouge, montant du crédit			7,000 00			
Dépense ..... Nil.					7,000 00	
Fairford et rivière à la Falle-de-Perdrix			4,000 00			
Dépense, Thos. Guérin, bordereau, etc	3,900 77					
Divers paiements, services	50 66					
				3,951 43	48 57	
Réparations générales et améliorations						
Balance depuis 1880-81		981 00				
Moins montant perimé le 30 septembre		981 00				
Montant du crédit			1,000 00			
Dépense, J. P. M. Lecourt, voyages	160 00					
Divers paiements, télégrammes	223 39					
				383 39	616 61	
			12,000 00	4,334 82	7,665 18	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
J. H. P. GIBSON

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

6—19

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière Saskatchewan			20,000 00			
Dépenses—						
Thos. Guérin, appointements	492 00					
do loyer	20 85					
do nettoyage de bureau	2 00					
do voyages	32 50					
Impressions	69 63					
Divers paiements, services	97 50					
				714 48	19,285 52	
			20,000 00	714 48	19,285 52	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Réparations générales et améliorations—						
Balance de 1880-81	.....	676 14				
Total périmé le 30 septembre	.....	676 14				
Montant du crédit	.....	.....	2,000 00			
Dépenses —						
Payé pour usage de chalans	215 00					
Bordereau	165 25					
Divers paiements, transcription	642 91					
		.....	.....	1,023 16	976 84	
Rivière Courtenay—						
Montant du crédit	.....	.....	500 00			
Dépenses—						
Nolisement du vapeur "Maude"	454 80					
Gages	13 00					
Charriage de poudre	1 25					
Louage de voiture	4 00					
Câble	1 60					
		.....	.....	474 65	25 35	
Port de Victoria—						
Montant du crédit	.....	.....	6,500 00			
Dépenses—						
Bordereau	1,005 29					
Approvisionnements	440 26					
Matières explosives	9 00					
Bois de service	20 06					
Ouvrage de forge	77 35					
Ferronnerie	1 83					
Câble	63 45					

Bois et charbon	30 50					
Eau	20 00					
Egoût	11 00					
Réparer la pompe à air	4 00					
Services professionnels	3 25					
F. C. Gamble, déboursements	100 00					
				1,785 99	4,714 01	
			9,000 00	3,283 80	5,716 20	

RÉCAPITULATION.

PORTS ET RIVIÈRES, MANITOBA.						
Rivière Rouge *a*			7,000 00		7,000 00	
Fairford et rivière de la Falle-de-Perdrix *b*			4,000 00	3,951 43	48 57	
Réparations et améliorations générales *c*			1,000 00	383 39	616 61	
			12,000 00	4,334 82	7,665 18	
PORTS ET RIVIÈRES, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.						
Rivière Saskatchewan			20,000 00	714 48	19,285 52	
PORTS ET RIVIÈRES, COLOMBIE-BRITANNIQUE.						
Réparations et améliorations générales			2,000 00	1,023 16	976 84	
Rivière Courtenay			500 00	474 65	25 35	
Port de Victoria			6,500 00	1,785 99	4,714 01	
			9,000 00	3,283 80	5,716 20	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Les travaux n'ont pas été commencés.
b. Non requis.
c. A reporter, 1882-83.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES EN GÉNÉRAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Montant du crédit			6,000 00			
Dépense—						
Papeterie	358 64					
Frais de voyages	182 76					
Plans de dessinateurs	146 00					
Frais de messageries	1 85					
Raquettes	9 20					
Instruments	2 90					
Ferronnerie	15 00					
Fret	7 46					
Messagers surnuméraires	117 50					
Trancription	5,242 04					
				6,083 35		83 35
			6,000 00	6,083 35		83 35

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

SOMMAIRE.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouvelle-Ecosse	62,172 11	46,637 45	15,534 66	
Ile du Prince-Edouard	45,823 53	21.181 40	24,642 13	
Nouveau-Brunswick	79,907 13	28,512 26	51,394 87	
Ports et rivières en général, provinces maritimes	10,372 57	9,806 44	566 13	
Québec	137,669 34	95,998 92	41,670 42	
Ontario	146,332 16	114.716 19	31,615 97	
Manitoba	12.000 00	4,334 82	7,665 18	
Territoires du Nord-Ouest	20,000 00	714 48	19,285 52	
Colombie-Britannique	9,000 00	3,283 55	5,716 45	
Ports et rivières en général	6,000 00	6,083 35	.....	83 35
	529,276 84	331,268 86	198,007 98	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON,

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Nouvel outillage de dragage—						
Montant du crédit			14,200 00			
Dépenses—						
John Date, appareils pour chacun des dragueurs "Canada" et "St Lawrence"		965 50				
D. et A. Campbell, prix d'entreprise pour chalans		2,000 00				
J. R. Arnoldi, frais de voyages		280 00				
				3,236 50	10,963 50	
Dragueurs réparés—						
Montant du crédit		22,000 00				
Crédit supplémentaire		9,000 00				
			31,000 00			
Dépenses—						
Gratton et Allard, cabine sur le "Nipissing"	425 00					
do réparations à la "Queen of Canada"	266 00					
Askwith et Neville, cabine au remorqueur "Denis"	212 00					
Calvin et fils, bois de construction	868 49					
Perley et Pattee, bois de construction	466 17					
E D'Amour, ferronnerie	108 93					
Seegmiller et Cie, ferronnerie	316 13					
C. Crabb, ferronnerie	165 03					
Crystal et Black, réparations à la chaudière	255 00					
George Graham, réparations au dragueur "Challenge"	2,444 00					
Isaac J. Olive, entreprise du nouveau chalan "New Dominion"	3,150 00					
John Date, poids pour scaphandre	30 00					
J. R. Arnoldi, frais de voyages	16 21					
Dépenses par McCorde et Seeley—						
A compte du dragueur "St. Lawrence"	3,766 73					
do do "Cap Breton"	2,267 40					

do "Geo. McKenzie."	1,611 07				
do "Canada."	3,442 68				
do "New Dominion."	910 53				
do "Prince Edward."	1,000 46				
Annonces	101 78				
Dépense par l'hon. M. Trutch, Colombie-Britannique	2,113 65				
Divers paiements—					
Bordereau	468 85				
Transport	14 15				
Réparer la pompe	40 67				
Boyaux	17 50				
Treuil	78 48				
		.....	.....	24,556 91	6,443 09
Dragage, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick—					
Montant du crédit	.....	.....	42,000 00		
Dépense—					
Harrison et Burbridge, services professionnels	.....	223 93			
W. H. Tuck do	.....	318 50			
A. A. Stockton do	.....	185 50			
Dépense par McCordock et Seely—					
A compte du dragueur "New Dominion"	5,642 75				
do "St. Lawrence"	9,631 99				
do "Canada"	6,092 18				
do "Cape Breton"	6,689 39				
do "Prince Edward"	7,890 19				
do "Geo. McKenzie"	2,217 66				
A compte du personnel du bureau	2,832 00				
do de touage, Windsor, N.E	150 00				
Divers paiements—		41,146 16			
Impressions	8 00				
Services professionnels	25 00				
		33 00			
			.....	41,907 09	92 91
Dragage, Québec—					
Montant de la balance de 1880-81	.....	3,440 23			
do du crédit	.....	20,000 00			
			23,440 23		
Dépense—					
Hickler et Cie, dragage	952 00				
John Heney do	795 00				
W. J. Pope et Cie do	2,015 35				
H. J. Beemer do	375 00				
Cie de Navigation de Laprairie, touage	110 00				
J. Simpson, mettre les chalans et les dragueurs en hivernage	225 00				
F. Clemow, charbon	147 66				
G. R. Prowse, plomberie	28 29				
A reporter	4,648 30	.....	110,640 23	69,700 50	17,499 50

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, etc, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Report	4,618 30		110,640 23	69,700 50	17,499 50	
Dragage, Québec—*Fin.*						
Dépense—*Fin.*						
Wm. Howe, peinturage	805 37					
Frothingham et Workman, ferronnerie	81 70					
Geo. Brush, ferronnerie	20 07					
J. R. Esmonde do	90 67					
E. D'Amour do	47 79					
Geo. Bailey do	79 98					
Thos. Birkett do	446 13					
Peinturage	7 06					
J. R. Arnoldi, frais de voyages	852 19					
do appointements	370 00					
Divers paiements—						
Bordereaux	8,115 98					
Transport	171 05					
Ferronnerie	153 16					
Bois de construction	81 57					
Charbon et bois	280 14					
Touage	157 10					
Graisse, huile, etc	188 32					
Voyages	236 58					
Déboursés	1,197 55					
				18,030 71	5,409 52	
Dragage—Ontario—						
Montant de la balance de 1880-81		259 31				

Montant du crédit		12,000 00				
			12,259 31			
Dépenses—						
James Murray, dragage	6,064 50					
C. Daly do	1,040 00					
A. E. Munson do	468 00					
Odette et Wherry, touage	445 00					
Geo. Marks et Cie. bois	164 55					
A. McKinnon, repas	125 55					
J. R. Arnoldi, frais de voyages	135 83					
do appointements	390 00					
Divers paiements—						
Bordereau	1,008 77					
Frais de voyages	100 89					
Combustible	20 00					
Services de l'inspecteur	139 85					
Touage	73 00					
Mécanicien et charretier	304 33					
Commis des travaux	12 00					
Déboursés	237 83					
				10,730 10	1,529 21	
Dragage—Colombie-Britannique—						
Balance de 1880-81	2,454 72					
Moins le montant périmé le 30 septembre	2,294 72					
		160 00				
Montant du crédit		7,500 00				
			7,660 00			
Dépenses—						
Vapeur "Sir J. Douglas," touage	190 37					
Chèques de l'hon. J. W. Trutch	8,151 17					
				8,341 54		681 54
Dragage en général—						
Balance de 1880-81	5,000 00					
Moins le montant périmé le 30 septembre	4,223 26					
		776 74				
Montant du crédit		5,000 00				
			5,776 74			
Dépenses—						
Odette et Wherry, touage	418 00					
W. F. MacCoy, services professionnels	494 26					
A. A. Stockton do	303 55					
Impressions	87 51					
Déboursés, officiers locaux	98 11					
Dépenses par McCordock et Seely	2,852 12					
A reporter	4,253 55		136,336 28	105 802 85	24,438 23	681 54

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	4,253 55	.....	136,336 28	106,802 85	24,438 23	681 54
Dragage en général—*Fin.*						
Divers paiements—						
Bordereau	267 78					
Ferronnerie	9 09					
Réparations	73 52					
Divers paiements	20 35					
Dessinateurs	259 00					
	4,883 29					
MOINS—Remboursement	15 80					
		.....	.....	4,867 49	909 25	
			136,336 28	111,670 34	25,347 48	681 54

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Glissoirs et estacades en général—						
Montant du crédit	14,550 00					
Crédit supplémentaire, compensation à Patrick McHale pour dommage causé à sa terre en construisant une digue près de la tête des glissoirs des Chats, Rivière Ottawa	435 00					
Dépense—		.....	14,985 00			
Travaux du Saint-Maurice—						
L. E. Gervais, main-d'œuvre, etc.	1,702 26					
Annonces	132 11					
Impressions	9 81					
Travaux de la Trent—		1,844 18				
Bordereau	.....	645 10				
Travaux de la rivière Saguenay—						
Bordereau	.....	682 40				
Travaux de la rivière Saint-Maurice—						
Annonces	.....	40 90				
Glissoirs en général—						
Bordereaux	.....	1,736 10				
Travaux de la rivière Ottawa—						
Patrick McHale, dommage à sa terre	.....	435 00				
Travaux de la rivière Madawaska—						
Wm. McKay, bois de construction	.....	4,317 81				
			.....	9,701 49	5,283 51	
			14,985 00	9,701 49	5,283 51	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PONTS ET CHAUSSÉES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pont suspendu Union, Ottawa, etc.—						
Montant du crédit		4,000 00				
Crédit supplémentaire		1,000 00				
			5,000 00			
Dépense—						
George Crain, solde du prix d'entreprise	4,890 00					
Annonces	22 80					
				4,912 80	87 20	
Chemin de Métapédia—						
Crédit supplémentaire, pour solder D. Fraser, et règlement final de sa réclamation (revoté)			233 80			
Dépense—						
D. A. Fraser, solde de toutes réclamations pour tenir un chemin en bon état, du 1er novembre 1875 au 31 mai 1876				223 80	10 00	
			5,233 80	5,136 60	97 20	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Télégraphes terrestres et câbles sous-marins—service des côtes maritimes et des îles des riv. d'en bas et du golfe St-Laurent et des provinces maritimes :—						
Prolong. du réseau télégraphique sur les côtes et les îles du bas du fleuve et du golfe St-Laurent, de la B. St-Paul à Bersimis, avec emb. j. Chicoutimi—						
Montant du crédit	10,000 00					
Créd. suppl. p. compl. les lig. de tél. j. Mille-Vaches et celles des prov. marit	4,510 00					
		.....	14,510 00			
Dépense—						
Frs. Gauthier, distribuer des poteaux	621 46					
J. U. Gregory, déboursés	69 32					
Compagnie manufacturière de caoutchouc, câbles	834 70					
Divers paiements—						
Services	46 00					
Frais de voyages	12 25					
Compagnie de télégraphe du Grand Nord-Ouest, const. de la ligne.	9,465 80					
do do instruments	627 30					
		.....	.....	11,676 83	2,833 17	
Nouveau câble sous-marin entre l'île Vancouver et la terre ferme, *viâ* Nanaïmo et la Pointe Grey						
Montant du crédit	.....	.....	4,800 00			
Dépense—						
Services du vapeur "Sir James Douglas."	1,500 00					
Déboursés par l'hon. J. W. Trutch	3,209 51					
		.....	.....	4,709 51	90 49	
A reporter	4,709 51	.....	19,310 00	16,386 34	2,923 66	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	4,709 51		19,310 00	16,386 34	2,923 66	
Sémaphore devant mettre la ligne télégraphique qui relie Canso et Halifax, côte orient. de la N.-Ecosse, en correspond. avec les îles en face de cette côte.						
Montant du crédit			12,500 00			
Dépense—						
T. Robinson, sémaphores	2,702 19					
B. Batson, sémaphores	900 00					
D. Shaw, transport de sémaphores	223 75					
F. N. Gisborne, frais de voyages	200 00					
Annonces	18 90					
Divers paiements—						
Plan de sémaphores	20 00					
Faire des do	75 50					
Transport	1 13					
Instructeur de télégraphe	41 15					
Dessins coloriés	90 00					
Rondelles	8 61					
Traduction de devis	5 00					
Frais de voyages	200 00					
				4,486 23	8,013 77	
Ligne télégraphique reliant le phare de Port-aux-Basques au phare et à la station de télégraphe du Cap Ray, Terreneuve						
Montant du crédit			1,750 00			
Non dépensé					1,750 00	
Pose du câble à travers le détroit de San Juan de Fuca, de Beechy Bay, île Vancouver, à Crescent Bay			2,500 00			
Somme non dépensée					2,500 00	

Service des télégraphes et signaux en général—						
Montant du crédit	5,000 00					
Crédit supplémentaire	2,500 00					
		.....	7,500 00			
Dépense—						
J. Frame, pour instruments	291 54					
J. Stevenson, pavillons de signaux	33 58					
Cie manufacturière de caoutchouc, batteries	186 64					
J. R. Atchison, construction de chemin de ceinture	536 78					
J. U. Gregory, déboursés	1,249 65					
do pour services	150 00					
Impressions	185 83					
Joseph Faulem, appointements	116 67					
F. N. Gisborne, do	729 20					
Divers paiements—						
Surintendant, dessinateurs, etc.	893 32					
Télégrammes	255 49					
Voyage	126 50					
Déménagement de bureau	13 75					
Faire une estampe et gravure	19 00					
Télescope, etc	76 30					
Préparations chimiques	42 03					
Réparer le mât de pavillon	3 00					
Code de signaux	5 00					
Fret	33 91					
Impressions	3 25					
Commis surnuméraire	80 00					
Divers déboursés	272 72					
Spottiswoode et Cie, code de signaux	23 36					
Cie de télégraphe du Grand Nord-Ouest, bulletins de pêcheries	1,500 00					
D. Davidson, douilles et toiles à pavillons	22 88					
Reynolds et fils, télescopes	281 29					
Papeterie	122 58					
		.....	.....	7,254 27	245 73	
			43,560 00	28,126 84	15,433 16	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, TÉLÉGRAPHES, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.		—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
DRAGAGE—							
Nouvel outillage de dragage	*a*			14,200 00	3,236 50	10,963 50	
Dragueurs, réparations	*a*			31,000 00	24,556 91	6,443 09	
Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick				42,000 00	41,907 09	92 91	
Québec	*a*			23,440 23	18,030 71	5,409 52	
Ontario	*a*			12,259 31	10,730 10	1,529 21	
Colombie-Britannique	*b*			7,660 00	8,341 54		681 54
En général	*c*			5,776 74	4,867 49	909 25	
				136,336 28	111,670 34	24,665 94	
GLISSOIRS ET ESTACADES, EN GÉNÉRAL	*a*			14,985 00	9,701 49	5,283 51	
PONTS ET CHAUSSÉES	*c*			5,233 80	5,136 60	97 20	
TÉLÉGRAPHES—							
Prolongement de télégraphe, baie Saint-Paul à Bersimis et Chicoutimi	*a*			14,510 00	11,676 83	2,833 17	
Câble sous-marin, Colombie-Britannique, Vancouver et terre ferme	*c*			4,800 00	4,709 51	90 49	

Sémaphores, provinces maritimes	a	.....	.....	12,500 00	4,486 23	8,013 77
Télégraphe reliant le Port-aux-Basques et le Cap Ray	c	.....	.....	1,750 00	.....	1,750 00
Pose du câble à travers le détroit de San Juan	c	.....	.....	2,500 00	.....	2,500 00
Service des télégraphes et signaux en général	c	.....	.....	7,500 00	7,254 27	245 73
				43,560 00	28,126 84	15,433 16

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
J. H. P. GIBSON

a. Montant reporté à l'année 1882-83.
b. Crédit insuffisant.
c. Cette dépense n'a pas été nécessaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à DIVERS TRAVAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu—						
Balance reportée de 1880-81	1,936 55					
Moins—montant périmé le 30 septembre	192 21					
		1,744 34				
Montant du crédit		10,000 00				
			11,744 34			
Dépenses—						
T. E. Normand, prix d'entreprise	3,300 00					
A. Réaume, bois de service	302 70					
J. Soulière, fils, enlever des cailloux	179 18					
T. Guérin, appointements et déboursés	301 75					
J. McG. Roney, réparer le pont	400 00					
Bordereau	200 00					
Divers paiements—						
Ferronnerie	40 32					
Frais de voyages	13 50					
Dresser des plans	50 00					
Inspecteur	145 00					
Services professionnels	50 00					
Divers déboursés	750 00					
Bordereaux	4,387 79					
				10,120 24	1,624 10	
Arpentage et inspections—						
Balance de 1880-81	771 05					
Montant du crédit	25,000 00					
Crédit supplémentaire	1,500 00					
			27,271 05			

Dépense—					
National Manufacturing Co., tentes	294 60				
H. F. Perley, théodolite	180 00				
Hearn et Harrison, instruments	173 75				
Roger et Chernoviz, livres	118 68				
J. McIntosh, ferronnerie	718 38				
E. G. Laverdure, ferronnerie	15 90				
Cie de remorqueurs de Québec et Lévis, services de vapeur	2,150 00				
Thomas Guérin, déboursés	2,169 80				
E. P. Bender, frais de voyages	153 00				
R. Steckel do	122 59				
Richard et Larose, couvertures	45 00				
J. Charette, main-d'œuvre	103 93				
C. Darveau, impressions	110 00				
C. F. Roy, ingénieur	345 00				
J. E. Boyd, frais de voyages	18 00				
F. C. Gamble, déboursés	40 00				
J. W. Trutch do	781 89				
Impressions	64 57				
Papeterie	641 76				
Divers paiements—					
Frais de voyages	2,396 80				
Ingénieurs et dessinateurs	2,193 15				
Bordereaux	9,851 57				
Ferronnerie	343 41				
Loyer	222 19				
Provisions	342 28				
Divers déboursés	3,463 81				
		.....	.....	27,060 09	210 96
Arbitrages et sentences arbitrales—					
Balance de 1880-81	.....	837 69			
MOINS—Périmé le 30 septembre	.....	337 69			
		500 00			
Montant du crédit	.....	5,000 00			
Dépense—			5,500 00		
James Cowan, services comme arbitre	1,000 00				
L'hon. I. Buchanan do	1,000 00				
do frais de voyages	200 00				
Chas. Thibault, services comme secrétaire	1,200 01				
B. L. Doyle, services professionnels	397 12				
J. N. Ritchie do	100 00				
Divers paiements—Télégrammes	4 38				
		.....	.....	3,901 51	1,598 49
Fort Dufferin, Pointe du Nègre, N.B.—					
Montant du crédit	.....	.....	5,000 00		
Dépense—Annonces	.....	.....	.....	48 38	4,951 61
A reporter	.....	.....	49,515 39	41,130 22	8,385 16

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à DIVERS TRAVAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			49,515 39	41,130 22	8,385 16	
Travaux et édifices militaires, réparations, améliorations et construction—						
Montant du crédit	35,682 00					
Crédit supplémentaire pour couvrir la balance du prix des machines pour la fabrique de cartou ches	1,000 00					
			36,682 00			
Dépense—						
J. Waddell, prix d'entreprise	1,908 00					
A. Rousseau do	1,500 00					
Henry Hatch do	3,391 23					
N. Piton do	2,420 00					
Carrier, Lane et Cie, ferronnerie	4,418 79					
J. Muckleston et Cie do	36 11					
R. M. Horsey do	53 85					
W. M. Drennan do	20 65					
W. Allan, plomberie	234 15					
J. G. Baston do	306 41					
B. Leonard, peinturage	274 47					
T. McMahon do	130 53					
W. McRossie, bois de construction	57 74					
W. B. et S. Anglin, bois de construction	195 83					
M. Martin, clôturage	498 00					
G. Newlands et fils, réparations	1,539 28					
Sam. Jenkins do	182 00					
John McMahon do	506 00					
Thos. Overend do	1,681 00					
Grant et Golly do	1,474 03					

Power et Fils, main-d'œuvre	676 02					
Alphonse Raza, architecte	221 25					
Jos. Mathieu, meubles	356 55					
Frais de voyages	27 25					
Impressions	5 80					
Annonces	26 40					
Divers paiements	1,120 87					
				23,262 21	13,419 79	
			86,197 39	64,392 43	21,804 96	

RÉCAPITULATION.

Divers travaux non ailleurs spécifiés	*a*			11,744 34	10,120 24	1,624 10	
Relevés et inspections	*c*			27,271 05	27,060 09	210 96	
Arbitrages et sentences arbitrales	*c*			5,000 00	3,901 51	1,098 49	
Fort Dufferin, Pointe du Nègre, N.B.	*a*			5,000 00	48 38	4,951 62	
Travaux et édificess militaires	*a*			36,682 00	23,262 21	13,419 79	
				85,697 39	64,392 43	21,304 96	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
J. H. P. GIBSON.

a. Reporté à l'année 1882-83.
c. Cette dépense n'a pas été nécessaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—DÉPENSE.

LISTE des paiements pour ANNONCES, à compte du ministère des travaux publics.

	$ cts.
Aylmer Times	84 87
Arnprior Chronicle	10 60
Albert Maple Leaf	17 88
Arnprior Canadian Times	10 45
Brantford Courier	52 80
Belleville Intelligencer	50 26
Berlin News	82 04
Bryson—Pontiac Advance	4 20
Brantford Telegram	59 34
Bradford Witness	36 20
Brampton Conservator	10 64
Berthier, La Rivière Nord	4 94
Carleton Place Central Canadian	47 78
Chatham World	25 77
Cobourg Sentinel Star	25 42
Chatham Star	28 00
Clinton—Huron Record	8 60
Collingwood Messenger	3 80
do Enterprise	10 08
Cornwall Reporter	12 00
Charlottetown Examiner	30 30
do Presbyterian	18 90
Chatham Planet	10 50
Dundas Standard	8 36
Digby Courier	8 00
Emerson International	19 80
Eganville Enterprise	12 64
Exeter Times	17 06
Fredericton Capital	58 40
do Reporter	63 60
do Farmer	41 60
Guelph Herald	158 20
Glengarry Times	4 60
Goderich News	17 54
do Star	29 76
Halifax Herald	83 50
Hull Despatch	143 79
Hamilton Spectator	118 05
Halifax Watchman	9 60
do Mail	22 40
Hastings Star	5 32
Hopewell Maple Leaf	24 30
Halifax Church Guardian	5 70
do New Era	35 10
Joliette, Gazette de	22 24
Keenansville Sentinel	11 02
Kingston Daily News	91 84
Kincardine Standard	26 64
Lévis, Le Quotidien	54 98
Listowel Perth Volksfriend	9 20
Lunenburg Progress	2 80
Listowel Standard	9 20
A reporter	1,760 61

	$ cts.
Report	1,760 61
Legal News	7 20
London Free Press	18 70
do Herald	50 70
Lindsay Warder	12 24
London Catholic Record	28 00
Liverpool Times	4 94
Montreal, Le Courrier	238 05
do Gazette	315 20
do Le Monde	165 54
do Post	189 60
do La Minerve	197 85
do Journal of Commerce	30 20
do Shareholder	222 30
do Illustrated News	38 20
do Spectator	50 30
Morrisburg Courrier	11 76
Mitchell Advocate	38 44
Mount Forrest Advocate	3 80
Moncton Times	72 68
Milton News	5 20
Nicolet, Le Messager	27 84
New Westminster D. P. Herald	16 80
North Sydney Herald	2 56
New Westminster Mainland Guardian	22 00
Newcastle Advocate	33 98
Ottawa Herald	272 55
do Citizen	287 75
do Orange Lily	88 54
do Le Canada	220 75
do Industrial World	88 00
Oshawa Vindicator	3 90
Owen Sound Times	8 40
Pembroke Standard	29 64
Pontiac Advance	3 80
Port Hope Times	12 48
Peterborough Review	8 00
Palmerston Telegraph	8 16
Portage La Prairie Marquette Rev.	16 56
do Tribune	21 80
Petrolia Petroleum Advertiser	10 32
Prescott Messenger	6 40
Picton Standard	3 52
Paris Star	4 18
Peterborough Times	27 36
Port Elgin Busy Times	7 84
Québec, L'Evénement	84 64
do Chronicle	175 05
do Le Journal	163 55
do Le Nouvelliste	133 80
do Le Canadien	144 55
do Budget	27 69
do Courrier de Montmagny	51 40
do Courrier du Canada	161 35
do Morning Chronicle	72 75
A reporter	5,709 42

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—DÉPENSE—*Fin.*

LISTE des paiements pour ANNONCES, à compte du ministère des travaux publics.

	$ cts.		$ cts.
Report	5,709 42	Report	6,541 35
Québec, Daily Telegraph	138 55	Sorel News	24 37
do Le Cultivateur	30 90	Strathroy Dispatch	9 12
		Shediac Acadian	65 52
Rapid City Standard	21 40		
Richmond Guardian	3 60	Toronto Mail	259 60
Richmond Hill Herald	12 76	do National	136 90
		do Monetary Times	8 00
Sackville Post	8 00	do Grip	8 00
Stellarton Trades Journal	2 50	do Irish Canadian	71 40
St-Jean, N.-B., Daily News	150 25	do Advertiser	8 40
do Weekly Sun	9 20	do Sentinel	17 10
do Intelligencer	29 10	do Evening News	113 68
do Christian Visitor	21 20	do Telegram	85 60
St-Jean, Qué., Daily News	10 92	do Evangelical Churchman	1 75
St-Jean, Voix du Peuple	29 70	Trois-Rivières, Le Constitutionel	73 95
do Echo d'Iberville	10 79	Truro Sun	13 04
St-Jérôme, Le Nord	4 94	Trois-Rivières, Journal	73 95
St. Catharines' Visitor	7 60	Thornbury Standard	3 80
St. Stephen Courrier	44 50		
St. Anne Gazette	5 60	Victoria Colonist	22 00
St. Mary's Journal	4 40	do Standard	22 00
St. Thomas' Times	15 28		
St. Andrews' Pilot	21 76	Watford Guide News	9 12
St-Hyacinthe, Le Courrier	31 84	Welland Telegraph	6 30
St. Catharines' Journal	8 36	Windsor Review	49 80
Sherbrooke, Pionnier	19 94	Woodstock Free Press	18 18
Sorel, Le Sorelois	55 96	Windsor Mail	3 44
Stratford Herald	11 96	West Lynne Manitoba Times	25 12
Sherbrooke Gazette	4 94	Wingham Advance	4 60
Stratford Times	52 22	Winnipeg Times	44 72
Seaforth Sun	4 60		
Sarnia Canadian	31 12	Yorkville News	13 80
Sydney, C.B., Advocate	15 76	do Times	4 20
Summerside Progress	12 55	Yale Inland Sentinel	8 00
A reporter	6,541 35		7,746 81

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Dépensé.	Accordé.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
VAPEURS FÉDÉRAUX.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Entretien et réparations des vapeurs *Napoléon III*, *Newfield*, *Druid*, *Glendon*, *Sir James Douglass* et *Northern Light* ..... *a*	114,590 88	.....	120,000 00			
MOINS—Remboursements	11,550 58	.....	.....	103,040 30	16,959 70	
Somme reçue pour entretenir un vapeur devant remplacer le *Lady Head*, *La Canadienne*	.....	15,000 00				
Crédit supplémentaire	.....	12,000 00	27,000 00	26,965 40	34 60	
Pour pourvoir à la dépense occasionnée par le navire-école *Charybdis* ..... *b*	.....	.....	12,000 00	5,350 03	6,649 97	
Examens des capitaines et seconds ..... *c*	.....	.....	4,250 00	3,982 01	267 99	
Achat de canots et appareils de sauvet., et récomp. pour sauv. de vie ..... *d*	.....	.....	3,000 00	2,213 01	787 99	
Enquêtes sur les naufrages et accidents et recueillir des renseignements sur les sinistres maritimes ..... *e*	.....	.....	1,500 00	863 19	636 81	
Dépenses d'enregistrement des navires en Canada ..... *f*	.....	500 00				
Crédit supplémentaire	.....	1,901 59	2,401 59	2,013 28	388 31	
Police riveraine de Montréal et de Québec	.....	35,500 00				
Crédit supplémentaire	.....	7,000 00	42,500 00	42,316 56	183 44	
Enlèvement des obstacles à la navigation des rivières ..... *g*	.....	.....	1,500 00	1,116 51	383 49	

Revenu—	
Vapeurs fédéraux	$16,744 60
Capitaines et seconds	1,866 44
Police de rade	21,420 33
Total	40,031 37

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

---

a. Estimation approximative. On remarquera que cette dépense a été réduite de $11,550.88, dont $9,000.00 étaient affectés au steamer *Newfield* lorsqu'il était employé au service du câble, et $2,550.59 au *Sir James Douglas* employé au même service dans la Colombie-Anglaise, ces sommes ayant été remboursées par le département des Travaux publics.

b. Solde dépensé depuis l'expiration de l'exercice. Le règlement de quelques-uns des comptes concernant le *Charybdis* a été cause que le paiement a été ainsi différé.

c. d, e, f, g. Estimation approximative.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR-*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Détails de la dépense des vapeurs fédéraux—				
Napoléon III	.....	28,168 52		
Druid	.....	16,755 46		
Newfield	27,579 83			
MOINS—Remboursements	9,000 00			
		18,579 83		
Glendon	.....	7,119 91		
Northern Light	.....	23,911 97		
Sir James Douglas	11,055 19			
MOINS—Remboursements	2,550 58			
		8,504 61		
Entretien et réparations de *La Canadienne*	.....	26,965 40		
Pour pourvoir aux dépenses relatives au navire-école *Charybdis*	.....	5,350 03		
Total, vapeurs fédéraux	.....	135,355 73		
Subventions postales (en vertu du crédit)—				
Communication à la vapeur entre Saint-Jean et Halifax, *viâ* Yarmouth	10,000 00	10,000 00		
Communication à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur	10,000 00	10,000 00		
Communication à la vapeur entre San Francisco et Victoria	17,640 00	17,640 00		
Communication à la vapeur avec les Iles de la Madeleine *a*	7,800 00	5,100 00	2,700 00	
Communication à la vapeur entre le Grand Manan, N.B., et la terre ferme *b*	3,000 00	990 00	2,010 00	
Subvention aux vapeurs entre le Canada, le Brésil et les Antilles *c*	50,000 00	12,166 67	37,833 33	
Subvention aux vapeurs entre Liverpool et St. Jean, et Liverpool et Halifax *d*	25,000 00	.....	25,000 00	
Subvention au vapeur entre la France et Québec *e*	50,000 00	.....	50,000 00	
Chemin de fer Intercolonial, transport des malles entre Campbelltown et Gaspé	8,000 00	8,000 00		
Service de vapeurs entre Mulgrave et la baie de l'Est	6,000 00	6,000 00		
Service de vapeurs entre le cap Canseau et Port Hood	2,000 00	2,000 00		
Service de vapeurs entre Halifax et la Malbaie et Charlottetown	3,000 00	3,000 00		
Service de vapeurs entre Halifax et Saint-Pierre	2,000 00	2,000 00		
Subvention aux vapeurs entre l'Ile du Prince-Edouard et la Grande-Bretagne, 5 voyages	7,500 00	7,500 00		
Autorisé par la loi—				
Subvention annuelle à la Cie de paquebots de Montréal (36 Vic., c. 33)	126,533 33	126,533 33		
	328,473 33	210,930 00		
Balance non dépensée	.....	.....	117,543 33	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

DÉPARTEMENT DES POSTES,
OTTAWA, 1er décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour, renfermant un état de la dépense de ce département pour les subventions postales et demandant une explication de la différence entre cette dépense et le crédit y affecté.

En réponse, je vous informe, à l'égard de l'item de $2,700 (*a*), que partie de ce service a été fait par goëlette, et qu'il coûte en conséquence moins que par steamer. Quant à l'item de $2,010 (*b*), l'entrepreneur n'a pas fourni un steamer de la classe voulue. Voilà pourquoi la dépense a été inférieure au chiffre des prévisions.

La différence (*c*) de $37,833 est due à ce que ce service n'a pas été commencé aussi tôt qu'on le voulait, et quant aux items de $25,000 (*d*) et de $50,000 (*e*), le gouvernement n'a pu faire exécuter ces services conformément au projet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM WHITE,

Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PHARES ET SERVICE COTIER.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. et allocations des gardiens de phares. *a*	159,456 00	153,998 61	5,457 39	
Agences, loyers et dépenses contingentes..... *b*	20,000 00	17,580 98	2,419 02	
Entretien et réparations des feux, sifflets de brume, bouées, balises, établissements de secours et dépôts de provisions..... *c*	260,000 00	242,721 24	17,278 76	
Pour pourvoir à l'entretien, par les commissaires du port, de Montréal, des bouées et balises, dans le port de Montréal.....	7,000 00	7,000 00		
Phare de Cap Race $900 00				
Supplémentaire..... 300 00	1,200 00	1,197 43	2 57	
Installation et construction de phares et sifflets de brume..... *d*	40,000 00	39,387 37	612 63	
Pour complété la construction d'un nouveau phare sur Sand's Head, entrée de la rivière Fraser *e*	8,000 00	6 90	7,993 10	
	495,656 00	461,892 53	33,763 47	
En moins.....	.....	.....	33,763 47	

Revenu des phares et service côtier..... $4,263 99

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

---

a. Dû à ce que l'on n'a pas eu à tirer sur les crédits votés pour le phare de la rivière Fraser (sa construction n'étant pas terminée) et pour le salaire des gardiens de nouveaux phares, etc.

b. Loyers et dépenses contingentes à Halifax, Saint-Jean et Colombie-Anglaise, inférieurs aux prévisions.

c. L'estimation ne peut être qu'approximative.

d. Travaux en voie d'exécution à la fin de l'exercice. Solde rapporté par arrêté du conseil.

e. L'entrepreneur ayant différé de commencer les travaux, le crédit n'a pas été entamé.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

PHARES ET SERVICE COTIER.—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Détails de la dépense.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. et allocations des gardiens de phares—				
En amont de Montréal		34,947 44		
District de Montréal		7,004 00		
En aval de Québec		33,750 76		
Nouveau-Brunswick		22,347 39		
Nouvelle-Ecosse		45,564 48		
Ile du Prince-Edouard		5,034 54		
Colombie-Britannique		5,350 00		
		153,998 61		
Agences, loyers et dépenses contingentes—				
Québec		6,450 56		
Nouveau-Brunswick		3,305 12		
Nouvelle-Ecosse		4,056 77		
Ile du Prince-Edouard		1,705 69		
Colombie-Britannique		2,062 84		
		17,580 98		
Entretien et réparations—				
En amont de Montréal		36,101 06		
District de Montréal		7,639 05		
En aval de Québec		50,897 34		
Nouveau-Brunswick		40,420 50		
Nouvelle-Ecosse		87,027 47		
Ile du Prince-Edouard		10,244 99		
Colombie-Britannique		10,390 83		
		242,721 24		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. et déboursés des gardes-pêche et gardiens					
Ontario ... *a*	12,500 00				
Supplémentaire ... *a*	541 65				
		13,041 65	11,729 77	1,311 88	
Québec ... *a*	.....	15,000 00	14,819 22	180 78	
Nouvelle-Ecosse ... *a*	15,500 00				
Supplémentaire ... *a*	1,000 00				
		16,500 00	16,479 41	20 59	
Nouveau-Brunswick ... *a*	.....	12,000 00	12,284 82	.....	284 82
Ile du Prince-Edouard ... *a*	.....	3,000 00	2,756 48	243 52	
Colombie-Britannique ... *a*	.....	2,000 00	1,599 08	400 92	
Manitoba ... *a*	.....	1,000 00	808 55	191 45	
Total, appointements et déboursés		62,541 65	60,477 33	2,349 14	284 82
Pisciculture, passes-migratoires et bancs d'huîtres ... *b*	30,000 00				
Supplémentaire ... *b*	2,000 00				
		32,000 00	31,244 29	755 71	
Frais judiciaires et dép. incidentes se rattachant aux pêcheries ... *c*	.....	800 00	809 89	.....	9 89
Annonces ... *d*	.....	1,000 00	169 20	830 80	
Total de la dépense	.....	96,341 65	92,700 71	3,935 65	294 71

Revenu des pêcheries ... $23,687 71

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné.
GEO. C. BOLTON.

a. Cette dépense est selon les frais encourus par les officiers des pêcheries, et l'estimation, par conséquent, ne peut être qu'approximative.
b. Estimation approximative. L'on n'a pas eu besoin de tout le montant.
c. Prévisions insuffisantes.
d. Estimation approximative. L'on n'a pas eu besoin de tout le montant.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES,

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Observatoires—					
Québec	.....	2,400 00	2,270 68	129 32	
Toronto	4,800 00				
Supplémentaire	401 39				
		5,201 39	5,101 29	100 10	
Kingston	.....	500 00	500 00		
Montréal	.....	500 00	500 00		
Nouveau-Brunswick	1,200 00				
Supplémentaire	449 81				
		1,649 81	1,592 10	57 71	
Crédit pour les observations météorologiques, y comp. les instrum. et le coût des avis télégraphiques	.....	37,500 00	37,500 00		
Total du crédit	.....	47,751 20			
Total de la dépense	.....	.....	47,464 07		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	287 13	

Note.—Sauf les crédits pour Kingston et Montréal, les estimations pour ces services ne peuvent être qu'approximatives.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
Geo. C. Bolton.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

HOPITAUX DE LA MARINE POUR LES MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$. cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hôpitaux de la marine—				
Hopital de la marine et des immigrants.....	20,000 00	19,938 12	61 88	
do de Ste-Catherine, Ont.... ..... $500 00				
do de Kingston, Ontario..... 500 00				
	1,000 00	1,000 00		
Hôpitaux, etc., dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique.....	35,000 00	28,387 80	6,612 20	
Marins sans ressources—				
Dépenses pour les marins naufragés et sans ressources	8,000 00	3,774 65	4,225 35	
	64,000 00	53,100 57	10,899 43	.....
Détails des dépenses.				
Hôpital de la marine et des immigrants—				
Québec	.....	19,938 12		
Ste-Catherine, Ontario.....	.....	500 00		
Kingston do	.....	500 00		
Hôpitaux dans les provinces de—				
Québec	.....	3,368 34		
Nouvelle-Ecosse.....	.....	11,048 21		
Nouveau-Brunswick	.....	8,873 77		
Ile du Prince-Edouard	.....	1,928 15		
Colombie-Britannique	.....	3,162 01		
Hôpitaux en général, impressions.....	.....	7 32		
Marins naufragés et sans ressources.....	.....	3,774 65		
	.....	53,100 57	.....	.....

Revenu des hôpitaux de marine.....	$2,900 67	
do pour le fonds des marins malades	45,914 77	
		$48,815 44

NOTE.—Sauf les crédits pour les hôpitaux de Kingston et de Ste-Catherine, les estimations pour ces services ne peuvent être qu'approximatives.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Compte sdes crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. des inspecteurs et dépenses contingentes.	15,000 00	14,835 97	164 03	
Total du crédit	15,000 00			
Total de la dépense	.....	14,835 97		
Balance non dépensée	.....	.....	164 03	

Revenu de l'inspection des bateaux à vapeur $15,277.78

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitement du surintendant des assurances, 38 Vic., chap. 20, sec. 23	4,000 00	4,000 00		
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurances	6,000 00			
Appointements		4,525 00		
Frais de voyages, J. B. Cherriman		42 60		
Abonnement à des journaux		61 57		
Télégraphe et loyer de téléphone		50 41		
Dépenses contingentes		27 10		
Impressions, reliure, etc		212 68		
Papeterie		153 51		
Total de la dépense		5,072 87		
Balance non dépensée			927 13	

Revenu de l'inspection des assurances pour l'exercice terminé le 30 juin 1882..... $9,315.44

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN

SURINTENDANCE DES ASSURANCES,

OTTAWA, 17 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre l'état des recettes et dépenses.

Comme explication de l'item "Revenu, $9,315.44," je dirai que les compagnies ayant licence contribuent chaque année au paiement des dépenses de ce bureau. En vertu d'instructions du ministre de la justice, chaque compagnie est par moi proportionnellement cotisée à cet effet. Le compte des dépenses de ce bureau est fait pour l'année expirant le 31 mars, date du renouvellement des licences, de sorte que le paiement de la cotisation n'est fait que dans le cours de l'exercice suivant.

Ainsi, les dépenses du bureau pour l'année expirée le 31 mars 1881, qui se montaient à $9,285.35, ont été réparties entre les compagnies, et celles-ci en ont payé leur quote-part en 1881-82. En sus de cette somme, $30.09 ont été reçus pour évalutions spéciales, ce qui porte le revenu total au chiffre de $9,315.44 plus haut indiqué.

L'item "Frais de voyages" ne comprend qu'une partie de cette dépense pour l'année, la plus grande partie de cette dépense ayant été faite dans l'exercice précédent, ce qui, dans une certaine mesure, donne l'explication du solde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des assurances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

6—21½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

SUBVENTIONS AUX PROVINCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	En vertu de quelle autorité.	—	Dépense.	—
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario—				
Allocation pour le gouvernement	Acte de l'A.B.N., s. 118		80,000 00	
80 cents par tête sur 1,396,091, population en 1861	do		1,116,872 80	
				1,196,872 80
Québec—				
Allocation pour le gouvernement	do		70,000 00	
80 cents par tête sur 1,111,566, population en 1861	do		889,252 80	
				959,252 80
Nouvelle-Ecosse—				
Allocation pour le gouvernement	do		60,000 00	
80 cents par tête sur 400,000, (population en 1881, 440,585)	do		320,000 00	
Intérêt sur balance de sa dette	do s. 116		4,145 96	
				384,145 96
Nouveau-Brunswick—				
Allocation pour le gouvernement	do s. 118		50,000 00	
80 cents par tête sur 321,129, population en 1881	do		256,903 20	
Indemnité pour perte de droits d'exportation sur bois de service	36 V., c. 41		150,000 00	
			456,903 20	
MOINS—Intérêt sur l'excédant retiré de la dette	Acte de l'A.B.N., s. 115		1,493 43	
				455,409 77
Manitoba—				
Allocation pour le gouvernement, jusqu'au 31 décembre 1881, six mois	33 V., c. 3, s. 25	15,000 00		
do do 30 juin 1882 do	45 V., c. 5	25,000 00		
			40,000 00	
40 cents sur 17,000, population approximative en 1870	33 V., c. 3, s, 25	6,800 00		
40 do 150,000, (do 1881, 65,954)	45 V., c. 5	60,000 00		
			66,800 00	
Crédit additionnel devant s'élever à $ 90,000.00, 1er six mois	39 V., c. 3.	13,373 48		
do do 105 653.04 do	42 V., c. 2	7,826 52		
			21,200 00	

Indemnité pour terres publiques pour les 2nd do	45 V., c. 5		22,500 00	
Intérêt sur balance de sa dette	33 V., c. 3, s. 24		12,570 86	
				163,070 86
Colombie-Britannique—				
Allocation pour le gouvernement	O.C. Windsor, 16 mai 1871		35,000 00	
80 cents sur 60,000, estimation de 1871 (population en 1881, 49,459)	do do		48,000 00	
Compensation pour terres pour le chemin de fer Canadien du Pacifique	do do		100,000 00	
Intérêt sur balance de sa dette	do do		24,366 33	
				207,366 33
Ile du Prince-Edouard—				
Allocation pour le gouvernement	do 26 juin 1873		30,000 00	
80 cents sur 108,928, population en 1881	do do		87,142 40	
Compensation pour terres de la couronne	do do	45,000 00		
Moins—Intérêt sur avances au gouvern. de l'Ile du P.-E. pour achat de terrains	do do	36,926 64		
			8,073 36	
Intérêt sur balance de la dette	do do		39,665 20	
				164,880 96
Total, dépense pour les subventions aux provinces				3.530,999 48
Estimation pour subventions, 1881-2				3,457,525 60
Excédant de la dépense sur l'estimation				73,473 88

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, 20 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, renfermant un état de la dépense du dernier exercice pour les subventions aux provinces—état que je vous renvoie par la présente—et demandant la raison de l'excédent de cette dépense sur les prévisions. En réponse, je dois vous dire que cet excédant est dû en grande partie à ce que la subvention de la province du Manitoba a été augmentée par une loi de la dernière session, et à ce que les prévisions faites pour les autres provinces, par suite des dispositions arrêtées à l'égard du recensement de 1881, se sont trouvées insuffisantes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Balance non dépensée du crédit de 1880-81, reportée par un arrêté du conseil du 27 juillet 1881	311 14				
Acte des subsides, 1881-82	50,000 00				
Crédit supplémentaire, 1881-82	14,409 46				
		64,720 60	64,554 33	166 27	
Sommaire de la dépense—					
Appointements			25,627 80		
Gages des aides			4,348 46		
Bibliothèque—					
Livres, etc., achetés		174 55			
do de l'exécuteur de la succession de sir Wm Logan		3,000 00			
			3,174 55		
Instruments achetés de l'exécuteur de la succession de sir Wm. Logan		1,500 00			
Achat d'instruments		51 32			
Réparations do		72 31			
			1,623 63		
Publication de cartes géologiques et rapport		11,241 87			
Moins—Avance sur le crédit de 1880-1881		2,500 00			
			8,741 87		
Impressions (imprimeur de la reine)			1,722 60		
Papeterie			611 89		
Translation du musée géologique			1,516 70		
Musée—					
Installation		1,478 17			
Spécimens		825 33			
Combustible et laboratoire		777 10			
Divers déboursés		1,026 89			
			4,107 49		
Explorations—					
D'après les rapports des explorateurs		14,144 85			
Moins—Avances sur le crédit de 1880-81	5,060 66				
Moins—Remboursements de droits payés par le Dr Dawson	322 46				
		5,383 12			
Ajoutez—Avances aux explorateurs et autres, port. au compte de 1882-83—		8,761 73			
R. G. McConnell	725 00				
R. W. Ells	700 00				
Amos Bowman	600 00				
A reporter	2,025 00	8,761 73	51,474 99		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.– Suite.

COMMISSION GEOLOGIQUE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	2,025 00	8,761 73	51,474 99		
Explorations—*Fin.*					
Avances aux explorateurs—*Fin.*					
A. S. Cochrane	525 00				
Robert Bell	500 00				
A. R. C. Selwyn	327 61				
Wallace Broad	300 00				
John Macoun	300 00				
Hugh Fletcher	240 00				
T. C. Watson	100 00				
		4,317 61			
			13,079 34		
Total de la dépense			64,554 33		

NOTE.—$2,083.04 déposés en août 1882 par le comptable de la Chambre des communes, pour exemplaires de rapports fournis pendant la session de 1882, ont été portés au compte du crédit de l'exploration géologique; et par arrêté du conseil du 28 juin 1882, le solde de ce crédit a été reporté à l'année 1881-82.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN GORMAN.

OTTAWA, 4 février 1882.

MONSIEUR,—Vos comptes pour les six mois expirés le 31 décembre ont été examinés dans ce bureau, et je prends la liberté de faire les observations suivantes à leur sujet.

Tous les cadres de fenêtre et autres articles nécessaires à l'achèvement de l'édifice devraient être inscrits au compte du crédit y affecté.

Je crois que c'est le désir du gouvernement que le combustible et les meubles soient achetés par le ministère des travaux publics, quand même ces articles devraient être payés à même le crédit affecté à votre commission.

La taxe de l'eau devrait être comprise dans l'arrangement fait avec le gouvernement pour la desserte des édifices publics.

Toute la papeterie doit être achetée par l'intermédiaire du bureau chargé de ce service, et les commandes d'impressions, de reliure et de lithographie devraient être faites par l'imprimeur de la reine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. A. R. C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique.

OTTAWA, 7 septembre 1882.

MONSIEUR,—Je vous transmets copie d'une lettre du ministère des travaux publics, d'après laquelle le service d'eau du musée géologique se trouve compris dans la somme de $12,000 que le gouvernement paie à la municipalité de la ville d'Ottawa.

Ce service d'eau est payé depuis le 1er juillet 1881.

Je remarque que vous avez payé partie de la taxe d'eau depuis cette date. Je vous prie, en conséquence, d'en obtenir le remboursement de la municipalité et d'en déposer le montant au crédit du receveur général.

Il est à désirer que cela soit fait le plus tôt possible afin de déduire cette dépense des comptes de 1881-82.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. A. R. C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique, Ottawa.

$85.50 ont été remboursés par la municipalité et déduits des comptes de 1881-82.

OTTAWA, 14 septembre 1882.

Exploration géologique.

MONSIEUR,—Un examen de ces comptes a fait voir que $4,500 ont été payés par vous, le 7 juin dernier, à E. R. Grant, exécuteur testamentaire de sir William E. Logan, comme règlement de tout compte pour fourniture de livres et d'instruments pendant la période comprise entre le 8 mai 1846 et le 28 mai 1875.

Comptes de fournitures et d'instruments, etc...	$3,691 02
Livres, etc	2,093 72
	$5,783 74

Voulez-vous me dire comment ces comptes ont été examinés, comment a été établi le montant payé, sur quoi repose l'exactitude de ce montant et la certitude qu'une partie n'en avait pas été payée, et si ce paiement a été autorisé par un arrêté du conseil ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. ALFRED R. C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique, Ottawa.

OTTAWA, 19 septembre 1882.

MONSIEUR,—En l'absence de M. Selwyn, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 de ce mois au sujet du paiement fait à la succession de sir W. E. Logan.

J'espère que dans la correspondance suivante, dont je vous transmets copie, se trouvent les renseignements désirés,

Lettre avec comptes du Dr Selwyn au colonel. Dennis, 5 mars 1880.
Lettre du colonel Dennis au Dr Selwyn, 10 mars 1880.
Lettre du colonel Dennis au Dr Selwyn, 26 février 1881.
Lettre du colonel Dennis au Dr Selwyn, 5 mars 1881.
Lettre du Dr Selwyn à M. G. R. Grant, 14 mars 1881.

A part du crédit supplémentaire de 1881-82, comprenant une somme de $4,500 pour la succession de sir William Logan, j'ignore si quelque arrêté du conseil a été rendu à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN MARSHALL,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

3 mars 1880.

(Mémoire—compte N° 2.)

Succession de sir W. E. Logan.

Ce compte donne les détails d'une partie de la dépense de sir W. E. Logan pour instruments, de 1847 à 1875,—et il comprend aussi des frais d'importation, de réparation, etc.,—laquelle se monte à $3,691.02.

Il y a quelques instruments inscrits dans le compte, qui ne sont pas maintenant à la disposition de la commission et qu'on ne peut plus retrouver, mais on en a à peu près un nombre égal qui ne figurent pas dans le compte. Il en est quelques-uns de très peu de valeur et qui ne sont maintenant d'aucune utilité pour la commission.

Après avoir bien examiné tous les instruments je suis demeuré d'avis qu'ils peuvent être évalués à $3,000, somme probablement un peu plus élevée que celle qu'il faudrait pour les remplacer, mais beaucoup plus forte que celle que rapporterait leur vente à l'encan.

ALFRED R. C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique.

---

21 septembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre de M. Marshall, de votre bureau, avec copie de certaine correspondance, le tout en réponse à la mienne du 11 de ce mois, au sujet du paiement fait à l'exécuteur testamentaire de sir W. E. Logan.

Cette correspondance ne me fait pas voir si ces comptes ont été examinés ou si quelque partie en a été payée avec les fonds affectés annuellement à la commission géologique et qui étaient à la disposition de feu sir W. E. Logan. Je crois qu'avant de payer, cet examen aurait dû être fait, et s'il l'a été, j'aimerais que mention en fut faite par celui qui en a été chargé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. A. R.C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique.

OTTAWA, 4 octobre 1882.

MONSIEUR,—En l'absence du Dr Selwyn j'accuse réception de notre lettre du 21 du mois dernier au sujet de la somme payée à la succession de sir W. E. Logan.

En même temps, je vous transmets une lettre de M. G. R. Grant, certifiant de l'examen de la réclamation. Ayant été moi-même, de 1872 à 1881, en rapport avec la succession de sir W. Logan et ayant pu, dans le cours de cette période, prendre une pleine connaissance des livres du défunt, je puis affirmer avec M. Grant que les sommes mentionnées dans la réclamation ont été payées seulement avec les fonds particuliers de sir William.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JNO. MARSHALL.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général,

MONTRÉAL, 30 septembre 1882.

MON CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'avant-hier, j'ai l'honneur de vous dire que les comptes et tout ce qui se rattache à la réclamation de la succession de sir W. E. Logan contre la commission géologique du Canada, ont été examinés par le Dr Selwyn.

La somme reçue du Dr Selwyn ne rembourse qu'en partie la succession des livres et instruments fournis à la commission géologique par feu sir W. E. Logan, qui les avait achetés avec son propre argent. Etant chargé des livres de la succession Logan, et comme comptable de la commission, je suis en mesure d'affirmer positivement qu'aucune de ces dépenses n'a trouvé place dans les comptes rendus par lui au gouvernement.

* * * * * * *

Je vous renvoie en même temps la lettre de l'auditeur général.

A vous bien sincèrement,
G. R. GRANT.

A M. JOHN MARSHALL,
Commission géologique du Canada,
Ottawa.

P. S.—Je me ferai un plaisir de donner à l'auditeur général tous les renseignement que je possède sur le sujet.

G. R. G.

OTTAWA, 14 octobre 1882.

MONSIEUR,—Je me permets de faire les observations suivantes au sujet des comptes de la dépense de la commission géologique pour 1881-82.

1. Tout compte devrait être certifié par l'officier qui l'a fait, et examiné et approuvé par une autre personne de votre bureau.

2. J'ai remarqué que dans quelques cas on avait employé des explorateurs et des aides étrangers au personnel ordinaire. Un bibliothécaire a aussi été employé temporairement de décembre à avril. Lorsqu'il y a nécessité d'employer ainsi quelqu'un temporairement, l'autorisation devrait en être donnée par arrêté du conseil.

3. L'emploi de M. Macoun, à raison de $125 par mois depuis le 1er de janvier dernier, ne semble pas autorisé par arrêté du conseil, et s'il doit être continué, cette autorisation devrait être obtenue.

4. Dans les comptes de dépense de M. S. M. Dawson, figurent plusieurs paiements pour chevaux, voitures, harnais, etc., achetés par lui, mais aucune mention n'y est faite de la manière dont il a été ensuite disposé de ces choses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. ALFRED R. C. SELWYN,

Directeur de la commission géologique.

OTTAWA, 16 décembre 1882.

MONSIEUR,—* * * * * * * * *

Je vous transmets en même temps copie d'une lettre du sous-ministre de l'intérieur, datée 22 mars 1881, au sujet de la nomination du professeur Macoun. Depuis cette date, l'on a plus d'une fois demandé que cette nomination fût ratifiée par arrêté du conseil. L'omission est imputable au ministère de l'intérieur.

J'ai, etc.,

ALFRED R. C. SELWYN.

A M. J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

26 décembre 1881.

MONSIEUR,—Le très honorable ministre de l'intérieur m'a chargé de vous dire qu'il se propose d'adjoindre le professeur Macoun, de Belleville, au personnel de la commission géologique, et de vous prier, en faisant vos prévisions pour le budget de 1882-83, de ne pas omettre ses appointements.

J'ai, etc.,

LINDSAY RUSSELL,

Sous-ministre de l'intérieur.

A M. ALFRED R. C. SELVYN,

Directeur de la commission géologique.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

SAUVAGES.—FONDS CONSOLIDÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus
ONTARIO ET QUÉBEC. *a*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédits annuels—					
Sauvages de Québec		4,200 00	4,200 00		
Achat de couvertures de laine pour les sauv. âgés et infirm., Ontario et Québ.		1,600 00	1,600 00		
Ecoles des sauv. dans Ontario et Québec.		5,000 00	5,000 00		
Annuités en vertu du traité Robinson,		13,000 00	13,000 00		
Arpentages de réserves dans les vieilles prov.		3,000 00	3,000 00		
Crédit pour compléter un chemin partiellement ouvert à travers la réserve des sauvages du lac Saint-Jean, dans le township de Ouiatchouan. P.Q.		500 00	500 00		
Sauvages d'Oka—pour subvenir au paiement des réclam. pour améliorat. faites par les squatters sur la réserve des sauvages dans le township de Gibson		5,000 00	5,000 00		
Total du crédit		32,300 00			
Total de la dépense			32,300 00		
NOUVELLE-ECOSSE. *b*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sauv. de la Nouv.-Ecosse, en gén.		4,500 00			
Appointements	799 98				
Soins médicaux et médicaments	406 31				
Achat de nourrit. pour les sauv.	1,368 05				
Grain de semence do	999 64				
Education	851 38				
Divers	65 29				
			4,490 65		
Total du crédit		4,500 00			
Total de la dépense			4,490 65		
Balance non dépensée				9 35	
NOUVEAU-BRUNSWICK. *c*					
Sauv. du Nouv.-Brunswick en gén.		4,500 00			
Appointements	1,093 75				
Soins médicaux et médicaments	434 44				
Achat de nourrit. pour les sauv.	1,456 44				
Grain de semence do	1,146 40				
Education	366 66				
Divers	1 00				
			4,498 69		
Grand total		4,500 00			
Total de la dépense			4,498 69		
Balance non dépensée				1 31	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ILE DU PRINCE-EDOUARD. *d*					
Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard en général	.....	2,000 00			
Appointements	200 00				
Achat de nourrit pour les sauvag.	899 23				
Grain de semence	200 00				
Soins médicaux et médicaments	346 00				
Education	205 61				
Divers	143 57				
		.....	1,994 41		
Total du crédit	.....	2,000 00			
Total de la dépense	.....	.....	1,994 41		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	5 59	
COLOMBIE-BRITANNIQUE. *e*					
Sauvages de la Col.-Brit. en général.	.....	23,300 00			
Appointements, agents	11,895 00				
Frais de voyages, agents	4,231 64				
Soins médicaux et médicaments.	2,285 35				
Depenses de bureau	1,208 73				
Aide aux sauvages en détresse	819 85				
Outils et instruments aratoires	464 80				
Education	826 01				
Graines	645 40				
Pont	147 25				
Divers	220 07				
		.....	22,744 10	555 90	
Arpentages	.....	7,660 00			
Appointements de 2 arpenteurs	3,300 00				
Gages d'un porte-chaîne et autres aides	2,122 87				
Rations pour le parti	1,269 12				
Transport et équipement	252 75				
Livres, papeterie, etc.	99 13				
Divers	400 18				
		.....	7,444 05	215 95	
Commission des réserves	.....	11,249 31			
Appointements d'un commissaire et des arpenteurs	5,299 92				
Gages d'un porte-chaîne et autres aides	940 00				
Allocation de pension et rations	1,452 15				
Transport et frais de voyages	1,677 62				
Dépenses de bureau	597 75				
Divers	178 16				
		.....	10,145 60	1,103 71	
Total du crédit	.....	42,209 31			
Total de la dépense	.....	.....	40,333 75		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	1,875 56	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
MANITOBA ET NORD-OUEST.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Annuités en vertu des traités—*f*					
Acte des subs. 1881-82. $202,025 00					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1881 (1) 20,072 00					
	.....	222,097 00			
En vertu du traité n° 1	18,991 00				
do 2	5,540 00				
do 3	14,850 00				
do 4	59,028 00				
do 5	16,705 00				
do 6	33,110 00				
do 7	73,846 00				
		.....	222,070 00	27 00	
Instruments aratoires (y compris outils en 1880-81) ..... *g*	.....	11,298 58			
En vertu du traité n° 1	5 50				
do 2	205 44				
do 3	29 35				
do 4	2,243 59				
do 5	511 89				
do 6	5,154 42				
do 7	422 61				
		.....	8,572 80	2,725 78	
Outils ..... *h*	.....	2,683 04			
En vertu du traité n° 4	864 50				
do 6	1,401 22				
do 7	440 50				
		.....	2,706 22	.....	23 18
Bestiaux—*i*					
Acte des subs. 1881-82. $10,593 00					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882 (1) 8,440 00					
	.....	19,033 00			
En vertu du traité n° 2	415 00				
do 4 (2)	8,677 00				
do 6	7,321 19				
do 7	2,436 74				
do Sioux	334 00				
do général	26 81				
		.....	19,210 74	.....	177 74
Grain de semence—*j*					
Acte des subs. 1881-82. $5,560 00					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882 (1) 16,000 00					
	.....	21,560 00			
A reporter	.....	276,671 62	252,559 76	2,752 78	200 92

(1) Partie du mandat du gouvernenr général du 26 mai 1882, pour $202,371.14.

(2) Dans cette somme est compris l'item de $72.50 pour labourage, item qui devrait être porté au compte de l'entretien de la ferme.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
MANITOBA ET LE NORD-OUEST—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	276,671 62	252,559 76	2,752 78	200 92
Grain de semence—*Fin*					
En vertu du traité n° 1.....	2,067 11				
do 2.....	734 06				
do 3.....	1,308 10				
do 4 (3)	6,942 45				
do 5.....	2,342 46				
do 6.....	5,326 96				
do 7	4,236 53				
		.....	22,957 67	.....	1,397 67
Munitions et ficelle ... . *k*	.....	7,250 00			
En vertu du traité n° 1.....	743 26				
do 2.....	190 73				
do 3.....	1,670 53				
do 4..... ...	1,604 67				
do 5.....	457 64				
do 6.....	1,266 29				
do 7.....	1,297 29				
		.....	7,230 41	19 59	
Provisions employées pendant le paiement des annuités— *f*					
Acte des subs., 1881-81 $20,814 00					
Mandat du gouvurneur général, 26 mai 1882.....(1) 24,000 00					
	.....	44,814 00			
En vertu du traité n° 1.....	2,649 75				
do 2.....	809 52				
do 3.....	2,774 33				
do 4.....	11,027 64				
do 5.....	3,073 09				
do 6.....	16,636 23				
do 7.....	7,112 78				
		.....	44,083 34	730 66	
Approvisionnements d'une nature gén. pour les sauv. en détresse—*f*					
Acte des subs., 1881-82 $102,000 00					
Subs. supplém. do 327,139 47					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882 .....(1) 94,702 65					
	.....	523,842 12			
A reporter.....	.....	852,577 74	326,831 18	3,503 03	1,598 59

(1) Dans ce chiffre est compris un item de $125 pour la mise en culture de 25 acres sur la réserve de la Montagne de l'Orignal, item qui appartient de fait au compte des frais d'entretien de la ferme.

(3) Partie du mandat du gouverneur général du 26 mai 1882, pour $202,371.14.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	852,577 74	326,831 18	3,503 03	1,598 59
Approvis. d'une nature gén.—*Suite.*					
En vertu du traité n° 1	775 67				
do 2	331 69				
do 3	1,279 53				
do 4	167,428 00				
do 5	1,890 58				
do 6	94,432 11				
do 7	297,014 22				
Vêtements—	.....	.....	563,151 80	.....	39,309 68
Acte des subs. 1881-82. $2,410 62					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882 156 49					
	.....	2,567 11			
En vertu du traité n° 1	932 01				
do 2	777 46				
do 5	857 64				
Ecoles— *l*	.....	.....	2,567 11		
Acte des subsides, 1881-82	.....	23,668 00			
En vertu du traité n° 1	795 06				
do 2	626 91				
do 3	120 33				
do 4	164 88				
do 5	1,239 00				
do 6	2,281 70				
do 7	364 26				
	.....	.....	5,592 14	18,075 86	
Arpentages— *m*					
Acte des subsides, 1881-82	.....	19,500 00			
En vertu du traité n° 2	4,822 30				
do 3	2,800 00				
do 4	5,096 24				
do 6	5,905 65				
do 7	2,000 00				
	.....	.....	20,624 19	.....	1,124 19
Gages des fermiers— *n*					
Acte des subs., 1881-82. $42,000 00					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882 (1) 12,000 00					
	.....	54,000 00			
Appointements des instructeurs	16,529 00				
Gages des journaliers	30,808 44				
do des interprètes	210 36				
Commission	238 62				
	.....	.....	47,786 42	6,213 58	
A reporter	.....	952,312 85	966,552 84	27,792 47	42,032 46

(1) Partie du mandat du gouverneur général du 26 mai 1882, pour $203,371.14.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
MANITOBA ET NORD-OUEST—*Suite.*					
A reporter	.....	952,312 85	966,552 84	27,792 47	42,032 46
Entretien de la ferme— *o*					
Acte des subsides, 1881-82	.....	41,700 00			
Ferme n° 1	1,399 06				
do 2	1,221 97				
do 3	1,218 85				
do 4	1,046 19				
do 5	863 66				
do 6	1,463 63				
do 7	1 056 03				
do 8	1,407 10				
do 9	950 21				
do 10	1,374 17				
do 11	801 86				
do 12	918 98				
do 13	500 45				
do 14	996 16				
do 15	977 23				
do 16	1,507 90				
do 17	2,058 66				
do 18	2,335 61				
do 19	597 48				
do 20	1,466 24				
do 21	1,016 50				
do 22	1,809 50				
do 23	3,109 34				
do 24	5,393 17				
do 25	1,115 77				
do 26	683 10				
		.....	37,288 82	4,411 18	
Sioux— *p*					
Acte des subsides, 1881-82	.....	7,000 00			
Appointements, agent, instructeur de ferme, etc.	1,281 39				
Frais de voyage, loyer de bureau	549 50				
Instruments aratoires	552 68				
Grains et dépenses, y compris charrue	149 95				
Bœuf, etc.	88 97				
Divers approvisionnements	118 56				
		.....	2,741 05	4,258 95	
Dépenses générales— *q*					
Acte des subsides 1881-82 $67,235 00					
Mandat du gouverneur général, 26 m., '81 (1) 25,000 00					
	.....	92,235 00			
Report	.....	1,093,247 85	1,006,582 71	36,462 60	42,032 46

(1) Partie du mandat du gouverneur géneral, 26 mai 1882, pour $202,371.14.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
MANITOBA ET NORD-OUEST—*Suite.*					
A reporter.	.....	1,093,247 85	1,006,582 71	36,462 0	42,032 46
Dépenses générales—*Fin.*					
Appoint des agents et commis.....	29,365 66				
Gages des interp., garde-mag. etc	13,511 69				
Frais de voyages.....	20,417 03				
Achat d'un cheval, waggon, etc...	2,151 00				
Allocation à E. Dewdney.....	500 00				
Impressions, annonces et papeterie	3,085 80				
Soins médicaux et médicaments...	2,282 30				
Loyers et combustible.....	4,744 46				
Télégrammes et timbres-poste	2,054 05				
Un tiers des frais du serv. de la m.	2,055 00				
Approvision. pour les agences, etc	3,622 14				
Inspection des agences, etc.....	1,576 62				
Fret et messageries....	1,579 09				
Solde du compte de J. G. Stewart.	403 51				
Ouvrage de forgeron, vitrage et autres réparations.....	323 87				
Bois de construct. et construction.	318 85				
Chaloupes.....	222 50				
Commission payée sur avances.....	412 78				
Droits de douane et frais.....	203 30				
Divers.....	1,091 44				
		....	89,921 09	2,313 91	
Edifice pour le commis. et bureau—*r*					
Acte des subsides, 1881-82	.....	12,000 00	.....	12,000 00	
Moulin à farine— *s*					
Acte des subsides 1881-82 $2,000 00					
Mandat du gouverneur général, 26 mai 1882.....(1) 2,000 00					
	.....	4,000 00			
Gages du meunier et ses aides.....	1,691 49				
Provisions, etc.....	890 92				
Chevaux, bois en grume, etc..... ...	710 69				
		....	3,293 10	706 90	
				51,483 41	42,032 46
				42,032 46	
Total du crédit.....	.. ..	1,109,247 85			
Total de la dépense.....	....	.....	1,099,796 90		
Balance non dépensée.....	.....	....	.....	9,450 95	

(1) Partie du mandat du gouverneur général, 26 mai 1882, pour $202,37 ½.14.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
Sommaire de la dépense à compte des sauvages.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario et Québec	.....	32,300 00	32,300 00		
Nouvelle-Ecosse	.....	4,500 00	4,490 65	9 35	
Nouveau-Brunswick	.....	4,500 00	4,498 69	1 31	
Colombie Britannique	.....	2,000 00	1,994 41	5 59	
Ile du Prince-Edouard	.....	42,209 31	40,333 75	1,875 56	
Manitoba et le Nord-Ouest	.....	1,109,247 85	1,099,796 90	9,450 95	
Total du crédit	.....	1,194,757 16			
Total de la dépense	.....	.....	1,183,414 40		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	11,342 76	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

---

a. Ces diverses sommes ont été votées pour subvenir à l'insuffisance du fonds des sauvages de l'Ontario et de Québec, et toutes ont été employées à l'exception de $3,000, qui n'avaient pas été touchées à venir jusqu'au 30 juin, mais qui, vu leur objet spécial, ont été reportées, avec d'autres soldes en vertu d'un arrêté du conseil du 27 juin 1882. Le détail de la dépense sera donné dans les comptes du fonds des sauvages.

b, c, d On a calculé aussi exactement que possible la dépense que nécessitaient ces divers services.

e. La dépense sous le chapitre " 1 " de ce crédit a été un peu moindre qu'on ne l'avait prévu, et cela est dû à l'établissement des agences locales et à ce que tous les salaires n'ont pas dû être payés pour une année.

Pour le chapitre " 2 " les prévisions étaient aussi exactes que possible; mais pour ce chapitre comme pour le suivant, un plus juste calcul est presque impossible, les dépenses pour les arpentages et celles de la commission des réserves dépendant beaucoup de la longueur de la saison pendant laquelle les hommes employés peuvent rester en campagne.

f. Une forte somme—environ $35,000—non comprise dans les prévisions, a été payée en arrérages et annuités aux sauvages du traité n° 7, qui, depuis quelque temps, étaient à la chasse au sud de la ligne frontière, et qu'on ne s'attendait pas de revoir si tôt, sont revenus au nombre d'environ 5,000. Sans cela les prévisions auraient été plus que suffisantes pour payer les annuités en vertu du traité n° 7, et cet excédant,

joint à la somme du mandat du gouverneur général, aurait permis au département de payer l'annuité aux absents de l'année précédente.

Le retour inattendu d'un aussi grand nombre de sauvages a nécessité une dépense excédant de beaucoup les prévisions faites pour le paiement des annuités, et comme ils se trouvaient véritablement dans la détresse, la chasse du bison ayant manqué, le département a été obligé de leur fournir des vivres ainsi qu'aux sauvages du traité n° 7, pendant neuf mois, ce qui a coûté $35,000 par mois, ou une dépense totale de $315,000 pour laquelle il n'existait aucune prévision, car le crédit affecté au département avait été réduit de $306,000. En répartissant entre les divers chefs du crédit la somme du mandat de Son Excellence, on a essayé de faire face à l'excédant probable de dépense dans chaque cas ; mais un concours de circonstances incontrôlables empêcha d'y parvenir. Sans cela, les soldes indiqués dans les items *f*, *n*, *q* et *s* auraient pu servir à diminuer l'excédant des dépenses pour aliments aux sauvages dans la détresse.

g. Cette estimation était faite sur la probabilité qu'un certain nombre de sauvages se livreraient à la culture, et, dans ce cas, les calculs ne pouvaient être qu'approximatifs.

h. Cette estimation était aussi exacte que possible.

i. Excédant de dépense dû à une légère augmentation des prix des bestiaux comparés à ceux de l'année précédente.

j. Pour cela, une juste estimation n'était guère possible, la dépense dépendant d'une température favorable aux travaux des récoltes, à la rentrée des grains et légumes en bon état, et de la quantité de grain de semence que les sauvages peuvent être engagés à garder pour l'année suivante.

k. Estimation aussi exacte que possible.

l. Le projet du département, d'établir des écoles industrielles dans les territoires du Nord-Ouest—écoles pour lesquelles cette prévision fut faite—n'a pu être mis à exécution en 1880-81.

m. Cet excédant de dépense est dû à ce que le département a eu à payer une balance de frais d'arpentage des réserves établies par le traité n° 7 en 1879.

n. L'excédant de dépense est dû à ce qu'en faisant la répartition de la somme du mandat (du 26 mai) du gouverneur général, on a porté au compte des gages des garçons de ferme un plus fort montant qu'il n'était nécessaire.

o. Si la dépense a été moindre, c'est sans doute parce que les récoltes des fermes ont beaucoup contribué à la nourriture des journaliers.

p. La prévision de $4,000 faite pour les Sioux de la Saskatchewan du nord a été inutile en 1881-82, mais il pourrait n'en être pas ainsi l'année prochaine.

q. Vu les circonstances, cette prévision était aussi exacte que possible.

r. La question d'établir des quartiers généraux pour les commissaires n'a pas été décidée, et il n'a pas été construit de bâtiments.

s. Estimation aussi exacte que possible.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 20 juillet 1881.

Comptes de 1880-81 ; *Crédit*, 166 ; *Octrois aux écoles, C. B.*

MONSIEUR,—Les octrois faits à ces écoles paraissent autorisés par un arrêté du conseil du 7 avril 1877, lequel prescrit comme suit : —Nanaïmo, avec 50 élèves, $250 par année ; Sainte-Marie, 42 élèves, pensionnés, $350 par année ; Metlahkathla, 304 élèves, $500 par année ; Metlahkathla, allocation pour une maison d'école, $200, et pour sept autres écoles non nommées, $300 par année, chacune aux conditions suivantes :

1. Les octrois seront accordés tant que le chiffre de la fréquentation moyenne ne descendra pas au-dessous de trente.

2. Si le commissaire fait rapport que l'école est dirigée à son gré.

Les octrois sont-ils encore faits en vertu de cet arrêté du conseil? Les paiements trimestriels faits en 1880-81 varient quelquefois pour la même école. Comment cela se fait-il?

Veuillez me donner les noms des sept écoles mentionnées plus haut.

Le rapport des commissaires, relativement à la fréquentation moyenne et à la direction de l'école, devrait précéder chaque paiement, et vous voudrez bien expédier les rapports sur lesquels ont été faits les paiements de 1880-81.

C'est en vertu d'un arrêté du conseil qu'il a été fait un octroi pour une maison d'école à Metlahkathla, et il me semble que la même autorisation aurait dû être obtenue pour faire à la même école et pour le même objet un octroi de $1,000, ainsi que pour l'octroi de $500 à l'école de Fort-Simpson. Je demande que ces paiements soient ratifiés par un arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 3 août 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 du mois dernier, au sujet des allocations faites aux écoles sauvages, dans la Colombie-Britannique, en 1880-81, j'ai l'honneur de vous informer que les instituteurs de ces écoles ne sont plus maintenant payés en vertu de l'arrêté du conseil du 7 avril 1874. Par une lettre du surintendant des sauvages, datée du 21 août 1877, instruction a été donnée de fixer à $12 par année l'allocation à payer pour chaque élève, et à $300 le maximum de la somme collective à payer annuellement à une école.

A la fin de chaque trimestre, le surintendant des sauvages à Victoria reçoit un rapport de chaque école indiquant le chiffre de sa fréquentation et les sujets qui y sont enseignés, rapport qui est régulièrement transmis au département.

Le salaire des instituteurs des écoles suivantes a été payé dans le cours de l'année dernière :—

Killadaman, Kincoleth, Masseth, Fort Rupert, Naas, Hazelton et Fort Simpson.

Les rapports n'étant pas faits doubles, je regrette de ne pouvoir, selon votre désir, vous envoyer ceux reçus, et cela parce que le département en a besoin.

Quant à l'allocation annuelle de l'école à Metlakathla, cette dernière étant à la fois un pensionnat et une école d'industrie, elle est fixée à $500 par arrêté du conseil.

L'école à Sainte-Marie est du même genre et son allocation annuelle est de $350.

Quant à l'allocation de $1,000, que vous paraissez croire avoir été faite pour aider à construire une maison d'école à Metlakathla, je vous informe qu'elle n'était pas destinée à cet objet, mais à aider aux sauvages de cette localité à construire des maisons pour eux-mêmes. En 1875, et dans le même but, une allocation analogue a été faite sans qu'elle fut autorisée par arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 21 février 1882.

Fonds consolidé des sauvages.

MONSIEUR,—Je me permettrai d'attirer votre attention sur les allocations pour pension aux agents, etc., au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, lesquelles sont comme suit :—

Inspecteur Wadsworth, $3 par jour ;
Autres agents, $2 par jour.

Un arrêté du conseil du 5 avril 1880 accorde une allocation de $1.50 par jour aux agents au Manitoba et à Kéwatin, et un autre du 19 juillet 1880, une allocation de $2 par jour aux agents dans les territoires du Nord-Ouest.

Voulez-vous avoir la complaisance de me donner la liste des agents auxquels s'appliquent ces arrêtés ?

Il semble n'exister aucune autorisation de payer $3 par jour à M. Wadsworth.

Le paiement de $500 fait à M. Dewdney pour amener sa famille dans le Nord-Ouest aurait dû être autorisé par arrêté du conseil.

Pour le paiement de $2,000 à M. A. Patrick, comme balance due à A. P. Patrick, on devrait avoir le reçu de ce dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 24 février, 1882.

Fonds consolidé des sauvages.

MONSIEUR,—J'attire votre attention sur l'arrêté du conseil du 19 juillet 1880, au sujet de la nomination d'un commissaire des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique, lequel prescrit que les dépenses réelles de ce fonctionnaire et de ses aides ne doivent être payées que sur la présentation de pièces justificatives.

D'après un examen des comptes du crédit et des pièces justificatives fournis à ce bureau, il paraîtrait qu'il a été payé au commissaire, pour le temps qu'il a été absent de son domicile fixe, une allocation de $5 par jour, mais il n'est donné aucun autre détail à ce sujet.

Je voudrais aussi savoir quel emploi occupe M. H. Guillot, qui a été payé $100 par mois depuis le 1er juillet dernier, Il n'est pas à ma connaissance qu'il ait été nommé à quelque emploi par arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 6 mars 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 du mois dernier, au sujet :—

1. De l'allocation de $5 payés au commissaire des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique, lorsqu'il était absent de son domicile fixe ; et
2. Du salaire de $100 par mois payé à M. H. Guillot depuis le 1er juillet dernier.

En réponse, je vous informe que les rapports concernant ces deux affaires sont aujourd'hui devant l'honorable conseil privé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. LORNE MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 1er mars 1882.

Fonds consolidés de sauvages.

MONSIEUR,—Je me permets d'attirer votre attention sur la pièce justificative n° 332, paragraphe 15, crédit 163, des dépenses d'E. McColl, pour équipage de camp et frais de route, sur laquelle se trouvent les items suivants :—

Mes provisions, du 23 mai au 21 octobre, inclusivement, 152 jours à $2	$304 00	
Provisions pour divers canotiers et autres aides, en tout 516 jours, à $1	546 00	
Provisions pour Alex. Campbell, canotier et son aide, 88 jours, à $1.50	132 00	
		$982 00

Depuis l'arrêté du conseil du 19 juillet 1880, ce compte devrait être comme suit :

152 jours, agent, à $1.50	$228 00	
634 jours, aides, à 75 cents	475 50	
		$708 50
Surcharge		$278 50

Les $5.75 pour médicaments, etc., pour Wm. Prince et R. Gowdison, devraient être déduits des gages de ces hommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 30 mars 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 1er de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer que bien que vos observations soient exactes au sujet des allocations payées aux surintendants, agents et autres employés de ce département dans la province du Manitoba et le district de Kéwatin, en sus de leurs frais réels pendant qu'ils voyagent pour remplir leurs devoirs, elles ne sont pas, pour les raisons suivantes, applicables au cas de M. E. McColl, inspecteur des agences des sauvages :—

1° M. McColl n'est ni surintendant ni agent, et il ne peut être considéré comme faisant partie de cette autre classe d'employés pour la subsistance desquels l'arrêté du conseil accorde une allocation de 75 cts. par jour.

2° Quand ils ont à se déplacer, les surintendants et agents ne vont pas au-delà des limites comparativement restreintes de leur surintendance ou agence, et pour tout trajet qu'ils ont à faire dans ces limites, il leur est facile de pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs aides aux taux fixés par l'arrêté du conseil.

3° Quant aux voyages que M. McColl a à faire, ils sont bien différents, car sans intervalles il lui faut parcourir des milliers de milles pendant au moins cinq mois de l'année. Son dernier voyage, par exemple, a commencé à l'ouverture de la navigation, en mai, et il n'était terminé qu'en octobre. Il est en conséquence visible qu'il serait impossible d'approvisionner dès le départ quatre ou cinq hommes, pour un

voyage de cinq mois en canot, vu les longs portages qu'ils ont à faire çà et là. Les choses étant ainsi, M. McColl est contraint d'acheter en route des provisions, qu'il paie souvent un prix exorbitant, et qu'il est parfois obligé de partager avec les sauvages, dont il visite les réserve, dans l'intérêt du département.

4o Les guides, canotiers et autres employés à un service spécial, ne peuvent, non plus, être considérés appartenir à la classe des " autres aides " à la subsistance desquels a pourvu l'arrêté du conseil, car ils constituent une classe tout à fait distincte de l'interprète ou journalier ordinairement employé par un agent.

Quant au $5.75 pour médicaments, que vous dites devoir être déduits des gages de Wm. Prince et R. Gowdison, il suffira de faire remarquer que les médicaments sont toujours regardés comme une partie essentielle des approvisionnements pour d'aussi longs voyages, et que, pas plus que les matelots, à bord du navire, les voyageurs ne sont tenus de se les fournir.

Cette observation s'applique également à M. l'inspecteur Wadsworth, au sujet duquel vous avez écrit à ce département le 21 du mois dernier.

Pour ce qui est du paiement de $2,000, à compte d'une balance due à A. J. Patrick, et qui doit être payée par ce département à G. Baker et Cie, il vous sera bientôt envoyé une pièce justificative pour toute la somme retenue par M. Patrick et restant à l'avoir de cette maison, savoir : $2,240.36. On se propose de payer sans retard à la maison Baker cette balance de $240.36.

A l'égard du paiement de $500 à M. Dewdney, qui, selon vous, aurait dû être autorisé par un arrêté du conseil, je dois dire que bien que le gouvernement ait décidé de ne pas payer les dépenses des officiers et de leurs familles, ce paiement de $500 a été ordonné par le surintendant général des affaires des sauvages, une entente à cet effet ayant eu lieu avec M. Dewdney avant l'arrêté prohibant le paiement de telles dépenses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. LORNE MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 6 juin 1882.

MONSIEUR,—En examinant les bordereaux de paie des annuités pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, j'ai remarqué :—

(1) Que les sauvages ne les avaient pas signés ou n'y avaient pas apposé leurs marques.

(2) Le bordereau de paie porte généralement les mots : "certifié correct" et est signé par un ou plusieurs agents.

Cela me porte à croire que les sauvages refusent de signer les bordereaux ou d'y faire leurs marques en regard de leurs noms comme reconnaissance des annuités par eux reçues.

Pour y obvier, je suggère qu'une déclaration à l'effet suivant soit attachée à chaque bordereau de paie par l'agent payeur et son aide.

(*a*) Mention de la qualité du déposant comme agent, aide, etc.

(*b*) Attestant que la somme inscrite sur le bordereau a été payée en présence du déposant.

(*c*) Attestant que chaque sauvage figurant sur le bordereau a droit, de par le traité, à la somme inscrite en regard de son nom.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. MCDOUGALL.
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS.

ETAT des opérations se rapportant à ces fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882.

	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1881, portant intérêt à 6 pour cent		1,119,646 35	
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1881, portant intérêt à 5 pour cent		1,970,152 43	
			3,089,798 78
Intérêt pour l'année—			
Sur fonds entre les mains du gouvernement fédéral	166,263 53		
Sur prêt à — White	250 00		
		166,513 53	
Perceptions pendant l'année—			
De la vente de terres, loyers, etc	104,258 43		
Terres seigneuriales	11,678 66		
		115,937 09	
Octrois du gouvernement		32,300 00	
			314,750 62
			3,404,549 40
Dépenses pendant l'année			257,277 97
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1882			3,147,271 43

TABLEAU sommaire de l'intérêt, des recettes et de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

No	Nom de la tribu.	Intérêt.	Recettes.	Dépense.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Sauvages de Batchewana	583 76	1,216 54	839 29
2	Chippewas de Beausoleil	2,867 60	279 37	2,885 27
3	do Nawash	15,562 68	13,401 47	18,568 43
4	do Rama	2,682 76	257 62	2,708 70
5	do Sarnia	9,256 04	10,480 70	12,380 78
6	do Saugeen	12,582 44	10,956 85	13,845 16
7	do l'île au Serpent	1,259 24	316 96	1,306 13
8	do la Thames	3,593 72	18 74	3,486 89
9	do l'île Walpole	3,128 16	2,709 02	4,663 97
10	Bande de Fort-William	51 28	32 50	46 95
11	Sauvages de la rivière des Français	48 12		110 59
12	do du Jardin	1,434 52	2,475 70	2,497 19
13	Sauvages de Hervey Inlet	100 00		124 99
14	do du lac Nipissingue	539 56	128 00	654 19
15	do de l'île Manitouline	9 96	145 46	24 55
16	do de Meganattewan	29 04		255 98
17	Mississaguas d'Alnwick	4,349 20	1,742 65	7,594 72
18	do de Crédit	6,616 40	2,166 36	8,742 27
19	do des lacs Rice et à la Vase	2,846 16	246 23	3,017 97
20	do de Scugog	601 64	574 89	1,326 56
21	Mohawks de la baie de Quinté	6,129 28	2,643 51	6,983 75
22	Moraves de la Thames	8,094 56	123 30	7,334 58
23	Munsees de la Thames	133 40		108 70
24	Djibbewas et Ottawas de l'île Manitouline	4,488 00	17,266 77	7,197 29
25	do du lac Huron	2,666 72		11,004 00
	A reporter	89,654 24	67,182 64	117,708 90

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS—*Suite.*

TABLEAU sommaire de l'intérêt, des recettes et de la dépense, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882—*Fin.*

No	Nom de la tribu.	Intérêt.	Recettes.	Dépense.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	89,654 24	67,182 64	117,708 90
26	Ojibbewas du lac Supérieur	2,154 08	.....	7,500 98
27	do de la rivière Mississagua	195 60	15 50	216 46
28	Oneidas de la Thames	15 72	465 00	157 61
29	Sauvages de l'île Parry	1,949 24	503 94	1,997 02
30	Pottawattamies de l'île Walpole	193 24	193 22	259 20
31	Sauvages de la rivière au Serpent	68 72	40 00	116 43
32	Six Nations de la Grande Rivière	46,347 62	2,424 06	38,749 80
33	Sauvages de Shawanaga	200 60	1,507 09	342 00
34	do de la rivière des Espagnols	143 40	.....	143 42
35	do do Thessalon	454 60	1,572 47	1,096 71
36	Bande de Tootoomenai	54 68	.....	54 69
37	Sauvages de la rivière au Poisson-Blanc	52 16	1,387 43	198 32
38	Wyandotts d'Anderdon	3,740 20	2,441 75	3,998 87
39	Abénakis de Saint-François	95 12	2,115 42	433 40
40	do Bécancour	17 44	.....	.....
41	Amalécites de l'île Verte et de Viger	68 92	507 29	203 35
42	Sauvages du lac Doré	7 36	.....	131 10
43	Hurons de Lorette	26 88	.....	.....
44	Iroquois de Caughnawaga	1,144 63	11,654 83	3,202 37
45	do Saint-Régis	1,864 20	1,196 71	5,153 69
46	Sauvages du lac Saint-Jean	40 64	330 88	530 85
47	Sauvages du lac des Deux-Montagnes	75 08	33 09	303 28
48	Nipissinguas, etc., du haut de l'Ottawa	162 80	120 00	117 20
49	Sauvages de la rivière Désert	1,565 56	2,548 96	2,090 18
50	Sauvages de la Colombie-Britannique	274 56	314 50	13 62
51	do du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest	112 52	517 64	234 21
52	do de la Nouvelle-Ecosse	11 76	26 50	120 00
53	do du Nouveau-Brunswick	79 84	449 60	89 96
54	do de Tobique	145 08	1,235 95	311 93
55	do de l'Ile du Prince-Edouard	1 36	.....	.....
56	J. B. Clench	54 12	.....	.....
57	Nancy Maiville	126 60	.....	126 60
58	James Menace	75 96	.....	75 96
59	William Wabbuck	101 24	.....	101 24
60	Fonds des sauvages de la province de Québec	2,622 28	.....	8,870 18
61	Fonds d'administration des terres des sauvages	5,232 28	584 34	21,958 66
62	Compte indéterminé	248 40	572 28	401 80
63	Fonds des écoles des sauvages	7,135 40	.....	17,646 98
64	Arpentages	.....	.....	.....
65	Sauvages d'Oka (compte du séminaire)	.....	15,996 00	20,996 00
66	Fonds de retraite	.....	.....	1,625 00
	Total de l'intérêt	166,513 53	.....	.....
	do de la recette (les octrois du gouver. non compris)	.....	115,937 09	.....
	do de la dépense	.....	.....	257,277 97

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS—*Suite.*

Etat des octrois du gouvernement pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, indiquant comment on en a disposé.

Ontario et Québec.		$ cts.	$ cts.
Crédits annuels—			
Pour les sauvages de Québec		4,200 00	
Achat de couvertures pour les vieillards et les sauvages infirmes d'Ontario et de Québec		1,600 00	
Ecoles des sauvages d'Ontario et de Québec		5,000 00	
Annuités en vertu du traité Robinson		13,000 00	
Arpentages de réserves dans les vieilles provinces		3,000 00	
Octroi pour compléter un chemin en partie ouvert sur la réserve des sauvages du lac Saint-Jean, dans le township d'Ouiatchouan, P.Q.		500 00	
Sauvages d'Oka—Pour pourvoir au paiement des réclamations pour des améliorations faites par des "squatters" sur la réserve des sauvages, dans le township de Gibson		5,000 00	
			32,300 00
Porté au crédit du fonds des sauvages de la province de Québec		4,200 00	
do fonds d'administration des terres des sauvages		1,600 00	
do fonds des écoles des sauvages		5,000 00	
do des Ojibbewas du lac Huron	$8,097 42		
do do du lac Supérieur	4,902 58		
		13,000 00	
do compte d'arpentage		*3,000 00	
do des sauvages du lac Saint-Jean		500 00	
do des sauvages d'Oka (compte du séminaire)		5,000 00	
			32,300 00

* Le crédit non dépensé pour arpentages dans les anciennes provinces pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882, a été reporté par un arrêté du conseil du 27 juin 1882.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS.—*Fin.*

TABLEAU sommaire de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

	$ cts.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	.....	136,721 89
Appointements des agents	17,669 25	
Commission payée aux agents	2,896 46	
		20,565 71
Dépenses générales des agents et autres	6,449 40	
Annonces et impressions	338 45	
		6,787 85
Inspection des agences	.....	1,400 15
Gratifications de retraite	.....	1,625 00
Octrois aux écoles	10,442 50	
Appointements d'un instituteur	8,925 15	
Livres, etc., pour écoles	550 78	
Education d'un enfant sauvage, etc	180 00	
Inspection des écoles	53 50	
		20,151 93
Appointements des médecins, médicaments, etc	.....	7,338 39
do missionnaires	.....	2,363 29
Salaires des chefs, conseillers, interprètes, etc	6,771 02	
Pension du chef	800 00	
Pensions aux sauvages	1,612 59	
		9,183 61
Provisions aux sauvages malades et indigents	3,706 26	
Octrois pour secours	3,364 22	
Couvertures	1,678 62	
Grains de semence	1,358 83	
Bœufs	115 00	
		10,222 93
Constructions et améliorations	9,156 00	
Ponts et chaussées	4,204 56	
Arpentages	2,442 60	
Clôturage	125 00	
		15,928 16
Frais judiciaires	1,241 90	
Sous-ministre de la justice (montant net à lui payé)	359 32	
		1,601 22
Déplacement des sauvages d'Oka au township de Gibson, etc	*12,791 00	
Compensation pour améliorations à Oka	*3,005 00	
do aux squatters du township de Gibson	5,626 13	
		21,422 13
Avance à un sauvage	200 00	
do aux Cayugas pour retour en Canada	551 38	
do aux Mississaguas de Crédit pour une bande	114 83	
		866 21
Assurance	146 80	
Pertes par l'incendie	155 00	
		301 80
Présents par Son Excellence le gouverneur général	107 70	
Charrue	50 00	
		157 70
Montant du revenu remboursé	.....	395 40
Divers	.....	244 60
		257,277 97

* La somme de $15,796 a été remboursée par le séminaire et déposée au crédit du fonds des sauvages.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 18 janvier 1882.

MONSIEUR,—Avec la présente je vous renvoie le compte de Bulman et Wallbank, pour arpentage de la réserve de Caughnawaga, $1,354, payé par le chèque n° 11,533, le 4 août 1881.

J'attire votre attention sur l'item de $372.83 pour dépense résultant du retard occasionné par le plan fourni qui était mal fait.

Il faudrait que tous les comptes pour ouvrages, etc., fussent certifiés par un officier de votre département, et dans un cas comme celui-ci, l'item devrait être suivi de l'explication nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.
Ottawa.

OTTAWA, 24 janvier 1882.

MONSIEUR,—Le compte de MM. Bulman et Wallbank, pour arpentage dans la réserve de Caughnawaga, a été certifié, approuvé et expliqué ainsi que le veut votre lettre du 18 de ce mois, et je vous le renvoie avec la présente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ROBT. SINCLAIR.
Pour le sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. LORNE McDOUGALL,
Auditeur général.

(*Mémo.*)

Le plan mal fait mentionné plus haut et qui a été la cause de retards et d'un surcroît de dépense, était alors le seul plan de la réserve en la possession du département. On le supposait exact, mais le contraire fut ensuite démontré. Pour le rectifier. des recherches ont été nécessaires dans les archives du département des terres à Québec, et c'est ce qui a été la cause du retard en question.

L. V.
D. M.

OTTAWA, 27 janvier 1882.

Bordereaux de paie, Fonds des sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les remarques suivantes que j'ai faites à la suite d'un examen de quelques-uns des bordereaux de paie récemment reçus à ce bureau.

1. Des sommes inscrites sur des bordereaux ont été envoyées à des tiers chargés de les remettre aux sauvages qui y avaient droit, mais rien n'indique que ces remises ont été faites.

2. Je vois que M. Phipps a pris l'habitude de garder les annuités des sauvages absents à l'époque du paiement. A mon avis, cela n'est pas régulier. Aux rapports de quelques-uns des autres agents est annexée une liste de tous les sauvages qui n'ont pas été payés, mais l'argent qui leur est dû n'est pas retenu par ces agents. Je trouve préférable cette manière d'agir, et je suggère que tous les agents soient invités à faire de même.

Vous m'obligerez en m'envoyant un état :—

(*a*) De tous deniers que M. Phipps aurait ainsi retenus le 1er juillet dernier;

(*b*) De toutes les sommes ainsi retenues;

(*c*) De toutes les sommes payées depuis aux sauvages, avec les pièces justificatives.

3. Quelques-uns des bordereaux sont certifiés exacts par l'agent, d'autres par les agents et chefs de bandes. C'est cette dernière manière qui devrait prévaloir.

La signature A. Arthur Clarke, sur les bordereaux de l'agent Amos Wright, semble avoir été apposée avec un timbre. Ce genre de signature étant reconnu sans valeur, l'usage du timbre devrait en conséquence être abandonné.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 20 mars 1882.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 27 janvier dernier, par laquelle vous me faites part des remarques auxquelles a donné lieu un examen des bordereaux de paie des annuités des sauvages. Voici mes réponses à ces remarques :

1. Bordereau de paie de C. Skene, 10,962, 11,216.

Les agents recevront avis de ne plus envoyer à des tiers, à moins qu'ils ne soient officiers de ce département, l'argent qui leur est confié pour payer les sauvages. A l'avenir, l'annuité d'un sauvage qui ne sera pas présent lors du paiement de sa bande sera remise par l'agent, à moins que tel sauvage ne demeure dans une autre surintendance. Dans ce dernier cas, un bordereau supplémentaire sera fourni par le payeur.

2. Bordereau de paie de C. Phipps, 11,216.

M. Phipps recevra avis de ne plus retenir d'argent et de remettre de suite l'indemnité de tout sauvage absent lors du paiement. Il sera aussi invité à donner les renseignements suivants, lesquels vous seront transmis dès qu'on les aura reçus.

(*a*) Annuités retenues et entre ses mains le 1er juillet 1881.

(*b*) Sommes retenues depuis.

(*c*) Sommes payées depuis, avec pièces justificatives.

4. Autant que possible il sera satisfait à votre désir à l'effet que les bordereaux soient certifiés par les chefs de bandes ; mais, généralement, les sauvages n'aiment pas à signer aucun papier.

5. Le département est convaincu que la signature de A. Arthur est écrite et non étampée ; mais on va s'en informer à M. Amos Wright et sa réponse vous sera communiquée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 27 janvier 1882.

Fonds des sauvages.—Octrois aux écoles.

MONSIEUR,—Dans le mémoire que renfermait ma lettre du 14 avril dernier, je demandais une liste de tous les octrois actuellement autorisés avec mention de l'autorité en vertu de laquelle ces octrois sont faits. Voulez-vous avoir la complaisance de me fournir ces renseignements ?

Je suis aussi d'avis que ceux qui reçoivent ces octrois devraient faire un rapport de leur emploi, accompagné de pièces justificatives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages,
Ottawa.

OTTAWA, 23 mars 1882.

MONSIEUR,—Conformément à la demande que renferme votre lettre du 27 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre le reste des renseignements demandés par votre lettre du 14 avril dernier, c'est-à dire une liste de tous les octrois aux écoles sauvages actuellement autorisés, avec mention de l'autorité en vertu de laquelle ces octrois ont été accordés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

ETAT des octrois actuellement autorisés et à prélever sur le fonds de dépôts des sauvages, avec mention de l'autorité en vertu de laquelle ces octrois ont été faits.

But de l'octroi.	Montant de l'octroi.	Autorité.
	$ cts.	
Institut industriel de Mount Elgin	3,000 00	Arrêtés du conseil du 16 mars 1880 et 24 Mars 1869.
Refuge de Singwauk	1,800 00	Arrêté du conseil, du 10 janvier 1881.
Refuge de Wawanosh	600 00	do 13 décembre 1878.
Institut de Wikwimikong	1,200 00	do 30 novembre 1875.
Octroi aux écoles dirigées par les sociétés de la Nouvelle-Angleterre et des Missions méthodistes	1,500 00 550 00	do 18 novembre 1878.
Octroi aux écoles dirigées par la société méthodiste	1,500 00	do 10 juin 1880.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 26 avril 1882.

Fonds des sauvages.

MONSIEUR,—Je me permets d'attirer votre attention sur les paiements faits à W. R. Bartlett et F. Talfourd, deux officiers retraités.

Le chèque en faveur de M. Bartlett est endossé par lui, mais celui de M. Talfourd l'est par son procureur A. Vidal. De ce, il suit qu'il n'y a aucune preuve que M. Talfourd vit encore. Lorsque des paiements imputables sur le fonds consolidé sont faits à des officiers retraités, un reçu et une déclaration selon la formule ci-jointe sont exigibles. Ainsi, je suggère qu'une déclaration à peu près analogue soit obtenue de ces messieurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

NOTE.—Au sujet du paiement à M. Talfourd, l'honorable M. Vidal m'a fait une déclaration que j'ai considérée suffisante.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 4 juin 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire part que M. Vicars, de ce département, m'a appris que votre désir était que tous les agents payés sur le fonds des sauvages, contribuassent au fonds de retraite. Si c'est le cas je vous prie de m'en informer officiellement afin que je prenne des mesures en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affairee des sauvages.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 15 juin 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 de ce mois au sujet de la retenue pour le fonds de retraite, sur le salaire des agents payés à même le fonds de dépôts.

En réponse, je dois vous dire que M. Vicars m'a parlé d'un agent dont le temps de service a été interrompu et qui contribue au fonds de retraite. J'ai répondu que cet agent devait n'avoir à contribuer qu'en proportion de la somme reçue par lui pendant la première période de son service. Je ne me souviens pas de m'être entretenu une autre fois avec M. Vicars à propos de la question des mises à la retraite ; mais il est probable que cela lui est arrivé avec l'examinateur des comptes des sauvages ; cependant, je serais aise si vous ouvriez un compte de retenues sur les salaires payés à même votre fonds de dépôts, dans lequel seraient inscrites toutes les contributions au fonds de retraite. Je crois de même qu'il serait bien de traiter de la même manière tous les agents, dont les fonctions sont à peu près les mêmes, à l'égard des retenues à verser dans le fonds de retraite.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 14 août 1882.

MONSIEUR,—Dans l'état des contributions au fonds de retraite reçu avec votre lettre du 11 de ce mois, j'ai remarqué qu'aucune retenue n'avait été faite sur le salaire de quelques-uns des agents, dont deux, est-il dit, doivent payer des arrérages sur leur salaire de 1882-83.

Voulez-vous me dire en vertu de quels règlements cet état a été fait dans le principe.

Comme il ne s'en trouve actuellement qu'un petit nombre qui ne contribuent pas au fonds de retraite, ne serait-il pas à propos d'appliquer le règlement à tous les agents qui reçoivent un certain salaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

L. VANKOUGHNET, écr.,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 15 août 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, et, en réponse, de vous informer que quelques-uns des agents de l'Ontario et de Québec n'ont jamais contribué au fonds de retraite,—car, jusqu'ici il a été supposé que les employés du service extérieur étaient libres de contribuer ou de ne pas contribuer à ce fonds,—et que d'autres ont refusé d'y contribuer.

Si cette supposition n'est pas fondée, nous attendrons votre réponse pour prendre les mesures voulues pour soumettre tous les agents à la loi des pensions ; mais, en certains cas, il serait juste de leur donner du temps pour payer les arrérages, car si on en faisait la retenue entière sur le salaire d'un mois ou d'un trimestre, ce serait considérablement gêner ceux dont la rémunération est faible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ROBT. SINCLAIR,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 19 septembre 1882.

Fonds des sauvages.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 18 de ce mois, demandant que les $5,000 votés pendant la dernière session à l'effet de solder les réclamations pour améliorations faites par des squatters, sur la réserve des sauvages, dans le township de Gibson, soient transférés au crédit du fonds des sauvages.

En réponse, permettez-moi de vous dire que puisque ce crédit a été voté pour une fin spéciale, il devrait être traité comme tous les crédits de cette nature et non être inscrit à l'avoir du fonds des sauvages. Cependant, eu égard aux circonstances et à ce que des octrois analogues ont été déjà traités de cette manière, je satisfais en ce moment à votre demande.

A l'avenir et pour tout crédit qu'il vous plaira de traiter de cette manière, je suggère qu'il soit ainsi désigné : *Crédit suppléant à l'insuffisance du fonds des sauvages.*

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 12 octobre 1882.

Fonds des Sauvages.

MONSIEUR,—Comme suite à la correspondance au sujet des retenues sur les appointements de certains officiers et vu le fait que seulement un petit nombre de ceux nommés avant le 1er juillet dernier, ont contribué au fonds de retraite, je vous écris pour vous dire que j'approuve l'idée de les placer à cet égard sur le même pied que les autres, et de prendre avec eux des arrangements pour le paiement des arrérages. Faites rendre un arrêté du conseil à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 18 octobre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 12 de ce mois, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été pris des arrangements avec le seul officier du service extérieur de ce département qui ait droit aux privilèges conférés par l'acte des pensions, et qui, jusqu'à la date de votre lettre, ne s'était pas arrangé quant aux paiements des arrérages de contribution au fonds de retraite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. LORNE MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.		Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Solde de la police, y comp. état-major, et solde add. aux cultiv. et artis.					
Acte des subsides, 1881-82	.....	110,000 00	97,961 51	12,038 49	
Rations—					
Acte des subsides, 1881-82	45,000 00				
Supplémentaire	5,000 00				
		50,000 00	49,712 56	287 44	
Fourrage—					
Acte des subsides, 1881-82	40,000 00				
Supplémentaire	20,000 00				
		60,000 00	73,849 24	.....	13,849 24
Combustible et éclairage—					
Acte des subsides, 1881-82	7,000 00				
Supplémentaire	1,500 00				
		8,500 00	8,488 66	11 34	
Vêtements—					
Acte des subsides, 1881-82	20,500 00				
Supplémentaire	15,000 00				
		35,500 00	22,068 24	13,431 76	
Réparations et renouvellements, remonte, armes et munitions—					
Acte des subsides, 1881-82	37,000 00				
Supplémentaire	12,000 00				
		49,000 00	45,115 57	3,884 43	
Médicaments et fortifiants—					
Acte des subsides, 1881-82	1,500 00				
Supplémentaire	3,500 00				
		5,000 00	4,939 15	60 85	
Livres et papeterie	.....	1,500 00	1,367 94	132 06	
Frais de transport, guides, charretiers, etc.—					
Acte des subsides, 1881-82	24,500 00				
Supplémentaire	30,000 00				
		54,500 00	59,392 24	.....	4,892 24
Dépenses contingentes—					
Acte des subsides, 1881-82	3,000 00				
Supplémentaire	3,000 00				
		6,000 00	5,561 36	438 64	
				30,285 01	18,741 48
				18,741 48	
Total du crédit	.....	380,000 00			
Total de la dépense	.....	.....	368,456 47		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	11,543 53	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

6—23½

(*Mémoire.*)

L'excédant de la dépense pour le fourage est dû, partie à l'augmentation des prix et partie à l'achat de provisions additionnelles nécessitées par le service exceptionnel de campagne que la police a été appelée à faire tout le cours de l'année.

L'excédant de la dépense pour le transport est dû à ce que ce service a été plus considérable qu'on ne l'avait prévu.

Quant aux différentes subdivisions du service de la police à cheval, dont la dépense a été moindre que le chiffre des prévisions, je dois dire que vu les longues distances à parcourir et les moyens difficiles de communication, il est impossible d'obtenir et de payer, dans le cours d'un exercice, tous les comptes faits dans l'année. Pour obvier à cette difficulté, le solde du crédit a été reporté à l'année 1882-83, et l'emploi qui en a été fait sera indiqué dans les comptes publics pour cette année.

FREDERICK WHITE,
Contrôleur de la police a cheval du Nord-Ouest.

---

4 avril 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Voulez-vous avoir l'obligeance de me fournir une liste de tous les ordres pour le paiement de salaires ou deniers à quelque personne ou banque, ou pour l'opération de dépôts dans les caisses d'épargne. Je voudrais qu'à l'avenir ces ordres fussent donnés en double et que l'original fut envoyé à ce bureau.

Quant aux comptes et reçus faits en double et que l'on envoie maintenant à ce bureau, le département devrait les garder.

Voulez-vous me faire connaître le règlement du département à l'égard des garanties que doivent donner les officiers, et en même temps me donner une liste de tous ceux qui m'ont fourni ces garanties, avec indication du chiffre de chacune.

Quels sont les arrêtés du conseil rendus concernant l'allocation des officiers et autres lorsqu'ils voyagent? Dans tous les cas, et autant que possible, les détails et pièces justificatives doivent être fournis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 18 avril 1882.

Division de la police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire la réponse suivante à votre lettre du 4 de ce mois :

1° L'autorisation du département pour donner des fonds à une personne ou banque pour payer les membres du corps de police est indiquée dans la formule n° 3 de la police à cheval, formule qui est attachée au bordereau en vertu duquel les paiements sont faits.

2° Le règlement à l'égard des cautionnements à fournir pour les officiers de la police à cheval est ainsi conçu :

Les officiers fournissent une caution de $2,000, soit par une obligation par eux souscrite soit par le cautionnement d'une compagnie de garantie. Dans ce dernier cas, le département paie une moitié de la prime annuelle, et les officiers l'autre moitié. Une liste des officiers qui ont fourni le cautionnement est ci-annexée.

3° Jusqu'ici, les officiers du corps de police ont été payés de leurs frais de voyages en vertu d'un arrêté général du conseil, lequel limite ces frais à $3.50 par jour. Le commissaire a été payé de ces frais au taux de $3.50 par jour et les autres officiers à celui de $3 par jour lorsqu'ils sont en voyage. Quand il est à Ottawa pour remplir un devoir officiel, le commissaire reçoit $3 par jour pour pension et les autres officiers $2. Sachant que vous préfériez qu'il y eut un arrêté spécial stipulant quant aux frais de route des officiers de la police à cheval, je soumettrai au ministre un rapport à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

---

5 avril 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Monsieur,—Au sujet de l'état des petits déboursés, j'attire votre attention sur les items: louage de voitures, $41, et abonnement au *Mail* et au *Globe*, $11.70.

Ces items devraient plutôt figurer parmi les dépenses contingentes du département (*voir* 31 Vict., c. 35). Je vous prie donc de faire la démarche nécessaire pour les faire transférer au compte de ces dépenses et de voir à ce que les comptes de cette nature soient à l'avenir payés par le comptable des dépenses contingentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL.
Auditeur général.

A M. Lindsay Russell,
Sous-ministre de l'intérieur,

---

27 avril 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Monsieur,—Dans ma réponse du 4 de ce mois, je demandais quels sont les arrêtés du conseil rendus au sujet de l'allocation des officiers et autres pendant qu'ils voyagent.

Dans votre réponse du 18, vous dites que ces allocations sont faites en vertu d'un arrêté général du conseil, et que le taux fixé pour le commissaire est de $3.50 par jour, et pour d'autres officiers, de $3.

Dans les pièces justificatives que je vous renvoie avec la présente, M. P. R. Neale est porté pour une allocation de 50 jours, à $3.50, pour son voyage à Winnipeg, aller et retour, ce qui, d'après vos taux, serait une surcharge de $25 qui devrait être remboursée.

Je dirai aussi que l'arrêté général en question prescrit que seulement les déboursés réels pour frais de subsistance seront payés, et que le maximum de l'allocation ne sera que de $3.50 par jour; conséquemment, il est nécessaire qu'un compte détaillé des déboursés soit fourni avec pièces justificatives.

J'ai remarqué que M. Neale était officier permanent de la police et qu'il touchait aussi une solde mensuelle. Depuis quelque temps une pension de $25 par mois lui est payée. Toute allocation de ce genre devrait être autorisée par arrêté du conseil, et je demande que celle-ci soit ainsi sanctionnée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Lindsay Russell,
Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 28 avril 1882.

Division de la police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 27 de ce mois, au sujet des frais de voyages des officiers de la police, je dois dire que le cas de l'inspecteur P. R. Neale, auquel il a été alloué $3.50 par jour pendant un an pour un certain temps, l'été dernier, est tout spécial, vu les services alors rendus par cet officier et la dépense qu'il a eu à faire.

Je crois devoir aussi mentionner que l'inspecteur de la police à cheval, actuellement stationnée à Winnipeg, reçoit $3.50 par jour, à raison de la cherté de la vie dans cette localité.

Ainsi que je le disais dans ma lettre précédente, aussitôt après la session du parlement, la question des frais et allocation quotidienne des officiers de la police à cheval sera soumise au ministre de l'intérieur, afin d'obtenir que ces dépenses soient à l'avenir autorisées par un arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 30 mai 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Dans les pièces justificatives 1681 et 1682 ci-incluses, des frais de voyages au taux de $3.50 par jour sont portés au compte par M. Irvine, commandant, et par M. Cotton, surintendant. Voulez-vous me dire la date de l'arrêté du conseil autorisant ce taux? Dans tous les cas, les détails devraient être donnés, et les déboursés réels seuls devraient être exigés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 31 août 1882.

MONSIEUR,—En réponse à la lettre par laquelle vous renvoyez les pièces justificatives 1681 et 1682 des comptes de la police à cheval du Nord-Ouest, et demandez une explication de l'item de $3.50 par jour pour frais de voyages, etc., du commissaire Irvine et du surintendant Cotton, je dois dire que ces officiers sont revenus au Nord-Ouest par les Etats de l'Ouest et Montana, et que le colonel Irvine a déclaré que cette allocation ne couvrait pas les dépenses réelles, bien que ce soit la plus élevée que l'arrêté général du conseil accorde aux officiers de la police à cheval lorsqu'ils voyagent.

Des quartiers généraux de ce corps sont maintenant établis sur la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, et dès que le corps de police sera établi, je soumettrai au ministre la question des frais de voyages des officiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. RUSSELL,
Pour le sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

10 novembre 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Dans votre état pour le mois de juin, je vois qu'il a été payé $93.77 à MM J. Durie et fils, pour journaux de médecine, etc., qui, je le présume, doivent servir aux chirurgiens du corps de police. Si le gouvernement ne s'est pas engagé à leur fournir des ouvrages de médecine, chaque chirurgien devrait fournir les siens ; mais si, au contraire, il y est engagé, les ouvrages de ce genre devraient être fournis par l'intermédiaire du bureau de la papeterie. (*voir* 31 Vic., c. 35, articles 15 et 18).

* * * * *

J'appelle aussi votre attention sur le 33ème article de l'acte concernant l'audition des comptes publics, lequel est ainsi conçu :—

Nul paiement ne sera autorisé par l'auditeur général, à l'égard de travaux faits ou de matériaux fournis par aucune personne attachée à aucune partie du service public du Canada, à moins qu'en sus de toute autre pièce justificative ou de tout certificat qui pourra être érigé à cet égard, l'officier sous le contrôle spécial duquel se trouve cette partie du service public ne certifie que cet ouvrage a été fait ou que ces matériaux ont été fournis, suivant le cas, et que le prix demandé est conforme au contrat, ou, s'il n'est pas couvert par un contrat, qu'il est juste et équitable.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 7 décembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 10 novembre dernier, au sujet du paiement de $93.77 pour journaux de médecine, etc., à l'usage des chirurgiens de la police à cheval du Nord-Ouest, je dois dire que ces ouvrages ne sont pas spécialement achetés pour l'usage de ces officiers, qui ne sont qu'au nombre de trois, mais pour l'usage général des divers postes établis dans le Nord-Ouest, et dont 7 ont des infirmeries.

Aux postes de moindre importance, qui ne sont visités que de temps en temps par les chirurgiens, les économes d'infirmerie sont chargés du soin des malades, et il est très nécessaire qu'ils puissent consulter certains ouvrages de médecine, mais sans être dans l'obligation de se les procurer à leurs frais.

Selon votre désir, ces livres seront dorénavant fournis par le bureau de la papeterie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

10 novembre 1882.

Police à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—Le chèque n° 731, de $364.55, représentant la somme des amendes imposées, et qui a été déposé à la caisse d'épargne fédérale à Toronto pour le compte de la police à cheval du Nord-Ouest, me donne l'occasion de vous demander un état de ce compte, avec indication des dépôts et retraits faits chaque année depuis qu'il est ouvert, et des objets auxquels ont été appliqués les sommes retirées.

J'aimerais aussi à savoir en vertu de quel règlement il est ainsi disposé de ces amendes au lieu d'en faire le dépôt, comme pour toutes les autres amendes, au crédit du compte ordinaire du receveur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 7 décembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 10 novembre dernier, au sujet du fonds des amendes de la police à cheval du Nord-Ouest, je dois vous dire qu'avant l'acte 42 Vic., c. 36, ce fonds était géré par le commissaire de cette police,—gestion soumise à l'approbation du gouverneur en conseil,—et servait à donner des récompenses pour bonne conduite et service méritoire que le commissaire pouvait décerner.

Ces amendes étaient déposées au crédit du commissaire à la caisse d'épargne fédérale à Winnipeg, et il était tiré sur ce fonds à l'aide du chèque de cet officier.

Par le statut de 1879 (42 Vic., c. 36) il est prescrit que le fonds des amendes servira à donner des récompenses pour bonne conduite ou service méritoire, à l'établissement de bibliothèques et de salles de récréation, et à tels autres objets approuvés par le ministre et qui seront à l'avantage des membres du corps de police. Le 30 juin 1881, et pour la commodité de la gestion, le compte de la caisse d'épargne fédérale à Winnipeg, fut transféré au crédit du sous-ministre de l'intérieur à la caisse d'épargne fédérale à Toronto.

J'ajouterai que les sommes retirées ont servi à l'achat de livres et d'objets pour la récréation des membres de ce corps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DIVERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Gazette du Canada— a					
Acte des subsides, 1881-82	4,000 00				
Impression et envoi de la *Gazette*	.....	2,207 10			
Papier, etc	.....	1,346 42			
Traduction	.....	199 00			
Timbres-poste, papeterie, etc	.....	242 48			
Total des dépenses	.....	.....	3,995 00		
Balance non employée	.....	.....	.....	5 00	
Revenu pour 1881-82 $3,084 72					
Impressions diverses— *a*					
Acte des subsides, 1881-82	10,000 00				
Rapports parlementaires	.....	13,875 03			
Discours sur le budget, en angl	.....	732 00			
do en français	.....	839 75			
do papier	.....	691 63			
Budget supplémentaire	.....	189 31			
51 exemp. des comptes publics	.....	31 05			
Total des dépenses	.....	.....	16,358 77		
Excédant de la dépense	.....	.....	.....	.....	6,358 77
Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement durant les premiers quinze jours de la prochaine session—					
Acte des subsides, 1881-82	50,000 00				
Gratification aux représentants de fonctionnaires décédés	.....	9,692 61			
Comm. d'enquête sur les fabriq.	.....	4,082 87			
Commission du tracé de la frontière du N.-B	.....	800 00			
Licences de mariages, remboursées, Nouvelle-Ecosse	.....	2,788 22			
Livres p. la bibliot. du parlement	.....	168 93			
Doc. p. la bibliot. de Lond. Ang.	.....	159 61			
Paiements à compte des seigneurs	.....	166 26			
Frais judiciaires	.....	404 91			
Frais de déménagement	.....	200 00			
Frais de voyages	.....	603 21			
Services des agents spéciaux	.....	650 00			
Partie du trait. de J. G. Colmer, secrétaire du haut-commissaire	.....	324 45			
Domm. *re* entreposage du tabac	.....	250 00			
Total des dépenses	.....	.....	20,291 07		
Balance non employée	.....	.....	.....	29,708 93	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

DIVERS.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine— *b*					
Acte des subsides, 1881	4,000 00		1,406 03	2,593 97	
Dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest— *c*					
43 Vic., chap. 25, sect. 89	8,800 00				
Appointements du régistraire		1,999 92			
do du greffier du C.		1,950 00			
do des régistraires		2,166 58			
Dépenses totales			6,116 50		
Balance non employée				2,683 50	
Acte des subsides, 1881-82	30,000 00				
Appoint. des instituteurs		2,203 30			
Un tiers des frais du serv. postal		2,055 00			
Coffres de sûreté, livres, etc., pour les bureaux d'enregistrem.		3,514 60			
Conseil du lieut.-gouverneur		1,099 93			
Frais de voyages		1,078 68			
Soin des aliénés		452 72			
Ponts		379 25			
Impressions, gravures, etc		408 00			
Messager		150 00			
Divers pour l'hôtel du gouv.		139 28			
Papeterie, etc.		122 02			
Télégrammes		37 67			
Timbres-poste		18 25			
Journaux		6 00			
Dépense totale			11,664 70		
Balance non employée				18,335 30	
Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin *c*	7,500 00				
Appointements du secrétaire		499 92			
Soin des aliénés		1,482 61			
Services professionnels		653 33			
Impressions, gravures, etc		17 41			
Dépense totale			2,653 27		
Balance non employée				4,846 73	
Dépense probable de la mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux—*a* Acte des subsides, '81-82..$5,000 Supplémentaire do 1,000	6,000 00		5,808 22	191 78	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant requis pour pourvoir à l'érection de quartiers généraux pour la police à cheval du Nord-Ouest....*d*	20,000 00	.....	.....	20,000 00	
Dépenses de l'agence du gouvernement du Canada à Rio Janeiro.....	1,250 00	.....	1,250 00		
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la refonte des statuts du Canada .... *e*	5,000 00	.....	5,085 60	.....	85 60
Dépenses des commissions d'enquête—					
Solde du crédit non dépensé pour le conseil du service civil, 1881-82, rapporté par arrêté du conseil.....$ 363 78					
Acte des sub , 1881-82 *f* 10,000 00	10,363 78				
Comm. du ch. de fer du Pacifique—					
Services, juge Polette, commission, 1873.....	.....	.....	1,625 00		
Avances aux membres de la commission.....	.....	1,000 00			
Avances au secrétaire.....	.....	2,375 00			
Honoraires des témoins, etc.....	.....	112 23			
Services du comptable et du commis.....	.....	998 21			
Rapport des témoignages.....	.....	2,309 00			
Reliure, papeterie, etc.....	.....	170 34			
Messages	.....	24 14			
Loyer de chambres.....	.....	8 00			
			6,987 92		
			8,612 92		
Conseil du service civil—					
Services des commissaires	.....	1,029 00			
do messagers.....	.....	15 00			
Messages.....	.....	12 18			
Impressions, etc.....	.....	311 05			
			1,367 23		
Dépense totale.....	.....	.....	9,980 15		
Solde non-dépensé.....	.....	.....	.....	383 63	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traduction en français du rapport de la commission du chemin de fer Canadien du Pacifique, et des dépositions—*f*. Mandat du gouverneur général, n° 24	.....	3,200 00	2,406 25	793 75	
Impression en français du deuxième volume des dépositions accompagnant le rapport de la commission du chemin de fer Canadien du Pacifique— Mandat du gouverneur général, n° 26	.....	1,000 00	1,000 00		
Impression du rapport de la commission du chemin de fer du Pacifique et des dépositions—*f*. Mandat du gouverneur général, n° 27	.....	6,657 73	6,646 33	11 40	
Sommaire— Commission du chem. de fer du Pacifique..$18,665 50; Conseil du service civil 1,367 38	20,032 73				
Pour pourvoir au coût d'un monument à la mémoire de feu sir George Et. Cartier, bart. *g*	.....	10,000 00	.....	10,000 00	
Payé pour dix extincteurs Babcock pour les édifices publics	.....	500 00	500 00		
Balance due sur le transport de Son Excellence le comte de Dufferin et sa suite sur le vapeur "J. W. Steinhoff," de Sarnia et Goderich, en août 1874	.....	152 98	152 98		
Pour pourvoir au déménagement de l'ex-lieut. gouverneur Laird et sa suite, de Battleford, T.N.O., à Charlottetown, I.P.E	.....	1,524 00	1,524 00		

e. La dépense excède le crédit de $85.60. Il était impossible de prévoir au juste ce que coûterait l'ouvrage en question.

f. Si le crédit a été porté à un trop haut chiffre, c'est qu'il était impossible de calculer juste quelle serait la dépense réelle.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
25 exemplaires des *Fleurs Boréales*..... ..... *a*	31 25	.....	31 25	
300 exemplaires du *Dominion Annual Register and Review*..... *a*	900 00	.....	900 00	
600 exemplaires du *Parliamentary Companion* de Mackintosh.....	1,200 00	1,200 00		
Payé à M. T. C. Keefer pour services rendus à l'occasion de l'exposition de Paris après que ses appointements ont cessé de courir	1,000 00	1,000 00		
Payé au Dr D. S. P. May, pour services rendus lors de l'exposition de Paris, après que ses appointements ont cessé de courir.....	450 00	450 90		
Payé à la Cie de lithographie Burland l'impression de 6,000 planches pour le rapport du commissaire.....	220 00	220 00		
Payé à MM. Rolph, Smith et Cie, de Toronto, lithographie d'un certificat, $40, et gravure d'un certificat, $40.....	80 00	80 00		
Pour couvrir les frais de médecins, de funérailles, etc., de feu James Meharg, qui a été blessé dans l'exercice de ses devoirs comme mécanicien à la douane de Montréal, et qui est mort des suites de ses blessures.....	210 50	210 50		
Pour rembourser à Mme Diana Fox la somme de $390.22 frauduleusement obtenue du bureau de poste, Ottawa, en octobre 1881, par une personne qui avait prétendue être Mme Fox.	390 22	390 22		
Pour couvrir les remises des retenues du fonds de retraite, s'il en est fait ..... *h*	500 00	.....	500 00	
Pour couvrir les dépenses se rattachant à l'Exposition Internationale des Pêcheries..... *j*	2,500 00	2,433 33	66 67	
Gratification de trois mois de salaire à Thos. Shea, gardien de nuit de l'édifice fédéral, Halifax.. *g*	135 00	135 00		
Route muletière, Kootenay et Fort Macleod..... *d*	2,500 00	.....	2,500 00	
Indemnité à Jean Louis Légaré pour ses services au sujet de la reddition des sauvages Sioux aux Etats-Unis..... ..... *d*	3,000 00	.....	2,000 00	
Pour pourvoir aux dépenses entraînées par des accusations contre le garde-pêche Mowat .... *k*	675 80	675 80		
Pour paiement des dépenses faites pour soins à des gardiens blessés aux Rochers-aux-Oiseaux	101 40	101 40		
Gratification à la veuve de Charles Chiasson, gardien du phare des Rochers-aux-Oiseaux.....	1,000 00	1,000 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Subvention aux pêcheurs de la côte de la Nouvelle-Ecosse à qui la tempête d'avril 1881 a fait essuyer des pertes ..... *l*	1,000 00	.....	.....	1,000 00	
Pour couvrir les dépenses du voyage de Son Excellence le gouverneur général dans les territoires du Nord-Ouest ..... *d*	11,000 00				
Transport des chaloupiers et autres aides, et fret sur approvisionnements	.....	3,348 79			
Provisions, rations et fourrage....	.....	2,045 94			
Payé aux charretiers	.....	857 40			
Chaloupiers	.....	890 00			
Guides	.....	112 50			
Cuisiniers et autres aides..	.....	361 75			
Dépenses de malles spéciales.....	.....	527 00			
Achat de voitures, etc.	.....	428 00			
Couv. et habill. pour les sauvag.	.....	128 37			
Impressions	.....	25 00			
Frais de port.....	.....	32 60			
Divers.....	.....	325 49			
Charbon de bois.....	.....	200 00			
Emploi de chevaux.....	.....	1,700 00			
Total des dépenses.....	.....	.....	10,982 84		
Balance non dépensée.....	.....	.....	.....	17 16	
Enquête se rapportant à l'introduction clandestine d'armes en Canada, balance du mandat du gouverneur général à reporter..... .... $539 00 MOINS—Non dépensée le 30 sept. 1882... 439 00	100 00	.....	100 00		
Pour permettre au ministère de la marine et des pêcheries de payer les dépenses encourues dans la cause de La Reine *vs.* Bourassa, mand. du gv. g. du 20 sept. 1881 *n*	78 90	.....	78 90		
Traduc. et impression du discours de sir Charles Tupper sur la politique du ch. de f. du Pacifiq, mandat du gov. gén. du 23 mai 1882....	816 35	.....	816 35		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN GORMAN.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

j. Montant non requis.

k. Payé par chèque du ministère des finances en vertu d'un ordre en conseil en date du 28 déc. 1881, et porté au compte des dépenses imprévues.

l. Payé en vertu d'un ordre en conseil en date du 11 mai 1881. *Voir* Comptes Publics, p. 205, '80-1.

[A.]

OTTAWA, 20 novembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 de ce mois, me demandant de faire toutes les observations que je jugerais à propos pour expliquer la différence entre la dépense et le crédit affecté à ce département pour service compris dans le chapitre "Divers," j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

Gazette du Canada.

Crédit, $4,000 ; dépense, $3,995.
Solde, $5.

Impressions diverses.

Crédit, $10,000 ; dépense, $16,358.77.
Excédant de dépense, $6,358.77. L'imprimeur de la reine dit que l'augmentation du nombre et du volume des rapports transmis aux divers départements a causé un déficit de plus de $5,000 en 1880-81 et de plus de $1,000 en 1881-82 ; que ces deux sommes ont été portées au compte du crédit de l'année dernière, et qu'il y a apparence que le volume de ces rapports augmentera plutôt qu'il ne diminuera.

Acte concernant la tempérance.

Crédit, $6,000 ; dépense $5,802.22.
Ce qui laisse un solde de $191.78 pour le compte des annonces, d'honoraires d'officiers rapporteurs, et des dépenses générales en vertu de cet acte.

Pour l'achat de 25 exemplaires des "Fleurs Boréales."

Crédit, $31.25. Cette dépense n'a pas été faite, aucun compte n'ayant été présenté.

Dominion Annual Register.

Crédit $900. Cet ouvrage n'ayant pas été publié à temps, le crédit, réparti par arrêté du conseil, a été payé depuis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

[B.]

OTTAWA, 20 novembre 1882.

MONSIEUR,—Pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, où la dépense en commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'année et de la marine, a été de $2,593.97 inférieure au crédit, c'est parce que son chiffre dépend toujours du nombre d'officiers de service en Canada qui ne sont pas membres du mess des officiers.

Le nombre des officiers à qui ces remises sont faites variant chaque année, les prévisions pour cette dépense ne peuvent être qu'approximatives.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

[C]

OTTAWA, 24 novembre 1882.

MONSIEUR,—Relativement à l'état de la dépense du gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin pendant l'exercice terminé le 30 juin 1882, état dressé par le comptable de ce département et qui vous a été transmis le 11 de ce mois, le ministre de l'intérieur m'a chargé de vous donner les explications suivantes de la différence entre ces dépenses et le crédit y affecté :

1. Dépenses du gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest, autorisées par l'acte 43 Vic., c. 25, article 89.

Solde, $2,683.50.

L'explication de ce solde se trouve dans le fait que deux des régistrateurs n'ont reçu de traitement que pour une partie de l'année, et qu'il n'a pas été fait de paiements à compte du traitement des membres du conseil du Nord-Ouest.

2. Dépenses du gouvernement dans les territoires du Nord-Ouest autorisées par la loi des subsides, 1881-82.

Solde, $18,835.30.

Ce solde considérable est dû à ce que la dépense pour les régistrateurs, les frais de voyages des membres du conseil, les ponts, les écoles et le service postal, a été beaucoup moindre qu'on ne l'avait prévu.

3. Dépenses du gouvernement dans le district de Kéwatin, autorisées par la loi des subsides de 1881-82.

Solde, $4,846.73.

Ce crédit était pour payer toutes les réclamations pendantes pour services rendus et articles fournis lors de l'épidémie de la petite-vérole à Gimli, en 1876, mais la dépense a été moindre qu'on ne l'avait prévu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A M. J. L. MCDOUGALL, Auditeur général.

A. M. BURGESS, *Secrétaire.*

[D]

OTTAWA, 7 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 13 du mois dernier, à laquelle j'ai l'honneur de répondre par les explications suivantes de la dépense de certains crédits dont ce département a le contrôle :

1. Quant aux $20,000 affectés à l'établissement de quartiers généraux pour la police à cheval du Nord-Ouest, la période pendant laquelle cette dépense aurait pu être faite a été prolongée jusqu'au 30 septembre dernier par arrêté du conseil du 30 juin, et la somme a été dépensée avant cette date.

2. Il n'a pas encore été reçu de rapport du lieutenant-gouverneur Dewdney touchant les $2,500 affectés à la route muletière de Kootenay à Fort-McLeod, mais je lui ai écrit aujourd'hui à ce sujet.

3. La période pendant laquelle devait être employée le crédit de $2,000 affectés à Jean Légaré comme compensation, a été prolongée de trois mois, par arrêté du conseil, à partir du 1er juillet dernier. (*Voir* ma lettre du 16 août dernier et le chèque officiel n° 5910, daté 17 août, du département des finances, qui a été émis en faveur de M. Légaré.

4. La dépense du voyage de Son Excellence le gouverneur général au Nord-Ouest a été moindre que le crédit y affecté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A M. J. L. MCDOUGALL, Auditeur général.

A. M. BURGES, *Secrétaire.*

E. et F.

OTTAWA, 22 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous renvoyer l'état de la dépense de ce département sous le titre "Divers," accompagné d'un mémoire expliquant la différence entre le crédit et cette dépense.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
GEO. W. BURBIDGE,
S.M.J.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

G.

OTTAWA, 18 novembre 1882.

MONSIEUR,—Je suis chargé de vous dire que si les crédits pour élever un monument à la mémoire de feu sir George E. Cartier, et pour accorder une gratification à Thomas Shea, gardien de nuit de l'édifice public à Halifax, n'ont pas été dépensés en 1881-82, celui de $10,000 affecté au monument a été revoté pour 1882-83, et l'autre de $135, pour une gratification de trois mois à Thomas Shea, voté pour 1881-82, a été payé à même les fonds affectés aux loyers et réparations—1881-82—pour la raison que le département n'avait pas placé cet item dans le budget supplémentaire de 1881-82. Ce dernier paiement a été fait en vertu de l'arrêté n° 21,982, du 6 mars 1882.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

NOTE.—Du compte des loyers et réparations cet item a été ensuite transféré à celui appelé Divers.

H.

La dépense autorisée par ce crédit a été portée au compte du Fonds de retraite.

OTTAWA, 29 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 de ce mois, renfermant un état des dépenses diverses de ce département et demandant une explication de la différence entre ces dépenses et le crédit y affecté.

Par la présente, je vous renvoie l'état plus haut mentionné accompagné des explications demandées.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 21 novembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 de ce mois, adressée au sous-ministre de la marine et des pêcheries, au sujet du paiement de $78.90, pour fins judiciaires, fait aux MM. Carter et Church, le 30 septembre 1882.

J'ai l'honneur de vous apprendre que cette somme a été votée et portée dans le budget supplémentaire de 1880-81, sous le titre " Divers, " et comme on avait retardé d'en faire le paiement avant la fin de l'exercice, il a été fait par le mandat de gouverneur général, obtenu à la demande du ministre de la marine.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,
Comptable.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 9 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 8 de ce mois renfermant un compte de $467 de Thomas W. Taylor, pour livres fournis au régistrateur McDonald, Territoires du Nord-Ouest. Avant de me remettre ce compte, veuillez avoir la complaisance d'obtenir le certificat de l'imprimeur de la reine attestant son exactitude.

Je vous renvoie à l'acte 31 Vic., ch. 35, art. 15 et 18, lesquels me paraissent vouloir que tous les articles, comme ceux de ce compte, soient fournis par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

OTTAWA, 9 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, par laquelle vous me renvoyez le compte de Thomas W. Taylor, pour livres fournis au régistrateur McDonald, des Territoires du Nord-Ouest, et manifestez le désir qu'il soit certifié par l'imprimeur de la reine avant d'en opérer le paiement par un chèque, je dois vous dire que l'on a vu l'imprimeur de la reine et que ce dernier m'informe ne pouvoir certifier ce compte, attendu qu'il n'a jamais vu les livres ni eu aucune connaissance de l'affaire.

Quant au dernier alinéa de votre lettre, qui m'invite à consulter l'acte 31 Vic., c. 35, art. 15 et 18, je savais que des commandes de livres de ce genre par d'autres que par le bureau officiel de la papeterie ne sont pas permises, mais si celle-ci a été faite, c'était pour éviter des grands frais de transport entre Ottawa et ces bureaux éloignés.

Avec l'espérance que cette explication vous paraîtra satisfaisante, je vous renvoie de nouveau le compte, afin qu'il soit décidé à son sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Ottawa, 10 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, et vu les circonstances j'accepte le compte de $467 de M. Taylor.

Les dispositions de l'acte 31 Vic., c. 35, art. 15 et 18 sont si souvent mises de côté à l'égard de la fourniture des livres et de la papeterie, tant pour le service intérieur que pour l'extérieur, que j'ai pris le parti d'envoyer à la trésorerie la correspondance à ce sujet, afin de recevoir d'elles des instructions sur ce qu'il faudra faire à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

Ottawa, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—A l'égard de l'achat des livres achetés à Winnipeg de M. Thos. W. Taylor, par M. Macdonald, régistrateur dans les territoires du Nord-Ouest, j'ai l'honneur de vous informer que l'honorable conseil de la trésorerie, devant lequel j'ai placé votre lettre du 11 de ce mois, est d'avis que les règles concernant l'achat de livres, etc., doivent être strictement maintenues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

---

29 août, 1882.

Divers, T. du N. O.

MONSIEUR,—Seulement 11 paiements paraissent avoir été faits à A. Sproat, régistrateur, pour 1881-82. Aucun paiement ne figure pour le mois de septembre 1881. Pouvez-vous expliquer cette omission?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. H. DRUMMOND,
Auditeur, Winnipeg.

Winnipeg, 29 septembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 29 août, je vous informe que j'ai demandé à la banque des Marchands d'ici toutes les informations nécessaires au sujet du traitement de M. Sproat pour le mois de septembre 1881, et qu'il n'en existe aucune trace. J'ai écrit à M. Sproat pour lui apprendre le fait, tout en lui demandant d'envoyer de suite un reçu en double.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. M. DRUMMOND,
Sous-receveur général.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

6—24½

3 octobre 1882.

Divers, T. du N. O.

MONSIEUR,—J'ai constaté que M. Sproat, régistrateur, a été payé pour les mois de l'exercice terminé le 30 juin dernier, sauf celui de septembre 1881. Voulez-vous vous informer de la cause de cette omission et me faire connaître le résultat de votre démarche?

J'ai aussi remarqué que M. E. A. Brisebois n'a été payé que pour les trois mois de juillet, août et septembre 1881, et j'aimerais à en connaître la raison. S'il s'est retiré du service, ce bureau aurait dû en être informé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

NOTE.—Le reçu du traitement de M. Sproat pour septembre 1881, est venu avec l'état de l'auditeur provincial à Winnipeg pour la semaine terminée le 30 novembre 1882. Il a été remis à la banque des Marchands, mais inscrit dans les comptes de 1882-83, ceux de 1881-82 étant clos.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	224,485 00	226,114 63	.....	1,629 63
Québec	197,515 00	197,393 78	121 22	
Nouveau-Brunswick	91,070 00	88,049 95	3,020 05	
Nouvelle-Ecosse	108,225 00	108,903 81	.....	678 81
Manitoba	15,000 00	15,062 96	.....	62 96
Territoires du Nord Ouest	5,000 00	4,353 69	646 31	
Colombie-Britannique	22,454 00	22,502 63	.....	48 63
Ile du Prince-Edouard	22,370 00	21,385 80	984 20	
Appointements et dépenses des inspecteurs de ports, et frais de voyages des autres officiers en tournée d'inspection	18,000 00	13,401 11	4,598 89	
Dépenses contingentes du bureau principal, impressions, papeterie, annonces, frais de télégraphie, etc., pour les différents ports d'entrée	13,000 00	12,686 72	313 28	
Pour faire face aux dépenses se rattac. à la commission des douanes et au service préventif extér.	15,000 00	14,058 77	941 23	
	732,119 00	723,913 85	8,205 15	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

PROVINCE DE L'ONTARIO.

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes	Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Amherstburg	3,145 68	223 16	Morrisburg	1,020 00	215 37
Belleville	3,000 00	511 11	Napanee	1,658 28	212 90
Brantford	2,500 00	152 27	Newcastle	700 00	20 00
Brighton	600 00	154 72	Niagara	1,783 30	193 11
Brockville	3,200 00	575 71	Oakville	1,600 00	235 70
Chatham	2,750 00	299 84	Oshawa	1,099 96	261 50
Clifton	9,150 00	2,258 17	Ottawa	9,466 60	1,533 28
Cobourg	1,694 28	216 94	Owen-Sound	1,000 00	78 37
Colborne	800 00	41 26	Paris	1,000 00	18 20
Collingwood	1,309 62	218 50	Pénétanguishine	492 21	5 96
Cornwall	1,400 00	140 88	Peterboro'	1,000 00	150 20
Cramahe	424 95	128 33	Picton	1,500 00	183 70
Darlington	1,750 00	177 58	Prescott	5,412 87	603 38
Dover	1,874 92	255 85	Prince-Arthur's-Landing	1,800 00	240 35
Deseronto	200 00	1 76		3,366 60	317 88
Dundas	1,000 00	136 75	Sainte-Catherine		
Dunnville	1,400 00	37 06	Sarnia	5,100 00	576 45
Fort-Erié	4,600 00	396 07	Saugeen	300 00	46 07
Galt	800 00	59 00	Sault-Sainte-Marie	2,900 00	385 98
Gananoque	900 00	684 40	Saint-Thomas	3,096 16	284 47
Goderich	1,700 00	102 40	Stratford	2,600 00	172 80
Guelph	3,100 00	356 29	Toronto	45,623 83	6,737 14
Hamilton	19,041 58	3,206 16	Trenton	500 00	110 95
Hope	2,400 00	203 66	Wallaceburg	1,600 00	168 79
Kincardine	394 38	48 45	Whitby	1,700 00	75 90
Kingston	11,775 00	1,858 85	Windsor	8,527 94	683 33
Kingsville	1,000 00	111 50	Woodstock	1,500 00	39 78
Lindsay	1,000 00	133 76			
London	9,716 66	898 17	Total	198,974 82	27,139 81

PROVINCE DE QUÉBEC.

Baie Bradore	300 00		Québec	33,365 55	13,126 23
Clarenceville	600 00	80 00	Rimouski	650 00	33 31
Coaticook	4,700 00	818 36	Russeltown	1,100 00	112 74
Dundee	1,362 48	167 07	Saint-Armand	1,900 00	180 41
Frelighsburg	850 00	82 06	Saint-Hyacinthe	400 00	19 31
Gaspé	1,699 88	167 48	Saint-Jean	2,327 79	1,310 44
Hemmingford	949 92	113 32	Sherbrooke	2,886 47	223 76
Lacolle	500 00	244 00	Sorel	500 00	62 30
Iles de la Madeleine	1,200 00	88 20	Stanstead	3,500 00	140 05
Montréal	68,889 78	44,031 70	Sutton	1,416 62	61 51
New-Carlisle	2,950 00	186 39	Trois-Rivières	1,000 00	402 54
Percé	1,050 00	85 91			
Potton	1,400 00	158 20	Total	135,498 49	61,895 29

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE DE L'EXTÉRIEUR—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes	Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Bathurst	1,600 00	164 61	Richibouctou	2,760 00	129 00
Campo-Bello	1,100 00	210 76	Sackville	1,133 24	106 14
Caraquette	800 00	120 56	Shédiac	1,000 00	78 90
Chatham	2,895 80	121 74	Shippegan	660 00	25 24
Dalhousie	2,360 00	93 00	Saint-André	3,250 00	252 37
Dorchester	1,100 00	46 06	Saint-George	950 00	76 17
Frédéricton	3,500 00	652 47	Saint-Jean	39,241 35	5,899 46
Grand-Falls	1,700 00	32 39	Saint-Etienne	4,950 00	353 23
Hillsboro'	1,700 00	38 65	Woodstock	2,246 09	281 42
McAdam-Junction	1,600 00	117 56			
Moncton	1,600 00	318 48	Total	78,846 48	9,203 47
New-Castle	2,700 00	85 26			

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Amherst	3,220 00	28 99	Margaretsville	700 00	66 18
Annapolis	1,308 92	152 28	Nord-Sydney	2,002 64	9 41
Antigonish	1,400 00	82 95	Parrsboro'	1,131 45	64 35
Arichat	2,230 00	24 74	Pictou	5,511 29	375 86
Baddeck	1,788 29	44 22	Port-Hawkesbury	500 00	49 81
Barrington	830 00	78 48	Port-Hood	710 00	5 19
Bridgetown	920 00	.....	Port-Medway	500 00	1 89
Cornwallis	1,970 00	51 44	Shelburne	550 00	6 19
Digby	1,979 92	129 15	Sydney	2,910 00	.....
Guysboro'	2,010 00	125 23	Truro	885 29	243 18
Halifax	50,472 88	8,632 10	Weymouth	1,500 00	80 10
Liverpool	1,500 00	73 40	Windsor	2,509 96	14 64
Lockport	600 00	.....	Yarmouth	5,352 50	379 52
Londonderry	769 63	[illegible]			
Lunenburg	2,020 00	[illegible]	Total	97,782 77	11,121 04

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

DOUANES—*Fin.*

SERVICE DE L'EXTÉRIEUR—*Fin.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes
Manitoba.	$ cts.	$ cts.
Emerson	783 28	780 50
Winnipeg	8,823 33	4,675 85
Total	9,606 61	5,456 35
Territoires du Nord-Ouest.		
Fort-MacLeod, à compte de la commission	.....	3,351 26
Fort-Walsh do	.....	843 70
Montagne des Bois do	.....	158 73
Total	.....	4,353 69
Colombie-Britannique.		
Victoria	14,200 00	1,702 46
New-Westminster	5,704 00	896 10
Total	19,904 00	2,598 63
Ile du Prince-Edouard.		
Charlottetown	14,530 68	1,883 22
Summerside	4,580 00	391 90
Total	19,110 68	2,275 12
Inspection des ports	9,200 00	4,201 11
Conseil des experts et service secret extérieur	.....	14,058 77
Diverses dépenses contingentes pour le bureau principal, etc.	.....	12,686 72

DÉPARTEMENT DES DOUANES, 19 octobre 1882.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de vous remettre l'état de la dépense réelle et des prévisions de ce département pour le trimestre expiré le 30 juin, et aujourd'hui je vous offre les explications générales suivantes :

Pour la province de l'Ontario (excédant de la dépense, $1,600), les prévisions pour les salaires ont été insuffisantes d'environ $800. Cela est dû aux changements faits dans le personnel dans le cours de l'année, et qui ne pouvaient être prévus lors de l'organisation. Le reste de l'excédant de dépense pour cette province est principalement pour le port de Toronto. L'accroissement du trafic de ce centre a empêché la réalisation d'économies que l'on comptait faire sous différents rapports.

Pour la province du Nouveau-Brunswick, la dépense a été de $3,000 inférieure aux prévisions, et cela est dû à des décès, résignations et mises à la retraite aux ports de Saint-Jean, de Chatham et de Hillsboro', et à ce que les changements projetés dans le personnel de cette province n'ont pas été faits. Mais à Saint-Jean et à Moncton, les dépenses ont en quelque sorte augmenté par suite de l'accroissement du commerce sur ces points.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse, tout l'excédant est dû à la dépense pour le port d'Halifax, où il a été nécessaire d'avoir des appareils perfectionnés de pesage et d'établir des téléphones, et de faire d'autres dépenses que les circonstances exigeaient.

Pour l'Ile du Prince-Edouard, si la dépense a été moindre, cela est dû principalement à la mise à la retraite d'un officier à Charlottetown, ensuite, au retard apporté dans le paiement de la commission à des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest (qui agissent en qualité de percepteurs), à la remise de certaines inspections projetées et à la résignation d'un officier du conseil du service des douanes.

J'ai l'honneur d être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. JOHNSON,
Commissaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

ACCISE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise, y compris ceux des stagiaires	.....	200,206 66	195,285 94	4,920 72	
Pour aug. les aapp. des offic. chargés de surv. les grandes distill. et fabriq	.....	1,400 00	1,400 00		
Frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc	42,250 00				
Coût d'estampilles pour le tabac	12,000 00				
do (supplémentaire)	30,000 00				
		84,250 00	77,410 01	6,839 99	
Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux	2,500 00				
Allocation aux percepteurs de douane (supplémentaire)	1,000 00				
		3,500 00	3,302 77	197 23	
Service préventif	.....	6,500 00	2,643 15	3,856 85	
Comm. sur estampilles pour le tabac	.....	1,000 00	788 97	211 03	
		296,856 66	280,830 84	16,025 82	
Pour mettre le ministère en mesure d'acheter du naphthe de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'acte 43 Vic, chap. 12, sec. 21, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants	.....	2,000 00			
Dépense en 1881-82 $8,605 78					
Recettes en 1881-82 8,863 11					
Excédant des recettes sur les dépenses	.....	.....	Crédit. 257 33		
Revenu net et crédit non dépensé	.....	.....	.....	2,257 33	
		298,856 66	280,573 51	18,283 15	

Revenu de l'accise $5,884,859.95
Excédant des dépenses des saisies sur les recettes 3,922.85

* Cela démontre l'inconvénient de faire une dépense non autorisée par le parlement. Une somme aurait pu être portée au budget pour couvrir toute cette dépense ($8,605.78), et toutes les recettes auraient été portées au compte du fonds consolidé du revenu.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J H. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882.—Suite.

INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau de Québec—				
Surintendant	2,000 00	333 32	1,666 68	
Sous-surintendant et teneur de livres	1,600 00	1,933 26	.....	333 26
Caissier	1,200 00	1,200 00		
Commis de la spécification	1,800 00	1,200 00	600 00	
Messager	400 00	299 97	100 03	
Commis de la spécification (8 mois)	5,100 00	5,401 61	.....	301 61
Aide du teneur de livres	1,000 00			
do (temporaire)	.....	999 96	0 04	
Emoluments des inspecteurs-mesureurs	45,000 00	27,448 26	17,551 74	
Dépenses contingentes	4,000 00	2,586 44	1,413 56	
	62,100 00	41,402 82	20,697 18	
Montréal, Lachine et Sorel—				
Sous-surintendant	900 00	900 00		
Teneur de livres et commis de la spécification.	1,000 00	600 00	400 00	
Emoluments des inspecteurs-mesureurs	2,500 00	2,237 78	262 22	
Dépenses contingentes	300 00	322 46	.....	22 46
	4,700 00	4,060 24	639 76	
Dépenses contingentes en général—				
Imprimeur de la reine	.....	175 03	.....	175 03
Bureau de la papeterie	.....	120 95	.....	120 95
	.....	295 98	.....	295 98
Total	66,800 00	45,759 04	21,040 96	

RÉCAPITULATION.

Appointements	15,000 00	12,868 12	2,131 88	
Dépenses contingentes	4,300 00	3,204 88	1,095 12	
Honoraires des inspecteurs-mesureurs	47,500 00	29,686 04	17,813 96	
	66,800 00	45,759 04	21,040 96	

Revenu de l'inspection et du mesurage du bois $45,753 34

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

POIDS ET MESURES ET GAZ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures	45,850 00				
Rajustement des salaires	5,000 00				
		50,850 00	43,064 05	7,785 95	
Appoint. des inspecteurs de gaz	.....	9,000 00	9,321 75	.....	321 75
Loyer, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc.	.....	23,500 00			
Dépenses contingentes des poids et mesures	14,175 24				
Dép. conting. de l'insp. du gaz	2,762 45				
		.....	16,937 69	6,562 31	
		83,350 00	69,323 49	14,026 51	

Revenu des poids et mesures	$27,509 03
Saisies do	480 67
Revenu de l'inspection du gaz	2,524 00
	$30,513 70

Je certifie l exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

INSPECTION DES DENRÉES.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Achat d'échantillons de farine et autres dépenses en vertu de l'acte.	.....	3,000 00			
Farine, échantillons	712 42				
Fret sur échantillons.....	68 20				
Frais d'examens des inspecteurs.....	115 85				
Annonces..	5 00				
Imprimeur de la reine.....	31 97				
		.....	933 44	2,066 56	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. Balderson

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses en vertu de l'acte	.....	10,000 00			
Honoraires des analystes	961 11				
Honoraires pour analyses	7,427 50				
Loyer	480 56				
Matériel pour laboratoires	900 00				
Achat d'échantillons	167 51				
Pain à cacheter	10 50				
Traduction	3 00				
Imprimeur de la reine	17 88				
		.....	9,968 06	31 94	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882– Suite.

DÉPENSE, MENUS REVENUS.

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Frais de perception de menus revenus par le ministère du revenu de l'intérieur	.....	8,000 00			
Timbres d'effets de commerce—					
Cie de billets de banque de l'Amérique Britannique	2,220 00				
Imprimeur de la reine	21 28				
		.....	2,241 28		
Pont suspendu Union					
Appointements du percepteur.	600 00				
Annonces	90 80				
Bureau de la papeterie	4 41				
		.....	695 21	4,949 71	
Bateaux-passeurs—					
Annonces	60 35				
Imprimeur de la reine	3 45				
		.....	63 80		
Terres de l'artillerie	.....	.....	50 00		
		8,000 00	3,050 29	4,949 71	
Dépense du ministère de l'intérieur—					
Terres de l'artillerie	.....	2,000 00	2,457 63	.....	457 63
Dépense du minist. de l'agriculture—					
Division des brevets d'invention.	.....	.....	408 49	.....	408 49
		10,000 00	5,916 41	4,083 59	

Menus revenus—	
Timbres d'effets de commerce (état financier)	$82,616 45
Pont suspendu Union	2,951 48
Bateaux-passeurs	1,562 20
Terres de l'artillerie	42,989 13
Honoraires sur brevets d'invention	58,769 93
	$188,889 19

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Examiné,

J. H. BALDERSON.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
28 décembre 1882.

MONSIEUR,—Je vous transmets l'état comparatif des frais de perception du revenu de l'intérieur et des crédits y affectés. Les soldes sont les mêmes que ceux donnés par votre département.

Lorsque la différence entre le crédit et la dépense est considérable, j'aimerais, pour l'information du parlement, à en connaître la cause, afin de démontrer que c'est à elle qu'est due l'inexactitude des prévisions.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. E. MIALL,
Commissaire intérimaire du revenu de l'intérieur.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 3 janvier 1883.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 28 décembre dernier, j'ai l'honneur d'offrir les explications suivantes de la différence entre la dépense et les crédits affectés aux différents services de ce département.

Excise.

Pour l'item "Appointements des officiers et inspecteurs," la dépense est inférieure de $4,920.72. Cette différence est d'abord due à ce que l'on n'a pas donné les augmentations d'appointements projetées lorsque les prévisions furent faites. L'on s'attendait aussi que des examens de la commission du revenu de l'intérieur résulterait un plus grand nombre de promotions parmi les employés ; mais, l'année dernière, la proportion des candidats heureux à ces examens a été moindre qu'en aucune autre année.

Si le chiffre des dépenses contingentes de l'exercice est inférieur au crédit, c'est que le coût des estampilles pour le tabac ne s'est élevé qu'à $37,881, tandis que les prévisions pour ces dépenses étaient de $44,000. La balance du surplus, $2,700, est considérée peu importante à côté d'un crédit aussi élevé.

Sous le titre "Service préventif," le surplus de $3,856.85 s'explique de lui-même. Il est nécessaire que le crédit soit assez considérable pour subvenir à tous les besoins ; mais il est impossible que les prévisions à cet égard soient autrement qu'approximatives.

Inspection et mesurage des bois.

Pour ce service, la dépense a été de $21,040.96 inférieure aux prévisions. De cette somme, $17,813.96 restent à l'avoir du crédit affecté aux honoraires des inspecteurs-mesureurs, dépense qui dépend toujours chaque année du commerce de bois, et pour laquelle on ne peut, par conséquent, faire d'exactes prévisions.

Du solde, qui est de $3,227, $2,131 appartiennent à l'item des appointements, et cette économie est due à la mise à la retraite du surintendant et au retard apporté à la nomination de son successeur et du successeur de l'un des commis de la spécification, décédé l'année précédente.

Poids et mesures.

Il est probable que les prévisions pour ce service excéderont plus ou moins pendant quelque temps la dépense réelle, car l'on est en voie de diminuer le personnel de cette division. Il a été suffisamment pourvu au personnel actuel, mais les vacances

survenues dans le cours de l'année par suite de résignations ou de décès n'ont pas été remplies.

Le revenu provenant de l'inspection étant moindre que ce que coûte celle-ci, le département surveille attentivement la dépense de cette division du service.

Menus revenus.

Leurs sources sont changeantes et incertaines. On ne peut prévoir quel en sera le chiffre approximatif.

Les remarques ci-dessus expliquent toutes les différences importantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Supplémentaire.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
Frais d'exploitation.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traction	548,000 00	81,000 00	629,000 00	684,191 41	.....	55,191 41
Dépenses pour wagons.	358,000 00	70,000 00	428,000 00	469,331 23	.....	41,331 23
Entretien de la voie et des travaux d'arts	385,000 00	78,000 00	463,000 00	476,134 17	.....	13,134 17
Dépenses des stations	192,000 00	40,000 00	232,000 00	270,355 70	.....	38,355 70
Frais généraux	117,000 00	31,000 00	148,000 00	162,134 29	.....	14.134 29
Milles parc. par les wag.	.....	.....	.....	7,510 68	.....	7,510 68
	1,600,000 00	300,000 00	1,900,000 00	2,069,657 48	.....	169,657 48
Excédant de dépense.	.....	.....	.....	.....	.....	169,657 48

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Frais d'exploitation.						
Traction	56,000 00	4,000 00	60,000 00	66,996 33	.....	6,996 33
Dépenses pour wagons.	32,000 00	3,000 00	35,000 00	30,844 32	4,155 68	.....
Entretien de la voie et des travaux d'art	64,000 00	4,000 00	68,000 00	92,735 10	.....	24,735 10
Dépenses des stations	22,000 00	3,000 00	25,000 00	23,560 16	1,439 84	.....
Frais généraux	12,000 00	2,000 00	14,000 00	14,124 06	.....	124 06
	186,000 00	16,000 00	202,000 00	228,259 97	5,595 52	31,855 49
Non dépensé	.....	.....	.....	.....	.....	5,595 52
Excédant de dépense.	.....	.....	.....	.....	.....	26,259 97

Crédit pour frais d'exploitation	$202,000 00
Montant de 1880-81	48,236 57
	$250,236 57
Dépensé comme ci-dessus	228,259 97
Balance, 30 juin 1882	$21,976 60

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

EMBRANCHEMENT DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Supplémentaire.	Total des crédits.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
Frais d'exploitation.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Entretien de la voie et des travaux d'art.....	12,000 00	8,000 00	20,000 00	10,934 89	9,065 11	.....
Non dépensé.....	.....	.....	.....	.....	9,065 11	.....

Crédits pour l'année.....	$20,000 00
Balance de 1880-81.....	5,582 75
	$25,582 75
Non dépensé	10,934 89
Balance, 30 juin 1882.....	$14,647 86

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, EMBRANCHEMENT DE PIMBINA.

Frais d'exploitation.....	2,000 00	2,570 88	.....	570 88
Pour rembourser certaines sommes d'argent perçues de trop pour transport	1,000 00	*721 83	278 17	
	3,000 00	3,292 71	278 17	570 88
Non dépensé	.....	.....	.....	278 17
Excédant de la dépense.....	.....	.....	.....	292 71

*Dans les comptes publics cette somme appert comme déduite du revenu.

Pour copie conforme,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 26 octobre 1882.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT (EN EXPLOITATION),
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 30 décembre 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, renfermant un état comparatif de la dépense du département des chemins de fer et canaux pour les voies ferrées en exploitation, et du crédit y affecté pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, et demandant une explication de la différence entre le crédit et la dépense, je dois dire que l'excédant de $169,657.48, dans les frais d'exploitation de l'Intercolonial, est dû à l'accroissement considérable du trafic.

Le crédit indiqué par vous comme disponible pour l'exploitation du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, n'a pas été dépensé parce que cette voie a pu être efficacement exploitée pour une moindre somme.

Si les frais d'entretien de l'embranchement de Windsor sont inférieurs au crédit, cela est dû à ce que des travaux de renouvellement projetés n'ont pas été commencés aussitôt qu'on le voulait.

L'excédant de dépense ($232.71) sur le crédit affecté au service du chemin de fer Pacifique canadien est dû à ce que certains frais ont excédé d'autant plus les prévisions.

Je vous renvoie l'état.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en chef et gérant général.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

ANNEXE A.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 1.—Résumé de la dépense, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Montant des chèques émis par le département des chemins de fer	3,074,758 30	
Payé à Morton, Rose et Cie, pour rails	35,305 62	
Papeterie fournie par le département de la papeterie	105 47	
Transfert du matériel roulant du chemin de fer Canadien du Pacifique	35,470 48	
		3,145,639 87
Av.		
Frais d'exploitation	2,069,657 48	
Capital	585,568 79	
Subvention accordée au steamer "City of St. John"	8,000 00	
Rails prêtés au chemin de fer Kent Northern	645 54	
Punchard, Clark et Cie, compte biffé	7,352 34	
Transferts aux départements des travaux publics et des chemins de fer	1,073 09	
Frais antérieurs	350,756 50	
Approvisionnements	71,449 69	
Comptes ouverts	51,136 44	
		3,145,639 87

N° 2.—Résumé des recettes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.		$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des dépôts à la banq. de Montréal, à Moncton, pend. l'exercice		2,437,387 71	
Déposé en Angleterre :—			
Allan et Cie	$17,701 89		
Bischoff, Bompas et Cie	583 38		
		18,285 27	
			2,455,672 98
Av.			
Chiffre brut du revenu perçu :—			
Mouvement des voyageurs	$ 651,296 94		
do du fret	1,303,495 00		
Malles et divers	124,470 72		
		2,079,262 66	
Transférés aux comptes ouverts		25,653 82	
Frais antérieurs		350,756 50	
			2,455,672 98

N° 3.—Résumé de caisse, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Balance en mains, le 30 juin 1881		8,844 63
Recettes brutes pendant l'exercice		2,445,156 05
		2,454,000 68
Av.		
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur général	2,437,387 71	
Balance en mains le 30 juin 1882	16,612 97	
		2,454,000 68

ANNEXE A—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

N°4.—Resumé du compte du matériel, pour l'exerc. terminé le 30 juin 1882.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Balance, le 30 juin 1881		313,701 06
Chiffre brut des achats pendant l'exercice	991,609 94	
Moins—Chiffre brut des distributions pendant l'exercice	920,160 25	
		71,449 69
Balance en mains, le 30 juin 1882		385,150 75
Consistant en—		
Approvisionnements ordinaires	265,031 13	
Rails de fer et d'acier	42,106 54	
Vieux matériaux pour vendre	78,013 08	
		385,150 75

N° 5.—Comptes ouverts, exercice terminé le 30 juin 1882.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Balance nette due le 30 juin 1881		188,059 28
Transféré de la dépense		51,136 44
		239,195 72
Av.		
Transféré des recettes	25,653 82	
do Punchard, Clark et Cie, compte	300 00	
		25,953 82
Balance, 30 juin 1882		213,241 90
Consistant en—		
Balances au débit, d'après le bilan	234,464 97	
Moins—Balances au crédit do	21,223 07	
		213,241 90

N° 6.—Bilan, 30 juin 1882.

Dr.		$ cts.	$ cts.
Comptes ouverts—Balances au débit—			
Caisse		16,612 97	
Gares		53,984 00	
Cie de messageries Intercoloniale		1,850 68	
Loyers		3,257 52	
James Harris et Cie		4 78	
Compagnie d'acier du Canada		29,656 99	
Compagnie houillère de l'Acadie		3,733 85	
Chemin de fer de Springhill et Parrsboro'		3,161 99	
Cie houillère Intercoloniale		1,427 39	
Chemin de fer des Comtés de l'Ouest (compte général)	$15,893 35		
do (compte du trafic)	1,657 42		
		17,550 77	
Chemin de fer d'Halifax et du Cap-Breton		119 88	
Embranchement de Windsor		1,912 75	
Chemin de fer de Windsor et Annapolis (nouveau)		1,499 10	
do (ancien)		6,684 46	
Chemin de fer de Saint-Martin et Upham		4,107 39	
Embranchement d'Elgin		726 10	
Moulins de Coldbrook		1,967 41	
J. N. Pouliot		352 20	
Chemin de fer Kent Northern		165 50	
Chemin de fer Canadien du Pacifique (ancien)		2,007 24	
Colonel Laurie		18 56	
Laminoirs d'Halifax		66 62	
A reporter		150,868 15	

ANNEXE A—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Fin.*

N° 6.—Bilan, 30 juin 1882—*Fin.*

Dt		$ cts.	$ cts.
Report		150,868 15	
Comptes ouverts—Balances au débit—			
B. De Veber		76 00	
Geo. Taylor		107 16	
Raffinerie de sucre, Moncton		2,938 45	
Record et Boyer		18 18	
Washburn Carwheel Company		82 00	
Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse		280 45	
Chemin de fer Canadien du Pacifique (nouveau compte)		8 81	
P. Mitchell		70 32	
A. Forbes		82 18	
J. Wetmore		20 00	
Allston Wheel Company		396 00	
Filature de coton d'Halifax, voie de service		9,188 48	
Fret non réclamé		73 77	
Chemin de fer de Montréal et Sorel		5 95	
W. Casey		23 50	
McDougall et Cie		575 00	
Chemin de fer Chicago et Grand-Tronc		28 00	
Chemin de fer Vermont-Central		17 00	
Carrier, Lainé et Cie		4,478 32	
James Crossen		498 54	
Cie des forges de la Nouvelle-Ecosse		949 47	
H. T. Stevens		178 78	
Filature de coton de Moncton, voie de service		458 35	
Dubé et Cie		1,009 30	
Vapeur *St. Lawrence*		1,199 24	
Chemin de fer Canadien du Pacifique		140 00	
Chemin de fer d'embranchement de Chatham		268 13	
Chemin de fer Grand-Tronc, (compte général)		3,710 52	
Cie de navigation à vapeur de l'Ile du Prince-Edouard		58 24	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard		146 21	
Chemin de fer Grand-Occidental		12 20	
J. et S. Winter		108 00	
Chemin de fer d'embranchement d'Oxford		12,324 80	
Ministère des travaux publics		42 79	
Do des postes		41,074 41	
Do de la milice		666 21	
Do de l'agriculture		1,392 96	
Do de la marine et des pêcheries		55 80	
Pénitencier de Dorchester		22 85	
Ministère de la justice		810 45	
		234,464 97	
Moins—Balances à l'avoir :—			
Assurances contre les accidents	$5,965 19		
Amendes et récompenses	270 98		
G. et G. Flewelling	31 61		
Chemin de fer Québec-Central	34 26		
Do Grand-Tronc	7,884 66		
Do Albert	60 94		
Divers	6,975 43		
		21,223 07	
Balances nettes au débit			213,241 90
Approvisionnements			385,150 75
			598,392 65
Av.			
Compte général			598,392 65

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 20 octobre 1882.

ANNEXE B.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

N° 1.—Résumé de la dépense, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt	$ cts.	$ cts.
Paiements par chèque à Charlottetown pendant l'exercice	268,458 72	
Do do Ottawa	1,000 00	
Distribution des approvisionnements	6,207 55	
		275,666 27
Av.		
Imputé comme suit :—		
Capital	402 03	
Frais d'exploitation	228,259 97	
Comptes ouverts (*Voir* Etat n° 5)	22,347 77	
Banque de l'Ile du Prince-Edouard	12,107 69	
Compte de prêt des rails	12,548 81	
		275,666 27

N° 2.—Résumé des recettes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt		$ cts.	$ cts.
Revenu brut perçu pendant l'année, sav. :—			
Transport des voyageurs	$63,949 26		
Fret	64,776 28		
Malles et divers	8,542 00		
		137,267 54	
Recettes sur les comptes ouverts (*Voir* Etat n° 5)		20,085 12	
			157,352 66
Av			
Dépôts au crédit du receveur général pendant l'année			157,352 66

N° 3.—Résumé du compte de caisse, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt	$ cts.	$ cts.
Balance en mains le 30 juin 1881	1,049 33	
Recettes brutes pendant l'année	157,072 87	
		158,122 20
Av		
Dépôts au crédit du receveur général pendant l'année		157,352 66
Balance en mains le 30 juin 1882		769 54

ANNEXE B—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*

N° 4.—Résumé du compte du matériel en général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.		$ cts.	$ cts.
En caisse, le 30 juin 1881		65,658 08	
Chiffre brut des recettes pendant l'année 1881-82		92,443 69	
			158,101 77
Av.			
Chiffre brut des distributions pendant l'année 1881-82		98,651 24	
Balance, 30 juin 1881-82, consistant de—			
Approvisionnements ordinaires	$41,661 48		
Rails et attaches	17,789 05		
		59,450 53	
			158,101 77

N° 5.—Comptes ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Transféré de la dépense (état n° 1)		22,347 77
Moins—Des recettes (état n° 5)		20,085 12
		2,262 65
Av.		
Balance, 30 juin 1881		1,513 21
Balance au débit (bilan n° 6) 30 juin 1882		749 44

N° 6.—Bilan, d'après les livres du chemin de fer, le 30 juin 1882.

Dt.		$ cts.	$ cts.
Approvisionnements			59,450 53
Comptes ouverts—			
Balances au débit—			
Caisse	$ 769 54		
Gares	1,186 41		
Ministère de la milice	13 35		
Ministère des postes	2,016 00		
Divers	992 08		
		4,977 38	
Moins—Balances à l'avoir—			
Asurances contre les accidents	$ 2,436 72		
Grand-livre de billets d'entier parcours	1,791 22		
		4,227 94	
			749 44
			60,199 97
Av.			
Compte fédéral			60,199 97

Ministère des finances,
Ottawa, 20 octobre 1882.

THOS. D. TIMS,
Inspecteur des finances.

ANNEXE C.

EMBRANCHEMENT DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 1—Résumé de la dépense, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des paiements par chèque		19,031 65
Av.		
Frais d'exploitation	10,934 89	
Approvisionnements	1,210 47	
Comptes ouverts	6,886 29	
		19,031 65

N° 2.—Résumé des recettes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur général		30,691 70
Av.		
Chiffre brut du revenu perçu	21,053 19	
Comptes ouverts	9,638 51	
		30,691 70

N° 3.—Comptes ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Balance, 30 juin 1881		3,348 58
Transféré de la dépense (selon l'état n° 1)		6,886 29
		10,234 87
Av.		
Transféré des recettes (selon l'état n° 2)		9,638 51
Balance nette des comptes ouverts, Dt., le 30 juin 1882		596 36

N° 4.—Bilan, le 30 juin 1882.

Dt.		$ cts.	$ cts.
Approvisionnements—			
Balance, 30 juin 1881	$3,537 79		
Achats en 1881-82	1,210 47		
		4,748 26	
Comptes ouverts—			
Chemin de fer de Windsor et Annapolis, Dt.	$2,509 11		
Chemin de fer Intercolonial, Av.	1,912 75		
		596 36	
			5,344 62
Av.			
Compte fédéral			5,344 62

Ministère des finances,
Ottawa, 20 octobre 1882.

THOS. D. TIMS,
Inspecteur des finances.

ANNEXE D.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—EMBRANCHEMENT DE PIMBINA.

N° 1—Résumé des recettes et dépenses, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882.

Recettes.	$ cts.	$ cts.
Montant à déduire de la subvention payable à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, savoir:—		
Approvisionnements de chemins de fer	75,650 87	
Fret aux stations	22,360 64	
do en transit	18,939 45	
	116,950 96	
Moins—Somme comprise dans les comptes jusqu'au 30 juin 1882	110,415 94	
	6,535 02	
Transfert du compte de construction au compte du capital	9,187 53	
Montant perçu de Hazlehurst pour transport	934 14	
do Crossen et Cie	216 30	
Total	16,872 99	
Moins—Remb. à div. pers. pour surcharges dans les comptes du trafic	721 83	
Revenu net de 1881-82	.....	16,151 16
Dépenses.		
Divers paiements à compte d'arrérages pour frais d'exploitation encourus avant le transfert de la ligne à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique	1,388 43	
Montant placé au crédit du cont. 15 pour louage de locom. et de wagons	1,182 45	
Total des frais d'exploitation pour 1881-82	.....	2,570 78

N° 2—Comptes ouverts au 30 juin 1882.

Dt.		
Balance des comptes ouverts au 30 juin 1881	107,615 50	
Transféré l'avoir du capital, 1881-82	4,513 65	
do do revenu	6,535 02	
Montant payé au chemin de fer Michigan Central	22 90	
		118,687 07
Av.		
Montant déduit de la subvention payable à la Cie du chemin de fer canadien du Pacifique	116,950 96	
Porté aux frais d'exploitation (à l'avoir du contrat n° 15)	1,182 45	
Argent reçu à compte des arrérages de 1880-81	286 07	
Mauvaises dettes biffées—balance due par l'ag. de la stat. de St-Boniface	24 07	
Surcharges allouées au chemin de fer C. M. et Saint-Paul	1 85	
		118,445 40
Balance, 30 juin 1882	.....	241 67
Consistant de balance au débit de l'agence des billets à Saint-Boniface	.....	241 67

Note.—La balance de $9,187.53 au débit du compte de la construction en restée en suspens jusqu'au 30 juin 1881, a été transférée au débit du compte du capital et à l'avoir du compte du revenu de 1881-82.

Nul état concernant le trafic du ch. de fer C.P., et d'une date plus récente que le 31 décembre 1881, n'a encore été reçu par moi. Les états ci-dessus (n°s 1 et 2) ont en conséquence été faits sur les renseignements que pouvaient offrir les livres du ministère des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, 7 décembre 1882.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 4 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour, transmettant la demande de M. Schreiber, sur certains paiements en rapport avec les affaires du chemin de fer Canadien du Pacifique pendant le dernier exercice.

Vous me demandez aussi de les examiner, et s'ils sont exacts, de les certifier, afin que des mandats comptables soient ensuite émis.

En conséquence, je certifie—

1. Que la somme de $4,513.65 que M. Schreiber dit être due pour " construction de Kéwatin à Selkirk," correspond avec un item au crédit du "Contrat 15" dans les états que j'ai reçus.

2. M. Schreiber certifie que les $9,187.53 laissés en suspens depuis le 30 juin 1881, est imputable au compte du capital et porté à l'avoir du compte du revenu.

3. La somme de $22.90 paraît être due à la compagnie du chemin de fer Michigan Central depuis le 30 juin 1881.

Comme les pièces justificatives de la dépense pour le compte du capital ne passent pas par mes mains, et que je n'ai rien à faire avec les dépenses par chèque, il me semble que toute démarche nécessaire à cet égard appartient à votre bureau.

Si les inscriptions ci-dessus sont faites, les comptes du chemin de fer Canadien du Pacifique, ouverts le 30 juin dernier, se trouveront réduits à une balance de $241.67, qui reste au débit du compte de l'agent des billets à St-Boniface et qui devra être recouvrée par le département des chemins de fer.

Quant aux états dressés pour les comptes publics ainsi que pour votre rapport annuel, et que vous savez avoir été compilés sur des données imparfaites en l'absence des états ordinaires pour le dernier exercice, je regrette de n'être pas en mesure de pouvoir certifier de leur complète exactitude.

En premier lieu, aucun des comptes des recettes de l'année dernière n'est passé par mon bureau. Le principal item ($116,950.96) est une somme déduite de la subvention due à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, laquelle, sous le rapport des chiffres ($110,415 94) ou des détails, ne correspond aucunement avec les états les plus récents que j'ai reçus * A ma connaissance, aucun des deux autres items de recettes n'a figuré dans les comptes du trafic.

D'un autre côté, vous savez que le parlement a voté des sommes pour faire face aux arrérages des frais d'exploitation et aux surcharges ; or, comme ces deux classes de paiements n'ont pas été distinguées dans le département des chemins de fer, je ne suis pas certain si j'ai fait une bonne classification des sommes portées au compte de chacun de ces crédits.

Pour ces raisons, il est clair que je ne puis certifier l'exactitude des états préparés, et s'ils doivent être publiés, la note qu'ils portent devra rester intacte, sinon il faudra retrancher ma signature.

Avec la présente je renvoie les lettres de M. Schreiber. Pour la publication, il faudra des états modifiés, et comme la forme de ceux-ci dépendra de ce que vous déciderez à l'égard de ces comptes, j'aimerais à être informé le plus tôt possible à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

* Les raisons données de l'augmentation du compte contre la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique m'ont paru convaincantes.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 7 décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le sommaire suivant des opérations des chemins de fer de l'Etat pendant l'année expirée le 30 juin 1882.

A.—Chemin de fer Intercolonial.

No. 1.—Dépenses brutes.
2.—Recettes brutes.
3.—Compte de caisse.
4.—Approvisionnements généraux.
5.—Comptes ouverts.
6.—Bilan, 30 juin 1882.

B.—Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

No. 1.—Dépenses brutes.
2.—Recettes brutes.
3.—Compte de caisse.
4.—Approvisionnements généraux.
5.—Comptes ouverts.
6.—Bilan, 30 juin 1882.

C.—Embranchement de Windsor.

No. 1.—Dépenses brutes.
2.—Recettes brutes.
3.—Comptes ouverts.
4.—Bilan, 30 juin 1882.

D.—Chemin de fer Canadien du Pacifique.

No. 1.—Recettes et dépenses—arrérages.
2.—Comptes ouverts, 30 juin 1882.

Je transmets aussi les comptes des crédits ci-dessous pour 1881-2 :—

1.—Compte du capital du chemin de fer Intercolonial.
2.— " " " " de l'Ile du Prince-Bdouard.
3.—Frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial.
4.— " " " " de l'Ile du Prince-Edouard.
5.— " " " " d'embranchement de Windsor.
6.— " " " " Canadien du Pacifique.

Résumé des opérations de l'année :—

Compte du capital.

Chemin de fer Intercolonial :—

Déboursés jusqu'au 30 juin 1882	$38,974,452 41
Dépensé en 1881-2	585,568 78
Total jusqu'au 30 juin 1882	$39,560,021 23

Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard ;—

Déboursés jusqu'au 30 juin 1881	$3,466,588 57
Dépensé en 1881-2	402 03
Total au 30 juin 1882	$3,466,990 60

Frais d'exploitation.

Les frais d'exploitation en 1881-2 ont été comme suit :—

Chemin de fer Intercolonial	$2,069,657 48
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	228,259 97
Embranchement de Windsor	10,934 89
Chemin de fer canadien du Pacifique (arrérages)	2,570 88
Total	$2,311,423 22

Revenu.

Les revenus en 1881-2 ont été :—

Chemin de fer Intercolonial	$2,079,262 66
Chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard	137,267 54
Embranchement de Windsor	21,053 19
Chemin de fer canadien du Pacifique (arrérages)	16,151 16
Total	$2,253,734 55

Ainsi, les frais bruts d'exploitation excèdent de $66,876.20 les recettes brutes.

Approvisionnements.

Les approvisionnements disponibles le 30 juin 1881 et le 30 juin 1882, ont été évalués comme suit :—

	1881.	1882.
Chemin de fer Intercolonial	$313,701 06	$385,150 75
Embranchement de Windsor	3,537 79	4,748 26
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	65,658 08	59,450 53

Comptes ouverts.

Balances nettes des comptes encore ouverts le 30 juin 1881 et 1882 :—

	1881.	1882.
Chemin de fer Intercolonial	Dt. $188,059 28	Dt. $213,241 90
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	Av. 1,513 21	Dt. 749 44
Embranchement de Windsor	Dt. 3,348 58	Dt. 596 36
Chemin de fer canadien du Pacifique	Dt. 107,615 50	Dt. 241 67

Comme il ne m'a pas été fourni d'état concernant le trafic à Winnipeg depuis le 31 décembre 1881, je dois dire ici que j'ai été obligé d'en établir les comptes sur les renseignements que les livres du département des finances renfermaient, et que, par conséquent, je ne puis certifier de leur parfaite exactitude.

Classification des dépenses.

Par la correspondance échangée à ce sujet, vous connaissez les retards fâcheux apportés—surtout à la fin du présent exercice—au règlement des comptes, par le manque de ce que j'appellerai de plus complets renseignements sur la nature et l'étendue des dépenses autorisées de temps à autre par le département des chemins de fer dans le cours de l'année.

De cette difficulté du système résulte souvent une différence entre les crédits votés par le parlement et les dépenses—particulièrement dans les items pour le

compte du capital—qui figurent ensuite dans les états de chemin de fer de mon bureau. Des doutes s'élèvent ensuite constamment si certains déboursés doivent être portés au compte des crédits ou être couverts par le mandat du gouverneur.

Il me faut donc répéter ici ce que j'ai déjà dit bien des fois : que mes attributions ne me permettent pas d'exercer aucun contrôle sur la classification des dépenses, et que, lorsque de mois en mois j'ai à faire les inscriptions dans les livres fédéraux, force m'est d'accepter les chiffres tels que je les trouve dans les états que j'ai reçus du département.

A l'égard de ces dépenses, tout ce que je puis faire, c'est, dans mes tournées d'inspection, de me convaincre que les états à moi envoyés correspondent parfaitement avec les livres des chemins de fer dans les bureaux généraux, et que tout paiement est représenté par une pièce justificative régulièrement certifiée.

Comptes de crédits.

Un examen des comptes de crédits démontrera que les dépenses inscrites au compte des divers crédits affectés au service des chemins de fer pour le dernier exercice correspondent toutes avec les livres des bureaux généraux, à l'exception de ceux tenus à Winnipeg, qui n'étaient pas balancés lors de ma dernière visite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finaaces.

Comptes des crédits affectés à l'exercice

CHEMINS DE FER ET

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif aux CANAUX, pour déficit de chaque

Service.	Crédit, personnel.	Dépense.		Total.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
		Appointements.	Comptes.		En moins.	En plus.
PERSONNEL.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lachine ..... *a*	48,000 00	36,303 04	4,855 86	41,158 90	6,841 10	
Beauharnois.....	17,000 00	17,461 31	1,343 22	18,804 53	.....	1,804 53
Cornwall.....	14,500 00	14,881 05	171 15	15,052 20	.....	552 20
Williamsburg	7,600 00	7,302 54	286 90	7,589 44	10 56	
Welland ..... *a*	110,000 00	61,423 57	13,217 94	74,641 51	35,358 49	
Port-Maitland	.....	.....	.....	.....	.....	
Burlington.....	300 00	.....	.....	.....	300 00	
Trent.....	2,500 00	1,525 01	486 91	2,011 92	488 08	
Sainte-Anne	2,200 00	2,410 00	201 30	2,611 30	.....	411 30
Carillon et Grenville.....	12,000 00	13,117 23	1,270 26	14,387 49	.....	2,387 49
Canal Rideau.....	26,500 00	25,064 51	1,823 38	26,887 89	.....	387 89
Culbute	700 00	790 00	.....	790 00	.....	90 00
Saint-Ours	1,800 00	1,762 50	240 21	2,002 71	.....	202 71
Chambly	12,000 00	15,047 81	1,638 97	16,686 78	.....	4,686 78
Saint-Pierre	1,500 00	1,861 90	58 64	1,920 54	.....	420 54
Divers.....	.....	.....	.....	.....		
	256,600 00	198,950 47	25,594 74	224,545 21	42,998 23	10,943 44

Crédit, personnel et réparations.....	$459,102 00
Chiffre rapporté de 1880-81.....	33,492 75
	492,594 75
Dépense, personnel et réparations.....	412,212 25
Balance.....	$ 80,382 50

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes intructions.

Examiné,

J. B. LYNCH.

a. Personnel du nouveau non encore augmenté.
b. Travaux en voie d'exécution.
c. L'estimation pour les réparations n'est qu'approximative.

terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

CANAUX (REVENU).

l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du item du crédit.

Service.	Crédit, réparations.'	Dépense.		Total.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
		Gages.	Comptes.		En moins.	En plus.
RÉPARATIONS.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lachine	17,150 00	8,769 69	8,346 77	17,116 46	33 54	
Beauharnois ..... $16,650 Supplémentaire. 4,188	20,838 00	10,462 40	10,351 46	20,813 86	24 14	
Cornwall	7,200 00	4,615 17	2,019 45	6,634 62	565 38	
Williamsburg	7,450 00	3,663 29	3,784 40	7,447 69	2 31	
Welland ..... $57,800 Supplémentaire.. 11,250	69,050 00	37,201 87	31,985 60	69,187 47	.....	137 47
Port-Maitland ..... *b*	25,000 00	487 50	14,700 00	15,187 50	9,812 50	
Burlington	500 00	.....	240 62	240 62	259 38	
Trent	9,400 00	4,696 18	3,419 32	8,115 50	1,284 50	
Sainte-Anne ..... $2,300 Supplémentaire 200	2,500 00	1,285 46	1,058 53	2,343 99	156 01	
Carillon et Grenville	8,000 00	5,044 68	2,538 00	7,582 68	417 32	
Rideau	12,000 00	3,802 50	10,085 18	13,887 68	.....	1,887 68
Culbute	300 00	51 00	111 33	162 33	137 67	
Saint-Ours ..... $1,200 Supplémentaire 564	1,764 00	1,092 15	810 26	1,902 41	.....	138 41
Chambly	15,500 00	9,786 16	7,057 44	16,843 60	.....	1,343 60
Saint-Peter	3,500 00	200 63	.....	200 63	3,299 37	
Divers	1,000 00	.....	.....	.....	1,000 00	
Navires, supplémentaire	1,350 00	.....	.....	.....	1,350 00	
c	202,502 00	91,158 68	96,508 36	187,667 04	18,342 12	3,507 16

instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PERCEPTION DES PÉAGES SUR LES CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des employés des canaux.....	26,770 00	26,625 93	144 07	
Dépenses contingentes des officiers des canaux....	6,000 00	5,649 48	350 52	
	32,770 00	32,275 41	494 59	

Revenu provenant des péages sur les canaux..... $303,101 81

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. BALDERSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PERCEPTION DES DROITS DE GLISSOIRES ET ESTACADES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication du solde ou de l'excédant de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements.				
Agence d'Ottawa—				
Agent des bois de la couronne	2,600 00	2,600 00		
Sous-agent do	1,800 00	1,800 00		
Commis	6,000 00	5,790 00	210 00	
Compteur du bois, chaloupier, sous-gardien de glissoires et messager	1,445 00	1,423 00	22 00	
	11,845 00	11,613 00	232 00	
Agence de Québec—				
Agent des bois de la couronne	2,600 00	2,499 92	100 08	
Sous-agent do	1,500 00	1,500 00		
Commis	1,100 00	1,100 00		
	5,200 00	5,099 92	100 08	
Agence du Saint-Maurice—				
Agent	200 00	200 00		
Compteur du bois	600 00	.....	600 00	
	800 00	200 00	600 00	
Agence du Saguenay—				
Agent	400 00	.....	400 00	
Total, appointements	18,245 00	16,912 92	1,332 08	
Dépenses contingentes.				
Agence d'Ottawa	2,000 00	1,125 38		
Agence de Québec	300 00	105 53		
Agence du Saint-Maurice	200 00			
Compteurs du bois, agence du Saint-Maurice	.....	510 00		
Petits travaux	100 00			
Z. A. Lash, services professionnels	.....	235 00		
Imprimeur de la reine	.....	32 98		
Bureau de la papeterie	.....	190 75		
Total, dépenses contingentes	2,600 00	2,199 64	400 36	
Total, perception des droits de glissoires et estacades	20,845 00	19,112 56	1,732 44	

Revenu des glissoires et estacades $95,179 18

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. BALDERSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

6—26½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cst.
Balance de 1880-81	78 56	11,108 26				
Crédit pour les travaux du Saguenay	1,000 00	3,000 00				
do do crédit supplémentaire		1,000 00				
Crédit, travaux du Saint-Maurice	14,500 00	7,500 00				
do travaux de la rivière Ottawa	22,000 00	20,000 00				
do travaux de la rivière Trent et du district de Newcastle	1,000 00	2,900 00				
do réparations et améliorations en général		10,000 00				
Total du crédit pour le personnel			38,578 56			
Total du crédit pour réparations			55,508 26			
			94,086 82			
DÉPENSE.						
Rivière Saguenay, personnel—						
Dépense—						
A. Boulanger, appointements, lui et ses aides	882 58					
Divers paiements—						
Services, photographie	558 00					
Matériel photographique	13 00					
Plans	30 00					
Loyer	12 00					
		1,495 58				
Rivière Saguenay, réparations—						
Divers paiements—						
Bordereaux	4,820 00					
Frais de voyages	182 00					
Matériel photographique	52 68					

Transport	9 52			
		5,064 21		
Rivière Saint-Maurice, personnel—			.....	6,559 79
Dépense—				
L. E. Gervais, bordereaux	13,418 51			
J. Bourgeois do	2,922 69			
Isidore Coté do	1,200 00			
Henry Ogden, loyer	200 00			
Divers paiements—				
Frais de voyages	25 50			
		17,766 70		
Rivière Saint-Maurice, réparations—				
Dépense—				
T. E. Normand, réparations	4,311 55			
L. E. Gervais, bordereaux	4,259 38			
Isidore Coté do	150 00			
J. Bourgeois do	181 78			
Papeterie	1 78			
Divers paiements—				
Frais de voyages	31 00			
Traduction	6 00			
Transcription	227 50			
		9,168 99		
			.....	26,935 69
Travaux de la rivière Ottawa, personnel—				
Dépense—				
Thos. Guérin, appointements	492 00			
Divers paiements—				
Bordereaux	19,091 41			
Ferronnerie	504 25			
Bois de service	212 34			
Rames et chaloupe	58 61			
Réparation à la maçonnerie	32 62			
Glace	4 84			
Essuie-mains	1 88			
Câble	9 00			
Frais de voyages	695 73			
Almanach des adresses de Carleton	7 50			
Loyer de téléphone	100 00			
Divers déboursés	712 23			
Main-d'œuvre au pont	16 13			
Transport	17 35			
Ciment	22 48			
Daily Citizen	12 00			
Charriage	62 85			
Loyer de terrain	50 00			
		22,103 22		
A reporter	.....	22,103 22	94,086 82	33,495 48

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		22,103 22	94,086 82	33,495 48		
Travaux de la rivière Ottawa, réparations—						
Dépense—						
J. Proudfoot, réparations	1,077 38					
S. Bingham do	118 30					
A. McEwan do	568 70					
D. Carmichael do	987 85					
A. McFarlane do	1,382 46					
D. McLaren do	225 22					
A. H. Johnson do	2,982 32					
Wm. Thompson do	258 19					
D. McFarlane do	333 75					
J. G. Poupore, bois de construction	578 91					
F. X. Wilson do	521 91					
Robert Rowan do	847 70					
J. Henderson do	497 63					
Bronson et Weston do	64 84					
H. Robinson do	235 35					
M. Fitzmaurice, ferronnerie	228 74					
N. S. Blasdell do	202 32					
Thos. Birkett do	134 58					
N. Dean, provisions	155 87					
J. H. Scott, services comme inspecteur	442 50					
A. Bélanger, appointements	145 57					
D. O'Connor, services professionnels	396 80					
Z. A. Lash	240 00					

Divers paiements, bordereaux, etc.	5,500 66			
		18,037 55		40,140 77
Trent et Newcastle, personnel—				
Dépense—				
W. H. Hall, services comme inspecteur	112 50			
H. Deacon, appointements	60 00			
Divers paiements, appointements du commis	410 00			
		582 50		
Trent et Newcastle, réparations—				
Dépense—				
W. H. Hall, bois de construction	365 09			
McLean, Brayshaw et Cie, fontes	104 55			
Divers paiements, main-d'œuvre	2,558 89			
		3,028 53		3,611 03
Réparations générales et améliorations—				
Dépense, jetées en aval de Québec, personnel—				
Divers paiements, gardien d'estacades		80 00		
Jetées en aval de Québec, réparations—				
Divers paiements		2,905 95		
				2,985 95
Jetée des Cèdres, réparations—				
J. Reay, bois de construction	270 00			
A. Anderson, bois de construction	287 80			
E. Bissonette, ferronnerie	175 75			
Divers paiements—				
Bordereau	1,452 23			
Harts et bois	68 25			
Frais de voyages	91 53			
Ferronnerie	161 16			
Fret	44 64			
Pierre	60 05			
Bois de service	15 20			
Enregistrement de contrats	8 70			
Correspondance	46 00			
Divers déboursés	30 31			
				2,711 62
Jetée de Saint-Dominique, réparations—				
Divers paiements, voyages				26 75
Travaux sur la Pétawawa, réparations—				
Divers paiements pour bois de construction				142 83
Chicoutimi, réparations—				
Divers paiements, voyages				6 00
A reporter			94,086 82	83,120 43

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	$ cts.
Report			94,086 82	83,120 43		
Jetée aux Eboulements, réparations—						
Divers paiements pour main-d'œuvre				249 97		
Rivière Richelieu, réparations—						
J. U. Francœur, entretien des bouées				358 75		
Jetée de la Malbaie—						
Divers paiements—						
Bordereau	222 48					
Bois de service	33 00					
Fascines	27 00					
Soin des outils	20 00					
Ferronnerie	24 53					
Beaudet et Chinic, ferronnerie	93 76					
				420 77		
Passes-migratoires, Tadoussac—						
Divers paiements—						
Main-d'œuvre	762 18					
Voyages	57 84					
Bois de service	96 30					
Planches	24 00					
Appointements	24 00					
Loyer	4 00					
				968 32		

Jetées et estacades, Belœil— Divers déboursés	.....	.....	.....	68 71		
Jetée de l'Anse Saint-Jean— Divers déboursés	.....	.....	.....	49 07		
		.....	94,086 82	85,236 02	8,850 80	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice termine le 30 juin 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lignes de télégraphe, Ile du Prince-Edouard et la terre ferme						
Balance de 1880-81	106 68					
Montant du crédit	2,000 00					
		.....	2,106 68			
Dépenses—						
Cie télégraphique Anglo-américaine, subvention	.....	.....	.....	1,946 66	160 02	
Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique, *viâ* Nanaïmo et Pointe Grey—						
Montant du crédit pour le personnel	13,500 00					
do do supplémentaire pour le personnel	20,000 00					
		33,500 00				
do do pour les réparations	.....	5,500 00				
			39,000 00			
Dépenses—						
A. J. Venn, frais de voyages	240 00					
Divers paiements—						
Télégrammes	283 32					
Frais de voyages	768 65					
Dépenses par J. W. Trutch	37,354 90					
		.....	.....	38,646 87	353 13	
Lignes télégraphiques terrestres et câbles sous-marins, services des côtes et des îles du bas du fleuve du golfe Saint-Laurent et des prov. maritimes—						
Montant du crédit, personnel	3,000 00					
Crédit supplémentaire, personnel	5,000 00					
		8,000 00				
Crédit pour réparations	.....	2,000 00				
			10,000 00			
Dépenses—						
Cie télégraphique Anglo-américaine, câbles	146 00					

India Rubber, Gutta Percha and Telegraph Company, câbles	1,694 05				
Compagnie de télégraphe Western Union, déboursés	1,333 18				
C. R. Hosmer, déboursés	508 73				
F. N. Gisborne, appointements	312 48				
A. D. Wetmore, services	224 42				
Impressions	227 66				
Divers paiements—					
Services comme opérateur	388 44				
do surintendant	545 00				
Appointements	634 14				
Services comme dessinateurs	82 50				
Frais de voyages	604 50				
Divers déboursés	587 33				
Transport et frais de messageries	52 10				
Bordereaux	628 72				
Combustible	14 40				
Services comme messager surnuméraire	38 75				
Transcription	154 00				
Télégrammes	478 75				
				8,655 15	1,344 85
Service des signaux, bulletins de pêche			3,000 00		3,000 00
Geo. Levêque, arrerages de salaire comme gardien, riv. Ouelle			211 50	211 50	
Agent et dépenses contingentes, Colombie-Britanhique—					
Montant du crédit			4,000 00		
Dépense par l'honorable J. W. Trutch—					
L'hon. J. W. Trutch, appointements	825 00				
J. Y. Creichton do	813 33				
C. W. McDonald do	287 90				
Thos. Deasey do	40 00				
Ferblanterie	54 21				
Divers déboursés	20 05				
Papeterie	79 75				
Impressions	75 50				
				2,195 84	1,804 16
			58,318 18	51,656 02	6,662 16

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ports et rivières, jetées, glissoires, estacades, etc. *a*	94,086 82	85,236 02	8,850 80	
Lignes de télégraphe entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme..... *b*	2,106 68	1,946 66	160 02	
Lignes de télégraphe, Colombie-Britannique *viâ* Nanaïmo et la Pointe Grey ..... *b*	39,000 00	38,646 87	353 13	
Lignes télégraphiques terrestres et câbles sous-marins, service des côtes, des îles du bas du fleuve, du golfe St-Laurent et des prov. marit. *b*	10,000 00	8,655 15	1,344 85	
Service de signaux—Bulletins de pêche ..... *a*	3,000 00	.....	3,000 00	
Geo. Levêque, arrérages de salaire comme gardien du quai, du phare et de la barrière, à la rivière Ouelle, du 20 sept. 1870 au 1er mars 1874, et le montant des déboursés qu'il a faits.....	211 50	211 50		
Agent et dép. contingentes, Col.-Britannique.. *b*	4,000 00	2,195 84	1,804 16	
	152,405 00	136,892 04	15,512 96	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON,

---

a. Reporté à 1882-83.
b. Cette dépense n'a pas été nécessaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

PERCEPTION DU REVENU.

POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif au SERVICE POSTAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
ONTARIO.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Service postal.				
Chemin de fer Grand-Tronc	86,000 00	90,187 59		
do Grand-Occidental	70,000 00	70,666 86		
Autres chemins de fer	116,000 00	109,539 70		
Vapeurs et voiliers	6,000 00	5,836 41		
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre	205,000 00	204,071 15		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	44,000 00	43,290 18		
Courriers sur chemins de fer	96,000 00	97,140 26		
Bureaux de poste de ville, directeurs de poste, etc.	160,000 00	167,187 91		
Service postal par voie de mer	.....	.....		
Commission aux vendeurs de timbres-poste	.....	13,351 15		
Appointements, etc., aux directeurs de poste ruraux	.....	250,605 13		
Divers.				
Combustible, éclairage, loyers, etc.	8,000 00	26,020 73		
Frais de voyages, inspecteurs, etc	8,000 00	8,109 71		
Papeterie, impressions et annonces	22,000 00	28,411 17		
Divers autres items : timbres-poste, etc.	38,000 00	24,496 76		
Notes de fournisseurs pour divers approvisionnements, confectionner et réparer les sacs de malle, etc	.....	60,614 99		
	875,000 00	1,199,529 70		
QUÉBEC.				
Service postal.				
Chemin de fer Grand-Tronc	70,000 00	69,602 00		
do Intercolonial	31,000 00	30,300 00		
Autres chemins de fer	44,000 00	41,358 18		
Vapeurs et voiliers	8,000 00	6,904 18		
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre	120,000 00	117,112 28		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	18,000 00	19,483 15		
Courriers sur chemins de fer	60,000 00	60,318 12		
Bureaux de poste de ville, directeurs de poste, etc.	110,000 00	108,417 80		
Service postal par voie de mer	6,000 00	4,429 58		
Commission aux vendeurs de timbres-poste	.....	6,133 19		
Appointements aux directeurs de poste ruraux	.....	77,414 23		
A reporter	467,000 00	541,472 71	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	467,000 00	541,472 71		
QUÉBEC—*Fin.*				
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	6,000 00	7,129 16		
Allocations de voyages aux inspecteurs	4,000 00	4,312 82		
Papeterie, impressions et annonces	9,000 00	9,505 06		
Divers autres items: timbres-poste, etc				
Notes de fournisseurs pour divers approvisionnements, confectionner et réparer des sacs de malle, etc	16,000 00	26,719 06		
	.....	7,787 90		
Loyers et taxes	.....	2,485 45		
	507,000 00	599,412 16		
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Service postal.				
Chemin de fer Intercolonial	35,000 00	34,400 00		
Autres chemins de fer	15,000 00	17,610 40		
Vapeurs et voiliers	8,000 00	6,400 00		
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre	46,000 00	42,026 52		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	9,000 00	8,940 15		
Courriers sur chemins de fer	15,000 00	14,870 38		
Bureaux de poste de ville	30,000 00	30,591 54		
Commission aux vendeurs de timbres-poste	.....	1,127 79		
Bureaux de poste ruraux	.....	33,483 24		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	4,000 00	2,659 01		
Frais de voyages des inspecteurs, etc	1,000 00	805 20		
Papeterie, impressions, etc	3,000 00	5,208 51		
Divers autres items: timbres-poste, etc				
Notes de fournisseurs pour divers approvisionnements, confectionner et réparer des sacs de malle, etc	5,000 00	3,191 28		
	.....	8,457 27		
	174,500 00	209,771 29		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite*

POSTES—*Suite*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
NOUVELLE-ECOSSE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Service postal.				
Chemin de fer Intercolonial	20,000 00	19,600 00		
Autres chemins de fer	14,000 00	14,300 22		
Vapeurs et voiliers	4,000 00	3,122 05		
Diligences et autres modes de transport par terre	100,000 00	94,965 02		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs, etc	10,000 00	7,838 09		
Courriers sur chemins de fer,	10,000 00	9,460 85		
Bureaux de poste de ville, etc	25,000 00	26,140 12		
Allocation aux vendeurs de timbres	.....	1,206 16		
Bureaux de poste ruraux	.....	49,869 71		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	2,500 00	2,192 02		
Allocations de voyages des inspecteurs, etc	1,500 00	876 00		
Papeterie, impressions, annonces, etc	3,500 00	5,196 24		
Divers autres items	5,000 00	4,376 51		
Notes de fournisseurs, confection et réparations de sacs de malle, etc	.....	6,118 99		
Total	200,000 00	245,261 98		
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Service postal.				
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	9,000 00	8,064 00		
Vapeurs et voiliers	13,000 00	12,870 00		
Diligences et autres modes de transport par terre	14,000 00	10,474 21		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs	9,000 00	9,131 90		
Courriers sur chemins de fer				
Appointements et allocations		7,005 71		
A reporter	45,000 00	47,545 82		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—*Suite.*

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	45,000 00	47,545 82		
ILE DU PRINCE-EDOUARD—*Fin.*				
Divers.				
Combustible, éclairage, etc.		1,035 93		
Papeterie, impressions, etc.		508 80		
Divers items	3,500 00	809 99		
Notes de fournisseurs, confection et réparations des sacs de malle, etc.	500 00	1,590 79		
Total	49,000 00	51,491 33		
MANITOBA (Y COMPRIS LES TERRITOIRES DU N.-O).				
Service postal.				
Chemins de fer	11,000 00	7,512 60		
Diligences et autres modes de transport par terre.	44,000 00	44,492 60		
Appointements.				
Inspecteurs, etc.	12,000 00	30,372 61		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc.	8,000 00	11,038 24		
	75,000 00	93,416 05		
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Service postal.				
Vapeurs et voiliers	20,000 00	19,981 25		
Diligences et autres modes de transport par terre.	33,000 00	26,268 25		
Appointements.				
Inspecteurs, etc.	7,000 00	11,552 99		
Divers.				
Combustible, éclairage, loyer, etc.	3,000 00	2,671 48		
	63,000 00	60,473 97		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Fin.*

POSTES—*Fin.*

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	875,000 00	1,199,529 70		
Québec	507,000 00	599,412 16		
Nouveau-Brunswick	174,500 00	209,771 29		
Nouvelle-Ecosse	200,000 00	245,261 98		
Ile du Prince-Edouard	49,000 00	51,491 33		
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	75,000 00	93,416 05		
Colombie-Britannique	63,000 00	60,473 97		
	1,943,500 00	*2,459,356 48	.....	8,225 21
Balance, 1880-81	18,842 04			
Crédit supplémentaire	10,000 00			
	1,972,342 04			

*Total de la dépense pour 1882, $2,459,356.48, dont $1,980,567 25 ont été payés par chèques contre des lettres de crédit ; la balance de $478,789.23 représente les appointements, les allocations, etc., des directeurs de poste de la campagne, retenus par eux sur les perceptions, car seulement la somme nette est transmise.

W. H. SMITHSON,
Sous-comptable.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
EDWARD C BARBER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant requis pour arpent. des terres fédérales—				
Solde du crédit 1880-81, reportée par un arrêté du conseil du 25 juin 1881	65,318 59			
Acte des subsides, 1881	300,000 00			
Supplémentaire, 1881-82	50,000 00			
Mandat du gouverneur général, nº 25 ..... *a*	100,000 00			
*Arpentages		408,455 34		
Equipement des arpenteurs, chevaux, fret, etc.		55,771 35		
Inspection des arpentages		15,704 91		
†Commis, dessin. et autres surn., etc., à Ottawa		6,949 00		
† do do trav. surnumér.		1,762 00		
Poteaux en fer pour arpentages		5,064 56		
Instruments, montres, etc		4,796 76		
Hiverner des chevaux		3,160 00		
Répandre de la litérature		2,920 00		
Frais de voyages		2,216 95		
Explorations par le professeur Macoun		1,722 14		
Papeterie		1,012 07		
Payé pour service postal		507 00		
Télégrammes		427 15		
Services d'un artiste		386 90		
Cartes, impressions, etc		390 90		
Divers		635 29		
Total du crédit	515,318 59			
Total de la dépense		511,882 32		
Balance non dépensée			3,436 27	
Revenu des terres fédérales 1881-82			$1,744,456 48	

*Un chèque de $1,300 compris dans cette somme est une avance faite à F. J. Chadwick, laquelle a été remise et déduite de la dépense de décembre 1882 pour le compte du capital; aussi, un dépôt de $1,017.23 fait le 28 décembre 1882 par M. King, représentant le solde de $16,500 qui lui a été remis pour faire des avances aux arpenteurs.

	Services.	Travail supplémentaire.
† Commis, dessinateurs et autres surnuméraires, etc., à Ottawa—		
C. W. Allen	$306 50	
W. P. Anderson	.....	$ 77 25
B. Billings	730 00	337 00
A. Bristow	730 00	60 12
R. M. Bonfellow	546 00	70 20
A. F. Cotton	136 00	5 00
L. Charron	73 50	
P. F. Daley	102 00	
J. J. Dalton	126 00	
A reporter	$2,750 00	$ 599 57

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—CAPITAL—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

	Services.	Travail supplémentaire.
Report	2,750 00	599 57
Commis, dessinateurs et autres surnuméraires à Ottawa—*Fin*—		
R. Dunlop	31 00	
H. C. Denny	64 00	
E. Dupuis	216 50	
A. Grignard	62 00	57 00
T. Kains	104 00	
E. L R. Legg	22 00	
E. McNicol	486 00	23 50
W. McL. Maingy	730 00	316 87
L. T. A. Maingy	.....	211 62
F. L. Osler	240 00	
R. Rauscher	588 00	181 62
T. Ryan	11 00	
G. A. Sparks	184 50	
E. T. M. Sowter	730 00	115 62
C. J. Steers	730 00	198 25
E. Genest, plans	.....	10 00
J. C. Nelson, rédiger des rapports	.....	27 95
J. A. Snow, plan, etc	.....	20 00
	$6,949 00	$1,762 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1882—Suite.

TRRRES FÉDÉRALES—REVENU.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Terres fédérales (service extérieur), y compris appointements et dépenses contingentes des agences des terres et forêts, inspections, etc.—					
Acte des subsid., '81-82 $32,000 00					
Supplémentaire, '81-2. 5,000 00					
b	37,000 00				
Appointements des agents	.....	21,857 62			
Services d'agents spéciaux	.....	1,891 32			
Dépenses contingentes	.....	7,605 93			
Services professionnels	.....	143 22			
Inspection des agences, etc	.....	1,324 47			
Frais de voyages	.....	1,615 42			
Impressions, reliure et papeterie.	.....	2,310 37			
Bureau des examinat. des A.T.F.	.....	590 60			
Télégrammes	.....	140 35			
			37,479 30	.....	479 30
Commis surnuméraires du bureau principal. Ottawa, cartes géographiques, dépenses d'impressions et d'annonces, et autres					
Acte d. subsides, '81-82 $20,000 00					
Supplémentaire, '81-2. 10,000 00					
c	30,000 00				
Commis surnuméraires	.....	10,032 65			
do travail supplém.*	.....	709 00			
Annonces	.....	9,243 70			
Cartes géogr., plans, gravures, etc	.....	6,900 90			
Télégrammes	.....	980 93			
Dépenses contingentes	.....	223 25			
			28,090 43	1,909 57	
Service extérieur, Colombie-Britannique, personnel, dépenses contingentes, inspections, etc. *d*	10,645 00				
Traitement (demi-traitement de l'hon. J. W. Trutch, C.B). *i*	.....	.....	2,499 96	8,145 04	
Guides, Manitoba et Nord-Ouest—					
Acte d. subsides, '81-82. $6,621 60					
Supplémentaire 1881-2. 2,640 00					
e	9,261 60	.....	7,685 87	1,575 73	
Appointements et allocation pour les frais du commissaire chargé de régler les conflits de réclamations en vertu de l'acte du Manitoba. *f*	1,200 00	.....	771 43	428 57	
Bureau des terres à Winnipeg—Commissaire, inspecteur des agences, secrétaire du commissaire, leurs appoint. et frais de voyages et aut. dépenses contingentes pend. 5 mois					
Supplémentaire, 1881-82 *g*	5,666 66				
Appointements	.....	3,592 91			
Depenses contingentes	.....	1,613 95			
Impressions, papeterie, etc	.....	150 72			
			5,357 58	309 08	
A reporter	93,773 26	.....	81,884 57	12,367 99	479 30

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1882—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	93,773 26	.....	81,884 57	12,367 99	479 30
Somme nécessaire pour déterminer la longitude de la capitale. *h*	.....	.....	15 00	.....	15 00
				12,367 99	494 30
				494 30	
Total du crédit	93,773 26				
Total de la dépense	.....	.....	81,899 57		
Balance non dépensée	.....	.....	.....	11,873 69	
Solde du crédit pour la dépense dans la Colombie-Britannique pour 1880-81, reporté par arrêté du conseil du 25 juin 1881 $8,009 49					
Moins—périmé le 30 sept. 1881, — n'ayant pas alors été dépensé 7,384 50	624 99				
Solde du crédit pour le Manitoba et le Nord-Ouest pour 1880-81, reporté par arrêté du conseil du 25 juin 1881	1,111 14	.....	.....	1,736 13	
				13,609 82	

* Travail supplémentaire fait par les commis surnuméraires à Ottawa.

	$ cts.
C. W. Allen	15 50
P. T. Buchanan	397 00
T. W. C. Cuming	81 00
W. C. Goulden	131 50
W. A. Hamilton	13 00
L. V. McDougall	10 00
H. Roy	61 00
	$709 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DU COMPTABLE DES TERRES FÉDÉRALES,
OTTAWA, 28 novembre 1882.

CHER MONSIEUR,—Je vous envoie les comptes de crédits des terres fédérales pour l'exercice terminé le 30 juin 1882, accompagnés des explications suivantes de la différence entre la dépense et ces crédits :

Compte du capital.

a. Le solde de $3,436.27 du crédit affecté aux arpentages est dû à ce que ces derniers ont été retardés par les crues du printemps.

Compte du fonds consolidé.

b. L'excédant de dépense ($479.30) est dû à l'augmentation des affaires des agences des terres et forêts.

c. Le solde de $1,909.50 est dû à ce que les comptes pour cartes n'ont pas été reçus avant le 30 juin.

d. Le département n'a aucun contrôle sur l'emploi de ce crédit.

e. Le solde est dû à ce que, vu les crues du printemps, on a retardé l'engagement des guides.

f. Les services du juge en chef Wood n'étaient plus nécessaires après la nomination du commissaire des terres fédérales ; c'est à cela qu'est dû le solde de $428.57.

g. Le solde de $309.08 est dû à ce que les dépenses contingentes de la commission n'ont pas été payées avant le 30 juin 1882.

h. Les circonstances n'ont pas permis l'exécution complète de ce service.

Votre obéissant serviteur,

A. RUSSELL,
Pour le sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 27 mars 1882.

MONSIEUR,—Dans le compte de M. Aldous, l'item de ses frais de subsistance embrasse tout le temps de son service, tandis que dans l'item de ses frais de route figurent ses dépenses aux hôtels et pour repas, lesquelles se montent à $21.75. Je remarque aussi que pour ses frais de subsistance il lui est alloué 60 cts. par jour au lieu du taux ordinaire de 50 cts.

J'inclus ici le compte et je vous prie de me le renvoyer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

OTTAWA, 18 avril 1882.

MONSIEUR,—En réponse aux observations de votre lettre du 27 du mois dernier, au sujet des comptes d'arpentage, j'ai l'honneur de vous dire que les $4.80 pour les frais de subsistance de M. Aldous, pendant six jours, ont été portés à son compte pour arpentages en 1881.

Si, pour frais de subsistance, 60 au lieu de 50 cts. par jour lui sont alloués, c'est parce que c'est à une grande distance de Winnipeg qu'il travaille aux arpentages.

Avec la présente les comptes en question vous sont renvoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 28 mars 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Par ma lettre du 19 mars 1881, je suggérais que les arpenteurs et autres employés payés à la journée, et qui achètent chevaux, voitures, etc., pour le service de transport, fussent invités à rendre un compte distinct du nombre de chaque article acheté, avec mention de la manière dont il a été ensuite disposé de ces articles. Dans la même lettre, je faisais aussi remarquer que j'avais déjà demandé un état des instruments d'arpentage, etc., qui appartiennent au gouvernement, avec mention des articles entre les mains des arpenteurs et de ceux restant en magasin. Par votre lettre du 20 avril suivant, vous avez répondu que les arpenteurs et autres qui avaient à acheter chevaux, etc., seraient requis de fournir des états détaillés et que bientôt il serait envoyé une liste des instruments d'arpentage.

Cependant, des comptes renfermant des items pour achat de chevaux, etc., sans qu'il soit fait mention de la manière dont il a été disposé de ces choses ont été reçus, et aucune liste d'instruments n'a encore été envoyée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 11 avril 1882.

MONSIEUR,—En réponse aux observations de votre lettre du 28 du mois dernier au sujet des comptes d'arpenteurs et autres employés, j'ai l'honneur de vous informer qu'une circulaire vient justement d'être adressée à tous les arpenteurs employés à la journée, leur enjoignant de transmettre, à part de leurs comptes, un état du nombre de chevaux, voitures, etc., achetés ou reçus pour le service du transport, avec indication de la manière dont il en a été disposé ensuite.

* * * * * * * * *

Quant à la liste des instruments d'arpentage, etc., appartenant au gouvernement, avec mention des articles entre les mains d'arpenteurs et de ceux restant en magasin, je dois vous dire qu'il est maintenant tenu un livre dans ce bureau dans lequel sont inscrits les instruments reçus et ceux dont il a été disposé. Toutefois, cela n'a été fait que récemment, c'est-à-dire lorsque de nombreux arpentages à faire ont nécessité un achat considérable d'instruments.

Quant à ceux que l'on avait déjà, cela va exiger un certain temps pour en dresser la liste demandée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 29 mars 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Je vous envoie les comptes de l'arpenteur W. J. Thompson, au sujet desquels je fais les observations suivantes :

1. Allocation pour frais de subsistance.

2,076 jours figurent dans l'item de ces frais. Le bordereau de paie indique 1,916 jours; sa propre allocation est pour 227 jours, total 2,143 ; moins, porté dans son compte personnel, 119—ce qui laisse 2,024 jours, soit une surcharge de 52.

Cette surcharge se trouve encore augmentée par le nombre de jours représentés par les comptes de pension, qui, dans son compte personnel se montent à $107.95, bien qu'une allocation pour frais de subsistance ne doit pas être accordée pour le temps que la pension a été payée.

* Cette liste a été reçue depuis. J. L. McD.

2. L'item de $58.25, pour une montre avec étui, demande des explications. J'ai attiré l'attention sur un item de même nature dans ma lettre du 20 mai 1880. A part ces deux items, au moins d'après les comptes que j'ai eu à examiner, jamais auparavant il s'en est trouvé qui fissent voir qu'une somme était allouée à un arpenteur pour l'achat d'une montre. Bien que cet article puisse être nécessaire dans l'exercice de sa profession, il me semble qu'on peut exiger qu'il se le procure à ses frais.

C'est la coutume d'allouer la moitié du prix de certains instruments achetés pour faire un arpentage; mais je vois que M. Thompson a inscrit tout le montant du compte de M. Foster, pour un trépied, du galon, etc., lequel est de $82.06.

4. Par suite d'une erreur d'addition il y a une surcharge de $3.50 dans son compte de dépenses personnelles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 19 avril 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire la réponse suivante à vos observations du 29 du mois dernier, au sujet du compte de l'arpenteur W. J. Thompson :

1. Le compte de M. Thompson, pour arpentage en 1882, a été diminué de $59.50, montant de la surcharge de 119 jours de frais de subsistance. 2. Il est jugé aussi nécessaire de fournir des montres que les autres instruments aux arpenteurs, c'est-à-dire à la condition qu'ils paient la moitié de leur prix. Il est difficile de se procurer en Canada les montres exigées pour certains travaux d'arpenteur; c'est la raison pour laquelle on n'en voit que deux figurer dans les comptes. Je dois ajouter ici que le bureau des terres fédérales a importé un nombre suffisant de ces montres. M. T. Thompson en a pris une, et il remboursera la somme inscrite pour cette montre dans le compte en question. 3. M. Thompson inscrit tout le montant du compte de M. Foster pour un trépied, pour du galon, etc., mais il porte à son débit la moitié de ce montant. 4. L'erreur de $3.50 a été rectifiée dans le compte de M. Thompson pour son arpentage en 1882.

Je vous renvoie le compte de M. Thompson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

1er avril.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—J'appelle votre attention sur les comptes suivants des avances faites à différentes personnes—arpentages et dépenses contingentes—pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881, et pour lesquels ce bureau n'a pas reçu de pièces justificatives.

Donald Codd,	J. McLatchie,
Staunton et Jones,	J. B. Bermister,
R. J. Jephson,	Archibald McNab,
Thomas Breen,	G. B. Aubray.
E. Bray.	

* * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,

OTTAWA, 25 avril 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 1er de ce mois, au sujet des comptes d'avances faites à différentes personnes pour arpentages et dépenses contingentes, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881, comptes que vous avez reçus sans pièces justificatives, j'ai l'honneur de vous dire que Donald Codd n'a pas encore envoyé toutes les pièces exigées, mais qu'il a été invité à le faire.

Les arpenteurs J. B. McLatchie, Staunton, Jones et Thomas Breen n'ont pas encore terminé leurs travaux.

Les pièces justificatives des comptes des arpenteurs G. B. Aubray et E. Bray ont été envoyées le 18 de ce mois, et celles des comptes de G. B. Bermister et R. J. Jephson le 20.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. RUSSELL,
Pour l'arpenteur général.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

12 août 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Je me permets d'appeler votre attention sur les comptes de M. W. F. King, arpenteur, dans lesquels figurent deux items pour frais de pension pendant qu'il était à Ottawa. Ces items sont de $17.50 et de $118.75.

M. King ayant été nommé, par arrêté du conseil du 13 juin 1881, aux appointements de $1,600, aucune autre allocation ne doit lui être accordée sans un arrêté spécial à cet effet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. A. RUSSELL
Pour le sous-ministre de l'intérieur.

---

11 septembre 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—Je vous informe que je n'ai pas encore reçu de détails ou pièces justificatives de l'emploi de la lettre de crédit pour des sommes de $2,920 * et $1,500, chèques 422 et 423, émis par vous le 25 février dernier en faveur du sous-ministre des finances.

Vous m'obligeriez beaucoup en envoyant ces pièces le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous ministre de l'intérieur.

---

* À compte de cette somme, M. Rice a donné un reçu de £400 ster., montant employé à répandre des œuvres littéraires.

3 octobre 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—J'attire votre attention sur l'état suivant des avances faites à M. D. Codd, ci-devant agent des terres à Winnipeg, pour frais de route et autres, et desquels ce bureau n'a pas encore reçu de détails ni de pièces justificatives :

16 novembre	1880,	chèque	n°	322	$ 340
4 avril	1881,	"	"	648	300
12 juillet	"	"	"	30	300
" "	"	"	"	31	100
25 août	"	"	"	199	500
Total					$1,540

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur,

OTTAWA, 20 novembre 1882.

Terres fédérales.

MONSIEUR,—On vient justement de m'apprendre que M. J. Mc D., Gordon, employé de votre département, a reçu $200, qui ont été portés au compte des terres fédérales, en sus de ses appointements pour les mois de mai et juin derniers, et à ce sujet je me permettrai de faire les questions et observations suivantes : —

1. Comme il n'existe aucun arrêté du conseil à cet égard, sur quelle autorité s'est-on appuyé pour le placer dans le service extérieur et pour augmenter ses appointements de $850 à $1,200 ?

2. Comme il a été payé par votre chèque pour les mois de mai et juin, pourquoi son nom est-il resté sur les borderaux de paie de ces deux mois ?

3. Les deux chèques envoyés à M. Gordon pour les mois de mai et juin sont revenus à ce bureau endossés : or, comment se fait-il qu'il ait touché le montant de ces chèques quand il devait savoir que c'était par inadvertance qu'ils lui avaient été envoyés ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 4 décembre 1882.

MONSIEUR,—Le ministre de l'intérieur m'a chargé d'accuser réception de votre lettre du 20 du mois dernier, au sujet des paiements faits à M. T. McD. Gordon, agent des terres fédérales, sur la rivière Qu'Appelle, et d'offrir les réponses suivantes à vos questions et observations : —

1. Il a été aujourd'hui demandé au conseil de nommer M. Gordon agent des terres fédérales à Qu'Appelle. Si une autorisation analogue n'a pas été obtenue pour le transfert de M. Gordon à Qu'Appelle, c'est que l'on avait oublié qu'elle était nécessaire en sus de l'ordre du ministre d'opérer ce transfert.

2. L'absence de l'arrêté du conseil, et le fait qu'à venir jusqu'à cette année le bordereau de paie du département était confié à M. Howe, et celui du service extérieur (terres fédérales) au comptable, feront comprendre comment le nom de M. Gordon a pu se trouver sur les bordereaux des mois de mai et juin. Le comptable est chargé des bordereaux de ces deux services et il a reçu instruction de retenir ce que M. Gordon a reçu de trop sur la balance qui lui reviendra en vertu de l'arrêté du conseil qui le nomme son nouvel emploi.

3. Vous vous trompez en supposant que M. Gordon savait que les chèques qu'il a reçus lui avaient été envoyés par erreur. J'ai attiré son attention sur ce fait il y a quelques mois, et ses lettres font voir que jusqu'alors il était sous l'impression que ces deux chèques ne lui avaient pas été envoyés par erreur.

4. En réponse à l'opinion exprimée dans ce paragraphe, je dois dire que le ministre de l'intérieur ne connaît pas de dispositions de la loi qui puissent être interprêtées de manière à l'empêcher de confier à un employé ou officier de son département un service spécial, ou de placer tel employé dans le service extérieur et de lui accorder la rémunération qu'il jugera à propos, en attendant que la sanction du conseil puisse être obtenue, surtout si la dépense qui doit en résulter est autorisée par le parlement.

5. Au moins pour le présent, le ministre désire que M. Gordon reste dans le service extérieur. Comme il a été dit plus haut, autorisation a été demandée au conseil de l'employer à l'avenir en qualité d'agent.

6. Je dois dire que le ministre n'est pas obligé par la loi d'obtenir un arrêté du conseil autorisant l'emploi de chaque aide temporaire dans le service extérieur. A part de M. A. J. Fraser, il y a beaucoup d'autres commis qu'il a jugé utile d'employer dans le service des terres fédérales au Nord-Ouest. Il n'est pas démontré que la loi s'y oppose, ainsi qu'on le prétend. On est tellement satisfait des services rendus par M. Fraser, qu'il est aujourd'hui question de le nommer permanent à $700, sa nomination devant compter de la date qu'il a été donné comme aide à M. Gordon, c'est-à-dire le 1er mai dernier.

7. Avant l'arrivée de votre lettre, des mesures avaient été prises pour mettre à effet ce que suggère son 7me paragraphe.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,
A. M. BURGESS.
Secrétaire.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur-général.

Ottawa, 9 décembre 1882.

Terres fédérales.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre n° 52800, et de remercier votre département de l'attention dont il a honoré les quelques remarques que j'ai cru devoir faire sur divers sujets.

En matières de finances et autres, le gouvernement est guidé par l'usage établi, et tout bureau, dont c'est le devoir de veiller à ce que l'uniformité prévale, dépend entièrement des autres ministères pour les renseignements dont il a besoin, lorsqu'une règle à cet égard n'a pas été établie par la loi ou par arrêté du conseil.

Mais, afin que nous nous comprenions mieux l'un et l'autre, je vais faire quelques courtes observations sur un ou deux alinéas de votre lettre.

Permettez moi de dire, d'abord, que je suis heureux d'apprendre que je m'étais trompé en supposant que M. Gordon devait savoir n'avoir pas droit à ces doubles paiements.

4e *alinéa.*—Je vous renvoie au 49e article de l'Acte du service civil de 1882, lequel prescrit qu'aucun paiement ne sera fait à un employé en sus de ses appointements réguliers, tant qu'une somme additionnelle n'aura pas été votée à cet effet par le parlement. L'article 20 du 34e chapitre de l'acte 31 Vic., semble viser au même objet. Vous remarquerez que je ne considère pas vos termes " si la dépense est autorisée par le parlement " comme signifiant une disposition spéciale, puisqu'il n'en existe pas à l'égard de M. Gordon. Je trouve beaucoup à redire à ce qu'un département prenne l'habitude de se permettre ce qui exige l'autorisation préalable d'un arrêté du conseil. Il est des cas où l'on ne peut attendre cette autorisation, mais ils ne sont pas fréquents.

5e *alinéa.*—Ce bureau, que je sache, n'a pas à s'enquérir si un employé du service intérieur a été occupé pendant quelque temps dans le service extérieur; mais dès que son nom figure sur le bordereau de paie du service extérieur, force lui est de conclure qu'il ne fait plus partie du service intérieur.

6e *alinéa.*—Je suis chagrin d'avoir donné à entendre que l'on ne pouvait légitimement obtenir de l'aide temporaire sans l'autorisation du conseil. MM. Gordon et Fraser étaient tous deux employés permanents du service intérieur; leurs noms figuraient sur le bordereau de paie du service extérieur, et leurs appointements comme tels ont subi la retenue pour le fonds de retraite, cela pouvait bien me faire supposer que votre département les considérait comme employés du service extérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. BURGESS, secrétaire,
Département de l'intérieur.

OTTAWA, 23 novembre 1882.

Terres fédérales, 1881-82.

MONSIEUR,—J'ai remarqué que les appointements de certains officiers placés dans votre département depuis le 1er avril et le 1er juin derniers, étaient portés au compte du crédit des terres fédérales au lieu de l'être à celui affecté au gouvernement civil.

J'attire aussi votre attention sur les sommes indiquées dans le mémoire ci-dessous, comme ayant été payées de trop à ces officiers. Si le remboursement en pouvait être obtenu de suite, on aurait encore le temps de les déduire des dépenses de l'an dernier.

Edwin F. W. Sowter...	Payé pour avril, mai et juin, $182; par l'arrêté du conseil 23 mai, il n'avait droit qu'à $171.51.	$10 49
Bradish Billings.....		10 49
Rudolph Rauscher.....		10 49
Lambert J. Brook.....	Payé pour juin, $60; par l'arrêté du conseil, 30 juin, il n'avait droit qu'à $57.17.	2 83
Robt. M. Bonfellow....		2 83
Ernest Genest		2 83
François Loyer	Payé pour juin, $45; par l'arrêté du conseil, 30 juin, il n'avait droit qu'à $32.92.....	12 08
		$52 04

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre de l'intérieur.

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, avec indication des sommes périmées et de celles qui sont restées disponibles en vertu d'un arrêté du conseil.

Soldes.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1882-83.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Frais d'administration			25,202 90
Gouvernement civil—			
Bureau du gouverneur général		650 20	
Conseil privé		560 06	
Ministère de la justice		386 79	
do do division des pénitenciers		166 67	
do de la milice		874 79	
Secrétariat d'Etat		465 07	
Ministère de l'intérieur		10,665 05	
Affaires des sauvages		1,264 88	
Bureau de l'auditeur général		42 15	
Ministère des finances		1,230 10	
Conseil de la trésorerie		1,750 00	
Ministère du revenu de l'intérieur		1,560 28	
do des douanes		1,253 03	
do des postes		9,165 23	
do de l'agriculture		264 56	
do de la marine et des pêcheries		400 54	
do des travaux publics		1,068 50	
do des chemins de fer et canaux		900 25	
Dépenses contingentes des ministères	*20,811 61		
Papeterie		827 53	
Nouvelles nominations		2,281 07	
Haut commissaire—dépenses contingentes		164 75	
Administration de la justice			9,177 60
Russell *vs.* Woodward		5,000 00	
Police fédérale			658 89
Penitenciers—			
Kingston			14,954 71
Saint-Vincent-de-Paul	762 90		
Dorchester			3,148 72
Manitoba	1,165 37	1,000 00	
Colombie-Britannique			1,553 48
Législation—			
Dépenses contingentes du Sénat	‡2,059 05		
do des Communes			1,231 65
Personnel de la bibliothèque du Parlement			2,500 77
Impression et reliure des lois			2,386 29
Impressions du Parlement			31,534 95
Diverses impressions			984 03
Greffier de la couronne en chancellerie			109 57
Famille de feu—Thompson, M.P.		1,000 00	
Commission géologique		166 27	
Observatoires			287 13
Arts, Agriculture, etc.—			
Soin des archives		1,710 73	
Patent Record	57 47		94 71
Statistique criminelle		1,859 45	1,724 46
Recensement		21,421 87	
Emigration	1,239 24		
Quarantaine		1,544 22	
Hopitaux de marine			6,674 08
Marins naufragés et dans la détresse			4,225 35
Pensions—			
Juges, C.B.			3,622 44
Vétérans, 1812		4,045 00	
Nouvelles pensions de milice			204 56
Compensation au lieu de terrain			268 34
A reporter	26,095 64	73,689 04	110,544 63

‡ Payé à même le surplus du fonds d'indemnité, *voir* 31 Vic., chap. 3, sec. 9.

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, etc.—*Suite.*

Soldes.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1882-83.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	26,095 64	73,689 04	110,544 63
Police a cheval		11,543 53	
Milice—			
Division militaire et état-major de district			3,990 45
Majors de brigade			1,178 40
Instruction militaire		1,528 10	
Munitions			
Uniformes		9,569 12	
Magasins militaires			
Arsenaux publics et soin des armes			400 13
Soldes d'exercices, etc		12,905 30	
Dépenses contingentes		3,515 16	
Salle d'exercices et champs de tir			55 97
Propriétés militaires			22 94
Ecoles militaires, etc		2,629 76	
Collège militaire			62 48
Batteries "A" et "B"		11,820 86	
Conversion des canons			3,000 00
Chemin de fer Intercolonial—			
Quai et élévateur à Halifax	*9,103 18		
Prolongement à Halifax		993 34	
Gare des voyageurs à Halifax		4,000 00	
Plus grandes facilités à Saint-Jean	*3,846 69		12,625 86
Hangar à farine		4,589 87	
Achèvement de la voie		10,260 26	
Embranchement de la Rivière-du-Loup		5,418 14	5 00
Matériel roulant do		137,746 16	
do do additionnel		104,794 80	
Adjugé à Johnston et Cie	0 11		
Dommages au terrain, Jos. White, *et al*		230 00	
Héritiers Moffatt, transport de lisses		4,777 25	
Thos. B. Smith, *re* coût de la clôture		176 87	
Terres devant servir à l'établissement de gares			1,092 00
F Shanly et personnel			41 88
Traverses de chemin de fer (Girouard)			2,640 00
J. Wilson, terre			1,500 00
Honoraires des arbitres			5 00
D. Macpherson			500 00
Embranchement de Saint-Charles	660 30		
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard		400 00	
Chemin de fer du Pacifique—			
Subvention au Canada Central		112,800 00	463,000 00
De Fort-William à la rivière des Anglais			
De la rivière des Anglais à la rivière à l'Aigle		197,286 99	5,397,967 79
De la rivière à l'Aigle à Kéwatin			
De Kéwatin à Selkirk			
A l'ouest de la Rivière-Rouge	8,744 74		
Matériel roulant	6,940 00		
Embranchement de Pembina		4,521 79	
Colombie-Britannique		753,458 51	800,000 00
Lignes de télégraphe		2,194 00	
Plus grandes facilités à la gare		16,762 62	78,000 00
Subvention au chemin de fer du Pacifique Canadien		1,790,000 00	†1,206,304 42
Annonces	220 08		
A reporter	55,610 74	3,277,611 47	8,082,936 95

†Ce montant est périmé ; c'est le coût de la section à l'ouest du la rivière Rouge, déduit de la subvention du chemin de fer du Pacifique.

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, etc.—*Suite.*

Soldes.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1882-83	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	55,610 74	3,277,611 47	8,082,936 95
Canaux—			
Lachine		97,354 65	1,010,760 00
Cornwall		18,582 28	40,000 00
Saint-Laurent		1,056 59	219,000 00
Welland		44,597 83	492,000 00
Ecluse de Sainte-Anne			202,199 51
Carillon		16,397 46	294,000 00
Grenville			367,383 79
Culbute		432 85	
Saint-Pierre		2,529 00	3,239 24
Murray		1,864 37	41,000 00
Divers		10,000 00	8,863 16
Edifices publics, Ottawa—			
Conservatoire			90 00
Cour Suprême			120 80
Terrains			4,584 50
Lignes télégraphiques			1,226 56
Terres fédérales	*96,563 73		
Travaux publics, Fonds consolidé—			
Canal Lachine, dragage		21 34	
Canal Chambly, exhausser la levée		3 59	
Travaux de la Trent, relevés hydrographiques		163 49	
Canal Welland, pont de Dunnville		1,945 25	8,961 56
do remboursements à E. V. Bodwell		321 49	
do dommages au vapeur *M. C. Upper*		68 66	
Canal de la Baie Verte			180 00
Baie de Burlington, renouvellement des jetées		5,540 71	
Rivière Tay, relevé hydrographique		1 35	
Canal Williamsburg, coursier de décharge		5,000 00	
Divers travaux; Arbitrages et sentences arbitrales; Explorations et inspections		14,490 82	8,469 15
Edifices publics, Ontario			15,124 73
Salle d'exercice, Ottawa		1,472 84	
Rideau Hall, remise pour les rosiers et les poêles		2,250 00	
Edifices publics, Belleville		3,150 36	
Pénitencier de Kingston		7,043 43	
Sainte-Catherine		3,312 66	
Edifices militaires, Toronto		1,976 00	
Edifices publics, Stratford		7,786 63	
do Brockville		4,910 00	
Edifices publics, Québec			37,093 30
Grosse Ile		1,239 40	
Fortifications de Québec		2,401 04	
Citadelle do		6,090 12	
Fortifications de Lévis		4,168 92	
Terrasse Durham		3,456 14	
Améliorations Dufferin		6,362 50	
Casernes, Trois-Rivières		1,397 64	
Bureau de poste, Sherbrooke		9,331 79	
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul		8,911 62	
Hôpital de marine, Chicoutimi		5,251 85	
Edifices militaires, Ile Sainte-Hélène		3,924 87	
Bureau de poste de Hull et du revenu de l'intérieur		6,206 41	
Edifices publics, Nouvelle-Ecosse			140 83
Hôpital de marine, Sydney		1,763 18	
A reporter	152,174 47	3,590,390 60	10,837,374 08

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, etc.—*Suite.*

Soldes.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1883.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	152,174 47	3,590,390 60	10,837,374 08
Travaux publics, Fonds consolidé—*Suite.*			
Edifices publics, Nouvelle-Ecosse—*Fin.*			
Hôpital de marine, Pictou		4,387 00	
Edifices publics, New-Glasgow		4,000 00	
Edifices publics, Nouveau-Brunswick			9,764 54
Pénitencier, Dorchester		21,374 30	
Bureau de poste, Woodstock		5,519 78	
Hôpital de marine, Saint-Jean		9,138 57	
Douane, Saint-Jean	2,823 05		
Bureau de poste, Sussex		3,031 70	
Edifices publics, Ile du Prince-Edouard			4 69
Hôpital de marine, Charlottetown		4,531 94	
Edifices publics, Manitoba			21,787 11
Pénitencier, Montagne-de-Pierre		556 02	
Edifices du parlement, Winnipeg		13,810 54	
Résidence du lieutenant-gouverneur, Winnipeg		9,995 80	
Edifices publics, territoires du Nord-Ouest			10,000 00
Abri des émigrants, à l'ouest de Winnipeg		1,665 80	
Edifices publics en général, T.N O		7,088 69	
Edifices publics. Colombie-Britannique			12,245 04
Douane, Victoria		5,000 00	
Bureau de poste		611 05	
Edifices publics, New-Westminster		4,896 20	
Bureau de poste, Nanaïmo		2,974 67	
Edifices publics en général			2,444 21
Loyers, réparations, etc			16,930 12
Service de téléphones		2,141 70	
Ports, Ontario			11,885 59
Cobourg		3,426 56	
Rondeau		1,840 00	
Kincardine		513 52	
Toronto		3,530 95	
Goderich		5,612 94	
Port-Elgin		6,819 03	
Neebish		1,500 00	
Ports, Québec			1,340 37
Ile-aux-Coudres		500 00	
Etang-du-Nord		3,587 37	
Isle-aux-Grues		1,863 82	
Baie Saint-Paul		1,257 30	
Yamachiche		3,000 00	
Nicolet		14,405 48	
Richelieu		1,200 80	
Chenal des bateaux à vapeur du Saint-Laurent		1,308 70	
Ottawa, Bristol et Portage-du-Fort		3,701 00	
Yamaska		7,991 98	
Berthier (*en haut*)		1,849 35	
Ports, Nouvelle-Ecosse			47 21
Etang Benacadie		2,283 80	
Brooklyn		1,072 24	
Hampton		727 63	
Grand Village, Londonderry		8,000 00	
Ragged Pond		1,000 00	
Main-à-Dieu		2,403 78	
Ports, Nouveau-Brunswick			7,079 48
Saint-Jean		29,700 45	
A reporter	154,997 52	3,800,261 06	10,930,902 44

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, etc.—*Suite.*

Balances.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1883.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	154,997 52	3,800,261 06	10,930,902 44
Travaux publics, Fonds consolidé—*Suite.*			
Ports, Nouveau-Brunswick—*Fin.*			
Pointe-du-Chêne		2,626 00	
Quaco		13,031 32	
Saint-André		1,927 48	
Cocaigne		4,058 24	
Ports, Ile du Prince-Edouard			610 81
Tignish		4,172 80	
Rustico		13,950 40	
Campbell's Cove		2,708 80	
Baie Colville		3,810 13	
Ports, Colombie-Britannique			82 40
Victoria		4,714 01	
Réparations générales		1,595 93	
Ports, Manitoba			8,029 57
Réparations générales		616 61	
Ports, territoires du Nord-Ouest			19,285 52
Ports, provinces maritimes en général		566 13	380 26
Ports et rivières en général	83 35		
Dragage		24,665 94	6,517 98
Glissoires et estacades		5,283 51	
Pont Suspendu Union			87 20
Chemin de Métapédia			233 80
Lignes télégraphiques			90 49
Baie Saint-Paul à Chicoutimi et provinces maritimes		2,833 17	
Sémaphores, provinces maritimes		8,013 77	
De Port-aux-Basques au Cap Ray		1,750 00	
Câble, detroit de San Juan, C.-B		2,500 00	
Service des signaux en général		245 73	
Divers			15,759 14
Divers travaux		1,624 10	
Pointe du Nègre, Fort Dufferin		4,951 62	
Service des paquebots par voie de mer et a l'intérieur—			
Vapeurs fédéraux			17,009 70
Vapeur pour remplacer le "Lady Head"			34 60
S.S. "Charybdis"		6,649 97	
Subvention—Iles de la Madeleine			2,700 00
Grand Manan et terre ferme			2,010 00
Canada et Brésil			37,833 33
France et Québec			50,000 00
Liverpool, Saint-Jean et Halifax			25,000 00
Examen des capitaines et seconds			267 99
Récompenses pour sauvetage de vie		787 99	
Enquête sur les naufrages			636 81
Enregistrement des navires			383 31
Enlèvement des obstacles à la navigation		383 49	
Police de mer, Québec et Montréal			183 44
Phares et service côtier—			
Salaires et allocations			5,457 39
Agences, loyers, dépenses contingentes, etc.			2,430 81
Entretien, réparations, etc			17,278 76
Phare, cap Race			2 57
Construction de phares		612 63	
Construction du phare de Sand Head, C.-B		7,993 10	
A reporter	155,080 87	3,922,333 93	11,143,213 32

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés le 30 juin 1882, etc.—*Suite.*

Balances.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1882-83.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	155,080 87	3,922,333 93	11,143,213 32
Pêcheries			3,640 94
Inspection des bateaux a vapeur			164 03
Inspection des assurances			927 13
Sauvages—			
Nouvelle-Ecosse		9 35	
Nouveau-Brunswick		1 31	
Ile du Prince-Edouard		5 59	
Colombie-Britannique		1,875 56	
Manitoba et territoires du Nord-Ouest	*192,920 19		
Divers—			
Gazette du Canada			5 00
Diverses impressions	6,358 77		
Dépenses imprévues			29,708 93
Commutation de droits, armée et marine			2,593 97
Gouvernement, territoires du Nord-Ouest			16,168 72
do Kéwatin			4,846 73
Visite du gouverneur général aux territoires du Nord-Ouest			17 16
Acte de tempérance			191 78
Quartiers généraux, police à cheval		20,000 00	
Route muletière, Kootenay et Fort MacLeod			2,500 00
Services de J. L. Légaré (Sioux)		2,000 00	
Pêcheurs dans la Nouvelle-Ecosse			1,000 00
Refonte des statuts fédéraux	85 60		
Commissions d'enquête	*9,668 95		
Monument de sir Geo. E. Cartier			10,000 00
Entrée clandestine d'armes	*100 00		
Exposition internationale des pêcheries			66 67
Commission des chutes Niagara			699 15
Discours de sir Charles Tupper, politique du C. de fer C. P.	*816 35		
Frais, la Reine *vs.* Bourassa	*78 90		
Remboursements, déduction pour le fonds de retraite			500 00
25 exemplaires de *Les Fleurs Boréales*			31 25
Rapports annuels		900 00	
Perception du revenu—			
Douanes			8,205 15
Accise			18,283 15
Poids et mesures et gaz			14,026 51
Inspection des principaux produits			2,066 56
Falsification des substances alimentaires			31 94
Inspection et mesurage du bois			21,040 96
Postes	*8,225 21		
Chemin de fer Intercolonial	169,657 48		
do embranchement de Windsor		13,160 44	1,487 42
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard		21,976 60	
Chemin de fer du Pacifique		429 12	
Perception des péages sur les canaux			494 59
Travaux et réparations sur les canaux		80,382 50	
Perception de droits sur les glissoires et estacades			1,732 44
Travaux et réparations do		8,850 80	
Lignes télégraphiques, Ile du Prince-Edouard			160 02
do Colombie-Britannique		353 13	
do golfe Saint-Laurent			1,344 85
A reporter	542,992 32	4,072,278 33	11,285,148 37

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des soldes de crédits non employés, le 30 juin 1882, etc—*Fin.*

Balances.	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Reporté à 1882-83.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A reporter	542,992 32	4,072,278 33	11,285,148 37
Perception du revenu—*Fin.*			
Agent et dépenses contingentes, Colombie-Britannique	.....	.....	1,804 16
Bulletin des pêcheries	.....	3,000 00	
Terres fédérales	.....	20,994 32	
Menus revenus	.....	.....	4,083 59
Total	542,992 32	4,096,272 65	11,291,036 12

* Autorisé par mandat spécial du gouverneur général.

J, PATTERSON,
Sous-auditeur.

DÉPENSES de 1881-82

Prévisions en vertu de la loi.	Prévisions de 1881-82.	Prévisions supplémentaire, 1881-82.	Soldes de 1880-81.	Pris dans un autre service.	Total des prévisions.	Service.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
7,860,547 30	.....	.....	.....	.....	7,860,547 30	Intérêt sur la dette pub...
.....	215,277 96	1,000 00	.....	.....	216,277 96	Frais de gestion.....
20,000 00	.....	.....	.....	.....	20,000 00	Primes, escompte et change .....
1,321,405 75	.....	.....	.....	.....	1,321,405 75	Fonds d'amortissement...
227,266 66	729,501 50	6,455 00	.....	.....	963,223 16	Gouvernement civil.....
.....	5,000 00	.....	.....	.....	5,000 00	Papeterie du gouvernem.
561,570 00	37,460 00	5,948 50	.....	.....	604,978 50	Justice .....
.....	13,500 00	.....	.....	.....	13,500 00	Police fédérale.....
.....	292,985 61	19,359 79	.....	.....	312,345 40	Pénitenciers .....
344,910 00	291,695 50	15,310 00	.....	.....	651,915 50	Législation .....
.....	96.900 00	15,260 66	311 14	.....	112,471 80	Commission géologique et observatoires .....
.....	22,200 00	.....	2,986 77	.....	25,186 77	Arts, agriculture, et statistique.....
.....	200,000 00	.....	74,093 29	.....	274,093 29	Recensement.....
.....	197,366 00	56,000 00	.....	.....	253,366 00	Immigration et quarant...
.....	64,000 00	.....	.....	.....	64,000 00	Hôpitaux de marine.....
57,773 26	44,776 32	.....	4,840 00	.....	107,389 58	Pensions .....
155,000 00	.....	.....	.....	.....	155,000 00	Fonds de retraite.....
.....	290,000 00	90,000 00	.....	.....	380,000 00	Police à cheval.....
6,600 00	741,500 00	37,000 00	38,390 46	.....	823,490 46	Milice .....
.....	1,635,211 60	158,801 16	276,576 93	.....	2,070,589 69	Travaux et édifices publics.....
126,533 33	383,190 00	32,901 59	.....	.....	542,624 92	Service par voie de mer et dans les eaux intérieures
.....	488,356 00	7,300 00	.....	.....	495,656 00	Phares et service côtier...
.....	92,800 00	3,541 65	.....	.....	96,341 65	Pêcheries .....
.....	15,000 00	.....	.....	.....	15,000 00	Insp. des bat. à vapeur...
4,000 00	6,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Insp. des Cies d'assurances
.....	660,246 55	332,139 47	.....	.....	992,386 02	Sauvages.....
3,457,525 60	.....	.....	.....	.....	3,457,525 60	Subventions aux prov.....
3,800 00	157,402 98	28,418 17	1,062 93	.....	190,684 08	Divers .....
						Déductions sur le revenu—
.....	732,119 00	.....	.....	.....	732,119 00	Douanes .....
.....	267,856 66	31,000 00	.....	.....	298,856 66	Accise .....
.....	83,350 00	.....	.....	.....	83,350 00	Poids et mesures.....
.....	3,000 00	.....	.....	.....	3,000 00	Insp. des prod. canad..
.....	10,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Falsif. des subst. alim.
.....	66,800 00	.....	.....	.....	66,800 00	Mesurage du bois.....
.....	1,943,500 00	10,000 00	18,842 04	.....	1,972,342 04	Postes .....
.....	1,798,000 00	327,000 00	53,819 32	.....	2,178,819 32	Chemins de fer.....
.....	474,320 00	17,552 00	33,492 75	.....	525,364 75	Canaux .....
.....	*114,553 94	29,000 00	11,293 50	.....	154,847 44	Travaux publics.....
.....	70.466 60	23,306 66	9.120 63	.....	102.893 89	Terres fédérales.....
.....	10,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Menus revenus.....
2,758,880 00	.....	.....	.....	.....	2,758,880 00	Rachat de la dette.....
.....	446,668 88	377.422 37	39,263 69	.....	863.354 94	Ch. de fer Intercolonial ..
.....	.....	802 03	.....	.....	802 03	Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. .....
.....	10,737,000 00	3.662 61	4,654,804 48	.....	15,395,467 09	Ch. de fer du Pacifique...
.....	3,325,850 00	114,259 46	1,101 296 81	.....	4,511,406 27	Trav. publics—capital....
.....	300,000 00	50,000 00	65,318 59	.....	415,318 59	Terres fédérales—capital
.....	.....	.....	.....	*18,402 56	18,402 56	Compte spécial, Ontario et Québec .....
.....	.....	392,358 66	.....	.....	392,358 66	Items imprévus, 1880-80..
16,905,811 90	27,063,855 10	2,185,799 78	6,385,513 33	18,402 56	52,559,382 67	

comparé avec le budget.

Dépense.	Montants reportés à 1882-83.	Balances périmées.	Dépenses imprévues.	Dépenses en vertu de la loi.		Total des prévisions.
				En moins.	En plus.	
$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
7,740,804 47	.....	.....	.....	119,742 83	.....	7,860,547 30
191,075 06	.....	25,202 90	.....	.....	.....	216,277 96
68,487 62	.....	.....	.....	.....	48,487 62	20,000 00
1,226,205 80	.....	.....	.....	95,199 95	.....	1,321,405 75
946,031 65	35,113 97	.....	20,811 61	2,889 15	.....	963,223 16
4,172 47	827 53	.....	.....	.....	.....	5,000 00
581,695 72	5,000 00	9,177 60	.....	9,105 18	.....	604,978 50
12,841 11	.....	658 89	.....	.....	.....	13,500 00
293,616 76	1,000 00	19,656 91	1,928 27	.....	.....	312,345 40
582,200 36	1,000 00	38,747 26	2,059 05	32,026 93	.....	651,915 50
112,018 40	166 27	287 13	.....	.....	.....	112,471 80
20,741 89	3,570 18	1,819 17	57 47	.....	887 00	25.186 77
252,671 42	21,421 87	.....	.....	.....	.....	274,093 29
253,061 02	1,544 22	.....	1,239 24	.....	.....	253,366 00
53,100 57	.....	10,899 43	.....	.....	.....	64,000 00
101,196 96	4,045 00	4,095 34	.....	.....	1,947 72	107,389 58
160,319 95	.....	.....	.....	.....	5,319 95	155,000 00
368,456 47	11,543 53	.....	.....	.....	.....	380,000 00
772,811 79	41,968 30	8,710 37	.....	.....	.....	823,490 46
1,423,440 74	435,480 25	214,575 10	2,906 40	.....	.....	2,070,589 69
398,739 29	7,821 45	136,064 18	.....	.....	.....	542,624 92
461,880 74	8,605 73	25,169 53	.....	.....	.....	495,656 00
92,700 71	.....	3,640 94	.....	.....	.....	96,341 65
14,835 97	.....	164 03	.....	.....	.....	15,000 00
9,072 87	.....	927 13	.....	.....	.....	10,000 00
1,183,414 40	1,891 81	.....	192,920 19	.....	.....	992,386 02
3,530,999 48	.....	.....	.....	.....	73,473 88	3,457,525 60
116,713 21	22,900 00	68,329 36	17,108 57	.....	149 92	190,684 08
723,913 85	.....	8,205 15	.....	.....	.....	732,119 00
280,573 51	.....	18,283 15	.....	.....	.....	298,856 66
69,323 49	.....	14,026 51	.....	.....	.....	83,350 00
933 44	.....	2,066 56	.....	.....	.....	3,000 00
9,968 06	.....	31 94	.....	.....	.....	10,000 00
51,360 65	.....	21,040 96	.....	.....	5,601 61	66,800 00
1,980,567 25	.....	.....	8,225 21	.....	.....	1,972,342 04
2,311,423 22	35,566 16	1,487 42	169,657 48	.....	.....	2,178,819 32
444,487 66	80,382 50	494 59	.....	.....	.....	525,364 75
137,602 04	12,203 93	5,041 47	.....	.....	.....	154,847 44
81,899 57	20,994 32	.....	.....	.....	.....	102,893 89
5,916 41	.....	4,083 59	.....	.....	.....	10,000 00
4,307,805 51	.....	.....	.....	.....	1,548,925 51	2,758,880 00
585,568 79	272,986 69	18,409 74	13,610 28	.....	.....	863,354 94
402 03	400 00	.....	.....	.....	.....	802 03
4,589,075 79	2,877,023 91	7,945,272 21	15,904 82	.....	.....	15,395,467 69
1,664,123 68	192,815 03	2,684,467 56	.....	.....	.....	4,541,406 27
511,882 32	.....	.....	96,563 73	.....	.....	415,318 59
18,402 56	.....	.....	.....	.....	.....	18,402 56
392,358 66	.....	.....	.....	.....	.....	392,358 66
39,140,895 39	4,096,272 65	11,291,036 12	542,992 32	258,964 04	1,684,793 21	52,559,382 67

JAMES PATTERSON, *sous-auditeur.*